COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

DIODORE DE SICILE

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

FRAGMENTS

TOME I

LIVRES VI-X

TEXTE ÉTABLI, TRADUIT ET COMMENTÉ
PAR
AUDE COHEN-SKALLI
Docteur de l'Université Paris-Sorbonne
et de l'École Normale Supérieure de Pise



PARIS
LES BELLES LETTRES
2012

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique, qui a chargé Mme Marie-Joséphine Werlings et M. Michel Casevitz d'en faire la révision et d'en surveiller la correction en collaboration avec Mme Aude Cohen-Skalli.

95 boulevard Raspail, 75006 Paris
www.lesbelleslettres.com

ISBN : 978-2-251-00571-3
ISSN : 0184-7155

NOTICE

LE TEXTE DES FRAGMENTS DE LA SECONDE PENTADE DE LA *BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE* DE DIODORE

Si l'étude générale de la tradition manuscrite de la *Bibliothèque Historique* a accompli depuis un siècle d'incontestables progrès, grâce aux travaux d'A. Jacob, de R. Laqueur puis de P. Bertrac[1] notamment, l'intérêt s'était

1. On se limitera à mentionner ici leurs titres les plus importants, relatifs essentiellement à la tradition directe du texte de Diodore : A. Jacob, « Le classement des manuscrits de Diodore de Sicile », in E. Thorin (éd.), *Mélanges Graux*, Paris, 1884, p. 525-531 ; R. Laqueur, « Untersuchungen zur Textgeschichte der *Bibliothek* des Diodors, I. *Parisinus* 1659 und der *Neapolitanus* III.B.16 », *Nachrichten von der Königlichen Gesellsch. der Wissensch. zu Göttingen, philolog.-hist. Klasse*, 1906, p. 313-330 ; *id.*, « Der *Parisinus* 1666 und der *Genavensis* 40 », *ibid.*, 1907, p. 22-38 ; ainsi que les principaux travaux de P. Bertrac, outre son introduction fondamentale à l'édition du livre I : « Deux manuscrits de Diodore de Sicile, le *Venetus* 376 et le *Scorialensis* 104 », *REG* 78, 1965, p. XXXIV-XXXVI ; *id.*, « Codicologie et critique des textes. À propos de Diodore de Sicile, V, 84, 2 », *Revue d'Histoire des Textes* 5, 1975, p. 239-242 ; *id.*, « Manuscrits contaminés et manuscrits composites dans la tradition du texte de Diodore de Sicile », *Actes du IXe congrès de l'Assoc. des prof. de langues anc. de l'ens. sup.*, Saint-Étienne, 1976 ; *id.*, « La tradition manuscrite de Diodore de Sicile », *REG* 106, 1993, p. 195-213. Le récent article de L. Bravi, « Storia del testo della *Bibliotheca* di Diodoro Siculo », in D. Ambaglio, F. Landucci et L. Bravi (éd.), *Diodoro Siculo,* Biblioteca Storica.

logiquement tourné avant toute chose vers l'étude des livres complets : c'est en 2006 que, dans la Collection des Universités de France, parut le premier volume de fragments, publié par P. Goukowsky[2]. Cette édition entre dans le domaine des recherches qui se sont développées depuis une décennie, en Italie, en France, et en Belgique, sur les historiens « fragmentaires », sous l'impulsion de chercheurs comme D. Ambaglio et G. Schepens[3]. La recherche sur les fragments diodoréens n'est cependant pas encore menée à son terme : les parties fragmentaires couvrent vingt-cinq livres de la *Bibliothèque*. On trouvera ici un exposé spécifique sur la transmission des livres VI-X,

Commento Storico, Introduzione generale, Milan, 2008, p. 117-130, incomplet, accorde moins d'une page à la tradition indirecte de toute l'œuvre. Pour l'édition française, c'est sous l'impulsion de F. Chamoux que M. Casevitz a fait paraître, en 1972, le premier tome de Diodore aux Belles Lettres (livre XII).

2. Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique. Fragments des Livres XXI-XXVI*, Paris, 2006. P. Goukowsky fixa, avec l'accord de F. Chamoux, les règles d'édition et de présentation des fragments de Diodore. Voir P. Goukowsky, « François Chamoux et la *Bibliothèque Historique* de Diodore », in A. Laronde et J. Leclant (éd.), *Journée d'hommage à François Chamoux*, Paris, 2010, p. 25-34.

3. Leurs travaux sont souvent utilisés dans cette édition (cf. bibliographie). Au-delà de leurs innombrables articles ou monographies sur la question, on signalera que D. Ambaglio est l'auteur de l'Introduction générale aux volumes de commentaire de la *Bibliothèque*, publiés depuis 2008 aux éditions milanaises *Vita e Pensiero* : il s'agit d'un projet de commentaire linéaire de longue haleine, prévoyant d'embrasser l'œuvre complète ; trois volumes sont parus à l'heure actuelle. En Italie, toujours, E. Lanzillotta dirige depuis 2002 l'édition des *Frammenti degli Storici Greci*, qui s'occupe d'éditer chez Tored une longue série d'historiens fragmentaires mineurs (sur ce projet, parti de l'université de Roma Tor Vergata, cf. le site http://frammstorgr.uniroma2.it/). C'est en outre à G. Schepens et à l'université de K.U. Leuven que l'on doit d'avoir repris le gigantesque travail de F. Jacoby (*FGrHist*), resté inachevé après la mort de ce dernier. En France se sont développées de très nombreuses études sur les historiens fragmentaires (cf. les différentes éditions fournies aux Belles Lettres) : on se limitera à citer ici, pour les fragments d'historiens grecs d'histoire romaine, les projets de l'ANR « Éclats d'Histoire » (dirigée à l'origine par F. Hinard), et de l'UMR 5807 « Ausonius » (dirigée par V. Fromentin).

reposant sur un nouvel examen des manuscrits de leur tradition indirecte[4].

I. La transmission fragmentaire du texte

A. La perte du texte

Des quarante livres que contenait originairement la *Bibliothèque Historique*, seuls quinze nous sont parvenus : les livres VI-X et XXI-XL furent perdus, cinq pentades entières, selon le regroupement qui fut peut-être fait à l'époque du passage du *volumen* au *codex*. Telle est du moins la répartition la plus fréquente à l'époque de nos prototypes ; elle se retrouve en outre à l'identique dans la tradition manuscrite d'historiens comme Polybe, Flavius Josèphe, ou Dion Cassius[5].

Il est peut-être possible de dater la disparition des manuscrits de Diodore. La quatrième Croisade s'achève en 1204 avec la prise et le sac de Constantinople par les Croisés : ce fut pour les bibliothèques – et pour l'historien de la littérature – un désastre pire encore que, plus tard, le sac de 1453 ; de nombreux textes rares furent détruits[6].

4. J'ai examiné personnellement tous les manuscrits concernés (directement ou sous forme de microfilms), auxquels il sera fait référence au cours de l'exposé. Pour certains auteurs de la tradition indirecte seulement, ceux dont il existait déjà une édition récente et de valeur, j'ai repris le texte de l'édition en question, en le signalant à chaque fois. Pour l'étude des fragments arméniens extraits des *Chronica* d'Eusèbe, j'ai utilisé l'édition d'A. Schöne, que j'ai contrôlée et modifiée, quand cela était nécessaire, grâce à l'aide du Prof. B. Levon Zekiyan, cf. *infra*, n. 122.

5. Le même phénomène de regroupement s'est produit pour la conservation des textes de l'historiographie latine, cf. Canfora, « Le collezioni », p. 195-196. Sur la répartition de ces livres en pentades, cf. encore Irigoin, *Studia codicologica*, p. 241 ; L. Canfora, *Conservazione e perdita dei classici*, Padoue, 1974, p. 25-26 ; A.M. Prestianni Giallombardo, « La tradizione manoscritta della *Bibliotheke* di Diodoro. Riflessioni sulle edizioni critiche », *Mediterraneo Antico* 1 (2), 1998, p. 485-504, ici p. 487.

6. Sur les conditions de transmission des œuvres antiques à l'époque

Sans les Croisés, ces volumes auraient fort bien pu être acheminés vers l'Ouest par les innombrables visiteurs et bibliophiles italiens qui se rendaient en Grèce et en rapportaient des manuscrits. Au moment où la ville tomba entre les mains des Turcs en 1453, il n'y demeurait ainsi plus grand-chose qui pût attirer les collectionneurs ; le seul ouvrage important dont on pense qu'il fut détruit par les Turcs, car Constantin Lascaris l'atteste (*P.G.*, t. 161, col. 918[7] : *Diodorus Siculus Argyrensis, historicus praestantissimus*, [...]. *Ego autem omnes eius libros uidi in bibliotheca imperatoris C[onstantino]politani*), est précisément un exemplaire complet de l'œuvre de Diodore[8]. Le dernier auteur connu qui eut de manière certaine à sa disposition le texte de la *Bibliothèque Historique* fut Jean Tzetzès[9].

byzantine, cf. L.D. Reynolds et N.G. Wilson, *Scribes and Scholars : A guide to the Transmission of Greek and Latin Literature*, Oxford, 1968, que C. Bertrand et P. Petitmengin ont traduit, *D'Homère à Érasme. La transmission des classiques grecs et latins*, Paris, 1984, p. 35-53.

7. Cf. K.A. Manaphes, *Αἱ ἐν Κωνσταντινουπόλει βιβλιοθῆκαι αὐτοκρατορικαὶ καὶ πατριαρχικὴ καὶ περὶ τῶν ἐν αὐταῖς χειρογράφων μέχρι τῆς ἁλώσεως 1453*, Athènes, 1972, p. 60, qui recense toutes les sources relatives aux bibliothèques de Constantinople. Sur ces bibliothèques, cf. l'étude spécifique d'A. Pontani, « La filologia », p. 307-318.

8. Je suis ici l'argumentation de M. Casevitz (« Sur les fragments des historiens », p. 452, reprenant les arguments de L.D. Reynolds et N.G. Wilson, *D'Homère à Érasme*, *cit.* n. 6, p. 48) qui se fonde sur le témoignage de Constantin Lascaris : il n'y a peut-être pas lieu de remettre en cause les propos de ce dernier. L'édition dont parle Lascaris était d'ailleurs sans doute l'une de ces éditions de cour à trente-deux lignes, dont Constantin VII avait probablement été le commanditaire (cf. *infra*, p. XLII), et qui existait probablement encore au XV[e] siècle dans la bibliothèque impériale, comme le propose G. Cavallo (p. 287). Cependant, P. Goukowsky (p. XII), à la suite du doute déjà émis par Bertrac (p. CXLII, n. 184) soulevant la possible imprécision du témoignage de Lascaris, considère que la *Bibliothèque* fut perdue dès 1204, et estime possible que Constantin Lascaris ait pu « *entendre parler* d'un Diodore complet détruit par les Turcs ».

9. Sur ce grammairien et poète byzantin ainsi que les fragments qu'il nous a transmis, cf. *infra*, p. LXI-LXII.

Le hasard ne fut cependant pas le seul maître d'œuvre dans la conservation du texte : au-delà des causes matérielles (liées donc, à ce regroupement concret en pentades, sans rapport toutefois avec l'unité historiographique donnée par Diodore à son œuvre[10]), de nombreux autres critères sont intervenus, contribuant à leur tour à la disparition du texte. On se limitera à esquisser ici deux motifs généraux – essentiels, mais en réalité liés aux choix opérés par la tradition indirecte[11]. Au sein de ce naufrage de l'historiographie hellénistique, le critère du « geschichtsleerer Raum[12] » fut déterminant – P. Maas en a donné une longue démonstration : les œuvres ou sections traitant de périodes que l'on considérait « vides », telle par exemple la *pax romana*, avaient moins de chance de survie que celles qui portaient sur des âges ἀξιόλογοι. La période couverte par les livres VI-X de la *Bibliothèque*, c'est-à-dire celle qui précédait les guerres médiques et incluait donc l'âge archaïque, en faisait probablement partie : à suivre L. Canfora[13], c'est ce que semble indiquer déjà Thucydide (I, 97, 2). Un second motif essentiel intervenant dans la perte des textes est celui de la « chaîne historique » : pour une période donnée, l'ouvrage d'un seul auteur semble avoir intéressé les compilateurs byzantins, le récit d'un historien venant dès lors remplacer celui d'un autre pour illustrer une époque postérieure. Au

10. Pour qui les livres VI et XVII constituaient les charnières essentielles de la *Bibliothèque* : sur ce projet historiographique et son unité, cf. p. LXXIX-CVI.

11. Cette sélection opérée par la tradition indirecte sera traitée plus longuement *infra*, p. XXVII-XXXIV.

12. Cf. H. Strasburger, *Die Wesensbestimmung der Geschichte durch die antike Geschichtsschreibung* (Sitzungsberichte der wissenschaftlichen Gesellschaft an der J.W. Goethe-Universität Frankfurt-am-Main 5 (3)), Wiesbaden, 1966, p. 66 (= *Studien zur Alten Geschichte*, II, Hildesheim-New York, 1982, p. 963-1016), repris par L. Canfora, qui décrit amplement le mécanisme qui régit ce « *vuoto storico* » (« Le collezioni », p. 186-187).

13. « Le collezioni », p. 187.

VIe siècle déjà, Évagre[14] établit pour l'histoire romaine une « lückenlose Behandlung[15] » : ainsi, il utilisait Denys d'Halicarnasse des origines jusqu'à Pyrrhus, lisait Polybe jusqu'à la chute de Carthage, Diodore prenant la suite, jusqu'à César ; enfin (si l'on exclut du panorama l'Antiquité tardive), Dion Cassius venait remplacer Diodore. Ce mécanisme peut expliquer certains « trous » dans la transmission : c'est une lecture sélective de l'histoire des peuples qui sous-tend le projet des compilations byzantines, sources de la tradition indirecte. Les textes de certains historiens y font donc défaut pour des périodes déterminées. Cependant, nombre d'autres raisons sont intervenues à différents niveaux dans les aléas de la transmission.

B. La catégorie du « fragment »

Le fragment[16] désigne par définition la partie d'un ensemble, perdu ou non composé, et recouvre à ce titre différentes catégories : qu'il s'agisse d'un passage, d'un extrait, d'une citation, d'une pièce isolée, le lecteur du fragment a toujours affaire à la partie d'un tout, qui a pu exister historiquement ou virtuellement (dans le cas d'une œuvre inachevée). Pour le lecteur moderne, les livres VI-X de la *Bibliothèque Historique* ont un double statut de fragment : sur le plan historique, une partie de l'œuvre

14. *Histoire ecclésiastique*, V, 24.

15. C'est l'expression employée par M. Hose dans son analyse du « gattungsgeschichtliches Kontinuum » qui sous-tend la narration de l'histoire romaine d'Évagre, cf. http://www.plekos.uni-muenchen.de/98,99/ahose.html.

16. La bibliographie sur les fragments d'historiens est très abondante. On ne rappellera ici que certains titres importants et contenant des indications sur les fragments de Diodore : outre Most et Pittia (cités en bibliographie), D. Lenfant, « Peut-on se fier aux « fragments » d'historiens ? L'exemple des citations d'Hérodote », *Ktèma* 24, 1999, p. 103-121. Sur les problèmes posés par l'étude du fragment en général, et la question de son authenticité, voir Brunt (cf. n. 74), qui a fourni une introduction capitale, illustrant ses réflexions par de très nombreux exemples.

a été perdue par accident[17], ce qui en reste étant donc sous la forme fragmentaire d'un tout, perdu ; au moyen d'un travail déductif d'autre part, un grand ensemble de fragments peut être reconstitué grâce à l'œuvre des citateurs antiques. Ainsi le travail consiste en la reconstruction d'une partie perdue.

L'étude des modes de fragmentation d'un texte permet de faire la distinction entre différents types de *reliquiae* (et pour nos livres, qui peuvent être analysés sous l'angle de différentes fragmentations, de retracer comme une « histoire du texte ») : les fragments résultant d'accidents physiques (c'est la première étape de fragmentation du texte diodoréen, celle de la perte), dont se distinguent ceux qui sont issus d'un choix délibéré, par sélection et extraction d'un contexte, qui donnent naissance à une anthologie (c'est le fragment analysé du point de vue des compilateurs par exemple, qui utilisèrent certains chapitres de la *Bibliothèque Historique* pour former des *excerpta*). S'en distingue également une dernière catégorie, celle du fragment par citation, qui est loin d'être elle-même homogène, selon le degré de justesse de la citation : à une extrémité, les fragments cités comme *lemmata* pour un commentaire ; à l'autre, les vagues évocations faites par des auteurs ne prêtant pas d'intérêt à la précision et pratiquant l'*arte allusiva*, comme c'est le cas de Jean Tzetzès[18], citant Diodore de mémoire et de façon semble-t-il assez lointaine. À l'intérieur de cette dernière catégorie, l'éditeur

17. De la même manière que la très grande majorité des œuvres de l'Antiquité : de l'œuvre des historiens grecs, on a conservé sans doute le quarantième de ce qui fut écrit, cf. H. Strasburger, « Umblick im Trümmerfeld der griechischen Geschichtsschreibung », *Historiographia Antiqua. Comment. Lovanienses in honorem W. Peremans*, Louvain, 1977, repris dans H. Strasburger, *Studien zur alten Geschichte* (éd. par W. Schmitthenner et R. Zoepffel), III, Hildesheim-New York, 1990, p. 169-218. Son estimation sur l'étendue des pertes (les 39/40e) se fonde sur les titres d'ouvrages perdus et sur le nombre de leurs livres.

18. Cf. *infra*, p. LXI-LXII.

doit donc interroger le statut de fragment de tous les extraits de Diodore cités par la tradition indirecte, et parfois remettre en cause ce qui avait été posé antérieurement par la tradition. Le texte nous est en effet transmis par le filtre de seconds témoins, dont la fiabilité est à peser, et que G. Schepens[19] a analysés comme des *cover-texts*, qui « couvrent » l'original en ce triple sens qu'ils le préservent (d'une perte totale), le masquent (sous une nouvelle forme), et l'incluent (dans un nouveau contexte) : à titre d'exemple, Eusèbe de Césarée préserve certains passages, mais en masque les données purement historiques pour les inclure dans un contexte de lutte contre le paganisme[20]. Ceux-ci ont finalement plusieurs auteurs, et ont été adressés tour à tour à des publics différents.

Cette reconstitution de fragments est, en ce sens, une pratique moderne, – non que les Anciens aient ignoré cette quête de textes perdus, mais ils la faisaient selon d'autres critères ; le chercheur moderne tâche d'abord de rassembler le matériel de manière exhaustive, le présente ensuite en prêtant une attention particulière aux auteurs individuels de la tradition indirecte, et reconstruit enfin, autant que possible, les fragments des textes perdus[21].

19. G. Schepens, « Jacoby's *FGrHist* : Problems, Methods, Prospects », in Most, p. 144-172, ici p. 166-167 : « they, first of all, *preserve* (=protect from being lost) texts drawn from works that are no longer extant ; very often, too, they more or less *conceal* the precursor text (form characteristics such as the original wording and style of the precursor text are no longer discernible ; often also fragments seem to "hide" in the cover-text, so that one can only guess where a paraphrases begins or where a quotation ends) ; and, last but not least, the cover-texts *encloses* the precursor text : it is inserted or enveloped in a new con-text, which may impose interpretations that differ considerably from the original writer's understanding of his text ».

20. Dans la *P.E.*; sur Eusèbe de Césarée et son rôle dans la transmission des fragments, cf. *infra*, p. LI-LVI.

21. Cette triple entreprise est celle qui est décrite par G.W. Most, « À la recherche du texte perdu : On Collecting Philosophical Fragments », in W. Burkert, L. Gemelli Marciano, E. Matelli et L. Orelli (éd.), *Fragmentsammlungen philosophischer Texte der Antike. Le rac-*

C'est également ainsi qu'il convient d'examiner les livres VI-X, dans l'intention de les interroger de manière plus systématique et d'en fournir si possible un texte plus fiable que les éditions précédentes, au plus près de ce que pouvait représenter le texte complet, désormais perdu, de la *Bibliothèque Historique*.

C. Les éditions[22]

a) du XVIe s. au XVIIe s.

Les deux premières éditions ont une connaissance tout à fait précaire des parties fragmentaires des livres VI-X de la *Bibliothèque Historique* : à ce point de la recherche philologique sur le texte diodoréen tel qu'il se trouvait alors, on ignore encore tout de la source essentielle de sa tradition indirecte, les *Excerpta* que Constantin VII fit rédiger au Xe siècle et qui fournissent nombre d'extraits d'historiens grecs[23]. Ne sont citées ici que les éditions où figurent, dans quelque mesure que ce soit, des fragments de la seconde pentade, et qui sont donc impliquées de manière plus ou moins directe dans la connaissance des livres VI-X.

colte dei frammenti di filosofi antichi. Atti del seminario internazionale Ascona, Centro Stefano Fanscini 22-27 settembre 1996 (Aporemata 3), Göttingen, 1998, p. 1-15. Il s'attache à souligner ce qui, dans l'entreprise de collecte des fragments, distingue la pratique moderne des pratiques antiques.

22. Toutes les éditions anciennes présentées ont fait l'objet d'un examen direct – essentiellement grâce au fonds important de la Bibliothèque Marcienne de Venise. La description exhaustive et détaillée de chaque volume est donnée par Bertrac, p. CLII-CLXIII : on se limite ici à souligner ce qui peut être d'intérêt pour l'édition des livres VI-X de la *Bibliothèque*.

23. Il s'agit de la première branche de la tradition indirecte exposée plus bas, p. XXV-XLVII. À l'époque où Henri Estienne publie l'édition *princeps* de l'ensemble des livres complets de la *Bibliothèque* (1559), aucune des éditions des quatre ὑποθέσεις conservées des *Excerpta Constantiniens* n'est encore parue : il faut attendre quelques décennies (1582) pour que Fulvio Orsini publie le *De Legationibus*, qui ne fournit d'ailleurs que deux fragments des livres VI-X, puis 1634 pour que paraisse l'édition du *De Virtutibus et Vitiis* par Henri de Valois.

1. Henri Estienne, Genève, 1559 : il s'agit de l'*editio princeps* de l'ensemble de la *Bibliothèque Historique* – des livres I-XL tels qu'on les connaît alors, car la première édition partielle du texte est en réalité celle de Vincent Opsopoeus[24] (1539), qui contenait les livres XVI-XX. Cet in-folio présente en introduction un traité *De Diodoro et eius scriptis*, et en fin de volume des *Annotationes*, proposant diverses corrections qui n'ont pas été introduites dans le texte. Outre la première pentade et la deuxième décade – dont l'édition ne fournit que le texte grec, avec quelques variantes insérées en marge, introduites par la mention γράφεται –, on y trouve à l'extrême fin du volume quelques ἐκλογαί : la dernière d'entre elles est précisément le Fr. VI, 1 de la présente édition (selon une délimitation à peu de choses près identique), extrait d'Eusèbe de Césarée. Il s'agit du seul fragment alors édité des livres VI-X. On observe déjà une tentative de distinguer par la taille des caractères l'édition de la citation de Diodore des passages de transition qui reviennent à Eusèbe (édités en petits caractères).

2. Laurent Rhodoman, Hanau, 1604 : l'édition de Rhodoman se limite à reproduire le texte grec d'Henri Estienne (**1**), mais l'accompagne d'une traduction latine (également publiée à part, en 1611). Texte et traduction sont ici édités sur deux colonnes. Le corpus de la tradition indirecte, en revanche, se trouve sensiblement accru pour l'ensemble de la *Bibliothèque*. Toutefois, pour les livres VI-X, outre l'extrait d'Eusèbe de Césarée (= Fr. VI, 1) déjà publié par Estienne et reproduit par Rhodoman, celui-ci n'inclut que deux nouveaux fragments (= Fr. VII, 5 et 7), attribués à *Georgius Monachus qui Chronicam historiam graece conscripsit* (Georges le Syncelle). En éditant ces extraits en fin de volume, à la suite du livre V, l'éditeur tente déjà

24. Bâle, 1539. Le nom véritable d'Opsopeus est Vinzenz Heldecker, un Bavarois dont on ignore la date de naissance, mais qui mourut précisément en 1539.

de respecter l'ordre originel des livres de la *Bibliothèque*. La section *De Legationibus* de l'encyclopédie constantinienne, publiée en 1582 par Fulvio Orsini[25], n'y figure pas. À la fin du premier et du second volume se trouvent des annotations (celles d'Henri Estienne puis celles de Rhodoman), des listes de conjectures, des index ainsi que des tableaux chronologiques.

b) Le XVIII[e] s.

Le travail de Pierre Wesseling marque un tournant majeur dans la connaissance de la tradition indirecte de Diodore : il intègre aux trois fragments déjà connus (a) les nombreux extraits de deux sections différentes des *Excerpta Constantinia* alors éditées[26]. L'apport que constitue l'encyclopédie constantinienne pour l'édition des parties fragmentaires de la *Bibliothèque* marque un progrès significatif : on peut alors parler des premières éditions scientifiques des fragments de Diodore.

3. Pierre Wesseling, Amsterdam, 1746 : cette édition, parue en deux tomes in-folio, contient le texte grec et la traduction latine de Rhodoman présentés sur deux colonnes, ainsi qu'une longue préface, un apparat critique et de nombreuses notes. Elle augmente considérablement le corpus en ajoutant le texte du *De Legationibus* (d'où ne proviennent que deux fragments de la présente édition), et celui du *De Virtutibus et Vitiis* (dont sont extraits de nombreux fragments des livres VIII-X). À la suite du texte des *Excerpta* s'ajoute l'édition de nombreux fragments isolés, sous le titre *Diodori Fragmenta* : s'y trouve publiée une grande partie de la seconde branche de la tradition indirete[27], mais l'attribution aux différents livres de Diodore est souvent erronée, Wesseling ayant assigné en bloc au livre VII certains extraits des livres VIII-X. Ce corpus fragmen-

25. Cf. *infra*, p. XXXVIII.

26. Cf. n. 23. Voir en outre la section consacrée aux éditions et aux manuscrits des *Excerpta* de Constantin, p. XXXVI-XLVII.

27. Décrite *infra*, p. XLVII-LXIV.

taire très important, relégué à la fin du second volume, utilise certes tous les *Excerpta* alors connus, mais il ne tente pas de classer les fragments en suivant l'ordre des livres.

4. Pierre Wesseling, Strasbourg, 1793-1807 : l'édition publiée sous les auspices de la Société bipontine fournit une nouvelle présentation de l'édition précédente, d'un format plus maniable. Le texte est à peu de choses près identique (cf. 3) : disposé sur trois niveaux (texte grec, apparat critique, traduction latine), il ne présente que d'infimes retouches, principalement d'ordre typographique. Cette édition ne marque pas tant, par rapport à la précédente, un progrès dans la connaissance de la tradition indirecte du texte que dans sa présentation : au volume 4, les fragments tirés des différents *Excerpta* sont classés selon l'ordre chronologique, insérés dans les autres fragments de la tradition indirecte. C'est la première tentative d'interclassement des fragments[28] : c'est en ce sens que sa consultation est plus aisée pour le lecteur, car elle tâche de restaurer la continuité du texte de la *Bibliothèque*.

5. Ludwig Wachler, Lemgo, 1795-1799 : à la même époque que l'édition précédente paraissent deux volumes d'une édition de Diodore qui restera inachevée. Outre les livres IV, V et XI, elle contient au volume 2 les fragments des livres VI-X qui suivent le classement de la traduction allemande de F.A. Stroth, parue à Francfort-sur-le-Main de 1782 à 1787. Elle ne présente que le texte grec, sans apparat, ni notes, ni traduction et ne possède pas de valeur scientifique particulière pour l'éditeur moderne.

c) du XIXe au XXe s.

Ce sont les recherches du philologue Ludwig Dindorf qui marquent, pour le XIXe siècle, le terme du travail philologique sur le texte de la *Bibliothèque*, en particulier

28. Les *Excerpta* se trouvent ainsi mêlés aux *Diodori Fragmenta* (cf. 3).

celui des fragments, dans quatre éditions différentes, qui s'échelonnent tout au long du siècle.

6. Ludwig Dindorf, Leipzig, 1826 : publiée chez Weidmann en quatre volumes in-12, cette première édition Dindorf (Dindorf¹) dépend presque entièrement de Wesseling. Le dernier volume contient les *Excerpta De Legationibus* et *De Virtutibus et Vitiis* ainsi que les *Diodori Fragmenta*, sans apparat ni traduction : tous figuraient déjà dans l'édition précédente (5). En publiant séparément les différents recueils d'*Excerpta* et les fragments, elle constitue en quelque sorte un retour en arrière par rapport aux éditions précédentes. Un premier apport de Dindorf, cependant, tient dans l'adjonction en fin de volume de ses *Annotationes* critiques. L'apparat de la présente édition (suivant sur ce point les éditions postérieures à Dindorf¹) accepte, à une exception près, les très rares interventions remontant à Dindorf¹ : ce sont toutes des corrections le plus souvent grammaticales ou orthographiques. Ces leçons se trouvent donc rassemblées dans la partie gauche de l'apparat critique[29].

7. Ludwig Dindorf, Leipzig, 1828-1831 : cette seconde édition (Dindorf²), publiée chez Hartmann en cinq volumes in-8°, est « une véritable somme des connaissances de son temps », pour citer P. Bertrac[30]. Outre les livres complets, elle contient – pour ce qui concerne l'édition des livres VI-X – les sections de l'encyclopédie constantinienne *De Virtutibus et Vitiis*, *De Legationibus*, auxquelles s'ajoute le *De Sententiis*, qui venait d'être publié par Angelo Mai (1827[31]), ainsi que soixante-huit fragments. Ce corpus de la tradition indirecte n'est toujours pas classé : les différentes sections sont éditées comme des chapitres indépendants, ne respectant pas l'ordre interne de la *Bibliothèque*. Cependant, outre les

29. Voir les principes de l'édition, *infra*, p. LXV-LXXVII.
30. Bertrac, p. CLVIII.
31. Cf. *infra*, p. XLV-XLVII.

préfaces du Pogge, d'Opsopoeus, d'Estienne, d'Orsini, de Rhodoman, de Hoeschel, de Valois, et de Wesseling, publiées en introduction, Dindorf ajoute un apparat critique très complet, regroupant tout ce qui pouvait être connu à cette date. L'intérêt majeur de cette édition tient en ceci : elle contient nombre de conjectures (en particulier sur le *De Sententiis*) qui ne sont pas encore acceptées dans le texte[32], mais seront intégrées au texte de l'édition suivante (cf. 9 – ces leçons sont alors indiquées Dindorf$^{2-3}$). Autre innovation : l'insertion dans la section *Diodori Fragmenta* de « fragments de renvoi[33] » (alors numérotés comme des fragments à part entière, sans différenciation de statut), références intertextuelles faites au cours des autres livres de la *Bibliothèque* au texte des livres VI-X.

8. Karl Tauchnitz, Leipzig, 1829 : cette *editio stereotypa*, en six volumes in-16, ne constitue qu'une réimpression (partielle, car sans apparat ni traduction) du texte de l'édition Bipontine (4).

9. Ludwig Dindorf – Karl Müller, Paris, 1842-1844 : Bertrac[34] souligne la difficulté de distinguer, dans cette édition Didot, ce qui revient à Dindorf de l'apport personnel de Müller. Cette troisième édition Dindorf (Dindorf^{3}) présente sur deux colonnes le texte grec accompagné d'une traduction latine, sans apparat critique, le volume 1 fournissant à part les variantes du manuscrit P, seul témoin des *Excerpta de Virtutibus et Vitiis*[35]. Elle marque quelques progrès sur le plan textuel, non seulement parce qu'elle fournit certaines conjectures importantes, mais surtout parce qu'elle intègre cette fois dans le texte nombre de leçons déjà proposées dans l'apparat de l'édition précédente (7), signalées dans notre apparat Dindorf$^{2-3}$.

32. Ce sont des « propositions » : cf. Irigoin, *Règles et recommandations*, p. 45.

33. Cf. *infra*, p. LXXVI.

34. P. CLIX.

35. Cf. *infra*, p. XL-XLIV.

Cependant, le progrès le plus important, du point de vue de la présentation du texte, tient dans l'interclassement des fragments : ils sont finalement rangés livre par livre, respectant ainsi l'ordre primitif du récit. Les « fragments de renvoi » y sont publiés, comme pour l'édition précédente, sur le même plan que les fragments *pleno iure*. La publication en 1848 par Müller des *Excerpta de Insidiis*[36], dernière section parvenue des *Excerpta Constantiniana* contenant des extraits diodoréens, au sein du tome II des *Fragmenta Historicorum Graecorum*, peut être considérée comme un appendice de Dindorf[3].

10. Immanuel Bekker, Leipzig, 1853-1854 : après une courte préface donnant une liste de conjectures fournies par les philologues antérieurs, cette édition Teubner fournit le texte grec sans apparat critique. Les *Excerpta* y sont classés dans l'ordre chronologique (au volume 4), à l'exception du *De Insidiis*, publié en appendice. Les quelques notes critiques introduites au début de chaque volume ne concernent pas les fragments des livres VI-X. L'apport personnel de Bekker à l'édition de ces livres est d'ailleurs assez faible : il est peu intervenu sur le texte.

11. Ludwig Dindorf, Leipzig, 1866-1868 : l'édition Teubner Dindorf[4], parue en cinq volumes, présente elle aussi le texte grec seul, mais les quatre sections des *Excerpta* ont été pour la première fois interclassées, les fragments suivant dès lors l'ordre des livres. C'est l'apport essentiel de cette édition : ce classement sera suivi à peu de choses près par tous les éditeurs postérieurs. Dindorf corrige dans le texte de Diodore les dernières incohérences grammaticales par rapport aux éditions précédentes ; l'absence d'apparat critique rend toutefois pour le lecteur la consultation de cette édition incommode, le privant d'une connaissance exacte de la tradi-

36. K. Feder les avait publiés à Darmstadt la même année (1848), indépendamment de Müller, cf. *infra*, p. XLV.

tion manuscrite et des interventions des éditeurs précédents sur le texte. On signalera en outre que le tome I est introduit par une longue dissertation sur la langue de l'historien, que Vogel (**12**) republiera sous le titre *De sermone Diodoreo.*

12. Friedrich Vogel – Kurt Theodor Fischer, Leipzig, 1888-1906 : le volume 2 (1890) de cette nouvelle édition teubnérienne, contenant les fragments de la seconde pentade, est l'œuvre de F. Vogel. Elle ne se présente que comme une mise à jour de l'édition précédente (**11**) : Vogel[37] n'a examiné aucun manuscrit et reste tributaire des collations des éditeurs antérieurs ; elle comporte cependant, outre le texte grec, un apparat critique, qui reste toutefois limité à l'essentiel[38], et comporte quelques erreurs, notamment dans l'attribution des conjectures aux différents philologues qui ont travaillé sur le texte diodoréen[39]. Les « fragments de renvoi » sont finalement relégués au statut qu'ils méritent : ils sont insérés dans le texte, mais entre crochets et sans numérotation – comme dans la présente édition –, se distinguant dès lors aisément des fragments *pleno iure.* C'est jusqu'à nos jours l'édition qui fait référence pour les livres VI-X, et c'est par rapport à celle-ci qu'a été établie la table de concordance qui

37. Qui confesse d'ailleurs avec humour avoir suivi aveuglément les préceptes de Dindorf, vol. III, p. XV : *Dindorfium ut iniquae mentis asellus sequebar.*

38. On a cependant pu trouver, éparses dans son apparat, quelques informations d'importance : cf. la mention *ex nihilo* du *codex Patmiacus 6*, au Fr. X, 4 de son édition (= Fr. X, 6), qui a permis de déterminer l'existence d'un nouveau fragment (Fr. X, 6bis), extrait du florilège du Pseudo-Maxime.

39. Ces erreurs ont été corrigées autant que possible dans la présente édition. Après consultation systématique de toutes les éditions et travaux critiques antérieurs, l'attribution de deux conjectures (attribuées par Vogel à Dindorf) est néanmoins restée problématique : à défaut de pouvoir en déterminer le véritable auteur, on les a distinguées dans l'apparat critique en spécifiant *Dindorf teste Vogel.*

figure plus bas : pour la seconde pentade, elle peut être considérée comme la dernière édition scientifique[40].

13. Charles Henry Oldfather *et alii*, Londres–Cambridge (Massachusetts), 1933-1967 : cette édition de la collection Loeb Classical Library, en douze volumes in-16, n'a pas de prétention érudite. Oldfather en est l'éditeur pour la seconde pentade (en 1939, pour le volume 3 contenant les livres VI-VIII, et 1946, pour le volume 4 présentant les livres IX-X) : il y reprend le texte de l'édition précédente (**12**), en l'accompagnant d'une traduction anglaise ainsi que d'un très mince apparat, présentant essentiellement les quelques nouvelles conjectures apportées au texte. Cette édition est commode, mais peut donc être améliorée par un retour aux sources. Seuls les deux derniers volumes de l'édition Loeb (livres XXI-XL), fournis par F.R. Walton[41], constitueront un progrès sur le plan de l'établissement du texte.

D. Principales traductions en langues modernes

Les premières éditions scientifiques des livres fragmentaires ayant vu le jour relativement tard (à la suite de la découverte des *Excerpta Constantiniana*), les premières traductions des livres VI-X remontent au début du XIXe siècle. On ne signalera ici que les principales publi-

40. Ce qui n'est plus le cas pour les livres XXI-XL, où le texte présenté par Walton (qui est l'éditeur des deux derniers volumes de l'édition Loeb, **13**) se trouve sensiblement amélioré par rapport à l'édition Vogel, notamment grâce au recours aux éditions récentes des *Excerpta Constantiniana* (sur ces apports, cf. introduction détaillée de l'édition F.R. Walton, vol. 11, Londres-Cambridge, 1957, p. VII-XXIII), dont Vogel ne pouvait disposer. Ainsi, c'est à juste titre le texte fourni par F.R. Walton que P. Goukowsky prend comme édition de référence dans son édition des livres XXI-XXVI et par rapport auquel il établit sa table de concordance.

41. Cf. note précédente, et bien que l'apparat critique reste toujours succinct, comme le veulent d'ailleurs les critères de l'édition en question.

cations de traductions seules, celles qui sont accompagnées du texte grec ayant déjà été mentionnées au paragraphe précédent.

Au XIX[e] s., A.F. Miot de Mélito publie à Paris (1834-1838) la traduction française de la *Bibliothèque* en sept volumes in-8°. La seconde pentade, d'ailleurs accessible en ligne, se trouve dans le tome 3. Elle est suivie vingt ans après par la traduction de F. Hoefer (Paris, 1846 ; 2[ème] édition 1865), en quatre volumes in-12, également accessible en ligne : c'est au tome 4 que se trouvent les livres VI-X. Il s'agit de la dernière traduction en langue française disponible pour ces livres : elle est souvent utilisée et citée dans les études philologiques ou historiques portant sur ces derniers, pour qui elle faisait donc référence. Ces deux ouvrages ont été consultés et les points de traduction souvent débattus en note, pour les passages d'interprétation délicate.

Près d'un siècle et demi plus tard voit le jour une traduction italienne, chez Rusconi (Milan) : les livres VI-VIII sont publiés par G. Cordiano et M. Zorat (volume 1, 1998) ; les livres IX-X, eux, sont traduits par C. Miccichè (volume 2, 1992), dont la traduction est parfois débattue en note. Puis, la traduction allemande (Stuttgart, 1993), moins facilement accessible, a été traduite par O. Veh (pour les livres IV-X), et introduite et suivie de notes de commentaire par Th. Nothers : elle nous a paru très précise et tout à fait fidèle au texte. Enfin, la traduction annotée fournie récemment par J.J. Torres Esbarranch, à Madrid (*Diodoro de Sicilia. Biblioteca Histórica*, le volume 2 datant de 2004, le volume 4 de 2006), suit le modèle de la traduction italienne.

II. Les branches de la tradition indirecte

La tradition indirecte des livres VI-X se divise en deux groupes distincts : d'un côté, les extraits cités par les *Excerpta* constantiniens, qui constituent un nombre très important de fragments (soit deux cents fragments

– incluant les doublets –, environ 86% de la tradition indirecte de la seconde pentade), et de l'autre, les témoignages d'écrivains ou scholiastes (nous fournissant tout le reste des fragments, en nombre bien moindre) qui, pour différentes raisons, citèrent Diodore de Sicile dans leurs œuvres.

A. Les Extraits Constantiniens

1. Projet et réalisation des Extraits

À Byzance, c'est l'empereur qui décide de faire recopier les textes antiques, où se trouve transmis le savoir sur lequel se fonde la vie civile : cette entreprise impériale participe ainsi de la « Renaissance » qui, depuis le début de l'âge macédonien, contribue au sauvetage de l'hellénisme[42]. C'est grâce aux excerpteurs, en l'occurrence à l'entreprise de Constantin VII Porphyrogénète (905-959 après J.-C.), suivant et accélérant un mouvement « d'encyclopédisme[43] » déclenché avant lui, que nombre de fragments,

42. Sur la première Renaissance, et le rôle que joua Byzance dans la survie de la culture grecque, dont l'entreprise de Constantin VII offre un témoignage, cf. Cavallo, et d'autre part A. Pontani, « La filologia », qui analyse dans le détail les différents éléments (les écoles, les bibliothèques, les érudits) ayant contribué à la sauvegarde de l'hellénisme. Au sein d'une étude historique, culturelle et idéologique, A. Kaldellis, *Hellenism in Byzantium. The transformations of Greek Identity and the Reception of the Classical Tradition*, Cambridge, 2007, étudie le triple patrimoine dont Byzance est l'héritière – l'hellénisme, la *Romaiosynè* et le christianisme.

43. Le mot est consacré à ce mouvement, comme en témoigne Lemerle, p. 267-299 : « Le Xe siècle, dans le domaine de la connaissance et de la culture, peut être caractérisé à Byzance par la notion d'encyclopédisme, bien que le mot n'existe pas encore, et que son contenu byzantin ne se laisse exactement ramener à aucun autre ». Consulter également une première esquisse du même auteur : « L'encyclopédisme à Byzance à l'apogée de l'Empire et particulièrement sous Constantin VII Porphyrogénète », *Cahiers d'Histoire mondiale* 9 (3), 1966, p. 596-616. Pour une comparaison avec l'encyclopédisme arabe, cf. Ch. Pellat, « Les encyclopédies dans le monde arabe », *ibid.*, p. 631-658. — Sur le contexte politique, culturel et idéologique dans lequel l'encyclopédie fut rédigée, on renverra à A. Dain, « La transmission des textes littéraires

d'inégale longueur, furent conservés. Au X[e] siècle, l'idée n'est pas nouvelle de transmettre aux hommes les témoignages de penseurs passés au moyen d'extraits, organisés de manière méthodique, pour les besoins des contemporains et ceux de la postérité. La nouveauté consiste dans l'idée d'analyser les extraits au sein de collections, de gigantesques manuels, dont les chapitres seraient organisés par thèmes. C'est dans ce dessein que Constantin VII fit rédiger ce recueil d'*excerpta* : dans un premier temps, il fit réunir au palais de Constantinople, doté à son époque d'une bibliothèque que l'empereur a fait installer dans le *mésopaton* du Camilas, des ouvrages venus de « l'ensemble du monde habité », selon la préface, qui annonce à la fois le projet et la méthode employée[44]. Les parties des collections

classiques de Photius à Constantin Porphyrogénète », *Dumbarton Oaks Papers* 8, 1954, p. 33-47 ; R.J.H. Jenkins, « The Hellenistic Origins of Byzantine Literature », *Dumbarton Oaks Papers* 17, 1963, p. 39-52 ; Lemerle, p. 267-280 ; A. Markopoulos (éd.), *Κωνσταντίνος Ζ' ὁ Πορφυρογέννετος καὶ ἡ ἐποχή του / Constantine VII Porphyrogenitus and his age. Second international Byzantine Conference (Delphi, 22-26 July 1987)*, Athènes, 1989 ; R.M. Piccione, « Scegliere, raccogliere, ordinare. Letteratura di raccolta e trasmissione del sapere », *Humanitas* 58 (1), 2003, p. 44-63, en particulier p. 54-55. — Pour une biographie précise de Constantin et son règne, cf. Moravcsik, p. 356-360 (qui fournit un gigantesque recensement de toutes les sources byzantines du V[e] au XV[e] siècles qui aient pu aborder ou traiter d'une façon ou d'une autre, dans leurs œuvres, l'histoire du peuple turc : son catalogue, exhaustif, et suivi pour chaque source d'une bibliographie systématique, est également très précieux pour l'éditeur des fragments d'auteurs grecs, car ce sont ces mêmes sources qui, bien souvent, ont transmis les textes de l'Antiquité gréco-latine). C'est précisément à la mémoire de Gyula Moravcsik qu'a été organisé récemment à Budapest (12-14 novembre 2009) un colloque intitulé *Centre and Periphery in the Age of Constantine VII Porphyrogennetos*, traitant de nombreux aspects du contexte historique lié à Constantin et donc, à la rédaction des *Excerpta* : dans la section historiographique du colloque (dont les actes ne sont pas encore parus), la communication d'A. Németh a démontré les liens existant entre les *Excerpta* de Constantin et les traités attribués à l'empereur (« A database for reconceiving imperial ideology ? Constantine VII Porphyrogennetos and his excerpts »).

44. Cette préface anonyme, attribuée à Constantin VII, est étudiée

qui sont conservées permettent d'affirmer qu'au moins vingt-six historiens, tous de langue grecque, furent dépouillés, ce qui représenterait effectivement, à suivre B. Flusin, l'essentiel de ce que les excerpteurs avaient en main, du moins pour les auteurs profanes[45]. Il est beaucoup plus difficile en revanche d'estimer le nombre de manuscrits qui furent réunis, car un même auteur pouvait être présent en plus d'un exemplaire. Constantin et ses aides procédèrent dans un second temps à un choix, ἐκλογή, puis à une répartition des extraits, entre les cinquante-trois sections thématiques, ὑποθέσεις, par appropriation à un thème donné (l'οἰκείωσις). Ils procédèrent ensuite à certaines retouches : ils insérèrent par exemple en début d'extraits quelques mots utiles à l'intelligence de ce qu'ils faisaient reproduire[46]. Le travail des copistes qui élaborèrent les premiers exemplaires reste difficile à imaginer : rien ne nous

en détail par B. Flusin, « Logique d'une anti-histoire », p. 538-539, ainsi que la reconstitution des différentes étapes du travail des excerpteurs ; sur la préface, cf. également Caire, « La mémoire des guerres » (p. 97). Voici un extrait de la traduction qu'en donne Lemerle (p. 282) : « L'immensité de ces écrits, il convenait de la diviser et de la fractionner, pour mettre à la disposition de tous ce qu'elle contient d'utile : en pratiquant un choix, on excitera une attention plus soutenue chez les nourrissons des lettres [...]. En outre on répartira (ces écrits) en divers thèmes, au nombre de cinquante-trois, enfermant toutes les grandes leçons de l'histoire. Rien n'échappera à ce dénombrement des thèmes ; l'enchaînement du discours n'omettra rien du fait de cette division des notions [...] ». — Sur le patrimoine historiographique utilisé par les historiens byzantins, qui professent dans leurs préfaces le culte de l'ἀλήθεια, cf. Maltese, p. 355-371. Pour l'étude des préfaces byzantines, cf. également H. Lieberich, *Studien zu den Proömien in der griechischen und byzantinischen Geschichtsschreibung. II. Die byzantinischen Geschichtsschreiber und Chronisten*, Munich, 1900, et R. Maisano, « Il problema della forma letteraria nei proemi storiografici bizantini », *Byzantinische Zeitschrift* 78, 1985, p. 327-344.

45. Flusin, « Logique d'une anti-histoire », p. 540.

46. On analysera plus en détail les différentes retouches rédactionnelles en abordant la question de la fiabilité des fragments constantiniens et de leur degré de littéralité par rapport au texte excerpté, cf. *infra*, p. XXXI-XXXVI.

a été transmis au sujet des manuscrits qu'ils utilisaient ni sur la manière dont ils avaient été préparés pour cette copie.

Les extraits choisis ne rassemblent pas l'ordinaire de l'histoire, mais en retiennent au contraire l'extraordinaire, le remarquable, l'exemplaire : Constantin VII et ses aides n'ont pas prétendu faire œuvre d'historien, et toute donnée historique n'a pas pour eux un égal intérêt. Sa sélection se fait suivant l'idée que la leçon du passé doit profiter aux hommes, et que, puisque l'ignorance livre au mal, l'enseignement de ce qui s'est produit, les exemples du passé doivent être mis à la portée des hommes pour les mener au bien. Cette conception de l'histoire ressort de la préface[47] : les *Excerpta* sont donc investis de cette fonction, et obéissent à la logique d'une « encyclopédie morale[48] ».

2. Composition du recueil

Du recueil[49] initial ne subsistent que quatre titres, dans un état plus ou moins mutilé, qui concernent tous, dans une plus ou moins grande mesure, l'édition des fragments

47. Deux canaux nous ont transmis la préface des *Excerpta* : elle est en tête des *Excerpta de Legationibus Romanorum ad gentes* et des *Excerpta de Virtutibus et Vitiis*. Henri de Valois dans son édition utilisa le texte qu'en fournissent les *Excerpta de Legationibus*, car dans le *Turonensis* C 980, contenant les *Excerpta de Virtutibus*, la préface était en partie effacée. Depuis lors, le folio du *Turonensis* où elle se trouvait a disparu.

48. C'est le mot employé par Lemerle, p. 287-288. Au terme d'encyclopédie, B. Flusin (« Logique d'une anti-histoire », p. 556) préfère à juste titre celui de *syllogè* (collection), suivant ainsi P. Odorico, « La cultura della ΣΥΛΛΟΓΗ. 1) Il cosidetto Enciclopedismo Bizantino. 2) Tavole del Sapere di Giovanni Damasceno », *Byzantinische Zeitschrift* 83, 1990, p. 1-21.

49. On utilisera, pour les sections conservées de cette collection, les éditions suivantes (que l'on citera à présent au moyen des abréviations employées par C. de Boor) : *EL*, *Excerpta de Legationibus*, éd. C. de Boor, Berlin, 1903 (qui comporte les *Excerpta de Legationibus Romanorum ad gentes*, *ELr*, d'une part, et les *Excerpta de Legationibus gentium ad Romanos*, *ELg*, d'autre part) ; *EV*, *Excerpta de Virtutibus et Vitiis*, 1, éd. Th. Büttner-Wobst, Berlin, 1906 ; 2, éd. A. G. Roos, Berlin, 1910 ; *EI*, *Excerpta de Insidiis*, éd. C. de Boor, Berlin, 1905 ; *ES*, *Excerpta de Sententiis*, éd. U.-Ph. Boissevain, Berlin, 1906.

de la seconde pentade : les *Excerpta de Legationibus*, les *Excerpta de Virtutibus et Vitiis*, les *Excerpta de Insidiis*, et les *Excerpta de Sententiis*. À l'origine cependant, cinquante-trois sections[50] thématiques, ὑποθέσεις, composaient la collection ; à la tête de chacune d'entre elles se trouvait reproduit le *prooimion*[51] du recueil.

Et, propre à chaque section, se trouvait insérée une préface qui annonçait la liste des auteurs dont celle-ci tirerait ses extraits, à chaque auteur étant attribués un numéro d'ordre[52] et la mention de l'œuvre dépouillée. Les *Excerpta de Virtutibus*[53] sont contenus dans le *Turonensis* : mutilé, il a perdu aujourd'hui sa table des matières, mais elle y figurait encore à l'époque de H. de Valois, dont l'édition Büttner-Wobst[54] reprend le découpage. Dans les *EV*[55], Diodore se situe donc au cinquième rang des auteurs cités, dont l'ordre semble comporter une logique « strictement systématique »[56], commentée de manière détaillée dans l'édition Büttner-Wobst[57] : Diodore fait partie de la première catégorie

50. La liste des vingt-six sections dont les titres sont connus est donnée par B. Flusin, « Logique d'une anti-histoire », p. 554-555.

51. Lemerle en donne la traduction française, p. 281-282.

52. On reprendra ici en partie les résultats donnés par l'étude de B. Flusin, « Logique d'une anti-histoire », p. 545-553 sur la logique de l'ordre des auteurs à l'intérieur de chaque section.

53. On étudiera pour elle-même chacune de ces traditions manuscrites un peu plus bas, p. XXXVII-XLVII.

54. Cf. *EV*, p. 1, app. crit. : *Haec praefatio omnibus titulis Constantinianis praefixa in cod. P nunc deest ; Valesius cum in codice P maxima huius proemii parte mita inveniret obscuratam, ut prorsus non posset dispici, ex editione Hoescheliana multa supplevit. Nos ex editione Valesiana et praefationem et versus, qui alibi non exstant, in honorem Constantini VII compositos repetivimus.*

55. On utilisera à présent les abréviations signalées *supra*, n. 49.

56. Démontrée par C. de Boor, « Zu Iohannes Antiochenus », *Hermes* 20, 1885, p. 321-330, ici p. 328 : « Wir beachten, dass die Reihenfolge der Autoren in der erhaltenen Abteilung eine streng systematische ist ».

57. *EV*, t. 1, p. 362-369. Elle est reproduite de manière très utile

d'historiens, les « auteurs commençant avec les origines, païennes ou judéo-chrétiennes »[58], à côté des auteurs traitant de l'histoire grecque, de ceux traitant de l'histoire romaine, et de ceux qui traitèrent de l'histoire byzantine. Les *EI* suivent le même découpage logique : Diodore se trouve de nouveau classé au cinquième rang de la liste. Mais les groupes distingués dans les analyses de ces deux sections sont gravement perturbés dans les deux autres, et l'interprétation de l'ordre attribué aux historiens est embarrassante : dans les *ELr*, Diodore se trouve au neuvième rang, entre Josèphe et Dion Cassius, sans que l'on puisse comprendre pourquoi il n'a pas été recopié plus tôt et intégré dans la première section[59]. Dans les *ELg*, Diodore figure au septième rang, entre Pierre le Patrice et Dion Cassius, dans la section antérieure aux auteurs d'histoire grecque, mais sans que l'on reconnaisse de logique interne à cette section. Le cas des *ES* est le plus délicat, car l'ordre des folios est difficile à reconstituer, et l'ordre des auteurs proposé par Boissevain est très largement une reconstruction de l'éditeur. La composition des *Excerpta* fait donc apparaître une double logique, selon les termes de B. Flusin, celle du travail qui interfère avec celle des exigences intellectuelles des Byzantins, en l'occurence les catégories d'après lesquelles on classait les ouvrages des historiens.

L'ordre relatif des sections ne nous est parvenu qu'à de très rares exceptions : pour les extraits qui nous intéressent, on sait que *Les ambassades des nations*

dans l'article de B. Flusin, « Logique d'une anti-histoire », p. 546-547.

58. Diodore rappelle sans cesse l'ambition « universalisante » de la *Bibliothèque Historique* (I, 1, 3 ; 3, 2) : il a voulu composer une κοινὴ ἱστορία, rapportant l'ensemble des événements historiques, αἱ κοιναὶ πράξεις, depuis les origines de l'humanité jusqu'à son temps. Sur ce point, cf. Notice historiographique, p. LXXIX-CVI.

59. Pour l'étude de ces trois dernières sections, ce sont les conclusions données par B. Flusin, « Logique d'une anti-histoire », p. 548.

auprès des Romains (Περὶ πρέσβεων ἐθνῶν πρὸς Ῥωμαίους), se trouvaient en position 28, et que *Vertus et Vices* (Περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας) figuraient au rang 50, mais les sections sont conservées en trop petit nombre pour que l'on puisse en dégager une logique. À certains égards, il est possible de justifier le titre donné à quelques sections, et de montrer ainsi comment les Byzantins du Xe siècle lisaient les ouvrages historiques : ce découpage reposait sur une division de l'action[60], mais aussi et surtout sur des considérations littéraires, cette table de titres étant la liste des thèmes que devaient envisager les futurs historiens.

3. Fiabilité des *Extraits Constantiniens*

La question de la fiabilité des *Excerpta* se pose au-delà des problèmes matériels liés à la transmission de ces textes, – ni plus ni moins nombreux que dans la tradition de tout texte manuscrit, et propres à chacune : cette question se pose en effet pour juger de la fidélité, de l'exactitude des emprunts à notre source. Dans quelle mesure les *Excerpta* citèrent-ils Diodore de manière littérale au point que l'on puisse considérer que tel extrait fournit réellement un fragment de la *Bibliothèque* ? Pour les fragments des livres VI-X, dont les manuscrits sont perdus et dont le seul témoignage est donné par la tradition indirecte, il est impossible, en l'absence de point de comparaison, de vérifier de manière systématique la manière dont les *Excerpta* utilisèrent Diodore ; seules des considérations de forme, des arguments d'ordre stylistique peuvent venir infirmer ou confirmer une hypothèse. En revanche, les *Extraits* citant des passages de la tradition directe ont une valeur autre : ils permettent de se faire une idée de la manière – sans doute uniforme – dont l'excerpteur utilisait sa source sur l'ensemble de ses citations de la *Biblio-*

60. Krumbacher, p. 65, délimite trois groupes principaux : l'État, l'Église, et la Morale.

thèque : la tradition indirecte a donc pour rôle, dans le cas des livres conservés, de permettre de contrôler le texte fourni par la tradition directe.

La question de la fiabilité et de la littéralité des *excerpta* est posée tout au long des notices introductives et des notes de commentaire : chaque fois qu'il est possible de le présumer, il convient de distinguer ce qui revient à Diodore des interventions de l'excerpteur dans le texte original. Toutefois, il n'est pas inutile de livrer ici en préambule les caractéristiques textuelles qui sous-tendent la méthode constantinienne – elles se retrouvent dans toute l'encyclopédie –, en donnant ainsi une première illustration de l'affirmation de S. Pittia, qui montre l'incomparable valeur des fragments d'historiens extraits de l'anthologie constantinienne : « À leur façon, les extraits connus via les traités constantiniens sont les meilleurs des fragments possibles dans la meilleure des anthologies possibles ![61] ». C'est l'étude des traits principaux de la compilation qui permet en effet de juger du degré de littéralité de l'*excerptum* par rapport au texte de la *Bibliothèque*, et justifie que l'on puisse rechercher dans chacun de ces extraits les *ipsissima verba* de l'auteur exploité.

a) Les caractéristiques de l' ἐκλογή

Les excerpteurs[62] ne réécrivent pas, n'abrègent pas,

61. Pittia, « Pour un nouveau classement », p. 141.

62. B. Flusin (« Logique d'une anti-histoire », p. 543) reprend les conclusions des savants du XIXe ou plus récemment celles d'A. Cameron (*The Greek Anthology from Meleager to Planudes*, Oxford, 1993, p. 293-297), considérant que Constantin pourrait avoir effectué en personne certains *excerpta*. Pour les hypothèses émises sur la répartition du travail entre rédacteurs et copistes : Lemerle considère qu'une ὑπόθεσις entière fut assignée à un même rédacteur, qui dut décider au sein de chaque œuvre des extraits qui pouvaient concerner son thème, et sélectionner les extraits à compiler (« L'encyclopédisme à Byzance à l'apogée de l'empire, et particulièrement sous Constantin VII Porphyrogénète », *Cahiers d'histoire mondiale* 9, 1966, p. 596-616, ici

mais choisissent des extraits dans les œuvres de certains auteurs, à la manière d'un recueil de morceaux choisis : nous sommes face à une anthologie ou, selon le mot d'A. Dain[63], un *digest*. Cette sélection d'extraits, distribués dans les cinquante-trois sections originelles déjà évoquées, est d'ordre thématique, mais tous les extraits sur un thème donné ne sont pas recensés de façon exhaustive : ainsi, comme l'a montré E. Caire au cours d'une analyse détaillée de la mémoire des guerres romaines des IV[e] et III[e] siècles[64], les deux traités se rapportant aux ambassades (*ELr* et *ELg*) ne forment en aucun cas un corpus de tous les récits d'ambassades qui figuraient chez les auteurs retenus. Si le fragment relevant de l'une des thématiques se retrouve cité dans une autre section, il l'est alors selon un découpage différent, selon un procédé de non-répétition : soit les excerpteurs répartissaient un texte en plusieurs fragments dans plusieurs ὑποθέσεις, soit ils recouraient à des textes d'auteurs différents. Ce système, suivant des critères de répartition complexes (qui seront étudiés au cas par cas en note), évitait donc de retenir chez plusieurs auteurs des épisodes qui auraient paru faire double emploi[65]. Cette méthode suppose en tout cas que

p. 608). Cette hypothèse supposerait l'existence de deux rédacteurs travaillant de pair au sein de la même ὑπόθεσις, le premier choisissant les extraits, le second les cousant ensemble et confectionnant l'œuvre dans sa forme définitive. À l'inverse, C.M. Mazzucchi pense qu'à un même rédacteur fut attribuée la lecture d'un unique historien, dont il s'agissait de répartir les passages au sein des différentes sections thématiques (« Alcune vicende della tradizione di Cassio Dione in epoca bizantina », *Aevum* 53, 1979, p. 94-139, ici p. 133).

63. « L'encyclopédie de Constantin Porphyrogénète », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 4, 1953, p. 64-81. Voir aussi Brunt, p. 483 : « a sort of Reader's Historical Digest arranged by topics ».

64. « La mémoire des guerres », p. 97.

65. E. Caire, « La mémoire des guerres », p. 101, qui montre pour un extrait que le fait qu'Appien ait été retenu pour un épisode excluait du même coup Denys pour cette ὑπόθεσις. S. Crouzet (« Sources et reconstructions de l'épisode de Rhégion. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités Romaines*, 20.B et 20.Q », in Pittia, p. 329) rappelle dans son étude que

le responsable des sélections ait laissé au préalable des instructions claires sur l'original, indiquant au copiste les frontières entre les extraits à répartir entre les différents thèmes de l'anthologie[66]. Elle présuppose en outre un principe de complémentarité dans les auteurs choisis : si deux auteurs traitaient originellement d'un même aspect, le découpage opéré par les *Excerpta* permettait d'illustrer différentes facettes du même thème, et d'en faire deux extraits complémentaires[67].

b) Le principe de l'ἀκολουθία τοῦ λόγου (respect de l'enchaînement logique de l'œuvre d'origine)

Au sein de chaque section thématique, les excerpteurs compilaient le texte original en suivant l'ordre interne de la narration, ce qui facilite pour l'éditeur le classement respectif des fragments au sein de chaque livre[68] : ainsi, dans l'œuvre originale, le passage compilé par l'*Excerptum De Sententiis* 3 précédait nécessairement le passage excerpté dans l'*Excerptum De Sententiis* 4 – on le déduit même en l'absence de références exactes, qui font défaut dans la compilation. Ce principe est simple et suivi de manière rigoureuse.

c) Insertions et suppressions

De nombreuses analyses effectuées par comparaison entre les *Excerpta* et les textes de la tradition directe ont montré de manière certaine que les insertions de l'excerp-

« les excerpteurs ont pris un soin extrême à ne pas relever les mêmes anecdotes ».

66. Cf. De Boor, « Zu den Exzerptsammlungen », p. 127, et à sa suite, Pittia, « La fiabilité », p. 115.

67. Caire, « La mémoire des guerres », p. 105.

68. Cf. principes de l'édition, *infra*, p. LXV-LXXVII. Le premier éditeur qui ait procédé de la sorte à l'insertion des fragments extraits des *Excerpta* et des fragments d'auteurs en respectant l'ordre présumé de la *Bibliothèque Historique* (l'ordre de ses livres autant que l'ordre interne à chaque livre) est Pierre Wesseling, dans l'édition qu'il procura de 1793 à 1807 à la Société Bipontine (les livres VI-X sont contenus dans le volume 4), cf. *supra*, p. XVIII.

teur constantinien sont minimes : celui-ci n'intervient que lorsque c'est strictement nécessaire à la compréhension ou à la contextualisation du passage. Plutôt que de retouches, il conviendrait dès lors de parler de « raccords », qui sont d'ailleurs loin d'être systématiques (hormis l'adjonction mécanique du ὅτι initial[69]), les mots de l'historien étant, si possible, compilés tels quels. Ces raccords touchent essentiellement l'*incipit* de l'*excerptum* (parfois son *desinit*)[70], là où se trouvent rassemblées les informations concernant le cadre de l'épisode, ou le personnage traité. Nulle part on ne perçoit que l'excerpteur ait cherché à résumer ou à écrire une *épitomé* des œuvres anciennes. L'étude de S. Pittia[71] portant sur les fragments d'Appien offre certains exemples de raccords effectués en début d'extrait : l'excerpteur intègre quelques mots (voire un seul) pour préciser que l'épisode fait suite à un duel, ou à la prise d'une ville, pour ajouter des noms de peuples, pour situer la guerre ou préciser les personnages en présence (en mentionnant leur nom ou leur fonction). De tels ajouts sont loin d'être systématiques. Ils sont plus rares encore en fin d'*excerptum* : le plus souvent, la fin est tout

69. Ὅτι se trouve inséré en tête de la quasi-intégralité des *excerpta*, à de très rares exceptions près, souvent lorsqu'il s'agit de très brèves sentences : pour le *De Virtutibus et Vitiis* par exemple, le fait ne se remarque qu'à l'*excerptum* 20 – si l'on omet le cas de l'*excerptum* 43, où le copiste a oublié d'effectuer la césure entre deux passages différents en passant à l'*excerptum* suivant. S. Pittia (« La fiabilité », p. 119) souligne à juste titre qu'il ne faut pas forcément supposer de coupures entre deux fragments commençant par ὅτι : le plus souvent, de nombreuses pages ont été omises entre deux extraits, mais il existe aussi quelques passages jointifs. Dans les notices introductives et les notes complémentaires, on a donc souvent raisonné sur « les lacunes de Diodore », émettant certaines hypothèses sur les passages négligés par l'excerpteur.

70. C'est C. De Boor (« Zu den Exzerptsammlungen », p. 123) qui, le premier, a démontré que les écarts avec le texte original portaient seulement sur le début et la fin des extraits, là où la narration devait être quelque peu retouchée pour rester compréhensible.

71. « La fiabilité », p. 116. On trouve d'autres exemples dans B. Flusin, « Les *Excerpta* et la *Chronographie* », p. 1125.

simplement tronquée[72], et il s'agit là de césures volontaires, bien logiques – elles correspondent au moment où débutait un autre épisode ou bien au moment où commençait une digression dans l'œuvre originale. Quant au corps du texte, il respecte fidèlement l'œuvre originale : il ne semble pas s'y trouver d'insertion[73], seulement à de très rares reprises une coupure interne (alors très courte), et uniquement si celle-ci est nécessaire pour le thème traité. Il s'agit dès lors de (très rares) amputations volontaires, et non d'erreurs du copiste : elles permettent d'éviter quelques lignes « hors-sujet » de l'original.

Ces extraits peuvent donc être considérés comme de véritables fragments : la citation est littérale[74], même si le texte originel s'en trouve sûrement allégé. Depuis le XVIIIe siècle, les premiers éditeurs des fragments prirent en considération les citations contenues dans les *Excerpta* : dans un premier temps les *EL* et les *EV*[75], dont on reconnut qu'ils contenaient des fragments diodoréens, puis au XIXe siècle, les deux autres recueils des *Excerpta*[76].

4. Les manuscrits

a. Extraits *De Legationibus* (Περὶ πρέσβεων)

Les *Excerpta De Legationibus* nous ont été transmis par des copies effectuées sur un manuscrit aujourd'hui perdu, probablement copié au Xe siècle dans le même

72. Pittia, « La fiabilité », p. 124, montre de quelle manière abrupte s'achèvent certains fragments d'Appien, cf. *Sam.* 9 (= *EV* 7) : Ὃ καὶ γέγονεν, « c'est ce qui arriva ».

73. Pittia, « La fiabilité », p. 119.

74. On conclut en effet qu'ils ne résument pas les œuvres qu'ils recensent, mais qu'ils en citent des passages *in extenso* : cf. Brunt, qui distingue les *reliquiae* du fragment *stricto sensu* (qu'il associe à la citation littérale), posant ainsi le problème essentiel de la fiabilité du fragment.

75. Ce fut le travail de l'édition de P. Wesseling en 1746, cf. *supra*, p. XVII.

76. Ce fut le travail de Dindorf dans ses quatre éditions, cf. *supra*, p. XVIII-XXII.

ergasterion où furent copiés les manuscrits conservés des *EV* et des *ES*[77]. Ce *codex* comportait deux parties, *De Legationibus Romanorum ad gentes* (*ELr*), et *De Legationibus gentium ad Romanos* (*ELg*) ; seule cette deuxième (*ELg*) concerne les fragments des livres VI-X de la *Bibliothèque* : ceci importe pour l'identification des manuscrits, car il s'agit bien de deux traditions manuscrites distinctes, tantôt combinées, tantôt séparées. On envisagera seule la tradition des *Elg*[78], qui ne nous fournissent que deux fragments, les Fr. VIII, 36 et X, 32, et constituent à cet égard la section des *Excerpta* la moins importante pour notre tradition indirecte. L'original, possédé par Juan Paez de Castro, fut irrémédiablement perdu dans l'incendie de la Bibliothèque de l'Escurial en 1671[79], mais on dispose heureusement d'un certain nombre d'apographes de la fin du XVIe siècle. L'histoire de la tradition des *ELg*[80], qu'il nous a fallu retracer, est éparse et complexe.

77. Cf. *infra*, p. XLV-XLVII.

78. Sur la tradition manuscrite des *Elr*, dont les témoins sont les manuscrits *Brux.* 11301-11316 ; *Mon.* B.267 ; *Pal. gr.* 413 ; *Par. gr.* 2463 ; *Scor.* R III 14 ; *Vat. gr.* 1418, on renverra en particulier à la préface de l'édition de Boor, p. IX-XVII, ainsi qu'à Sotiroudis, p. 185-186.

79. Pour une étude très détaillée de la tradition et des différentes éditions du *De Legationibus*, je renvoie à Mouren. Sur l'original de Juan Paez de Castro, cf. en particulier p. 28-31. Nous disposons encore de la description de ce manuscrit dans les catalogues les plus anciens de la bibliothèque de l'Escurial, cf. G. De Andrés, *Catàlogo de los códices griegos desaparecidos de la real Biblioteca de El Escorial*, Madrid, 1968, n° 77 [= *Scor.* B.I.4].

80. La question de la tradition manuscrite est traitée par De Boor dans la préface de son édition (IX-XVI) ; nous n'en reprendrons que les données concernant les *ELg*. On a renoncé à décrire ici dans le détail chaque manuscrit de la transmission des *EL*, étant donné l'étendue de la bibliographie à ce sujet : Ch. Justice, *Le « Codex Schottanus » des extraits « De Legationibus »* (Anecdota Bruxellensia III), Gand, 1896 ; Th. Büttner-Wobst, « Der Codex Bruxellensis 11317-21. Ein Beitrag zum Corpus excerptorum historicorum des Kostantinos Porphyrogennetos », *Byzantinische Zeitschrift* 10, 1901, p. 66-69 ; A. Dain, « Liste des manuscrits de Thucydide », *REG* 46, 1933, p. 20-28. En revanche, pour chaque manuscrit mentionné, on renverra en note au catalogue de la bibliothèque où l'on en trouve la description.

L'humaniste Fulvio Orsini fut le premier à publier, en 1582, à Anvers, les extraits *De Legationibus*[81] (d'où leur autre appellation, *Excerpta Ursiniana*), qu'il avait tirés d'une copie envoyée par Augustinus, évêque de Tarragone, et qui était l'œuvre du copiste Andréas Darmarios[82]. Darmarios avait utilisé le manuscrit de l'Escurial qui périt dans l'incendie de 1671, dont on sait cependant qu'il figurait dans un catalogue de 1600 sous le titre Περὶ πρέσδεων et la cote 1. θ. 4. Ce manuscrit était probablement la rédaction originale du scriptorium impérial de Byzance, et comprenait certainement les deux volumes, les *ELr* et les *ELg*, cités plus haut. Par suite, tous les manuscrits qui nous sont parvenus du *De Legationibus* dérivent de cet original brûlé. Nous ne considérerons ici que l'histoire des *ELg*, et, le cas échéant, seuls les volumes des *ELg* contenant les extraits diodoréens.

81. *Ex libris Polybii Megalopolitani selecta de Legationibus et alia quae sequenti pagina indicantur nunc primum in lucem edita ex bibliotheca Fulvii Ursini*, Anvers, Ex officina Christophori Plantini, 1582. Sur la figure d'Orsini, cf. Mouren, p. 27-48, avec une longue bibliographie sur ce personnage, éditeur et bibliophile, et en particulier P. de Nolhac, *La bibliothèque de Fulvio Orsini : contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance*, Paris, F. & E. Vieweg, E. Bouillon, 1887 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études 74). Les manuscrits d'Orsini appartenant aujourd'hui au fonds de la bibliothèque Vaticane sont actuellement en cours d'étude et de catalogage par Timothy Janz (Bibliothèque Apostolique du Vatican), *Vaticani gr.* 1288-1421.

82. Pour un aperçu sur les manuscrits qu'il copia, cf. M. Vogel et V. Gardthausen, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance* (Beiheft zum Zentralblatt für Bibliothekswesen 33), Leipzig, 1909; p. 16-17 (avec bibliograhie antérieure) ; Ch. Patrinelis, « Ἕλληνες κωδικογράφοι τῶν χρόνων τῆς ἀναγεννήσεως », *Ἐπετηρὶς τοῦ Μεσαιωνικοῦ Ἀρχείου* 8/9, 1958/1959, p. 75-79 ; O. Kresten (dont les études sur ce scribe de la Renaissance restent d'importance majeure), *Der Schreiber Andreas Darmarios. Eine kodikologisch-paläographische Studie*, Dissertation Vienne, 1967. Pour une présentation détaillée de sa biographie, O. Kresten, « Der Schreiber und Handschriftenhändler Andreas Darmarios. Eine biographische Skizze », *Mariahilfer Gymnasium, Jahresbericht* 1967/8, Vienne, 1968, p. 6-11.

Darmarios en avait fait une première copie en 1574, dont il subsiste justement la partie *ELg*, l'*Ambrosianus* N 135 sup[83] (sigle A), conservé à Milan, qui constitue aujourd'hui notre source primaire, et qui est la seule copie directe de l'original. Une seconde copie fut faite d'après cet *Ambrosianus*[84], mais elle brûla dans l'incendie en même temps que l'original[85]. C'est elle qui fut remise à l'évêque Augustinus ; ce dernier en fit faire une autre copie par Darmarios, qui forme aujourd'hui le *Neapolitanus* III B 15[86] (ne contenant que la partie *ELg*) (sigle N), et l'envoya à Fulvio Orsini qui préparait l'*editio princeps* du traité : le *Neapolitanus* ne représente donc l'archétype qu'au troisième degré. Sur le même niveau on trouve le *Scorialensis* R III 21[87] (sigle E), contenant nos fragments diodoréens des *ELg*.

Une seconde série de manuscrits dérive, par une autre branche, de A : le *Bruxellensis* 11317/21[88] (sigle B), de

83. Les deux fragments diodoréens concernés correspondent aux folios 306^r-306^v-307^r de l'*Ambrosianus* N 135 sup que j'ai consulté directement. Pour la description complète du manuscrit, voir A. Martini, D. Bassi, *Catalogus codicum Graecorum bibliothecae Ambrosianae*, Milan, 1906, I, p. 660-661.

84. Si l'on en croit J.M. Moore, *The Manuscript Tradition of Polybius*, Cambridge, 1965, p. 138, 140, 150-151, 157-159.

85. Elle a figuré dans le catalogue de l'Escurial sous la cote IV H 6, 7, 8 (en trois volumes).

86. Le manuscrit napolitain fait partie des quarante manuscrits grecs d'Orsini qui ne sont pas entrés à la bibliothèque vaticane, parmi lesquels vingt-quatre manuscrits étaient passés aux Farnèse, dont Orsini était le bibliothécaire (voir L. Pernot, « La collection de manuscrits grecs de la maison Farnèse », *MEFRM* 91, 1979, p. 457-506). L'état de conservation du volume est très mauvais : les collations ont été effectuées à partir des microfilms du manuscrit.

87. Ce manuscrit, copié par un élève de Darmarios, est décrit dans P.A. Revilla, *Catalogo de los Codices Griegos de la biblioteca de El Escorial*, Madrid, impr. Hellénica, I, 1936, p. 195-196. Les fragments VIII, 36 et X, 32 de la *Bibliothèque Historique* sont contenus aux folios 322^v-323^r-323^v : j'ai consulté les photographies fournies par la Bibliothèque de l'Escorial.

88. Les deux fragments diodoréens des *ELg* sont contenus aux

la main de Darmarios, est conservé à la Bibliothèque Nationale de Bruxelles ; le *Monacensis gr.* 185[89] (sigle M), également copié par Darmarios, est conservé à la Bayerische Staatsbibliothek ; le *Vaticanus Palatinus gr.* 412[90] (sigle P). La confrontation des variantes (sur un texte plus étendu que celui de nos deux fragments) amène à identifier deux groupes, BMP d'un côté, NE de l'autre. Tous ces manuscrits, à la rédaction desquels Darmarios a pris la plus grande part, dérivent de A. Ils servent à l'établissement du texte dans la mesure où ils corrigent les uns par les autres leurs erreurs et leurs omissions, et permettent de retrouver les leçons originelles.

b. Extraits *De Virtutibus et Vitiis* (Περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας)

Des quatre recueils d'*Excerpta*, le *De Virtutibus et Vitiis* est, après le *De Sententiis*, celui qui contient le plus grand nombre de nos extraits. Il est contenu dans un manuscrit acheté en 1627 dans un couvent de Chypre pour le compte de Nicolas Claude Fabri de Pereisc[91] (1580-

folios 205ʳ-205ᵛ-206ʳ de ce manuscrit grand format, copié par André Darmarios pour André Schott – et pour cela appelé *Schottanus* : j'en ai consulté les microfilms. B est décrit par H. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque Royale de Bruxelles*, [nº 98], Paris, 1885, p. 30-32, et L. Canfora, *Il Fozio ritrovato. Juan de Mariana e André Schott*, Bari, 2001, p. 393, n. 58.

89. Aux folios 346ʳ-346ᵛ, dont j'ai consulté les reproductions microfilmées. On trouvera une description détaillée de ce manuscrit, bien conservé et très voisin du précédent (B), dans le catalogue des manuscrits grecs d'Ignatio Hardt : I. Hardt, *Catalogus codicum manuscriptorum graecorum Bibliothecae Regiae Bavaricae*, II, Munich, 1806, p. 235-243.

90. J'ai consulté ce manuscrit in-8° (folios 46ʳ-47ᵛ), dont les deux premières parties sont de la main de Darmarios, le reste étant dû à ses élèves, à la Bibliothèque Vaticane. La description du manuscrit se trouve dans le catalogue de H. Stevenson, *Codices manuscripti Palatini Graeci Bibliothecae Vaticanae*, Rome, 1885, p. 268.

91. L'émotion suscitée par la découverte fortuite du manuscrit ressort nettement de la correspondance de Nicolas-Claude de Fabri, seigneur de Peiresc : celle-ci fut publiée par Ph. Tamizey de Larroque, *Lettres de Peiresc*, Paris, 1888.

1637), et qui fut conservé à l'abbaye bénédictine de Marmoutiers avant d'être transporté, à la Révolution, à la Bibliothèque municipale de Tours : il s'agit du *Turonensis* C 980[92] (sigle P, de son ancien nom *Peirescianus*), datable du Xe siècle[93], très beau et très grand manuscrit de parchemin mesurant 36,5 × 27,8 centimètres, d'une écriture cursive extrêmement régulière et soignée. Ce n'est pas seulement l'unique manuscrit des *EV*, mais aussi un exemplaire original, qui, du fait de son ancienneté, procure un texte excellent. Cependant, le temps l'a corrompu, il est lacunaire[94], ses cahiers ont été déclassés, puis reclassés à plusieurs reprises. À ce désordre tient la première difficulté : il faut reconstruire le puzzle du texte diodoréen, dont l'ordre ne correspond pas à celui des folios. Ainsi les 17 folios du *Turonensis* contenant nos fragments ont été lus dans l'ordre suivant : 102^{v}-105^{v} puis 208^{r}-212^{v}. La seconde difficulté de lecture tient à la mauvaise qualité de sa transmission : le texte en est parfois illisible, certains feuillets ont pourri, certaines marges ont été coupées, des commentaires énigmatiques ont été ajoutés par six mains récentes (outre la main du copiste, unique). Enfin, la dernière difficulté tient à la répartition des fragments à l'intérieur de chaque livre de la *Bibliothèque* : dans ce *codex*, comme dans les manuscrits des autres sec-

92. Sur cet unique témoin des *EV*, l'étude la plus récente et la plus détaillée est celle de Parmentier-Morin, p. 467-476. Pour d'autres descriptions, cf. A. Dorange, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Tours*, Tours, 1875, p. 428-429 ; H. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs des Départements*, Paris, 1886, p. 63-64 ; Th. Büttner-Wobst, « Der Codex Peirescianus. Ein Beitrag zur Kenntnis der Excerpte des Konstantinos Porphyrogennetos », *Berichte über die Verhandlungen der königl. Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig (phil.-hist. Kl.)* 45, 1893, p. 261-352 ; Sotiroudis, p. 165-173.

93. On revient un peu plus bas sur les raisons de sa datation.

94. Il était déjà mutilé lors de sa découverte, en 1627, par Peiresc. Cette mutilation n'a pas touché notre partie du texte diodoréen, mais les extraits des derniers livres de la *Bibliothèque*.

tions des *Excerpta*, les fragments sont classés par auteur. Les extraits de chaque auteur y sont introduits par un frontispice enluminé (or, rouge et bleu), et l'initiale de chaque fragment se trouve elle aussi enluminée (or et bleu) ; pour chacun, ils se succèdent à pleine page, sans que soit donnée la moindre indication sur le livre ou la partie de l'œuvre d'où ils sont tirés ; le seul moyen de les séparer est le ὅτι qui sert d'introduction à chacun d'eux. Chacune de ces pages contient trente-deux lignes : cette présentation constitue, à côté du format et du type de réglure, l'un des éléments codicologiques essentiels permettant d'apparenter directement ce manuscrit au *Vaticanus gr.* 73 de la section *ES*, – et probablement aussi à l'original des *EL*, perdu dans l'incendie de l'Escurial[95] –, et de l'identifier comme l'une de ces éditions de cour « à trente-deux lignes », certainement produites dans un seul et même *ergasterion* travaillant pour la cour[96]. J. Irigoin a montré en effet la relation étroite qui existe au Xe siècle entre la bibliothèque impériale et un centre de copie qui travaille par elle et pour elle. Ainsi apparaît l'unité de la tradition des manuscrits d'historiens à trente-deux lignes : ils remontent tous, directement ou non, à un même centre regroupant une bibliothèque et un atelier de copie. À ce

95. Cf. *supra*, p. XXXVII.

96. Ces éditions, dont Constantin fut commanditaire, ont été amplement étudiées par Irigoin, *Studia codicologica*, p. 238-239 (qui compare précisément P et le *Vaticanus gr.* 73, décrit *infra*, p. XLV-XLVII), « La formation d'un corpus. Un problème d'histoire des textes dans la tradition des *Vies Parallèles* de Plutarque », *RHT* 12/13, 1982/1983, p. 1-12 ; « Pour une étude », p. 178-180. La parenté entre P et M avait déjà été soulignée par U.Ph. Boissevain, *Cassii Dionis Cocceiani Historiarum Romanarum quae supersunt*, I, Berlin, 1955, p. XVI, observant que la très légère différence de dimensions entre les deux manuscrits pourrait être due à la chimie agressive utilisée par Mai sur le parchemin du palimpseste M (cf. *infra*, p. XLVI). Quoi qu'il en soit, c'est peut-être l'une de ces éditions à trente-deux lignes dont disposait encore la bibliothèque impériale au XVe s., à l'époque de la chute de Constantinople (cf. n. 8), propose G. Cavallo, p. 287.

centre se rattache l'entreprise constantinienne : de toute évidence, le *Turonensis* C 980 fut donc confectionné du vivant même de Constantin VII, c'est-à-dire avant 959, et peut être clairement daté du X[e] siècle[97]. C'est également dans ce même atelier de copie – souligne Irigoin[98] – que sera préparé, un peu plus tard, la *Souda*, fournissant deux fragments du livre VIII (Fr. VIII, 24 et 26), que l'on retrouve, avec quelques variantes textuelles mineures, dans le *De Virtutibus et Vitiis* : précisément, en ce qui concerne Diodore, la *Souda* tire sa source des traités constantiniens.

Du vivant même de Peiresc fut donnée l'*editio princeps* des *EV* par H. de Valois[99] (d'où l'autre nom communé-

97. Comme il ressort également de l'étude de Parmentier-Morin, et comme me le fait observer Didier Marcotte. Bien des études sur ce manuscrit hésitent cependant (sans doute à la suite de la description elle-même hésitante des catalogues, cf. n. 92), le faisant remonter de manière vague aux « X-XI[e] siècles », ainsi Roberto (éd.), p. XXXI-XXXIII.

98. « Centre de copies et bibliothèques », in *Byzantine Books and Bookmen. A Dumbarton Oaks Colloquium*, Washington, 1975, p. 17-27, ici p. 24-25. Pour Polybe, C. De Boor (« Suidas und die Konstantinische Exzerptsammlung, I », *Byzantinische Zeitschrift* 21, 1912, p. 381-424, et « Suidas und die Konstantinische Exzerptsammlung, II », *Byzantinische Zeitschrift* 23, 1920, p. 1-127) avait déjà montré que les extraits de la *Souda* dérivaient directement de l'encyclopédie constantinienne. Pour Denys d'Halicarnasse, cf. Pittia, p. 188-190. Pour Diodore, c'est aussi ce qu'a montré Bertrac, p. CXL : la *Souda* ne constitue donc pour ces extraits qu'une source de la transmission indirecte des *Excerpta*, dont on a donné les variantes en apparat. Sur l'apport de ce lexique à la transmission indirecte des historiens grecs en général, voir en outre U. Roberto, « Memoria e uso della storia antica nel Lessico della *Suda* », *Mediterraneo antico* 4, 2001, p. 249-270 ; M.T. Schettino, « Gli storici di età romana nella *Souda* », in G. Zecchini (éd.), *Il lessico Suda e la memoria del passato a Bisanzio (Atti della Giornata di Studio, Milano 29 Aprile 1998)*, Bari, 1999, p. 113-138, et le colloque organisé à Vercelli en novembre 2008 et publié par G. Vanotti (éd.), *Il lessico Suda e gli storici greci in frammenti (Atti dell'incontro internazionale di Vercelli, 6-7 novembre 2008)*, Tivoli, 2010.

99. H. de Valois, *Polybii, Diodori Siculi, Nicolai Damasceni, Dionysii Halicar., Appiani Alexandr. Dionis et Ioannis Antiocheni Excerpta*

ment donné aux *EV*, *Excerpta Valesiana*), une édition comportant texte et traduction latine, édition sélective cependant, ne publiant pas la totalité des fragments conservés par ce *codex*, mais uniquement les textes encore inédits.

c. Extraits *De Insidiis* (Περὶ Ἐπιβουλῶν)

Deux manuscrits nous ont transmis les extraits *De Insidiis*, mais un seul, le *Scorialensis* Ω. I. 11 (sigle S), donne des fragments diodoréens des livres VI-X. S[100], dont l'archétype devait être mutilé, est un manuscrit copié par Iohannes Mauromates de Corfou à Venise dans la première moitié du XVIe siècle, pour le compte de Don Diego Hurtado de Mendoza : il entra dans le fonds de son importante bibliothèque, qui fut léguée à sa mort à la bibliothèque royale de l'Escurial. Les *EI* sont demeurés près de deux siècles et demi à l'Escurial, le manuscrit fut connu d'humanistes espagnols qui ne le signalèrent pas, si bien que sa redécouverte ne fut faite qu'au XIXe siècle, par E. Miller, qui identifia le manuscrit durant la mission qu'il conduisit en Espagne en 1843[101], sans avoir le temps de le copier. Sa redécouverte – ou, mieux, sa première édition – est elle-même entourée de polémiques : c'est à

ex Collectaneis Constantini Augusti Porphyrogenetae, Paris, Sumptibus Mathurinis du Puis, 1634. Cette édition comporte différentes erreurs d'impression (étrangement concentrées dans les fragments du livre X), que l'on n'a donc pas toutes signalées en apparat critique : ainsi par exemple, Σέρουιος pour Σερούιος au Fr. X, 2, ἐσθῆτας pour ἐσθῆτας au Fr. X, 20, ou τετευχυίαν pour τετευχυῖαν au Fr. X, 46, 2.

100. Pour une description codicologique et paléographique de ce manuscrit, catalogué par De Andrés (*Catàlogo de los códices griegos de la Real Biblioteca de El Escorial*, III, Madrid, 1967, p. 131-133), on renverra à De Boor, p. X-XII, et Sotiroudis, p. 174-178. Sur son histoire, voir Ch. Graux, *Essai sur le fonds grec de l'Escorial*, Paris, 1880, p. 22 et Pittia, « Pour un nouveau classement », p. 101-102.

101. Sur le contexte de cette mission, cf. É. Parmentier-Morin, « Nicolas de Damas, monarchiste ou républicain », in Ch. Avlami (éd.), *L'Antiquité classique au XIXe siècle, Un* exemplum *contesté ?*, Paris, 2000, p. 313-335, ici p. 315-316 et 327-328.

K. Müller que l'on doit, semble-t-il, l'*editio princeps* des *EI* en 1848, au tome II de ses *Fragmenta Historicorum Graecorum*[102]. Cependant, la même année paraît à Darmstadt une autre édition des mêmes extraits, par K. Feder, si bien que l'on ne sait trop auquel des deux attribuer la primeur de la première édition.

Le *codex* Ω. I. 11 de l'Escurial, dont le texte présente plus de lacunes et d'erreurs que l'autre manuscrit des *EI* (le *Parisinus gr.* 1666), fut copié par cinq mains différentes, mais des insertions et des corrections furent apportées en marge par deux mains postérieures, des XVIe et XVIIe siècles. Il offre les mêmes particularités de présentation que les manuscrits contenant les autres sections des *Excerpta* : classement par auteur, écriture à pleine page, introduction de chaque fragment par ὅτι. Il comporte par ailleurs une interpolation[103], mais qui ne concerne pas le texte diodoréen, dont les fragments de la seconde pentade intéressent seuls deux de ses folios : 179^r-180^r.

d. Extraits *De Sententiis* (Περὶ Γνωμῶν)

Le recueil *De Sententiis* est celui qui comporte le plus grand nombre de fragments des livres VI-X ; il nous est parvenu par le seul *Vaticanus gr.* 73[104] (sigle M). Ce manuscrit est sans doute une épave de la collection impé-

102. Chez Didot, Paris, 1848.

103. Qui s'explique probablement par un déplacement de folio dans son modèle : un passage du livre XV de Polybe se trouve inséré au milieu d'un extrait de Denys d'Halicarnasse.

104. Une description très précise de cet unique manuscrit est donnée par Boissevain, p. VII-XIX. Cf. en outre A. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codicibus edita*, II, Rome, 1827, p. IX-XVIII et XXXI-XXXIII ; H. van Herwerden, *Spicilegium Vaticanum. Continens novas lectiones in historicorum Graecorum excerpta quae primus edidit Ang. Maius, prolatas e palimpsesto Vaticano denuo excusso additis commentariis criticis cum in reliquorum tum in Diodori, etiam quae alibi exstant excerpta*, Leyde, 1860, p. IX-XII ; U.Ph. Boissevain, « De Excerptis Planudeis et Constantinianis ab Angelo Maio editis », in *Erasmiaansch Gymnasium : Programma voor den Cursus 1884-1885*, Rotterdam, 1884, p. 25-26.

riale : de la même manière que le *Turonensis* C 980 (et probablement que l'original des *EL*, aujourd'hui perdu), dont il présente les mêmes caractéristiques, ce manuscrit fait partie de ces éditions de cour à trente-deux lignes, copiées au Xe siècle à la demande de l'empereur Constantin VII, dans un même *ergasterion*[105]. Ce palimpseste en beau parchemin, écrit en jolie minuscule ancienne, et mesurant 35 × 27,5 centimètres[106], est en mauvais état, et de lecture très difficile : il fut réutilisé au XIVe siècle pour copier les discours du rhéteur Aelius Aristide et le *Gorgias* de Platon. De nombreux feuillets ont disparu lors de cette opération, – on a perdu un quaternion au début et un quaternion entre les livres XII et XV ; il en reste 177 folios réécrits. L'*editio princeps* en fut donnée en 1827 par son découvreur, le cardinal Angelo Mai[107], qui l'avait mis au jour sept ans plus tôt dans les fonds de la Bibliothèque Vaticane : pour cette raison, les *ES* furent appelés également *Excerpta Maiana* (ou encore, *Excerpta Vaticana*). Mai usa d'une chimie agressive pour le déchiffrer et le détériora ainsi par des substances qui ont fait réapparaître le texte primitif. Une trentaine d'années après Mai, un autre érudit réussit à collationner le palimpseste : en 1860, van Herwerden publia à Leyde son *Spicilegium Vaticanum*, contenant nombre de variantes et de conjec-

105. Décrites *supra*, à propos du *Turonensis* C 980. Cf. en outre Irigoin, « Pour une étude », p. 178-180.

106. De taille légèrement plus réduite que le *Turonensis* C 980, malgré leurs caractéristiques communes et leur provenance d'un même *ergasterion* (vraisemblablement) : cette légère différence peut être due à la chimie agressive employée par Mai sur le parchemin de M, comme le propose Boissevain, voir n. 96.

107. Sur les activités philologiques et éditoriales d'Angelo Mai, on renverra au long développement de S. Pittia, « Pour un nouveau classement », p. 145-174, avec toute la bibliographie sur le personnage. Dans son édition, A. Mai, connu du reste pour avoir introduit des conjectures arbitraires sans prévenir le lecteur, a corrigé à maintes reprises le texte du manuscrit des *Excerpta* sans le signaler : pour alléger l'apparat, je n'ai pas cru bon de signaler à chaque fois *tacite corr. Mai.*

tures encore importantes de nos jours. Le philologue hollandais exprima un jugement sévère sur le travail qu'avait effectué Angelo Mai.

L'ordre de ses folios avait été interverti, et la lecture des fragments citant la seconde pentade de la *Bibliothèque Historique* se fait suivant cet ordre : 255-256 ; 325-326 ; 207-208 ; 345-348 ; 201-202 ; 340 ; 249-250 ; 269-270 ; 247-248 ; 253-254 ; 279-280.

B. Témoignages d'auteurs

La seconde branche de la tradition indirecte est constituée par toutes les citations d'auteurs-excerpteurs qui furent amenés à citer Diodore dans leurs œuvres. Écrivains chrétiens de l'Antiquité ou érudits byzantins, il s'agit dans la majorité des cas de « chroniqueurs » qui utilisèrent Diodore pour les données historiques qu'il fournit. La « chronique[108] » existait déjà avant le Moyen-Âge dans le monde occidental pour désigner une œuvre historique, au même titre très souvent que les annales ou les histoires[109]. L'*Histoire ecclésiastique* et la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée furent les premières œuvres à opérer une distinction entre « histoire », privilégiant la narration, et « chronique », privilégiant la chronologie. Le terme « chronique » apparaît donc comme la forme commune de la narration historique, qui renferme en réalité des textes de natures très différentes. À Byzance[110] en revanche, la chronique est un genre

108. Sur la chronique chrétienne, cf. H. Gelzer, *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie*, Leipzig, 1880-1898 (réimpression New-York, 1967) ; Mosshammer, *The Chronicle* ; M. Wallraff, *Julius Africanus und die christliche Weltchronistik. Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, Berlin-New York, 2006.

109. Ainsi Grégoire de Tours au VIe s. et Jean de Saint-Arnoul au Xe s. employèrent indifféremment ces trois mots, qui servaient à déterminer toute narration relative à un passé qui s'était réellement produit ; la plupart des auteurs du Moyen-Âge n'établirent pas de différence entre les trois termes.

110. Krumbacher étudie les caractéristiques générales propres à la chronique byzantine (p. 319-323) : la valeur de ces chroniques, leurs

littéraire très important et sa spécificité est bien plus clairement saisissable. Sa variante la plus diffuse est la chronique universelle, qui commence à la création du monde et rejoint l'époque du rédacteur, juxtaposant ou mêlant histoire profane et sacrée : ainsi se justifie pour ces auteurs le recours récurrent à Diodore, dont la *Bibliothèque Historique* était une « histoire universelle ».

Tous ces chroniqueurs employèrent, en les citant ou en les traduisant, les œuvres des historiens passés, et, de la sorte, permirent en partie leur transmission, accordant dans leurs œuvres moins d'importance à l'aspect artistique qu'à la matière.

1. Apologistes et écrivains chrétiens

a. L'apologiste chrétien Tertullien (vers 150/160-240/250) invoque à plusieurs reprises le témoignage de Diodore parmi d'autres historiens, sans le citer littéralement : une seule de ces références est à l'origine d'un fragment de la *Bibliothèque,* le fragment VI, 3 qui traite du couronnement de Saturne, Jupiter, Priape et Ariane. Il se trouve dans *De la Couronne du soldat*[111], en VII, 4, où Diodore est cité parmi nombre d'autres auteurs : Tertullien montre au chrétien qu'il faut repousser l'usage des couronnes, introduit puis affecté à l'honneur de ceux que

caractéristiques linguistiques, la nature du travail de ces excerpteurs et le mode d'extraction de leurs sources. À ce sujet, cf. aussi l'étude très détaillée de Hunger, p. 243-504 ; Maltese, p. 373-386 ; Moravcsik, p. 169-174 (avec bibliographie). Sur les chroniqueurs byzantins et leur rapport à l'histoire de l'Antiquité, cf. E.M. Jeffreys, « The attitude of Byzantine Chroniclers towards Ancient History », *Byzantion* 49, 1979, p. 199-236, qui prend en considération nombre de chroniqueurs de la tradition diodoréenne (et inclut en particulier une étude précise sur Jean Malalas) : son analyse montre que les Byzantins parlaient de l'Antiquité en termes bibliques et romains, et que le passé pour eux ne semblait avoir reçu aucune marque de la Grèce, à l'exception des voyages d'Énée après la prise de Troie, et des conquêtes d'Alexandre.

111. *Sur la Couronne*, J. Fontaine (éd.), Paris, 1966. Pour les quelques lignes qui concernent ce fragment, cette édition ne diffère qu'en un point de l'apparat de l'édition Marra, Turin, 1927.

le monde regarde comme des dieux. Ce fragment est, dans ce volume, le seul qui soit parvenu en latin, si l'on omet bien sûr la traduction latine moderne d'Eusèbe ; Tertullien parlait et écrivait le grec, mais ses écrits en cette langue sont perdus. Ses études furent dirigées vers la pratique de la rhétorique et de la jurisprudence, auxquelles il joignit la philosophie, l'histoire, la science et la poésie. L'œuvre *De Corona militis* fait partie de celles qu'il écrivit après sa conversion au christianisme, en 192.

b. Sextus Julius Africanus, durant la première moitié du IIIe siècle, écrivit une *Chronographie*[112] en cinq livres, qui nous est parvenue à l'état de fragments, conservés par des chroniqueurs postérieurs, tels Eusèbe de Césarée[113], ou des recueils d'*Excerpta*, principalement les *Excerpta Barbari*[114]. Son œuvre eut une influence majeure sur la chronique durant l'Antiquité tardive et à Byzance. Africanus popularise l'idée selon laquelle l'histoire de l'humanité durerait sept millénaires, et que le Christ serait né au sixième millénaire, 5550 ans après Adam : il établit ainsi ce qui devint pour l'Église catholique la date traditionnelle de la Résurrection, la deuxième année de la 202ème Olympiade, en 30/31. Certaines sources grecques sont employées dans son œuvre : l'influence de Diodore est manifeste, mais son utilisation parfois difficile à délimiter avec précision. Ainsi, le recours à l'historien d'Agyrion

112. On utilise ici l'édition récemment fournie par M. Wallraff et U. Roberto (ainsi que K. Pinggéra pour les sources orientales, et W. Adler pour la traduction de l'ensemble des fragments), *Iulius Africanus, Chronographiae. The extant fragments*, Berlin-New York, 2007, dont A.A. Mosshammer a donné un compte-rendu, « Iulius Africanus, *Chronographiae*. The extant fragments. Edited by M. Wallraff with U. Roberto and, for the oriental sources, K. Pinggéra. Translated by W. Adler », *Gnomon* 81 (7), 2009, p. 591-594.

113. Cf. *infra*, p. LI-LVI.

114. Traduction latine du VIIIe s. d'une chronique grecque antérieure, qui est d'ordinaire utilisée dans l'édition de C. Frick, *Chronica minora*, Leipzig, 1892.

est très probable pour les listes de monarchies archaïques : celles-ci tiennent un rôle essentiel dans le livre VII de la *Bibliothèque*. Si l'on se réfère aux éditions de Diodore antérieures, on dispose pour ces listes de quatre longs fragments des *Chronica* d'Eusèbe de Césarée – les éditions ne font pas mention de Sextus –, qui recoupent largement certains fragments de ce dernier[115]. On sait en effet l'influence que l'œuvre de Sextus eut sur son successeur : Eusèbe s'associe lui-même à ce dernier, établissant ainsi une filiation, qui se reflète aussi bien sur le plan du genre littéraire choisi que sur la structure chronologique, mais il maintient en certains points une distance critique. Ainsi, malgré les similitudes entre les deux textes établis, il est parfois difficile d'affirmer avec certitude si la source d'un fragment d'Eusèbe remonte à son modèle du siècle précédent. Dès lors, lorsqu'une mention explicite de Diodore (présente chez Eusèbe) fait défaut dans le texte de l'Africain, on ne peut assurer qu'Eusèbe ait utilisé l'Africain, du moins directement[116]. Le chroniqueur de Césarée témoigne en effet d'une certaine hétérogénéité dans sa manière d'exploiter son prédécesseur, qu'il cite tantôt directement – en particulier lorsqu'il veut le critiquer, note M. Wallraff[117] –, tantôt utilise son matériel sans même le mentionner. Pour déterminer la présence d'un fragment de Diodore dans l'œuvre de l'Africain, on s'en est donc tenu à l'édition récemment fournie par M. Wallraff, en distinguant deux cas de figures : (a) Dans un cas (Fr. IX, 33, 1 *apud* Eusebius, *P.E.* X, 10, 4 = Africanus, Fr. 34, 15-18 Wallraff), l'attribution d'un fragment jusqu'ici reconnu comme eusébien par les éditeurs de Diodore peut être précisée : Eusèbe n'est lui-même en réalité qu'un citateur indirect de Diodore, qu'il lit au tra-

115. Tels qu'ils sont établis par M. Wallraff (éd.).
116. Dans ces cas, l'édition de M. Wallraff ne présente en effet pas le fragment suivant la version d'Eusèbe, mais celle d'autres sources, dans la plupart des cas les *Excerpta Barbari*.
117. Wallraff (éd.), p. 31-32.

vers de Sextus. Il convient donc dans notre édition de remonter à la source première de la citation. (b) Les quatre fragments eusébiens donnant la liste des règnes archaïques latins, lacédémoniens, macédoniens et corinthiens (Fr. VII, 5bis, 11 ; 6, 1 ; 7bis ; 18A), sont très probablement inspirés eux aussi de Sextus, mais il est impossible de l'établir avec certitude. Par prudence, on a donc conservé l'attribution eusébienne de ces fragments, en précisant leur source probable[118]. On s'en est ainsi tenu aux critères établis par M. Wallraff dans son édition.

c. Nombreux sont les témoignages d'Eusèbe de Césarée (vers 265-339) pour la tradition indirecte de la *Bibliothèque Historique* ; une attention particulière doit être portée à cet auteur pour les fragments de la seconde pentade, car plusieurs passages des livres VI, VII et IX sont cités par la *Préparation Evangélique* et les *Chronica*. Eusèbe tenait Diodore en haute estime ; il fait l'éloge de l'historien en ces termes : ὁ Σικελιώτης Διόδωρος, γνωριμώτατος ἀνὴρ τοῖς Ἑλλήνων λογιωτάτοις, dans la *Préparation Evangélique*, I, 6, 9 (= p. 24, l. 18 Mras).

• *La Préparation Evangélique*[119] contient un[120] extrait,

118. En précisant à côté du numéro et de la source qui introduisent chaque fragment : *fortasse ex Sexto Iulio Africano*, suivi de la numérotation Wallraff. Ainsi : pour le Fr. VII, 5bis, 2, cf. Africanus, Fr. 53, 1-3 Wallraff ; Fr. VII, 6, 2, cf. Africanus, Fr. 58a, 8-18 Wallraff ; Fr. VII, 7bis, 2-6, cf. Africanus, Fr. 59a, 8-19 ; Fr. VII, 18A, cf. Africanus, Fr. 82, 9-26 Wallraff.

119. Le texte des fragments conservés par Eusèbe de la *Préparation Evangélique* est celui que K. Mras a donné en 1954 et 1956 au « Corpus de Berlin », et qui tient compte des conjectures antérieures, celles de Robert Estienne (1544), de F. Viger (1628), de Thedinga (1875), et celles surtout d'Usener et de Leemans. On utilisera donc cette édition : *Eusebius Werke. Die Praeparatio evangelica*, K. Mras (éd.), Berlin, 1954-1956. On dispose en outre de l'édition procurée par J. Sirinelli, Ed. des Places *et alii*, aux éditions du Cerf, Paris, 1974-1991.

120. Deux, si l'on considère en outre l'extrait relatif à la datation

concernant la doctrine évhémériste des deux origines possibles des dieux : Fr. VI, 1 = *P.E.* II, 2, 52-62 (p. 76-78 éd. Mras), où, malgré la littéralité prétendue par le citateur – ὧδε κατὰ λέξιν φάσκων – il n'est pas sûr qu'Eusèbe cite ici *verbatim*, car les indications de ce fragment contredisent parfois formellement les renseignements que donne Diodore au livre V[121]. Cette mention de Diodore s'insère au sein de l'examen de la théologie fabuleuse, contenue au livre II de la *P.E.*, son ouvrage principal. Eusèbe se sert à travers Diodore d'un auteur notoirement évhémériste : il fait usage des armes involontairement fournies par Diodore pour combattre le paganisme, dans cette œuvre, qui vise à montrer la supériorité du christianisme par rapport au paganisme, sur le plan philosophique.

• Les *Chronica*[122] citent cinq fragments du livre VII :

du règne de Cyrus selon les témoignages des historiens : Fr. IX, 33 = *P E.* X, 10, 4 (p. 591-592). On a cependant montré (cf. *supra*, p. L) que ce fragment constitue en réalité un extrait de la *Chronographie* de Sextus Julius Africanus, dont la *Préparation Evangélique* nous a conservé le fragment : on ne l'a donc pas compté de nouveau au nombre des fragments d'Eusèbe proprement dits.

121. Le problème soulevé par ce fragment du livre II de la *P.E.* a été étudié par G. Bounoure, « Eusèbe citateur de Diodore », *REG* 95, 1982, p. 433-439 : il constate que l'exactitude générale d'Eusèbe à citer Diodore (dans la très grande partie des cas) fait défaut au livre II de la *P.E.*, « à cette rigueur sans défaut s'oppose la négligence qui préside à toutes les citations de Diodore qu'offre le livre II de la *P.E.* dans ses deux premiers chapitres ». Bien qu'annoncés comme littéraux, ces emprunts successifs sont des résumés (en témoignent les passages cités des premiers livres de la *Bibliothèque*, également transmis par la tradition directe), parfois fort libres. L'hypothèse de l'utilisation de florilèges intermédiaires n'est pas à retenir, car Eusèbe avait évidemment lu Diodore, dans une version plus complète que la nôtre. Bounoure conclut à des raisons de circonstance, à la lassitude du citateur, qui lui firent transgresser la règle qu'il s'était fixée.

122. Plutôt que la traduction allemande de J. Karst (Leipzig, 1911), souvent utilisée dans les éditions modernes mais qui repose sur un *stemma codicum* différent, inexact (cf. Th. Mommsen, « Die armenis-

le Fr. VII, 5bis (= Schöne, col. 284-290), long fragment sur la généalogie des rois de Rome depuis sa fondation, n'apparaissait pas dans les éditions précédentes, qui lui avaient préféré la version du Syncelle. Mais chaque fois que la source eusébienne du Syncelle est assurée, il a semblé bon de la reporter elle aussi et de proposer ainsi en parallèle les deux versions, celle du premier citateur de Diodore, bien que son texte ne nous soit pas parvenu en langue originale, et celle du Syncelle, un citateur postérieur, dont on possède en revanche le texte grec[123]. Le Fr. VII,

chen Handschriften der *Chronik* des Eusebios », *Hermes* 30, 1895, p. 311-338, ici p. 335, qui a montré que N et G dépendent tous deux de E), j'ai utilisé l'édition A. Schöne (Berlin, 1875), dont la traduction et l'apparat critique ont été revus grâce à l'aide du Prof. B. Levon Zekiyan : j'y ai donc apporté certaines modifications. Quand Geworg Abgarjan découvrit dans les années 1990 que le plus ancien manuscrit sur papier du Maténadaran d'Erevan (le ms. Maten. 2679, un florilège datant du V[e] siècle et copié par le prêtre David) contenait une compilation des *Chronica* d'Eusèbe (Drost-Abgarjan, p. 255-262), il entreprit une nouvelle édition d'Eusèbe. À sa mort, sa fille Armenuhi Drost-Abgarjan (université de Halle) prit la suite de ce travail. Ce manuscrit très ancien comprend des extraits d'Eusèbe qui ne sont transmis par aucun des autres manuscrits arméniens, utilisés par les quatre éditions existantes (Zohrab-Mai, Aucher, Schöne, Karst). L'édition attendue, qui devrait donc reposer avant tout sur le *cod. Maten.* 2679 et fournir ainsi des *Chronica* un texte plus complet, n'est encore qu'à son début : A. Drost-Abgarjan a eu l'amabilité de me signaler que, dès que son travail d'édition aurait avancé, elle me ferait part du résultat de ses recherches et de tout extrait eusébien qui pourrait intéresser Diodore – fragments déjà répertoriés de la *Bibliothèque* ou, s'il en est, de nouveaux extraits de notre historien.

123. Cf. *infra*, p. LVIII-LIX : on ne possède pas le texte grec d'Eusèbe, mais seule une version arménienne du V[e] siècle, traduite directement du grec (cf. Drost-Abgarjan, p. 256) qui fut traduite en latin par H. Petermann. La parfaite concordance entre le Syncelle et le texte arménien d'Eusèbe permet d'assurer que l'on possède, dans le texte du Syncelle, le texte grec d'Eusèbe lui-même : cf. R. Drews, *Basileus. The Evidence for Kingship in geometric Greece*, New Haven-Londres, 1983, p. 46, n. 14. Pour les étapes de la transmission du texte, le texte du Syncelle est donc plus proche de celui de Diodore (Diodore > Eusèbe

6 (= Schöne, col. 221-223) est relatif aux rois de Lacédémone ; nous ne disposons pour ce passage d'aucun correspondant grec chez le Syncelle. Pour les mêmes raisons que pour le Fr. VII, 5, j'ai intégré au texte et confronté à l'extrait du Byzantin le fragment eusébien VII, 7bis (= Schöne, col. 219-221), portant sur le royaume de Corinthe. Autre fragment, le Fr. VII, 9 (= Schöne, col. 225) sur les thalassocraties, constitue un simple tableau, où l'on retrouve des données qu'Eusèbe donne d'autre part dans ses *Canons*[124]. Enfin, les Fr. VII, 18A et 18C (= Schöne, col. 227), relatifs à la généalogie des rois de Macédoine, trouvent quant à eux trois correspondants dans l' Ἐκλογή du Syncelle (les Fr. VII, 18, bis et ter, qui ne figuraient pas dans les précédentes éditions). La source probable d'Eusèbe pour les Fr. VII, 5bis ; 6 ; 7bis ; 18A, Sextus Julius Africanus, a déjà été montrée au paragraphe relatif à cet auteur.

Les *Chronica* d'Eusèbe sont un résumé de l'histoire universelle, depuis les Chaldéens, Assyriens, Égyptiens, Grecs et Romains, avec une partie rédigée qui en réalité rassemble des classements de noms, des extraits d'auteurs, et des tableaux chronologiques. Bien souvent, les parties narratives sont par la suite doublées de tableaux chronologiques récapitulatifs (ainsi pour les Fr. VII, 5bis ; 7bis ; 18A et 18C, où le récit est repris et résumé aussitôt après sous forme de tableaux), qui ne fournissent aucune donnée historique supplémentaire : il n'a donc pas semblé

grec > Syncelle) que ne l'est la traduction latine d'Eusèbe (Diodore > Eusèbe grec > Eusèbe arménien > Eusèbe latin). Sur l'histoire du texte des *Chronica* et la description détaillée de ses éditions, cf. le très long développement de A.A. Mosshammer, *The Chronicle*, p. 29-83.

124. Ce qui permet, là où le texte des *Chronica* est lacunaire, de proposer des additions à partir du texte des *Canons*, utilisés dans l'édition fournie par le même A. Schöne (éd.) : ainsi pour le Fr. VII, 9. Le texte des *Canons* constitue une gigantesque table chronologique (sous forme de récits ou de tableaux proprement dits).

utile de les éditer[125]. Le texte grec des *Chronica* est entièrement perdu mais on en possède une version arménienne du V[e] siècle, qui a été traduite en latin par H. Petermann[126] et en allemand par J. Karst[127]. Nous pouvons par ailleurs, on l'a vu, contrôler partiellement la version arménienne grâce à l'*Ecloga chronografica* de Georges le Syncelle[128] : ici pour les fragments VII, 5bis (Sync., Fr. VII, 5), VII, 7bis (Sync., Fr. VII, 7), et 18 (Sync., Fr. VII, 18bis ; 18ter). La nature des citations extraites des *Chronica* est donc différente, preuve qu'au IV[e] siècle, Diodore n'était pas seulement apprécié pour son apparent rationalisme ou évhémérisme, mais également pour les données chronologiques qu'il fournissait sur l'histoire archaïque du monde grec et oriental. Cet usage de Diodore remonte à Sextus Julius Africanus[129].

2. Érudits byzantins

a. Jean Malalas, né vers 490 après J.-C. et mort vers 518, est pour l'éditeur la source de trois fragments de la *Bibliothèque* qu'il mentionne à trois reprises dans sa *Chronographia*[130] (Χρονογραφία), la plus ancienne chronique

125. Un seul de ces tableaux a été reporté dans nos fragments (VII, 9), car il n'y a pas de récit correspondant : il fournit une information diodoréenne ne se trouvant dans aucune autre partie rédigée du texte d'Eusèbe.

126. Il s'agit du traducteur de l'édition utilisée, cf. *supra*, n. 122.

127. Cette édition est utilisée par Oldfather (éd.) : *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte. Eusebius Werke. 5er Band. Die Chronik aus dem Armenischen übersetzt*, Leipzig, 1911.

128. Au sujet de Georges le Syncelle, cf *infra*, p. LVIII-LIX.

129. Sur les différents aspects qui conduisirent les auteurs chrétiens et en particulier Eusèbe à citer Diodore dans leurs œuvres, cf. G. Zecchini, « La conoscenza di Diodoro nel Tardoantico », *Aevum* 61, 1987, p. 43-52. Cf. également P.F. Beatrice, « Diodore de Sicile chez les apologistes », in P. Pouderon et J. Doré (éd.), *Les apologistes chrétiens et la culture grecque*, Paris, 1998, p. 219-235.

130. H. Thurn (éd.), *Ioannis Malalae Chronographia* (Corpus Fontium Historiae Byzantinæ, Series Berolinensis 35), Berlin, 2000. On

byzantine conservée, qui exerça une très grande influence sur les chroniques byzantines postérieures mais aussi slaves et orientales : il s'agit du Fr. VI, 1bis de Diodore, extrait du livre II de la *Chronographie* (p. 39 Thurn = p. 54 Dindorf), sur l'origine humaine des dieux, du Fr. VI, 6, extrait du livre IV[131] (p. 48 Thurn = p. 64 Dindorf) sur la monarchie du peuple argien, et jusqu'ici attribué par les éditeurs au livre VII[132], et du Fr. VI, 4, sur lequel je reviendrai plus bas. Ces trois fragments s'insèrent dans une chronique en dix-huit volumes qui racontait d'un point de vue chrétien l'histoire du monde d'Adam au règne de Justinien, mais qui, dans son état actuel, commence par l'histoire fabuleuse de l'Égypte et s'achève en 564. Selon sa préface, elle avait pour double ambition de raconter l'histoire sacrée en suivant la tradition chronographique grecque, τὸ ἀκρωτηριάσαι τινὰ ἐκ τῶν ... χρονογράφων (objectif atteint dans les livres I-VIII, dont sont extraits les deux fragments de la *Bibliothèque*), et d'exposer brièvement les événements depuis Adam jusqu'à l'époque contemporaine de l'auteur, τὰ συμβάντα ... ἀπὸ Ἀδὰμ ἕως τῆς βασιλείας Ζήνωνος καὶ τῶν ἑξῆς βασιλευσάντων (livres IX-XV), les quatre derniers livres traitant chacun d'un empereur. Une place très importante revient à l'étude de ce qui est singulier, étrange, à tout ce qui peut appartenir au registre du curieux[133], ainsi dans la

utilisera cette édition plutôt que l'édition L. Dindorf, *Ioannis Malalae Chronographia* (Corpus Script. Hist. Byz.), Bonn, 1831, qui reproduit le texte de l'édition *princeps* de 1691. On dispose d'une traduction anglaise par E.M. Jeffreys, M.J. Jeffreys, R.D. Scott *et alii*, *The Chronicle of John Malalas : a translation*, Melbourne, 1986.

131. Pour une analyse exacte de la tradition manuscrite des livres II et IV, cf. éd Thurn p. 10*-12*.

132. Sur les raisons du déplacement du Fr. VI, 6 (= Fr. VII, 14 Vogel) au sein du livre VI, livre mythologique, cf. Notice du livre VI.

133. Cf. l'étude de l'œuvre du chroniqueur donnée par Krumbacher, p. 326 : « Das grösste Gewicht fällt auf einzelne, aus dem Zusammenhange gerissene Ereignisse, besonders auf alles, was ins Gebiet der Kuriosität gehört ».

présentation des mythes et de l'histoire des héros. C'est dans cette perspective que semblent s'inscrire ces références à Diodore. J'ai ajouté au nombre des fragments de transmission malaléenne le Fr. VI, 4 concernant la sépulture de Zeus en Crète, qui pose un problème d'identification et de statut. L'édition Dindorf le publiait en effet comme extrait d'une chronique anonyme dont le *codex Parisinus graecus* 1336 fournit quelques ἐκλογαί[134], et reprenait le texte du *codex* édité par Cramer (*Anecd. Paris.* II, p. 227). Les folios 143-151 de ce manuscrit ont par la suite été considérés comme partie prenante de la transmission de la *Chronographia* de Malalas[135], dans une version

134. La dernière section de ce *codex* en parchemin du XI[e] s. (f. 143-160) comprend des extraits issus de différentes chroniques : *Anonymi chronicorum ecloge, e Joanne Malala, Georgio Syncello et Theophane, ab Adamo ad Michaelem, Nicephori imp. Generum ; desinit in Trajano* (H. Omont, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, II, Paris, 1885, p. 16).

135. Au même titre que les deux manuscrits principaux *Paris. suppl.* 682 (X[e] s.) et *Vatop. Athous* 290 (XI[e] s.), et que le *Paris. gr.* 1630 (XIV[e] s.), autre version abrégée de la *Chronographie* : ces quatre *codices* constituent tous les témoins qui nous sont parvenus de la transmission du texte de Malalas. Sur la transmission du livre I, cf H. Thurn, p. 4*-10*. Le *Paris. gr.* 1630 a en réalité fait couler beaucoup d'encre : Cramer (*Anecdota Parisina*, II, p. 379-389), le premier, attribua ces extraits à Malalas, mais Müller (*FHG*, IV, p. 535 et 540-541) les attribua par la suite à Jean d'Antioche. E. Patzig (« Johannes Antiochenus und Johannes Malalas », in *Jahresbericht der Thomasschule in Leipzig über das Schuljahr 1891/1892*, Leipzig, 1892, p. 1-32, ici p. 3) suppose une contamination entre les deux auteurs. Plus récemment, Sotiroudis (p. 19-25) adopte une position intermédiaire, en attribuant à Jean d'Antioche les extraits trouvant un correspondant dans les *Excerpta Constantiniana*, le reste des extraits revenant selon lui à Malalas. Sur la question, voir Roberto (éd.), p. XXIV-XXV ; XLVI-LIII. Ce débat ne constitue d'ailleurs que l'un des aspects de la *Johanneische Frage*, pour laquelle je renvoie à S. Mariev (éd.), *Ioannis Antiocheni Fragmenta quae supersunt omnia*, Berlin-New York, 2008, p. 1*-8*, dont l'édition est très différente de celle de Roberto. Quoi qu'il en soit, le problème d'attribution ne touche pas le Fr. VI, 4, qui ne figure donc dans aucune des deux éditions de Jean d'Antioche. Le travail de ce chroniqueur, du moins pour la partie de son œuvre qui couvre le période allant d'Adam

abrégée : ainsi Thurn dans son édition l'utilise comme témoin[136] de la transmission du texte malaléen. J'ai donc repris l'extrait de Malalas (I, 13) donné dans l'édition Thurn (Fr. VI, 4 = p. 13, 31-32 ; 34-52 Thurn), ce qui permettait d'ajouter aux données du *codex Paris. gr.* 1136 celles des autres manuscrits de la tradition de Malalas – en particulier de son témoin principal – et d'identifier plus précisément la provenance du fragment diodoréen. La seconde difficulté concerne le statut du fragment VI, 4. La référence finale au « très savant chronographe Diodore » ne constitue sans doute pas la garantie d'une citation littérale, mais peut-être une allusion à III, 61, 2, qui fournit le même renseignement que cet extrait sur la sépulture de Zeus en Crète. Le même problème se pose pour les Fr. VI, 1bis et VI, 6 où les références à Diodore, plus que de la citation littérale, semblent relever du résumé[137].

b. La *Chronique*[138] de Georges le Syncelle est à l'origine de six[139] fragments de la seconde pentade, dont cinq

à la guerre de Troie (et donc pour le Fr. VI, 4) fut très dépendant de la *Chronographie* de Malalas, au point qu'il semble que Diodore ne fut pour lui qu'une source secondaire. Sur les sources utilisées par les deux chroniqueurs, W.T. Treadgold a émis récemment une hypothèse originale selon laquelle tous deux remonteraient à Eustathe d'Épiphanie (« The Byzantine World Histories of John Malalas and Eustathius of Epiphania », *The International History Review* 29, 2007, p. 709-745, et *Early Byzantine Historians*, New-York, 2007).

136. Il précise cependant, p. 9* : « Wir haben es eher mit einer Überarbeitung als mit echtem Malalas zu tun ».

137. Cf. Bertrac, p. CXXIX, et de manière plus précise, Casevitz, « Sur les fragments des historiens », p. 458, à propos du fragment VI, 2 : « il nous paraît que ce court texte est en réalité un résumé des récits de Diodore au début de son œuvre, par exemple en I, 17 ».

138. *Georgii Syncelli Ecloga chronographica*, A.A. Mosshammer (éd.), Leipzig, 1984.

139. Deux d'entre eux (VII, 18 bis et ter) constituent des doublets d'un même fragment d'Eusèbe et avaient été ignorés dans les éditions précédentes. Mais pour ces fragments-ci, l'information du Syncelle ne calque pas seulement celle de l'écrivain chrétien : Syncelle semble bien avoir ajouté des données au récit des *Chronica* d'Eusèbe, preuve que le Byzantin devait également disposer du texte de Diodore, et qu'il a ainsi

sont déjà connus par le texte arménien de la *Chronique* d'Eusèbe : Diodore VII, 5 = Mosshammer, p. 229,11-230,2 (les différentes versions du récit des origines de Rome) ; VII, 7 = p. 209,14-210,9 (colonisation des territoires de Corinthe et Sicyone) ; VII, 18bis = p. 234,2-18 (généalogie des rois macédoniens, en partant du règne de Caranos) ; VII, 18ter = p. 316,17-22 (tableau généalogique de la durée des règnes macédoniens, de Caranos à Alexandros). Le fragment VII, 19 (= p. 316,9-16, sur les différentes versions au sujet de la généalogie de Caranos) en revanche est le seul à ne pas avoir de correspondant chez Eusèbe[140]. Cette Ἐκλογὴ χρονογραφίας, qui constitue, avec Eusèbe, notre plus importante source sur la chronographie chrétienne, fut composée vers 810 ap. J.-C. Elle part de la création du monde, s'achève à l'avènement de Dioclétien en 284, et utilise de nombreuses sources que le Syncelle cite explicitement, comme Flavius Josèphe, Sextus Julius Africanus, ou encore Diodore. L'œuvre est strictement organisée comme une chronique : la narration des faits singuliers suit un fil chronologique continu, interrompu par de longs tableaux, sans commentaire, si bien qu'il s'agit plus d'un gigantesque tableau historique que d'une histoire universelle, si l'on en suit K. Krumbacher[141]. Peu de ses sources sont utilisées de première main[142], et il a souvent recours à Eusèbe pour les auteurs païens[143].

utilisé simultanément Eusèbe et Diodore. Au sujet de ces ajouts par rapport au texte d'Eusèbe, cf. A.A. Mosshammer, *praef.* a *Georgius Syncellus, Ecloga Chronographica*, p. XXVII, qui cite en particulier l'exemple de la généalogie des règnes macédoniens. Sur le mode de travail du Syncelle et sur son utilisation des sources, cf. R. Laqueur, *RE* 4 A (2), 1932, col. 1388-1410, s.v. Synkellos ; G.L. Huxley, « On the erudition of George the Syncellos », *PRIA* 81, 1981, p. 207-217.

140. Preuve ultérieure qu'il a pu arriver au Syncelle d'utiliser directement le texte de Diodore, sans l'intermédiaire d'Eusèbe.

141. Krumbacher, p. 340.

142. Mais les deux chroniqueurs alexandrins Panadoros et Annianos furent utilisés de première main.

143. Sur la version d'Eusèbe dont disposait Syncelle, cf. *supra*, n. 123.

c. Une autre chronique, dite Ἐκλογὴ ἱστοριῶν[144], probablement composée sous l'empereur Basile I[er] (seconde moitié du IX[e] siècle) fournit le très bref Fr. VII, 2, au sujet de la date d'Homère et ne constitue qu'une simple référence à Diodore. Cet extrait, lui aussi, fut édité par Cramer (= *Anecd. Paris.* II, p. 236) dans sa section Ἐκλογὴ ἀπό τε τῆς Μωσέως Βίϐλου καὶ τῶν ἔξω ἱστοριογραφησαντῶν ἐπισήμων ἀνδρῶν, καὶ τῆς θείας γραφῆς τομῶς διερχομένη μέχρι τῆς ἀναστασίου βασιλείας, d'après le *codex Parisinus graecus* 854[145]. J'ai repris le texte fourni par les *Anecdota.*

d. Les florilèges[146] sont des recueils d'extraits qui appartiennent au genre gnomique ou sententiaire – rien d'étrange à cet égard qu'un fragment constantinien extrait du *De Virtutibus et Vitiis*, le Fr. X, 6, présentant un modèle de vertu, l'amitié, trouve un doublet dans le florilège du Pseudo-Maxime (Fr. X, 6bis). Ils constituent une littérature d'emprunt, qui se subdivise en fonction des sources, païennes, mixtes ou chrétiennes, auxquelles puisent les compilateurs. Deux fragments des livres VI-X de Diodore sont extraits de florilèges sacro-profanes, apparus aux confins du IX[e] et du X[e] siècle, qui confron-

144. Cf. Hunger, p. 332-333.

145. Thurn (éd.), p. 12*-13* explique le lien très étroit entre cette Ἐκλογή et le livre V de la *Chronographie* : « Die [...] um das Jahr 889 entstandene Ἐκλογὴ ἱστοριῶν stimmt streckenweise mit Malalas' fünftem Buch (=Trojabuch) überein ». On trouve une description complète du *Parisinus graecus* 854 au numéro 63 du catalogue de P. Boudreaux, *Catalogus codicum astrologorum Graecorum. Codicum Parisinorum partem tertiam* (t. VIII), Bruxelles, 1912, p. 3-5.

146. Ils ont été étudiés en détail par M. Richard dans son article « Florilèges spirituels grecs », in M. Viller *et alii* (éd.), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, V, Paris, 1964, p. 435-512 ; cf. aussi Krumbacher, p. 289-291, et l'introduction aux florilèges (suivi d'un recensement) donnée par S. Ihm dans son édition des *Loci communes* (Ps.-Maximus Confessor, *Loci communes*, Stuttgart, 2001, p. I-XVII).

taient les enseignements de la sagesse chrétienne et ceux de la sagesse païenne : le Fr. X, 6bis, 3-6, sur le modèle d'amitié donné par Phintias et Damon, au temps du tyran Denys, est inséré au sein du chapitre Περὶ φίλων καὶ φιλαδελφίας de la version enrichie des *Loci communes* du Pseudo-Maxime, dont Sibylle Ihm a publié une édition (Stuttgart, 2001). J'ai repris pour ce fragment le texte fourni par cette édition[147]. Un autre fragment, le long Fr. VIII, 13[148], raconte l'excellence de deux hommes au combat, Cléonnis et Aristomène, et est extrait du florilège que constitue le *Vaticanus gr.* 1354, dont j'ai collationné[149] les folios 116ᵛ-118ᵛ.

e. Les *Histoires* ou *Chiliades*[150] de Jean Tzetzès[151] (vers 1110-vers 1185) constituent une compilation de récits,

147. En en complétant et précisant l'apparat critique par les données du Florilège du *Patmiacus* 6, dont É. Sargologos a donné une édition (*Un traité de vie spirituelle et morale du XIᵉ siècle : le florilège sacro-profane du manuscrit 6 de Patmos*, Thessalonique, 1990) et qui fait partie de la tradition indirecte des *Loci communes*. Le fragment de Diodore s'y trouve au chap. 11, 84 (p. 309). L'abréviation Bas. fait référence à une autre branche importante de sa tradition indirecte, les *Gnomica Basileensia*, dont J.F. Kindstrand a fourni une édition à Uppsala en 1991.

148. Jacoby (*FGrHist* 106 F 12, vol. 2B, p. 513-514) l'a publié dans ses fragments liés à Myron de Priène : selon Pausanias (IV, 6, 1-5), Myron, « l'écrivain de Priène », rédigea une œuvre en prose qui racontait l'histoire des Messéniens et se pencha sur les aventures d'Aristomène, le même homme qui apparaît dans le fragment de Diodore.

149. Ce manuscrit appartenant à la Bibliothèque Vaticane, comportant 140 folios, datant du XVᵉ-XVIᵉ s., est brièvement décrit par R.J. Penella, *The Letters of Apollonius of Tyana : A Critical Text with Prolegomena, Translation and Commentary* (Mnemosyne Suppl. 56), Leyde, 1979, p. 10-11.

150. On se réfèrera à l'édition Leone, Lecce, 2007, qui contient index et apparat critique, et présente un léger décalage dans la numérotation des vers par rapport à l'édition Kiessling : *Historiarum variarum chiliades*, Th. Kiessling (éd.), Leipzig, 1826.

151. Pour une biographie complète des « frères Tzetzès » et un exposé sur les autres œuvres de Jean Tzetzès, consulter N.G. Wilson, *Scholars of Byzantium*, Baltimore, The Johns Hopkins University, 1983, p. 190-196.

nommée ainsi du fait du découpage arbitraire du premier éditeur (N. Gerbel, 1546) de ces 12 661 vers par groupe de mille ; elles sont à l'origine de sept fragments de la seconde pentade : le fragment VII, 1, qui situe Orphée et Héraclès cent ans avant la guerre de Troie ; le Fr. VIII, 16, qui narre l'épisode de Terpandre, originaire de Méthymne, qui de son chant fit cesser les hostilités ; le Fr. VIII, 37, sur la tradition romaine d'annoncer la guerre ; le Fr. IX, 26 sur la force supérieure de Polydamas ; le Fr. IX, 30, racontant la ruse de Phalaris, qui retourna contre Périlaos sa propre ruse, le taureau que ce dernier lui avait offert ; le Fr. X, 61, qui rapporte la manière dont Gélon de Syracuse fut sauvé par un loup ; le Fr. X, 64, sur la généalogie possible de Cimon. L'œuvre de ce grammairien et poète byzantin a pour intérêt principal, à travers ses citations de près de 400 auteurs[152], d'avoir transmis à la postérité des traces de ces œuvres. Il se glorifiait d'avoir écrit environ soixante livres, dont la plus grande partie provient des leçons qu'il donnait, et fournit une interprétation allégorique d'Homère. En ce qui concerne la *Bibliothèque Historique*, Tzetzès est le dernier auteur connu à en avoir eu à disposition un exemplaire sans doute complet[153], ce qui ne permet pas de conclure systématiquement à la fiabilité des citations qu'il procure, car il faut préciser qu'il citait de mémoire, et toujours à côté d'autres auteurs : l'usage de ses sources dans le poème est donc très libre, et il faudrait pouvoir faire la part entre les scholies d'un côté, et de l'autre les citations littérales qui peuvent être considérées par l'éditeur comme de réels fragments[154].

152. Lire à cet égard H. Spelthahn, *Studien zu den* Chiliaden *des Johannes Tzetzes*, Diss. Munich, 1904. Et sur ses sources : C. Harder, *De J.T. historiarum fontibus quaestiones selectae*, Diss. Kiel, 1886.

153. Cf. Bertrac, p. CXLI-CXLII, pour qui les derniers *codices* contenant les livres VI-X et XXI-XL ont disparu lors du sac de Constantinople en 1204. Mais voir *supra*, n. 8.

154. Ce travail a été fait pour les fragments des livres XXI-XXVI par P. Goukowsky : il n'y reprend pas la liste exhaustive des extraits

f. Les *Commentaires sur l'Iliade*[155] d'Eustathe[156] (né vers 1115, mort vers 1195-99) fournissent un unique fragment[157] des livres VI-X : en VI, 2 (= Van der Valk, 19, 400, p. 350-351 = 1190, 54-57 Rom.) sur la métamorphose en chevaux des Titans Xanthos et Balios. En tant que maître de rhétorique, Eustathe lut avec ses élèves un grand nombre de classiques : il écrivit cette œuvre pour satisfaire à la demande de ses élèves, à en croire sa préface, et non pour répondre aux exigences de commanditaires. Son accès à de nombreux textes aujourd'hui perdus confère une valeur non négligeable à sa compilation : il eut par exemple à disposition une copie de Strabon qui contenait l'intégralité du livre VII, dont la fin est aujourd'hui à l'état fragmentaire. Il paraît avoir disposé d'un exemplaire de Diodore comportant la première et la seconde pentades. À diverses reprises, il se servit de la *Bibliothèque Historique*, sans citer sa source de manière systématique : il utilisa en particulier le livre IV de Diodore, pour traiter des Muses et de certains héros, et le livre V, sur la mythologie et les légendes des îles[158]. Seules deux de ses scholies sont à l'origine de fragments dans toute la *Bibliothèque*, les Fr. VI, 2, et XXVII, 2a Walton[159].

de Tzetzès édités dans les éditions Dindorf et Walton, considérant qu'il ne faut citer que les vers « dont on avait quelque solide raison de penser qu'ils reproduisaient sans trop d'infidélité le texte de la *Bibliothèque Historique* », p. XXX-XXXI.

155. Cf. Bertrac, p. CXLII.

156. On utilisera l'édition suivante : *Eustathii archiepiscopi Thessalonicensis Commentarii ad Homeri* Iliadem *pertinentes*, 4, M. Van der Valk (éd.), Leyde, 1987, plutôt que l'édition antérieure Stallbaum, Leipzig, 1827-1830, sans apparat critique. Pour les livres K-Ω, le texte d'Eustathe nous est fourni par le *codex Laurentianus* 59. 3, cf. Van der Valk (éd.), *Praefatio*, p. IX-XII.

157. Sur la manière dont Eustathe utilise la *Bibliothèque Historique*, cf. Van der Valk, *Praefatio*, p. CII : *Diodorus quoque Siculus apud Eustathium adhibetur* [...].

158. Une liste exacte de ces références à Diodore est fournie par les *Indices in Eustathii Archepiscopi Thessalonicensis Commentarios ad Homeri* Iliadem *pertinentes*, Van der Valk (éd.), Leyde, 1995, p. 533-534.

159. Cf. Bertrac, p. CXLII-CXLIII.

g. Deux fragments proviennent en outre de scholies[160] éditées parmi les fragments de Diodore : je les ajoute ici, faute de pouvoir leur attribuer une date précise. Le Fr. VI, 9bis, sur l'histoire de l'impie Salmonée et de sa descendance, s'accorde avec la fin du fragment VI, 9[161], et Vogel précise dans son apparat que *totus tenor sapit Diodorum* (« toute sa teneur sent Diodore »). Il est extrait du manuscrit *Hamburgensis* T[162] (scholie à l'*Odyssée*, XI, 236) et fut édité par A. Ludwich en 1879 dans la revue *Rheinisches Museum* (*RhM* 34, 1879, p. 619, rééd. dans *Aristarchs homerische Texkritik nach den Fragmenten des Didymos*, II, Leipzig, 1884-1885, rééd. Hildesheim-New York, 1971, p. 712-713) : j'ai repris pour ce fragment le texte fourni par A. Ludwich. Le fragment IX, 28, qui se résume à une phrase datant les vies de Solon et de Dracon, est quant à lui tiré d'une scholie d'Ulpien (juriste et orateur du IIIe s. après J.-C.) au discours *Contre Timocrate* de Démosthène : il figure dans les *Scholia Demosthenica* de M.R. Dilts[163] (*Scholia in orationem in Timocratem*, 379 a, II), dont j'ai repris également le texte.

160. Les particularités propres aux fragments provenant de scholies ont été soulignées par D. Lenfant (« Les citations de Thucydide dans les scholies d'Aristophane », in Pittia, p. 415-447, en particulier p. 423), ainsi notamment la netteté de leur délimitation : « Le premier point appréciable pour l'amateur de fragments, c'est que les scholies ne mêlent pas des indications issues de sources distinctes, mais qu'elles les présentent les unes après les autres ».

161. Cf. à ce sujet la Note complémentaire du Livre VI, n. 48.

162. Cf. M. Molin Pradel, *Katalog der griechischen Handschriften der Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg*, Wiesbaden, 2002, p. 40-44. On trouve une description très détaillée dans F. Pontani, *Sguardi su Ulisse. La Tradizione esegetica greca all'*Odissea, Rome, 2005, p. 303-308 (cf. en outre la bibliographie, p. 308).

163. *Scholia Demosthenica* (*Scholia in orationem* in Timocratem, 379 a), M.R. Dilts (éd.), Leipzig, 1986, p. 377. Dilts est l'auteur de nombreuses recherches sur les scholies d'Ulpien à Démosthène, cf. en particulier « The Manuscript Tradition of the Scholia Ulpiani on Demosthenis in Timocratem », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 105, 1975, p. 35-50.

C. *Principes de l'édition*

La présente édition est fidèle aux principes déjà observés dans les autres livres de la même collection[164]. Dans l'établissement du texte, la méthode employée diffère selon les deux branches de la tradition distinguées, mais les fragments ont été rangés livre par livre, en respectant dans la mesure du possible l'ordre primitif du récit, suivant ainsi les acquis de Dindorf³ et des éditions ultérieures. Quatre sections des *Excerpta Constantiniana* fournissent les neuf dixièmes des fragments publiés : pour cette première branche de la transmission[165], l'édition repose sur une collation nouvelle (par examen direct ou sur photographies) de différentes parties des dix manuscrits dont j'ai exposé plus haut les principales caractéristiques – en renvoyant à chaque fois, pour l'étude précise de chacun d'entre eux, à la bibliographie spécifique[166]. Il ressort de cette collation que les éditions de Büttner-Wobst, de de Boor, et de Boissevain sont très fiables pour ce qui est de reproduire les manuscrits, mais elles conservent parfois quelques leçons douteuses et ont tendance à surcharger l'apparat en relevant scrupuleusement toutes les fautes d'accentuation et d'orthographe. De plus, j'ai consulté toutes les éditions antérieures des *Excerpta* et de la *Bibliothèque*[167] et tenu compte

164. Elle reprend les principaux critères suivis par P. Goukowsky, notamment dans sa présentation générale : on signalera toutefois les points précis sur lesquels elle s'en écarte.

165. Ainsi que pour le Fr. VIII, 13, pour lequel j'ai procédé à une collation directe du manuscrit *Vaticanus graecus* 1354, folios 116ᵛ-118ᵛ : voir *supra*, p. LXI.

166. Ils ont déjà fait l'objet d'études détaillées dans les éditions des *Excerpta* du début du siècle précédent, mais également dans les éditions ou études portant sur les autres historiens compilés par l'encyclopédie de Constantin VII.

167. Décrites *supra*, p. XV-XXIII. Une attention particulière a été portée à l'étude des quatre éditions Dindorf, afin de distinguer l'apport de chacune d'entre elles, la contribution la plus importante étant certainement celle de Dindorf² (du point de vue du texte), et Dindorf³ (pour sa présentation).

des conjectures qui semblaient dignes d'intérêt, que j'ai souvent signalées même si je ne les adoptais pas, de manière à donner autant que possible l'histoire du texte et des interprétations depuis le XVIIIe s. Dans quelques cas, j'ai moi-même proposé des corrections nouvelles, mais de façon générale, j'ai cherché à conserver le texte des manuscrits quand cela paraissait possible : leurs variantes sont systématiquement signalées – à l'exclusion des élisions banales, de l'absence ou de la présence du *nu* éphelcystique, de l'oubli ou de l'absence du *iota* souscrit ou adscrit, des erreurs d'accent ou d'esprit – dans l'apparat critique de type positif, qui suit les *Règles et Recommandations* de J. Irigoin. Dans la partie droite de l'apparat, les variantes des éditeurs sont précédées de « coni. », ou bien de « prop. » si celles-ci ont été conjecturées sans avoir été acceptées dans le texte de l'éditeur en question. En outre, je me suis limitée chaque fois à mentionner le premier philologue – et auteur – d'une conjecture[168], sans donner la liste des éditeurs qui l'ont suivi : le cas échéant, ceci a été développé dans les notes complémentaires.

La seconde branche de la tradition a été établie d'une façon différente : étudier la tradition manuscrite de chacun des auteurs – chrétiens de l'Antiquité ou byzantins – qui fournirent le reste des fragments, dépasse les compétences d'une seule personne ; bien des fois, l'existence d'éditions critiques de qualité rendait d'ailleurs cette tâche superflue. J'ai donc utilisé les meilleures éditions critiques disponibles à ce jour : toutes postérieures à l'édition Vogel[169], elles ont servi de base au travail et ont été signalées plus haut, mais je me suis réservé la liberté d'adopter des variantes quand elles semblaient plus satis-

168. Dans son édition du *De Sententiis*, la consultation du manuscrit M a permis de montrer qu'Angelo Mai omet à maintes reprises de signaler quand il procède à la correction des leçons erronées du manuscrit : cf. *supra*, n. 107.

169. Citons, pour ces « petits fragments », les nouvelles éditions du Syncelle, de Tzetzès, de Sextus Julius Africanus, par exemple.

faisantes. Quand je me suis fondée sur des éditions dont l'apparat était négatif, il a parfois fallu procéder à des recherches ultérieures pour en tirer un apparat de type positif.

Au sein de cette seconde branche, l'établissement de la transmission eusébienne des *Chronica* a formé un cas isolé, déjà traité : on a préféré l'édition Schöne (à Karst, notamment[170]), dont la traduction latine (procurée par H. Petermann) et l'apparat ont été revus avec l'aide de l'arménisant Boghos Levon Zekiyan. L'apparat en particulier a été amélioré par la consultation des différentes éditions, ainsi que l'ajout de conjectures proposées par certains historiens (qui renvoient tous à Schöne) sur les dynasties du livre VII. Comme le préconisait ce dernier, j'ai conservé pour tous les noms propres leur orthographe arménienne, en uniformisant dans le reste de la traduction l'orthographe latine à laquelle on recourt traditionnellement dans nos éditions modernes. En outre, la langue arménienne, celle du Ve siècle en particulier[171], n'aime pas les répétitions : on a tâché de garder cet effet de style dans la traduction latine en conservant les alternances. Ainsi, au Fr. VII, 7bis, l'interprète arménien a évité de répéter à cinq reprises le nom des Héraclides sous la même forme, et a utilisé des variantes morphologiques synonymes, que l'on essayé de rendre dans la traduction latine également : *Herakłideank'* (traduit par le latin *Heraklidae*), *Herakłeank'* (*Herakliani*), et *Herakłidac'i*

170. A. Drost-Abgarjan (suivant sur ce point Thomas Mommsen) ayant récemment montré que l'édition de Karst reposait sur un stemma erroné : « Karst meint, dass die Codices G (Jerusalemer) und E (Ejmiaciner) von einem älteren Archetypus entstammen, während N (Tokater Hs.) eine "teilweise ganz verwahrloste Abschrift aus E darstellt" », alors qu'elle montre que N et G dépendent tous deux de E (« Ein neuer Fund », p. 257), sur lequel doit donc se fonder l'établissement du texte des *Chronica*.

171. Sur les particularités propres à la langue classique, je renvoie aux grammaires de l'école méchitariste de Vienne, cf. en particulier celles de Čaləxean (Vienne, 1883) et de Tor̄nean (Vienne, 1893).

(*Heraklei*)[172]. Enfin, le traducteur H. Petermann propose souvent entre parenthèses des secondes traductions, des synonymes ou des nuances (qui relèvent parfois plutôt du commentaire) : on les a tous reproduits tels quels, notre propos n'étant pas de refaire son édition[173], mais seulement d'en revoir certains points.

Le principe qui sous-tendait la transcription des noms propres chez Schöne mérite des observations, car il ne va pas sans quelques difficultés : **(a)** il translittère en suivant les habitudes de son temps, l'exigence de « conservation » ne touchant pas les désinences, qui sont toutes, elles, latinisées (pour les noms propres étrangers, l'interprète arménien normalise systématiquement, comme le vent l'usage, selon les règles du grec, les finales masculines par *-os*/*-as* de l'arménien, donc *-us* en latin chez Schöne ; les finales féminines *-e*/*-a*, donc *-a* en latin ; les neutres par l'arménien *-on*, donc *-um* en latin)[174] : elles peuvent ainsi être déclinées dans la traduction latine. **(b)** Schöne admet lui-même dans son introduction quelques entorses au principe qu'il s'était fixé : *in describendis nominibus orthographiam Armeniorum servavi, sed confiteor, me in hac quoque parte ab initio praesertim contra hanc regulam interdum peccasse*[175]. Se superpose de fait en certains points du texte un second principe, celui de la latinisation, qui semble sous-tendre notam-

172. Une étude détaillée des variantes suffixales est donnée dans les Notes Compl. du livre VII, n. 67.

173. Ce qui exigerait d'ailleurs un retour à la tradition manuscrite. On a d'ailleurs déjà signalé que A. Drost-Abgarjan prépare une nouvelle édition des *Chronika* grâce à la récente découverte d'un nouveau manuscrit, cf. n. 122.

174. Pour les principes généraux de sa transcription phonétique (ainsi par exemple chez Schöne *-kh* < *-k'* ; *-u* < *-ow*, etc.), je renvoie à la table de Hübschmann que Schöne suivait et qui fut complétée par la suite par Meillet et Benveniste : on la trouve notamment en première page de chaque volume de la *Revue des Études Arméniennes*.

175. I, p. XI.

ment toute la liste des thalassocraties[176] (Fr. VII, 9) : celle-ci fournit les noms de peuples suivant la latinisation des noms grecs (et non arméniens), une latinisation hellénisante, donc. Cependant, Schöne y réintroduit malgré tout, et sans régularité aucune, certaines graphies arménisantes, telle l'introduction du *-k* en alternance avec *-c*[177], afin de conférer malgré tout au texte un « tour arménisant », qui soit homogène avec le reste de la traduction latine. Peut-être la transcription littérale de cette liste de peuples, très éloignée des formes latines, aurait-elle largement alourdi la traduction et rendu le compréhension difficile au lecteur[178]. Ici aussi, on a suivi le texte de l'édition jusque dans ses irrégularités[179], donc, sans homogénéiser l'ensemble ; mais on l'a parfois commenté en note. (c) Une difficulté ultérieure se posait en certains points de l'apparat, quand on y propose des conjectures ou corrections d'autres éditeurs, tels Zohrab-Mai ou Aucher, qui avaient quant à eux latinisé toute leur traduction, noms propres compris – ainsi dans l'apparat du Fr. VII, 5bis, 10, qui donne la liste de dix-huit cités du Latium archaïque[180]. Si une telle conjecture (dont la

176. Un autre exemple intéressant et tout à fait parallèle est donné par la latinisation du nom de Zeus dans la traduction de Petermann, au Fr. VII, 5bis, 12 : Petermann *traduit* directement le nom du dieu par le latin *Jovis* (forme génitive), alors que la forme des manuscrits avait bien le nom de l'équivalent de Zeus dans le panthéon arménien, *Aramazdi* (au génitif *Aramazday*), qu'il signale entre parenthèses mais qui aurait probablement été incompréhensible au lecteur.

177. Alternance qui ne correspond toutefois à rien d'un point de vue étymologique.

178. À titre d'exemple, il aurait dû dès lors transcrire la forme *Tŕakac'i* pour le nom du peuple thrace (ce qui est bien la leçon des manuscrits).

179. Schöne nous paraît d'ailleurs avoir été confus dans l'usage de certains sigles de son apparat critique (une table des sigles fait en outre défaut au début de son édition).

180. Cette liste de villes posait une autre difficulté (on y trouve nombre d'erreurs), car ces toponymes étaient probablement inconnus

forme est latinisée) est acceptée dans notre texte, on l'a ajoutée selon la transcription arménienne telle qu'on peut la restituer (en en signalant l'auteur et la version latinisée entre parenthèses dans notre apparat) ; si une telle conjecture est refusée dans le texte mais simplement mentionnée en apparat, on l'a citée alors selon la forme sous laquelle elle a été proposée, c'est-à-dire sa forme latinisée.

Lorsque Diodore cite littéralement un historien, un poète, ou un oracle, le texte de la *Bibliothèque Historique* fait alors référence, au sein des éditions modernes des auteurs (ou oracles) en question : pour les quelques fragments diodoréens concernés, on a donc renvoyé à ces éditions dans un premier étage de l'apparat[181], qu'il s'agisse des vers de Solon, d'Euripide, ou de la Pythie (dans l'édition Parke-Wormell) par exemple. On s'est toutefois limité aux cas où un indice évident démontrait que Diodore y citait sa source *verbatim* – ce qui est parfois confirmé par le témoignage d'autres sources indirectes, pour la plupart des oracles[182] –, excluant ainsi d'emblée deux autres cas de figures : (a) Le premier, parce que son estimation était plus délicate (plus encore au sein de livres fragmentaires) : il couvre tous les fragments qui constituent dans d'autres éditions des *testimonia* de la vie ou de l'œuvre de certains personnages (ainsi, la quasi-intégralité des fragments du livre IX se retrouve comme témoin dans les éditions des Sept Sages). On a évité d'alourdir inutile-

de l'interprète arménien : je renvoie sur ce point à la note correspondante du livre VII, n. 36.

181. D'autres éditions modernes introduisent la référence de ces éditions entre crochets dans le corps du texte, ce qui a l'inconvénient de rompre le fil de sa lecture.

182. Pour lesquels on a établi toutefois le texte tel qu'il est transmis par Diodore, et donc ne tenant compte des autres sources que lorsque leur témoignage aidait à l'établissement du texte de la *Bibliothèque* ou permettait de justifier certaines conjectures antérieures.

ment cet étage de l'apparat par des données qui nous semblaient relever du commentaire : toutes les références à ces éditions sont donc fournies et commentées en note. (b) Quant aux deux sources « majeures » de Diodore que constituent Éphore et Timée, il aurait fallu alourdir ici aussi l'étage supérieur de l'apparat en citant quantité de pages des *Fragmente der griechischen Historiker*, dont on sait d'ailleurs combien les principes éditoriaux sont hétérogènes. La littéralité de leurs citations chez Diodore est rarement prouvée par des indices textuels dans nos fragments ; au-delà, le doute pèse même parfois sur leur possible utilisation. Ici aussi, on a renvoyé aux notes.

Il ne s'agit donc aucunement d'un apparat de *loci similes*, bien plutôt d'un apparat des « fragments d'auteurs cités par Diodore » strictement réduit aux citations littérales.

Plusieurs raisons ont conduit à proposer un nouveau classement – et par suite, une nouvelle numérotation – des fragments des livres VI-X. La première tient dans la dissociation des extraits de Constantin. L'inconvénient de l'édition Vogel, d'ailleurs hérité de Dindorf, est de regrouper en « chapitres » des extraits constantiniens distincts. À la suite de P. Goukowsky, je suis revenue à la division primitive, celle de l'excerpteur, en dissociant les différents *excerpta*, qu'il convenait de considérer comme des unités fragmentaires différentes : deux extraits constantiniens, même s'ils se suivent, impliquent généralement une lacune intermédiaire, un passage sauté de la *Bibliothèque Historique*, et ne peuvent dès lors être assemblés pour former une même unité fragmentaire[183]. Ainsi, même

183. Cf. *supra*, p. XXXII-XXXIV. On les a tous dissociés, à l'exception des *Exc. De Virt. et Vit.* 21-22 (Fr. VI, 6), non seulement parce que le parallèle avec le doublet correspondant permet dans ce cas de montrer la continuité entre les deux *excerpta*, mais aussi pour des exigences de présentation, les deux fragments doublets devant être agencés en colonnes.

quand ils ne voient ni leur statut changé ni leur ordre bouleversé, les *excerpta* ont, dans tous les livres de la seconde pentade, été dissociés les uns des autres.

Une autre raison conduisant à reclasser les fragments tient dans l'identification de fragments « doublets », auxquels il a fallu attribuer le statut qui leur convenait : lorsque deux branches de la tradition se recoupent, plutôt que de les compléter l'une par l'autre[184], j'ai suivi la méthode déjà employée par P. Goukowsky (à la suite d'autres éditions fragmentaires), et préféré les présenter en parallèle de manière à ce que le lecteur saisisse aisément les particularités du texte transmis. Leur statut particulier a donc été mis en évidence par leur présentation en colonnes. On compte dans cette édition neuf séries de doublets[185]. Par rapport aux éditions antérieures, où ce statut particulier ne ressort aucunement, trois cas de figure se sont présentés : j'ai considéré comme doublets et ainsi disposé en parallèles (a) certains fragments qui se trouvaient chez Vogel (à la suite de Dindorf³ et Dindorf⁴) les uns à la suite des autres, l'éditeur ayant déjà compris la similitude de leur contenu, sans cependant considérer leur statut identique sur le plan de l'édition[186] ; (b) certains nou-

184. Tout en conservant la liberté, le cas échéant, de corriger les fautes matérielles de l'une des deux branches à partir de l'autre.

185. Il s'agit dans l'ordre des Fr. VI, 1-1bis ; 9-9bis ; VII, 5-5quater ; 7-7bis ; 18-18ter ; VIII, 1-1bis ; X, 6-6bis ; 16-16bis ; 38-38bis. Certains d'entre eux sont en fait des « quadruples » fragments : cf. Fr. VII, 5-5quater, regroupant quatre fragments parallèles. Dans certains cas, on a renoncé à donner les fragments en colonnes : cette opération aurait présenté trop de difficultés du point de vue de la présentation du texte. Pour la traduction, quand les doublets étaient identiques à l'exception de mots ou propositions manquant dans une version ou l'autre (les doublets ne différant ainsi que par leur découpage), on a présenté une seule et même traduction pour les deux fragments, en signalant au lecteur entre demi-crochets les mots ou parties de texte qui faisaient défaut dans l'une des deux versions. Ainsi aux Fr. VI, 9 et 9bis : « Il eut une ⌜unique⌝ fille, Tyro ».

186. Ainsi les Fr. VI, 1-1bis ; 9-9bis ; VII, 5-5quater, où les quatre fragments étaient disposés les uns à la suite des autres ; VIII, 1-1bis ; X, 16-16bis ; 38-38bis.

veaux fragments insérés dans la présente édition : il s'agit des doublets d'Eusèbe et du Syncelle du livre VII[187], dont j'ai justifié plus haut la nécessité d'éditer systématiquement les deux branches, ainsi que du Fr. X, 6bis, extrait du florilège du Pseudo-Maxime, dont la tradition a été longuement étudiée.

Une troisième raison a nécessité une révision du classement des fragments : dans certains cas, l'éditeur précédent avait failli au respect de l'ordre chronologique, négligeant ainsi l'un des critères fondamentaux de la narration diodoréenne, – souvent parce que le contenu de ces fragments avait été mal interprété. Ce nouveau classement, directement lié à l'interprétation historique de chacun des fragments, fait systématiquement l'objet d'une étude indépendante dans les notices correspondantes : ainsi pour le Fr. VI, 6, inséré au sein des livres mythologiques, suivant l'interprétation de P. Carlier[188] ; le Fr. VII, 18B, les vers de l'oracle ayant été rétablis à leur place au sein de la narration, entre les Fr. VII, 18A et 18C[189] ; l'inversion des Fr. VIII, 3 et 4, suivant l'interprétation proposée par F. Càssola[190] ; le Fr. VIII, 16, traitant des conséquences de la première guerre de Messénie et non de la seconde, comme l'a montré A. Visconti[191].

Dissociation des *excerpta*, mise en évidence du statut des doublets, bouleversement de l'ordre des fragments : ces trois critères ont nécessité que la présente édition propose un nouveau classement, – et donc, une nouvelle numérotation – par rapport à Vogel. Le lecteur trouvera à la fin de cette introduction une table de concordance, où la numérotation est suivie de l'indication de la référence usuelle dans le système Dindorf-Vogel.

187. Fr. VII, 7-7bis ; 18-18ter.
188. Cf. Notice du livre VI, p. 4.
189. Cf. Notice du livre VII, p. 38.
190. Cf. Note complémentaires du livre VIII, n. 16.
191. Cf. Notice du livre VIII, p. 85.

Enfin, la présente édition reconsidère le statut de certains fragments : j'envisagerai en dernier lieu les problèmes de statut ou d'attribution qui n'ont pas remis en cause leur interclassement. Trois d'entre eux (Fr. VI, 4 ; VII, 2 ; IX, 33) ont vu leur attribution précisée ou modifiée : ces points sont à chaque fois discutés dans les notices correspondantes. Pour les fragments de la seconde branche de la tradition – les fragments d'auteurs –, on aurait voulu, comme me le suggérait Michel Casevitz, pouvoir distinguer par la typographie le début et la fin de la citation de Diodore proprement dite : ainsi, au Fr. VI, 1, si la phrase introductive est nécessaire à l'intelligence du contexte et à l'attribution du fragment au livre VI, l'extrait de Diodore lui-même ne commence en réalité qu'à la seconde phrase (§2). Dans l'ensemble du fragment, il eût été préférable de distinguer différentes strates au sein du récit, les incises d'Eusèbe, les lignes de Diodore, citant à son tour Évhémère. Cependant, si les limites de la citation sont claires au Fr. VI, 1, elles le sont déjà un peu moins au Fr. VI, 3 (s'agit-il d'ailleurs à proprement parler d'une citation ?), bien moins encore aux Fr. VI, 4, etc., où le problème de la délimitation se joint à celui de la littéralité des fragments en question. Dans l'impossibilité d'effectuer une distinction typographique de façon systématique, j'ai donc renoncé à procéder à ce changement[192] : une telle opération aurait manqué de cohérence. C'est pour la même raison que tous les fragments d'auteur ont été édités sur le même plan[193] : il a semblé impossible de montrer de façon systématique les différences de littéralité qui les sépare, et d'évaluer ainsi de façon rigoureuse leur « qualité » respective. Cette édition se sépare sur ce point de la présentation de l'édition Goukowsky[194].

192. Les problèmes de délimitation sont cependant discutés à chaque fois dans les notes complémentaires.

193. Et, en outre, sur le même plan que les *Excerpta Constantiniana*.

194. Qui propose à l'inverse d'indiquer « leur degré de fiabilité » (p. IX). Ainsi, parce que Tzetzès et Syncelle ne fournissent pas de cita-

Quant aux « fragments de renvoi », ils ont également été pris en compte : il s'agit en réalité de passages des livres conservés, pour lesquels le terme même de « fragment » est donc d'un emploi délicat. Deux cas de figure se présentent : Diodore y annonce qu'il traitera en détail, le moment venu, une question évoquée par anticipation, ou bien il rappelle qu'il l'a déjà étudiée dans tel ou tel livre. On pourrait recourir à un couple de termes qui ont cours en stylistique, et désigner les premiers comme des fragments « cataphoriques », au sens où ceux-ci visent à structurer le récit en annonçant ce qui fera l'objet de développements ultérieurs, les seconds comme des fragments « anaphoriques », qui renvoient à l'inverse à ce qui a été dit. Le statut de telles références a été remis en question par P. Goukowsky dans son édition – « s'était-il réellement souvenu de sa promesse quelques livres plus loin ? Et dans quel esprit traitait-il les épisodes annoncés ?[195] ». Il semble toutefois que le système des *cross-references* fonctionne, au sein de l'ensemble de la *Bibliothèque*, à certaines exceptions près, qui ne constituent pas l'usage : dans un recensement de toutes leurs occurrences, C.I. Rubincam[196] a montré que les *cross-references impro-*

tions littérales, ils perdent dans cette édition leur statut de fragment, sont imprimés en plus petits caractères et sans numérotation. N. Wiater, dans son compte-rendu de l'édition (« Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* par Goukowsky. », *Gnomon* 81 (4), 2009, p. 300-306), montre clairement les limites liées à cette tentative d'évaluation du « degré de fiabilité » : « Unabhängig von der Tatsache, daß in vielen Fällen, und besonders bei bloß berichtenden Passagen, m.E. gar nicht klar unterschieden werden kann, ob es um Worte des Exzerptors, Diodors oder (die wahrscheinlichste Variante) eine Mischung beider handelt, verlangen doch diese beiden Fragmenttypen eine unterschiedliche Behandlung von seiten des Editors » (p. 305).

195. P. IX.

196. Analysées à chaque fois dans les notes complémentaires, où l'on a déjà renvoyé à C.I. Rubincam, « Cross-references ». Dans le tableau qu'elle propose p. 47, elle analyse si le « contrat de renvoi » (comme on pourrait l'appeler) au sein de la *Bibliothèque* a bien été rempli : les références qui n'ont probablement trouvé de renvoi corres-

bably completed sont largement minoritaires. L'argument appuyant leur remise en cause n'a donc pas été pris en compte[197], mais, par prudence, j'ai préféré les distinguer en leur conférant un statut différent à l'intérieur du texte, les faisant figurer entre crochets et sans numérotation (comme depuis Vogel, et, à sa suite, Oldfather). Les fragments de renvoi des éditions précédentes ont été dans la majorité des cas conservés[198] – tous concentrés aux livres VII, VIII et X –, sauf lorsqu'il s'agissait de considérations trop génériques, telles les données générales sur le découpage de l'œuvre en livres, ou sur sa structure, considérations qui parcourent toute la *Bibliothèque*[199]. Un nouveau renvoi a été ajouté, concernant la fondation de Sybaris, entre les Fr. VIII, 23 et 24.

Restait à envisager les *Fragmenta incerta* que Vogel, après Dindorf³, a édités à la fin du livre X : il s'agit en réalité de *Fragmenta incertae sedis*[200]. Une analyse pré-

pondant constituent 9% des *forwards references* (cataphoriques), et 12% des *backwards references* (anaphoriques). Sur la question examinée d'un point historiographique, on renvoie en outre *infra*, p. XCI-XCII.

197. Cf. aussi N. Wiater, qui argumente longuement sur le problème de ce que P. Goukowsky qualifie de " faux fragments " : « Problematisch scheint mir Goukowskys Aussonderung der « faux fragments » ; natürlich hemmt es den Lesefluß [...]. Dies scheinen jedoch keine hinreichenden Gründe dafür zu sein, solche Vorausverweise gänzlich zu verwerfen [...] » (« Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* par Goukowsky », *Gnomon* 81 (4), 2009, p. 300-306, ici p. 302-303).

198. Je tiens à remercier ici M. Casevitz, qui m'a prêté son texte encore inédit du livre V de Diodore : c'est son texte, son apparat et sa traduction que j'ai édités pour deux fragments de renvoi appartenant au livre V. Pour les autres livres, on a utilisé le texte des éditions de Diodore à notre disposition, ainsi que leurs traductions (parfois très légèrement remaniées, ainsi pour le livre IV).

199. Plus que des renvois internes, ces passages sont plutôt de nature proémiale, ils constituent des charnières mettant en lumière la structure historiographique de l'œuvre : sur ces passages qui ponctuent l'œuvre, cf. M. Casevitz et A. Cohen-Skalli, « διήγησις » (en cours de publication).

200. C'est bien d'ailleurs l'intitulé que leur donnaient Dindorf³ (p. 352) et Dindorf⁴ (p. 185-186).

cise de ces quatre fragments ne laisse apparaître aucun élément de datation permettant d'affirmer qu'ils appartiennent à la période couverte par les livres VI-X et le contenu semble les en exclure. Le seul qui donne d'ailleurs explicitement un élément d'attribution aux livres de Diodore, celui d'Eustathe (Fr. Incert. 1, 2 Vogel), l'inclut dans τῶν δεκάτων βιβλίων : cette référence à un pluriel (« les dixièmes livres » de Diodore) reste problématique[201], mais une analyse précise permet de renvoyer probablement au livre V[202], ce qui l'écarte ainsi du champ de la seconde pentade.

201. J'ai vérifié la leçon d'Eustathe dans le *Marcianus graecus* 460. Cet emploi ne se retrouve nulle part ailleurs, ce qui rend délicate l'attribution du fragment à un livre précis de la *Bibliothèque*, mais Filippomaria Pontani me suggère deux interprétations possibles : (a) δεκάτων est employé pour δέκα, à la façon homérique : ce fragment était contenu quelque part dans les livres I à X ; (b) δεκάτων se réfère aux livres qui comportent le chiffre 10, c'est-à-dire aux livres X à XIX, un peu comme on parle des « années dix » ou des « années vingt ». Seule l'analyse historique permet de préciser, cf. note suivante.

202. Il s'agit d'un problème d'ordre lexical sur les origines des désignations de Sicanes et de Sikèles, débat qui doit se référer en effet au livre V (probablement à V, 6, 1), le livre des îles, qui contient un long excursus sur la Sicile et ses origines.

QUESTIONS D'HISTORIOGRAPHIE
Économie, composition et *usus scribendi*

Il est un point essentiel, pivot dans l'interprétation de la structure de la *Bibliothèque*, sur lequel Diodore se distingue particulièrement de ses prédécesseurs : c'est dans la conception qu'il propose de l'histoire universelle. De la légitimité d'écrire une κοινὴ ἱστορία, les Anciens discutaient déjà, et nombre d'études ont été proposées par les chercheurs concernant l'évolution du concept dans l'historiographie grecque et romaine[1], ainsi que ses différentes applications : sur le plan du traitement, les difficultés liées à un tel choix sont évidentes, car celui-ci exigeait d'assembler une immense quantité de matière historique, en combinant approche verticale et horizontale, sur l'axe

1. On ne donne ici que quelques titres essentiels, en particulier les plus récents (la bibliographie antérieure se trouve dans Marincola, cité plus bas, en particulier p. 179 et Clarke, p. 278-279) : A. Momigliano, *On Pagans, Jews, and Christians*, Middletown, 1987, p. 31-57 ; Alfonso-Núñez ; Clarke (qui examine l'universalité spatiale, temporelle et les *weaving narratives* en particulier dans l'historiographique de Diodore, Strabon et Trogue Pompée) ; et dernièrement J. Marincola, « Universal History from Ephorus to Diodorus », in *idem* (éd.), *A companion to greek and roman historiography*, I, Malden MA, 2007, p. 171-179. La conception de κοινὴ ἱστορία chez Diodore est envisagée de nouveau par I. Sulimani, *Diodorus' Mythistory and the Pagan Mission. Historiography and Culture-heroes in the First Pentad of the* Bibliotheke (Mnemosyne Suppl. 331), Leyde-Boston, 2011, p. 21-55.

du temps et celui de l'espace, et d'envisager ainsi sous un même prisme « the history of mankind from the earliest times, and in all parts of the world known to them [*scil.* universal historians][2] ». Ne seront envisagés ici que les aspects proprement diodoréens (de Diodore ou de ses modèles), les questions théoriques[3] et leurs implications sur le plan de la narration, qui sont en jeu dans la lecture de la seconde pentade – en somme, les solutions (ou leurs traces) employées ici par Diodore pour résoudre les difficultés inhérentes au genre de l'œuvre qu'il se proposait d'écrire. Tâche particulièrement difficile, en effet, que celle de fondre dans une même διήγησις le récit des épisodes survenus en tant de points de l'œcoumène (traitée comme μία πόλις, I, 3, 6[4]), depuis les origines jusqu'à son temps, tout en respectant la méthode annalistique : comment éviter de manquer au précepte de continuité, à celui d'unité dans la composition, et enfin à celui de συμμετρία[5], que Diodore professe en tout point de l'œuvre ?

2. C'est la définition de départ que donne Alfonso-Núñez, p. 173.

3. Cette ambition universalisante se manifeste dans le titre même que Diodore donne à son œuvre, *Bibliothèque Historique* : il s'agit de constituer une bibliothèque écrite de toute l'histoire, titre que Pline juge tout à fait adapté au propos de Diodore (*Nat. Hist.*, *Praefatio* 25 : « Chez les Grecs, Diodore cessa de badiner et donna le nom de *Bibliothèque* à son histoire »). L'interprétation que L. Canfora donne de ce titre comme « choix culturel » a été expliquée dans les Notes Compl. du livre VII, n. 17.

4. Εἰ γάρ τις τὰς εἰς μνήμην παραδεδομένας τοῦ σύμπαντος κόσμου πράξεις, ὥσπερ τινὸς μιᾶς πόλεως, ἀρξάμενος ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων ἀναγράψαι κατὰ τὸ δυνατὸν μέχρι τῶν καθ' αὑτὸν καιρῶν.

5. Le fait de garder le sens de la mesure, des justes proportions, dans la progression de la narration : l'expression στοχαζόμενοι τῆς συμμετρίας est récurrente dans les excursus historiographiques, les « pauses » du récit : cf. I, 9, 1 ; 9, 4 ; I, 41, 10 ; IV, 5, 4 ; Fr. VI, 1, 3, au sujet de l'équilibre à maintenir entre les sources historiques et mythographiques (voir Notes Compl. du livre VI, n. 26, et Clarke, p. 265). De là provient notamment le problème majeur que constitue le poids à donner aux digressions, qui ne doit pas interrompre la linéarité de la διήγησις : cf. Casevitz et Cohen-Skalli, « διήγησις » (en cours

Dans les fragments des livres VI-X se trouvent quelques éléments de réponse, et certaines traces de la façon dont l'historien tissa ensemble épisodes principaux et narrations de faits parallèles.

I. Questions de chronologie

Insertion de l'espace mythique

L'idée d'unité et de continuité du temps, dont découle le choix du genre de la κοινὴ ἱστορία, est affirmée dès le *Hauptproömium* et régit par la suite toutes les catégories de la narration : puisque l'humanité est unique, « tous les hommes ont une parenté originelle et ne diffèrent qu'en fonction des temps et des lieux » (I, 1, 3) – conception répandue à cette époque que celle de l'unicité de la nature humaine, mais dont l'origine stoïcienne chez Diodore ne saurait trop être soulignée[6]. Les variables spatio-

de publication), ainsi que M. Casevitz, « Ἁρμονία et συμμετρία », in P. Chiron et C. Lévy (éd.), *Les noms du style dans l'Antiquité gréco-latine*, Louvain, 2010, p. 51-55, qui montre que le terme désigne « l'équilibre des différentes composantes », et est employé par les auteurs s'occupant de style, ainsi Denys d'Halicarnasse, et, précisément, Diodore.

6. Sur l'influence stoïcienne – probablement de Posidonios – dans ce paragraphe du proème général, je renvoie à l'étude de Burton, p. 36-37. Mais l'influence de cette école va bien au-delà : on l'a étudiée en différents points du commentaire, voir en particulier Notes Compl. du livre VIII, n. 66. L. Porciani (« *Koinos* : aspetti della nozione di "commune", "collettivo" e "generale" tra politica, società e storiografia », in M. Mari et J. Thornton (éd.), *Linguaggio politico e lessico storiografico in età ellenistica (Università di Roma "La Sapienza" 21-23 febbraio 2011)*, Rome, à paraître), montre qu'à l'inverse de chez Polybe, l'expression κοιναὶ ἱστορίαι constitue presque « la rubrica dell'opera, la designazione incipitaria dell'ambito storiografico di pertinenza della *Bibliotheca* », et que Diodore pourrait la reprendre d'Éphore. En tout cas, l'emploi de κοινός présuppose chez lui une sorte de « rivitalizzazione filosofica » du terme, empreint de stoïcisme : L. Porciani souligne que la doctrine de l'homme citoyen du *kosmos* permettait précisément de réactiver les prétentions universalisantes de la grande historiographie.

temporelles ne doivent donc pas l'occulter : aussi l'historien doit-il, « tout en rappelant la nécessité de rendre la globalité du temps et de l'espace, insérer le discontinu dans le continu, les χρόνοι dans l'αἰών[7] », en somme, le temps particulier (base des calculs et des computs), dans le temps vécu, celui des hommes et du monde. La première implication – et l'originalité diodoréenne – tient dans l'extension, les limites données à la narration : non seulement, à la différence de ce que s'était proposé son modèle Éphore[8], le *spatium mythicum*[9] est partie intégrante de la *Bibliothèque*, dont il fournit la première hexade, mais le thème des ἀρχαιολογίαι y est décliné de toutes les façons possibles, s'ouvrant nécessairement sur une partie mythographique.

Les μυθολογούμενα font ainsi l'objet des six premiers livres, marquant fermement la césure entre temps mythiques et historiques. À cet égard, le livre VI constitue un livre de transition à double titre. Lorsque Diodore présente, au livre I, le plan d'ensemble de son enquête, en insistant sur l'unité des six premiers livres qui traitent « des récits mythiques et des événements antérieurs à la guerre de Troie, les trois premiers étant consacrés aux antiquités des peuples barbares, les trois autres presque exclusivement aux antiquités grecques[10] », il met en place

7. Casevitz, « Le temps chez Diodore », p. 17, dans son étude lexicologique (et historiographique) de la préface du livre I.

8. On renvoie aux p. LXXXIV-LXXXVII sur les points qui font ici d'Éphore un modèle pour Diodore.

9. Sur l'utilisation que fit l'historiographie grecque du *spatium mythicum*, depuis Hérodote, voir l'étude de S. Saïd, « Myth and Historiography », in J. Marincola (éd.), *A companion to greek and roman historiography*, I, Malden MA, 2007, p. 76-88, ici p. 78-80, avec bibliographie antérieure : pour Diodore en particulier, cf. p. 85.

10. Cf. Diod. I, 4, 6 : Τῶν γὰρ βίϐλων ἡμῖν ἓξ μὲν αἱ πρῶται περιέχουσι τὰς πρὸ τῶν Τρωικῶν πράξεις καὶ μυθολογίας, καὶ τούτων αἱ μὲν προηγούμεναι τρεῖς τὰς βαρϐαρικάς, αἱ δ' ἑξῆς σχεδὸν τὰς τῶν Ἑλλήνων ἀρχαιολογίας. Diodore rappellera cette construction dans son dernier livre, Fr. XL, 8 Walton : ἐν μὲν ἓξ ταῖς

une construction chronologique et thématique qui fait du livre VI le dernier livre « mythologique », mais aussi le dernier livre des « archéologies grecques ». Sur le plan thématique, il clôt de fait la série des trois livres concernant les mythes grecs qu'ouvrait le livre IV (la série passant, dans l'espace, d'Athènes à Thèbes, puis aux îles, pour le livre V et les fragments du livre VI) : l'étude des Grecs suit celle des Barbares, par un souci d'économie et d'ordre du récit[11], la mythologie grecque n'étant pas exempte de toute communication avec ses voisines. Sans doute est-ce également, pourrait-on penser, parce que ces dernières trouvent leur résolution, leur achèvement dans la mythologie grecque : les nombreux renvois[12] et échos entre ces six premiers livres suggèrent une telle interprétation. En tout cas, Diodore n'a de cesse de montrer combien la mythologie, en tant que « vorbildliche Periode[13] », s'intègre pleinement à sa conception éthique et didactique de l'histoire[14]. Dans cette perspective, la méthode évhé-

πρώταις ἀνεγράψαμεν τὰς πρὸ τῶν Τρωικῶν πράξεις τε καὶ μυθολογίας.

11. Cf. Diod. I, 9, 5 : Περὶ πρώτων δὲ τῶν βαρβάρων διέξιμεν, οὐκ ἀρχαιοτέρους αὐτοὺς ἡγούμενοι τῶν Ἑλλήνων, καθάπερ Ἔφορος εἴρηκεν, ἀλλὰ προδιελθεῖν βουλόμενοι τὰ πλεῖστα τῶν περὶ αὐτούς, ὅπως ἀρξάμενοι τῶν παρὰ τοῖς Ἕλλησιν ἱστορουμένων μηδεμίαν ἐν ταῖς ἀρχαιολογίαις ἑτερογενῆ πρᾶξιν παρεμβάλωμεν.

12. On reviendra un peu plus bas sur le système structurant des « cross-references » étudié en détail par C.I. Rubincam.

13. N. Wiater (« Geschichte als Imaginäres Museum », p. 71-85, avec la bibliographie antérieure) montre en quoi elle constitue dans sa conception *die Wiege der Zivilisation*, l'époque mythique étant celle « der großen Kulturstifter » (p. 71) : il examine en particulier la figure d'Héraclès au livre IV. Sur la question de l'insertion du mythe par les historiens, Diodore en particulier, au sein du récit historique, et notamment d'une histoire universelle (une insertion nécessaire ?), cf. Ambaglio, *La Biblioteca Storica*, dans son chapitre intitulé « Diodoro, il Mito e la Storia » (p. 39-57).

14. On ne reviendra pas ici sur sa conception avant tout morale de l'histoire : celle-ci est « la gardienne de la vertu des personnes considérables, le témoin de la méchanceté des êtres méprisables, la bienfai-

mériste trouvait d'ailleurs tout naturellement sa place dans l'œuvre, non seulement parce que l'épuration du merveilleux, la rationalisation du mythe[15], pouvaient, d'un point de vue historiographique, être traitées sur le même plan que l'époque historique, mais parce que les dieux et héros de la mythologie, autant que les personnages historiques, y fournissaient autant d'*exempla* édifiants. Qu'une telle perspective se soit particulièrement bien adaptée aux exigences de la compilation constantinienne, que celle-ci venait même accentuer et biaiser, c'est là un autre sujet lié à la tradition indirecte et sur lequel le commentaire insiste en différents points[16].

Césure hexadique : modèle et dépassement d'Éphore

Choisir le livre VI comme charnière chronologique, c'était aussi souligner sa dette envers Éphore – pour le

trice de tout le genre humain » (I, 2, 1). Il suffira de renvoyer ici à l'étude approfondie de K.S. Sacks sur la causalité historique chez notre auteur (p. 23-54), ainsi qu'à l'examen de R. Nicolai de la position diodoréenne, qu'il oppose à la conception aristotélicienne (p. 235-236) : la fonction didactique de l'histoire, à travers l'éloge et le blâme, révèle chez Diodore la primauté des aspects éthiques de la philosophie hellénistique, et, d'autre part, le lien de l'historiographie d'avec le genre épidictique. En cela, la position aristotélicienne paraît chez Diodore renversée, selon Nicolai : l'histoire, subordonnée chez Aristote à la poésie, parce qu'elle se limite à ce qui s'est déjà produit, devient chez Diodore supérieure « propria perché "particolare" (e quindi vera : συμφονούντων ἐν αὐτῇ τῶν λόγων τοῖς ἔργοις) » (p. 236). Qu'une telle conception éthique de l'histoire soit déjà bien affirmée chez Éphore, qui récupérait en outre les catégories du discours épidictique, cf. Breglia, *Studi su Eforo*, p. 71-73, et Notes Compl. du livre VII, n. 122.

15. Le propos d'Évhémère n'était pas de fournir une rationalisation du mythe, mais ce fut l'un des aspects que prit l'évhémérisme, dans l'évolution de la doctrine et sa récupération par certains auteurs. Pour une étude précise de l'évhémérisme, on renverra à l'ensemble de la Notice du livre VI.

16. Sur le fait que la *Bibliothèque Historique* se prêtait particulièrement bien à la visée morale du compilateur, voir par exemple la Notice du livre X.

regroupement en six livres[17] –, et tout à la fois le dépassement de son modèle : en se fondant en particulier sur l'étude des proèmes, L. Porciani a récemment montré que cette structure hexadique dérivait d'Éphore, et « ha in Diodoro un senso forte, collegato con una uniformità di contenuti, soltanto per la prima esade[18] ». C'était en fait réutiliser le schéma éphoréen pour introduire dans son histoire précisément ce qu'Éphore avait omis dans la sienne, la période mythologique, et par là même, s'en distancier. La remarque vaut peut-être même au-delà, pour la bipartition en deux séquences de trois livres, les antiquités barbares (livres I-III), puis grecques (livres IV-VI) : L. Porciani montre que cette bipartition, nettement affirmée chez Diodore, sous-tendait sans doute déjà l'œuvre de son prédécesseur, mais dans l'ordre inverse, Grèce-Barbares[19].

À la fin du livre VI, Diodore s'achemine donc définitivement vers les temps historiques, sans que la frontière soit trop visible entre le monde du mythe, du merveilleux, et celui de l'histoire des hommes. Il s'agit ainsi du dernier

17. Malgré le caractère très fragmentaire de l'œuvre d'Éphore, L. Porciani met nettement en évidence les traces d'un regroupement initial en hexade : « I primi sei libri eforei formano un blocco unitario, perché nel I era esposta la conquista dorica del Peloponneso ; nel II e III si passava alla Grecia centrale, occidentale e settentrionale ; il IV e il V erano libri sulla geografia rispettivamente d'Europa e di Asia e Libia, dopodiché secondo l'ipotesi di Jacoby il VI, con la storia "alto-arcaica" di Sparta (e Atene), copriva nella misura del possibile la lacuna tra età eroica e storia più recente (...). » (Porciani, en cours de publication).

18. En cours de publication. L'idée d'une structure hexadique est déjà proposée par C.I. Rubincam, « How many books did Diodorus Siculus intend to write ? », *CQ* 48 (1), 1998, p. 229-233, ici p. 232.

19. En cours de publication : à l'appui de cette hypothèse, il rappelle que Jacoby isolait déjà la série des trois premiers livres, dédiés à « la nascita del mondo politico greco » ; voir également L. Breglia qui précise encore en quoi résidait cette unité des trois premiers livres : « essi contenevano la storia dei regni formatesi in Grecia all'arrivo dei Dori » (*Studi su Eforo*, p. 119).

livre présentant une chronologie à caractère flou, faute d'une table de références fiable[20] : le livre VII marque sur ce point un contraste net, car il se déroule à l'intérieur du cadre temporel précis situé entre 1183 et 776 avant J.-C. Du reste, plus on progresse dans l'ordre des livres, plus l'empan chronologique couvert par chacun d'entre eux se réduit, allant ainsi dans le sens d'une précision croissante[21]. Avec le livre VII s'annonce un second écart important d'avec le modèle éphoréen : il tient de nouveau dans le traitement de la chronologie, car la césure choisie par Diodore pour inaugurer la narration consacrée au *spatium historicum*, au début du livre, se fait au niveau de la guerre de Troie. Cette articulation principale que constituent les *Troïka* est annoncée dès le *prooemium* général : « Dans les onze livres qui suivent [VII-XVII], nous avons présenté l'histoire universelle depuis la guerre de Troie jusqu'à la mort d'Alexandre[22] » (I, 4, 6), et Diodore n'a de cesse de la rappeler comme charnière de son histoire universelle[23]. Les *Histoires* d'Éphore, quant à elles – c'est du moins ce dont témoignent tous les fragments qui nous

20. Diodore rappelle, au sujet des livres mythologiques, la carence de tout repère précis : en I, 5, 1, τῶν δὲ χρόνων τούτων περιειλημμένων ἐν ταύτῃ τῇ πραγματείᾳ τοὺς μὲν πρὸ τῶν Τρωικῶν οὐ διοριζόμεθα βεβαίως διὰ τὸ μηδὲν παράπηγμα παρειληφέναι περὶ τούτων πιστευόμενον, et au Fr. XL, 8 Walton, καὶ τοὺς χρόνους ἐν ταύταις ἐπ' ἀκριβείας οὐ διωρισάμεθα διὰ τὸ μηδὲν παράπηγμα περὶ τούτων παρειτ.

21. L. Porciani (en cours de publication) propose une estimation des années recouvertes par un livre : une moyenne de six/sept ans par livre, « con la tendenza della narrazione a farsi più particolareggiata a mano a mano che si avvicina al punto finale ».

22. Ἐν δὲ ταῖς μετὰ ταύτας ἕνδεκα [βίβλοις 7-17] τὰς ἀπὸ τῶν Τρωικῶν κοινὰς πράξεις ἀναγεγράφαμεν ἕως τῆς Ἀλεξάνδρου τελευτῆς.

23. Cf. aussi pour l'articulation de la première hexade, en XIII, 1, 2 et XIV, 2, 4. Le découpage en hexade revêt donc ici un sens historiographique fort, dont ne dispose aucunement la répartition en pentades de la *Bibliothèque*, qui est directement liée à des questions de transmission, cf. *supra*, p. IX.

sont parvenus sur la structure de son œuvre[24], et ce qu'affirme Diodore lui-même[25] – débutaient avec le retour des Héraclides, quelques générations plus tard : chez Éphore, cette datation revêtait probablement un sens idéologique bien particulier, non seulement parce qu'elle constituait un point de départ ayant une signification pour tous les États grecs (Sparte, la Béotie, Athènes, et peut-être la Macédoine elle-même), mais qu'en outre, exalter les descendants d'Héraclès lui permettaient d'« esaltare il ruolo di Sparta e quello della Beozia di Epaminonda e dimostrare fin dall'inizio come i tre stati che erano stati ed ancora erano i più potenti avevano posto fin dall'inizio le basi della loro futura "egemonia" », comme le montre L. Breglia[26]. On comprend combien une telle perspective, dont découle probablement le choix de cette datation, n'avait plus lieu d'être chez Diodore : pour l'historien d'Agyrion, il est ainsi possible de récupérer dans le domaine de l'Histoire l'époque qui suit directement la guerre de Troie.

Systèmes chronologiques mis en œuvre : modèles apollodorien et timéen

La date du retour des Héraclides (1104/3) n'est pas

24. Si l'on omet le témoignage de la *Souda* (*FGrHist* 70 T 1), qui semble les faire commencer au début de la guerre de Troie : en réalité, on interprète désormais ce lemme comme une confusion, due au fait que l'historien de Cumes, en particulier dans ses premiers livres, revenait parfois sur certains événement légèrement antérieurs, afin de décrire et d'expliquer son point de départ, l'arrivée des Héraclides dans le Péloponnèse, cf. Breglia, *Studi su Eforo*, p. 60.

25. « Éphore de Cumes, disciple d'Isocrate, ayant entrepris d'écrire une histoire universelle [...] ne commence son ouvrage qu'avec le retour des Héraclides » en IV, 1, 3 ; la structure de l'œuvre d'Éphore est répétée en XVI, 76, 5.

26. Ce qu'elle montre de façon décisive dans son chapitre interrogeant la raison d'un tel choix, celui du retour des Héraclides comme début de la narration d'Éphore plutôt que la guerre de Troie : *Studi su Eforo*, p. 69-73.

ignorée dans la *Bibliothèque* : elle entre pleinement dans le système chronologique adopté par Diodore, et scande à cet égard le livre VII, dont les fragments ne cessent de rappeler les 80 ans qui la séparent de la prise de Troie (1184/3), selon le calcul apollodorien[27]. Le retour constitue ainsi *la* césure déterminante par les temps allant des *Troïka* au début des olympiades (776/5), avant lesquelles il était difficile, voire impossible, d'ordonner les événements de façon annalistique. Le livre VII, qui ménage une transition avec les temps olympiques, met clairement en évidence combien Diodore dépend du modèle d'exposition défini par Apollodore d'Athènes dans ses *Chronika* : on en trouvera les explications ponctuelles en note. Diodore indique d'ailleurs expressément sa dette envers le chroniqueur, en annonçant ce découpage temporel en ces termes précis dans le prologue de la *Bibliothèque* : ἀπὸ δὲ τῶν Τρωικῶν ἀκολούθως Ἀπολλοδώρῳ τῷ Ἀθηναίῳ τίθεμεν ὀγδοήκοντ' ἔτη πρὸς τὴν κάθοδον τῶν Ἡρακλειδῶν, ἀπὸ δὲ ταύτης ἐπὶ τὴν πρώτην ὀλυμπιάδα δυσὶ λείποντα τῶν τριακοσίων καὶ τριάκοντα, συλλογιζόμενοι τοὺς χρόνους ἀπὸ τῶν ἐν Λακεδαίμονι βασιλευσάντων (« À partir de la guerre de Troie, nous suivons Apollodore d'Athènes et comptons quatre-vingts ans avant le retour des Héraclides, puis, de là jusqu'à la première olympiade, trois cent vingt-huit ans, en prenant pour base de nos calculs les règnes des souverains de Lacédémone », I, 5, 1 = Apollod., Fr. 1b Jacoby). Il y souligne le lien étroit existant, à l'intérieur de la période pré-olympiadique, entre les grands événements charnières – les *Epochenjahre*, points fixes qui, tels la chute de Troie, scandent l'histoire universelle – et la liste des règnes lacédémoniens, qui constituent dès lors un trait

27. Cf. Notice du livre VII, p. 41. Apollodore compte en effet 80 ans de la prise de Troie (1184/3) au retour des Héraclides (1104/3), puis 328 ans entre le retour et la première olympiade (776/5), ce qui est bien la date donnée par le comput de Diodore : ceci correspond également au comput d'Ératosthène, suivi précisément par Apollodore, cf. Shaw, p. 55-56.

d'union important entre *spatium mythicum* et *spatium historicum*. Diodore instaure ainsi une stricte corrélation entre ces généalogies du livre VII et le calcul des époques, des intervalles : il prend pour base de ses calculs ces listes de souverains, précisément parce qu'entre le retour des Héraclides et la première olympiade *tempus difficile reperiatur* (Fr. VII, 6, 1).

Après 776/775, date des premiers jeux Olympiques et point de départ probable du livre VIII[28], la narration peut s'appuyer sur des repères réguliers, par périodes de quatre ans : il dispose dès lors d'un cadre chronologique bien établi, à partir de la liste de vainqueurs Olympiques, que Timée le premier – on connaît son influence sur toute la *Bibliothèque Historique* – puis Ératosthène, avaient déjà employée. Une liste en fut d'abord établie par Hippias d'Élis vers la fin du Ve siècle, mais l'on ne sait si Timée rédigea son traité sur les vainqueurs, *Olympionikai*, à partir d'informations recueillies directement à Olympie, ce qui est probable, ou bien à partir de celles d'Hippias[29]. Quoi qu'il en soit, Diodore à partir du livre VIII a pu utiliser Timée, Hippias, ou même une vulgate élaborée à partir de ces différentes sources.

Pallier la segmentation du récit

Ce système chronologique, assez clairement établi[30], ne va pas sans difficulté lorsqu'il est joint aux exigences de

28. Cf. Notice du livre VIII, p. 79-80.

29. Bonnet et Bennett préfèrent la première hypothèse (éd. du livre XIV, p. XIII-XIV). Sur ce calendrier, cf. A.E. Samuel, *Greek and Roman Chronology. Calendars and Years in Classical Antiquity* (Handbuch der Altertumswissenschaft I, 7), Munich, 1972, p. 189 ; T.S. Brown, *Timaeus of Tauromenion*, Berkeley-Los Angeles, 1958, p. 10-12 ; et récemment plus en détail Shaw, p. 66-71, qui offre d'ailleurs un cadre complet de l'utilisation du système olympiadique suivant les auteurs, p. 47-99. Sur la liste d'Hippias, cf. de nouveau Shaw, p. 51 (avec bibliographie).

30. Pour la période couverte par la seconde pentade : sur les problèmes de comput posés par les derniers livres, difficilement solubles, on renverra par exemple à Chamoux, « Introduction Générale », p. XLIII-XLV.

la κοινὴ ἱστορία : dans la nécessité de combiner synchronie et diachronie, Diodore introduit des palettes chronologiques (que l'on peut parfois conjecturer pour les fragments des livres VI-X), qui viennent interrompre le *continuum* narratif, puisqu'il est contraint de pratiquer la disjonction. L'historien récupère ce *continuum* de plusieurs manières : outre le système κατὰ γένος, hérité d'Éphore, qui n'est pas relatif à la chronologie et sera traité comme question à part entière, l'usage des synchronismes et des *cross-references* sont les deux expédients chronologiques auxquels Diodore recourt le plus souvent.

L'emploi de synchronismes, qui consistent à établir une correspondance entre deux dates *a priori* sans rapport entre elles, permet, d'un point de vue historiographique, d'ajouter des charnières au récit, qu'ils viennent ponctuer en associant entre eux différents secteurs géographiques : s'ils revêtent une portée idéologique ou historique, ils nivellent surtout la difficulté spatio-temporelle en reliant – pour nos livres – l'histoire universelle aux faits marquants des ἀρχαιολογίαι des différentes régions envisagées, car « often a synchronism simply organizes the material in time », écrit J. Cobet[31] au sujet de l'organisation du récit chez Hérodote, mais dans un propos dont la portée va bien au-delà – chez Diodore, ils semblent d'ailleurs souvent hérités de Timée. Ils contribuent ainsi, pour reprendre les termes de M. Casevitz[32], à faire en sorte que la multiplicité des χρόνοι ne fassent pas perdre de vue l'αἰών. La fin du livre X conserve peut-être la trace d'un synchronisme bien connu dans l'historiographie diodoréenne, et qui revêt une importance idéologique autant qu'un rôle structurel dans la διήγησις : le Fr. X, 66 fait

31. « The organization of time in the *Histories* », in E.J. Bakker, I.J.F. de Jong et H. van Wees (éd.), *Brill's Companion to Herodotus*, Leyde, 2002, p. 387-412, ici p. 409 : Cobet analyse comment Amasis y est mis en synchronie avec Solon, Crésus (Hdt. I, 30), Cyrus (III, 39 et 44), et Polycrate (II, 182 ; III, 39-43).

32. « Le temps chez Diodore », p. 19.

écho à la gloire de Gélon de Syracuse, résonance probable avec le début du livre XI où cette gloire est accrue précisément par la correspondance établie entre la victoire sicilienne d'Himère et la défaite très glorieuse des Thermopyles[33] (XI, 24, 1).

Autre expédient pour éviter la segmentation du récit, et qui lui restitue une certaine linéarité : l'emploi des « cross-references », telles que les a définies C.I. Rubincam, qui les a longuement étudiées sur la base d'un inventaire complet de leurs occurrences[34]. Sans envisager ici leurs catégories spécifiques, il suffit de rappeler qu'il s'agit de renvois anticipés (*forwards*) à un livre postérieur de la *Bibliothèque*, ou bien de rappels *a posteriori* d'extraits antérieurs (*backwards*) : dans le cadre de livres fragmentaires, il est bien difficile d'établir si le « contrat de renvoi » a été rempli ou non, autant pour ce que l'on pourrait penser être, au sein des livres VI-X, le reste de *references* originaires renvoyant au reste de l'œuvre, que pour les *references* fournies dans les livres complets renvoyant à de possibles extraits, désormais perdus, de la pentade. La question ne nous a intéressée dans ces livres qu'en tant que ces *cross-references* pouvaient aider à

33. Une étude plus détaillée est donnée dans la Notice du livre X, p. 170.

34. Dans les articles suivants : « The organization and composition of Diodoros' *Bibliotheke* », *EMC/CV* n.s. 6, 1987, p. 313-328 ; « Cross-references », qui en fournit l'inventaire en appendice (p. 54-61). Ils en analysent le style, le degré d'application (c'est-à-dire, la question de savoir si le « contrat » de renvoi à été rempli ou non) – ce que l'on ne peut vérifier que dans les livres complets – la façon dont ils fonctionnent, en comparant l'usage diodoréen à celui d'autres auteurs. La fonction qui consiste à pallier la segmentation du récit, « attempt to overcome the breaking up of related subject matter by the division of the historical narrative into annals », y est analysée p. 43. Un troisième article, « Did Diodorus Siculus take over cross-references from his sources », *AJPh* 119 (1), 1998, p. 67-87, envisage le sujet sous l'angle de la dépendance de Diodore d'avec ses sources, un tel titre « neither states nor implies any judgment about how consciously this might have been done » (p. 69).

reconstruire, en certains points du texte, l'architecture originelle de la *Bibliothèque*, en permettant de poser l'hypothèse de certaines lacunes : ainsi, lorsqu'elles livraient des repères précis, on les a considérées comme des « fragments de renvoi », sur lesquels on lira les principes de l'édition[35].

II. Questions thématiques : le regroupement κατὰ γένος

Distribution de la matière : le modèle éphoréen

Dans le cadre de la chronologie vient se couler, quand cela est nécessaire, la composition κατὰ γένος : celle-ci représente une solution ultérieure, usuelle chez Diodore, pour résoudre la difficulté – déjà exposée – de respecter les exigences de l'histoire universelle. Cette méthode de composition, visant à une juste distribution du matériel historique au sein de l'exposition historiographique, concerne l'enchaînement du discours, l'organisation des paragraphes, en particulier au sein d'un même livre. On touche de nouveau au modèle d'Éphore, envers lequel Diodore déclare explicitement sa dette, au prologue du livre V : « Éphore au contraire, dans son exposé des faits universels (κοινὰς πράξεις), a connu la réussite tant pour son style que pour la mise en ordre (τὴν οἰκονομίαν) ; car il a trouvé le moyen que chacun de ses livres n'embrasse que des faits de même nature (κατὰ γένος). Voilà donc pourquoi nous-mêmes, qui préférons cette façon d'opérer, nous nous en tenons, autant que faire se peut, à ce choix[36] » (V, 1, 4). Toutefois, l'expression κατὰ γένος

35. Cf. p. LXXVI. Même lorsqu'il n'y avait pas de repères textuels précis, et que les passages ne constituaient donc pas des fragments de renvoi tels qu'on les entend ici, on a montré dans les notes et notices que leur témoignage pouvait servir à reconstituer cette architecture originelle : ainsi par exemple pour la (possible) fondation d'Argyrippa en Apulie, cf. Notice du livre VII, p. 43.

36. Ἔφορος δὲ τὰς κοινὰς πράξεις ἀναγράφων οὐ μόνον κατὰ τὴν λέξιν, ἀλλὰ καὶ κατὰ τὴν οἰκονομίαν ἐπιτέτευχε· τῶν γὰρ

telle qu'elle est employée n'est pas univoque, et mérite d'être brièvement examinée : chez Éphore déjà, l'interprétation de ses (différentes ?) acceptions a divisé les historiens.

L'auteur de l'*editio princeps* des fragments de l'historien de Cumes, M. Marx[37], est le premier à attribuer une signification très générique au tour κατὰ γένος : chaque livre des *Histoires* devait contenir une matière « genere et argumento suo distinctam », embrassant des événements organisés de façon à former des unités homogènes. Le problème consista par la suite à définir, identifier, préciser la nature de cette homogénéité : le tour fut d'abord restreint par Jacoby[38] dans un sens géographique, le thème qui unifie chaque livre étant selon lui le secteur géographique concerné par les épisodes qui y sont décrits. Il ne fait aucun doute que cette délimitation était effectivement présente dans la structure de l'œuvre éphoréenne, et qu'elle régissait un sens – au moins un – du tour κατὰ γένος : c'est encore le (seul) champ qu'a proposé de lui attribuer récemment L. Breglia[39]. Si l'acception géographique, la plus évidente, fait peu de doute, une extension

βίβλων ἑκάστην πεποίηκε περιέχειν κατὰ γένος τὰς πράξεις. Διόπερ καὶ ἡμεῖς τοῦτο τὸ γένος τοῦ χειρισμοῦ προκρίναντες, κατὰ τὸ δυνατὸν ἀντεχόμεθα ταύτης τῆς προαιρέσεως. J'utilise ici, comme pour le reste des passages cités du livre V, le texte et la traduction encore inédits que Michel Casevitz a eu l'amabilité de me prêter.

37. *Ephori Cumaei Fragmenta*, Karlsruhe, 1815, p. 25. L'historique complet de la controverse sur le sujet est fourni par L. Breglia, *Studi su Eforo*, p. 65-66 : elle mentionne ainsi la liste des historiens et philologues qui suivirent Marx dans son interprétation générique.

38. *FGrHist*, Kommentar, II C, p. 26 ; il fut suivi notamment par R. Drews, « Ephorus and History written κατὰ γένος », *AJPh* 84, 1963, p. 244-255 et « Ephorus' κατὰ γένος History revisited », *Hermes* 104, 1976, p. 497-498 ; et, récemment, par Breglia, *Studi su Eforo*, p. 66, qui n'accepte pas chez Éphore l'interprétation de P. Vannicelli (« L'economia »). Le résumé de la question est fourni par cette dernière, *Studi su Eforo*, p. 66, ainsi que par Vannicelli, p. 166.

39. *Studi su Eforo*, p. 66.

de son sens à d'autres catégories historiographiques, a été proposée par P. Vannicelli, qui prend en considération trois branches distinctes : il retient que ces sections unitaires, construites κατὰ γένος, le sont autour d'un thème qui est d'ordre soit géographique, soit historique, soit encore biographique[40] ; ce sont précisément les emplois de la *Bibliothèque* (qui fournit nombre de fragments des *Histoires*), qui lui permettent d'illustrer son raisonnement.

Application ou appropriation du modèle ? Hypothèses pour les livres VI-X

Qu'il s'agisse d'une application de différentes acceptions préexistantes chez Éphore, ou bien d'une réappropriation du tour κατὰ γένος (conduisant à reconsidérer la question d'un point de vue historiographique) dans un sens proprement diodoréen, les fragments de la seconde pentade fournissent quelques indices permettant d'appliquer à Diodore la triple définition proposée par P. Vannicelli.

L'extension géographique de l'expression chez Diodore est, comme chez Éphore, évidente, et ne pose pas de difficultés[41] – si ce n'est celles qui sont liées à la transmission fragmentaire de notre texte : en amont, le triangle, souvent privilégié par l'historien d'Agyrion, que constituent la Grèce proprement dite, l'Italie et la Sicile[42]. Certaines articulations de cette répartition se retrouvent dans les fragments : il suffit de penser par exemple, pour la Grèce, à la section géographique que devait constituer la

40. Pour les deux premiers sens, ces sections couvriraient soit une partie d'un livre, soit un livre entier, ou bien encore plusieurs livres. Pour le sens biographique, elles couvrent selon lui soit une partie d'un livre, soit plusieurs livres. Sur cette délimitation chez Éphore, cf. Vannicelli, « L'economia », p. 167.

41. P. Vannicelli rappelle l'exemple des premiers livres, le livre I ayant trait à l'Égypte, le II à l'Asie, le III à l'Afrique et l'Atlantide, le IV à la Grèce, et le V aux îles (« L'economia », p. 169).

42. Le tableau donné par K.S. Sacks (p. 16) donne un aperçu de l'ampleur que revêtaient la Grèce et la Sicile sur l'ensemble de la deuxième décade.

Sparte archaïque au livre VIII[43], où l'histoire de la lutte avec Messène scandait sans doute, κατὰ γένος, la narration. Certains groupes de fragments en sont peut-être la trace : les sections restantes sont les suivantes : Fr. VIII, 1 (rapports Sparte/Élis) ; 7-8 (début de la première guerre de Messénie) ; 13-16 (première guerre) ; 39 (seconde guerre). De façon générale, la conséquence la plus directe du double système chronologico-thématique employé est en effet la distorsion de la chronologie : le récit de la guerre, par exemple, ne peut logiquement être toujours interrompu en son milieu par les événements qui se produisent la même année dans d'autres régions, à moins de renoncer à la logique chronologique. Le constat de la structure et de ses articulations est plus immédiat dans les livres complets, où Diodore, après avoir abordé un point ou secteur particulier, entraîné dans une digression thématique, c'est-à-dire κατὰ γένος, la clôt d'ordinaire par une expression comme Περὶ μὲν οὖν τούτων ἱκανῶς ἡμῖν εἰρήσθω[44], πρὸς δὲ τὴν συνεχῆ τοῖς προϊστορημένοις διήγησιν ἐπάνιμεν[45] (« Mais en voilà assez sur ce sujet,

43. Plutôt qu'une narration centrée originellement sur Messène : mais sur ce point, et sur les fragments concernés, on renverra à la Notice du livre VIII, p. 83-88.

44. Cette formule constitue sans doute un écho à Hérodote, III, 113, 1. Le premier souci de l'historien doit être de construire une armature logique dans laquelle les faits viennent se loger et s'ordonner en séries et en corrélations, à l'intérieur de la διήγησις (cf. Notes Compl. du livre IX, n. 81, et du livre X, n. 52) : la linéarité de cette dernière doit être le moins possible interrompue par des digressions, qui sont en tout cas clairement signalées. Sur les récurrences stylistiques de Diodore, cf. Haillet, éd. du livre XI, p. XXII-XXV.

45. C'est la trace d'une tournure semblable dont on dispose au Fr. VI, 1, 11 (καὶ περὶ μὲν Εὐημέρου τοῦ συνταξαμένου τὴν ἱερὰν ἀναγραφὴν ἀρκεσθησόμεθα τοῖς ῥηθεῖσιν, τὰ δὲ παρὰ τοῖς Ἕλλησι μυθολογούμενα περὶ θεῶν ἀκολούθως Ἡσιόδῳ καὶ Ὁμήρῳ καὶ Ὀρφεῖ πειρασόμεθα συντόμως ἐπιδραμεῖν). Toutefois, elle ne s'applique pas au regroupement thématique par secteur géographique, mais à l'exposition des variantes, Diodore annonçant le passage d'une source à l'autre.

nous allons reprendre notre récit où nous l'avions laissé », XI, 89, 9).

L'expression pourrait également indiquer qu'une section est regroupée autour d'un même sujet historique. Certaines parties semblent bien en effet former des πράξεις κατὰ γένος, établissant une unité d'ordre événementiel – et non plus géographique –, comme le dit P. Vannicelli à propos d'Éphore, mais précisément d'après le modèle diodoréen : son étude, fondée sur l'examen des occurrences de l'adjectif ἑτερογενής[46], montre que l'historien d'Agyrion considérait les barbares (objet des trois premiers livres[47]) comme un thème à part entière (cf. I, 9, 5), ce qui justifie que le récit de leurs archéologies présente un caractère unitaire. Ou encore : ne peut-on penser, pour la seconde pentade, qu'une section (finale) du livre X était constituée par la narration de *Mèdika*, ce dont témoignent non seulement nombre d'extraits sur le conflit gréco-perse à partir du Fr. X, 28, mais ce que vient confirmer surtout le prologue du livre XI[48], par l'un de ces effets de rappel que Diodore se plaît à employer ? La Notice du livre X tente de rétablir la possible structure du conflit[49]. Sur ce point d'ailleurs, il n'est pas improbable qu'aient joué plusieurs modèles : celui des *Hellenika*, des *Lesbiaka* etc., d'Hellanicos (sans doute au travers d'Éphore), ou celui des *Hellenika* ou des *Philippika* de Théopompe, ce dernier constituant par ailleurs une source bien établie dans la *Bibliothèque*.

46. Cf. Vannicelli, « L'economia », p. 172.

47. Sur la bipartition de la première hexade, trois livres portant sur les archéologies barbares, les trois suivants sur celles des Grecs, on renverra *supra*, p. LXXXV.

48. Il s'agit d'un extrait précisément classé comme fragment de renvoi du livre X, Diod. XI, 1, 1 : Ἡ μὲν οὖν πρὸ ταύτης βίβλος, τῆς ὅλης συντάξεως οὖσα δεκάτη, τὸ τέλος ἔσχε τῶν πράξεων εἰς τὸν προηγούμενον ἐνιαυτὸν τῆς Ξέρξου διαβάσεως εἰς τὴν Εὐρώπην καὶ εἰς τὰς γενομένας δημηγορίας ἐν τῇ κοινῇ συνόδῳ τῶν Ἑλλήνων ἐν Κορίνθῳ περὶ τῆς Γέλωνος συμμαχίας τοῖς Ἕλλησιν.

49. P. 181-185.

Les témoignages permettant d'appuyer dans nos fragments une acception biographique du tour κατὰ γένος sont, quant à eux, peu nombreux[50] : ils se réduisent aux restes d'une possible « vie » de Pythagore, au livre X. Il ressort clairement des fragments qu'une première section du livre était structurée autour d'un même personnage et de sa doctrine[51], mais en outre, la conclusion Δῆλον δὲ ἐπὶ τῶν ἀνδρῶν ἐγένετο τὸ προειρημένον à la fin du Fr. X, 27 – si elle s'applique avant tout à ce qui précède directement au sein du fragment (τὸ προειρημένον), c'est-à-dire à tout homme vertueux –, suggère sans doute que ce goût pour les τῶν βίων ἀναγραφαί a été mis en pratique dans la première partie du livre X : Diodore y fait probablement allusion aux vies pythagoriciennes qui occupent les Fr. X, 3-26, et sur lesquelles on renverra à la Notice du livre X[52].

III. Un cas singulier dans l'étude des γένη : hypothèses sur la place de Rome dans le récit des *archaiologiai*

Évidences : la (relative) rareté des fragments romains sur les origines[53]

L'histoire des origines de Rome dans l'œuvre peut être appréhendée par sept fragments des livres VII et VIII[54], dix-neuf si l'on élargit l'étude des *primordia*

50. Mais qu'un βίος ait pu structurer un livre ou une section d'un livre complet de la *Bibliothèque* ne fait aucun doute : on renverra sur ce point à Vannicelli, « L'economia », p. 173-175 (avec bibliographie), ainsi qu'à la bibliographie proposée dans les Notes Compl. du livre X, n. 53.

51. On renvoie sur ce point à l'étude consacrée au pythagorisme dans la Notice du livre X, p. 177-181.

52. P. 173.

53. Le débat sur le thème de la Rome archaïque est bien vivant dans la recherche depuis quelques décennies : la multiplication des découvertes dans le domaine archéologique s'est en effet traduite par une multiplication des publications scientifiques. On trouvera un signe de ce mouvement de la science sur les *initia Romana* dans la bibliographie abondante citée dans les Notes Complémentaires.

54. Les fragments traitant des *primordia Romana* sont les suivants :

Romana au règne des premiers monarques ; autant dire qu'à l'intérieur de l'ἀρχαιολογία, la section que transmet la tradition indirecte sur la protohistoire des Romains, est minime. Il ne s'agit certes que d'une série d'extraits qui ont fait l'objet d'une sélection, mais on ne manquerait guère de souligner que d'autres historiens, contemporains de Diodore ou postérieurs – même parmi ceux dont la transmission fut elle aussi fragmentaire, et parallèle à celle de Diodore[55] – ont laissé un nombre d'extraits plus important sur cette partie fondamentale de l'histoire, qui a donné lieu à tant de variantes mythologiques : ainsi, Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius, ou Plutarque. D'autre part, au sein même de la *Bibliothèque Historique*, il est possible d'effectuer un parallèle avec les récits de fondation d'autres cités[56], qui eurent toutes, sans nul doute, une bien moins grande part que Rome dans l'Histoire : ainsi le récit de la fondation de Thourioi en Italie[57]

Fr. VII, 5 et 5bis et Fr. VIII, 2-6 sur les jumeaux Romulus et Rémus. Sur les débuts de la monarchie romaine, on y ajoutera les Fr. VIII, 17-20 (Numa Pompilius) ; 36-37 (Tullus Hostilius) ; 44 (Ancius Marcus et Tarquin l'Ancien) ; Fr. X, 1-2 (fin du règne de Servius Tullius) ; 46-48 (Tarquin le Superbe).

55. Ce sont eux qui intéressent davantage notre étude pour une comparaison avec Diodore : il s'agit notamment de Dion Cassius, dont le premier livre, à l'état de fragments rapportés par Zonaras, Tzetzès, Eustathe, Jean d'Antioche – une tradition en partie parallèle à celle de Diodore – est entièrement consacré à la fondation de l'*Vrbs* et à l'histoire de Romulus et Rémus. Il nous en reste des fragments en plus grand nombre. En outre, au-delà du livre I des *Antiquités Romaines*, sur les *primordia* (mais qui n'a pas subi de problèmes de transmission), l'intérêt de Denys pour les origines demeure également vif dans les derniers livres : cf. la découverte du bâton de Romulus au Fr. 14B Pittia (= Fr. XIV, 2, 1-2 Jacoby) ou la formation des *cognomina* de certaines grandes familles.

56. Sur les récits de fondation au sein des livres VII et VIII, cf. Notices correspondantes, p. 42-44 et 88-93.

57. L'exemple du récit de la fondation de Thourioi est sans doute le plus emblématique : c'est la fondation qui, dans la *Bibliothèque*, reçoit la narration la plus détaillée, occupant quatorze pages de l'édition Oldfather.

est en revanche développé sur dix chapitres entiers du livre XII (9-19). Pour tenter de résoudre ce paradoxe, il faut d'abord examiner les mécanismes de sélection de la tradition indirecte et questionner cet « état du texte » pour les fragments romains.

L'hypothèse d'un désintérêt des compilateurs : analyse philologique

La première hypothèse revient à s'interroger sur un possible manque d'intérêt de la tradition à l'égard du texte de la *Bibliothèque* sur ce thème. La sélection de Constantin VII doit être réinscrite dans ses finalités politiques ; sur le thème des origines, elle doit donc refléter l'héritage du monde romain assimilé par Byzance[58]. La distorsion relevée pourrait s'expliquer par le fait que les passages diodoréens, pour les mêmes épisodes, offraient moins d'intérêt face à d'autres sources que les citateurs avaient à disposition. Ainsi, la prise des auspices par Romulus et Rémus (au sein du court Fr. VIII, 5) fait l'objet d'une très longue narration chez Denys l'Halicarnasse (I, 86, 2 – 87, 3), et d'un développement plus complet notamment chez Plutarque[59] (*Rom.* 9, 5 ; 10, 1-2). Le récit de la construction du fossé et du meurtre de Rémus par Céléros au Fr. VIII, 6, trouve lui aussi d'autres variantes très développées, chez Denys (I, 88, 1-3) et Plutarque (*Rom.* 11, 1-12, 2). Unique autre source de la tradition indirecte pour les fragments romains, les *Chronica* d'Eusèbe[60], dans la sec-

58. Les historiens compilés sont d'ailleurs plutôt des historiens du monde romain, et c'est l'historiographie de la fin de la république et du Haut-Empire qui est à l'intérieur de l'anthologie la mieux représentée en général, avec Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Flavius Josèphe, Arrien, Appien, ou Dion Cassius.

59. Si l'on s'en tient aux historiens grecs les plus importants. Mais sur cet épisode, cf. en outre Tite-Live, I, 6, 4-7, 2. Chez les poètes, cf. Ennius, *Annales* I, Fr. 47, 72-91 (Skutsch) ; Ovide, *Fast.* IV-815-818 ; V, 147-54.

60. Cf. Notice Introductive, p. LII-LV.

tion intitulée *Post quem Romanos*, répartissent les extraits entre différents historiens et font une large place à Denys d'Halicarnasse[61]. Dans le long aperçu qu'il donne de la version dionysienne des origines de Rome, Eusèbe précise systématiquement[62] en début et fin de citation les coupures qu'il effectue sur le texte original. De surcroît, la confrontation avec la tradition directe de Denys permet d'imaginer la manière dont Eusèbe sélectionnait les textes. Ces conclusions donnent une idée de l'usage qu'il fit de la *Bibliothèque*, et de retourner ainsi au fragment diodoréen sur la fondation de Rome (Fr. VII, 5bis). Il est fort probable que Diodore ne soit pas cité à défaut d'un autre historien : le contenu du fragment est strictement parallèle à celui de Denys (*ibid.*), et, Eusèbe, loin de craindre les redites, semble plutôt avoir montré un souci d'exhaustivité en rapportant tour à tour un auteur puis un autre, quand l'un venait à manquer[63]. L'intention d'Eusèbe n'était donc pas de construire un récit linéaire, bien au contraire : l'extrait de Diodore constitue en quelque sorte un doublet de celui de Denys d'Halicarnasse. Dès lors, la

61. Eusèbe utilise un premier extrait des *Antiquités Romaines* (col. 265-269 Schöne = Dion. I, 9, 1- 60, 3) pour reconstruire l'histoire des premières habitations et des différentes populations indigènes sur le futur territoire romain ; un second extrait (col. 271-275 Schöne = Dion. I, 63,1-64,1 ; 64,3 ; 65,1 ; 70,1 ; 71,1-5) rapporte les temps où Énée arriva en Italie, puis la fondation d'Albe et les règnes qui s'y succédèrent ; un dernier extrait (col. 291-294 Schöne = Dion. I, 75, 1-3) donne la généalogie des rois de Rome après Romulus.

62. Ainsi les annonces et les clôtures : *Postque pauca eidem addens dicit* (col. 271 Schöne), *Et post paululum, inquit* (col. 274 Schöne), *Postque ea eidem addens ait* (col. 274 Schöne), qui permettent de se faire une idée de la mesure des sauts et des coupes effectués dans le texte de Denys.

63. De manière paradigmatique, la deuxième partie du fragment de Diodore (Fr. VII, 5bis, 9-12 = col. 287.3-289.21 Schöne) correspond en effet de près à l'extrait de Denys (Dion. I, 71, 1-5 = col. 273.10-275.16 Schöne) : tous deux traitent, à quelques détails près, de la même généalogie des rois d'Albe, de Silvius à Amulius, puis d'Aventinus à Romulus et Rémus.

question initiale retrouve une certaine légitimité : si les *Excerpta*, ou encore Eusèbe, qui disposaient d'une version complète de la *Bibliothèque Historique*, ont si peu cité notre historien, ne serait-ce pas parce que l'œuvre elle-même fournissait étonnamment peu de passages sur la question ?

La première hypothèse formulée partait du principe qu'il existe *de facto* une carence du texte de Diodore dans l'œuvre des citateurs. Une telle observation ne laisse pas d'étonner au vu de l'intérêt particulier que les Byzantins semblaient porter aux origines d'une cité qui fut à ce point érigée en modèle. Reste à se demander s'ils n'ont pas tout simplement compilé le « peu » qu'ils avaient à disposition, puisque les critères de leur sélection semblaient plutôt avantageux pour la transmission de fragments sur les *primordia*. Là encore, un parallèle avec Denys semble s'imposer : pour les *Excerpta* constantiniens, S. Pittia[64] a montré combien l'importance des extraits de Denys, qui retrace l'histoire de Rome depuis les origines en s'attachant tout particulièrement à la période pré-romuléenne, reflète le goût prononcé que, dans leur prétention à être les héritiers de l'Empire romain, les Byzantins avaient pour cet épisode. Un rôle central est donné à Rome, en tant que modèle de Constantinople. Un tel contexte aurait pu constituer, semble-t-il, un terrain favorable : envisager que la *Bibliothèque Historique* comportait initialement une version bien plus développée des origines, pourrait donc s'avérer excessif, voire erroné. La lacune pourrait aussi être peu importante – il est impossible de le montrer avec certitude. Suivant cette hypothèse, la période aurait été quelque peu négligée par Diodore, et l'histoire des origines volontairement réduite à l'essentiel. La question amène à interroger

64. *Denys d'Halicarnasse. Rome et la conquête de l'Italie aux IVe et IIIe s. avant J.-C. (Antiquités romaines, livres 14-20) : texte grec, traduction et commentaire*, S. Pittia *et alii* (éd.), Paris, 2002, p. 13-33.

la place qu'occupe un tel épisode dans le projet historique et historiographique général de la *Bibliothèque*.

Existence d'un projet romain ? Analyse historiographique

L'absence de « projet romain », dans le prologue du livre I[65] et à l'intérieur d'une œuvre historique d'une telle ampleur, est remarquable : Rome n'est pas mentionnée explicitement comme thématique centrale de l'œuvre, alors que la place attribuée aux barbares et aux Grecs[66] est clairement définie. Dans les livres complets[67] de la *Bibliothèque*, la part assignée à l'*Vrbs* semble minime par rapport au rôle réel qu'elle tint dans l'Histoire, mais on peut croire à bon droit que, dans les livres suivants[68] (probablement à partir du livre XXIII), Diodore accordait plus d'importance à la cité qui avait soumis l'Italie, affronté victorieusement Carthage et conquis la Grèce, l'Orient, l'Afrique, l'Espagne et la Gaule, et qu'il opérait à ce point du récit un déplacement géographique, au moins partiel, de son attention[69]. Les passages de l'œuvre qui devaient

65. Non que Rome ne soit pas évoquée dans le prologue : Diodore fait part brièvement de la grandeur dont elle jouit à l'époque où il écrit, mais c'est dans l'intention d'expliquer toutes les ressources matérielles qui ont rendu possibles ses recherches historiques.

66. I, 4, 6 : καὶ τούτων αἱ μὲν προηγούμεναι τρεῖς τὰς βαρβαρικάς, αἱ δ' ἑξῆς σχεδὸν τὰς τῶν Ἑλλήνων ἀρχαιολογίας.

67. Les indications relatives à l'histoire romaine sont irrégulières suivant les livres : les livres XVII et XVIII ne renferment aucun passage consacré à l'histoire de Rome, et le reste des livres complets de la deuxième décade (XI-XX), contiennent un ou quelques paragraphes tout au plus. Le livre XII quant à lui, qui part de l'expédition athénienne contre Chypre et se conclut sur les causes de l'expédition athénienne contre Syracuse, contient un seul chapitre romain (XII, 25), concernant la guerre civile à Rome ; le livre XIV, deux chapitres (XIV, 115-116), au sujet de la prise de Rome par les Gaulois.

68. Cf. Sacks, p. 118, qui précise les chiffres : les développements sur Rome constituent moins de 3% du matériau des livres I-XXII. C'est effectivement l'impression qui ressort à la lecture du plan des fragments donné par Dindorf, *Argumenta*, II.

69. Cette place croissante de Rome dans l'œuvre à partir de 264

faire une plus grande part à l'histoire romaine ont disparu – ceux de la troisième et quatrième décades, qui avaient fourni le plus d'éléments à la compréhension de la « position romaine » de Diodore.

Les historiographies romaine et grecque à partir du IIIe siècle avaient fait du cas de Rome un objet très important de leurs discours : dès que Rome se fut hissée au rang de grande puissance, son histoire devint l'objet légitime d'un discours dont la fonction était de trouver les causes de cet avènement quasi miraculeux. C'est ainsi que se justifient chez nombre d'historiens l'importance du thème des origines, et l'intérêt pour le récit de sa genèse. Rien de tel semble-t-il chez Diodore. Aucun projet idéologique ou épidictique à l'instar de celui qui sous-tend tout le parcours des *Antiquités Romaines*[70]. Ses idées se distinguent nettement de la clarté de celles de Polybe ou de Denys d'Halicarnasse, dont les œuvres commencent par la liste des grands empires qui se succédèrent dans l'histoire, pour conclure que celui qui eut le plus du succès fut l'empire romain. Une telle comparaison entre les différents empires manque dans la *Bibliothèque*[71].

s'explique également par l'importance croissante du matériel que Diodore avait à disposition : les sources de Diodore, pour la période qui s'ouvre en 264, tournèrent leur regard vers l'Empire romain, le considérant dès lors comme la plus grande force en Méditerranée. La première guerre punique marque d'autre part le début du contrôle romain sur la Sicile, patrie de Diodore.

70. D'après une analyse des fragments des deux dernières décades, K.S. Sacks (p. 117-127) a montré que l'intérêt de Diodore pour l'ancienne république est limité et qu'il n'éprouve aucune affection non plus pour le pouvoir impérial. Somme toute, il offrirait un point de vue globalement critique sur Rome : il souligne par exemple l'action déshonorante des tribuns romains en 149 avant J.-C. (Fr. XXXII, 7 Walton), d'un consul romain en 148 (Fr. XXXII, 18 Walton), ou la corruption du Sénat en 161 (Fr. XXXI, 27a Walton). Mais il s'agit d'une critique modérée, empreinte également d'une certaine admiration, avec de temps à autres à un éloge diffus.

71. Dont les premiers livres sont consacrés aux empires orientaux.

Conclusions : la « position romaine » de Diodore

Les raisons de ce regard sont à chercher dans le contexte précis dans lequel écrivait l'historien. Diodore est un Sicilien de culture grecque, et vit à une époque où sa patrie est devenue romaine : il est profondément grec, et il n'y a rien d'étonnant à cet égard qu'il montre une certaine emphase au sujet des affaires grecques, et que, bien qu'annonçant une « histoire universelle », il soit appelé par Jérôme *scriptor Graecae historiae*[72]. Les livres VII-XX ne comportent qu'une trentaine de chapitres sur Rome, environ sept cents en revanche sur la Grèce, et deux cent cinquante sur la Sicile : l'intérêt grec est donc prédominant. En Sicile, la primeur est donnée aux colonies grecques[73] alors que les réalités indigènes sont la plupart du temps passées sous silence. Le domaine non-grec n'est certes pas occulté, mais Rome n'est pas une πόλις Ἑλληνίς, et, outre ces quelques fragments sur la genèse de Rome, Diodore ne fait pas état de fondations d'autres cités non-grecques dans l'œuvre telle qu'elle nous reste. Dans une autre partie, au livre IV, une tension se crée au sein du récit entre Énée, l'ancêtre des Latins, et le rôle qu'il joua dans le culte érycinien d'Aphrodite, en Sicile, patrie de notre historien (IV, 83, 4-5) : la connexion entre les deux facteurs est de toute évidence

72. Schöne, II, col. 137.

73. Les cités grecques ou hellénisées : ainsi en Sicile, on observe une *sympatheia* manifestée à plusieurs reprises pour la cité élyme de Ségeste (XII, 82, 3-83, 5 ; XIII, 43). Ségeste avait en effet la particularité de posséder une identité nuancée, d'être certes une cité indigène – donc anhellénique – mais aussi, d'autre part, profondément hellénisée (les éléments de cette hellénisation, due au contact avec la colonie mégarienne de Sélinonte, ont été étudiés en détail par J. de La Genière, « Ségeste et l'hellénisme », *MEFRA* 40, 1978, p. 33-49) : pour ces conclusions, je me permets de renvoyer à mon article, « Le témoignage de Diodore de Sicile sur deux cités élymes : Ségeste et Éryx (VIe et Ve siècles av. J.-C.) », in S. Collin-Bouffier (éd.), *Diodore d'Agyrion et l'histoire de la Sicile* (DHA Suppl. 6), Besançon, 2012, p. 37-153.

minimisée par Diodore, qui met en avant le personnage d'Éryx comme fondateur. Il argumente là en faveur d'une certaine version du culte opposée à la variante canonique, qui, elle, englobait le personnage d'Énée, ancêtre des Latins. K.S. Sacks[74] a montré que ce passage de la *Bibliothèque* concernant Énée et la Sicile reflète au mieux les sentiments qu'éprouvait Diodore pour Rome : émerge un point de vue quelque peu décalé eu égard à l'importance réelle de la cité dans l'Histoire. Du reste, il n'est pas étonnant qu'une telle position (bien qu'estompée) se perçoive de façon privilégiée au sein de récits de fondations, et qu'à cette époque, le regard de l'historien sur la Cité puisse être interprété (notamment) à la lumière de son traitement des origines : de la même façon, au sujet d'une inscription de la fin de l'époque hellénistique composée à la gloire d'Halicarnasse, C. Franco a montré récemment la fonction d'une réflexion sur les légendes de fondation, « funzionale anche a definire le origini della città, ed in particolare il delicato equilibrio tra componente indigena e tradizione coloniaria dorica[75] », dans un propos dont la

74. Sacks, p. 154-159. Au sujet de la légende troyenne et de la comparaison du rôle joué par Énée dans les différents livres de la *Bibliothèque historique*, cf. R. Sammartano, « La leggenda troiana in Diodoro », in *Atti del convegno di studi su Diodoro Siculo e la Sicilia indigena (Caltanissetta 21-22 maggio 2005)*, Palerme, 2006, p. 10-25, selon lequel Énée tient une place mineure dans la partie sicilienne. Sur la question de la variante Énée ou Élyme, le débat sur le *status quaestionis* est donné par F. Battistoni dans son récent ouvrage *Parenti dei Romani*, dans le chapitre consacré à la parenté ségestaine avec les Romains (p. 113-127), en particulier ici p. 119-120, n. 40. On y trouvera en outre l'examen des témoignages sur la question des origines troyennes de Rome, et la bibliographie sur la question. Sur les origines, mais concernant le mythe de Romulus et la politisation de sa légende au début du Ier siècle avant J.-C., voir M. Ver Eecke, *La République et le roi : le mythe de Romulus à la fin de la République romaine. De l'archéologie à l'histoire*, Paris, 2008, p. 101-192.

75. « Epica, identità ed erudizione : il caso dell'Asia minore in età imperiale », in E. Cingano (éd.), *Tra panellenismo e tradizioni locali :*

portée va bien au-delà de l'exemple particulier. Pour Diodore, certains traits hellénisants pourraient le rapprocher quelquefois de Denys d'Halicarnasse, mais le projet dionysien, très construit, tend tout entier à démontrer les origines grecques de Rome : ce n'est pas le cas chez l'historien d'Agyrion, chez qui il n'existe pas de démarche idéologique, pas de « projet » affirmé, ni de démonstration à établir. Son regard est changeant, et son sentiment est souvent nuancé, estompé, ne laissant pas de place à une lecture univoque.

*****

C'est sous l'impulsion de Michel Casevitz, désireux de voir se développer l'étude d'un historien dont il avait lui-même initié l'édition aux Belles Lettres, que je me suis engagée dans une thèse de doctorat sur les livres VI-X de la *Bibliothèque*, soutenue en novembre 2009 devant Carmine Ampolo, Eugenio Lanzillotta, André Laronde, Didier Marcotte, Leone Porciani et lui-même : la présente édition, dont il a été aussi l'un des deux réviseurs, en constitue une version remaniée. Mes deux directeurs, André Laronde, qui avait dirigé mes travaux depuis la maîtrise mais ne verra malheureusement pas cette édition à son terme, et Carmine Ampolo, qui m'a enseigné la manière subtile avec laquelle il convient d'approcher un texte fragmentaire, m'ont sans cesse guidée dans le domaine historique et historiographique. Les autres membres de mon jury, en particulier Didier Marcotte et Leone Porciani, ont été des lecteurs attentifs et critiques sur nombre de points.

Marie-Joséphine Werlings a bien voulu se charger de l'ensemble de la révision historique, d'un œil acéré, compétent, enrichissant. Dans la phase de révision, j'ai égale-

generi poetici e storiografia, Alessandria, 2010, p. 567-584, ici p. 568. On y trouvera la bibliographie récente sur la question des origines.

ment bénéficié de la relecture méticuleuse de Paul Goukowsky, grâce à Jacques Jouanna, directeur de la Collection des Universités de France (Série grecque).

L'aide de Boghos Levon Zekiyan a été déterminante pour revenir à la tradition arménienne des fragments eusébiens, en vérifier la traduction, en contrôler et corriger l'apparat critique. Dans le domaine de la philologie grecque, Francesco Valerio a été un conseiller de grande valeur, autant que Stefania de Vido pour l'historiographie diodoréenne et sicilienne. Claudio De Stefani, Carlo Franco, et Christoph Riedweg m'ont gratifiée de leurs conseils dans l'élaboration de mon texte et de mon commentaire, ainsi que Pierre Carlier, qui aurait voulu voir ce livre. Marta Cardin, Ivan Matijašić, Marta Piasentin, ainsi que mes autres collègues et professeurs de Pise, Paris et Venise, ont été, eux aussi, d'un soutien précieux, dans une atmosphère de travail propice.

Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

Filippomaria Pontani m'a soutenue dans toutes les phases de mon travail et transmis son expérience dans le domaine de l'édition des textes, qui n'a pas de prix. À lui, ainsi qu'à Michel Casevitz et à ma mère, qui m'ont patiemment suivie de bout en bout dans les difficultés que posait cette édition, j'exprime ma reconnaissance la plus profonde.

TABLE DE CONCORDANCE

LIVRE VI

Présente édition	Édition Vogel	Présente édition	Édition Vogel
Fr. 1	1	Fr. 7	6, 2
Fr. 1 bis	2	Fr. 8	6, 3
Fr. 2	3	Fr. 9	6, 4-5
Fr. 3	4	Fr. 9 bis	7
Fr. 4	5	Fr. 10	8, 1
Fr. 5	6, 1	Fr. 11	8, 2
Fr. 6	VII, 14	Fr. 12	9

LIVRE VII

Présente édition	Édition Vogel	Présente édition	Édition Vogel
Fr. 1	1	Fr. 10 B	12, 1 pars altera
Fr. 2	2	Fr. 11	12, 2-4
Fr. 3	3	Fr. 12	12, 5
Fr. 4	4	Fr. 13	12, 6
Fr. 5	5, 1-5	Fr. 14	12, 7
Fr. 5 bis	5, 6-12	Fr. 15	12, 8
Fr. 5 ter	6	Fr. 16	13, 1
Fr. 5 quater	7	Fr. 17	13, 2
Fr. 6	8	Fr. 18 A	15, pars prior
Fr. 7	9	Fr. 18 B	16
Fr. 7 bis		Fr. 18 C	15, pars altera
Fr. 8	10	Fr. 18 bis	
Fr. 9	11	Fr. 18 ter	
Fr. 10 A	12, 1 pars prior	Fr. 19	

LIVRE VIII

Présente édition	Édition Vogel	Présente édition	Édition Vogel
Fr. 1	1, 1-2	Fr. 24	18, 1
Fr. 1 bis	1, 3	Fr. 25	18, 2-3
Fr. 2	2	Fr. 26	19
Fr. 3	4	Fr. 27	20
Fr. 4	3	Fr. 28	21, 1-2
Fr. 5	5	Fr. 29	21, 3
Fr. 6	6	Fr. 30	22
Fr. 7	7	Fr. 31	23, 1
Fr. 8	8, 1-2	Fr. 32	23, 2
Fr. 9	8, 3	Fr. 33	23, 3
Fr. 10	9	Fr. 34	23, 4
Fr. 11	10	Fr. 35	24
Fr. 12	11	Fr. 36	25
Fr. 13	12	Fr. 37	26
Fr. 14	13, 1	Fr. 38	27, 1
Fr. 15	13, 2	Fr. 39	27, 2
Fr. 16	28	Fr. 40	29, 1
Fr. 17	14	Fr. 41	29, 2
Fr. 18	15, 1-3	Fr. 42	30, 1
Fr. 19	15, 4	Fr. 43	30, 2
Fr. 20	15, 5	Fr. 44	31
Fr. 21	16	Fr. 45	32, 1-2
Fr. 22	17, 1	Fr. 46	32, 3
Fr. 23	17, 2		

LIVRE IX

Présente édition	Édition Vogel	Présente édition	Édition Vogel
Fr. 1	1, 1-2	Fr. 11	7
Fr. 2	1, 3	Fr. 12	8
Fr. 3	1, 4	Fr. 13	9
Fr. 4	2, 1-4	Fr. 14	10, 1-5
Fr. 5	2, 5	Fr. 15	10, 6
Fr. 6	3, 1-2	Fr. 16	11, 1
Fr. 7	3, 3	Fr. 17	11, 2
Fr. 8	4	Fr. 18	12, 1
Fr. 9	5	Fr. 19	12, 2
Fr. 10	6	Fr. 20	12, 3

Présente édition	Édition Vogel	Présente édition	Édition Vogel
Fr. 21	13, 1	Fr. 40	29
Fr. 22	13, 2	Fr. 41	30
Fr. 23	13, 3	Fr. 42	31, 1
Fr. 24	14, 1	Fr. 43	31, 2 pars prior
Fr. 25	14, 2	Fr. 44	31, 2 pars altera
Fr. 26	15	Fr. 45	31, 3
Fr. 27	16	Fr. 46	32
Fr. 28	17	Fr. 47	33, 1
Fr. 29	18	Fr. 48	33, 2
Fr. 30	19	Fr. 49	33, 3
Fr. 31	20 pars prior	Fr. 50	33, 4
Fr. 32	20 pars altera	Fr. 51	34
Fr. 33	21	Fr. 52	35
Fr. 34	22	Fr. 53	36, 1
Fr. 35	23	Fr. 54	36, 2
Fr. 36	24	Fr. 55	36, 3
Fr. 37	25	Fr. 56	36, 4
Fr. 38	26+27	Fr. 57	37, 1
Fr. 39	28	Fr. 58	37, 2

LIVRE X

Présente édition	Édition Vogel	Présente édition	Édition Vogel
Fr. 1	1	Fr. 16	9, 1
Fr. 2	2	Fr. 16 bis	9, 2
Fr. 3	3, 1-3	Fr. 17	9, 3
Fr. 4	3, 4	Fr. 18	9, 4
Fr. 5	3, 5	Fr. 19	9, 5
Fr. 6	4	Fr. 20	9, 6
Fr. 6 bis		Fr. 21	9, 7
Fr. 7	5, 1	Fr. 22	9, 8
Fr. 8	5, 2	Fr. 23	9, 9
Fr. 9	6, 1	Fr. 24	10
Fr. 10	6, 2-3	Fr. 25	11, 1
Fr. 11	6, 4	Fr. 26	11, 2
Fr. 12	7, 1-3	Fr. 27	12
Fr. 13	7, 4	Fr. 28	13
Fr. 14	8, 1	Fr. 29	14, 1
Fr. 15	8, 2-3	Fr. 30	14, 2

Présente édition	Édition Vogel	Présente édition	Édition Vogel
Fr. 31	14, 3	Fr. 55	25, 3
Fr. 32	15	Fr. 56	25, 4
Fr. 33	16, 1	Fr. 57	26
Fr. 34	16, 2	Fr. 58	27
Fr. 35	16, 3	Fr. 59	28, 1-2
Fr. 36	16, 4	Fr. 60	28, 3
Fr. 37	17, 1-2	Fr. 61	29
Fr. 38	17, 3	Fr. 62	30, 1
Fr. 39	18, 2-6	Fr. 63	30, 2
Fr. 39 bis	18, 1	Fr. 64	31
Fr. 40	19, 1	Fr. 65	32
Fr. 41	19, 2	Fr. 66	33
Fr. 42	19, 3	Fr. 67	34, 1
Fr. 43	19, 4	Fr. 68	34, 2
Fr. 44	19, 5	Fr. 69	34, 3
Fr. 45	19, 6	Fr. 70	34, 4
Fr. 46	20	Fr. 71	34, 5
Fr. 47	21	Fr. 72	34, 6
Fr. 48	22	Fr. 73	34, 7
Fr. 49	23	Fr. 74	34, 8
Fr. 50	24, 1	Fr. 75	34, 9
Fr. 51	24, 2	Fr. 76	34, 10
Fr. 52	24, 3	Fr. 77	34, 11
Fr. 53	25, 1	Fr. 78	34, 12
Fr. 54	25, 2	Fr. 79	34, 13

BIBLIOGRAPHIE

On énumère ci-dessous les éditions de référence qui servent à la lecture du texte et de l'apparat (I), puis les titres cités sous forme abrégée dans les notices et les notes (II).

La liste complète des éditions de Diodore est citée dans la Notice Introductive, p. XV-XXIII : on ne rappelle ici que les éditeurs qui ont fourni des conjectures pour notre texte. On renvoie pour le reste aux éditions en question ainsi qu'aux œuvres citées dans le commentaire.

Dans le II, un ouvrage peut n'être abrégé que par le nom de son auteur lorsqu'il est le seul titre de l'auteur en question à avoir été utilisé (ex. Brunt, Maltese, Staab). Toutefois, lorsque les références à une œuvre ou à un article sont déjà données sous leur forme développée au début d'une note, on s'est limité par la suite, au sein de la même note, à n'en rappeler que le nom de l'auteur et la page, cités quelques lignes plus haut. Si en revanche plusieurs titres d'un auteur sont cités, on donne alors les premiers mots du titre ou ses termes principaux, sous forme abrégée.

Les ouvrages ou éditions de référence, instruments ou manuels usuels, dont le contenu ne fait pas ici l'objet d'un commentaire, sont omis de cette liste. Les titres des périodiques sont abrégés selon l'usage de l'*Année philologique*.

Dans le corps du commentaire, en l'absence de spécification, les références à Denys d'Halicarnasse proviennent toutes des *Antiquités Romaines*, celles de Jamblique et Porphyre de leurs respectives *Vie de Pythagore*.

Dans les notes et les notices, les traductions d'auteurs grecs et latins sont empruntées aux éditions de la Collection des Universités de France (Les Belles Lettres), à chaque fois que celles-ci sont disponibles. Pour Jamblique, on a suivi la traduction de L. Brisson et A.-Ph. Segonds (cf. *infra* : *Vie de Pythagore*), et pour Diogène Laërce, celle de M.-O. Goulet-Cazé (Le Livre de Poche ; cf. *infra* : *Vies et doctrines des Philosophes illustres*). Les autres traductions sont miennes.

I. Éditions de la tradition indirecte

1) Éditions des livres VI-X de Diodore citées dans l'apparat [on renverra pour le reste à la Notice Introductive, p. XV-XXIII]

Bekker I. (éd.), *Diodori Siculi Bibliotheca Historica*, IV, Leipzig, 1854

Dindorf[1] : Dindorf L. (éd.), *Diodori Bibliotheca Historica*, IV, Leipzig, 1826

Dindorf[2] : Dindorf L. (éd.), *Diodori Bibliotheca Historica*, II, Leipzig, 1829

Dindorf[3] : Dindorf L. et Müller K. (éd.), *Diodori Siculi Bibliothecae Historicae quae supersunt*, I-II, Paris, 1842-1844

Dindorf[4] : Dindorf L. (éd.), *Diodori Bibliotheca Historica*, II, Leipzig, 1867

Oldfather C.H. (éd.), *The Library of History of Diodorus of Sicily*, III-IV, Londres-Cambridge Mass, 1939 et 1946.

Vogel F. (éd.), *Diodori Bibliotheca Historica*, II, Stuttgart, 1890

Wesseling P. (éd.), *Diodori Siculi Bibliothecae Historicae libri qui supersunt, interprete Laurentio Rhodomano*, II, Amsterdam, 1746

Wesseling P. (éd.), *Diodori Siculi Bibliothecae Historicae libri qui supersunt*, IV, Strasbourg, 1793-1807

2) Éditions des Excerpta Constantiniana *fournissant des fragments des livres VI-X et citées dans l'apparat [dans le texte, la numérotation des* Excerpta *suit celle de l'édition Boissevain* et alii*]*

Excerpta de Insidiis :

Müller K. (éd.), *Fragmenta Historicorum Graecorum*, II, Paris, 1848

Feder K.A.L. (éd.), *Excerpta e Polybio, Diodoro, Dionysio Halicarnassensi atque Nicolao Damasceno e magno imperatoris Constantini Porphyrogeniti digestorum opere libri ΠΕΡΙ ΕΠΙΒΟΥΛΩΝ inscripti reliquiae, e codice Escurialensi a se transcripta interpretatione Latina et obseruationibus criticis comitatus, pars I, Polybii, Diodori atque Dionysi fragmenta*, Darmstadt, 1848

de Boor C. (éd.), *Excerpta Historica iussu Imp. Constantini Porphyrogeniti confecta : Excerpta de insidiis*, Berlin, 1905

Excerpta de Legationibus :

de Boor C. (éd.), *Excerpta Historica iussu Imp. Constantini Porphyrogeniti confecta : Excerpta de legationibus*, Berlin, 1903 (comporte les *Excerpta de legationibus Romanorum ad gentes*, et les *Excerpta de legationibus gentium ad Romanos*)

Excerpta de Sententiis :

Mai A. (éd.), *Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codicibus edita*, II, Rome, 1827

Boissevain U.-Ph. (éd.), *Excerpta Historica iussu Imp. Constantini Porphyrogeniti confecta : Excerpta de sententiis*, Berlin, 1906

Excerpta de Virtutibus et Vitiis :

de Valois H. (éd.), *Polybii, Diodori Siculi, Nicolai Damasceni, Dionysii Halicar., Appiani Alexandr. Dionis et Ioannis Antiocheni Excerpta ex Collectaneis Constantini Augusti Porphyrogenetae*, Paris, 1634

Büttner-Wobst Th. (éd.), *Excerpta Historica iussu Imp. Constantini Porphyrogeniti confecta : Excerpta de virtutibus et vitiis*, I, Berlin, 1906

3) Éditions des autres sources de la tradition indirecte [les éditions de référence sont suivies d'un astérisque]

Africanus (Sextus Julius) :

Julius Africanus und die christliche Weltchronistik. Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, M. Wallraff (éd.), Berlin-New York, 2006 *

Anecdota Graeca :

Anecdota Graeca e codd. manuscriptis Bibliothecae Regiae Parisiensis, II, J.A. Cramer (éd.), Oxford, 1839 *

Eusèbe de Césarée :

Chronica. Eusebii Pamphili chronicorum canonum libri duo, A. Mai et I. Zohrab (éd.), Milan, 1818

Eusebii Pamphili Chronicon bipartitum nunc primum ex Armeniaco textu in Latinum conversum adnotationibus auctum Graecis fragmentis exornatum, J.B. Aucher (éd.), Venise, 1818

Eusebi Chronicorum Canonum, A. Schöne (éd.), Berlin, 1866
Eusebi Chronicorum. Liber prior, A. Schöne (éd.), Berlin, 1875 *
Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte, Eusebius Werke. 5er Band. Die Chronik aus dem Armenischen übersetzt, J. Karst (éd.), Leipzig, 1911
Die Chronik des Hieronymus, R. Helm (éd.), Berlin, 1956
Eusebius Werke. Die Praeparatio evangelica, K. Mras (éd.), Berlin, 1954-1956, 2e revue par Ed. des Places, Berlin, 1982 *

Eustathe de Thessalonique :

Eustathii archiepiscopi Thessalonicensis Commentarii ad Homeri Iliadem pertinentes, vol. 4, M. van der Valk (éd.). Leyde, 1987 *

Malalas (Jean) :

Ioannis Malalae Chronographia, L. Dindorf (éd.), Bonn, 1831
Chronographia, H. Thurn (éd.), Berlin, 2000 *

Maximus (Ps.-) Confessor :

Erste kritische Edition einer Redaktion des sacro-profanen Florilegium Loci communes, *nebst einer vollständigen Kollation einer zweiten Redaktion und weiterem Material*, S. Ihm (éd.), Stuttgart, 2001 *

Scholia ad Odysseam :

A. Ludwich, « Ein Diodor-Fragment », *RhM* 34, 1879, p. 619 = *Aristarchs homerische Textkritik nach den Fragmenten des Didymos*, A. Ludwich (éd.), II Leipzig, 1885, p. 712-713 *

Syncelle (Georges le) :

Georgii Syncelli Ecloga chronographica, A.A. Mosshammer (éd.), Leipzig, 1984 *

Tertullien :

Sur la Couronne, J. Fontaine (éd.), Paris, 1966 *

Tzetzès (Jean) :

Ioannis Tzetzae. Historiarum variarum chiliades, Th. Kiessling (éd.), Leipzig, 1826
Ioannis Tzetzae Historiae, P.A.M. Leone (éd.), Lecce, 2007 *

Ulpien :

Scholia Demosthenica, M.R. Dilts (éd.), Leipzig, 1986 *

4) Traductions de la seconde pentade mentionnées dans les notices et notes

Cordiano G. et Zorat M. (éd.), *Diodoro Siculo. La Biblioteca Storica, Libri I-VIII*, vol. 1, Milan, 1998

Hoefer F (éd.), *Bibliothèque Historique de Diodore de Sicile. Traduction nouvelle, avec une préface, des notes et un index*, IV, Paris, 1851 (2e édition, Paris, 1865)

Micciché C. (éd.), *Diodoro Siculo. La Biblioteca Storica, Libri IX-XIII*, vol. 2, Milan, 1992

Veh O. et Nothers Th. (éd.), *Diodoros. Griechische Weltgeschichte*, I, Stuttgart, 1993

II. Bibliographie citée sous forme abrégée dans les notices et notes

Alföldi = Alföldi A., *Early Rome and the Latins*, Ann Arbor, 1963

Alfonso-Núñez = Alfonso-Núñez J.M., « The emergence of Universal Historiography from the 4th to the 2nd Centuries B.C. », in H. Verdin, G. Schepens et E. De Kayser (éd.), *Purposes of history : studies in Greek historiography from the 4th to the 2nd centuries B.C. Proceedings of the International Colloquium Leuven, 24-26 may 1988*, Louvain, 1990, p. 173-192

Almeida = Almeida J.A., *Justice as an aspect of the* Polis *idea in Solon's political poems*, Leyde-Boston, 2003

Ambaglio, *La Biblioteca Storica* = Ambaglio D., *La* Biblioteca Storica *di Diodoro Siculo : problemi e metodo*, Côme, 1995

Ambaglio, « Introduzione » = Ambaglio D., « Introduzione alla *Biblioteca Storica* di Diodoro », in D. Ambaglio, F. Landucci et L. Bravi (éd.), *Diodoro Siculo,* Biblioteca Storica. *Commento Storico. Introduzione generale*, Milan, 2008, p. 3-102

Ampolo, *Plutarco* = Ampolo C. et Manfredini M., *Le Vite di Teseo e di Romolo*, Milan, 1988

Ampolo, « Presenze etrusche » = Ampolo C., « Presenze etrusche, "koiné" culturale o dominio etrusco a Roma e nel "Latium vetus" in età aracaica ? », in G.M. Della Fina (éd.), *Gli Etruschi e Roma. Fase monarchica e alto-repubblicana. Atti del XVI Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria (Orvieto 2008)*, Rome, 2009, p. 9-33

Andrewes = Andrewes A., « Eunomia », *CQ* 32, 1938, p. 89-102

Archaic Greece = Raaflaub K.A. et van Wees H. (éd.), *A Companion to Archaic Greece*, Malden MA, 2009

Argumenta, II = Dindorf L., « Argumenta Librorum », in F. Vogel (éd.), *Diodori Bibliotheca Historica*, II, Stuttgart, 1890, p. XXXVII-LXV

Asheri, *Storie*, I = Asheri D. (éd.), *Erodoto. Le Storie. Libro I*, Milan, 1988

Asheri, *Storie*, III = Asheri D. (éd.), *Erodoto. Le Storie. Libro III*, Milan, 1990

Battistoni = Battistoni F., *Parenti dei Romani. Mito Troiano e diplomazia*, Bari, 2010

Beloch = Beloch K.J., *Griechische Geschichte*, I², Strasbourg, 1913

Bennett-Bonnet = Bennett E.R. et Bonnet M. (éd.), *Diodore de Sicile. Bibliothèque Historique. Livre XIV*, Paris, 1997

Bérard = Bérard J., *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité*, Paris, 1941

Bernabé, « Tradiciones órficas » = Bernabé A., « Tradiciones órficas en Diodoro », in M. Alganza Roldán, J.M. Camacho Rojo, P.P. Fuentes González et M. Villena Ponsoda (éd.), *ΕΠΙΕΙΚΕΙΑ. Studia Graeca in memoriam J. Lens Tuero*, Grenade, 2000, p. 37-53

Bertrac = Bertrac P., « Introduction générale », in P. Bertrac, F. Chamoux et Y. Vernière (éd.), *Diodore de Sicile. Bibliothèque Historique. Livre I*, Paris, 1993, p. LXXVII-CLXVI

Bollansée = Bollansée J., *Hermippos of Smyrna and his Biographical Writings, a Reappraisal* (Studia Hellenistica 35), Louvain, 1999

Breglia, *Studi su Eforo* = Breglia L., *Studi su Eforo*, Naples, 1996

Breglia, « Eforo » = Breglia L., « Eforo e il modello erodoteo », in M. Giangiulio (éd.), *Erodoto e il "modello*

erodoteo". Formazione e trasmissione delle tradizioni storiche in Grecia, Trente, 2005, p. 277-314

Briant = Briant P., *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996

Briquel, « Stratifications » = Briquel D., « Stratifications dans la légende de Servius Tullius : modèle romuléen et figures féminines », in R. Bedon et M. Polfer (éd.), *Être Romain. Hommages à Ch.M. Ternes*, Luxembourg, 2007, p. 199-235

Brunt = Brunt P., « On Historical Fragments and Epitomes », *Classical Quartely* 30 (2), 1980, p. 477-494, repris dans J.M. Alonso-Núñez (éd.), *Geschichtsbild und Geschichte im Altertum*, Darmstadt, 1991, p. 334-362

BTCGI = AA.VV. (éd.), *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle isole tirreniche*, Pise-Rome, 1973-

Bühler = Bühler W. (éd.), *Zenobii Athoi Proverbia*, Göttingen, 1982

Burkert = Burkert W., *Weisheit und Wissenschaft : Studien zu Pythagoras, Philolaos und Platon* (Erlanger Beiträge zur Sprach- und Kunstwissenschaft 10), Nuremberg, 1962

Burton = Burton A., *Diodorus Siculus Book I. A Commentary*, Leyde, 1972

Busine, *Sept Sages* = Busine A., *Les Sept Sages de la Grèce antique. Transmission et utilisation d'un patrimoine légendaire d'Hérodote à Plutarque*, Paris, 2002

Busolt = Busolt G., « Diodors Verhältnis zum Stoicismus », *NJPhP* 139, 1888, p. 297-315

Caire, « La mémoire des guerres » = Caire E., « La mémoire des guerres romaines des IVe et IIIe siècles à travers les sélections byzantines », in *Guerre et Diplomatie* [*cit.*], p. 93-111

Canfora, « Le but de l'historiographie » = Canfora L., « Le but de l'historiographie selon Diodore », in H. Verdin, G. Schepens et E. De Kayser (éd.), *Purposes of history : studies in Greek historiography from the 4th to the 2nd centuries B.C. Proceedings of the International Colloquium Leuven, 24-26 may 1988*, Louvain, 1990, p. 313-322

Canfora, « Le collezioni » = Canfora L., « Le collezioni superstiti », in *Lo Spazio* [*cit.*], p. 95-250

Carlier, *La Royauté* = Carlier P., *La Royauté en Grèce avant Alexandre*, Strasbourg, 1984

Casevitz, « Sur les fragments des historiens » = Casevitz M., « Sur les fragments des historiens grecs, particulièrement Diodore de Sicile », in Pittia [*cit.*], p. 449-456

Casevitz, « La femme dans Diodore » = Casevitz M., « La femme dans Diodore de Sicile », in A.-M. Vérilhac (éd.), *La femme dans le monde méditerranéen*, I, Lyon, 1985, p. 113-135

Casevitz, *Le vocabulaire de la colonisation* = Casevitz M., *Le vocabulaire de la colonisation en grec ancien. Étude lexicologique : les familles de κτίζω et de οἰκέω – οἰκίζω*, Paris, 1985

Casevitz-Jacquemin = Casevitz M. et Jacquemin A. (éd.), *Pausanias. Description de la Grèce. Livre VI, l'Élide*, Paris, 2002

Casevitz-Auberger = Casevitz M. et Auberger J. (éd.), *Pausanias. Description de la Grèce. Livre IV, la Messénie*, Paris, 2005

Casevitz, « Le temps chez Diodore » = Casevitz M., « Le temps chez Diodore de Sicile », in G. Lachenaud et D. Longrée (éd.), *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire. Représentations, récits et idéologie*, I, Rennes, 2003, p. 15-19

Casevitz, « Ruse, secrets et mensonges » = Casevitz M., « Ruse, secrets et mensonges chez Diodore de Sicile », in H. Olivier, P. Giovannelli-Jouanna et F. Bérard (éd.), *Ruses, secrets et mensonges chez les historiens grecs et latins. Actes du colloque tenu les 18 et 19 septembre 2003*, Lyon, 2006, p. 187-194

Casevitz-Cohen-Skalli, « διήγησις » = Casevitz M. et Cohen-Skalli A., « διήγησις / ἐξήγησις », in C. Ampolo, U. Fantasia et L. Porciani (éd.), *Lexicon Historiographicum Graecum et Latinum*, Pise (en cours de publication)

Càssola, « Le origini » = Càssola F., « Le Origini di Roma e l'età regia in Diodoro », in *Mito, Storia, Tradizione* [*cit.*], p. 273-324

Cavallo = Cavallo G., « La trasmissione dei testi antichi a Bisanzio », in *Lo Spazio* [*cit.*], p. 265-306

Chamoux, *Cyrène* = Chamoux F., *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, I, Paris, 1953

Chamoux, « Introduction Générale » = Chamoux F., « Introduction Générale », in Bertrac F., Chamoux F. et Vernière Y. (éd.), *Diodore de Sicile, Bibliothèque Historique. Livre I*, Paris, 1993

Chantraine = Chantraine P., *Dictionnaire Étymologique de la Langue Grecque*, terminé par O. Masson, J.L. Perpillou, J. Taillardat *et alii*, Paris, 1968-1980 (2e édition 2009)

Chassignet (éd.), vol. III = Chassignet M., *L'Annalistique romaine, t. III. L'annalistique récente. L'autobiographie politique*, Paris, 2004

Clarke = Clarke K., « Universal perspectives in Historiography », in C. Shuttleworth Kraus (éd.), *The Limits of Historiography. Genre and Narrative in Ancient Historical texts*, Leyde-Boston-Cologne, 1999, p. 249-279

Cohen-Skalli, « À propos de l'anecdote pythagoricienne » = Cohen-Skalli A., « À propos de l'anecdote pythagoricienne de Phintias et Damon : extrait du Pseudo-Maxime, un nouveau témoin d'un fragment de Diodore », *REG* 123 (2), 2010, p. 543-583

Collin-Bouffier, « Denys d'Halicarnasse et l'histoire du monde grec » = Collin-Bouffier S., « Denys d'Halicarnasse et l'histoire du monde grec dans les *Excerpta* des *Antiquités Romaines* (livres XIV-XX) », in Pittia [*cit.*], p. 231-164

Collin-Bouffier, « Les élites » = Collin-Bouffier S., « Les élites face aux tyrans en Sicile grecque, Ve-IIe siècles av. J.-C. », in Y. Lafond et L. Capdetrey (éd.), *La cité et ses élites. Pratiques et représentations des formes de domination et de contrôle dans les cités grecques (VIIIe a.C.-Ier p.C). Actes du colloque de Poitiers, 19-20 octobre 2006*, Bordeaux, 2010

Cordiano, « La diaspora » = Cordiano G., « La diaspora pitagorica in Dicearco ed Aristosseno : tradizioni pitagoriche a confronto », *Kokalos* 45, 1999, p. 301-327

Cozzoli, « La τρυφή » = Cozzoli U., « La τρυφή nell'interpretazione delle crisi politiche », in M. Pavan et U. Cozzoli (éd.), *Tra Grecia e Roma. Temi antichi e metodologie moderne*, Rome, 1980, p. 133-146

Cozzoli, « Aristodemo Malaco » = Cozzoli U., « Aristodemo Malaco », *Miscellanea Greca et Romana* (Studi pubblicati dall'Istituto italiano per la storia antica 16), Rome, 1965, p. 5-29

Cornell, *The Beginnings* = Cornell T.J., *The Beginnings of Rome. Italy and Europe from the Bronze Age to the Punic War (c. 1000-264 B.C.)*, Londres-New York, 1995

Courtney = Courtney E., *Archaic latin prose*, Atlanta, 1999

de Boor, « Zu den Exzerptsammlungen » = de Boor C., « Zu den Exzerptsammlungen des Constantin Porphyrogennetos », *Hermes* 19, 1884, p. 123-148

De Fidio = De Fidio P., « Diodoro VII 9 e la norma di successione dei Bacchiadi », *La Parola del Passato* 49 (3), 1994, p. 169-202

Defradas, *Les thèmes de la propagande* = Defradas J., *Les thèmes de la propagande delphique*, Paris, 1954, 2[e] édition 1972

Defradas, *Œuvres Morales* = Defradas J. (éd.), *Plutarque. Œuvres morales*, II, Paris, 1985

Delatte, *Vie de Pyth.* = Delatte A. (éd.), *La vie de Pythagore de Diogène Laërce. Edition critique, avec introduction et commentaire*, Bruxelles, 1922

Delatte, *Essai sur la politique* = Delatte A., *Essai sur la politique pythagoricienne*, Liège-Paris, 1922

de Oliveira-Gomes = de Oliveira-Gomes C., *La cité tyrannique. Histoire politique de la Grèce archaïque*, Rennes, 2007

de Romilly, *La douceur* = de Romilly J., *La douceur dans la pensée grecque*, Paris, 1979

De Sensi Sestito, « La storia italiota » = De Sensi Sestito G., « La storia italiota in Diodoro. Considerazioni sulle fonti per i libri VII-XII », in *Mito, Storia, Tradizione* [*cit.*], p. 125-152

Doblhofer = Doblhofer G., *Die Vergewaltigung in der Antike* (Beiträge zur Altertumskunde 46), Stuttgart-Leipzig, 1994

Drost-Abgarjan = Drost-Abgarjan A., « Ein neuer Fund zur armenischen Version der Eusebios-*Chronik* », in Wallraff M. (éd.), *Julius Africanus und die christliche Weltchronistik. Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, Berlin-New York, 2006, p. 255-262

Eck = Eck B. (éd.), *Diodore de Sicile. Bibliothèque Historique. Livre II*, Paris, 2003

Éditer = D. Knoepfler et M. Piérart (éd.), *Éditer, traduire, commenter Pausanias en l'an 2000. Actes du colloque de Neuchâtel et de Fribourg (18-22 septembre 1998)*, Genève, 2001

Etymological Dictionary of Greek = Beekes R., *Etymological Dictionary of Greek*, Leyde-Boston, 2010

FGrHist = Jacoby F., *Die Fragmente der griechischen Historiker*, I-III, Berlin-Leyde, 1923-1958 ; *Die Fragmente der griechischen Historiker Continued*, IV A/1, J. Bollansée, J. Engels, G. Schepens, et E. Theys (éd.), Leyde, 1998 ; IV A/3, J. Bollansée (éd.), Leyde, 1999 ; IV/7, J. Radicke (éd.), Leyde, 1999

Flusin, « Logique d'une anti-histoire » = Flusin B., « Les *Excerpta* Constantiniens, logique d'une anti-histoire », in Pittia [*cit.*], p. 537-558

Flusin, « Les *Excerpta* et la *Chronographie* » = Flusin B., « Les *Excerpta* Constantiniens et la *Chronographie* de Malalas », in *Guerre et Diplomatie* [*cit.*], p. 119-136

Fontenrose = Fontenrose J., *The Delphic Oracle. Its Responses and Operations, with a Catalogue of Responses*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1978

Forrest = Forrest W.G., « Two chronographic notes », *CQ* 19, 1969, p. 95-110

Fraschetti = Fraschetti A., « Alcune osservazioni a proposito di un recente volume su "La leggenda di Roma", *Archeologica Classica* 58, 2007, p. 317-335

Fromentin, « Servius Tullius » = Fromentin V., « Servius Tullius sans Fortuna ? ou la figure du roi Servius Tullius chez Denys d'Halicarnasse », in M. Fartzoff, E. Smajda et E. Geny (éd.), *Pouvoir des hommes, signes des dieux dans le monde antique*, Paris, 2002, p. 53-77

Fromentin, « Fondements et crises » = Fromentin V., « Fondements et crises de la royauté à Rome : les règnes de Servius Tullius et de Tarquin le Superbe chez Tite-Live et Denys d'Halicarnasse » in S. Franchet d'Espèrey, V. Fromentin, S. Gotteland, et J.-M. Roddaz (éd.), *Fondements et Crises du pouvoir*, Bordeaux, 2003, p. 69-82

Fromentin, « La *Tychè* » = Fromentin V., « La *Tychè* chez Diodore de Sicile ou la place de la causalité divine dans la *Bibliothèque Historique* », in M. Fartzoff, E. Geny et E. Smadja (éd.), *Signes et destins d'élection dans l'Antiquité. Colloque international de Besançon, 16-17 novembre 2000*, Besançon, 2006, p. 229-241

Galvagno, « L'economia del tiranno » = Galvagno E., « L'economia del tiranno : il caso di Policrate di Samo », *Rivista storica dell'Antichità* 24, 1994, p. 7-47

Giangiulio, « Deformità eroiche » = Giangiulio M., « Deformità eroiche e tradizioni di fondazione. Batto, Miscello e l'oracolo delfico », *ASNP* 11 (1), 1981, p. 3-10

Giangiulio, *Ricerche su Crotone* = Giangiulio M., *Ricerche su Crotone arcaica*, Pise, 1989

Giangiulio, « Constructing the Past » = Giangiulio M., « Constructing the Past : colonial traditions and the writing of History. The case of Cyrene », in Luraghi N. (éd.), *The Historian's Craft in the Age of Herodotus*, Oxford, 2001, p. 116-137

Gostoli = Gostoli A. (éd.), *Terpandro. Introduzione, testimonianze, testo critico, traduzione, Rome*, 1990

Goukowsky = Goukowsky P. (éd.), *Diodore de Sicile. Bibliothèque Historique. Fragments des livres XXI-XXVI*, Paris, 2006

Grandazzi = Grandazzi A., *Alba Longa, histoire d'une légende : recherches sur l'archéologie, la religion, les traditions de l'ancien Latium*, II, Rome, 2008

Guerre et Diplomatie = Caire E. et Pittia S. (éd.), *Guerre et diplomatie romaines (IVe-IIIe siècles av. J.-C.). Pour un réexamen des sources*, Aix-en-Provence, 2006

Hunger = Hunger H., *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner*, I, Munich, 1978

Haillet = Haillet J. (éd.), *Diodore de Sicile. Bibliothèque Historique. Livre XI*, Paris, 2002

Hansen-Nielsen = Hansen M.H. et Nielsen T.H., *An Inventory of Archaic and Classical* Poleis, Oxford, 2004

Hose = Hose M., *Aristoteles. Die historischen Fragmente*, Berlin, 2002

Huttner = Huttner U., *Die politische Rolle der Heraklesgestalt im griechischen Herrschertum*, Stuttgart, 1997

Huxley = Huxley G.L., « Problems in the *Chronography* of Eusebius », *PRIA* 81, 1982, p. 183-196

Irigoin, « Pour une étude » = Irigoin J., « Pour une étude des centres de copie byzantins, II », *Scriptorium* 13 (2), 1959, p. 177-209

Irigoin, *Règles et recommandations* = Irigoin J., *Règles et recommandations pour les éditions critiques. Série grecque*, Paris, 1972

Irigoin, *Studia codicologica* = Irigoin J., « Les manuscrits des

historiens grecs et byzantins à 32 lignes », in K. Treu (éd.), *Studia codicologica*, Berlin, 1977, p. 237-245

Jacoby, *Apollodors Chronik* = Jacoby F. (éd.), *Apollodors Chronik. Eine Sammlung der Fragmenten* (Philologische Untersuchungen 16), Berlin, 1902

Jacoby, « Euemeros » = Jacoby F., *RE* 6 (1), 1907, col. 952-972, s.v. Euemeros (rééd. *Griechische Historiker*, Stuttgart, 1956)

Klinkott = Klinkott H., *Der Satrap. Ein achaimenidischer Amtsträger und seine Handlungsspielräume*, Francfort-sur-le-Main, 2005

Klüber = Klüber R., *Über die Quellen des Diodor von Sicilien im IX. Buch*, Würzburg, 1868

Konstantakos, « Amasis » = Konstantakos I.M., « Amasis, Bias and the Seven Sages as riddlers », *WJA* N.F. 29, 2005, p. 11-46

Krumbacher = Krumbacher K., *Geschichte der byzantinischen Litteratur (597-1453)*, Munich, 1897

La leggenda = Carandini A., *La leggenda di Roma. I. Dalla nascità dei gemelli alla fondazione della città*, Milan, 2006

Landucci, « Cronologia e Proemi » = Landucci F., « Cronologia e Proemi », in D. Ambaglio, F. Landucci et L. Bravi (éd.), *Diodoro Siculo,* Biblioteca Storica. *Commento Storico. Introduzione generale*, Milan, 2008, p. 103-115

Lemerle = Lemerle P., *Le Premier humanisme byzantin* (Bibliothèque byzantine – Études 6), Paris, 1971

Lenfant = Lenfant D. (éd.), *Ctésias de Cnide. La Perse. L'Inde. Autres fragments*, Paris, 2004

Lévy, *Recherches* = Lévy I., *Recherches sur les sources de la légende de Pythagore*, Paris, 1926

Lévy, *Sparte* = Lévy Ed., *Sparte. Histoire politique et sociale jusqu'à la conquête romaine*, Paris, 2003

Lewis, *Solon the thinker* = Lewis J., *Solon the thinker, Political Thought in Archaic Athens*, Londres, 2006

Lexicon Historiographicum = *Lexicon Historiographicum Graecum et Latinum*, C. Ampolo, U. Fantasia et L. Porciani (éd.), Pise, 2004-

Lo Spazio = Cambiano G., Canfora L. et Lanza D. (éd.), *Lo Spazio letterario della Grecia antica. II : La ricezione e l'attualizzazione del testo*, Rome, 1995

Luraghi, *The Ancient Messenians* = Luraghi N. (éd.), *The Ancient Messenians. Constructions of Ethnicity and Memory*, Cambridge-New York, 2008.
Maltese = Maltese E.V., « La Storiografia », in *Lo Spazio* [*cit.*], p. 355-388
Martínez-Pinna, « Los Reyes » = Martínez-Pinna J., « Diodoro Siculo y los reyes de Roma », en cours de publication
Mazzarino, *Il pensiero* = Mazzarino S., *Il pensiero storico classico*, II, 2, Bari, 1966
Meier, *Aristokraten* = Meier M., *Aristokraten und Damoden. Untersuchungen zur inneren Entwicklung Spartas im 7. Jahrhundert v. Chr. und zur politischen Funktion der Dichtung des Tyrtaios*, Stuttgart, 1998
Meister = Meister K., *Die sizilische Geschichte bei Diodor von den Anfängen bis zu dem Tod des Agathokles. Quellenuntersuchungen zu Buch IV-XXI*, Munich, 1967
Mito, Storia, Tradizione = Galvagno E. et Molè Ventura C. (éd.). *Mito, Storia, Tradizione : Diodoro Siculo e la Storiografia Classica. Atti del Convegno Internazionale Catania-Agira 7-8 dicembre 1984*, Catagne, 1991
Moggi, « Taranto » = Moggi M., « Taranto fino al V secolo a.C. », in *Taranto e il Mediterraneo (Atti del Convegno di Taranto 41)*, Tarente, 2002, p. 45-78
Montanari, « Évhémère géographe » = Montanari S., « Évhémère géographe », *BAGB* 2010 (1), p. 132-155
Moravcsik = Moravcsik G., *Byzantinoturcica. Die byzantinischen Quellen der Geschichte der Türkvölker*, I, Leyde, 1942
Mosshammer, *The Chronicle* = Mosshammer A.A., *The Chronicle of Eusebius and Greek Chronographic*, Londres, 1979
Mossé, *La tyrannie* = Mossé C., *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, 1969
Most = Most G.W. (éd.), *Collecting fragments – Fragmente sammeln* (Aporemata. Kristische Studien zur Philologiegeschichte 1), Göttingen, 1997
Mouren = Mouren R., « La redécouverte des fragments de Denys et les premières éditions du *De Legationibus* », in Pittia [*cit.*], p. 27-84
Muccioli, « Pitagorici » = Muccioli F., « Pitagora e i Pitagorici

nella tradizione antica », in R. Vattuone (éd.), *Storici greci d'Occidente*, Bologne, 2002, p. 341-409

Mülke = Mülke C., *Solons politische Elegien und Iamben (Fr. 1-13 ; 32-37 W.). Einleitung, Text, Übersetzung, Kommentar*, Munich-Leipzig, 2002

Musti, « Le rivolte » = Musti D., « Le rivolte antipitagoriche e la concezione pitagorica del tempo », *QUCC* 36 (3), 1990, p. 35-66

Musti, « Pitagorismo » = Musti D., « Pitagorismo, storiografia e politica tra Magna Grecia e Sicilia », in A.C. Cassio et D. Musti (éd.), *Tra Sicilia e Magna Grecia. Aspetti di interazione culturale nel IV secolo a.C.*, Pise, 1989, p. 13-56

Musti = Musti D. (éd.), *Pausanias. Guida della Grecia. Libro IV*, Milan, 1991

Mythologie des Grecs = Auberger J., Bianquis A. et Borgeaud Ph., *Diodore de Sicile. Mythologie des Grecs. Bibliothèque Historique. Livre IV*, Paris, 1997

Nafissi, *La nascita* = Nafissi M., *La nascita del Kosmos. Studi sulla storia e la società di Sparta*, Naples, 1991

Némethy = Némethy G. (éd.), *Euhemeri Reliquiae*, Budapest, 1889

Nenci, *Storie*, V = Nenci G. (éd.), *Erodoto. Le Storie. Libro V*, Milan, 1994

Nenci, *Storie*, VI = Nenci G. (éd.), *Erodoto. Le Storie. Libro VI*, Milan, 1998

Nicolai = Nicolai R., *La storiografia nell'educazione antica*, Pise, 1991

Nicolet-Weil = Nicolet C. et Weil R. (éd.), *Polybe. Histoires. Livre VI*, Paris, 1977

Noussia-Fantuzzi = Noussia-Fantuzzi M. (éd.), *Solon the Athenian. The Poetic Fragments* (Mnemosyne Supplements 326), Leyde-Boston, 2010

Ottone = Ottone G. (éd.), *Libyka. Testimonianze e frammenti*, Tivoli, 2002

Paladini = Paladini M.L., « Influenza della tradizione dei Sette Savi sulla *Vita di Solone* di Plutarco », *REG* 69, 1956, p. 377-411

Parke-Wormell = Parke H.W. et Wormell D.E.W., *The Delphic Oracle, II : The Oracular Responses*, Oxford, 1956

Parmentier-Morin = É. Parmentier-Morin, « Les fragments de Denys d'Halicarnasse attribués à Nicolas de Damas. Recherches sur la composition des *Excerpta* Constantiniens », in Pittia [*cit.*], p. 461-479

Paroem. = von Leutsch E.L. - Schneidewin F.G. (éd.), *Corpus Paroemiographorum Graecorum*, I-II, Göttingen, 1839-1851

Pavese = Pavese C.O., « La *Rhetra* di Licurgo », in C.O. Pavese (éd.), *Opuscola Selecta*, Padoue, 2007, p. 335-362

Perl = Perl G., *Kritische Untersuchungen zu Diodors römischer Jahrzählung*, Berlin, 1957

Piccirilli, « Diodoro tra biografia » = Piccirilli L., « Diodoro tra biografia e storia », *SIFC* 93, 2000, p. 112-118

Pittia = Pittia S. (éd.), *Fragments d'Historiens grecs autour de Denys d'Halicarnasse* (Collection de l'École Française de Rome 298), Rome, 2002

Pittia, « Pour un nouveau classement » = Pittia S., « Pour un nouveau classement des fragments historiques de Denys d'Halicarnasse (*Antiquités Romaines*, livres 14-20) », in Pittia [*cit.*], p. 85-227

Pittia, « La fiabilité » = Pittia S., « La fiabilité des fragments d'Appien sur l'histoire diplomatique et militaire de Rome aux IV[e]-III[e] siècles », in *Guerre et Diplomatie* [*cit.*], p. 113-135

Pontani, « La filologia » = Pontani A., « La filologia », in *Lo Spazio* [*cit.*], p. 307-351

Porciani = Porciani L., « Eforo e i proemi di Diodoro. Per una ridefinizione del modello storiografico », in *Eforo di Cuma nella storia della storiografia greca. Atti del convegno, Salerno-Fisciano 10-12 dicembre 2008*, en cours de publication

Poucet, *Les Rois de Rome* = Poucet J., *Les Rois de Rome. Tradition et Histoire*, Louvain-la-Neuve, 2000

P. Oxy. = *Oxyrhynchus Papyri*, I-, B.P. Grenfell, A.S. Hunt *et alii* (éd.), Londres, 1898-

Prato = Prato C. (éd.), *Tyrtaeus*, Rome, 1968

Radet = G. Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades (687-546)*, Paris, 1893

Riedweg, « "Pythagoras hinterliess keine einzige Schrift" » = Riedweg Ch., « "Pythagoras hinterliess keine einzige Schrift" - ein Irrtum ? Anmerkungen zu einer alten Streitfrage », *MH* 54 (2), 1997, p. 65-92

Riedweg, *Pythagoras* = Riedweg Ch., *Pythagoras : Leben, Lehre, Nachwirkung*, Munich, 2002

Roberto = Roberto U. (éd.), *Ioannis Antiocheni Fragmenta ex Historia Chronica. Introduzione, edizione critica e traduzione*, Berlin-New York, 2005

Rubincam, « Cross-references » = Rubincam C.I., « Cross-references in the *Bibliotheke Historike* of Diodoros », *Phoenix* 43, 1989, p. 39-61

Rusten = Rusten J.S., *Dionysius Scytobrachion* (Papyrologica Coloniensia 10), Opladen, 1982

Sacks = Sacks K.S., *Diodorus Siculus and the First Century*, Princeton, 1990

Schorn = Schorn S. (éd.), *Satyros aus Kallatis. Sammlung der Fragmente mit Kommentar*, Bâle, 2004

Schubert = Schubert W., « Herodot, Livius und die Gestalt des Collatinus in der Lucretia-Geschichte », *RhM* 134, 1991, p. 80-96

Schwartz, « Diodoros » = Schwartz Ed., *RE* 5 (1), 38, 1903, col. 663-704, s.v. Diodoros, repris dans *Griechische Geschichtschreiber*, Leipzig, 1957, p. 35-97

Seste Giornate = Ampolo C. (éd.), *Immagine e immagini della Sicilia e delle altre isole del Mediterraneo antico. Atti delle Seste Giornate internazionali di studi sull'area elima e la Sicilia occidentale nel contesto mediterraneo (Erice, 12-16 ottobre 2006)*, I, Pise, 2009

Shaw = Shaw P.J., *Discrepancies in olympiad dating and chronological problems of archaic peloponnesian history* (Historia Einzelschriften 166), Stuttgart, 2003

Solon of Athens = Blok J.H. et Lardinois A.P.M.H. (éd.), *Solon of Athens : New Historical and Philological Approaches*, Leyde, 2006

Sotiroudis = Sotiroudis P., *Untersuchungen zum Geschichtswerk des Johannes von Antiocheia*, Thessalonique, 1989

Spoerri = Spoerri W., *Späthellenistische Berichte über Welt, Kultur und Götter. Untersuchungen zu Diodor von Sizilien* (Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft 9), Bâle, 1959

Staab = Staab G., *Pythagoras in der Spätantike. Studien zu De Vita Pythagorica des Iamblichos von Chalkis* (Beiträge zur Altertumskunde 165), Munich-Leipzig, 2002

Tigerstedt = Tigerstedt E.N., *The Legend of Sparta in Classical Antiquity*, I, Uppsala, 1965

Tuci = Tuci P.A., « Pisisitrato in Diodoro (IX 4 ; 20, 37 ; XIII 95) », in D. Ambaglio (éd.), *Συγγραφή, Atti del Convegno « Epitomati ed epitomatori : il crocevia di Diodoro Siculo ». Pavia, 21-22 aprile 2004*, Côme, 2005, p. 53-70

Tziatzi-Papagianni = Tziatzi-Papagianni M. (éd.), *Die Sprüche der sieben Weisen : zwei byzantinische Sammlungen*, Stuttgart-Leipzig, 1994

Vallauri = Vallauri G. (éd.), *Evemero di Messene. Testimonianze e frammenti con introduzione e commento*, Turin, 1956

Van Herwerden = Van Herwerden H., *Spicilegium Vaticanum. Continens novas lectiones in historicorum Graecorum excerpta quae primus edidit Ang. Maius, prolatas e palimpsesto Vaticano denuo excusso additis commentariis criticis cum in reliquorum tum in Diodori, etiam quae alibi exstant excerpta*, Leyde, 1860

Vannicelli, « L'economia » = Vannicelli P., « L'economia delle *Storie* di Eforo », *RFIC* 115, 1987, p. 165-191

Vannicelli, *Erodoto* = Vannicelli P., *Erodoto e la storia dell'alto e medio arcaismo. Sparta, Tessaglia, Cirene*, Rome, 1993

Vanotti, « Diodoro epitomato » = Vanotti G., « Diodoro epitomato e le origini di Roma », in D. Ambaglio (éd.), *Συγγραφή, Atti del Convegno « Epitomati ed epitomatori : il crocevia di Diodoro Siculo ». Pavia, 21-22 aprile 2004*, Côme, 2005, p. 215-226

Vattuone, *Sapienza d'Occidente* = *Sapienza d'Occidente : il pensiero storico di Timeo di Tauromenio*, Bologne, 1991

Vattuone, « Momenti di storia ateniese » = Vattuone R., « Momenti di storia ateniese nei libri IX e X della *Bibliotheca* di Diodoro Siculo », in D. Ambaglio (éd.), *Συγγραφή, Atti del Convegno « Epitomati ed epitomatori : il crocevia di Diodoro Siculo ». Pavia, 21-22 aprile 2004*, Côme, 2005, p. 71-82

Vial = Vial C. (éd.), *Diodore de Sicile. Bibliothèque Historique. Livre XV*, Paris, 1977

Vie de Pythagore = Brisson L. et Segonds A.-Ph., *Jamblique. Vie de Pythagore*, Paris, 1996 (2ème tirage revu et corrigé, Paris, 2011)

Vies et doctrines des Philosophes illustres = Goulet-Cazé M.-O. (éd.), Diogène Laërce. *Vies et doctrines des Philosophes illustres*, Introductions, traductions et notes de J.-F. Balaudé, L. Brisson, J. Brunschwig, T. Dorandi, M.-O. Goulet-Cazé, R. Goulet et M. Narcy, Paris, 1999

Visconti, « Diodoro e la storia spartana » = Visconti A., « Diodoro e la storia spartana arcaica », in D. Ambaglio (éd.), *Συγγραφή, Atti del Convegno « Epitomati ed epitomatori : il crocevia di Diodoro Siculo ». Pavia, 21-22 aprile 2004*, Côme, 2005, p. 33-51

Vita di Solone = Manfredini M. et Piccirilli L. (éd.), *Plutarco. Vita di Solone*, Milan, 1977

Wehrli = Wehrli F., *Die Schule des Aristoteles. Text und Kommentar*, I-IX + Suppl. I-II, Bâle, 1967-1978[2]

Werlings = Werlings M.-J., *Le* dèmos *avant la démocratie. Mots, concepts, réalités historiques*, Paris, 2010

Wiater, « Geschichtsschreibung » = Wiater N., « Geschichtsschreibung und Kompilation. Diodors historiographische Arbeitsmethode und seine Vorstellungen von zeitgemässer Geschichtsschreibung », *RhM* 149, 2006, p. 248-271

Wiater, « Geschichte als Imaginäres Museum » = Wiater N., « Geschichte als Imaginäres Museum : zum Geschichtsmodell in Diodors *Bibliotheke* », *WüJbb* N.F. 30, 2006, p. 59-85

Will, *Korinthiaka* = Will Ed., *Korinthiaka. Recherches sur l'histoire et la civilisation de Corinthe des origines aux guerres médiques*, Paris, 1955

Winiarczyk = Winiarczyk M., *Euhemeri Messenii reliquiae*, Stuttgart-Leipzig, 1991

Winiarczyk, *Euhemeros* = Winiarczyk M., *Euhemeros von Messene. Leben, Werk und Nachwirkung* (Beiträge zur Altertumskunde 157), Munich-Leipzig, 2002

Wirth = Wirth G., *Diodor und das Ende des Hellenismus. Mutmaßungen zu einem fast unbekannten Historiker*, Vienne, 1993

Wiseman, *Remus* = Wiseman T.P., *Remus : A roman myth*, Cambridge, 1995

Wurm = Wurm J.F., *Diodor's von Sicilien historische Bibliothek*, I-XIX, Stuttgart, 1827-1840

CONSPECTVS SIGLORVM

In conspectu tantummodo codicum sigla, editiones studiaque, quae in fragmentorum apparatu laudantur, memoraui. Ita tamen haec tabula instructa est ut editiones commentationesque semel inscriberentur unaquaeque suo idoneo loco ; quas ergo quaerat lector sub pertinenti inscriptione. Pleniora inueniet in ipsis auctorum editionibus, quae supra enumerantur.

AFRICANVS (SEXTVS IVLIVS)

Cod. :

uide ad Eusebii Praeparationem Euangelicam

Ed. :

Wallraff : ed. M. Wallraff, Berolini-Novi Eboraci, 2006

ANECDOTA GRAECA

Ed. :

Cramer : ed. J.A. Cramer, II, Oxonii, 1839

DIODORVS
PRIMA PENTAS

Cod. :

D^a Neapolitanus suppl. gr. 4, saec. X (manus antiquior)
C Vaticanus gr. 130, saec. X. Numerus 1 additus correctionem scribae indicat
L Laurentianus 70. 1, saec. XIV
V Vaticanus gr. 996, saec. XI-XII (= F apud Vogel)

Ed. uel studia :

Casevitz : M. Casevitz, editio nondum in lucem prodita libri quinti
Dindorf : ed. L. Dindorf[4], uol. I, Lipsiae, 1866

Eck : ed. libri II B. Eck, Parisiis, 2003
Reiske : J.J. Reiske, *Animadversiones ad Graecos auctores*. uol. I, Lipsiae, 1757
Vogel : ed. F. Vogel, uol. I, Lipsiae, 1888

SECVNDA PENTAS

Ed. uel studia :

Bekker : ed. I. Bekker, uol. IV, Lipsiae, 1853
Dindorf^{1} : ed. L. Dindorf, uol. IV, Lipsiae, 1826
Dindorf^{2} : ed. L. Dindorf, uol. II, Lipsiae, 1829
Dindorf^{3} : ed. L. Dindorf, uol. I, Parisiis, 1842
Dindorf^{4} : ed. L. Dindorf, uol. II, Lipsiae, 1866-1868
Dindorf$^{2\text{-}3}$: L. Dindorfii coniecturae, quae primum in secunda editione prolatae, denique in tertia acceptae sunt
Dindorf$^{2\text{-}4}$: L. Dindorfii coniecturae, quae primum in secunda editione prolatae, denique in quarta acceptae sunt
Oldfather : ed. Ch.H. Oldfather, uol. III-IV, Londini-Cantabrigiae, 1939-1946
Rhodoman : L. Rhodomanus in ed. Wesseling
Vogel : ed. F. Vogel, uol. II, Lipsiae, 1890
Wesseling : ed. P. Wesseling, uol. II, Amstelodami, 1746
Wurm : J.F. Wurm, *Diodor's von Sicilien historische Bibliothek*, I, Stutgardiae, 1831

TERTIA PENTAS :

Ed. :

Casevitz : ed. libri XII M. Casevitz, Parisiis, 1972
Haillet : ed. libri XI J. Haillet, Parisiis, 2001

QVARTA PENTAS

Cod. :

F Laurentianus 70. 12, saec. XV

Ed. :

Fischer : ed. C.Th. Fischer, uol. V, Lipsiae, 1906

EVSEBIVS
CHRONICA

Cod. :

G Hierosolymitanus (nunc codex 931 bibliothecae Mechitaristarum Insulae sancti Lazari), saec. XIII-XIV

E Etschmiadzinensis 1684 (nunc Matenadaran 1904), saec. XIII-XIV
N Nersetianus (nunc codex 302 bibliothecae Mechitaristarum Insulae sancti Lazari), a. 1696

Ed. uel studia :

Aucher : ed. J.B. Aucher, Venetiis, 1818
CANON. : A. Schöne, *Eusebi Chronicorum Canonum*, Berolini, 1866
Helm : R. Helm, *Die Chronik des Hieronymus*, Berolini, 1956
HIERON. : A. Schöne, *Eusebi Chronicorum Canonum*, Berolini, 1866
Karst : ed. J. Karst, Lipsiae, 1911
Petermann : H. Petermann in ed. Schöne
Schöne : ed. A. Schöne, Berolini, 1875
Zohrab-Mai : ed. J. Zohrab et A. Mai, Mediolani, 1818

PRAEPARATIO EVANGELICA

Cod. :

A Parisinus gr. 451, a. 914
B Parisinus gr. 465, saec. XIII
D Parisinus gr. 467, saec. XVI. Numerus 1 additus correctionem scribae indicat
G Laurentianus 6. 9, a. 1344
I Marcianus 341, saec. XV
N Neapolitanus II A 16, saec. XV
O Bononiensis 3643, saec. XIII
V Athous Vatopedinus 180, saec. XIV

Ed. uel studia :

Gaisford : ed. Th. Gaisford, Oxonii, 1843
Heikel : A. Heikel, *De Praeparationis Evangelicae edendae ratione*, Helsingforsiae, 1888
Jacoby : F. Jacoby, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, Ia/1, Lugduni Batauorum, 1957
Mras – des Places : post K. Mras ed. Ed. des Places, Berolini, 1982^2
Saarmann : Th. Saarmann, *De Oinomao Gadareno*, Lipsiae, 1887

EVSTATHIVS

Ed. uel studia :

van der Valk : ed. M. van der Valk, uol. IV, Lugduni Batauorum, 1987

EXCERPTA CONSTANTINIANA
DE INSIDIIS

Cod. :

S Scorialensis Ω. I. 11, saec. XVI

Ed. uel studia :

de Boor : ed. C. de Boor, Berolini, 1905
Feder : C. Feder, *Excerpta e Polybio, Diodoro, Dionysio Halicarnassensi*, Darmstadii, 1848
Müller : C. Müller, *Fragmenta Historicorum Graecorum*, II. Parisiis, 1848

DE LEGATIONIBVS

Cod. :

A Ambrosianus N 135 sup., saec. XVI
B Bruxellensis 11317/21, saec. XVI
E Scorialensis R III 21, saec. XVI
M Monacensis gr. 185, saec. XVI
N Neapolitanus III B 15, saec. XVI
P Vaticanus Palatinus gr. 412, saec. XVI
V Vaticanus gr. 1418, saec. XVI

Ed. uel studia :

de Boor : ed. C. de Boor, Berolini, 1903

DE SENTENTIIS

Cod. :

M Vaticanus gr. 73, saec. X

Ed. uel studia :

Boissevain : ed. U.Ph. Boissevain, Berolini, 1906
Geel : J. Geel, *Polybii Historiarum Excerpta Vaticana in titulo de Sententiis*, Lugduni Batauorum, 1829
Hertlein : F.K. Hertlein, *Beiträge zur Kritik des Diodorus*. I. 1864 ; II, 1, 1865 ; II, 2, 1866 ; *Neue Beiträge zur Kritik des Diodorus*, Verthemii ad Moenum, 1871.
Hermann : G. Hermann, censura Schneidewini, *Neue Jahrb. für Phil. und Pädag.* 27, 1839, p. 26-49.
Krebs : F.R.C. Krebs, *Lectiones Diodoreae*, Hadamar, 1832
Mai : A. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, II, Romae. 1827

van Herwerden : H. van Herwerden, *Spicilegium Vaticanum*, Lugduni Batauorum, 1860

DE VIRTVTIBVS ET VITIIS

Cod. :

P Turonensis C 980 (olim Peirescanus), saec. X-XI

Ed. uel studia :

Büttner-Wobst : ed. Th. Büttner-Wobst, 1, Berolini, 1906
Coraes : A. Coraes, *Πρόδρομος ἑλληνικῆς βιβλιοθήκης*, Parisiis, 1805
Salmasius : ea quae Salmasius inde ab exitu anni 1631 usque ad autumnum fere anni insequentis e codice Peiresciano sua manu descripsit ac partim emendauit, seruata in codice Parisino 2550 inde a fol. 17 usque ad fol. 93 et fol. 120r
Valesius : H. de Valois, *Polybii, Diodori Siculi, Nicolai Damasceni Excerpta*, Parisiis, 1634

GEORGIVS SYNCELLVS CHRONOGRAPHIA

Cod. :

A Parisinus gr. 1711, saec. XI
B Parisinus gr. 1764, saec. XI

Ed. uel studia :

Beloch : K.J. Beloch, *Griechische Geschichte*, I², Argentorati, 1913
Exc. Eus. : Excerpta Eusebiana apud J.A. Cramer, Oxonii, 1839
Goar : ed. J. Goar, Parisiis, 1652
Mosshammer : ed. A.A. Mosshammer, Lipsiae, 1984
Scaliger : J. Scaliger, *Excerpta Eusebiana*, Lugduni Batauorum, 1606
von Gutschmid : A. von Gutschmid, *Kleine Schriften*, uol. I, Lipsiae, 1889

IOHANNES MALALAS CHRONOGRAPHIA

Cod. :

A Parisinus gr. 1336, saec. XI

B Parisinus gr. 1630, saec. XIV
P Parisinus suppl. gr. 682, saec. X

Ed. uel studia :

Istrin : ed. V.M. Istrin, Petropoli, 1897
Kambylis : A. Kambylis, emendationes in ed. Thurn
Sl. : editiones Istrini translationis slauicae
Thurn : ed. H. Thurn, Berolini, 2000

IOHANNES TZETZES
HISTORIAE

Cod. :

V Vaticanus gr. 1369, saec. XIII-XIV
B Parisinus gr. 2644, saec. XIV
O Oxoniensis Bodl. Misc. gr. 188, saec. XVI
A Parisinus gr. 2750, saec. XIV
C Monacensis gr. 338, saec. XV
E Cantabrigiensis gr. 1127 (Ee VI 35), saec. XV
L Laurentianus 69. 14, saec. XV
D Monacensis gr. 564, saec. XIV
w Vaticanus Ottobon. gr. 324, saec. XIV
N Oxoniensis Bodl. Barocc. gr. 194, saec. XV
J Scorialensis gr. 73, saec. XV
P Parisinus gr. 1191, saec. XV
M Oxoniensis Bodl. Barocc. gr. 125, saec. XV
Ψ consensus codicum VBONJD
Ω consensus codicum ACLEMP

Ed. :

Kiessling : ed. Th. Kiesseling, Lipsiae, 1826
Leone : ed. P.A.M. Leone, Lupiis, 2007

PSEVDO-MAXIMVS CONFESSOR
LOCI COMMVNES

Cod. :

A Athous Laurae 1403 K 116, saec. XVI
C Vaticanus Barb. gr. 158, saec. XI-XII
F Laurentianus 58. 31, circ. 1200
G Londiniensis Mus. Brit. Add. 36753, a. 1198
H Hannoveranus IV 546, a. 1311

L Laurentianus 59. 20, saec. XV
P Parisinus gr. 1169, saec. XIV
V Vaticanus gr. 739, saec. XI

Bas. Gnomica Basileensia

Flor. Patm. Florilegium Patmense :
A Parisinus gr. 1229, saec. XV
I Hierosolymitanus S. Sepulchri 255, saec. XV-XVI
M Monacensis gr. 429, a. 1346
O Oxoniensis Bodl. Barocc. gr. 143, saec. XII
P Patmiacus gr. 6, saec. XI
S Sinaiticus gr. 485, saec. XII-XIII
T Hierosolymitanus S. Sepulchri 15, saec. X

Ed. uel studia :

Ihm : ed. S. Ihm, Stutgardiae, 2001
Phil. : ed. M.B. Phillips, Uniuersitati Sancti Ludouici, 1977
Sargologos : E. Sargologos, *Un traité de vie spirituelle*, Thessalonicae, 1990
Semenov : V. Semenov, *Drevnjaja russkaja pclea po pergamennonó spisku*, Petropoli, 1893

SCHOLIA AD ODYSSEAM

Ed. :

Ludwich : A. Ludwich, *Aristarchs homerische Textkritik*, uol. II, Lipsiae, 1885

TERTVLLIANVS DE CORONA MILITIS

Cod. :

A Parisinus lat. 1622, saec. IX
B Editio Iohannis Gangnei Parisina, a. 1545
F Florentinus Magliabechianus VI 10, saec. XV
N Florentinus Magliabechianus VI 9, saec. XV

Ed. uel studia :

Castiglioni : L. Castiglioni coniecturae in ed. Marra
Fontaine : ed. J. Fontaine, Parisiis, 1966

Kroymann : ed. A. Kroymann, Turnholti, 1954
Marra : ed. J. Marra, Taurinorum et alibi, 1927

VLPIANVS
SCHOLIA AD DEMOSTHENIS TIMOCRATEM

Cod. :

A Monacensis gr. 485, saec. X

Ed. :

Dilts : ed. M.R. Dilts, Lipsiae, 1986

LIVRE VI

DIODORE DE SICILE

Bibliothèque Historique

NOTICE DU LIVRE VI

I. Classement des fragments

L'hétérogénéité du livre VI résulte de la grande diversité de nos témoins, et contribue à rendre la tâche du classement relatif des fragments un travail particulièrement délicat pour l'éditeur. De fait, les extraits de l'encyclopédie constantinienne – cette source d'une valeur déterminante pour l'interclassement des fragments[1] – ne sont pas majoritaires : l'agencement des fragments doit donc être établi grâce aux seuls critères historiographiques[2] internes à la *Bibliothèque*, en particulier le respect de la chronologie et la méthode κατὰ γένος que Diodore a posés dès son proème. Le classement des douze fragments tel qu'il se présente ici ne comporte qu'une modification importante par rapport à l'édition Vogel – dans son ordre général, l'enchaînement est conservé tel quel, étant entendu que chaque *excerptum* fait à chaque fois l'objet d'une entrée différente et que les fragments doublets ont été éta-

1. Sur le principe de l'ἀκολουθία τοῦ λόγου, qui détermine l'enchaînement des fragments, je renvoie à la Notice Introductive, p. XXXIV.

2. Sur ces deux aspects de l'historiographie diodoréenne, cf. Questions d'historiographie, p. LXXXI-XCVII.

blis suivant le statut qui est le leur[3]. Dans la série des descendants d'Éole, qui inaugure une liste de règnes ou de personnages liés au territoire d'Argolide (puis de Thessalie, par l'intermédiaire de Tyro), on a en effet intercalé un fragment de Malalas que Vogel attribuait à l'inverse au livre VII : l'interprétation historique et philologique permet en effet de faire remonter le Fr. VI, 6 (= Fr. VII, 2 Vogel) aux temps mythologiques – comme le voulait d'ailleurs déjà Dindorf[3], qui, dans l'incertitude, le plaçait en fin de livre –, à la dynastie mythique des rois d'Argos, d'Inachos à Triopas. Il pouvait donc assez naturellement trouver sa place comme résumé chronologique initial précédant différents règnes d'Argolide[4]. En outre, les trois seuls fragments de Diodore qui nous sont parvenus par la *Chronographia* se trouvent dès lors tous trois compilés à partir du livre VI – seul livre de la *Bibliothèque* qui aurait ainsi intéressé Malalas.

II. Contenu du Livre

Le livre VI constitue une transition à double titre, sur le plan de la construction chronologique autant que sur le plan thématique : ceci en fait le dernier livre « mytho-

3. La dissociation des *excerpta* ainsi que l'établissement des fragments doublets en colonne sont en effet deux principes essentiels de l'édition : ils ont été présentés de façon détaillée dans la Notice Introductive, p. LXII-LXXIV.

4. Le choix d'un tel classement est expliqué dans les Notes Compl. du livre VI, n. 44 : en l'absence de mots précis de Diodore ou de Malalas, qui permettraient de situer le fragment avec certitude, l'observation méthodologique prévaut, et l'on a suivi la chronologie et le principe κατὰ γένος qui sous-tend toute la *Bibliothèque Historique* (ici le regroupement par généalogies et secteurs géographiques, deux points qui sont d'ailleurs intimement reliés dans ces dynasties mythiques), cf. Questions d'historiographie, p. XCII-XCVII. Deux *loci similes* viennent appuyer l'analyse chronologique et dynastique : Syncelle, p. 145.14 Mosshammer, et Cédrénos, p. 37,16-18 Bekker (qui permet de confirmer la chronologie entre la succession de Picos – Diod., Fr. VI, 5 – et celle d'Inachos, le premier des rois argiens).

logique », mais aussi le dernier des « archéologies grecques »[5]. Celui-ci[6] semble en effet boucler la boucle avec les livres précédents – c'est du moins ce qui apparaît dans le peu qu'il en reste : il constitue ainsi un livre de clôture[7]. Certains renvois[8] internes à cette section de l'œuvre ménagent pour ainsi dire des « effets de clausules », et confirment de cette façon la structuration logique de la section. Il n'est pas dû au hasard, par exemple, que le dispositif évhémériste mis en place tout au long de ces six livres[9] trouve son achèvement au livre VI par le recours explicite à Évhémère de Messène, la référence précise à son œuvre et la justification de sa doctrine (au Fr. VI, 1). La précision des renvois va même au-delà : le Fr. VI, 1, 2 (« D'autres dieux, rapportent-ils,

5. Ce point et la charnière que constitue le livre VI ont été développés dans les Questions d'historiographie, p. LXXXII-LXXXVII.

6. Il ne semble pas y avoir de doute quant à l'attribution de ces fragments au livre VI, malgré le caractère très lacunaire de cette partie de l'œuvre : pour le Fr. VI, 1, nous disposons même de la confirmation fournie par Eusèbe – qui avait évidemment lu Diodore dans une version plus complète que la nôtre – introduisant ainsi l'extrait par ἐν τῇ ἕκτῃ. Au sujet de cette citation extraite du livre VI, cf. G. Bounoure, « Eusèbe citateur de Diodore », *REG* 95, 1982, p. 433-439, et Notes Compl. du livre VI, n. 1.

7. C'est également le premier livre de la seconde pentade (livres VI-X), mais cette division en pentade n'est pas liée ici à un choix de l'auteur : il s'agit d'une division matérielle, qui remonte au temps où les *uolumina* (rouleaux) primitifs ont été transcrits en *codices* (livres reliés), cinq ou dix rouleaux formant alors un *codex*. Quoi qu'il en soit, cette division, traditionnelle et commode, a été adoptée par les éditeurs.

8. Sur ces renvois et les formules employées par Diodore, cf. Rubincam, « Cross-references », et Ambaglio, *La Biblioteca Storica*, p. 26-29.

9. Avec une insistance particulière au livre I, qui est précisément le livre introducteur, mettant en place les différentes mythologies (notamment en I, 11, sur le règne et l'action civilisatrice d'Isis et d'Osiris), et au livre IV, le premier livre des « antiquités grecques » (incluant un très long développement sur Héraclès, humain accédant au statut de dieu olympien par l'effet de sa philanthropie, en IV, 8-39). Le livre VI fait donc explicitement écho à ces deux livres en bouclant la boucle avec chacun d'entre eux.

sont au contraire d'origine terrestre (ἐπιγείους), et reçurent honneur et gloire immortels en vertu des services qu'ils rendirent aux hommes (διὰ δὲ τὰς εἰς ἀνθρώπους εὐεργεσίας ἀθανάτου τετευχότας τιμῆς τε καὶ δόξης) »), constitue un écho direct au livre I (I, 13, 1) « Mais à côté de ces dieux, il en est d'autres, disent-ils, terrestres (ἐπιγείους) ceux-là, qui ont été mortels, mais qui, du fait de leur intelligence et des services rendus au genre humain, ont acquis l'immortalité (διὰ δὲ σύνεσιν καὶ κοινὴν ἀνθρώπων εὐεργεσίαν τετευχότας τῆς ἀθανασίας) »). Ce renvoi ne préjuge pas d'un rapprochement des sources[10], mais il est accentué par le caractère formulaire du style de Diodore[11]. Autre référence interne, reprenant le premier livre des archéologies grecques cette fois : selon une organisation spatiale très construite, la triade « Héraclès, Dionysos et Aristée » vient illustrer la doctrine des dieux ἐπίγειοι (Fr. VI, 1, 2), par le nom de trois dieux qui ouvraient et fermaient le livre IV[12], en rappelant ainsi fermement la structure. Le livre VI ferme de la sorte un ensemble, une unité mythologique, pour ouvrir le champ à l'Histoire.

C'est cependant sans heurt que s'effectue ce passage du domaine mythique à l'historique : d'autres effets de continuité sont instaurés avec le reste des livres de la *Bibliothèque*, ceux qui suivent, de manière à faire apparaître la matière mythique comme un préambule néces-

10. *Contra*, Jacoby apparente les θεολογούμενα du livre I, qu'il attribue d'un seul bloc à Hécatée d'Abdère, au Fr. VI, 1, qu'il juge évhémériste dans son ensemble (Jacoby, « Euemeros », col. 957) : c'est précisément cette construction rapprochant deux doctrines philosophiques à peu de choses près contemporaines qui fonde pour lui l'existence d'une *theologia dipertita* chez Évhémère. À l'opposé, la thèse posée par W. Spoerri : sur cette question, on renverra *infra* à la partie consacrée aux sources, p. 13-24.

11. Déjà mis en évidence par Sacks, p. 71 et Notes Compl. du livre VI, n. 16.

12. L'analyse détaillée de cette triade divine est donnée dans les Notes Compl. du livre VI, n. 5.

saire à la compréhension de tout ce qui va suivre, comme le cadre explicatif d'une histoire qui s'achève sous les Romains à l'époque de César. En faisant du mythe, y compris du mythe divin, une matière historique, Diodore parvient à réduire « la distance qui sépare ces deux régimes narratifs », pour suivre Ph. Borgeaud[13]. Dès lors, l'expression κατὰ μυθικὴν ἱστορίαν (Fr. VI, 2), utilisée par Eustathe pour désigner cette partie de la *Bibliothèque Historique*, ne fait pas oxymore, car les deux domaines ne cessent de se rejoindre, l'historien devant prendre en compte ces deux traditions qui sont là pour guider les hommes[14].

Pour ce qu'il en reste, le livre VI contient l'exposé d'une théologie, développée sous la forme d'une doctrine double, ou plutôt de deux doctrines distinctes[15], rapportées par les hommes : deux types de divinités coexistent, les unes éternelles et indestructibles (tels les éléments), les οὐράνιοι θεοί, dont la description est amorcée au Fr. VI, 1, 2, et était peut-être plus développée dans le livre VI

13. Dans sa préface à la traduction du livre IV de Diodore (qu'il intitule « La mythologie comme prélude à l'histoire »), *Mythologie des Grecs*, p. XXII-XXIII.

14. Dans le prologue de la *Bibliothèque* apparaît à différentes reprises le thème fondamental de l'utilité, de l'aide que doit constituer l'histoire (*magistra vitae*) pour les hommes : cf. en I, 1, 2 (ἡ δὲ διὰ τῆς ἱστορίας περιγινομένη σύνεσις τῶν ἀλλοτρίων ἀποτευγμάτων τε καὶ κατορθωμάτων ἀπείρατον κακῶν ἔχει τὴν διδασκαλίαν), ou en I, 1, 4 (διὸ καὶ πρὸς ἁπάσας τὰς τοῦ βίου περιστάσεις χρησιμωτάτην ἄν τις εἶναι νομίσειε τὴν ταύτης ἀνάληψιν). À ce sujet, voir en particulier les Notes Compl. du livre VI, n. 46 et 63. Une vaste bibliographie à ce sujet est donnée par N. Wiater dans son article, « Geschichte als Imaginäres Museum ».

15. C'est ainsi que l'on préférera traduire l'adjectif διττὰς (dans son sens distinctif plutôt que multiplicatif), considérant que les deux origines (céleste et divine) des dieux, ici exposées, faisaient partie de deux doctrines différentes : sur la question de ces deux conceptions divines (à distinguer ou non), les historiens modernes depuis Jacoby ne s'accordent pas, cf. *infra*, p. 15-18 et Notes Compl. du livre VI, n. 7.

complet ; les autres terrestres, les ἐπίγειοι θεοί[16], qui reçurent la gloire immortelle en vertu de leur philanthropie, et dont la conception est développée bien plus longuement (Fr. VI, 1, 2-11 ; 1bis). L'exposé de cette dernière amène une digression sur Évhémère, auteur de l'*Histoire Sacrée*, et sur son voyage dans l'île de Panchaïe (Fr. VI, 1, 4-11). C'est dans cette seconde conception de la divinité, celle des dieux terrestres, que tient la définition ordinaire de l'évhémérisme, la doctrine que le mythographe Messénien exposait dans son œuvre. Toutefois, l'interprétation du Fr. VI, 1 a été source de controverses : certains savants (à partir de Jacoby) voulurent insérer dans cette doctrine également la théorie des dieux οὐράνιοι, d'autres (suivant W. Spoerri) y voyaient deux doctrines distinctes exposées ici par Diodore[17]. La thèse de Spoerri, des plus convaincantes, pourrait être corroborée par une analyse historiographique précise : non seulement le Fr. VI, 1, 2 semble offrir deux doctrines bien distinctes, mais l'exposé de Diodore s'insère du reste parfaitement dans le schéma binaire auquel il recourt de façon récurrente dans l'exposé de variantes historiographiques. Ce schéma pourrait être résumé de la sorte : deux traditions divergentes sont d'abord énoncées de façon résumée (Fr. VI, 1, 2), puis l'historien en vient à exposer en détail ce que les auteurs rapportèrent sur la première (ce qui fait ici défaut, au moins dans notre version lacunaire du texte), et enfin ce qui fut transmis sur la seconde (Fr. VI, 1, 3-11).

À cette première partie, d'ordre théorique, font suite dix fragments qui constituent l'exemplification (ou dans

16. Diodore emploie ce tour au Fr. VI, 1, 2 pour décrire et résumer les dieux d'origine terrestre, et déjà en I, 13, 1. Sur cette terminologie, cf. Courtey, p. 37.

17. Pour la question d'une possible *theològia dipertita* chez Évhémère, dont le Fr. VI, 1, 2 constituerait la preuve, les thèses de Jacoby et de Spoerri sont exposées *infra*, p. 15-18, et Notes Compl. du livre VI, n. 7.

certains cas, ce qu'il en reste[18]) de cette conception : tels sont les personnages mortels qui furent divinisés, nous dit Diodore (Fr. VI, 2-12). En réalité, le récit s'étend à l'exemple des personnages dignes de vertu, qui offrent un modèle, par opposition aux hommes impies. Ainsi le Fr. VI, 4 rapporte la divinisation de Picos, aussi appelé Zeus, et le Fr. VI, 5 celle des Dioscures ; les Fr. VI, 10-11 décrivent les vertus d'Admète et de Mélampous, le Fr. VI, 12 de Bellérophon. La narration de la vie de certains hommes impies est rapportée ici par contraste, celle d'Épopeus (Fr. VI, 7), de Sisyphe (Fr. VI, 8), et de Salmonée (Fr. VI, 9-9bis). Tel est le tableau général offert par les fragments du livre VI : il raconte donc les mythes de certains dieux Olympiens aussi bien que de certains hommes « exemplaires », modèles de vertu ou d'impiété[19].

Face à l'étendue des lacunes, très nombreuses, il est difficile de se faire une idée du livre tel qu'il devait être dans son intégralité. L'examen des autres récits mythiques (livres I-V) et des fragments conservés (tels qu'ils sont reliés entre eux) permet cependant d'émettre quelques

18. Dans l'état du texte tel qu'il nous est parvenu, les Fr. VI, 2 et 3 ne font pas de référence directe à la divinisation d'un mortel. Au Fr. VI, 2, cependant, le récit est centré sur la Titanomachie et s'articule sans doute autour du personnage central de Zeus dont la divinisation est rapportée au Fr. VI, 4. C'est sans doute également le cas pour le Fr. VI, 3, qui rapporte une distinction offerte à Zeus, et devait conduire au récit de sa divinisation.

19. Sur les traits pour ainsi dire manichéens de ces personnages, vertueux ou plein d'ὕβρις, qui peuplent cette partie de la *Bibliothèque*, cf. Notes Compl. du livre VI, n. 46 et 63. Sur l'importance de ces personnages pour les fins épidictiques et morales de Diodore, cf. encore Notes Compl. du livre VI, n. 46. Il ne s'agit pas seulement de l'exemple fourni par les héros de la mythologie, mais également – ainsi dans tout le reste de la *Bibliothèque* – des personnages-modèles qui ont marqué l'histoire, comme Alexandre le Grand (étudié par N. Wiater, « Geschichte als Imaginäres Museum », p. 78-81 ; M. Pavan, « La teoresi storica di Diodoro Siculo », *RAL* 16, 1961, p. 19-52 et 117-151, qui analyse le rapport du conquérant au pouvoir invincible de la τύχη).

hypothèses sur ce point. Les légendes ne se suivent pas les unes à la suite des autres de manière arbitraire, et le passage d'un mythe à l'autre devait être sans cesse justifié : très souvent, Diodore opère par succession généalogique, ou du moins par regroupements thématiques liés à la généalogie des personnages. Entre les Fr. VI, 4, 3 et le Fr. VI, 5 par exemple, le saut, sans doute développé et argumenté dans la version complète, semble être généalogique : Diodore passe du mythe de Zeus à celui des Dioscures, les « fils de Zeus[20] ». La même analyse peut être conduite entre les Fr. VI, 8 et 9 concernant l'impiété de Sisyphe puis de son fils Salmonée, qui suscite la mention de sa fille Tyro. Cette structure est confirmée dans le Fr. VI, 9bis, qui constitue un doublet du précédent : il évoque le mythe de Salmonée, puis par association généalogique, celui de Tyro. Pour finir, c'est de nouveau la descendance qui fait passer du Fr. VI, 9bis, 4 au Fr. VI, 10, du personnage de Pélias à sa fille Alceste. Il semble ainsi qu'on puisse retrouver en de nombreux points la descendance du dieu Éole. Lorsqu'un tel schéma ne peut être reconduit, c'est sans doute dans la majorité des cas parce que la lacune est telle qu'il nous manque trop de données pour le reconstruire[21], ou bien que le fil conducteur employé par Diodore a été accessoirement plus lâche, et que l'historien y recourait à un autre type d'association

20. Sur cette étymologie, cf. Notes Compl. du livre VI, n. 42.

21. C'est sans doute ce qu'indique Dindorf dans l'*Argumentum libri sexti* au sujet du Fr. VI, 2 (*Argumenta*, II, p. XLIII), lorsqu'il hésite sur le lien logique qui mène au récit de Xanthos et Balios : *Xanthus et Balius Titanes. (Ceterum in medio relinquendum, utrum haec spectent ad Titanomachiam, an ex Pelei vel Achillis historia deprompta sint).* Pour Dindorf, le cadre pouvait être la Titanomachie ou bien le mythe de Pélée et d'Achille (suivant le critère généalogique), deux épisodes mythologiques où le récit de la métamorphose des deux figures en chevaux est susceptible de trouver sa place. D'autre part, la raison du passage direct entre les Fr. VI, 9bis et 10 nous échappe réellement, au-delà du simple lien qui consiste en l'énumération d'hommes de grande vertu.

entre les personnages. Le développement sur les Titans aux Fr. VI, 2 et VI, 3, par exemple, pouvait constituer un excursus au sein même du récit sur la divinisation de Zeus. Tel est le type de transition choisi par Diodore, si du moins une étude comparative avec le fonctionnement des livres précédents se révèle être une bonne source d'information[22].

Toutes les lacunes qui ont été évoquées jusqu'ici sont hypothétiques, dans la mesure où il nous manque même les articulations qui devaient scander[23] le texte de ce livre. Une chose en revanche est certaine : il nous manque toute la partie du texte clairement annoncée par Diodore au sujet de la théologie développée par les « mythographes »[24]. Il nous reste à cet égard deux références, deux allusions qui concordent, mais le texte correspondant est perdu : au Fr. VI, 1, 3, « parmi les mythographes (τῶν δὲ μυθολόγων), Homère, Hésiode, Orphée et d'autres auteurs de ce genre ont forgé des mythes plutôt monstrueux au sujet des dieux », et en 1, 11, « nous nous efforcerons, en suivant Hésiode, Homère et Orphée, de parcourir brièvement les récits mythiques qu'on raconte chez les Grecs sur les dieux (τὰ δὲ παρὰ τοῖς Ἕλλησι μυθολογούμενα) ». Le récit qui suivait devait donc être « mythographique »,

22. Une étude des transitions du livre IV, livre complet, a été proposée par J. Auberger dans son introduction à *Mythologie des Grecs*, p. 4-6.

23. Ainsi l'état du livre VI ne nous a permis de conserver que très peu de renvois et scansions internes. On a seulement au Fr. VI, 1, 3 πειρασόμεθα συντόμως ἐπιδραμεῖν, στοχαζόμενοι τῆς συμμετρίας, et au Fr. VI, 1, 5, περὶ ὧν τὰ κατὰ μέρος ἐν ταῖς πρὸ ταύτης βίβλοις ἀναγεγράφαμεν (qui se rapporte au livre V).

24. Certainement une partie importante du livre, si l'on en croit l'ampleur des livres conservés, et le désir que nourrissait Diodore dans ce livre de maintenir un « juste équilibre » (Fr. VI, 1, 3) entre historiens et mythographes, sans donc faire la part plus belle aux uns qu'aux autres, cf. *infra*, n. 30. Sur la double utilisation par Diodore (dans l'ensemble des six premiers livres) des historiens d'une part, et des mythographes et poètes d'autre part, et sur le problème de la crédibilité accordée à ces derniers, cf. Ambaglio, *La Biblioteca Storica*, p. 39-43.

et narrer en particulier les théologies propres à Hésiode, Homère et Orphée[25]. On déplorera ici la perte d'un développement très important de ce livre.

On pourrait donc, en reprenant la liste établie par Dindorf[26] (mais en suivant la nouvelle numérotation des fragments), les résumer :

1. [Eusebius, *Praeparatio evangelica*, II, 2, 52-62, I, p. 76-78 Mras] : doctrine d'Évhémère sur la nature des dieux. Lacune quant aux récits faits à ce sujet par les mythographes, Homère, Hésiode et Orphée.

1 bis. [Iohannes Malalas, *Chronographia*, II, 18, p. 39, 21-25 Thurn] : doublet synthétique du Fr. précédent. Les dieux sont des hommes immortalisés pour leurs bienfaits.

2. [Eustathius, *Commentarii ad Homeri* Iliadem, XX, 407, IV, p. 350,26-351,1 Van der Valk = 1190, 54-57 Rom.] : sur la métamorphose des Titans Xanthos et Balios.

3. [Tertullianus, *De Corona militis*, VII, 4, p. 95-96 Fontaine] : sur le couronnement de Jupiter, après sa victoire sur les Titans.

4. [Iohannes Malalas, *Chronographia*, I, 13, p. 13, 35-36 ; 38-52 Thurn] : sur la sépulture de Picos, aussi appelé Zeus, sur l'île de Crête.

5. [*Exc. De Virt. et Vit.* 18] : sur la divinisation de Castor et Pollux après leur mort.

Suivent les fragments liés à la descendance d'Éole, sur les rois ou personnages d'Argolide et des alentours, et de Thessalie (le lien avec cette dernière étant peut-être effectué par Tyro) :

25. Cet état du texte est ainsi résumé par Dindorf, *Argumenta*, II, p. XLIII : *Additae erant Homeri et Hesiodi et Orphei de diis narrationes.*

26. Cf. Dindorf, *Argumenta*, II, p. XLIII.

6. [Iohannes Malalas, *Chronographia*, IV, 1, p. 48 Thurn] : sur la dynastie mythique des Argiens.
7. [*Exc. de Virt. et Vit.* 19] : sur l'impiété d'Épopeus, roi de Sicyone.
8. [*Exc. de Virt. et Vit.* 20] : sur la scélératesse de Sisyphe.
9. [*Exc. de Virt. et Vit.* 21-22] :
   a) Sur l'arrogance de Salmonée.
   b) Sur la beauté de sa fille Tyro.

9 bis. [*Codex Hamburgensis* 56 in scrinio, Scholia ad *Odyss.* XI, 236, A. Ludwich edidit in *RhM*, 34, 1879, p. 619 = *Aristarchs homerische Textkritik nach den Fragmenten des Didymos*, Leipzig, 1884-1885, reed. Hildesheim-New York, 1971, II, p. 712-713] :
   a) Sur l'arrogance de Salmonée.
   b) Sur la beauté de sa fille Tyro.
   c) Sur Pélias, fils de Tyro et de Poséidon.

10. [*Exc. de Virt. et Vit.* 23] : sur Admète et Alceste, fille de Pélias.
11. [*Exc. de Virt. et Vit.* 24] : sur la piété de Mélampous.
12. [*Exc. de Insidiis* 19] : sur Bellérophon.

III. Les sources possibles

La question des sources des fragments du livre VI pose nombre de difficultés. Elle a été jusqu'ici laissée de côté, si l'on met à part la référence à Évhémère de Messène et sa citation (Fr. VI, 1, 3-11 – ou Fr. VI, 1, 2-11 selon d'autres), qu'ont examinées les historiens, ainsi que les analyses d'E. Bethe[27], qui ne concernent d'ailleurs que

27. *Quaestiones Diodoreae mythographae*, Diss. Göttingen, 1887 : par une étude comparative des livres III et IV de Diodore avec différents passages d'Apollodore, d'Hygin et certaines scholies mythographiques, l'auteur y établit que l'historien, pour la rédaction de certaines

très secondairement le livre VI. En effet, le texte de Diodore dans son état actuel n'a pas laissé de trace de sources autres qu'Évhémère : sans doute, comme il ressort des autres livres[28], Diodore faisait-il référence à des auteurs variés, qu'il les reprît partiellement ou en fît simplement mention. Il est clair cependant qu'il est ici impossible de mettre en œuvre les mécanismes rigides de la *Quellenforschung*[29] : outre qu'il convient d'être particulièrement prudent avant d'émettre des hypothèses sur un livre dont il nous reste si peu, les modèles que Diodore pourrait avoir suivis ici ont presque tous disparu, en tout ou en partie, et on ne peut déceler les limites de leur influence que par conjecture.

parties mythologiques de la *Bibliothèque*, eut recours à un manuel mythographique (perdu) datant de la première moitié du Ier siècle avant J.-C. L'auteur de ce manuel aurait, selon lui, utilisé directement les poètes grecs. Pour fonder sa thèse, Bethe réfute celle de M. Wellmann (*De Istro callimachio*, Diss. Gryphiswald, 1886, p. 44-70) pour qui Apollodore dépend directement d'Ister, et critique celle d'Ed. Schwartz (*RE* 1 (2), 1894, col. 2875-2886, s.v. Apollodoros) qui fait remonter les légendes de Thèbes et des Argonautiques telles qu'elles se présentent chez Diodore, Apollodore, et Hygin, à des éditions commentées des *Phéniciennes* d'Euripide et des *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes. Un seul extrait du livre VI est soumis à l'analyse de Bethe, le Fr. VI, 9, mis en parallèle avec Apollodore (p. 23, 3), et Hygin (*Fab.* 61) : la proximité entre les trois passages lui permet de conclure – ce qu'il est raisonnable de croire – à une source commune pour ces auteurs (Bethe, p. 57-58) – qu'il identifie ensuite comme l'auteur de ce manuel.

28. La liste complète des sources citées explicitement par Diodore a été établie, livre par livre, par Chamoux dans son « Introduction Générale », p. XXIII-XXIV. Toutes les références à des passages précis se trouvent dans l'index établi par R.M. Geer, dans le volume XII de l'édition Loeb, *Diodorus of Sicily XII*, Londres-Cambridge, 1967, p. 307-667.

29. À partir des mentions et de spéculations sur le contenu de chaque livre, Ed. Schwartz établit une liste des principales sources supposées de la *Bibliothèque Historique* (« Diodoros », col. 663-7043) : ses vues ont été discutées sur de nombreux points, car les preuves textuelles sont rares. Lorsque les historiens ont proposé des identifications de sources, on les mentionne systématiquement dans les Notes Complémentaires.

Par commodité, les sources seront étudiées en suivant les différentes parties qui ressortent du texte, par regroupement de fragments, d'autant que Diodore nous semble suivre le schéma auquel il recourt lorsqu'il expose successivement différentes variantes sur un même sujet (ici l'origine des dieux). En réalité, l'ordre d'utilisation des sources avait été déterminé et annoncé de la sorte par Diodore[30], selon une bipartition historiens-mythographes (Fr. VI, 1, 3 ; 1, 11) – on l'a vu –, mais le texte qui nous est parvenu ne rapporte que la tradition « historique ». L'étude des sources ou influences diodoréennes suit le regroupement logique suivant : la doctrine de la théologie céleste (Fr. VI, 1, 2) – avec au centre la *vexata quaestio* : s'agit-il déjà de l'exposé d'Évhémère, du premier pan d'une (possible) *theologia dipertita* ? ; la doctrine de la théologie terrestre (Fr. VI, 1, 3-11 ; 1bis), explicitement évhémériste ; enfin l'exemplification des dieux terrestres, c'est-à-dire les paradigmes illustrant la seconde doctrine exposée (Fr. VI, 2-12).

1. L'exposé théorique de la théologie céleste

Le Fr. VI, 1, 2 touche d'abord à la première conception des divinités, éternelles et indestructibles, celle des dieux οὐράνιοι : si l'on suit littéralement l'*incipit* d'Eusèbe[31],

30. Sur l'équilibre à maintenir par l'historien, notamment dans l'exposé des différentes traditions, cf. *supra*, n. 24, et Notes Compl. du livre VI, n. 8. Cette bipartition mythographes/historiens devrait permettre à l'enquête historique de conserver sa « mesure » : ἡμεῖς δὲ τὰ παρ' ἀμφοτέροις [*scil.* παρὰ τοῖς ἱστορικοῖς τε καὶ μυθογράφοις] ἀναγεγραμμένα πειρασόμεθα συντόμως ἐπιδραμεῖν, στοχαζόμενοι τῆς συμμετρίας (Fr. VI, 1, 3). Au Fr. VI, 1, 11, Diodore annonçait le passage aux variantes mythographiques (τὰ δὲ παρὰ τοῖς Ἕλλησι μυθολογούμενα περὶ θεῶν ἀκολούθως Ἡσιόδῳ καὶ Ὁμήρῳ καὶ Ὀρφεῖ πειρασόμεθα συντόμως ἐπιδραμεῖν. Εἶθ' ἑξῆς ἐπισυνάπτει τὰς τῶν ποιητῶν μυθολογίας) : c'est ici cependant que prend fin l'extrait d'Eusèbe.

31. Eusèbe introduit en ces termes la citation sur la bipartition divine : Ὁ δ' αὐτὸς καὶ ἐν τῇ ἕκτῃ ἀπὸ τῆς Εὐημέρου τοῦ Μεσ-

Diodore cite en ce point déjà la doctrine d'Évhémère de Messène, si bien que les deux conceptions évoquées (dieux « célestes » et dieux « terrestres ») ne formeraient que les deux pans d'une seule et même doctrine considérant deux types possibles de divinisations ; en cette double doctrine consisterait l'évhémérisme[32]. Prise à la lettre, donc, la citation d'Évhémère commencerait au début du fragment, ce qui permet à Jacoby de poser l'existence d'une *theologia dipertita* chez le Messénien : c'est là la thèse suivie par la majorité des historiens depuis son article de 1907[33]. De même, les éditions d'Évhémère incluent toutes le Fr. VI, 1, 2 de Diodore au nombre de ses *reliquiae*, jusqu'à la *teubneriana* de Winiarczyk, où il figure comme T 25.

Une minorité[34] considère cependant que le fragment, et, partant, la pensée d'Évhémère, doivent être circonscrits, et que Diodore n'aurait utilisé celui-ci qu'à partir du §4

σηνίου γραφῆς ἐπικυροῖ τὴν αὐτὴν θεολογίαν, ὧδε κατὰ λέξιν φάσκων.

32. La bibliographie exhaustive sur l'évhémérisme ainsi que les éditions des fragments du Messénien sont fournies par Winiarczyk, *Euhemeros*, p. 199-224.

33. Jacoby (« Euemeros », 957), et à sa suite, les historiens énumérés par Winiarczyk (*Euhemeros*, p. 28, n. 2, liste à laquelle on ajoutera Courtney, p. 37), qui pose brièvement les termes de la *vexata quaestio* et suit lui-même la tendance jacobyenne, en la nuançant quelque peu : selon lui, l'œuvre d'Évhémère ne comportait peut-être pas de distinction nette entre les deux catégories de dieux, mais Diodore aurait clarifié une position qu'il trouvait dans sa source. Voir Notes Compl. du livre VI, n. 7.

34. Cités par Winiarczyk (*Euhemeros*, p. 29, n. 4) : essentiellement C. Langer, « Euhemeros und die Theorie der φύσει und θέσει θεοί, ΑΓΓΕΛΟΣ », *Archiv für neutestamentliche Zeitgeschichte und Kulturkunde* 2, 1926, p. 56-59 ; Spoerri, p. 164-211 (en particulier p. 190-193), dans un ouvrage majeur ; K. Thraede, *Reallexicon für Ant. und Christ.* 6, 1965, col. 877-890, s.v. Euhemerismus, ici col. 878 et 880 ; Burton, p. 70-71 ; Th. Cole, *Democritus and the Sources of Greek Anthropology*, Ann Arbor, 1967, rééd. Atlanta, 1990, p. 156-157.

(dans son exposé de la théologie céleste), après l'avoir brièvement introduit au §3 (Καὶ τῶν μὲν ἱστορικῶν Εὐήμερος, ὁ τὴν Ἱερὰν Ἀναγραφὴν ποιησάμενος...). C'est en particulier W. Spoerri qui en fournit la brillante démonstration, dans son ouvrage sur les différents courants de pensée hellénistique et leurs influences respectives sur Diodore, *Späthellenistische Berichte über Welt, Kultur und Götter* : ses analyses portent sur la doctrine des Stoïciens, celles d'Hécatée, d'Évhémère et leur portée sur la première hexade de la *Bibliothèque*, le livre I en particulier. Elles l'amènent à s'inscrire en faux contre la thèse de Jacoby : la citation d'Évhémère chez Diodore ne commence pas au §2 (Euhem., T 25 Winiarczyk), qui constituerait du reste un *unicum* au sein des *testimonia* du mythographe, puisqu'il serait le seul à mentionner chez le Messénien une origine céleste des dieux. Il faut limiter l'évhémérisme à la question des hommes εὐεργέται qui furent divinisés pour leurs bienfaits. W. Spoerri montre de fait que la distinction entre ces deux types de naissance divine est courante dans l'hellénisme : elle reflète chez Diodore la pensée éclectique du Ier siècle avant notre ère, elle est même caractéristique de la pensée historique[35] hellénistique et romaine. Ici, il suggère que l'historien d'Agyrion s'inspire du stoïcisme : cette hypothèse est fort probable au vu de la tendance stoïcisante (en particulier posidonienne) qui parcourt l'ensemble de la *Bibliothèque*, mais on manque d'indices textuels tangibles pour déterminer une source, s'il en est. L'analyse de W. Spoerri va au-delà : il se réfère pour ce passage à une distinction que plusieurs auteurs attribuent à Varron[36], mais que Varron

35. Il s'agit en effet d'une conception « historique », cf. Spoerri, p. 164-165 : « Mit I, 13 kommt Diodor zu den Wohltätern der Menschheit, die wegen ihrer Verdienste zu Göttern erhoben wurden. Der Abschnitt hat durchgehend historischen Charakter, denn er behandelt die Entstehung einer gewissen Gottesvorstellung ».

36. Spoerri, p. 196.

lui-même aurait empruntée au Stoïcien Denys, qui professait à Athènes vers 50 av. J.-C. Le passage qu'Eusèbe semble attribuer à Évhémère pourrait ainsi provenir d'une autre source, peut-être Varron, ou bien Denys à travers Varron. En l'absence de parallèles précis, on se limitera à rappeler l'inspiration hellénistique, sans doute stoïcienne[37], de ce passage : en tout cas, la source du Fr. VI, 1, 2 ne saurait selon nous remonter à Évhémère de Messène.

2. L'exposé théorique de la théologie terrestre

Il s'agit d'une seconde origine possible des dieux : ce sont des humains qui, du fait de leur philanthropie, furent élevés au rang de dieux. Sur ce point, la source, Évhémère – expressément cité par Diodore – ne fait pas de doute : les historiens s'accordent donc sur cela, qu'ils fassent de la doctrine des dieux ἐπίγειοι le second pan d'une *theologia dipertita* (suivant la ligne de Jacoby), ou bien le seul aspect de la doctrine évhémériste[38] (selon Spoerri). Le Fr. VI, 1, 3 mentionne en effet le nom d'Évhémère de Messène, et les chapitres suivants (§4-11) rapportent des éléments de sa biographie et de son œuvre : ils sont tous édités par M. Winiarczyk[39]. L'*Histoire Sacrée*[40] constitue un récit utopiste sur l'exploration de l'île de Panchaïe, à l'image de celui qui fut composé par exemple par Hécatée d'Abdère sur les Hyperboréens (Περὶ τῶν Ὑπερβο-

37. Sur la croyance de Posidonios en la divinité des astres et les influences aristotéliciennes (notamment) sur ce point, on renverra à l'étude détaillée de K. Reinhardt, *Poseidonios. II. Kosmos und Sympathie*, Munich, 1926 (réimp. Hildseheim-New York, 1976), p. 61-177. Cette croyance est également une constante du platonisme, et fut largement réutilisée par la philosophie néo-platonicienne.

38. Sur cette *vexata quaestio*, voir le paragraphe précédent.

39. Voir Notes Compl. du livre VI, n. 2.

40. Sur la traduction de ce titre, voir Notes Compl. du livre VI, n. 6. Sur les caractéristiques de l'œuvre, voir la synthèse de R. Goulet, « Évhémère de Messine », in R. Goulet (éd.), *Dictionnaire des philosophes antiques*, III, Paris, 2000, col. 403-411.

ρέων), ou encore par Denys Skytobrachion, Mégasthène, et Iamboulos, d'autres sources utilisées dans la *Bibliothèque*. Mais la doctrine des hommes εὐεργέται divinisés ne naît pas au IIIe siècle : elle trouve ses origines dans nombre de croyances antérieures au Messénien, étudiées récemment par Winiarczyk dans son ouvrage *Euhemeros von Messene. Leben, Werk und Nachwirkung*[41], qui s'attache ainsi à la vaste question de l'« évhémérisme avant Évhémère », autant d'ailleurs qu'à sa *Nachwirkung*, dont Diodore n'est que l'un des témoins.

Mais Diodore citait-il Évhémère de façon directe ou indirecte ? La question est complexe, surtout si l'on considère dans son ensemble la tradition indirecte de la Ἱερὰ Ἀναγραφή, où nombre de maillons sont venus s'interposer, en chaîne, entre le texte original et le texte tel qu'il nous est parvenu[42]. Ainsi, plusieurs historiens ont proposé des sources intermédiaires entre Diodore et sa *Quelle*, sans toutefois s'appuyer sur des indices textuels tangibles[43] : le rapprochement des textes ne fournit aucune preuve. Mais l'hypothèse d'une source intermédiaire ne s'impose pas, puisque l'auteur cité était selon

41. Dans son chapitre intitulé « Theologische Ansichten des Euhemeros », p. 28-74. Il est souvent très difficile de déterminer les différences qui séparent ces différentes doctrines. Ainsi, entre l'hécatéisme et l'évhémérisme (que Jacoby reliait explicitement, voir *RE* 7 (2), 1912, col. 2750-2769, s.v. Hekataios, ici col. 2759) : pour Ed. Schwartz, la différence essentielle tient en ce que, chez Évhémère, les dieux sont en partie des rois qui se sont eux-mêmes déclarés dieux durant leur vie, alors qu'il s'agirait chez Hécatée de rois qui ne reçurent qu'après leur mort les honneurs divins (« Hekataeos von Teos », *RhM* 40, 1885, p. 223-262, ici p. 260).

42. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'analyser le très riche étage supérieur de l'apparat de l'édition Winiarczyk : pour l'utilisation que le chrétien Théodoret (T 17A-B W.) fait du Messénien dans son *Index atheorum* par exemple, on peut reconstituer les différentes chaînes de la transmission, qui en feraient sans doute un utilisateur de cinquième main.

43. Ces historiens sont énumérés par Winiarczyk, *Euhemeros*, p. 150-153.

certains originaire de Messine[44], en Sicile, et par conséquent un compatriote de Diodore : il aurait donc pu y avoir recours sans difficulté.

Un autre auteur utilisa l'*Histoire Sacrée*, qu'il traduisit ou adapta en latin[45] : il s'agit d'Ennius, dont l'œuvre retrace la pensée d'Évhémère. Les fragments de la traduction d'Ennius nous ont été transmis par le livre I des *Diuinae Institutiones* (ainsi que sa version abrégée, l'*Epitome Diuinarum Institutionum*) de Lactance, qui utilisa les historiens (ici Évhémère), mais aussi les poètes et philosophes, pour réfuter les erreurs païennes. L'hypothèse selon laquelle Diodore aurait lu Évhémère à travers Ennius est très improbable[46] – les savants ne l'ont d'ailleurs guère suivie[47]. Toutefois, nombre de similitudes peuvent être soulignées entre les fragments d'Ennius[48] et la partie évhémériste du Fr.

44. Sur la provenance quasi-certaine d'Évhémère de la Messène de Sicile, voir Winiarczyk, *Euhemeros*, p. 7-8.

45. Sur la question d'une traduction fidèle ou libre de la part d'Ennius, le débat est rapporté par Winiarczyk, *Euhemeros*, p. 130-131.

46. On en trouve l'idée – vite écartée – dans la traduction commentée que A.F. Minot donna de la *Bibliothèque Historique* en 1834 à Paris (imprimerie royale), vol. 2, p. 598 : « Diodore l'a-t-il pris de l'original ou de la traduction qu'en avait donnée Ennius ? Je croirais volontiers que l'extrait a été fait sur le texte même d'Évhémère, parce que ce passage ne se trouve pas parmi ceux que Cicéron et Lactance (*De Institutione diuina*, lib. I, cap. XI-XVIII) nous ont laissés, d'après Ennius ». L'argument avancé est faible, étant donné la transmission fragmentaire des deux auteurs, mais l'on ne croit pas non plus qu'Ennius ait constitué ici la *Mittelquelle* de Diodore.

47. Du reste, le poète latin n'est jamais dans la *Bibliothèque* la source déclarée de Diodore, et quand il y fait allusion, il le fait sans doute à travers d'autres auteurs (ainsi peut-être au Fr. VII, 5, 2, voir Notes Compl. du livre VII, n. 19). En revanche, que Diodore ait eu accès directement à l'œuvre du Sicilien ne serait pas étonnant.

48. L'édition de référence pour les fragments d'Ennius est celle de G. Vahlen, *Ennianae poesis reliquiae*, Leipzig, 1903 (rééd. Leipzig, 1928, et Amsterdam, 1963), dont la numérotation est conservée dans l'édition commentée de Courtney, *Archaic Latin Prose* : la numérota-

VI, 1 de Diodore : elles permettent de montrer qu'ils devaient tous deux suivre de près leur source commune.

Fragments de Diodore	Fragments d'Ennius	Sujet
Fr. VI, 1, 8 : Μετὰ ταῦτά φησι πρῶτον Οὐρανὸν γεγονέναι βασιλέα.	Fr. I = T 51 A (= Lact., *Diu. Inst.* I, 13, 14) : Initio primus in terris imperium summum Caelus habuit.	Ouranos fut le premier à devenir roi.
Fr. VI, 1, 10 : Καὶ μετὰ ταῦτα εἰς τὴν Παγχαίαν νῆσον πρὸς τῷ ὠκεανῷ κειμένην παραγενόμενον Οὐρανοῦ τοῦ ἰδίου προπάτορος βωμὸν ἱδρύσασθαι.	Fr. II = T 52 (= Lact., *Diu. Inst.* I, 11, 65) : Caelo auo, quem dicit Euhemerus in Oceania[49] mortuum et in oppido Aulacia sepultum ? 3 Aulacia *codd. plerique* : Huracia *coni. Nemethy e DIOD. V, 45, 2.*	Zeus construisit un autel à Ouranos sur l'île de Panchaïe.
Fr. VI, 1, 9 : Υἱοὺς δὲ αὐτῷ γενέσθαι ἀπὸ γυναικὸς Ἑστίας Τιτᾶνα καὶ Κρόνον, θυγατέρας δὲ Ῥέαν καὶ Δήμητραν. Κρόνον δὲ βασιλεῦσαι μετὰ Οὐρανόν, καὶ γήμαντα Ῥέαν γεννῆσαι Δία καὶ Ἥραν καὶ Ποσειδῶνα. 2 Τιτᾶνα Dindorf[1] ex Euhemero (Fr. IV = T 54) : Πᾶνα codd.	Fr. III = T 54 (= Lact., *Epit. diu. inst.* I, 14, 2) : Exim Saturnus uxorem duxit Opem. Titan qui maior natu erat postulat ut ipse regnaret. Ibi Vesta mater eorum et sorores Ceres atque Ops suadent Saturno uti de regno ne concedat fratri.	Sur la généalogie des rois après Ouranos.

tion de Vahlen est indiquée à chaque fois en chiffres romains, celle des *testimonia* de Winiarczyk (*Euhemeri*) en chiffre arabes. M. Winiarczyk a donné une présentation générale de la question (concernant l'œuvre d'Ennius) dans « Ennius' *Euhemerus sive Sacra historia* », *RhM* 137, 1994, p. 274-291 : il examine notamment la précision avec laquelle Lactance, au livre I de ses *Diuinae Institutiones*, cite Ennius.

49. Oceania est précisément indiquée par Diodore (V, 45, 2) comme l'une des trois cités de l'île Panchaïe (ἔχει δὲ ἡ νῆσος αὕτη καὶ πόλεις τρεῖς ἀξιολόγους, Ὑρακίαν καὶ Δαλίδα καὶ Ὠκεανίδα), à côté de Dalis et d'Hyracie (sur cette dernière, cf. dans l'apparat la conjecture proposée par Némethy).

Fragments de Diodore	Fragments d'Ennius	Sujet
Fr. VI, 1, 10 : Ἐλθόντα δὲ εἰς Βαβυλῶνα ἐπιξενωθῆναι Βήλῳ.	**Fr. X = T 64 A** (= Lact., *Diu. Inst.* I, 22, 22) : Nam cum terras circumiret, ut in quamque regionem uenerat, reges principesue populorum hospitio sibi et amicitia copulabat.	Sur les liens d'amitié et d'hospitalité établis par Zeus avec les rois lors de ses voyages.
Fr. VI, 1, 10 : Κἀκεῖθεν διὰ Συρίας ἐλθεῖν πρὸς τὸν τότε δυνάστην Κάσσιον, ἐξ οὗ τὸ Κάσσιον ὄρος.	**Fr. X = T 64 A** (= Lact., *Diu. Inst.* I, 22, 23) : Item Ioui Laprio, Ioui Molioni, Ioui Casio, et quae sunt in eundem modum.	Sur Cassios.
Fr. VI, 1, 10 : Παρὰ πᾶσιν τιμηθῆναι.	**Fr. X = T 64 A** (= Lact., *Diu. Inst.* I, 22, 24) : Huic imperio eius libenter obsequebantur.	Sur les honneurs rendus par les peuples à Zeus.

3. *Les exemples de dieux terrestres*

Plus délicate encore est l'identification des sources de la dernière partie des fragments (Fr. VI, 2-12) : ceux-ci constituent tous des exemples illustrant la doctrine sur l'origine terrestre des dieux – l'« évhémérisme » au sens large –, des modèles d'hommes qui furent élevés au rang divin pour leur philanthropie, suivant la croyance analysée au paragraphe précédent. Il n'est guère surprenant, du reste, que cette doctrine ait trouvé sa place dans la *Bibliothèque* : dans la galerie des vices et des vertus proposée par l'historien d'Agyrion, chaque πρῶτος εὑρετής offrait un modèle de héros culturel, dont Diodore pouvait raconter l'expédition civilisatrice[50]. Toutefois, les Fr. VI, 2-12 ne constituent pas pour nous des *reliquiae* de l'œuvre du Messénien : rien ne permet de prolonger au-delà des Fr. VI, 1-1bis la citation d'Évhémère. L'inspiration générale

50. Aspect longuement étudié par M. Sartori, « Storia, "utopia" e mito nei primi libri della *Bibliotheca Historica* di Diodoro Siculo », *Athenaeum* 62, 1984, p. 492-536, ici p. 492-506.

de ces extraits diodoréens est évhémériste *lato sensu*. De la sorte, les εὐεργεσίαι[51], les « bienfaits » dont parle Diodore, trouvent un écho dans nombre d'autres croyances. L'état lacunaire du texte ne permet pas de se livrer à une analyse morcelée des sources, comme le préconise A. Burton pour le livre I : elle montre que dans chaque section du livre I, les matériaux sont présentés de façon confuse, certains faits étant anticipés, répétés ou décalés[52].

Si une telle analyse s'avère impossible, d'autres échos avec le texte d'Ennius peuvent être mis en évidence, pour les seuls Fr. VI, 3-5 :

Fragments de Diodore	Fragments d'Ennius	Sujet
Fr. VI, 3 : Iouem Diodorus {refert} post deuictos Titanas.	Fr. V = T 56 (= Lact., *Diu. Inst.* I, 14, 10) : Iouem adultum [...] Titanum ac filios eius pugna vicisse.	Sur la victoire de Zeus sur les Titans.
Fr. VI, 4, 3 : Μέλλων δὲ τελευτᾶν ὁ αὐτὸς Πῖκος, ὁ καὶ Ζεὺς, ἐκέλευσε τὸ λείψανον αὐτοῦ ταφῆναι ἐν τῇ Κρήτῃ νήσῳ. Καὶ κτίσαντες αὐτῷ ναὸν οἱ αὐτοῦ παῖδες ἔθηκαν αὐτὸν ἐν τῇ Κρήτῃ νήσῳ ἐν μνήματι, ὅπερ μνῆμα ἦν ἐν τῇ αὐτῇ Κρήτῃ, κεῖται <δ'> ἕως τοῦ παρόντος, ἐν ᾧ ἐπιγέγραπτο· « Ἐνθάδε κεῖται θανὼν Πῖκος, ὁ καὶ Ζεύς, ὃν καὶ Δίαν καλοῦσι ».	Fr. V = T 56 (*ibid.*) : Ita in Cretam remeasse. Fr. XI = T 69A (= Lact., *Diu. Inst.* I, 11, 46) : Aetate pessum acta in Creta filii sui curauerunt decorauerunt que eum ; et sepulcrum eius est in Creta in oppido Gnosso et dicitur Vesta hanc urbem creauisse inque sepulcro eius est inscriptum antiquis litteris Graecis *ZAN KRONOY*, id est Latine Iuppiter Saturni.	Sur la sépulture et le temple de Zeus construit par ses fils en Crête, contenant une inscription.
Fr. VI, 5 : Οἱ Διόσκοροι [...] Διὸς υἱοὺς νενομίσθαι.	Fr. XI = T 69A (*ibid.*) : Curetes filii sui curauerunt decorauerunt que eum.	Sur les Dioscures, fils de Zeus.

51. Au Fr. VI, 1bis.
52. P. 6 et 33.

Les liens établis ici sont au moins thématiques : dans cette partie qui exemplifiait la théorie des dieux terrestres exposée peu auparavant, peut-être – simple hypothèse – l'historien d'Agyrion poursuivait-il au-delà la liste des exemples extraits d'Évhémère.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

FRAGMENTS DU LIVRE VI

Théorie d'Évhémère sur la nature des dieux

Fr. 1. 1. Voilà ce que raconte Diodore dans le troisième livre de ses *Histoires*[1]. Le même auteur, dans le sixième livre également, s'appuyant sur les écrits d'Évhémère de Messène[2], valide le même récit sur les dieux, en disant à la lettre ce qui suit : 2. « Au sujet des dieux, les Anciens ont transmis à leurs descendants deux conceptions différentes : les uns, disent-ils, sont éternels et indestructibles, tels le soleil, la lune, et les autres astres du ciel, ainsi qu'en outre les vents, et tous les autres éléments dotés de la même nature ; chacun d'entre eux a en effet une ori-

Fr. 1 bis. Au sujet des dieux, le très érudit Diodore[3] aussi rapporte dans ses écrits qu'ils ont été des hommes, ceux du moins que les hommes nommaient dieux car ils les considéraient immortels à cause de leurs bienfaits ; en outre, certains reçurent leur nom pour[4] s'être rendus maîtres d'un pays.

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΚΗΣ

FRAGMENTA LIBRI VI

Euhemeri doctrina de natura deorum

Fr. 1 [Eusebius, *Praeparatio evangelica*, II, 2, 52-62, I, p. 76-78 Mras]

1. Ταῦτα ὁ Διόδωρος ἐν τῇ τρίτῃ τῶν ἱστοριῶν· ὁ δ' αὐτὸς καὶ ἐν τῇ ἕκτῃ ἀπὸ τῆς Εὐημέρου τοῦ Μεσσηνίου γραφῆς ἐπικυροῖ τὴν αὐτὴν θεολογίαν, ὧδε κατὰ λέξιν φάσκων.

2. Περὶ θεῶν τοίνυν διττὰς οἱ παλαιοὶ τῶν ἀνθρώπων τοῖς μεταγενεστέροις παραδεδώκασιν ἐννοίας. Τοὺς μὲν γὰρ ἀϊδίους καὶ ἀφθάρτους εἶναί φασιν, οἷον ἥλιόν τε καὶ σελήνην καὶ τὰ ἄλλα ἄστρα τὰ κατ' οὐρανόν, πρὸς δὲ τούτοις ἀνέμους καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς τῆς ὁμοίας φύσεως τούτοις τετευχότας· τούτων γὰρ ἕκαστον ἀΐδιον ἔχειν τὴν γένε-

Fr. 1 bis [Iohannes Malalas, *Chronographia*, II, 18, p. 39, 21-25 Thurn]

Περὶ ὧν ἐν ταῖς συγγραφαῖς αὐτοῦ λέγει καὶ ὁ Διόδωρος ὁ σοφώτατος ταῦτα, ὅτι ἄνθρωποι γεγόνασιν οἱ θεοί, οὕστινας οἱ ἄνθρωποι ὡς νομίζοντες δι' εὐεργεσίαν ἀθανάτους προσηγόρευον· τινὰς δὲ καὶ ὀνομάτων προσηγο-

gine et une durée éternelles. D'autres dieux, rapportent-ils, sont au contraire d'origine terrestre, et reçurent honneur et gloire immortels en vertu des services qu'ils rendirent aux hommes ; ce sont par exemple Héraclès, Dionysos, Aristée[5], et tous leurs pareils. 3. Au sujet des divinités terrestres, nombre de récits variés nous ont été transmis chez les historiens et les mythographes. Parmi les historiens, Évhémère, auteur de l'*Histoire Sacrée*[6], s'en est occupé en particulier[7], et parmi les mythographes, Homère, Hésiode, Orphée et d'autres auteurs de ce genre ont forgé des mythes plutôt monstrueux au sujet des dieux. De notre côté, nous chercherons à parcourir brièvement les écrits des uns et des autres, car nous tenons à garder le bon équilibre[8]. 4. Évhémère, donc, qui fut un Ami du roi Cassandre[9], fut contraint de ce fait de traiter certaines affaires d'État et de faire de grands voyages ; il affirme qu'il fut détourné de sa route au Sud en direction de l'Océan : « Parti de l'Arabie heureuse, il fit voile sur l'Océan plusieurs jours, et aborda des îles en pleine mer ; l'une d'entre elles est celle qu'on appelle Panchaïe[10]. Il y eut le spectacle de ses habitants, les Panchaïens, qui se distinguaient par leur piété et rendaient les honneurs aux dieux en leur faisant les sacrifices les plus somptueux et de considérables offrandes d'argent et d'or. 5. L'île est en effet, dit-il, consacrée aux dieux ; et beaucoup d'autres choses qui s'y trouvent sont objet d'admiration pour leur antiquité et l'habileté[11] de leur fabrication ; nous en avons déjà parlé précisément dans les livres précédents[12]. 6. Il s'y trouve aussi, sur une colline extrêmement élevée[13], un sanctuaire de Zeus Triphylien[14], qu'il avait édifié lui-même à l'époque où il régnait sur tout le monde habité et demeurait encore chez les hommes. 7. Il y a dans ce sanc-

σιν καὶ τὴν διαμονήν· ἑτέρους δὲ λέγουσιν ἐπιγείους γενέσθαι θεούς, διὰ δὲ τὰς εἰς ἀνθρώπους εὐεργεσίας ἀθανάτου τετευχότας τιμῆς τε καὶ δόξης, οἷον Ἡρακλέα, Διόνυσον, Ἀρισταῖον, καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς τούτοις ὁμοίους. 3. Περὶ δὲ τῶν ἐπιγείων θεῶν πολλοὶ καὶ ποικίλοι παραδέδονται λόγοι παρὰ τοῖς ἱστορικοῖς τε καὶ μυθογράφοις. Καὶ τῶν μὲν ἱστορικῶν Εὐήμερος, ὁ τὴν Ἱερὰν Ἀναγραφὴν ποιησάμενος, ἰδίως ἀναγέγραφεν, τῶν δὲ μυθολόγων Ὅμηρος καὶ Ἡσίοδος καὶ Ὀρφεὺς καὶ ἕτεροι τοιοῦτοι τερατωδεστέρους μύθους περὶ θεῶν πεπλάκασιν· ἡμεῖς δὲ τὰ παρ' ἀμφοτέροις ἀναγεγραμμένα πειρασόμεθα συντόμως ἐπιδραμεῖν, στοχαζόμενοι τῆς συμμετρίας. 4. Εὐήμερος μὲν οὖν, φίλος γεγονὼς Κασσάνδρου τοῦ βασιλέως καὶ διὰ τοῦτον ἠναγκασμένος τελεῖν βασιλικάς τινας χρείας καὶ μεγάλας ἀποδημίας, φησὶν ἐκτοπισθῆναι κατὰ τὴν μεσημβρίαν εἰς τὸν ὠκεανόν· ἐκπλεύσαντα γὰρ αὐτὸν ἐκ τῆς εὐδαίμονος Ἀραβίας ποιήσασθαι τὸν πλοῦν δι' ὠκεανοῦ πλείους ἡμέρας, καὶ προσενεχθῆναι νήσοις πελαγίαις· ὧν μίαν ὑπάρχειν τὴν ὀνομαζομένην Παγχαίαν, ἐν ᾗ τεθεᾶσθαι τοὺς ἐνοικοῦντας Παγχαίους εὐσεβείᾳ διαφέροντας καὶ τοὺς θεοὺς τιμῶντας μεγαλοπρεπεστάταις θυσίαις καὶ ἀναθήμασιν ἀξιολόγοις, ἀργυροῖς τε καὶ χρυσοῖς. 5. Εἶναι δὲ καὶ τὴν νῆσον ἱερὰν θεῶν καὶ ἕτερα πλείω θαυμαζόμενα κατά τε τὴν ἀρχαιότητα καὶ τὴν τῆς κατασκευῆς πολυτεχνίαν, περὶ ὧν τὰ κατὰ μέρος ἐν ταῖς πρὸ ταύτης βίβλοις ἀναγεγράφαμεν. 6. Εἶναι δ' ἐν αὐτῇ κατά τινα λόφον ὑψηλὸν καθ' ὑπερβολὴν ἱερὸν Διὸς Τριφυλίου, καθιδρυμένον ὑπ' αὐτοῦ καθ' ὃν καιρὸν ἐβασίλευσε τῆς οἰκουμένης ἁπάσης ἔτι κατὰ ἀνθρώπους ὤν. 7. Ἐν τούτῳ τῷ ἱερῷ

ρίας ἐσχηκέναι ὡς κρατήσαντας χώρας.

1 bis. 1 ὧν scil. θεῶν || 10 ὡς Pontani per litteras : καὶ codd.

tuaire une stèle en or où se trouvent résumées, dans l'écriture des Panchéens, les actions d'Ouranos, de Cronos et de Zeus ». 8. Évhémère poursuit ensuite son récit ; « Ouranos fut le premier à devenir roi[15] ; c'était un homme modéré, bienfaisant, instruit dans le mouvement des astres, et le premier aussi à honorer les dieux célestes par des sacrifices ; c'est pour cette raison qu'on l'appela Ouranos[16]. 9. De sa femme Hestia[17] lui naquirent deux fils, Titan[18] et Cronos, et deux filles, Rhéa et Déméter. Cronos régna après Ouranos et épousa Rhéa, dont il eut Zeus, Héra et Poséidon. Zeus[19], lui succédant sur le trône, épousa Héra, Déméter[20] et Thémis[21] ; de la première, il eut pour enfants les Courètes[22], de la deuxième Perséphone, et de la troisième Athéna. 10. Il se rendit à Babylone où il reçut l'hospitalité de Bélos[23], puis, une fois sur l'île de Panchaïe qui se trouve près de l'Océan, il édifia un autel en l'honneur de son grand-père Ouranos[24]. Partant de là, il traversa la Syrie pour se rendre auprès de Cassios, qui gouvernait la région à cette époque, et qui donna son nom au mont Cassios[25]. Une fois en Cilicie, il livra bataille au gouverneur Cilix et en fut vainqueur ; il rendit visite à de nombreux autres peuples, qui tous l'honorèrent et le proclamèrent dieu ». 11. Après ces récits et d'autres du même ordre qui traitent des dieux comme s'il s'agissait de mortels, Diodore poursuit ainsi : « En voilà assez au sujet d'Évhémère, auteur de l'*Histoire Sacrée* ; nous nous efforcerons, en suivant Hésiode, Homère et Orphée[26], de parcourir brièvement les récits mythiques qu'on raconte chez les Grecs sur les dieux ». Diodore enchaîne alors sur les récits mythiques rapportés par les poètes.

στήλην εἶναι χρυσῆν, ἐν ᾗ τοῖς Παγχαίοις γράμμασιν ὑπάρχειν γεγραμμένας τάς τε Οὐρανοῦ καὶ Κρόνου καὶ Διὸς πράξεις κεφαλαιωδῶς. 8. Μετὰ ταῦτά φησι πρῶτον Οὐρανὸν γεγονέναι βασιλέα, ἐπιεικῆ τινα ἄνδρα καὶ εὐεργετικὸν καὶ τῆς τῶν ἄστρων κινήσεως ἐπιστήμονα· ὃν καὶ πρῶτον θυσίαις τιμῆσαι τοὺς οὐρανίους θεούς, διὸ καὶ Οὐρανὸν προσαγορευθῆναι. 9. Υἱοὺς δὲ αὐτῷ γενέσθαι ἀπὸ γυναικὸς Ἑστίας Τιτᾶνα καὶ Κρόνον, θυγατέρας δὲ Ῥέαν καὶ Δήμητραν. Κρόνον δὲ βασιλεῦσαι μετὰ Οὐρανόν, καὶ γήμαντα Ῥέαν γεννῆσαι Δία καὶ Ἥραν καὶ Ποσειδῶνα. Τὸν δὲ Δία διαδεξάμενον τὴν βασιλείαν γῆμαι Ἥραν καὶ Δήμητραν καὶ Θέμιν· ἐξ ὧν παῖδας ποιήσασθαι Κούρητας μὲν ἀπὸ τῆς πρώτης, Περσεφόνην δὲ ἐκ τῆς δευτέρας, Ἀθηνᾶν δὲ ἀπὸ τῆς τρίτης. 10. Ἐλθόντα δὲ εἰς Βαβυλῶνα ἐπιξενωθῆναι Βήλῳ καὶ μετὰ ταῦτα εἰς τὴν Παγχαίαν νῆσον πρὸς τῷ ὠκεανῷ κειμένην παραγενόμενον Οὐρανοῦ τοῦ ἰδίου προπάτορος βωμὸν ἱδρύσασθαι κἀκεῖθεν διὰ Συρίας ἐλθεῖν πρὸς τὸν τότε δυνάστην Κάσσιον, ἐξ οὗ τὸ Κάσσιον ὄρος· ἐλθόντα δὲ εἰς Κιλικίαν πολέμῳ νικῆσαι Κίλικα τοπάρχην. Καὶ ἄλλα δὲ πλεῖστα ἔθνη ἐπελθόντα παρὰ πᾶσιν τιμηθῆναι καὶ θεὸν ἀναγορευθῆναι. 11. Ταῦτα καὶ τὰ τούτοις παραπλήσια ὡς περὶ θνητῶν ἀνδρῶν περὶ τῶν θεῶν διελθὼν ἐπιφέρει λέγων· καὶ περὶ μὲν Εὐημέρου τοῦ συνταξαμένου τὴν ἱερὰν ἀναγραφὴν ἀρκεσθησόμεθα τοῖς ῥηθεῖσιν, τὰ δὲ παρὰ τοῖς Ἕλλησι μυθολογούμενα περὶ θεῶν ἀκολούθως Ἡσιόδῳ καὶ Ὁμήρῳ καὶ Ὀρφεῖ πειρασόμεθα συντόμως ἐπιδραμεῖν. Εἶθ' ἑξῆς ἐπισυνάπτει τὰς τῶν ποιητῶν μυθολογίας.

1. 1-2 om. B ‖ 1 2-3 Μεσσηνίου A : Μεση- ONV ‖ 3 ὧδε post λέξιν transp. A ‖ 2 3-4 τοῖς μεταγενεστέροις παραδεδώκασιν A : τὰς -τέρας δεδώκασιν ONV ‖ 6-7 εἶναί ... οἷον om. A ‖ 7 τε om. ONV ‖ 8 ἄστρα post οὐρανόν transp. ONV ‖ 10 τούτοις om. O ‖ 14 ἀΐδιον ONV : ἴδιον A ‖ 19 ἀθανάτου om. *Parisinus gr.* 467 ‖ 20 τετευχότας A : τετυχηκότας ONV ‖ 22 τούτοις A : τοιούτους OVN ‖ 23 ὁμοίους

Métamorphose des Titans Xanthos et Balios durant la Titanomachie

Fr. 2. Dans son histoire relative aux mythes, Diodore rapporte que Xanthos et Balios[27] étaient à l'origine des Titans qui vinrent en aide à Zeus, puisque Xanthos était compagnon de Poséidon et Balios compagnon de Zeus. Durant le combat[28], ils réclamèrent de changer de forme, car ils étaient tout honteux d'être vus des autres Titans, de la même race qu'eux. Leur requête fut exaucée : ils furent les chevaux donnés à Pélée. C'est pour cette raison précisément, dit Diodore, que Xanthos prédit sa mort à Achille.

Couronnement de Jupiter après la défaite des Titans

Fr. 3. Phérécyde[29] rapporte que Saturne fut le premier d'entre tous à porter une couronne, alors que Diodore affirme que ce fut Jupiter, après sa victoire sur les Titans,

27. Xanthos (le Blond) et Balios (le Pommelé) : il s'agit des deux chevaux immortels du Péléide Achille, nés de la cavale Podagre (la Rapide) qui fut fécondée par Zéphyr dans une prairie aux bords de l'Océan. Poséidon en fit cadeau à Pélée lors de son mariage avec Thétis (*Il.* XVI, 148-154 ; Apollod. III, 170). Xanthos prophétisa à Achille que sa mort était proche (*Il.* XIX, 400-424 : ἀλλά τοι ἐγγύθεν ἦμαρ ὀλέθριον au vers 409), de même que dans ce fragment, Ξάνθος μαντεύεται τῷ 'Αχιλλεῖ τὸν θάνατον. Quand Achille mourut, Xanthos et Balios voulurent quitter le royaume des mortels, mais les dieux les prièrent de servir Néoptolème, fils d'Achille, et leur promirent qu'ils seraient amenés plus tard dans l'Élysée (Quintus de Smyrne, III, 743). Diodore est le seul à rapporter que Xanthos et Balios étaient originairement des Titans. À leur sujet, cf. W. Kullmann, *Die Quellen der* Ilias *(Troischer Sagenkreis)* (Hermes Einzelschriften 14), Wiesbaden, 1960, p. 233.

28. ἐν τῇ μάχῃ : il s'agit de la Titanomachie, combat des Titans (fils d'Ouranos et Gaia) contre Zeus, à laquelle Diodore a fait référence à deux reprises (I, 97, 4 ; III, 74, 6). Au sujet de la généalogie des Titans, cf. V, 66,2-67,5.

AOV : -ως N || 3 2 τε om. A || 3 ἱστορικῶν A ONV : -ριῶν B || 4-5 ἀναγέγραφεν A : ἀνέγραψε BNV ///γραψε O || 7 παρ' A BNV : πρὸς O || 4 1-10 ab Εὐήμερος usque ad διαφέροντας καὶ om. B || 1 μὲν om. O || 2 Κασσάνδρου A : Κασάν- ONV || τοῦ om. ONV || 3 χρείας post μεγάλας transp. A[ac] || 4 ἀποδημίας A[ac]ONV : ἀποδημίᾳ A[pc] || ἐκτοπισθῆναι ONV : ἀποτοπ- A || 6 Ἀραβίας A NV : Ἀρρα- O || 10 καὶ τοὺς A ONV : τοὺς δὲ B || τιμῶντας A ONV : -τες B || 10-11 μεγαλοπρεπεστάταις A BO[ac]NV : -πρεπῶς O[pc] || 5 2 καὶ om. B || 3 post πολυτεχνίαν add. ἔχειν Jacoby || 6 1 δ'ἐν BONV : δὲ A || 2 Τριφυλίου Dindorf[1] [e Rhodomano] : -λαίου codd. || 7 1 ἱερῷ A : ὄρει BONV || 3 τε BONV : τοῦ A || 8 1 μετὰ codd. : κατὰ coni. Heikel || 2 γεγονέναι post βασιλέα transp. BONV || 3 εὐεργετικὸν A : -γέτην BONV || post καὶ add. τὸν κόσμον Kaerst uide adn. || 9 2 Τιτᾶνα Dindorf[1] [e Rhodomano] : Πᾶνα codd. uide adn. || 4 Δία om. A || 6 post βασιλείαν add. τοῦ Κρόνου BONV || Ἥραν A : Ῥέαν BONV || Δήμητραν BONV : -τρα A || 10-11 4 ab ἐλθόντα usque ad ῥηθεῖσιν om. B || 10 3 παραγενόμενον A OV : -μενος N || 6 δὲ ONV : τε A || 8 παρὰ πᾶσιν A : παρ' ἅπασι ONV || 11 6 πειρασόμεθα A NV : -σώ- BO.

De Xanthi Baliique transformationibus in Titanomachia

Fr. 2 [Eustathius, *Commentarii ad Homeri* Iliadem, XX, 407, IV, p. 350, 26-351, 1 Van der Valk = 1190, 54-57 Rom.]

Διόδωρος δὲ λέγει κατὰ μυθικὴν ἱστορίαν Ξάνθον καὶ Βαλίον Τιτᾶνας εἶναι πρότερον, βοηθῆσαι δὲ τῷ Διί, Ξάνθον μέν, Ποσειδῶνος ἑταῖρον ὄντα, Βαλίον δέ, Διός, καὶ ἐν τῇ μάχῃ ἀξιῶσαι μεταθέσθαι τὴν μορφήν, οἷα αἰδουμένους ὁρᾶσθαι ὑπὸ τῶν ὁμογενῶν Τιτάνων, καὶ γενέσθαι τὴν αὐτῶν ἀξίωσιν. Καὶ εἶναι τούτους τοὺς τῷ Πηλεῖ δοθέντας. Διό, φησί, καὶ Ξάνθος μαντεύεται τῷ Ἀχιλλεῖ τὸν θάνατον.

Iuppiter post deuictos Titanes coronatus est

Fr. 3 [Tertullianus, *De Corona militis*, VII, 4, p. 95-96 Fontaine]

Saturnum Pherecydes ante omnes refert coronatum, Iouem Diodorus post deuictos Titanas hoc munere a cete-

qui reçut des autres dieux une telle distinction. Le même auteur attribue à Priape les bandelettes et à Ariane[30] la couronne faite d'or et de pierres indiennes, œuvre de Vulcain et distinction de Liber[31], et ensuite une constellation[32].

Règne de Picos, ou Zeus, sur l'Occident, et sépulture qu'il reçut en Crète

Fr. 4[33]. 1. Le frère de Ninos[34], Picos, qu'on appelle aussi Zeus, resta roi d'Italie. Picos – ou Zeus – vécut cent vingt ans, maître[35] et roi de l'Occident ; il eut nombre de fils et de filles, avec de superbes femmes (car il les ensorcelait par de mystérieuses pratiques, qui frappaient leur imagination et les troublaient). Séduites, ces femmes le prenaient pour un dieu[36], car il se montrait à elles sous des apparences extraordinaires, en usant d'ingénieux subterfuges. 2. Le même Picos – ou Zeus – eut un fils du nom de Phaunos[37], qu'il nomma aussi Hermès d'après l'astre[38] errant. 3. Au moment de mourir, le même Picos – Zeus – ordonna que ses restes fussent ensevelis dans l'île de Crète. Ses fils fondèrent pour lui, en Crète, un temple en son honneur, et le placèrent dans le monument. Cette tombe était en Crète même, et existe encore aujourd'hui ; elle porte cette inscription : « Ci-gît feu Picos, que l'on nomme aussi Zeus ». Diodore, le très savant chronographe[39], a écrit sur lui, et explique, dans son récit sur les dieux, que Zeus, le fils de Cronos, gît en Crète même.

30. Ces deux figures ont en commun d'être directement liées à Dionysos : Priape, dieu de la fécondité, est le fils de Dionysos-Bacchus et d'Aphrodite-Vénus (cf. Diod. IV, 6, 1-5), souvent représenté avec des cornes de bouc, des oreilles de chèvre, et une couronne de feuilles de vigne ou de laurier, et appartenant au cortège de Dionysos. Ariane, éprise de Thésée, fut délaissée par ce dernier dans l'île de Naxos, où Dionysos la consola et l'épousa (cf. Diod. IV, 60, 4 – 61, 6 ; V, 51, 4).

37. Phaunos, troisième roi d'Italie, fils (disait-on) de Picos ou de Mars et père des Faunes, se consacra à la viticulture avec Fauna, sa femme, qui malgré son intempérance fut placée, comme lui, au rang des immortels.

ris honoratum. Dat et Priapo taenias idem, et Ariadnae sertum ex auro et Indicis gemmis, Vulcani opus, Liberi munus, postea sidus.

3. 1 Pherecydes *B* : Ferecides *NF* Pherestides *A* ‖ 3 *post* ceteris *add.* dis *Catiglioni* ‖ 3 Priapo taenias idem et Ariadnae *B* : priapotem ianias idem et ariadne *A* priapotemasi de metariane *N* pria potencia si de metarianne *F* ‖ 4 *post* Vulcani *add.* ac post *A* ‖ *post* opus *add.* ac *Castiglioni* : *ibidem add.* Veneris ac post *Kroymann* ‖ 5 postea sidus *A* : post thesidus *NF* post et sidus *coni. B* ‖ *post* sidus *add.* sanguinis sui *A*.

De Pico, siue Ioue, Occidentis domino, deque eius in Creta sepultura

Fr. 4 [Iohannes Malalas, *Chronographia*, I, 13, p. 13, 35-36 et 38-52 Thurn]

1. Ὁ δὲ ἀδελφὸς τοῦ Νίνου Πῖκος, ὁ καὶ Ζεύς, βασιλεύων τῆς Ἰταλίας ἐπέμενεν. Ἔζησεν δὲ Πῖκος, ὁ καὶ Ζεύς, ἔτη ρκʹ κρατῶν τὴν δύσιν καὶ βασιλεύων αὐτῆς καὶ ἔσχεν υἱοὺς πολλοὺς καὶ θυγατέρας ἀπὸ τῶν εὐπρεπῶν γυναικῶν (ὑπενόθευεν γὰρ αὐτάς· ἦν γὰρ καὶ μυστικὸς καὶ φαντασίας τινὰς ποιῶν καὶ ἐκπλήττων αὐτάς)· αἵτινες γυναῖκες καὶ ὡς θεὸν εἶχον αὐτὸν φθειρόμεναι ὑπ' αὐτοῦ, ὡς δεικνύοντα αὐταῖς φαντασίας τινὰς μηχανικῶς. 2. Ἔσχεν δὲ ὁ αὐτὸς Πῖκος, ὁ καὶ Ζεύς, υἱὸν ὀνόματι Φαῦνον, ὃν καὶ Ἑρμῆν ἐκάλεσεν εἰς ὄνομα τοῦ πλανήτου ἀστέρος. 3. Μέλλων δὲ τελευτᾶν ὁ αὐτὸς Πῖκος, ὁ καὶ Ζεύς, ἐκέλευσε τὸ λείψανον αὐτοῦ ταφῆναι ἐν τῇ Κρήτῃ νήσῳ. Καὶ κτίσαντες αὐτῷ ναὸν οἱ αὐτοῦ παῖδες ἔθηκαν αὐτὸν ἐν τῇ Κρήτῃ νήσῳ ἐν μνήματι, ὅπερ μνῆμα ἦν ἐν τῇ αὐτῇ Κρήτῃ, κεῖται <δ'> ἕως τοῦ παρόντος, ἐν ᾧ ἐπιγέγραπται· « Ἐνθάδε κεῖται θανὼν Πῖκος, ὁ καὶ Ζεύς, ὃν καὶ Δία καλοῦσι ». Περὶ οὗ συνεγράψατο Διόδωρος ὁ σοφώτατος χρονογράφος, ὃς καὶ ἐν τῇ ἐκθέσει τοῦ συγγράμματος αὐτοῦ τοῦ περὶ θεῶν εἶπεν, ὅτι Ζεύς, ὁ τοῦ Κρόνου υἱός, ἐν τῇ αὐτῇ Κρήτῃ κεῖται.

Honneurs rendus aux Dioscures pour leurs vertus après leur mort

Fr. 5. On rapporte que Castor et Pollux[40], qu'on appelle également les Dioscures, surpassèrent de loin en valeur les autres hommes et accomplirent des exploits très brillants en combattant aux côtés des Argonautes[41] ; ils vinrent au secours de beaucoup de ceux qui en avaient besoin. Leur courage, leur sens de la justice, et en outre les qualités dont ils firent preuve au combat et leur piété leur valurent en général une renommée auprès de presque tous les hommes, car ils s'étaient manifestés en défenseurs de ceux qui étaient exposés à des périls imprévus. Grâce à leur exceptionnelle valeur, ils ont été considérés comme les fils de Zeus[42], et quand ils quittèrent les hommes, ils reçurent les honneurs des immortels.

La monarchie mythique argienne

Fr. 6 La monarchie, ou toparchie[43], des Argiens dura ainsi cinq cent quarante-neuf ans[44], selon ce que rapporte le très savant Diodore.

Impiété d'Épopeus, roi de Sicyone

Fr. 7. Épopeus[45], roi de Sicyone, provoquant les dieux au combat, endommageait leurs sanctuaires et leurs autels.

41. Sur l'expédition des Argonautes, cf. IV, 40-57.

42. À la lettre, leur nom signifie en effet « fils de Zeus » : Διόσκουροι est un ancien juxtaposé, dont le premier terme est fléchi, génitif Διός (de ΔιϝόϚ) du nom de Zeus, le second terme étant le substantif ὁ κόρος (ionien κοῦρος) venant de κόρϝος, « le jeune garçon », puis « le rejeton ».

4. 1 3 ρκ΄ AB : ρλ΄ P || 2 1 pr. ὁ del. Istrin || 2 post Ζεύς add. μετὰ Μαιάδος τῆς Ἰταλικῆς B || 3 3 ταφῆναι Kambylis : ταφὲν P τεθῆναι AB || 5 δ' add. Kambylis || 6 ἐπιγέγραπται AB : ἐπιγέγραπτω sic P ἐπιγέγραπτο coni. Istrin || κεῖται PB : κατάκειται A || 7 θανὼν om. PA || Δία B : Δίαν PA.

Dioscuri propter uirtutem honores diuinos post mortem consecuti sunt

Fr. 5 [*Exc. De Virt. et Vit.* 18]

Ὅτι παραδέδονται Κάστωρ καὶ Πολυδεύκης, οἱ καὶ Διόσκοροι, πολὺ τῶν ἄλλων ἀρετῇ διενεγκεῖν καὶ συστρατεῦσαι τοῖς Ἀργοναύταις ἐπιφανέστατα· πολλοῖς δὲ δεομένοις ἐπικουρίας βεβοηθηκέναι. Καθόλου δὲ ἐπ' ἀνδρείᾳ καὶ δικαιοσύνῃ, πρὸς δὲ τούτοις στρατηγίᾳ καὶ εὐσεβείᾳ, παρὰ πᾶσι σχεδὸν ἀνθρώποις ἔσχον δόξαν, ἐπιφανεῖς βοηθοὶ τοῖς παρὰ λόγον κινδυνεύουσι γενόμενοι. Διὰ δὲ τὴν ὑπερβολὴν τῆς ἀρετῆς Διὸς υἱοὺς νενομίσθαι καὶ ἐξ ἀνθρώπων μεταστάντας τιμῶν τυχεῖν ἀθανάτων.

5. 1 οἱ P : οἳ coni. Valesius || 7 γενόμενοι Casevitz per litteras : γινόμενοι P || 8 υἱοὺς Salmasius : υἱὸς P.

De Argiuorum regnis mythicis

Fr. 6 [Iohannes Malalas, *Chronographia*, IV, 1, p. 48, 10-12 Thurn]

Κατέσχεν οὖν ἡ βασιλεία ἤτοι τοπαρχία τῶν Ἀργείων ἔτη φμθ΄, καθὼς καὶ Διόδωρος ὁ σοφώτατος συνεγράψατο.

6. 2 φμθ΄ O : φμδ΄ Sl. || Διόδωρος O : Ἡλιόδωρος Sl.

De Epopeo impio Sicyoniorum rege

Fr. 7 [*Exc. De Virt. et Vit.* 19]

Ὅτι Ἐπωπεὺς βασιλεὺς Σικυῶνος τοὺς θεοὺς εἰς μάχην προκαλούμενος τὰ τεμένη καὶ τοὺς βωμοὺς αὐτῶν ἐλυμαίνετο.

Facultés divinatoires du scélérat Sisyphe

Fr. 8. On raconte que Sisyphe[46], qui surpassait tous les autres hommes en scélératesse et en ruse[47], découvrait toute chose par l'examen des entrailles et le prédisait aux hommes.

Sur l'arrogance de Salmonée se mesurant aux dieux, et sur sa descendance

Fr. 9bis. 1 [= Fr. 9, 1-2[48]]. Salmonée[49], homme impie et arrogant[50], se moquait de la divinité et déclarait que ses exploits surpassaient ceux de Zeus. Provoquant par quelque moyen un bruit extraordinaire qui imitait le tonnerre, ⌜il déclarait qu'il avait tonné plus fort que Zeus. Parce qu'il tournait en dérision en général les dieux⌝, il ne célébrait ni sacrifice[51] ni fête en leur honneur, <comme les autres souverains ont l'habitude de faire[52]>. 2. Il eut une ⌜unique⌝ fille, Tyro, qu'on jugea digne de cette déno-

47. Pour certains auteurs en effet, Sisyphe aurait été puni pour avoir révélé les desseins des dieux, pratiquant ainsi l'art divinatoire dont parle Diodore : Serv., *Aen.* VI, 616 ; *Schol.*[A] *ad Hom.* Il. VI, 154, p. 158 Erbse. Entre autres, il aurait, comme Tantale, révélé le secret des dieux. Zeus ayant enlevé Égine, fille du fleuve Asopsos, celui-ci s'adressa à Sisyphe pour savoir ce qu'était devenue sa fille ; Sisyphe, qui avait connaissance de l'enlèvement, promit à Asopsos de l'en instruire, à condition qu'il donnât de l'eau à la citadelle de Corinthe. Sisyphe, à ce prix, révéla son secret et en fut puni dans les Enfers.

48. Ce fragment, extrait du manuscrit de Hambourg *T*, a été édité par A. Ludwich (« Ein Diodor-Fragment », *RhM* 34, 1879, p. 619 = *Aristarchs homerische Textkritik nach den Fragmenten des Didymos*, Leipzig, 1884-1885, réimpr. Hildesheim-New York, 1971, II, p. 712-713). Il reproduit presque à la lettre le Fr. VI, 9. Cette ressemblance entre un extrait constantinien attribué à Diodore et cette scholie inédite a permis à Ludwich d'attribuer ces deux paragraphes à Diodore : « Der Anfang dieser ἱστορία stimmt fast wörtlich überein mit zwei den *Excerpta Valesiana* (Περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας) entnommenen Fragmenten des Diodor [...]. Ich ziehe daraus den Schluss, daß auch der Rest der uns von dem Hamburger Odyssee-Scholiasten überlieferten ἱστορία dem Diodor angehört » (p. 619).

De Sisypho, uiro scelerato fatidicoque

Fr. 8 [*Exc. De Virt. et Vit.* 20]

Φασὶ τὸν Σίσυφον πανουργίᾳ καὶ φιλοτεχνίᾳ διενεγκεῖν τῶν ἄλλων καὶ διὰ τῆς ἱεροσκοπίας ἅπαντα εὑρίσκειν καὶ προλέγειν τοῖς ἀνθρώποις.

8. 1 ante φασὶ add. ὅτι Valesius.

De superbia Salmonei, deorum contemptoris, eiusque genealogia

Fr. 9 [*Exc. De Virt. et Vit.* 21-22]

1. Ὅτι ὁ Σαλμωνεὺς ἀσεβὴς καὶ ὑπερήφανος ἦν καὶ τὸ θεῖον διέσυρε, τὰς δὲ αὑτοῦ πράξεις ὑπερέχειν τῶν τοῦ Διὸς ἀπεφαίνετο· διὸ καὶ κατασκευάζων διά τινος μηχανῆς ψόφον ἐξαίσιον καὶ μιμούμενον τὰς βροντὰς ἐβρόντα καὶ οὔτε θυσίας οὔτε πανηγύρεις ἐτέλει. 2. Ὅτι ὁ αὐτὸς Σαλμωνεὺς ἔσχεν θυγατέρα Τυρώ, ἥτις διὰ τὴν

Fr. 9 bis [*Codex Hamburgensis* 56 in scrinio, Scholia ad *Odyss.* XI, 236, A. Ludwich edidit in *RhM*, 34, 1879, p. 619 = *Aristarchs homerische Textkritik nach den Fragmenten des Didymos*, Leipzig, 1884-1885, repr. Hildesheim-New York, 1971, II, p. 712-713]

1. Οὗτος γὰρ ἀσεβὴς ὢν καὶ ὑπερήφανος ὁ Σαλμωνεὺς τὸ μὲν θεῖον διέσυρεν, τὰς δὲ αὑτοῦ πράξεις ὑπερέχειν τῶν τοῦ Διὸς ἀπεφαίνετο· διὸ καὶ κατασκευάζων διά τινος μηχανῆς ψόφον ἐξαίσιον καὶ μιμούμενον τὰς βροντὰς ἑαυτὸν ἀπεφαίνετο μεῖζον βροντῆσαι τοῦ Διός. Καθόλου δὲ καταγελῶν τῶν θεῶν οὔτε

mination en raison de la douceur de son corps et de la blancheur de sa peau[53]. 3. Poséidon tomba amoureux d'elle pour sa beauté[54] <et s'unit à elle. Salmonée cependant, ignorant qui> était celui qui avait pris sa virginité, ne cessa de maltraiter Tyro[55] ; mais pour finir, il fut puni pour son impiété à l'égard de la divinité en mourant foudroyé par Zeus. 4. Parmi les fils qui naquirent de Poséidon et de Tyro, Pélias[56], quand il était très jeune, fut banni de sa patrie par Mimas[57], et, alors qu'il était en exil avec ses amis, il s'empara avec leur aide de deux îles, Skiathos et Péparèthos[58] ; par la suite, comme Chiron lui avait rendu des services et avait partagé avec lui sa propre terre, Pélias quitta ces îles et régna sur la cité de Iolcos[59]. Il eut beaucoup de filles, qui, tirant leur nom de celui de leur père, furent nommées Péliades. Nous nous contenterons de ce récit.

53. Diodore a déjà fait référence de manière générale à la beauté de Tyro (κάλλει διαφέρουσαν) en IV, 68, 1, et laisse de nouveau transparaître dans ce fragment son goût pour les étymologies, qui lui permettent souvent d'expliquer les noms de ses personnages : διὰ τὴν λευκότητα καὶ τὴν τοῦ σώματος μαλακότητα (dans ce même livre, cf. aussi les Fr. VI, 1, 8 qui explique le nom d'Ouranos, voir n. 15, et Fr. VI, 6, 1 celui des Dioscures, cf. n. 42). Tyro, en grec τυρός, est le nom du « fromage », et évoque ainsi la blancheur de la peau de la jeune femme : pour l'étude de ses dérivés et de son étymologie possible (*teuH-, « être fort, en croissance »), cf. *Etymological Dictionary of Greek*, s.v. τυρός.

55. Pour le récit du mythe de Tyro : cf. Diod. IV, 68, 1-3 ; Apollod. I, 9, 8 ; *Od.* XI, 235. Tyro, fille de Salmonée et d'Alcidikè, et épouse de Créthée, fut aimée de Poséidon ayant pris la forme d'un fleuve, et enfanta Pélias et Nélée.

56. Pélias : cf. Diod. IV, 40, 1-3 ; 50-51 ; 68, 3. Pélias, fils de Poséidon et de Tyro, frère jumeau de Nélée, devint roi d'Iolcos (en Thessalie) après avoir usurpé le trône à son frère Éson. Il réussit à éloigner également son fils Jason en l'envoyant à la recherche de la Toison d'Or.

57. Sur Mimas, fils d'Éole, père d'Hippotès et roi d'Éolie, cf. Diod. IV, 67, 2.

λευκότητα καὶ τὴν τοῦ σώματος μαλακότητα ταύτης τῆς προσηγορίας ἔτυχεν.

9. 1 4 αὑτοῦ Wesseling : αυτοῦ sic P αὐτοῦ coni. Valesius ‖ 2 2 Σαλμωνεὺς Salmasius : -μον- P ‖ 7 ἔτυχεν P : τέτυχεν coni. Valesius τέτευχεν coni. Dindorf[1].

θυσίας οὔτε πανηγύρεις τούτοις συνετέλει, <καθάπερ οἱ λοιποὶ δυνάσται ποιεῖν εἰώθασιν>. 2. Ἐγένετο δὲ αὐτοῦ μονογενὴς θυγάτηρ Τυρώ, ἣν διὰ τὴν τοῦ σώματος μαλακότητα καὶ τὴν τοῦ χρώματος λευκότητα ταύτης τῆς προσηγορίας ἠξίωσεν.
3. Ταύτης δὲ διὰ το κάλλος ἐρασθεὶς Ποσειδῶν <κατεκλίθη αὐτῇ. Ὁ δὲ Σαλμωνεὺς οὐκ εἰδὼς ὅστις> εἴη ὁ ταύτης τὴν παρθενίαν λύσας, κακουχῶν διετέλει τὴν Τυρώ, τέλος δὲ διὰ τὴν ἀσέβειαν δίκας τίνων τῷ δαίμονι κεραυνωθεὶς ὑπὸ τοῦ Διὸς κατέστρεψε τὸν βίον. 4. Τῶν δὲ ἐκ Ποσειδῶνος καὶ Τυροῦς γεννωμένων παίδων Πελίας μὲν νέος ὢν παντελῶς ὑπὸ Μίμαντος ἐξέπεσεν ἐκ τῆς πατρίδος καὶ φυγὼν μετὰ τῶν φίλων μετὰ τούτων β′ νήσους κατεκτήσατο, Σκίαθον καὶ Πεπάρηθον· ὕστερον δὲ Χείρωνος αὐτὸν εὐεργετήσαντος καὶ τῆς ἰδίας χώρας μεταδόντος ἀπῆρεν ἐκ τῶν προειρημένων νήσων καὶ τῆς <τῶν> Ἰολκίων πόλεως ἐβασίλευσε. Τούτῳ δὲ ἐγένοντο πλείους, αἳ καὶ τὴν ἐπωνυμίαν ἔσχον ἀπὸ τοῦ πατρὸς Πελιάδες.ὀνομασθεῖσαι. Καὶ περὶ τούτων ἀρκεσθησόμεθα.

9 bis. 1 4 αὐτοῦ Ludwich : αὑτοῦ cod. ‖ 9 μιμούμενον cod. : -νος Ludwich ‖ 15-17 καθάπερ οἱ λοιποὶ δυνάσται ποιεῖν εἰώθασιν add. excerptor iudice Ludwich ‖ 3 1 post Ποσειδῶν add. κατεκλίθη αὐτῇ. Ὁ δὲ Σαλμωνεὺς οὐκ εἰδώς, ὅστις Ludwich e DIOD. IV, 68, 3 ibidem add. καὶ μιγεὶς αὐτῇ παῖδας ἐγέννησε Πελίαν καὶ Νηλέα. Σαλμωνεὺς δ' ἀπιστῶν εἰ Ποσειδῶν Vogel e DIOD. IV, 68, 3 et 67, 4 ‖ 3 κακουχῶν Ludwich : κακου sine acc. cod. ‖ 4 3 Πελίας Vogel : Πελίαι cod. ‖ 4 καὶ Vogel : κας cod. ‖ 8 τῶν addidi ‖ Ἰωλκίων ego [e propositione Vogel] : Ἰολκῶν cod. Ἰωλκοῦ etiam prop. Vogel ‖ 9 post πλείους add. θυγατέρες vel παῖδες Vogel.

Piété d'Admète et de sa femme Alceste

Fr. 10. Le sens de la justice et la piété qui distinguaient Admète lui valurent d'être chéri des dieux. Il fut à tel point honoré pour sa vertu qu'Apollon, quand il offensa Zeus[60], reçut l'ordre de servir Admète. On raconte aussi qu'Alceste, fille de Pélias, fut la seule à ne pas avoir pris part à l'impiété commise contre son père, et fut donnée pour épouse à Admète[61] pour sa piété.

Piété de Mélampous

Fr. 11. Mélampous[62], qui s'était distingué par sa piété, devint l'ami d'Apollon[63].

Mythe de Bellérophon

Fr. 12. En exil pour un meurtre involontaire[64], Bellérophon[65] se rendit chez Proitos, un hôte de son père. La femme de Proitos, s'étant éprise de Bellérophon pour sa beauté mais ne pouvant le convaincre, le calomnia devant son mari en l'accusant de l'avoir violée. Proitos ne voulut pas tuer son hôte : il l'envoya en Lycie avec une lettre à remettre au roi Iobatès son beau-père. Celui-ci reçut la lettre et y vit écrit l'ordre de tuer Bellérophon au plus vite. Refusant de le mettre à mort, il lui ordonna d'engager le combat contre la Chimère souffleuse de feu.

60. Apollon offensa Zeus pour venger Asclépios, le fils qu'il eut de la nymphe Coronis : ce fils d'Apollon, qui excellait dans la médecine, ayant usé des secrets de son art pour ressusciter Hippolyte sans l'assentiment des dieux, fut foudroyé par Zeus. Apollon, furieux, perça de ses flèches les Cyclopes, qui avaient forgé la foudre. Cette vengeance, regardée comme un attentat, le fit chasser de l'Olympe. Exilé du ciel, condamné à vivre sur la terre, Apollon se rendit chez Admète, roi de Thessalie, dont il garda les troupeaux. Sur ce dernier point, la tradition diverge : certains rapportent qu'il y trouva refuge, car il était lié d'amitié à Admète (*Schol. in Eurip.* Alcest. 1, p. 216-217 Schwartz ; Callim., *Hymn. in Apoll.* 46-54) ; d'autres, comme Diodore (δοθῆναι θητεύειν), racontent qu'il fut contraint à le servir (cf. également, Apollod. III, 122 ; Hyg., *Fab.* 49-50) pendant un an (neuf ans selon Servius, *Aen.* VII, 761), comme châtiment du meurtre des Cyclopes.

De pietate Admeti eiusque uxoris Alcestis

Fr. 10 [*Exc. de Virt. et Vit.* 23]

Ὅτι Ἄδμητος ἐπὶ δικαιοσύνῃ καὶ εὐσεβείᾳ διενέγκας προσφιλὴς θεοῖς ἐγένετο· ἐπὶ τοσοῦτο δὲ δι' ἀρετὴν τιμηθῆναι, ὥστε τὸν Ἀπόλλωνα προσκόψαντα Διὶ δοθῆναι θητεύειν παρὰ τὸν Ἄδμητον. Φασὶ δὲ καὶ Ἄλκηστιν τὴν Πελίου θυγατέρα μόνην τῆς κατὰ τὸν πατέρα ἀσεβείας οὐ μετασχοῦσαν δοθῆναι γυναῖκα δι' εὐσέβειαν Ἀδμήτῳ.

10. 2 τοσοῦτο Valesius : -ούτῳ P || 3 τιμηθῆναι P : -θεὶς coni. Valesius || 4 καὶ om. Valesius.

De pietate Melampodis

Fr. 11 [*Exc. de Virt. et Vit.* 24]

Ὅτι Μελάμπους εὐσεβείᾳ διενεγκὼν φίλος ἐγένετο Ἀπόλλωνος.

Mythica narratio de Bellerophonte

Fr. 12 [*Exc. de Insidiis* 19]

Ὅτι φόνον ἀκούσιον φεύγων ὁ Βελλεροφόντης ἦλθε πρὸς Προῖτον πατρικὸν ὄντα ξένον. Τὴν δὲ Προίτου γυναῖκα διὰ τὸ κάλλος ἐρασθεῖσαν τοῦ Βελλεροφόντου καὶ μὴ δυναμένην πεῖσαι διαβαλεῖν αὐτὸν πρὸς τὸν ἄνδρα <ὡς> βιασάμενον αὐτήν. Τὸν δὲ Προῖτον ἀνελεῖν μὲν τὸν ξένον μὴ βουληθῆναι, ἀποστεῖλαι δὲ αὐτὸν εἰς Λυκίαν γράμματα φέροντα πρὸς Ἰοβάτην τὸν βασιλέα ὄντα πενθερόν. Ὃν κομισάμενον τὴν ἐπιστολὴν εὑρεῖν ἐν αὐτῇ γεγραμμένον ὅπως ἀνέλῃ τὴν ταχίστην τὸν Βελλεροφόντην. Ὁ δὲ μὴ βουλόμενος αὐτὸν ἀπολέσαι, τῇ πυρπνόῳ Χιμαίρᾳ ἐκέλευσε συνάψαι μάχην.

12. 2 Προῖτον Müller : Ποῖτον S || 3 Βελλεροφόντου Müller : -φόντος S || 5 ὡς add. Müller || 6 ἀποστεῖλαι Müller : ἀποστεῖ S || 9 ἀνέλῃ Müller : ἀνέλη S.

LIVRE VII

DIODORE DE SICILE

Bibliothèque Historique

NOTICE DU LIVRE VII

I. Classement des fragments

Comme pour le livre précédent, la diversité des témoins qui nous ont transmis le livre VII, d'ailleurs en plus grande quantité, confère à celui-ci une nature hétérogène : les *Excerpta* ne figurent pas au premier rang[1], et les extraits d'Eusèbe, qui fournissent le plus de pages de texte, sont plus délicats à traiter, autant par la complexité de leur transmission[2], que parce qu'Eusèbe y livre rarement les repères précis de l'extrait qu'il compile – tout au plus sait-on une fois qu'il s'agit du livre VII, *Ex septimo Diodori libro de ueterum Romanorum generatione* (Fr. VII, 5bis, 2). À défaut d'indices, le classement relatif des fragments fourni par Vogel devait se fonder exclusivement sur des repères externes, ceux de la chronologie, que l'on retrouve dans le reste de la *Bibliothèque* : il nous a paru très fiable. On l'a donc reproduit dans son

1. Sur la valeur inégalable que constitue la numérotation des *Excerpta* pour l'interclassement de nos fragments, grâce au principe de l'ἀκολουθία τοῦ λόγου qui détermine l'enchaînement des extraits, je renvoie à la Notice Introductive, p. XXXIV-XXXV.

2. On renvoie sur ce point à l'explication détaillée donnée dans la Notice Introductive, p. LI-LV.

ensemble[3], à une nuance près : un fragment pouvait être mieux structuré, et, en cela, devenir sans doute plus semblable au passage originel de la *Bibliothèque* qui correspondait. Au Fr. VII, 18 en effet, il ne fait pas de doute qu'à la consultation de l'oracle annoncée à la fin du Fr. VII, 18 A [***Hic regnum suum adaugere uolebat,*** *(ac propterea)* ***Delphos misit***] faisaient directement suite les vers eux-mêmes de la Pythie, donnés par l'*Exc. de Sent.* 6 (῞Οτι **Περδίκκας τὴν ἰδίαν βασιλείαν αὐξῆσαι βουλόμενος** ἠρώτησεν εἰς Δελφούς. Ἡ δὲ ἔφη, etc., Fr. VII, 18 B) : c'est là non seulement une consécution logique, mais elle est confirmée par des indices textuels évidents, le fait que le texte de Constantin et la traduction d'Eusèbe (en caractères gras) sont ici des calques fidèles de l'original, dont Eusèbe a simplement coupé les vers de la Pythie[4]. Dès lors, il n'était pas nécessaire d'isoler différents fragments : on a eu recours à une numérotation continue, Fr. VIII, 18 A, B et C. On a montré en outre dans la Notice précédente[5] que le Fr. VII, 14 Vogel appartenait selon toute vraisemblance au livre VI.

Conséquence de sa nature hétérogène, le commentaire du livre VII est nécessairement plus « éclaté » que celui des autres livres : il est particulièrement délicat d'en donner une vue d'ensemble. La complexité de son contenu comme de sa transmission a toutefois mérité nombre de considérations isolées dans les notes complémentaires.

3. En ne revenant pas, bien sûr, sur les deux principes fondamentaux que constituent la dissociation des *excerpta* entre eux, et l'établissement des fragments doublets, deux critères de l'édition déjà exposés dans la Notice Introductive, p. LXXII-LXXIII. Étant donné que les doublets étaient ici nombreux (trois pour le Fr. VII, 18), il était impossible de les disposer en colonnes, comme dans le reste de l'édition : on les a donc édités les uns à la suite des autres.

4. Cette coupe ne fait d'ailleurs pas de doute, car elle est clairement indiquée par Eusèbe au début du Fr. 18 C, 1 : *Et post pauca uerba iisdem addens, dicit.*

5. P. 4.

II. Contenu du Livre

La limite entre la fin du livre VI et le début du livre VII, qui ouvre la période historique, se situe au niveau de la guerre de Troie : on a vu les raisons d'un tel choix, Diodore n'ignorant pas la partie mythologique comme prélude à l'Histoire[6]. Pour notre historien, il est ainsi possible de récupérer dans le domaine du *spatium historicum*, au livre VII, une époque appartenant plus ou moins à l'ordre du mythe[7], les événements qui suivirent directement la guerre de Troie. Dès lors, la frontière entre mythe et histoire n'est pas toujours tangible, et, à l'intérieur du livre, on passait incessamment de l'un à l'autre : la colonisation dorienne (Fr. VII, 7) relève de l'histoire, comme du reste l'apparition des premières tyrannies (cf. Fr. VII, 8), mais non les voyages de Diomède ou ceux d'Énée (Fr. VII, 3-5).

L'incertitude plane sur le point de départ exact du livre : la prise de Troie ou le début des *Nostoi*. La discussion sur la date d'Homère, censé avoir vécu à l'époque de la guerre de Troie (Fr. VII, 1-2), donne à penser que le conflit était évoqué au début du livre VII. Mais, au sujet du Fr. VII, 1, qui donne ces éléments de chronologie relative, Dindorf[8] soulignait déjà : *Hunc locum fragmento assignavi incertus haerens, utrum ad septimum an ad sextum librum pertinuerit.* Ce doute peut être élargi au Fr. VII, 2, le citateur ne donnant aucune information sur le rattachement du fragment au livre de provenance[9]. On

6. Sur le choix d'une telle transition et sa signification, je renvoie aux Questions d'historiographie, où la question de la chronologie diodoréenne et de ses modèles est traitée plus longuement, dans la perspective d'une analyse de la structure de l'ensemble de la pentade : p. LXXXI-XCII.

7. Sur le *spatium mythicum*, on renverra de nouveau au développement donné dans les Questions d'historiographie, p. LXXXI-LXXXIV.

8. *Argumenta*, II, p. XLIII.

9. La mention, par le citateur ou l'excerpteur, du livre d'appartenance dans la *Bibliothèque* n'est pas systématique : si Eusèbe de Césa-

a toutefois considéré la prise de Troie comme point de départ probable du livre et conservé ainsi le classement des éditions antérieures.

À la guerre de Troie se rattachent ensuite les *Nostoi*, dont deux sont illustrés, celui de Diomède et celui d'Énée (Fr. VII, 3-5). Ces *Nostoi* conduisent logiquement au récit des premières fondations hors de l'espace grec, en particulier celle d'Albe (Fr. VII, 5[10]). Diodore parle alors de l'Italie, puisqu'Énée y trouve refuge, et donc du royaume latin, ainsi que du monde italiote (Fr. VII, 3[11] et 8). Après l'époque des *Nostoi* vient celle du retour des Héraclides, avec ses conséquences sur le peuplement du Péloponnèse. Mais Diodore ne traitait pas seulement du Péloponnèse, c'est-à-dire de Corinthe (Fr. VII, 7-7bis), Sparte (Fr. VII, 6 ; 10-15), et Argos (Fr. VII, 16-17) : suivant le déplacement des Héraclides, il expliquait « l'archéologie » de la Thessalie éolienne. Puis, par le biais du retour des Héraclides, il passait aux régions doriennes. Dans la mesure où Diodore acceptait la tradition légendaire, relativement tardive, qui faisait venir d'Argos le premier roi de Macédoine, et faisait de lui un Héraclide, il était amené à traiter également des origines de ce royaume, la Macédoine (Fr. VII, 18A-19). Mais on ne dispose d'aucun fragment

rée ou Georges le Syncelle (cf. Fr. VII, 5 ; 5bis, etc.) sont parfois précis sur ce point, ni Malalas (cf. Fr. VI, 1bis et 4), ni Tzetzès (cf. Fr. VII, 1) ne précisent jamais cette donnée. Quant aux *Excerpta Constantiniana*, ils suivent une logique de compilation rigoureuse, qui permet une répartition précise des fragments au sein des différents livres (cf. Notice Introductive, p. xxxiv-xxxv).

10. Le récit du Fr. VII, 4 sur la piété d'Énée, extrait des *Exc. De Virt. et Vit.*, devait en effet mener directement au récit de la fondation d'Albe (Fr. VII, 5) ; mais l'excerpteur n'en a retenu que la partie illustrant la vertu énéenne.

11. Le fragment sur la fuite de Diomède devait sans doute mener lui aussi au récit d'une fondation (Argos Hippium), en Italie du Sud : un extrait du Fr. XXV, 19 Walton (= Tzetzès, *Chil.* I, 762-764 Leone) le suggère, « Cannes est une plaine d'Apulie, où Diomède fonda la cité d'Argyrippa, c'est-à-dire Argos Hippeios, en langue grecque ».

sur l'Attique ou la Béotie, par exemple. Les aires géographiques semblent imposées par les voyages des personnages et les événements.

Le tableau géographique ordinairement suivi par Diodore au sein des livres complets, constitué par le triangle Grèce-Italie-Sicile, n'est pas représenté ici. En particulier, aucun fragment ne nous est parvenu sur la Sicile – il est vrai que la colonisation commence au livre VII mais se poursuit surtout au livre VIII : en tout cas, la perspective propre aux compilateurs byzantins autant que les ambitions chronographiques d'Eusèbe n'étaient pas de nature à donner un relief particulier à ce secteur géographique.

À l'autre extrémité du livre, l'institution du comput olympique, avec lequel il s'achevait. Le livre VII couvrait ainsi, en terme de chronologie diodoréenne, une période de quatre siècles, allant de 1183 à 776 avant J.-C[12]. Le rappel de la première olympiade comme terme du livre VII scande le texte des fragments. Au Fr. VII, 6, 1, Diodore délimite de la sorte la période traitée : « vu notre difficulté à reconstruire le temps qui s'écoula entre les événements de Troie et la première olympiade », ou encore « de la destruction de Troie à la première olympiade s'écoulèrent quatre cent huit ans, selon Apollodore d'Athènes » (ce sont de fait les 408 ans qui vont de 1183 à 776 avant J.-C.), et enfin « nous allons à présent énumérer ces derniers un à un pour chacune des deux familles jusqu'à la première olympiade ». Dans les listes généalogiques des différents rois, la succession s'achève systématiquement, pour chacune des cités, à l'établissement de la première olympiade : ainsi « durant la dixième année de son règne fut instituée la première olympiade », au sujet des règnes de Sparte (Fr. VII, 6, 2)[13]. Tous ces exemples

12. Sur ce point, voir de nouveau Questions d'historiographie, p. LXXXV-LXXXVI.

13. De même au sujet des rois de Macédoine : Fr. VII, 18, 1, *Kara-*

sont extraits du chronographe Eusèbe, qui appréciait tout particulièrement Diodore pour la précision chronologique qui scandait sa narration, et qui nous a donc conservé minutieusement ces différentes données.

D'un point de vue thématique, certaines grandes lignes ressortent : jointe à l'examen des fragments de renvoi[14], leur étude permet d'envisager certains passages qui étaient originellement traités. À l'intérieur de la narration du monde post-mythique et archaïque qui subsiste ici, l'analyse des trois points suivants facilite la compréhension du livre (mais il ne s'agit pas des traces d'un classement κατὰ γένος).

1. Le récit des fondations et des colonisations qui suivirent le retour de Troie

L'évocation d'Énée (Fr. VII, 4) mène au récit de la fondation d'Albe-la-Longue aux Fr. VII, 5 et 5bis, qui conduit elle-même à la fondation de Rome[15]. La mention de Cumes en Campanie (colonie grecque d'Occident, fondée au milieu du VIIIe siècle) au Fr. VII, 8 découlait peut-être – c'est l'interprétation proposée par Dindorf[16] – du

nus ante primam olompiadem rerum cupiditate motus copias collegit ab (ex) Argiuis ; Fr. VII, 18bis, 2 : Κάρανος Μακεδόνων α′ ἐβασίλευσεν ἔτη λ′. Τοῦ δὲ κόσμου ἦν ἔτος δψα′. Πρὸ τῆς πρώτης ὀλυμπιάδος ἔτεσιν ιη′.

14. Voir Notice Introductive, p. LXXV-LXXVI. On sait en effet que chez Diodore le passé rejoint le présent à chaque exposé : « la continuité particulière s'insère ainsi dans la particularité générale » (Casevitz, « Le temps chez Diodore », p. 18). Sur ces renvois et les formules employées de façon récurrente par Diodore, cf. Rubincam, « Cross-references », ainsi que Ambaglio, *La Biblioteca Storica*, p. 26-29, et Sacks, p. 83.

15. Au sein des mêmes fragments.

16. *Argumenta*, II, p. XLIV : *Migratio Aeolica. Cuma in Asia a Cleua et Malao conditur circa a. 130 post Troianum captam. In idem ferme tempus – a. 131 post Troiam sec. Eusebium – incidunt origines Cumarum in Italia. Cuius urbis fata paucis Diodorus comprehendit.*

possible rappel de la fondation, à la même époque, de la Kymè asiatique. Pour la première, le procédé caractéristique selon lequel le récit de la fondation d'une cité est inséré au sein de la narration du périple d'un personnage, mythologique ou historique, est illustré à bien des reprises dans la *Bibliothèque*. Il parcourt notamment le livre IV. Le voyage d'Héraclès y mène à la fondation d'Héraclée : « Bien des générations plus tard, Dorieus de Lacédémone est arrivé en Sicile, a repris le pays et a fondé la ville d'Héraclée[17] » (IV, 23, 3).

Sur ce modèle, et étant donné l'intérêt porté par Diodore pour les fondations en général, on peut légitimement penser que le Fr. VII, 3, racontant les aventures de Diomède – extrait limité ici au récit de la calomnie qui intéressait les *Excerpta de Insidiis* – ait abouti originellement au récit de la fondation d'Argos Hippeion, cité italiote d'Apulie. À cet égard, un fragment du livre XXV pourrait constituer l'un de ces nombreux rappels : « Cannes est une plaine d'Apulie, où Diomède fonda la cité d'Argyrippa, c'est-à-dire Argos Hippeios, en langue grecque[18] ». De même, il est fait mention de la colonisation du territoire de Sicyone au Fr. VII, 7 et 7bis (Τούτων ἡμῖν διευκρινημένων λείπεται περὶ τῆς Κορινθίας καὶ Σικυωνίας εἰπεῖν, Fr. VII, 7[19]), mais on ne dispose plus du récit correspondant, qui devait suivre directement celui de la colonisation du territoire de Corinthe. Il est fort possible que d'autres fondations (italiotes en particulier) aient été

17. Πολλαῖς γὰρ ὕστερον γενεαῖς Δωριεὺς ὁ Λακεδαιμόνιος καταντήσας εἰς τὴν Σικελίαν καὶ τὴν χώραν ἀπολαβὼν ἔκτισε πόλιν Ἡράκλειαν (IV, 23, 3).

18. Fr. XXV, 19 Walton :
Αἱ Κάνναι πεδιάδες δέ εἰσι τῆς Ἀπουλίας,
οὗ Διομήδης ἔκτισε τὴν πόλιν Ἀργυρίππαν,
τουτέστιν Ἄργος Ἵππειον τῇ γλώσσῃ τῇ Ἑλλήνων.

19. Cette annonce se trouve de même dans le fragment doublet VII, 7bis : *His apte (bene) diiudicatis, de Korinthiorum et Sikoniorum regnis (regno) aequum est dicere.*

également traitées au livre VII : ainsi Dindorf avait déjà proposé de suppléer plusieurs lacunes du texte par certains renvois appartenant aux livres IV, V et XX[20].

2. Les témoignages de l'oracle de Delphes

Ils doivent être analysés dans le cadre de l'intérêt porté par Diodore aux fondations, car la consultation d'Apollon précédait la κτίσις de la cité : ces oracles font l'objet de dix fragments (Fr. VII, 5, 5 ; 5bis, 5 ; 11 ; 12-13 ; 18B ; 18bis), extraits pour la plupart des *Excerpta de Sententiis*, qui attachaient une attention particulière aux maximes et proverbes contenus dans ces prophéties. Mais, de façon générale, ils témoignent également de cette croyance religieuse diffuse qui parcourt toute la *Bibliothèque*, et dont parle Chamoux : « Présages et oracles sont souvent rapportés, sans manifestation de scepticisme [...]. Ces témoignages s'ajoutent à tous ceux, si nombreux, qui montrent qu'à la fin de l'époque hellénistique et au début de l'Empire la foi dans la valeur des prophéties et des oracles n'était nullement ébranlée dans la majeure partie du public[21] ».

3. Les listes dynastiques des différentes monarchies

Douze fragments énumèrent des dynasties, celles du royaume des Latins (Fr. VII, 5-5bis), des Lacédémoniens (Fr. VII, 6), des Corinthiens (Fr. VII, 7-7bis), des Thalassocraties (Fr. VII, 9), des Argiens (Fr. VII, 16-17)[22], eux-

20. Il s'agit de quatre fragments de renvoi, insérés sans numérotation dans le texte. Chacune de ces insertions (XX, 57, 6 ; IV, 55, 2 ; V, 80, 3 et 84, 4) se trouve expliquée de façon précise par Dindorf dans son sommaire, *Argumenta*, II, p. XLIV.

21. Cf. « Introduction générale », p. LIX-LX. Sur la place réservée aux oracles au sein de la *Bibliothèque*, cf. la vue d'ensemble donnée par Parke-Wormell, en particulier p. VIII-IX ; voir en outre Fontenrose, ainsi que Defradas, *Les thèmes de la propagande*.

22. Pour les cités de Sparte, Argos, Corinthe, mais aussi Messène et Sicyone, U. Huttner a analysé la descendance d'Héraclès ainsi que

mêmes liés par συγγένεια à la dynastie macédonienne (Fr. VII, 18-18ter). Pour la plupart, ces extraits nous ont été transmis sous la forme de longues listes, souvent insérées dans une narration : cette présentation chronologique est donnée de façon rigide dans les *Chronica* d'Eusèbe et les *Ecloga chronographica* du Syncelle, car ces deux chroniques étaient entièrement composées de la sorte[23]. Le livre VII contenait sans doute d'autres généalogies effectuant ainsi, pour certaines cités, le lien entre l'époque mythologique et le début de la période archaïque.

III. Hypothèses sur les sources

La diversité et la dispersion des fragments du livre VII invite à scinder l'analyse. En outre, l'état lacunaire du texte ne permet pas de déterminer toutes les tendances historiographiques suivies par Diodore, encore moins d'intégrer ces recherches ponctuelles dans le débat plus général sur la manière dont Diodore travaillait et réélaborait ses sources – question débattue, s'il en est[24]. On se limitera à

ses enjeux (p. 230-239), et conclut de la sorte : « Die mythischen Heraklidenherrscher dienten hingegen als *Paradeigmata* der historischen, zum Teil – insbesondere diejenigen von Sparta und Argos – fungierten sie auch als Anknüpfungspunkt, um die genealogische Brücke zum Stammvater Herakles zu schlagen » (p. 239).

23. Cf. sur ce point la Notice Introductive, p. LIII-LVI et LVIII-LIX.

24. En amont, sur la question du travail de Diodore sur ses sources, la bibliographie est *sterminata*, pour reprendre le terme expressif d'Ambaglio : on renvoie à son introduction, qui donne le *status quaestionis* et la bibliographie antérieure (« Introduzione », p. 20-28). De façon très sommaire : l'idée d'une *Hauptquelle* distincte d'une *Nebenquelle* chez Diodore avait été proposée par R. Laqueur (« Diodorea », *Hermes* 86, 1958, p. 257-291) – thèse qui a longtemps été suivie par les historiens. S. Mazzarino a montré par la suite que, même parmi les sources de la narration – en-dehors du modèle chronologique utilisé – l'idée d'une source unique était arbitraire. Pour passer à présent aux études récentes, Ambaglio est revenu sur la question : selon lui, Diodore appliquait un « principio ferreo di economia ovvero di risparmio del lavoro », car un épitomateur (selon l'idée traditionnelle que l'on s'en fait) n'utilise jamais plus d'une source à la fois (*Diodoro Siculo. Biblio-*

rappeler certaines hypothèses, déjà formulées en notes[25] : elles tendent à montrer que pour l'histoire des origines, Diodore semble passer d'une source à l'autre avec plus de fréquence que dans les autres livres[26]. Ces sources reflètent des courants historiographiques tout à fait divers : on les a résumées dans le tableau suivant, qui donne une vue d'ensemble. En caractère gras sont signalées les sources explicitement mentionnées dans les fragments :

Fr. VII, 1-2 : fragments sur la datation d'Homère
Source : **Denys dit le Cyclographe** [κατὰ Διονύσιον ἄνδρα τὸν κυκλογράφον Fr. VII, 1, 6], peut-être identifiable à Denys de Samos [*FGrHist* 15 : Κύκλος], mythographe d'époque alexandrine, plutôt que Denys Skytobrachion, source importante du livre II de la *Bibliothèque* (sur cette identification, cf. Notes Compl., n. 5).
Fr. VII, 3 : fragment sur Diomède
Source inconnue : source mythographique ? Source identique à celle du fragment suivant ?

teca Storica. Libro XIII, Milan, 2008, p. IX). Une telle conception est certainement trop rigide : la peinture qu'il donne d'un Diodore n'utilisant qu'un papyrus d'un auteur à la fois a été récemment critiquée de nouveau par C.I. Rubincam, dont la thèse est convaincante (voir le compte-rendu du commentaire d'Ambaglio publié dans Bryn Mawr Classical Review 2010.12.14). Elle souligne notamment deux points fondamentaux allant à l'encontre : « this has the effect of denying any significant use of memory or the possibility of any intermediate document (*hypomnemata*) between the source and Diodorus' own manuscripts ».

25. On renvoie à chaque fois à l'étude particulière fournie dans les notes des différents fragments.

26. Cf. ici Càssola, « Le origini », p. 276, qui le démontre précisément pour cette période, en fondant son analyse sur les fragments portant sur Albe-la-Longue et Rome. Il suit à cet égard la perspective de S. Mazzarino (*Il pensiero storico classico*, II, 1, Bari, 1966, p. 293-295), qu'il rappelle : Mazzarino a montré que l'idée selon laquelle Diodore aurait suivi une source unique, pour la période allant des origines de Rome aux guerres samnites, n'est pas valide. Dans certains cas, il est possible d'illustrer de quelle manière l'historien passe d'une source à l'autre.

Fr. VII, 4 : fragment sur la piété d'Énée

Source proposée : Varron [Càssola le compare avec un fragment strictement parallèle de Varron, transmis par Schol. Verg. Veron. *Aen.* II, 717 ; Serv., *Aen.* II, 639 : cf. Notes Compl., n. 13. Se fondant sur certains rapprochements textuels et les erreurs communes aux deux sources, il réfute la thèse de G. Wissowa et Ed. Schwartz selon laquelle Varron et Diodore remonteraient tous deux ici à Timée.]

Fr. VII, 5 : fragment sur Albe-la-Longue

§1-3 : source inconnue (récit répandu chez nombre d'auteurs).
§4 : source inconnue (la variante sur l'étymologie du nom d'Albe acceptée par Diodore ne trouve pas de terme de comparaison chez d'autres auteurs).
§5-6 : **Fabius Pictor** (variante citée, mais réfutée).
§6-fin : source proposée par Càssola : une chronique pontificale, cf. *Annales Maximi* [par un parallèle avec Denys d'Halicarnasse, I, 71]. Cf. Notes Compl., n. 36.

Fr. VII, 6-7 : fragments sur les règnes de Sparte et Corinthe

Source : **Apollodore d'Athènes** [*FGrHist* 244 et Jacoby (éd.), *Apollodors Chronik, eine Sammlung der Fragmente* (Philologische Untersuchungen 16), Berlin, 1902, rapportent les fragments de ses Χρονικά ou Χρονικὴ σύνταξις] – « Apolodorus Atheniensis », Fr. VII, 6, 1, 6), pour le cadre chronologique suivi. Sur le modèle apollodorien qui régit cette partie de la *Bibliothèque*, cf. Questions d'historiographie, p. LXXXVII-LXXXIX.

Fr. VII, 8 : fragment sur le tyran de Cumes

Source proposée : Éphore [parallèle avec Diod. XII, 9 fait par G. De Sensi Sestito].
D'autres [cf. Alföldi] : une chronique locale de Cumes (Hyperochos ?).
D'autres enfin [Niebuhr] : Timée. Cf. Notes Compl., n. 77.

Fr. VII, 9 : fragment sur les thalassocraties

Source proposée : Apollodore d'Athènes, pour le cadre chronologique suivi. Cf. *supra*, Fr. VII, 6-7.

Fr. VII, 10-15 : fragments sur Lycurgue Source proposée : Éphore. C'est l'avis de la majorité des chercheurs, depuis Meyer, cf. Notes Compl., n. 108.
Fr. VII, 16 – 17 : fragments sur la monarchie des Argiens Source proposée : Éphore. Cf. Andrewes, Notes Compl., n. 122.
Fr. VII, 18 – 19 : fragments sur la dynastie macédonienne Source : Apollodore d'Athènes, pour le cadre chronologique suivi. Cf. *supra*, Fr. VII, 6 ; 7 et 9. Fr. VII, 19 : l. 1-5 : **Théopompe** (Θεόπομπος, l. 2), *FGrHist* 115 F 393. Cf. Notes Compl., n. 151. l. 5-9 : « **D'autres historiens** » (ἔνιοι δέ, l. 5) : pas d'identification possible.

Cette esquisse des sources, loin d'être exhaustive ni – du reste – assurée, montre au moins l'importance que revêt la chronologie comme principe ordonnant à partir du livre VII : les *Chronika* d'Apollodore[27], rédigés au IIe siècle, constituent dès lors la grille suivie par Diodore, l'ossature du récit, le modèle d'exposition qui marque nettement la transition, et introduit définitivement le lecteur dans le *spatium historicum*, selon un découpage déjà clairement annoncé par Diodore dans son prologue (I, 5, 1)[28].

27. Voir D. Marcotte (éd.), *Géographes Grecs. Introduction générale. Pseudo-Scymnos*, Paris, 2000, p. 1-84.

28. Sur cette chronologie et le modèle apollodorien, on renverra à l'étude déjà fournie dans les questions d'historiographie, p. LXXXVII-LXXXIX.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

FRAGMENTS DU LIVRE VII

Chronologie d'Homère, qui vécut à l'époque des deux expéditions

Fr. 1[1]**.** Selon ce que me dit Orphée à son propre sujet dans l'œuvre *Sur les pierres*[2], il affirme avoir vécu peu après Hélénos[3] ; Homère est postérieur à ce dernier[4] d'une génération, puisque, si l'on en croit Denys le cyclographe[5], on dit qu'il vécut à l'époque des deux expéditions[6], l'expédition contre Thèbes, et celle que les Grecs ont entreprise à cause d'Hélène. Diodore s'accorde avec Denys, comme également un très grand nombre d'autres historiens[7].

Fr. 2. Diodore montre que celui-ci mourut avant le retour des Héraclides[8].

Complot d'Égialée contre son mari Diomède

Fr. 3. Égialée[9], compagne de Diomède[10], s'aliéna complètement la bienveillance de son conjoint en se compor-

3. Hélénos (dont il effectivement question dans les *Lithika*, notamment aux v. 357-379), fils de Priam et d'Hécube, formé à l'art de la divination par sa sœur Cassandre, est le devin le plus éclairé de la Troade (*Il.* III, 44). Il fut le seul fils de Priam qui survécut à la ruine de sa patrie, mais fut fait prisonnier par Ulysse vers la fin du siège de Troie. C'est alors qu'il apprit aux Grecs que jamais ils ne détruiraient Troie sans le concours de Philoctète. Devenu esclave de Pyrrhus, il gagna son amitié et reçut pour épouse la veuve d'Hector et la succession du royaume d'Épire (Virg., *Aen.* III, 294-297).

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΚΗΣ

FRAGMENTA LIBRI VII

Homerus Thebani Troianique belli temporibus floruit

Fr. 1 [Iohannes Tzetzes, *Chiliades,* XII, 175-182, p. 464-465 Leone]

Ὡς δὲ Ὀρφεὺς ἐν Λιθικοῖς περὶ αὐτοῦ μοι λέγει,
Ἑλένου τι βραχύτερον ὕστερον εἶναι λέγει,
τούτου μιᾷ δὲ γενεᾷ Ὅμηρος ὑστερίζει,
ὁ κατὰ Διονύσιον ἄνδρα τὸν κυκλογράφον
ἐπὶ τῶν δύο στρατειῶν λεγόμενος ὑπάρχειν,
Θηβαϊκῆς Ἑλλήνων τε τῆς διὰ τὴν Ἑλένην.
Διόδωρός τε σύντροχα λέγει Διονυσίῳ,
καὶ ἕτεροι μυρίοι δέ.

1. 1 αὐτοῦ CLE : αὑτοῦ Ψ AQ || 2 om. Ψ || Ἑλένου AC^{ac}LQ : τῆς μάχης C^{pc}E || 4 κυκλογράφον Ψ ACEQ : -φόρον L.

Fr. 2 [*Anecdota Graeca Parisiensia*, II, p. 227, 27-28 Cramer]

Διόδωρος ἀποδείκνυσι τοῦτον πρὸ τῆς Ἡρακλειδῶν καθόδου τετελευτηκότα.

2. 1 τοῦτον scil. Ὅμηρον.

De coniuratione Aegialeae in Diomedem coniugem

Fr. 3 [*Exc. de Insidiis* 20]

Ὅτι Αἰγιάλεια ἡ τοῦ Διομήδους σύζυγος τελέως ἀπηλλοτριώθη τῆς τοῦ συμβιοῦντος εὐνοίας. Ἦν οὐ

tant de manière injuste envers lui : cette femme, poussée par la haine de son mari, incita ses parents à se venger de lui. Eux, après avoir obtenu le soutien d'Égisthe devenu depuis peu roi de Mycènes, le menacèrent d'une condamnation à mort, l'accusant d'avoir l'intention, bien qu'étant fils d'un étranger, de chasser les nobles de la cité et d'y installer en revanche certains de ses parents qui venaient d'Étolie. Comme on avait ajouté foi à cette calomnie, Diomède prit peur et s'enfuit d'Argos[11], avec ceux qui voulaient le suivre.

Fuite d'Énée et démonstration de sa piété

Fr. 4. 1. Après la prise de Troie, Énée[12] se saisit avec d'autres Troyens d'une partie de la ville[13] et la défendait contre les assaillants. En vertu d'un traité, les Grecs les relâchèrent et laissèrent chacun maître d'emporter autant de biens qu'ils pouvaient[14], et, alors que tous les autres prenaient de l'argent, de l'or ou quelque autre objet précieux, Énée prit son père, d'un âge déjà très avancé, et l'emporta sur ses épaules. 2. Frappés d'admiration à cette occasion, les Grecs lui donnèrent une fois encore la liberté de choisir ce qu'il voulait des biens provenant de sa maison. 3. Comme il en prit les objets sacrés que possédaient ses ancêtres, il advint que sa vertu fit l'objet de plus grands éloges encore, applaudie qu'elle était par les ennemis eux-mêmes[15]. 4. Cet homme avait montré qu'au milieu des plus grands dangers, sa préoccupation première avait été le respect de ses parents et la piété à l'égard des dieux. C'est pourquoi il lui fut permis, dit-on, d'abandonner la Troade en toute sécurité avec les Troyens survivants, et de <s'en aller>[16] où il voulait.

16. Il faut suppléer un autre infinitif qui, dépendant de συγχωρηθῆναι et coordonné à ἐκχωρῆσαι, régisse la proposition interrogative indirecte introduite par ὅποι : il ne peut s'agir du premier ἐκχωρῆσαι, car le mouvement est ici directif (cf. correction apportée par Krebs). Le verbe le mieux attesté dans ce tour est ἀπελθεῖν, cf. notamment XVI, 59, 3.

δικαίως τῷ συνοικοῦντι προσφερομένην διὰ τὸ μῖσος παρακαλέσαι τοὺς συγγενεῖς πρὸς τὴν κατ' αὐτοῦ τιμωρίαν. Τούτους δὲ προσλαβομένους Αἴγισθον προσφάτως κατεσχηκότα τὴν ἐν Μυκήναις βασιλείαν ἐπενεγκεῖν αὐτῷ θανάτου κρίσιν, κατηγοροῦντας ὅτι ξένου πατρὸς ὢν τοὺς μὲν εὐγενεῖς ἐκ τῆς πόλεως ἐκβαλεῖν βουλεύεται, τῶν δὲ συγγενῶν Αἰτωλῶν τινας κατοικίζειν. Τῆς δὲ διαβολῆς πίστιν λαβούσης φοβηθέντα τὸν Διομήδην φεύγειν ἐξ Ἄργους μετὰ τῶν βουλομένων.

3. 1 Αἰγιάλεια Müller : -αλία S || 11 Ἄργους Müller : -ος S.

De Aeneae fuga ac pietate

Fr. 4 [*Exc. de Virt. et Vit.* 25]

1. Ὅτι τῆς Τροίας ἁλούσης Αἰνείας μετά τινων καταλαβόμενος μέρος <τι> τῆς πόλεως τοὺς ἐπιόντας ἠμύνετο. Τῶν δὲ Ἑλλήνων ὑποσπόνδους τούτους ἀφέντων, καὶ συγχωρησάντων ἑκάστῳ λαβεῖν ὅσα δύναιτο τῶν ἰδίων, οἱ μὲν ἄλλοι πάντες ἄργυρον ἢ χρυσὸν ἤ τινα τῆς ἄλλης πολυτελείας ἔλαβον, Αἰνείας δὲ τὸν πατέρα γεγηρακότα τελείως ἀράμενος ἐπὶ τοὺς ὤμους ἐξήνεγκεν. 2. Ἐφ' ᾧ θαυμασθεὶς ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων ἔλαβεν ἐξουσίαν πάλιν ὃ βούλοιτο τῶν οἴκοθεν ἐκλέξασθαι. 3. Ἀνελομένου δὲ αὐτοῦ τὰ ἱερὰ τὰ πατρῷα, πολὺ μᾶλλον ἐπαινεθῆναι συνέβη τὴν ἀρετήν, καὶ παρὰ πολεμίων ἐπισημασίας τυγχάνουσαν. 4. Ἐφαίνετο γὰρ ὁ ἀνὴρ ἐν τοῖς μεγίστοις κινδύνοις πλείστην φροντίδα πεποιημένος τῆς τε πρὸς γονεῖς ὁσιότητος καὶ τῆς πρὸς θεοὺς εὐσεβείας. Διόπερ φασὶν αὐτῷ συγχωρηθῆναι μετὰ τῶν ὑπολειφθέντων Τρώων ἐκχωρῆσαι τῆς Τρωάδος μετὰ πάσης ἀσφαλείας καὶ <ἀπελθεῖν> ὅποι βούλεται.

4. 1 1 Αἰνείας P[pc] : Ἀν- P[ac] || 2 μέρος ... τῆς πόλεως P : τὴν ἀκρόπολιν coni. Càssola uide adn. || τι addidi || 3 2 καὶ παρὰ Reiske : καίπερ ὑπὸ P || 4 5 Τρωάδος P : πατρίδος corr. Salmasius || 6 ἀπελθεῖν addidi || ὅποι Krebs : ὅπου P.

Généalogie des rois albains jusqu'à la fondation de Rome

Fr. 5bis. 1. Venons-en à présent à un autre témoin qui traite de ces mêmes affaires, à Diodore, bien entendu, qui résuma le contenu de toutes les bibliothèques[17] dans un seul et même marché ; il raconte en effet en ces termes l'histoire de Rome, dans son livre VII[18]. 2. [= **Fr. 5, 2-6**] Extrait du septième livre sur l'origine des anciens Romains. Certains auteurs ont supposé à tort[19] que Romulus[20], le fondateur de Rome[21], naquit de la fille d'Énée. Mais il n'en est pas ainsi à la vérité, parce que de nombreux rois se succédèrent dans l'intervalle qui s'écoula entre Énée et Romulus[22], et que la cité fut fondée la deuxième année de la septième olympiade[23] : cette fondation est postérieure de quatre cent trente-trois ans à la guerre

18. Cette considération introductrice chez le Syncelle et dans deux manuscrits d'Eusèbe (GN) a permis à tous les éditeurs de Diodore d'inclure ce fragment, avec peu de doute possible, au sein du livre VII de la *Bibliothèque Historique*. Il est étonnant que cet extrait, ainsi que celui de Denys qui le précède, ait été omis par Scaliger, alors que celui-ci inclut dans son édition nombre de fragments de provenance moins certaine.

20. J'ai conservé pour tous les noms propres leur orthographe arménienne, comme s'était proposé de faire Schöne dans son édition (*Praefatio*, p. XI : *In describendis nominibus orthographiam Armeniorum servavi*), et à l'inverse des éditions antérieures, qui avaient latinisé toutes les formes : cf. à cet égard les principes de l'édition, Notice Introductive, p. LXVII-LXX.

21. La signification de la tournure οἱ περί τινα (accusatif *nominis proprii*) n'est pas univoque : le complément prépositionnel substantivé peut se référer à différentes personnes, selon qu'il est interprété en un sens exclusif, inclusif ou périphrastique. Sur la tournure τοὺς περὶ τὸν Ῥωμύλον [ἐκ τῆς Αἰνείου θυγατρὸς γεννηθέντα] qui revêt à mon sens ici une signification périphrastique, faisant du seul Romulus le fondateur de Rome (cf. en outre Diod. IV, 21, 5 et Fr. VIII, 6, qui explicitent le contexte de la fondation chez Diodore), voir A. Cohen-Skalli, « Οἱ περὶ τὸν Ῥωμύλον : le motif du "fondateur" dans le fragment VII, 5 de la *Bibliothèque Historique* de Diodore de Sicile », *Revue de Philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 81 (2), 2007, p. 229-242, qui envisage la question d'un point de vue linguistique et historiographique.

Reges Albani usque ad Romam conditam recensentur

Fr. 5 [Georgius Syncellus, *Ecloga Chronographica*, 366, 11-367, 3, p. 229-230 Mosshammer = EUS.]

2. Περὶ τῆς ἀρχαιογονίας Ῥωμαίων ἐκ τῆς ζ′ Διοδώρου Σικελιώτου. Ἔνιοι μὲν οὖν τῶν συγγραφέων πλανηθέντες ὑπέλαβον τοὺς περὶ τὸν Ῥωμύλον ἐκ τῆς Αἰνείου θυγατρὸς γεννηθέντα κεκτικέναι τὴν Ῥώμην· τὸ δ᾽ἀληθὲς οὐχ οὕτως ἔχει, πολλῶν μὲν ἐν τῷ μεταξὺ χρόνῳ τοῦ τε Αἰνείου καὶ Ῥωμύλου γεγονότων βασιλέων, ἐκτισμένης δὲ τῆς πόλεως κατὰ τὸ β′ ἔτος τῆς ζ′ ὀλυμπιάδος· αὕτη γὰρ ἡ κτίσις ὑστερεῖ τῶν Τρωικῶν ἔτεσι τρισὶ πλείω τῶν υ′ καὶ λ′.

Fr. 5 bis [Eusebius, *Chronica*, I, p. 283, 18-289, 21 Schöne. Fr. 5bis, 2 fortasse e Sexto Iulio Africano, cf. Fr. 53, 1-3 Wallraff]

1. Age nunc ad alterum quoque harum rerum testem transeamus, Diodorum uidelicet, qui omnes bibliothecas in unum idemque emporium (thesaurum) summatim collegit : siquidem et Romanorum historiam VII suo libro uerbis conscribit. 2. Ex septimo Diodori libro de ueterum Romanorum generatione. Nonnulli Historicorum erronee scribentes, Romileos ex Aeneae filia natos, Romam condidisse existimauerunt ; id tamen uerum non est. Siquidem multa tempora Aeniam inter et Romilum reges intersunt. Romam (sane) olompiade VII anno secundo conditam esse (comperimus) : nam haec exstructio annis plusquam CCCCXXXIII Trojanorum bello posterior est.

de Troie. 3. Trois ans[24] s'étaient écoulés depuis la prise de Troie quand Énée reçut le royaume des Latins, qu'il conserva trois ans, puis il disparut du monde des hommes et reçut les honneurs impérissables. 4. Son fils Ascagne lui succéda sur le trône et fonda la cité d'Albe, qu'on appelle aujourd'hui Albe-la-Longue[25], qu'il nomma ainsi du nom du fleuve alors appelé Albas, aujourd'hui le Tibre. 5. Fabius[26], auteur d'une histoire romaine, présente un récit différent de ce mythe : Énée reçut, dit-il, un oracle selon lequel un quadrupède le guiderait au lieu où fonder celle-ci. Alors qu'il allait sacrifier une truie pleine, de couleur blanche, elle lui échappa des mains et fut poursuivie jusqu'au sommet d'une colline, sur laquelle elle se rendit et mit bas trente porcelets[27]. 6. Énée, étonné de ce

24. À partir du début du §3, un récit parallèle et plus détaillé se retrouve chez Denys d'Halicarnasse : sur les trois ans supposés du règne d'Énée, on confrontera Fr. VII, 5, 3 avec Denys, I, 64, 3. Sur ce calcul, cf. Grandazzi, p. 828.

25. Sur les variantes *Alban* et *Longas* : la forme *Alban* est calquée sur l'accusatif grec Ἄλβαν. *Longas* est une forme nominative tirée de manière incorrecte de l'accusatif grec Λόγγαν. En ce point du texte et de l'apparat critique, l'édition Mosshammer (p. 229) présente des coquilles (pour l'accent du nom d'Albe).

27. Sur les délimitations possibles du fragment de Fabius (Fab. Pict., Fr. 5 Chassignet), cf. Vanotti, « Diodoro epitomato », p. 218. Sur l'étymologie du nom d'Albe et ses variantes, A. Grandazzi recense les différentes traditions (p. 827-828, avec bibliographie sur le sujet) : alors que Fabius et Varron l'expliquent par le prodige de la laie prolifique, Diodore renvoie au toponyme de l'ancien nom du Tibre, sans doute parce que la première étymologie entrait en contradiction avec la localisation lavinate du prodige (Fab. Pict., Fr. 5 Chassignet et Varr., *L.L.* V, 144). De fait, Fabius place la gésine de la truie sur la colline d'Albe-la-Longue, de même que Dion Cassius (Fr. 1, 3 – 2, 4 Boissevain = Tzetzès, *ad Lyc.* 1232), mais toutes les autres traditions en revanche la situent sur l'emplacement de la future Lavinium ou à proximité de cette dernière : Cat., *Orig.* Fr. I, 14b Chassignet = *OGR*, XII, 5 ; Denys, I, 56 ; Varr., *R.R.* II, 4, 18. L'interprétation primitive du nombre de gorets n'était pas chronologique mais ethnographique : les trente gorets correspondent chez Lycophron (*Alex.* 1253-1260) aux trente cités de la confédération albaine. — Sur la localisation d'Albe et son toponyme, voir A. Grandazzi, qui y a consacré le premier volume de son livre *Alba Longa. Histoire d'une légende.*

3. Αἰνείας γὰρ μετὰ τὴν ἅλωσιν τῆς Τροίας ἐτῶν τριῶν παρελθόντων παρέλαβε τὴν τῶν Λατίνων βασιλείαν, καὶ κατασχὼν τριετῆ χρόνον ἐξ ἀνθρώπων ἠφανίσθη καὶ τιμῶν ἔτυχεν ἀθανάτων. 4. Τὴν δ' ἀρχὴν διαδεξάμενος Ἀσκάνιος υἱὸς ἔκτισεν Ἄλβαν τὴν νῦν καλουμένην Λόγγαν, ἣν ὠνόμασεν ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ τοῦ τότε μὲν Ἄλβα καλουμένου, νῦν δὲ Τιβέρεως ὀνομαζομένου. 5. Περὶ δὲ τῆς προσηγορίας ταύτης Φάβιος ὁ τὰς Ῥωμαίων πράξεις ἀναγράψας ἄλλως μεμυθολόγηκε. Φησὶ γὰρ Αἰνείᾳ γενέσθαι λόγιον, τετράπουν αὐτῷ καθηγήσασθαι πρὸς κτίσιν πόλεως. Μέλλοντος δ'αὐτοῦ θύειν ὗν ἔγκυον τῷ χρώματι λευκὴν ἐκφυγεῖν ἐκ τῶν χειρῶν καὶ διωχθῆναι πρός τινα λόφον, πρὸς ᾧ κομισθεῖσαν τεκεῖν λ' χοίρους. 6. Τὸν δὲ Αἰνείαν τό τε

3. Etenim Aenias annis adhuc tribus post Trojanos captos elapsis, Latinorum regnum obtinuit ; quo per triennium potitus, ex hominibus sublatus est (tollebatur), et immortalem honorem assecutus (assequebatur). 4. Cuius imperium eiusdem filius Askanus accipiens Albam (Alban), quae nunc Longa (Longas) uocatur, condit (condebat), quam nomine fluuii appellauit, qui tunc Alba (Alban) uocabatur, nunc uero nomine Tiberis (Tiberi) uocatur. 5. Verum de nomine urbis Phabius, Romanorum rerum scriptor, alienas adiungit fabulas. Ita enim dicit : quod Aeneae mandatum fuerit, quasi aliquis quadrupes ipsi indicaret, ubinam eum oporteat urbem condere. Cum uellet porcam fetam, ac omnino candidam mactare ac immolare, ea e manibus elapsa rapido cursu ascendit (ascendebat) collem quendam, ubi triginta porcellos edidit (edebat). 6. Aenias itaque

prodige, se souvint de l'oracle et entreprit d'y établir la ville. Mais, durant son sommeil, il eut une vision qui lui interdit clairement de le faire et lui conseilla de la fonder trente ans plus tard, (ce qui correspondait au nombre de porcelets de la portée), et renonça à son projet. 7. Après la mort d'Énée, son fils Ascagne accéda au trône, et construisit trente ans plus tard sur la colline une ville qu'il appela Albe du nom de la couleur de la truie, car les Latins nomment la couleur blanche *alba* dans leur langue[28]. Ascagne lui adjoignit, dit-on, l'appellation *longa*, qui est la traduction de « longue », parce que la ville était étroite en largeur et grande en longueur. Diodore ajoute à cela[29] : 8. Ascagne fit d'Albe la capitale de son royaume et soumit une grande partie des habitants voisins. Cet homme devint célèbre et mourut après un règne de trente-huit ans[30]. 9. Après sa mort s'éleva une dispute au sein du peuple à cause de deux hommes qui se disputaient la couronne. Comme il était le fils d'Ascagne, Iulius disait en effet : « C'est à moi que revient le pou-

28. Pour traduire cette explication étymologique de l'origine du nom d'Albe, l'interprète arménien écrit *spitak* (c'est-à-dire *albus*). La traduction latine ne peut en revanche être rendue par la tautologie *Albam uocant Albam* : il convient donc dans celle-ci de recourir au terme grec, comme l'ont fait les premiers Zohrab et Mai dans leur édition (p. 211). La même remarque vaut pour l'étymologie de la seconde partie du nom, où l'interprète arménien écrivait *erkain* (c'est-à-dire *longus*), que H. Petermann a rendu par *Longam, quae translata uocatur* Μακράν. Sur l'origine du toponyme Albe, cf. Vanotti, « Diodoro epitomato », p. 222-225.

παράδοξον θαυμάσαντα καὶ τὸ λόγιον ἀνανεούμενον ἐπιχειρῆσαι μὲν οἰκῆσαι τὸν τόπον, ἰδόντα δὲ κατὰ τὸν ὕπνον ὄψιν ἐναργῶς διακωλύουσαν καὶ συμβουλεύουσαν μετὰ λ′ ἔτη κτίζειν ὅσοσπερ ὁ τῶν τεχθέντων ἀριθμὸς ἦν, ἀποστῆναι δὴ τῆς προθέσεως.

5. 2 7 Ῥωμύλον B : -λλ- A || 8 γεννηθέντα codd. : -τας coni. von Gutschmid || 19 τρισὶ om. A || 4 7 Ἄλϐα B^{mg} : Ἀλαὰ A Ἀλϐὰ B Ἄλϐαν A^{mg} || 8 Τιϐέρεως B : -βέριος A -βερεὺς B^{mg} || 5 6 Αἰνείᾳ Mosshammer [e propositione Goar] : Αἰνείαν codd. || 7 αὐτῷ A : αὐτὸν B || 12-13 καὶ διωχθῆναι Exc. Euseb. : καταδιωχθῆναι codd. || 14 ῷ B : δ A || 6 9 ὅσοσπερ B : ὃς ὥσπερ A || 11 δὴ von Gutschmid : δὲ codd. del. Goar.

admiratione captus, et mandatum explere uolebat (nimirum) manum admouere et locum exstruere. (Sed) speciem quandam in somno uidit (uidebat) aperte eum prohibentem, monentemque, ut (demum) post annos XXX aequali editorum porcellorum numero, exstrueret ; atque (ideo) a propositis rebus destitit (eum destitisse). 7. Post Aeneam defunctum, Askanus eiusdem filius regnum assumpsit : (dehinc vero) annis XXX transactis, collem aedificauit (aedificiis compleuit), et urbem Albam (Alban) appellauit, ad porcae colorem : nam Latini secundum suam linguam τὴν Λευκὴν Albam (Alban) uocant : alteram quoque ei nomenclationem imposuisse (dicitur), Longam, quae translata uocatur Μακράν ; quoniam latitudine angusta erat, et longitudine magna. Iisdem addens dicit : 8. Askanius urbem regiam Albam (Alban) fecit, et non paucos e circumiacentibus incolis prostrauit (subuertit) ; (adeoque) uir praeclarus factus est, et obiit annis regnans XXXVIII. 9. Postque eius obitum controuersia orta est in media multitudine (populo) duorum causa de regno inter se inuicem contendentium. Julius enim cum filius esset Askani,

voir de mon père » ; et Silvius, frère d'Ascagne et fils d'Énée et de Silva, elle-même la première femme de Latinus[31], soutenait : « C'est à moi qu'il revient ». Après la mort d'Énée, un complot fut ourdi par Ascagne contre Silvius ; car quand il était encore petit enfant, Silvius avait été élevé dans la montagne par des pâtres et fut appelé du nom nom que les Latins donnaient à la montagne[32], *Silva*. Au milieu de ce conflit entre les deux partis, le vote populaire donna finalement le pouvoir à Silvius. Iulius de son côté, privé du pouvoir[33], fut fait grand pontife, et devint comme un second roi[34] : c'est à lui, dit-on, que remonte la *gens* Iulia qui existe encore de nos jours à Rome[35]. 10. Silvius n'accomplit rien de remarquable durant son règne et mourut après quarante-neuf ans sur le trône. Son fils Énée qui lui succéda au pouvoir fut surnommé Silvius ; son règne dura plus de trente ans. Après lui régna durant cinquante ans Latinus, qui fut aussi appelé Silvius. Ce roi, dont on découvrit à l'usage qu'il avait des capacités pour la conduite des affaires et de la guerre, dévasta la région voisine et fonda les dix-huit cités antiques qui étaient appelées auparavant « cités des Latins[36] » : Tibur, Préneste, Gabies, Tusculum, Cora, Pometia, Lanuvium, Labicum, Scaptia, Satrica, Aricia, Tellena, Crustumeria, Cenina, Frégelles, Cameria, Medul-

Fr. 5 ter. Après la mort d'Énée, un complot fut ourdi par Ascagne contre Silvius, encore enfant. Celui-ci ayant été élevé dans les montagnes par des pâtres, il fut appelé Silvius, du nom que les Latins donnaient à la montagne, *Silva*.

33. *priuatus* : le verbe arménien signifie qu'il fut déchu du pouvoir, soit qu'il ne le possédât pas au préalable mais le désirât, soit qu'il fût en possession d'un pouvoir qu'il perdit par la suite.

35. Sur cette variante selon laquelle ce ne fut pas Ascagne, mais son fils, qui reçut le nom de Iule et qui fonda la *gens Iulia,* cf. Càssola, « Le origini », p. 290-291 et Grandazzi, p. 745-752 (avec bibliographie).

dicebat : « Mihi conuenit paternum imperium » ; et Silvius Askani frater, Aeneaeque et Silvae primae uxoris Latini filius dicebat : « Mihi competit ». Huic enim post Aeneae obitum insidiae factae sunt ab Askano ; namque dum adhuc infantulus esset, in monte a quibusdam armentariis educatus, Silvius est dictus (nominabatur) ad nomen montis Latinorum, quem Silvam uocitabant. Ex utraque ergo parte disputantibus, multitudinis electione regnum Silvius suscepit. Julius autem imperio priuatus, pontifex maximus constitutus est, et quasi secundus rex erat (regnabat) : a quo ortam hucusque Juliam familiam Romae perdurare aiunt. 10. Silvius nihil dignum memoria (quod describi mereatur) in imperio egit, et obiit, cum regnasset annis XLIX. Cuius imperium filius eiusdem Aenias accepit, qui cognominatus est Silvius ; dominatusque plus quam triginta annos. Post quem Latinus regnauit, qui uocatus est Silvius, annis L. Hic in rebus gerendis (in re) et in bello ualidus repertus suburbanam regionem euertit (euertebat), atque urbes antiquas, quae antea Latinorum uocabantur, XVIII condidit (condebat), Tiburam (nempe), Praenestum, Gabios, Tiskulum, Koram, Pometiam, Lanuvium, Labikam, Skaptiam, Satrikum, Arikiam, Tellenam, Krustumeriam, Kaeninam, Phregellas, Kameriam, Medulliam,

Fr. 5 ter [*Exc. de Insidiis* 21] Ὅτι μετὰ τὴν Αἰνείου τελευτὴν Σϊλούιος ἐπεβουλεύθη ὑπὸ Ἀσκανίου νήπιος ὤν. Τραφεὶς δὲ ἐν τοῖς ὄρεσιν ὑπό τινων βουκόλων Σιλούιος ὠνομάσθη, τῶν Λατίνων τὸ ὄρος Σιλούαν ὀνομαζόντων.

5 ter. 2 Αἰνείου Müller : -νίου S || 4 τραφεὶς Müller : -φεῖς S.

lia, et Boilum, que certains appellent Bola. 11. Après la mort de Latinus, son fils Alba Silvius fut élu roi et régna trente-huit ans, et puis Épitus[37] Silva vingt-six ans. À sa mort, on plaça sur le trône Capys, qui régna vingt-huit ans ; et après lui, son fils Calpetus, durant treize ans, puis Tiberius[38] Silvius pendant huit ans. Ce dernier dirigea une expédition contre les Étrusques, mais alors qu'il faisait traverser à ses troupes le fleuve Albas, il mourut en tombant dans un tourbillon : de là vient que le fleuve fut appelé Tibre[39]. Et après sa mort, Agrippa gouverna les Latins pendant quarante-et-un ans, et à sa suite, Arramulius Silvius[40] pendant dix-neuf ans. 12. On dit de ce dernier qu'il se comporta avec orgueil[41] sa vie entière et que, qui plus est, il étalait sa jactance, et s'opposait à la force de Jupiter[42]. Et même, quand quelquefois, à la saison des fruits, le tonnerre se faisait fréquent et violent, il ordonnait à ses soldats, à un seul et même signal, de frapper à l'unisson leurs boucliers de leurs épées, estimant que le bruit ainsi produit pouvait vaincre le tonnerre lui-même. Il fut puni de son arrogance envers les dieux en mourant foudroyé, et sa maison entière fut submergée par le lac d'Albe. Les Romains qui habitent près du lac montrent

Fr. 5 quater[43]. Romulus Silvius se comporta avec orgueil sa vie entière et s'efforça de rivaliser avec la divinité. Ainsi lorsque celui-ci tonnait, il ordonnait à ses soldats à un seul et même signal de frapper leurs boucliers de leurs épées, et prétendait alors que le bruit ainsi produit était plus grand. Aussi fut-il foudroyé.

37. Le successeur d'Alba Silvius est cité par l'Eusèbe arménien comme *Epitus* (leçon de tous les manuscrits), et par Ovide (*Fast.* IV, 44 ; *Mét.* XIV, 613) comme *Epitys*, avec ē long. Selon Càssola, il est tout à fait probable que le nom corresponde au grec Αἴπυτος (« Le origini », p. 305).

41. Sur l'ὕβρις du personnage, cf. Notes Compl. du livre VI, n. 50.

42. Jupiter : *Aramazd* dans le texte arménien. Ici, Schöne traduit plutôt qu'il ne transcrit : *Aramazd* est en effet l'équivalent de Zeus/Jupiter dans le panthéon arménien, sur ce point, cf. Notice Introductive, n. 176.

Boilum(que), quam nonnulli Bolam uocant. 11. Defuncto autem Latino, rex electus est filius eiusdem Albas Silvius, qui annis XXXVIII imperitauit. Post quem Epitus Silvas annis XXVI. Quo defuncto, in regnum suffectus est Kapys, qui annis regnauit duodetriginta. Et post eum Kalpet eiusdem filius ; dominatusque est annis XIII, Tiberius Sylvius uero annis VIII. Hic adversus Tyrenos exercitum mouens, cum per Albam (Alban) amnem copias traduceret, in gurgitem lapsus, obiit ; unde et fluuius appellatus est Tiberis. At post eius obitum Agripas in Latinos regnauit, unum supra quadraginta annos.

Fr. 5 quater [*Exc. de Virt. et Vit.* 26] **Ὅτι Ῥωμύλος Σιλούιος παρ' ὅλον τὸν βίον ὑπερήφανος γενόμενος ἠμιλλᾶτο πρὸς τὸν θεόν· βροντῶντος γὰρ αὐτοῦ κελεύειν τοὺς στρατιώτας ταῖς σπάθαις ὑπτειν τὰς ἀσπίδας ὑφ' ἑνὸς συνθήματος, καὶ λέγειν ὡς ὁ παρ' ἑαυτῶν γινόμενος ψόφος εἴη μείζων. Διὸ κεραυνωθῆναι.**

5 quater. 2 Σιλούιος P : Σίλουιος coni. Büttner-Worbst ‖ κακια sic in margine add. P ‖ 4 ἡμιλλᾶτο Valesius : ἡμιλλεῖτο P ‖ 6 κελεύειν P : ἐκέλευε coni. Valesius ‖ 8 ὑφ' P : ἀφ' coni. Dindorf[2-3] ‖ 10 ἑαυτῶν P : ἀυτῶν coni. Valesius ‖ 12 κεραυνωθῆναι P : ἐκεραυνώθη coni. Salmasius.

Postque hunc suscepit (regnum) Arramulius Silvius, undeuiginti annis. 12. De hoc dicunt, quod cunctis uitae diebus superbus fuerit, adeoque se efferebat et aduersabatur contra uim Jovis (Aramazdi) : quin etiam cum interdum tempore fructuum (autumni) tonitrua assidua ingentiaque fierent, mandabat exercitibus, ut (uniuersi) ex uno edicto unanimiter gladiis clypeos concuterent, quo (atque) existimabat sonum ex his editum superare posse uel ipsa tonitrua ; propertereaque poenas dedit (dabat) suae in deos arrogantiae, fulminis ictu exstinctus, totaque domus eius in Albano stagno immergebatur. Osten-

encore aujourd'hui les traces de la chose, puisqu'en profondeur, sous l'eau, restèrent visibles des colonnes qui, à cet endroit précis, survivent au fond des ruines du palais royal. 13. Après Arramulius, ce fut Aventius qui fut élu roi, mais après trente-sept ans de règne, il mourut lors d'une bataille contre des peuples voisins[44], alors qu'il avait été contraint de se réfugier sur la colline de l'Aventin : c'est de là que cette dernière tira son nom. Son fils Procas[45] Silvius lui succéda à sa mort et régna vingt-trois ans. À sa mort, son plus jeune fils Amulius prit le pouvoir par la force, grâce au départ de son frère aîné, Numitor[46], qui s'était rendu dans des régions lointaines. Amulius régna un peu plus de quarante-trois ans et fut tué par les fondateurs de Rome, Rémus et Romulus.

44. *cum suburbanis* : pour A. von Gutschmid, il convient de restituer originellement en grec le substantif ἀστυγείτονες.

45. La présence de la figure de Procas dans la légende des origines comme *rex Latinorum* est probablement ancienne (cf. Grandazzi, p. 768-770, qui considère le IIIe siècle comme le *terminus ante quem* pour l'invention de Procas) : il n'est pas seulement un roi albain *stricto sensu*, mais surtout l'aïeul des jumeaux fondateurs. C'est donc la mort de ce roi qui marque le début de la saga romuléenne, cf. C.M. McDonough, « Carna, Proca and the *Strix* on the kalends of June », *TAPhA* 127, 1997, p. 41-44.

46. Le mythe d'Amulius et Numitor (sur lequel on renverra à Grandazzi, p. 773-778, avec bibliographie) appartient au stade le plus ancien de la légende et est indépendant de la liste des rois albains : Amulius par exemple apparaît déjà chez Naevius (Fr. 26 Blänsdorf = 24 Morel) et Ennius (Fr. I, XXXIX Skutsch). Sur ce point, cf. Ampolo, *Plutarco*, p. 278-279.

dunt (sane) hucusque rerum uestigia Romani iuxta stagnum habitantes, columnas (nempe) subter aquis in altum uisas, quae inibi in profunditate regiae domus exstant. 13. Post hunc Aventius electus fuit, qui cum VII supra XXX annos potitus esset, in quodam proelio cum suburbanis (suburbanorum), in angustiam actus, iuxta Aventium collem cecidit (cadebat), unde collis Aventius dicebatur. (Dein) demortui in locum suffectus est filius eiusdem Prokas Silvius, regnauitque annis III supra uiginti. Quo mortuo, iunior filius Amolius per uim regnum tenuit ; eo quod in regiones longinquas profectus erat Numitor, eiusdem frater maior natu ac germanus. Amolius (ergo) paulo plus annis XLIII regnauit atque a Remo et Romilo, qui Romam condiderunt, interficitur (interficiebatur, moriebatur).

5 bis. 2 1 septimo *GN* : octauo *E* || 5 erronee scribentes *Aucher [textum armen. corrigens]* : historiam conscribentes *codd. uide adn.* || 6 Aeneae *G* : Nineae [*scil.* Nini] *NE* || 12 olompiade *E* : olim- *GN ut semper* || 13 VII *Aucher e SYNC. 366, 16* : III *codd.* || **4** 4 Longa *EN* : Lonkam *G* || **9** 18 montis *Interpres armen.* : saltus *prop. Zohrab-Mai uide adn.* || **10** 3 XLIX *codd.* : XXIX *corr. Aucher* || 7 suburbanam *transl. Aucher* : finitimam *transl. Petermann* || 9 Tiburam *Schöne* (Tibura *codd.*) *i.e.* Tibur || 9-10 Praenestum *Schöne* (Praenestos *codd.*) *i.e.* Praneste || 10 Gabios *Karst* : Kabios *codd.* || Tiskulum ego (Tiskulos *N*) *i.e.* Tusculum : Tiskalos *GE* || Koram *Schöne* (Kovra *codd.*) *i.e.* Cora || Pometiam *Zohrab-Mai* : Kometia *codd.* || Lanuvium *Schöne post Aucher* (Lanuvios *codd.*) || 11 Labikam *Schöne* (Labikas *codd.*) *i.e.* Labicum || Skaptiam *Schöne* (Skaptia *codd.*) *i.e.* Scaptia || Satrikum *Schöne* (Satrikos *codd.*) *i.e.* Satricum || Arikiam *ego* (*post Zohrab-Mai coni.* Ariciam) : Arkia *codd.* || Tellenam *ego* (*post Zohrab-Mai coni.* Tellenas) : Telena *codd.* || 11-12 Krustumeriam *ego* (*post Zohrab-Mai coni.* Crustumerium) : Okostomeria *codd.* || 12 Kaeninam *Schöne* (Kaeninos *codd.*) *i.e.* Caenina || Phregellas *ego* (*post Zohrab-Mai coni.* Fregellas) : Phlegena *codd.* || Kameriam *ego* (*post Zohrab-Mai coni.* Cameriam) : Kmerios *codd.* || Medulliam *ego* : Mediplion *codd.* Medyllion *corr. Karst* || 13 Boilum *Schöne post Aucher* (Boyilos *codd.*) || uocant *GN* : scribunt *E* || **11** 2-3 Silvius *GN* : Sulius *E* || 5 Kapys *Zohrab-Mai* : Apis *codd.* || 10 Tiberis *GN* : Tiberius *E* || 13 Arramulius *codd.* : Amulius *corr. Zohrab-Mai* || **12** 20 eius *G* : eiusdem *NE* || **13** 5-6 Prokas *Zohrab-Mai* : Porkas *codd.* || 8 Numitor *Zohrab-Mai* : Nomintor *codd.* || 9 maior natu *om. GN* || germanus *codd.* : regni heres *transl. Zohrab-Mai minus recte.*

Fondation de Meskhela par les Grecs sur leur retour de Troie

[Diod. XX, 57, 6 : En troisième lieu, il prit Meskhela, une très grande cité, habitée autrefois par les Grecs qui rentraient de Troie, et dont nous avons parlé dans le septième livre[47].]

Thessalos donne son nom à la région sur laquelle il régnait

[Diod. IV, 55, 2 trad. A. Bianquis : Thessalos, le fils qui avait échappé au crime de sa mère, grandit à Corinthe puis retourna ensuite à Iolcos, qui était la patrie de Jason. Arrivé là, comme Acastos, le fils de Pélias, venait de décéder, il reçut la royauté qui lui revenait de droit par sa naissance et donna à ceux qu'il gouvernait son propre nom : Thessaliens. Je n'ignore pas qu'à propos du nom des Thessaliens, ce n'est pas la seule explication, mais il se trouve que les autres explications qui nous ont été transmises sont particulièrement discordantes[48] ; nous en ferons mention en temps plus appropriés.]

Retour des Héraclides

[Diod. IV, 58, 4-5 trad. A. Bianquis : 4. Les Héraclides, conformément à l'accord conclu, renoncèrent à rentrer chez eux et prirent le chemin du retour vers Tricorythos[49]. 5. Après quelque temps, comme les Argiens les avaient admis parmi eux de leur plein gré, Likymnios, accompagné de ses enfants, et de Tlépolémos, le fils d'Héraclès, s'installèrent à Argos. Mais tous les autres, installés à Tricorythos, retournèrent dans le Péloponnèse quand la période de cinquante ans se fut écoulée. Nous

48. Sur la coutume propre à Diodore d'exposer différentes variantes, notamment pour les questions d'onomastique, cf. Notes Compl. du livre VI, n. 16. Pour cette variante sur l'origine du nom des Thessaliens, Diodore suit probablement Denys Scytobrachion (cf. Diod. IV, 54-55 = Dion. Scyt., Fr. 38 Rusten).

Meschela a Graecis Troia redeuntibus conditur

[Diod. XX, 57, 6 Fischer :

Τρίτην εἷλε Μεσχέλαν, μεγίστην οὖσαν, ᾠκισμένην δὲ τὸ παλαιὸν ὑπὸ τῶν ἐκ Τροίας ἀνακομιζομένων Ἑλλήνων, περὶ ὧν ἐν τῇ ἑβδόμῃ βίβλῳ προειρήκαμεν.

1 Μεσχέλαν codd. : -χά- F || 3 ἑβδόμῃ ego [e propositione Dindorf[3]] : τρίτῃ codd.]

Thessalia regio a rege Thessalo sic nominatur

[Diod. IV, 55, 2 Vogel :

Φασὶ Θετταλὸν μὲν τὸν διαφυγόντα τὸν ἀπὸ τῆς μητρὸς φόνον ἐν Κορίνθῳ τραφέντα μετὰ ταῦτα ἐπανελθεῖν εἰς Ἰωλκόν, ἐν ᾗ καταλαβόντα προσφάτως Ἄκαστον τὸν Πελίου τετελευτηκότα παραλαβεῖν κατὰ γένος προσήκουσαν τὴν βασιλείαν, καὶ τοὺς ὑφ' ἑαυτὸν τεταγμένους ἀφ' ἑαυτοῦ προσαγορεῦσαι Θετταλούς. Οὐκ ἀγνοῶ δὲ διότι περὶ τῆς τῶν Θετταλῶν προσηγορίας οὐ ταύτην μόνην τὴν ἱστορίαν, ἀλλὰ καὶ διαφώνους ἑτέρας παραδεδόσθαι συμβέβηκε, περὶ ὧν ἐν οἰκειοτέροις μνησθησόμεθα καιροῖς.

4 Ἄκαστον codd. : αικαστον sic D || 5 τὴν om. D || 9 παραδεδόσθαι codd. : παραγενέσθαι D.]

De Heraclidarum reditu

[Diod. IV, 58, 4-5 Vogel :

4. Οἱ Ἡρακλεῖδαι κατὰ τὰς ὁμολογίας ἀπέστησαν τῆς καθόδου καὶ τὴν εἰς Τρικόρυθον ἐπάνοδον ἐποιήσαντο. 5. Μετὰ δέ τινας χρόνους Λικύμνιος μὲν μετὰ τῶν παίδων καὶ Τληπολέμου τοῦ Ἡρακλέους, ἑκουσίως τῶν Ἀργείων αὐτοὺς προσδεξαμένων, ἐν Ἄργει [κατῴκησαν], οἱ δ' ἄλλοι πάντες ἐν Τρικορύθῳ· ὡς δ' ὁ πεντηκονταετὴς χρόνος διῆλθε, κατῆλθον εἰς Πελοπόν-

rapporterons leurs faits quand nous en serons arrivés à cette époque-là.]

Généalogie des rois de Sparte jusqù'à la première olympiade

Fr. 6. 1. Les rois de Lacédémone d'après les livres de Diodore. Vu notre difficulté à reconstruire le temps qui s'écoula entre les événements de Troie et la première olympiade, puisqu'il n'était pas encore d'usage à cette époque, ni à Athènes ni dans aucune autre ville, d'avoir des magistrats annuels, nous utiliserons à titre d'exemple les rois de Lacédémone[50]. De la destruction de Troie à la première olympiade s'écoulèrent quatre cent huit ans[51], selon Apollodore d'Athènes[52], quatre-vingts ans jusqu'au retour des Héraclides, et le reste sous les règnes des rois de Lacédémone, Proclès, Eurysthée[53] et leurs descendants. Nous allons à présent énumérer ces derniers un à un pour chacune des deux familles[54] jusqu'à la première olympiade. 2. Eurysthée commença durant la quatre-vingtième année après la guerre de Troie un règne qui dura quarante-deux ans. Régnèrent après lui Agis, durant un an, Échestratos[55] trente-et-un ans[56], puis dans l'ordre[57] Labotas trente-sept ans, Doristhos[58] vingt-neuf, Agésilaos, leur successeur, quarante-quatre ans, Archélaos[59] soixante ans, Tèléclos quarante ans, et Alcaménès trente-huit ans[60]. Durant la dixième année de son règne fut instituée la première olympiade, celle où Coroibos d'Élide remporta la course du stade. De l'autre famille royale en revanche, le premier roi, Proclès, régna <quarante et un ans[61], et Eurypon> cinquante et un ans. Régnèrent à sa suite Pryta-

51. La leçon des manuscrits ne fournit pas un compte juste : la somme des années qui s'écoulèrent de la destruction de Troie à la première olympiade est bien 408, non 308, cf. n. 23. Il faut ainsi accepter la correction apportée par Zohrab et Mai (p. 166), suivie par von Gutschmid : cette mélecture est due à la ressemblance des graphies arméniennes des nombres trois cents (*erek'hariwrou*) et quatre cents (*ç'orek*).

νησον· ὧν τὰς πράξεις ἀναγράψομεν, ὅταν εἰς ἐκείνους τοὺς χρόνους παραγενηθῶμεν.

4. 2 Τρικόρυθον codd. : -ρυνθον CDF sic deinde || 5. 3-4 κατῴκησαν del. Vogel || 4 alt. δ' om. vulg.]

Lacedaemoniorum reges usque ad Olympiadem primam recensentur

Fr. 6 [Eusebius, *Chronica*, I, p. 221, 31 – 223, 24 Schöne. Fr. 6, 2 fortasse e Sexto Iulio Africano, cf. Fr. 58a, 8-18 Wallraff]

1. Lakedemoniorum reges ex Diodori uoluminibus. Nos uero, quoniam ita euenit, ut a Trojanorum rebus usque ad primam olompiadem tempus difficile reperiatur, cum necdum iis temporibus neque Athenis, neque alia in urbe annui principes fieri (stare, esse) solerent, Lakedemoniorum reges pro exemplo usurpabimus. A Trojanorum euersione usque ad primam olompiadem, prout Apolodorus Atheniensis ait, anni CCCCVIII sunt. Ex illis octoginta (defluxerunt) usque ad Herakleorum excursionem ; reliquos uero (annos) Lakedemoniorum reges, Prokles, Eurrystheus et ab iis prognati occuparunt ; quorum singularum familiarum (domuum) nos seorsum numerum exponemus usque ad primam olompiadem. 2. Eurristheus initium regni sumsit anno octogesimo a Troadum rebus, dominatusque est annis II supra XL. Post hunc Agis, anno I. Ekhestratus, anno uno supra XXX. Atque ordine post eum Labotas, annis VII supra triginta. Doristhus uno anno minus quam triginta. Horum uero successor Agisilaus IV annis supra XL. Arkhelaus, annis LX. Et Teleklus, annis XL. Alkamenes autem annis VIII supra triginta. Huius regni anno X contigit constitutio olompiadis primae, qua uincebat in stadio Kurribus Helius. Verum ex altera familia (domo), primus dominatus est Prokles annis <XLI, atque Eurypon> annis LI. Ac post ipsum Pritanis, annis

nis pendant cinquante-et-un ans[62], Eunomios[63] quarante-cinq ans, puis Chariclos[64] soixante ans, Nicandros trente-huit ans, et Théopompos quarante-sept. Durant la dixième année du règne de ce dernier aussi fut instituée la première olympiade. Quatre-vingts ans s'écoulèrent en revanche entre la prise de Troie et le retour des Héraclides.

Généalogie des règnes corinthiens, d'Alètès à Kypsélos

Fr. 7 [= Fr. 7bis]. 1. Extrait des livres de Diodore sur les règnes corinthiens[65]. Cette question une fois élucidée, il nous reste à dire comment le territoire de Corinthe et de Sicyone fut colonisé par les Doriens. Il s'avéra en effet que presque tous les peuples du Péloponnèse[66], sauf les

62. La correction de von Gutschmid, qui veut lire ici le chiffre 51, s'accorde avec l'indication de la table chronologique qui suit dans les *Canones* : selon lui, l'erreur pourrait s'expliquer par une simple faute de lecture (saut du même au même), qui aurait porté à une confusion avec la durée du règne successif, la durée du règne de Prytanis étant ainsi assimilée par erreur à celle de Proclès (49). On rappellera cependant la prudence à conserver en corrigeant la *Chronographia* par les *Canones*, cf. Forrest (p. 107-108).

63. Eunomios (*Eunomius*) : Pausanias (III, 7, 2) écrit *Eunomos* (Εὐνόμος). Il place entre celui-ci et Charillos le règne d'un Πολύδεκτος.

64. Chariclos (*Khariklus*) : Pausanias (III, 7, 4) écrit *Charillos* (Χάριλλος).

66. Scaliger ajoute l'article τὴν avant Πελοπόννησον, soulignant ainsi que le nom se rapporte à la région, et non à la nation.

undequinquaginta. Atque Eunomius, annis V supra XL. Et post hos Khariklus, annis LX. Post illum autem Nikandrus annis duodequadraginta. Theopompus annos VII supra quadraginta. Item huius quoque regni anno decimo prima olompias contigit. Sunt autem simul a Trojanorum captiuitate usque ad Herakleorum excursionem, anni LXXX.

6. 1 5-6 Lakedemoniorum [-domniorum *N*] reges pro exemplo *EN* : regum Lakedemoniorum exemplum *G* ‖ 8 CCCCVIII *Zohrab-Mai* : octo supra trecentos *codd.* ‖ 2 4 I *codd.* : XXXI *coni. von Gutschmid* ‖ Ekhestratus *Schöne* (Ekhestratos *codd.*) : Egestratus *coni. Aucher* ‖ anno uno supra XXX *codd.* : XXXV *coni. Zohrab-Mai uide adn.* ‖ 6 Agisilaus *Schöne* (Agesilawos *G*) : Agislawos *N* ‖ 7 *post* XL *add.* Menelaos annis XLIV *Jacoby ex EXC. BARBARI uide adn.* ‖ Arkhelaus *Schöne* (Arkhelawos *codd.*) : Archesilaus *coni. Zohrab-Mai* ‖ Teleklus *Schöne* (Teleklos *codd.*) : Delectus *coni. Aucher* ‖ 11-12 XLI, atque Eurypon *integraui secuta Jacoby [XLI. Soos annis XXXII. Eurypon] e CIC. Diu. II, 43, 91 uide adn.* ‖ 13 undequinquaginta *codd.* : LI *coni. von Gutschmid uide adn.*

Corinthiorum principes ab Alete usque ad Cypselum recensentur

Fr. 7 [Georgius Syncellus, *Ecloga Chronographica*, 336,15-338,9, p. 209-210 Mosshammer = EUS.]

1. Ἐκ τῶν Διοδώρου περὶ τῆς τῶν Κορινθίων ἀρχῆς. Τούτων ἡμῖν διευκρινημένων λείπεται περὶ τῆς Κορινθίας καὶ Σικυωνίας εἰπεῖν ὃν τρόπον ὑπὸ Δωριέων κατῳκίσθησαν. Τὰ γὰρ κατὰ <τὴν> Πελοπόννησον ἔθνη σχεδὸν πάντα, πλὴν Ἀρκάδων, ἀνάστατα συνέβη

Fr. 7 bis [Eusebius, *Chronica*, p. 219, 15-221,16 Schöne. Fr. 7bis, 2-6 fortasse e Sexto Iulio Africano, cf. Fr. 59a, 8-19 Wallraff]

1. E Diodori uoluminibus de Korinthiorum regibus. His apte (bene) diiudicatis, de Korinthiorum et Sikoniorum regnis (regno) aequum est dicere, quo nimirum modo a Doriensibus (ea) habitata sint ; etenim gentis Peloponesiorum

Arcadiens, furent expulsés au moment du retour des Héraclides. 2. Les Héraclides[67], au moment de la division du territoire, firent une exception pour Corinthe et ses alentours : ils envoyèrent un message à Alètès et lui confièrent cette région. Alètès devint donc un personnage en vue et accrut la puissance de Corinthe où il régna trente-huit ans[68]. 3. Après sa mort, le royaume passa de génération en génération[69] à l'aîné de ses descendants[70], jusqu'à la tyrannie de Kypsélos, qui fut instaurée quatre cent quarante-sept ans après le retour des Héraclides. 4. Et le premier à recevoir le trône à Corinthe fut Ixion[71], qui régna trente-huit ans. Régnèrent après lui Agélas durant trente-sept ans, Prymnès trente-cinq ans, puis Bacchis pour la même durée : ce dernier fut, en regard de ses prédécesseurs, le plus célèbre. C'est pour cette raison que les rois qui lui succédèrent ne furent plus dès lors appelés Héraclides, mais Bacchiades[72]. Agélas succéda à Bacchis et

67. La langue arménienne, en particulier la langue classique du Ve siècle (dont les deux grands modèles sont Eznik, qui use beaucoup de la synonymie, dans un récit construit de façon géométrique, et, à l'opposé, Koriwn, qui utilise toutes les ressources de la langue dans un style vivant, varié, souvent compliqué) n'aime pas les répétitions : pour éviter de reprendre cinq fois le nom des Héraclides sous la même forme dans un même passage, l'interprète a ainsi utilisé des variantes synonymiques (dont on citera ici les formes au nominatif pluriel), avec une suffixation différente, procédé de variation et d'alternance que l'on a tâché de suivre également dans la traduction latine (comme le faisait déjà Schöne) : *Herakleank'* (forme la plus neutre, que l'on a rendu par le latin *Herakliani*), *Heraklideank'* (avec un double suffixe, cf. le grec Ἡρακλεῖδαι, traduit par le latin *Heraklidae*), et enfin *Heraklidac'i* (avec le suffixe de provenance utilisé d'ordinaire pour les topononymes, et traduit ici en latin par *Heraklei*). Sur les particularités de l'arménien du V[e] siècle et ses effets stylistiques, voir les études de l'école méchitariste de Vienne, cf. en particulier celles de Čaləxean (Vienne, 1883) et de Tor̄nean (Vienne, 1893).

69. Le texte arménien donne *a parentibus*, mais l'interprète a sans doute lu ici ἐκ γονέων à la place de ἐκγόνων – à moins que le texte original n'ait contenu les deux termes.

γενέσθαι κατὰ τὴν κάθοδον τῶν Ἡρακλειδῶν. 2. Οἱ τοίνυν Ἡρακλεῖδαι κατὰ τὴν διαίρεσιν ἐξαίρετον ποιησάμενοι τὴν Κορινθίαν καὶ τὴν ταύτης πλησιόχωρον διεπέμψαντο πρὸς τὸν Ἀλήτην, παραδιδόντες αὐτῷ τὴν προειρημένην χώραν. Ἐπιφανὴς δὲ ἀνὴρ γενόμενος καὶ τὴν Κόρινθον αὐξήσας ἐβασίλευσεν ἔτη λη΄. 3. Μετὰ δὲ τὴν τούτου τελευτὴν ὁ πρεσβύτατος ἀεὶ τῶν ἐκγόνων ἐβασίλευσε μέχρι τῆς Κυψέλου τυραννίδος, ἥτις τῆς καθόδου τῶν Ἡρακλειδῶν ὑστερεῖ ἔτεσι υμζ΄. 4. Καὶ πρῶτος μὲν παρ᾽ αὐτοῖς διεδέξατο τὴν βασιλείαν Ἰξίων ἔτη λη΄, μεθ᾽ ὃν ἦρξεν Ἀγέλας ἔτη λζ΄, μετὰ δὲ τούτους Πρύμνης ἔτη λε΄, καὶ Βάκχις ὁμοίως τὸν ἴσον χρόνον γενόμενος ἐπιφανέστατος τῶν πρὸ αὐτοῦ. Διὸ καὶ συνέβη τοὺς μετὰ ταῦτα βασιλεύσαντας οὐκέτι Ἡρακλείδας ἀλλὰ Βακχίδας προσαγορεύεσθαι. Μετὰ τοῦτον Ἀγέλας μὲν ἔτη λ΄, Εὔδημος δὲ ἔτη κε΄,

res fere omnes, <exceptis> Arkadibus (arcadicis), accidit ut (eos) euerteret Heraklidarum irruptio (transitio, expeditio). 2. Siquidem Heraklidae cum diuiderent (regionem), eximiam bonamque Korinthum et circa eam (iacentem) regionem (esse) putauerunt. Miserunt ad Aletem ei praedictam regionem tradentes. (Ita) sane uir illustris factus (est), atque amplificans Korinthum regnauit annis XXXVIII. 3. Post cuius obitum semper filius natu maior regnum a parentibus accipiebat, usque ad Kiphseli tyrannidem, quae Heraklidarum irruptione annis CCCCXLVII posterior (habetur, erat). 4. Ac primus quidem ab eo Ixion (ut) successor tenuit regnum annis XXXVIII. Post quem Agelas dominatus est annis XXXVII. Post quem Primnis, annis XXXV et Bakkhis pariter aequali tempore omnibus maioribus suis clarior fuit. Quo factum, ut qui postea reges fuere, non amplius Herakli-

régna trente ans, Eudèmos vingt-cinq ans et Aristomèdès trente-cinq ans. 5. À sa mort, Aristomèdès laissa un fils, encore enfant, Télestès, qui fut privé du trône héréditaire par Agèmon, son oncle et tuteur, qui régna lui-même seize ans. À sa suite, Alexandros occupa le pouvoir pendant vingt-cinq ans. Télestès, celui qui avait été privé du pouvoir ancestral, le tua et régna douze ans. 6. Après le meurtre de Télestès par les gens de sa famille, Automénès régna un an, mais les Bacchiades, descendants d'Héraclès, étaient plus de deux cents et se saisirent du pouvoir. Collégialement, ils prirent la tête de la cité, et choisissaient chaque année parmi eux un prytane, qui occupait la place de roi[73]. Il en fut ainsi durant quatre-vingt-dix ans, jusqu'à la tyrannie de Kypsélos[74], par laquelle ils furent renversés.

73. Diodore (ἐξ αὐτῶν δὲ ἕνα κατ' ἐνιαυτὸν ᾑροῦντο πρύτανιν, ὃς τὴν τοῦ βασιλέως εἶχε τάξιν) ainsi que Pausanias témoignent que le passage de la monarchie à l'oligarchie se fit dans le cadre d'une continuité dynastique : Pausanias, II, 4, 4, βασιλεὺς δὲ οὐδεὶς ἔτι ἐγένετο, πρυτάνεις δὲ ἐκ Βακχιδῶν ἐνιαυτὸν ἄρχοντες (« il n'y eut plus de roi par la suite, mais des prytanes, pris dans la lignée des Bacchiades, et qui restaient en charge une année »). Le changement de régime – d'héréditaire, le pouvoir devient électif – constitue en fait l'aménagement de l'exercice du pouvoir au sein d'un même γένος : l'élu est choisi dans la famille des anciens rois et par les membres de sa famille.

74. Sur la chronologie de l'avènement de Kypsèlos, voir J. Servais, « Hérodote et la chronologie des Cypsélides », *Antiquité Class.* 38, 1969, p. 28-81 et B. Virgilio, *Commento storico al quinto libro delle « Storie » di Erodoto*, Pise, 1975, p. 115-118 ; 152-158.

Ἀριστομήδης <ε′ καὶ> λ′. 5. Οὗτος δὲ τελευτήσας ἀπέλιπεν υἱὸν Τελέστεν παῖδα τὴν ἡλικίαν, οὗ τὴν κατὰ γένος βασιλείαν ἀφείλατο θεῖος ὢν καὶ ἐπίτροπος Ἀγήμων, ὃς ἦρξεν ἔτη ις′. Μετὰ τοῦτον κατέσχεν Ἀλέξανδρος ἔτη κε′. Τοῦτον ἀνελὼν Τελέστης ὁ στερηθεὶς τῆς πατρῴας ἀρχῆς ἦρξεν ἔτη ιβ′. 6. Τούτου δ' ὑπὸ τῶν συγγενῶν ἀναιρεθέντος Αὐτομένης μὲν ἦρξεν ἐνιαυτόν, οἱ δ' Ἡρακλέους Βακχίδαι πλείους ὄντες διακοσίων κατέσχον τὴν ἀρχήν καὶ κοινῇ μὲν κοινῇ μὲν προειστήκεισαν τῆς πόλεως ἅπαντες, ἐξ αὐτῶν δὲ ἕνα κατ' ἐνιαυτὸν ᾑροῦντο πρύτανιν, ὃς τὴν τοῦ βασιλέως εἶχε τάξιν, ἐπὶ ἔτη Ϙ′ μέχρι τῆς Κυψέλου τυραννίδος, ὑφ' ἧς κατελύθησαν.

7. 1 9 τὴν add. Scaliger || 2 7 Ἀλήτην B : Ἀλί- A || 3 5 Κυψέλου B : -λλ- A || 4 3 Ἰξίων codd. : Ἀναξίων Turner haplographiam suspicatus uide adn. || 5-6 Πρύμνης B : Προύμ- A || 6 Βάκχις Dindorf[1] : -χης codd. || 7 post χρόνον add.

dae, sed Bakkhidae appellarentur. Post quem dominatus est Agelas, annis XXX. Eudamon, annis XXV. Aristomedes V. supra triginta. 5. Hic defunctus, filium reliquit Telestem aetate tenera, cuius regnum gentile sibi uindicauit patruus et curator ipsius Agemon nomine, potitusque est annis XVI. Post hunc (regnum) tenuit Alexandrus fere annis XXV. Hunc Telestes interfecit, qui (patrio) imperio orbatus erat, dominatusque est annis XII. 6. Hoc uero a suis consanguineis occiso, Automenes anno uno dominatus est. Heraklei (ergo), qui Bakkhidae nuncupati sunt plures quam ducenti erant, qui imperium tenuerunt, et promiscue communiter omnes ciuitati dominabantur. Ex suis (per) annos singulos rectorem (praesidem, principem) regis uice fungentem deligebant, (per) annos XC. usque ad Kiphseli tyrannidem ; a quo sane exterminati sunt.

Cruauté de Malakos, tyran de Cumes

Fr. 8. Dans la cité de Cumes, un homme du nom de Malakos[75] devint tyran[76] : il y établit son pouvoir après avoir gagné la faveur des masses et n'avoir cessé de calomnier les citoyens les plus puissants. Il faisait égorger les citoyens les plus riches, s'emparait de leurs biens pour entretenir les mercenaires, et était un objet de terreur pour les habitants de Cumes[77].

Établissement des Argiens et des Lacédémoniens en Crète

[Diod. V, 80, 3 trad. inédite M. Casevitz[78] : En dernier lieu, après le retour des Héraclides, des Argiens et des Lacédémoniens qui envoyaient des expéditions civilisèrent des îles, et s'étant emparés aussi de cette île[79], ils fondèrent quelques villes dans ces îles[80] ; le moment venu, nous ferons là-dessus un récit détaillé.]

76. La condamnation de la figure du tyran, qui s'inscrit dans le cadre plus vaste des préoccupations morales de l'historien (exprimées en termes généraux en I, 77, 1), parcourt en arrière-plan toute la *Bibliothèque*, à propos des régimes d'Athènes, de Sicile, et des cités grecques : la tyrannie constitue pour Diodore, à côté de la στάσις et de la guerre, l'un des trois plus grands fléaux qui existent, cf. Fr. IX, 16 (« Pittacos de Mytilène délivra sa cité des trois plus grands fléaux, la tyrannie, la guerre civile et la guerre ») et Notes Compl. du livre IX, n. 39. Sur les tyrannies à l'âge archaïque : C. Ampolo, *La politica in Grecia*, Rome-Bari, 1997, p. 81-103 donne un aperçu de ce régime dans les différentes πόλεις grecques. Pour une bibliographie embrassant la période allant de l'époque archaïque à la période hellénistique, je renvoie essentiellement à Cl. Mossé, *La tyrannie* ; Ed. Will, « Les tyrannies dans la Grèce antique », *REG* 69, 1956, p. 439-444 ; R. Weil, « De la tyrannie dans la pensée politique grecque de l'époque classique », in M. Duverger (éd.), *Dictatures et légitimité*, Paris, 1982, p. 29-49 ; et dernièrement de C. de Oliveira-Gomes, *La cité tyrannique*, qui fournit la bibliographie sur le sujet. — Les extraits des livres VI-X portant sur la tyrannie sont épars – la tyrannie d'Aristodème se déroule dans le dernier quart du VIe siècle, mais elle devait trouver sa place ici au sein d'un récit sur la fondation de Cumes –, mais bien représentés sur l'ensemble de la pentade car ils obéissaient à la logique de « l'encyclopédie morale » que suivaient les *Excerpta* de Constantin : cf. Notice Introductive, p. XXVIII.

ὁμοίως A ‖ 15 Εὔδημος Mosshammer [e propositione Goar] : Εὔδαμος codd. ‖ 16 ε' καὶ add. Scaliger ex EUS. ‖ post λ' add. Ἀριστόδημος λ' von Gutschmid e PAUS. II, 4, 4 ‖ 5 2 ἀπέλιπεν A : -λειπ- B ‖ 6 8 προειστήκεισαν A : -κησαν B ‖ 13-14 Κυψέλου Dindorf[1] : Σκυψέλου B Κυψέλλου A.

7 bis. 1 10 exceptis *add. Goar e SYNC. 337, 2* Primnis ‖ 4 7 Primnis *codd.* : Prymnes *corr. Aucher* ‖ 16 Eudamon *codd.* : Eudêmon *in margine N.*

De crudelitate Aristodemi Malaci, Cumanorum tyranni

Fr. 8 [*Exc. de Virt. et Vit.* 27]

Ὅτι ἐγένετο τύραννος κατὰ τὴν Κύμην τὴν πόλιν ὄνομα Μάλακος, ὃς εὐδοκιμῶν παρὰ τοῖς πλήθεσι καὶ τοὺς δυνατωτάτους ἀεὶ διαβάλλων περιεποιήσατο τὴν δυναστείαν. Καὶ τοὺς μὲν εὐπορωτάτους τῶν πολιτῶν ἀπέσφαζεν, τὰς δὲ οὐσίας ἀναλαβὼν μισθοφόρους ἔτρεφε καὶ φοβερὸς ἦν τοῖς Κυμαίοις.

8. 2 Μάλακος P[pc] : Μαλακ sine accentu P[ac] Μαλακὸς coni. Salmasius ‖ 2 τοῖς P : τῆς coni. Valesius ‖ 5 ἀπέσφαζεν P : -ξεν coni. Salmasius -ξε coni. Valesius.

De coloniis Argiuorum et Lacedaemoniorum in Creta insula

[Diod. V, 80, 3 ed. nondum edita Casevitz :

Τὸ τελευταῖον μετὰ τὴν κάθοδον τῶν Ἡρακλειδῶν Ἀργεῖοι καὶ Λακεδαιμόνιοι πέμποντες ἀποικίας ἄλλας τέ τινας νήσους ἔκτισαν καὶ ταύτης τῆς νήσου κατακτησάμενοι πόλεις τινας ᾤκισαν ἐν αὐταῖς· περὶ ὧν τὰ κατὰ μέρος ἐν τοῖς ἰδίοις χρόνοις ἀναγράψομεν.

3 ταύτης τῆς νήσου [scil. Κρήτης] Reiske : ταύτας τὰς νήσους codd. ‖ 4 ᾤκισαν DC[1] : ᾤκη- CV.]

Occupation des Cyclades par les Cariens

[Diod. V, 84, 4 trad. inédite M. Casevitz : Voilà donc ce qui se passa avant l'époque de la guerre de Troie ; après la prise de Troie, les Cariens, dont la puissance s'était accrue, devinrent les maîtres de la mer[81] ; ils s'assurèrent la possession des Cyclades, en occupèrent certaines personnellement et en expulsèrent les Crétois qui y étaient installés ; dans d'autres, ils s'associèrent avec les Crétois qui y habitaient avant eux. Plus tard, quand la puissance des Grecs se fut accrue, il se trouva que la plupart des Cyclades furent colonisées[82] et que les barbares en furent chassés ; là-dessus nous donnerons un récit détaillé en temps appropriés.]

Thalassocraties

Fr. 9. Bref aperçu tiré des écrits de Diodore du temps de ceux qui dominèrent les thalassocraties[83], qui eurent la maîtrise des mers. Après la guerre de Troie furent maîtres des mers[84] :

I.	Lydiens et Méoniens	92 ans
II.	Pélasges	85 ans
III.	Thraces	79 ans
IV.	Rhodiens	23 ans
V.	Phrygiens	25 ans
VI.	Chypriotes	33 ans[85]
VII.	Phéniciens	45 ans[86]
VIII.	Égyptiens	... ans[87]
IX.	Milésiens	18 ans[88]
X.	...	... ans[89]
XI.	Lesbiens	68 ans[90]
XII.	Phocéens	44 ans
XIII.	Samiens	... ans[91]
XIV.	Lacédémoniens	2 ans

81. Sur la thalassocratie des Cariens, cf. n. 89.

85. Pour les Chypriotes, Jérôme (p. 80b Helm = II, p. 71 Schöne) indique quant à lui (à l'an 1150) une durée de XXIII ans.

Cyclades insulae a Caribus occupatae

[Diod. V, 84, 4 ed. nondum edita Casevitz :

Μετὰ τὴν Τροίας ἅλωσιν Κᾶρες αὐξηθέντες ἐπὶ πλεῖον ἐθαλαττοκράτησαν, καὶ τῶν Κυκλάδων νήσων κρατήσαντες τινὰς μὲν ἰδίᾳ κατέσχον καὶ τοὺς ἐν αὐταῖς κατοικοῦντας Κρῆτας ἐξέβαλον, τινὰς δὲ κοινῇ μετὰ τῶν προενοικούντων Κρητῶν κατῴκησαν. Ὕστερον δὲ τῶν Ἑλλήνων αὐξηθέντων, συνέβη τὰς πλείους τῶν Κυκλάδων νήσων οἰκισθῆναι καὶ τοὺς βαρβάρους Κᾶρας ἐξ αὐτῶν ἐκπεσεῖν· περὶ ὧν <τὰ> κατὰ μέρος ἐν τοῖς οἰκείοις χρόνοις ἀναγράψομεν.

4-5 ab ἐξέβαλον usque ad κατῴκησαν om. D || 8 τὰ add. Dindorf.]

Recensentur populi, qui maris imperium tenuerunt

Fr. 9 [Eusebius, *Chronica*, I, p. 225, 16-36 Schöne]
Iam inde ex Diodori scriptis breuiter de temporibus Thalassocratorum, qui maria tenebant. Post bellum Trojanum mare obtinuerunt :

I.	Lidi et Maeones	annos XCII
II.	Pelasgi	annos LXXXV
III.	Thrakii	annos LXXIX
IV.	Rhodii	annos XXIIII
V.	Phrygii	annos XXV
VI.	Kiprii	annos XXXIII
VII.	Phynikii	annos XLV
VIII.	Egiptii	annos [...]
IX.	Milesii	annos [XVIII]
X.	[...]	annos [...]
XI.	Lesbii	annos [LXVIII]
XII.	Phokaei	annos XLIV
XIII.	Samii	annos [...]
XIV.	Lakedemonii	annos II

XV.	Naxiens	10 ans
XVI.	Érétriens	15 ans
XVII.	Éginètes	10 ans[92]

jusqu'à la traversée de Xerxès[93].

Quatre oracles délivrés par la Pythie au Spartiate Lycurgue, homme pénétré de vertu

Fr. 10 A[94]. Lycurgue[95] était à tel point pénétré de vertu que lorsqu'il vint à Delphes, la Pythie[96] lui fit cette prophétie :

Fr. 10 B[97].

« Tu es venu à mon temple opulent, ô Lycurgue[98],
Cher à Zeus et tous ceux qui habitent les demeures olympiennes.
J'hésite à prédire que tu es un dieu ou un homme ;
Mais je te crois encore plutôt un dieu, ô Lycurgue.
Tu es venu à la recherche[99] d'une bonne législation ;
Pour ma part je te la donnerai,
Telle qu'aucune autre cité sur terre n'en possèdera ».

92. Pour la thalassocratie des Éginètes, la tradition des *Canones* diverge, rapportant tour à tour les durées de vingt puis de dix ans. En effet, alors que la traduction de Jérôme donne *XVII mare obtinuerunt Aeginatae annis XX usque ad transitum Xerxis* (p. 107 Helm = II, p. 101 Schöne), les leçons des manuscrits varient dans la version arménienne : *XVII mare obtinuerunt Aeginetae* [où *Aeginetae* est la leçon de A, *Eginetae* une variante orthographique dans E, alors que les autres manuscrits ont *Egiptii*] *annis X usque ad Xerxis transitum* (pour la version arménienne, cf. II, p. 102 Schöne). Sur la thalassocratie des Éginètes, cf. Hdt. V, 83, 2, qu'il date autour de 600 av. J.-C.

94. La nécessité qui impose de créer une nouvelle entrée pour chaque *excerptum* (cf. Notice Introductive, p. LXXI) est maintenue dans la différenciation entre Fr. VII, 10 A et 10 B, avec l'attribution d'une lettre différente. Toutefois, sous le même numéro Fr. VII, 10, on a conservé l'unité du fragment, car il ne fait pas de doute que le contenu de l'oracle lui-même (Fr. VII, 10 B), les vers de la Pythie, suivaient directement, sans transition, l'annonce opérée par le pronom τάδε : d'où le découpage du fragment tel qu'il est proposé dans la présente édition.

XV.	Naxii	annos X
XVI.	Eretrii	annos XV
XVII.	Eginenses	annos X

usque ad Xerxis transfretationem.

9. *7 ante hanc lineam lacunam unius lineae susp. est Huxley uide adn.* || 12 Milesii *Zohrab-Mai ex HIERON. p. 81 Schöne* : Melesseni *codd.* || XVIII *suppl. Zohrab-Mai ex eodem* || 13 *lacunam priorem* Cares *expl. Zohrab-Mai e CANON. (VERS. ARM.) p. 82 Schöne* Corinthii *expl. Forest* Megarii *expl. Burn uide adn.* || *lacunam alteram* LXI *expl. Zohrab-Mai e CANON. ibidem* LX *expl. Huxley* || 14 LXVIII *suppl. Zohrab-Mai ex HIERON. p. 87 Schöne* || 21 Xerxis *Zohrab-Mai ex eodem p. 101 Schöne (exempli gratia)* : Alexandri *codd.*

Quattuor uaticinia, quae Pythia Lycurgo Spartano, uiro insignis uirtutis, reddit

Fr. 10 A [*Exc. de Virt. et Vit.* 28]

Ὅτι τηλικοῦτον περὶ τὸν Λυκοῦργον ἦν τῆς ἀρετῆς τὸ μέγεθος, ὥστε παραγενηθέντος εἰς Δελφοὺς αὐτοῦ τὴν Πυθίαν ἀποφθέγξασθαι ἔπη τάδε·

10 A. 1 τὸν del. Salmasius.

Fr. 10 B [*Exc. de Sent.* 1]

<Ἥκεις, ὦ Λυκόοργε, ἐμὸν ποτὶ πίονα νηόν,
Ζηνὶ φίλος καὶ πᾶσιν Ὀλύμπια δώματ' ἔχουσι·
δίζω ἤ σε θεὸν μαντεύσομαι ἢ ἄνθρωπον·
ἀλλ' ἔτι καὶ μᾶλλον θεὸν> ἔλπομαι, ὦ Λυκόοργε.
Ἥκεις δ' εὐνομίαν αἰτεύμενος· αὐτὰρ ἐγώ σοι
δώσω τὴν οὐκ ἄλλη ἐπιχθονίη πόλις ἕξει.

10 B. 1-4 Parke-Wormell n. 29 || 1-6 Parke-Wormell n. 216.

10 B. 1-4 lacunam in Exc. ex Eusebio P.E. V, 27, 8 integraui || 1 ἥκεις EUS. (codd. ABONV) : ἥκει EUS. (cod. I) || Λυκόοργε EUS. (codd. IN) : Λυκόεργε EUS. (codd. ABOV) || 3 δίζω ἤ σε EUS. (codd. BIONV) : δίζηαι ἠὲ EUS. (cod. A) || alt. ἤ EUS. (codd. AI) : ἠδ' EUS. (codd. BONV) || 4 καὶ om. EUS. (cod. A) || ἔλπομαι EUS. : ἔτ' οἴομαι M || Λυκόοργε EUS. : Λυκοῦργε M || 5 εὐνομίαν M EUS. (codd. BIONV) : εὐνομίην EUS. (cod. A) || αἰτεύμενος M : διζήμενος EUS. (codd. AIONV) διζόμενος EUS. (cod. B).

Fr. 11. 1. Le même Lycurgue demanda à la Pythie[100] quel type de lois[101] établir afin de se rendre le plus utile aux Spartiates[102]. Quand elle eut <répondu> que ce serait en établissant que les uns gouvernent bien et que les autres obéissent, il lui posa une nouvelle question, lui demandant ce que devait faire celui qui doit pratiquer une bonne forme de gouvernement et celui qui doit obéir à l'autorité. La Pythie répondit par cet oracle[103] :

2. « Il existe deux chemins[104] très éloignés l'un de l'autre,
L'un qui mène à la précieuse demeure de la liberté,
L'autre à celle de la servitude, que les mortels doivent fuir.
Le premier passe par la vertu virile et l'amour[105] de la concorde,
Et c'est par cette voie que vous devez conduire le peuple.
Le second en revanche, on le rejoint par d'odieuses[106] querelles et une lâche misère ;
C'est ce dernier que tu dois te garder d'emprunter par-dessus tout[107] ».

3. Le point fondamental résidait en ceci[108] : il fallait prêter la plus grande attention à la concorde[109] et au courage, seuls moyens capables de maintenir la liberté, sans laquelle on ne peut – étant soumis à autrui – tirer profit ni avoir quoi que ce soit de ce que la plupart des hommes considère comme des biens. Tous ces biens appartiennent en effet aux chefs, non aux serfs, si bien que qui veut les acquérir pour soi et non pour les autres doit avant tout assurer la liberté. 4. L'oracle ordonna de prêter attention à ces deux vertus puisqu'aucune ne peut être isolément utile à qui l'a acquise : il n'est d'aucun profit d'être courageux si c'est pour qu'éclate ensuite la révolte, ni de vivre dans une solide concorde si l'on est lâche.

Fr. 11 [*Exc. de Sent.* 2]

1. Ὅτι ὁ αὐτὸς ἠρώτησε τὴν Πυθίαν ποῖα νόμιμα καταστήσας μάλιστ' ἂν ὠφελήσαι τοὺς Σπαρτιάτας. Τῆς δὲ <εἰπούσης> ἐὰν τοὺς μὲν καλῶς ἡγεῖσθαι, τοὺς δὲ πειθαρχεῖν νομοθετήσῃ πάλιν ἠρώτησε τί ποιοῦντες καλῶς ἡγήσονται καὶ τί πειθαρχήσουσιν. Ἡ δὲ ἀνεῖλε τοῦτον τὸν χρησμόν·

2. Εἰσὶν ὁδοὶ δύο πλεῖστον ἀπ' ἀλλήλων ἀπέχουσαι,
ἡ μὲν ἐλευθερίας ἐς τίμιον οἶκον ἄγουσα,
ἡ δ' ἐπὶ δουλείας φευκτὸν δόμον ἡμερίοισι.
Καὶ τὴν μὲν διά τ' ἀνδροσύνης ἐρατῆς θ' ὁμονοίας
ἔστι περᾶν· ἣν δὴ λαοῖς ἡγεῖσθε κέλευθον·
τὴν δὲ διὰ στυγερῆς ἔριδος καὶ ἀνάλκιδος ἄτης
εἰσαφικάνουσιν· τὴν δὴ πεφύλαξο μάλιστα.

3. Τὸ δὲ κεφάλαιον ἦν ὅτι μεγίστην πρόνοιαν ποιητέον ἐστὶν ὁμονοίας καὶ ἀνδρείας, ὡς διὰ μόνων τούτων τῆς ἐλευθερίας φυλάττεσθαι δυναμένης, ἧς χωρὶς οὐθὲν ὄφελος οὔτ' ἄλλο <τι> τῶν παρὰ τοῖς πολλοῖς ὑπειλημμένων ἀγαθῶν ἔχειν ἑτέροις ὑπήκοον ὄντα· πάντα γὰρ τὰ τοιαῦτα τῶν ἡγουμένων, οὐ τῶν ὑποτεταγμένων ἐστίν· ὥστ' εἴπερ τις ἑαυτῷ βούλεται καὶ μὴ τοῖς ἄλλοις κτήσασθαι τὰ ἀγαθά, πρῶτόν ἐστι κατασκευαστέον τὴν ἐλευθερίαν. 4. Ἀμφοτέρων δὲ ἐκέλευσε ποιεῖσθαι πρόνοιαν, ὅτι θάτερα αὐτῶν κατ' ἰδίαν οὐ δύναται τὸν περιποιησάμενον ὠφελῆσαι· οὐδὲν γὰρ ὄφελος ἀνδρείους ὄντας στασιάζειν ἢ ὁμονοεῖν βεβαίως δειλοὺς ὄντας.

11. 1 1-2 Parke-Wormell n. 217 || **2** Parke-Wormell n. 218.

11. 1 2 Σπαρτιάτας Dindorf[2] : Σπάρτας M || 3 εἰπούσης add. Dindorf[2-3] || 5 ἀνεῖλε Dindorf[2] : ἀνείλετο M || **2** 3 ἡμερίοισι Dindorf[2] : -τρίοισι M || 4 τ' Mai : τῆς M || ἐρατῆς θ' Dindorf[3] : ἀρετῆς M || 5 ἡγεῖσθε Gallaeus : ἡγεῖσθαι M ἡγοῦ σὺ coni. van Herwerden || 7 πεφύλαξο M : πεφύλαχθε coni. Krebs || **3** 4 οὔτ' M : οὐδ' coni. Dindorf[2] || τι add. Krebs || 5 ἀγαθῶν Krebs : ἀγαθὸν M || 8 κατασκευαστέον Dindorf[2] : -στὸν M || **4** 2 θάτερα M : -ρον coni. Vogel || 3 περιποιησάμενον Dindorf[2] : -σόμενον M.

Fr. 12. Le même Lycurgue reçut de Delphes un oracle concernant l'amour de l'argent, rappelé sous la forme d'un proverbe[110] :

« C'est la cupidité, et rien d'autre, qui provoquera la ruine[111] de Sparte. »

Fr. 13. La Pythie proféra à Lycurgue cet oracle concernant les institutions politiques[112] :

Ainsi[113] le Seigneur à l'arc d'argent, Apollon qui repousse au loin,
À la chevelure d'or, répondit de son riche sanctuaire :
« Que prennent l'initiative de la délibération[114] les rois honorés des dieux
Eux qui ont à cœur la charmante cité de Sparte,
Et que les Anciens du Conseil[115], puis à leur suite les hommes du peuple[116],
Répondant à leur tour par de droites *rhètrai*[117],
Parlent sincèrement et accomplissent tout ce qui est juste
Sans prendre aucune décision[118] <tortueuse> pour la cité,
Et que suivent force et victoire pour la majorité du peuple[119] ».
Phoibos en effet là-dessus a fait cette révélation à la cité.

111. ἕλοι : c'est la leçon du manuscrit M. Tous les parémiographes procurent également ἕλοι ; le sens fourni par le verbe αἱρέω est clair (« c'est l'avidité qui *emportera* Sparte ») et il n'y a pas de raison de changer le texte et de préférer la correction de Dindorf (justifiée par l'absence de ἄν), qui s'appuie sur la *Souda*. Cf. Parke-Wormell, II, p. 91-92, n° 222.

119. Sur la traduction de δήμου τε πλήθει, voir n. 116.

Fr. 12 [*Exc. de Sent.* 3]

Ὅτι ὁ αὐτὸς Λυκοῦργος ἤνεγκε χρησμὸν ἐκ Δελφῶν περὶ τῆς φιλαργυρίας τὸν ἐν παροιμίας μέρει μνημονευόμενον·

ἁ φιλοχρηματία Σπάρταν ἕλοι, ἄλλο δὲ οὐδέν.

12. 4 Parke-Wormell n. 222 ; Zenob. II, 24 Leutsch-Schneidewin.

12. 4 ἕλοι M : ὀλεῖ coni. Dindorf[2] e SVID. Δ997 s.u. διειρωνόξενοι uide adn.

Fr. 13 [*Exc. de Sent.* 4]

Ἡ Πυθία ἔχρησε τῷ Λυκούργῳ περὶ τῶν πολιτικῶν οὕτως·

<ὦ>δε γὰρ ἀργυρότοξος ἄναξ ἑκάεργος Ἀπόλλων
  χρυσοκόμης ἔχρη πίονος ἐξ ἀδύτου,
ἄρχειν μὲν βουλῆς θεοτιμήτους βασιλῆας,
  οἷσι μέλει Σπάρτης ἱμερόεσσα πόλις,
πρεσβυγενεῖς τε γέροντας, ἔπειτα δὲ δημότας ἄνδρας,
  εὐθείαις ῥήτραις ἀνταπαμειβομένους,
μυθεῖσθαι δὲ τὰ καλὰ καὶ ἔρδειν πάντα δίκαια,
  μηδέ τι βουλεύειν τῇδε πόλει <σκολίον>.
Δήμου τε πλήθει νίκην καὶ κάρτος ἕπεσθαι·
  Φοῖβος γὰρ περὶ τῶν ὧδ' ἀνέφηνε πόλει.

13. 3-12 Parke-Wormell n. 21 ; Tyrtaeus Fr. 4 West = Fr. 14 Prato.

13. 1-2 Ἡ Πυθία — οὕτως in margine M || 3 ὧδε Hermann : /δε M || 5 βουλῆς Dindorf[2] e PLUT. *Lyc.* 6, 10 : βουλη sic M βουλῇ coni. Boissevain uide adn. || 7 τε Boissevain ex eodem : δὲ M uide adn. || 8 εὐθείαις ῥήτραις Dindorf[2] ex eodem : εὐθείην ῥήτρας M -ην -αις coni. Boissevain -ην -αν coni. Bach -ης -ας coni. van Herwerden -ῃ -αις coni. Page εὐθεῖαν [scil. ὁδόν] -αις coni. Hammond uide adn. || 9 δὲ M : τε coni. Dindorf[2-3] || 10 μηδέ τι βουλεύειν Bach : μηδέτι ἐπιβουλεύειν M μήδ' ἐπιβουλεύειν prop. Dindorf[2] uide adn. || post ἐπιβουλεύειν add. μήποτε van Herwerden || σκολιόν add. Wurm [e propositione Bach] τι κακὸν dubit. add. Dindorf[2] || 11 τε M : δὲ coni. Krebs.

Fr. 14. Ceux qui ne respectent pas la piété envers la divinité pratiquent bien moins encore la justice envers les hommes[120].

Les Spartiates, hommes puissants, perdent ensuite leur hégémonie

Fr. 15. En recourant aux lois de Lycurgue, les Lacédémoniens, de gens modestes qu'ils étaient, devinrent les plus puissants des Grecs, maintenant leur hégémonie sur la Grèce pendant plus de quatre cents ans[121]. Par la suite, ils laissèrent cependant se dégrader peu à peu chacun de leurs usages, par un penchant au confort et à l'indolence[122], et coururent plus encore à leur ruine quand ils se mirent à utiliser des pièces de monnaies et à accumuler des richesses[123]. C'est de cette façon qu'ils perdirent leur hégémonie.

Entreprises guerrières de Tèménos et règnes d'Argos

Fr. 16. Tèménos, après avoir reçu en partage l'Argolide[124], pénétra avec son armée sur le territoire ennemi[125]. Quoique la guerre traînât en longueur, il ne donna pas le commandement à ses fils, mais réserva un traitement supérieur à son gendre Dèiphontès, en le chargeant des affaires les plus glorieuses. C'est pour cette raison que ses fils, Kissos, Phalkès et Kérunès, indignés, formèrent un complot contre leur père avec l'aide de malfaiteurs ; sur leur ordre, ceux-ci tendirent une embuscade à Tèménos le long d'un fleuve, mais ne réussirent pas à le tuer : ils le criblèrent de blessures et prirent la fuite[126].

120. Cette sentence est récurrente dans l'œuvre de Diodore : sur l'εὐσέβεια qui doit conduire la vie humaine, on renverra aux Notes compl. du livre VIII, n. 66.

Fr. 14 [*Exc. de Sent.* 5]

Ὅτι τοὺς μὴ διαφυλάττοντας τὴν πρὸς τὸ θεῖον εὐσέβειαν πολὺ μᾶλλον μὴ τηρεῖν τὰ πρὸς τοὺς ἀνθρώπους δίκαια.

Lacedaemonii olim potentissimi deinde dominatione priuantur

Fr. 15 [*Exc. de Virt. et Vit.* 29]

Ὅτι οἱ Λακεδαιμόνιοι χρησάμενοι τοῖς τοῦ Λυκούργου νόμοις ἐκ ταπεινῶν δυνατώτατοι ἐγένοντο τῶν Ἑλλήνων, τὴν δὲ ἡγεμονίαν διεφύλαξαν ἐπὶ ἔτη πλείω τῶν υʹ. Μετὰ δὲ ταῦτα ἐκ τοῦ κατ' ὀλίγον καταλύοντες ἕκαστον τῶν νομίμων καὶ πρὸς τρυφὴν καὶ ῥᾳθυμίαν ἀποκλίνοντες, ἔτι δὲ διαφθαρέντες νομίσματι χρῆσθαι καὶ πλούτους ἀθροίζειν, ἀπέβαλον τὴν ἡγεμονίαν.

15. 1 χρησάμενοι om. Valesius || 2 ἐγένοντο Salmasius : ἐγένεντο P.

De bellis a Temeno gestis deque Argiuorum regnis

Fr. 16 [*Exc. de Insidiis* 22]

Ὅτι Τήμενος τὴν Ἀργείαν λαχὼν ἐνέβαλε μετὰ τῆς στρατιᾶς εἰς τὴν τῶν πολεμίων χώραν. Χρονίζοντος δὲ τοῦ πολέμου τοὺς μὲν υἱοὺς οὐ προῆγεν ἐπὶ τῆς ἡγεμονίας, τὸν δὲ τῆς θυγατρὸς ἄνδρα Δηιφόντην διαφερόντως ἀποδεχόμενος ἔτασσεν ἐπὶ τὰς ἐπιφανεστάτας πράξεις. Ἐφ' οἷς οἱ παῖδες αὐτοῦ διαγανακτοῦντες Κίσσος καὶ Φάλκης καὶ Κερύνης ἐπιβουλὴν κατὰ τοῦ πατρὸς συνεστήσαντο διά τινων κακούργων· οἳ πεισθέντες ὑπὸ τούτων ἐνήδρευσαν τὸν Τήμενον παρά τινα ποταμόν, καὶ φονεῦσαι μὲν οὐκ ἠδυνήθησαν, κατατραυματίσαντες δὲ εἰς φυγὴν ὥρμησαν.

16. 1 Ἀργείαν Müller : -γίαν S || 2 στρατιᾶς Müller : -τείας S || 3 τῆς S : τὰς coni. Feder || 6-7 Κίσσος Feder : Κίσος S Κείσος coni. Müller || 7 Φάλκης Müller : Φαλκῆς S || Κερύνης Müller : Βερυνῆς S.

Fr. 17. Les Argiens, après avoir subi de nombreux revers lors de la guerre menée avec leur roi contre les Lacédémoniens, et après avoir restitué leur patrie aux Arcadiens, blâmèrent leur roi d'avoir concédé leur terre aux exilés[127] plutôt que de la leur redistribuer. Le peuple se souleva contre lui et, dans son désespoir, employa la force, mais le roi réussit à fuir à Tégée[128], où il mourut honoré par ceux qui avaient bénéficié de ses bienfaits.

Règnes de Macédoine, de Caranos à Alexandre Philhellène

Fr. 18 A. Les rois de Macédoine[129]. La dynastie[130] des Assyriens s'acheva avec la mort de leur dernier roi, Sardanapale[131] ; commença alors la période des Macédoniens[132]. Avant la première olympiade, Caranos[133] fut poussé par la cupidité et rassembla ses troupes composées d'hommes recrutés à Argos[134] et dans le reste du Péloponnèse ; avec cette armée, il mena une expédition contre le territoire macédonien. À la même époque, le roi des Orestes était en guerre avec ses voisins, appelés Éordéens. Il demanda à Caranos de lui venir en aide et lui promit la moitié de ses terres, une fois réglée la question des Orestes. Le roi tint sa promesse et Caranos obtint un territoire sur lequel il régna durant trente ans. Il mourut de vieillesse, et son fils, nommé Coinos, hérita de son pouvoir pour un règne de vingt-huit ans. À sa suite, Tyrimmas régna quarante-trois ans, puis Perdiccas[135] quarante-huit ans. Perdiccas voulait étendre son royaume et fit donc consulter l'oracle de Delphes.

127. Carlier soulève à juste titre un détail surprenant : le dernier Tèménide n'est pas renversé à cause de son ὕβρις, mais à cause de sa générosité à l'égard de ses alliés. « La tradition transmise par Diodore [...] contraste avec l'insistance habituelle sur les violences et les impiétés commises par le dernier souverain de la dynastie déchue » (*La Royauté*, p. 393). Ici, l'accusation traditionnelle d'ὕβρις est présente au sujet de la dynastie argienne, mais elle est portée contre les fils de Tèménos (Fr. VII, 16). — Sur l'ὕβρις dont ont fait preuve d'autres souverains et l'exhortation de l'historien à la modération, cf. n. 122.

Fr. 17 [*Exc. de Insidiis* 23]

Ὅτι Ἀργεῖοι πολλὰ κακοπαθήσαντες ἐν τῷ πολέμῳ τῷ πρὸς Λακεδαιμονίους μετὰ τοῦ ἑαυτῶν βασιλέως, καὶ τοῖς Ἀρκάσι τὰς πατρίδας ἀποκαταστήσαντες, ἐμέμφοντο τὸν βασιλέα διὰ τὸ τὴν χώραν αὐτῶν ἀποδεδωκέναι τοῖς φυγάσιν, ἀλλὰ μὴ σφίσιν κατακληρουχῆσαι. Συστάντος δ' ἐπ' αὐτὸν τοῦ δήμου, καὶ τὰς χεῖρας ἀπονενοημένως προσφέροντος, ἔφυγεν εἰς Τεγέαν κἀκεῖ διετέλεσε τιμώμενος ὑπὸ τῶν εὖ παθόντων.

17. 8 εὖ παθόντων distinxit Müller : εὐπαθόντων S.

Reges Macedonum a Carano usque ad Alexandrum Magnum enumerantur

Fr. 18 A [Eusebius, *Chronica*, I, p. 227, 1-20 Schöne, fortasse e Sexto Iulio Africano, cf. Fr. 82, 9-12 Wallraff]

Makedoniorum reges. Cessante Assyriorum dynastia, post Sardanapalli ultimi regis Assyriorum mortem, Makedoniorum tempora succedunt (intrant). Karanus ante primam olompiadem rerum cupiditate motus copias collegit ab (ex) Argivis, et ab (ex) altera (regione) Poloponesiaca, et cum exercitu expeditionem in partes Makedoniorum suscepit (contendit, uenit). Eodem tempore Orestarum regi (regis) bellum erat cum uicinis suis, qui uocantur Eordaei, rogauit Karanum, ut ipsi auxilio esset : suaeque regionis mediam partem ei se daturum pollicitus est Orestarum rebus compositis ; et rege fidem exsoluente, Karanus regionem obtinuit, regnauitque in ea annis XXX tempore senectutis e uita excessus (excedebat) ; cuius principatum filius eius, qui Kojinus nominatus est, excepit, et dominatus est annis XXVIII. Post eum regnauit Tirimmus annis XLIII. Perdikas, annis XLVIII. Hic regnum suum adaugere uolebat, (ac propterea) Delphos misit.

Fr. 18 B. Voulant agrandir sa royauté, Perdiccas fit consulter l'oracle de Delphes[136]. La Pythie lui répondit[137] :

« Le pouvoir royal sur la terre qui dispense des richesses
Appartient aux illustres Tèménides : Zeus, porteur de l'égide[138], le leur donne.
Allons, empresse-toi de te rendre à Bottiaïs[139], riche en troupeaux :
Tu y vois des chèvres neigeuses aux blanches cornes
Se reposant dans leur sommeil jusqu'au matin ; sur le sol de cette terre,
Sacrifie aux dieux bienheureux et établis-y les fondements d'une cité. »

Fr. 18 C. 1. Et, peu après, il ajoute sur le même sujet : Perdiccas régna quarante-huit ans et laissa le pouvoir à Argaios[140]. Après un règne de trente-et-un ans, le trône d'Argaios échut à Philippos, qui régna trente-trois ans[141] puis laissa le pouvoir à Aéropas. Celui-ci régna vingt ans ; Alkétas lui succéda sur le trône pour un règne de dix-huit ans, puis laissa le pouvoir à Amyntas. À la fin de son règne, qui dura quarante-neuf ans, Alexandros monta sur le trône, qu'il conserva quarante-quatre ans. À sa suite, Perdiccas[142] régna vingt-deux ans, puis Archélaos dix-sept ans, et Aéropas six ans. Après lui, Pausanias pendant un an, Ptoléméos trois ans, Perdiccas[143] cinq ans et Philippos vingt-quatre ans. Alexandros combattit contre

140. Cet anthroponyme semble être une variante de Ἀργεῖος (l'Argien) ou de Ἀργέας, l'éponyme des Argéades (cf. Étienne de Byzance, s.v. Ἀργέου). Argaios/Argéios est un nom commun dans la mythologie grecque : c'est entre autres le nom d'un des fils de Tèménos (Paus. II, 28, 3 ; Éphore, *FGrHist* 70 F 18b ; Nicolas de Damas, *FGrHist* 90 F 30 : cf. Luraghi, *Ancient Messeniens*, p. 235, n. 89).

141. Philippos : chez Diodore, Philippos aurait régné 33 ans, alors que Justin (VII, 2, 5) rapporte qu'il fut *immatura morte raptus*.

18 A. 10 mediam *codd.* : dimidiam *coni. Krebs et Wurm* || 11 compositis *codd.* : ita comparatis *coni. Aucher interpunctionem male alterans* || 16 XLVIII *Karst ex EUS. p. 227.22 Schöne et tabula postera p. 229.5* : XLII *codd.*

Fr. 18 B [*Exc. de Sent.* 6]

Ὅτι Περδίκκας τὴν ἰδίαν βασιλείαν αὐξῆσαι βουλόμενος ἠρώτησεν εἰς Δελφούς. Ἡ δὲ ἔφη·

ἔστι κράτος βασίλειον ἀγαυοῖς Τημενίδαισι
γαίης πλουτοφόροιο· δίδωσι γὰρ αἰγίοχος Ζεύς.
Ἀλλ' ἴθ' ἐπειγόμενος Βουτηίδα πρὸς πολύμηλον·
Ἔνθα δ' ἂν ἀργικέρωτας ἴδῃς χιονώδεας αἶγας
εὐνηθέντας ὕπ' ἠῶ, κείνης χθονὸς ἐν δαπέδοισι
θῦε θεοῖς μακάρεσσι καὶ ἄστυ κτίζε πόληος.

18 B. 2-7 Parke-Wormell n. 226.

18 B. 3 Τημενίδαισι Dindorf[2] : Τημενίδεσσι M || 5 ἀλλ' ἴθ' Dindorf[2] : ἄλλιθι M || Βουτηίδα M : Βοττηίδα coni. Dindorf[3] || 6 χιονώδεας Dindorf[2] : χιονόδεας M || 7 ὕπ' ἠῶ Boissevain : ὑπηῶ M ὕπνῳ coni. van Herwerden.

Fr. 18 C [Eusebius, *Chronica*, I, p. 227, 21-41 Schöne fortasse e Sexto Iulio Africano, cf. Fr. 82, 13-26 Wallraff]

1. Et post pauca uerba iisdem addens, dicit : Perdikas annis regnauit XLVIII imperiumque Argaeo reliquit. Huic uno supra XXX annos regnanti, Philippus in imperio suffectus est ; qui annos triginta tres regnauit, et potestatem Ajeropae reliquit. Hic vero cum annis XX dominatus esset, regni successionem (regnum) excepit Alketas, qui annis XVIII imperauit ; reliquitque potestatem Amintae. Regnante hoc annis IX supra XL imperium excepit Alexandrus, qui annos tenuit XLIV. Post hunc regnauit Perdikas annis XXII. Arkhelaus annis XVII. Ajeropus annis VI. Post quem Pausanias anno uno dominatus est. Ptlomaeus annis III. Post hunc Perdikas annis V. Philippus annis XXIV. Alexandrus contra Persas bellum

les Perses plus de douze ans. 2. C'est de cette manière que les historiens dignes de foi font remonter à Héraclès l'origine du royaume de Macédoine. De Caranos, le premier à régner sur la Macédoine unifiée, à Alexandre, qui soumit la terre d'Asie, on recense vingt-quatre rois en l'espace de quatre cent cinquante-trois ans.

Fr. 18 bis[144]. 1. L'Argien Caranos, frère de Pheidon[145], qui était à cette époque roi d'Argos, brûlait de conquérir un pays pour son propre compte : il reçut une armée provenant d'Argos et du reste du Péloponnèse de son frère Pheidon[146], et attaqua la région de la Macédoine. Il conclut en outre une alliance avec le roi des Orestes contre ses voisins, appelés Éordéens ; une fois leur territoire conquis, il en reçut la moitié grâce à cette alliance. Il obtint en outre la Macédoine, et, conformément à un oracle, y fonda une cité. À partir de là, il fonda le royaume macédonien, dont ses descendants héritèrent par la suite. Caranos était le onzième descendant d'Héraclès, et le septième descendant de Tèménos, qui revint dans le Péloponnèse avec les autres Héraclides. 2. Le premier roi de Macédoine fut Caranos : il régna trente ans, à partir de l'an du monde 4701, et dix-huit ans avant la première olympiade. De Caranos, le premier roi des Macédoniens, jusqu'à Alexandre, le fondateur, il y eut en Macédoine vingt-quatre rois, qui régnèrent quatre cent <quatre-vingts> ans. 3. Quand Pheidon, le frère de Caranos, le premier roi des Macédoniens, était maître d'Argos, il fut, selon certains, le premier à découvrir les mesures et les poids[147] ; en

mouens, annis plusquam XII regnauit. 2. Makedonici regni generationem hoc pacto historicorum fideles ad Heraklem referunt. A Karano, qui primus monarchico more tenuit Makedoniorum potestatem, usque ad Alexandrum, qui Asianorum terram subegit, uigintiquatuor reges recensentur ; annique CCCCLIII.

18 C. **1** 10 Ajeropus *ego* (Ayeropos *N*) : Ayeorpos *GE* || 12 Perdikas *EN* : -tikas *G* || 13-14 contra Persas bellum mouens, annis plus XII regnauit *Aucher [pron. rel. in textu armen. addens]* : cum Persis plus duodecim annis certauit *codd.* || **2** 3-4 monarchico more *transl. Aucher* : in unum conflatam *transl. Petermann uide adn.*

Fr. 18 bis [Georgius Syncellus, *Ecloga Chronographica*, 373,1-374,4, p. 234 Mosshammer = Fr. 18, 1, 3-9 ; 3, 2-5]

1. Κάρανος ὁ Ἀργεῖος Φείδωνος ἀδελφὸς τοῦ τότε βασιλέως Ἀργείας ἰδίαν κτήσασθαι χώραν σπεύδων, δύναμιν λαβὼν παρὰ Φείδωνος τοῦ ἀδελφοῦ ἔκ τε Ἄργους καὶ τῆς ἄλλης Πελοποννήσου τοῖς κατὰ Μακεδονίαν τόποις ἐπῆλθε. Συμμαχήσας δὲ καὶ τῷ τῶν Ὀρεστῶν βασιλεῖ κατὰ τῶν πλησιοχώρων Ἐορδαίων λεγομένων, τῆς κατακτηθείσης χώρας τὸ ἥμισυ προσλαβὼν διὰ τὴν συμμαχίαν, παρέλαβε τὴν Μακεδονίαν καὶ ἔκτισε πόλιν ἐν αὐτῇ κατὰ χρησμόν, ἐξ ἧς ὁρμώμενος συνεστήσατο τὴν Μακεδονικὴν βασιλείαν, ἣν καθεξῆς οἱ ἀπ' αὐτοῦ διεδέχοντο. Ἦν δὲ ὁ Κάρανος ια' ἀπὸ Ἡρακλέους, ζ' δὲ ἀπὸ Τημένου τοῦ μετὰ τῶν ἄλλων Ἡρακλειδῶν κατελθόντος εἰς Πελοπόννησον. 2. Κάρανος Μακεδόνων α' ἐβασίλευσεν ἔτη λ'. Τοῦ δὲ κόσμου ἦν ἔτος δψα'. Πρὸ τῆς πρώτης ὀλυμπιάδος ἔτεσιν ιη'. Ἀπὸ Καράνου τοῦ α' βασιλέως Μακεδόνων ἕως Ἀλεξάνδρου τοῦ κτιστοῦ βασιλεῖς Μακεδόνων κδ' ἔτη <υπ'>. 3. Φείδων Ἄργους κρατῶν ἀδελφὸς Καράνου τοῦ α' βασιλέως Μακεδόνων μέτρα καὶ σταθμία πρῶτος ἐφεῦρεν, ὥς τινες· ἦσαν δὲ

réalité, ils existaient avant lui. 4. Le second roi de Macédoine fut Coinos : il régna vingt-huit ans, à partir de l'an du monde 4731.

Fr. 18 ter[148]**.** Caranos[149] régna trente ans. À sa suite, son fils Coinos régna vingt-huit ans ; après celui-ci, son fils Caranos pendant trente ans, Tyrimmas quarante-cinq ans. Celui-ci annexa le reste de la région de la Macédoine et agrandit le royaume de toute part. Ensuite Argéios, le fils de Tyrimmas, régna pendant trente-quatre ans, puis Philippos, le fils d'Argéios, pendant trente-cinq ans. Après eux, Alkétas, le fils de Philippos, régna <...> ans, puis Amyntas, le fils d'Alkétas, <...> ans, et par la suite Alexandros, le fils d'Amyntas.

Généalogie de Caranos

Fr. 19. Voici la généalogie de Caranos[150], d'après Diodore et la plupart des historiens (parmi ces derniers, Théopompe). Caranos était le fils de Pheidon, fils d'Aristodamidas, lui-même fils de Mérops, fils de Thestios, qui était fils de Kissios, fils de Tèménos, lui-même fils d'Aristomachos, fils de Cléodaeos, lui-même fils d'Hyllos, fils d'Héraclès. Mais certains autres[151], dit-il, proposent une généalogie différente[152], affirmant que Caranos était fils de Poias, fils de Kroisos, fils de Cléodaios, fils d'Eurybiadas, fils de Déballos, fils de Lacharos, fils de Tèménos,

148. Sur la manière dont le Syncelle compila Eusèbe, cf. n. 144. Il utilisait l'écrivain de Césarée, mais il est clair qu'il connaît Diodore par un autre biais également, sans doute Diodore lui-même.

149. Le Fr. VII, 18ter est ici un résumé de la généalogie fournie par Eusèbe (I, p. 227.15-18 ; 22-30 Schöne), omettant cependant deux échelons de la dynastie, Perdiccas et Aéropas.

150. Sur Caranos, fils ou frère du souverain Pheidon, cf. Fr. VII, 18bis, n. 145.

152. Sur le goût propre à Diodore de rapporter successivement les différentes variantes d'un même épisode selon différentes sources, cf. déjà par exemple Fr. VII, 5, 5 ; 5bis, 5.

καὶ πρὸ τούτου. 4. Μακεδόνων β' ἐβασίλευσε Κοινὸς ἔτη κη'. Τοῦ δὲ κόσμου ἦν ἔτος δψλα'.

18 bis. 1 1 Κάρανος A : -μος B || 1-2 τοῦ τότε βασιλέως Scaliger : τούτου τότε βασιλείας codd. || 4-5 τοῖς ... τόποις B : τοὺς ... τόπους A || 6 Ἑορδαίων ego : Ἐορδανῶν codd. || 7 κατακτηθείσης Scaliger : -τιθείσης codd. || 2 5 βασιλεῖς B : -λεῖ A || ἔτη delere prop. G. Dindorf in ed. Syncelli || υπ' add. Mosshammer υνε add. Goar || 3 3 ἦσαν A : εἶσαν B || 4 2 κη' B : κθ' A.

Fr. 18 ter [Georgius Syncellus, *Ecloga Chronographica*, 499,17-22, p. 316 Mosshammer = Fr. 18, 1, 8-11 ; 2, 2-7]

Οὗτος ὁ Κάρανος λ' ἔτη ἐβασίλευσε· μεθ' ὃν Κοῖνος παῖς ἔτη κη'. Μετὰ δὲ τοῦτον ὁ υἱὸς [Κάρανος ἔτη λ'] Τυριμμᾶς ἔτη με', καὶ τὴν λοιπὴν τῆς Μακεδονίας προσελάβετο χώραν καὶ καθ' ὅλου τὴν βασιλείαν ηὔξησεν. Εἶτα Ἀργεῖος παῖς Τυριμμᾶ ἔτη λδ', μεθ' ὃν Φίλιππος υἱὸς Ἀργείου ἔτη λε'. Πρὸς οἷς Ἀλκέτας ὁ Φιλίππου υἱὸς ἔτη <...>, εἶτ' Ἀμύντας υἱὸς Ἀλκέτου ἔτη <...>, ἑξῆς Ἀλέξανδρος Ἀμύντου.

18 ter. 1. Κάρανος ἔτη λ' del. Scaliger || 7 lacunas ind. AB [ad primam add. κη' et ad secundam add. μβ' AB in margine].

De Carani genealogia

Fr. 19 [Georgius Syncellus, *Ecloga Chronographica*, 499, 9-16, p. 316 Mosshammer]

Γενεαλογοῦσι δ' αὐτὸν οὕτως, ὥς φησιν ὁ Διόδωρος, οἱ πολλοὶ τῶν συγγραφέων, ὧν εἷς καὶ Θεόπομπος. Κάρανος Φείδωνος τοῦ Ἀριστοδαμίδα τοῦ Μέροπος τοῦ Θεοστίου τοῦ Κισσίου τοῦ Τημένου τοῦ Ἀριστομάχου τοῦ Κλεαδάτους τοῦ Ὕλλου τοῦ Ἡρακλέους. Ἔνιοι δὲ ἄλλως, φησί, γενεαλογοῦσι, φάσκοντες εἶναι Κάρανον Ποίαντος τοῦ Κροίσου τοῦ Κλεοδαίου τοῦ Εὐρυβιάδα τοῦ Δεβάλλου τοῦ Λαχάρους τοῦ Τημένου, ὃς καὶ

celui précisément qui revint dans le Péloponnèse.

κατῆλθεν εἰς Πελοπόννησον.

19. 1 οὕτως B : οὗτος A ‖ 1-2 Διόδωρος, οἱ interpunx. codd. : Διόδωρος καὶ οἱ coni. Scaliger ‖ 3 Φείδωνος Dindorf[1] : Φίλωνος codd. ἀδελφὸς Φείδωνος coni. Beloch ‖ Ἀριστοδαμίδα τοῦ Scaliger : Ἀριστοδαμιδάδου A Ἀριστοδαμηδάτου B ‖ Μέροπος A : Μέρωπος B ‖ 4 Κισσίου A : Κισοῦ B ‖ Τημένου B : Τι- A sic postea ‖ 7 Κλεοδαίου Scaliger : -δίου A -δέου B ‖ 8 Δεβάλλου A : Δαιβάλου B.

LIVRE VIII

DIODORE DE SICILE

Bibliothèque Historique

NOTICE DU LIVRE VIII

Les quarante-six fragments[1] attribuables au livre VIII[2] se recommandent au lecteur par un double intérêt : ils donnent de précieux renseignements sur le monde grec à

1. Excepté trois d'entre eux (Fr. VIII, 13 ; 16 ; 37), ils sont tous extraits des *Excerpta Constantiniana* : sur la transmission de l'encyclopédie, voir la Notice Introductive, p. XXV-XLVII. Les Fr. VIII, 24-26 sont également compilés par la *Souda*; mais sans doute de manière indirecte, les lexicographes n'ayant eu recours à la *Bibliothèque* qu'à partir de l'anthologie de Constantin (cf. Notes Compl. du livre VIII, n. 74 et 78) : ainsi, les extraits de la *Souda* ne constituent pas des fragments doublets à insérer en tant que tels dans l'édition, mais appartiennent à la tradition indirecte de notre tradition indirecte. Les leçons intéressantes sont cependant signalées dans l'apparat critique.

2. Depuis Dindorf[3], les éditeurs lui attribuaient trente-deux fragments, mais, comme pour les autres livres, les *excerpta* ont été séparés en différentes unités fragmentaires, exposées dans la table de concordance : sur ce principe éditorial, voir la Notice Introductive, p. LXXI. Une seule modification de « statut », toutefois, pour le Fr. VIII, 1, 3 Vogel : il constitue de toute évidence un doublet plus synthétique du Fr. 1, 2 Vogel, et s'est vu attribué dans la présente édition le statut de Fr. VIII, 1bis (cf. table de concordance). En outre, le Fr. VIII, 28 Vogel (= Fr. IX, 16 de la présente édition) a vu sa place modifiée au sein du livre : des études récentes ont permis de situer l'épisode dans les suites directes de la première guerre de Messénie. Sur ce déplacement, je renvoie à l'explication détaillée donnée dans les Notes Compl. du livre VIII, n. 58.

l'époque archaïque, et permettent en outre d'imaginer, à travers certains *excerpta* qui sont parvenus sur les origines de Rome et les premiers temps de la monarchie, quelle pouvait être la perspective de Diodore sur les *primordia Romana*[3] – dans le contexte plus vaste de la place de l'*Vrbs* dans le projet général de la *Bibliothèque*, question d'importance depuis les travaux déterminants de K.S. Sacks[4]. Avant de passer à l'examen des secteurs[5] (la Grèce proprement dite, la Sicile et Rome) formant un triangle géographique suivi par Diodore tout au long de son histoire universelle, et au sein desquels se répartissent les différents fragments, il convient de délimiter l'extension chronologique attribuée au livre et la méthode de composition employée ici par l'historien.

I. Chronologie et composition

Le cadre chronologique au sein duquel se répartissent les fragments couvre le VIIIe et le VIIe siècles, une fourchette de deux siècles, alors que le livre précédent embrassait une longue période de quatre siècles[6]. De toute évi-

3. Cette question d'importance a été esquissée dans la notice du livre VII (p. 42), au sujet des fondations en général. Le livre VIII contient quant à lui non seulement le reste des fragments relatifs à la légende des origines (Fr. VIII, 2-6), mais aussi ceux qui concernent les débuts de la monarchie – Diodore y traite des cinq premiers rois de Rome, jusqu'à Lucius Tarquin, dit « Tarquin l'Ancien » (Fr. VIII, 17-20 ; 36-37 ; 44 ; les Fr. X, 1-2 et 46-48 concluent la section des *archaiologia Romana* par les extraits relatifs aux deux derniers rois). A.B. Drachmann les a rassemblés dans une édition (*Diodors römische Annalen bis 302 a. Chr., samt dem Ineditum Vaticanum*, Bonn, 1912), qui suit toutefois la numérotation de Vogel, mais permet d'avoir une vue d'ensemble, continue, de cette « section » de la *Bibliothèque*.

4. *Diodorus Siculus and the First Century*. Sur les *primordia Romana*, on renverra à la vue d'ensemble donnée dans les Questions d'historiographie, p. XCVII-CVI.

5. On ne le dissociera pas de l'étude des sources : celles-ci sont certes très variées, mais intimement liées aux différentes zones géographiques dont traite à chaque fois Diodore (en particulier, au livre VIII, pour la Grande Grèce, la Sicile et la Messénie).

6. L'ampleur du *spatium historicum* traité au sein d'un même livre

dence, le point de départ du livre VIII est effectivement la première olympiade, comme l'ont voulu tous les éditeurs jusqu'ici (le contexte du Fr. VIII, 1 laisse penser que l'historien y expliquait l'origine de cette division chronologique[7]). On sait en outre l'importance que revêt pour Diodore le datation par olympiades, que Timée avait le premier intégrée à son récit[8] : il n'y aurait rien d'étonnant à cet égard si le début de ce système de datation employé dans la *Bibliothèque* constituait la césure choisie entre les deux livres. Si le début du livre VIII est assez bien déterminé, son terme est plus flou : depuis Dindorf (*usque ad Solonis tempora*[9]), les éditeurs se sont accordés à penser qu'il s'achève à l'époque de Solon, une transition majeure pour l'histoire grecque, qui introduisait peut-être le livre IX. Selon le classement actuel, et si l'on omet le Fr. VIII, 45 portant sur les prémices de la bataille de la Sagra (du VIe siècle[10]) – qui constituerait l'un des « excursus[11] » hors de la période –, le livre VIII s'achève à l'époque qui précéda le règne de Lucius Tarquin, c'est-à-dire durant celui d'Ancius Marcius – mais peut-être l'extrait se pour-

diminue ainsi logiquement à mesure que l'on avance dans la lecture de la première décade, Diodore ayant voulu laisser plus de place, au sein de son projet historiographique, aux temps historiques – sans pour autant délaisser la période mythologique, à la différence de son prédécesseur Éphore, dont il reprend toutefois le modèle général : sur ce point, cf. Questions d'historiographie, p. LXXXI-LXXXV.

7. Cf. Notes Compl. du livre VIII, n. 3 : aux Fr. VIII, 1 et 1bis, la référence aux Éléens, gardiens du sanctuaire de Zeus à Olympie, amenait peut-être la description des jeux qui s'y déroulèrent à partir de 776/5 et dont les Éléens furent les organisateurs. Une olympiade constitue précisément une période de quatre ans séparant deux jeux.

8. Cf. Questions d'historiographie, p. LXXXVII-LXXXIX.

9. Dindorf (*Argumenta*, II, p. XLV).

10. Dindorf (*Argumenta*, II, p. XLVII) commet sans doute une confusion en faisant remonter les prémices de la bataille de la Sagra à 612 avant J.-C., vers la 42ème olympiade : *ante pugnam Sagram ; circa Ol. 42 ; a. C. 612.*

11. Il s'agit de l'un des « sconfinamenti » relevés par A. Visconti (« Diodoro e la storia spartana », p. 37), que l'on analysera plus bas, p. 81-82.

suivait-il durant la souveraineté du premier Tarquin (Fr. VIII, 44 : [**Λεύκιος Ταρκύνιος**] ἀνδρωθεὶς γὰρ συνεστάθη τῷ βασιλεῖ τῶν Ῥωμαίων **Ἄγκῳ Μαρκίῳ**, καὶ φίλος αὐτοῦ μέγιστος ἐγένετο, καὶ πολλὰ τῶν κατὰ τὴν βασιλείαν συνδιῴκει τῷ βασιλεῖ). Faute d'indication précise, cette césure chronologique reste toutefois fragile, et la tradition indirecte de la seconde pentade ne donne pas de précision sur le livre d'appartenance des fragments qu'elle compile, à trois exceptions près[12]. La répartition des fragments dans chaque livre est en effet plus délicate que pour la troisième et la quatrième décades, où certains citateurs transmettent les extraits en indiquant leur livre de provenance, ainsi Photius et les *Excerpta Hoescheliana*[13].

Quelque part au milieu du livre VIII, l'organisation chronologique devait se préciser encore, par l'adoption du système archontal : à partir du moment où les archontes à Athènes furent annuels (c'est-à-dire avec l'archontat de Créon en 683/2)[14], le comput par archontes venait se superposer à la scansion par olympiades, dans la narration. Cette double mention (de l'olympiade et de l'archonte, ἐπ' ἀρχοντος δ' Ἀθήνησι... ὀλυμπιὰς μὲν ἤχθη...) devait dès lors introduire le début de chaque

12. Pour les Fr. VI, 1 et Fr. VII, 5 et 5bis.

13. Voir M. Casevitz parlant des *Eclogae Hoeschelianae* : « Indépendants de la collection constantinienne, ces fragments indiquent le livre d'où ils sont tirés » (« Sur les fragments des historiens », p. 455). Quant à Photius, il donne pour chacune de ses sources la provenance exacte, ainsi pour le *codex* 244 de la *Bibliothèque* de Photius, citant Diodore : cf. R. Henry dans son édition de Photius, *Bibliothèque*, VI, Paris, 1971, p. 126-174.

14. Cf. Fr. VII, 6, où Diodore dit vouloir suivre un comput annuel : il l'adopte donc dans son récit à partir du moment où il fut en usage « à Athènes (...) d'avoir des magistrats annuels ». Ces repères chronologiques n'ont jamais intéressé l'excerpteur, à une exception près : au Fr. X, 3, où la double mention de l'archonte et de l'olympiade a été conservée, le Byzantin voulant dater le *floruit* de Pythagore.

section, comme on le retrouve de façon systématique à partir du livre XI.

L'organisation chronologique est compliquée par la superposition d'un autre critère, la composition thématique : Diodore reprend – réélabore ? – le modèle éphoréen de la narration κατὰ γένος, dans un enchevêtrement entre synchronie et diachronie[15]. L'historien ne peut se contenter d'énumérer les faits olympiade après olympiade, il les regroupe également par secteurs géographiques[16]. Dans ce cadre, il est toutefois difficile, voire impossible, au sein d'un livre fragmentaire, de déterminer la raison exacte de ce qui semble être des excursus – les « sconfinamenti » étudiés par A. Visconti[17]. Au sein du livre VIII tel qu'il nous est parvenu, Diodore paraît avoir empiété à cinq reprises sur la chronologie du livre suivant[18] : tantôt il fait allusion à la fin d'un épisode ou d'une ère, bouclant ainsi la boucle avec ce qu'il avait annoncé (Fr. VIII, 1, 2 : ὕστερον δὲ πολλαῖς γενεαῖς, bien des générations après, les Éléens en 421 revinrent aux activités guerrières, desquelles ils avaient été écartés depuis la période décrite au paragraphe précédent, en 481) ; tantôt l'étude d'un motif entraîne le prolongement de son examen en diachronie : ainsi le thème de la mollesse sybarite, certainement abordé après le récit de la fondation de Sybaris qui devait précéder originellement le Fr. VIII, 24[19], donne lieu à un premier exemple, celui du

15. Pour une explication détaillée, on renverra aux Questions d'historiographie, p. XCII-XCVII.

16. On renverra à l'étude réservée au regroupement κατὰ γένος dans les Questions d'historiographie, p. XCIV-XCVI.

17. « Diodoro e la storia spartana », p. 37.

18. Sur l'ordre relatif des fragments fourni grâce aux *Excerpta* et la méthode de compilation constantinienne, voir Notice Introductive, p. XXXIV-XXXV.

19. Sur cet épisode manquant dans nos fragments, voir plus bas dans la Notice, p 89.

riche Sybarite (Fr. VIII, 25, 1), qui mène ensuite, par un saut dans le temps, à celui de l'indolent Mindyridès, à l'époque de Clisthène de Sicyone[20] (Fr. VIII, 26) ; tantôt – simple hypothèse – le récit d'une fondation à l'époque archaïque a pu entraîner à sa suite la narration de certains événements postérieurs, ainsi au Fr. VIII, 42 sur Arcésilas II de Cyrène[21] (au milieu du VIe siècle[22]), au Fr. VIII, 43 sur la réforme de Dèmônax de Mantinée[23], et au Fr. VIII, 45 sur les prémices de la bataille de la Sagra, qui opposa Locres à Crotone. Telles sont les distorsions entraînées par la double composition chronologique et thématique : celles-ci parcourent toute la *Bibliothèque*, mais leur analyse reste très fragile dans le cadre des livres fragmentaires.

II. Contenu du livre

Diodore équilibre d'ordinaire son récit entre l'histoire de la Grèce proprement dite et celle de la Sicile[24]. La part laissée à l'histoire romaine, le troisième axe de son histoire universelle qui clôt ce triangle formé par la Grèce, la Sicile, et Rome, varie en revanche suivant les livres. Pour le livre VIII, A. Visconti[25] a donné un long aperçu

20. Le concours des prétendants à la main de la fille de Clisthène, rapporté au Fr. VIII, 26, eut lieu au début du VIe siècle, vraisemblablement en 572, cf. Hdt. VI, 126.

21. Sur l'identification de cet Ἀρκεσίλαος ὁ τῶν Κυρηναίων βασιλεὺς, G. Cordiano et M. Zorat dans leur édition ont sans doute commis une confusion, cf. Notes Compl. du livre VIII, n. 109.

22. Sur la chronologie d'Arcésilas II, cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 142-143.

23. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 139-142.

24. La Grèce et la Sicile sont deux points fixes de la *Bibliothèque* (cf. Ambaglio, « Introduzione », p. 51-62), qui rapporte cependant l'histoire de bien d'autres secteurs géographiques, dans son ambition de κοινὴ ἱστορία.

25. « Diodoro e la storia spartana », p. 33-40. Il fait suivre l'aperçu général d'une analyse précise des fragments traitant des guerres de Messénie (p. 40-51). On renverra à chaque fois à son étude, dans la

des fragments concernant la Grèce proprement dite (à l'exclusion des quatre fragments portant sur la Sicile, et des sept autres concernant la Grande Grèce). Il manquait en revanche une vue d'ensemble sur les *primordia Romana* chez Diodore, qui ont trait aux livres VII, VIII et X : on renverra sur ce sujet à la vue d'ensemble donnée en Introduction[26].

1) La Grèce proprement dite

La plupart des fragments parvenus sur la Grèce sont liés à l'histoire de Sparte[27] : ainsi Élis retient l'attention pour le *status* particulier que les Spartiates lui accordent[28] (Fr. VIII, 1 et 1bis) ; l'histoire de Messène est maintes fois évoquée au travers des luttes, dites « guerres de Messénie », qui l'opposèrent à Sparte, mais tout laisse penser

Notice comme dans les notes. La part de l'histoire grecque au sein du livre VIII a donc déjà largement été analysée par A. Visconti. En revanche, il manquait une étude approfondie des *primordia Romana* au sein du projet historiographique général de Diodore : on renvoie sur ce point aux Questions d'historiographie, p. XCVII-CVI. Quant aux sources du livre VIII, très variées, elles sont intimement liées au secteur géographique dont il est question : on ne scindera donc pas l'analyse, et on les traitera à chaque fois en liaison avec la région étudiée.

26. P. XCVII-CVI.

27. Sur la Sparte archaïque, on renverra à la synthèse récente (avec bibliographie) fournie par M. Nafissi, « Sparta », in *Archaic Greece*, p. 117-137.

28. En nuançant les propos d'A. Visconti (« Diodoro e la storia spartana », p. 36), on peut ainsi lire les Fr. VIII, 1 et 1bis dans le cadre des fragments d'histoire spartiate, cf. Notes Compl. du livre VIII, n. 5 : l'allusion faite aux ὕστερον δὲ πολλαῖς γενεαῖς (Fr. VIII, 1, 2) renvoie aux affaires de 421, date à laquelle s'ouvre une période d'hostilité entre Sparte et Élis, rapportée par Diodore, et qui s'oppose à la paix et à l'inviolabilité du territoire d'Élide, τὴν πόλιν σπεύδειν ἱερὰν καὶ ἄσυλον φυλάττειν. Après l'évocation de 421, Diodore raconte en XIV, 17 (Λακεδαιμόνιοι καὶ ἄλλα μὲν πλείονα τοῖς Ἠλείοις ἐνεκάλουν, XIV, 17, 1, qui contraste avec Fr. VIII, 1, 1) la guerre qui éclata entre les Lacédémoniens et les Éléens juste après la guerre du Péloponnèse, que l'on peut lire également chez Xénophon (*Hell.* III, 2, 20-27).

que le récit de Diodore, dont l'excerpteur n'a sélectionné que quelques extraits concernant le *casus belli* (Fr. VIII, 7) ou certains épisodes de la première guerre[29] (Fr. VIII, 8, où les Messéniens sont barricadés sur le Mont Ithome ; Fr. VIII, 13, sur la κρίσις ἀριστείου qui suivit la bataille du Mont Ithome ; Fr. VIII, 14-15, durant la fin de la guerre, après la défaite accablante des Spartiates sous le règne du Messénien Aristodème ; Fr. VIII, 16, qui évoque le rôle pacificateur du citharède Terpandre, à situer dans les conséquences directes de la première guerre), ainsi qu'un extrait de la seconde guerre de Messénie[30] (Fr. VIII,

29. L'histoire de la Messénie est reconstituée selon un « Zwei-Kriege-Schema » qui s'articule autour de deux épisodes militaires, que les historiens ont appelés « première » et « seconde » guerre de Messénie, suivant en cela la définition qu'en donnaient déjà les Anciens, cf. Strab. VIII, 4, 10, 362C et Paus. IV, 6, 2. Les historiens ne s'accordent pas sur leurs datations, mais Pausanias (IV, 5, 10 et 13, 7) fait remonter la première guerre à 743-724 et la seconde à 685-668 (IV, 15, 1 et 23, 4). N. Richer, dans sa thèse sur les éphores (*Les Éphores. Études sur l'histoire et l'image de Sparte, VIII*[e]*-III*[e] *siècles avant J.-C.*, Paris, 1998, p. 76-83 et 538-541) affine et complète les conclusions de V. Parker (« The Dates of the Messenian Wars », *Chiron* 21, 1991, p. 25-47) qui envisageait 690-670 pour la première guerre (de même 700/90-680/70 pour Meier, *Aristokraten*, p. 91-99), et 635/25-610/600 pour la deuxième. J. Auberger (éd. de Pausanias, livre IV, p. XXIV) fait la synthèse des recherches actuelles, qui datent la première guerre tantôt du premier quart du VIII[e] siècle, tantôt entre 730 et 710, contemporaine de la première période de fondations coloniales. Quant à la seconde guerre, ses dates oscillent entre 685-668 (cf. Paus., *ibid.*), 635/25-610/00 (Parker et Richer), 605-600 (P. Thémélis, *Ἡ Ἀρχαία Μεσσήνη*, Athènes, 1999). Les extraits qui nous restent de Diodore ne précisent pas de quelle guerre il s'agit – on ne sait s'il les numérotait ou si, comme les écrivains du V[e] siècle, tels Hérodote (III, 47, 1) et Antiochos de Syracuse (*FGrHist* 555 F 13), il parlait de « guerre messénienne » sans autre précision, comme s'il n'y en avait eu qu'une seule. Un passage de XV, 66, 3 (τοῦτον δὲ τὸν πόλεμον εἰκοσαετῆ φασι γενέσθαι) donne cependant la durée de vingt ans pour une guerre (correspondant à la première), dont « les Lacédémoniens avaient juré de ne rentrer qu'après la prise de Messène ».

30. Pour les problèmes de datation sur la seconde guerre de Messénie, cf. note précédente.

39, que la référence à Tyrtée permet précisément de faire remonter à la « guerre de Tyrtée », la seconde guerre), était bien plus vaste et traitait des guerres messéniennes dans leur ensemble.

Parmi ces extraits, on vient d'évoquer le Fr. VIII, 16, qui pose des difficultés particulières : l'interprétation que les historiens ont donnée récemment de l'action pacificatrice de Terpandre conduit à remettre en question la place du fragment telle qu'elle était définie dans les éditions précédentes, et donc à revoir son classement au sein du livre. De fait, une étude détaillée des quelques témoignages sur la vie de Terpandre a permis à M. Meier[31] de situer le *floruit* du personnage autour de 680/70, et d'identifier l'époque où « les Spartiates étaient en proie à la guerre civile » aux conséquences directes de la première guerre de Messénie, pour lesquelles les Anciens rapportent en effet une crise liée au partage des terres, origine d'une στάσις qui divisa la cité[32]. Dès lors, on a inséré le fragment à la place qui lui convenait, après le Fr. VIII, 15, le dernier de ceux dont on dispose sur la première guerre de Messénie – et non, comme le voulaient les éditeurs antérieurs, après les Fr. VIII, 37-38, qui traitent de la seconde guerre.

La lecture d'extraits si lacunaires est facilitée par le parallèle avec Pausanias[33], qui fait au livre IV de la *Périé-*

31. Dans son ouvrage essentiel *Aristokraten*, p. 55-69, où M. Meier part précisément de l'étude Fr. VIII, 16. Les *testimonia* sur la vie du personnage sont tous recensés dans l'édition d'A. Gostoli : cf. Notes Compl. du livre VIII, n. 57-58.

32. M. Meier reprend pour cela les hypothèses de Nafissi (*La nascita*, p. 38-39), et surtout l'analyse approfondie fournie par S. Link (*Landverteilung und sozialer Frieden im archaischen Griechenland* [Historia Einzelschriften 69], Stuttgart, 1991, en part. p. 65-95). Cette donnée historique est donc déjà bien établie, mais M. Meier est le premier à relier directement l'action pacificatrice de Terpandre à ce contexte précis, ce qui est confirmé en outre par l'analyse d'A. Visconti dans son étude sur les fragments de Diodore (« Diodoro e la storia spartana », p. 44-51).

33. Malgré la distance qui le sépare des événements, comme le rap-

gèse une grande place aux guerres de Messénie, pour lesquelles il affirme s'être inspiré de deux auteurs, Myron de Priène et Rhianos de Bèné. Pausanias cherche les origines du conflit spartano-messénien en remontant le temps jusqu'à la période dite pré-dorienne, certains mythes (comme le mythe de Cresphontès, IV, 3) faisant intervenir les chefs conquérants doriens et laissant imaginer des tentatives de rapprochement avec les Messéniens. Les terres fertiles des Messéniens ne pouvaient que tenter les Spartiates, et au milieu du VIII[e] siècle, les Messéniens, inquiets des progrès spartiates, se tournèrent vers d'autres peuples, tels les Arcadiens et les Argiens. Finalement, c'est la faiblesse dynastique des souverains de Messène qui fit le jeu des Spartiates : ceux-ci envahirent alors la Messénie (IV, 5).

La confrontation de Diodore avec Pausanias, qui ne rapporte pas toujours la même variante de chaque épisode, permet cependant, sinon d'imaginer l'ampleur exacte de la narration messénienne dans la *Bibliothèque* ou de déterminer certains extraits qui peuvent manquer, du moins de situer les épisodes isolés et transmis de manière décousue par la transmission indirecte. Le parallèle entre le Fr. VIII, 7 et Paus. IV, 4, 5 sur le différend entre Polycharès et Évaiphnos et celui qui existe entre le Fr. VIII, 8 et Paus.

pelle N. Luraghi (*The Ancient Messenians*). Dans le sillage des études récentes sur les questions d'ethnicité et de mémoire, son livre majeur se propose d'étudier le phénomène de construction identitaire et ethnique dans la Messénie ancienne : il adopte pour cela une perspective à la fois historique et anthropologique. De manière générale, toutes les sources sont prises en considération, mais N. Luraghi n'a de cesse de rappeler que la perception des modernes sur ces événements est biaisée par la prépondérance qu'occupe le témoignage très tardif de Pausanias. L'ouvrage, récent, fournit en outre toute la bibliographie antérieure sur la Messénie (et le conflit qui l'opposa à Sparte). Le chapitre IV en particulier attire notre attention, dans la mesure où il prend pour objet les différentes traditions sur les guerres de Messénie, comparant notamment le livre VIII de Diodore à Pausanias. Chaque fois que cela a été utile, on a renvoyé en note à son livre.

IV, 9, 1-3, racontant les suites de la bataille du mont Ithome, permettent de poser Myron de Priène comme source de Diodore[34], et laissent imaginer en outre les autres batailles que le récit de Diodore devait comporter à l'origine, telle la prise d'Amphéia (Paus. IV, 5). Le Fr. VIII, 13 (cf. Paus. IV, 10, 5) et les Fr. VIII, 14-15 (cf. Paus. IV, 11-12), trop isolés pour que l'on puisse déterminer le schéma initial du récit, proviennent sans doute aussi de Myron, que Pausanias donne comme sa seule source pour la première guerre de Messénie : ὁ μὲν τῆς τε Ἀμφείας τὴν ἅλωσιν καὶ τὰ ἐφεξῆς συνέθηκεν οὐ πρόσω τῆς Ἀριστοδήμου τελευτῆς (« L'un est parti de la prise d'Amphéia et a ajouté les événements qui suivirent, sans aller au-delà de la mort d'Aristodème », Paus. IV, 6, 2). Aux Fr. VIII, 38-39 (cf. Paus. IV, 15, 4-5), après avoir rendu compte d'un oracle qui conseillait aux Spartiates de prendre parmi les Athéniens un ἡγεμών, Diodore s'arrête sur le pouvoir miraculeux des chants de Tyrtée, qui deviendra précisément leur commandant durant la seconde guerre. A. Visconti[35] a montré que sa source remonte probablement aux *Helléniques* de Callisthène d'Olynthe[36], tout comme le Fr. VIII, 16, à relier aux conséquences de la première guerre.

Plus difficile encore à interpréter est le Fr. VIII, 30 qui amène à Athènes[37], sous l'archontat d'Hippoménès, car il est abstrait de tout contexte politique : il fut sélectionné par les excerpteurs byzantins pour son caractère moral,

34. Les parallèles précis permettant d'établir la source ont été effectués en note, chaque fois que cela a été possible.

35. « Diodoro e la storia spartana », p. 50.

36. Sur lequel je renvoie à P. Pédech, *Historiens compagnons d'Alexandre : Callisthène – Onésicrite – Néarque – Ptolémée – Aristobule*, Paris, 1984 et L. Prandi, *Callistene : uno storico tra Aristotele e i re macedoni*, Milan, 1985.

37. Sur l'Athènes archaïque, voir la synthèse récente (avec bibliographie) de M. Stahl et U. Walter, « Athens », in *Archaïc Greece*, p. 138-161.

mais trouvait peut-être sa place au sein d'une narration de la chute des Médontides à Athènes[38]. Il en va de même pour le Fr. VIII, 21, sur Déiokès, roi mède (cf. Diod. II, 32, 2), que l'on met ici au nombre des fragments d'histoire grecque, car Diodore y donnait peut-être le cadre précédant les guerres médiques. Enfin, le Fr. VIII, 35 est lui aussi isolé : il pose le problème de la tyrannie à Sicyone, mais l'on peut supposer que Diodore donnait un récit plus vaste de l'histoire cette cité, non seulement pour l'importance qu'on lui connaît à l'époque de Clisthène, mais aussi parce que l'historien y porte une certaine attention dans la deuxième décade[39].

2) Les cités grecques occidentales, Grande Grèce, Sicile et Cyrène : récit de fondations

Le vaste phénomène de la colonisation grecque qui commence au VIIIe siècle en Méditerranée[40], et qui est dû à la crise politique secouant les cités, était certainement rapporté par Diodore dans une mesure bien plus grande que celle qui nous est parvenue, en particulier pour la Grande Grèce et la Sicile. L'intérêt constant et prononcé que manifeste l'historien d'Agyrion pour ces deux régions laisse même supposer qu'il rapportait ces mouvements de colonisation dans leur ensemble, comme déjà Thucydide dans son « archéologie sicilienne » (VI, 1-6), qui donne le canevas de ces fondations. Si l'histoire de la Sicile occupe ici peu de place, la cause en est de nouveau la compilation byzantine, et le thème des recueils conservés

38. Cf. Notes Compl. du livre VIII, n. 88.

39. Ainsi déjà au Fr. VI, 7 ; Fr. VII, 7 et 7bis, 1 ; Fr. VIII, 26, puis dans la deuxième décade en XI, 32, 1 ; 88, 1 ; XIII, 8, 3 ; XIV, 91, 3 ; XV, 31, 2, etc.

40. Les premiers récits de fondations se trouvent parmi les fragments du livre VII, cf. Notice du Livre VII, p. 42-44. Pour une synthèse très récente sur les fondations archaïques, voir I. Malkin, « Foundations », in *Archaic Greece*, p. 373-394, qui fournit toute la bibliographie importante sur le sujet.

de l'Encyclopédie. Quelques traces de l'histoire de Syracuse, à travers les amours de son futur oeciste, Archias de Corinthe (Fr. VIII, 10-11), ainsi qu'un extrait sur le sort du syracusain Agathoclès (Fr. VIII, 12), montrent de toute évidence que Diodore n'ignorait pas non plus sa κτίσις[41], située quelque part entre les Fr. VIII, 11 et 12. L'exil d'Archias suit en effet la mort du jeune Actéon, et menait à la fondation de Syracuse, vers 734-733, qui est en outre intimement liée à Myscellos et la fondation de Crotone (Fr. VIII, 22-23). Seul autre vestige d'histoire sicilienne : l'oracle de la fondation de Géla (Fr. VIII, 31), rendu par la Pythie à Antiphémos et Entimos, qui devait être originellement suivi du récit de la fondation.

Ce maigre squelette des fragments siciliens pour la période archaïque ne reflète que la sélection des excerpteurs : les autres cités siciliennes fondées aux VIIIe et VIIe siècles, dont l'histoire rentrait pleinement dans la chronologie du livre VIII[42], devaient probablement y trouver leur place. Ainsi, en suivant la narration thucydidéenne du peuplement de la Sicile, Diodore rapportait probablement la fondation de Naxos (précédant d'un an celle de Syracuse), d'autant qu'elle est évoquée au livre XIV lors de l'attaque de Denys contre Tauroménion, occupée par les Sikèles : l'historien en profite pour rappeler la tradition ancestrale des Sikèles, selon laquelle ces derniers occupaient cette partie de l'île lorsque pour la première fois les Grecs y avaient débarqué, et que Ἕλληνες [...] ἔκτισαν Νάξον, une fois chassés les Sikèles qui y résidaient alors (XIV, 88, 1). En outre, deux fragments d'Éphore (*FGrHist* 70 F 137a = Strab. VI, 2, 2, 267C et *FGrHist* 70 F 137b = Ps.-Skymn., *Orb. describ.* 264), source importante de Diodore dans la *Bibliothèque*, évo-

41. Dindorf insérait déjà dans son sommaire du Livre VIII (*Argumenta*, II, p. XLV) : *Haec narrationi de ortu Syracusarum data occasione intexta esse ordo docet fragmentorum.*

42. Un autre indice : le reste des livres de la *Bibliothèque*, traitant d'autres périodes, est d'ailleurs loin de les négliger.

quaient, de pair avec celle Naxos, la fondation de Mégare (en 728 pour Thucydide) : τοὺς μὲν οὖν Χαλκιδέας κτίσαι Νάξον, τοὺς δὲ Δωριέας Μέγαρα τὴν Ὕβλαν πρότερον καλουμένην (« Les Chalcidiens fondèrent Naxos, et les Doriens, Mégare, qui s'appelait auparavant Hybla », *FGrHist* 70 F 137a = Strab. VI, 2, 2, C267). Diodore la décrivait sans doute lui aussi, au nombre de toutes les colonisations archaïques ; rien dans le reste de l'œuvre n'y fait cependant allusion. De même, l'historien donne au livre XIII une datation précise de la fondation de Sélinonte, en 650[43] (αὕτη μὲν οὖν ἡ πόλις ἀπὸ τῆς κτίσεως οἰκηθεῖσα χρόνον ἐτῶν διακοσίων τεσσαράκοντα δύο ἑάλω, « Cette ville, qui depuis sa fondation avait été habitée pendant deux cent quarante-deux ans, fut donc conquise », XIII, 59, 4) : il y a tout lieu de croire qu'il en parlait le moment venu dans la *Bibliothèque*. Ainsi, les κτίσεις de Léontinoi, Catane, Acrai, Casménai, et Camarine y trouvaient probablement aussi leur place.

Dans le cadre de l'histoire grecque occidentale, sept fragments portent sur la Grande Grèce. G. De Sensi Sestito[44] a montré que, pour la première décade, l'histoire du monde italiote y figurait dans sa dimension historique spécifique, à côté et non subordonnée à l'histoire siciliote : y trouvait place « accanto alla consolidata memoria mitica delle peregrinazioni di eroi greci tra gli antichi popoli dell'Italia meridionale, la diffusa narrazione della colonizzazione e della storia arcaica della regione ». La

43. Cette datation est en contradiction avec celle de Thucydide, qui la place en 627 (VI, 4, 2), mais s'accorde avec la traduction de Jérôme des *Chronika* (II, col. 89 Schöne = Sync. 402,12, p. 253 Mosshammer ; mais dépendaient-ils ici de Diodore ?) : c'est d'ailleurs la datation diodoréenne qui a paru plus vraisemblable, cf. R. Van Compernolle, « La date de la fondation de Sélinonte, *circa* 650 avant notre ère », *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* 27, 1952, p 317-356. Les données archéologiques semblent en outre s'accorder avec cette conclusion.

44. « La storia italiota », p. 125-126.

tradition indirecte, à travers les quelques *excerpta* parvenus, nous a transmis une image non seulement très fragmentée, mais sans doute aussi très partielle de cette partie de l'œuvre, qui devait remonter en partie à Timée[45] : on reconnaît les séquences et les thèmes chers à ce dernier dans tous les fragments italiotes (Fr. VIII, 22-29, successivement sur Crotone, Sybaris, Milet, Tarente ; Fr. VIII, 32, sur Rhégion ; Fr. VIII, 45, sur le conflit entre Locres et Crotone), qui semblent de provenance timéenne[46]. Il fait peu de doute que la colonisation de Sybaris devait être traitée dans une lacune précédant le Fr. VIII, 24 : Diodore y renvoie lui-même en XII, 9, 1, ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις Ἑλλήνων κτισάντων κατὰ τὴν Ἰταλίαν πόλιν Σύβαριν, συνέβη ταύτην λαβεῖν ταχεῖαν αὔξησιν διὰ τὴν ἀρετὴν τῆς χώρας (« quand, à une époque antérieure, les Grecs avaient fondé Sybaris en Italie, cette ville s'était rapidement développée, grâce à son excellent territoire »), sans la dater précisément[47]. De même, la κτίσις locrienne était rapportée quelque part après le Fr. VIII, 32 relatif à la fondation de Rhégion – déjà Dindorf supposait cette lacune dans son sommaire du livre VIII, *Locrorum urbs condita Ol. 24, 2, a. C. 683,*

45. Pour les références au monde italiote dans les livres IV et V de la *Bibliothèque*, et leur provenance timéenne, cf. M.A. Levi, *Quattro Studi spartani ed altri scritti di storia greca*, Milan-Varese, 1967, p. 61-120 dans son chapitre dédié aux cinq premiers livres de Timée ; L. Pearson, « Myth and Archaeologia in Italy and Sicily – Timaeus and his predecessors », in *Studies in Greek Historians in mem. of A. Perry*, (Yale Classical Studies 24), Cambridge, 1975, p. 171-195.

46. Voir à chaque fois les notes correspondantes, reprenant les arguments de G. De Sensi Sestito.

47. Sur l'histoire des différentes fondations et reconstructions de Sybaris, on renverra notamment à T.J. Dunbabin, *The Western Greeks. The History of Sicily and South Italy from the foundation of the greek colonies to 480 B.C.*, Oxford, 1948 ; J. Bérard, *L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux guerres médiques*, Paris, 1960, p. 76-77, et *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité*, Paris, 1957, p. 149-150, ainsi qu'à la bibliographie très récente indiquée dans les Notes Compl. du livre VIII, n. 73.

sec. Euseb. Hieron. ; Ol. 26, 4, a. C. 637 sec. Euseb. Arm. huc pertinet[48] – et avant le Fr. VIII, 34 sur la sévérité locrienne. D'autres κτίσεις y figuraient sans doute, mais on ne dispose pas dans le reste de la *Bibliothèque* de nouvelles « cross-references[49] » ou d'allusions permettant de se faire une idée de l'architecture d'ensemble du livre VIII.

Sur la Cyrène archaïque il ne reste que quatre extraits isolés, relatifs à sa fondation (Fr. VIII, 40-41), au règne d'un « roi Arcésilas » (Fr. VIII, 42), et à la réforme de Dèmonax de Mantinée (Fr. VIII, 43). Si Diodore ne précise pas de quel roi de la dynastie battiade il s'agit, la méthode du compilateur[50] permet cependant de replacer les extraits dans leur succession chronologique et de montrer qu'il s'agit d'Arcésilas II : il faut considérer non seulement que les *Excerpta de Virt. et Vit.* 40 et 41 (Fr. VIII, 42-43) conservent l'ordre chronologique, le roi évoqué étant ainsi antérieur à la réforme de Dèmonax, mais aussi que l'excerpteur, dans sa sélection thématique, a sauté un passage intermédiaire de la *Bibliothèque* – dont on ne peut aucunement imaginer l'ampleur. Le récit cyrénéen de Diodore donnait probablement un aperçu de la dynastie des Battiades allant de Battos Ier le Fondateur (en 631) à Battos III le Boîteux (sous lequel eut lieu la réforme de Dèmonax), ou parcourait peut-être l'histoire de Cyrène de sa colonisation légendaire aux souverains de la fin du VIIe siècle (pour le livre VIII). On ne possède le récit suivi des différents règnes de cette monarchie que dans les Λιβυκοὶ λόγοι d'Hérodote (IV, 145-205).

48. *Argumenta*, II, p. XLVI.
49. Rubincam, « Cross-references », p. 39-61.
50. Sur la méthode des excerpteurs, cf. Notice Introductive, p. XXXIII-XXXVIII. On s'oppose ainsi aux conclusions de G. Cordiano (notamment), cf. Notes Compl. du livre VIII, n. 109, qui l'identifie à Arcésilas IV.

S. De Vido[51] a montré combien l'aire constituée par Cyrène et ses colonies ne représente pas une simple somme de χῶραι : celles-ci conservent une identité grâce à leur référence commune à une expérience hellénique unique. Cette partie de la Libye intéresse Diodore, du moins dans une certaine mesure. Mais si l'Égypte et Cyrène constituent chez Hérodote une réelle séquence historique et narrative, visant à montrer l'extension de l'empire perse, la logique de la *Bibliothèque* procède selon d'autres principes[52], qui reconnaissent à l'Égypte un statut fondamental que la colonie de Théra en revanche ne possède pas[53] : chez Diodore, « Cirene è *polis* tra tante, priva di qualsiasi rilevanza centripeta ».

51. « Tradizioni storiche ed etnografiche nella Libia di Diodoro », in C. Bearzot et F. Landucci (éd.), *Diodoro e l'altra Grecia. Macedonia, Occidente, Ellenismo nella Biblioteca storica*, Milan, 2005, p. 327-356, ici p. 331.

52. Qui reflètent peut-être les goûts du Ier siècle : c'est ce que conclut E. Lanzillotta, qui traite toutefois surtout des livres mythographiques : « E Diodoro, attraverso i suoi racconti, non solo mostra interesse per le vicende di Libia, sia antiche sia a lui più vicine, ma sembra pienamente condividere il fascino che questa terra suscitava presso i suoi contemporanei » (« ΠΕΡΙ ΛΙΒΥΗΣ : annotazioni storiografiche », in L. Gasparini et S.M. Marengo (éd.), *Cirene e la Cirenaica nell'Antichità. Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 Dicembre 1996)*, Rome, 2007, p. 343-353, ici p. 353).

53. Cf. la place accordée à l'Égypte au livre I. L'histoire de Cyrène en revanche n'est jamais réellement approfondie : la narration de Diodore tend à se restreindre aux épisodes les plus importants, cf. Fr. VIII, 40 ; Fr. X, 6 ; XI, 77, 1.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

FRAGMENTS DU LIVRE VIII

Le caractère sacré du peuple éléen était reconnu par tous les Grecs

Fr. 1. 1. Quand les Éléens s'accrurent en nombre et entreprirent de se gouverner conformément aux lois[1], les Lacédémoniens commencèrent à regarder d'un mauvais œil leur expansion et[2] les aidèrent à établir la vie en communauté, afin que ceux-ci, savourant la paix, n'eussent jamais l'expérience des activités guerrières. Ils consacrèrent les Éléens à la divinité[3], en accord avec presque tous les Grecs. 2. Ainsi les Éléens ne prirent aucune part à l'expédition contre Xerxès[4] ; ils en furent au contraire dispensés pour se consacrer à honorer les dieux, et même, chaque fois que survenait une guerre au sein de la communauté hellénique, aucun peuple ne venait plus les inquiéter : tous cherchaient à sauvegarder le caractère sacré et inviolable de ce territoire et de cette cité. Cependant, bien des générations après, les Éléens menèrent eux aussi des expéditions[5] et revinrent d'eux-mêmes aux activités guerrières.

Fr. 1 bis. Les Éléens ne prirent aucune part aux guerres[6] qui agitèrent la Grèce entière. En effet, lorsque Xerxès, avec tant de myriades de soldats, fit campagne contre les Grecs, ils furent dispensés par leurs alliés d'y participer :

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΚΗΣ

FRAGMENTA LIBRI VIII

Elei a Graecis uniuersis sancti habebantur

Fr. 1 [*Exc. de Virt. et Vit.* 30]

1. Ὅτι τῶν Ἠλείων πολυανδρουμένων καὶ νομίμως πολιτευομένων ὑφορᾶσθαι τοὺς Λακεδαιμονίους τὴν τούτων αὔξησιν <καὶ> συγκατασκευάσαι τὸν κοινὸν βίον, ἵν' εἰρήνης ἀπολαύοντες μηδεμίαν ἔχωσιν ἐμπειρίαν τῶν κατὰ πόλεμον ἔργων. Καὶ καθιέρωσαν αὐτοὺς τῷ θεῷ, συγχωρησάντων σχεδὸν ἁπάντων τῶν Ἑλλήνων.

2. Καὶ οὔτε ἐπὶ τῆς Ξέρξου στρατείας συνεστράτευσαν, ἀλλ' ἀφείθησαν διὰ τὸ ἐπιμελεῖσθαι τῆς τοῦ θεοῦ τιμῆς, ἔτι δὲ καὶ κατ' ἰδίαν ἐν τοῖς τῶν Ἑλλήνων ἐμφυλίοις πολέμοις οὐδεὶς αὐτοὺς παρηνώχλει διὰ τὸ πάντας τὴν χώραν καὶ τὴν πόλιν σπεύδειν ἱερὰν καὶ ἄσυλον φυλάττειν. Ὕστερον δὲ πολλαῖς γενεαῖς

Fr. 1 bis [*Exc. de Sent.* 7]

Ὅτι οἱ Ἠλεῖοι τῶν κοινῶν πολέμων οὐ μετεῖχον· καὶ γὰρ ὅτε Ξέρξης ταῖς τοσαύταις μυριάσιν ἐστράτευσεν ἐπὶ τοὺς Ἕλληνας, ἀφείθησαν ὑπὸ τῶν συμμάχων τῆς στρατείας, προσταξάντων τῶν ἡγεμόνων πλεῖον αὐτοὺς ποιήσειν, ἐὰν ἐπιμελῶνται τῆς τῶν θεῶν τιμῆς.

les chefs avaient convenu qu'ils leur rendraient un plus grand service en s'occupant d'honorer les dieux[7].

Chasteté de la vestale Rhéa Silvia

Fr. 2. <...> elle[8] ne pouvait, même[9] en cachette, s'unir à un homme ; car personne, pensait-on, ne manquerait de bon sens au point d'échanger le bonheur de toute une vie contre le plaisir d'un instant.

Jeunesse de Romulus et Rémus

Fr. 3. 1. Après[10] avoir été exposés dans leur enfance, ils arrivèrent avec le temps à l'âge d'homme, et surpassaient de loin tous les autres par leur beauté et leur force. Ils assuraient ainsi la protection de tous les troupeaux, et n'avaient aucun mal à chasser ceux qui avaient coutume de piller, tuant nombre de ceux qui s'adonnaient à ces activités et capturant les autres vivants. 2. Ils y mettaient un point d'honneur, et traitaient en outre amicalement tous les bergers de la région : ils se joignaient à leurs

7. Il convient de revenir sur le classement de ce fragment à part entière, qui, dans les éditions précédentes, était considéré comme le dernier paragraphe du même Fr. VIII, 1. Il constitue en réalité un doublet moins synthétique de son §2 (cf. n. 6) : je l'édite donc en parallèle à celui-ci, en soulignant aussi que l'excerpteur du *De Virtutibus* a procédé ici à l'une de ses (rares) coupes dans le texte original. Sur la littéralité et l'authenticité des citations des *Excerpta Constantiniana*, je renvoie à la Notice Introductive, p. XXXII-XXXVII (avec bibliographie), où la question des coupes et de leurs raisons possibles est envisagée de manière détaillée. Ici l'excerpteur du *De Sententiis* tenait à mettre l'accent sur la sacralité du site d'Olympie, et sur le service que les Éléens rendaient aux Grecs en s'occupant d'honorer les dieux.

9. La correction de Krebs, qui normalise le texte, respecte l'usage de la corrélation négative chez Diodore. Le balancement μὴ ... μήτε (ou οὔ... οὔτε), présent dans la leçon du manuscrit, se trouve surtout dans l'épopée et l'élégie ; il est vrai qu'il apparaît également dans la tragédie, la comédie, et même la prose (cf. J. Denniston, *The Greek Particles*, Oxford, 1954, 2e éd. 1966, p. 509-510), mais chez Diodore, uniquement lorsque plusieurs μήτε/οὔτε suivent le μὴ/οὔ initial (c'est d'ailleurs l'usage homérique), cf. XVIII, 50, 2 ; XX, 23, 4, etc., ce qui n'est pas ici le cas.

καὶ συστρατεῦσαι τούτους καὶ ἰδίᾳ πολέμους ἐπανελέσθαι.

1. 1 1 νομίμως Valesius : -ων P ‖ 2 ὑφορᾶσθαι P ; ὑφορωμένους coni. Reiske ‖ 3 καὶ addidi ‖ 6 αὐτοὺς Valesius : ἑαυτοὺς P ‖ 2 1 ἐπὶ post τῆς transp. Valesius ‖ 2 Ξέρξου Salmasius : -οι P -η coni. Valesius ‖ 2-3 συνεστράτευσαν Dindorf[2] : -τευθησαν sine accentu P ‖ 5 ἔτι Reiske : ὅτι P ‖ 9 παρηνώχλει P : -νόχλει coni. Salmasius ‖ 11 σπεύδειν del. Salmasius ‖ 14 συστρατεῦσαι Dindorf[3] : στρατεῦσαι P.

1 bis. 9 πλεῖον M : πλέον coni. Dindorf[4] ‖ post πλεῖον dubit. add. γὰρ Dindorf[2] ‖ αὐτοὺς Mai : ἑαυτοὺς M.

De castitate Rheae Siluiae Vestalis

Fr. 2 [*Exc. de Sent.* 8]

<...> καὶ μὴ συγχωρηθείσης μηδὲ λαθραίας συμπλοκῆς πρὸς ἄνδρα· μηδένα γὰρ οὕτω παραφρονήσειν ὥστε ἐφημέρου χάριν ἡδονῆς τὰ μακαριζόμενα τοῦ βίου παντὸς ἀντικαταλλάξασθαι.

2. 1 lacunam indicaui ‖ μηδὲ Krebs : μήτε M.

De Romuli Remique adulescentia

Fr. 3 [*Exc. de Virt. et Vit.* 31]

1. Ὅτι τούτων ἐκτεθέντων, ἐπειδὴ τοῦ χρόνου προϊόντος ἠνδρώθησαν, πολὺ διέφερον τῶν ἄλλων κάλλει καὶ ῥώμῃ. Διὸ καὶ πᾶσι τοῖς ποιμνίοις ἀσφάλειαν παρείχοντο, ῥᾳδίως τοὺς λῃστεύειν εἰωθότας ἀποκρουόμενοι, καὶ πολλοὺς μὲν ἀναιροῦντες τῶν ἐπιτιθεμένων, ἐνίους δὲ καὶ ζῶντας συλλαμβάνοντες. 2. Χωρὶς δὲ τῆς ἐν τούτῳ φιλοτιμίας ὑπῆρχον ἅπασι τοῖς πλησίον νομεῦσι προσφιλεῖς, ταῖς τε ὁμιλίαις συνόντες καὶ τὸν

réunions et faisaient preuve d'un caractère mesuré et généreux envers ceux qui avaient besoin d'eux, si bien que la sécurité de tous étaient entre leurs mains, et que la plupart des hommes se rangeaient derrière eux et suivaient leurs ordres, se réunissant dans les lieux qu'ils fixaient[11].

Complot de Numitor contre son frère Amulius

Fr. 4. Numitor[12] fut privé du trône par son propre frère[13], qui s'appelait Amulius et devint roi des Albains. Cependant, le jour où Numitor reconnut contre toute attente ses propres petits-fils[14], Rémus et Romulus, il ourdit contre son propre frère un complot[15] dans l'intention de le faire disparaître. Il se déroula de la sorte : ils se firent envoyer auprès des bergers, et firent assaut contre le palais, forçant les portes et tuant ceux qui leur résistaient et, pour finir, Amulius lui-même[16].

Prise des auspices par Romulus et Rémus avant la fondation de la ville

Fr. 5. Alors que Rémus et Romulus observaient le vol des oiseaux pour fonder une ville[17], un signe céleste apparut de la droite[18], dit-on, à Romulus, et Rémus, pris de frayeur, déclara à son frère que souvent dans cette ville une heureuse fortune suivrait des résolutions funestes[19]. De fait, bien que Romulus eût envoyé en hâte[20] un messager à son frère, et interprété de façon complètement erronée sa propre partie du ciel[21], son ignorance fut cependant rectifiée par l'effet du hasard.

12. Plus couramment appelé Numitor par la tradition (cf. la correction de Zohrab-Mai au fragment eusébien VII, 5bis, 13, corrigeant les variantes orthographiques des manuscrits arméniens, voir apparat *ad loc.*), le frère d'Amulius se nomme aussi Némétor (ou Némentor) suivant d'autres traditions. La même alternance se trouve chez Denys d'Halicarnasse : ainsi en I, 71, 4, la leçon (au datif) Νεμέτορι transmise par A et B, alors que S a Νεμέντωρι, que la transmission indirecte d'Eusèbe a *Nemetor*, et la traduction latine du XVe siècle de L. Birago (Bâle, 1532), *Numitori*. La traduction harmonise, en le désignant de son nom le plus courant, Numitor.

ἑαυτῶν τρόπον μέτριον καὶ κοινὸν τοῖς δεομένοις ἀναδεικνύντες. Διὸ καὶ τῆς πάντων ἀσφαλείας ἐν τούτοις κειμένης, οἱ πλεῖστοι τούτοις ὑπετάττοντο καὶ τὸ παραγγελλόμενον ἐποίουν συντρέχοντες εἰς οὓς προστάξαιεν τόπους.

3. 1 ΡΩΜ καὶ ΡΕΜ [scil. ad τούτων] in margine P || 4 παρείχοντο P : -έσχον coni. Salmasius.

De coniuratione Numitoris in fratrem Amulium

Fr. 4 [*Exc. de Insidiis* 24]

Ὅτι Νεμέτωρ ὑπὸ τοῦ ἰδίου ἀδελφοῦ στερηθεὶς τῆς βασιλείας, ὃς Ἀμόλιος ἐκαλεῖτο, ἐβασίλευσε δὲ Ἀλβανῶν, τοὺς ἰδίους υἱωνοὺς παρ' ἐλπίδας ἀναγνωρίσας Ῥέμον καὶ Ῥωμύλον, ἐπεβούλευσε κατὰ τοῦ ἰδίου ἀδελφοῦ περὶ ἀναιρέσεως. Ὃ καὶ γέγονεν· μεταπεμψάμενοι γὰρ τοὺς νομεῖς ὥρμησαν ἐπὶ τὰ βασίλεια, καὶ ἐντὸς τῶν θυρῶν εἰσεβιάσαντο καὶ <τοὺς> ὑφισταμένους ἀνῄρουν, ὕστερον δὲ καὶ αὐτὸν τὸν Ἀμόλιον.

4. 3 υἱωνοὺς Feder : υἱοὺς S || 7 τοὺς add. Müller.

Gemelli de urbe condenda auspicia capiunt

Fr. 5 [*Exc. de Sent.* 9]

Ὅτι ὀρνιθευομένων Ῥέμου καὶ Ῥωμύλου περὶ οἰκισμοῦ πόλεως, ἐκ τῶν δεξιῶν μερῶν διοσημείαν γενέσθαι, φασὶ καὶ καταπλαγέντα τὸν Ῥέμον ἐπιφθεγξάμενον εἰπεῖν τῷ ἀδελφῷ, ὅτι ἐν ταύτῃ τῇ πόλει πολλάκις ἐπαριστέροις βουλεύμασιν ἐπιδέξιος ἀκολουθήσει τύχη· προπετῶς γὰρ αὐτοῦ τὸν ἄγγελον ἀποστείλαντος καὶ τὸ καθ' αὐτὸν μέρος ὅλως ἡμαρτηκότος ὑπὸ ταὐτομάτου διωρθώσαθαι τὴν ἄγνοιαν.

5. 2 διοσημεῖαν γενέσθαι Mai : -ᾳ γ. M -ας γενομένης dubit. Boissevain || 3 καὶ [post l.2 πόλεως M] post φασὶ transp. Boissevain || 5 τύχη Dindorf[2] : δίκη M || 8 διωρθώσασθαι M : -θῶσθαι coni. Dindorf[3].

Meurtre de Rémus

Fr. 6. 1. Romulus, fondant Rome, fit en toute hâte entourer le Palatin d'un fossé[22], de peur que des voisins n'entreprissent de faire obstacle à ses intentions. En revanche, comme Rémus supportait difficilement d'avoir été écarté de la première place et enviait la bonne fortune de son frère, il se rendit auprès de ceux qui travaillaient à la construction pour les discréditer : il leur déclara que le fossé était étroit et que la ville serait peu sûre, car les ennemis le franchiraient facilement. 2. Romulus, irrité, répliqua : « J'ordonnerai à tous les citoyens de repousser quiconque chercherait à le franchir ». Et Rémus de nouveau, insultant les travailleurs, leur répéta qu'ils préparaient un fossé trop étroit. Les ennemis le franchiraient aisément : et lui-même le ferait sans difficulté. Et en prononçant ces mots, il le franchit d'un bond. Un certain Céléros[23], l'un des travailleurs, lui répondit : « Mais moi, je repousserai tout homme qui l'aura franchi, selon l'ordre du roi », et à ces mots, il tira son outil à creuser et le frappant à la tête, tua Rémus.

Causes de la première guerre de Messénie

Fr. 7. 1. Polycharès, un Messénien[24] qui se distinguait par sa richesse et sa naissance, convint avec le Spartiate Évaiphnos[25] de mettre en commun leurs confins[26]. Ce dernier, ayant la charge de s'occuper[27] des troupeaux et des bergers, chercha à s'enrichir, mais sa manœuvre fut découverte. 2. Il vendit en effet boeufs et bergers à des marchands qui devaient les exporter, et feignit[28] ensuite de les avoir perdus au cours d'une attaque de brigands.

27. Je traduis ἐπιμέλειαν καὶ φυλακὴν en rendant l'hendiadyn. Évaiphnos reçoit la charge des troupeaux et des pâtres *et* la mission d'en prendre soin : il reçoit donc en réalité la charge de s'en occuper.

De Remi nece

Fr. 6 [*Exc. de Sent.* 10]

1. Ὅτι ὁ Ῥωμύλος κτίζων τὴν Ῥώμην τάφρον περιέβαλε τῷ Παλατίῳ κατὰ σπουδήν, μή τινες τῶν περιοίκων ἐπιβάλωνται κωλύειν αὐτοῦ τὴν προαίρεσιν. Ὁ δὲ Ῥέμος βαρέως φέρων ἐπὶ τῷ διεσφάλθαι τῶν πρωτείων, φθονῶν δὲ τῆς εὐτυχίας τοῦ ἀδελφοῦ, προσιὼν τοῖς ἐργαζομένοις ἐβλασφήμει· ἀπεφήνατο γὰρ στενὴν εἶναι τὴν τάφρον, καὶ ἐπισφαλῆ ἔσεσθαι τὴν πόλιν, τῶν πολεμίων ῥᾳδίως αὐτὴν ὑπερβαινόντων. 2. Ὁ δὲ Ῥωμύλος ὀργισάμενος ἔφη, « Παραγγελῶ πᾶσι τοῖς πολίταις ἀμύνασθαι τὸν ὑπερβαίνειν ἐπιχειροῦντα ». Καὶ πάλιν ὁ Ῥέμος τοῖς ἐργαζομένοις ὀνειδίζων ἔφη στενὴν κατασκευάζειν τὴν τάφρον· εὐχερῶς γὰρ ὑπερβήσεσθαι τοὺς πολεμίους· καὶ γὰρ αὐτὸς ῥᾳδίως τοῦτο πράξειν· καὶ ἅμα ταῦτα λέγων ὑπερήλατο. 3. Ἦν δέ τις Κέλερος, εἷς τῶν ἐργαζομένων, ὃς ὑπολαβών, « Ἐγὼ δέ », φησίν, « ἀμυνοῦμαι τὸν ὑπερπηδῶντα κατὰ τὸ πρόσταγμα τοῦ βασιλέως », καὶ ἅμα ταῦτα λέγων ἀνέτεινε τὸ σκαφεῖον καὶ πατάξας τὴν κεφαλὴν ἀπέκτεινε τὸν Ῥέμον.

6. 1 5 τοῦ ἀδελφοῦ M : τῷ -φῷ coni. Dindorf[3] || 8 post ῥᾳδίως dubit. add. ἄν Boissevain || 2 2 ὀργισάμενος M : ὠργισμένος coni. Dindorf[3] || 6 πράξειν Krebs : πράττειν M.

De causis belli Messeniaci primi

Fr. 7 [*Exc. de Virt. et Vit.* 32]

1. Ὅτι Πολυχάρη Μεσσήνιον πλούτῳ καὶ γένει διαφέροντα συνθέσθαι μεθορίων κοινωνίαν πρὸς Εὔαιφνον Σπαρτιάτην. Ὃν εἰς ἐπιμέλειαν καὶ φυλακὴν παραλαβόντα τάς τε ἀγέλας καὶ τοὺς νομεῖς ἐπιχειρῆσαι μὲν πλεονεκτεῖν, καταφανῆ δὲ γενέσθαι. 2. Πωλήσαντα γὰρ ἐμπόροις τῶν τε βοῶν καὶ τῶν νομέων τινὰς <ἐπ'> ἐξαγωγῇ προσποιηθῆναι τὴν ἀπώλειαν αὐτῶν ὑπὸ

Les marchands, faisant voile vers la Sicile[29], les emportèrent vers le Péloponnèse. Une tempête les força à aborder sur la terre ferme, mais les bergers débarquèrent de nuit et prirent la fuite, confiants dans la connaissance qu'ils avaient des lieux. 3. Ils se mirent en route pour Messène et racontèrent à leur maître toute la vérité. Polycharès les fit alors cacher, et envoya chercher son allié à Sparte. 4. Comme Évaiphnos assurait et alléguait que certains des bergers avaient été enlevés par des brigands et d'autres tués, Polycharès fit comparaître les hommes. À leur vue, Évaiphnos fut stupéfait et, puisque sa tromperie se trouvait ainsi dévoilée, il recourut à la prière, promettant la restitution des bœufs et n'épargnant aucun mot pour être sauvé. 5. Polycharès, par respect pour le lien d'hospitalité[30], cacha l'affaire, et envoya son fils avec le Spartiate pour recevoir son dû. Mais Évaiphnos oublia ses promesses, et tua le jeune homme qui avait été envoyé avec lui à Sparte. 6. À la suite de ce meurtre, Polycharès fut pris d'une telle colère devant l'ampleur des méfaits, qu'il réclama le coupable. Les Lacédémoniens n'y prêtèrent cependant pas attention, et envoyèrent le fils d'Évaiphnos à Messène avec une lettre demandant à Polycharès de venir à Sparte pour dénoncer devant les éphores et les rois les torts qu'il avait subis. Mais Polycharès, saisissant l'occasion de rendre le même par le même, tua le jeune homme et exerça des représailles contre la ville[31].

29. Ce détail selon lequel les marchands faisaient voile vers la Sicile, τοὺς δὲ ἐμπόρους εἰς Σικελίαν πλέοντας, manque chez Pausanias. Sur le rapport entre les deux historiens, cf. n. 25. Chez Pausanias (IV, 4, 6), en revanche, c'est un bouvier seul qui intervient pour rétablir la vérité auprès de Polycharès, et l'épisode de la tempête (γενομένου δὲ χειμῶνος) n'apparaît pas.

31. L'épilogue, après le meurtre du fils de Polycharès, offre dans la narration de Pausanias (IV, 4, 8) une variante différente : chez Diodore, Polycharès décida de faire souffrir son hôte du même mal, en tuant à son tour le fils de ce dernier, alors que selon Pausanias, Polycharès perdit la raison, et n'hésita pas à tuer tout Lacédémonien qu'il rencontrait.

ληστῶν γεγονέναι βιαίως. Τοὺς δὲ ἐμπόρους εἰς Σικελίαν πλέοντας κομίζεσθαι παρὰ τὴν Πελοπόννησον· γενομένου δὲ χειμῶνος προσορμισθῆναι τῇ γῇ, καὶ τοὺς νομεῖς νυκτὸς ἀποβάντας διαδρᾶναι τῇ τῶν τόπων ἐμπειρίᾳ πιστεύσαντας. 3. Παραγενηθέντων δὲ αὐτῶν εἰς Μεσσήνην, καὶ τῷ κυρίῳ πᾶσαν τὴν ἀλήθειαν εἰπόντων, τὸν Πολυχάρη τούτους μὲν κρύψαι, τὸν δὲ κοινωνὸν ἐκ τῆς Σπάρτης μεταπέμψασθαι. 4. Διαβεβαιουμένου δὲ αὐτοῦ καὶ λέγοντος τῶν νομέων τοὺς μὲν ὑπὸ ληστῶν ἀφηρπάσθαι, τοὺς δὲ τετελευτηκέναι, τὸν [δὲ] Πολυχάρη προάγειν τοὺς ἄνδρας. Οὓς ἰδόντα τὸν Εὔαιφνον καταπλαγῆναι, καὶ φανερῶς ἐλεγχόμενον τραπῆναι πρὸς δέησιν, καὶ τάς τε βοῦς ἀποκαταστήσειν ἐπαγγελλέσθαι καὶ πᾶσαν προέσθαι φωνὴν εἰς τὸ σωθῆναι. 5. Τὸν δὲ Πολυχάρη ἐντραπέντα τὴν ξενίαν κρύψαι τὴν πρᾶξιν, καὶ τὸν υἱὸν συναποστεῖλαι τῷ Σπαρτιάτῃ πρὸς τὸ τυχεῖν τῶν δικαίων. Εὔαιφνον <δὲ> καὶ τῶν ἐπαγγελιῶν ἐπιλαθέσθαι, τὸν δὲ εἰς Σπάρτην συνεκπεμφθέντα νεανίσκον ἀνελεῖν. 6. Οὗ συντελεσθέντος τὸν Πολυχάρη ὡς ἐπὶ τηλικούτοις ἀνομήμασιν ἀγανακτεῖν καὶ τὸν αἴτιον ἐξαιτεῖν. Τοὺς δὲ Λακεδαιμονίους τούτῳ <μὲν> μὴ προσέχειν, τὸν δὲ υἱὸν Εὐαίφνου μετ' ἐπιστολῆς εἰς Μεσσήνην ἀποστεῖλαι δηλοῦντα, διότι Πολυχάρης εἰς Σπάρτην κατηγορείτω περὶ ὧν ἔπαθεν ἐπί τε τῶν ἐφόρων καὶ τῶν βασιλέων. Τὸν δὲ Πολυχάρη τυχόντα τῶν ἴσων τόν τε νεανίσκον ἀνελεῖν καὶ τὴν πόλιν ῥυσιάζειν.

7. 1 1 Μεσσήνιον Salmasius : Μεσή- P item deinde in 6 5 ‖ 2 μεθορίων Jacoby : μεθὼν P ἀγελῶν coni. Krebs ‖ 4 τάς τε — καὶ τοὺς νομεῖς P : τῆς τε — καὶ τῆς νομῆς dubit. Salmasius ‖ 5 καταφανῆ P : καὶ ἀφανῆ coni. Salmasius ‖ 2 2 ἐπ' add. Valesius ‖ 4 βιαίως Dindorf[1] : -ων P ‖ 5 Πελοπόννησον Salmasius : -πόνη- P ‖ 7 διαδρᾶναι Salmasius : -δρά- P ‖ 4 3 ἀφηρπάσθαι P : ἀφηρπᾶσθαι coni. Valesius ‖ alt. δὲ del. Dindorf[1] ‖ 5 2 πρᾶξιν Valesius : πρά- P ‖ 4 post Εὔαιφνον add. δὲ Valesius ‖ 5 δὲ P : τε coni. Valesius ‖ συνεκπεμφθέντα Salmasius : -πεφ- P ‖ 6 3 post τούτῳ add. μὲν Reiske ‖ 6 κατηγορείτω Reiske : -εῖτω P -εῖται coni. Valesius ‖ 7 Πολυχάρη Valesius : Ευαιφνον sine acc. P ‖ 8 πόλιν P : ἔπαυλιν vel ποινὴν coni. Vogel.

Sacrifice d'une jeune fille de la famille des Aipytides ordonné par l'oracle

Fr. 8. 1. Alors que les chiens aboyaient et que les Messéniens perdaient espoir[32], un vieillard s'avança et déclara à la foule qu'il ne fallait pas prêter attention aux élucubrations des devins[33]. Car, même dans leur vie privée, ceux-ci commettent d'innombrables erreurs, incapables de prévoir l'avenir, et dans ces conditions, leur statut d'homme ne leur permet pas de savoir ce que seuls les dieux peuvent vraisemblablement connaître. 2. Il les exhorta donc à envoyer un messager à Delphes. La Pythie répondit ainsi[34] : ils devaient sacrifier une jeune fille, tirée au sort, dans la lignée des Aipytides. Mais si celle que le sort avait choisie ne pouvait être consacrée, ils devaient alors sacrifier une autre jeune fille de la même lignée que son père offrirait de plein gré. Ceci fait, ils obtiendraient la victoire à la guerre et la suprématie[35].

Fr. 9. En effet[36], aucun honneur, si grand soit-il, ne semblait valoir aux yeux des parents le salut de leurs enfants ; mais si d'un côté la compassion qu'inspirent les liens de parenté pénétrait chacun d'eux à la vue de l'égorgement, de l'autre ils avaient tous honte de se conduire en traîtres devant la sentence qui décrétait le supplice de leur enfant.

Passions d'Archias de Corinthe, le fondateur de Syracuse

Fr. 10. Il[37] commit des erreurs indignes de sa renommée. La passion en effet a le terrible pouvoir d'égarer les

33. Le texte de Pausanias (IV, 9, 3) permet ici de préciser : il s'agit de Tisis, fils d'Alkis, que les Messéniens avaient envoyé à Delphes. Sur les devins messéniens, qui font partie de l'atmosphère sacrée dans laquelle est immergée l'histoire de la Messénie, cf. Auberger, éd. du livre IV, p. XXXIII.

Oraculum iubet uirginem ex Aepytidarum gente mactari

Fr. 8 [*Exc. de Sent.* 11]

1. Ὅτι τῶν κυνῶν ὠρυομένων καὶ τῶν Μεσσηνίων ἀπελπιζόντων προσελθών τις τῶν πρεσβυτέρων παρεκάλει τὰ πλήθη μὴ προσέχειν τοῖς μάντεσι σχεδιάζουσι· καὶ γὰρ καὶ ἐπὶ τῶν ἰδίων βίων αὐτοὺς πλείστοις ἁμαρτήμασι περιπίπτειν, <ὡς> μὴ δυναμένους προϊδέσθαι τὸ μέλλον, καὶ νῦν ὑπὲρ ὧν εἰκὸς μόνους τοὺς θεοὺς γινώσκειν ἀδυνατεῖν ἀνθρώπους ὄντας ἐπίστασθαι. 2. Παρεκελεύετο οὖν πέμπειν εἰς Δελφούς. Ἡ δὲ Πυθία ἀνεῖλεν οὕτως· « ἐκ τοῦ Αἰπυτιδῶν γένους θῦσαι κόρην τὴν τυχοῦσαν· ἐὰν δὲ ἡ λαχοῦσα ἀδυνατῇ καθοσιωθῆναι, θῦσαι τότε παρθένον τὴν τοῦ διδόντος ἑκουσίως ἐκ τοῦ αὐτοῦ γένους. Καὶ ταῦτα πράξαντες ἕξετε νίκην τοῦ πολέμου καὶ κράτος ».

8. 2 3-7 Parke-Wormell n. 362.

8. 1 4 αὐτοὺς Dindorf[2] : αὐτοῖς M ‖ 5 ὡς tacite add. Dindorf[2] ‖ 7 ἀδυνατεῖν Dindorf[3] : ἀδύνατον M ut uid. ‖ 2 3 Αἰπυτιδῶν Dindorf[2] : -τίδων M ‖ 4 τυχοῦσαν M : λαχ- coni. Krebs ‖ 5 θῦσαι τότε Dindorf[2] : θυσαιτό τε M ‖ 6 αὐτοῦ M : αὐ- coni. Krebs.

Fr. 9 [*Exc. de Sent.* 12]

Οὐδεμιᾶς γὰρ τιμῆς μέγεθος ἰσόρροπον ἐφαίνετο τοῖς γονεῦσι πρὸς τὴν τῶν τέκνων σωτηρίαν, ἀλλ' ἅμα μὲν ὁ τῆς συγγενείας ἔλεος ἑκάστῳ ὑπεδύετο πρὸ ὀφθαλμῶν λαμβάνοντι τὴν σφαγήν, ἅμα δὲ ἐνετρέπετο προδότης γενέσθαι τέκνου πρὸς ὁμολογούμενον ὄλεθρον.

9. 1 ante οὐδεμιᾶς lacunam ind. Dindorf[2] uide adn. ‖ μέγεθος Mai : μεγέθεσιν M.

De amoribus Archiae Corinthii, Syracusarum conditoris

Fr. 10 [*Exc. de Sent.* 13]

Προέπιπτεν εἰς ἀνάξια τῆς περὶ αὐτὸν δόξης ἁμαρτήματα· δεινὸς γὰρ ὁ ἔρως σφῆλαι τοὺς νέους, καὶ μάλιστα

jeunes gens, et en particulier ceux qui se prévalent de la force de leur corps. C'est pour cela que les mythographes anciens ont décrit le personnage invincible par excellence, Héraclès[38], vaincu par la puissance de la passion.

Fr. 11. 1. Archias de Corinthe[39], épris d'Actéon, commença par envoyer au jeune garçon un messager pour lui faire de merveilleuses promesses. Mais comme il ne parvenait pas à le conquérir du fait de la probité scrupuleuse du père et du bon sens du jeune garçon lui-même, il rassembla la plupart de ses proches dans l'intention d'user de la force envers le jeune garçon qui refusait de se soumettre à ses faveurs et à ses prières. 2. Pour finir, alors qu'il s'était enivré en compagnie de ceux qu'il avait réunis, la passion le porta à un tel degré de folie qu'il fit irruption chez Mélissos et chercha à emmener de force le jeune garçon. 3. Mais alors que le père et ceux qui se trouvaient à l'intérieur de la maison lui résistaient, la rivalité entre les deux groupes devint encore plus violente, et, sans que personne s'en rendît compte, le garçon rendit l'âme entre les mains de ses défenseurs[40]. Ainsi, si l'on examine l'étrangeté de l'affaire, on sera ému du malheur de la victime en même temps qu'on s'étonnera des renversements imprévus du sort[41]. 4. Il se trouve en effet que le jeune garçon portait le même nom que celui qui perdit la vie de la même manière[42] : tous deux quittèrent la vie d'une façon analogue, entre les mains de ceux qui auraient pu leur porter secours avec le plus d'énergie.

Ruse d'Agathoclès lors de la construction du temple d'Athéna

Fr. 12. 1. Agathoclès[43], nommé épistate pour la construction du temple d'Athéna, choisit les pierres tail-

38. Sur la folie d'Héraclès, cf. notamment IV, 11 et 55.
42. C'est-à-dire Actéon, le chasseur qui aurait été déchiqueté par ses chiens pour avoir offensé la déesse Artémis, cf. IV, 81, 3 – 82, 1.
43. Agathoclès : personnage syracusain inconnu, et épistate à la construction du temple d'Athéna chez le seul Diodore.

τοὺς μεγαλοφρονοῦντας ἐπὶ τῇ τοῦ σώματος ῥώμῃ. Διὸ καὶ παρεισήγαγον οἱ παλαιοὶ τῶν μυθογράφων τὸν ὑπὸ τῶν ἄλλων ἀνίκητον Ἡρακλέα ὑπὸ τῆς τούτου δυνάμεως νικώμενον.

10. 6 νικώμενον Mai : καὶ M nec plura.

Fr. 11 [*Exc. de Virt. et Vit.* 33]

1. Ὅτι Ἀρχίας ὁ Κορίνθιος ἐραστὴς ὢν Ἀκταίωνος τὸ μὲν πρῶτον προσέπεμπέ τινα τῷ παιδί, θαυμαστὰς ἐπαγγελίας ποιούμενος· οὐ δυνάμενος <δὲ> αὐτὸν ἀναλαβεῖν παρὰ τὴν τοῦ πατρὸς καλοκἀγαθίαν καὶ τὴν αὐτοῦ τοῦ παιδὸς σωφροσύνην, ἤθροισε τῶν συνήθων τοὺς πλείστους, ὡς βιασόμενος τὸν ἐν χάριτι καὶ δεήσει μὴ ὑπακούοντα. 2. Τέλος δὲ μεθυσθεὶς μετὰ τῶν συμπαρακληθέντων ἐπὶ τοσοῦτον ἀνοίας προέπεσεν ὑπὸ τοῦ πάθους, ὥστε εἰς τὴν οἰκίαν ἐμπεσὼν τοῦ Μελίσσου τὸν παῖδα βιαίως ἀπήγαγεν. 3. Ἀντεχομένου δὲ τοῦ πατρὸς καὶ τῶν ἄλλων τῶν κατὰ τὴν οἰκίαν, παρ' ἀμφοτέροις φιλοτιμίας βιαιοτέρας γενομένης ἔλαθεν ὁ παῖς ἐν ταῖς χερσὶ τῶν ἀντεχομένων ἀφεὶς τὴν ψυχήν, ὥστε τὸ παράδοξον τῆς πράξεως ἀναλογιζομένους ἐλεεῖν ἅμα τὴν τοῦ παθόντος συμφορὰν καὶ θαυμάζειν τὴν τῆς τύχης περιπέτειαν· 4. ᾧ γὰρ ὁ παῖς τῆς αὐτῆς ἐκείνης ἔτυχε προσηγορίας, τούτῳ τὴν ὁμοίαν τοῦ βίου καταστροφὴν ἔσχεν, ἑκατέρων ὑπὸ τῶν μάλιστα ἂν βοηθησάντων τοῦ ζῆν παραπλησίῳ τρόπῳ στερηθέντων.

11. 1 2 προσέπεμπέ Reiske : προέ- P || 3 δὲ [δ' Coraes] add. Valesius || 6 ἐν del. van Herwerden || 2 2 τοσοῦτον ἀνοίας P : τοῦτο μανίας coni. Valesius || προέπεσεν Dindorf[2] : προσ- P || 4 ἀπήγαγεν P : ἀπῆγεν malit Vogel || 4 4 βοηθησάντων Schäfer : -σό- P.

De fraude Agathoclis in aede Mineruae exstruenda

Fr. 12 [*Exc. de Virt. et Vit.* 34]

1. Ὅτι Ἀγαθοκλῆς ἐπιστάτης αἱρεθεὶς τῆς περὶ τὸν νεὼν τῆς Ἀθηνᾶς οἰκοδομίας, τοὺς καλλίστους τῶν τεμ-

lées les plus belles, qu'il paya de ses propres deniers, mais s'en servit de manière indue pour se faire construire une somptueuse demeure. C'est pour cette raison, dit-on, que la divinité lui fit soudainement un signe[44]. Agathoclès fut frappé en effet par la foudre et brûla avec sa maison. 2. Les géomores[45] décidèrent de confisquer ses biens au profit de l'État, quoique ses héritiers démontrassent qu'il n'avait pris d'argent ni au sanctuaire ni aux deniers publics. La maison fut consacrée aux dieux et on en interdit l'accès ; aujourd'hui encore, elle est appelée « Embrontaion » (*Foudroyée*).

Lutte pour le prix de la vaillance entre Cléonnis et Aristomène

Fr. 13. 1. Au sujet de deux hommes excellant au combat et luttant pour le premier rang[46]. Par la suite, le roi, une fois remis de ses blessures[47], proposa l'attribution d'un prix de vaillance[48]. Deux hommes se présentèrent au concours, Cléonnis et Aristomène, et tous deux avaient lieu de revendiquer le titre. 2. Cléonnis en effet avait protégé de son bouclier le roi tombé à terre, et éliminé huit des Spartiates qui l'assaillaient – deux d'entre eux étaient des chefs renommés. Il avait en outre emporté intégralement les armures de tous ceux qu'il avait tués, et les avait données à ses écuyers afin d'avoir des signes de sa propre valeur lors de l'attribution du prix. Blessé à de nombreuses reprises, il reçut tous les coups de front, preuve la plus tangible qu'il n'avait cédé à aucun ennemi. 3. Aristomène de son côté, lors du combat qui s'était déroulé autour du roi, avait tué cinq Lacédémoniens et emporté intégralement les armures des ennemis qui le menaçaient. Il avait en outre préservé son corps des blessures, et à son retour du champ de bataille à la ville, il avait accomplit

νομένων λίθων ἐπιλεγόμενος τὴν μὲν δαπάνην ἐκ τῆς ἰδίας οὐσίας ἐποιεῖτο, τοῖς δὲ λίθοις καταχρησάμενος οἰκίαν ᾠκοδόμησε πολυτελῆ. Ἐφ' οἷς φασιν ἐπισημῆναι τὸ δαιμόνιον· κεραυνωθέντα γὰρ τὸν Ἀγαθοκλέα μετὰ τῆς οἰκίας καταφλεχθῆναι. 2. Οἱ δὲ γεωμόροι ἔκριναν τὴν οὐσίαν αὐτοῦ δημοσίαν εἶναι, καίπερ τῶν κληρονόμων δεικνυόντων μηδὲν εἰληφότα τῶν ἱερῶν <ἢ> δημοσίων χρημάτων. Τὴν δὲ οἰκίαν καθιερώσαντες ἄβατον τοῖς εἰσιοῦσιν ἐποίησαν, ὡς ἔτι καὶ νῦν ὀνομάζεται Ἐμβρονταῖον.

12. 1 5 φασιν Wurm : πασιν P πᾶσιν coni. Salmasius || post φασιν addere malim αὐτῷ || ἐπισημῆναι Wesseling prob. e DIOD. XI, 45, 7, XIX, 103, 5 et XX, 70, 3 : ἐπιφανῆναι P || 2 3 ἢ add. Reiske.

Cleonnis Aristomenesque de uirtutis praemio certant

Fr. 13 [*Cod. Vat. gr.* 1354]

1. Περὶ δύο ἀνδρῶν ἀριστευσάντων ἐν πολέμῳ καὶ ἀγωνιζομένων περὶ πρωτείων. Μετὰ ταῦθ' ὁ μὲν βασιλεὺς ἀναλαβὼν ἑαυτὸν ἐκ τῶν τραυμάτων προέθηκε κρίσιν ἀριστείου. Κατέβησαν μὲν οὖν ἐπὶ τὸν ἀγῶνα δύο, Κλέοννίς τε καὶ Ἀριστομένης, ὧν ἑκάτερος εἶχεν ἴδιόν τι πρὸς δόξαν. 2. Ὁ γὰρ Κλέοννις ὑπερασπίσας τὸν βασιλέα πεπτωκότα τῶν ἐπιφερομένων Σπαρτιατῶν ὀκτὼ νεκροὺς ἐπεποιήκει· καὶ τούτων ἦσαν δύο ἡγεμόνες ἐπιφανεῖς· πάντων δὲ τῶν ἀναιρεθέντων ὑπ' αὐτοῦ τὰς πανοπλίας ἐσκυλευκὼς ἐδεδώκει τοῖς ὑπασπισταῖς, ἵνα ἔχῃ σημεῖα τῆς ἰδίας ἀρετῆς πρὸς τὴν κρίσιν. Πολλοῖς δὲ περιπεσὼν τραύμασιν ἅπαντ' ἔσχεν ἐναντία, μέγιστον παρεχόμενος τεκμήριον τοῦ μηδενὶ τῶν πολεμίων εἶξαι. 3. Ὁ δ' Ἀριστομένης ἐν τῷ περὶ τοῦ βασιλέως ἀγῶνι πέντε μὲν ἀνῃρήκει τῶν Λακεδαιμονίων, καὶ τὰς πανοπλίας ἐσκυλεύκει τῶν πολεμίων ἐπικειμένων. Καὶ τὸ μὲν ἑαυτοῦ σῶμα διεφύλαξεν ἄτρωτον, ἐκ δὲ τῆς μάχης ἀπερχόμενος εἰς τὴν πόλιν ἔργον ἐπαινούμε-

un acte louable : 4. Cléonnis gisait à terre, blessé, sans force, et ne pouvait marcher ni par lui-même, ni guidé par la main. Aristomène, le prit sur ses épaules et l'emporta en ville, portant néanmoins sa propre armure, et ce alors que Cléonnis surpassait tout autre homme par sa corpulence et la robustesse de son corps. 5. C'est sur ces bases qu'ils se présentèrent à la compétition qui devait attribuer le prix de vaillance guerrière. Le roi prit place, entouré des taxiarques, comme le prescrit la loi. Cléonnis le premier prit la parole et prononça le discours suivant : 6. « Le discours sur les gestes valeureux se doit d'être bref, car les juges ont eux-mêmes été les spectateurs des valeurs de chacun de nous deux. Il me faut cependant vous rappeler que, bien que nous ayons tous deux combattu contre les mêmes hommes, dans les mêmes circonstances et au même endroit, c'est moi qui en ai tué le plus. Il est donc évident que, dans cette circonstance, celui de nous deux[49] qui l'a emporté par le nombre de soldats tués, prime également dans son droit à gagner la compétition. 7. Quoi qu'il en soit, l'état de nos deux corps prouve également de façon très manifeste où réside la supériorité : l'un est sorti de la bataille couvert de blessures portées de front, mais l'autre, comme s'il rentrait d'une fête plutôt que d'un combat d'une telle ampleur, n'a pas fait l'expérience de ce dont est capable le fer ennemi. 8. Certes, peut-être Aristomène a-t-il été plus fortuné, mais en toute justice, il ne saurait être jugé le plus valeureux d'entre nous. Il est clair en effet que celui qui a exposé son corps à de telles blessures s'est livré sans réserve pour sa patrie. Celui qui en revanche, entouré de tant d'ennemis et de périls, en est sorti indemne, a agi dans l'intention de se préserver. 9. Il serait donc absurde que celui qui a tué moins d'ennemis, qui a exposé à moins de périls son propre corps, soit préféré par ceux qui assistèrent au combat à celui qui, en revanche, a été supérieur dans ces deux domaines. Mais assurément, porter un corps épuisé de blessures quand il n'existe plus aucun danger n'a rien de courageux, même si cela témoigne peut-être de la force de son

νον ἔπραξεν. 4. Ὁ μὲν γὰρ Κλέοννις ἀσθενῶς ἐκ τῶν τραυμάτων διακείμενος οὔτε βαδίζειν καθ' αὑτὸν οὔτε χειραγωγεῖσθαι δυνατὸς ἦν· ὁ δ' Ἀριστομένης ἀράμενος αὐτὸν ἐπὶ τοὺς ὤμους ἀπήνεγκεν εἰς τὴν πόλιν, οὐδὲν δὲ ἧττον κομίζων τὴν ἰδίαν πανοπλίαν, καὶ ταῦτα τοῦ Κλεόννιδος προέχοντος τῶν ἄλλων μεγέθει τε καὶ ῥώμῃ σώματος. 5. Τοιαύτας δ' ἐχόντων ἀφορμὰς εἰς τὴν ὑπὲρ τῶν ἀριστείων κρίσιν, ὁ βασιλεὺς ἐκάθισε μετὰ τῶν ταξιάρχων κατὰ τὸν νόμον. Προλαβὼν οὖν τὸν λόγον ὁ Κλέοννις τοιούτοις ἐχρήσατο λόγοις. 6. « Βραχὺς μέν ἐστιν ὁ περὶ τῶν ἀριστείων λόγος· κριταὶ γάρ εἰσιν οἱ τεθεαμένοι τὰς ἑκάστων ἀρετάς· ὑπομνῆσαι δὲ δεῖ με, διότι πρὸς τοὺς αὐτοὺς ἄνδρας ἑκατέρων διαγωνισαμένων ὑφ' ἕνα καιρὸν καὶ τόπον ἐγὼ πλείους ἀπέκτεινα. Δῆλον οὖν ὡς κατὰ τὴν αὐτὴν περίστασιν ὁπότερος ἐν ἀριθμῷ τῶν ἀναιρεθέντων προτερεῖ καὶ τοῖς εἰς τὸ πρωτεῖον δικαίοις. 7. Ἀλλὰ μὴν καὶ τὰ σώματα ἑκατέρων ἐμφανεστάτας ἀποδείξεις ἔχει τῆς ὑπεροχῆς· ὁ μὲν γὰρ πλήρης ὢν τραυμάτων ἐναντίων ἀπελύετο τῆς μάχης, ὁ δ' ὥσπερ ἐκ πανηγύρεως, ἀλλ' οὐ τηλικαύτης παρατάξεως ἐξιὼν οὐκ ἐπειράθη, τί δύναται πολεμίων σίδηρος. 8. Εὐτυχέστερος μὲν οὖν ἴσως Ἀριστομένης, ἀγαθώτερος δ' ἡμῶν οὐκ ἂν δικαίως κριθείη. Πρόδηλος γὰρ ὁ ὑπομείνας τοσαύτας διαιρέσεις τοῦ σώματος ὡς ἀφειδῶς ἑαυτὸν ἐπέδωκεν ὑπὲρ τῆς πατρίδος· ὁ δ' ἐν πολεμίων συμπλοκῇ καὶ τοιούτων κινδύνων τηρήσας ἑαυτὸν ἄτρωτον εὐλαβείᾳ τοῦ παθεῖν τι τοῦτ' ἐνήργησεν. 9. Ἄτοπον οὖν εἰ παρὰ τοῖς ἑωρακόσι τὴν μάχην ὁ τῶν πολεμίων μὲν ἐλάττους ἀνελών, τῷ δ' ἰδίῳ σώματι κινδυνεύσας ἧττον, προκριθήσεται τοῦ πρωτεύοντος ἐν ἀμφοτέροις. Ἀλλὰ μὴν καὶ τὸ μηδενὸς ἔτι κινδύνου ὑπάρχοντος βαστάσαι τὸ σῶμα καταπεπονημένον ὑπὸ τῶν τραυμάτων ἀνδρείαν μὲν οὐδεμίαν ἔχει, σώματος δ' ἴσως ἰσχὺν ἐπιδείκνυται. Ἱκανά μοι ταῦτα εἴρηται

corps. Mais en voilà assez : nous sommes ici pour concourir non par la parole, mais par l'action ». 10. Aristomène prit à son tour la parole : « Je suis étonné que celui qui a été sauvé aille contester à son sauveur le rang du plus valeureux ; c'est qu'il doit accuser les juges de folie[50] ! Ou bien croit-il que la décision dérivera de ce qu'il vient de dire plutôt que de ce qu'il fit alors ? Mais on va montrer que Cléonnis ne m'est pas seulement inférieur en valeur, mais qu'il est aussi d'une complète ingratitude. 11. Car il est passé sur le récit de ses hauts faits, mais a tourné en ridicule mes actions : il recherche la gloire plus que la justice ! Car l'homme à qui il doit la plus grande reconnaissance pour lui avoir sauvé la vie, il lui a, pris de jalousie, dérobé les louanges que ses hauts faits méritaient. J'admets que j'ai eu de la chance au cours des périls qui survinrent dans la bataille, mais je maintiens que j'ai été alors le plus valeureux. 12. Si c'était pour avoir esquivé l'attaque ennemie que j'en étais sorti indemne, je mériterais d'être qualifié non pas de chanceux mais de lâche, et ne pourrais donner mon opinion sur le plus valeureux, mais serais passible des châtiments prévus par la loi. Puisqu'en revanche j'ai combattu dans les premiers rangs, tuant ceux qui me faisaient face, et que je n'ai pas subi ce que j'ai infligé aux autres, il faut affirmer que je n'ai pas été seulement chanceux, mais également valeureux. 13. Car si les ennemis, pris de frayeur, n'osèrent faire face à ma valeur, l'homme qui les a effrayés est digne de très grandes louanges ; autrement, si parmi les ennemis qui combattaient avec ardeur j'ai mis à mort ceux qui me faisaient face, en préservant mon corps de la sorte, alors je suis courageux et prudent tout en même temps. 14. Car l'homme qui, dans la véhémence du combat, affronte le danger avec prudence, possède ces deux vertus, celle du corps et celle de l'esprit. Et ces justes revendications, j'aurais certainement dû les exprimer contre les autres, qui étaient meilleurs que celui-ci. Car lorsque j'ai reconduit en ville Cléonnis, épuisé par la bataille, et que je sauvais mes armes, il a lui-même, je

πρὸς ὑμᾶς· πρόκειται γὰρ ἀγὼν οὐ λόγων, ἀλλ' ἔργων ». 10. Παραλαβὼν δ' ἐν μέρει τὸν λόγον Ἀριστομένης, « Θαυμάζω », φησίν, « εἰ μέλλει περὶ ἀριστείων ἀμφισβητεῖν ὁ σωθεὶς τῷ σώσαντι· ἀναγκαῖον γὰρ ἢ τῶν δικαζόντων αὐτὸν ἄνοιαν καταγινώσκειν ἢ τὴν κρίσιν δοκεῖν ἐκ τῶν νῦν λεγομένων, ἀλλ' οὐκ ἐκ τῶν τότε πεπραγμένων ἔσεσθαι. Οὐ μόνον δὲ Κλέοννις δειχθήσεται κατ' ἀρετὴν λειπόμενος, ἀλλὰ καὶ τελέως ἀχάριστος. 11. Ἀφεὶς γὰρ τὸ τὰ συντελεσθέντα ὑπ' αὐτοῦ καλῶς διαπορεύεσθαι, διέσυρε τὰς ἐμὰς πράξεις, φιλοτιμότερος ὢν ἢ δίκαιος· ᾧ γὰρ καὶ ἰδίας σωτηρίας τὰς μεγίστας ὀφείλει χάριτας, τούτου τὸν ἐπὶ τοῖς καλῶς πραχθεῖσιν ἔπαινον διὰ φθόνον ἀφῄρηται. Ἐγὼ δὲ ὁμολογῶ μὲν ἐν τοῖς τότε γεγενημένοις κινδύνοις εὐτυχὴς ὑπάρξαι, φημὶ δὲ πρότερον ἀγαθὸς γενέσθαι. 12. Εἰ μὲν γὰρ ἐκκλίνας τὴν τῶν πολεμίων ἐπιφορὰν ἄτρωτος ἐγενόμην, οὐκ εὐτυχῆ με προσῆκεν ὀνομάζειν, ἀλλὰ δειλόν, οὐδ' ὑπὲρ ἀριστείων λέγειν κρίσιν, ἀλλὰ ταῖς ἐκ τῶν νόμων τιμωρίαις περιπεπτωκέναι· ἐπεὶ δ' ἐν πρώτοις μαχόμενος καὶ τοὺς ὑφισταμένους ἀναιρῶν οὐκ ἔπαθον ἅπερ ἔπραξα, ῥητέον οὐκ εὐτυχῆ με μόνον, ἀλλὰ καὶ ἀγαθόν. 13. Εἴτε γὰρ οἱ πολέμιοι καταπλαγέντες τὴν ἀρετὴν οὐκ ἐτόλμησαν ἀμύνασθαι, μεγάλων ἐπαίνων ἄξιος ὃν ἐφοβήθησαν, εἴτ' ἐκείνων ἀγωνιζομένων εὐθύμως ἐγὼ φονεύων τοὺς ἀνθεστηκότας καὶ τοῦ σώματος ἐποιούμην πρόνοιαν, ἀνδρεῖος ἅμα καὶ συνετός. 14. Ὁ γὰρ ἐν αὐτῷ <τῷ> θυμομαχεῖν ἐμφρόνως ὑπομένων τὸ δεινὸν ἑκατέρας ἔχει τὰς ἀρετάς, σώματός τε καὶ ψυχῆς. Καίτοι γε ταῦτα <τὰ> δίκαια πρὸς ἑτέρους ἦν μοι ῥητέον ἀμείνους τούτου. Ὅτε γὰρ Κλέοννιν παραλελυμένον ἐκ τῆς μάχης εἰς τὴν πόλιν ἀπήνεγκα τἀμαυτοῦ σῴζων ὅπλα, καὶ ὑπ' αὐτοῦ κεκρίσθαι νομίζω τὸ

pense, reconnu mon bon droit. 15. En outre, si je ne lui avais pas prêté attention à ce moment-là, aujourd'hui il ne combattrait probablement pas pour le prix de vaillance, et ne mépriserait pas l'importance de mon bienfait en soutenant que mes gestes ne furent d'aucune valeur, car à ce moment-là les ennemis s'étaient repliés du champ de bataille. Qui ignore en effet que bien souvent les soldats qui abandonnent le champ de bataille, y retournent d'assaut après leur retraite, et usent de cette stratégie pour obtenir la victoire ? Mais j'ai assez parlé ; je ne pense pas que vous ayez besoin d'en entendre davantage ». 16. À la suite de ces discours, les juges tombèrent d'accord : ils préférèrent Aristomène.

Ardeur des Spartiates, accablés ensuite par les Messéniens

Fr. 14. Ils reprirent courage[51] : comme ils étaient exercés dès l'enfance à la bravoure et à la constance[52], même si la fortune les humiliait[53] de quelque manière, quelques mots suffisaient à les rappeler à leur devoir. Les Messéniens ne leur cédaient nullement en ardeur, au contraire ils étaient confiants dans leur propre valeur.

Fr. 15. Les Lacédémoniens[54], accablés par les Messéniens, envoyèrent interroger la Pythie de Delphes, qui prophétisa de la sorte :

« Ce n'est pas seulement des entreprises guerrières
que Phoibos t'exhorte à accomplir de ton bras ;

52. Diodore fait ici allusion à l'ἀγωγή spartiate, cf. Lévy, *Sparte*, p. 50-66, avec bibliographie.

53. J.M. Camacho Rojo (« El concepto de *týche* en Diodoro de Sicilia », in J. Lens Tuero (éd.), *Estudios sobre Diodoro de Sicilia*, Grenade, 1994, p. 94-95), analyse l'uniformité linguistique des passages où Diodore traite de la τύχη (qui, montre-t-il, semble parfois se superposer à la divinité, dans la *Bibliothèque*), à travers les formules récurrentes qu'il utilise – notamment ἡ τύχη ταπεινώσῃ ou ἐταπείνωσε, comme dans ce fragment, ainsi qu'en XIII, 24, 6, en XVIII, 20, 1, en XX, 13, 3, et au Fr. XXXIV/V, 18 Walton.

δίκαιον. 15. Καίτοι γε παροραθεὶς τόθ' ὑφ' ἡμῶν ἴσως οὐκ ἂν ἤριζε νῦν ὑπὲρ ἀριστείων, οὐδὲ διασύρων τηλικοῦτον μέγεθος εὐεργεσίας ἔλεγε μηθὲν εἶναι μέγα τὸ πραχθὲν διὰ τὸ κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν ἀποχωρεῖν ἐκ τῆς μάχης τοὺς πολεμίους. Τίς γὰρ οὐκ οἶδεν ὅτι πολλάκις οἱ διαλυθέντες ἐκ τῆς μάχης ἐξ ὑποστροφῆς εἰώθασιν ἐπιτίθεσθαι καὶ στρατηγίᾳ ταύτῃ χρησάμενοι τυγχάνειν τῆς νίκης; ἱκανά μοι τὰ ῥηθέντα· λόγων γὰρ πλειόνων οὐκ οἶμαι ὑμᾶς προσδεῖσθαι ». 16. Τούτων ῥηθέντων οἱ δικάζοντες ὁμογνώμονες γενόμενοι προέκριναν τὸν Ἀριστομένην.

13. 1 4 κατέβησαν Wesseling : κατεβόησαν *Vaticanus gr.* 1354 ‖ 4 4 ὤμους van Herwerden : σώματος *Vaticanus gr.* 1354 ‖ 6 6 ὁπότερος *Vaticanus gr.* 1354 : ὁ πρότερος coni. Bekker ‖ 8 5 τοιούτων Wesseling : τηλικοντων [legendum -ούτων] *Vaticanus gr.* 1354 ‖ 6 post τοῦ add. μὴ van Herwerden ‖ 10 1 post ἐν add. τῷ van Herwerden ‖ 4 ἄνοιαν Wesseling : ἄγν- *Vaticanus gr.* 1354 ‖ 11 3 δίκαιος *Vaticanus gr.* 1354 : -ον coni. Wesseling ‖ 14 1 τῷ add. Wesseling ‖ 3 τὰ add. Dindorf².

Lacedaemones ad pugnam excitantur, deinde a Messeniis opprimuntur

Fr. 14 [*Exc. de Sent.* 14]

<...> καὶ ταῖς προθυμίαις ἐπερρώσθησαν· τοὺς γὰρ ἐκ παίδων ἀνδρείαν καὶ καρτερίαν ἀσκοῦντας, κἂν ἡ τύχη που ταπεινώσῃ, βραχὺς λόγος ἐφ' ὃ δεῖ παρίστησιν. Οὐ μὴν οὐδὲ οἱ Μεσσήνιοι τούτων ἀπελείποντο ταῖς προθυμίαις, ἀλλὰ ταῖς σφῶν ἀρεταῖς πιστεύσαντες [...].

14. 1 lacunam indicaui ‖ 4 ἀπελείποντο Dindorf² : -λίποντο M ‖ 5 lacunam ind. M.

Fr. 15 [*Exc. de Sent.* 15]

Ὅτι οἱ Λακεδαιμόνιοι καταπονούμενοι ὑπὸ Μεσσηνίων ἔπεμψαν εἰς Δελφούς. Ἡ δὲ ἔχρησεν·

Οὔ σε μάχης μόνον ἔργ' ἐφέπειν χερὶ Φοῖβος ἀνώγει,

C'est à la suite d'une tromperie qu'un peuple possède la terre messénienne[55],
Mais il sera pris par les machinations mêmes qu'il employa au début ».

Le sens est que non seulement par les œuvres de la force, mais aussi celles de la ruse[56] <...>.

Action pacificatrice de Terpandre par son chant

Fr. 16. Le citharède Terpandre était originaire de Méthymna[57]. À l'époque, alors que les Spartiates étaient en proie à la guerre civile, un oracle leur survint : ils se réconcilieraient entre eux si Terpandre de Méthymne venait leur jouer un air de sa cithare. Ainsi Terpandre joua avec talent un air de sa cithare et ramena entre eux la concorde grâce au chant de l'harmonie[58], comme écrit Diodore. Et de fait, métamorphosés, ils s'embrassaient les uns les autres et se saluaient en larmes[59].

Sur Numa Pompilius, un roi épris de paix

Fr. 17. Pompilius, le roi de Rome, passa l'intégralité de sa vie dans la paix. Certains racontent en outre qu'il fut disciple de Pythagore[60], qui lui enseigna les dispositions concernant le culte des dieux et bien d'autres choses encore : c'est pour cela qu'il devint un homme renommé et qu'il fut appelé et choisi pour roi.

56. La cohérence du vocabulaire opposant βία à δόλος dans différents passages a été soulignée par M. Casevitz (« Ruse, secrets et mensonges », p. 188 et 191), qui indique l'existence d'une ruse louable (celle qui permet à l'homme de compenser sa faiblesse physique, dans le domaine technique, cf. III, 25, 3 et 37, 1), et d'une tromperie (ἀπάτη) justifiable (cf. Fr. VIII, 15 ; la traduction d'Hoefer par « ruse » est imprécise) : cet oracle nous confirme l'impression que « dans la bouche et l'esprit des dieux, l'ἀπάτη et sa traduction dans la langue des hommes, banale, par le plus général et concret δόλος, sont des procédés (τέχναι) qui peuvent se justifier – encore que dans l'oracle il ne s'agisse point de justice mais d'efficacité » (p. 191). Le δόλος est ainsi l'une des manifestations terrestres de l'ἀπάτη.

ἀλλ' ἀπάτῃ μὲν ἔχει γαῖαν Μεσσηνίδα λαός,
ταῖς δ' αὐταῖς τέχναισιν ἁλώσεται αἴσπερ ὑπῆρξεν.

Ἔστι δὲ τὸ νοούμενον μὴ μόνον τοῖς ἐκ <τῆς> βίας ἔργοις, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἐκ δόλου [...].

15. 3-6 Parke-Wormell n. 363.

15. 3 οὔ σε Mai e PAUS. IV, 12, 1 et EUS. *Praep. ev.* V, 27, 1 uide adn. : οὔτε M ‖ ἔργ' tacite corr. Mai : ἔργον M ‖ 5 ἀπάτῃ Mai e PAUS. et EUS. : -της M ‖ λαός M : ἄλλος coni. Mai ex EUS. ‖ 6 τέχναισιν Mai e PAUS. : -νεσ- M ‖ αἴσπερ Mai e PAUS. et EUS. : ὥσ- M ‖ 7 post ἐκ add. τῆς Dindorf[2] ‖ 7-8 del. van Herwerden ‖ 8 lacunam ind. M.

Terpander carminibus suis seditiones placat

Fr. 16 [Iohannes Tzetzes, *Chiliades*, I, 388-395, p. 18 Leone]

Κιθαρῳδὸς ὁ Τέρπανδρος τῷ γένει Μηθυμναῖος.
Στασιασάντων δέ ποτε τῶν Λακεδαιμονίων,
χρησμὸς αὐτοῖς ἐξέπεσε πάλιν φιλιωθῆναι,
ἂν ἐκ Μηθύμνης Τέρπανδρος ἐκείνοις κιθαρίσῃ.
Καὶ δή τι μέλος Τέρπανδρος ἐντέχνως κιθαρίσας
αὐτοὺς πάλιν συνήρμοσε, Διόδωρος ὡς γράφει,
τῆς ἁρμονίας τῇ ᾠδῇ. Καὶ γὰρ μετατραπέντες
ἀλλήλους περιέβαλλον, ἠσπάζοντο δακρύοις.

16. 4 κιθαρίσῃ VBOJD AC[mg]LEMP : -οι V[sl]B[sl]O[sl]NJ[sl] A[sl]CL[sl]E[sl] ‖ 8 περιέβαλλον Ψ ACEM[sl]P[sl] : περιέβαλον LMP.

De Numa Pompilio, rege pacis amantissimo

Fr. 17 [*Exc. de Virt. et Vit.* 35]

Ὅτι Πομπίλιος ὁ Ῥωμαίων βασιλεὺς πάντα τὸν τοῦ ζῆν χρόνον ἐν εἰρήνῃ διετέλεσε. Λέγουσι δέ τινες ἀκουστὴν γενόμενον Πυθαγόρου παρ' ἐκείνου λαβεῖν τά τε περὶ θεῶν νομοθετήματα, καὶ πολλὰ διδαχθῆναι, δι' ὧν ἐπιφανὴς ἀνὴρ ἐγένετο καὶ βασιλεὺς ᾑρέθη μετάπεμπτος.

17. 1 Πομπίλιος Salmasius : -πή- P ‖ 4 θεῶν Salmasius : θεῶ P.

Fr. 18. Même épris de ce désir, nous ne sommes pas en mesure d'honorer la divinité dignement[61]. Ainsi, si nous ne désirions lui rendre grâce autant que possible, quelles espérances pourrions-nous nourrir pour notre vie future, en commettant des fautes à l'égard des dieux auxquels, lorsqu'ils sont injustes, on ne saurait échapper ni fuir ? En somme, il appartient évidemment à ceux qui ont le pouvoir de nourrir bienveillance et rancœur immortelles, d'accorder aux hommes leur colère sans motif tout comme leur bienveillance éternelle[62]. 2. Car la différence est telle entre la vie des impies et celle des hommes pieux, que chacun d'eux attend que la divinité réalise pour les uns leurs propres prières, pour les autres celles de leurs ennemis. 3. En somme, si nous venons en aide à nos adversaires lorsqu'ils se réfugient auprès des autels, et prêtons serment aux ennemis de ne rien faire contre le droit, quelle sorte de zèle convient-il alors de déployer envers les dieux eux-mêmes, eux qui favorisent les hommes pieux non seulement durant leur vie, mais même après leur mort ils préparent <...>[63] ainsi qu'une bonne renommée pour l'éternité[64] ? C'est pourquoi il n'est rien dont il faille davantage prendre soin durant la vie que d'honorer les dieux.

62. ἐν τούτοις : la traduction est délicate, mais le pronom doit se référer aux hommes (et non aux dieux, auxquels se rapportent en revanche le relatif οἷς), comme semble l'indiquer la traduction d'Oldfather : « For, to sum up all, it is evident that, with respect to those in whose power are both unending reward and unending punishment, we should see to it that their anger is not aroused and that their favour is everlasting » (plutôt que la traduction de Cordiano-Zorat, *ad loc.*).

Fr. 18 [*Exc. de Sent.* 16]

1. Ὅτι κατὰ τὴν ἀξίαν οὐδὲ θελήσαντες δυνάμεθα τιμῆσαι τὸ δαιμόνιον· ὥστε εἰ μὴ κατὰ δύναμιν βουληθείημεν εὐχαριστεῖν, τίνας ἂν ἐλπίδας τοῦ μέλλοντος βίου λαμβάνοιμεν, εἰς τούτους ἐξαμαρτάνοντες οὓς ἀδικοῦντας οὐκ ἂν εἴη δυνατὸν οὔτε λαθεῖν οὔτε διαφυγεῖν; τὸ μὲν γὰρ ὅλον, παρ' οἷς ἀθάνατον εἶναι συμβαίνει καὶ τὴν εὐεργεσίαν καὶ τὴν κόλασιν, φανερὸν ὡς ἐν τούτοις παρασκευάζειν προσήκει τὴν μὲν ὀργὴν ἀγένητον, τὴν δὲ εὔνοιαν αἰώνιον [...]. 2. Τηλικαύτην γὰρ ἔχει παραλλαγὴν ὁ τῶν ἀσεβῶν βίος πρὸς τὸν τῶν εὐσεβῶν, ὥστε προσδοκᾶν ἑκατέρους αὐτοῖς βεβαιώσειν τὸ θεῖον τοῖς μὲν τὰς ἰδίας εὐχάς, τοῖς δὲ τὰς παρὰ τῶν ἐχθρῶν εὐχάς [...]. 3. Τὸ δὲ ὅλον, εἰ τοῖς μὲν ἐχθροῖς ὅταν πρὸς τοὺς βωμοὺς καταφύγωσι βοηθοῦμεν, τοῖς δὲ πολεμίοις διὰ τῶν ὅρκων πίστεις δίδομεν μηδὲν ἀδικήσειν, ποίαν χρὴ πρὸς αὐτοὺς ποιεῖσθαι τοὺς θεοὺς σπουδήν, οἳ οὐ μόνον τοὺς εὐσεβεῖς ἐν τῷ ζῆν εὖ ποιοῦσιν, ἀλλὰ καὶ μετὰ τὸν θάνατον † εἰ δὲ καὶ ταῖς τελεταῖς δεῖ ἀγωγὴν † μετ' εὐφημίας ἡδείας εἰς ἅπαντα τὸν αἰῶνα παρασκευάζουσιν; Διὸ καὶ προσήκειν <περὶ> μηδὲν οὕτω τῶν ἐν τῷ βίῳ σπουδάζειν ὡς περὶ τὴν τῶν θεῶν τιμήν.

18. 1 6 ἀθάνατον Mai : θά- M ‖ 8 παρασκευάζειν Dindorf[2] : -ζει M ‖ προσήκει Dindorf[2] : -κειν M ‖ 9 lacunam ind. M ‖ 2 5 lacunam ind. M ‖ 3 5-6 εὖ ποιοῦσιν Dindorf[2] : εὐποιοῦσιν M ‖ 6-7 εἰ δε και τ/// τελεταῖς [εἰ δὲ καὶ ταῖς τελεταῖς legendum censet Dindorf[2]] δεῖ ἀγωγὴν M (ut corruptum inter cruces posui) : οἳ δὲ καὶ ταῖς τελεταῖς διαγωγὴν [δ. primus] coni. Mai τοῖς γε ἐν ταῖς τελεταῖς διαγωγὴν coni. van Herwerden ἡδεῖαν τοῖς τελευτήσασι διαγωγήν coni. Krebs εἰ πιστεύειν [-εύομεν coni. Oldfather deleto δεῖ] ταῖς τελεταῖς δεῖ ἀγωγὴν dubit. idem Krebs εὐδαίμονα τούτοις διαγωγήν coni. Wurm ἐοικυῖαν ταῖς τελεταῖς διαγωγήν non bene prop. Vogel uide adn. ‖ 8 προσήκειν M : -ει dubit. Boissevain ‖ περὶ add. Wurm ‖ 9 οὕτω Dindorf[2] : οὕτως M ὥσπερ τὴν malit Dindorf[2].

Fr. 19. C'est ainsi que le courage, la justice et les autres vertus humaines se rencontrent également chez les autres vivants, alors que la piété[65] devance d'autant les autres vertus que les dieux eux-mêmes devancent en tout point les mortels.

Fr. 20. Si la <piété>[66] est chose désirable dans la vie privée, elle est bien plus appropriée encore aux États. Car ceux-ci, étant plus proches de l'immortalité, ont une nature apparentée à celle des dieux et, comme ils perdurent longtemps, ils attendent la récompense méritée, l'hégémonie en échange de la piété ou la punition en échange du mépris des dieux.

Déiokès, roi des Mèdes, homme remarquable par son esprit de justice

Fr. 21. Déiokès, le roi des Mèdes[67], alors que les actes criminels proliféraient, pratiquait la justice et les autres vertus.

Oracles rendus à Myscellos, fondateur de Crotone

Fr. 22. Un certain Myscellos, d'origine achéenne, se rendit de Rhypes[68] à Delphes pour interroger le dieu sur sa descendance. La Pythie lui répondit de la sorte[69] :

« Ô Myscellos, qui a le dos court[70], Apollon qui atteint de loin
T'aime et te donnera descendance ; mais avant toute chose il t'ordonne
de fonder la grande Crotone au milieu des belles terres arables ».

Mais comme celui-ci ignorait l'emplacement de Crotone[71], la Pythie parla de nouveau :

« Celui qui te parle est celui qui lance ses traits au loin ; eh bien, écoute-le.
Ici se trouve la plaine non labourée de Taphos, ici celle de Chalcis,

Fr. 19 [*Exc. de Sent.* **17**]

῞Οτι ἀνδρείαν καὶ δικαιοσύνην καὶ τὰς ἄλλας ἀρετὰς ἀνθρώπων καὶ τὰ λοιπὰ τῶν ζῴων εὑρῆσθαι συμβέβηκε, τὴν δὲ εὐσέβειαν τοσούτῳ τῶν ἄλλων ἀρετῶν προέχειν ὅσον καὶ τοὺς θεοὺς τῶν θνητῶν ἐν πᾶσι πρωτεύειν.

Fr. 20 [*Exc. de Sent.* **18**]

῞Οτι ζηλωτῆς οὔσης <εὐσεβείας> τοῖς ἰδιώταις, πολὺ μᾶλλον οἰκείαν εἶναι ταῖς πόλεσι· τῆς τε γὰρ ἀθανασίας ἐγγύτερον οὖσαι προσῳκειωμένην τοῖς θεοῖς τὴν φύσιν ἔχουσι καὶ πολὺν χρόνον διαμένουσαι προσδοκῶσι τὴν ὀφειλομένην ἀμοιβήν, τῆς μὲν εὐσεβείας τὴν ἡγεμονίαν, τῆς δὲ εἰς τὸ θεῖον ὀλιγωρίας τὴν τιμωρίαν.

20. 1 ὅτι ante infinitiuum suspectum uid. (cf. enim Fr. VIII, 33 et IX, 56) || εὐσεβείας add. Mai || ἰδιώταις Dindorf[2-3] ; ἰδίοις M.

Deioces Medorum rex, uir iustitia insignis

Fr. 21 [*Exc. de Virt. et Vit.* **36**]

῞Οτι Δηιόκης ὁ Μήδων βασιλεὺς πολλῶν ἀνομημάτων γενομένων ἤσκει δικαιοσύνην καὶ ἄλλας ἀρετάς.

Oracula reddita Myscello, Crotonis conditori

Fr. 22 [*Exc. de Sent.* **19**]

῞Οτι Μύσκελλός τις ᾿Αχαιὸς ὢν τὸ γένος ἐκ ῾Ρύπης κατήντησεν εἰς Δελφοὺς καὶ τὸν θεὸν ἐπηρώτησε περὶ τέκνων γενέσεως· ἡ δὲ Πυθία ἀνεῖλεν οὕτως·

Μύσκελλε βραχύνωτε, φιλεῖ σ' ἑκάεργος ᾿Απόλλων,
καὶ γενεὰν δώσει· τόδε δὲ πρότερόν σε κελεύει,
οἰκῆσαί σε Κρότωνα μέγαν καλαῖς ἐν ἀρούραις.

Τοῦ δὲ Κρότωνα ἀγνοοῦντος εἰπεῖν πάλιν τὴν Πυθίαν·

Αὐτός σοι φράζει ἑκατηβόλος· ἀλλὰ συνίει.
Οὗτος μὲν Τάφιός τοι ἀνήροτος, ἥδε δὲ Χαλκίς,

ici celle des Courètes <...> la terre sacrée,
et là les îles Échinades : et à l'Ouest de celles-ci, la vaste mer.
Ainsi je te dis que tu ne peux manquer le Cap Lacinios,
Ni la Crimisa sacrée, ni le fleuve Aisaros ».

Fr. 23. Bien que l'oracle lui ait ordonné de fonder Crotone, Myscellos, admirant le territoire de Sybaris[72], voulait la coloniser, et cet oracle lui fut délivré :
« Myscellos, au dos court, en recherchant autre chose que les ordres divins
Tu finiras par n'obtenir que pleurs ; contente-toi du présent que la divinité vient à donner ».

Fondation de Sybaris

[Diod. XII, 9, 1 trad. M. Casevitz : Quand, à une époque antérieure, les Grecs avaient fondé Sybaris[73] en Italie, cette ville s'était rapidement développée, grâce à son excellent territoire.]

Indolence et mollesse des Sybarites

Fr. 24[74]. Les Sybarites sont esclaves de leur ventre et épris de mollesse[75]. Ils la recherchaient avec tant d'ardeur

72. Sur la préférence de Myscellos pour Sybaris, cf. n. 69. Le récit de la fondation de Sybaris devait trouver sa place peu après dans le texte, comme en témoigne le fragment de renvoi (anaphorique) suivant.

73. Sur les fondations de Sybaris, dont la première devait être relatée à cet endroit de la *Bibliothèque*, la bibliographie est vaste : on se limitera à citer ici l'article de Hansen-Nielsen, *An Inventory*, p. 295-299, n° 70, qui renvoie à toute la bibliographie antérieure sur la question (p. 307-320), notamment à Bérard, p. 152-164, ainsi qu'à la bibliographie citée au sujet du Fr. X, 49, Notes Compl. du livre X, n. 98. Une thèse vient également d'être soutenue sur la question, sous la direction de Michel Gras ; Giovanna Leo, « Le territoire de la cité grecque de Sybaris », soutenue à l'Université Paris I en janvier 2010.

ἥδε δὲ Κουρήτων <...> ἡ ἱερὰ χθών,
αἵδε δ' Ἐχινάδες εἰσί· πολὺς δ' ἐπ' ἀριστερὰ πόν-
τος.
Οὕτω σ' οὐκ ἄν φημι Λακινίου ἄκρου ἁμαρτεῖν
οὐδ' ἱερᾶς Κριμίσης οὐδ' Αἰσάρου ποταμοῖο.

22. 4-7 Parke-Wormell n. 43 ‖ 9-15 Parke-Wormell n. 44.

22. 1 1 'Ρύπης Bekker ex HIPP. *FGrHist* 554 F 1 uide adn. : Κρήτης M ‖ 4 βραχύνωτε, φιλεῖ σ' Dindorf[2] : καλανωτε φιλεις sine acc. M ‖ 7 οἰκῆσαί σε Dindorf[3] : οἰκίσαι δὲ M ‖ 8 τοῦ ... ἀγνοοῦντος Mai : τὸν ... ἀγνοοῦντα M ‖ 9 συνίει Dindorf[2] : σύγ' οἴει M ‖ 10 οὗτος μὲν Τάφιός [Τάφιός iam Mai] τοι Dindorf[2] : οὕτως μὲν Τάφος τοι M αὕτη μὲν Τάφος ἐστὶν coni. van Herwerden ‖ χαλκίς Dindorf[2] : χαλικίς M ut uidetur ‖ 11 lacunam ind. Dindorf[2-3] : αἰχμητάων suppl. Krebs [deleto ἡ] ‖ 12 ἐπ' ἀριστερὰ Dindorf[2] : ἐπαριστερᾶ M ‖ 14 οὕτω σ' Dindorf[2-3] : οὕτως δ' M οὕτως σ' coni. Boissevain ‖ 15 Κριμίσης Dindorf[2-3] : Κρεμίσης M.

Fr. 23 [*Exc. de Sent.* 20]

Ὅτι τοῦ χρησμοῦ προστάττοντος Κρότωνα κτίζειν ὁ Μύσκελλος τὴν περὶ τὴν Σύβαριν χώραν θαυμάσας ἐβούλετο κτίσαι, καὶ ἐξέπεσε χρησμὸς αὐτῷ οὗτος·

Μύσκελλε βραχύνωτε, παρὲκ θεοῦ ἄλλα ματεύων
κλαύματα μαστεύεις· δῶρον δ' ὃ διδῷ θεὸς αἴνει.

23. 4-5 Parke-Wormell n. 45 ; Zenob. III, 42 Leutsch-Schneidewin.

De Sybari condita

[Diod. XII, 9, 1 ed. Casevitz :
Ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις Ἑλλήνων κτισάντων κατὰ τὴν Ἰταλίαν πόλιν Σύβαριν, συνέβη ταύτην λαβεῖν ταχεῖαν αὔξησιν διὰ τὴν ἀρετὴν τῆς χώρας.]

De Sybaritarum luxu mollitieque

Fr. 24 [*Exc. de Virt. et Vit.* 37]

Ὅτι οἱ Συβαρῖται γαστρίδουλοί εἰσι καὶ τρυφηταί. Τοσοῦτος δὲ ἦν ζῆλος παρ' αὐτοῖς τρυφῆς ὥστε καὶ τῶν

que de tous les peuples de l'extérieur, ils préféraient les Ioniens et les Tyrrhéniens, car il se trouvait que les premiers surpassaient tous autres les Grecs, les seconds, tous les barbares, dans leur mode de vie somptueux.

Fr. 25. 1. On raconte qu'un riche Sybarite, ayant entendu d'un homme que la vue des travailleurs lui avait fait un effet déchirant[76], exhorta son interlocuteur à ne pas s'étonner : à entendre les faits, lui aussi avait ressenti une douleur au flanc. 2. On raconte qu'après s'être rendu à Sparte, un autre Sybarite affirmait avoir autrefois admiré le courage des Spartiates, mais que, ayant vu leur mode de vie frugal et plein de privations, il soutenait à présent que ceux-ci ne différaient en rien des derniers des hommes[77] ; car le plus lâche des Sybarites préférerait mourir trois fois plutôt que de supporter une vie pareille. On dit que, parmi les Sybarites, un homme du nom de Mindyridès l'emportait de loin en mollesse.

Fr. 26. 1. Mindyridès[78], dit-on, surpassa en mollesse les autres Sybarites. On raconte en effet que Clisthène, tyran de Sicyone, qui venait d'être vainqueur à la course de chars, fit annoncer par le héraut que les prétendants à la main de sa fille, qui passait pour être d'une beauté exceptionnelle, devaient venir se présenter à lui. Mindyridès leva alors l'ancre depuis Sybaris sur un navire à cinquante rames, avec pour rameurs des serviteurs à lui, parmi lesquels se trouvaient des pêcheurs et des oise-

77. Le mode de vie sybarite et le mode de vie spartiate (que les Sybarites associent peut-être à une catégorie sociale inférieure, la plus basse de la société), sont en effet aux antipodes l'un de l'autre.

ἔξωθεν ἐθνῶν μάλιστα ἠγάπων Ἴωνας καὶ Τυρρηνούς, ὅτι συνέβαινεν αὐτοὺς τοὺς μὲν τῶν Ἑλλήνων, τοὺς δὲ τῶν βαρβάρων προέχειν τῇ κατὰ τὸ ζῆν πολυτελείᾳ.

24. 1 ὅτι οἱ om. Suid. Σ1271 s.u. Συβαριτικαῖς καὶ Συβαρικαῖς || γαστρίδουλοί εἰσι P : γάστριες ἦσαν Suid. || 4 ὅτι P : διότι Suid. || αὐτοὺς P : αὐτοῖς Suid.

Fr. 25 [*Exc. de Sent.* 21]

1. Ὅτι φασί τινα τῶν εὐπόρων Συβαριτῶν, ἀκούσαντα παρά τινος ὅτι θεασάμενος τοὺς ἐργάτας εἰληφὼς εἴη ῥήγματα, παρακαλέσαι τὸν εἰπόντα μὴ θαυμάσαι· καὶ γὰρ ἀκούσαντα τὸ γεγονὸς πεπονηκέναι τὴν πλευράν. 2. Ἕτερον δὲ λέγεται παραβαλόντα εἰς Σπάρτην εἰπεῖν ὅτι πρότερον μὲν θαυμάζοι τὴν τῶν Σπαρτιατῶν ἀνδρείαν, τότε δὲ θεασάμενον εὐτελῶς καὶ μετὰ πολλῆς κακοπαθείας βιοῦντας εἰπεῖν ὅτι τῶν ἐσχάτων οὐδὲν διαφέρουσι· καὶ γὰρ ἐν Συβαρίταις <τὸν> ἀνανδρότατον μᾶλλον ἑλέσθαι ἂν τρὶς ἀποθανεῖν ἢ τοιοῦτον βίον ζῶντα καρτερεῖν. Μάλιστα δὲ παρ' αὐτοῖς περιουσιάσαι λέγεται τρυφῇ τὸν ὀνομαζόμενον Μινδυρίδην.

25. 1 1 εὐπόρων Geel : ἐμ- M || 2 τινος corr. Pontani per litteras : τινων M || 3 ῥήγματα Krebs : πράγ- M || 4 ἀκούσαντα M : αὐτὸς ἀκούσας coni. van Herwerden || 2 3 εὐτελῶς Dindorf[2] : -οῖ M || 4 εἰπεῖν Dindorf[2] : εἶπεν M || 5 post καὶ add. τὸν Boissevain || τὸν add. Dindorf[2] || ἀνανδρότατον Geel : ἀνδρειότατον M.

Fr. 26 [*Exc. de Virt. et Vit.* 38]

1. Ὅτι Μινδυρίδης λέγεται περιουσιάσαι τρυφῇ παρὰ Συβαρίταις. Τοῦτον γάρ, Κλεισθένους τοῦ Σικυωνίων τυράννου νικήσαντος ἅρματι καὶ κηρύξαντος παραγενέσθαι τοὺς προαιρουμένους γαμεῖν τὴν αὐτοῦ θυγατέρα δοκοῦσαν κάλλει διαφέρειν, ἀναχθῆναί φασιν ἐκ Συβάρεως ἐν πεντηκοντόρῳ τοὺς ἐρέτας ἔχοντα ἰδίους οἰκέτας, ὧν εἶναι τοὺς μὲν ἁλιεῖς, τοὺς δὲ ὀρνιθοθήρας.

leurs. 2. Une fois à Sicyone[79], celui-ci l'emporta par la quantité de ses richesses non seulement sur ses rivaux, les autres prétendants, mais également sur le tyran lui-même, quoique toute la cité concourût à aider ce dernier[80]. Lors du banquet qui suivit son arrivée, alors qu'un homme s'approchait de lui pour se coucher à ses côtés, il lui dit qu'il était là pour concourir à l'offre annoncée par le héraut ; il voulait donc être couché auprès de la femme ou bien seul.

Fr. 27. Les Milésiens menaient une vie de mollesse[81]. On raconte qu'un Sybarite, de retour dans sa patrie après un voyage à Milet, rapporta, parmi tout ce qu'il raconta à ses concitoyens, qu'il avait vu une <seule> cité libre, celle des Milésiens.

Fondation de Tarente par les épeunactes

Fr. 28. Les épeunactes[82] convinrent avec Phalanthos d'arriver tout armés[83] sur la place publique pour y faire éclater la révolte[84], au moment où Phalanthos aurait tiré sur son front son bonnet de cuir[85] ; mais un homme dénonça aux éphores ce qui allait se produire. Bien que la majorité des éphores retînt qu'il fallait tuer Phalanthos, Agathiadas, qui était son amant, soutint qu'en agissant de la sorte ils plongeraient Sparte dans une immense guerre civile ; s'ils en sortaient vainqueurs, ils obtiendraient une

80. La traduction de Rhodoman (éd. Wesseling, *ad loc.*) explicite bien dans quel sens les Sicyoniens sont συμφιλοτιμούμενοι : *tametsi uniuersa ciuitas gloriae studio opes Clistheni libentissime conferret*, c'est-à-dire en aidant leur tyran à paraître plus riche encore par l'ajout de leurs propres richesses face à celles de Mindyridès, ce qui est moins clair dans la traduction de G. Cordiano et M. Zorat par exemple (« sebbene tutta la città collaborasse attivamente in quell'occasione », *ad loc.*). La conclusion du récit de Diodore, le choix du prétendant par Clisthène, n'a pas été conservée par l'excerpteur.

84. De même chez Denys d'Halicarnasse (Fr. 19B Pittia = Fr. XIX, 1 Jacoby), où il s'agit cependant de parthénies (cf. n. 82).

2. Παραγενόμενον δὲ εἰς Σικυῶνα ταῖς κατὰ τὴν οὐσίαν παρασκευαῖς οὐ μόνον τοὺς ἀντιμνηστεύσαντας, ἀλλὰ καὶ τὸν τύραννον αὐτὸν ὑπερᾶραι, καίπερ τῆς πόλεως αὐτῷ πάσης συμφιλοτιμουμένης. Ἐν δὲ τῷ μετὰ τὴν ἄφιξιν δείπνῳ προσιόντος τινός, ὅπως κατακλιθῇ πρὸς αὐτόν, εἰπεῖν ὅτι κατὰ τὸ κήρυγμα πάρεστιν ἢ μετὰ τῆς γυναικὸς ἢ μόνος κατακλιθησόμενος.

26. 1 1 ὅτι P : παρὰ τούτοις δὲ Suid. Σ1271 s.u. Συβαριτικαῖς καὶ Συβαρικαῖς [omisso παρὰ Συβαρίταις] || 2 τοῦτον Reiske : οὗτος P || 4 τὴν αὐτοῦ P : αὐτοῦ τὴν Suid. || 5 δοκοῦσαν κάλλει P : κάλλει δοκοῦσαν Suid. || φασιν Krebs : τινα P del. Reiske || 7 ὧν εἶναι Valesius : ων εῖται sic P om. Suid. ὠνεῖται coni. Salmasius || ὀρνιθοθήρας Salmasius : ορα θοθήρας sic P || 2 1 παραγενόμενον P : -ος Suid. || 2 ἀντιμνηστεύσαντας Valesius : -εύοντας P || 5 προσιόντος P : προσιόντι coni. Salmasius || 6 τῆς om. Suid.

Fr. 27 [*Exc. de Sent.* 22]

Ὅτι Μιλησίων τρυφώντων φασὶ πρὸς αὐτοὺς ἀποδημήσαντά τινα τῶν Συβαριτῶν, ἐπειδὴ πάλιν πρὸς τὴν πατρίδα παρεγενήθη, τά τε ἄλλα τοῖς πολίταις ἐξηγεῖσθαι καὶ δὴ <καὶ> φάσκειν κατὰ τὴν ἀποδημίαν <μίαν> πόλιν ἐλευθέραν ἑωρακέναι τὴν τῶν Μιλησίων.

27. 4 καὶ add. Hertlein || 5 μίαν add. Dindorf[4].

De urbe Tarenti ab Epeunactis condita

Fr. 28 [*Exc. de Sent.* 23]

1. Ὅτι συνταξαμένων τῶν ἐπευνακτῶν τῷ Φαλάνθῳ τότε ἥκειν πρὸς τὴν στάσιν κατὰ τὴν ἀγοράν, ὅταν ὁ αὐτὸς ἐπὶ τὸ μέτωπον ἐφελκύσῃ τὴν κυνῆν, μετὰ τῶν ὅπλων, ἐμήνυσε δέ τις τὸ μέλλον γίνεσθαι τοῖς ἐφόροις. Τῶν δὲ πλείστων οἰομένων δεῖν ἀποκτεῖναι τὸν Φάλανθον, Ἀγαθιάδας ἐραστὴς αὐτοῦ γεγονὼς εἶπεν, ὡς τοῦτο πράξαντες εἰς μεγίστην στάσιν ἐμβαλοῦσι τὴν Σπάρτην, ἐν ᾗ κρατήσαντες ἀλυσιτελῆ ποιήσονται

victoire désavantageuse ; une défaite, elle, causerait la ruine complète de leur patrie. 2. Il conseilla donc de faire annoncer par le héraut que Phalanthos devait laisser son bonnet à sa place. Il en fut ainsi : les parthénies renoncèrent à la conjuration et se hâtèrent d'œuvrer à la réconciliation.

Fr. 29. Les mêmes épeunactes envoyèrent des théores à Delphes afin de demander au dieu s'il était disposé à leur concéder le territoire de Sicyone. La prêtresse répondit :

« Il est certes beau, le territoire situé entre Corinthe et Sicyone ;
Mais tu ne l'habiteras pas, même si tu étais recouvert d'airain.
Tourne tes regards vers Satyrion, vers le fleuve brillant de Tarente,
Vers le port occidental, là où le bouc embrasse
L'onde salée du bout de sa barbe écumante ;
Là, construis Tarente installée sur le site de Satyrion[86] ».

Ils entendirent sans comprendre. La Pythie reprit alors en des termes plus clairs :

« Je te donne Satyrion et la terre féconde de Tarente
Pour l'habiter, et pour que ce soit une épreuve pénible pour le peuple Iapygien[87] ».

νίκην, καὶ σφαλέντες ἄρδην ἀπολέσουσι τὴν πατρίδα. 2. Συνεβούλευσεν οὖν τὸν κήρυκα ἀναγορεῦσαι τὴν κυνῆν ἐᾶν ὡς ἔχει Φάλανθον. Οὗ γενομένου τοὺς μὲν παρθενίας ἀποστήσασθαι τῆς ἐπιβολῆς καὶ πρὸς διάλυσιν ὁρμῆσαι.

28. 1 2 κατὰ Dindorf[2] : καὶ M ‖ ὁ del. Mai ‖ 3-4 μετὰ τῶν ὅπλων M [post ἀγοράν l. 2 transposuerim] : μέχρι τῶν ὀφθαλμῶν coni. Wurm uide adn. ‖ 2 3 ἀποστήσασθαι M : -στῆναι coni. van Herwerden -στήσεσθαι coni. Wurm ‖ 4 ὁρμῆσαι M ; -μήσειν coni. Wurm.

Fr. 29 [*Exc. de Sent.* 24]

Ὅτι οἱ αὐτοὶ ἐπευνακταὶ θεωροὺς πέμψαντες εἰς Δελφοὺς ἐπηρώτων, εἰ δίδωσιν αὐτοῖς τὴν Σικυωνίαν. Ἡ δ' ἔφη·

Καλόν τοι τὸ μεταξὺ Κορίνθου καὶ Σικυῶνος·
ἀλλ' οὐκ οἰκήσεις οὐδ' εἰ παγχάλκεος εἴης.
Σατύριον φράζου σὺ Τάραντός <τ'> ἀγλαὸν ὕδωρ
καὶ λιμένα σκαιὸν καὶ ὅπου τράγος ἀγλαὸν οἶδμα
ἀμφαγαπᾷ τέγγων ἄκρον πολιοῖο γενείου·
ἔνθα Τάραντα ποιοῦ ἐπὶ Σατυρίου βεβαῶτα.

Ἀκούσαντες δὲ ἠγνόουν· ἡ δὲ φανερώτερον ἔφη·

Σατύριόν τοι ἔδωκα Τάραντά τε πίονα δῆμον
οἰκῆσαι καὶ πῆματ' Ἰαπύγεσσι γενέσθαι.

29. 4-9 Parke-Wormell n. 46 ‖ 11-12 Parke-Wormell n. 47.

29. 1 ὅτι οἱ αὐτοὶ Boissevain : /////τοὶ M οἱ δὲ coni. Dindorf[2] ‖ 5 οἰκήσεις Dindorf[2] ; οἰκί- M ‖ 6 σὺ Hermann : καὶ M ‖ τ' add. Dindorf[2-3] ‖ 7 λιμένα σκαιὸν M : λιμένας καλοὺς coni. van Herwerden ‖ ἀγλαὸν M ut uid. ; ἁλμυρὸν coni. Dindorf[3] ἄγριον coni. Wurm ‖ 8 ἀμφαγαπᾷ τέγγων ἄκρον πολιοῖο γενείου Dindorf[2-3] e DION. HAL. Fr. 19B Pittia : ἀμφαγαπατ' ἀκρόπολιν ἀγενείου M ἀμφαγαπᾷ βάπτει τ'ἄκρον πολιοῖο γενείου coni. Wurm ‖ 10 φανερώτερον Dindorf[2] : -ρότερον M ‖ 11 Τάραντά τε Dindorf[2] : καὶ Τάραντα M ‖ 12 Ἰαπύγεσσι Mai e STRAB. VI, 3, 2 : ἀδησιγησι sine acc. M ut vid. Ἰαπυγέεσσι coni. Mazochius Ἰαπυγίοισι prop. Dindorf[2] uide adn.

Comportement atroce de l'archonte athénien Hippoménès envers sa fille

Fr. 30. L'archonte athénien Hippoménès tira de sa fille, qui s'était laissé séduire, une vengeance funeste et inouïe[88]. Il l'enferma dans une écurie avec un cheval, et, privant ce dernier de nourriture pendant quelques jours, il contraignit l'animal à assouvir sa faim sur le corps de la jeune fille qui lui avait été jeté en pâture[89].

Fondation de Géla par Antiphémos et Entimos

Fr. 31. Antiphémos et Entimos, fondateurs de Géla[90], interrogèrent la Pythie, qui prophétisa cet oracle :

« Ô Entimos et toi, sagace fils du très célèbre Craton,
Arrivés là, allez tous deux habiter la <belle> terre sicilienne,
Et construisez une citadelle qui soit à la fois celle des Crétois et celle des Rhodiens
À l'embouchure du fleuve sacré Géla, et qui portera le même nom ».

Fondation de Rhégion par les Chalcidiens

Fr. 32. Les Chalcidiens, dont un dixième[91] avait été consacré à la divinité, se rendirent à Delphes pour interroger l'oracle au sujet d'une colonisation ; la Pythie leur répondit :

« Là où Apsia, le plus sacré des fleuves, se jette dans la mer,
Là où, en remontant son cours, on voit la femelle s'unissant au mâle[92],
En ce point, fonde une ville, et le dieu te donnera la terre d'Ausonie ».

Les Chalcidiens[93] trouvèrent sur les rives du fleuve Apsia une vigne embrassant un figuier sauvage, mâle et femelle à la fois, selon l'oracle, et fondèrent une cité.

De Hippomenis, Atheniensium archontis, in filiam atrocitate

Fr. 30 [*Exc. de Virt. et Vit.* 39]

Ὅτι Ἱππομένης ὁ τῶν Ἀθηναίων ἄρχων, τῆς θυγατρὸς αὐτοῦ φθαρείσης ὑπό τινος, τιμωρίαν ἔλαβε παρ' αὐτῆς ἀνήκεστον καὶ παρηλλαγμένην· μεθ' ἵππου γὰρ αὐτὴν εἰς οἰκίσκον τινὰ συγκλείσας, καὶ τὴν τροφὴν παρελόμενος ἐπί τινας ἡμέρας, ἠνάγκασε τὸ ζῷον διὰ τὴν ἔνδειαν ἀναλῶσαι τὸ σῶμα τῆς παραβληθείσης.

De Gela ab Antiphemo Entimoque condita

Fr. 31 [*Exc. de Sent.* 25]

Ὅτι Ἀντίφημος καὶ Ἔντιμος οἱ Γέλαν κτίσαντες ἠρώτησαν τὴν Πυθίαν, καὶ ἔχρησε ταῦτα·

Ἔντιμ' ἠδὲ Κράτωνος ἀγακλεὲς υἱὲ δαΐφρον,
ἐλθόντες Σικελὴν <καλὴν> χθόνα ναίετον ἄμφω,
δειμάμενοι πτολίεθρον ὁμοῦ Κρητῶν Ῥοδίων τε
πὰρ προχοὰς ποταμοῖο Γέλα συνομώνυμον ἁγνόν.

31. 3-6 Parke-Wormell n. 3.

31. 3 Ἔντιμ' ἠδε Dindorf[2-3] : Ἔντιμ/// M fort. Ἔντιμε καὶ || ἀγακλεὲς M : -κλέος coni. Mai || 4 καλὴν add. Wurm || 6 ἁγνόν M : ἁγνοῦ coni. van Herwerden.

De urbe Rhegii a Chalcidensibus condita

Fr. 32 [*Exc. de Sent.* 26]

Ὅτι οἱ ἐκ τῆς δεκάτης ἀνατεθέντες Χαλκιδεῖς ἦλθον χρησόμενοι περὶ ἀποικίας, καὶ ἀνεῖλε·

Ἀψία ᾗ ποταμῶν ἱερώτατος εἰς ἅλα πίπτει,
ἔνθ' εἴσω βάλλοντι τὸν ἄρσενα θῆλυς ὀπυίει,
ἔνθα πόλιν οἴκιζε, διδοῖ δέ σοι Αὔσονα χώραν.

Οἱ δὲ κατὰ τὸν Ἀψίαν ποταμὸν εὑρόντες ἄμπελον περιπεπλεγμένην ἐρινεῷ, τὸ λεγόμενον ἀρσενόθηλυν, ἔκτισαν πόλιν.

Fr. 33. Longeant[94] l'endroit, il cria d'une voix forte : « Y a-t-il quelqu'un qui soit prêt à se procurer la gloire immortelle en échange d'une vie mortelle ? <Qui> le premier dira "Je donnerai ma propre vie pour le salut de la communauté ?" ».

Sévérité de la justice locrienne

Fr. 34. L'un[95] de ceux qui partaient aux champs, ayant interrogé un passant, <...> lui demanda s'il s'était produit quelque chose de nouveau du côté de la ville. Alors, les magistrats locriens le punirent, tant ils étaient sourcilleux à propos de l'observance de la justice.

Oracle rendu aux habitants de Sicyone prédisant une tyrannie de cent ans

Fr. 35. La Pythie prophétisa aux habitants de Sicyone qu'ils seraient gouvernés au fouet durant cent ans. Mais comme ils lui demandaient qui userait du fouet, elle répliqua : « Le premier homme dont vous entendrez dire, quand vous débarquerez, qu'un fils lui est né[96] ». Il s'avéra qu'un boucher[97] avait accompagné les messagers à Delphes : il était chargé du sacrifice. Son nom était Andréas ; le voilà fouetteur public appointé, au service des magistrats.

94. On dispose ici de l'un des rares exemples où l'*excerptum* n'est pas introduit par la conjonction ὅτι : sur un tel usage (cf. parfois pour les brèves sentences), voir la Notice Introductive, n. 69. Rien ne permet de préciser à qui se réfère ce fragment obscur, pour lequel on ne semble disposer d'aucun parallèle. Le découpage de Dindorf quant à lui le relie à l'épisode décrit au fragment précédent, à la fondation de Rhégion.

97. Chez Libanios (*Or. contra Severum*, LVII, 52 Foerster), c'est Orthagoras et non Andréas qui est appelé μάγειρος : cf. n. 96.

32. 3-5 Parke-Wormell n. 371.

32. 1 ἀνατεθέντες M : -τιθέντες coni. Vogel ‖ 3 Ἀψία ἣ ποταμῶν ἱερώτατος εἰς ἅλα πίπτει Dindorf[3] : Ἀψιδίη ποταμὸν ἱερωτάτην εἰς ἅλα πίπτειν M ‖ 4 ὀπυίει Dindorf[2] : ὀπαρεῖ M ‖ 5 σοι Dindorf[2-3] : σε M τε prop. Dindorf[2] ‖ 7 τὸ λεγόμενον ἀρσενόθηλυν fort. add. excerptor : del. van Herwerden.

Fr. 33 [*Exc. de Sent.* 27]

Παραπορευόμενον μεγάλῃ τῇ φωνῇ λέγειν, « ἀντὶ θνητοῦ βίου δόξαν ἀθάνατον περιποιήσασθαι βούλεται τίς; <Τίς> ἐρεῖ πρῶτος, ἐπιδίδωμι τὸν ἐμαυτοῦ βίον εἰς τὴν κοινὴν ἀσφάλειαν; »

33. 3 τίς add. Vogel.

De iustitia seuerissima apud Locros

Fr. 34 [*Exc. de Sent.* 28]

Ὅτι τῶν εἰς ἀγρὸν πορευομένων τις ἐρωτήσας ἀπαντῶντα <...> ἠρώτησε μή τι νεώτερον εἴη κατὰ τὴν πόλιν. Καὶ ἐζημίωσαν αὐτὸν οἱ τὴν ἀρχὴν παρὰ Λοκροῖς ἔχοντες· τοσοῦτον ἦσαν περὶ τὸ δίκαιον ἠσχοληκότες.

34. 1 ἐρωτήσας M : ἐξώλης coni. Wurm ‖ 2 ἀπαντῶντα Goukowsky per litteras : ἀπαντι/// M ἀπαντίον coni. Mai ἀπαντῶν coni. Wurm.

Oraculum Sicyoniis redditum de centum annorum tyrannide

Fr. 35 [*Exc. de Sent.* 29]

Ὅτι Σικυωνίοις ἔχρησεν ἡ Πυθία ἑκατὸν ἔτη μαστιγονομηθήσεσθαι αὐτούς. Ἐπερωτησάντων δὲ αὐτῶν τίς ὁ ταῦτα ποιήσων, πάλιν ἀπεκρίθη ᾧ ἂν καταπλεύσαντες πρώτῳ γεγενημένον υἱὸν ἀκούσωσιν. Ἐτύγχανε δὲ τοῖς θεωροῖς ἠκολουθηκὼς τῆς θυσίας ἕνεκα μάγειρος, ὃς ἐκαλεῖτο Ἀνδρέας, μισθοῦ <δὲ> τοῖς ἄρχουσι μαστιγοφορῶν ὑπηρέτει.

35. 1-4 Parke-Wormell n. 23.

35. 6 ante μισθοῦ lacunam indicauit Jacoby uide adn. ‖ δὲ addidi.

Règne de Tullus Hostilius, recherchant la guerre juste

Fr. 36. 1. Aux temps où Tullus Hostilius était roi de Rome[98], les Albains[99] regardaient d'un mauvais œil la croissance romaine : désireux de l'amoindrir, ils prétendirent que des pillards romains avaient agi sur leur territoire, et envoyèrent des ambassadeurs à Rome pour réclamer justice ou, s'ils n'obtenaient pas satisfaction, pour déclarer la guerre. 2. Mais Hostilius, le roi des Romains, apprenant qu'ils ne faisaient que chercher un prétexte à la guerre, ordonna à ses proches de recevoir les ambassadeurs et de leur offrir l'hospitalité. Évitant de les rencontrer, il envoya des ambassadeurs aux Albains faire une requête semblable à la leur. 3. Ce faisant, il respectait une coutume ancienne, car les Anciens n'avaient rien de plus à cœur que d'intenter des guerres justes[100]. De fait, il avait pris garde, ne pouvant découvrir les coupables ni les livrer à qui le lui demandait, de ne pas sembler responsable d'une guerre injuste. 4. Heureusement, les ambassadeurs envoyés à Albe furent les premiers à ne pas obtenir justice, si bien que les Romains déclarèrent la guerre à compter de trente jours. Ainsi les ambassadeurs albains, puisque les Albains avaient été les premiers à ne pas leur rendre justice, reçurent en réponse à leur requête la déclaration de guerre des Romains. Ces deux peuples, malgré les liens de mariage et d'amitié qui les unissaient[101], entrèrent en conflit pour ce motif.

99. Le lien généalogique direct entre les cités d'Albe et de Rome a déjà été montré au livre VII : Fr. VII, 5 ; 5bis ; 5ter : cf. Notes Compl. du livre VII, n. 22.

De regno Tulli Hostilii, qui bellum iustum inferre conabatur

Fr. 36 [*Exc. de Legat.* 1]

1. Ὅτι ἐπὶ Ὀστιλίου Τύλλου τοῦ Ῥωμαίων βασιλέως Ἀλβανοὶ τὴν αὔξησιν τῶν Ῥωμαίων ὑφορώμενοι καὶ ταπεινῶσαι τούτους βουλόμενοι, προσεποιήσαντο ἐπὶ τῆς ἑαυτῶν χώρας γεγονέναι λῃστὰς Ῥωμαίους, καὶ ἔπεμψαν εἰς Ῥώμην πρεσβευτὰς τοὺς τὸ δίκαιον αἰτήσοντας, εἰ δὲ μὴ προσέχωσι, πόλεμον καταγγελοῦντας. 2. Ὀστίλιος δὲ ὁ τῶν Ῥωμαίων βασιλεὺς πυθόμενος ὡς ζητοῦσι πρόφασιν πολέμου, τοῖς μὲν φίλοις παρήγγειλε τοὺς πρέσβεις ἐκδέξασθαι καὶ παρακαλεῖν ἐπὶ ξένιαν· αὐτὸς δὲ ἐκκλίνας τὴν πρὸς τούτους ἔντευξιν ἔπεμψεν εἰς Ἀλβανοὺς <τοὺς> τὸ παραπλήσιον τοῖς ἐκείνων ποιήσοντας. 3. Τοῦτο δὲ συνετέλεσεν ἀρχαϊκῷ τινι προαχθεὶς ἔθει, διὰ τὸ τοὺς παλαιοὺς μηδὲν οὕτω σπουδάζειν ὡς τὸ δικαίους ἐνίστασθαι πολέμους· εὐλαβεῖτο γάρ, μὴ τοὺς αἰτίους τῆς λῃστείας οὔθ᾽ εὑρεῖν δυνάμενος οὔτε παραδιδοὺς τοῖς ἐξαιτοῦσι δόξῃ πόλεμον ἄδικον ἐπαναιρεῖσθαι. 4. Εὐτυχούντων δὲ πρότερον τῶν εἰς Ἄλβαν πεμφθέντων τὸ μὴ λαμβάνειν τὸ δίκαιον, εἰς ἡμέραν τριακοστὴν πόλεμον κατήγγειλαν. [Ὃν] οἱ μὲν οὖν τῶν Ἀλβανῶν πρεσβευταὶ κατὰ τὴν ἐξαίτησιν ἀπόκρισιν ἔλαβον, ὅτι πρότερον ἐκείνων οὐ διδόντων τὸ δίκαιον οἱ Ῥωμαῖοι πόλεμον αὐτοῖς κατηγγελκότες εἴησαν. Οἱ δὲ δῆμοι πρὸς ἀλλήλους ἐπιγαμίας ἔχοντες καὶ φιλίαν, ἀπὸ ταύτης τῆς αἰτίας εἰς διαφορὰν κατέστησαν.

36. **1** 1 Ὀστιλίου N^{pc} : Ὀστιλλίου AN^{ac}EB ‖ Τύλλου ANEBP^{pc} : Τύλου P^{ac} ‖ 2 ἀλβανοὶ ANEB : ἀλαβανοὶ MP ‖ 2-3 καὶ — βουλόμενοι om. N ‖ 4 ῥωμαίους AEB : ῥωμαίων N ‖ 6 καταγγελοῦντας Krebs : καταγγέλλοντας codd. ‖ **2** 1 Ὀστίλιος N^{pc} : Ὀστίλλιος AE^{pc}N^{ac}MP Ὀστίλλιος BE^{ac} ‖ τῶν ... βασιλεὺς ANEBM^{pc} : τοῦ ... βασιλέως M^{ac} ‖ 3 ξένιαν codd. : ξένια coni. van Herwerden ‖ 5 τοὺς add. Krebs ‖ **3** 1 ἀρχαϊκῷ AEB : ἀρχικῷ N ‖ 3 ἐνίστασθαι Wesseling : ἐπίστασθαι AN^{ac}EB ἐφίστασθαι N^{pc} ‖ **4** 3 ὃν del. Wesseling [quo deleto suppl. εἶθ᾽ Dindorf[2]] ‖ 6 εἴησαν NE : ἤεισαν AB ‖ 8 εἰς om. B.

Fr. 37. À l'origine les Romains, ceux du Latium, n'engageaient jamais la guerre contre un peuple sans l'avoir au préalable proclamée : d'abord, en guise de signal, ils jetaient une lance sur le territoire du peuple ennemi. Ensuite, ils commençaient la guerre contre ce peuple[102]. C'est ce que dit Diodore, et tous les autres auteurs qui racontent les événements latins.

Les Spartiates prirent Tyrtée comme commandant

Fr. 38. Les Spartiates, vaincus par les Messéniens[103], envoyèrent consulter l'oracle de Delphes pour l'interroger sur la guerre. La Pythie leur répondit de prendre un commandant parmi les Athéniens[104].

Fr. 39. Les Lacédémoniens, poussés par Tyrtée, se jetaient avec une telle ardeur au combat qu'en entrant sur le champ de bataille, ils gravaient leurs noms sur la petite scytale qu'ils se liaient au bras, afin de pouvoir être reconnus de leurs proches s'ils mouraient, tant ils étaient résolus au fond d'eux-mêmes à accueillir avec empressement une mort glorieuse, dans le cas où ils n'auraient pu remporter la victoire[105].

Fondation de Cyrène par Battos

Fr. 40. Aristotélès, dit aussi Battos, voulant fonder Cyrène[106], reçut l'oracle suivant :

103. La variante de Pausanias (IV, 15, 4-5) diverge sur les circonstances qui portèrent les Spartiates à consulter l'oracle de Delphes : le Périégète rappelle les actions extraordinaires qu'accomplit le Messénien Aristomène, sans toutefois que le combat se résolve par une réelle « victoire » messénienne ; Diodore, en revanche, parle de manière explicite d'une défaite subie par les Spartiates, οἱ Σπαρτιᾶται ὑπὸ Μεσσηνίων ἡττηθέντες.

Fr. 37 [Iohannes Tzetzes, *Chiliades*, V, 557-562, p. 184 Leone]

Τὸ πρότερον τὸ γένος τῶν Ῥωμαίων τῶν Λατίνων
οὐχὶ συνῆπτε πόλεμον ἀκηρυκτεὶ πρὸς ἔθνος,
ἀλλὰ τῇ χώρᾳ πρότερον ἔθνους τοῦ πολεμίου
δόρυ σημεῖον ἔρριπτεν, ἔχθρας ἀρχὴν σημαῖνον.
Ἔπειτα δὲ κατήρχετο πολέμου πρὸς τὸ ἔθνος.
Τοῦτό φησι Διόδωρος, πᾶς τε Λατῖνα γράφων.

37. 6 om. Q.

Tyrtaeus a Lacedaemoniis dux creatus

Fr. 38 [*Exc. de Sent.* 30]

Ὅτι οἱ Σπαρτιᾶται ὑπὸ Μεσσηνίων ἡττηθέντες εἰς Δελφοὺς πέμψαντες ἠρώτων περὶ πολέμου. Ἔχρησε δὲ αὐτοῖς παρὰ Ἀθηναίων λαβεῖν ἡγεμόνα.

38. Parke-Wormell n. 299.

Fr. 39 [*Exc. de Sent.* 31]

Ὅτι οἱ Λακεδαιμόνιοι προτραπέντες ὑπὸ Τυρταίου οὕτω προθύμως εἶχον πρὸς παράταξιν, ὥστε μέλλοντες παρατάττεσθαι τὰ ὀνόματα σφῶν αὐτῶν ἐγράψαντο εἰς σκυταλίδα καὶ ἐξῆψαν ἐκ τῆς χειρός, ἵνα τελευτῶντες μὴ ἀγνοῶνται ὑπὸ τῶν οἰκείων. Οὕτω παρέστησαν ταῖς ψυχαῖς ἑτοίμως πρὸς τὸ τῆς νίκης ἀποτυγχάνοντες ἑτοίμως ἐπιδέχεσθαι τὸν ἔντιμον θάνατον.

39. 4 σκυταλίδα καὶ ἐξῆψαν M : -ας ἃς ἐξήψαντο coni. van Herwerden ‖ 6 ἑτοίμως M : ἕτοιμοι coni. Boissevain προθύμως coni. Krebs ‖ 7 ἐπιδέχεσθαι Dindorf[3] : ἐπιτυγχάνοντες M.

De Cyrene a Batto condita

Fr. 40 [*Exc. de Sent.* 32]

Ὅτι Ἀριστοτέλης ὁ καὶ Βάττος κτίσαι βουλόμενος Κυρήνην ἔλαβε χρησμὸν οὕτως·

« Battos, tu es venu pour ta voix ; mais le seigneur Phoibos Apollon
T'envoie dans la Libye bien couronnée,
Gouverner sur la vaste Cyrène[107] et posséder la dignité royale.
Là les barbares porteurs d'une casaque de peau, quand tu débarqueras en Libye,
T'assailleront. Mais toi, adressant des prières au Cronide,
À Pallas aux yeux brillants, qui excite au combat, au fils de Zeus,
Phoibos à la longue chevelure, tu auras la victoire en main,
Et heureux tu régneras sur la Libye bien couronnée,
Toi ainsi que ta descendance. Phoibos Apollon est ton guide ».

Fr. 41. Car la jalousie s'oppose par nature aux succès et s'acharne contre ceux qui s'illustrent par leur renommée[108].

Pouvoir tyrannique des successeurs de Battos Ier

Fr. 42. Arcésilas[109], roi de Cyrène, accablé de malheurs, alla consulter l'oracle de Delphes, qui lui répondit que c'était là l'effet de la colère divine. En effet, les rois qui succédèrent au premier Battos ne gouvernaient pas suivant son exemple : celui-ci n'avait guère d'un roi que le titre, car il exerçait un pouvoir modéré et profitable au peuple, et, par-dessus tout, il veillait à honorer les dieux. Ses successeurs au contraire, exerçant un pouvoir de plus

108. L'opposition entre la *pietas* et la *moderatio* de Battos et l'*hybris* d'Arcésilas s'inscrit pleinement dans la tendance diodoréenne à confronter des paradigmes de vertu et de vices : cf. Questions d'historiographie, p. LXXXIII-LXXXIV.

Βάττ', ἐπὶ φωνὴν ἦλθες· ἄναξ δέ σε Φοῖβος Ἀπόλλων
εἰς Λιβύην πέμπει καλλιστέφανον Κυρήνης
εὐρείης ἄρχειν καὶ ἔχειν βασιληίδα τιμήν.
Ἔνθα σε βάρβαροι ἄνδρες, ἐπὰν Λιβύης ἐπιβήῃς,
βαιτοφόροι ἐπίασι· σὺ δ' εὐχόμενος Κρονίωνι
Παλλάδι τ' ἐγρεμάχῃ γλαυκώπιδι καὶ Διὸς υἱῷ
Φοίβῳ ἀκερσεκόμῃ νίκην ὑποχείριον ἕξεις,
καὶ μάκαρος Λιβύης καλλιστεφάνου βασιλεύσεις
αὐτὸς καὶ γένος ὑμόν· ἄγει δέ σε Φοῖβος Ἀπόλλων.

40. 3-13 Parke-Wormell n. 71.

40. 1 5 Λιβύην Mai : λυβί- M item deinde in 7 et 11 ‖ 7 ἐπιβήῃς Dindorf[2] : -βαίης M ‖ 8 βαιτοφόροι ἐπίασι· σὺ δ' εὐχόμενος Κρονίωνι Dindorf[2-3] : βαττοφόροι ἐπιοῦσι οὐδ' εὐχόμενον ἠρανίοιο M ‖ 9 ἐγρεμάχῃ Dindorf[2] : -ης M ‖ 10 ὑποχείριον Mai : ὑπερ- M ‖ 12 ὑμόν Dindorf[3] : ἀμόν M.

Fr. 41 [*Exc. de Sent.* 33]

Ταῖς γὰρ εὐημερίαις φυσικῶς ἀντικαθήμενος ὁ φθόνος καθαιρεῖ τοὺς ταῖς δόξαις πρωτεύοντας.

41. 1 ταῖς — φθόνος del. Mai.

De tyrannis, qui post Battum I regno potiti sunt

Fr. 42 [*Exc. de Virt. et Vit.* 40]

Ὅτι Ἀρκεσίλαος ὁ τῶν Κυρηναίων βασιλεὺς δεινοπαθήσας ἐπὶ ταῖς συμφοραῖς ἐπηρώτα εἰς Δελφούς. Ἔχρησε δὲ ὅτι θεῶν ἐστι μῆνις· τοὺς γὰρ ὕστερον βασιλεῖς οὐχ ὁμοίως ἄρχειν τῷ πρώτῳ Βάττῳ. Ἐκεῖνον μὲν γὰρ αὐτῇ τῇ προσηγορίᾳ τοῦ βασιλέως ἀρκούμενον ἐπιεικῶς ἄρξαι καὶ δημοτικῶς, καὶ τὸ μέγιστον, τηροῦντα τὰς πρὸς τοὺς θεοὺς τιμάς· τοὺς δὲ ὕστερον ἀεὶ τυραννικώτερον δυναστεύοντας ἐξιδιοποιήσασθαι

en plus tyrannique, firent main basse sur les revenus de l'État et négligèrent les honneurs dus aux dieux[110].

Arbitrage de la lutte civile entre les Cyrénéens par Dèmonax de Mantinée

Fr. 43. Dèmônax de Mantinée[111] fut conciliateur de la guerre civile qui éclata entre Cyrénéens, car il passait pour se distinguer par son intelligence et son sens de la justice. Il fit voile pour Cyrène et, ayant reçu de tous les pleins pouvoirs, il réconcilia les cités[112] aux conditions suivantes.

Vertus de Lucius Tarquin

Fr. 44. Lucius Tarquin[113], roi de Rome, reçut une éducation soignée, et après avoir montré son goût pour l'apprentissage, fut vivement admiré pour sa vertu. Quand en effet il devint homme, il fut lié au roi de Rome Ancus Marcius, devint son ami le plus proche, et administrait avec le roi un grand nombre de tâches royales. Comme en outre il était très riche, il portait secours à de nombreux pauvres en leur donnant de l'argent[114], et entretenant avec tous des relations amicales, jamais il ne reçut de reproches, et devint renommé pour sa sagesse[115].

Ambassade locrienne à Sparte pour demander l'alliance

Fr. 45. 1. Les Locriens envoyèrent des messagers à Sparte pour demander une armée de renfort[116]. Mais les

112. À la lecture de *P. Ox.* 1367, Fr. 1, col. I, l. 29 (il s'agit de l'abrégé, par Héraclide Lembos, du traité *Sur les nomothètes* d'Hermippe), où B.P. Grenfell et A.S. Hunt (Londres, 1915) ont lu Βαρκαίοις (en rapport direct avec Dèmônax), P. Goukowsky me propose l'hypothèse suivante : Dèmônax aurait pu réconcilier entre elles les cités de Cyrène et de Barké.

114. Cicéron (*Rep.* II, 20, 35) insiste autant que Diodore sur la générosité personnelle de Tarquin. Par ce procédé, il cherchait à obtenir les faveurs du peuple, mais aussi à subventionner les nouveaux sénateurs et *equites*, dont la fortune personnelle nécessitait des intégrations, cf. F. Zevi, cité à la note 113, p. 311.

μὲν τὰς δημοσίας προσόδους, ὀλιγωρῆσαι δὲ τῆς πρὸς τὸ θεῖον εὐσεβείας.

42. 1-2 δεινοπαθήσας Salmasius : -νω- P ‖ 3 post δὲ add. ὁ θεὸς Valesius ‖ ὅτι θεῶν Valesius : ὅτι θεός P ὅτι Διός coni. Coraes ὁ θεός coni. Salmasius.

Demonax Mantineensis dissidia inter Cyrenaeos componit

Fr. 43 [*Exc. de Virt. et Vit.* **41**]

Ὅτι τῆς τῶν Κυρηναίων στάσεως διαιτητὴς ἐγένετο Δημῶναξ Μαντινεύς, συνέσει καὶ δικαιοσύνῃ δοκῶν διαφέρειν. Οὗτος οὖν πλεύσας εἰς Κυρήνην καὶ παρὰ πάντων λαβὼν τὴν ἐπιτροπήν, διέλυσε τὰς πόλεις ἐπὶ τούτοις.

43. 2 Δημῶναξ Dindorf[1] : Δημώναξ P.

De uirtutibus Lucii Tarquinii Prisci

Fr. 44 [*Exc. de Virt. et Vit.* **42**]

Ὅτι Λεύκιος Ταρκύνιος ὁ τῶν Ῥωμαίων βασιλεὺς σπουδαίας ἔτυχεν ἀγωγῆς, καὶ γενόμενος ζηλωτὴς παιδείας οὐ μετρίως δι' ἀρετὴν ἐθαυμάζετο. Ἀνδρωθεὶς γὰρ συνεστάθη τῷ βασιλεῖ τῶν Ῥωμαίων Ἄγκῳ Μαρκίῳ, καὶ φίλος αὐτοῦ μέγιστος ἐγένετο, καὶ πολλὰ τῶν κατὰ τὴν βασιλείαν συνδιῴκει τῷ βασιλεῖ. Καὶ μεγαλόπλουτος ὢν πολλοῖς τῶν ἀπόρων ἐβοήθει χρήματα διδούς, καὶ πᾶσι προσφιλῶς ὁμιλῶν ἄμεμπτος ἦν καὶ ἔνδοξος ἐπὶ σοφίᾳ.

44. 4 Ἄγκῳ Μαρκίῳ Valesius : ἀγκίω μαρκω sic P ‖ 8 ἄμεμπτος Valesius : εναμεμπτος sine acc. P.

Legatio Locrensium ad Lacedaemones de auxilio missa

Fr. 45 [*Exc. de Sent.* 34]

1. Ὅτι οἱ Λοκροὶ ἔπεμψαν εἰς Σπάρτην περὶ συμμαχίας δεόμενοι. Οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι τὸ μέγεθος τῆς

Lacédémoniens, ayant entendu parler de l'ampleur des forces crotoniates[117], répondirent, comme par acquis de conscience et comme si cela devait suffire à sauver les Locriens, qu'ils leur donnaient comme alliés les Tyndarides[118]. 2. Cependant les ambassadeurs, qu'ils aient été guidés par la providence divine ou aient interprété cette réponse comme un signe divin, acceptèrent l'aide que leur offraient les Spartiates, et, ayant accompli un sacrifice sous d'heureux auspices, ils préparèrent dans leur navire un lit pour les Dioscures et embarquèrent pour leur patrie.

Fr. 46. Mais[119] dans quel état d'âme se trouveront les pères qui les ont accompagnés, quand, voyant leurs fils sombrer dans d'indicibles malheurs sous le coup des barbares, ils ne pourront leur porter secours et, s'arrachant leurs cheveux gris, se lamenteront sur leur destin incompréhensible ?

118. C'est-à-dire les Dioscures, Castor et Pollux, cf. n. 117. Au §2 est évoquée leur théoxénie, sur laquelle on renvoie à F. Chapouthier, *Les Dioscures au service d'une déesse*, Paris, 1935.

119. Entre les *Exc. de Sent.* 34 et 35, l'excerpteur a de toute évidence sauté un long passage qui devait couvrir le récit de la guerre lui-même, et de la victoire surprenante des Locriens à Sagra, présent dans les autres sources (cf. n. 117) ; il en a extrait la maxime diodoréenne qui intéressait précisément cette ὑπόθεσις de l'encyclopédie constantienne. Sur la méthode de la compilation constantinienne, je renvoie à la Notice Introductive, p. XXXII-XXXVII.

Κροτωνιατῶν δυνάμεως ἀκούοντες, ὥσπερ ἀφοσιούμενοι καὶ μόνως ἂν οὕτω σωθέντων Λοκρῶν, ἀπεκρίθησαν αὐτοῖς συμμάχους διδόναι τοὺς Τυνδαρίδας. 2. Οἱ δὲ πρέσβεις εἴτε προνοίᾳ θεοῦ εἴτε τὸ ῥηθὲν οἰωνισάμενοι προσεδέξαντο τὴν βοήθειαν παρ' αὐτῶν καὶ καλλιερήσαντες ἔστρωσαν τοῖς Διοσκόροις κλίνην ἐπὶ τῆς νηὸς καὶ ἀπέπλευσαν ἐπὶ τὴν πατρίδα.

45. 1 2 δεόμενοι del. van Herwerden.

Fr. 46 [*Exc. de Sent.* 35]

Ποταπὰς δὲ ψυχὰς ἕξειν τοὺς συνηκολουθηκότας πατέρας, ὅταν ὁρῶντες τοὺς ἑαυτῶν υἱοὺς ὑπὸ τῶν βαρβάρων ἀρρήτῳ συμφορᾷ περιπίπτοντας μὴ δύνωνται βοηθεῖν, ἀλλὰ τὰς ἑαυτῶν πολιὰς σπαράσσοντες πρὸς κωφὴν ὀδύρωνται τύχην;

LIVRE IX

DIODORE DE SICILE

Bibliothèque Historique

NOTICE DU LIVRE IX

I. Classement des fragments

Le classement des trente-sept fragments[1] tel qu'il est donné par Vogel (après Dindorf[3]) est conservé. Trois paires de fragments attiraient déjà l'attention des philologues et éditeurs précédents : de façon singulière, Diodore donne, en deux points différents du même livre, des variantes très voisines d'un même épisode[2]. Il ne s'agit pas de répétitions littérales[3] : ces variantes, telles qu'elles sont transmises par la tradition indirecte, sont très proches mais non identiques. En outre, Diodore a pu les insérer à

1. Cinquante-huit dans la présente édition, après séparation des *excerpta* qui avaient été regroupés par Dindorf[3]-Vogel au sein de « chapitres » thématiques : cf. Notice Introductive, p. LXXI. Ce procédé ne permettait pas de situer les lacunes.

2. Dindorf observait déjà pour deux d'entre eux : *Neque magis ordo excerptorum omni suspicione caret ; veluti se fragmenta IX 4 et IX 20, 4 vel IX, 2 et 34 (cf. etiam p. XLVII) inter se comparaverimus, fieri non poterit, quin ea ex una eademque narratione Diodori excerpta esse arbitremur* (*Argumenta*, II, p. X). Voir aussi Klüber, en part. p. 5-9 et 31-35.

3. À moins de supposer des anomalies dans la méthode de compilation de l'excerpteur, qui aurait compilé un même passage en différents points d'une même ὑπόθεσις. Mais les passages, parfois très voisins, ne sont toutefois pas identiques dans les termes.

chaque fois dans un contexte différent. Ce phénomène n'est pas absolument isolé dans l'ensemble de la *Bibliothèque*, au sein des livres complets : ainsi, les livres XIV-XV fournissent quelques exemples de variantes, répétées, assez proches, mais la comparaison des textes a montré que celles-ci provenaient de sources différentes[4] ; les livres II et XIX, eux, présentent un cas peu banal de répétition plus littérale[5], mais la confrontation de deux textes à dix-sept livres de distance pose nécessairement des difficultés différentes.

a) Les anecdotes rapportées aux Fr. IX, 4 et 38 se réfèrent à un seul et même épisode originel relatif à Crésus qui, invitant à sa Cour les plus sages des Grecs (μετεπέμπετο τῶν Ἑλλήνων τοὺς σοφωτάτους, Fr. IX, 4, 1), les interroge tour à tour sur le plus courageux, le plus juste, le plus sage, et le plus heureux des hommes. Diodore a pu traiter ce sujet une première fois, brièvement, en ouvrant le livre IX sur le personnage de Solon : de fait, le Fr. IX, 4 se limite à l'interrogation de Solon, alors que le Fr. IX, 38 offre un récit plus détaillé de l'histoire, donnant l'entrevue de Crésus avec tour à tour Anacharsis, Solon, Bias, Pittacos. Si l'on en croit l'ordre des *excerpta* transmis, l'historien y est donc revenu de façon plus développée au moment où il en venait à la Lydie.

b) La référence à l'ἀπόκρισις τοῦ Σόλωνος aux Fr. IX, 4 et 51, d'où découle le même geste clément de Cyrus à l'égard de Crésus, remonte certainement à un unique épisode historique, qui développait les change-

4. Dans leur édition du livre XIV (p. XI), Bonnet et Bennett analysent ces « doublets », tout en signalant qu'il ne s'agit pas de doublets à proprement parler. Ceux-ci avaient déjà été étudiés par K. Meister (« Sizilische Dubletten bei Diodor », *Athenaeum* 48, 1970, p. 84-91) : ils constituent des épisodes historiques traités à deux reprises, et remontant à des sources différentes.

5. Pour cette « répétition », presque textuelle, voir l'analyse proposée par B. Eck dans son édition du livre II (p. LXIII-LXV).

ments de desseins de Cyrus : alors qu'il avait condamné Crésus au bûcher, il renonça à son mépris pour celui-ci, νομίσας **τὴν ἀπόκρισιν τοῦ Σόλωνος** ἀληθινὴν εἶναι (Fr. IX, 4) ou διὰ μνήμης ἔχων **τὴν Σόλωνος ἀπόκρισιν** (Fr. IX, 51). La *réponse de Solon* renvoie à cet autre épisode (Fr. IX, 4 et 38) : selon ce Sage, on ne peut dire qu'un homme est heureux avant la fin de sa vie, car la fortune restera-t-elle à ses côtés jusqu'à la mort ? Dans le premier cas, on a toutefois une version rationaliste : Cyrus décide de sauver Crésus (τὴν δὲ πυρὰν κατασβέσας), alors que la version du Fr. IX, 51 fait appel au surnaturel, puisqu'une pluie miraculeuse intervient, éteint le feu, et sauve le pieux Crésus. À moins que, dans la première version, le verbe κατασβέσας n'ait été choisi par l'excerpteur pour clore l'*excerptum*, omettant ainsi l'épisode miraculeux, il faut considérer que deux variantes différentes ont été traitées à deux moments distincts : à l'ouverture du livre, au sujet de la figure de Solon, et de nouveau, vers la fin du livre, au sein des événements ayant trait au conflit entre la Lydie et la Perse.

c) Les Fr. IX, 8 et 31-32 montrent tous deux Solon se rendant armé sur l'agora pour s'opposer à la tyrannie montante de Pisistrate. D'un point de vue historique, P.A. Tuci[6] a montré que les deux fragments remontaient à un seul et même épisode originel, le précédent du geste de Solon devant se situer dans un contexte d'assemblée où Solon s'adressait aussi bien à Pisistrate pour le détourner de ses intentions tyranniques (cf. Fr. IX, 8), qu'à l'ensemble de ses concitoyens pour les mettre en garde contre son ἐπιβολή (cf. Fr. IX, 31), mais ne fut écouté ni par l'un ni par les autres. Diodore aurait abordé ce sujet vers le début du livre, dans des chapitres centrés sur le personnage de Solon, avant d'y revenir de façon plus développée pour l'avènement de Pisistrate.

6. P. 58-60.

II. Chronologie

Le livre IX s'intègre au *spatium historicum* délimité par Diodore[7], mais n'en pose pas moins certains problèmes sur le plan de la chronologie, pour deux raisons au moins. Étant donné l'état lacunaire du texte[8], sa délimitation est *de facto* difficile et fait l'objet d'une conjecture de la part des éditeurs. En outre, d'un point de vue historique, il relate des épisodes de l'histoire grecque qui, dans toutes les traditions, confinent à la légende. L'étudier comme un livre entièrement historique est donc impossible.

Il était inévitable que la définition des limites du livre IX procédât d'un choix éditorial : on ne dispose d'aucune trace d'un plan de l'historien pour ce livre. Ainsi, les éditeurs depuis Dindorf[3] se sont attachés à en établir les limites chronologiques de la manière la plus vraisemblable possible, fixant son *incipit* à l'époque de Solon (Fr. IX, 1), une étape majeure dans l'histoire politique grecque – qui correspond au terme choisi pour le livre VIII, *usque ad Solonis tempora*[9]. Ainsi le livre s'ouvrait peut-être sur un exposé de la situation sociale à Athènes, de la crise de la dette et des mesures prises pour y parer, les droits politiques accordés au petit peuple n'étant qu'un aspect de la question : de cela, il ne reste presque rien, sauf un commentaire moral sur l'excellence de ces lois, avec une référence à Harmodios et Aristogiton (qui renvoie au livre X, Fr. X, 37-38). Les éditeurs fixent le

7. Sur la question de la distinction entre livres mythologiques et livres historiques, et ses conséquences sur le plan de la chronologie, cf. Questions d'historiographie, p. LXXXI-XCII.

8. Faute de données plus précises. On ne dispose ici d'aucune trace de préface – si tant est que le livre IX ait été à l'origine pourvu d'une préface (on dispose de « parti proemiali » évoquées par F. Landucci, « Cronologia e proemi », p. 108), car certains livres complets de la *Bibliothèque* sont restés sans proème, les livres II, III et XI.

9. Précise Dindorf, *Argumenta*, II, p. XLV.

terme du livre à la fin de la tyrannie de Pisistrate, les Fr. IX, 57-58 laissant penser que la « troisième période[10] » de sa tyrannie pouvait clore un livre qui avait débuté avec des événements athéniens. Entre ces deux extrêmes, depuis l'époque de Solon (né vers 640) ou, plutôt, celle où il joua un rôle majeur dans la politique athénienne (durant la première décennie du VIe siècle), jusqu'à la mort de Pisistrate (en 528), l'année 560/559 devait constituer un tournant majeur, et ce à double titre : l'avènement de Cyrus durant la 59ème olympiade se superpose à la première prise du pouvoir de Pisistrate à Athènes, Κῦρος Περσῶν ἐβασίλευσεν, ᾧ ἔτει ὀλυμπιὰς ἤχθη νέ (Fr. IX, 33[11]). Alors, l'histoire d'Athènes rejoint l'histoire plus vaste de la Grèce et de l'Asie, par un « sincronismo che riguarda l'ascesa di Ciro al tempo della 59ma Olimpiade » – explique R. Vattuone[12] – ce que Diodore ne pouvait manquer de souligner.

Dans ce cadre hypothétique, certains faits, relevant du légendaire ou du semi-légendaire, appartiennent à une chronologie floue, ou indéterminée, quelle que soit la tradition envisagée. Sur les Sept Sages, l'un des thèmes prin-

10. À suivre la chronologie qu'Aristote donne dans la *Politique* (V, 12, 1315b), τρίτη δ' ἡ τῶν Πεισιστρατιδῶν 'Αθήνησιν. Οὐκ ἐγένετο δὲ συνεχής· δὶς γὰρ ἔφυγε Πεισίστρατος τυραννῶν· ὥστ' ἐν ἔτεσι τριάκοντα καὶ τρισὶν ἑπτακαίδεκα ἔτη τούτων ἐτυράννησεν, ou la *Constitution d'Athènes* (XVII, 1), Πεισίστρατος μὲν οὖν ἐγκατεγήρασε τῇ ἀρχῇ, καὶ ἀπέθανε νοσήσας ἐπὶ Φιλόνεω ἄρχοντος, ἀφ' οὗ μὲν κατέστη τὸ πρῶτον τύραννος, ἔτη τριάκοντα καὶ τρία βιώσας, ἃ δ' ἐν τῇ ἀρχῇ διέμεινεν, ἑνὸς δέοντα εἴκοσι. Ἔφευγε γὰρ τὰ λοιπά. Les deux textes ne coïncident d'ailleurs pas entièrement, mais la « dernière tyrannie » de Pisistrate est dans tous les cas celle qui suivit son second exil. Sur ce point, et notamment les problèmes de la chronologie de Pisistrate, cf. Mossé, *La tyrannie*, p. 49-74.

11. Sur l'avènement de Cyrus, cf. en outre les deux « fragments de renvoi » qui précèdent le Fr. IX, 33 : II, 32, 4 ; 34, 6.

12. « Momenti di storia ateniese », p. 73.

cipaux du livre, les anachronismes sont imputables à la tradition, qui depuis longtemps réunissait les différents Sages sans se soucier du moment où ils vécurent : dès Hérodote[13], la visite de Solon chez Crésus était un thème communément admis. Elle se trouve également chez Plutarque, dans la *Vie de Solon*, qui accueille certains récits dont l'historicité est très sujette à caution, comme il le déclare lui-même[14]. Bien que Solon appartienne assurément à l'histoire, il vécut à une époque trop ancienne pour que des légendes ne se soient très tôt mêlées à la tradition authentique. Si Plutarque rapporte les différentes versions en exprimant honnêtement des doutes – il soutient que la chronologie s'oppose à la possibilité de cette rencontre –, chez Diodore en revanche, aucun fragment ne fournit la trace d'un point de vue sur ces anachronismes. Un second épisode d'importance peut faire difficulté : la *Constitution des Athéniens* (XVII, 2) rappelle que la chronologie relative entre Pisistrate et Solon[15] n'est pas aussi bien établie que le veulent certains auteurs, car Solon mourut peu après 560[16], précisément à l'avènement de la première

13. Fr. IX, 4 et 38. Cf. Hdt. I, 30 : Αὐτῶν δὴ ὦν τούτων καὶ τῆς θεωρίης ἐκδημήσας ὁ Σόλων εἵνεκεν ἐς Αἴγυπτον ἀπίκετο παρὰ Ἄμασιν καὶ δὴ καὶ ἐς Σάρδις παρὰ Κροῖσον. Ἀπικόμενος δὲ ἐξεινίζετο ἐν τοῖσι βασιληίοισι ὑπὸ τοῦ Κροίσου· μετὰ δέ, ἡμέρῃ τρίτῃ ἢ τετάρτῃ, κελεύσαντος Κροίσου τὸν Σόλωνα θεράποντες περιῆγον κατὰ τοὺς θησαυροὺς καὶ ἐπεδείκνυσαν πάντα ἐόντα μεγάλα τε καὶ ὄλβια, à quoi Ph.-E. Legrand (édition d'Hérodote, I, Paris, 1964, p. 47) ajoute en note précisément que « ni Amasis ni Crésus n'étaient encore sur le trône pendant les dix années qui suivirent la promulgation des lois de Solon ». Selon Paladini, la version rapportée par Diodore confirme que les rapports entre Crésus et Solon se transmettaient comme une « nouvelle populaire » (« Influenza della tradizione », p. 392).

14. Cf. I, 27 : Τὴν δὲ πρὸς Κροῖσον ἔντευξιν αὐτοῦ δοκοῦσιν ἔνιοι τοῖς χρόνοις ὡς πεπλασμένην ἐξελέγχειν. Sur ces problèmes d'anachronisme soulignés par Plutarque lui-même, cf. le commentaire de M. Manfredini et L. Piccirilli dans leur *Vita di Solone*, p. 268-269.

15. Cf. Fr. IX, 8 et 31-32.

16. Plutarque, *Sol.* 12.

tyrannie de Pisistrate – toutefois, les fragments de Diodore ne rapportent pas que le tyran ait été aimé par le Sage. Il n'est peut-être pas dû au hasard que les variantes répétitives déjà soulignées aient toutes trait à ces épisodes semi-légendaires.

III. Contenu et sources

Le contenu des fragments transmis au livre IX est plus homogène que celui des livres précédents : c'est, en grande partie, le reflet de la sélection constantinienne[17]. Pour un livre qui devait traiter en détail de l'histoire événementielle du monde grec (et, donc, de la Sicile également)[18], le décalage est frappant entre la place accordée aux sentences et aux anecdotes relatives aux Sages antiques et le peu d'importance réservée en revanche à l'histoire militaire et politique, qui devait à l'origine constituer l'ossature du livre. Le récit du conflit entre la Perse et la Lydie y tenait sans doute une place d'importance, mais l'on ne conserve que les anecdotes sur les figures de Crésus et Cyrus. D'ordinaire, les anecdotes ne fourmillent pas dans la *Bibliothèque* comme dans une *Vie* de Plutarque[19]. Le livre IX se distingue en cela des autres, et de nombreux parallèles peuvent être effectués avec des historiens qui font une place importante à l'anecdote, Hérodote, Diogène Laërce et Plutarque : ces parallèles sont indiqués à chaque fois en note.

17. Ceci est dû, au moins en partie, à leur transmission homogène : presque tous proviennent des ὑποθέσεις *De Sententiis* et *De Virtutibus et Vitiis* de l'Encyclopédie constantinienne.

18. Aucun fragment d'histoire romaine ne nous est parvenu : est-ce lié au caractère fragmentaire du texte ? Mais on sait l'irrégularité avec laquelle il s'intéressait à Rome, suivant les livres et les périodes de l'histoire, cf. Sacks, p. 153.

19. J. Haillet précise même, à propos du livre XI, que Diodore les condense au point « qu'elles perdent en vie ce qu'elles gagnent en abstraction » (éd. du livre XI, p. xxxiii).

L'histoire des Sept Sages[20] couvre plus de la première moitié des fragments (Fr. IX, 1-23 ; 28 ; 31-32 ; 37-38 et 51). Diodore y arrive peut-être de la sorte : après son archontat, Solon quitte Athènes, et l'historien est sans doute conduit à relater ses voyages, et les contacts noués avec d'autres Sages, en particulier à la Cour de Crésus. Dans une étude récente[21], A. Busine a rappelé que leur légende comprend deux cycles de récits bien distincts : d'une part, le concours – l'ἀγών – entre les Sages raconte la façon dont ils furent successivement désignés comme les plus sages des Grecs, et comment, par modestie, ils refusèrent tour à tour le prix de sagesse qui leur était décerné, pour le céder à Apollon ; le second cycle est celui du *banquet*, réunissant les Sages à Delphes autour d'un repas commun, où chacun expose sa vision du monde. Les fragments qui restent du livre IX n'ont trait qu'au premier cycle : ils posent donc directement la question de la *syllogè* des Sages telle qu'elle est établie par Diodore. Suivant les traditions en effet, la liste est quelque peu flottante : les six premiers Sages se retrouvent à peu

20. La bibliographie sur les Sept Sages remonte pour la plus grande part à l'érudition du XIXe et du début du XXe s. (cf. F.E. Bohren, *De Septem Sapientibus*, Bonn, 1867, sur les sources ; U. von Wilamowitz, « Zu Plutarchs Gastmahl der Sieben Weisen », *Hermes* 25, 1890, p. 197-199, sur la teneur historique des propos des Sages ; O. Barkowski, *RE* 26 (2), 1923, col. 2243-2247, s.v. Sieben Weise ; plus récemment, les travaux de B. Snell, *Leben und Meinungen der Sieben Weisen*, Munich, 1971, qui édite les textes grecs et latins qui traitent des Sages. Pour un tableau bibliographique complet, cf. Busine, *Sept Sages*, p. 11-14). En comparaison, le sujet n'a intéressé que relativement peu la critique moderne : on citera avant toute chose A. Busine, *Sept Sages*, et dernièrement l'étude précieuse de I.M. Konstantakos, « Amasis ». Sur les personnalités de chacun des Sages, on renvoie aux notes, en soulignant le cas particulier de Solon, sur lequel les recherches se sont multipliées depuis moins d'une décennie (pour les éditions de ses fragments, on fait à chaque fois référence aux éditions West et Gentili-Prato, en indiquant la correspondance ; pour ses *testimonia*, aux éditions Gentili-Prato et Martina).

21. *Sept Sages*, p. 11, et Notes Compl. du livre IX, n. 4.

près partout, le septième en revanche change de titulaire[22]. Diodore ne suit pas la liste communément admise, la vulgate, qui remonterait à Démétrios de Phalère[23], où Périandre de Corinthe occupe la septième place : ὃν ἀντεισῆξαν εἰς τοὺς ἑπτὰ σοφούς, ἐκκρίναντες τὸν Περίανδρον τὸν Κορίνθιον διὰ τὸ τύραννον γεγονέναι πικρόν (Fr. IX, 11), et le Fr. IX, 9 explique sans doute les raisons pour lesquelles Périandre avait été exclu de la liste[24]. Diodore suit la tradition platonicienne, dans laquelle à côté de Solon, Thalès, Bias, Pittacos, Cléoboulos et Chilon[25], le septième Sage était Myson de Chénée (cf. Fr. IX, 11) : Τούτων ἦν καὶ Θαλῆς ὁ Μιλήσιος καὶ Πιττακὸς ὁ Μυτιληναῖος καὶ Βίας ὁ Πριηνεὺς καὶ Σόλων ὁ ἡμέτερος καὶ Κλεόβουλος ὁ Λίνδιος καὶ Μύσων ὁ Χηνεύς, καὶ ἕβδομος ἐν τούτοις ἐλέγετο Λακεδαιμόνιος Χίλων (*Prot.* 343a). Les anecdotes offrent précisément le meilleur terrain possible à la compréhension des « personnages » dans la *Bibliothèque*[26]. À travers celles-ci, les plus importants des Sages reçoivent un traitement assez développé : ainsi les Fr. IX, 8 et 31-32 et les Fr. IX, 4 et 38 permettent de délimiter de nombreux traits du personnage vertueux de Solon, une figure d'autant plus importante qu'elle reparaît dans plu-

22. Selon les intentions de l'auteur, cf. D.L. I, 41, qui rapporte souvent les différentes traditions.

23. Fr. 114 Wehrli = Stob. III, 1, 172, p. 111-125 Wachsmuth-Hense : cf. Notes Compl. du livre IX, n. 20.

24. Voir Bollansée, p. 177 (commentaire au Fr. 11 d'Hermippe).

25. Un seul fragment traite de Thalès (Fr. IX, 7), aucun de Cléoboulos de Lindos, mais il est fort probable qu'il s'agisse une fois encore d'un accident de la transmission et que ces deux personnages aient originellement figuré en tant que Sages au livre IX.

26. Sur le traitement des personnages dans la *Bibliothèque*, et le rôle joué par certaines figures, on renverra à la pratique de Diodore qui aime placer au centre d'un événement un personnage historique, cf. la reconstruction des murs d'Athènes par Thémistocle (XI, 39-40), le « roman » dont il est le héros (XI, 54-58), ou encore l'assassinat de Xerxès (XI, 69).

sieurs autres parties de la *Bibliothèque*[27]. Dans l'épisode de Solon se rebellant contre la tyrannie montante de Pisistrate, c'est bien le vieux législateur qui semble le protagoniste principal (Fr. IX, 8 et 31-32) : on ne dispose que d'un bref aperçu de l'épisode de l'histoire politique. Dans la partie qui a trait aux Sages, les correspondances sont nombreuses entre Diodore et Diogène Laërce : à plusieurs reprises, elles ont pu faire penser à une source commune, tel Hermippe, dans la section de son œuvre dédiée aux Sept Sages[28].

Ce couple antinomique de la sagesse et de la tyrannie apparaît bien au centre du livre. Il est possible en outre que d'autres sages-législateurs et d'autres tyrans de la Grèce y aient été originellement traités[29]. Quoi qu'il en soit, l'opposition ressort plus nettement encore grâce aux intérêts bien déterminés de l'excerpteur, à la recherche d'extraits sur les vices, les vertus, les bons mots, les sentences édifiantes. Les deux thèmes apparaissent clairement en oxymore : la présentation de la tyrannie est entièrement négative. Celle-ci semble provenir de la tradition du IV[e] siècle, qui, à la différence d'Hérodote ou Thucydide, en souligne les composantes nuisibles : chez Diodore, le tyran agit πρὸς χάριν et s'occupe à δημαγωγεῖν (Fr. IX, 8, 1), un lexique qui semble, selon P.A. Tuci[30], renvoyer au contexte politique du IV[e] siècle. Dès lors, il est très probable que cette perspective fortement hostile à la tyrannie[31] – précisément définie ici par opposition à la

27. Cf. I, 77, 5 ; 79, 4 ; 96, 2 ; 98, 1 ; XII, 18, 3 ; XV, 88, 2 ; XIX, 1, 4 ; Fr. XXVI, 1, 1 Goukowsky (= Walton).

28. Voir l'édition de J. Bollansée (Fr. 9-21, et son commentaire p. 163-232).

29. Voir Vattuone, « Momenti di storia ateniese », p. 73.

30. P. 62. P.A. Tuci renvoie notamment à la vision tout à fait négative que donne Isocrate de Pisistrate, p. 69.

31. La question du rapport de Diodore à la tyrannie et aux différents tyrans (siciliens, en particulier) est centrale, et ne peut être étudiée ici : elle a fait l'objet de nombreuses études, soit au sein de monographies ou d'articles sur la tyrannie sicilienne – faisant par conséquent une large

figure de Solon – soit imprégnée de la pensée d'Éphore, pour une partie des fragments du livre IX[32]. Pour l'autre moitié du livre également (sur Crésus et Cyrus), pour lesquels on a de nombreux parallèles chez Hérodote, l'intermédiaire d'Éphore est souvent probable[33], au moins lorsque Diodore s'écarte manifestement de la tradition hérodotéenne[34]. Pour le règne de Crésus, certains éléments peuvent avoir été empruntés à Xanthos le Lydien.

Autre corollaire au traitement de la sagesse : le poids important donné à Delphes dans le livre IX. La sagesse décrite par Diodore est une sagesse apollinienne : les maximes que Diodore (ou ses prédécesseurs) place dans la bouche des Sages sont celles qui sont inscrites sur le temple d'Apollon pythien, tels les trois proverbes principaux Γνῶθι σαυτὸν, Μηδὲν ἄγαν et Ἐγγύα, πάρα δ' ἄτα (Fr. IX, 14), qui sont voués à l'éternité, car αἱ δὲ γνῶμαι τὸν ἅπαντα χρόνον σῴζονται ἐν ταῖς τῶν πεπαιδευμένων ψυχαῖς (Fr. IX, 15). En réalité, l'origine et l'attribution de ces maximes restent un problème difficile : il est généralement impossible d'en identifier les auteurs, et les traditions fluctuent à ce sujet. On perçoit cependant que cette sagesse, qui est devenue celle de tous

place à Diodore (voir à titre d'exemple le volume de F. Muccioli, *Dionisio II. Storia e tradizione letteraria*, Bologne, 1999) –, soit prenant le seul corpus diodoréen pour objet (cf. par exemple A. Scarpa Bonazza Buora, *Libertà e tirannide in un discorso « siracusano » di Diodoro Siculo*, Rome, 1984).

32. Voir à chaque fois les notes complémentaires : pour certains fragments, il est possible d'en montrer la source éphoréenne. D'autres semblent de la même inspiration mais on ne dispose pas d'argument textuel à l'appui. En tout cas, Klüber montre une tendance trop systématique à généraliser l'utilisation d'Éphore à chaque fois que Diodore n'a pas utilisé Hérodote.

33. Avec toutes les précautions à prendre dans le cadre de l'étude des sources. Les notes complémentaires renvoient à l'étude détaillée de L. Breglia (« Eforo ») sur les résonances hérodotéennes chez Éphore et Diodore.

34. Les textes sont comparés dans les notes, qui renvoient à chaque fois au volume de Radet.

les Grecs et qui était à l'origine une sagesse aristocratique, possède quelque chose d'oriental, comme l'a montré J. Defradas[35] : les Égyptiens avaient une littérature sapientale dont la tradition remontait au Moyen-Empire (et peut-être plus avant), et des rapprochements entre la sagesse grecque et la pensée égyptienne se firent à l'époque hellénistique. De manière plus générale, Delphes occupe du reste une place d'importance au sein du livre du fait des nombreux oracles que le livre IX transmet[36]. Là encore, on sait que les oracles donnaient lieu à des sentences particulièrement appréciées par le compilateur dans la section *De Sententiis* : il ne faut donc jamais perdre de vue que la sélection constantinienne donne un regard quelque peu déformé sur le livre. L'Encyclopédie thématique est pour ainsi dire trompeuse, et l'histoire politico-militaire devait pourtant bel et bien jouer le premier rôle, comme dans le reste des livres de la *Bibliothèque*.

35. *Les thèmes de la propagande*, p. 275. Sur cette sagesse apollinienne et la transmission de la parole d'Apollon, voir A. Busine, *Paroles d'Apollon, pratiques et traditions oraculaires dans l'Antiquité tardive (IIe-VIe siècles)*, Leyde-Boston, 2005, toutefois centré sur sa transmission dans l'Antiquité tardive (II-VIe siècles).

36. Huit oracles sont transmis au livre IX : Fr. IX, 6 ; 27 ; 42 ; 43 ; 48 ; 54-55. Les fragments établis reconstituent le texte de la transmission diodoréenne, en prenant en compte, si le texte était défectueux, des autres traditions de ces oracles (cf. Notice Introductive, p. LXX), qui sont étudiées dans les notes complémentaires.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

FRAGMENTS DU LIVRE IX

Sur l'éducation excellente, les vertus et la législation de Solon

Fr. 1. 1. Solon était fils d'Exèkestidès, et sa famille était originaire de Salamine[1] d'Attique ; par sa sagesse et sa culture, il l'emportait sur tous ses contemporains. Sa nature, qui le rendait déjà bien plus vertueux que les autres hommes, le poussait à rechercher sans relâche un mérite qui fût digne d'admiration[2]. Il cultiva en effet pendant longtemps toutes les branches de la connaissance et devient un athlète dans l'exercice de toutes les formes de vertu. 2. Durant son adolescence, il avait profité de l'enseignement des maîtres les plus éminents ; arrivé à l'âge adulte, il passa son temps avec des hommes très renommés pour leur philosophie[3]. Ainsi, comme il fréquentait ces hommes et occupait son temps en leur société, il fut nommé l'un des Sept Sages[4], et remporta le premier prix de l'intelligence non seulement parmi ces derniers, mais également parmi tous ceux qui suscitaient l'admiration.

Fr. 2. La législation qu'il institua valut au même Solon une grande renommée[5], et dans les conversations et les

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΚΗΣ

FRAGMENTA LIBRI IX

De optima educatione Solonis, deque eius uirtutibus et legibus

Fr. 1 [*Exc. de Virt. et Vit.* 43]

1. Ἦν δὲ Σόλων πατρὸς μὲν Ἐξηκεστίδου, τὸ γένος ἐκ Σαλαμῖνος τῆς Ἀττικῆς, σοφίᾳ δὲ καὶ παιδείᾳ πάντας τοὺς καθ' ἑαυτὸν ὑπερβεβληκώς. Φύσει δὲ πρὸς ἀρετὴν τῶν ἄλλων πολὺ διαφέρων ἐζήλωσεν ἀρετὴν ἐπαινουμένην· πᾶσι γὰρ τοῖς μαθήμασι πολὺν χρόνον ἐνδιατρίψας ἀθλητὴς ἐγένετο πάσης ἀρετῆς. 2. Κατὰ μὲν γὰρ τὴν τοῦ παιδὸς ἡλικίαν παιδευταῖς ἐχρήσατο τοῖς ἀρίστοις, ἀνδρωθεὶς δὲ συνδιέτριψε τοῖς μεγίστην ἔχουσι δόξαν ἐπὶ φιλοσοφίᾳ. Διὸ καὶ τούτοις ὁμιλῶν καὶ συνδιατρίβων ὠνομάσθη μὲν εἷς τῶν ἑπτὰ σοφῶν καὶ τὸ πρωτεῖον τῆς συνέσεως οὐ μόνον παρὰ τούτοις τοῖς ἀνδράσιν, ἀλλὰ καὶ παρὰ πᾶσι τοῖς θαυμαζομένοις ἀπηνέγκατο.

1. 1 1 hanc et antecedentem eclogam in P continuo exaratas separat Valesius ‖ post δὲ add. καὶ Salmasius ‖ Ἐξηκεστίδου Valesius : Ἐξι- P ‖ 3 ὑπερβεβληκώς van Herwerden : ὑπερβεβηκώς P ‖ 4 ἀρετὴν P : ἀγωγὴν dubit. Dindorf[2-3] ‖ 4-5 ἐπαινουμένην P : πεπαιδευμένην coni. Post ‖ 2 3 δόξαν Dindorf[4] : δύναμιν P.

Fr. 2 [*Exc. de Virt. et Vit.* 44]

Ὅτι ὁ αὐτὸς Σόλων, ἐν τῇ νομοθεσίᾳ μεγάλην δόξαν περιποιησάμενος, ἐν ταῖς ἰδιωτικαῖς ὁμιλίαις καὶ ἀπο-

réponses qu'il faisait à titre privé, autant que dans les délibérations, il suscitait l'admiration par le haut degré de sa culture.

Fr. 3. Alors que la cité maintenait en tout point le mode de vie propre aux Ioniens, et qu'à cause de leur mollesse et de leur indolence[6] les habitants étaient efféminés, le même Solon changea leurs manières en les habituant à la vertu et à la recherche d'actions viriles. C'est pourquoi Harmodios et Aristogiton, le cœur fortifié par sa législation[7], entreprirent de renverser les Pisistratides[8].

Entretien de Crésus avec Solon

Fr. 4. 1. Crésus, le roi des Lydiens, avait acquis de grandes forces et, prévoyant, avait amassé de l'argent et de l'or en abondance : il avait l'habitude d'inviter à la cour les plus sages des Grecs, et passant son temps en leur compagnie, il les renvoyait comblés de présents ; lui-même en tirait grand profit dans sa quête de la vertu. Un jour, après les[9] avoir convoqués à la cour et avoir fait étalé sa puissance et sa richesse, il leur demanda s'il existait un homme plus heureux que lui. 2. Solon, avec cette liberté de langage propre aux philosophes, lui répondit qu'aucun être durant son existence n'était heureux. Car qui s'enorgueillit de son bonheur et pense avoir la fortune pour alliée, ne sait si elle restera à ses côtés jusqu'à la mort. Il ajouta qu'il fallait considérer la fin de la vie : seul celui qui aura été heureux à ce moment-là pourra se dire heureux[10]. 3. Plus tard, quand Crésus fut fait prisonnier par Cyrus et qu'il allait être brûlé sur un grand bûcher[11], il se

9. Fr. IX, 4 = T 73, 1-13 Martina. L'accusatif s'impose après μεταπέμπεσθαι (cf. Fr. IX, 38), mais il est préférable de conserver le pluriel du manuscrit, suggérant que Crésus s'adresse d'abord, dans leur ensemble, aux différents Sages invités à sa cour. Wurm (cf. apparat), et à sa suite Bekker, ont corrigé le pronom en un singulier τοῦτον se référant à Solon, dont traite effectivement la phrase suivante (Fr. IX, 4, 2) ; mais Solon n'a pas encore été mentionné dans l'anecdote.

κρίσεσιν, ἔτι δὲ συμβουλίαις, θαυμαστὸς ἐτύγχανε διὰ τὴν ἐν παιδείᾳ προκοπήν.

Fr. 3 [*Exc. de Virt. et Vit.* 45]

Ὅτι ὁ αὐτὸς Σόλων, τὴν ὅλην ἀγωγὴν τῆς πόλεως ἐχούσης Ἰωνικήν, καὶ διὰ τὴν τρυφὴν καὶ τὴν ῥᾳστώνην ἐκτεθηλυμμένων τῶν ἀνθρώπων, μετέθηκε <αὐτοὺς> τῇ συνηθείᾳ πρὸς ἀρετὴν καὶ ζῆλον τῶν ἀνδρείων πράξεων. Διὸ τῇ τούτου νομοθεσίᾳ καθοπλισθέντες τὰς ψυχὰς Ἁρμόδιος καὶ Ἀριστογείτων καταλύειν ἐπεχείρησαν τὴν τῶν Πεισιστρατιδῶν ἀρχήν.

3. 3 ἐκτεθηλυμμένων P : -λυμένων coni. Valesius ‖ ἀνθρώπων P : Ἀθηναίων coni. Valesius ‖ αὐτοὺς add. Goukowsky per litteras ‖ 4 ἀνδρείων Reiske : ἀνθρωπίνων P ‖ 7 Πεισιστρατιδῶν Salmasius : -τίδων P.

De colloquio Croesi cum Solone

Fr. 4 [*Exc. de Sent.* 36]

1. Ὅτι Κροῖσος ὁ Λυδῶν βασιλεὺς μεγάλας κεκτημένος δυνάμεις <καὶ> πολὺν ἐκ παρασκευῆς σεσωρευκὼς ἄργυρόν τε καὶ χρυσόν, μετεπέμπετο τῶν Ἑλλήνων τοὺς σοφωτάτους, καὶ συνδιατρίβων αὐτοῖς μετὰ πολλῶν δώρων ἐξέπεμψε καὶ αὐτὸς πρὸς ἀρετὴν ὠφελεῖτο πολλά. Ποτὲ δὲ τινας μεταπεμψάμενος καὶ τὰς δυνάμεις καὶ τὸν πλοῦτον ἐπιδειξάμενος, ἠρώτησεν εἴ τις ἕτερος αὐτοῦ δοκεῖ μακαριώτερος εἶναι. 2. Ὁ δὲ Σόλων τῇ συνήθει τοῖς φιλοσόφοις χρησάμενος παρρησίᾳ ἔφη μηδένα τῶν ζώντων εἶναι μακάριον· τὸν γὰρ ἐπ' εὐδαιμονίᾳ πεφρονηματισμένον καὶ δοκοῦντα τὴν τύχην ἔχειν συνεργὸν μὴ γινώσκειν εἰ διαμενεῖ μετ' αὐτοῦ μέχρι τῆς ἐσχάτης. Σκοπεῖν οὖν ἔφησε δεῖν τὴν τοῦ βίου τελευτὴν καὶ τὸν διευτυχήσαντα τότε προσηκόντως λέγειν μακάριον. 3. Ὁ δὲ Κροῖσος ὕστερον γενόμενος αἰχμάλωτος ὑπὸ Κύρου καὶ μέλλων ἐπὶ μεγάλῃ πυρᾷ κατακαίεσθαι,

souvint de la réponse de Solon et c'est pourquoi, alors que les flammes l'entouraient déjà, il ne cessa de crier le nom de Solon. 4. Cyrus envoya alors des hommes demander pour quelle raison le nom de Solon était sans cesse invoqué, et apprenant la vérité, il changea ses projets : convaincu que la réponse de Solon[12] contenait la vérité, il mit fin à son arrogance, fit éteindre le feu, lui laissa la vie sauve, et le compta à l'avenir au nombre de ses amis.

Du salut de la patrie

Fr. 5. D'après Solon, les pugilistes, les coureurs du stade et les autres athlètes n'apportent aucun secours remarquable au salut de leurs cités. Seuls les hommes qui se distinguent par leur sagesse et leur vertu sont capables de défendre leur patrie dans le danger[13].

Controverse sur le trépied d'or

Fr. 6. 1. Quand éclata la controverse sur le trépied d'or, la Pythie délivra cet oracle[14] :

« Ô fils de Milètos, tu demandes l'avis de Phoibos
sur le trépied ?
Je proclame qu'il appartient à l'homme
Qui sur tous l'emporte par sa sagesse[15] ».

2. D'autres donnent une version différente : une guerre avait éclaté entre les Ioniens, et quand le trépied fut récupéré par des pêcheurs, ils interrogèrent le dieu à propos de la fin de la guerre. La Pythie fit cette réponse :

13. Le Fr. IX, 5 (= T 483 Martina) rapporte les propos de Solon sur l'inutilité de la force physique pour la patrie : seule la sagesse lui est utile. L'opposition entre ces deux types de δύναμις trouve des exemples aux Fr. IX, 23-26. « Wie wir aus Fr. 14 [= Fr. IX, 24-25] und 15 [= Fr. IX, 26] ersehen, stellte Diod. dem Bias dem Crotoniaten Milo und den Thessalier Polydamas gegenüber, um zu zeigen, dass es nicht darauf ankomme, δύναμιν ὅτου δήποτε σχεῖν, ἀλλὰ ταύτῃ δεόντως χρῆσθαι », écrit Klüber (p. 29) : puissance intellectuelle (Bias) et physique (Milon et Polydamas, caractérsés par leur ὕβρις) y sont mises en parallèle. Voir n. 51-53.

τῆς Σόλωνος ἀποφάσεως ἐμνημόνευσεν. Διὸ καὶ τοῦ πυρὸς ἤδη περιφλέγοντος ἀνεβόα συνεχῶς τὸ τοῦ Σόλωνος ὄνομα. 4. Ὁ δὲ Κῦρος προσπέμψας τοὺς πευσομένους, τίς ἡ συνεχής ἐστι τοῦ Σόλωνος ὀνομασία, μαθὼν τἀληθὲς μετέπεσε τοῖς λογισμοῖς καὶ νομίσας τὴν ἀπόκρισιν τοῦ Σόλωνος ἀληθινὴν εἶναι τῆς μὲν ὑπερηφανίας ἐπαύσατο, τὴν δὲ πυρὰν κατασβέσας ἔσωσε τὸν Κροῖσον καὶ τὸ λοιπὸν ἕνα τῶν φίλων κατηρίθμησεν.

4. **1** 2 καὶ add. Dindorf[2-3] || πολὺν Mai : πολλὴν M || 5 ἐξέπεμψε *tacite* corr. Mai : -πεν M || 6 τινας ego : τούτων M τοῦτον [scil. τὸν Σόλωνα] coni. Wurm uide adn. || 8 αὐτοῦ M : αὐτῷ Dindorf[4] || **2** 5 διαμενεῖ Dindorf[2] : -μένει M || **4** 1 προσπέμψας *tacite* corr. Mai : προπέμ- M || 1-2 πευσομένους Dindorf[2-4] : πυθο- M || 5 ὑπερηφανίας M : -νείας coni. Dindorf[2] || ἐπαύσατο M : ἀπανίστατο coni. Dindorf[3] ἐπανίστατο coni. Dindorf[2].

De patria conservanda

Fr. 5 [*Exc. de Sent.* 37]

Ὅτι ὁ Σόλων ἡγεῖτο τοὺς μὲν πύκτας καὶ σταδιεῖς καὶ τοὺς ἄλλους ἀθλητὰς μηδὲν ἀξιόλογον συμβάλλεσθαι ταῖς πόλεσι πρὸς σωτηρίαν, τοὺς δὲ φρονήσει καὶ ἀρετῇ διαφέροντας μόνους δύνασθαι τὰς πατρίδας ἐν τοῖς κινδύνοις διαφυλάττειν.

De tripode aureo

Fr. 6 [*Exc. De Sent.* 38]

1. Ὅτι περὶ τοῦ χρυσοῦ τρίποδος ἀμφισβητήσεως οὔσης ἡ Πυθία ἔχρησεν οὕτως·

Ἔκγονε Μιλήτου, τρίποδος πέρι Φοῖβον ἐρωτᾷς;
Ὃς σοφίᾳ πρῶτος πάντων, τούτῳ τρίποδ' αὐδῶ.

2. *Οἱ δέ φασιν ἄλλως ὅτι πολέμου γενομένου τοῖς* Ἴωσι πρὸς ἀλλήλους, καὶ τοῦ τρίποδος παρὰ σαγηνέων ἀνενεχθέντος, ἐπερωτῆσαι τὸν θεὸν περὶ τῆς καταλύσεως τοῦ πολέμου. Ἡ δὲ ἔφη·

« Jamais elle ne cessera, la guerre entre les Méropes[16] et les Ioniens,
Avant que ce trépied d'or, qu'Héphaistos a travaillé et façonné,
Ne soit renvoyé d'ici par vous, et qu'il ne parvienne dans la demeure d'un homme
Qui dans sa sagesse prévoit présent et futur ».

Fr. 7. Les Milésiens[17], désireux de suivre les injonctions de l'oracle, voulaient donner le prix des Sept Sages à Thalès de Milet ; mais celui-ci répliqua qu'il n'était pas l'homme le plus sage de tous, et conseilla de l'envoyer à un autre homme, plus sage que lui. De la même manière, parmi les Sept Sages, tous les autres refusèrent le trépied ; il revint à Solon, qui passait pour l'emporter sur tous les autres hommes par sa sagesse et son intelligence. Celui-ci, cependant, conseilla de le consacrer à Apollon, car il était sans aucun doute le plus sage d'entre tous.

Fr. 8. 1. Le même Solon[18], arrivé à la fin de sa vie, observant que Pisistrate, pour se gagner les faveurs des masses, les flattait et les incitait à la tyrannie, entreprit dans un premier temps de le détourner de son projet par la force des paroles. Mais comme Pisistrate ne lui prêtait pas attention, il se présenta à l'agora entièrement armé, alors qu'il était déjà très âgé. 2. La foule stupéfaite accourut vers lui : il appela les citoyens à prendre les armes et à renverser sur-le-champ le tyran. Mais alors que nul ne

16. Les Méropes sont les habitants de Cos : cf. Steph. de Byz., s.v. Μέροψ· Τριόπα παῖς, ἀφ' οὗ Μέροπες οἱ Κῷοι (« Mérops, fils de Triopas; c'est de lui que les habitants de Cos tirent le nom de Méropes »).

18. Le fragment est analysé de pair avec les Fr. IX, 31-32 aux n. 61-66.

Οὔποτε μὴ λήξῃ πόλεμος Μερόπων καὶ Ἰώνων,
πρὶν τρίποδα χρύσειον, ὃν Ἥφαιστος κάμε τεύχων,
ἐκ μέσσου πέμψητε, καὶ ἐς δόμον ἀνδρὸς ἵκηται
ὃς σοφίᾳ τά τ' ἐόντα τά τ' ἐσσόμενα προδέδορκεν.

6. 1 3-4 Parke-Wormell n. 247 ‖ 2 5-9 Parke-Wormell n. 248.

6. 1 4 ὅς van Herwerden : τίς M ‖ τούτῳ M : τούτου coni. van Herwerden e DIOG. LAERT. I, 28 ‖ 2 2 Ἴωσι Dindorf[2] : ἰῶσι M ‖ 9 τ'ἐόντα Dindorf[3] : τε ὄντα M.

Fr. 7 [*Exc. De Sent.* 39]

Ὅτι οἱ Μιλήσιοι ἀκολουθῆσαι βουλόμενοι τῷ χρησμῷ Θάλητι τῷ Μιλησίῳ τῶν ἑπτὰ σοφῶν τὸ ἀριστεῖον ἐβούλοντο δοῦναι· τὸν δ' εἰπεῖν ὡς οὐκ ἔστι πάντων σοφώτατος, συμβουλεύειν δὲ πρὸς ἕτερον πέμπειν σοφώτερον. Τούτῳ δὲ τῷ τρόπῳ καὶ τῶν ἄλλων τῶν ἑπτὰ σοφῶν ἀποποιησαμένων τὸν τρίποδα Σόλωνι δίδοσθαι δοκοῦντι πάντας ἀνθρώπους ὑπερβεβλῆσθαι σοφίᾳ τε καὶ συνέσει. Τὸν δὲ συμβουλεῦσαι τοῦτον ἀναθεῖναι Ἀπόλλωνι, τοῦτον γὰρ εἶναι σοφώτερον πάντων.

Solon Pisistrati tyrannidi aduersatur

Fr. 8 [*Exc. de Sent.* 40]

1. Ὅτι ὁ αὐτὸς πρὸς τῇ τοῦ βίου καταστροφῇ ὁρῶν Πεισίστρατον πρὸς χάριν λόγοις τὰ πλήθη δημαγωγοῦντα καὶ πρὸς τυραννίδα παρορμῶντα, τὸ μὲν πρῶτον λόγοις ἐπεχείρησεν ἀποτρέπειν ταύτης τῆς ἐπιβολῆς· οὐ προσέχοντος δὲ αὐτοῦ προῆλθεν εἰς τὴν ἀγορὰν μετὰ τῆς πανοπλίας παντελῶς ἤδη γεγηρακώς. 2. Συνδραμόντος δὲ τοῦ πλήθους πρὸς αὐτὸν διὰ τὸ παράδοξον, παρεκάλει τοὺς πολίτας ἀναλαβεῖν τὰ ὅπλα καὶ παραχρῆμα καταλύειν τὸν τύραννον· οὐδενὸς δὲ αὐτῷ προσέχοντος, καὶ πάντων αὐτοῦ μανίαν καταγινω-

lui prêtait attention, et que tous l'accusaient de folie, certains déclarant même qu'il était gâteux, Pisistrate, déjà entouré de quelques gardes du corps, vint vers Solon et lui demanda qui le soutenait dans sa tentative d'abattre la tyrannie. Solon lui répondit que son soutien était son grand âge, et Pisistrate, émerveillé de sa sagesse, ne lui fit aucun mal.

L'homme injuste ne peut être sage

Fr. 9. L'homme qui entreprend des actions contraires aux lois et à la justice ne saurait convenablement être considéré comme sage[19].

De la sagesse de Myson supérieure à celle du Scythe Anacharsis

Fr. 10. On raconte que le Scythe Anacharsis, fier de sa propre sagesse[20], gagna Pythô et demanda au dieu quel Grec était plus sage que lui. Il lui répondit :

« Un homme de l'Œta, Myson, dit-on, <né à Chénée>,
Est doté d'une sagesse supérieure à la tienne[21] ».

Cet homme était Malien et habitait sur l'Œta un village nommé Chénée.

Fr. 11. Myson était un Malien qui habitait un village nommé Chénée[22] : il passait tout son temps au champ, et était ignoré de la plupart des hommes. Il fut introduit parmi les Sept Sages[23] quand Périandre de Corinthe en fut exclu, pour être devenu un tyran impitoyable[24].

22. Les deux passages (Fr. IX, 10 et 11) devaient se suivre de très près dans le texte de la *Bibliothèque*, car la répétition de deux phrases presque identiques – qui se confondaient sans doute – en fin d'*excerptum* et au début du suivant (ὅστις ἦν Μαλιεὺς καὶ ᾤκει τὴν Οἴτην εἰς κώμην Χηνὰς καλουμένην) semble indiquer que l'excerpteur n'a pas effectué de coupe dans le texte (sur ces coupes, cf. Notice Introductive, p. XXXIV-XXXVI). La succession des deux fragments est ainsi garantie.

σκόντων, τινῶν δὲ παραγηρᾶν αὐτὸν ἀποφαινομένων, ὁ μὲν Πεισίστρατος ἤδη τινὰς δορυφόρους περιαγόμενος προσῆλθε τῷ Σόλωνι καὶ ἐπύθετο τίνι θαρρῶν τὴν τυραννίδα καταλύειν αὐτοῦ βούλεται, τοῦ δὲ εἰπόντος ὅτι τῷ γήρᾳ, θαυμάσας τὴν φρόνησιν αὐτοῦ οὐδὲν αὐτὸν ἠδίκησεν.

8. 1 4 λόγοις del. Dindorf[3].

Homo iniustus sapiens esse nequit

Fr. 9 [*Exc. de Sent.* 41]

Ὅτι τὸν παρανόμοις καὶ ἀδίκοις πράξεσιν ἐπιβαλόμενον οὐκ ἂν προσηκόντως σοφὸν νομίζεσθαι.

9. 1 ὅτι ante infinitiuum suspectum uid. (cf. enim Fr. VIII, 33 et IX, 56).

De Mysone sapientiore quam Anacharsi

Fr. 10 [*Exc. de Sent.* 42]

Ὅτι φασὶν Ἀνάχαρσιν τὸν Σκύθην φρονοῦντα ἐπὶ σοφίᾳ μέγα παραγενέσθαι Πυθῶδε καὶ ἐπερωτῆσαι τίς ἐστιν αὐτοῦ τῶν Ἑλλήνων σοφώτερος. Καὶ εἰπεῖν·

Οἰταῖόν τινά φασι Μύσων' <ἐν Χηνὶ γενέσθαι>
σοῦ μᾶλλον πραπίδεσσιν ἀρηρότα πευκαλίμῃσιν,

ὅστις ἦν Μαλιεὺς καὶ ᾤκει τὴν Οἴτην εἰς κώμην Χηνὰς καλουμένην.

10. 4-5 Parke-Wormell n. 245.

10. 4 Μύσων ego : μυσων sine acc. M Μύσωνα coni. Mai ‖ addidi e DIOG. LAERT. I, 30 et I, 106.

Fr. 11 [*Exc. de Virt. et Vit.* 46]

Ὅτι Μύσων τις ἦν Μαλιεύς, ὃς ᾤκει ἐν κώμῃ Χηναῖς καλουμένῃ, τὸν ἅπαντα χρόνον ἐν ἀγρῷ διατρίβων καὶ ὑπὸ τῶν πολλῶν ἀγνοούμενος· ὃν ἀντεισῆξαν εἰς τοὺς ἑπτὰ σοφούς, ἐκκρίναντες τὸν Περίανδρον τὸν Κορίνθιον διὰ τὸ τύραννον γεγονέναι πικρόν.

11. 1 Χηναῖς correxi : Χηνὰς M ‖ 4 pr. τὸν del. Salmasius.

Fr. 12. Solon[25] était curieux de connaître l'endroit où vivait Myson, et le trouva sur une aire à battre le grain, qui adaptait un manche à une charrue. Pour le mettre à l'épreuve, Solon lui demanda : « Ce n'est pas la saison de la charrue, Myson », et celui-ci répondit : « D'en faire usage, certes non, mais de la préparer, si ! ».

Sagesse et préceptes de Chilon

Fr. 13. La vie de Chilon fut en harmonie avec sa pensée, ce qui ne saurait se vérifier que rarement : on constatera que les philosophes de nos jours, pour la plupart, tiennent les propos les plus nobles, mais agissent de la manière la plus vile, et la solennité et la sagacité qu'ils affichent comme programme sont réfutées dès qu'ils sont mis à l'épreuve[26]. Mais, outre la vertu qu'il déploya pour tout ce qu'il fit durant sa vie, Chilon examina nombre de problèmes et exprima des principes dignes de mémoire.

Fr. 14. 1. Arrivé à Delphes, Chilon voulut donner sa propre sagesse en offrande à la divinité et grava sur une colonne ces trois maximes : « Connais-toi toi-même », « Rien de trop », et la troisième « Porte-toi garant, la ruine est là ». Chacune d'entre elles, brève et laconique[27], fait l'objet d'un examen approfondi. 2. La maxime « Connais-toi toi-même[28] » nous invite en effet à nous instruire et à devenir sages : c'est l'unique façon de parvenir à la connaissance de nous-mêmes, soit que la plupart du temps les hommes sans éducation ni raison se croient très intelligents – de toutes les ignorances, forme la plus ignorante, selon Platon –, soit que ceux-ci consi-

Fr. 12 [*Exc. de Sent.* 43]

Ὅτι ὁ Σόλων πολυπραγμονήσας τὸν τόπον ἐν ᾧ διέτριβε Μύσων, κατέλαβεν αὐτὸν ἐπὶ τῆς ἅλω πρὸς ἄροτρον προσβαλόντα ἐχέτλην, καὶ πειραθεὶς τοῦ ἀνδρὸς ἔφη, « Οὐχ ὥρα νῦν ἀρότρου, ὦ Μύσων », καὶ οὗτος, « Οὐ χρῆσθαι », εἶπεν, « ἀλλ' ἐπισκευάζειν ».

12. 1 Σόλων M : Χίλ- prop. Dindorf[2] 'Ανάχαρσις coni. Klüber e DIOG. LAERT. I, 106 ‖ 4 οὗτος tacite corr. Mai : οὕτως M ‖ 5 εἶπεν Dindorf[2-3] : εἰπεῖν M.

De Chilonis sapientia sententiisque

Fr. 13 [*Exc. de Virt. et Vit.* 47]

Ὅτι Χίλων τῷ λόγῳ σύμφωνον ἔσχε τὸν βίον, ὅπερ σπανίως εὕροι τις ἂν γινόμενον. Τῶν γὰρ καθ' ἡμᾶς φιλοσόφων τοὺς πλείστους ἰδεῖν ἔστι λέγοντας μὲν τὰ κάλλιστα, πράττοντας δὲ τὰ χείριστα, καὶ τὴν ἐν ταῖς ἐπαγγελίαις αὐτῶν σεμνότητα καὶ σύνεσιν διὰ τῆς πείρας ἐλεγχομένην. Ὁ δὲ Χίλων χωρὶς τῆς κατὰ τὸν βίον ἐν ἅπασι τοῖς πραττομένοις ἀρετῆς πολλὰ διενοήθη καὶ ἀπεφθέγξατο μνήμης ἄξια.

13. 5 ἐπαγγελίαις M : ἀπ- coni. Wesseling ‖ 7 ἐν Wesseling : ἕν M.

Fr. 14 [*Exc. de Sent.* 44]

1. Ὅτι Χίλων ἀφικόμενος εἰς Δελφοὺς καὶ καθάπερ ἀπαρχὰς ποιούμενος τῷ θεῷ τῆς ἰδίας συνέσεως ἐπέγραψεν ἐπί τινα κίονα τρία ταῦτα, « Γνῶθι σαυτόν », καὶ « Μηδὲν ἄγαν », καὶ τρίτον « Ἐγγύα, πάρα δ' ἄτα ». Τούτων ἕκαστον ὑπάρχον βραχὺ καὶ Λακωνικὸν μεγάλην ἔχει τὴν ἀναθεώρησιν. 2. Τὸ γὰρ Γνῶθι σαυτὸν παραγγέλλει παιδευθῆναι καὶ φρόνιμον γενέσθαι· οὕτω γὰρ ἄν τις ἑαυτὸν γνοίη, ἢ ὅτι οἱ ἄμοιροι παιδείας καὶ ἀλόγιστοι κατὰ τὸ πλεῖστον ἑαυτοὺς συνετωτάτους ὑπειλήφασιν, ἥπερ ἐστὶ τῶν ἀμαθιῶν ἀμαθεστάτη κατὰ τὸν Πλάτωνα, ἢ ὅτι τοὺς πονηροὺς ἐπιεικεῖς ἡγοῦνται,

dèrent comme justes les hommes mauvais, et à l'inverse les gens honnêtes comme des hommes vils. C'est seulement de la façon suivante que l'on pourrait parvenir à la connaissance de soi-même et des autres : en possédant une instruction et une intelligence tout à fait remarquables. 3. La seconde maxime, « Rien de trop[29] », invite à garder la mesure en toute chose et à ne prendre aucune décision définitive sur les affaires humaines, comme firent autrefois les Épidamniens. Ceux-ci étaient établis sur la côte Adriatique. Lors d'un conflit qui les opposa entre eux, ils jetèrent en pleine mer des blocs de fer rougis au feu et firent le serment qu'ils ne mettraient un terme à leur hostilité réciproque que lorsque ces blocs de fer en seraient ressortis, brûlants[30]. Mais malgré ce serment inflexible, et sans avoir médité sur la maxime « Rien de trop », ils furent contraints par la suite des événements à mettre fin aux hostilités, abandonnant les blocs de fer au fond de la mer. 4. La maxime « Porte-toi garant, la ruine est là[31] » a conduit certains à considérer que Chilon dissuadait du mariage. En effet, la plupart des Grecs nomme également garantie l'union du mariage, et l'expérience commune le confirme, dans laquelle les maux les plus nombreux et les plus graves sont dus aux femmes. Certains auteurs affirment en revanche que cette interprétation est indigne de Chilon, car si le mariage était aboli, la vie ne pourrait continuer : la ruine, interprètent ces derniers, <est liée> à ces garanties[32] qu'on donne pour faire respecter les engagements et contrats sur d'autres questions ayant trait à l'argent. Euripide dit :

« Je n'engage pas ma caution, quand je vois la peine encourue par ceux
Qui volontiers ont offert la leur : les lettres gravées à Pythô ne me le permettent pas[33] ».

5. D'autres affirment que ce n'était pas le propos de Chilon, ni un propos digne d'un bon citoyen, d'empêcher quiconque de secourir un ami tombé dans une telle nécessité, mais bien plutôt de refuser toute affirmation péremp-

τοὺς δὲ χρηστοὺς ἀνάπαλιν φαύλους· μόνως γὰρ ἄν τις οὕτως ἑαυτὸν γνοίη καὶ ἕτερον, τυχὼν παιδείας καὶ συνέσεως περιττοτέρας. 3. Τὸ δὲ Μηδὲν ἄγαν μετριάζειν ἐν πᾶσι καὶ μηδὲ περὶ ἑνὸς τῶν ἀνθρωπίνων τελείως διορίζεσθαι, ὡς Ἐπιδάμνιοι. Οὗτοι γὰρ παρὰ τὸν Ἀδρίαν οἰκοῦντες καὶ πρὸς ἀλλήλους διαφερόμενοι, μύδρους διαπύρους καταποντίσαντες ἐν μέσῳ τῷ πελάγει διωμόσαντο μὴ σπείσεσθαι τὴν πρὸς ἀλλήλους ἔχθραν πρότερον ἕως ἂν οὗτοι θερμοὶ ἀνενεχθῶσιν. Οὕτω δὲ σκληρῶς ὀμόσαντες καὶ τὸ Μηδὲν ἄγαν οὐκ ἐπινοήσαντες ὕστερον ὑπὸ τῶν πραγμάτων ἀναγκαζόμενοι διελύσαντο τὴν ἔχθραν, ἐάσαντες τοὺς μύδρους ψυχροὺς ἐν τῷ βυθῷ. 4. Τὸ δὲ Ἐγγύα, πάρα δ' ἄτα, τινὲς ὑπέλαβον γάμον ἀπαγορεύειν· τὴν γὰρ τοῦ γάμου σύνθεσιν παρὰ τοῖς πλείστοις τῶν Ἑλλήνων ἐγγύην ὀνομάζεσθαι, καὶ βεβαιωτὴς ὁ κοινὸς βίος, ἐν ᾧ πλεῖσται καὶ μέγισται γίνονται συμφοραὶ διὰ τὰς γυναῖκας. Ἔνιοι δέ φασιν ἀνάξιον εἶναι Χίλωνος διὰ τὸ μὴ δύνασθαι ἀναιρουμένου τοῦ γάμου διαμένειν τὸν βίον, τὴν δὲ ἄτην ἀποφαίνονται <παρεῖναι> ἐγγύαις ταῖς ἐπὶ τῶν συμβολαίων καὶ ταῖς ὑπὲρ τῶν ἄλλων διομολογήσεσι περὶ χρημάτων. Καὶ Εὐριπίδης·

Οὐκ ἐγγυῶμαι· ζημία φιλέγγυον
σκοπεῖν· τὰ Πυθοῖ δ' οὐκ ἐᾷ με γράμματα.

5. Ἔνιοι δέ φασι μὴ Χίλωνος εἶναι μηδὲ πολιτικὸν τὸ μηδενὶ τῶν φίλων ἐν ταῖς τοιαύταις χρείαις ἐπαρκεῖν, ἀλλὰ μᾶλλον τὰς καταβεβαιώσεις ἀπαγορεύειν καὶ τὸ

toire, tout engagement catégorique et tout jugement définitif dans les affaires humaines, comme firent autrefois les Grecs lorsqu'ils vainquirent Xerxès : à Platées, ils firent serment de se transmettre de père en fils leur haine contre les Perses, aussi longtemps que les fleuves se déverseraient dans les mers, que la race humaine existerait et que la terre porterait des fruits[34]. Cependant, malgré la promesse ferme qu'ils s'étaient faite <contre> l'instabilité du sort[35], ils envoyèrent quelque temps après une ambassade à Artaxerxès, le fils de Xerxès, pour négocier un traité d'amitié et d'alliance[36].

Fr. 15. Les principes de Chilon, malgré leur brièveté, embrassent de manière exhaustive les préceptes qui sous-tendent la meilleure des vies, de sorte que ses sentences sont bien préférables aux offrandes qui se trouvent à Delphes : les lingots d'or de Crésus et toutes les autres œuvres d'art[37] ont disparu et ont fourni bien des occasions à ceux qui ont préféré la voie de l'impiété envers le sanctuaire. Les préceptes <de Chilon>, eux, sont destinés à

35. Le verbe ἐγγυάομαι n'admet jamais d'accusatif direct avec un sens négatif (que l'on traduirait par « donner la garantie d'aller à l'encontre de... »), il est toujours construit avec l'accusatif de l'objet promis (« répondre de, se faire la promesse de, donner la garantie de ») : il ne peut donc régir ici le complément (à sens négatif) τὸ δὲ τῆς τύχης εὐμετάπτωτον. On a donc suppléé un infinitif, ἀμύνεσθαι (très bien attesté chez Diodore), complément de ἐγγυώμενοι, qui régisse l'accusatif et fournisse ce sens négatif attendu : « s'étant fait la promesse ferme de *se défendre contre* l'instabilité du sort ».

36. Diodore fait sans doute allusion ici à la « paix de Callias », le traité de paix conclu entre Athènes et les Perses à Suse en 449 : cf. XII, 4, 5. L'authenticité du traité a souvent été contestée (Ch. Habicht, « False Urkunden zur Geschichte Athens im Zeitalter der Perserkriege », *Hermes* 89, 1961, p. 1-35, ici p. 12 ; 19 ; 25-26), car il n'a pas été mentionné expressément avant le IVe siècle, où il sert fréquemment à critiquer la paix d'Antalcidas. Théopompe (*FGrHist* 115 F 154-155) y aurait vu un faux athénien, écrit en alphabet ionien, qui n'était pas officiellement en usage à Athènes avant 403, mais le passage de Théopompe pourrait bien concerner le renouvellement de la paix sous Darius II.

κατατεταμένως ἐγγυᾶσθαί τε καὶ διορίζεσθαι <περὶ> τῶν ἀνθρωπίνων, ὡς ποιῆσαι τοὺς Ἕλληνας ὅτε κατηγωνίσαντο τὸν Ξέρξην. Ὤμοσαν γὰρ ἐν Πλαταιαῖς παραδώσειν παίδων παισὶ τὴν πρὸς τοὺς Πέρσας ἔχθραν, ἕως ἂν οἱ ποταμοὶ ῥέωσιν εἰς τὴν θάλατταν καὶ γένος ἀνθρώπων ᾖ καὶ γῆ καρποὺς φέρῃ· τὸ δὲ τῆς τύχης εὐμετάπτωτον βεβαίως ἐγγυώμενοι <ἀμύνεσθαι>, μετά τινα χρόνον ἐπρεσβεύοντο πρὸς Ἀρταξέρξην τὸν υἱὸν Ξέρξου περὶ φιλίας καὶ συμμαχίας.

14. 1 3 Γνῶθι σαυτόν App. Prov. Bodl., Vat., Coisl. I, 80 Leutsch-Schneidewin ; Diogen. II, 10 L.-S. ; Mant. Prov. I, 43 L.-S. ; Chilo 21, Rec. Par.₁, Tziatzi-Papagianni p. 188-190 ‖ 4 Μηδὲν ἄγαν Greg. Cypr. II, 79 L.-S. ; Apost. IX, 30 L.-S. ; Chilo 22, Rec. Par.₁, Tziatzi-Papagianni p. 188-190 ‖ Ἐγγύα, πάρα δ' ἄτα Greg. Cypr. II, 18 L.-S. ; App. Prov. Bodl., Vat., Coisl. II, 5, L.-S ; Chilo 23, Rec. Par.₁, Tziatzi-Papagianni p. 188-190 ‖ **4** 11-12 Eur. Fr. 923 Kannicht.

14. 1 1 ὅτι tacite corr. Mai : ὅτε M ut uid. ‖ Χίλων M : Χύλ- coni. Mai ‖ 3 σαυτόν correxi e Fr. IX, 14, 2 et XIII, 24, 5 : σεαυτόν M ‖ **3** 6 σπείσεσθαι van Herwerden : -σασθαι M ‖ 8-9 ἐπινοήσαντες M : ἐνν- coni. van Herwerden ‖ **4** 4 μέγισται Mai : -οι M ‖ 6 Χίλωνος Mai : Χιλωνώ M ut uid. ‖ 8 παρεῖναι add. Wurm παροῦσαν dubit. add. Boissevain ἐνοῦσαν addere prop. Kannicht uide adn. ‖ 11-12 ζημία φιλέγγυον σκοπεῖν M : -αν φιλεγγύων -ῶν coni. van Herwerden -αν φιλέγγυον -ῶν coni. Seyffert ‖ 12 Πυθοῖ δ' M : Πυθοῖδ' coni. Mai Πυθῶδ' coni. van Herwerden ‖ με M : τὰ coni. Mai ‖ **5** 2 τοιαύταις Dindorf[2] : τοσαύταις M ‖ 4 κατατεταμένως Dindorf[3] : -ταγμένως M ‖ περὶ add. Goukowsky per litteras ‖ 9 ᾖ van Herwerden : εἴη M ‖ φέρῃ van Herwerden : -ει M -οι coni. Mai ‖ 10 ἐγγυώμενοι Mai : ἐγγυό- M ἐγγυησάμενοι coni. Oldfather ‖ ἀμύνεσθαι addidi uide adn.

Fr. 15 [*Exc. de Sent.* 45]

Ὅτι ὁ Χίλωνος λόγος βραχὺς ὢν ὅλην περιείληφε τὴν πρὸς τὸν ἄριστον βίον ὑποθήκην, ὡς καὶ τῶν ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων βελτίω ταῦτα τὰ ἀποφθέγματα. Αἱ μὲν γὰρ χρυσαῖ Κροίσου πλίνθοι καὶ τὰ ἄλλα τὰ κατασκευάσματα ἠφανίσθη καὶ μεγάλας ἀφορμὰς παρέσχε τοῖς ἀσεβεῖν εἰς τὸ ἱερὸν ἑλομένοις, αἱ δὲ γνῶμαι <Χίλωνος> τὸν ἅπαντα χρόνον σῴζονται ἐν ταῖς

perdurer éternellement, soigneusement gardés dans l'âme des gens instruits, et détiennent un trésor extraordinaire sur lequel ni les Phocidiens ni les Gaulois ne pourraient tenter de mettre la main[38].

Sagesse, vertus et clémence de Pittacos de Mytilène

Fr. 16. Non seulement Pittacos de Mytilène était admiré pour sa sagesse, mais c'était aussi le citoyen le plus parfait que l'île eût jamais eu et qu'elle n'aurait jamais, me semble-t-il, jusqu'à ce qu'elle ne produise un vin plus abondant et plus savoureux. C'était en effet un législateur de grande qualité, affable et humain quand il s'occupait individuellement de ses concitoyens, et qui délivra sa cité des trois plus grands fléaux, la tyrannie[39], la discorde civile, et la guerre[40].

Fr. 17. Pittacos était un homme à l'esprit profond[41], doux, et l'indulgence en personne. Il excellait par conséquent, de l'aveu de tous, dans toute vertu : en légiférant[42], il révéla ses qualités d'homme politique et sa sagesse, dans ses engagements, son sens de la justice, en se distinguant par les armes, son courage, et dans son dédain pour l'argent, son désintéressement.

Fr. 18. Quand les Mytiléniens offrirent à Pittacos la moitié de la terre[43] pour laquelle il avait combattu en combat singulier[44], il déclina l'offre et ordonna qu'on en assignât à chacun une part égale, déclarant que la part égale

38. Diodore rappelle ici deux tentatives pour s'approprier des trésors du sanctuaire d'Apollon, l'une par les Phocidiens (qui assuraient le contrôle de l'oracle de Delphes, cf. XI, 83, 3) en 356, l'autre par les Gaulois en 279, cf. Fr. XXII, 19 Goukowsky (voir G. Nachtergael, *Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes*, Bruxelles, 1975, p. 129-137).

41. Il n'y a pas de raison d'accepter ici la conjecture de Wurm, qui propose un adjectif dont le sens est calqué sur la suite du fragment : les propos qui suivent donnent certes des exemples de la πρᾳότης de Pittacos, mais celle-ci, précisément, est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un homme puissant, βαθύς (sur sa tyrannie, cf. n. 39 et 40).

τῶν πεπαιδευμένων ψυχαῖς τεθησαυρισμέναι καὶ κάλλιστον ἔχουσαι θησαυρόν, πρὸς ὃν οὔτε Φωκεῖς οὔτε Γαλάται προσενεγκεῖν τὰς χεῖρας <ἂν> σπουδάσειαν.

15. 4 alt. τὰ del. Dindorf[2] || 6 ἀσεβεῖν Dindorf[2] : -βέσιν M || 7 Χίλωνος addidi || 10 ἂν hic addidi [iam post ὃν l.9 van Herwerden].

De sapientia, clementia ac uirtutibus Pittaci Mitylenarum

Fr. 16 [*Exc. de Virt. et Vit.* 48]

Ὅτι Πιττακὸς ὁ Μιτυληναῖος οὐ μόνον ἐν σοφίᾳ θαυμαστὸς ἦν, ἀλλὰ καὶ πολίτης ἐγένετο τοιοῦτος οἷον ἕτερον οὐκ ἤνεγκεν ἡ νῆσος, δοκῶ δ'οὐδ' ἂν ὕστερον ἐνέγκαι, μέχρι ἂν τὸν οἶνον φέρῃ πλείω τε καὶ ἡδίω. Νομοθέτης τε γὰρ ἀγαθὸς ὑπῆρχε κἀν τοῖς κατὰ μέρος πρὸς τοὺς πολίτας κοινὸς καὶ φιλάνθρωπος, καὶ τὴν πατρίδα τριῶν τῶν μεγίστων συμφορῶν ἀπέλυσε, τυραννίδος, στάσεως, πολέμου.

16. 1 ἐν P : ἐπὶ coni. van Herwerden.

Fr. 17 [*Exc. de Virt. et Vit.* 49]

Ὅτι Πιττακὸς βαθὺς ἦν καὶ ἥμερος καὶ τὴν παραίτησιν ἔχων αὐτὸς ἐν αὑτῷ. Διὸ δὴ πᾶσιν ἐδόκει τέλειος ἀνὴρ εἶναι πρὸς πᾶσαν ἀρετὴν ὁμολογουμένως· κατὰ μὲν γὰρ τὴν νομοθεσίαν ἐφαίνετο πολιτικὸς καὶ φρόνιμος, κατὰ δὲ τὴν πίστιν δίκαιος, κατὰ δὲ τὴν ἐν τοῖς ὅπλοις ὑπεροχὴν ἀνδρεῖος, κατὰ δὲ τὴν πρὸς τὸ κέρδος μεγαλοψυχίαν ἀφιλάργυρος.

17. 1 βαθὺς P : πραὺς coni. Wurm.

Fr. 18 [*Exc. de Sent.* 46]

Ὅτι τῶν Μιτυληναίων διδόντων τῷ Πιττακῷ τῆς χώρας ὑπὲρ ἧς ἐμονομάχησε τὴν ἡμίσειαν οὐκ ἐδέξατο, συνέταξε δὲ ἑκάστῳ κληρῶσαι τὸ ἴσον, ἐπιφθεγξάμενος

est plus grande que la part plus grande[45]. En mesurant en effet la supériorité d'une part en terme d'équité et non de profit, il rendait un jugement plein de sagesse : l'équité serait suivie de gloire et de sécurité, alors que la cupidité serait suivie de calomnie et de peur, qui lui retireraient bien vite les présents reçus.

Fr. 19. Pittacos agit en accord avec ces principes également à l'égard de Crésus qui lui offrait de prendre autant d'argent de son trésor qu'il le désirait. En ces circonstances, raconte-t-on, il refusa le don, déclarant qu'il possédait à ce moment déjà le double de ce qu'il désirait[46]. Et quand Crésus, surpris d'un tel désintéressement, lui demanda d'expliquer sa réponse, Pittacos répliqua que son frère était mort sans enfant : il avait hérité d'une fortune égale à celle qu'il possédait déjà, et qu'il avait reçue sans aucun plaisir.

Fr. 20. Le poète Alcée[47], qui avait été son ennemi le plus farouche et l'avait très durement insulté dans ses poèmes, tomba aux mains de Pittacos qui le relâcha en déclarant que le pardon était préférable à la punition[48].

Sagesse, bonté et qualités oratoires de Bias

Fr. 21. Les habitants de Priène racontent que Bias, après avoir payé aux brigands la rançon de jeunes filles de nobles familles messéniennes, les honora comme ses propres filles. Quelque temps après, quand leurs parents se présentèrent à lui pour venir les chercher, il les leur

45. D.L. (I, 75), dans sa variante principale, raconte qu'il consacra ces terres à la divinité ; selon Sosicrate en revanche, Pittacos accepta une petite partie de cette terre (qu'il décline entièrement chez Diodore, οὐκ ἐδέξατο) et prononça une sentence très proche de celle que rapporte Diodore, τὸ ἥμισυ τοῦ παντὸς πλεῖον εἶναι (Fr. 13 Giannattosi-Andria = D.L. I, 75. Sur les *Successions de philosophes* de Sosicrate, cf. Busine, *Sept Sages*, p. 83-84).

ὡς τὸ ἴσον ἐστὶ τοῦ πλείονος πλεῖον. Μετρῶν γὰρ ἐπιεικείᾳ τὸ πλεῖον οὐ κέρδει, σαφῶς ἐγίνωσκεν· τῇ μὲν γὰρ ἰσότητι δόξαν καὶ ἀσφάλειαν ἀκολουθήσειν, τῇ δὲ πλεονεξίᾳ βλασφημίαν καὶ φόβον, δι' ὧν ταχέως ἂν αὐτοῦ τὴν δωρεὰν ἀφείλαντο.

18. 4 μετρῶν Dindorf[2] : μέτρων M ‖ 5 σαφῶς M : σοφῶς coni. Mai ‖ τῇ Hertlein : ἐπὶ M ‖ 6 γὰρ ἰσότητι M : παρισώσει coni. Wurm ‖ 7 φόβον M : φθόνον prop. Goukowsky per litteras.

Fr. 19 [*Exc. de Sent.* 47]

Ὅτι σύμφωνα τούτοις ἔπραξε καὶ πρὸς Κροῖσον διδόντα τῶν ἐκ τοῦ γαζοφυλακείου χρημάτων λαβεῖν ὁπόσα βούλοιτο. Καὶ γὰρ τότε τὴν δωρεὰν οὐ προσδεξάμενόν φασιν εἰπεῖν, καὶ νῦν ἔχειν ὧν ἤθελε διπλάσια. Θαυμάσαντος δὲ τοῦ Κροίσου τὴν ἀφιλαργυρίαν καὶ περὶ τῆς ἀποκρίσεως ἐπερωτήσαντος, εἰπεῖν ὡς τελευτήσαντος ἄπαιδος ἀδελφοῦ κεκληρονομηκὼς οὐσίαν εἴη τὴν ἴσην ᾗπερ εἶχεν, ἣν οὐχ ἡδέως προσειληφέναι.

19. 7 ἀδελφοῦ M : τἀδελφοῦ coni. Hertlein e DIOG. LAERT. I, 75 ‖ κεκληρονομηκὼς Dindorf[2] : -μικὼς M.

Fr. 20 [*Exc. de Sent.* 48]

Ὅτι καὶ τὸν ποιητὴν Ἀλκαῖον, ἐχθρότατον αὐτοῦ γεγενημένον καὶ διὰ τῶν ποιημάτων πικρότατα λελοιδορηκότα, λαβὼν ὑποχείριον ἀφῆκεν, ἐπιφθεγξάμενος ὡς συγγνώμη τιμωρίας αἱρετωτέρα.

De Biantis sapientia, generositate ac facundia

Fr. 21 [*Exc. de Virt. et Vit.* 50]

Ὅτι φασὶν οἱ Πριηνεῖς ὡς Μεσσηνίας τὸ γένος ἐπισήμους παρθένους λυτρωσάμενος ὁ Βίας παρὰ λῃστῶν ἦγεν ὡς ἰδίας θυγατέρας ἐντίμως. Μετὰ δέ τινας χρόνους παραγενομένων τῶν συγγενῶν κατὰ ζήτησιν, ἀπέδωκεν

rendit sans leur demander ni les frais d'éducation ni le prix de la rançon, et leur fit même présent de beaucoup de ses propres biens. Les jeunes filles éprouvaient ainsi à son égard un dévouement filial : elles avaient vécu à ses côtés et avaient reçu de sa part de grands bienfaits, au point que, même quand elles furent rentrées dans leur patrie avec leurs parents, jamais elles n'oublièrent les faveurs qu'elles avaient reçues en terre étrangère[49].

Fr. 22. Des pêcheurs de Messène, ayant lancé leurs filets, ne retirèrent rien qu'un trépied de bronze qui portait l'inscription : « Au plus sage ». L'objet d'art fut emporté et donné à Bias[50].

Fr. 23. Bias était un orateur très habile : il l'emportait en ce domaine sur tous les hommes de son temps, mais il utilisa la force de son éloquence à des fins bien différentes de beaucoup d'autres. Car loin d'en profiter pour s'assurer salaire ou revenus, il en fit usage pour aider les hommes victimes d'injustice, ce qui ne se rencontre que très rarement[51].

De l'inutilité de la puissance physique

Fr. 24. L'essentiel n'est pas de détenir une puissance, quelle qu'elle soit, il faut l'utiliser à bon escient : quel profit tira Milon de Crotone[52] de sa force physique exceptionnelle ?

Fr. 25. La mort du Thessalien Polydamas[53], fracassé par le rocher, montra à tous combien il est dangereux de posséder une grande force mais peu de bon sens.

αὐτὰς οὔτε τροφεῖα πραξάμενος οὔτε λύτρα, τοὐναντίον δὲ τῶν ἰδίων πολλὰ δωρησάμενος. Εἶχον οὖν πρὸς αὐτὸν αἱ κόραι πατρικὴν εὔνοιαν διά τε τὴν συντροφίαν καὶ τὸ μέγεθος τῆς εὐεργεσίας, ὥστε καὶ χωρισθεῖσαι μετὰ τῶν ἰδίων εἰς τὴν πατρίδα τῆς ὑπερορίου χάριτος οὐκ ἐπελάθοντο.

21. 1 ὡς P : ὅτι coni. Valesius.

Fr. 22 [*Exc. de Virt. et Vit.* 51]

Ὅτι σαγηνεῖς Μεσσήνιοι κατὰ τὸν βόλον ἕτερον μὲν οὐδὲν ἀνείλκυσαν, χαλκοῦν δὲ τρίποδα μόνον ἐπιγραφὴν ἔχοντα « Τῷ σοφωτάτῳ ». Ἀναχθέντος δὲ τοῦ κατασκευάσματος δοθῆναι τῷ Βίαντι.

22. 4 δοθῆναι Valesius : δοθ sic P ἐδόθη coni. Salmasius.

Fr. 23 [*Exc. de Virt. et Vit.* 52]

Ὅτι Βίας ἦν δεινότατος καὶ τῷ λόγῳ πρωτεύων τῶν καθ' ἑαυτόν. Κατεχρήσατο δὲ τῇ τοῦ λέγειν δυνάμει πολλοῖς ἀνάπαλιν· οὐ γὰρ εἰς μισθαρνίαν οὐδὲ εἰς προσόδους, ἀλλ' εἰς τὴν τῶν ἀδικουμένων κατετίθετο βοήθειαν. Ὅπερ [ἂν] σπανιώτατ' ἄν τις εὕροι.

23. 5 ἄν del. Vogel.

Hominum robur per se inutile

Fr. 24 [*Exc. de Sent.* 49]

Ὅτι μέγα ἐστὶν οὐ τὸ δύναμιν ὅτου δήποτε σχεῖν, ἀλλὰ τὸ ταύτῃ δεόντως χρῆσθαι. Ἐπεὶ τί ὄφελος Μίλωνι τῷ Κροτωνιάτῃ τὸ μέγεθος τῆς περὶ τὸ σῶμα ῥώμης;

24. 2 ταύτῃ tacite corr. Mai : -ην M.

Fr. 25 [*Exc. de Sent.* 50]

Ὅτι Πολυδάμας ὁ Θετταλὸς ὑπὸ τῆς πέτρας διαρραγεὶς πᾶσιν ἐποίησε φανερὸν ὡς ἐπισφαλές ἐστιν ἰσχὺν μὲν μεγάλην ἔχειν, νοῦν δὲ μικρόν.

25. 1-2 διαρραγεὶς M : διαραχθεὶς coni. van Herwerden.

Fr. 26. Ce Polydamas était originaire de la cité de Skotoussa. Il tuait les lions de ses mains désarmées comme s'il s'agissait d'agneaux. Simplement à pied, il triomphait des chars à la course rapide, et de la main il retint une voûte qui s'écroulait. Diodore de Sicile raconte son histoire[54].

Oracle rendu aux Grecs lors du siège de Kirrha

Fr. 27. Depuis longtemps les habitants de Kirrha étaient assiégés pour avoir tenté de piller l'oracle[55]. Certains Grecs retournèrent dans leur patrie, mais d'autres interrogèrent la Pythie et reçurent cette réponse[56] :

« Jamais vous ne prendrez cette ville et n'en renverserez les tours
Avant que le flot d'Amphitrite aux yeux bleus ne vienne baigner
Mon sanctuaire, en mugissant sur les rives sacrées[57] ».

Datation de Solon quarante-sept ans après Dracon

Fr. 28. Il faut savoir que Solon vécut à Athènes à l'époque des tyrans avant le temps des guerres perses, alors que Dracon vécut quarante-sept ans avant lui[58], comme l'affirme Diodore.

54. Cf. n. 53 sur Polydamas.

57. Cet oracle (Parke-Wormell, p. 8, n° 18) se retrouve presque à l'identique chez Pausanias (X, 37, 6) et dans la *Souda* (E777 s.v. Σόλων), excepté pour une variante importante au troisième vers (ἱερῇσιν ἐπ' ἀκταῖς Diod. : ἐπὶ οἴνοπα πόντον Paus. Suid.), ainsi que chez Eschine sous une forme tout à fait semblable (*Contre Ctés.* 112), ce qui a permis à Mai et Dindorf de corriger le texte de Diodore en deux points, cf. apparat. Pour sa transmission au discours indirect (cf. notamment Polyen, *Stratagèmes*, 3, 5), voir la liste de Parke-Wormell.

Fr. 26 [Iohannes Tzetzes, *Chiliades*, II, 558-562, p. 62 Leone]

Ὁ Πολυδάμας οὗτος ἦν ἐκ πόλεως Σκοτούσης.
Γυμναῖς χερσὶ μὲν λέοντας ὡς ἄρνας διαφθείρων,
πεζοῖς ποσὶ δ' ὑπερνικῶν ἅρματα ταχυδρόμα,
τῇ δὲ χειρί τι σπήλαιον ἀντήρεισε συμπῖπτον.
Ὁ Σικελὸς Διόδωρος γράφει τὴν ἱστορίαν.

26. 3 πεζοῖς Ψ : πτεροῖς Ω uide *Chil.* IV, 510.

Oraculum Graecis in obsidione Cyrrhae redditum

Fr. 27 [*Exc. de Sent.* 51]

Ὅτι τῶν Κιρραίων πολιορκουμένων πολὺν ἤδη χρόνον διὰ τὸ τὸ χρηστήριον ἐπιχειρεῖν συλᾶν, τινὲς μὲν τῶν Ἑλλήνων εἰς τὰς πατρίδας ἐπανῆλθον, οἱ δὲ ἐπερωτήσαντες τὴν Πυθίαν ἔλαβον χρησμὸν οὕτως·

οὐ πρὶν τῆσδε πόληος ἐρείψετε πύργον ἑλόντες,
πρίν κεν ἐμῷ τεμένει κυανώπιδος Ἀμφιτρίτης
κῦμα ποτικλύζῃ κελαδοῦν ἱεραῖσιν ἐπ' ἀκταῖς.

27. 5-7 Parke-Wormell n. 18.

27. 5 ἐρείψετε Mai ex AESCH. *Ctes.* 112 et SVID. Σ776 s.u. Σόλων : ἐρίθετε M ‖ 6 πρίν κεν Dindorf[2] e SVID. : πρὶν ἢ ἐν M ‖ Ἀμφιτρίτης Dindorf[2] : -τρήτης M ‖ 7 ποτικλύζῃ Mai : -ζει M ‖ ἱεραῖσιν M : ἱερῇσιν coni. Vogel.

Solon quadraginta septem annis post Draconem floruit

Fr. 28 [Ulpianus, *Scholia ad Demosthenis Timocratem*, 379 a, p. 377 Dilts]

Ἰστέον ὅτι ὁ μὲν Σόλων ἐγένετο ἐπὶ τῶν χρόνων τῶν τυράννων ἐν ταῖς Ἀθήναις πρὸ τῶν Περσικῶν χρόνων, ὁ δὲ Δράκων πρὸ αὐτοῦ ἑπτὰ καὶ τεσσαράκοντα ἔτεσιν, ὥς φησιν ὁ Διόδωρος.

Taureau de bronze construit par le cruel Périlaos

Fr. 29. Le sculpteur Périlaos construisit un taureau de bronze pour le tyran Phalaris afin qu'il puisse punir son propre peuple ; il fut cependant le premier à faire l'expérience de cette terrible punition : car il arrive très couramment que ceux qui veulent porter préjudice à autrui soient pris au piège de leurs propres désirs[59].

Fr. 30. Ce Phalaris fit brûler à l'intérieur du taureau de bronze Périlaos, le fameux bronzier originaire d'Attique. Quand ce dernier eut fondu le mécanisme[60] du taureau de bronze, il réalisa de petites flûtes dans les narines du bovin, et ouvrit une porte vers l'extérieur sur le flanc du taureau. Il en fit ensuite don à Phalaris qui l'accueillit avec ses cadeaux et ordonna que l'ingénieuse invention fût consacrée aux dieux. Quand le sculpteur en eut ouvert le flanc, il révéla avec une férocité inhumaine quelle ruse était à l'origine de l'odieux piège : « Si tu désires punir un homme, Phalaris, enferme-le à l'intérieur du taureau et allume le feu par en dessous : à cause des gémissements de cet homme, le taureau semblera mugir et tu auras plaisir à entendre ces gémissements sortir des tuyaux des

59. Ce fragment ne donne que le cadre (très succinct) de l'histoire du taureau de Phalaris, qui était probablement développé chez Diodore, comme en témoigne le Fr. IX, 30 (cf. n. 60) : de fait, l'excerpteur du *De Sententiis* était intéressé par la maxime qui clôt l'*Exc. de Sent.* 52, sur le renversement de fortune qui punit l'homme mauvais. Sur la méthode de compilation constantinienne et la sélection des maximes par thème, cf. Notice Introductive, p. XXXIV-XXXVI.

Taurus aeneus a Perilao homine crudelissimo constructus

Fr. 29 [*Exc. de Sent.* 52]

Ὅτι Περίλαος ὁ ἀνδριαντοποιὸς Φαλάριδι τῷ τυράννῳ κατασκευάσας βοῦν χαλκοῦν πρὸς τιμωρίαν τῶν ὁμοφύλων αὐτὸς πρῶτος ἐπειράθη τοῦ μεγέθους τῆς τιμωρίας· οἱ γὰρ κατὰ τῶν ἄλλων βουλευόμενοί τι φαῦλον ὡς ἐπίπαν ταῖς ἰδίαις ἐπιθυμίαις εἰώθασιν ἁλίσκεσθαι.

29. 2 βοῦν χαλκοῦν M : βοῦς -οῦς coni. Mai.

Fr. 30 [Iohannes Tzetzes, *Chiliades*, I, 649-671, p. 29-30 Leone]

Ὅς Φάλαρις Περίλαον τὸν χαλκουργὸν ἐκεῖνον
τὸν Ἀττικὸν κατέκαυσεν ἐν ταύρῳ τῷ χαλκέῳ.
Οὗτος γὰρ τὸ μηχάνημα τοῦ ταύρου χαλκουργήσας
τοῖς μυξωτῆρσι τοῦ βοὸς ἐτέκτηνεν αὐλίσκους,
ἀνέπτυξε καὶ θύραν δὲ πρὸς τῷ πλευρῷ τοῦ ταύρου·
καὶ δῶρον τῷ Φαλάριδι τοῦτον τὸν ταῦρον ἄγει.
Φάλαρις δὲ τὸν ἄνθρωπον ἐν δώροις δεξιοῦται,
τὸ δὲ μηχάνημα θεοῖς καθιεροῦν κελεύει.
Ὡς δ' ἀναπτύξας τὸ πλευρὸν ὁ χαλκουργὸς ἐκεῖνος
δόλον τὸν κακομήχανον ἐξεῖπεν ἀπανθρώπως·
εἴ τινα βούλει, Φάλαρι, κολάζειν τῶν ἀνθρώπων,
ἔνδον τοῦ ταύρου κατειργνὺς πῦρ ὑποστρώννυ κάτω·
δόξει δ' ὁ ταῦρος στεναγμοῖς μυκᾶσθαι τοῖς ἐκείνου,
σὺ δ' ἡδονὴν τοῖς στεναγμοῖς ἕξεις αὐλοῖς μυκτήρων.

narines ». À l'entendre, Phalaris fut pris d'horreur pour cet homme : « Va, Périlaos, fais-nous-en le premier la démonstration : imite les joueurs de flûte et éclaire-moi sur ton œuvre ingénieuse ». Dès qu'il s'y fut introduit pour imiter le son de la flûte, voilà Phalaris qui referme le taureau et allume le feu dessous. Et pour éviter qu'en mourant il ne souille l'œuvre de bronze, il le fit ressortir à demi-mort et précipiter du haut de rochers. Lucien de Syrie nous rapporte l'histoire du taureau, ainsi que Diodore, Pindare et de nombreux autres auteurs.

Opposition de Solon à la tyrannie de Pisistrate

Fr. 31. 1. Le législateur[61] Solon se présenta à l'Assemblée du peuple et exhorta les Athéniens à renverser le tyran avant que son pouvoir ne soit entièrement affermi. Mais comme personne ne lui prêtait attention[62], il se présenta à l'agora entièrement armé, malgré son grand âge, et prenant les dieux à témoin, il déclara que, pour sa part, il avait par ses paroles et par ses actes porté secours à sa patrie en danger. Mais comme les masses ignoraient le dessein[63] de Pisistrate, il advint que Solon, quoiqu'il dît la vérité, ne fut pas écouté. 2. On raconte que Solon avait même prédit aux Athéniens la future tyrannie dans des vers élégiaques :

« Des nuages s'échappent neige et grêle ;
Le tonnerre jaillit de l'éclair aveuglant.
Par ses grands hommes la cité périt ; l'ignorance
fait tomber

63. ἐπιβολή (le projet, l'entreprise) représente la *lectio difficilior* (J.F. Wurm, *Diodor's von Sicilien historische Bibliothek*, I-XIX, Stuttgart, 1827-1840, *ad loc.*), par rapport à ἐπιβουλή, leçon de M, qui indique plus directement le dessein prémédité, c'est-à-dire la machination, le complot : elle est d'ordinaire acceptée par les éditeurs, car elle se trouve de même au Fr. IX, 8, 1, et plus bas au Fr. IX, 31, 3 (dans le texte de la seconde élégie).

Τοῦτο μαθὼν ὁ Φάλαρις καὶ μυσαχθεὶς ἐκεῖνον,
Ἄγε, φησί, Περίλαε, σὺ πρῶτος δεῖξον τοῦτο,
καὶ τοὺς αὐλοῦντας μίμησαι, τράνωσόν σου τὴν τέχνην.
Ὡς δὲ παρέδυ μιμητὴς δῆθεν τῶν αὐλημάτων,
κλείει τὸν ταῦρον Φάλαρις καὶ πῦρ ἐπισωρεύει.
Ὅπως δὲ τὸ χαλκούργημα θανὼν μὴ ἐμμιάνῃ,
κατὰ πετρῶν ἐκρήμνισεν ἐξάξας ἡμιθνῆτα.
Γράφει περὶ τοῦ ταύρου δὲ Λουκιανὸς ὁ Σύρος,
Διόδωρος καὶ Πίνδαρος, σὺν τούτοις τε μυρίοι.

30. 1 χαλκουργὸν Ψ ACLE : αἰτουργόν MP ‖ 2 ταύρῳ Ψ ACLE : τάφῳ MP ‖ 3 ταύρου Ψ ACLEP : τάφου M ‖ 5 ἐτέκτηνεν VBOND ACLE : ἐπέκτεινεν J ἐτέκτεινεν M ἐτέκτεινε P ‖ 6 τῷ πλευρῷ Ψ ACLE : τὸ -όν MP ‖ 13 ἐξεῖπεν VBOND Ω ; προσ- J ‖ 17 δόξει Ψ ACLEM : -ῃ P ‖ μυκᾶσθαι om. D ‖ 19 στεναγμοῖς om. D ‖ 21 ἐκεῖνον Ψ Ω : τὸν ἄνδρα V$^{\gamma\rho}$B$^{\gamma\rho}$O$^{\gamma\rho}$ ‖ 23 σου VBOJD Ω : μου N ‖ 28 ἐκρήμνισεν Ψ ACLE : ἐθρήνησεν MP ‖ 29 post γράφει add. δὲ P ‖ 30 μυρίοι Ψ ACLEM : -οις P.

Solon Pisistrati tyrannidi aduersatur

Fr. 31 [*Exc. de Sent.* 53]

1. Ὅτι Σόλων ὁ νομοθέτης παρελθὼν εἰς τὴν ἐκκλησίαν παρεκάλει τοὺς Ἀθηναίους καταλύειν τὸν τύραννον πρὶν τελέως ἰσχυρὸν γενέσθαι. Οὐδενὸς δὲ αὐτῷ προσέχοντος ἀναλαβὼν τὴν πανοπλίαν προῆλθεν εἰς τὴν ἀγορὰν γεγηρακώς, καὶ τοὺς θεοὺς ἐπιμαρτυρόμενος ἔφησε καὶ λόγῳ καὶ ἔργῳ τῇ πατρίδι κινδυνευούσῃ βεβοηθηκέναι τὸ κατ᾽ αὐτὸν μέρος· τῶν δὲ ὄχλων ἀγνοούντων τὴν ἐπιβολὴν Πεισιστράτου συνέβη τὸν Σόλωνα τἀληθῆ λέγοντα παραπέμπεσθαι.

2. Λέγεται δὲ Σόλων καὶ προειπεῖν τοῖς Ἀθηναίοις τὴν ἐσομένην τυραννίδα δι᾽ ἐλεγείων·

ἐκ νεφέλης πέλεται χιόνος μένος ἠδὲ χαλάζης,
βροντὴ δ᾽ ἐκ λαμπρᾶς γίνεται ἀστεροπῆς.
Ἀνδρῶν δ᾽ ἐκ μεγάλων πόλις ὄλλυται, ἐς δὲ μονάρχου

Le peuple dans l'esclavage du pouvoir personnel.
Quand il s'exalte trop, il est difficile de le contenir
Ensuite : c'est maintenant qu'il faut penser à tout cela[64] ».

3. Et par la suite, quand Pisistrate exerçait la tyrannie, il écrivit :

« De votre triste sort seule votre lâcheté
Est cause : n'allez pas accuser les dieux de cette destinée !
C'est vous-mêmes qui avez renforcé ces gens,
En les protégeant ; vous en avez récolté cet honteux esclavage.
Chacun de vous, seul, marche à pas de renard,
Mais, réunis, vous n'avez plus qu'un esprit léger.
La langue et les discours bigarrés d'un homme vous fascinent,
Mais vous ne voyez jamais se tramer la manœuvre[65] ».

Fr. 32. Pisistrate invitait Solon à se tenir tranquille et à jouir avec lui des avantages que procure la tyrannie. Il ne réussit cependant en aucune façon à changer ses principes, et constatant au contraire qu'il était sans cesse plus excité

64. Cette élégie (Fr. IX, 29, 2 = Fr. 9 West = Fr. 12 Gentili-Prato) constitue une prophétie sur une tyrannie qui n'est pas encore consolidée. Pour l'étude du poème solonien (suivant ses différentes transmissions), on renverra à différents commentaires, partiels ou linéaires : Mülke, p. 202-213 ; Almeida, p. 192-195 et 201 ; M. Noussia, « Strategies of persuasion in Solon's elgies », in *Solon of Athens*, p. 134-156, ici p. 144-145 ; E.M. Harris, « Solon and the spirit of the laws in archaic and classical Greece », in *Solon of Athens*, p. 290-318, ici p. 297-298 (sur l'opposition à la tyrannie) ; J. Lewis, *Solon the thinker*, p. 109-111 ; Noussia-Fantuzzi, p. 309-318. Sur l'opposition de Solon au régime tyrannique, voir la bibliographie donnée n. 8.

δῆμος ἀιδρείῃ δουλοσύνην ἔπεσεν.
Λίην δ' ἐξαρθέντ' <οὐ> ῥᾴδιόν ἐστι κατασχεῖν
ὕστερον, ἀλλ' ἤδη χρὴ <τάδε> πάντα νοεῖν.

3. Καὶ μετὰ ταῦτα τυραννοῦντος ἔφη·
εἰ δὲ πεπόνθατε λυγρὰ δι' ὑμετέραν κακότητα,
μὴ θεοῖσιν ταύτην μοῖραν ἐπαμφέρετε·
αὐτοὶ γὰρ τούτους ηὐξήσατε ῥύματα δόντες,
καὶ διὰ τοῦτο κακὴν ἔσχετε δουλοσύνην.
Ὑμῶν δ' εἷς μὲν ἕκαστος ἀλώπεκος ἴχνεσι βαίνει,
σύμπασιν δ' ὑμῖν κοῦφος ἔνεστι νόος.
Εἰς γὰρ γλῶσσαν ὁρᾶτε καὶ εἰς ἔπος αἰόλον ἀνδρός,
ἐπιβολὴν εἰς ἔργον δ' οὐδὲν γινόμενον βλέπετε.

31. 2 3-9 Solon Fr. 9 West = Fr. 12 Gentili-Prato || 3 2-10 Solon Fr. 11 West = Fr. 15 Gentili-Prato.

31. 1 8 ἐπιβολὴν corr. Wurm e DIOD. IX, 8, 1 et 31, 3 : ἐπιβουλὴν M || 2 3 χαλάζης Mai e DIOG. LAERT. I, 50 et PLUT. *Sol.* 1, 50 : θαλάττης M || 5 ἐς DIOG. LAERT : ἐκ M εἰς tacite corr. Mai e DIOD. XIX, 1, 4 || 6 μονάρχου M DIOG. LAERT. : τυράννου DIOD. XIX || 7 ἀιδρείῃ M DIOG. LAERT. (codd. plerique) DIOD. XIX (cod. unus) : ἀιδρίῃ DIOD. XIX (codd. plerique) DIOG. LAERT. (cod. unus) || δουλοσύνην Mai e DIOG. LAERT. et DIOD. XIX : -ης M || 8 λίην [λίην iam Schneidewin] δ' ἐξαρθέντ' Dindorf[4] : λείης δ'ἐξέραντα M λείως δ'ἐξάραντ' coni. Bergk || οὐ add. Dindorf[4] || 9 τάδε add. Passow : περὶ add. Dindorf[4] τινα add. Sintenis καλὰ add. West || 3 3 μὴ θεοῖσιν ταύτην μοῖραν M : μή τι θεοῖς τούτων μῆνιν coni. Mai e PLUT. *Sol.* 30, 6 μή τι θεοῖς τούτων μοῖραν DIOG. LAERT. I, 52 || ταύτην M : τούτων DIOG. LAERT. PLUT. *Sol.* 30, 8 || 4 ῥύματα M : ῥύσια coni. Mai e DIOG. LAERT. || 5 τοῦτο M : ταῦτα DIOG. LAERT. PLUT. || 7 κοῦφος M DIOG. LAERT. : χαῦνος PLUT. *Sol.* 30, 3 || 8 ἔπος αἰόλον M DIOG. LAERT. : ἔπη αἱμύλου PLUT.

Fr. 32 [*Exc. de Sent.* 54]

Ὅτι ὁ Πεισίστρατος παρεκάλει τὸν Σόλωνα τὰς ἡσυχίας ἔχειν καὶ τῶν τῆς τυραννίδος ἀγαθῶν συναπολαύειν· οὐδενὶ δὲ τρόπῳ δυνάμενος αὐτοῦ μεταθεῖναι τὴν προαίρεσιν, ἀλλ' ὁρῶν μᾶλλον ἀεὶ ἐξεγειρόμενον καὶ

et qu'il promettait vengeance d'un air menaçant, il lui demanda sur quoi reposait sa conviction pour s'opposer ainsi à ses desseins. Solon répondit qu'elle reposait sur sa vieillesse[66], dit-on.

Défaite d'Astyage par le Perse Cyrus

[Diod. II, 32, 3 trad. B. Eck : Ensuite, ses descendants, en annexant successivement une grande partie du territoire limitrophe, agrandirent le royaume jusqu'à l'époque d'Astyage, qui fut vaincu par Cyrus et les Perses. Nous venons à présent de mentionner l'essentiel de ces événements, mais nous en recenserons minutieusement les détails par la suite, quand nous aborderons chaque époque en question[67].]

[Diod. II, 34, 6 trad. B. Eck : Astyage fut battu par le Perse Cyrus et ainsi la royauté, renversée, fit place à celle des Perses, événements dont nous recenserons minutieusement les détails en temps voulu[68].]

Le début du règne de Cyrus remonte à la 55ème olympiade

Fr. 33. Cyrus devint roi des Perses l'année de la cinquante-cinquième olympiade[69], si l'on suit la *Bibliothèque* de Diodore, les *Histoires* de Thalos et de Castor, mais également l'œuvre de Polybe, de Phlégon, et de certains autres qui suivirent la chronologie des olympiades : tous ces auteurs concordent sur cette date.

67. « L'époque en question » est incluse dans la chronologie du livre IX, cf. Notice du livre IX, p. 124-127 (on a donc inséré cette référence cataphorique avant le Fr. IX, 33 sur l'avènement de Cyrus, ce que faisait déjà Oldfather dans son édition). Pour un commentaire de cet extrait et de sa chronologie précise, voir B. Eck, édition du livre II, p. 162.

68. Cf. n. 67. Sur cet extrait et la datation de la défaite d'Asytage, voir le commentaire de B. Eck, édition du livre II, p. 162, et Briant, p. 908.

μετὰ ἀνατάσεως ἀπειλοῦντα τιμωρίαν ἐπιθήσειν, ἠρώτησεν αὐτὸν τίνι πεποιθὼς ἀντιπράττει ταῖς ἐπιβολαῖς αὐτοῦ. Τὸν δέ φασιν εἰπεῖν τῷ γήρᾳ.

32. 5 ἀνατάσεως Mai : -στάσεως M.

Astyages a Cyro Persarum rege deuictus

[Diod. II, 32, 3 ed. Eck :

Ἔπειτα τοὺς ἐκγόνους ἀεὶ προσκατακτωμένους πολλὴν τῆς ὁμόρου χώρας αὐξῆσαι τὴν βασιλείαν μέχρι Ἀστυάγους τοῦ καταπολεμηθέντος ὑπὸ Κύρου καὶ Περσῶν. Περὶ ὧν νῦν ἡμεῖς τὰ κεφάλαια προειρηκότες τὰ κατὰ μέρος ὕστερον ἀκριβῶς ἀναγράψομεν, ἐπειδὰν ἐπὶ τοὺς οἰκείους χρόνους ἐπιβάλωμεν.

1 ἐκγόνους D[a]L : ἐγγ- CV ‖ ἀεί CV : αἰεὶ D[a]L ‖ 2 πολλὴν om. V ‖ 6 ἐπιβάλωμεν D[a]CL : -βάλλωμεν V.]

[Diod. II, 34, 6 ed. Eck :

Τούτου δ' ὑπὸ Κύρου τοῦ Πέρσου καταπολεμηθέντος μεταπεσεῖν τὴν βασιλείαν εἰς Πέρσας, περὶ ὧν ἡμεῖς τὰ κατὰ μέρος ἐν τοῖς ἰδίοις χρόνοις ἀκριβῶς ἀναγράψομεν.

1 τούτου scil. Ἀστυάγους.]

Cyri regnum LV Olympiade incipit

Fr. 33 [Sextus Africanus, Fr. 34, 15-18 Wallraff = Eusebius, *Praeparatio evangelica*, X, 10, 4, I, p. 591-592 Mras]

Κῦρος Περσῶν ἐβασίλευσεν, ᾧ ἔτει ὀλυμπιὰς ἤχθη νε', ὡς ἐκ τῶν Βιβλιοθηκῶν Διοδώρου καὶ τῶν Θαλλοῦ καὶ Κάστορος ἱστοριῶν, ἔτι δὲ Πολυβίου καὶ Φλέγοντος ἔστιν εὑρεῖν, ἀλλὰ καὶ ἑτέρων, οἷς ἐμέλησεν Ὀλυμπιάδων· ἅπασι γὰρ συνεφώνησεν ὁ χρόνος.

33. 2 Βιβλιοθηκῶν Διοδώρου I : Διοδώρου Βιβλιοθηκῶν GN ‖ Θαλλοῦ Mras : Θαλοῦ codd. ‖ 3 ἔτι δὲ IG : καὶ ND[1] ‖ 4 ἔστιν — Ὀλυμπιάδων IG : καὶ ἑτέρων ἐστὶν εὑρεῖν ND[1].

Généalogie de Cyrus

Fr. 34. Cyrus, fils de Cambyse et de Mandane, fille du roi des Mèdes Astyage[70], se distinguait de tous ses contemporains par son courage, son intelligence, mais aussi par toutes les autres <vertus> : son père lui donna l'éducation qui convenait à un roi et lui inculqua l'ardeur nécessaire aux plus nobles entreprises. Et il était évident qu'il assumerait d'importantes responsabilités, puisqu'il faisait voir une vertu extraordinaire[71] pour son âge.

Cruauté et violence d'Astyage

Fr. 35. Quand Astyage, le roi des Mèdes, fut vaincu et s'enfuit de façon honteuse, il se mit en colère contre ses soldats[72] : il démit tous ceux qui étaient assignés à un poste de commandement, les remplaça par d'autres hommes, et après avoir désigné tous les responsables de la désertion[73], il les fit mettre à mort ; il pensait qu'en les punissant de la sorte il réussirait à contraindre le reste de ses hommes à se montrer valeureux face aux dangers. C'était en effet un homme cruel et d'une nature violente[74]. Les troupes cependant ne cédèrent pas à la terreur devant les traitements sévères qu'il infligeait : tous avaient en horreur la violence et l'illégalité de son action, et aspiraient à un changement. C'est pour cette raison que se multiplièrent des réunions, dans chaque unité, et des conversations houleuses : la plupart des hommes s'exhortaient entre eux à se venger de lui.

Sa bonté vaut à Cyrus le nom de « père »

Fr. 36. Cyrus, dit-on, était non seulement courageux à la guerre, mais aussi indulgent et humain à l'égard de ses sujets. Aussi les Perses l'appelèrent-ils « Père »[75].

73. Cette désertion est attestée chez Hérodote, I, 127, 3.

De Cyri genealogia

Fr. 34 [*Exc. de Virt. et Vit.* 53]

Ὅτι Κῦρος, ὁ Καμβύσου μὲν υἱὸς καὶ Μανδάνης τῆς θυγατρὸς Ἀστυάγους τοῦ Μήδων βασιλέως, ἀνδρείᾳ καὶ συνέσει καὶ ταῖς ἄλλαις <ἀρεταῖς> ἐπρώτευε τῶν καθ' αὑτόν· βασιλικῶς γὰρ αὐτὸν ὁ πατὴρ ἦγε παιδεύων, ζῆλον ἐμποιῶν τῶν κρατίστων. Καὶ ἔκδηλος ἦν ἁδρῶν ἀψόμενος πραγμάτων διὰ τὸ τὴν ἀρετὴν προφαίνειν ὑπὲρ τὴν ἡλικίαν.

34. 3 ἀρεταῖς add. Valesius.

De Astyagis crudelitate ac uiolentia

Fr. 35 [*Exc. de Virt. et Vit.* 54]

Ὅτι Ἀστυάγης ὁ τῶν Μήδων βασιλεὺς ἡττηθεὶς καὶ φυγὼν αἰσχρῶς δι' ὀργῆς εἶχε τοὺς στρατιώτας· καὶ τοὺς μὲν ἐφ' ἡγεμονιῶν τεταγμένους ἅπαντας ἀπαλλάξας, ἑτέρους ἀντ' ἐκείνων κατέστησε, τοὺς δὲ τῆς φυγῆς αἰτίους ἅπαντας ἐπιλέξας ἀπέσφαξε, νομίζων τῇ τούτων τιμωρίᾳ τοὺς ἄλλους ἀναγκάσειν ἄνδρας ἀγαθοὺς ἐν τοῖς κινδύνοις γενέσθαι· ὠμὸς γὰρ ἦν καὶ φύσει ἀπηνής. Οὐ μὴν τὰ πλήθη κατεπλάγη αὐτοῦ τὴν βαρύτητα, ἀλλ' ἕκαστος μισήσας τὸ βίαιον καὶ παράνομον τῆς πράξεως μεταβολῆς ὠρέγετο. Διὸ καὶ κατὰ λόχους ἐγίνοντο συνδρομαὶ καὶ λόγοι ταραχώδεις, παρακαλούντων ἀλλήλους τῶν πλείστων πρὸς τὴν κατὰ τούτου τιμωρίαν.

35. 7 ὠμὸς Salmasius : ὠμῶς P || 10 λόχους P : λόγ- coni. Valesius κατ' ὀλίγους prop. Dindorf[2] || 12 τούτου Reiske : τούτων P.

Cyrus propter humanitatem pater appellatur

Fr. 36 [*Exc. de Virt. et Vit.* 55]

Ὅτι Κῦρος, ὥς φασιν, οὐ μόνον ἦν κατὰ τὸν πόλεμον ἀνδρεῖος, ἀλλὰ καὶ πρὸς τοὺς ὑποτεταγμένους εὐγνώμων καὶ φιλάνθρωπος. Διόπερ αὐτὸν οἱ Πέρσαι προσηγόρευσαν πατέρα.

Crésus fait cesser l'expédition qu'il préparait contre les îles

Fr. 37. 1. Crésus faisait construire de vaisseaux longs, dit-on, dans l'intention de faire campagne contre les îles. Comme Bias, <ou Pittacos>[76], était de passage et assistait à la construction des navires, le roi lui demanda s'il avait appris que quelque chose de nouveau était en train de se passer chez les Grecs. Il lui répondit que tous les insulaires rassemblaient des chevaux dans l'intention de mener une expédition contre les Lydiens. On raconte que Crésus s'exclama alors : « Si quelqu'un pouvait convaincre les habitants des îles de s'aligner avec leurs chevaux contre les Lydiens ! » 2. Mais Pittacos[77], ou Bias, répliqua de la sorte : « Tu affirmes donc que les Lydiens qui vivent sur le continent désirent surprendre les insulaires sur la terre ferme[78], mais ne crois-tu pas que les insulaires ont prié les dieux de leur permettre de surprendre les Lydiens sur mer, afin qu'en réponse aux malheurs qu'ont subis les Grecs du continent, ils puissent se défendre sur mer de ceux qui ont asservi leurs compatriotes ? ». Crésus, étonné d'une telle réponse, changea aussitôt d'idée et fit suspendre la construction des navires : les Lydiens avaient en effet la réputation d'être d'habiles cavaliers et il estima qu'ils seraient victorieux sur la terre ferme.

Entretien de Crésus avec les Sages de la Grèce

Fr. 38. 1. Crésus avait coutume de faire venir de Grèce les hommes d'une sagesse remarquable[79], afin de leur montrer l'ampleur de sa prospérité, et il honorait de présents somptueux ceux qui célébraient sa fortune. Il invita également Solon et certains de ceux qui jouissaient de la réputation indiscutable d'être très sages : il désirait que

77. Pour la suppression de van Herwerden, cf. n. 76.
78. Sur les rapports des Lydiens avec les îles de la mer Égée, et les ambitions de Cyrus en particulier, voir Radet, p. 215-216.

Croesus ab expeditione contra insulas praeparata desistit

Fr. 37 [*Exc. de Sent.* 55]

1. Ὅτι Κροῖσος ναυπηγῶν πλοῖα μακρά, φασίν, ἔμελλε στρατεύειν ἐπὶ τὰς νήσους. Παρεπιδημοῦντα δὲ Βίαντα [παρὰ τὰς νήσους] <ἢ Πιττακὸν> καὶ θεωροῦντα τὴν ναυπηγίαν, ὑπὸ τοῦ βασιλέως ἐρωτηθῆναι μή τι νεώτερον ἀκηκοὼς εἴη παρὰ τοῖς Ἕλλησι γινόμενον. Τοῦ δὲ εἰπόντος ὅτι πάντες οἱ νησιῶται συνάγουσιν ἵππους, διανοούμενοι στρατεύειν ἐπὶ Λυδούς, λέγεται τὸν Κροῖσον εἰπεῖν, « Εἴθε γάρ τις πείσειε νησιώτας σὺν ἵπποις παρατάξασθαι Λυδοῖς ». 2. Ὁ δὲ Πιττακὸς ἢ Βίας ὑπολαβών φησιν, « Εἶτα Λυδοὺς μὲν ἤπειρον οἰκοῦντας σπεύδειν ἀποφαίνῃ λαβεῖν ἐπὶ γῆς νησιώτας ἄνδρας, τοὺς δὲ νῆσον οἰκοῦντας οὐκ οἴει θεοῖς εὔξασθαι λαβεῖν ἐν θαλάττῃ Λυδούς, ἵν' ὑπὲρ τῶν κατὰ τὴν ἤπειρον τοῖς Ἕλλησι συμβάντων κακῶν κατὰ πέλαγος ἀμύνωνται τὸν τοὺς συγγενεῖς καταδεδουλωμένον; » Ὁ δὲ Κροῖσος θαυμάσας τὸν λόγον παραχρῆμα μετενόησε καὶ τῆς ναυπηγίας ἀπέστη· τῶν γὰρ Λυδῶν ἱππεύειν εἰδότων ἐνόμιζε προτερεῖν αὐτοὺς πεζῇ.

37. 1 3 παρὰ τὰς νήσους del. Dindorf[4] || post νήσους add. τὸν Πριηνέα Vogel || ἢ Πιττακὸν add. Klüber ex HER. I. 27 || 2 1 Πιττακὸς ἢ del. van Herwerden || 4 εὔξασθαι M : -εσθαι coni. van Herwerden || 7 τὸν...καταδεδουλωμένον Dindorf[2] : τῶν...-νων M || 9-10 τῶν — πεζῇ [post Λυδοῖς 1 9 M] transp. Vogel.

De colloquio Croesi cum Graecis sapientibus

Fr. 38 [*Exc. de Sent.* 56]

1. Ὅτι ὁ Κροῖσος μετεπέμπετο ἐκ τῆς Ἑλλάδος τοὺς ἐπὶ σοφίᾳ πρωτεύοντας, ἐνδεικνύμενος τὸ μέγεθος τῆς εὐδαιμονίας, καὶ τοὺς ἐξυμνοῦντας τὴν εὐτυχίαν αὐτοῦ ἐτίμα μεγάλαις δωρεαῖς. Μετεπέμψατο δὲ καὶ Σόλωνα, ὁμοίως δὲ καὶ <τινας> τῶν ἄλλων τῶν ἐπὶ φιλοσοφίᾳ

son bonheur fût consacré par le témoignage de ces hommes[80]. 2. Anacharsis le Scythe, Bias, Solon et Pittacos vinrent auprès de lui : il les honora superbement lors des banquets et à son Conseil, leur montrant la richesse et la grandeur de son pouvoir. 3. Étant donné que, en ce temps-là, la concision était en honneur auprès des hommes de culture[81], Crésus, après avoir fait étalage de la prospérité dans laquelle vivait son royaume et de la quantité de peuples qui lui étaient soumis, demanda à Anacharsis, le plus ancien de ces sages : « Qui parmi les êtres vivants considères-tu comme le plus courageux ? ». Ce dernier lui répondit : « Les animaux les plus sauvages : eux seuls sont disposés à mourir pour défendre leur propre liberté ». 4. Mais Crésus, dans la pensée qu'il s'était mépris et qu'il lui ferait dans un second temps une réponse agréable à ses oreilles[82], l'interrompit pour lui demander : « Qui parmi les êtres vivants considères-tu comme le plus juste ? » Celui-ci répondit de nouveau : « Les animaux les plus sauvages, car eux seuls vivent selon la nature, non selon les lois ; et comme la nature est une création des dieux alors que la loi est une institution humaine, il s'ensuit qu'il est plus juste de se conformer aux inventions divines qu'aux inventions humaines ». 5. Mais Crésus voulut se jouer d'Anacharsis et lui demanda si les bêtes sauvages étaient également très sages. Ce dernier acquiesça, expliquant que la première caractéristique du sage est d'honorer la vérité délivrée par la nature, plutôt que les institutions de la loi. Crésus commença alors à se moquer de lui, sous prétexte qu'il avait donné des réponses dignes d'un homme venant de Scythie et qui vivait de la même manière que les bêtes sauvages. 6. Crésus demanda à Solon quel être vivant lui semblait jouir du bonheur le plus complet, convaincu qu'il lui concéderait du moins cette distinction sans hésiter. Mais Solon répliqua qu'il n'était en mesure d'indiquer personne de manière appropriée, car il n'avait pu suivre le cours de la vie d'un être jusqu'à son terme : on ne pouvait l'ignorer pour juger

μεγίστην δόξαν ἐχόντων, τὴν ἰδίαν εὐδαιμονίαν διὰ τῆς τούτων τῶν ἀνδρῶν μαρτυρίας ἐπισφραγίζεσθαι βουλόμενος. 2. Παρεγενήθη δὲ πρὸς αὐτὸν Ἀνάχαρσις ὁ Σκύθης καὶ Βίας καὶ Σόλων καὶ Πιττακός, οὓς ἐπὶ τὰς ἑστιάσεις καὶ τὸ συνέδριον εἶχεν ἐν μεγίστῃ τιμῇ, τόν τε πλοῦτον αὐτοῖς ἐπιδεικνύμενος καὶ τὸ μέγεθος τῆς ἑαυτοῦ δυναστείας. 3. Παρὰ δὲ τοῖς πεπαιδευμένοις τῆς βραχυλογίας τότε ζηλουμένης, ὁ δὲ Κροῖσος ἐπιδειξάμενος τὴν τῆς βασιλείας εὐδαιμονίαν τοῖς ἀνδράσι καὶ τὸ πλῆθος τῶν κεχειρωμένων ἐθνῶν, ἠρώτησεν Ἀνάχαρσιν, ὄντα πρεσβύτερον τῶν σοφιστῶν, τίνα νομίζει τῶν ὄντων ἀνδρειότατον. Ὁ δὲ τὰ ἀγριώτατα τῶν ζῴων ἔφησε· μόνα γὰρ προθύμως ἀποθνήσκειν ὑπὲρ τῆς ἐλευθερίας. 4. Ὁ δὲ Κροῖσος νομίσας ἡμαρτηκέναι αὐτόν, ἐν δὲ τῷ δευτέρῳ πρὸς χάριν αὐτῷ ποιήσεσθαι τὴν ἀπόκρισιν ὑπολαβὼν ἠρώτησε τίνα δικαιότατον κρίνει τῶν ὄντων. Ὁ δὲ πάλιν ἀπεφαίνετο τὰ ἀγριώτατα τῶν θηρίων· μόνα γὰρ κατὰ φύσιν ζῆν, οὐ κατὰ νόμους· εἶναι γὰρ τὴν μὲν φύσιν θεοῦ ποίησιν, τὸν δὲ νόμον ἀνθρώπου θέσιν, καὶ δικαιότερον εἶναι χρῆσθαι τοῖς τοῦ θεοῦ ἢ τοῖς τῶν ἀνθρώπων εὑρήμασιν. 5. Ὁ δὲ διασῦραι βουλόμενος Ἀνάχαρσιν ἠρώτησεν εἰ καὶ σοφώτατα τὰ θηρία. Ὁ δὲ συγκαταθέμενος ἐδίδασκεν, ὅτι τὴν τῆς φύσεως ἀλήθειαν τῆς τοῦ νόμου θέσεως προτιμᾶν ἰδιώτατον ὑπάρχειν σοφίας. Ὁ δὲ τούτου κατεγέλασεν ὡς ἐκ τῆς Σκυθίας καὶ θηριώδους διαγωγῆς πεποιημένου τὰς ἀποκρίσεις. 6. Ἠρώτησε δὲ τὸν Σόλωνα τίνα τῶν ὄντων εὐδαιμονέστατον ἑώρακεν, ὡς τοῦτό γε πάντως ἀποδοθησόμενον ἑαυτῷ. Τοῦ δὲ εἰπόντος ὡς οὐδένα δικαίως ἂν εἰπεῖν ἔχοι διὰ τὸ μηδενὸς τῶν ὄντων ἑωρακέ-

convenablement du parfait bonheur de tout homme. Il arrive fréquemment en effet que ceux qui ont passé pour heureux durant toute leur vie tombent dans la plus grande détresse au moment même où ils approchent de son dénouement. 7. Le roi demanda de nouveau : « Ne juges-tu donc pas que c'est moi le plus riche ? » Et Solon répondit de la même façon, expliquant que ce ne sont pas les hommes qui possèdent le plus de richesses qui doivent être considérés comme les plus riches, mais ceux qui regardent la sagesse comme le plus précieux des biens. La sagesse, ne s'opposant à rien d'autre, fait que seuls les hommes qui lui accordent un grand prix possèdent la richesse la plus grande et la plus assurée. 8. Crésus interrogea également Bias : il lui demanda si la réponse donnée par Solon était juste ou erronée. « Juste », répondit-il, « car Solon veut formuler son jugement quand il aura observé les richesses que tu possèdes en toi, pour le moment il n'a vu que les richesses qui t'entourent. Mais ce ne sont pas ces dernières qui rendent les hommes heureux, ce sont les autres ». Et le roi rétorqua : « Mais si tu ne mets pas au premier rang la richesse qui provient des biens matériels, tu vois du moins le nombre d'amis qui m'entoure : nul autre homme n'en a autant ». Bias dit que même ce nombre-là était incertain car il était calculé dans la prospérité. 9. On raconte que Crésus demanda à Pittacos[83] : « Quelle est la meilleure forme de gouvernement que tu aies vue ? ». Ce dernier répondit : « Celle du bois couvert de signes », signifiant par là les lois.

ναι τὸ τέλος τοῦ βίου, οὗ χωρὶς οὐδεὶς ἂν προσηκόντως μακάριος νομίζοιτο· πολλάκις γὰρ οἱ τὸν ἔμπροσθεν πάντα βίον εὐδαίμονες δόξαντες εἶναι πρὸς αὐτῇ τῇ τοῦ βίου καταστροφῇ μεγίσταις περιέπεσον συμφοραῖς. 7. Ὁ δὲ βασιλεύς, « Οὐδὲ πλουσιώτατον ἄρα με κρίνεις; » ἔφη. Καὶ ὁ Σόλων τὴν αὐτὴν ἀπόκρισιν ποιησάμενος ἐδίδασκεν ὡς οὐ τοὺς πλεῖστα κεκτημένους, ἀλλὰ τοὺς πλείστου ἀξίαν τὴν φρόνησιν ἡγουμένους νομιστέον πλουσιωτάτους· ἡ δὲ φρόνησις οὐδενὶ τῶν ἄλλων ἀντίρροπος οὖσα μόνους ποιεῖ τοὺς αὐτὴν περὶ πολλοῦ ποιουμένους μέγιστον καὶ βεβαιότατον ἔχειν πλοῦτον. 8. Ἠρώτησε καὶ τὸν Βίαντα, πότερον ὀρθῶς ἐποιήσατο τὴν ἀπόκρισιν ὁ Σόλων ἢ διήμαρτεν. Ὁ δὲ ὑπειπών, « Ὀρθῶς », ἔφη, « τὰ γὰρ ἔν σοι βούλεται θεωρήσας ἀγαθὰ διαγνῶναι, νυνὶ δὲ τὰ παρά σοι μόνον ἑώρακεν· εἶναι δὲ δι' ἐκεῖνα μᾶλλον ἢ ταῦτα τοὺς ἀνθρώπους εὐδαίμονας ». Ὁ δὲ βασιλεύς, « Ἀλλ' εἰ τὸν τῶν χρημάτων », ἔφησε, « πλοῦτον μὴ προτιμᾷς, τό γε πλῆθος τῶν φίλων ὁρᾷς τοσοῦτον ὑπάρχον ὅσον οὐδενὶ τῶν ἄλλων ». Ὁ δὲ καὶ τοῦτον ἀπεφήνατο τὸν ἀριθμὸν ἄδηλον εἶναι διὰ τὴν εὐτυχίαν. 9. Πρὸς δὲ Πιττακὸν εἰπεῖν φασι, « Ποίαν ἑώρακας ἀρχὴν κρατίστην; » τὸν δὲ ἀποκριθῆναι, « Τὴν τοῦ ποικίλου ξύλου », διασημαίνοντα τοὺς νόμους.

38. 1 1 ἐκ τῆς Ἑλλάδος τοὺς Dindorf[2] : τοὺς ἐκ τῆς Ἑ. M ǁ 2 ἐνδεικνύμενος M : ἐπι- coni. Dindorf[2] ǁ 5 τινας addidi ǁ 2 2 Σκύθης Mai : -ος M ǁ 3 post συνέδριον add. καλῶν Wurm fort. recte ǁ εἶχεν M : ἦγεν coni. van Herwerden ǁ 4-5 ἑαυτοῦ ego [e propositione Dindorf[2]] : τούτου M τῶν Λυδῶν coni. Wurm del. van Herwerden ǁ 3 2 δὲ del. dubit. Dindorf[2] ǁ 5 πρεσβύτερον M : τὸν πρεσβύτατον coni. van Herwerden fort. recte ǁ 4 2 δὲ add. Capps ǁ ποιήσεσθαι Mai : -σασθαι M ǁ 3 δικαιότατον Dindorf[4] : -τερον M ǁ 5 4 θέσεως Dindorf[2-4] : φύσεως M ǁ 6 2 τοῦτό Mai : τουτῶ M ǁ 8 4 παρά σοι Dindorf[2-4] : παρὰ σοῦ M ǁ 6 εἰ τον Mai : ἧττον M.

Propos d'Ésope

Fr. 39. Ésope eut sa période florissante en même temps que les Sept Sages[84] ; il déclara que ces derniers ne savaient pas avoir commerce avec un souverain, car, avec des personnes de cette sorte, il faut avoir commerce le moins possible, ou le plus plaisamment possible[85].

Meurtre d'Atys, le fils de Cyrus, par Adraste

Fr. 40. 1. Adraste, un Phrygien, était à la chasse avec Atys, <le fils> de Crésus, roi de Lydie ; alors qu'il visait un sanglier, il toucha Atys et le tua. Bien qu'il l'eût tué involontairement, il déclara qu'il n'était plus digne de continuer à vivre. Aussi priait-il le roi de ne pas l'épargner, et de l'immoler au plus vite sur la tombe de son fils défunt[86]. 2. Crésus, dans un premier temps, était furieux contre Adraste, qu'il considérait comme le meurtrier de son fils, et menaçait de le faire brûler vif[87]. Mais lorsqu'il vit qu'Adraste était même prêt à offrir sa vie pour prix de la mort du jeune homme défunt, il mit alors un terme à sa colère et renonça à punir le meurtrier, s'en prenant à son propre destin et non aux intentions d'Adraste. Celui-ci se rendit néanmoins de lui-même sur la tombe d'Atys et s'égorgea.

Propos de Phalaris

Fr. 41. Phalaris, voyant une foule de pigeons poursuivis par un unique faucon, déclara : « Voyez-vous, Mes-

87. Diodore montre ici la réaction du souverain en deux phases, dont la première – la rage initiale de Crésus suivie de sa menace (ἀπειλῶν ζῶντα κατακαύσειν) – ne trouve pas sa place dans le récit d'Hérodote (cf. n. 86). Outre la colère de Crésus, surajoutée au récit d'Hérodote, plusieurs différences séparent les deux versions : Diodore ne semble pas avoir utilisé Hérodote directement. S'il le suit, il faut en tout cas supposer une source subsidiaire plus tardive, que l'on ne peut pas identifier (Klüber propose de nouveau Éphore, p. 36).

De Aesopi dicto

Fr. 39 [*Exc. de Sent.* 57]

Ὅτι Αἴσωπος κατὰ τοὺς αὐτοὺς χρόνους συνήκμαζε τοῖς ἑπτὰ σοφοῖς καὶ εἶπεν ὡς οὐκ οἴδασιν οὗτοι ὁμιλεῖν δυνάστῃ· καὶ γὰρ ὡς ἥκιστα δεῖν ἢ ὡς ἥδιστα συμβιοῦν τοῖς τοιούτοις.

39. 1 κατὰ τοὺς αὐτοὺς χρόνους del. van Herwerden.

Atys, Croesi filius, ab Adrasto interfectus

Fr. 40 [*Exc. de Virt. et Vit.* 56]

1. Ὅτι Ἄδραστός τις Φρὺξ τὸν τοῦ βασιλέως Κροίσου τοῦ Λυδίου <υἱὸν> Ἄτυν καλούμενον πρὸς κυνηγίαν [ἀκουσίως], ἐξακοντίσας κατὰ συός, πλήξας ἀπέκτεινε. Καὶ ὁ μὲν καὶ ἀκουσίως ἀνῃρηκὼς οὐκ ἔφησεν ἑαυτὸν ἔτι ζῆν ἄξιον εἶναι· διὸ καὶ παρεκάλει τὸν βασιλέα μὴ φείσασθαι, τὴν ταχίστην δὲ ἐπικατασφάξαι τῷ τοῦ τετελευτηκότος τάφῳ. 2. Ὁ δὲ Κροῖσος τὴν μὲν ἀρχὴν ὡς ἂν ἐπὶ φόνῳ τέκνου δι᾽ ὀργῆς εἶχε τὸν Ἄδραστον, ἀπειλῶν ζῶντα κατακαύσειν· ἐπεὶ δὲ αὐτὸν ἑώρα προθυμούμενον καὶ εἰς τὴν τοῦ τετελευτηκότος τιμὴν τὸ ζῆν ἐπιδιδόντα, τὸ τηνικαῦτα λήξας τῆς ὀργῆς ἀπέλυσε τῆς τιμωρίας τὸν ἀνελόντα, τὴν ἰδίαν τύχην, ἀλλ᾽ οὐ τὴν ἐκείνου προαίρεσιν αἰτιώμενος. Ὁ δὲ Ἄδραστος οὐδὲν ἧττον κατ᾽ ἰδίαν ἐπὶ τὸν Ἄτυος τάφον πορευθεὶς ἑαυτὸν κατέσφαξεν.

40. 1 2 Λυδίου P : Λυδοῦ coni. Vogel || υἱὸν add. Valesius || 3 ἀκουσίως deleui || 6 ἐπικατασφάξαι Vogel : -ξειν P -ττειν coni. Valesius.

De Phalaridis dicto

Fr. 41 [*Exc. de Sent.* 58]

Ὅτι ὁ Φάλαρις ἰδὼν περιστερῶν πλῆθος ὑφ᾽ ἑνὸς ἱέρακος διωκόμενον ἔφη, « Ὁρᾶτε, ὦ ἄνδρες, τοσοῦτο

sieurs, s'enfuir de peur cette multitude de pigeons poursuivie par un unique agresseur ? Certes, s'ils avaient eu le courage de se retourner, ils auraient facilement eu raison de leur poursuivant ». Mais dans ces mots, Phalaris lui-même se trompait : la victoire s'obtient par la valeur et non par le nombre[88]. À la suite de ces propos, il perdit le pouvoir, comme cela nous est rapporté dans l'écrit « Sur la succession des rois »[89].

Deux oracles de Delphes rendus à Crésus

Fr. 42. Comme il s'apprêtait à mener une expédition au-delà des frontières contre Cyrus, roi des Perses, Crésus consulta l'oracle. Il reçut cette réponse :

« Si Crésus passe l'Halys, il abattra un pouvoir puissant[90] ».

Mais il interpréta la réponse ambiguë de l'oracle conformément à son propre choix et échoua.

Fr. 43. Il interrogea une seconde fois l'oracle pour savoir s'il règnerait longtemps. L'oracle lui répondit par ces vers[91] :

« Quand un mulet sera roi des Mèdes, alors,
Lydien aux pieds délicats[92], fuis le long de l'Hermos caillouteux,
Ne t'arrête pas et n'aie pas honte d'être lâche ».

Fr. 44. Par « mulet[93] », il entendait Cyrus, car sa mère était d'origine mède et son père perse.

88. Il convient d'accepter la transposition proposée par van Herwerden : il déplace de quelques lignes la phrase Αὐτὸς δὲ πεπλασμένως ἔλεγεν· τὴν μὲν γὰρ νίκην ἀρετῇ καὶ οὐ πολυπληθίᾳ χειρῶν περιγίνεσθαι, qui figure dans le manuscrit à la fin de l'*Exc. de Sent.* 57 (= Fr. IX, 39), et l'intègre à l'*Exc. de Sent.* 58. L'œil du copiste a en effet dû sauter ici quelques lignes : cette conclusion sur la victoire qui s'obtient par la vertu et non par le nombre (celui des colombes), prend très logiquement place dans l'anecdote de Phalaris et n'a rien à voir avec le fragment relatif à la sentence d'Ésope.

πλῆθος ὑφ' ἑνὸς διωκόμενον διὰ δειλίαν; Ἐπείτοι γε εἰ τολμήσειαν ἐπιστρέψαι, ῥᾳδίως τοῦ διώκοντος ἂν περιγένοιντο ». Αὐτὸς δὲ πεπλανημένως ἔλεγεν· τὴν μὲν γὰρ νίκην ἀρετῇ καὶ οὐ πολυπληθίᾳ χειρῶν περιγίνεσθαι. Καὶ ἐκ τούτου τοῦ λόγου ἀπέβαλε τὴν δυναστείαν, ὡς γέγραπται ἐν τῷ περὶ διαδοχῆς βασιλέων.

41. 5-7 αὐτὸς — περιγίνεσθαι [post Fr. 39. 4 τοιούτοις M] transp. van Herwerden ‖ 5 πεπλανημένως Goukowsky per litteras : πεπλασμένως M ‖ 7 ἀπέβαλε Dindorf[2] : ἀπεβάλετο M.

Croesus oraculum Delphicum bis consulit

Fr. 42 [*Exc. de Sent.* 59]

Ὅτι Κροῖσος ἐπὶ Κῦρον τὸν Πέρσην ἐκστρατεύων ἐπύθετο τοῦ μαντείου. Ὁ δὲ χρησμός,

Κροῖσος Ἅλυν διαβὰς μεγάλην ἀρχὴν καταλύσει.

Ὁ δὲ τὸ ἀμφίβολον τοῦ χρησμοῦ κατὰ τὴν ἑαυτοῦ προαίρεσιν ἐκδεξάμενος ἐδυστύχησεν.

42. 3 Parke-Wormell n. 53.

42. 1 Κῦρον Dindorf[2] : Κύρον M ut semper ‖ 3 καταλύσει Mai : -λύσηι M.

Fr. 43 [*Exc. de Sent.* 60]

Ὅτι πάλιν ἐπηρώτησεν, εἰ πολὺν χρόνον ἕξει τὴν δυναστείαν. Εἶπε δὲ τὰ ἔπη ταῦτα·

Ἀλλ' ὅταν ἡμίονος βασιλεὺς Μήδοισι γένηται,
καὶ τότε, Λυδὲ ποδαβρέ, πολυψήφιδα παρ' Ἕρμον
φεύγειν μηδὲ μένειν μηδ' αἰδεῖσθαι κακὸς εἶναι.

43. 3-6 Parke-Wormell n. 54.

Fr. 44 [*Exc. de Sent.* 61]

Ὅτι ἡμίονον τὸν Κῦρον ἔφη διὰ τὸ τὴν μητέρα αὐτοῦ Μηδικὴν εἶναι, τὸν δὲ πατέρα αὐτοῦ Πέρσην.

44. 2 αὐτοῦ del. van Herwerden.

Ambassade perse auprès de Crésus

Fr. 45. Quand Cyrus, le roi des Perses, fut parvenu au défilé de Cappadoce avec toutes ses troupes[94], il envoya des messagers à Crésus[95] : outre qu'il désirait examiner de près sa puissance, il voulait aussi l'informer qu'il était prêt à oublier ses erreurs passées et le nommerait satrape de Lydie à la condition qu'il se présentât à sa cour pour accepter comme les autres d'être esclave. Crésus répondit aux messagers qu'il conviendrait plutôt que Cyrus et les Perses se résignassent à être esclaves de Crésus : dans le passé, ceux-ci avaient constamment été esclaves des Mèdes, alors que lui ne s'était jamais soumis aux ordre d'autrui.

Maxime sur la scélératesse d'Eurybate

Fr. 46. Sous couvert de l'envoyer à Delphes, le roi des Lydiens Crésus envoya en réalité Eurybate d'Ephèse dans le Péloponnèse, chargé d'or, dans l'intention de recruter le plus grand nombre possible de mercenaires grecs[96]. Mais l'envoyé se réfugia chez le Perse Cyrus, et lui dévoila le plan de Crésus dans ses détails. Aussi la lâcheté d'Eurybate devint-elle célèbre chez les Grecs, et de nos jours encore, si l'on veut reprocher à quelqu'un sa scélératesse, on l'appelle Eurybate[97].

Fr. 47. Même si les hommes malfaisants réussissent à éviter sur le moment la vengeance de ceux à qui ils ont

94. Cyrus se rend ainsi maître des « seuils de l'Anti-Taurus », voir Radet, p. 246-247. C'était Crésus qui avait déclenché les hostilités en traversant l'Halys, frontière occidentale de l'Empire mède, et en rejoignant la Cappadoce (Ptérie), cf. Hdt. I, 75-91 : « Quand il eut passé l'Halys avec son armée, Crésus atteignit en Cappadoce ce qu'on appelle la Ptérie ; la Ptérie est le canton le plus fort de cette contrée ; elle est située à peu près vers la ville de Sinope, qui est sur le Pont Euxin. Crésus y établit son camp, ravagea les campagnes des Syriens » (I, 76, 1).

Cyrus ad Croesum legatos mittit

Fr. 45 [*Exc. de Sent.* 62]

Ὅτι Κῦρος ὁ τῶν Περσῶν βασιλεὺς παραγενηθεὶς μετὰ πάσης δυνάμεως εἰς τὰ τῆς Καππαδοκίας στενά, ἀπέστειλε κήρυκας πρὸς τὸν Κροῖσον τήν τε δυναστείαν αὐτοῦ κατασκεψομένους καὶ δηλώσοντας ὅτι Κῦρος αὐτὸν ἀφίησι τῶν πρότερον ἁμαρτημάτων καὶ Λυδίας καθίστησι σατράπην, ἂν ἐπὶ θύρας γενόμενος ὁμοίως τοῖς ἄλλοις ὁμολογῇ δοῦλος εἶναι. Πρὸς οὓς ὁ Κροῖσος ἀπεκρίθη, διότι προσηκόντως ἂν Κῦρος καὶ Πέρσαι Κροίσῳ δουλεύειν ὑπομένοιεν· ἐκείνους μὲν γὰρ τὸν ἔμπροσθεν χρόνον διατετελεκέναι Μήδοις δουλεύοντας, αὐτὸν δὲ οὐδέποτε πεποιηκέναι τὸ προσταττόμενον ὑφ᾽ ἑτέρου.

45. 3 post Κροῖσον add. τοὺς Radermacher || 7 ὁμολογῇ Mai : -γεῖ M || 9 ὑπομένοιεν Dindorf[2] : -μείναιεν M.

Sententia de Eurybati sceleritate

Fr. 46 [*Exc. de Virt. et Vit.* 57]

Ὅτι Κροῖσος ὁ τῶν Λυδῶν βασιλεὺς προσποιησάμενος εἰς Δελφοὺς πέμπειν, ἔπεμπεν εἰς Πελοπόννησον Εὐρύβατον τὸν Ἐφέσιον, δοὺς αὐτῷ χρυσίον, ὅπως ὡς πλείστους ξενολογήσῃ τῶν Ἑλλήνων. Ὁ δὲ πεμφθεὶς πρὸς Κῦρον τὸν Πέρσην ἀποχωρήσας τὰ κατὰ μέρος ἐδήλωσε. Διὸ καὶ παρὰ τοῖς Ἕλλησιν ἐπισήμου γενομένης τῆς περὶ τὸν Εὐρύβατον πονηρίας, μέχρι τοῦ νῦν, ὅταν τις ὀνειδίσαι τινὶ βούληται μοχθηρίαν, Εὐρύβατον ἀποκαλεῖ.

46. 4 πλείστους Wesseling : πλήσ- P || 8 post βούληται add. τὴν Salmasius.

Fr. 47 [*Exc. de Sent.* 63]

Ὅτι οἱ πονηροὶ κἂν αὐτίκα παρὰ τῶν ἀδικηθέντων τὴν τιμωρίαν ἐκκλίνωσιν, ἥ γε βλασφημία δι᾽ αἰῶνος

fait du tort, la mauvaise réputation[98], elle, les accompagnera toute leur vie et les poursuivra autant que possible, même après leur mort[99].

Oracle rendu à Crésus sur la voix de son fils

Fr. 48. On raconte que Crésus, avant que ne commençât la guerre contre Cyrus, envoya des théores à Delphes demander au dieu de quelle manière son fils pourrait émettre une parole. La Pythie répondit ainsi[100] :

« Homme de race lydienne, roi de nombreux sujets, très insensé Crésus[101],
Ne souhaite pas entendre dans ton palais le son tant désiré
De la voix de ton fils. Il vaut bien mieux pour toi que cela reste lointain ;
Le jour où ton fils parlera pour la première fois sera un jour funeste ».

Sentence sur les hommes malveillants

Fr. 49. Il faut accueillir la chance avec modération et ne pas se fier aux succès humains, qui, à la moindre impulsion, subissent de profonds changements[102].

Crésus convainc Cyrus d'épargner Sardes

Fr. 50. Après qu'il eut été fait prisonnier et que le bûcher fut éteint, Crésus, voyant que sa cité était mise à sac et qu'on emportait beaucoup d'or et d'argent, sans parler du reste, demanda à Cyrus[103] ce qu'étaient en train de faire ses soldats. Cyrus répondit en riant : « Ils saccagent tes richesses ! ». « Non, par Zeus, ce sont les

101. Ce vocatif, μέγα νήπιε Κροῖσε, « Crésus, complet insensé que tu es », est une réminiscence d'Hésiode, μέγα νήπιε Πέρση (*Op.* 633).

103. Hérodote (I, 88, 2, cf. n. 104) ajoute que Crésus demanda l'autorisation à Cyrus de lui exprimer ce qu'il pensait : cf. P. Hohti, « Freedom of speech in the speech sections in the *Histories* of Herodotus », *Arctos* 8, 1974, p. 19-29.

τηρουμένη καὶ τελευτήσαντας αὐτοὺς κατὰ τὸ δυνατὸν μετέρχεται.

Oraculum Croeso datum de filio uoce capto

Fr. 48 [*Exc. de Sent.* 64]

Ὅτι φασὶ τὸν Κροῖσον πρὸ τοῦ πρὸς Κῦρον πολέμου πέμψαι θεωροὺς εἰς Δελφοὺς ἐπερωτήσοντας, πῶς ἂν ὁ υἱὸς αὐτοῦ δύναιτο φωνὴν προέσθαι. Τὴν δὲ Πυθίαν εἰπεῖν·

Λυδὲ γένος, πολλῶν βασιλεῦ, μέγα νήπιε Κροῖσε,
μὴ βούλου πολύευκτον ἰὰν κατὰ δώματ' ἀκούειν
παιδὸς φθεγγομένου· τὸ δέ σοι πολὺ λώιον ἀμφὶς
ἔμμεναι· αὐδήσει γὰρ ἐν ἤματι πρῶτον ἀνόλβῳ.

48. 5-8 Parke-Wormell n. 55.

48. 2 post Δελφοὺς add. τοὺς Radermacher ‖ ἂν Dindorf[2] : οὖν M ‖ 6 δώματ' Dindorf[2] : δῶμ' M ‖ 7 λώιον Dindorf[2] : λῶον M ‖ 7-8 ἀμφὶς ἔμμεναι· αὐδήσει Mai ex HER. I, 85, 10 : ἀμφισεμενλυδῆσι sic M.

Sententia de sceleratis

Fr. 49 [*Exc. de Sent.* 65]

Ὅτι δεῖ τὴν εὐτυχίαν μετρίως φέρειν καὶ μὴ πεποιθέναι ταῖς ἀνθρωπίναις εὐπραξίαις ἐν μικρᾷ ῥοπῇ μεγάλας μεταβολὰς λαμβανούσαις.

Cyrus a Croeso admonitus Sardibus captae urbi parcit

Fr. 50 [*Exc. de Sent.* 66]

Ὅτι μετὰ τὸ γενέσθαι αἰχμάλωτον τὸν Κροῖσον καὶ τὴν πυρὰν σβεσθῆναι, ἰδὼν τὴν πόλιν διαρπαζομένην καὶ πρὸς τοῖς ἄλλοις πολὺν ἄργυρόν τε καὶ χρυσὸν διαφορούμενον, ἐπηρώτησε τὸν Κῦρον, τί ποιοῦσιν οἱ στρατιῶται. Τοῦ δὲ μετὰ γέλωτος ἀποκριθέντος ὡς « Τὰ σὰ χρήματα διαρπάζουσι », « Μὰ Δία μὲν οὖν »,

tiennes ! », répondit-il, « car il ne reste rien à Crésus ». Cyrus, stupéfait de sa réponse, changea aussitôt d'avis : il mit un terme au pillage des soldats et s'empara des biens des gens de Sardes pour les attribuer au Trésor royal[104].

Clémence de Cyrus envers Crésus

Fr. 51. Cyrus considérait que Crésus était un homme pieux, car une violente tempête s'était abattue et avait éteint les flammes. Il tenait en mémoire la réponse de Solon : il plaça Crésus à ses côtés en l'honorant. Il lui offrit une place au Conseil : il pensait en effet que c'était un homme intelligent car il avait fréquenté nombre d'hommes instruits et sages[105].

Propos d'Harpage

Fr. 52. 1. Harpage avait été nommé commandant des régions littorales[106] par le Perse Cyrus : quand les Grecs d'Asie envoyèrent une ambassade à Cyrus dans l'intention d'établir un traité d'amitié, Harpage leur reprocha leur conduite qui ressemblait de près à ce qui lui était arrivé dans le passé. 2. Un jour, en effet, il voulut se marier et demanda à un père la main de sa fille. Le père cependant, jugeant dans un premier temps qu'il n'en était pas digne, la fiança à un homme plus puissant. Mais quand il vit que le prétendant était estimé du Roi, il lui offrit la main de sa fille ; Harpage lui répondit qu'il ne pourrait plus la prendre pour épouse, mais qu'il consentirait à ce qu'elle fût sa concubine. 3. En répondant de la sorte, il voulait montrer aux Grecs que lorsque Cyrus

105. Fr. IX, 51 = T 75 Martina. Pour le commentaire, cf. n. 12.

εἶπεν, « ἀλλὰ τὰ σά· Κροίσου γὰρ ἴδιον οὐκέτι οὐθὲν ὑπάρχει ». Ὁ δὲ Κῦρος θαυμάσας τὸν λόγον εὐθὺς μετενόησε καὶ τοὺς στρατιώτας ἀνείρξας τῆς διαρπαγῆς εἰς τὸ βασιλικὸν ἀνέλαβε τὰς τῶν Σαρδιανῶν κτήσεις.

50. 1 τὸν del. Dindorf[2] ‖ 4 ἐπηρώτησε Dindorf[3] : -τῆσαι M ‖ 5 ὡς del. Wurm ‖ 7 εἶπεν Wurm : εἰπεῖν M ‖ Κροίσου M : -σῳ coni. van Herwerden ‖ 8 εὐθὺς Dindorf[2] : εὐθὺ M.

De Cyri erga Croesum clementia

Fr. 51 [*Exc. de Virt. et Vit.* 58]

Ὅτι Κῦρος εὐσεβῆ νομίσας εἶναι τὸν Κροῖσον διὰ τὸ καταρραγῆναι ὄμβρον καὶ σβέσαι τὴν φλόγα, καὶ διὰ μνήμης ἔχων τὴν Σόλωνος ἀπόκρισιν, μεθ' ἑαυτοῦ περιήγετο τὸν Κροῖσον ἐντίμως. Μετέδωκε δὲ αὐτῷ καὶ τοῦ συνεδρίου, διαλαμβάνων ὑπάρχειν συνετόν, ὡς ἂν πολλοῖς καὶ πεπαιδευμένοις καὶ σοφοῖς ἀνδράσι συμβεβιωκότα.

51. 6-7 συμβεβιωκότα Wesseling : συμβεβι/ωκοτα sine acc. P.

De Harpagi dicto

Fr. 52 [*Exc. de Sent.* 67]

1. Ὅτι Ἅρπαγος κατασταθεὶς ὑπὸ Κύρου τοῦ Πέρσου <τῶν> ἐπὶ τῆς θαλάττης στρατηγός, καὶ τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν Ἑλλήνων πρὸς Κῦρον διαπρεσβευομένων συνθέσθαι φιλίαν, εἶπε πρὸς αὐτοὺς ὅτι παραπλήσιόν τι ποιοῦσι τῶν πρότερον ἑαυτῷ συμβάντων. 2. Καὶ γάρ ποτε γῆμαι βουλόμενον αἰτεῖσθαι παρὰ τοῦ πατρὸς τὴν κόρην· τὸν δὲ τὸ μὲν πρῶτον οὐκ ἄξιον κρίναντα τοῦ γάμου δυνατωτέρῳ κατεγγυῆσαι, μετὰ δὲ ταῦθ' ὁρῶντα αὐτὸν ὑπὸ τοῦ βασιλέως τιμώμενον διδόναι τὴν θυγατέρα· αὐτὸν δὲ ἀποκριθῆναι, διότι γυναῖκα μὲν οὐκέτι ἂν ἔχοι αὐτήν, παλλακίδα δὲ συγχωρήσαι λαβεῖν. 3. Διὰ δὲ τῶν τοιούτων λόγων ἐδήλου τοῖς Ἕλλησιν, ὅτι Κύρου

autrefois les avait jugés dignes de devenir amis des Perses, eux avaient refusé ; mais maintenant que ces Grecs, à la suite d'un revirement, étaient désireux de conclure un pacte d'amitié, Cyrus ne négocierait pas de convention d'égal à égal, et bien plus, il les accueillerait comme des esclaves qui se rendent à discrétion et se livrent aux Perses[107].

Menace des Spartiates à Cyrus

Fr. 53. Quand les Lacédémoniens apprirent que les Grecs d'Asie étaient en péril, ils envoyèrent dire à Cyrus qu'étant apparentés aux Grecs d'Asie, ils lui défendaient de réduire en esclavage les cités grecques[108]. Cyrus, stupéfait de ce propos, répliqua qu'il ne connaîtrait leur valeur que lorsqu'il aurait envoyé un de ses esclaves soumettre la Grèce.

Deux oracles rendus aux Spartiates

Fr. 54. Les Lacédémoniens, désireux de saccager l'Arcadie, consultèrent l'oracle :

« Tu me demandes l'Arcadie ? C'est une grande chose que tu me demandes ;
Je ne te la donnerai pas. Il y a en Arcadie beaucoup d'hommes mangeurs de glands[109]
Qui te feront obstacle. Mais moi je ne t'oppose point de refus jaloux ;
Je te donnerai pour y danser Tégée que les pieds frappent bruyamment,
Et sa belle plaine pour la mesurer au cordeau[110] ».

109. L'oracle fait référence au primitivisme des Arcadiens. Sur le chêne à glands comestibles, voir l'étude de M. Casevitz sur l'Arcadie telle que la décrit Pausanias, « Noire Arcadie », in P. Carlier et Ch. Lerouge-Cohen (éd.), *Paysage et religion en Grèce antique. Mélanges offerts à Madeleine Jost*, Paris, 2010, p. 13-16, ici p. 15.

πρότερον ἀξιοῦντος γενέσθαι Περσῶν φίλους οὐκ ἐβουλήθησαν, νῦν δὲ ἐκ μεταβολῆς ἐκείνων σπευδόντων συνάψαι φιλίαν ὡς μὲν πρὸς συμμάχους οὐ ποιήσεται τὰς ὁμολογίας, ὡς δὲ δούλους εἰς τὴν τῶν Περσῶν πίστιν ἑαυτοὺς παραδιδόντας προσδέξεται.

52. 1 2 τῶν addidit Goukowsky per litteras || 4 εἶπε Wurm : εἰπεῖν M || 2 3 post κρίναντα add. αὐτὸν van Herwerden || 6-7 ἂν ἔχοι Dindorf[2] : ἀνέσχοι M || 7 συγχωρήσαι Dindorf teste Vogel : -ρῆσαι M.

Lacedaemonii Cyro minitantur

Fr. 53 [*Exc. de Sent.* 68]

Ὅτι Λακεδαιμόνιοι πυνθανόμενοι τοὺς κατὰ τὴν Ἀσίαν Ἕλληνας κινδυνεύειν, ἔπεμψαν πρὸς Κῦρον, ὅτι Λακεδαιμόνιοι συγγενεῖς ὄντες τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν Ἑλλήνων ἀπαγορεύουσιν αὐτῷ καταδουλοῦσθαι τὰς Ἑλληνίδας πόλεις. Ὁ δὲ θαυμάσας τὸν λόγον ἔφη γνώσεσθαι τὴν ἀρετὴν αὐτῶν, ὅταν ἕνα τῶν ἑαυτοῦ δούλων πέμψῃ καταστρεψόμενον τὴν Ἑλλάδα.

53. 7 post πέμψῃ add. τὸν Radermacher.

Lacedaemonii oraculum Delphicum bis consulunt

Fr. 54 [*Exc. de Sent.* 69]

Ὅτι Λακεδαιμόνιοι τὴν Ἀρκαδίαν μέλλοντες καταστρέφειν ἔλαβον χρησμόν·

Ἀρκαδίαν μ' αἰτεῖς; μέγα μ' αἰτεῖς· οὔ τοι δώσω.
Πολλοὶ ἐν Ἀρκαδίᾳ βαλανηφάγοι ἄνδρες ἔασιν,
οἵ σ' ἀποκωλύσουσιν· ἐγὼ δέ τοι οὔτι μεγαίρω.
Δώσω σοι Τεγέαν ποσσίκροτον ὀρχήσασθαι
καὶ καλὸν πεδίον σχοίνῳ διαμετρήσασθαι.

54. 3-7 Parke-Wormell n. 31.

54. 5 οἵ σ' Mai : οἷς M.

Fr. 55. Les Lacédémoniens envoyèrent consulter l'oracle de Delphes pour savoir dans quelle sorte de tombeau étaient ensevelis les ossements d'Oreste, le fils d'Agamemnon. Telle fut la réponse :

« Il est en Arcadie, dans un lieu plat, une ville, Tégée ;
Là, deux vents soufflent sous la contrainte de la puissante nécessité ;
Il y a coup et contrecoup, et le mal repose sur le mal.
C'est là que la terre nourricière enferme le fils d'Agamemnon.
Apporte-le chez toi, et tu seras protecteur de Tégée[111] ».

Il s'agissait d'un atelier de forgeron ; par les vents, l'oracle indiquait les soufflets de forge, et par « coup », il voulait dire l'enclume et les marteaux, et par « le mal repose sur le mal », il indiquait le fer battu sur le fer. Il est qualifié de « mal » car sa découverte a causé des maux aux hommes[112].

Maxime

Fr. 56. Mieux vaut mourir que vivre en constatant que ses actions et celles de ses proches méritent la mort[113].

Mot de Pisistrate sur le baiser donné à sa fille

Fr. 57. Autrefois, un jour que la fille de Pisistrate portait la corbeille sacrée, – elle passait pour être d'une beauté sans pareille –, un jeune homme l'aborda et, d'un air présomptueux, l'embrassa. Quand ils l'apprirent, les frères de la jeune fille supportèrent mal l'insolence du jeune homme, et le conduisirent à leur père pour qu'il soit puni. Mais Pisistrate s'exclama en riant : « Que devrons-nous faire à ceux qui nous détestent si nous infligeons des punitions à ceux qui nous aiment[114] ? »

112. Sur l'exégèse de l'oracle, cf. Hérodote, I, 68, 4.

Fr. 55 [*Exc. de Sent.* 70]

Ὅτι οἱ Λακεδαιμόνιοι ἔπεμψαν εἰς Δελφοὺς περὶ τῶν ὀστέων Ὀρέστου τοῦ Ἀγαμέμνονος, ἐν ποίῳ τινὶ τόπῳ κεῖνται. Καὶ ἔχρησεν οὕτως·

Ἔστι τις Ἀρκαδίας Τεγέη λευρῷ ἐνὶ χώρῳ,
ἔνθ' ἄνεμοι πνείουσι δύω κρατερῆς ὑπ' ἀνάγκης
καὶ τύπος ἀντίτυπος καὶ πῆμ' ἐπὶ πήματι κεῖται.
Ἔνθ' Ἀγαμεμνονίδην κατέχει φυσίζοος αἶα·
τὸν σὺ κομισσάμενος Τεγέης ἐπιτάρροθος ἔσσῃ.

Ἦν δὲ χαλκεῖον, καὶ δηλοῖ τὰς φύσας, τύπον δὲ τὸν ἄκμονά φησι καὶ τὰς σφύρας, πῆμα δὲ ἐπὶ πήματι τὸν σίδηρον ἐπὶ σιδήρῳ· πῆμα γὰρ εἴρηται διὰ τὸ ἐπὶ κακῷ τῶν ἀνθρώπων εὑρῆσθαι.

55. 4-8 Parke-Wormell n. 33.

55. 8 κομισσάμενος Dindorf[2] : κομυσ- M || 9 post καὶ excidisse ἀνέμους susp. Pontani per litteras || 10 πήματι van Herwerden : -τος M.

Sententia

Fr. 56 [*Exc. de Sent.* 71]

Κρεῖττον γὰρ εἶναι τελευτᾶν ἢ ζῶντας ἑαυτοὺς μετὰ τῶν συγγενῶν ἐφορᾶν ἄξια θανάτου πράττοντας.

Pisistrati iocus de osculo filiae dato

Fr. 57 [*Exc. de Sent.* 72]

Ὅτι κανηφορούσης ποτὲ τῆς θυγατρὸς Πεισιστράτου, καὶ δοκούσης τῷ κάλλει διαφέρειν, προσελθών τις τῶν νεανίσκων καταπεφρονηκὼς ἐφίλησε τὴν παρθένον. Ἀκούσαντες δὲ οἱ τῆς κόρης ἀδελφοὶ βαρέως ἤνεγκαν τὴν ὕβριν, καὶ τὸν νεανίσκον ἀγαγόντες πρὸς τὸν πατέρα δίκην ἠξίουν διδόναι· ὁ δὲ Πεισίστρατος γελάσας, « Καὶ τί τοὺς μισοῦντας ἡμᾶς », ἔφη, « ποιήσωμεν, ἐὰν τοὺς φιλοῦντας τιμωρίαις περιβάλωμεν; ».

Mot d'un campagnard à Pisistrate

Fr. 58. 1. Un jour qu'il traversait la campagne, Pisistrate observa sur l'Hymette un homme qui travaillait un domaine particulièrement étroit et rocailleux. Émerveillé par son amour du travail, il fit demander par ses hommes quel fruit il retirait du travail d'une telle terre. 2. Les hommes obtempérèrent : l'agriculteur répondit qu'il tirait de cette terre de pénibles douleurs[115], mais qu'il ne s'en souciait en rien, car il en donnait sa part[116] à Pisistrate[117]. Le tyran, entendant sa réponse, sourit et fit exempter cette terre d'impôt ; de là vient le proverbe : « Même les douleurs exemptent d'impôt ».

115. La conjecture de Wurm (p. 679) harmonise l'épisode lui-même (où le terme σφάκελοι n'apparaît pas, dans la réponse du paysan) avec sa chute (Fr. IX, 58, 2) – la justification de l'origine du proverbe καὶ σφάκελοι ποιοῦσιν ἀτέλειαν. Mais Diodore utilise sans doute ici deux sources différentes : l'une est centrée sur l'anecdote (comme c'est le cas dans *Const. des Ath.* XVI, 4-6, où le terme central du proverbe ne figure pas, car son intention était d'expliquer pourquoi l'Hymette est également appelée ἀτελὲς χωρίον, non pas de donner une illustration du mot « Même les douleurs exemptent d'impôt ») ; l'autre explicite l'origine du proverbe (cf. Zenob. IV, 4 Bühler). Nauck concorde avec la conjecture de Wurm (« Analecta Critica », *Hermes* 24, 1889, p. 447-472, ici p. 457). Mais la leçon du manuscrit convient, et il faut éviter de restituer dans le texte de Diodore une logique que l'historien lui-même a peut-être oubliée ici.

Agricola quidam apud Pisistratum verba facit

Fr. 58 [*Exc. de Sent.* 73]

1. Ὅτι ὁ αὐτὸς διαπορευόμενός ποτε διὰ τῆς χώρας κατενόησεν ἄνθρωπον κατὰ τὸν Ὑμηττὸν ἐργαζόμενον ἐν χωρίοις λεπτοῖς καθ' ὑπερβολὴν καὶ τραχέσι. Θαυμάσας δὲ τὴν φιλεργίαν ἔπεμψε τοὺς ἐρωτήσοντας, τί λαμβάνοι τοιαύτην χώραν ἐργαζόμενος. 2. Ὧν ποιησάντων τὸ προσταχθέν, ὁ ἐργάτης ἔφησε λαμβάνειν ἐκ τοῦ χωρίου κακὰς ὀδύνας, ἀλλ' οὐθὲν αὐτῷ μέλειν· τούτων γὰρ τὸ μέρος Πεισιστράτῳ διδόναι. Ὁ δὲ δυνάστης ἀκούσας τὸν λόγον καὶ γελάσας ἐποίησε τὸ χωρίον ἀτελές, καὶ ἐντεῦθεν ἡ παροιμία, « Καὶ σφάκελοι ποιοῦσιν ἀτέλειαν ».

58. 2 6-7 καὶ σφάκελοι ποιοῦσιν ἀτέλειαν Zenob. IV, 4 Bühler.

58. 2 3 κακὰς ὀδύνας M : σφακέλους καὶ ὀδύνας coni. Wurm uide adn. || μέλειν Dindorf[2] : μέλλειν M || 4 post τὸ add. δέκατον Nauck uide adn.

LIVRE X

DIODORE DE SICILE

Bibliothèque Historique

NOTICE DU LIVRE X

I. Classement des fragments

Le classement des soixante-dix neuf fragments[1] du livre X tel qu'il se présente ici ne comporte pas, dans son ordre général, de modification par rapport à l'édition Vogel : la succession logique et chronologique est conservée telle quelle, à trois nuances près cependant. La plus

1. Trente-quatre dans l'édition Vogel, mais – à l'exception du Fr. X, 6bis qui constitue un nouveau fragment doublet – ce changement de numérotation est dû, comme dans les trois livres précédents, à la dissociation des différents *excerpta* : deux extraits constantiniens, même s'ils se suivent, impliquent nécessairement une lacune intermédiaire, un passage sauté de la *Bibliothèque Historique*, et ne peuvent dès lors être assemblés pour former une même unité fragmentaire. Les *excerpta*, même s'ils ne voient ni leur statut changé, ni leur ordre bouleversé ont donc, de même que dans les livres précédents, été dissociés les uns des autres. En outre, Vogel accumule à la fin du livre X quatre fragments sous le titre « *Incerta* » : il s'agit en réalité de « *Fragmenta incertae sedis* ». Qui plus est, ces derniers ne semblent pas se référer au livre X, car une analyse précise ne laisse apparaître aucun élément de datation qui permette d'affirmer que ces extraits appartiennent à la période en question : à l'inverse, le problème d'ordre lexical sur les origines des désignations des Sicanes et des Sikèles était très probablement inséré dans les *archaiologiai* (cf. Notice Introductive, p. LXVII).

importante réside dans l'identification et l'ajout du Fr. X, 6bis, un passage du florilège des *Loci Communes* du Pseudo-Maxime qui doit, à lui seul, être considéré comme un témoin à part entière de la tradition indirecte de la *Bibliothèque Historique* – Vogel, quant à lui, n'indiquait en apparat que l'un des très nombreux manuscrits de sa tradition, le *codex Patmiacus* 6, sans de surcroît en identifier la provenance[2]. La concordance quasi absolue entre l'extrait de ce florilège et l'*Excerptum de Virtutibus et Vitiis* 63, dont les excerpteurs compilaient de manière directe et indépendante le texte de Diodore, garantit la littéralité[3] avec laquelle le texte d'origine est recopié ; en outre, l'extrait du Pseudo-Maxime fournit une donnée supplémentaire d'importance, qui permet de situer et dater le complot fomenté par le pythagoricien Phintias contre Διονυσίου [τοῦ νεωτέρου, précise le florilège] τυραννοῦντος[4], « sous la tyrannie de Denys le Jeune ». Deux autres fragments voient leur statut modifié : malgré leurs analogies évidentes, les Fr. X, 16bis (= Fr. X, 9, 2 Vogel) et 39bis (= Fr. X, 18, 1 Vogel) n'avaient pas été identifiés par les éditeurs précédents comme des doublets respectivement des Fr. X, 16 (= Fr. X, 9, 1 Vogel) et Fr. X, 39 (= Fr. X, 18, 2-6 Vogel). Or, il convient de les éditer en parallèle.

L'homogénéité de la tradition indirecte – tous les fragments, à deux exceptions près[5], sont des *excerpta* constan-

2. Comme s'il s'agissait d'un témoin ultérieur de la tradition des *Excerpta de Virtutibus et Vitiis*, cf. Notes du livre X, n. 18. J'ai analysé ce nouveau fragment et son statut dans un article, « À propos de l'anecdote pythagoricienne de Phintias et Damon », auquel je me permets de renvoyer.

3. Les différences ne semblent résider que dans les quelques coupes effectuées par le Pseudo-Maxime, qui offre du fragment un texte légèrement plus court que l'excerpteur constantinien, cf. de nouveau n. 18.

4. Sur l'importance du témoignage des *Loci communes* pour cette datation, cf. Notes Compl., n. 19.

5. Il s'agit des deux fragments extraits des *Chiliades* de Tzetzès, Fr. X, 61 et 64.

tiniens, et, qui plus est, extraits des deux mêmes ὑποθέσεις – confère paradoxalement au texte du livre X une certaine unité, une uniformité d'exposition dont celui-ci ne disposait certainement pas à l'origine : les livres complets sont une preuve suffisante de la méthode historiographique[6] de Diodore, de la manière dont il cousait les épisodes les uns avec les autres, de la prépondérance qu'il accordait à l'histoire militaire[7], et de la part, certainement plus marginale mais contribuant à la dramatisation du récit, qu'il consacrait aux anecdotes illustratives. Ici, tous les fragments parvenus relèvent de la maxime ou de l'anecdote : dans un livre qui couvrait la période menant à la première guerre médique, l'absence de tout récit de bataille est étonnante et témoigne de manière emblématique de la méthode qui sous-tend la compilation constantinienne[8]. Ainsi, même quand le fil conducteur n'est pas toujours perceptible, une certaine unité ressort paradoxalement du livre fragmentaire. Dans sa composition, deux axes se détachent nettement, une partie traitant du pythagorisme – probablement centrée à l'origine sur l'histoire de la Grande Grèce, et intégrant également la Sicile (cf. Fr. X, 6 et 6bis) –, l'autre donnant quelques aperçus sur les rapports entre Grecs et Perses à l'aube de la première guerre médique, où le rôle de la Sicile, avec le Congrès de Corinthe, n'était sans doute pas négligeable. L'île disposait ainsi au sein du livre d'une place peut-être plus importante que n'en témoignent les fragments restants : un vestige de cette place réside peut-être dans la récurrence du motif de la tyrannie, un thème occidental cher à Diodore[9].

6. Combinant une attention constante à la chronologie et à des regroupements κατὰ γένος : cf. Questions d'historiographie, p. LXXIX-XCVII.

7. Au point qu'on a pu parler « d'histoire-bataille ». J. Haillet détermine un schéma précis sur lequel sont construites toutes les batailles, toujours narrées de façon circonstanciée (éd. du livre XI, p. XXXIII-XXXIV).

8. Sur la sélection opérée par les compilateurs constantiniens, cf. Notice Introductive, cf. p. XXV-XXXVI.

9. Sur l'importance du phénomène tyrannique dans la *Bibliothèque*,

II. Le cadre chronologique

De même que le terme établi pour le livre IX est en grande partie le fruit d'une conjecture[10], de même l'*incipit* du livre X est incertain. Cependant, si l'on en croit l'ampleur des anecdotes pythagoriciennes à l'intérieur de ce dernier, on peut à bon droit considérer que la date de 525 avant J.-C., initiant le dernier quart du VI[e] siècle, constitue un *incipit* possible pour ce livre – un choix qui consoliderait en outre l'hypothèse que le livre IX se concluait vers 528. Son terme est, quant à lui, clairement identifiable, non seulement parce que le livre suivant nous est parvenu à l'état complet, mais surtout parce que le début du livre XI rappelle de manière explicite le point où s'achevait le livre précédent[11] : Ἡ μὲν οὖν πρὸ ταύτης βίβλος, τῆς ὅλης συντάξεως οὖσα δεκάτη, τὸ τέλος ἔσχε τῶν πράξεων εἰς τὸν προηγούμενον ἐνιαυτὸν τῆς Ξέρξου διαβάσεως εἰς τὴν Εὐρώπην καὶ εἰς τὰς γενομένας δημηγορίας ἐν τῇ κοινῇ συνόδῳ τῶν Ἑλλήνων ἐν Κορίνθῳ περὶ τῆς Γέλωνος συμμαχίας τοῖς Ἕλλησιν[12] (XI, 1, 1), au moment du Congrès de Corinthe, où les Grecs décidèrent d'envoyer une ambassade à Gélon pour lui demander son aide. De manière toujours plus resserrée à l'approche du livre XI (la période couverte diminuant sensiblement par rapport aux livres précédents), le

cf. Ambaglio, « Introduzione », p. 54-55 et 61. Le thème est sous-jacent aussi bien dans les Fr. X, 3-26, par l'opposition des Pythagoriciens à la tyrannie, que dans les fragments conduisant aux guerres médiques, avec les figures d'Hippocratès, Théron, et Gélon.

10. Sur l'établissement des limites du livre IX, cf. Notice du livre IX, p. 124-125.

11. C'est le cas également au début des livres II, III, et XVII, qui sont introduits par la même formule liminaire résumant la période couverte par le livre précédent : Ἡ μὲν πρὸ ταύτης βίβλιος, τῆς ὅλης συντάξεως οὖσα [...].

12. « Le livre précédent, le dixième de l'ouvrage complet, se terminait par les événements arrivés l'année qui précéda le passage de Xerxès en Europe et par les discours prononcés au congrès des Grecs à Corinthe au sujet de l'alliance avec Gélon ».

livre X embrassait ainsi une période allant sans doute de 528/525 à 481, et incluait le récit de la première guerre médique, dont il ne reste que très peu de traces.

Quelques fragments sont datables de manière absolue : ils s'insèrent dans la chronologie établie, qu'ils viennent confirmer. Ainsi, le Fr. X, 52 sur l'expédition athénienne contre la Béotie et la Chalcidique, qui peut être confronté à Hérodote (V, 77), qui expose les faits de 506 ; ainsi encore, l'ambassade d'Hécatée de Milet auprès d'Artaphernès à Sardes remonte aux alentours de 494 avant J.-C.[13] ; ou bien encore, le Fr. X, 59, où la référence à la victoire du tyran de Géla contre les Syracusains, permet de rapporter le fragment à la seconde année de la soixante-douzième olympiade[14]. Dans ce cadre, il est difficile de déterminer avec certitude si les Fr. X, 1 et 2 d'histoire romaine appartenaient bien au livre X : Dindorf émet précisément un doute à ce sujet[15], mais, étant donné la méthode κατὰ γένος employée par Diodore ainsi que l'état lacunaire du texte, on ne peut savoir si ces deux fragments s'inséraient dans le contexte du règne de Servius Tullius – ce qui inviterait à les déplacer à la fin du livre IX –, ou à l'inverse, au début de celui de Tarquin le Superbe, comme l'ont envisagé tous les éditeurs jusqu'ici. Comme il était impossible de trancher, les deux fragments ont été conservés à leur place.

Ces épisodes d'histoire romaine donnent un exemple des « synchronismes » opérés par Diodore dans toute la *Bibliothèque* : ceux-ci sont hérités de Timée[16]. C'est pré-

13. Cf. Notes Compl., n. 108.

14. Ainsi déjà Dindorf (*Argumenta*, II, p. L) : *Hippocrates Gelensium tyrannus Syracusis victis consulit (Ol. 72, 2, a. C. 491).*

15. *Fr. 1 et 2 fortasse melius ad librum nonum referuntur* : Dindorf (*Argumenta*, II, p. XLVIII). Cf. Notes Compl., n. 1.

16. Cf. Ambaglio (« Introduction », p. 37) : au IVe siècle, l'importance de Timée dans le développement du genre de l'histoire universelle réside précisément dans l'institution de ces synchronismes. Polybe tira les enseignements de cette méthode synchronique.

cisément par ces synchronismes que les différents secteurs du monde se retrouvent reliés entre eux au sein du projet historiographique ; on dispose peut-être ici d'une trace de ceux-ci lorsque Diodore fait allusion à la gloire de Gélon de Syracuse (Fr. X, 66), une gloire que l'historien souligne et accroît au livre XI en faisant correspondre la victoire sicilienne d'Himère à la défaite très glorieuse des Thermopyles[17] (« Il se trouve que le jour où Gélon remporta la victoire coïncida avec la lutte qu'aux Thermopyles Léonidas et ses hommes soutinrent contre Xerxès, comme si la divinité avait voulu expressément qu'eussent lieu en même temps la plus belle victoire et la plus glorieuse défaite », XI, 24, 1), alors qu'Hérodote[18] et le reste de la tradition la font coïncider avec le jour de Salamine.

III. Le projet historiographique

1) La biographie

Dans un fragment qui a été considéré comme un « anomalo proemio » par sa position distante du début du livre[19] (Fr. X, 27) – mais « seconde préface » serait un terme plus approprié[20], une telle césure dans la narration

17. En rétro-datant la victoire d'Himère, il revendiquait « alla grecità occidentale una precedenza di vittoria che assumeva valore esemplare di lotta e di coraggio contro i barbari », souligne Ambaglio (« Introduzione », p. 54). Ce synchronisme, sans doute issu de Timée (Haillet, éd. du livre XI, p. 137) donne donc un bon exemple du *Lokalpatriotismus* de Diodore.

18. VII, 166.

19. L'expression est de L. Piccirilli (« Diodoro tra biografia », p. 112), qui suit ici l'opinion de L. Canfora (« Le but de l'historiographie », p. 314) selon laquelle ce fragment serait le témoignage d'une préface. La position de cet extrait au centre du livre X (du moins, dans l'état dans lequel il nous est parvenu), a suscité de nombreux débats : à cet égard, cf. Notes Compl., n. 52.

20. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une *pré-face*, en tête de livre, comme les savants l'ont appelée, mais simplement d'une pause dans la narration, qui vise à revenir sur certains problèmes d'ordre théorique,

des événements n'ayant rien d'insolite –, Diodore théorise l'apport de la biographie (ἡ τῶν βίων ἀναγραφή) à l'œuvre historiographique : interrompant le cours de la διήγησις, il montre que le sous-genre de la biographie s'intègre parfaitement au récit historique, à la différence par exemple de ce qui advient dans le récit Plutarque (*Alex.* 1, 2), où histoire et « vies » sont nettement dissociées[21]. Cela s'associe au goût continu et prononcé de Diodore[22] pour les personnages importants de l'histoire, un goût qui participe de la « dramatisation de la réalité historique » que C. Vial a signalée à propos du livre XV[23] : Diodore aime rapporter les actions d'éclat de certains hommes ou les moments pathétiques de leur vie. Ainsi, il place fréquemment un personnage historique au centre d'un événement : au livre II, le récit des péripéties de Sémiramis masque une biographie suivie de la reine des Assyriens[24] ; de même, de façon paradigmatique, le livre XVII est entièrement consacré aux événements relatifs à une figure unique, celle d'Alexandre le Grand. Ce

historiographique. Une telle interruption, réflexion historiographique, au sein d'un livre, n'est pas isolée : ainsi Strabon, au milieu du livre II (II, 5, 1, 109C), affirme explicitement « prendre un second départ », en reprenant certaines bases de la géographie et certaines notions enseignées par les sciences ; de même Arrien offre l'exemple d'une « seconde préface » (*Anabase*, I, 12, 1-5). Sur cette dernière, on renverra à J. Marincola, « Some suggestions on the proem and "second preface" of Arrian's *Anabasis* », *JHS* 109, 1989, p. 186-189 (avec bibliographie à ce sujet).

21. Voir Ambaglio (« Introduzione », p. 79-82), qui consacre un chapitre à la naissance du genre biographique. Le Fr. X, 27 ainsi que les parallèles avec les autres historiens ont été longuement étudiés en notes, auxquelles je renvoie ici, cf. Notes Compl., n. 52-54 (elles renvoient également à une bibliographie situant de manière plus générale le problème du genre biographique dans l'Antiquité).

22. Qui se conforme d'ailleurs au goût des lecteurs de son temps, cf. F. Lefèvre, « Le livre XVI de Diodore de Sicile : observations sur la composition et sur le traitement des grands personnages », *REG* 115 (2), 2002, p. 518-537, ici p. 525.

23. Éd. du livre XV, p. XVI.

24. Diod. II, 4-20.

point constitue ainsi, au sein de la *Bibliothèque*, l'un des facteurs de continuité entre livres mythologiques et livres historiques.

Outre leur valeur dramatique, l'importance de ces τῶν βίων ἀναγραφαί réside précisément en ceci qu'elles rejoignent le projet historiographique général de Diodore : en exaltant la mémoire des gens de bien et en rabaissant celle des méchants, elles s'inscrivent pleinement dans cette fonction instructive et éthique de l'histoire, primordiale aux yeux de Diodore, et dont il s'est consciencieusement acquitté tout au long de la *Bibliothèque Historique*. À travers le modèle de certains hommes, l'histoire est distributrice d'ἔπαινος et de ψόγος (de même que dans la biographie, διὰ τῶν οἰκείων ἑκάστοις ἐγκωμίων τε καὶ ψόγων, Fr. X, 27, 1). Sur ce point, pour lequel l'inspiration éphoréenne ne fait aucun doute[25], Diodore se rapproche autant qu'il se démarque, volontairement, de Polybe (Fr. X, 21, 8 Büttner-Wobst), qui confère quant à lui le pouvoir d'attribuer éloges et blâmes[26] au seul genre historique, par opposition au genre de l'éloge. Diodore s'en distingue en insérant *a priori* la biographie au sein du genre historique, en faisant de celle-ci un sous-genre de ce dernier.

Par les *exempla* qu'elle délivre, l'histoire suscite ainsi chez les hommes le désir de s'illustrer par leurs mérites et sert de frein à la méchanceté des criminels : au-delà du Fr. X, 27, l'étude des caractéristiques de la biographie ainsi que de sa fonction parcourt toute la *Bibliothèque*, rejoignant les nombreux passages où Diodore, de manière plus générale, établit non seulement le rôle de la morale[27]

25. Voir essentiellement Canfora (« Le but de l'historiographie », p. 314) : cf. Notes Compl., n. 52.

26. Les ressemblances et les antagonismes entre les projets historiographiques de Polybe et Diodore sont étudiés par L. Piccirilli, (« Diodoro tra biografia », p. 113).

27. Sur l'œuvre historique comme réservoir d'*exempla*, cf. notamment XIV, 1, 3 : καὶ γὰρ εἰ μηδέν ἐστι πρὸς ἡμᾶς τὰ μετὰ τὸν θάνατον, καθάπερ ἔνιοι τῶν φιλοσόφων θρυλοῦσιν, ὅμως ὅ γε προγεγενημένος βίος γίνεται πολὺ χείρων τὸν ἅπαντα βίον ἐπὶ

mais aussi celui de la τυχή, à laquelle l'homme ne saurait échapper. La manière dont les personnages historiques réagissent face aux revirements de la Fortune constitue en effet un critère essentiel pour qui veut juger de leur vertu. Il s'agit là d'un second point essentiel du projet historiographique de Diodore, la fonction de la τυχή, qui ne constitue pas une topique banale, bien au contraire : « en raison de la valeur paradigmatique et pédagogique qui est conférée aux épisodes la mettant en scène[28] », celle-ci s'inscrit en droite ligne du projet de la *Bibliothèque*. Hommes politiques ou individus privés, leurs exemples intéressent sans distinction l'historien.

La fin du Fr. X, 27 (Δῆλον δὲ ἐπὶ τῶν ἀνδρῶν ἐγένετο τὸ προειρημένον· πάλαι γὰρ γεγονότες ὥσπερ νῦν ὄντες ὑπὸ πάντων μνημονεύονται, Fr. X, 27, 3) suggère que ce goût pour les τῶν βίων ἀναγραφαί a été mis en pratique dans la première partie du livre X (τὸ προειρημένον) : Diodore doit sans nul doute faire allusion ici aux vies pythagoriciennes qui occupent les Fr. X, 3-26, dont l'état lacunaire a laissé – plus que des « vies » suivies – quelques πράγματα βραχέα. « Emerge qui una forte connessione fra il racconto diodoreo e l'ambito delle biografie pitagoriche », interprète D. Ambaglio[29], dans son étude des témoignages que l'on a conservés sur les vies du livre X. Il analyse dans quelle mesure ces fragments relèvent d'une perspective biographique et s'insèrent dans le projet historiographique théorisé au début du Fr. X, 27. Il ressort que la place attribuée à Pythagore[30]

κακῷ μνημονευόμενος. Ἐμφανῆ δὲ τούτων παραδείγματα λαμβάνειν ἔξεστι τοῖς ἀναγνοῦσι τὰ κατὰ μέρος τῆσδε τῆς βίβλου. Sur l'éloge des hommes vertueux, dont le modèle doit porter les générations futures au bien, Diodore est certainement influencé également par Isocrate (*Evag.* 5), cf. Piccirilli, (« Diodoro tra biografia », p. 116).

28. V. Fromentin, dans son étude consacrée au rôle de la τυχή à l'intérieur de la *Bibliothèque* (« La *Tyché* », p. 235). Sur cette fonction de la τυχή, cf. déjà Polybe, XVII, 38, 6, par exemple.

29. Ambaglio, *La Biblioteca Storica*, p. 93.

30. Au seul Pythagore, et non aux pythagoriciens dans leur ensemble, cf. Fr. X, 3-5 ; 9-12 ; 16-18 ; 20-24.

est notable : la vie du philosophe devait à elle seule donner lieu à un récit continu, ininterrompu, au même titre que les vies de certains grands hommes déjà évoquées[31]. Pour les autres pythagoriciens, tels Clinias de Tarente ou Lysis, qui figurent dans les fragments transmis, il est impossible en revanche de savoir si leur vie était développée au sein du livre X, et donnait lieu à une τῶν βίων ἀναγραφή.

2) Tendenz *chez Diodore*

L'historien rappelle sans cesse la fonction morale de l'histoire, mais ne livre que rarement ses propres opinions politiques : K.S. Sacks a montré par de nombreux exemples combien Diodore apparaît « less precise in – or perhaps less concerned with – his own political opinions than his general notions of moral philosophy[32] ». De là proviennent certaines incohérences dans le texte. Selon K.S. Sacks, lorsque Diodore relate au Fr. X, 66 l'attitude de Gélon envers les Grecs, auxquels, à moins de recevoir le commandement suprême, il refuse son alliance, l'ὕβρις du tyran ressort nettement. De même que chez Hérodote, qui doit être ici sa source, la tentative d'alliance échoue à cause de la φιλοδοξία de Gélon. La même image tyrannique ressort des Fr. X, 67 et 70, sentences relatives à son appétit insatiable : l'antinomie transparaît nettement entre tyrannie et ἐπιείκεια, recommandée par Diodore tout au cours de l'œuvre[33]. Au livre suivant, à l'inverse, Diodore fait de nouveau preuve de *Lokalpatriotismus*, ce sentiment sincère qui ressort à de nombreuses reprises lorsqu'il traite de la Sicile, qui l'amène à mettre en valeur la victoire de Gélon à Himère : il l'accentue même, par un syn-

31. M. Gigante (« Biografia e dossografia in Diogene Laerzio », *Elenchos* 7, 1986, p. 34-41) a d'ailleurs montré, à propos de l'œuvre de Diogène Laërce, que l'épigramme y constitue « un contributo biodossografico » qui participe intégralement de la narration de la vie de Pythagore. Sur cette épigramme relative à la métempsycose, voir Gigante, p. 38.

32. Sacks, p. 122.

33. Cf. Notes Compl., n. 115 et J. de Romilly, *La douceur*, p. 255.

chronisme avec la glorieuse bataille des Thermopyles[34], et Gélon est présenté sous un jour entièrement positif. Au-delà du problème de l'alternance des sources, on comprend que ces contradictions[35] se résolvent dans le thème de la modération, central dans son programme moralisant : c'est au second tableau de Gélon que s'identifient les positions de Diodore.

Le livre X fournit, à l'inverse, des exemples où les épisodes semblent encore cousus les uns aux autres – pour autant que l'état du texte nous permette de l'interpréter : un fil conducteur ressort entre les anecdotes. Ainsi, le passage entre les Fr. X, 37–38 et le Fr. X, 39 est justifié par les nombreuses analogies qui sous-tendent le récit de la torture d'Aristogiton et de celle de Zénon d'Élée. Au Fr. X, 11, l'historien d'Agyrion cite les vers de Callimaque relatifs à Euphorbe : dans le cadre de sa biographie pythagoricienne[36], il les introduit en les rapportant explicitement à Pythagore (Καλλίμαχος εἶπε περὶ Πυθαγόρου, Fr. X, 11), ignorant volontairement une donnée qui pouvait compromettre son interprétation, la référence de Callimaque à Thalès, que certaines traditions reliaient directement à Euphorbe[37]. La recherche d'une cohérence interne est donc encore possible[38].

34. Sur ce synchronisme, voir plus haut dans la notice, p. 170.

35. Une autre contradiction a été relevée en note au livre X, mais le fragment est issu de Tzetzès et la divergence entre les traditions pourrait tout aussi bien provenir de la manière approximative avec laquelle le poète byzantin compilait, cf. Notes Compl., n. 125.

36. Voir plus haut dans la notice, p. 170-174.

37. Dans son article « Euforbo/Pitagora genealogo dell'anima. Strategie e nuove rappresentazioni dell'*historíe* pitagorica », in M. Tortorelli Ghidini, A. Storchi Marino et A. Visconti (éd.), *Tra Orfeo e Pitagora. Origini e incontri di culture nell'antichità. Atti dei seminari napoletani 1996-1998*, Naples, 2000, p. 367-396 (auquel je renvoie pour une étude sur la métempsycose pythagoricienne, notamment chez Diodore, Fr. X, 9-11), E. Federico explique la manière avec laquelle Diodore cite et insère ces vers dans un contexte qui les intègre à la tradition qu'il choisit de suivre (p. 389).

38. C'est pourtant ce que les philologues du XIXe siècle avaient

IV. La composition

L'attention que Diodore manifeste d'ordinaire à équilibrer son récit entre la Grèce proprement dite et la Sicile ne ressort pas, dans l'état dans lequel le livre nous a été transmis. Hormis deux fragments sur Hippocratès de Géla et Théron d'Agrigente (Fr. X, 59 et 60), une allusion à Denys (Fr. X, 6 et 6bis), et si l'on omet l'évocation de Gélon au Fr. X, 61, qui s'inscrivait dans le cadre grec du récit des guerres médiques[39], aucun fragment ne rapporte l'histoire de la Sicile. Un passage du livre IV[40] rapporte toutefois la destruction d'Héraclée, que le livre X devait traiter. En réalité, la récurrence du thème de la tyrannie, un thème occidental par excellence pour Diodore, laisse légitimement supposer le poids que l'île devait revêtir au sein du livre. Ce motif, qui parcourt la seconde partie du livre, sous-tend sans doute aussi certains fragments pythagoriciens (cf. Fr. X, 6 et 6bis) : on connait l'aversion du pythagorisme pour la tyrannie – Pythagore est celui qui a fui Samos pour éviter le régime despotique insupportable de Polycrate, abordant ainsi en Italie méridionale (Aristox., Fr. 16 Wehrli = Porph. 9), car la tyrannie de Polycrate était en effet un obstacle à son dessein de vie et à sa soif de connaissance[41]. En oubliant certains épisodes de

cherché à tout prix à démontrer : sur ce débat, cf. Chamoux, « Introduction générale », p. XXI.

39. C'est ce que nous laisse entendre l'*incipit* du livre XI (XI, 1, 1), qui constitue un fragment de renvoi au livre X (à la suite du Fr. X, 65) et rapporte l'ambassade grecque auprès de Gélon : εἰς τὰς γενομένας δημηγορίας ἐν τῇ κοινῇ συνόδῳ τῶν Ἑλλήνων ἐν Κορίνθῳ περὶ τῆς Γέλωνος συμμαχίας τοῖς Ἕλλησιν.

40. IV, 23, 3 : cf. le fragment de renvoi précédant le Fr. X, 40.

41. Pythagore est en outre le libérateur de la tyrannie, celui qui instaure un nouvel ordre politique : Jamblique (214) et Porphyre (21-22) rapportent tous deux qu'il ramena l'ordre dans des cités d'Italie et de Sicile en proie aux στάσεις, libéra d'autres cités de la servitude, mit un terme à l'irrespect de la loi, et rabaissa les hommes insolents et tyranniques. Sa figure est suivie par d'autres figures majeures du pythagorisme : ainsi Empédocle, dont la définition de δημοτικός naît par

l'histoire, les fragments donnent ainsi une impression trompeuse du livre : ils sont concentrés sur deux axes principaux, l'un grec – essentiellement la Grande Grèce[42] – et concernant le pythagorisme, l'autre gréco-perse, narrant les différents affrontements qui menèrent à la première guerre médique. L'histoire romaine couvre quant à elle cinq fragments, pour lesquels on renverra à l'étude globale, portant sur l'ensemble de la seconde pentade, fournie dans les Questions d'historiographie.

a. Pythagore et le pythagorisme

Les fragments ont transmis des anecdotes isolées et parfois disparates sur certains points de la doctrine pythagoricienne : quelquefois, les notices communes à Diogène et Diodore permettent de se faire une idée de la source[43], ou du moins de la tradition suivie par l'historien ; mais la lecture des Fr. X, 3 (deux traditions sur ses origines), Fr. X, 4 (son maître Phérécyde – sa παίδευσις était-elle décrite plus longuement ?), Fr. X, 11 (ses découvertes), Fr. X, 10 (ses voyages), et Fr. X, 23 (sa mort), dégagent l'ossature du βίος de Pythagore, dont la chronologie et les déplacements[44] devaient structurer le récit. Les

opposition à la τρυφή caractéristique des régimes tyranniques, accuse devant le tribunal un magistrat suspect de tyrannie, car il ne veut pas se soumettre à cette forme de gouvernement despotique (*FGrHist* 566 F 134 = D.L. VIII, 64). C'est que le régime tyrannique est en soi contre nature : on dispose d'une ébauche de théorisation de ces principes dans le Περὶ Πολιτείας attribué au pythagoricien Hippodamos, cf. Delatte, *Essai sur la politique*, p. 123.

42. Il n'est pas difficile de montrer que le pythagorisme est directement lié à l'histoire politique de la Grande Grèce : parmi les multiples exemples, en témoigne notamment XII, 9, 4.

43. Chaque fois que cela a été possible, les notes complémentaires fournissent, fragment par fragment, l'étude détaillée des sources.

44. Ainsi, quatre fragments amènent en Grande Grèce, à Tarente (Fr. X, 6 et 13), puis Crotone (Fr. X, 23 et 25) : l'historien ne déplace pas ici son attention en fonction des différentes aires géographiques, comme il a coutume de faire, mais selon une perspective κατὰ γένος (cf. p. XCII-XCVII), qui insère ces épisodes tarentins et crotoniates au sein

points cardinaux essentiels à l'organisation d'une biographie sont présents, mais l'attention de l'excerpteur fait largement prévaloir les préceptes édifiants de la doctrine de Pythagore, les principes de sa φιλοσοφία – et non σοφία, car il se nomme modestement *philosophe*, « qui est passionné par la sagesse », parce qu'à son avis, la divinité seule est sage : cette déclaration s'inscrit comme une protestation contre l'idéal du VIe siècle, qui visait à atteindre la sagesse elle-même (Fr. X, 24). Quant aux déclarations de Pythagore, le Fr. X, 15, 2 donne peut-être une trace de la position qu'adoptait Diodore sur la polémique relative à ses écrits et qui constituait l'opinion la plus répandue (τὸ τοὺς Πυθαγορείους ὑπόστασιν ἔχειν μηδὲν τοιοῦτο ποιεῖν ἔγγραφον, ἀλλὰ διὰ μνήμης ἔχειν τὰ παραγγελλόμενα), s'opposant aux propos de Diogène (VIII, 6), qui adopte une position polémique contre ceux qui nient que Pythagore ait laissé des écrits[45].

Les éléments de sa doctrine transmis par la tradition indirecte s'articulent autour de quatre thèmes principaux : trois d'entre eux donnent certaines grandes lignes de ses principes sur l'éducation – de son παιδευτικόν, sans doute apocryphe. Le premier précepte qui ressort, l'abstinence, couvre plusieurs fragments : c'est un principe général qui s'applique notamment aux différents domaines de la nourriture (Fr. X, 8), de la colère (Fr. X, 13), du serment (Fr. X, 16), et des plaisirs de l'amour (Fr. X, 17-18). Dans le récit de ces derniers, comme dans l'anecdote de la division de la vie humaine en quatre âges, qui le suit directement dans la succession des extraits (Fr. X, 19), les fragments de Diodore ressemblent étrangement aux notices de Diogène Laërce (VIII, 9-10). Tous deux semblent en outre enchâsser les doctrines dans la même

de la vie de Pythagore (et de ses disciples), dont Diodore donnait sans doute un traitement continu.

45. Le débat est compliqué et oppose les Anciens : sur la question de l'authenticité de ses écrits, cf. Delatte, *Vie de Pyth.*, p. 159 et Notes Compl., n. 35.

section et dans le même ordre[46] : Delatte[47] a montré qu'ils doivent remonter à une même source doxographique, à un auteur qui ne se contentait pas de citer le traité présumé de Pythagore, mais qui en rehaussait le sens par des anecdotes tirées tantôt de la légende de Pythagore, tantôt de celles des Pythagoriciens. On ne sait si Diodore accédait directement à ces sources doxographiques ou si, plus vraisemblablement, il les lisait à travers un intermédiaire, ici Timée : on a présumé la place importance que devait revêtir le pythagorisme dans l'œuvre de ce dernier[48]. Outre l'abstinence, le second point essentiel de la doctrine pythagoricienne réside dans les liens de l'amitié : quatre extraits constantiniens (Fr. X, 5-6 ; 14-15) rapportent les principes (suivis de quelques *exempla*) de l'attachement

46. Jusque dans l'ordre dans lequel ces différentes anecdotes sont transmises – si tant est que le facteur de la succession directe puisse constituer un critère déterminant dans l'étude d'un texte fragmentaire (l'ordre est conservé, mais la vision d'ensemble du texte original est bouleversée par la coupure de certains passages) ; mais il est vraisemblable que l'excerpteur n'a omis ici aucun extrait.

47. *Vie de Pyth.*, p. 167-168. Il pourrait s'agir d'Alexandre Polyhistor, d'Androcyde, écrivain ionien du IV[e] siècle, ou plus vraisemblablement, d'Aristoxène de Tarente. Sur ce dernier, cf. A. Visconti, *Aristosseno di Tarento. Biografia e formazione spirituale*, Naples, 1999 ainsi que l'article de B. Centrone, « Aristoxène de Tarente », in R. Goulet (éd.), *Dictionnaire des philosophes antiques*, II, Paris, 1994, p. 590-593 (avec renvois bibliographiques : de façon générale, la consultation du *Dictionnaire des philosophes antiques* est utile pour toute la bibliographie sur les philosophes de l'Antiquité), et sur la conception rationaliste qu'il donna de la vie du Sage, éliminant toute trace de grotesque et de merveilleux, cf. Lévy, *Recherches*, p. 43-49.

48. Dans son livre X : sur le pythagorisme de Timée, cf. Notes Compl. du livre X, n. 10 et en particulier A. Rostagni, « Pitagora e i Pitagorici in Timeo », in A. Rostagni (éd.), *Scritti minori*, II, 1, Turin, 1956, p. 3-50. Il est très probable, pour cette partie du livre X, que Diodore ait lu les doxographes, principalement Aristoxène, à travers Timée. Selon G. De Sensi Sestito, il lisait même Timée indirectement, au travers de Posidonios, qui utilisait l'historien de Tauroménion comme source pour l'histoire et l'ethnographie de l'Occident grec (« La storia italiota », p. 143).

des Pythagoriciens à leurs amis. Ils remontent très probablement à Timée, car ce précepte renvoie au proverbe κοινὰ τὰ φίλων (Zenob. IV, 93, Bühler), que Diogène Laërce attribue à l'historien de Tauroménion (*FGrH* 566 F 13b = D.L. VIII, 10), εἶπέ τε πρῶτος, ὥς φησι Τίμαιος, **κοινὰ τὰ φίλων εἶναι καὶ φιλίαν ἰσότητα**[49] (« il a été le premier à dire que “communs sont les biens entre amis”, et que “l'amitié est une égalité” »). Timée (Jambl. 256) est peut-être de nouveau la source de Diodore[50] sur le troisième précepte du pythagorisme que ce dernier expose, relatif aux exercices de la mémoire.

Enfin, la doctrine de la métempsycose, selon laquelle l'âme varie d'une incarnation à l'autre, et exposée par Diogène dans une notice importante de la *Vie de Pythagore* (Πρῶτόν τέ φασι τοῦτον ἀποφῆναι τὴν ψυχὴν κύκλον ἀνάγκης ἀμείβουσαν ἄλλοτ' ἄλλοις ἐνδεῖσθαι ζῴοις, « Le premier, dit-on, il a déclaré que l'âme parcourant le cercle de la nécessité tantôt se lie à un animal, tantôt à un autre », VIII, 14), trouve des répercussions dans différents fragments (Fr. X, 9-11). Chez Diogène, l'image du cercle décrit, par une loi fatale, l'âme tombée du ciel, émigrant de corps en corps sur la terre pour se purifier. Dans les fragments de Diodore, on ne dispose que d'un seul exemple de réincarnation, celle qui, variant selon les traditions[51], fait de Pythagore une réincarnation d'Euphorbe. Mais la théorie de la métempsycose de l'âme a aussi une conséquence sur l'interdiction de manger les animaux, au moins dans l'interprétation que suit ici Diodore, qui relie ce précepte à la théorie exposée : πάντων τῶν ζῴων τὰς ψυχὰς μετὰ θάνατον εἰς ἕτερα ζῷα

49. Cf. notamment Lévy, *Recherches*, p. 53, qui attribue la transmission de ce principe à Timée.

50. À moins que sa source ne soit ici Aristoxène, si celui-ci est la source de Jambl. 11 et 149.

51. On a vu plus haut que Diodore aménage ici la variante qu'il utilise pour la rendre cohérente avec le reste de son récit, cf. p. 175.

λέγων εἰσέρχεσθαι (Fr. X, 9). Il semble suivre sur ce point encore Timée, car les Pythagoriciens de Timée rejetaient les sacrifices sanglants (cf. encore Plut., *Numa*, 8, 10 ; Jambl. 25 ; 54 ; 108) ainsi que l'alimentation carnée, et l'historien de Tauroménion paraît avoir été l'un des rares auteurs qui ne pensaient pas que les Pythagoriciens tuaient les animaux, pour les sacrifices comme pour l'alimentation[52].

b. Conflits entre Grecs et Perses jusqu'à la première guerre médique

Le fragment Fr. X, 27 (sur la fonction de la biographie) constitue une césure importante pour qui analyse l'ensemble du livre X dans l'état dans lequel il nous a été transmis : s'ouvre alors la section consacrée au conflit gréco-perse[53], qui, partant des ambitions expansionnistes de Cyrus (Fr. X, 28), menait au récit de la première guerre médique (Fr. X, 58), dont il reste malheureusement très peu de traces, et se poursuivait vraisemblablement jusqu'à l'aube de la seconde (Fr. X, 62-79). La narration du conflit devait être continue et revêtir une ampleur bien supérieure à ce qu'il en reste, non seulement pour l'importance que celui-ci possède dans l'histoire grecque de cette période – et dans l'histoire grecque en général –, mais aussi parce qu'un resserrement chronologique, déjà constaté[54], laisse penser que chaque année devait être traitée plus en détail. À cet égard, les deux sources importantes à disposition sont Hérodote et Ctésias de Cnide (les

52. À la différence par exemple d'Aristoxène. Delatte (*Vie de Pyth.*, p. 193) conclut que nous percevons, dans ces opinions variées, un écho des querelles des sectes pythagoriciennes du IVe siècle, cf. Notes Compl., n. 24.

53. Sur lequel on renverra à la synthèse récente de J. Wieschöfer, « Greeks and Persians », in *Archaic Greece*, p. 162-185, ainsi qu'à Briant et Klinkott, voir notes complémentaires.

54. Cf. *supra*, p. 168.

Persika[55]), précisément les deux historiens que Diodore semble avoir consultés pour ces passages de la *Bibliothèque*, peut-être aussi à travers Éphore[56]. Diodore en effet est loin de suivre de manière univoque la tradition hérodotéenne, pour laquelle il exprime d'ailleurs un regard quelque peu critique au Fr. X, 50 : Καὶ ταῦτα παρεξέβημεν οὐχ οὕτως Ἡροδότου κατηγορῆσαι βουληθέντες ὡς ὑποδεῖξαι ὅτι τῶν λόγων οἱ θαυμάσιοι τοὺς ἀληθεῖς κατισχύειν εἰώθασιν – un exemple supplémentaire relatif à la méthode de sélection des sources par Diodore (suivant sans doute en cela Éphore[57]), et à sa recherche de cohérence. Ce fragment sur Hérodote, coupé de tout contexte, rapportant la polémique entre réalité et merveilleux, témoigne d'une démarche historiographique critique de la part de Diodore, que l'on retrouve précisément au sujet de Ctésias, au livre I, lorsque la tradition locale et les *Persika* ne s'accordent pas : « Il est bien difficile de mettre au clair sur ce point la vérité avec précision, mais il faut tenir pour indispensable d'introduire dans l'exposé les divergences entre les historiens afin de laisser aux lecteurs toute liberté pour en juger » (I, 56, 6). Il pouvait bien s'insérer dans un contexte où, de même, Diodore confrontait les sources et choisissait la plus vraisemblable, ou suivait une source qui les confron-

55. À la différence de Ctésias, pour lequel il s'agit de *Persika*, la perspective initiale et le point de vue adopté par Diodore sont grecs. Ctésias, quant à lui, racontait l'histoire de l'empire perse, censé avoir succédé à l'empire assyrien, en suivant l'ordre des règnes perses, et en s'attachant à présenter toutes les aventures de la Cour perse – ce qui n'est pas le propos de Diodore. Pour Ctésias, l'édition employée est celle de D. Lenfant. On dispose en outre d'une nouvelle traduction anglaise de ses fragments, éditée par J.P. Stronk, *Ctesias' Persian History. Part I : Introduction, Text and Translation*, Düsseldorf, 2010.

56. L'article de L. Breglia (« Eforo ») explique cette dépendance probable d'Éphore, lisant lui-même Hérodote ou Ctésias, pour les fragments du livre X : cf. Notes Compl., n. 99.

57. Cf. Notes Compl., n. 99 : ici les tendances rationalisantes d'Éphore et Diodore semblent se superposer.

tait – Ctésias plutôt qu'Hérodote, ici ? De la même manière, il exprime au livre III (11, 1-3) sa méfiance à l'égard des historiens de l'Égypte et de l'Éthiopie, qui ont « d'eux-mêmes inventé d'innombrables fables ». Il témoigne ainsi d'un effort d'information et de comparaison des sources : l'historien confronte et juge ses devanciers.

Le canevas des fragments de la seconde partie du livre montre que Diodore devait remonter assez loin dans les causes des guerres médiques : le Fr. X, 28, relatif à la politique expansionniste de Cyrus, prouve qu'il relatait les différentes campagnes du roi perse, jusqu'à la prise de Babylone (Hdt. I, 188-191[58]), puis les différentes expéditions de son fils Cambyse, sous le règne duquel peuvent être situés les Fr. X, 29-36. La campagne d'Égypte (Fr. X, 30), avant tout : c'était le pharaon Amasis que visait à l'origine l'expédition de Cambyse[59], mais comme il mourut en 526, avant l'arrivée perse, ce fut son successeur (Psammétique III) qui subit l'attaque. L'excerpteur ne transmet que l'anecdote témoignant de l'ὕϐρις de Cambyse, mais la narration des expéditions devait être complète. C'est également sous le règne de Cambyse qu'il faut situer les fragments relatifs à Polycrate de Samos et au gouverneur de Sardes Oroitès (Fr. X, 33-36), qui le fit périr en lui infligeant un châtiment odieux (cf. Hdt. III, 125) : ceci se produisit « vers le temps de la maladie de Cambyse » (Hdt. III, 120, 1).

Au Fr. X, 40 s'ouvre la période du conflit entre les Grecs et Darius, qui étend son empire de plusieurs côtés : Diodore rapporte l'expédition qui vit la victoire des Perses contre les Babyloniens grâce à la ruse de Zopyre (Fr. X, 41-43), dont on trouve la narration complète chez Héro-

58. Hérodote est une source probable de Diodore pour ce fragment, puisque Ctésias ne traitait vraisemblablement pas de la prise de la Babylonie, cf. Lenfant, éd. de Ctésias de Cnide, p. LXIII.

59. De même dans l'*Enquête* (III, 1) et dans les *Persika* (F 13a Lenfant).

dote (III, 151-159) ; ses campagnes en Europe sont en revanche indiquées de manière très générale dans un court extrait de l'excerpteur (Fr. X, 44), qui n'était intéressé que par le caractère du souverain. De même, on ne dispose que de brèves allusions à des victoires grecques (sur les Chalcidiens et les Béotiens, en 506, Fr. X, 52 ; Miltiade s'empare de Lemnos, Fr. X, 45), et la révolte ionienne contre l'usurpateur Darius ne peut que se deviner, car l'intérêt de l'excerpteur se tourne de nouveau du côté perse, pour montrer certains traits de leur barbarie (Fr. X, 53, la pratique de l'incendie des sanctuaires, les représailles de 498, lorsque les Ioniens incendièrent le temple de Kybèbè), ou au contraire la modération d'Artaphernès (Fr. X, 56), qui convoqua en 493 à Sardes les délégués des cités, parmi lesquels se trouvait Hécatée, si l'on en croit Diodore. Quoi qu'il en soit, les Perses n'imposent plus aux cités un régime impopulaire, et cette politique dut être efficace, car au cours de la seconde guerre médique, les Ioniens restèrent fidèles au Roi.

La reprise de l'expansion perse amène toutefois à la première guerre médique, dont le Fr. X, 58 fournit un des motifs du *casus belli*, sans explication plus détaillée. Mais là encore, la lacune est immense : l'on saute presque dix ans, pour arriver en 481 à la tentative d'alliance avec Gélon de Syracuse, – c'est du moins l'identification que permet d'effectuer le prologue du livre XI[60] –, prémices de la seconde guerre médique, et aux extraits des discours grecs au Congrès de Corinthe, encourageant les Grecs à la bataille contre l'ennemi (Fr. X, 67-79). Mais ces simples phrases appartenant aux λόγοι grecs restent en suspens, trop brèves pour que l'on puisse les identifier – certaines traitent du thème de la tyrannie, cher à Diodore[61]. Le lien avec le livre suivant, en tout cas, est fait : ce dernier s'ouvre précisément avec l'expédition de

60. Cf. *supra*, p. 168.
61. Cf. *supra*, p. 167.

Xerxès contre les Grecs, ἀπὸ τῆς Ξέρξου στρατείας ἐπὶ τοὺς Ἕλληνας (XI, 1, 1), et confirme, par l'ampleur des détails sur les différentes étapes du conflit ainsi que sur les batailles, que l'aperçu donné par les compilateurs dans la seconde moitié du livre X, est en partie trompeur.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

FRAGMENTS DU LIVRE X

Règne et renversement de Servius Tullius

Fr. 1. Lorsque Tarquin s'attaqua à lui, Servius Tullius[1] fit irruption au Sénat, et quand il se rendit compte du complot qui se forgeait contre lui, il se contenta de s'exclamer : « Quelle est cette audace, Tarquin ? ». Tarquin rétorqua : « Cette audace ? N'est-ce pas la tienne, à toi qui, bien qu'esclave et fils d'esclave[2], eus l'audace de régner sur les Romains, et m'arrachas illégalement, bien que la puissance paternelle me revînt, un pouvoir qui ne t'appartenait en aucune manière[3] ? ». À ces mots, il s'élança sur Tullius, le saisit par le bras, et le jeta du haut des degrés. Tullius se releva, et boitant du fait de sa chute, tenta de prendre la fuite, mais il fut tué[4].

Fr. 2. Servius Tullius, le roi des Romains, régna quarante-quatre ans[5] ; ses qualités personnelles lui permirent de conduire avec succès nombre d'affaires publiques[6].

Sagesse renommée de Pythagore

Fr. 3. 1. Sous l'archontat de Thériclès à Athènes, durant la soixante-et-unième olympiade[7], le philosophe

6. Le court extrait s'achève sur un éloge de l'œuvre législative de Servius et de la vertu de ce monarque : J. Martínez-Pinna (« Los Reyes », à paraître) observe que cet aspect est très fermement enraciné dans l'annalistique récente, sur laquelle on renverra à l'édition de M. Chassignet, vol III.

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΚΗΣ

FRAGMENTA LIBRI X

De Seruii Tulli regno et nece

Fr. 1 [*Exc. de Sent.* 74]

Ὅτι Σερούιος Τύλλιος Ταρκυνίου ἐπιθεμένου παραγενηθεὶς εἰς τὸ βουλευτήριον, καὶ θεασάμενος τὴν καθ' ἑαυτοῦ παρασκευήν, τοσοῦτον μόνον εἶπε « Τίς ἡ τόλμα, Ταρκύνιε ; » ὁ δὲ ὑπολαβών, « Ἡ μὲν οὖν σή », φησί, « Τίς, ὃς δουλέκδουλος ὢν Ῥωμαίων βασιλεύειν ἐτόλμησας καὶ τῆς τοῦ πατρὸς ἡγεμονίας ἡμῖν προσηκούσης παρὰ νόμους ἀφείλου τὴν οὐδὲ καθ' ἕνα σοι τρόπον ἐπιβάλλουσαν ἀρχήν ; » Ταῦτα λέγων ἅμα προσέδραμε καὶ δραξάμενος τῆς τοῦ Τυλλίου χειρὸς ἔρριψεν αὐτὸν κατὰ τῆς κρηπῖδος. Καὶ διαναστὰς καὶ χωλεύων διὰ τὸ πτῶμα ἐπεχείρησε φυγεῖν, ἀπεκτάνθη δέ.

1. 5 ὅς Dindorf[2] : ὥς M.

Fr. 2 [*Exc. de Virt. et Vit.* 59]

Ὅτι Σερούιος Τύλλιος ὁ Ῥωμαίων βασιλεὺς ἐβασίλευσεν ἔτη τετταράκοντα τέτταρα, διὰ τῆς ἰδίας ἀρετῆς κατωρθωκὼς οὐκ ὀλίγα τῶν κοινῶν.

De Pythagorae illustri sapientia

Fr. 3 [*Exc. de Virt. et Vit.* 60]

1. Ὅτι ἐπ' ἄρχοντος Ἀθήνησι Θηρικλέους κατὰ τὴν ἑξηκοστὴν πρώτην Ὀλυμπιάδα Πυθαγόρας ὁ φιλόσοφος

Pythagore atteignait la notoriété, étant déjà confirmé dans son activité d'enseignement. Si, parmi tous ceux qui se sont consacrés à l'instruction, il y a un homme qui mérite une place dans l'histoire, c'est bien lui. Il était originaire de Samos, quoique certains prétendent qu'il fût Tyrrhénien[8]. 2. Il y avait tant de persuasion et de grâce dans ses propos que la cité presque entière se tournait vers lui chaque jour comme à l'apparition d'un dieu, et que tous accouraient en masse pour l'écouter[9]. 3. Il ne montrait pas seulement sa grandeur par ses talents oratoires, mais aussi parce qu'il faisait preuve d'un caractère serein, et que sa vie constituait pour les jeunes gens un modèle admirable de tempérance. Il détournait du luxe et de la mollesse ceux qu'il rencontrait[10], tandis que le reste des hommes, à cause de leurs richesses, s'étaient abandonnés sans retenue à la débauche et à la corruption abjecte[11], corps et âme.

Préceptes du pythagorisme sur l'affection, la mémoire et l'abstinence

Fr. 4. Quand il apprit que Phérécyde, qui avait été son maître[12], était malade, à Délos, et qu'il était à la dernière extrémité, il leva l'ancre d'Italie pour se rendre à Délos. Là, il prit soin du vieillard assez longtemps, appliquant tout son zèle à guérir le vieil homme. Et lorsque Phérécyde mourut, accablé[13] par la vieillesse et l'ampleur de sa maladie, Pythagore prit soin de son corps avec sollicitude, et, après lui avoir rendu les honneurs funèbres qui sont d'usage, comme un fils l'aurait fait à son père[14], il retourna en Italie.

13. Le sujet du génitif absolu est de toute évidence τοῦ Φερεκύδου (τῆς νόσου ne peut justifier le participe actif κατισχύσαντος dans la leçon de P, car il ne peut avoir d'autre fonction que complément de τὸ μέγεθος) : le participe est donc nécessairement à la forme passive, comme le veut la correction de Reiske, acceptée dans le texte.

ἐγνωρίζετο, προκεκοφὼς ἤδη ἐν παιδείᾳ· γέγονε γὰρ ἱστορίας ἄξιος, εἰ καί τις ἕτερος τῶν περὶ παιδείαν διατριψάντων. Γέγονε δὲ Σάμιος τὸ γένος· οἱ δέ φασιν ὅτι Τυρρηνός. 2. Τοσαύτη δ' ἦν ἐν τοῖς αὐτοῦ λόγοις πειθὼ καὶ χάρις, ὡς καὶ τῆς πόλεως σχεδὸν ὅλης ἐπ' αὐτὸν ἐπιστρεφούσης καθ' ἡμέραν ὡσπερεὶ πρός τινος θεοῦ παρουσίαν ἅπαντας συντρέχειν ἐπὶ τὴν ἀκρόασιν. 3. Οὐ μόνον δὲ περὶ τὴν ἐν τῷ λέγειν δύναμιν ἐφαίνετο μέγας, ἀλλὰ καὶ ψυχῆς ἐνέφαινεν ἦθος κατεσταλμένον καὶ πρὸς μίμησιν βίου σώφρονος τοῖς νέοις θαυμαστὸν ἀρχέτυπον, καὶ τοὺς ἐντυγχάνοντας ἀπέτρεπεν ἀπὸ τῆς πολυτελείας καὶ τρυφῆς, ἁπάντων διὰ τὴν εὐπορίαν ἀνέδην ἐκκεχυμένων εἰς ἄνεσιν καὶ διαφθορὰν ἀγεννῆ τοῦ σώματος καὶ <τῆς> ψυχῆς.

3. 2 3 ἐπιστρεφούσης P : -φομένης coni. Valesius || πρός τινος Valesius : τινος πρός P || 4 συντρέχειν Valesius : -χοντας P || 3 7 ἀνέδην om. Valesius || ἀγεννῆ Valesius : ἀγενῆ P || 8 τῆς add. van Herwerden.

De beneuolentia, memoria ac abstinentia exercendis

Fr. 4 [*Exc. de Virt. et Vit.* 61]

Ὅτι Πυθαγόρας πυθόμενος Φερεκύδην τὸν ἐπιστάτην αὐτοῦ γεγενημένον ἐν Δήλῳ νοσεῖν καὶ τελέως ἐσχάτως ἔχειν, ἔπλευσεν ἐκ τῆς Ἰταλίας εἰς τὴν Δῆλον. Ἐκεῖ δὲ χρόνον ἱκανὸν τὸν ἄνδρα γηροτροφήσας, πᾶσαν εἰσηνέγκατο σπουδὴν ὥστε τὸν πρεσβύτην ἐκ τῆς νόσου διασῶσαι. Κατισχυθέντος δὲ τοῦ Φερεκύδου διὰ <τὸ> γῆρας καὶ διὰ τὸ μέγεθος τῆς νόσου, περιέστειλεν αὐτὸν κηδεμονικῶς, καὶ τῶν νομιζομένων ἀξιώσας ὡσανεί τις υἱὸς πατέρα πάλιν ἐπανῆλθεν εἰς τὴν Ἰταλίαν.

4. 1 post πυθόμενος add. τὸν Valesius || 2 τελέως delere malit Casevitz || 4-5 εἰσηνέγκατο Dindorf[1] : εἰσεν- P || 6 κατισχυθέντος Reiske : -χύσαντος P || τὸ add. Valesius || 9 ἐπανῆλθεν Valesius : -ελθεῖν P.

Fr. 5. Lorsque l'un des amis de Pythagore perdait sa fortune, les autres se redistribuaient leurs biens comme entre frères[15]. Ils se comportaient de la sorte non seulement à l'égard des disciples qui vivaient quotidiennement avec eux, mais de manière générale également avec tous ceux qui partageaient leurs pratiques[16].

Fr. 6. 1. Quand Clinias, d'origine tarentine, l'un des membres de l'école dont on vient de parler, apprit que Proros de Cyrène, victime de revers politiques, avait perdu sa fortune et était désormais totalement réduit à la misère, il quitta l'Italie et se rendit à Cyrène, emportant avec lui une importante somme d'argent : il rétablit Proros dans sa fortune[17], cet homme qu'il n'avait jamais vu et dont il avait seulement entendu dire qu'il était un disciple de Pythagore. 2. Beaucoup d'autres hommes qui se comportèrent de la même manière subsistent dans nos mémoires. Ce n'était pas seulement en prodiguant leur argent qu'ils se montraient ainsi dévoués à leurs amis,

16. On lit ici une composante fondamentale de la secte pythagoricienne et qui se retrouve à tous les niveaux de la doctrine, la distinction posée entre les disciples de cette philosophie, avec qui est établie une vie en communauté, et tous ceux qui y sont extérieurs (οἱ ἔξω), qui en sont exclus : « Dieser Gegensatz [...] äußert sich darin, daß die Exoteriker über den Kern der Lehre fast gar nichts wissen, weil die In-sider, die ἐσωτερικοί, sich ihnen gegenüber verschliessen » (Riedweg, « Pythagoras hinterliess keine einzige Schrift », p. 74). Ainsi, vis-à-vis des personnes n'appartenant pas à la secte, les disciples se tenaient au silence (de là également la volonté de rien transmettre par écrit, cf. Fr. X, 15).

17. La générosité de Clinias de Tarente constitue un premier exemple d'un principe mettant à l'œuvre la distinction pythagoricienne entre ἐξωτερικοί et ἐσωτερικοί (cf. n. 16), tel Proros de Cyrène, lui aussi disciple de Pythagore : le secours de Clinias est rapporté dans les mêmes termes par Jambl. 127 et 239 (pour lequel cf. en particulier Staab, p. 431-432, et E. Rhode, « Die Quellen des Iamblichus in seiner Biographie des Pythagoras », *RhM* 27, 1872, p. 23-61, ici p. 56). Le principe de la communauté de biens a déjà été énoncé au fragment précédent (sur lequel voir n. 15).

Fr. 5 [*Exc. de Virt. et Vit.* 62]

Ὅτι ἐπειδάν τινες τῶν συνήθων ἐκ τῆς οὐσίας ἐκπέσοιεν, διῃροῦντο τὰ χρήματα αὐτῶν ὡς πρὸς ἀδελφούς. Οὐ μόνον δὲ πρὸς τοὺς καθ' ἡμέραν συμβιοῦντας τῶν γνωρίμων τοιαύτην εἶχον τὴν διάθεσιν, ἀλλὰ καθόλου πρὸς πάντας τοὺς τῶν πραγμάτων τούτων μετασχόντας.

5. 2 αὐτῶν P : αὑτῶν coni. Dindorf[1] || 4 τοιαύτην P : τὴν αὐτὴν coni. Salmasius.

Fr. 6 [*Exc. de Virt. et Vit.* 63]

1. Ὅτι Κλεινίας, Ταραντῖνος τὸ γένος, εἷς δὲ τῶν ἐκ τοῦ προειρημένου συστήματος ὤν, πυθόμενος Πρῶρον τὸν Κυρηναῖον διά τινα πολιτικὴν περίστασιν ἀπολωλεκότα τὴν οὐσίαν καὶ τελέως ἀπορούμενον, ἐξεδήμησεν ἐκ τῆς Ἰταλίας εἰς Κυρήνην μετὰ χρημάτων ἱκανῶν, καὶ τὴν οὐσίαν ἀποκατέστησε τῷ προειρημένῳ, οὐδέποτε τοῦτον ἑωρακώς, ἀκούων δὲ μόνον ὅτι Πυθαγόρειος ἦν. 2. Καὶ ἄλλοι δὲ πολλοὶ τὸ παραπλήσιον πεποιηκότες διαμνημονεύονται. Οὐ μόνον δὲ ἐν τῇ τῶν χρημάτων ἐπιδόσει τοιούτους αὑτοὺς παρείχοντο τοῖς γνωρί-

mais également en prenant part à leurs côtés aux pires dangers. 3 [= **Fr. 6 bis**[18]]. Ainsi durant la tyrannie de Denys ⌜le jeune à Syracuse[19]⌝, un certain ⌜Phintias⌝, disciple de Pythagore, fomenta un complot contre le tyran ⌜et fut condamné⌝ ; il s'apprêtait à recevoir sa punition quand il demanda ⌜à Denys⌝ un sursis pour régler les affaires personnelles qu'il désirait. Il affirma en outre qu'il donnerait l'un de ses amis comme garant de sa mise à mort. 4. Alors que le tyran s'étonnait qu'il pût exister un ami si remarquable qu'il se laissât jeter en prison à sa place, Phintias fit appel à l'un de ses proches, un philosophe pythagoricien ⌜du nom de Damon⌝, qui se présenta aussitôt et sans hésiter comme garant de sa mise à mort. 5. ⌜Tandis que certains louaient l'affection extraordinaire qui liait les deux amis, d'autres ne manquèrent pas en revanche de condamner la précipitation et la folie de ce serment⌝. À l'heure dite, le peuple tout entier accourut, impatient de savoir si celui qui avait donné son engage-

18. Vogel signale en passant dans son apparat critique que ce fragment est transmis également par le *cod. Patmius 6 (f. 13), saec. X, sed neglegenter* (p. 196-197), un manuscrit dont il ne spécifie aucunement la provenance, et qu'il semble mettre sur le même plan que le manuscrit P des *Excerpta de Virtutibus* (ms. *Turonensis* C 980, Xe s.), le *cod. Patmiacus* 6. Cette mention fut l'indice d'un nouveau fragment pour le corpus de la *Bibliothèque* : une étude spécifique de la transmission du *Patmiacus* (« À propos de l'anecdote pythagoricienne ») m'a permis de montrer que celui-ci est toutefois sans rapport avec l'encyclopédie byzantine, et ne constitue en réalité que l'un des très nombreux témoins d'un florilège de Patmos, appartenant lui-même à la tradition indirecte des *Loci Communes* du Pseudo-Maxime (voir l'étude d'É. Sargologos, *Un traité de vie spirituelle et morale du XIe siècle : le florilège sacro-profane du manuscrit 6 de Patmos*, Thessalonique, 1990, et l'édition de S. Ihm de Pseudo-Maximus Confessor, notamment). Cette indépendance des *Loci Communes* par rapport aux *Excerpta Constantiniana* (*contra*, l'hypothèse de C. Wachsmuth, *Studien zu den griechischen Florilegien*, Berlin, 1882, p. 128-129), montrée sur la base d'une étude philologique d'autres « doublets » diodoréens, prouve que les deux fragments doivent être considérés isolément, et donc publiés en tant que tels, comme deux doublets, et mis en colonnes.

μοις, ἀλλὰ καὶ κατὰ τοὺς ἐπισφαλεστάτους καιροὺς συνεκινδύνευον.

3. Καὶ γὰρ Διονυσίου τυραννοῦντος Φιντίας τις Πυθαγόρειος ἐπιβεβουλευκὼς τῷ τυράννῳ, μέλλων δὲ τῆς τιμωρίας τυγχάνειν, ᾐτήσατο παρὰ τοῦ Διονυσίου χρόνον εἰς τὸ περὶ τῶν ἰδίων πρότερον ἃ βούλεται διοικῆσαι· δώσειν δ' ἔφησεν ἐγγυητὴν τοῦ θανάτου τῶν φίλων ἕνα. 4. Τοῦ δὲ δυνάστου θαυμάσαντος, εἰ τοιοῦτός ἐστι φίλος ὃς ἑαυτὸν εἰς τὴν εἱρκτὴν ἀντ' ἐκείνου παραδώσει, προεκαλέσατό τινα τῶν γνωρίμων ὁ Φιντίας, Δάμωνα ὄνομα, Πυθαγόρειον φιλόσοφον, ὃς οὐδὲ διστάσας ἔγγυος εὐθὺς ἐγενήθη τοῦ θανάτου. 5. Τινὲς μὲν οὖν ἐπῄνουν τὴν ὑπερβολὴν τῆς πρὸς τοὺς φίλους εὐνοίας, τινὲς δὲ τοῦ ἐγγύου προπέτειαν καὶ μανίαν κατεγίνωσκον. Πρὸς δὲ τὴν τεταγμένην ὥραν ἅπας ὁ δῆμος συνέδραμεν, καραδοκῶν εἰ φυλάξει τὴν πίστιν ὁ καταστήσας.

Fr. 6 bis [Pseudo-Maximus, *Loci communes*, VI, 31-39, p. 119-120 Ihm]

3. Διοδώρου Σικελιώτου. Ὅτι τις τῶν Πυθαγορείων Διονυσίου τοῦ νεωτέρου τυραννοῦντος ἐν Συρακούσαις κατεδικάσθη ἐπιβεβουλευκὼς τῷ τυράννῳ· μέλλων δὲ τῆς τιμωρίας τυγχάνειν ᾐτήσατο χρόνον εἰς τὸ περὶ τῶν ἰδίων πρότερον ἃ βούλεται διοικῆσαι, δώσειν δέ φησιν ἐγγυητὴν τοῦ θανάτου τῶν φίλων ἕνα. 4. Τοῦ δὲ δυνάστου θαυμάσαντος, εἰ τοιοῦτός ἐστί τις φίλος, ὃς ἑαυτὸν εἰς τὴν εἱρκτὴν ἀντ' ἐκείνου παραδώσει, προσεκαλέσατο ἕνα τῶν γνωρίμων Πυθαγορείων, ὃς οὐ διστάσας εὐθὺς ἔγγυος ἐγενήθη τοῦ θανάτου. 5. Πρὸς δὲ τὴν τεταγμένην ὥραν ἅπας ὁ δῆμος συνέδραμε καραδοκῶν, εἰ φυλάξει τὴν πίστιν ὁ καταστήσας. 6. Ἤδη δὲ τῆς ὥρας συγκλειούσης πάντες μὲν ἀπεγίνωσκον, ὁ δὲ Φιντίας δρομαῖος παρεγενήθη τοῦ Δάμωνος ἀπαγομένου πρὸς τὴν

ment le tiendrait. 6. Alors que le délai allait expirer et que tous perdaient espoir, Phintias arriva au dernier moment au pas de course, ⸢contre toute attente⸣, tandis que Damon était conduit au supplice. Leur amitié parut extraordinaire aux yeux de tous : Denys leva la punition du condamné et demanda aux deux hommes de l'admettre en tiers dans leur amitié.

6. Ἤδη δὲ τῆς ὥρας συγκλειούσης πάντες μὲν ἀπεγίνωσκον, ὁ δὲ Φιντίας ἀνελπίστως ἐπὶ τῆς ἐσχάτης τοῦ χρόνου ῥοπῆς δρομαῖος ἦλθε, τοῦ Δάμωνος ἀπαγομένου πρὸς τὴν ἀνάγκην. Θαυμαστῆς δὲ τῆς φιλίας φανείσης ἅπασιν, ἀπέλυσεν ὁ Διονύσιος τῆς τιμωρίας τὸν ἐγκαλούμενον, καὶ παρεκάλεσε τοὺς ἄνδρας τρίτον ἑαυτὸν εἰς τὴν φιλίαν προσλαβέσθαι.

6. 1 1 Κλεινίας Dindorf^2 : Κλι- P ‖ 1-2 Ταραντῖνος Valesius : -ίνος P ‖ 16 Πυθαγόρειος Valesius : Πυθογάριος P$^{s.l}$ Πυθαγόριος coni. Salmasius ‖ 2 6 αὐτοὺς Valesius : αὐτοῖς P αὐτοὺς coni. Salmasius ‖ 8 κατὰ Salmasius : κὰ τὰ P ‖ 3 3 Πυθαγόρειος Valesius : -ριος P item deinde in 4 8 ‖ 4 4 εἱρκτὴν Wesseling : εἰρκτὴν P ‖ 5-6 προεκάλεσατό Valesius : προσεκαλέσατό P προσκαλεσάμενος coni. Salmasius ‖ 10 τοῦ del. Valesius ‖ 5 1-2 ἐπῄνουν P^{mg} : ἐπή P ‖ 7 ὥραν Wesseling : ὧραν P ‖ 6 2-3 ἀπεγίνωσκον P : ἀπεγίγνωσκον coni. Salmasius.

ἀνάγκην. Θαυμαστῆς δὲ τῆς φιλίας φανείσης ἅπασιν ἀπέλυσεν ὁ Διονύσιος τῆς τιμωρίας τὸν ἐγκαλούμενον καὶ παρεκάλεσε τοὺς ἄνδρας τρίτον ἑαυτὸν εἰς τὴν φιλίαν προσλαβέσθαι.

6 bis. 3 2 ὅτι PLCAF Bas. : ἔτι G om. VH ‖ 2-3 Πυθαγορείων PGLCVFH : -ραίων A ‖ 4 νεωτέρου GLCVAFH Bas. : νέου P ‖ 7 μέλλων codd. Flor. Patm (mss. IA) : μᾶλλον Flor. Patm. (mss. OSM) μάλλων Flor. Patm. (ms. P) ‖ 11-12 δέ φησιν PLC VAFH Bas. : δ'φησίν sic G δ'ἔφησεν Semenov ἔφη Phil. ‖ 13 φίλων PLCVAFH Bas. : φιλουμένων G ‖ 4 4 εἰς om. G ‖ 7 post τῶν add. φίλων καί A ‖ 9 ἔγγυος PGLCAF Flor. Patm. (mss. POSMI) : ἐγγυητής VH Flor. Patm. (ms. A) ‖ ἐγενήθη PGLCVAF Flor. Patm. (mss. PO TMI) : ἐγεγόνει H Flor. Patm. (ms. A) ‖ 5 2 τεταγμένην PGL CVFH : ταγμένην A ‖ 6 4 Φιντίας PLCVH Flor. Patm. : Φιντίσας F Φιντίνας G φὴ τίνας Bas. ‖ δρομαῖος mss. Flor. Patm. (mss. POSI) : δρομαίως Flor. Patm. (ms. M) δρομέως Flor. Patm. (ms. A) ‖ 12 post παρεκάλεσε add. τέ G ‖ 13 ἑαυτὸν PGLCVAH : αὐτόν F ‖ 14 προσλαβέσθαι PLCVAFH Bas. : προλαβ- G.

Fr. 7. Les Pythagoriciens exerçaient aussi leur mémoire de façon excellente, se soumettant à cette pratique de la manière suivante. Ils ne se levaient pas de leur lit avant d'avoir examiné en eux-mêmes toutes les actions qu'ils avaient accomplies la veille, commençant par le matin et finissant par le soir. Et s'ils en avaient le loisir et disposaient de plus de temps, ils y ajoutaient ce qu'ils avaient fait deux et trois jours auparavant, ainsi que les jours précédents. Ils <s'adonnaient> à cette pratique pour parvenir à la connaissance, à la sagesse, et aussi à l'expérience de toute chose, et <pouvoir>[20] en outre mémoriser beaucoup de choses[21].

Fr. 8. Ils faisaient l'exercice de la maîtrise de soi de la manière suivante : ils préparaient pour eux-mêmes tous les plats que l'on sert lors des plus somptueux banquets, et les fixaient longtemps du regard. Puis, quand la vue des mets avait sollicité leur désir naturel d'en profiter, ils ordonnaient aux serviteurs d'enlever les tables et s'éloignaient aussitôt, sans avoir goûté aux plats qui avaient été servis[22].

Théorie de la métempsycose

Fr. 9. Pythagore croyait en la métempsycose[23] et regardait avec horreur que l'on puisse manger de la viande[24], car il disait que les âmes de tous les êtres vivants migraient après la mort en d'autres êtres vivants. Lui-même, il affir-

22. Cet exercice d' ἐγκράτεια (maîtrise de soi) constitue l'une des applications de la σωφροσύνη exposée au Fr. X, 3 et est rapporté à l'identique par Jambl. 187 (pour lequel on renverra à Staab, p. 394 et 406) : cette abstinence à la vue des plats abondants et succulents implique de ne pas succomber à leurs plaisirs (cf. en outre Fr. X, 17-18). Sur l'interdiction de certains aliments dans la doctrine pythagoricienne, qu'elle soit liée au tabou des fèves ou au principe du végétarisme, cf. Riedweg, *Pythagoras*, p. 93-98.

Fr. 7 [*Exc. de Virt. et Vit.* 64]

Ὅτι οἱ Πυθαγόρειοι καὶ τῆς μνήμης μεγίστην γυμνασίαν ἐποιοῦντο, τοιοῦτόν τινα τρόπον τῆς μελέτης ὑποστησάμενοι. Οὐ πρότερον ἐκ τῆς εὐνῆς ἠγείροντο, πρὶν ἂν πρὸς ἑαυτοὺς ἀνθωμολογήσαντο τὰ κατὰ τὴν προτέραν ἡμέραν αὐτοῖς πραχθέντα, τὴν ἀρχὴν ἀπὸ τῆς πρωίας, τὴν δὲ τελευτὴν ἕως ἑσπέρας ποιούμενοι. Εἰ δ' ἀναστροφὴν ἔχοιεν καὶ πλείονα σχολὴν ἄγοιεν, καὶ <τὰ> τρίτῃ καὶ τετάρτῃ καὶ ταῖς ἔτι πρότερον ἡμέραις πραχθέντα προσανελάμβανον. Τοῦτο πρὸς ἐπιστήμην καὶ φρόνησιν, ἔτι δὲ τῶν πάντων ἐμπειρίαν <ἔπραττον, ἕνεκά> τε τοῦ δύνασθαι πολλὰ μνημονεύειν.

7. 1 Πυθαγόρειοι Wesseling : -ριοι P ‖ 5 προτέραν P : πρότερον coni. Coraes ‖ 8 τὰ add. Dindorf[2] ‖ 9 προσανελάμβανον P : προσε- coni. Salmasius ‖ 10 ἔτι δὲ τῶν P : ἐπετήδευον coni. Post ‖ 10-11 ἔπραττον, ἕνεκά add. De Stefani per litteras uide adn. ‖ 11 post μνημονεύειν lacunam indicauit Büttner-Wobst.

Fr. 8 [*Exc. de Virt. et Vit.* 65]

Ὅτι ἐποιοῦντο καὶ τῆς ἐγκρατείας γυμνασίαν τόνδε τὸν τρόπον. Παρασκευασάμενοι πάντα τὰ κατὰ τὰς λαμπροτάτας ἑστιάσεις παρατιθέμενα πολὺν αὐτοῖς ἐνέβλεπον χρόνον· εἶτα διὰ τῆς θέας τὰς τῆς φύσεως ἐπιθυμίας πρὸς τὴν ἀπόλαυσιν ἐκκαλεσάμενοι τὰς τραπέζας ἐκέλευον αἴρειν τοὺς παῖδας, καὶ παραχρῆμα ἄγευστοι τῶν παρατεθέντων ἐχωρίζοντο.

8. 5 ἐκκαλεσάμενοι P : -λούμενοι coni. Salmasius ‖ 6 αἴρειν Salmasius : αἵρειν sic P.

Pythagorae doctrina de metempsychosi

Fr. 9 [*Exc. de Sent.* 75]

Ὅτι ὁ Πυθαγόρας μετεμψύχωσιν ἐδόξαζε καὶ κρεοφαγίαν ὡς ἀποτρόπαιον ἡγεῖτο, πάντων τῶν ζῴων τὰς ψυχὰς μετὰ θάνατον εἰς ἕτερα ζῷα λέγων εἰσέρχεσθαι. Καὶ αὐτὸς δὲ ἑαυτὸν ἔφασκεν ἐπὶ τῶν Τρωικῶν χρόνων

mait qu'il se souvenait avoir été aux temps de la guerre de Troie Euphorbe[25], le fils de Panthoos, tué par Ménélas.

Fr. 10. 1. On raconte qu'un jour, quand il séjournait à Argos, Pythagore vit parmi les dépouilles de Troie un bouclier suspendu au mur et fondit en larmes. Lorsque les Argiens lui demandèrent la cause de sa douleur, il répondit qu'il avait porté ce bouclier à Troie quand il était Euphorbe[26]. 2. Et comme ces derniers étaient incrédules et le taxaient de folie, Pythagore affirma qu'il possédait la preuve que ses propos étaient véridiques : l'intérieur du bouclier contenait l'inscription « propriété d'Euphorbe » en caractères d'autrefois. Surpris de cette réponse, tous les Argiens demandèrent que l'on descendît le bouclier, et on y trouva en effet l'inscription.

Fr. 11. Callimaque[27] affirme dans les vers suivants que Pythagore fut le premier à résoudre certains problèmes de géométrie et à en introduire certains autres depuis l'Égypte chez les Grecs :

« Le Phrygien Euphorbe[28] le découvrit, lui qui, pour les hommes,
<Fut le premier à dessiner> le triangle, les scalènes,
Et le cercle de † sept longueurs, et enseigna † qu'il fallait s'abstenir de manger
Les êtres vivants ; mais tous n'obéirent pas à ces principes[29] ».

25. Cf. note 26.
28. Pythagore, précisément la réincarnation d'Euphorbe : cf. Fr. X, 9-10, et n. 26.

μεμνῆσθαι γεγενημένον Εὔφορβον τὸν Πάνθου μὲν υἱόν, ἀναιρεθέντα δὲ ὑπὸ Μενελάου.

9. 2 ἡγεῖτο M : παρῃτεῖτο coni. Nauck.

Fr. 10 [*Exc. de Sent.* 76]

1. Ὅτι φασὶν αὐτὸν ἐν Ἄργει ποτὲ παρεπιδημήσαντα καὶ θεασάμενον τῶν Τρωικῶν σκύλων ἀσπίδα προσηλωμένην δακρύειν. Ἐρωτηθέντα δὲ ὑπὸ τῶν Ἀργείων τὴν τοῦ πάθους αἰτίαν εἰπεῖν, ὅτι τὴν ἀσπίδα ταύτην εἶχεν αὐτὸς ἐν Τροίᾳ γεγονὼς Εὔφορβος. 2. Ἀπίστως δὲ διακειμένων καὶ μανίαν αὐτοῦ καταγινωσκόντων, σημεῖον εὑρεῖν ἔφησεν ἀληθὲς τοῦ ταῦθ' οὕτως ἔχειν· ἐκ τοῦ γὰρ ἐντὸς μέρους ἐπιγεγράφθαι τὴν ἀσπίδα γράμμασιν ἀρχαίοις ΕΥΦΟΡΒΟΥ. Πάντων δὲ διὰ τὸ παράδοξον εἰπόντων καθελεῖν τὴν εἰκόνα, συνέβη τὴν ἐπιγραφὴν εὑρεθῆναι.

10. 2 3 εὑρεῖν M : ἐρεῖν coni. Dindorf[2-4] ‖ 6 τὴν εἰκόνα M : αὐτήν, ἐντὸς coni. Wurm.

Fr. 11 [*Exc. de Sent.* 77]

Ὅτι Καλλίμαχος εἶπε περὶ Πυθαγόρου, διότι τῶν ἐν γεωμετρίᾳ προβλημάτων τὰ μὲν εὗρε, τὰ δὲ ἐκ τῆς Αἰγύπτου πρῶτος εἰς τοὺς Ἕλληνας ἤνεγκεν, ἐν οἷς λέγει ὅτι·

Ἐξεῦρε Φρὺξ Εὔφορβος, ὅστις ἀνθρώποις
τρίγωνα καὶ σκαληνὰ <πρῶτος ἔγραψε>
καὶ κύκλον † ἑπταμήκη δίδαξε † νηστεύειν
τῶν ἐμπνεόντων· οἱ τάδ' οὐδ' ὑπήκουσαν
πάντες.

11. 5-9 Callim. *Iambi*, 1, Fr. 191, 59-63 Pfeiffer.

11. 5 ἐξεῦρε M : τοὐξεῦρ' ὁ CALLIM. *Iambi*, 1, Fr. 191, 59 Pf. ‖ ἀνθρώποις M : -ων CALLIM. ‖ 6 integraui e CALLIM. Fr. 191, 60 Pf. ‖ 7 καὶ M : τε coni. Dindorf[3] e DIOG. LAERT. I, 25 ‖ κύκλον M : -ων coni. Dindorf[3] ‖ ἑπταμήκη δίδαξε M propter metrum corruptum inter cruces posui : ἐπ/// κἠδίδαξε CALLIM. ‖ 8 οἱ ταδ' οὐδ' M : οἱ δ' ἄρ' οὐχ CALLIM. οἳ τὰδ' οὐχ coni. Hecker ‖ 9 πάντες M : οὐ πάντες CALLIM. Fr. 191, 63 Pf.

Autres préceptes sur l'amitié, l'abstinence et les serments

Fr. 12. 1. Pythagore invitait ses disciples à mener une existence simple, car les dépenses insensées ruinent non seulement la fortune des hommes, mais aussi leur corps. La plupart des maladies sont dues en effet à la mauvaise digestion, qui est elle-même provoquée par les dépenses insensées. 2. Il s'efforçait en outre de convaincre de nombreux hommes de manger des aliments crus[30] et de boire de l'eau toute leur vie afin de rechercher ce qui constitue véritablement le bien. Si en revanche l'un de nos contemporains suggérait de s'abstenir pour quelques jours d'une ou deux de ces choses qui passent pour agréables, les gens préféreraient renoncer à la philosophie, en affirmant qu'il serait absurde de poursuivre un bien invisible en renonçant à celui qui est visible. 3. Et s'il faut jouer les démagogues ou s'ingérer dans les affaires des autres, ils trouvent le temps de s'y consacrer sans aucun empêchement[31]. En revanche, s'il faut consacrer son temps à s'instruire ou à corriger leurs habitudes, ils prétendent que ce n'est pas le moment, de sorte qu'ils n'ont pas le loisir quand ils ont tout loisir, et sont de loisir quand ils n'ont pas le loisir.

Fr. 13. On raconte qu'Archytas de Tarente[32], un disciple de Pythagore, se mit en colère contre ses serviteurs pour de grandes injustices qu'ils avaient commises ; mais quand il eut réfréné sa rage, il leur déclara qu'ils n'eussent pas manqués d'être punis pour un tel comportement s'il ne s'était pas mis en colère.

Fr. 14. 1. Les Pythagoriciens prenaient très grand soin de montrer la solidité de leurs liens avec leurs amis, convaincus qu'ils étaient que le dévouement de leurs amis était le bien le plus précieux qu'on puisse trouver dans la vie[33].

De amicitia, abstinentia et iure iurando

Fr. 12 [*Exc. de Sent.* 78]

1. Ὅτι παρεκάλει τὴν λιτότητα ζηλοῦν· τὴν γὰρ πολυτέλειαν ἅμα τάς τε οὐσίας τῶν ἀνθρώπων διαφθείρειν καὶ τὰ σώματα. Τῶν γὰρ νόσων τῶν πλείστων ἐξ ὠμότητος γινομένων, αὐτὴν ταύτην ἐκ τῆς πολυτελείας γίνεσθαι. 2. Πολλοὺς δὲ ἔπειθεν ἀπύροις σιτίοις χρῆσθαι καὶ ὑδροποσίαις πάντα τὸν βίον ἕνεκεν τοῦ τἀγαθὰ θηρᾶσθαι τὰ κατὰ ἀλήθειαν. Τῶν δὲ καθ' ἡμᾶς εἴ τις ὑπαγορεύσειεν ἢ ἑνὸς ἢ δυεῖν ἀπέχεσθαι τῶν ἡδέων εἶναι δοκούντων ἐπ' ὀλίγας ἡμέρας, ἀπείπαιντ' ἂν τὴν φιλοσοφίαν, φήσαντες εὔηθες ὑπάρχειν τἀφανὲς ἀγαθὸν ζητεῖν ἀφέντα τὸ φανερόν. 3. Κἂν μὲν δέῃ δημοκοπεῖν ἢ πολυπραγμονεῖν περὶ τῶν ἀλλοτρίων, σχολάζουσι καὶ ὑπ' οὐδενὸς ἐμποδίζονται· ἐὰν δὲ γίνεσθαι δέῃ περὶ παιδείαν καὶ τὴν τῶν ἠθῶν ἐπισκευήν, ἀκαιρεῖν φασιν, ὥστε ἀσχολεῖσθαι μὲν εὐσχολοῦντας, σχολὴν δ' ἄγειν οὐ σχολάζοντας.

12. 2 2 τἀγαθὰ Dindorf[2] : ταῦτα M ‖ 3 τῶν M : τοὺς coni. van Herwerden τοῖς coni. Mai ‖ 5 ἀπείπαιντ' ἂν Wurm : ἀπεῖπον M ἀπείποιεν ἂν coni. van Herwerden.

Fr. 13 [*Exc. de Sent.* 79]

Ὅτι φασὶ τὸν Ταραντῖνον Ἀρχύταν τὸν ὄντα Πυθαγόρειον ἐπὶ μεγάλοις ἀδικήμασιν οἰκέταις ὀργισθῆναι, καὶ κατεξαναστάντα τοῦ πάθους εἰπεῖν, ὡς οὐκ ἂν ἐγενήθησαν ἀθῷοι τηλικαῦτα ἁμαρτήσαντες, εἰ μὴ ἔτυχεν ὀργιζόμενος.

13. 1 Ἀρχύταν Mai : ἀρχύτα M ‖ 1-2 Πυθαγόρειον Dindorf[2] : -ριον M ut semper.

Fr. 14 [*Exc. de Sent.* 80]

Ὅτι οἱ Πυθαγόρειοι μεγίστην ἐποιοῦντο πρόνοιαν τῆς πρὸς τοὺς φίλους βεβαιότητος, τὴν τῶν φίλων εὔνοιαν ἀξιολογώτατον ἀγαθὸν εἶναι τῶν ἐν τῷ βίῳ διειληφότες.

Fr. 15. 1. On pourrait considérer que le trait le plus extraordinaire et le plus admirable des Pythagoriciens consiste en la raison de leur dévouement à leurs amis[34]. Quels étaient en effet leurs usages, quelle était la nature de leurs pratiques, quelle était la force de leurs argumentations, pour inculquer une telle disposition d'âme à ceux qui venaient partager leur manière de vivre ? 2. Car beaucoup de gens de l'extérieur, désireux d'en connaître les raisons, s'efforcèrent de les découvrir, mais jamais personne ne fut en mesure d'y parvenir. La raison pour laquelle leurs règles de conduite furent conservées avec soin était que les Pythagoriciens avaient pour principe de ne jamais rien consigner de tout cela par écrit, mais qu'ils conservaient leurs préceptes dans leur seule mémoire[35].

Fr. 16. [**l. 1-2 = Fr. 16 bis**] ⌜Entre autres préceptes⌝, Pythagore ordonnait à ses disciples de ne prêter serment que rarement, et, s'ils l'avaient fait, d'y rester fidèle en tout point et d'accomplir jusqu'au bout les actes auxquels on s'était engagé[36], sans tenir des propos sembables à ceux du Laconien Lysandre et de l'Athénien Démade : le premier avait coutume d'affirmer qu'il fallait tromper les enfants avec les osselets, les hommes avec les serments[37] ; Démade, quant à lui, soutenait que dans les serments comme dans tout le reste, il fallait préférer ce qui était le plus avantageux : il avait observé que le parjure jouissait sur le champ de l'objet de son serment, alors qu'un homme loyal[38] perdait clairement son bien. Aucun des deux n'était en effet disposé, comme l'était Pythagore, à admettre que le serment constituât une garantie assurée de fidélité : ils le considéraient en revanche comme un appât permettant de réaliser d'ignobles gains et de tromper autrui.

38. Il convient d'accepter la correction de Wurm : on attend en effet un second participe substantivé (τὸν εὐορκήσαντα) qui soit le contraire du premier, τὸν ἐπιορκήσαντα, du point de vue du sens, et complète le balancement contenu dans la pensée de Lysandre, selon qui l'homme trouve plus d'intérêt dans le parjure que dans le serment.

Fr. 15 [*Exc. de Sent.* 81]

1. Ὅτι μέγιστον ἄν τις ἡγήσαιτο καὶ μάλιστα θαυμάσαι τὸ αἴτιον τῆς πρὸς τοὺς φίλους εὐνοίας. Τίνες γάρ ποτε ἦσαν ἐθισμοὶ ἢ τίς τρόπος ἐπιτηδευμάτων ἢ τίς λόγου δεινότης, δι' ἧς ἐνειργάζοντο τὴν τοιαύτην διάθεσιν τοῖς ἀφικνουμένοις εἰς τὴν τοῦ βίου κοινωνίαν; 2. Ταῦτα γὰρ πολλοὶ μὲν ἐπιθυμήσαντες γνῶναι τῶν ἔξωθεν ἐπεβάλοντο πολυπραγμονεῖν, οὐδέποτε δὲ οὐδεὶς μαθεῖν ἠδυνήθη. Αἴτιον δὲ τοῦ διατηρεῖσθαι τὰς ὑπὲρ τούτων ὑποθήκας τὸ τοὺς Πυθαγορείους ὑπόστασιν ἔχειν μηδὲν τοιοῦτο ποιεῖν ἔγγραφον, ἀλλὰ διὰ μνήμης ἔχειν τὰ παραγγελλόμενα.

Fr. 16 [*Exc. de Sent.* 82]

Ὅτι ὁ Πυθαγόρας πρὸς τοῖς ἄλλοις παρήγγελλε τοῖς μανθάνουσι σπανίως μὲν ὀμνύναι, χρησαμένους δὲ τοῖς ὅρκοις πάντως ἐμμένειν καὶ πρὸς τέλος ἄγειν ὑπὲρ ὧν ἄν τις ὀμόσῃ πραγμάτων, οὐχ ὁμοίαν ἀπόφασιν ποιούμενος Λυσάνδρῳ τε τῷ Λάκωνι καὶ Δημάδῃ τῷ Ἀθηναίῳ, ὧν ὁ μὲν ἀπεφαίνετο τοὺς μὲν παῖδας δεῖν ἐξαπατᾶν τοῖς ἀστραγάλοις, τοὺς δὲ ἄνδρας τοῖς ὅρκοις, ὁ δὲ διαβεβαιούμενος ὅτι δεῖ τὸ λυσιτελέστατον ὥσπερ ἐπὶ τῶν ἄλλων οὕτω καὶ ἐπὶ τῶν ὅρκων αἱρεῖσθαι· ὁρᾶν δὲ τὸν ἐπιορκήσαντα παραχρῆμα ταῦτ' ἔχοντα περὶ ὧν ὤμοσε, τὸν δ' εὐορκήσαντα φανερῶς τὸ ἴδιον ἀπολλύντα. Τούτων γὰρ ἑκάτερος οὐ καθάπερ Πυθαγόρας ὑπεστήσατο τὸν ὅρκον εἶναι πίστεως ἐνέχυρον βέβαιον, ἀλλ' αἰσχροκερδείας καὶ ἀπάτης δέλεαρ.

Fr. 16 bis [*Exc. de Virt. et Vit.* 66]

Ὅτι Πυθαγόρας παρήγγελλε τοῖς μανθάνουσι σπανίως μὲν ὀμνύναι, χρησαμένους δὲ τοῖς ὅρκοις πάντως ἐμμένειν.

16. 11-12 λυσιτελέστατον tacite corr. Mai : -τερον coni. van Herwerden πολυτελέστατον M ‖ 13 δ' εὐορκήσαντα Wurm : δὲ ὁρκίζοντα M.

Fr. 17. Le même Pythagore réfléchissait aussi sur l'utilité des plaisirs de l'amour[39] : il exhortait à éviter en été tout rapport avec les femmes et à en limiter la fréquence durant l'hiver. De manière générale, il était en effet dans l'idée que ce genre de plaisirs était nuisible et considérait que leur fréquence démesurée ôtait toute force et provoquait la destruction corporelle.

Fr. 18. Pythagore, dit-on, répondit à un homme qui lui demandait à quel moment il convenait d'assouvir ses besoins amoureux : « Quand tu désires être esclave de toi-même[40] ».

Les quatre âges de la vie

Fr. 19. Les Pythagoriciens divisaient également la vie de l'homme en quatre âges, l'enfance, la jeunesse, la maturité, et la vieillesse, et affirmaient que chacun de ces âges était semblable aux changements des saisons au cours de l'année, attribuant le printemps à l'enfance, l'automne à la maturité, l'hiver à la vieillesse, et l'été à la jeunesse[41].

Autres préceptes de sa philosophie sur la pureté de l'âme et la recherche du bien

Fr. 20. Le même Pythagore invitait à ne pas aller rendre de sacrifices aux dieux en habits fastueux, mais en habits clairs et propres, et à s'y présenter le corps pur de tout acte injuste et l'âme non souillée[42].

Fr. 17 [*Exc. de Virt. et Vit.* 67]

Ὅτι ὁ αὐτὸς Πυθαγόρας καὶ περὶ τῶν ἀφροδισίων ἐκλογιζόμενος τὸ συμφέρον παρήγγελλε κατὰ μὲν τὸ θέρος μὴ πλησιάζειν γυναιξί, κατὰ δὲ τὸν χειμῶνα προσιέναι τεταμιευμένως. Καθόλου γὰρ τὸ γένος τῶν ἀφροδισίων ὑπελάμβανεν εἶναι βλαβερόν, τὴν <δὲ> συνέχειαν αὐτῶν τελέως ἀσθενείας καὶ ὀλέθρου ποιητικὴν ἐνόμιζε.

17. 5 ὑπελάμβανεν Valesius : -λάμβανον P ‖ δὲ add. Valesius ‖ 6 ἀσθενείας Salmasius : -αν P.

Fr. 18 [*Exc. de Sent.* 83]

Ὅτι Πυθαγόραν φασὶν ὑπό τινος ἐρωτηθέντα πότε χρηστέον ἀφροδισίοις εἰπεῖν, « Ὅταν ἑαυτοῦ θέλῃς ἥττων γενέσθαι ».

18. 3 ἥττων Dindorf[2] : ἧττον M.

De quattuor uitae aetatibus

Fr. 19 [*Exc. de Sent.* 84]

Ὅτι οἱ Πυθαγόρειοι διῄρουν καὶ τὰς ἡλικίας τῶν ἀνθρώπων εἰς τέσσαρα μέρη, παιδός, νέου, νεανίσκου, γέροντος, καὶ τούτων ἑκάστην ἔφασαν ὁμοίαν εἶναι ταῖς κατὰ τὸν ἐνιαυτὸν τῶν ὡρῶν μεταβολαῖς, τὸ μὲν ἔαρ τῷ παιδὶ διδόντες, τὸ δὲ φθινόπωρον τῷ ἀνδρί, <τὸν δὲ> χειμῶνα τῷ γέροντι, τὸ δὲ θέρος τῷ νέῳ.

19. 5 τὸν δὲ add. van Herwerden ‖ 6 τὸ δὲ θέρος τῷ νέῳ post διδόντες [l. 5] transp. van Herwerden.

Alia eius praecepta de animae candore deque summo bono adipiscendo

Fr. 20 [*Exc. de Virt. et Vit.* 68]

Ὅτι ὁ αὐτὸς Πυθαγόρας παρήγγελλε πρὸς τοὺς θεοὺς προσιέναι τοὺς θύοντας μὴ πολυτελεῖς, ἀλλὰ λαμπρὰς καὶ καθαρὰς ἔχοντας ἐσθῆτας, ὁμοίως δὲ μὴ μόνον τὸ σῶμα καθαρὸν παρεχομένους πάσης ἀδίκου πράξεως, ἀλλὰ καὶ τὴν ψυχὴν ἁγνεύουσαν.

Fr. 21. Le même déclarait que les sages devaient prier les dieux pour le bien des hommes privés de raison. Les sots ignorent en effet ce qui constitue dans la vie le vrai bien[43].

Fr. 22. Le même soutenait que les hommes ne devaient pas exprimer d'autres vœux dans leurs prières que le désir du bien[44], sans jamais nommer de manière spécifique, par exemple, le pouvoir, la force, la beauté, la richesse et d'autres biens de ce genre : la plupart du temps, chacun de ces biens amène à la ruine complète les hommes qui ont vu leurs désirs comblés. C'est ce que devrait comprendre tout homme qui a réfléchi sur les vers des *Phéniciennes* d'Euripide rapportant la prière de Polynice aux dieux. Ces vers commencent par :

> « Les yeux vers Argos »,

et s'achèvent sur :

> « De plonger dans la poitrine de mon frère <le fer> parti de mon bras[45] ».

Car ces gens qui se figurent demander dans leurs prières le meilleur pour eux-mêmes, formulent en réalité une malédiction[46].

Fr. 23. Le même homme, en exhortant de bien d'autres manières à désirer ardemment une vie sage[47], à rechercher la force, la constance, et d'autres vertus encore, était honoré à l'égal des dieux chez les Crotoniates[48].

Fr. 24. 1. Pythagore appelait sa doctrine[49] « *philosophia* » et non « *sophia* ». Il critiquait en effet les hommes

43. Sur la sagesse comme vertu essentielle du pythagorisme, cf. n. 10.

44. Le lien nécessaire entre le divin et le bien dans la doctrine pythagoricienne est plus encore explicité par Jambl. 87 (et 137) : « puisqu'il y a un dieu et que ce dieu est maître de toutes choses, il va de soi qu'il faut demander ce qui est bien à celui qui est le maître ». Cf. commentaire de Staab, p. 316-318. Sur la piété pythagoricienne, cf. n. 42.

Fr. 21 [*Exc. de Sent.* 85]

῞Οτι ὁ αὐτὸς ἀπεφαίνετο τοῖς θεοῖς εὔχεσθαι δεῖν τὰ ἀγαθὰ τοὺς φρονίμους ὑπὲρ τῶν ἀφρόνων· τοὺς γὰρ ἀσυνέτους ἀγνοεῖν τί ποτέ ἐστιν ἐν τῷ βίῳ κατὰ ἀλήθειαν ἀγαθόν.

Fr. 22 [*Exc. de Sent.* 86]

῞Οτι ὁ αὐτὸς ἔφασκε δεῖν ἐν ταῖς εὐχαῖς ἁπλῶς εὔχεσθαι τἀγαθά, καὶ μὴ κατὰ μέρος ὀνομάζειν, οἷον ἐξουσίαν, ἰσχύν, κάλλος, πλοῦτον, τἄλλα τὰ τούτοις ὅμοια· πολλάκις γὰρ τούτων ἕκαστον τοὺς κατ' ἐπιθυμίαν αὐτῶν τυχόντας τοῖς ὅλοις ἀνατρέπειν. Καὶ τοῦτο γνοίη ἄν τις ἐπιστήσας τοῖς ἐν ταῖς Εὐριπίδου Φοινίσσαις στίχοις, ἐν οἷς οἱ περὶ τὸν Πολυνείκην εὔχονται τοῖς θεοῖς, ὧν ἡ ἀρχή·

Βλέψας ἐς Ἄργος,

ἕως

εἰς στέρν' ἀδελφοῦ τῆσδ' ἀπ' ὠλένης βαλεῖν.

Οὗτοι γὰρ δοκοῦντες ἑαυτοῖς εὔχεσθαι τὰ κάλλιστα ταῖς ἀληθείαις καταρῶνται.

22. 9 Eur. *Phoen.* 1364 ‖ 11 Eur. *Phoen.* 1375.

22. 7 στίχοις tacite corr. Mai : στοίχοις M ‖ Πολυνείκην Dindorf[2] : Πολυνίκην M ‖ 11 στέρν' Mai : στέρνες M ‖ βαλεῖν Mai : λαβεῖν M.

Fr. 23 [*Exc. de Virt. et Vit.* 69]

῞Οτι ὁ αὐτὸς πολλὰ καὶ ἄλλα διαλεγόμενος πρὸς βίου σώφρονος ζῆλον καὶ πρὸς ἀνδρείαν τε καὶ καρτερίαν, ἔτι δὲ τὰς ἄλλας ἀρετάς, ἴσα θεοῖς παρὰ τοῖς Κροτωνιάταις ἐτιμᾶτο.

23. 3 ἄλλας Valesius : λοιπὰς P ‖ 4 Κροτωνιάταις Salmasius : Κροτωνιατ- sine acc. P.

Fr. 24 [*Exc. de Sent.* 87]

1. ῞Οτι Πυθαγόρας φιλοσοφίαν, ἀλλ' οὐ σοφίαν ἐκάλει τὴν ἰδίαν αἵρεσιν. Καταμεμφόμενος γὰρ τοὺς πρὸ

du passé appelés les Sept Sages, en affirmant qu'aucun homme n'est sage, puisqu'il est homme et que, souvent, la fragilité de sa nature ne lui permet pas de mener à bien toute chose ; qui en revanche s'efforce d'égaler le comportement et la vie du sage pourrait être qualifié à juste titre « d'amant de la sagesse ». 2. Quoique Pythagore et les Pythagoriciens qui vécurent après lui aient connu un tel succès et aient été la source de si grands biens pour les cités, ils n'échappèrent cependant pas à la jalousie qui souille toute entreprise noble. Il n'est, à mon avis, aucun noble idéal assez solide chez les hommes pour que la longue suite des années n'engendre pas pour lui sa ruine et sa décomposition.

Violence de Cylon contre la secte pythagoricienne

Fr. 25. Un habitant de Crotone, dénommé Cylon, le premier des citoyens par sa richesse et sa renommée, désira devenir disciple de Pythagore. Mais il s'agissait d'un homme malveillant et de caractère violent, semeur de discorde et despotique : sa prétention fut ainsi rejetée. Furieux contre l'école pythagoricienne, il constitua un large cercle et n'eut de cesse de parler et d'agir contre eux de toutes les façons[50].

Le pythagoricien Lysis devient maître d'Épaminondas

Fr. 26. Lysis, le Pythagoricien, se rendit à Thèbes en Béotie et devint le maître d'Épaminondas[51] : il en fit un homme parfaitement vertueux, et devint son père adoptif

αὐτοῦ κεκλημένους ἑπτὰ σοφοὺς ἔλεγεν ὡς σοφὸς μὲν οὐδείς ἐστιν ἄνθρωπος ὢν καὶ πολλάκις διὰ τὴν ἀσθένειαν τῆς φύσεως οὐκ ἰσχύων πάντα κατορθοῦν, ὁ δὲ ζηλῶν τὸν τοῦ σοφοῦ τρόπον τε καὶ βίον προσηκόντως ἂν φιλόσοφος ὀνομάζοιτο. 2. Ἀλλ' ὅμως τηλικαύτης προκοπῆς γενομένης περί τε Πυθαγόραν αὐτὸν καὶ τοὺς μετ' ἐκεῖνον Πυθαγορείους, καὶ τοσούτων ἀγαθῶν αἴτιοι γενόμενοι ταῖς πόλεσιν οὗτοι τὸν πάντα τὰ καλὰ λυμαινόμενον φθόνον οὐ διέφυγον· οὐδὲν γάρ, οἶμαι, τῶν παρ' ἀνθρώποις καλῶν οὕτω συνέστηκεν ὥστε μηδεμίαν αὐτῷ φθοράν τε καὶ διάλυσιν γεννῆσαι τὸν πολυετῆ χρόνον.

24. 1 2-3 τοὺς — κεκλημένους — σοφοὺς van Herwerden : τοῖς — κεκλημενοῖς — σοφοῖς M || 2 5 λυμαινόμενον Dindorf[2] : λοιμ- M || φθόνον M : χρόνον coni. Dindorf[2] e DIOD. I, 2, 5 || 6 καλῶν Dindorf[4] : καλῶς M || 7 γεννῆσαι Dindorf[2] : γενῆσαι M.

Cylon in Pythagoricorum sectam uim infert

Fr. 25 [*Exc. de Virt. et Vit.* 70]

Ὅτι Κροτωνιάτης τις Κύλων ὄνομα, τῇ οὐσίᾳ καὶ δόξῃ πρῶτος τῶν πολιτῶν, ἐπεθύμησε Πυθαγόρειος γενέσθαι. Ὢν δὲ χαλεπὸς καὶ βίαιος τὸν τρόπον, ἔτι δὲ στασιαστής τε καὶ τυραννικός, ἀπεδοκιμάσθη. Παροξυνθεὶς οὖν τῷ συστήματι τῶν Πυθαγορείων, ἑταιρείαν μεγάλην συνεστήσατο, καὶ διετέλει πάντα καὶ λέγων καὶ πράττων κατ' αὐτῶν.

25. 2 Πυθαγόρειος Valesius : -ρας P -ριος coni. Salmasius || 4 τε del. Valesius || 5 Πυθαγορείων Valesius : -ρίων P item in Fr. X, 26, 1 et 5-6.

De Lyside Pythagorico Epaminondae magistro

Fr. 26 [*Exc. de Virt. et Vit.* 71]

Ὅτι Λῦσις ὁ Πυθαγόρειος εἰς Θήβας τῆς Βοιωτίας γενόμενος διδάσκαλος Ἐπαμινώνδου, τοῦτον μὲν τέλειον ἄνδρα πρὸς ἀρετὴν κατέστησε, καὶ πατὴρ αὐτοῦ θετὸς

par le dévouement qu'il lui manifestait. Et Épaminondas, ayant trouvé dans la philosophie pythagoricienne l'étincelle de la persévérance, de la simplicité, et des autres vertus, devint non seulement le premier des Thébains, mais aussi de tous les autres hommes de son temps.

Fonction de la biographie dans l'œuvre historique

Fr. 27. 1. Raconter la vie des hommes du passé[52] est une tâche certes difficile pour les écrivains, mais d'un intérêt non négligeable pour la société tout entière. En révélant sans fard la noblesse <et la bassesse> dans les actions humaines, la biographie rend en effet honneur aux gens honnêtes et rabaisse les scélérats, en distribuant à chacun les louanges et les blâmes qui leur reviennent. La louange, pourrait-on dire, constitue pour la vertu une récompense qui ne coûte rien, et le blâme, une manière de punir sans violence la bassesse humaine. 2. Il est bon en outre que les générations futures gardent à l'esprit ce principe : tel aura été le genre de vie adopté par un homme de son vivant, tel sera le souvenir qu'il méritera après sa mort ; ainsi, elles ne se préoccuperont pas de construire des monuments commémoratifs en pierre, qui ne se dressent qu'en un seul lieu et sont sujets à une ruine rapide, mais elles se conformeront plutôt à la raison et aux autres vertus qui, par leur renommée, peuvent habiter tous les lieux. Le temps, qui consume toute chose, préserve à ces vertus l'immortalité : plus il s'écoule, plus il les rajeunit[53]. 3. Ces propos s'appliquent de toute évidence aux hommes dont on a parlé plus haut[54] : même s'ils appartiennent au passé lointain, ils sont sans cesse rappelés à notre souvenir, comme s'ils vivaient encore aujourd'hui.

54. Comme semble le vouloir la succession des *excerpta* et comme l'a déjà souligné Ambaglio (*La Biblioteca Storica*, p. 93), ce paragraphe paraît faire allusion aux fragments pythagoriciens précédents : il ressort ici en effet un lien manifeste entre la narration de Diodore et le domaine des biographies pythagoriciennes.

ἐγένετο δι' εὔνοιαν. Ὁ δὲ Ἐπαμινώνδας τῆς τε καρτερίας καὶ λιτότητος καὶ τῶν ἄλλων ἀρετῶν ἐκ τῆς Πυθαγορείου φιλοσοφίας ἐναύσματα λαβών, οὐ μόνον Θηβαίων, ἀλλὰ καὶ πάντων τῶν κατ' αὐτὸν ἐπρώτευεν.

26. 1 Λῦσις Salmasius : Λύσις P ‖ Πυθαγόρειος Valesius : Πυθυγάριο P[s.l] ‖ 6 ἐναύσματα Salmasius : ἐνάσ- P ‖ 7 ἐπρώτευεν Valesius : -τευσεν P.

Vitarum narrationes in genere historico perutiles

Fr. 27 [*Exc. de Virt. et Vit.* 72]

1. Ὅτι δὲ τῶν προγεγονότων ἀνδρῶν ἡ τῶν βίων ἀναγραφὴ δυσκολίαν μὲν παρέχεται τοῖς γράφουσιν, ὠφελεῖ δ' οὐ μετρίως τὸν κοινὸν βίον. Μετὰ παρρησίας γὰρ δηλοῦσα τὰ καλῶς <τε καὶ κακῶς> πραχθέντα τοὺς μὲν ἀγαθοὺς κοσμεῖ, τοὺς δὲ πονηροὺς ταπεινοῖ, διὰ τῶν οἰκείων ἑκάστοις ἐγκωμίων τε καὶ ψόγων. Ἔστι δ' ὁ μὲν ἔπαινος, ὡς ἄν τις εἴποι, ἔπαθλον ἀρετῆς ἀδάπανον, ὁ δὲ ψόγος τιμωρία φαυλότητος ἄνευ πληγῆς. 2. Καλὸν δὲ τοῖς μεταγενεστέροις ὑποκεῖσθαι, διότι βίον οἷον ἄν τις ἕληται ζῶν, τοιαύτης ἀξιωθήσεται μετὰ τὸν θάνατον μνήμης, ἵνα μὴ περὶ τὰς τῶν λιθίνων μνημείων κατασκευὰς σπουδάζωσιν, ἃ καὶ τόπον ἕνα κατέχει καὶ φθορᾶς ὀξείας τυγχάνει, ἀλλὰ περὶ λόγον καὶ τὰς ἄλλας ἀρετάς, αἳ πάντῃ φοιτῶσι διὰ τῆς φήμης. Ὁ δὲ χρόνος ὁ πάντα μαραίνων τἄλλα ταύτας ἀθανάτους φυλάττει, καὶ πρεσβύτερος γενόμενος αὐτὸς ταύτας ποιεῖ νεωτέρας. 3. Δῆλον δὲ ἐπὶ <τούτων> τῶν ἀνδρῶν ἐγένετο <τὸ> προειρημένον· πάλαι γὰρ γεγονότες ὥσπερ νῦν ὄντες ὑπὸ πάντων μνημονεύονται.

27. 1 3 παρρησίας Salmasius : -αν P ‖ 4 καλῶς P : ἁμῶς coni. Coraes ‖ τε καὶ κακῶς add. Wurm ‖ 6 ἑκάστοις Reiske : -ους P ‖ ἐγκωμίων Salmasius : -ιῶν P ‖ 2 2 οἷον Salmasius : οἷοι P ‖ 6 ὀξείας Salmasius : ὀζ- P ‖ post ἀλλὰ add. καὶ Salmasius ‖ 8 τἄλλα del. Salmasius ‖ 9 αὐτὸς Vogel : αὐτὰς P ‖ 3 1 δῆλον Vogel : ζῆλος P δῆλος coni. Wurm ‖ τούτων add. Oldfather ‖ 2 ἐγένετο del. Salmasius ‖ τὸ προειρημένον Vogel : προειρημένος P [damnauit Büttner-Wobst] ὁ προειρημένος coni. Reiske τῶν προειρημένων coni. Wurm.

Expansionnisme de Cyrus

Fr. 28. Cyrus, le roi des Perses, après avoir soumis la terre des Mèdes et des Babyloniens, nourrit l'espoir de conquérir toute la terre habitée[55] : à présent qu'il avait vaincu ces peuples de cette force et de cette ampleur, il était convaincu qu'aucun souverain ni aucun peuple ne pourrait résister à sa propre puissance ; car parmi les hommes qui jouissent de pouvoirs sans devoir en rendre compte, il est fréquent que certains n'accueillent pas leur bonne fortune comme devrait le faire tout homme[56].

Cruauté et impiété de Cambyse

Fr. 29. Cambyse était fou de nature, et avait l'esprit dérangé ; la grandeur de sa souveraineté le rendait plus cruel et arrogant encore[57].

Fr. 30. Après la prise de Péluse et de Memphis, le Perse Cambyse, incapable de supporter sa réussite avec mesure, fit dégager la tombe d'Amasis[58], l'ancien roi d'Égypte. Quand il eut trouvé dans la tombe sa momie, il maltraita le corps du défunt, et fit subir toutes sortes de sévices à cette dépouille, avant d'ordonner pour finir qu'on la brûlât : comme les habitants de cette région n'avaient pas l'habitude de livrer aux flammes le corps des défunts, il était convaincu qu'il offenserait même de cette manière un homme mort depuis longtemps.

55. Sur la politique expansionniste de Cyrus, cf. livre IX, en particulier Fr. IX, 45-46 (Diodore se réfère ici à des événements qui suivent les conquêtes des années 550-540, incluses dans la chronologie du livre IX). L'ordre de ses campagnes et de ses conquêtes, ici la Babylonie et la Médie, n'est pas toujours la même suivants les auteurs : celles-ci sont résumées par W. Ambler (dans son édition de Xénophon, *The Education of Cyrus*, Cornell, 2001, p. 4-11) et surtout D. Lenfant, p. LXI, qui constate et explique l'absence de la prise de Babylone (dont Hérodote, I, 188-191, fait pourtant le récit, de même que Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 6) chez Ctésias (dont les conquêtes sont traitées aux Fr. 8d-12 Lenfant) – que Diodore ne suit donc vraisemblablement pas ici.

Cyrus orbis terrarum imperium adfectat

Fr. 28 [*Exc. de Sent.* 88]

"Οτι Κῦρος ὁ τῶν Περσῶν ἐπειδὴ τῶν Βαβυλωνίων καὶ τῶν Μήδων τὴν χώραν κατεπολέμησε, ταῖς ἐλπίσι πᾶσαν περιελάμβανε τὴν οἰκουμένην. Τῶν γὰρ δυνατῶν καὶ μεγάλων ἐθνῶν καταπεπολεμημένων ἐνόμιζε μηδένα μήτε βασιλέα μήτε δῆμον ὑποστήσεσθαι τὴν ἰδίαν δύναμιν· τῶν γὰρ ἐν ἐξουσίαις ἀνυπευθύνοις ὄντων εἰώθασιν ἔνιοι τὴν εὐτυχίαν μὴ φέρειν κατ' ἄνθρωπον.

28. 1 post Περσῶν add. βασιλεὺς Mai ‖ 5 δῆμον Mai : μῆδον M ‖ ὑποστήσεσθαι M supra lineam : -σασθαι M ‖ 6 ἀνυπευθύνοις Dindorf[2-3] : -ων M.

De Cambysae crudelitate et impietate

Fr. 29 [*Exc. de Virt. et Vit.* 73]

"Οτι ὁ Καμβύσης ἦν μὲν φύσει μανικὸς καὶ παρακεκινηκὼς τοῖς λογισμοῖς, πολὺ δὲ μᾶλλον αὐτὸν ὠμὸν καὶ ὑπερήφανον ἐποίει τὸ τῆς βασιλείας μέγεθος.

29. 3 ὑπερήφανον Salmasius : -ίφανον P.

Fr. 30 [*Exc. de Virt. et Vit.* 74]

"Οτι Καμβύσης ὁ Πέρσης μετὰ τὴν ἅλωσιν Μέμφεως καὶ Πηλουσίου τὴν εὐτυχίαν οὐ φέρων ἀνθρωπίνως, τὸν Ἀμάσιος τοῦ πρότερον βεβασιλευκότος τάφον ἀνέσκαψεν. Εὑρὼν δὲ ἐν τῇ θήκῃ τὸν νεκρὸν τεταριχευμένον, τό τε σῶμα τοῦ τετελευτηκότος ᾐκίσατο καὶ πᾶσαν ὕβριν εἰς τὸν οὐκ αἰσθανόμενον εἰσενεγκάμενος <τὸ> τελευταῖον προσέταξε κατακαῦσαι τὸν νεκρόν. Οὐκ εἰωθότων γὰρ πυρὶ παραδιδόναι τῶν ἐγχωρίων τὰ σώματα τῶν τετελευτηκότων, ὑπελάμβανε καὶ διὰ τούτου τοῦ τρόπου πλημμελήσειν τὸν πάλαι προτετελευτηκότα.

30. 1 1 Μέμφεως Salmasius : -εων P -ως coni. Valesius ‖ 3 Ἀμάσιος Valesius : -ιου P ‖ 5 τετελευτηκότος Salmasius : τελευτηκότος P ‖ 6 οὐκ αἰσθανόμενον Salmasius : οὐκευθανόμενον sic P ‖ τὸ add. Vogel ‖ 10 προτετελευτηκότα P : τετελευτηκότα coni. Salmasius.

Fr. 31. S'apprêtant à faire campagne contre les Éthiopiens, Cambyse envoya une partie de ses forces contre les Ammoniens, ordonnant à ses généraux de piller l'oracle, de le livrer aux flammes et de réduire en esclavage tous ceux qui vivaient autour du lieu sacré[59].

Fr. 32. Lorsque Cambyse, le roi des Perses, se fut rendu maître de l'Égypte entière, les Libyens et les Cyrénéens[60], qui avaient été les alliés des Égyptiens, lui envoyèrent des présents, accompagnés de la promesse d'obéir à ses ordres[61].

Opposition entre Polycrate de Samos et le satrape Oroitès

Fr. 33. Le tyran de Samos[62], Polycrate, envoyait des trières dans les endroits les plus stratégiques pour dépouiller tous ceux qui étaient sur mer, et restituait par la suite le butin à ses seuls alliés. Aux proches qui blâmaient sa conduite, il répondait que tous ses amis auraient plus de reconnaissance à son égard en récupérant ce qu'ils avaient perdu que s'ils n'avaient absolument rien perdu[63].

Fr. 34. Les actions injustes sont suivies en général d'une vengeance, pour ainsi dire, qui apporte les châtiments appropriés aux coupables[64].

Fr. 35. Tout bienfait que l'on ne regrette pas produit pour beau fruit l'éloge de ceux qui en ont bénéficié[65]. Il arrive en effet que, sinon tous, du moins l'un de ceux qui ont reçu un bienfait, témoigne sa reconnaissance au nom de tous.

59. Cf. Hdt. III, 25, 3. Ἐξανδραποδίσασθαι est également le verbe employé par Hérodote, et signifie « asservir » (cf. Hdt. I, 66, 3 ; VI, 108, 2).

Fr. 31 [*Exc. de Virt. et Vit.* 75]

Ὅτι Καμβύσης μέλλων στρατεύειν ἐπ' Αἰθιοπίαν ἔπεμψε μέρος τῆς δυνάμεως ἐπ' Ἀμμωνίους, προστάξας τοῖς ἡγεμόσι τὸ μαντεῖον συλήσαντας ἐμπρῆσαι, τούς τε περιοικοῦντας τὸ ἱερὸν ἅπαντας ἐξανδραποδίσασθαι.

31. 1 Αἰθιοπίαν Valesius : -ας P.

Fr. 32 [*Exc. de Legat.* 2]

Ὅτι Καμβύσου τοῦ Περσῶν βασιλέως κυριεύσαντος πάσης Αἰγύπτου, πρὸς τοῦτον οἱ Λίβυες καὶ Κυρηναῖοι, συνεστρατευκότες τοῖς Αἰγυπτίοις, ἀπέστειλαν δῶρα, καὶ τὸ προσταττόμενον ποιήσειν ἐπηγγείλαντο.

32. 2 τοῦτον N[pc] : τοῦτο A PN[ac]B.

De Polycrate Samio et Oroeta satrapo

Fr. 33 [*Exc. de Sent.* 89]

Ὅτι ὁ Πολυκράτης ὁ τῶν Σαμίων τύραννος εἰς τοὺς ἐπικαιροτάτους τόπους ἀποστέλλων τριήρεις ἐλῄστευεν ἅπαντας τοὺς πλέοντας, ἀπεδίδου δὲ μόνοις τοῖς συμμάχοις τὰ ληφθέντα. Πρὸς δὲ τοὺς μεμφομένους τῶν συνήθων ἔλεγεν, ὡς πάντες οἱ φίλοι πλείονα χάριν ἕξουσιν ἀπολαβόντες ἅπερ ἀπέβαλον ἤπερ ἀρχὴν μηδὲν ἀποβαλόντες.

Fr. 34 [*Exc. de Sent.* 90]

Ὅτι ταῖς ἀδίκοις πράξεσιν ὡς ἐπίπαν ἀκολουθεῖ τις νέμεσις οἰκείους τιμωρίας τοῖς ἁμαρτάνουσιν ἐπιφέρουσα.

Fr. 35 [*Exc. de Sent.* 91]

Ὅτι πᾶσα χάρις ἀμεταμέλητος οὖσα καλὸν ἔχει καρπὸν τὸν παρὰ τῶν εὐεργετουμένων ἔπαινον· καὶ γὰρ ἂν μὴ πάντες, εἷς γε τῶν εὖ πεπονθότων ἐνίοτε τὴν ὑπὲρ ἁπάντων ἀπέδωκε χάριν.

35. 2 post παρὰ add. τὸν Capps || 3 post γε add. τις van Herwerden || 4 ἀπέδωκε Dindorf[4] : ἔδωκε M.

Fr. 36. Certains Lydiens, pour fuir la tyrannie du satrape Oroitès, firent voile vers Samos emportant avec eux de nombreuses richesses : ils s'y présentèrent à Polycrate en suppliants. Celui-ci leur réserva d'abord un accueil bienveillant, mais peu après il les fit égorger pour s'emparer de leurs richesses[66].

Pisistratides

Fr. 37. 1. Thettalos, le fils de Pisistrate, fut suffisamment sage pour renoncer à la tyrannie, et partisan de l'égalité, était jugé par tous ses concitoyens digne d'une grande estime. Les autres fils de Pisistrate en revanche, Hipparque et Hippias, étaient violents et malveillants et maintinrent la tyrannie dans la cité. Ils commirent nombre d'injustices contre les Athéniens, et Hipparque, s'étant épris d'un jeune homme d'une remarquable beauté[67], s'exposa pour cette raison à de graves dangers <...>. 2. La résistance aux tyrans et l'ardeur à restaurer la liberté de leur patrie[68] étaient le point commun entre les hommes[69] dont on vient de parler. Cependant, la fermeté sous la torture et la constance pour endurer de terribles peines furent le mérite du seul Aristogiton, qui, dans les moments les plus effroyables, fit preuve sans faillir de deux vertus exemplaires, la confiance en ses amis et le désir de se venger de ses ennemis.

Deux exemples de ruse, Aristogiton et Zénon

Fr. 38. Aristogiton démontra à tous les hommes que la noblesse d'âme prévaut sur les souffrances physiques les plus atroces[70].

65. Sur l'ἔπαινος accordé aux hommes bienfaisants, cf. n. 52.
69. Harmodios et Aristogiton (*Const. des Ath.* XVIII, 4) : sur ce dernier, cf. n. 70.

Fr. 36 [*Exc. de Virt. et Vit.* 76]

Ὅτι Λυδοί τινες φεύγοντες τὴν Ὀροίτου τοῦ σατράπου δυναστείαν κατέπλευσαν εἰς Σάμον μετὰ πολλῶν χρημάτων καὶ τοῦ Πολυκράτους ἱκέται ἐγίνοντο. Ὁ δὲ τὸ μὲν πρῶτον αὐτοὺς φιλοφρόνως ὑπεδέξατο, μετ' ὀλίγον δὲ πάντας ἀποσφάξας τῶν χρημάτων ἐγκρατὴς ἐγένετο.

36. 1 Ὀροίτου Wesseling : ὀρίτου P ‖ 3 ἐγίνοντο P : ἐγέ- coni. Valesius.

De Pisistratidarum historia

Fr. 37 [*Exc. de Virt. et Vit.* 77]

1. Ὅτι Θετταλὸς ὁ Πεισιστράτου υἱὸς σοφὸς ὑπάρχων ἀπείπατο τὴν τυραννίδα, καὶ τὴν ἰσότητα ζηλώσας μεγάλης ἀποδοχῆς ἠξιοῦτο παρὰ τοῖς πολίταις· οἱ δὲ ἄλλοι, Ἵππαρχος καὶ Ἱππίας, βίαιοι καὶ χαλεποὶ καθεστῶτες ἐτυράννουν τῆς πόλεως. Πολλὰ δὲ παρανομοῦντες εἰς τοὺς Ἀθηναίους, καί τινος μειρακίου διαφόρου τὴν ὄψιν Ἵππαρχος ἐρασθείς, διὰ τοῦτο ἐκινδύνευσεν <...>. 2. Ἡ μὲν οὖν ἐπὶ τοὺς τυράννους ἐπίθεσις καὶ ἡ πρὸς τὴν τῆς πατρίδος ἐλευθερίαν σπουδὴ κοινὴ τῶν προειρημένων ὑπῆρξεν ἀνδρῶν· ἡ δὲ ἐν ταῖς βασάνοις παράστασις τῆς ψυχῆς καὶ τὸ καρτερικὸν τῆς τῶν δεινῶν ὑπομονῆς περὶ μόνον ἐγενήθη τὸν Ἀριστογείτονα, ὃς ἐν τοῖς φοβερωτάτοις καιροῖς δύο μέγιστα διετήρησε, τήν τε πρὸς τοὺς φίλους πίστιν καὶ τὴν πρὸς τοὺς ἐχθροὺς τιμωρίαν.

37. 1 1 Θετταλὸς P : Θέτταλος coni. Salmasius ‖ 7 post ἐκινδύνευσεν lacunam ind. P ‖ 2 2 post προειρημένων add. π. αριστογει κ. αρμοδιου P in margine ‖ 4 δεινῶν P : ἀνδρῶν coni. Salmasius ‖ 5 φοβερωτάτοις Valesius : φοβερο- P ‖ 6 δύο Dindorf[1] : δύω P.

De fraudibus Aristogitonis Zenonisque

Fr. 38 [*Exc. de Sent.* 92]

Ὅτι ὁ Ἀριστογείτων πᾶσιν ἐποίησε φανερὸν ὡς ἡ τῆς ψυχῆς εὐγένεια κατισχύει τὰς μεγίστας τοῦ σώματος ἀλγηδόνας.

Fr. 39. 1. Alors que sa patrie était durement opprimée par la tyrannie de Néarque, Zénon forma un complot contre le tyran[71]. Découvert et soumis à la torture, il répondit à Néarque qui l'interrogeait sur ses complices : « Comme je voudrais être maître de mon corps comme je le suis de ma langue ! ». 2. Les tortures infligées par le tyran devinrent plus pénibles encore, mais Zénon résista quelque temps. Puis, désireux de se soustraire finalement à ces souffrances et de se venger en même temps de Néarque, il élabora le plan suivant. 3. Quand la violence de la douleur eut atteint son paroxysme, faisant croire que son âme allait céder sous la douleur, il cria : « Lâchez-moi ! Je vais vous dire toute la vérité ». Et quand ils l'eurent relâché, il invita Néarque à s'approcher pour l'écouter, à l'écart, car à l'en croire il était préférable de tenir secrètes nombre des révélations qu'il allait lui faire. 4. Quand le tyran, dans sa joie, se fut approché de lui et eut placé son oreille contre sa bouche, Zénon saisit avec sa bouche l'oreille du tyran et la mordit. Les serviteurs accoururent en hâte, et infligèrent au torturé toute sorte de tourments pour qu'il relâchat sa prise, mais Zénon continua à mordre plus fort encore. 5. Finalement, incapables de venir à bout de la ténacité de cet homme, ils se mirent à le piquer[72] pour lui faire desserrer les dents. C'est grâce à une telle ruse que Zénon réussit à se libérer de ces douleurs et à tirer du tyran la seule vengeance admise.

Fr. 39 bis. Quand le philosophe Zénon subit la torture pour avoir conspiré contre le tyran Néarque, il répondit à Néarque qui l'interrogeait sur ses complices : « Comme je voudrais être maître de mon corps comme je le suis de ma langue ! ».

Fr. 39 [*Exc. de Virt. et Vit.* 78]

1. Ὅτι τυραννουμένης τῆς πατρίδος ὑπὸ Νεάρχου σκληρῶς, ἐπιβουλὴν κατὰ τοῦ τυράννου κατεστήσατο. Καταφανὴς δὲ γενόμενος, καὶ κατὰ τὰς ἐν ταῖς βασάνοις ἀνάγκας διερωτώμενος ὑπὸ τοῦ Νεάρχου τίνες ἦσαν οἱ συνειδότες, « Ὤφελον γάρ », ἔφησεν, « ὥσπερ τῆς γλώττης εἰμὶ κύριος, οὕτως ὑπῆρχον καὶ τοῦ σώματος ».

Fr. 39 bis [*Exc. de Sent.* 93]

Ὅτι Ζήνωνος τοῦ φιλοσόφου διὰ τὴν ἐπιβουλὴν τὴν κατὰ τοῦ Νεάρχου τοῦ τυράννου κατὰ τὰς ἐν ταῖς βασάνοις ἀνάγκας ἐρωτωμένου ὑπὸ Νεάρχου τίνες ἦσαν οἱ συνειδότες, « Ὤφελον γάρ », ἔφη, « ὥσπερ τῆς γλώττης εἰμὶ κύριος, οὕτω καὶ τοῦ σώματος ».

2. Τοῦ δὲ τυράννου πολὺ μᾶλλον ταῖς βασάνοις προσεπιτείναντος, ὁ Ζήνων μέχρι μέν τινος διεκαρτέρει· μετὰ δὲ ταῦτα σπεύδων ἀπολυθῆναί ποτε τῆς ἀνάγκης καὶ ἅμα τιμωρήσασθαι τὸν Νέαρχον, ἐπενοήσατό τι τοιοῦτον. 3. Κατὰ τὴν ἐπιτονωτάτην ἐπίτασιν τῆς βασάνου προσποιηθεὶς ἐνδιδόναι τὴν ψυχὴν ταῖς ἀλγηδόσιν ἀνέκραγεν, « Ἄνετε, ἐρῶ γὰρ πᾶσαν ἀλήθειαν ». Ὡς δ᾽ἀνῆκαν, ἠξίωσεν αὐτὸν ἀκοῦσαι κατ᾽ ἰδίαν προσελθόντα· πολλὰ γὰρ εἶναι τῶν λέγεσθαι μελλόντων ἃ συνοίσει τηρεῖν ἐν ἀπορρήτῳ. 4. Τοῦ δὲ τυράννου προσελθόντος ἀσμένως καὶ τὴν ἀκοὴν τῷ στόματι παραβαλόντος, ὁ Ζήνων τοῦ [τε] δυνάστου περιχανὼν τὸ οὖς ἐνέπρισε τοῖς ὀδοῦσι. Τῶν δὲ ὑπηρετῶν ταχὺ προσδραμόντων, καὶ πᾶσαν τῷ βασανιζομένῳ προσφερόντων τιμωρίαν εἰς τὸ χαλάσαι τὸ δῆγμα, πολὺ μᾶλλον προσενεφύετο. 5. Τέλος δ᾽ οὐ δυνάμενοι τἀνδρὸς νικῆσαι τὴν εὐψυχίαν, παρεκέντησαν αὐτὸν ἵνα διῇ τοὺς ὀδόντας. Καὶ τοιούτῳ τεχνήματι τῶν ἀλγηδόνων ἀπελύθη καὶ παρὰ τοῦ τυράννου τὴν ἐνδεχομένην ἔλαβε τιμωρίαν.

Fondation d'Héraclée par Dorieus

[Diod., IV, 23, 3 trad. A. Bianquis : Bien des générations plus tard, Dorieus de Lacédémone arriva en Sicile, reprit le pays et fonda la ville d'Héraclée[73]. Comme elle grandissait rapidement, les Carthaginois, qui à la fois enviaient et redoutaient qu'un jour, devenue plus forte que Carthage, elle ne dépouillât les Phéniciens de leur hégémonie, réunirent contre elle de grosses troupes et, après l'avoir prise de force, ils la détruisirent entièrement. Mais, sur cet événement, nous exposerons les détails en temps appropriés.]

Expédition de Darius à Babylone et en Europe

Fr. 40. Quant à ceux qui décrètent que certaines choses ne sauraient jamais se faire, il semble que leurs propos sont suivis d'une vengeance, pour ainsi dire, qui met à nu la faiblesse propre à la nature humaine[74].

Fr. 41. Mégabyze, dit aussi Zopyre[75], un ami du roi Darius, s'infligea des coups de fouet et mutila les traits de son visage[76], car il voulait devenir transfuge et livrer Babylone aux mains des Perses ; Darius, dit-on, le supporta difficilement et déclara qu'il préférait voir Mégabyze indemne, si cela était encore possible, plutôt que de

73. Cet épisode de la colonisation d'Héraclée en Sicile, fondée par Dorieus, est mentionné de façon cataphorique au cours de la geste d'Héraclès, au livre IV, précisément parce que Dorieus est donné pour un descendant du demi-dieu : Diodore, comme souvent, annonce alors qu'il développera l'argument plus tard, au moment voulu de la narration (ἐν τοῖς οἰκείοις χρόνοις ἀναγράψομεν). La place de ce fragment, depuis Dindorf, a été restituée en ce point de la narration : la fondation d'Héraclée remonte à 510 avant J.-C. Celle-ci est mentionnée également par Hérodote (Hdt. V, 43), et l'expédition de Dorieus longuement commentée pas S. Hornblower, « The Dorieus episode and the Ionian Revolt (5.42-8) », in E. Irwin et E. Greenwood (éd.), *Reading Herodotus. A Study of the logoi in Book 5 of Herodotus'* Histories, Cambridge, 2007, p. 168-178.

39. 1 4-5 κατεστήσατο P : συνεστή- coni. Dindorf[4] ‖ 7 ἀνάγκας Salmasius : -αις P ‖ 7-8 διερωτώμενος Salmasius : -όμενος P ‖ 2 4 Νέαρχον Salmasius : νεαρχ- P ‖ 3 1 ἐπιτονωτάτην Valesius : ἐυτονω- P ‖ ἐπίτασιν Valesius : -στασιν P ‖ 4 3 τε del. Dindorf[2-3] ‖ 5 2 παρεκέντησαν Döhner e DIOG. LAERT. IX 26 : παρεκάλεσαν P ‖ διῇ Valerio per litteras : δίη P διίῃ coni. Valesius ‖ 3 τεχνήματι Salmasius : τεχνί- P.

De Heraclea a Dorieo condita

[Diod., IV, 23, 3 Vogel :

Πολλαῖς γὰρ ὕστερον γενεαῖς Δωριεὺς ὁ Λακεδαιμόνιος καταντήσας εἰς τὴν Σικελίαν καὶ τὴν χώραν ἀπολαβὼν ἔκτισε πόλιν Ἡράκλειαν. Ταχὺ δ' αὐτῆς αὐξομένης, οἱ Καρχηδόνιοι φθονήσαντες ἅμα καὶ φοβηθέντες μήποτε πλέον ἰσχύσασα τῆς Καρχηδόνος ἀφέληται τῶν Φοινίκων τὴν ἡγεμονίαν, στρατεύσαντες ἐπ' αὐτὴν μεγάλαις δυνάμεσι καὶ κατὰ κράτος ἑλόντες κατέσκαψαν. Ἀλλὰ περὶ μὲν τούτων τὰ κατὰ μέρος ἐν τοῖς οἰκείοις χρόνοις ἀναγράψομεν.

2 pr. τὴν om. F.]

De Darii expeditione in Babylona et Europam

Fr. 40 [*Exc. de Sent.* 94]

Ὅτι τοῖς ἐπί τινων πραγμάτων διοριζομένοις ὡς οὐκ ἄν ποτε πραχθησομένων ἔοικεν ἐπακολουθεῖν ὡσανεί τις νέμεσις ἐλέγχουσα τὴν ἀνθρωπίνην ἀσθένειαν.

40. 2 πραχθησομένων Dindorf[2-3] : -οις M.

Fr. 41 [*Exc. de Sent.* 95]

Ὅτι Μεγαβύζου τοῦ καὶ Ζωπύρου, φίλου ὄντος Δαρείου τοῦ βασιλέως, μαστιγώσαντος δ' ἑαυτὸν καὶ τὰ περὶ τὸ πρόσωπον ἀκρωτήρια ἀποκόψαντος διὰ τὸ αὐτόμολον γενέσθαι καὶ Βαβυλῶνα προδοῦναι Πέρσαις, φασὶ βαρέως φέρειν τὸν Δαρεῖον καὶ εἰπεῖν βούλεσθαι τὸν Μεγάβυζον, εἰ δυνατὸν ἦν, ἄρτιον γενόμενον ἢ δέκα

soumettre dix Babylones, même s'il était impossible que son désir s'accomplît[77].

Fr. 42. Les Babyloniens choisirent Mégabyze comme général, ignorant qu'il leur offrait ses services comme un appât qui allait engendrer leur ruine[78].

Fr. 43. La réalisation des succès constitue une preuve suffisante des prédictions[79].

Fr. 44. Quand Darius se fut rendu maître de la quasi-totalité de l'Asie, il désira soumettre l'Europe[80]. En effet, par son désir sans limite[81] d'accroître ses possessions et sa foi en la grandeur de la puissance perse, il cherchait à réduire toute la terre habitée, trouvant honteux que ses prédécesseurs, avec moins de ressources, aient pu vaincre les peuples les plus puissants, alors que lui, qui disposait de plus de forces que quiconque auparavant, n'avait encore rien accompli qui fût digne de mémoire.

Lemnos abandonnée par les Tyrrhéniens par peur des Perses

Fr. 45. Quand les Tyrrhéniens, par peur des Perses, abandonnèrent Lemnos, ils prétendirent avoir agi en

78. Les Babyloniens crurent en effet à sa désertion, et le prirent comme chef, cf. Hdt. III, 157-158. Δέλεαρ désigne l'appât, l'amorce qui sert à séduire quelqu'un, mais la phrase est difficile à traduire. La traduction d'Hoefer est celle qui rend mieux le sens – même si elle explicite plus qu'elle ne traduit : « car ils ignoraient que ses offres n'étaient qu'un stratagème pour les perdre ». A.F. Miot ajoute quant à lui un complément pour éclairer le sens : « ne se doutant pas qu'il leur offrait ses services, comme un appât, *pour s'attirer leur confiance*, et qu'une ruine certaine devait être le résultat de leur choix ».

79. Selon la prophétie rapportée par Hérodote (III, 151, 2), la Babylonie ne serait conquise que quand une mule aurait mis bas – ce qui se produisit quelque temps après, cf. Hdt. III, 153, 1, et Asheri, *Storie*, III, p. 356.

Βαβυλῶνας λαβεῖν ὑπὸ τὴν ἐξουσίαν, καίπερ ἀπράκτου τῆς ἐπιθυμίας οὔσης.

41. 1 ὄντος Mai : ὄντως M ‖ 4 αὐτόμολον Dindorf [2-3] : σύντονον M συνεργὸν coni. Wurm σύντομιον prop. Dindorf[2] e DIOD. I, 95, 3 ‖ 6 εἰ tacite corr. Mai : ἢ M ‖ γενόμενον M : γενέσθαι μᾶλλον dubit. Boissevain.

Fr. 42 [*Exc. de Sent.* 96]

Ὅτι οἱ Βαβυλώνιοι στρατηγὸν εἵλαντο Μεγάβυζον, ἀγνοοῦντες ὅτι τὴν εὐεργεσίαν τῆς μελλούσης ἀκολουθεῖν ἀπωλείας οἱονεὶ δέλεαρ αὐτοῖς προθήσει.

42. 3 προθήσει M : προθήσειν vel προὔθηκε coni. Boissevain.

Fr. 43 [*Exc. de Sent.* 97]

Ὅτι τὸ ἀποτέλεσμα τῶν ἐπιτευγμάτων ἱκανόν ἐστι μαρτύριον τῶν προρρηθέντων.

43. 1 τὸ Mai : δὲ M.

Fr. 44 [*Exc. de Sent.* 98]

Ὅτι Δαρεῖος τῆς Ἀσίας σχεδὸν ὅλης κυριεύσας τὴν Εὐρώπην ἐπεθύμει καταστρέψασθαι. Τὰς γὰρ τοῦ πλείονος ἐπιθυμίας ἀορίστους ἔχων καὶ τῷ μεγέθει τῆς Περσικῆς δυνάμεως πεποιθώς, περιελάμβανε τὴν οἰκουμένην, αἰσχρὸν εἶναι νομίζων τοὺς πρὸ αὐτοῦ βεβασιλευκότας καταδεεστέρας ἀφορμὰς κτησαμένους τὰ μέγιστα τῶν ἐθνῶν καταπεπολεμηκέναι, αὐτὸν δὲ τηλικαύτας ἔχοντα δυνάμεις ἡλίκας οὐδεὶς τῶν πρὸ αὐτοῦ ἔσχε μηδεμίαν ἀξιόλογον πρᾶξιν κατειργάσθαι.

44. 2 τὴν Εὐρώπην Dindorf [2-3] : τῆς Εὐρώπης M ‖ 3 ἀορίστους M ut uid. : ἀπλήστους Dindorf[2-3] e DIOD. XVII, 70, 4 ἀρίστους coni. Mai ‖ 6 καταδεεστέρας Dindorf[2-3] : -ους M.

Tyrrheni metu Persarum permoti Lemnum relinquunt

Fr. 45 [*Exc. de Sent.* 99]

Ὅτι οἱ Τυρρηνοὶ διὰ τὸν τῶν Περσῶν φόβον ἐκλιπόντες τὴν Λῆμνον ἔφασκον ὡς διά τινας χρησμοὺς τοῦτο

accord avec certains oracles et livrèrent l'île à Miltiade[82]. Comme c'était <Hermon>, le chef des Tyrrhéniens, qui s'était occupé de l'affaire, les faveurs de ce genre furent dès lors appelées « présents d'Hermon[83] ».

Viol de Lucrèce et fin de la monarchie

Fr. 46. 1. Sextus, fils du roi de Rome Lucius Tarquin, partit pour la cité nommée Collatie, et séjourna chez Lucius Tarquin, un cousin du roi[84], dont la femme Lucrèce était dotée d'une grande beauté[85] et d'un caractère vertueux. Alors que le mari de celle-ci était parti en campagne[86], son hôte s'éveilla dans la nuit et quitta sa chambre pour se ruer sur la femme, qui se reposait dans sa chambre. 2. Il s'arrêta soudain à la porte, et l'épée tirée, lui dit qu'il avait là un esclave prêt à être tué et qu'il tuerait en même temps qu'elle, pour faire croire qu'elle avait été surprise en plein adultère et qu'elle avait reçu la punition qu'elle méritait de la part d'un proche parent de son mari. Il ajouta qu'il serait ainsi préférable qu'elle cède à ses désirs en se taisant : elle recevrait en outre de superbes présents en récompense de ses faveurs, vivrait à ses côtés et deviendrait reine, échangeant le foyer d'un simple citoyen contre la première place. 3. Lucrèce, prise de frayeur devant cette situation inattendue, et redoutant que l'on ne puisse réellement croire qu'elle ait été tuée pour cause d'adultère, resta silencieuse durant un premier temps. Mais quand Sextus, à la pointe du jour, se fut éloigné, elle appela ses parents, les priant de ne pas laisser sans châtiment celui qui avait profané les règles de l'hospitalité et les liens de parenté. Et, après avoir déclaré que la victime

83. L'expression est ainsi passée en proverbe, cf. Zenob. III, 85 *Paroem.* Leutsch-Schneidewin. La formation de l'adjectif Ἑρμώνειος sur le nom propre d'Hermon, chef des Tyrrhéniens, trouve de nombreux parallèles, et est étudiée par Bühler dans son édition des *Zenobii Athoi Proverbia*, IV, p. 93 et V, p. 608.

ποιεῖν, καὶ ταύτην τῷ Μιλτιάδῃ παρέδωκαν. Ταῦτα δὲ πράξαντος <Ἕρμωνος> τοῦ προεστηκότος τῶν Τυρρηνῶν, συνέβη τὰς τοιαύτας χάριτας ἀπ' ἐκείνων τῶν χρόνων Ἑρμωνείους προσαγορευθῆναι.

45. 6 Ἑρμωνείους Zenob. III, 85 Leutsch-Schneidewin.

45. 3 ποιεῖν M : ποιοῖεν coni. van Herwerden || 4 Ἕρμωνος add. Mai || 6 Ἑρμωνείους Dindorf[3] : Ἑρμωνίους M.

De uiolentia erga Lucretiam deque regni fine

Fr. 46 [*Exc. de Virt. et Vit.* 79]

1. Ὅτι Λευκίου Ταρκυνίου τοῦ Ῥωμαίων βασιλέως ὁ υἱὸς Σέξτος ἐξεδήμησεν εἰς πόλιν Κολλατίαν καλουμένην, καὶ κατέλυσε πρὸς Λεύκιον Ταρκύνιον ἀνεψιὸν τοῦ βασιλέως, ἔχοντα γυναῖκα Λουκρητίαν, ἥτις ἦν εὐπρεπὴς <μὲν> τὴν ὄψιν, σώφρων δὲ τὸν τρόπον. Ἐπὶ στρατοπέδου γὰρ ὄντος τἀνδρός, ὁ ξένος νυκτὸς ἐγερθεὶς ἐκ τοῦ κοιτῶνος ὥρμησεν ἐπὶ τὴν γυναῖκα κοιμωμένην ἐν τῷ θαλάμῳ. 2. Ἐπιστὰς δὲ ταῖς θύραις ἄφνω καὶ σπασάμενος τὸ ξίφος, παρασκευάσασθαι μὲν ἔφησεν οἰκέτην ἐπιτήδειον εἰς ἀναίρεσιν, συγκατασφάξειν δὲ κἀκείνην, ὡς ἐπὶ μοιχείᾳ κατειλημμένην καὶ τετευχυῖαν τῆς προσηκούσης τιμωρίας ὑπὸ τοῦ συγγενεστάτου τῷ συνοικοῦντι. Διόπερ αἱρετώτερον ὑπάρχειν ὑπουργῆσαι ταῖς ἐπιθυμίαις αὐτοῦ σιωπῶσαν· λήψεσθαι δὲ ἔπαθλον τῆς χάριτος δωρεάς τε μεγάλας καὶ τὴν μετ' αὐτοῦ συμβίωσιν καὶ γενήσεσθαι βασίλισσαν, ἰδιωτικῆς ἑστίας ἐξηλλαγμένην ἡγεμονίαν. 3. Ἡ δὲ Λουκρητία διὰ τὸ παράδοξον ἐκπλαγῆς γενομένη, καὶ φοβηθεῖσα μήποτε ταῖς ἀληθείαις δόξῃ διὰ τὴν μοιχείαν ἀνῃρῆσθαι, τότε μὲν ἡσυχίαν ἔσχεν· ἡμέρας δὲ γενομένης ὁ Σέξτος ἐχωρίσθη· ἡ δὲ ἐκάλεσε τοὺς οἰκείους, καὶ ἠξίου μὴ περιιδεῖν ἀτιμώρητον τὸν ἀσεβήσαντα εἰς ξενίαν ἅμα καὶ συγγένειαν. Ἑαυτῇ δὲ φήσασα μὴ προσήκειν ἐφορᾶν

d'un outrage si grave ne méritait pas de voir la lumière du jour[87], elle se transperça le sein de son poignard et mourut[88].

Fr. 47. 1. Au sujet du viol de Lucrèce par Sextus et de son suicide pour sa faute, nous estimons qu'il serait injuste de ne pas souligner la noblesse de sa décision. Car cette femme[89], qui offrit délibérément sa vie en un bel exemple pour les générations futures, mériterait à juste titre, à nos yeux, une louange immortelle. Ainsi, les femmes qui choisissent de garder leur corps d'une pureté absolument irréprochable pourraient être comparées à un exemple avéré. 2. Car les autres femmes en revanche, même si elles font ouvertement quelque chose de tel[90], cherchent à dissimuler ce qui s'est passé pour échapper au châtiment de leurs fautes ; mais Lucrèce rendit célèbre ce qui s'était passé en secret, et se donna la mort, laissant derrière elle l'interruption de sa vie comme sublime défense. 3. Et alors que les autres femmes implorent le pardon pour ce qu'elles ont subi contre leur volonté[91], Lucrèce, elle, estima au prix de sa mort l'outrage qu'elle avait subi malgré elle, afin que personne, même désireux de la couvrir d'infamie, ne puisse l'accuser d'avoir été consentante[92]. 4. Comme les humains préfèrent par nature les insultes aux louanges, elle coupa court aux accusations de ceux qui aiment s'adonner aux reproches, jugeant honteux que l'on pût dire d'elle qu'elle avait eu des rapports illégitimes avec un autre homme, alors que l'homme auquel elle était liée par les lois était en vie ; elle estimait tout aussi honteux qu'après avoir subi un acte pour lequel

τὸν ἥλιον τηλικαύτης ὕβρεως πεπειραμένην, ξιφιδίῳ πατάξασα τὸ στῆθος ἑαυτῆς ἐτελεύτησεν.

46. 1 1 Ταρκυνίου P : -υινίου coni. Salmasius || 3 Ταρκύνιον Coraes : -ουϊνον sine acc. P -υίνιον coni. Salmasius || 4 Λουκρητίαν Salmasius : Λουκρι- P || ἦν Salmasius : ἣν P || 4-5 εὐπρεπὴς P : ἐκ- prop. Vogel || 5 μὲν add. Valesius || σώφρων Salmasius : -ον P || 2 9 γενήσεσθαι Valesius : -νέσθαι P || ἑστίας Salmasius : ἐτίας P || 10 ἐξηλλαγμένην Dindorf[1] : -ηλαγ- P || 3 1 Λουκρητία Dindorf[1] : λουκριτ- P Λουκριτία coni. Salmasius || 6 ἀτιμώρητον Salmasius : -ιτον P || 7 ἑαυτῇ Valesius : ἑαυτή P || προσήκειν Salmasius : -κην P || 8 ξιφιδίῳ Salmasius : -ειδίω P.

Fr. 47 [*Exc. de Sent.* 100]

1. Ὅτι τῆς Λουκρητίας μοιχευθείσης παρὰ Σέξτου καὶ ἑαυτὴν ἀνελούσης διὰ τὸ ἁμάρτημα, οὐκ ἄξιον ἡγούμεθα τὸ γενναῖον τῆς προαιρέσεως παραλιπεῖν ἀνεπισήμαντον. Τὴν γὰρ ἐπιδοῦσαν ἑκουσίως τὸ ζῆν τοῖς μεταγενεστέροις εἰς καλὸν ζῆλον προσηκόντως ἂν εὐφημίας ἀξιοῖμεν ἀθανάτου, ὅπως αἱ τὴν τοῦ σώματος ἁγνείαν κατὰ πᾶν ἀνεπίληπτον παρέχεσθαι προαιρούμεναι πρὸς ἐπιτετευγμένον ἀρχέτυπον παραβάλωνται. 2. Αἱ μὲν οὖν ἄλλαι γυναῖκες κἂν φανερῶς τι τῶν τοιούτων πράξωσι, κατακρύπτουσι τὸ συντελεσθέν, εὐλαβούμεναι τὴν ὑπὲρ τῶν ἁμαρτημάτων τιμωρίαν· ἡ δὲ τὸ λάθρᾳ πραχθὲν ποιήσασα περιβόητον ἀπέσφαξεν ἑαυτήν, καὶ τὴν τοῦ βίου τελευτὴν καλλίστην ὑπὲρ αὑτῆς ἀπολογίαν ἀπέλιπε. 3. Καὶ τῶν ἄλλων [τῶν] ἐπὶ τῶν ἀκουσίων τὴν συγγνώμην προβαλλομένων, αὕτη τὴν μετὰ βίας ὕβριν ἐτιμήσατο θανάτου, ἵνα μηδ᾽ εἴ τις ἐπιθυμοίη βλασφημεῖν, τὴν ἐξουσίαν ἔχοι κατηγορεῖν τῆς προαιρέσεως <ὡς> ἑκουσίου γεγενημένης. 4. Τῶν γὰρ ἀνθρώπων φύσει τὰς λοιδορίας ἐπαίνων προτιμώντων, τὴν τῶν φιλαιτίων ἀπέκοψε κατηγορίαν, αἰσχρὸν εἶναι νομίζουσα τῶν ἄλλων εἰπεῖν τινα διότι ζῶντος τοῦ κατὰ νόμους συμβιοῦντος ἀνδρὸς ἑτέρου παρανόμως ἐπειράθη, καὶ καθ᾽ οὗ οἱ νόμοι τοῖς πράξασι θάνατον τιθέασι τὸ πρόστιμον,

les lois infligent à leurs auteurs la peine de mort, elle pût continuer à aimer la vie plus longtemps : ainsi, en anticipant de peu sa mort, dont la dette est de toute façon exigée de la nature, elle échangerait le déshonneur contre les plus glorieux éloges. 5. Son acte vertueux n'eut pas pour seule conséquence de lui procurer une gloire immortelle en échange d'une vie mortelle : il lui permit également d'inciter ses proches et tous ses concitoyens à infliger un châtiment inexorable à ceux qui s'étaient comportés à son égard sans aucun respect des lois[93].

Fr. 48. Le roi Lucius Tarquin exerça sur son peuple un pouvoir tyrannique et violent : il faisait périr les citoyens romains aisés, lançant contre eux des accusations mensongères afin de s'approprier leurs biens[94]. C'est pourquoi Lucius Junius, qui était orphelin et le plus riche de tous les Romains, regardait pour ces deux raisons d'un œil méfiant l'avidité de Tarquin. <Étant> le neveu du roi, et présent à ses côtés[95] à chaque occasion, il s'appliqua à faire l'imbécile[96], aussi bien parce qu'il désirait éviter que son habileté n'inspirât l'envie, que parce qu'il voulait surveiller de près, sans éveiller de soupçon, tous les événements, et guetter l'occasion de prendre le pouvoir royal.

Échec des Sybarites contre Crotone

Fr. 49. Les Sybarites marchèrent contre Crotone avec une armée de trois cent mille hommes[97], déclenchant ainsi

τοῦτο παθοῦσαν τὸν πλείω χρόνον φιλοψυχεῖν, ἵνα τὸν πάντως ὀφειλόμενον παρὰ τῆς φύσεως θάνατον βραχὺ προλαβοῦσα τῆς αἰσχύνης ἀλλάξηται τοὺς μεγίστους ἐπαίνους. 5. Τοιγαροῦν οὐ μόνον θνητοῦ βίου δόξαν ἀθάνατον ἀντικατηλλάξατο διὰ τῆς ἰδίας ἀρετῆς, ἀλλὰ καὶ τοὺς συγγενεῖς καὶ πάντας τοὺς πολίτας προετρέψατο λαβεῖν ἀπαραίτητον τιμωρίαν παρὰ τῶν εἰς αὐτὴν παρανομησάντων.

47. 1 1 Λουκρητίας Dindorf[2] : -ιτίας M || 2 2 φανερῶς Dindorf[2-3] : -όν M || πράξωσι M : πάθωσι dubit. proposui || 4 ἁμαρτημάτων Dindorf[2] : ἡμαρτημένων M || 6 αὐτῆς Dindorf[2] : αὐτῆς M || 3 1 τῶν del. Dindorf[2] || 3-4 ἐπιθυμοίη ... ἔχοι Dindorf[2] : ἐπιθυμοίη ... ἔχει M ἐπιθυμῇ ... ἔχῃ coni. Boissevain || 4 ὡς add. Dindorf[3] || 4 5-6 καθ' οὗ Boissevain : καθὸν M καθ' ὧν coni. Dindorf[2] || 7 τοῦτο παθοῦσαν M : τοιοῦτο παθοῦσα coni. Dindorf[2] || τὸν — χρόνον Dindorf[2] : τῶν — χρόνων M.

Fr. 48 [*Exc. de Sent.* 101]

Ὅτι Λεύκιος Ταρκύνιος ὁ βασιλεὺς τυραννικῶς καὶ βιαίως ἄρχων τῶν πολιτῶν τοὺς εὐπόρους τῶν Ῥωμαίων ἀνῄρει, ψευδεῖς ἐπιφέρων αἰτίας ἕνεκεν τοῦ νοσφίσασθαι τὰς οὐσίας αὐτῶν. Διόπερ Λεύκιος Ἰούνιος, ὀρφανὸς ὢν καὶ πάντων Ῥωμαίων πλουσιώτατος, δι' ἀμφότερα τὴν τοῦ Ταρκυνίου πλεονεξίαν ὑπώπτευεν· ἀδελφιδοῦς <δ' ὢν> αὐτοῦ καὶ παρ' ἕκαστα τῷ βασιλεῖ συνών, προσεποιήθη μωρὸς εἶναι, ἅμα μὲν βουλόμενος τὸν ὑπὲρ τοῦ δύνασθαί τι φθόνον ἐκκλίνειν, ἅμα δ' ἀνυπονοήτως παρατηρεῖν τὸ πραττόμενον καὶ τοῖς τῆς βασιλείας ἐφεδρεύειν καιροῖς.

48. 6 Ταρκυνίου Dindorf[2] : -νν- M || 7 δ'ὢν [ὢν Dindorf teste Vogel] add. Wurm || συνών Boissevain : συνθον sine acc. M σύνθοινος coni. Mai.

Sybaritae a Crotoniatis proelio funduntur

Fr. 49 [*Exc. de Sent.* 102]

Ὅτι οἱ Συβαρῖται μετὰ τριάκοντα μυριάδων ἐκστρατεύσαντες ἐπὶ τοὺς Κροτωνιάτας καὶ πόλεμον ἄδικον

une guerre injuste, mais leur échec fut complet ; et n'ayant pas supporté habilement leur prospérité, ils laissèrent par leur ruine une démonstration assez claire qu'ils devaient se tenir sur leurs gardes plus encore dans leurs succès que dans les malheurs[98].

Récits merveilleux chez Hérodote

Fr. 50. Diodore rapporte au sujet d'Hérodote : « Cette digression n'avait pas tant pour intention de condamner Hérodote que de montrer que, parmi les récits, ceux qui sont porteurs de merveilleux prévalent d'ordinaire sur ceux qui sont empreints de vérité[99] ».

Sentence sur la vertu, même féminine

Fr. 51. Il convient de rendre honneur à la vertu, même à celle des femmes[100].

Occupation de Chalcis par les Athéniens

Fr. 52. Les Athéniens profitèrent habilement de leur victoire, et une fois les Béotiens et les Chalcidiens vaincus, ils se rendirent maîtres de Chalcis aussitôt après le combat. Prélevant une dîme sur le butin pris aux Béotiens[101], ils consacrèrent sur l'Acropole un char de bronze, sur lequel ils firent inscrire ces vers élégiaques :

« Ayant soumis par les armes les hommes de Béotie et de Chalcis,
Les fils des Athéniens ont éteint leur arrogance
Dans le cruel supplice des chaînes de fer ;
Comme dîme, ils ont consacré à Pallas ces cavales[102] ».

ἐπανελόμενοι τοῖς ὅλοις ἔπταισαν, καὶ τὴν εὐδαιμονίαν οὐκ ἐνεγκόντες ἐπιδεξίως ἱκανὸν παράδειγμα τὴν ἰδίαν ἀπώλειαν κατέλιπον τοῦ πολὺ μᾶλλον δεῖν προσέχειν ἐν ταῖς ἰδίαις εὐτυχίαις ἤπερ ἐν ταῖς ταλαιπωρίαις.

De mirabilibus apud Herodotum

Fr. 50 [*Exc. de Sent.* 103]

Ὅτι περὶ Ἡροδότου φησὶν ὁ Διόδωρος· « Καὶ ταῦτα παρεξέβημεν οὐχ οὕτως Ἡροδότου κατηγορῆσαι βουληθέντες ὡς ὑποδεῖξαι ὅτι τῶν λόγων οἱ θαυμάσιοι τοὺς ἀληθεῖς κατισχύειν εἰώθασιν ».

De uirtute hominum, praesertim feminarum

Fr. 51 [*Exc. de Sent.* 104]

Ὅτι προσῆκόν ἐστι τιμᾶσθαι τὴν ἀρετήν, κἂν ᾖ παρὰ γυναιξίν.

51. 1 κἂν ᾖ Mai : κἀν εἶ M.

Athenienses Chalcidem occupant

Fr. 52 [*Exc. de Sent.* 105]

Ὅτι Ἀθηναῖοι δεξιῶς τῇ νίκῃ χρησάμενοι καὶ νικήσαντες Βοιωτούς τε καὶ Χαλκιδεῖς, εὐθὺς ἀπὸ τῆς μάχης Χαλκίδος ἐκυρίευσαν. Ἐκ τῆς ὠφελείας τῆς τῶν Βοιωτῶν δεκάτην ἅρμα χαλκοῦν εἰς τὴν ἀκρόπολιν ἀνέθεσαν τόδε τὸ ἐλεγεῖον ἐπιγράψαντες·

Ἔθνεα Βοιωτῶν καὶ Χαλκιδέων δαμάσαντες
παῖδες Ἀθηναίων ἔργμασιν ἐν πολέμου
δεσμῷ ἐν ἀχνυόεντι σιδηρέῳ ἔσβεσαν ὕβριν·
ὧν ἵππους δεκάτην Παλλάδι τάσδ᾽ ἔθεσαν.

52. 6-9 Ps.-Simon. *FGE* III Page.

52. 2 Χαλκιδεῖς Mai : Χαλικιδεῖς M et item in linea 3 ‖ 3-4 ὠφελείας ... δεκάτην Vogel : ὠφελείας ... δεκάτης M δεκάτης ... ὠφελείας coni. Dindorf[2] ‖ 5 ἐπιγράψαντες van Herwerden : γράψαν-

Expansion perse

Fr. 53. 1. Les Perses apprirent des Grecs à mettre feu aux temples, répondant par le même outrage aux offenseurs[103].

Fr. 54. Les Cariens, accablés par les Perses, interrogèrent un oracle au sujet d'une alliance : ils voulaient savoir s'ils pouvaient prendre les Milésiens pour alliés[104]. L'oracle répondit :

« Les Milésiens étaient autrefois des hommes courageux ».

Fr. 55. Néanmoins, la terreur qui s'était emparée d'eux leur fit oublier leurs rivalités réciproques, les contraignant à armer les trières au plus vite[105].

Ambassade d'Hécatée auprès d'Artaphernès

Fr. 56. Hécatée de Milet, envoyé en ambassade par les Ioniens[106], demanda à Artaphernès pour quelle raison il s'était défié d'eux. Et quand ce dernier déclara qu'il redoutait que ceux-ci ne gardent rancune pour les outrages qu'ils avaient subis lors de leur défaite[107], Hécatée répondit : « Eh bien donc, si les souffrances infligées génèrent la défiance, un bon traitement aura pour conséquence que nos cités soient bienveillantes envers les Perses ». Artaphernès approuva ses propos, rendit aux cités leur autonomie, et imposa un tribut fixé selon les ressources de chacune d'elles.

105. *Quae sequitur sententia spectare videtur ad foedus Graecorum in Asia contra Persas initum*, interprète Dindorf (*Argumenta*, II, p. XLIX) ; de même Oldfather (p. 94), qui lit dans cette sentence une référence aux Ioniens quand ils se virent menacés par la flotte perse, et renvoie à Hérodote, VI, 7.

107. Diodore fait ici allusion à la bataille de Ladé, en 494 avant J.-C. (cf. Hdt. VI, 7).

τες M ‖ 7 πολέμου Dindorf[2] ex HER. V, 77, 4 et ANTH. PAL. VI, 343 : πολέμῳ M ‖ 8 ἀχνυόεντι Hecker : ἀχλυόεντι M ἀχνυνθέντι HER. (codd. AB) ANTH. PAL. ἀχνυθέντι HER. (cod. C) uide adn.

Persae imperium augent

Fr. 53 [*Exc. de Sent.* 106]

Ὅτι τὸ κατακαίειν τὰ ἱερὰ παρὰ Ἑλλήνων ἔμαθον Πέρσαι, τὴν αὐτὴν τοῖς προαδικήσασιν ἀποδιδόντες ὕβριν.

Fr. 54 [*Exc. de Sent.* 107]

Ὅτι Κᾶρες ὑπὸ Περσῶν καταπονούμενοι ἐπηρώτησαν περὶ συμμαχίας εἰ προσλάβοιντο Μιλησίους συμμάχους. Ὁ δὲ ἀνεῖλεν,

πάλαι ποτ' ἦσαν ἄλκιμοι Μιλήσιοι.

54. 4 Zenob. V, 80 Leutsch-Schneidewin.

Fr. 55 [*Exc. de Sent.* 108]

Οὐ μὴν ἀλλ' ὁ φόβος ἐγγὺς κείμενος ἐποίησεν αὐτοὺς ἐπιλαθέσθαι τῆς πρὸς ἀλλήλους φιλοτιμίας, πρὸς δὲ τὸ πληροῦν τὰς τριήρεις κατὰ τάχος συνηνάγκαζεν.

De legatione Hecataei Milesii apud Artaphernem

Fr. 56 [*Exc. de Sent.* 109]

Ὅτι Ἑκαταῖος ὁ Μιλήσιος πρεσβευτὴς ἀπεσταλμένος ὑπὸ τῶν Ἰώνων, ἠρώτησε δι' ἣν αἰτίαν ἀπιστεῖ αὐτοῖς ὁ Ἀρταφέρνης. Τοῦ δὲ εἰπόντος, μήποτε ὑπὲρ ὧν καταπολεμηθέντες κακῶς ἔπαθον μνησικακήσωσιν, « Οὐκοῦν », ἔφησεν, « εἰ τὸ πεπονθέναι κακῶς τὴν ἀπιστίαν περιποιεῖ, τὸ παθεῖν ἄρα εὖ ποιήσει τὰς πόλεις Πέρσαις εὐνοούσας ». Ἀποδεξάμενος δὲ τὸ ῥηθὲν ὁ Ἀρταφέρνης ἀπέδωκε τοὺς νόμους ταῖς πόλεσι καὶ τακτοὺς φόρους κατὰ δύναμιν ἐπέταξεν.

56. 9 ἐπέταξεν Dindorf[2-3] : ἐξέταξεν M.

Causes de la première guerre médique

Fr. 57. En effet, la haine que les citoyens possédant des droits politiques ressentaient pour le menu peuple, dissimulée dans le passé, explosa avec toute sa force à la première occasion. Et dans leur jalousie, ils concédèrent la liberté à leurs esclaves, préférant partager la liberté avec leurs serviteurs que la citoyenneté avec les hommes libres[108].

Fr. 58. 1. Datis, le général perse, d'origine mède, ayant appris de ses ancêtres la tradition selon laquelle les Athéniens descendaient de Médos, celui qui avait fondé le règne de Médie, envoya des messagers aux Athéniens pour déclarer qu'il allait arriver avec son armée pour revendiquer la souveraineté qui venait de ses ancêtres : Médos, le plus ancien de ses ancêtres, avait, disait-il, été privé de la royauté par les Athéniens et, arrivé en Asie, avait fondé la Médie[109]. 2. Ainsi, s'ils lui restituaient le pouvoir, il leur pardonnerait cette faute première ainsi que l'expédition qu'ils avaient menée contre Sardes. Si en revanche ils s'y opposaient, ils subiraient un traitement bien plus terrible que les Érétriens[110]. 3. Miltiade soutint contre l'avis des dix stratèges[111], qu'en accord avec les propos des messagers, une domination athénienne sur l'empire perse était préférable à une hégémonie de Datis sur la cité des Athéniens : c'était un Athénien qui avait établi le royaume des Mèdes, alors qu'aucun homme d'origine mède ne s'était jamais emparé d'Athènes. À cette réponse, Datis se prépara au combat.

109. Médée vint à Athènes et, ayant épousé Égée, enfanta Médos (Apollod. I, 9, 28), l'éponyme de la Médie. Chassée d'Athènes, elle aurait, avec l'aide de Médos, tué Persée. Sur les origines de la Médie, voir aussi Strabon, XI, 14, 12-14, 530-531C.

De causis primi belli Medici

Fr. 57 [*Exc. de Sent.* 110]

Ὁ γὰρ παρὰ τοῖς πολλοῖς τῶν πολιτῶν φθόνος τὸν ἔμπροσθεν χρόνον ἐγκρυπτόμενος, ἐπειδὴ καιρὸν ἔλαβεν, ἄθρους ἐξερράγη. Διὰ δὲ τὴν φιλοτιμίαν τοὺς δούλους ἠλευθέρωσαν, μᾶλλον βουλόμενοι τοῖς οἰκέταις μεταδοῦναι τῆς ἐλευθερίας ἢ τοῖς ἐλευθέροις τῆς πολιτείας.

57. 1 παρὰ τοῖς πολλοῖς Dindorf[2] : τ. π. παρὰ M τ. π. κατὰ coni. Vogel.

Fr. 58 [*Exc. de Sent.* 111]

1. Ὅτι Δᾶτις ὁ τῶν Περσῶν στρατηγός, Μῆδος ὢν τὸ γένος καὶ παρὰ τῶν προγόνων παρειληφὼς ὅτι Μήδου τοῦ συστησαμένου τὴν Μηδίαν Ἀθηναῖοι καθεστήκασιν ἀπόγονοι, ἀπέστειλε πρὸς τοὺς Ἀθηναίους δηλῶν ὡς πάρεστι μετὰ δυνάμεως ἀπαιτήσων τὴν ἀρχὴν τὴν προγονικήν· Μῆδον γὰρ τῶν ἑαυτοῦ προγόνων πρεσβύτατον [Δᾶτιν] γενόμενον ἀφαιρεθῆναι τὴν βασιλείαν ὑπὸ τῶν Ἀθηναίων καὶ παραγενόμενον εἰς τὴν Ἀσίαν κτίσαι τὴν Μηδίαν. 2. Ἂν μὲν οὖν αὐτῷ τὴν ἀρχὴν ἀποδῶσιν, ἀφεθήσεσθαι τῆς πρώτης αἰτίας καὶ τῆς ἐπὶ Σάρδεις στρατείας· ἂν δὲ ἐναντιωθῶσι, πολὺ δεινότερα πείσεσθαι τῶν Ἐρετριέων. 3. Ὁ δὲ Μιλτιάδης ἀπεκρίθη ἀπὸ τῆς τῶν δέκα στρατηγῶν γνώμης, διότι κατὰ τὸν τῶν πρεσβευτῶν λόγον μᾶλλον προσήκει τῆς Μήδων ἀρχῆς κυριεύειν Ἀθηναίους ἢ Δᾶτιν [διὰ] τῆς Ἀθηναίων πόλεως· τὴν μὲν γὰρ τῶν Μήδων βασιλείαν Ἀθηναῖον ἄνδρα συστήσασθαι, τὰς δὲ Ἀθήνας μηδέποτε Μῆδον τὸ γένος ἄνδρα κατεσχηκέναι. Ὁ δὲ πρὸς μάχην ἀκούσας ταῦτα παρεσκευάζετο.

58. 1 1 Δᾶτις Mai : δάτης M in ras. ‖ 3 καθεστήκασιν Boissevain : M legi nequit κατέστησαν Mai ‖ 4 δηλῶν Boissevain : εἰπεῖν M ‖ 6 Μῆδον Dindorf[3] : μήδων M ‖ 6-7 πρεσβύτατον Capps : -τερον M

En Sicile

Fr. 59. 1. Hippocratès, le tyran de Géla, après sa victoire sur les Syracusains[112], établit son camp aux environs du temple de Zeus. Il surprit le prêtre en personne et certains Syracusains en train de décrocher des offrandes en or et surtout de retirer à Zeus un manteau, confectionné avec beaucoup d'or. 2. Il les blâma durement, les accusant de sacrilège, et leur ordonna de retourner dans la cité. Lui se garda de piller les offrandes, désireux qu'il était de s'acquérir la gloire et convaincu qu'il ne devait se rendre coupable d'aucune faute envers la divinité, vu l'ampleur de la guerre dans laquelle il s'était lancé[113]. Il pensait en même temps pouvoir calomnier devant les masses ceux qui étaient responsables des affaires syracusaines : il était manifeste que ceux-ci gouvernaient selon leur ambition[114], sans regarder l'intérêt des citoyens ni respecter l'égalité.

Fr. 60. Théron d'Agrigente, par ses origines, sa richesse et sa bienveillance envers le peuple, surpassait de loin non seulement ses concitoyens, mais aussi <tous> les Siciliotes[115].

Fr. 61. Gélon de Syracuse criait durant son sommeil, car il lui semblait en rêve qu'il avait été frappé par la foudre. Son chien, sentant que son maître était fortement agité, ne cessa d'aboyer jusqu'à ce qu'il l'eût réveillé.

114. Sur l'adverbe πλεονεκτικῶς, la cupidité ou l'ambition, voir l'article de M. Casevitz, « Remarque sur le vocabulaire grec de l'ambition politique ou sociale », in S. Vensérenen (éd.), *Calliope. Mélanges de linguistique indo-européenne offerts à Francine Mawet*, Louvain, 2010, p. 73-86.

del. Dindorf[3] || 7 Δᾶτιν del. Dindorf[3] || 2 2 πρώτης αἰτίας Mai : M legi nequit αἰτίας ταύτης coni. Boissevain || 3 2 στρατηγῶν Dindorf[2] : στρατιωτῶν M || 4 διὰ del. Dindorf[2].

Res gestae in Sicilia

Fr. 59 [*Exc. de Virt. et Vit.* 80]

1. Ὅτι Ἱπποκράτης ὁ Γελῷος τύραννος τοὺς Συρακουσίους νενικηκὼς κατεστρατοπέδευσεν εἰς τὸ τοῦ Διὸς ἱερόν. Κατέλαβε δὲ αὐτὸν τὸν ἱερέα καὶ τῶν Συρακουσίων τινὰς καθαιροῦντας ἀναθήματα χρυσᾶ, καὶ μάλιστα ἱμάτιον τοῦ Διὸς περιαιρουμένους ἐκ πολλοῦ κατεσκευασμένον χρυσοῦ. 2. Καὶ τούτοις μὲν ἐπιπλήξας ὡς ἱεροσύλοις ἐκέλευσεν ἀπελθεῖν εἰς τὴν πόλιν, αὐτὸς δὲ τῶν ἀναθημάτων ἀπέσχετο, φιλοδοξῆσαι θέλων καὶ νομίζων δεῖν τὸν τηλικοῦτον ἐπαναιρούμενον πόλεμον μηθὲν ἐξαμαρτάνειν εἰς τὸ θεῖον, ἅμα δὲ νομίζων διαβάλλειν τοὺς προεστῶτας τῶν ἐν Συρακούσαις πραγμάτων πρὸς τὰ πλήθη διὰ τὸ δοκεῖν αὐτοὺς πλεονεκτικῶς, ἀλλ' οὐ δημοτικῶς οὐδ' ἴσως ἄρχειν.

59. 1 6 κατεσκευασμένον Salmasius : κατα- P || 2 6 Συρακούσαις Salmasius : συρακο- P || 7 δοκεῖν Valesius : -οῦν P.

Fr. 60 [*Exc. de Virt. et Vit.* 81]

Ὅτι Θήρων ὁ Ἀκραγαντῖνος γένει καὶ πλούτῳ καὶ τῇ πρὸς τὸ πλῆθος φιλανθρωπίᾳ πολὺ προεῖχεν οὐ μόνον τῶν πολιτῶν, ἀλλὰ καὶ <πάντων> τῶν Σικελιωτῶν.

60. 1 Ἀκραγαντῖνος Valesius : ακραγαντ- sine acc. P || 2 μόνον Wesseling : -ων P || 3 πάντων add. Valesius.

Fr. 61 [Iohannes Tzetzes, *Chiliades*, IV, 269-281, p. 133 Leone]

Γέλωνα Συρακούσιον καθ' ὕπνους δὲ βοῶντα,
κεραυνοβλὴς γὰρ ἔδοξεν ὀνείροις γεγονέναι,
ὁ κύων θορυβούμενον ἀμέτρως γνοὺς ἐκεῖνον,
καθυλακτῶν οὐκ ἔληξεν, ἕως ἐγείρει τοῦτον.

Gélon fut également sauvé un jour de la mort par un loup[116]. Encore enfant, il était assis dans une école quand un loup s'approcha et lui saisit sa tablette. Il poursuivit le loup et sa tablette, et voilà qu'un tremblement de terre secoue l'école qui s'écroule, tuant tous les enfants ainsi que leur maître. Le nombre d'enfants qui périrent est connu grâce aux historiens les Timée, les Denys, les Diodore, et aussi Dion : ils étaient plus de cent, mais je n'en connais pas le chiffre exact[117].

L'Athénien Miltiade et son fils Cimon

Fr. 62. Quand Miltiade mourut dans la prison publique pour n'avoir pu s'acquitter de l'amende[118], son fils Cimon, se livra pour se faire emprisonner et hérita de l'amende[119], afin de prendre le corps de son père et de lui donner une sépulture.

Fr. 63. Cimon, dont l'ambition était de gérer les affaires de sa cité, devint quelque temps après un habile stratège, et sa valeur lui permit de mener à bien de glorieuses entreprises[120].

Fr. 64. Cimon était selon certains fils de Miltiade, mais selon d'autres son père avait pour nom Stésagoras[121]. Il

117. Sur la manière dont citait Tzetzès, de mémoire et en accumulant les auteurs, cf. Notice Introductive, p. XIII.

119. Éphore (*FGrHist* 70 F 64), qui est peut-être ici la source de Diodore, atteste en effet que Cimon paya les cinquante talents que devait son père.

120. Après s'être distingué pour sa valeur à la bataille de Salamine (cf. Plut., *Cim.* 5, 4), Cimon entra dans la vie politique athénienne : à partir de 478/477, il dirigea toutes les opérations athéniennes, de la prise d'Éion en 470/469 (cf. Diod. XI, 60, 2) à la victoire de l'Eurymédon (XI, 61, 1-7), de la conquête de Thasos en 464/463 (cf. XI, 70, 1) à l'expédition contre Chypre en 449/448 (XII, 3-4), durant laquelle il serait mort. De 479 à 462, grâce à Cimon (autant que Thémistocle, cf. Fr. X, 65, et Aristide), Athènes réussit à se fortifier et à prendre le contrôle de la mer Égée : sa volonté de puissance est désormais un danger pour la Grèce – d'où les guerres, où Sparte finira par être impliquée.

Τοῦτον ἐξέσωσέ ποτε καὶ λύκος ἐκ θανάτου.
σχολῇ προσκαθημένου γὰρ ἔτι παιδίου ὄντος
λύκος ἐλθὼν ἀφήρπαξε τὴν δέλτον τὴν ἐκείνου.
Τοῦ δὲ δραμόντος πρὸς αὐτὸν τὸν λύκον καὶ τὴν δέλτον,
κατασεισθεῖσα ἡ σχολὴ βαθρόθεν καταπίπτει,
καὶ σύμπαντας ἀπέκτεινε παῖδας σὺν διδασκάλῳ.
Τῶν παίδων δὲ τὸν ἀριθμὸν οἱ συγγραφεῖς βοῶσι,
Τίμαιοι, Διονύσιοι, Διόδωροι καὶ Δίων,
πλείω τελοῦντα ἑκατόν. Τὸ δ' ἀκριβὲς οὐκ οἶδα.

61. 1 Συρακούσιον Ψ AQ : Συρακό- CLE || 6 προσκαθημένου VBONW Ω : προκα- D || 13 Τίμαιοι, Διονύσιοι, Διόδωροι Ψ ACLE : Τίμαιος, Διονύσιος, Διόδωρος Q || 14 πλείω om. W.

De Miltiade Atheniensi deque Cimone eius filio

Fr. 62 [*Exc. de Virt. et Vit.* 82]

Ὅτι ὁ τοῦ Μιλτιάδου υἱὸς ὁ Κίμων, τελευτήσαντος τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ἐν τῇ δημοσίᾳ φυλακῇ διὰ τὸ μὴ ἰσχῦσαι ἐκτῖσαι τὸ ὄφλημα, ἵνα λάβῃ τὸ σῶμα τοῦ πατρὸς εἰς ταφήν, ἑαυτὸν εἰς τὴν φυλακὴν παρέδωκε καὶ διεδέξατο τὸ ὄφλημα.

62. 1 pr. ὁ del. Valesius || 3 ἐκτῖσαι Salmasius : εκτισαι sine acc P. ἐκτίσαι coni. Valesius.

Fr. 63 [*Exc. de Virt. et Vit.* 83]

Ὅτι ὁ Κίμων φιλότιμος ὢν εἰς τὴν τῶν κοινῶν διοίκησιν, ἐξ ὑστέρου ἀγαθὸς στρατηγὸς ἐγενήθη, καὶ διὰ τῆς ἰδίας ἀρετῆς ἐνδόξους πράξεις κατειργάσατο.

Fr. 64 [Iohannes Tzetzes, *Chiliades*, I, 585-596, p. 26 Leone]

Κίμων υἱὸς κατά τινας ὑπῆρχε Μιλτιάδου,
κατὰ δ' ἑτέρους ἦν πατρὸς τὴν κλῆσιν Στησαγόρου.

eut d'Isodice un fils du nom de Callias. Ce Cimon était marié avec sa propre sœur, Elpinice[122], comme Ptolémée par la suite le fut avec Bérénice, comme bien avant eux Zeus avec Héra, et comme de nos jours, c'est d'usage chez les Perses. Callias fut contraint de payer une amende de cinquante talents, afin d'éviter que son père Cimon ne subisse un traitement terrible pour avoir contracté un mariage honteux, avec sa propre sœur. Il me serait trop long de citer tous les auteurs qui ont rapporté cet événement : la liste est sans fin, les comiques, les orateurs, Diodore et d'autres.

Fr. 65. Quand un homme riche, en quête d'un gendre riche, se présenta à Thémistocle, fils de Néoklès, celui-ci lui conseilla de rechercher non pas de l'argent sans homme, mais plutôt un homme sans argent[123]. Comme cet homme acquiesçait à son propos, Thémistocle lui conseilla de donner sa fille en mariage[124] à Cimon. Ce fut pour cette raison que Cimon, devenant riche, fut relâché de prison[125] et, ayant traduit en justice les archontes qui l'avaient mis en prison, il les fit condamner.

Ambassade des Grecs auprès de Gélon

[Diod., XI, 1, 1 trad. J. Haillet : Le livre précédent, le dixième de l'ouvrage complet, se terminait par les événe-

122. Cette tradition, favorable à Cimon, rapporte qu'il entretint non des rapports incestueux avec Elpinice – ce qui suppose que tous deux étaient ὁμομήτριοι (le droit attique interdisait les unions entre frères et sœurs de ce type, cf. L. Piccirilli, *Vita di Temistocle*, Milan, 1983, p. 87 et 143 ; L. Beauchet, *Histoire du droit privé de la République Athénienne*, I, Paris, 1855-1914, 162-175) – mais qu'ils étaient frère et sœur ὁμοπάτριοι, et liés par une union officielle, cf. en outre Plut., *Cim.* 4.

Ἐξ Ἰσοδίκης τούτῳ παῖς ὑπῆρχεν ὁ Καλλίας.
ὁ Κίμων οὗτος ἀδελφὴν ἰδίαν Ἐλπινίκην
εἶχεν, ὡς Πτολεμαῖος μὲν ὕστερον Βερενίκην,
καὶ Ζεὺς τὴν Ἥραν πρὸ αὐτῶν, καὶ νῦν Περσῶν τὸ
γένος.
Καλλίας δὲ πεντήκοντα τάλαντα ζημιοῦται,
ὅπως ὁ Κίμων ὁ πατὴρ μηδὲν δεινόν τι πάθῃ
ἕνεκα γάμων τῶν αἰσχρῶν, τῆς ἀδελφομιξίας.
Τὸ δ' ὅσοι ταῦτα γράφουσι μακρόν ἐστί μοι
λέγειν·
ἔστι γὰρ πλῆθος ἄπειρον τῶν ταῦτα γεγραφότων,
οἱ κωμικοὶ καὶ ῥήτορες, Διόδωρος καὶ ἄλλοι.

64. 1 ὑπῆρχε BONJD Ω : ὑπῆρχ/ V ‖ Μιλτιάδου BONJD Ω : ///τ/άδου V ‖ 2 πατρὸς BONJD Ω : πατ////////// V ‖ 2-3 Στησαγόρου codd. : Τισα- coni. Kiessling ‖ 12 μακρόν VBONJ Ω : μικ- D ‖ 14 γὰρ VBONJ Ω : δὲ D.

Fr. 65 [*Exc. de Sent.* 112]

Ὅτι Θεμιστοκλῆς ὁ τοῦ Νεοκλέους, προσελθόντος τινὸς αὐτῷ πλουσίου καὶ ζητοῦντος κηδεστὴν εὑρεῖν πλούσιον, παρεκελεύσατο αὐτῷ ζητεῖν μὴ χρήματα ἀνδρὸς δεόμενα, πολὺ δὲ μᾶλλον ἄνδρα χρημάτων ἐνδεᾶ. Ἀποδεξαμένου δὲ τἀνθρώπου τὸ ῥηθὲν συνεβούλευσεν αὐτῷ συνοικίσαι τὴν θυγατέρα τῷ Κίμωνι. Διόπερ ἐκ ταύτης τῆς αἰτίας ὁ Κίμων εὐπορήσας χρημάτων ἀπελύθη τῆς φυλακῆς, καὶ τοὺς κατακλείσαντας ἄρχοντας εὐθύνας καταδίκους ἔλαβεν.

65. 6 συνοικίσαι Dindorf[2] : -κῆσαι M.

Graecorum ad Gelonem legatio

[Diod. XI, 1, 1 Haillet :
Ἡ μὲν οὖν πρὸ ταύτης βίβλος, τῆς ὅλης συντάξεως οὖσα δεκάτη, τὸ τέλος ἔσχε τῶν πράξεων εἰς τὸν προη-

ments arrivés l'année qui précéda le passage de Xerxès en Europe et par les discours prononcés au congrès des Grecs à Corinthe au sujet de l'alliance avec Gélon[126].]

Fr. 66. Alors que Xerxès essayait de passer en Europe, tous les Grecs dépêchèrent des ambassadeurs à Gélon pour discuter d'une alliance. Mais il répondit qu'il ne leur accorderait son alliance et ne les approvisionnerait en vivres que s'ils lui attribuaient le commandement suprême, soit sur terre, soit sur mer, si bien que d'un côté l'amour de la gloire[127] exprimée dans la demande de commandement faisait obstacle à l'alliance, mais que, de l'autre, l'ampleur de l'aide syracusaine et la terreur des ennemis incitaient <les Grecs> à partager la gloire avec Gélon.

Sentences extraites des discours des Grecs

Fr. 67. Si la suprématie des Perses suppose des présents destinés à assouvir les désirs, l'ambition du tyran ne néglige pas même le moindre profit[128].

Fr. 68. La gardienne la plus sûre du salut est en effet la méfiance.

Fr. 69. Les enfants, quand on leur a fait du tort, cherchent la protection de leurs parents, alors que les cités se tournent vers les peuples qui ont envoyé des colonies.

Fr. 70. Le tyran ne peut assouvir son avidité par les biens qu'il possède : il convoite le bien d'autrui et n'est jamais comblé.

126. Cet extrait du livre XI est celui qui permet de rétablir le contexte des Fr. X, 66-79 (cf. aussi n. 127), auxquels il fait explicitement référence, de façon anaphorique.

128. « Suprématie », ou peut-être même « surplus d'argent », « excédent de ressources » : ce fragment fait allusion au *topos* de l'or que possèdent les Perses, en abondance, et qui leur permet de s'acheter des concours. Voir le chapitre correspondant de Briant.

γούμενον ἐνιαυτὸν τῆς Ξέρξου διαβάσεως εἰς τὴν Εὐρώπην καὶ εἰς τὰς γενομένας δημηγορίας ἐν τῇ κοινῇ συνόδῳ τῶν Ἑλλήνων ἐν Κορίνθῳ περὶ τῆς Γέλωνος συμμαχίας τοῖς Ἕλλησιν.]

Fr. 66 [*Exc. de Sent.* 113]

Ὅτι τῶν Ἑλλήνων πάντων διαπρεσβευσαμένων πρὸς Γέλωνα περὶ συμμαχίας, ὅτε Ξέρξης διέβαινε πρὸς τὴν Εὐρώπην, τοῦ δὲ ἐπαγγειλαμένου συμμαχῆσαι καὶ σιταρκῆσαι, εἴ γε τὴν ἡγεμονίαν εἴτε τὴν κατὰ γῆν εἴτε τὴν κατὰ θάλατταν παρέξουσιν, ἡ μὲν ὑπὲρ τῆς ἡγεμονίας φιλοδοξία τὴν συμμαχίαν παρεκρούετο, τὸ δὲ μέγεθος τῆς βοηθείας καὶ ὁ τῶν πολεμίων φόβος προετρέπετο <τοὺς Ἕλληνας> μεταδοῦναι τῆς δόξης τῷ Γέλωνι.

66. 2 πρὸς M in ras. : εἰς coni. Boissevain ‖ 4 σιταρκῆσαι M : -κήσειν coni. van Herwerden -χῆσαι coni. Boissevain ‖ post ἡγεμονίαν add. αὐτῷ Boissevain ‖ 5 παρέξουσιν M in ras. : παρέξωσιν dubit. Boissevain ‖ 7 προετρέπετο M : προέτρεπε coni. Mai ‖ 8 τοὺς Ἕλληνας addidi.

Sententiae ex orationibus Graecorum depromptae

Fr. 67 [*Exc. de Sent.* 114]

Ἡ μὲν γὰρ τῶν Περσῶν ὑπεροχὴ πρὸς τὸ κρατῆσαι τῆς ἐπιθυμίας ἔχει τὰς δωρεάς, ἡ δὲ τυραννικὴ πλεονεξία καὶ τὰ μικρὰ τῶν λημμάτων οὐ παρίησιν.

Fr. 68 [*Exc. de Sent.* 115]

Βεβαιοτάτη γὰρ τῆς σωτηρίας φύλαξ ἡ ἀπιστία.

Fr. 69 [*Exc. de Sent.* 116]

Παῖδες μὲν οὖν ἀδικούμενοι πρὸς πατέρας καταφεύγουσι, πόλεις δὲ πρὸς τοὺς ἀποικίσαντας δήμους.

Fr. 70 [*Exc. de Sent.* 117]

Ὅτι τυράννου πλεονεξία τοῖς μὲν ὑπάρχουσιν οὐκ ἀρκεῖται, τῶν δὲ ἀλλοτρίων ἐπιθυμεῖ, πληροῦται δὲ οὐδέποτε.

Fr. 71. Ceux qui s'opposent par nature à son pouvoir, il les empêchera, si l'occasion se présente, de devenir puissants.

Fr. 72. Car vous descendez de ces hommes qui, après leur mort, ont laissé leurs vertus en héritage à la gloire, comme étant immortelles.

Fr. 73. La récompense de l'alliance ne requiert pas d'argent, méprisé, comme on le voit souvent, par le plus humble particulier une fois qu'il s'est enrichi ; elle exige en revanche l'éloge et la gloire, pour lesquels les hommes de bien n'hésitent pas à mourir : la gloire est en effet un salaire bien plus précieux que l'argent.

Fr. 74. Les Spartiates reçoivent en héritage de leurs pères non pas la richesse, comme les autres hommes, mais le désir ardent de mourir pour la liberté, si bien qu'ils mettent tous les biens que la vie peut offrir à un niveau inférieur à la gloire.

Fr. 75. Quand notre désir porte vers les troupes mercenaires, évitons de négliger les forces de la cité, et, dans notre quête de ce qui est invisible, évitons de perdre la maîtrise de ce qui est visible.

Fr. 76. Je dis que je ne suis pas frappé par l'ampleur des forces perses : la guerre se décide par la valeur, non par le nombre.

Fr. 71 [*Exc. de Sent.* 118]

Τοὺς δὲ κατὰ τῆς δυναστείας αὐτοῦ πεφυκότας ἔχων καιρὸν οὐκ ἐάσει δύναμιν λαβεῖν.

Fr. 72 [*Exc. de Sent.* 119]

Ἐκείνων γὰρ τῶν ἀνδρῶν ἐστε ἀπόγονοι οἳ τὰς αὑτῶν ἀρετὰς μετὰ τὸν θάνατον ἀθανάτους τῇ δόξῃ καταλελοίπασι.

72. 1 αὑτῶν Dindorf[2] : αὐτῶν M.

Fr. 73 [*Exc. de Sent.* 120]

Τὸ γὰρ ἔπαθλον τῆς συμμαχίας οὐκ ἀργύριον αἰτεῖ, οὗ πολλάκις ἰδεῖν ἔστι καταφρονοῦντα καὶ τὸν φαυλότατον ἰδιώτην πεπλουτηκότα, ἀλλ' ἔπαινον καὶ δόξαν, περὶ ἧς οἱ ἀγαθοὶ τῶν ἀνθρώπων οὐκ ὀκνοῦσιν ἀποθνήσκειν· μισθὸς γάρ ἐστιν ἡ δόξα μείζων ἀργυρίου.

Fr. 74 [*Exc. de Sent.* 121]

Παραλαμβάνουσι γὰρ οἱ Σπαρτιᾶται παρὰ τῶν πατέρων οὐχ ὥσπερ οἱ λοιποὶ πλοῦτον, ἀλλὰ προθύμως τελευτᾶν περὶ τῆς ἐλευθερίας, ὥστε πάντα τὰ κατὰ τὸν βίον ἀγαθὰ δεύτερα τίθεσθαι τῆς δόξης.

74. 3 περὶ M : ὑπὲρ dubit. Boissevain.

Fr. 75 [*Exc. de Sent.* 122]

Μὴ τῶν ξενικῶν δυνάμεων ἐπιθυμοῦντες τὰς πολιτικὰς ἀποβάλλωμεν καὶ τῶν ἀδήλων ὀρεγόμενοι τῶν φανερῶν μὴ κυριεύωμεν.

Fr. 76 [*Exc. de Sent.* 123]

Οὔ φημι καταπεπλῆχθαι τὸ μέγεθος τῆς τῶν Περσῶν στρατιᾶς· ἀρετῇ γὰρ ὁ πόλεμος, οὐ πλήθει βραβεύεται.

76. 2 στρατιᾶς Dindorf[2] : στρατείας M.

Fr. 77. Ceux-ci ont en effet appris de leurs pères à vivre pour eux-mêmes, mais à mourir chaque fois que la nécessité plane sur leur patrie.

Fr. 78. Pourquoi redouter l'or dont ils sont parés quand ils marchent tranquillement au combat, comme des femmes à leurs noces, si, en conséquence, le prix de notre victoire sera non seulement la gloire, mais aussi la richesse ? La valeur en effet ne craint pas l'or, qui d'ordinaire tombe prisonnier du fer : elle redoute bien plutôt l'habileté militaire des généraux.

Fr. 79. Car toute armée, quand elle dépasse les justes proportions, porte en soi la plupart du temps sa propre perte : avant que la phalange n'entende, nous les devancerons en atteignant nos objectifs.

Fr. 77 [*Exc. de Sent.* 124]

Παρειλήφασι γὰρ ὑπὸ τῶν πατέρων ζῆν μὲν ἑαυτοῖς, τελευτᾶν δ' ὅταν χρεία ταῖς πατρίσιν ἐπιῇ.

77. 2 ἐπιῇ Dindorf[3] : ἐπῇ M.

Fr. 78 [*Exc. de Sent.* 125]

Τί φοβηθῶμεν τὸν χρυσὸν ᾧ κεκοσμημένοι βαδίζουσιν εἰς τὰς μάχας ὡς γυναῖκες εἰς τοὺς γάμους, ὥστε τὴν νίκην μὴ μόνον ἔπαθλον ἔχειν δόξαν, ἀλλὰ καὶ πλοῦτον ; Οὐ φοβεῖται γὰρ ἡ ἀρετὴ χρυσόν, ὃν ὁ σίδηρος εἴωθεν ἄγειν αἰχμάλωτον, ἀλλὰ τὴν στρατηγίαν τῶν ἡγουμένων.

Fr. 79 [*Exc. de Sent.* 126]

Πᾶσα γὰρ δύναμις ὑπεραίρουσα τὴν συμμετρίαν ὑφ' ἑαυτῆς βλάπτεται τὰ πλεῖστα. Πρὶν ἢ γὰρ ἀκοῦσαι τὴν φάλαγγα, φθάσομεν ἡμεῖς πράξαντες ἃ βουλόμεθα.

79. 2 post γὰρ add. ἂν Wurm.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES COMPLÉMENTAIRES DU LIVRE VI

Page 26.

1. Ce fragment est extrait de la *Préparation Évangélique*, II, 2, 52-62, dont les six premiers livres sont consacrés à la réfutation du polythéisme (sur Eusèbe et sa place dans la tradition indirecte, cf. Notice Introductive, p. LI-LVI). Cette mention de Diodore s'insère au sein de l'examen de la théologie fabuleuse (livre II de la *P.E.*). Eusèbe vient de citer (ἐν τῇ τρίτῃ τῶν ἱστοριῶν) la *Bibliothèque*, III, 56-61 (cf. Dion. Scyt., Fr. 6-7 Rusten), concernant les explications sur l'origine des dieux données par les anciens Atlantes et les habitants des régions nord-africaines qui leur faisaient face sur l'Océan, ce qui introduit la référence à Évhémère de Messène : ceux-ci, comme Évhémère, rappellent que la nature des dieux est originairement humaine (sur l'évhémérisme, cf. *infra*, n. 7). Bien qu'il se dise ici fidèle à Diodore – ᾧδε κατὰ λέξιν φάσκων annonce une citation *verbatim* – cette littéralité est mise en doute par G. Bounoure (« Eusèbe citateur de Diodore », *REG* 95, 1982, p. 433-439), relevant les contradictions (déjà signalées par G. Némethy, *Euhemeri Reliquiae*, Budapest, 1889, p. 9 et 77-78, au sujet de la localisation du temple de Zeus et des inscriptions figurant sur la stèle) entre les indications données par ce fragment et celles que Diodore fournit en V, 41-46, une négligence qui, selon lui, préside à toutes les citations du livre II d'Eusèbe. En réalité, le problème de la littéralité se double de la question de la délimitation précise du fragment d'Évhémère au sein du Fr. VI, 1 : si l'*incipit* d'Eusèbe ἀπὸ τῆς Εὐημέρου τοῦ Μεσσηνίου, pris à la lettre, invite à penser que la citation d'Évhémère commence dès le §2 (c'est là l'interprétation donnée par Jacoby en 1907, et suivie par une grande partie des historiens et des éditeurs, cf. n. 7), une minorité, suivant W. Spoerri, montre que le fragment, et, partant, la pensée du Messénien, doivent être circonscrits. La démonstration très convaincante de W. Spoerri conduit à la conclusion suivante : la citation

d'Évhémère ne commence qu'au Fr. VI, 1, 4, et les deux premiers paragraphes, débutant par ὧδε κατὰ λέξιν φάσκων, sont encore une introduction de Diodore (Spoerri, p. 190 ; à l'appui de sa thèse, la remarque selon laquelle l'exemplification de la doctrine des dieux ἐπίγειοι par la triade Héraclès, Dionysos, Aristée, au §2, est d'empreinte diodoréenne, voir n. 5). Cette remise en cause des limites du fragment d'Évhémère dans le Fr. VI, 1 n'est pas sans conséquence sur l'interprétation des θεολογούμενα évhéméristes : la *vexata quaestio* qui en découle, séparant les partisans de la ligne jacobyenne et les savants qui suivirent l'interprétation spoerrienne de la doctrine, est exposée en détail à la n. 7. — Au-delà d'Eusèbe, sur l'exploitation par les polémistes chrétiens de l'anthropomorphisme des divinités grecques, dont l'évhémérisme hellénistique est une interprétation, cf. J.W. Schippers, *De ontwikkeling der euhemeristische godencritiek in de christelijke latijnse literatuur*, Diss. Gröningen, 1952 ; K. Thraede, *Reallexicon für Ant. und Christ.* 6, 1965, col. 877-890, s.v. Euhemerismus.

2. Diodore et Ennius sont nos deux témoins principaux sur la vie et l'œuvre d'Évhémère : leurs contradictions en certains points ont amené les historiens à s'interroger sur le contenu exact du texte d'Évhémère (ainsi pour le §8, voir n. 16). Les *reliquiae* d'Évhémère sont citées à chaque fois selon l'édition critique de M. Winiarczyk (en chiffres arabes) : celle-ci (même si le classement des fragments choisi par l'éditeur conduit à disséminer les *reliquiae* provenant d'un même passage de la tradition indirecte) est munie d'un très riche étage intermédiaire de l'apparat, *subsidium interpretationis* ; pour les fragments transmis par l'*Euhemerus* d'Ennius à travers Lactance, les notes renvoient en outre à l'édition Vahlen (en chiffres romains), ainsi qu'à l'édition commentée de Courtney, *Archaic Latin Prose* (qui reprend les numérotations antérieures). Ici, pour une concordance entre le Fr. VI, 1 et les *testimonia* d'Évhémère dans l'édition Winiarczyk (cf. en outre *FGrHist* 63 F 2, 1-10), partisan de l'extension large du fragment (voir n. 1 et 7), on a : Fr. VI, 1, 1-2 = Euhem. T 25 Winiarczyk ; Fr. VI, 1, 3 = Euhem. T 8 ; Fr. VI, 1, 4-5 = Euhem. T 3 ; Fr. VI, 1, 6-7 = Euhem. T 36 ; Fr. VI, 1, 8-9 = Euhem. T 49 ; Fr. VI, 1, 9 = Euhem. T 60 ; Fr. VI, 1, 10-11 = Euhem. T 63. — Évhémère de Messène est ici utilisé de manière explicite par Diodore (pour une liste des auteurs, tels que les historiens, les géographes et mythographes qui lui ont fourni matière, on consultera Schwartz, « Diodoros », et R. Drews, « Diodorus and his sources », *AJPh* 83, 1962, p. 383-392) : S. Montanari a montré la différence entre son utilisation au livre V, où Diodore ne mentionne aucunement sa source, ce qui semble confirmer la dimension intemporelle et objective du récit d'Évhémère à ses yeux (dès lors que cette description lui paraissait véridique, mentionner le nom du découvreur de l'île ne lui semblait pas nécessaire : c'est là un signe de la haute estime dans

laquelle il tenait le récit d'Évhémère), et au livre VI, où il se livre à un exposé d'ensemble de la Ἱερὰ Ἀναγραφή et énonce explicitement le lien entre cet auteur et Panchaïe (« Évhémère géographe », p. 134). Sur Évhémère, on ne possède comme renseignement que ce que d'autres auteurs, Diodore le premier, nous livrent à son sujet. Évhémère de Messène (vers 340-260 avant J.-C.) exposa sa doctrine dans une sorte de roman, l'*Histoire Sacrée* (sur le titre, voir n. 6), aujourd'hui disparu, et dont il ne nous reste que de courts fragments cités par des auteurs postérieurs. L'œuvre se présentait comme un récit utopique, à la manière de Théopompe ou d'Hécatée, d'un voyage fabuleux dans l'île imaginaire de Panchaïe ou Panchaïa, en plein Océan Indien : Évhémère aurait abordé dans cette île, dont le régime politique et social, de caractère collectiviste, répondait à son idéal. L'intérêt majeur de l'œuvre résidait dans l'exposé de la doctrine sur l'origine des dieux à laquelle son nom est resté attaché, l'« évhémérisme » (voir n. 7) : cette révélation, d'après laquelle tous les dieux Olympiens étaient des hommes divinisés pour leurs exploits, était contenue dans une longue inscription gravée sur une stèle très ancienne du temple de Zeus Triphylien (Diod., Fr. VI, 1, 6-7), où Évhémère l'aurait lue. L'évhémérisme, vite répandu dans les cercles alexandrins, fut connu et sans doute introduit à Rome par le poète Ennius (transmis par Lactance, *Div. inst.* I). Il joua un rôle important dans la polémique contre le polythéisme, chez les païens et plus encore chez les apologistes juifs et surtout les chrétiens : voir Winiarczyk, *Euhemeros*, p. 168-181, dans sa section consacrée à la fortune d'Évhémère.

3. Ce fragment est extrait de la *Chronographia* de Malalas, érudit byzantin du VIe siècle, qui fait une place particulière au singulier, à l'original, aux versions peu courantes de certains mythes (sur son rôle dans la transmission de la *Bibliothèque*, cf. Notice Introductive, p. LVI-LIX). Ici, comme au Fr. VI, 6, il qualifie Diodore de l'épithète σοφώτατος. Ce fragment ne constitue qu'un doublet plus synthétique du Fr. VI, 1 sur la conception évhémériste de l'origine des dieux : à l'inverse de ce que faisaient les éditions précédentes, nous l'avons ainsi mis en parallèle avec ce dernier. Ce court texte paraît en outre de l'ordre du résumé.

4. Le texte grec n'est ici pas satisfaisant et il convient de corriger la leçon des manuscrits, car le second καὶ (l. 10) n'aurait aucune fonction syntactique. Deux corrections sont possibles : soit l'on suit de près la paléographie et on écrit κατακρατήσαντας, un verbe qui régirait en principe le génitif, mais qui est bien attesté aussi avec l'accusatif chez les auteurs tardifs – ce n'est cependant pas l'usage attesté chez Malalas, qui l'emploie avec le génitif exclusivement ; la deuxième correction, que me suggère Filippomaria Pontani et que j'ai acceptée ici dans le texte, correspond à un type de corruption fréquente, et consiste à lire ὡς à la place de καὶ : ce tour syntaxique se trouve chez Malalas lui-

même (cf. par exemple avec le tour ἐπιθεὶς τὸ ὄνομα, p. 355, 27 Thurn).

Page 27.

5. Sur la généalogie et la geste d'Aristée, cf. IV, 81. Fils d'Apollon et de Cyrène, il fut élevé par le Centaure Chiron et les Nymphes (cf. IV, 81, 2 ; selon Pind., *Pyth.* 9, 59-60, il fut confié aux Heures et à la Terre), dont il apprit à faire coaguler le lait, à construire des ruches, ainsi qu'à cultiver les oliviers : en signe de philanthropie, il enseigna cela aux hommes. Aristée est donc un héros civilisateur : outre l'invention de l'apiculture et de l'oléiculture (cf. Diod. IV, 81 ; Hésiode, Fr. 217, 3 Merkelbach-West ; Pind., *Pyth.* IX, 63-65 ; Arist., *Const. des Céens*, Fr. 516 Gigon = Fr. 511 Rose ; Virg., *Géorg.* IV, 315-558 ; Nonnos, *Dion.* V, 214-279 ; etc), il veille sur les troupeaux et les chasseurs. Apollonios (*Argon.* IV, 1132-1133) est le seul à lui attribuer en outre l'art médical et l'art prophétique qui conviennent bien au fils d'Apollon et au disciple de Chiron. Le choix d'illustrer ici la doctrine des dieux ἐπίγειοι par la triade Héraclès, Dionysos et Aristée, trois humains dinivisés pour les bienfaits qu'ils rendirent à l'humanité, révèle de toute évidence une préoccupation de Diodore (et non d'Évhémère) : selon une organisation spatiale très construite, ces trois noms sont représentatifs de trois secteurs différents. Au livre IV, Héraclès est en effet chez Diodore le dieu terrestre occidental par excellence, Dionysos le dieu civilisateur de l'Occident, et Aristée, le dieu ἐπίγειος sur lequel l'historien d'Agyrion transmet la tradition sicilienne : cette triade renvoie donc à un schéma qui paraît clairement triangulaire, Orient–Occident–Sicile. Ainsi également vient se nouer la boucle avec le livre IV, le premier livre des mythes grecs, que le livre VI referme : ces trois noms rappellent nettement la structure de ce livre, qui s'ouvre sur la geste de Dionyos et d'Héraclès, et se referme par une section sur les îles, traitant donc d'Aristée. Sur ces aspects historiographiques, je me permets de renvoyer à mon article « Une *theologia dipertita* chez Évhémère ? Observations sur le fr. VI, 1 de Diodore (Euhem. T 25 W.). », *Ktèma* 36, 2011, p. 349-368.

6. Le titre Ἱερὰ Ἀναγραφή, littéralement « Inscription » ou « Relation sacrée », est d'ordinaire traduit par *Histoire Sacrée*, notamment d'après le titre latin qu'en avait donné Ennius dans sa traduction de l'œuvre (*Euhemerus sive Sacra Historia*) : sur les différentes façons dont fut traduit ce titre par les savants, notamment depuis l'interprétation qu'en donna K. Rupprecht (« ΙΕΡΑ ΑΝΑΓΡΑΦΗ », *Philologus* 80, 1924-1925, p. 350-352), voir le *status quaestionis* dans Winiarczyk, *Euhemeros*, p. 17, ainsi que dans son édition (T 8, *apparatus ad loc.*).

7. La théorie des dieux de souche humaine est très développée dans l'Antiquité, et précède Évhémère : sur cette pensée diffuse, qui devient récurrente à l'époque hellénistique et que l'on a souvent résumée plus

tard sous le terme d'« évhémérisme », voir Winiarczyk, *Euhemeros*, en particulier dans le chapitre consacré à ses « sources » et inspirations, p. 29-74 (sur son ouvrage, cf. les comptes rendus de R. Baumgarten, *Gnomon* 76 (3), 2004, p. 237-240 et B. Garstad, *CR* n.s. 53 (2), 2003, p. 309-311). Depuis 1907, la majorité des historiens et des éditeurs estiment que la bipartition divine exposée ici entre οὐράνιοι et ἐπίγειοι θεοί remonterait à Évhémère lui-même : Jacoby rapprocha en effet le Fr. VI, 1, 2 de la pensée exposée en I, 11-13, qu'il considère hécatéenne (« Euemeros », col. 964), et interpréta ce fragment comme la démonstration de l'existence d'une *theologia dipertita* chez Évhémère. Ce fut dès lors la *communis opinio* suivie par les historiens (cités par Winiarczyk, *Euhemeros*, p. 28, n. 2), et tous les éditeurs d'Évhémère, jusqu'à Winiarczyk lui-même (qui nuance toutefois le propos de Jacoby : Diodore aurait *clarifié* une pensée contenue chez Évhémère, p. 29). Mais ne faut-il pas considérer à l'inverse que deux doctrines distinctes étaient exposées l'une après l'autre par l'historien d'Agyrion, et que la transmission eusébienne aurait porté à confusion ? Si l'on suit Jacoby, le Fr. VI, 1, 2 constituerait en effet un *unicum* au sein des *testimonia* du mythographe : il serait le seul à pouvoir laisser comprendre que deux types de divinités existeraient chez Évhémère. Une minorité suit à l'inverse l'argumentation de W. Spoerri (ainsi Burton, p. 70-71, Sacks, p. 67-73, et Vernière dans la Notice de l'éd. du livre I, p. 5-6 ; voir la liste donnée par Winiarczyk, *Euhemeros*, p. 28, n. 4), qui s'inscrit en faux contre le philologue allemand : par une analyse du stoïcisme, de l'hécatéisme, de l'évhémérisme et de leurs influences respectives chez Diodore, il démontre de façon tout à fait convaincante que la bipartition exposée au Fr. VI, 1, 2 remonte à l'historien d'Agyrion, éliminant toute possibilité d'existence d'une *theologia dipertita* dans la théologie du Messénien, qui ne traitait pas des οὐράνιοι θεοί (on ajoutera à son argumentation les remarques exposées à la n. 5). W. Spoerri (p. 195-201) montre en effet que cette distinction reflète la pensée éclectique du Ier siècle avant J.-C., et que Diodore aurait pu la reprendre des Stoïciens – peut-être de Varron, qui l'aurait lui-même empruntée au Stoïcien Denys, professant à Athènes vers 50 av. J.-C. : Tertullien, *Ad Nationes*, II, 14 ; Augustin, *Civit. Dei*, VI, 6 ; Serv., *Aen.* VIII, 275. Voir en outre Notice du livre VI, p. 16-17. — Pour une bibliographie sur l'évhémérisme du XVIIe siècle à nos jours, cf. M. Winiarczyk, « Bibliographie zum antiken Atheismus », *Elenchos. Rivista di studi sul pensiero antico* 10, 1989, p. 126-144, et en dernier lieu, S. Montanari, « Évhémère géographe », qui montre que la vérité du récit d'Évhémère est d'ordre politico-religieux et tient dans l'idée que les dieux ont été de grands souverains divinisés.

8. Diodore est un bon représentant de la tendance historicisante dans ses exposés mythologiques (pour la mise en place d'un dispositif typiquement « évhémériste » au sein des livres mythologiques de la *Biblio-*

thèque, voir la préface de Ph. Borgeaud à la *Mythologie des Grecs*, p. IX-XXVII, et l'introduction de J. Auberger dans le même volume, p. 4-12) ; selon J.P. Jacobsen, qui s'attache à expliquer l'invention par l'historien de nombreuses apothéoses de souverains antérieurs à Alexandre, Diodore serait même « le plus grand évhémériste après Évhémère » (*Les Mânes*, Copenhague, 1914, tr. fr., Paris, 1924, t. II, p. 89) : sur le fait que cette épuration du merveilleux au moyen de l'évhémérisme permette à Diodore d'intégrer la période mythique dans son projet historiographique (sur le même plan que la période historique), cf. Questions d'historiographie, p. LXXXIII-LXXXIV. Toutefois, il n'entend pas mettre en cause l'existence du divin, et ses sentiments religieux émergent à plusieurs reprises dans la *Bibliothèque* (cf. Chamoux, « Introduction générale », p. XII-XIII ; LIX-LX). L'équilibre propre à la méthode historique exige en tout cas (en cela consiste la συμμετρία dont il est ici question) qu'il rapporte aussi bien la pensée d'Évhémère que les récits des poètes, quoique la sympathie de l'auteur soit facilement identifiable (cf. en outre I, 11, 3 ; 12, 9 ; 13, 1). Sur les exigences de συμμετρία et de συντομία dans toute la *Bibliothèque*, cf. la longue introduction de Ambaglio, « Introduzione », p. 14-15, ainsi que M. Casevitz, « Ἁρμονία et συμμετρία », in P. Chiron et C. Lévy (éd.), *Les noms du style dans l'Antiquité gréco-latine*, Louvain, 2010, p. 51-55.

9. L'histoire de Cassandre (vers 350-297), à laquelle il n'est fait ici qu'allusion, occupe une grande place au sein de la *Bibliothèque* (entre XVIII, 118 et Fr. XXI, 7 Goukowsky. Fils d'Antipater, régent de l'empire d'Alexandre, Cassandre est écarté de la succession par son père (vers 319), mais il conquiert sur le successeur qu'Antipater s'était donné, Polyperchon, la Macédoine et une partie de la Grèce avec l'aide d'Antigonos, avant d'entrer dans la coalition formée par les Diadoques contre ce dernier (vers 315). Bien qu'il ait assuré sa sécurité à l'intérieur en faisant disparaître tous les membres de la famille royale, il doit se défendre contre plusieurs offensives d'Antigonos : celle de 303-302 lui coûte toutes ses possessions au sud de la Thessalie, que la victoire d'Ipsos (301) lui restitue par la suite. Après sa mort (297), ses fils, par leurs querelles, perdent le royaume qu'il avait constitué. Diodore rapporte que le voyage d'Évhémère se déroule durant le règne de Cassandre : Vallauri confronte Diodore et Callimaque (*Hymne à Zeus*, v. 9 ; *Iambes*, I, Fr. 191 Pfeiffer) et conclut que ce fut selon toute vraisemblance vers 300-298 (p. 5). Sur cette mission confiée à Évhémère, P. Goukowsky me fait observer qu'une mission en Arabie peut se comprendre dans le contexte de tensions entre Antigonos, Démétrios et les Nabatéens. Si Évhémère avait été envoyé auprès des Nabatéens, peut-être aurait-il tenté de regagner l'Égypte (Ptolémée étant allié de Cassandre) en partant du golfe Persique : c'est dans ces conditions qu'il aurait été dérouté vers le sud. Certains historiens rejettent à l'inverse

l'idée qu'Évhémère entreprit ce voyage sous les ordres de Cassandre, ainsi Jacoby, « Euemeros », col. 953 ; K. Thraede, *Reallexicon für Ant. und Christ.* 6, 1965, col. 877-890, s.v. Euhemerismus.

10. L'île de Panchaïe, île heureuse du roman d'Évhémère, est longuement décrite au livre V (V, 41-46 ; cf. aussi Servius, *Verg. Georg.* II, 115 et 139 ; Lucrèce, *De Rerum Natura*, II, 417 ; Virg., *Géorg.* II, 139 ; IV, 379 ; Ovide, *Mét.* X, 307-310 et 476-478) : une analyse détaillée de l'exposé géographique d'Évhémère, composé suivant les critères de vraisemblance de son temps, est donnée par S. Montanari, « Utopie et religion chez Évhémère », *Kentron* 24, 2008, p. 79-104. Panchaïe, au large de l'Arabie, est une terre d'abondance, largement irriguée par une eau aux vertus thérapeutiques, et sur laquelle poussent à profusion toutes les denrées nécessaires à la vie. Elle représente un des lieux de l'utopie politique, une monarchie théocratique, une cohabitation parfaite entre les hommes. L'organisation sociale, exempte de roi, repose sur trois classes, et la répartition géographique est centrée sur le temple de Zeus Triphylien : sur cette organisation sociale, voir Winiarczyk, *Euhemeros*, p. 75-91 (auquel on renverra également pour les aspects géographiques, p. 11-12 ; 19-23).

11. Jacoby (*FGrHist* 63 F 2, 5) rapproche dans son apparat la leçon des manuscrits d'Eusèbe πολυτεχνίαν de πολυτέλειαν (V, 42, 6) : les deux séquences sont en effet strictement parallèles entre le Fr. VI, 1, 5, πλείω θαυμαζόμενα κατά τε τὴν ἀρχαιότητα καὶ τὴν τῆς κατασκευῆς πολυτεχνίαν et V, 42, 6, θαυμαζόμενον δὲ μάλιστα διά τε τὴν ἀρχαιότητα καὶ τὴν πολυτέλειαν τῆς κατασκευῆς.

12. En V, 41-46.

13. La localisation élevée κατά τινα λόφον ὑψηλὸν est en contradiction avec V, 42, 6, où Diodore écrit que le sanctuaire se situe κείμενον μὲν ἐν χώρᾳ πεδιάδι. Némethy (p. 77) a proposé d'expliquer la contradiction de la sorte : selon Évhémère, la zone aux alentours du temple était plane, mais le temple lui-même devait être construit sur un terrain surélevé, si bien qu'on le voyait de loin.

14. La leçon Τριφυλαίου fournie par les manuscrits de la *P.E.* doit donc être fautive – comme l'ont pensé tous les éditeurs depuis Rhodoman (dans sa traduction latine), puis Dindorf[1] : il faut ainsi corriger la leçon en fonction de V, 42, 5 et 46, 6, précisément cités ici par Diodore (cf. n. 12), qui ont Τριφυλίου (Τριφυλίου dans L et C, Τριφυλλίου dans D[a] et V). — Diodore a déjà expliqué en V, 42, 4 (= Euhem., T 33) que les habitants de Panara sont appelés suppliants de Zeus Triphylien. Cette épithète Τριφύλιος, « des trois tribus », rappelle sans doute les trois peuples dont sont issus les habitants, Panchaïens, Océaniens et Dôens (cf. M. Zumschlinge, *Euhemeros. Staatstheoretische und staatsutopische Motive*, Diss. Bonn, 1976, p. 50-54 ; Winiarczyk, *Euhemeros*, p. 76), ou peut-être les trois classes au sein desquelles est répartie la société panchaïenne, prêtres, agriculteurs et soldats. Le sanctuaire de

Zeus Triphylien, à soixante stades de la ville, est admiré pour son ancienneté et la richesse de sa construction ainsi que pour la beauté du site, comme l'indique Diodore au livre précédent, θαυμαζόμενον δὲ μάλιστα διά τε τὴν ἀρχαιότητα καὶ τὴν πολυτέλειαν τῆς κατασκευῆς καὶ τὴν τῶν τόπων εὐφυίαν (V, 42, 6). La description précise du temple dans tous ses détails suit, en V, 44.

Page 28.

15. Sur Ouranos premier roi de l'œcoumène, cf. toujours Euhem., T 51 = Fr. I (sur la question de l'ἀρχηγέτης des sacrifices, voir note suivante). Diodore (III, 56, 3) rapporte que les Atlantes, eux aussi Océanites, avaient les mêmes croyances au sujet des origines, <οἱ Ἀτλάντιοι> μυθολογοῦσι δὲ πρῶτον παρ' αὐτοῖς Οὐρανὸν βασιλεῦσαι : la théogonie commence par le règne d'Ouranos.

16. Sur l'origine du nom Οὐρανός, la version de Diodore (Euhem., T 49) est en contradiction avec celle d'Ennius, selon lequel Jupiter nomma le ciel du nom de son grand-père : *in eo loco suspexit in caelum quod nunc nos nominamus, idque quod supra mundum erat, quod aether uocabatur, de sui aui nomine caelum nomen indidit* (trad. P. Monat, Paris, 1986 : « en ce lieu, il regarda vers ce que nous appelons maintenant le ciel ; à cet élément qui était au-dessus du monde et s'appelait éther, il donna le nom de ciel, emprunté au nom de son aïeul » = Euhem., T 62 = Fr. VI = Lactance, *Div. inst.* I, 11, 63). Chez Diodore, c'est à l'inverse le dieu qui fut nommé de la sorte pour sa connaissance des astres et pour avoir été le premier à offrir des sacrifices aux dieux célestes. Les deux versions sont difficilement conciliables. Selon les partisans de la thèse de Jacoby (voir n. 7), la version de Diodore (T 49), qui offre une seconde occurrence de l'adjectif οὐράνιοι, viendrait conforter l'hypothèse de l'existence d'une *theologia dipertita* chez Évhémère. Pour résoudre la contradiction entre Diodore et Ennius, Jacoby supposait une confusion commise par le traducteur latin à la lecture du texte original d'Évhémère, dont l'expression aurait été ambiguë, selon qu'on lit Οὐρανὸν ou οὐρανὸν dans la proposition διὸ καὶ Οὐρανὸν προσαγορευθῆναι – qu'il considère donc *de facto* comme les termes d'Évhémère (« Euemeros », col. 957). J. Kaerst (*Geschichte des Hellenismus*, II, Leipzig-Berlin, 1926, p. 194), et à sa suite H.F. van der Meer (*Euhemerus van Messene*, Diss. Amsterdám, 1949, p. 40), ont considéré à l'inverse que le texte de Diodore était corrompu, et ont tâché de le faire coïncider avec celui d'Ennius, en proposant de suppléer de la façon suivante : διὸ καὶ <τὸν κόσμον> Οὐρανὸν προσαγορευθῆναι. W. Spoerri a montré quant à lui combien le passage est « anstößig », non seulement parce qu'il faudrait supposer une erreur de traduction chez Ennius-Lactance (comme le faisait Jacoby), mais aussi parce qu'un autre témoignage du livre III (sur la mythologie des Atlantes, III, 56, 3-5), empreint d'évhémérisme, rappelle certes

qu'Ouranos disposait de connaissances en astronomie, mais nullement qu'il vénérait les astres : dans la contradiction entre Ennius et Diodore, W. Spoerri semble donc pencher en faveur du premier (p. 191-192). Les partisans de la thèse de Spoerri (voir n. 7) y ont vu dès lors une perspective de Diodore : l'opposition οὐράνιοι/ἐπίγειοι est propre à l'historien d'Agyrion (on en montrerait aisément le caractère *highly formulaic*, comme le fait Sacks pour les tours employés pour exposer la divinisation des bienfaiteurs, p. 71), comme le concèdent même les partisans de Jacoby (ainsi Courtney, p. 37). On connaît du reste le goût de Diodore pour les questions étymologiques (paradigmatique en cela le passage entièrement consacré à l'étymologie des surnoms de Dionysos, en IV, 4-5) : il ouvre souvent une parenthèse dans la narration pour expliquer l'origine de tel ou tel anthroponyme, ethnonyme ou toponyme (la formule διὸ καὶ ... προσαγορευθῆναι se retrouve à huit reprises dans la *Bibliothèque*). — D'un point de vue morphologique, la dérivation s'est faite en réalité dans le sens inverse : c'est οὐράνιος qui dérive du substantif thématique οὐρανός. Cet adjectif appartient à la catégorie des adjectifs formés sur le suffixe –iy(y)o– (–ιος), dont la fonction essentielle a été de former, outre des dérivés de verbes, des dérivés de noms, comme c'est le cas ici, suivant une formation très productive durant toute l'histoire du grec : « qui appartient au ciel ».

17. L'antique Hestia (Vesta en latin), c'est-à-dire Titéia ou la Terre, femme d'Ouranos, doit être distinguée de la vierge Hestia (Vesta), déesse du feu ou le feu même. Il s'agit évidemment dans ce fragment de la première, qui avait donc plusieurs noms, Titée ou Titéia, Ops, Tellus, Vesta, et même Cybèle. Cependant, chez les poètes, ces deux divinités paraissent être bien souvent confondues.

18. La correction apportée par Dindorf, Τιτᾶνα, se fonde sur la lecture d'un autre fragment d'Évhémère (T 54 = Fr. IV = Lactance, *Div. inst.* I, 14, 1-8), qui fait de Titan le fils de Saturne et de Vesta : *Haec Ennii uerba sunt : exim Saturnus uxorem duxit Opem. Titan, qui maior natu erat, postulat ut ipse regnaret* (« Voici les paroles d'Ennius : "Ensuite, Saturne épousa Ops. Titan, qui était l'aîné, demande à être le roi, lui aussi" », Lactance, I, 14, 2, dans la traduction de P. Monat au Cerf, Paris, 1986), sur lequel je renvoie au commentaire de Courtney, p. 31-32. La conjecture dans le texte de Diodore permet de rétablir la cohérence entre les différents fragments d'Évhémère. On notera cependant, pour la leçon Πᾶνα des manuscrits, qu'il existe une version secondaire du mythe qui fait de Pan le fils du Ciel et de la Terre, à côté d'autres traditions (suivant les uns, il était fils de Zeus et de la nymphe Thymbris ou de Callisto, selon d'autres d'Hermès et de Pénélope, ou peut-être de l'Air et d'une Néréide). On la trouve notamment dans une scholie *ad Theocrit.* I, 123b, p. 69 Wendel : τὸν δὲ Πᾶνα οἱ μὲν Πηνελόπης καὶ Ὀδυσσέως ἢ Ἑρμοῦ, ἄλλοι δὲ Διὸς καὶ Καλλιστοῦς, ἕτεροι δὲ Αἰθέρος καὶ Οἰνηίδος, ἔνιοι δ' Οὐρανοῦ καὶ Γῆς.

19. La leçon de A présente sans doute une haplographie : τὸν δὲ διαδεξάμενον. Les manuscrits postérieurs ont ainsi suppléé : τὸν δὲ Δία διαδεξάμενον.

20. La forme accusative Δήμητρα (du manuscrit A) est la forme ancienne, mais la forme en -αν (de BONV) s'est répandue à partir de la *koinè* (cf. P. Chantraine, *Morphologie historique du Grec*, Paris, 1945, 2e éd., 1967, §51, p. 58) et surtout à partir de l'ère chrétienne, sans toutefois faire disparaître la forme ancienne : la forme en -α est la seule attestée aux époques archaïque et classique (cf. Hésiode, *Théog.* 454), et reste la seule employée dans les jurons et serments (μὰ τὴν Δήμητρα, et νὴ τὴν Δήμητρα, ainsi chez Aristophane et les comiques, voir par exemple Arist., *Cavaliers*, 435, 461, 812, etc.). La forme Δήμητραν trouve quant à elle une grande extension dans la *koinè*, et chez certains auteurs les deux formes coexistent : elle est récurrente chez Diodore, mais on dispose de deux exemples en -α, XIII, 31, 1, et XIV, 77, 5, où la forme en -α de PMF s'oppose au -αν de S ; les deux formes sont attestées également chez Pausanias (par exemple -αν en II, 14, 3 s'oppose à -α en I, 13, 8) ; mais chez Eusèbe, on ne trouve plus que la forme Δήμητραν (comme à deux reprises ici, au Fr. VI, 1, 9), qui pourrait donc avoir été la forme originelle dans le texte de Diodore. À noter que l'accent de cet accusatif varie, comme le montre d'ailleurs la discordance entre Bailly, qui accentue proparoxyton (hypercaractérisation de l'accusatif dans la flexion athématique), et *LSJ*, qui l'accentue paroxyton.

21. L'ordre ici indiqué fait de la déesse de la justice Thémis, fille d'Ouranos et de Gaia (cf. Hésiode, *Théog.* 1 ; 135 ; 901), la troisième femme de Zeus, dont elle enfanta Athéna : Diodore est le seul à rapporter cette version du mythe, Thémis étant, selon la tradition la plus répandue, la deuxième épouse de Zeus (après Mètis, mère d'Athéna), et la mère des Moires, des Heures, d'Astrée, et des nymphes de l'Éridan. La proximité phonologique entre les noms de ces deux déesses (Θέμις, Μῆτις) pourrait laisser penser à une interversion entre les deux génitrices possibles d'Athéna. On attribuait en outre à Thémis l'invention des oracles et de certains rites : ainsi Diodore, attentif aux explications étymologiques, souligne que lorsque Apollon doit rendre des oracles, il fait œuvre de *thémis*, du fait que ce fut elle qui inventa les oracles (V, 67, 4).

22. Les Courètes (Κουρῆτες, « jeunes guerriers », vieux dérivé de κοῦρος, « fils, rejeton »), sont des divinités mineures de la mythologie, qui concoururent à sauver Zeus enfant de la gloutonnerie de son père Cronos en couvrant du bruit de leurs armes les vagissements du nourrisson, au cours d'une danse guerrière (cf. H. Jeanmaire, *Couroi et Courètes. Essai sur l'éducation spartiate et sur les rites d'adolescence dans l'Antiquité hellénique* (Travaux et mémoires de l'université de Lille 21), Lille, 1939, p. 361-362). La déesse Rhéa les aurait chargés

d'élever le nouveau-né (cf. V, 70, 2-4). Différentes traditions rapportées par Diodore se réfèrent à leur naissance : dans ce fragment, ils sont dits fils de Zeus (ce qui est peu compatible avec la légende relative à son enfance), comme chez Euhem., T 69 = Fr. XI (commenté par Courtney, p. 35-36) ; en III, 61, 2, de Zeus le Crétois, frère d'Ouranos ; en V, 65, 1, ils sont nés de la Terre ou des Dactyles Idéens.

23. Au sujet de Bélos, cf. en particulier I, 28, 1 ; II, 8, 7 ; II, 9, 4 ; II, 28, 2 ; XVII, 112, 3. Bélos, sans doute un doublet de Baal, est un personnage légendaire de Babylonie et d'Assyrie. Il était le fils de Poséidon qui s'était uni à Libye ou à Eurynomé (cf. Apollod. II, 10, 5 ; III, 1, 4 ; III, 2, 1), il était frère jumeau d'Agénor, et engendra à son tour les jumeaux Aigyptos et Danaos. Divinité centrale du *panthéon* de très anciennes populations du Moyen-Orient, il vit ensuite sa légende transférée en Grèce et intégrée par syncrétisme aux mythes grecs.

24. Certains historiens, comme R. Helm (*Der antike Roman*, Göttingen, 1956, p. 26), et à sa suite H. Dörrie (*Der Königskult des Antiochos von Kommagene im Lichte neuer Inschriftenfunde*, Göttingen, 1964, p. 221), considèrent que la description évhémériste des voyages de Zeus imite le parcours suivi par Alexandre le Grand.

25. Le Mont Cassios était un promontoire sablonneux près de Péluse et constitue l'actuel Mont Jebel el-Akra, sur la côte septentrionale de la Syrie. Au sujet du Mont Cassios, cf. C. Steuernagel et H. Kees, *RE* 10 (2), 1919, col. 2263-2264, s.v. Kasion (2. Κάσιον ὄρος).

26. Diodore respecte la συμμετρία annoncée peu auparavant (voir *supra*, n. 8), consistant en un équilibre à l'intérieur du récit entre narrations de sources historiques et mythographiques, et signale ici le passage aux récits des mythographes, ou « poètes théologiens », selon la distinction relevée par Clément d'Alexandrie (*Strom*. I, 21, opposant sur leur utilisation des généalogies le θεολόγος à l' ἱστοριογράφος), ou Damascius (*Des premiers principes*, I, 100, opposant les « théologiens », tel Orphée, aux philosophes). Au nombre de ces derniers figure le personnage mythique d'Orphée (sur celui-ci, cf. III, 65-67 ; IV, 24, 4 ; IV, 48), musicien, fils d'Apollon et de Clio ou d'Œagre et de Calliope, père de Musée, et disciple de Linos. Sa réputation de musicien, de sage et de poète inspiré par les dieux était répandue dans tout le monde ancien dès le temps des Argonautes, qui l'associèrent à leur expédition. Sur la figure d'Orphée chez Diodore, cf. en outre I, 69, 4, et Bernabé, « Tradiciones órficas », p. 37-53 (pour le livre VI, p. 40-41). Le souvenir d'Orphée est associé durant toute l'Antiquité à l'écriture (Eur., *Hipp*. 952-955 ; *Alc*. 967-969 ; Paus. I, 37, 4 ; A.J. Festugière, *L'idéal religieux des Grecs et l'Évangile*, Paris, 1932, distingue les mystères cultuels des mystères littéraires, tels les mystères orphiques, qui transmettent leurs secrets par la voie de traditions écrites). Plus délicate est la question de l'attribution précise

des œuvres dites « orphiques », car de l'orphisme est sortie toute une littérature poétique, à la fois cosmogonique, théogonique, mythologique et liturgique. Des listes de livres orphiques ont été dressées par Clément d'Alexandrie, par la *Souda*, par C. Lascaris. Tous ces ouvrages ont été attribués à Orphée (entre autres les *Argonautiques*, les *Hymnes*, les *Lithiques*, qui semblent en réalité dater de la période alexandrine ou gréco-romaine, cf. M.L. West, *The Orphic Poems*, Oxford; 1983, p. 35-38. Sur leur composition à l'âge hellénistique, cf. Notes Compl. du livre VII, n. 2), et étaient considérés comme authentiques par une grande partie des Anciens. Aristote cependant paraît avoir douté de l'existence d'Orphée (Fr. 27 Gigon = Fr. 7B Rose = Cicéron, *De nat. deor.* I, 38, 107 : *Orpheum poetam docet Aristoteles numquam fuisse*, qui peut signifier une remise en cause de l'existence du poète, ou de l'authenticité de ses poèmes), d'autres proférèrent que certains poèmes étaient l'œuvre d'Onomacrite (éditeur des *Oracles* de Musée, cf. Hdt. VII, 6), de Cercops ou d'autres Pythagoriciens (cf. Clém., *Strom.* I, 21 ; *Souda*, O654 s.v. 'Ορφεύς). La littérature orphique avait même été l'objet de divers travaux critiques. Enfin, au sujet de la datation d'Orphée : son nom n'apparaît ni dans les poèmes homériques ni chez Hésiode (ainsi Diodore les cite dans cet ordre), ce qui n'est probablement pas l'effet du hasard (Hdt. II, 53, déclare qu'aucun auteur n'est antérieur à Homère et Hésiode). Mais Orphée était déjà célèbre au VIe s. (il est cité par Ibycos, Fr. 25 Bergk, et Pind., *Pyth.* IV, 176).

Page 29.

29. L'auteur cité ici par Tertullien doit certainement être identifié à Phérécyde de Syros (plutôt qu'à son homonyme Phérécyde d'Athènes, mythographe du Ve siècle, dont P. Dolcetti a édité les fragments, *Ferecide di Atene. Testimonianze e frammenti*, Alexandrie, 2004. Sur cette identification, G. Cordiano et M. Zorat hésitent, voir leur traduction *ad loc.*, p. 647). Phérécyde de Syros, contemporain de Thalès et d'Anaximandre, est l'auteur au VIe siècle d'une théogonie d'influence orphique, étudiée et utilisée par les Pythagoriciens, dont il ne reste que des fragments (publiés par H.S. Schibli, *Pherekydes of Syros*, Oxford, 1990). Son récit revêtait une forme en partie narrative, en partie explicative sur le fonctionnement du monde, la naissance des dieux et l'origine du cosmos. Certains considérèrent celui-ci comme la première œuvre en prose de la littérature grecque : sans doute est-ce ainsi qu'il faut interpréter l'affirmation de Théopompe (*FGrHist* 273 F 85), πρῶτον περὶ φύσεως καὶ θεῶν (cf. Schibli, p. 3). Une étude de l'ensemble des fragments qui nous sont parvenus permet d'établir une correspondance avec l'extrait de Tertullien : la référence faite par l'apologiste latin au couronnement de Saturne-Cronos pourrait s'insérer, dans l'œuvre de Phérécyde, au sein du combat du serpent Ophioneus contre Cronos

(Fr. 78 Schibli : cette bataille est commentée p. 78-103), divinité première au même titre que Zeus et Chtonie. Cette théomachie, qui doit décider du sort du royaume céleste, s'achève sur la victoire de Zeus : c'est sans aucun doute à cette dernière que Tertullien fait référence lorsqu'il rapporte l'origine de la couronne (ou de la guirlande) obtenue par Saturne. Cf. à ce sujet Schibli, p. 96-97 et M.L. West, *Early Greek Philosophy and the Orient*, Oxford, 1971, p. 20-23, qui fait par la suite correspondre cette victoire couronnée de Cronos avec la fête delphique du Septerion : lors de celle-ci en effet, un couronnement suivait le meurtre d'un serpent mythique, p. 70-73. M.L. West donne ailleurs une dimension étiologique à l'œuvre de Phérécyde en suggérant que l'auteur fournit ici un αἴτιον à l'origine du port de la couronne (« Three Presocratic Cosmologies », *CQ* 13, 1963, p. 154-176, ici p. 164, n. 3). Tertullien, dans le *De Anima*, II, 3, fait une autre référence à Phérécyde, clairement identifiable à l'écrivain de Syros, *Pherecydem Pythagorae magistrum*.

Page 30.

31. Liber : il s'agit de Dionysos (Ovide, *Mét.* VIII, 175-182). Lorsque sous le consul Postumius, en 496 avant J.-C., on trouva dans les livres sybillins l'ordre d'admettre la triade agraire hellénistique dans le panthéon national romain, Déméter, Dionysos, et Coré reçurent respectivement les noms de Cérès, Liber et Libera. La divinité Liber existait déjà dans le panthéon des populations du Latium : les autorités romaines revêtirent donc d'une dénomination latine un dieu étranger nouvellement introduit. Pour une étude complète sur Liber et le syncrétisme dionysiaque, cf. A. Bruhl, *Liber Pater. Origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain*, Paris, 1953.

32. La constellation de la « Couronne Septentrionale » était quelque fois appelée par les Anciens « Couronne d'Ariane », cf. Diod. IV, 61, 6, ou « Couronne de la Cnossienne », cf. Ovide, *Fast.* III, 459-461 (Ariane est appelée *Gnosis* par référence métonymique à Cnossos, la résidence crétoise de Minos), et *Mét.* VIII, 176-182.

33. Ce fragment pose un problème d'identification et de statut : je l'ai inséré au nombre des fragments de transmission malaléenne. Les éditions précédentes publiaient ici un extrait d'une chronique anonyme dont le *codex Parisinus graecus* 1336 fournit quelques ἐκλογαί, et reprenaient simplement le texte du manuscrit édité par Cramer (*Anecd. Paris.* II, p. 227). Les folios 143-151 de ce manuscrit ont par la suite été considérés comme partie prenante de la transmission de la *Chronographia* de Malalas, dans une version abrégée : pour l'analyse complète, cf. Notice Introductive, p. LVII-LVIII. J'ai donc substitué l'extrait du *codex Parisinus graecus* 1336 (qui n'est donc que l'un des témoins du texte de la *Chronographie*) par l'extrait de Malalas tel qu'il est établi dans l'édition récente de Thurn (Fr. VI, 4 = p. 13, 31-32 ; 34-52 Thurn). — Sur le problème d'identification entre Jean Malalas et Jean

d'Antioche (l' ἐκλογή du *cod. Parisinus gr.* 1336 était introduit par les mots *excerpta e Ioanne Antiocheno dicto Malala*), souvent confondus l'un avec l'autre, cf. l'introduction à la transmission du texte de Bertrac dans son édition du livre I, p. CXXIX-CXXX.

34. Malalas fait ici de Ninos le frère de Picos-Zeus, une association qui est confirmée un peu plus haut dans le texte de la *Chronographie*, dans deux extraits qui rapportent la généalogie de Picos : ἔσχε δὲ ὁ Κρόνος υἱὸν ὀνόματι Πῖκον, ὅστις ἀπὸ τῶν γονέων ἐκλήθη Ζεύς, I, 8, p. 10 Thurn (« Cronos eut un fils du nom de Picos, appelé Zeus par ses parents »). Cette correspondance Picos-Zeus se retrouve aussi en I, 9, p. 11 Thurn. Picos est l'homonyme d'une divinité italique agreste aux pouvoirs divinatoires (Virg., *Én.* VII, 48 ; 171 ; 189 ; Ovide, *Mét.* XIV, 320 ; 388 ; *Fast.* III, 291 ; Serv., *Aen.* X, 76), changée par Circé en pivert parce qu'il refusait de quitter pour elle sa femme Canente (cf. G. Pansa, « Picus Martius. Studio di esegesi mitica », in *Il folklore italiano*, Naples, VI, 1931, p. 181-199 ; A. Brelich, *Tre variazioni romane sul tema delle origini*, Rome, 1955, p. 52-57). Il était dit fils de Saturne et père de Phaunos (VI, 5, 2). Dans certaines traditions, comme chez Malalas (qui mélange peut-être les deux figures), il est considéré comme le premier roi d'Italie (Tzetzès, *ad Lyc.* 1232). Ici, il est impossible de délimiter avec précision ce qui remonte réellement à Diodore, et ce qui a été réélaboré par Malalas.

35. On peut comprendre τὴν δύσιν comme un accusatif de relation, à moins qu'il ne faille corriger la leçon des manuscrits et rétablir le génitif : le verbe simple κρατέω, à l'actif, n'est pas construit avec l'accusatif, même à époque tardive. Ainsi chez Malalas lui-même : κρατήσας αὐτῆς (p. 26, 49 Thurn), κρατήσαντας χώρας (p. 39, 25 Thurn), κρατεῖν τῶν ἐκεῖσε τόπων (p. 148, 2 Thurn), etc.

36. Nouvel exemple de divinisation selon la doctrine évhémériste, exposée n. 7 (Fr. VI, 1) : Picos, d'origine humaine, fut considéré comme un dieu. Ceci pourrait du reste rappeler les différentes formes que prit Zeus pour séduire les mortelles (le cygne, le taureau, la pluie d'or, etc.).

38. Il doit s'agir en effet de l'astre errant plutôt que d'une étoile. Aristote, *Des Météores*, I, 6, parle de la planète τὸν τοῦ Ἑρμοῦ ἀστέρα.

39. Ce fragment peut être rapproché du fragment VI, 1bis, également extrait de Jean Malalas, qui qualifie là encore Diodore de l'épithète σοφώτατος – ainsi dans tous nos fragments extraits de ce Byzantin. De même chez Eusèbe (*P.E.* I, 6, 9, p. 24 Mras), Diodore est dit ὁ Σικελιώτης Διόδωρος, γνωριμώτατος ἀνὴρ τοῖς Ἑλλήνων λογιωτάτοις.

Page 31.

40. Une autre référence à la divinisation des Dioscures a été faite au livre IV (IV, 48, 6) : il s'agit d'une prédiction du dieu marin

Glaucos. Diodore n'y précise pas les raisons de leur divinisation : Glaucos prédit simplement aux Tyndarides qu'on devait les appeler Dioscures (« fils de Zeus ») et les honorer à l'égal des dieux chez tous les hommes. Le Fr. VI, 5 est plus précis à ce sujet, et fait référence à leur vertu sans égale (πολὺ τῶν ἄλλων ἀρετῇ διενεγκεῖν), à leur courage et leur sens de la justice (ἐπ' ἀνδρείᾳ καὶ δικαιοσύνῃ) et à leur valeur exceptionnelle (τὴν ὑπερβολὴν τῆς ἀρετῆς). Ces deux fragments s'inscrivent donc au sein de la doctrine évhémériste (cf. *supra*, n. 7) des dieux de souche humaine (ἐπίγειοι), donnant un nouvel exemple d'hommes qui, par leur vertu et leur philanthropie, furent mis au rang des dieux. C'est à ce titre que ce fragment a pris place dans la section thématique des *Excerpta de Virtutibus et Vitiis* (ou Περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας), au cours de l'illustration d'une *virtus* particulière, comme pour les extraits suivants. Une étude détaillée d'Héraclès en tant que héros divinisé et constitué par Diodore en *Vorbild* au livre IV est donnée par N. Wiater (« Geschichte als Imaginäres Museum », p. 73-78 : sur cet article, cf. aussi n. 46).

43. Le terme τοπαρχία perd ici le sens technique qu'il revêt à l'origine : il désigne durant la période hellénistique l'administration d'un τόπος, division territoriale d'un νομός dans l'Égypte ptolémaïque et les territoires en sa possession (cf. E. van't Dack, « La toparchie dans l'Égypte ptolémaïque », *Chronique d'Égypte* 45-46, 1948, p. 147-161, et W. Eder, *Neue Pauly* 12 (1), 2002, col. 693-694, s.v. Topos). Sous la plume de Malalas, le terme perd sa signification technique précise : la toparchie semble assimilée à la royauté (voir l'expression βασιλεία, ἤτοι τοπαρχία, qui revient à trois reprises dans la *Chronographie*, ici IV, 1, p. 48 ; VI, 2, p. 117 ; VII, 19, p. 145 Thurn – glose qui ne se trouvait certainement pas chez Diodore), et est attribuée ici à Argos, pour un secteur et à une période où cette forme de gouvernement n'existait pas encore.

44. Ce fragment de Malalas, extrait de son contexte, a porté à confusion : à première lecture, on comprend en effet que la royauté argienne – c'est-à-dire la dynastie tèménide – aurait duré 549 ans. Ainsi Vogel le classait dans la chronologie du livre VII. L'ensemble du récit du chronographe byzantin permet cependant de rectifier une telle interprétation : dans ce fragment, Diodore parle non des Tèménides, mais des rois mythiques d'Argos, d'Inachos à Triopas. C'est à ces derniers en effet que fait référence Malalas au début de ce paragraphe, juste avant notre extrait : Τῶν δὲ Ἀργείων μετὰ τὸν Ἴναχον ... ἐβασίλευσε Τριόπας ἐν τῇ Ἀργείων χώρᾳ ἔτη <μόνα> ε'. Καὶ τῷ αὐτῷ πέμπτῳ ἔτει τῆς βασιλείας αὐτοῦ κατελύθη ἡ βασιλεία τῶν Ἀργείων, « Chez les Argiens, après Inachos ... Triopas régna sur la terre argienne durant cinq ans. Durant la cinquième année de son règne, le royaume des Argiens fut détruit » (p. 48, 3-10 Thurn). Andrewes ajoute à cela des arguments d'ordre chronologique, la royauté argienne ayant duré de

l'occupation dorienne au milieu du VII[e] siècle (p. 44). Cette réinterprétation du fragment a conduit Carlier à réfuter son classement (dû à Vogel) au sein du livre VII, à la suite des autres extraits sur les Tèménides (*La Royauté*, p. 386). On en revient donc à l'intuition qu'avait eue Dindorf[3] (qui en faisait quant à lui le dernier fragment du livre VI), en le réinsérant dans ce livre, respectant ainsi la chronologie. Au sein du livre même, en l'absence d'une compilation systématique et de toute spécification de la part de Diodore, son classement était difficile à envisager : on a décidé de le présenter avant le Fr. VI, 7 sur la royauté d'Épopeus à Sicyone, en le faisant ainsi inaugurer une série de fragments sur la royauté dans plusieurs cités d'Argolide et ses environs. Sur ce nouveau classement, cf. Notice du livre VI, p. 4. Sur ce fragment, T. Kelly donne une interprétation nuancée, soulignant la confusion de ce court extrait (*A History of Argos to 500 B.C.*, Minneapolis, 1976, p. 108). Contre cette interprétation cependant, cf. R. Drews : « The deposition of Meltas, whom Ephorus identified as the last king of Argos, was fixed by a chronographer (Diodorus 7.14) 549 years after the accession of Temenus » (*Basileus. The Evidence for Kingship in Geometric Greece*, New Haven-Londres, 1983, p. 65).

45. Épopeus (ou Épaphus) est la figure mythique d'un roi de Sicyone, fils de Poséidon. Il épousa Antiope, fille du roi de Thèbes Nycteus, qui, après avoir été séduite par Zeus métamorphosé en satyre, dut fuir son père pour éviter sa colère. Nycteus fit la guerre à Épopeus, et à sa suite, tous deux moururent. Le reste de la tradition ne semble pas faire référence, à l'inverse de Diodore, à l'arrogance du personnage : Pausanias en effet rapporte qu'il fit un sacrifice pour fêter la victoire, puis édifia un temple à Athéna et lui adressa une prière pour savoir si elle l'appréciait (II, 6, 3). Après la prière, de l'huile se mit à couler devant le temple, ce qui aurait trait à l'importance des oliviers et de l'huile de Sicyone, cf. Paus. X, 32, 19 ; J.G. Frazer, *Pausanias's description of Greece*, III, Londres-New York, 1898, p. 42.

Page 32.

46. L'histoire est, chez Diodore en particulier, un grenier d'exemples – ἀγαθά comme αἰσχρά – dont on se sert pour imiter les bons et se détourner des mauvais : c'est ce qui ressort du προοίμιον de la *Bibliothèque* (I, 1, de l'utilité de l'histoire universelle). Pour une étude lexicologique du champ sémantique de la ruse chez Diodore, cf. M. Casevitz (« Ruse, secrets et mensonges », p. 187-194), qui traite le cas précis de la φιλοτεχνία (p. 188) quand elle est associée au δόλος, dont elle pourrait constituer une des applications et qui ne possède qu'un exemple positif dans la *Bibliothèque* (III, 37, 1, au sujet des Éthiopiens qui viennent à bout des bêtes les plus robustes infestant leur territoire, exemple où l'homme compense sa faiblesse physique par une ruse technique) : dans toutes les autres occurrences, la ruse est odieuse et détes-

table. Le substantif abstrait en -ία, dérivant de l'adjectif φιλότεχνος, ainsi que les autres dérivés, adverbes en -ως et verbe en -έω, sont attestés 62 fois chez Diodore. M. Casevitz montre combien la ruse, la tromperie, les mensonges, en définitive, la feinte, coutume des dieux ou des hommes, jouent un rôle essentiel au sein du récit. Sur les différentes formes de μῆτις, et son lien avec la τέχνη et μηχανή dans la mythologie grecque, voir bien sûr M. Detienne et J.-P. Vernant, *Les ruses de l'intelligence. La* mètis *des Grecs*, Paris, 1974. — Une parfaite démonstration de la conception que Diodore se fait de l'histoire (universelle) en tant que *magistra uitae*, faite d'exemples tirés de tous les lieux et toutes les époques, est donnée par N. Wiater (« Geschichte als Imaginäres Mùseum », p. 60 et 66), qui compare cette conception à un « *ethischen* musée imaginaire » (p. 68-69), et l'analyse dans le contexte de sa réception, expliquant les termes de ce que l'on pourrait considérer un « contrat de lecture » (à cet égard, voir en outre son article « Geschichtsschreibung », p. 255. Au sein de ce « contrat », la présence implicite de l'auteur, instance qui structure les livres I-VI, cf. p. 260-266). De façon générale, sur le modèle historique comme *intentionale Geschichte* (théorisé par H.-J. Gehrke), on renverra ici à H.-J. Gehrke, « Mythos, Geschichte, Politik – antik und Modern », *Saeculum* 45 (1), 1994, p. 239-264 ; *id.*, « Myth, History and Collective Identity : Uses of the Past in Ancient Greece and Beyond », in N. Luraghi (éd.), *The Historian's Craft in the Age of Herodotus*, Oxford, 2001, p. 286-313.

49. Salmonée, fils d'Éole, roi d'Élide, est le troisième exemple consécutif d'ὕβρις (cf. *infra*, n. 50) extrait de la *Bibliothèque* (après ceux d'Épopeus et de Sisyphe) que nous donne ici l'excerpteur, dans la section thématique sur les vices (cf. *supra*, n. 40). Sur sa généalogie et son histoire complète, que Diodore a déjà rapportées, cf. IV, 68. La tradition semble unanime sur son arrogance et sa tentative d'imiter Zeus : cf. par exemple, Apollod. I, 9, 7 ; Lucien, *Timon*. 2 ; Virg., *Én.* VI, 585 ; Hygin, *Fab.* 60 ; 61 ; 250 ; Claudien, *In Rufin.* 514.

50. Le reproche d'arrogance exprimé ici par Diodore fait partie des excès d'*hybris* soulignés de manière récurrente par l'historien : ces fautes sont les plus nombreuses dans la *Bibliothèque* et suscitent la plus grand nombre de commentaires de sa part. V. Fromentin, analysant le mode d'intervention de la *tychè* au sein du récit, examine les occurrences où celle-ci, loin d'être une puissance aveugle et capricieuse, intervient en suivant une logique que Diodore ne se plaît à dévoiler qu'après coup : « Cette logique assimile les interventions de *Tychè* à celle de Némésis [...], dans la mesure où elles visent à punir deux catégories bien définies de coupables : ceux qui s'enorgueillissent de leur succès et ceux qui ont commis un crime » (« La *Tychè* », p. 233-234). Ainsi le renversement de fortune peut naître d'une faute bien réelle, notamment du péché d'ὕβρις. Au livre XVII (38, 6), Diodore

commente ce succès qui aveugle la plupart des hommes et cause l'intervention divine : « Dans le succès, en effet, la plupart des gens sont exaltés par la réussite qui les rend méprisants au point d'oublier la commune faiblesse des hommes. On peut voir – même de nos jours – que la plupart des gens sont incapables de supporter la réussite, comme s'il s'agissait là d'un lourd fardeau ». C'est ainsi que la divinité; comme un bon législateur (XX, 70, 4), inflige sa punition.

51. οὔτε θυσίας ἐτέλει : loin de faire des sacrifices aux dieux, il ordonnait en revanche qu'on lui en offrît, voulant égaler les dieux, comme le rapporte par exemple la tradition d'Apollodore (I, 9, 7).

52. καθάπερ οἱ λοιποὶ δυνάσται ποιεῖν εἰώθασι : Ludwich conclut de la comparaison entre les Fr. VI, 9, 1 et 9bis, 1 que cette observation doit sans doute être un ajout du scholiaste (p. 619).

Page 33.

54. Le manuscrit ne présente pas de lacune matérielle en cet endroit (Ludwich, p. 619 : « *ohne Fehler* », ce que j'ai pu vérifier sur la reproduction microfilm du manuscrit que m'a transmise Filippomaria Pontani, qui édite des scholies à l'*Odyssée* aux éditions romaines de Storia e Letteratura, mais le chant XI est encore à paraître), mais le passage présente sans aucun doute une omission de plusieurs mots : l'addition proposée par Ludwich, reportée en apparat, κατεκλίθη αὐτῇ. Ὁ δὲ Σαλμωνεὺς οὐκ εἰδὼς ὅστις, « Poséidon s'unit à elle. Mais Salmonée, ignorant qui [...] », se fonde sur Diod. IV, 68, 3. Vogel, lui, propose : καὶ μιγεὶς αὐτῇ παῖδας ἐγέννησε Πελίαν καὶ Νηλέα. Σαλμωνεὺς δ' ἀπιστῶν εἰ Ποσειδῶν, « et, s'étant unie à celle-ci, engendra Pélias et Nélée. Salmonée, ignorant si Poséidon [...] », d'après Diod. IV, 68, 3 et 67, 4. En réalité, le détail sur leur descendance, retenu par Vogel dans son supplément, est inutile, puisqu'il figure trois lignes plus bas, dans la suite de l'extrait (Fr. VI, 9bis, 4).

58. Les îles de Skiathos (aujourd'hui Skiatho) et de Péparèthos (Skopilo), – ainsi qu'Ikos et Skyros –, appartiennent aux Sporades septentrionales, archipel de la mer Égée situé sur la côte Ouest de l'Asie mineure : sur le nom et la situation de ces deux îles, cf. M. Moggi, « Insularità e assetti politici », in *Seste Giornate*, p. 51-65, ici p. 58. On possède à leur sujet plusieurs témoignages des Anciens : Hérodote fait à de nombreuses reprises référence à Skiathos, lors de sa description de l'invasion de Xerxès contre la Grèce (VII, 176 ; 179 ; 183) : il précise que « de la mer de Thrace, largement ouverte, un rétrécissement aboutit au détroit resserré qui sépare l'île de Skiathos de la Magnésie en terre ferme » (VII, 176). Pline l'Ancien (*Nat. Hist.* IV, 72) précise que Péparèthos, qui contient une ville du même nom, appelée originairement Événos, est située à 9 miles au large de l'Athos, Skiathos à 15 miles. Enfin Strabon (II, 5, 21, 124C) décrit les îles « qui se trouvent en bordure de la Grèce jusqu'à la Macédoine et à la

Thrace voisine, soit l'Eubée, Skyros, Péparèthos, Lemnos, Thasos, Imbros, Samothrace ».

59. La forme Ἰολκῶν des manuscrits n'existe pas : il pourrait s'agir soit du génitif du nom de la cité (en apposition), Ἰωλκοῦ, que Vogel propose dans son apparat, soit plus vraisemblablement et suivant l'usage chez Diodore (II, 5, 6 ; IV, 79, 4 ; V, 10, 1, etc.) du génitif pluriel de l'ethnique, Ἰωλκίων, les habitants de Iolcos, que j'ai choisi d'adopter dans le texte d'après une autre proposition de Vogel : « il régnait sur la cité des habitants de Iolcos ». On rétablira dès lors régulièrement l'article devant le nom du peuple. — Chiron, savant Centaure instruit par Apollon et Artémis, habitait le mont Pélion, en Thessalie. La cité d'Iolcos, où se rend Pélias pour y régner, voisine le Mont Pélion (*Schol. in Eurip.* Alcest. 249, p. 224 Schwartz ; Paus. IV, 2, 3).

Page 34.

61. Le mythe d'Alceste tel qu'il est présenté par Diodore semble contaminer deux aspects différents du même mythe, sa piété d'une part, et son mariage avec Admète, roi de Thessalie, d'autre part : Alceste est certes présentée dans la mythologie comme une figure de la piété (elle ne participe pas au meurtre de son père, premier signe de sa piété, et par la suite sauve son mari de la mort en prenant sa place), mais Diodore fait de ce trait la cause de son mariage avec Admète (δι' εὐσέβειαν), quand le reste de la tradition rapporte au contraire que ce fut Admète qui dut se soumettre aux conditions du roi Pélias pour obtenir la main de sa fille qu'il désirait.

62. Sur Mélampous, cf. Diod. IV, 68, 3-6. Enfant, il reçut certains dons prophétiques, dont il fit usage en guérissant plusieurs personnes (manifestation de sa philanthropie) : « Mélampous, qui était devin, soigna les femmes d'Argos que Dionysos, par courroux, avait rendues folles » (IV, 68, 4).

63. La forme et les similitudes stylistiques entre les fragments extraits des *Excerpta de Virtutibus et Vitiis* reflètent de manière caractéristique la notion « d'encyclopédie morale » (voir Notice Introductive, p. xxxvi), car les extraits choisis ne rassemblent pas l'ordinaire de l'histoire, mais en retiennent au contraire l'extraordinaire, le remarquable, l'exemplaire : Constantin VII n'a pas prétendu faire œuvre d'historien, et toute donnée historique n'est pas pour lui d'intérêt égal. Sa sélection se fait suivant l'idée que la leçon du passé doit profiter aux hommes. La morale est ici guidée par l'exemple, l'exemple positif (dans le cas du livre VI, les Dioscures, Admète, Alceste, Mélampous), ou l'exemple négatif (Épopeus, Sisyphe, Salmonée) : de là vient la récurrence de la tournure διαφέρω régissant le datif d'un nom de vice ou de vertu (« être différent » ayant pris le sens de « l'emporter sur », « surpasser »). Sur la conception de l'histoire par l'exemple, cf. *supra*, n. 46.

64. φόνον ἀκούσιον : il s'agit du meurtre de son frère Bélleros, que Bellérophon eut le malheur de tuer à la chasse. Selon les Anciens, c'est de cette aventure qu'il tirerait son nom, « meurtrier de Bélleros » (cf. 'Αργεϊφόντης), mais cette étymologie risque d'être une fantaisie populaire, selon Chantraine (s.v. Βελλεροφόντης).

65. Sur cet épisode du mythe de Bellérophon et sa conclusion sur le combat contre la Chimère souffleuse de feu, le récit de Diodore ne présente pas de variante particulière. Il semble même que la tradition soit unanime : cf. *Il.* XVI, 160 ; Apollod. II, 30 ; Hyg., *Fab.* 57. Sur ce mythe, cf. P. Chuvin, « Apollon au trident et les dieux de Tarse », *Journal des Savants*, 1981, p. 305-326 ; T.J. Wiseman, « Legendary Genealogies in Late Republican Rome », *Greece and Rome* 21, 1974, p. 153-164.

NOTES COMPLÉMENTAIRES DU LIVRE VII

Page 50.

1. Tzetzès confronte ici plusieurs sources : le témoignage des *Lithika* (aux v. 175-176), qu'il semble lire directement, puis celui de Denys le cyclographe, qu'il connaît par l'intermédiaire de Diodore (et d'autres historiens). Le témoignage de la *Bibliothèque Historique* commence donc au vers 177, mais on conserve les deux premiers, évitant ainsi de couper la phrase en son milieu. L'ensemble du fragment donne donc le raisonnement de Tzetzès, et souligne un problème chronologique, que les historiens ont tenté d'expliquer. Celui-ci tient en réalité à la tentative de Tzetzès d'harmoniser différentes sources, qui suivaient une chronologie différente. Les *testimonia* sur la datation d'Orphée (et sur sa datation par rapport à Homère) sont rassemblés par A. Bernabé (éd.), *Poetae Epici Graeci*, II (2), Munich-Leipzig, 2005, T 871-888 (Diod., Fr. VII, 1, 1 = T 875 III Bernabé, examiné par l'éditeur dans « Tradiciones órficas », p. 41).

2. Avant de lire Denys-Diodore, Tzetzès donne d'abord la version qu'il lit dans les *Lithika*, qu'il attribue à Orphée. Cette œuvre fut effectivement attribuée à ce dernier mais doit en réalité dater de l'époque alexandrine ou gréco-romaine (cf. M.L. West, *The Orphic Poems*, Oxford, 1983, p. 35-38 sur la composition de ces œuvres à l'âge hellénistique). Ce « livre sur les pierres » (comme le *De Lapidibus* de Théophraste ou les *Histoires naturelles* de Pline) de 774 hexamètres explique aux hommes, sur injonction d'Hermès, les forces magiques de celles-ci. La bibliographie sur l'orphisme est très vaste : on renverra par commodité au site hellenisticbibliography, ainsi qu'aux pages introductives de l'édition d'A. Bernabé, *Poetae Epici Graeci*, II (2), Munich-Leipzig, 2005, p. XII-LXXXIII.

4. Τούτου peut se rapporter grammaticalement aussi bien à Orphée qu'à Hélénos. Il s'agit ici d'Hélénos, comme l'ont indiqué la plupart des traductions précédentes (dès Hoefer, *ad loc.*). Le témoignage de Denys le cyclographe, et donc de Diodore, commence à ce vers.

5. Il est difficile d'identifier ici avec certitude la source de Diodore : si l'on en croit Tzetzès, il semble s'agir de Denys de Samos, un mythographe de la période alexandrine (chez Jacboy *FGrHist* 15 F 8), plutôt que de Denys Skytobrachion, importante source du livre III (cf. éd. du livre III par B. Bommelaer, Paris, 1989, p. IX-XLII). Ce dernier fait certes référence à Orphée à plusieurs reprises (Dion. Scyt., Fr. 8 et 14 Rusten), mais le dit contemporain de Thymoitès, neveu de Priam (l'opposition entre ces deux datations est déjà soulignée par Bernabé, « Tradiciones órficas », p. 41). L'identification de la source à l'un ou l'autre Denys (de même qu'à d'autres Denys qui ont laissé des fragments) fait souvent

difficulté, mais J.S. Rusten n'imprime pas ce fragment dans son édition du second (p. 65-76). Au sujet des Denys, la bibliographie est soit ancienne (pour le Samien, cf. Ed. Schwartz, *RE* 5 (1), col. 932-933, s.v. Dionysios der Kyklograph ; F.G. Welcker, *Der epische Cyclus oder die homerischen Dichten*, Bonn, 1835, p. 70-82 ; F. Susemihl, *Geschichte der grieschichen Literatur in der Alexandrinerzeit*, Leipzig, 1891-92, p. 57-59), soit très spécifique (cf. L. Lehnus, « I due Dionisii (PSI 1219 Fr. 1, 3-4) », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 97, 1993, p. 25-28). Les quelques fragments que nous a transmis la tradition indirecte de Denys de Samos et qui sont rapportés par Jacoby, le qualifient de « Cyclographe », car il fut auteur d'un Κύκλος ἱστορικός, ou Κύκλος (sur le genre de cette œuvre, cf. *infra*, n. 6). Sur l'identification possible de cette œuvre en sept livres avec l'Ἱστορία παιδευτική en dix livres mentionnée par la *Souda*, cf. Welcker, p. 71.

6. Tzetzès signale à plusieurs reprises qu'Homère fut contemporain des deux expéditions – la source de son information est toujours Denys le Cyclographe : cf. *Vit. Hesiod.* (p. 49, 19 Wilamowitz), τὸν παλαιὸν δὲ Ὅμηρον Διονύσιος ὁ κυκλογράφος φησὶν ἐπ' ἀμφοτέρων ὑπάρχειν τῶν Θηβαϊκῶν στρατειῶν καὶ τῆς Ἰλίου ἁλώσεως, « Denys le Cyclographe dit qu'Homère vécut autrefois à l'époque des deux expéditions, celle de Thèbes et de la prise de Troie » (= *FGrHist* 15 F 8, et cf. A. Colonna, « I *Prolegomeni* ad Esiodo e la *Vita esiodea* di Giovanni Tzetzes », *Bollettino del Comitato per la preparazione dell'Edizione Nazionale dei Classici Greci e Latini* n.s. 2, 1953, p. 27-39, ici p. 38 = *Hesiodi Opera et dies*, A. Colonna (éd.), Milan-Varese, 1959, rééd. Milan, 1982, p. 50) ; ou encore *Chil.* XIII, 645-646 (= Hesiod., T 24 Most) ; *Alleg. Hom. Proleg.* 106-108 (= Theb., T 3 Bernabé). La datation que donne ici Denys d'Homère fut la source d'un débat sur le genre littéraire attribuable à l'œuvre de Denys : pour Ed. Schwartz (*RE* 5 (1), col. 932-933, s.v. Dionysios der Kyklograph), ces vers de Tzetzès montrent que le Κύκλος de Denys constitue « ein gelehrter mythographischer Roman ». Jacoby réfute quant à lui le caractère romanesque de l'œuvre, qu'il qualifie de « gelehrte Zusammenfassung des gesamten mythographischen Stoffes » (*FGrHist* I a, Kommentar, p 491) : le κύκλος remplace la généalogie historique qui n'était plus d'usage depuis Éphore. Il semble difficile de se faire une idée d'une œuvre dont il nous reste aussi peu de fragments (*FGrHist* 15 F 1-14).

7. Tzetzès utilise ici comme très souvent la figure de l'accumulation ; cf. également Fr. VIII, 37 ; IX, 30 ; X, 61 et 64 (où le nom de Diodore précède la mention d'une liste infinie d'autres auteurs, καὶ ἕτεροι μυρίοι δέ), qui fait difficulté pour l'éditeur : celui-ci devrait soit insérer les mêmes vers de Tzetzès parmi les fragments de Diodore et de Denys le Cyclographe (et d'« un très grand nombre d'autres historiens » !), soit se borner à indiquer en annexe les quelques données

susceptibles de remonter effectivement à Diodore. Sur l'insertion des fragments de Tzetzès dans l'édition, voir les principes de l'édition, Notice Introductive, p. LXXIV.

8. Cette datation coïncide avec celle du fragment précédent (cf. n. 6) : Homère est contemporain des *Troïka*. Pour un recueil des *testimonia* de la vie d'Homère, voir la quatrième section de l'édition Th.W. Allen (*Homeri Opera*, V, Oxford, 1912, p. 184-268), dont F. de Martino a procuré une traduction italienne, *Omero quotidiano. Vite di Omero*, Venose, 1984 (qui se fonde sur Allen ainsi que sur d'autres éditions; cf. p. XV-XVI). La question de sa datation (relative et absolue) dans la représentation des Anciens, mais également dans la perspective moderne, et au-delà de la question homérique, a été étudiée par B. Graziosi dans son ouvrage essentiel (*Inventing Homer. The early reception of epic*, Cambridge, 2002) : dans son chapitre portant sur la datation du poète (chap. 3, p. 90-124), elle montre la *considerable flexibility* qui ressort à ce sujet de la tradition ancienne (dont elle commente les différents témoignages), qui relie Homère tantôt à des événements, tantôt à des individus, plutôt que de fournir une date. C'est là un point fondamental de son statut de *universal author*.

9. Égialée, également traduite Aigialeia ou Aigialé, est la fille d'Adraste (*Il.* V, 412) et d'Amphithea (Apollod. I, 79), et l'épouse de Diomède. À Troie, Diomède avait blessé Aphrodite accourue sur le champ de bataille pour protéger son fils Énée, cf. *Il.* V, 334-340. La déesse se vengea en inspirant à Égialée une passion pour d'autres hommes, la rendant infidèle. Avec le fils de Sthénélos, Cométès, son dernier amant, Égialée ourdit un complot pour tuer Diomède lorsqu'il rentra de Troie. Cette vengeance d'Aphrodite n'est pas évoquée dans les poèmes homériques, où Égialée apparaît comme une épouse sage et fidèle, cf. *Il.* V, 412-415. Selon le scholiaste de l'*Alexandra*, cette version des faits remonterait à Mimnerme (= Fr. 17 Gentili-Prato = Fr. 22 West), cf. aussi *Schol.*[bT] *ad Homeri* Il. V, 412b, p. 64 Erbse, et Eustathe, *in Dion. Per.* 483, p. 308 Müller). Si cette version remonte sans doute à Mimnerme, le scholiaste de Lycophron (*in Lykophr.* Al. 615, p. 123-124 Leone) nous apprend que Lycos de Rhégion (*FGrHist* 570 F 3) et Timée (*FGrHist* 566 F 53) racontaient eux aussi que l'infidélité de son épouse fut à l'origine des errances de Diomède : c'est peut-être de Timée que Diodore tire ici son récit (cf. en outre Serv., *Aen.* VIII, 9).

10. Mythique roi d'Argos, fils de Tydée, il commanda les Étoliens au siège de Troie, et se distingua par tant de belles actions qu'on le considéra comme le plus brave de l'armée, après Achille et Ajax. Sur le mythe d' Égialée et Diomède, cf. n. 9.

Page 51.

11. Diodore suit ici la variante qui rapporte la fuite de Diomède (cf. *supra*, n. 9) : quand il rentra à Argos, après la guerre, son épouse

(à laquelle Diodore ne donne pas même ce statut juridique) s'y livrait à des activités honteuses (dont Diodore parle en termes voilés). Il s'expatria donc pour échapper à la honte, à moins qu'il n'ait été menacé par une conspiration ourdie par Égialée et Cométès. Il se rendit à Calydon, puis alla chercher un établissement en Italie (cf. Ovide, *Mét.* XIV, 475-478). Là, le roi Daunos lui ayant cédé une partie de ses États et donné sa fille en mariage, il fonda la ville d'Argyrippa, ou Hippion Argos, qui fut plus tard appelée Arpoi, Arpi en latin (cf. Strab. VI, 3, 9, 283C) : c'est ce que rapporte Diodore au Fr. XXV, 19, 1 Walton (= Tzetzès, *Chil.* I, 703-805), οὗ Διομήδης ἔκτισε τὴν πόλιν 'Αργυρίππαν / τουτέστιν Ἄργος Ἵππειον τῇ γλώσσῃ τῇ Ἑλλήνων (« où Diomède fonda la cité d'Agyrippa, c'est-à-dire Argos Hippeion en grec »). Ce fragment n'a pas été repris par P. Goukowsky dans son édition, qui refuse le statut de fragment aux témoignages de Tzetzès, car « quel crédit accorder à un auteur dépourvu de livres et réduit à citer de mémoire ? » (p. 140-141). De fait, le poète byzantin raconte dans ce fragment, non sans fantaisie, toute l'histoire d'Hannibal, en s'appuyant à la fois sur Diodore, Dion Cassius et Denys d'Halicarnasse. Sur l'insertion des témoignages du Byzantin dans la présente édition, je renvoie aux principes exposés dans la Notice Introductive, p. LXXIV. Quoi qu'il en soit, ces vers ne constituent pas à proprement parler pour l'édition du livre VII un « fragment de renvoi » (anaphorique), car il n'offre pas de référence précise à l'époque ou au chapitre de la *Bibliothèque* où Diodore traitait cette aventure. Mais il y a tout lieu de penser qu'il le faisait en continuant la description de la fuite d'Argos, après le Fr. VII, 3.

12. Il s'agit du premier d'une série de fragments sur le problème des origines (cf. Questions d'historiographie, p. XCVII-CVI) : du mythe d'Énée, on passe à la dynastie des rois d'Albe, qui conduit au mythe de la fondation de Rome (dont il sera question au livre VIII). Le mythe d'Énée, fils du troyen Anchise et de la déesse Aphrodite (Diod. IV, 75, 5), est rapporté ici par les *Excerpta de Virtutibus* au nombre des mythes présentant un héros symbolisant la *pietas* : Diodore suit en effet la version exclusivement positive sur le départ d'Énée de Troie, insistant autant sur la piété extraordinaire du héros que sur l'admiration qui en découle auprès des Grecs, qui lui consentent l'*immunitas*. À cette version très élogieuse du personnage (que l'on trouve aussi chez Lycophron, *Alex.* 1263-1270, et Alexandre d'Éphèse, *apud QGR*, IX, 1), s'oppose le motif de la trahison ou celui de la *proditio* d'Énée (cf. Ménécratès de Xanthos, *FGrHist* 769 F 3 = Denys d'Halicarnasse, I, 48, 3). Sur ces différentes variantes, cf. en particulier V. Ussani, « Enea traditore », *Studi italiani di filologia classica* 22, 1947, p. 109-123, G.K. Galinsky, *Aeneas, Sicily and Rome*, Princeton, 1969, p. 3-61 (qui recense dans les sources le motif de la *pietas* d'Énée) et G. Vanotti, *L'altro Enea. La testimonianza di Dionigi di Alicarnasso*, Rome, 1995,

p. 131-132 et 141-142 (avec bibliographie). Dans une étude spécifique des fragments romains du livre VII (« Diodoro epitomato », p. 217), G. Vanotti propose d'interpréter cette présentation élogieuse du retour d'Énée de Troie dans le cadre de la propagande césarienne, qui aurait exercé une certaine influence sur la narration de Diodore (sur l'admiration de Diodore pour le dictateur, cf. Sacks, p. 172-184 ; nuancé par P. Goukowsky, « Diodore de Sicile, Pompéien repenti ? », *CRAI* 148 (2), 2004, p. 599-622) : vers 50 avant J.-C., César désireux d'affirmer avec force son prestige à Rome répandit la légende selon laquelle il descendait de Vénus. Pour une étude détaillée sur Énée et la légende troyenne de Rome, on renverra en particulier à N. Horsfall, « Some Problems in the Aeneas Legend », *Classical Quartely* 29, 1979, p. 372-390, à C. Ampolo, « Enea ed Ulisse nel Lazio da Ellanico (*FGrHist* 4 F 84) a Festo (432 L) », *Parola del Passato* 47, 1992, p. 321-342 (avec bibliographie sur la question aux p. 322-324), et dernièrement au livre de F. Battistoni, qui envisage de façon systématique la manière dont ce mythe grec, le mythe troyen, fut récupéré par les Romains.

13. Càssola (« Le origini », p. 276-280) rapproche cet extrait constantinien d'un fragment de Varron (transmis par deux sources : *Schol. Verg. Veron.* Aen. II, 717 et Serv., *Aen.* II, 639), et montre que ce dernier constitue ici la source de Diodore (*contra*, G. Wissowa, « Die Überlieferung über die Römischen Penaten », *Hermes* 22, 1887, p. 40-41, et Schwartz, « Diodoros », col. 691, qui expliquaient ce rapport par une dérivation commune de Timée, dont on croyait pouvoir connaître la version grâce à l'*Alexandra* de Lycophron, mais cette idée est déjà remise en cause par S. West [« Lycophron Italicised », *JHS* 104, 1984, p. 127-151], car l'extrait de l'*Alexandra* dont il s'agit fut en réalité interpolé au II[e] ou I[e] siècle avant J.-C.). Càssola tire une conjecture de ce rapprochement avec Varron *apud Schol. Verg. Veron.* Aen. II, 717, *Aenean capta Troia arcem cum plurimis occupasse* : il propose de lire Αἰνείας μετά τινων καταλαβόμενος τὴν ἀκρόπολιν (« Énée s'empara avec certains de la citadelle »), plutôt que καταλαβόμενος μέρος τῆς πόλεως. Mais il n'y a pas de contradiction entre « citadelle » et « quartier de la ville », qui sont peut-être deux formulations différentes d'une même réalité.

14. D'après Varron (*ibid.*), les biens qu'ils préféraient.

15. La préposition ὑπὸ, présente dans la leçon de P, est en effet attestée dans le tour ἐπισημασίας τυγχάνειν ὑπὸ + génitif (cf. XVI, 83, 2, ἐπισημασίας ἔτυχεν ὑπὸ τοῦ δαιμονίου), mais la correction de Reiske est nécessaire pour rendre le sens : c'est à la stupeur, à l'émerveillement de tous, jusqu'aux ennemis eux-mêmes, qu'Énée accomplit ce geste de *pietas*, qui est donc objet de spectacle, καὶ παρὰ πολεμίων ἐπισημασίας τυγχάνουσαν. C'est ce sens qu'atteste le reste de la tradition (celle du moins qui rapporte cette variante du mythe) – et qui met en valeur la vertu du héros troyen : cf. Varron *apud*

Schol. Verg. Veron. Aen. II, 717, *quam rem Graecos stupentes* (« ce dont les Grecs s'émerveillèrent ») ; *apud* Serv., *Aen.* II, 639, *Aeneae propter admirationem iterum a Graecis concessum est* (« émerveillés, les Grecs concédèrent de nouveau à Énée... »). La construction de ce tour avec la préposition παρὰ est attestée à plusieurs reprises chez Diodore : XX, 101, 2 ; Fr. XXXI, 27, 1 Walton.

Page 52.

17. L. Canfora perçoit comme un choix culturel le titre « *Bibliothèque* », indiquant un livre qui renferme toutes les informations et devient par là même une bibliothèque (*Il Copista come autore*, Palerme, 2002, p. 73-75). Il analyse la réception de ce titre en fonction des époques et des traditions : « Il titolo di Diodoro Siculo meritò un elogio da parte di Plinio il Vecchio nella prefazione della *Storie Naturali* (*Praefatio*, 25) : "*Apud Graecos desiit nugari Diodorus et* Βιβλιοθήκης *historiam suam inscripsit*". Il fatto che Diodoro desse quel titolo alla sua opera fu dunque, secondo Plinio il Vecchio, un tratto di serietà. Quel titolo era un titolo onesto, che non bastava e anzi dichiarava apertamente la natura dell'opera : il paragone implicito era con la pretenziosa e talvolta vacua storiografia ellenistica (*apud Graecos*). Plinio sembra dare l'avvio ad una tradizione esaltatoria di questo tipo di scelta – quella di Diodoro – che si ritrova "codificata" in Eusebio ». De fait, la formulation d'Eusèbe (*Diodorum uidelicet, qui omnes bibliothecas in unum idemque emporium (thesaurum) summatim collegit*) dénote ici la conscience que l'œuvre de Diodore était un livre de livres. Pour L. Canfora, Diodore est un auteur qui aurait indigné Polybe, car il incarne le type même d'historien que Polybe méprise, celui qui s'instruit en bibliothèque, sans avoir vu les faits directement (dans le prologue de la *Bibliothèque*, toutefois, Diodore affirme avoir beaucoup voyagé pour vérifier ce qu'il lisait chez les historiens, en I, 4). Pline, en revanche, fait l'éloge du modèle choisi par Diodore : c'est le modèle qu'il a réalisé lui aussi.

19. Les textes d'Eusèbe et du Syncelle diffèrent ici légèrement : si la leçon du Syncelle πλανηθέντες (*errantes*) n'est pas corrompue, il faut sans doute suivre la correction d'Aucher (p. 183) et comprendre *errantes* dans la version arménienne également. On corrige l'arménien assez facilement, par le saut d'un signe : *vipagrealk'*, qui signifie *historiam conscribentes*, se corrige par *vripagrealk'*, c'est-à-dire *erronee scribentes*. — Sur l'identification de ces ἔνιοι συγγραφεῖς, et pour comprendre dans quel débat historiographique s'inscrit ici Diodore, il faut examiner la généalogie romuléenne telle qu'elle fut traitée par les historiens antérieurs : le lien de parenté qui relie Romulus à Énée fut envisagé de différentes façons. Parmi ceux qui considèrent Romulus comme le petit-fils d'Énée, les poètes épiques (c'est à eux que pense Petermann, I, p. 283, 25 Schöne, en ajoutant entre parenthèses le com-

mentaire *epico more*), Naevius (Naev., Fr. 27 Blänsdorf = 25 Morel : *Naeuius et Ennius Aeneae ex filia nepotem Romulum conditorem urbis tradunt*) et Ennius (Enn., *apud* Serv., *Aen.* VI, 777) rapportent la variante de ce motif selon laquelle Romulus serait fils d'une fille d'Énée : ce sont les auteurs visés ici par Diodore (selon G. Vanotti, « Diodoro epitomato », p. 220, il s'agirait plutôt des historiens qui suivirent la tradition de Naevius et Ennius). Le problème de la généalogie longue ou courte séparant Énée de Romulus (comportant l'insertion de la liste des rois albains ou non), est étudié très en détail par A. Grandazzi, p. 886-887 (avec bibliographie sur la question), qui analyse la mobilité du mythe énéen et le mélange d'éléments italiques et grecs au sein de la légende (sur l'utilisation que Diodore fait de la liste albaine, cf. en particulier p. 823-831). Pour un inventaire exhaustif de toutes les généalogies établies par les auteurs grecs et latins entre Énée et Romulus, cf. T.J. Cornell, « Aeneas and the twins. The development of the Roman foundation legend », *PCPhS* 21, 1975, p. 1-32 et G. Brugnoli, « Reges Albanorum », in *Atti del Convegno virgiliano di Brindisi, 15-18 ottobre 1981*, Brindisi, 1983, p. 157-190, ici p. 159.

22. La fondation d'Albe est ainsi directement reliée à la légende de la fondation de Rome, par l'insertion de « nombreux rois » : sur cette généalogie, cf. *supra*, n. 19. La comparaison entre les différentes versions qui nous sont parvenues au sujet des origines permet de délimiter les motifs « canoniques » de la légende, et de déterminer la tradition historiographique la plus ancienne sur les origines de Rome, rédigée en langue grecque aux alentours de 200 avant J.-C., et dont l'auteur principal est Fabius Pictor (ainsi que Dioclès de Péparèthos). L'étude de ces motifs « canoniques » est le résultat des recherches de J. Poucet, « Fabius Pictor et Denys d'Halicarnasse : les enfances de Romulus et Rémus », *Historia* 25, 1976, p. 201-216 et *Les Rois de Rome. Tradition et Histoire*, I, Bruxelles, 2000, p. 57-68, qui définit un ensemble de thèmes et de séquences, une structure morphologique et un enchevêtrement de données uniformes d'où ressortent les bases d'un récit unique. Cette uniformité, démontre J. Poucet, est due au rôle décisif de Fabius Pictor.

23. VII et non III, comme le veut la conjecture d'Aucher : la confusion était facile entre *yerrord* (3ème) et *yēerord* (7ème). C'est seulement ainsi que les calculs sont justes et que les dates données dans le texte peuvent coïncider entre elles. D'autres extraits de la *Bibliothèque* (I, 5, 1 ; Fr. VII, 6-7) montrent en effet que Diodore (comme également Denys d'Halicarnasse, I, 74, 2), suivant en cela la chronologie d'Apollodore d'Athènes, établit la chute de Troie en 1184/3. Si l'on ajoute à cette date la datation relative de la fondation de Rome 433 ans après la guerre de Troie, la cité fut fondée en 752-751, c'est-à-dire effectivement la seconde année de la septième olympiade (il date la première olympiade de 776-775, cf. I, 5, 1 et Fr. VII, 6, 1). La correction s'avère donc nécessaire.

Page 53.

26. Fabius Pictor, le premier annaliste, est la source de Diodore pour cette variante sur l'histoire des origines ; on utilisera ses fragments dans l'édition de M. Chassignet (Diod., Fr. VII, 5, 5-6 = Fab. Pict., Fr. 5a Chassignet = *FGrHist* 809 F 2(4)), contenant une précieuse introduction sur les annalistes romains (sur Fabius en particulier, cf. p. LIV-LXXIII) et une longue bibliographie à laquelle on renverra (sur son utilisation par les Anciens, voir A. Momigliano, « Linee per una valutazione di Fabio Pittore », *Rendiconti della Classe di Scienze morali, storiche e filologiche dell'Accademia dei Lincei* (Ser. 8) 15, 1960, p. 310-320 = *Terzo Contributo alla storia degli studi classici e del mondo antico*, Rome, 1968, p. 55-68 ; D. Timpe, « Fabius Pictor und die Anfänge der römischen Historiographie », in *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, I (2), 1972, p. 928-969, et Vanotti, « Diodoro epitomato », p. 218-219). Son œuvre a pour sujet l'histoire de Rome depuis l'arrivée d'Hercule en Italie jusqu'à la bataille de Trasimène, c'est-à-dire l'époque contemporaine de l'auteur. Elle est avant tout une mise en forme de toutes les traditions orales ou écrites, romaines, étrusques et grecques qui avaient cours sur la fondation et les premiers siècles de Rome avant que les *Annales* ne fussent rédigés. Dans ce Fr. VII, 5, 5, Diodore intitule son œuvre Ῥωμαίων πράξεις, mais elle est appelée *annales* par Cicéron (*De Div.* I, 43), Pline (*Nat. Hist.* XIV, 89) et Aulu-Gelle (V, 4, 1), *res gestae* par Nonius (p. 384 Lindsay), et Ῥωμαϊκά par Denys d'Halicarnasse (VII, 71, 1) : une certaine confusion existe ainsi dans le titre attribué à cet ouvrage. Sur l'utilisation qu'en fit précisément Diodore, cf. J.T. Bader, *De Diodori rerum Romanarum auctoribus*, Diss. Leipzig, 1890, p. 47 ; O. Leuze, *Die römische Jahreszählung. Ein Versuch ihre geschichtliche Entwicklung zu ermitteln*, Tübingen, 1909, p. 50-55. Sur les liens entre Fabius, Varron et Diodore dans ces *primordia Albana*, cf. Grandazzi, p. 826-827. — Fr. VII, 5, 4-7 : cf. Denys, I, 66, 1.

Page 54.

29. Eusèbe souligne que Diodore, qui constitue le sujet sous-entendu de *dicit* (et non Fabius), reprend ici la narration principale, après un excursus de trois paragraphes (Fr. VI, 5, 5-7) concernant la tradition que rapporte Fabius Pictor sur la fondation d'Albe. Mais sur la question de la délimitation exacte du fragment de Fabius, cf. encore Vanotti, « Diodoro epitomato », p. 218. — Sur le goût cher à Diodore de proposer différentes variantes d'un même récit, cf. n. 151. Sur le plan narratologique, ce soin donné à l'exposé de variantes témoigne de la présence implicite de l'auteur, instance organisante en arrière-plan, comme le montre N. Wiater (« Geschichtsschreibung », p. 260-262) : « Diodor versichert dem Leser, daß er viel Material gesichtet hat, indem er öfter Alternativversionen einflicht. So kann der Leser sich das Bild eines impliziten Autors machen [...] ».

30. Sur la liste des rois albains et l'étude de ses différentes variantes, voir les recherches d'A. Grandazzi, p. 731-890, qui rend compte du *status quaestionis* (ce chapitre comporte une étude sur les personnages puis les traditions suivies par les auteurs, et les problèmes de chronologie afférents). Pour la liste proposée par Diodore, cf. en outre C. Trieber, « Zur Kritik des Eusebios. Die Königstafel von Alba Longa », *Hermes* 29, 1984, p. 124-142 ; G. Brugnoli, « Reges Albanorum », in *Atti del Convegno virgiliano di Brindisi, 15-18 ottobre 1981*, Brindisi, 1983, p. 157-190, et pour les correspondances lexicales avec la liste de Denys, E. Ruschenbusch, « Die Sprache der Vorlagen Diodors für die römische Geshichte », *Historia* 46, 1997, p. 185-195. Que l'insertion d'une liste artificielle de rois albains ait eu pour fonction de couvrir la lacune chronologique soulignée par Diodore un peu plus haut, et ait ainsi constitué un expédient destiné à combler l'écart important séparant l'arrivée d'Énée et la fondation de Rome, ceci a été largement démontré par J. Poucet, *Les Origines de Rome*, Bruxelles, 1985, p. 287 et est admis aujourd'hui. Mais la datation de ce motif est source d'un débat, résumé par A. Grandazzi, notamment p. 731-734 (M.T. d'Alessio dans *La leggenda*, p. 248, détermine pour cette liste artificielle « un quarto strato, di età tardo-repubblicana », mais cette stratification schématique a été remise en question par Fraschetti, p. 324-325). — Ascagne est le premier des quatorze rois albains dont Diodore dresse la liste : I. Ascagne ; II. Silvius ; III. Énée Silvius ; IV. Latinus Silvius ; V. Alba ; VI. Épitus ; VII. Capys ; VIII. Calpetus ; IX. Tiberius ; X. Agrippa ; XI. Arramulius ; XII. Aventius ; XIII. Procas ; XIV. Amulius. Un tel recensement se retrouve notamment chez Denys (I, 71), Tite-Live (I, 3), Ovide (*Mét.* XIV, 609-622 ; *Fast.* IV, 39-53), et abrégé chez Virgile (*Én.* VI, 767-779) mais il existait différentes versions. Le nom de chacun des rois de la liste est étudié en détail par Càssola, « Le origini », p. 301-315 et Grandazzi, p. 740-778 (avec longue bibliographie pour chaque roi).

Page 55.

31. *Silvius Askani frater, Aeneaeque et Silvae primae uxoris Latini filius dicebat* : c'est la traduction littérale de la version arménienne. Karst (p. 137-138), suivi par Oldfather (p. 355), interprète différemment le texte en faisant de Silvius le fils d'Énée et de sa première femme Lavinia, elle-même fille de Latinus. Le reste de la tradition (cf. Virg., *Én.* II, 651) rapporte cependant que la première femme d'Énée fut la troyenne Créüse, et non une princesse latine, et que le frère d'Ascagne, fils du premier lit, arriva dans le Latium avec son père : selon cette dernière, il ne peut donc y être né, ni avoir été enfanté par une mère italique.

32. La traduction de *silva* par montagne est surprenante, mais le texte de l'*excerptum* (Fr. VII, 5ter) fournit bien la leçon τὸ ὄρος. Zohrab et Mai (p. 212), sans porter de correction dans leur texte, proposent de comprendre : *nutritus fuerat in saltu ab armentariis, unde et*

nomen ei factum Silvius, quia saltum Latini silvam vocitant, silva désignant en effet la forêt en latin, non la montagne. De fait, Càssola (« Le origini », p. 300-301) mettant les fragments diodoréens en parallèle avec Denys (I, 70, 2) y voit un faux-sens et propose cet éclaircissement : Denys, lui, savait que *silva* équivalait à ὕλη, mais il écrit également que Silvius fut élevé ἐν τοῖς ὄρεσιν. C'est donc que leur source commune parlait, outre de *silvae*, également de *saltus*, terme qui se réfère à des terrains âpres et accidentés, et finit donc par être utilisé essentiellement au sujet de zones montagneuses. Pour A. Grandazzi (p. 829), il n'est pas nécessaire de recourir à une telle explication : *silva* et ὕλη sont deux mots dont l'étymologie est inconnue pour le premier, très peu claire pour le second (mais probablement sans lien entre les deux, cf. *Etymological Dictionary of Greek*, s.v. ὕλη), mais dont le sens premier aurait été « montagne couverte de forêts », (cf. G. Capdeville, « De la forêt initatique au bois sacré », in O. de Cazanove et J. Scheid (éd.), *Bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le centre Jean Bérard de Naples et l'EPHE, 23-25 novembre 1989*, Naples, 1993, p. 127-143). « La précision révèle ainsi la fidélité de Diodore, et de Denys, à une source qui peut avoir été ou latine ou écrite en grec par un auteur qui connaissait le latin », conclut A. Grandazzi. Le sens de « montagne couverte de forêts » se retrouve exactement dans le nom du massif calabrais appelé la Sila, une forêt en altitude, célèbre dès l'Antiquité pour la qualité de son bois (cf. Strab. VI, 1, 9, 261C, qui mentionne cette forêt produisant la meilleure qualité de poix, et possédant de beaux arbres et beaucoup d'eau ; sur la Sila, cf. en outre Pline, *Nat. Hist.* III, 74 ; Virg., *Géorg.* 219-223 et surtout Denys d'Halicarnasse, Fr. 20P Pittia = Fr. XX, 15 Jacoby).

34. À Albe, la royauté aurait été ainsi divisée entre les Silvii qui gouvernaient, et les Iulii qui détenaient l'autorité sacrale. Écarté du pouvoir, Iulius reçoit comme lot de consolation une charge sacerdotale, dont Càssola a montré qu'il ne peut s'agir du Grand Pontificat (« Le origini », p. 294) : l'expression doit désigner soit la prêtrise gentilice des Iulii à Bovillae (cf. le premier Th. Mommsen, *Römische Forschungen*, II, Berlin, 1879, rééd. Hildesheim, 1962, p. 267-270), soit plutôt le chef des pontifes albains qui officiaient sur l'*arx Albana* durant les Féries Latines (cf. Grandazzi, p. 829). Cette forme de royauté duelle est connue du mythe : cf. Cornell, *The Beginnings*, p. 236. À la mort de Pandion, Érechthée et Butès se divisèrent la royauté (βασιλεία) et le sacerdoce (ἱερωσύνη), cf. Apollod. III, 15, 1.

36. Dans cette liste des villes du Latium, on a accepté lorsque c'était nécessaire les corrections apportées par les éditeurs précédents au texte des manuscrits – en se limitant, comme toujours, à indiquer le premier correcteur (chronologiquement), quoiqu'Aucher ait souvent eu indépendamment la même idée que Zohrab et Mai. La toponymie du Latium archaïque ne disait rien à l'interprète arménien : de nom-

breuses fautes se trouvent dans le texte des manuscrits. Dans nos corrections, nous distinguons deux cas de figure : si la correction à apporter aux manuscrits concernait la racine du nom de la ville (ainsi *Pometia* et non *Kometia* ; *Arikia* et non *Arkia*), on a bien sûr inséré la correction dans le texte, au cas voulu en latin (suivant ainsi la méthode de Schöne, cf. Notice Introductive, p. LXVIII-LXX). À l'inverse, lorsque l'erreur dans la transcription de Schöne ne tenait que dans le genre du nom de la cité (que l'interprète arménien ne sentait pas de toute façon), celle-ci n'a pas été considérée comme une erreur à proprement parler : on s'est limité à en donner la forme latine correcte en apparat (par exemple *Tiburam, id est Tibur*, puisqu'il s'agit en réalité en latin d'un neutre). — L'énumération des villes qui furent fondées par Latinus se retrouve presque à l'identique dans *OGR*, XVII, 6 : la liste d'Eusèbe est légèrement plus étoffée, mais l'auteur de l'*OGR* achève son énumération par une formule suggérant qu'il abrège un document plus substantiel. Il pourrait s'agir des *Annales Pontificum*, cités au paragraphe précédent : la quasi-identité entre ces deux listes – en particulier, l'ordre identique dans lequel les différentes cités y sont énumérées – permet à Càssola (« Le origini », p. 304-305) de conclure que cet extrait de Diodore remonte lui aussi aux *Annales*. Mais Diodore pourrait y avoir eu accès à travers d'autres auteurs. Trois autres témoignages font allusion à la liste ou l'abrègent : Denys (III, 31, 4), Tite-Live (I, 3, 7), Virgile (*Én.* VI, 773-775), et Pline l'Ancien (*Nat. Hist.* I, 9, 68-69).

Page 56.

38. Le texte arménien donne la leçon *Tiberius*, aussi bien dans ce fragment (leçon de tous les manuscrits) que dans le tableau successif (leçon de G, adoptée par Schöne, I, p. 289). Outre Diodore, l'*OGR* (XVIII, 1) et Servius (*Aen.* III, 500) nomment également ce roi albain *Tiberius*. Mais le témoignage de sources parallèles – ainsi Varron (*L.L.* V, 30), Tite-Live (I, 3, 8) et Ovide (*Fast.* II, 389-390) – offre aussi la forme *Tiberinus*. Sur ce roi et l'étymologie de son nom, cf. Grandazzi, p. 763-765 (avec bibliographie).

39. Ce passage constitue une nouvelle explication « linguistique » (cf. *supra* pour Albe-la-Longue, n. 28). Ces explications sont chères à Diodore et parcourent tout le texte de la *Bibliothèque*, cf. notamment Fr. VI, 1, 10 ; 9, 2 ; 9bis, 2, etc. (cf. Notes Compl. du livre VI, n. 53).

40. Les Fr. VII, 5bis et 5quater donnent un nom différent au successeur d'Agrippa : la tradition des *Chronica* rapporte le règne d'un *Arramulius Silvius* (*/Amulius* dans le tableau successif), alors que les *Excerpta de Virtitubis et Vitiis* font référence à Ῥωμύλος Σιλούιος. Il est impossible de connaître la bonne leçon, le reste de la tradition divergeant également : chez Denys (I, 71, 2), *Allodios*, qui doit être une faute d'onciale pour *Amolios* ; dans l'*OGR* (XVIII, 2-3), *Aremulus Sil-*

vius ; chez Tite-Live (I, 3, 9), *Romulus Silvius* comme dans le Fr. VII, 5quater ; chez Ovide (*Mét.* XIV, 617-618 et *Fast.* IV, 50), *Remulus*.

43. L'édition Wesseling classe le Fr. VII, 5quater au sein du livre VI de la *Bibliothèque*. Le strict parallèle qui peut être établi avec le fragment d'Eusèbe VII, 5bis permet de corriger ce classement et de l'insérer parmi les fragments du livre VII.

Page 58.

47. Il faut accepter dans le texte la proposition que Dindorf[3] donnait en note, et qui permet d'insérer cette référence au sein des fragments de renvoi (anaphoriques) du livre VII : non seulement le livre III, transmis par la tradition directe, ne dispose d'aucune allusion à la prise de Meskhela par le commandant Eumachos (comme l'ont observé déjà les commentateurs de Diodore), mais en outre cette dernière devait précisément s'insérer dans la chronologie du livre VII. Plutôt qu'une corruption textuelle, C.I. Rubincam, sur la base de la particularité de cette *cross-reference*, et après un examen détaillé du *status quaestionis* auquel je renvoie, propose qu'au livre XX, « Diodorus could not remember accurately whether it had benn narrated in the summary account of Libya, in book 3, or in book 7 » (« Did Diodorus Siculus take over cross-references from his sources ? », *AJPh* 119 (1), 1998, p. 67-87, ici p. 79, avec bibliographie sur la question). Voir en outre Sacks, p. 87. — Meskhela est toutefois une cité dont le nom est inconnu pour le reste. On ne sait rien de plus sur la géographie de l'expédition d'Eumachos depuis les travaux de S. Gsell (*Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, I, Paris, 1913, p. 344 et surtout III, Paris, 1918, p. 49-51) : Meskhela, qui n'est attestée nulle part ailleurs que dans cet extrait de Diodore, devait être une ville côtière d'Afrique du Nord ou proche de la côte, précisément parce qu'elle passait pour avoir été très anciennement fondée par des Grecs (ces données géographiques de Gsell sont reprises par S.N. Consolo Langher qui envisage les problèmes historiographiques posés par ce passage, « Greci e indigeni nella *Libye* : le spedizioni di Eumaco a nord-ovest di Cartagine », in M. Khanoussi, P. Ruggeri et C. Vismara (éd.), *L'Africa romana. Ai confini dell'Impero : contatti, scambi, conflitti. Atti del XV Convegno di studio Tozeur (11-15 dicembre 2002)*, Rome, 2004, p. 343-354, ici p. 344-346). L'identification exacte de cette cité demeure un *non liquet*, mais Jehan Desanges, que je remercie chaleureusement pour ses précieuses indications, me fait observer ce qui suit : l'un des deux toponymes connus qui se rapproche un peu de Meskhela (un nom probablement d'origine libyque, ou bien phénico-punique) est Maxula (avec une métathèse consonantique). Il existe deux Maxula d'après la *Géographie* de Ptolémée : Maxoula colônia (Μαξοῦλα κολωνία, IV, 3, 7, p. 400 Stückelberger-Graßhoff) au bord de la mer, et Maxoula l'Ancienne,

un peu à l'intérieur des terres (Μαξοῦλα παλαιά, IV, 3, 39, p. 410 Stückelberger-Graßhoff). Mais aucune des deux Maxula n'est dans « le haut pays », sans doute appelé ainsi à cause de son relatif éloignement de Carthage : en réalité, elles sont situées si près de Carthage qu'on nous aurait sans doute signalé le danger couru par la métropole punique. J. Desanges m'indique que Masculula (Hr Guergour), au nord du Kef, en direction de Chemtou, conviendrait mieux dans le cadre d'une campagne dans « le haut pays », mais l'on ne connaît pas l'histoire de la cité à l'époque numide (cf. J. Desanges, « Le peuplement éthiopien à la lisière méridionale de l'Afrique du Nord d'après les témoignages textuels de l'Antiquité », in J. Desanges (éd.), *Toujours Afrique apporte fait nouveau. Scripta Minora*, Paris, 1999, p. 215-227, ici p. 216-217). Aurait-on pu lui prêter à la fin de la République une fondation remontant à la guerre de Troie, et surtout due à des Grecs dont on ne voit trop ce qu'ils seraient allés chercher là ? (cf. J. Desanges, N. Duval, C. Lepelley, S. Saint-Amans (éd.), *Carte des routes et des cités de l'Est de l'*Africa *à la fin de l'Antiquité : nouvelle édition de la carte des* Voies romaines de l'Afrique du Nord *conçue en 1949, d'après les tracés de Pierre Salama*, Turnhout, 2010, p. 171 et dépl. II, E-4). Il me suggère pour finir une hypothèse, le fait qu'en face de Masculula, il ait pu exister une Mascula assez proche, comme Sufes en face de Sufetula – mais elle serait restée bien obscure ! Quant à la Mascula (Khenchela) que nous connaissons, elle est trop éloignée vers le Sud-Ouest, en bordure de l'Aurès, pour entrer en ligne de compte. On ne peut donc parvenir à une identification précise ; d'ailleurs il est étrange qu'un grand nombre de toponymes mentionnés pour la période antérieure à la destruction de Carthage restent à ce jour sans localisation assurée. Je remercie également F. Bron pour ses indications linguistiques et bibliographiques.

49. Sur la césure que constitue le Retour des Héraclides dans la structure de la *Bibliothèque*, je renvoie aux Questions d'historiographie, p. LXXXVII-LXXXIX. Tricorythos est une localité d'Attique. La présence des Héraclides en Attique s'explique par le fait que Thésée était censé les avoir accueillis dans son royaume : Diodore se rattache donc à une tradition spécifiquement attique.

Page 59.

50. Sur ce découpage temporel, voir Questions d'historiographie, p. LXXXVIII-LXXXIX. Il permet de répondre au problème des sources : l'origine apollodorienne de ce fragment (cf. n. 52), assurée pour la partie qui réside dans le calcul des intervalles (*prout Apolodorus Atheniensis ait*), semble pouvoir être étendue à la liste des rois de Sparte. Ce point est montré de façon décisive par Huxley (p. 187) : c'est la conclusion à laquelle étaient arrivés déjà Schwartz et Jacoby (*Apollodors Chronik*, p. 82, qui insère donc Diod., Fr. VII, 6 dans son édition des

fragments d'Apollodore = Fr. 2 Jacoby), et s'opposant ici à L. Bornemann (*De Castoris chronicis Diodori Siculi fonte ac norma*, Lübeck, 1878, p. 9), pour qui la source des fastes est extraite de Castor, et à G.F. Unger (« Diodors Quellen im XI Buch », *Philologus* 40, 1881, p. 48-106), qui pose quant à lui Éphore comme la source du calendrier des rois de Sparte, de même que Forrest (p. 106-110), et dans le même sens, Mosshammer (*The Chronicle*, p. 185), pour qui Diodore aurait adapté la liste apollodorienne des règnes à la date éphoréenne du retour des Héraclides. Mais l'origine du débat sur la source tient en réalité dans la difficulté chronologique expliquée n. 61.

52. Apollodore d'Athènes est du IIe s. av. J.-C. Nous connaissons de la partie historique de son œuvre des Χρονικά ou une Χρονικὴ σύνταξις, écrite en trimètres iambiques en l'honneur d'Attale II, roi de Pergame. Cette œuvre, dont il ne nous reste que des fragments (*FGrHist* 244), fut la source de Diodore pour les Fr. VII, 6 et 7bis. On attribue aussi à Apollodore une Βιβλιοθήκη, qui est un ouvrage sur la mythologie héroïque datable du Ier s. après J.-C. (voir à ce sujet M. van der Valk, « On Apollodori *Bibliotheca* », *REG* 71, 1958, p. 100-168 ; J.G. Frazer (éd.), *Apollodorus. The Library*, 2 vol., Londres, 1921). Apollodore est cité comme source explicite de la *Bibliothèque Historique* à quatre reprises : I, 5, 1 ; Fr, VII, 6 ; XIII, 103, 5 ; 108, 1. Il ne fait pas de doute que cette chronique ait fourni à Diodore un cadre chronologique pour la période antérieure au début des olympiades, pour laquelle on ne disposait pas d'un comput annuel. Sur l'école historique d'Apollodore d'Athènes, on renverra à la Notice de D. Marcotte (éd.), *Géographes Grecs. Introduction générale. Pseudo-Scymnos*, Paris, 2000, p. 1-84.

53. Eurysthée : c'est ainsi que le traducteur arménien nomme le premier roi de Sparte (cf. aussi le tableau, *Chronica*, I, p. 223 Schöne, et dans les *Canons*, II, p. 12 Schöne), qui est en revanche appelé *Eurysthenes* (Eurysthène) par Pausanias (III, 1, 7) et Hérodote (VI, 51).

54. Il s'agit des deux grandes familles qui régnèrent (depuis les origines) à Sparte, les Agiades et les Eurypontides, qui doivent leur nom à deux de leurs rois. Les deux rois appartiennent à deux dynasties distinctes, qui donnent à leurs membres des noms différents, ne doivent pas pratiquer d'intermariages et ont des tombeaux placés significativement dans deux quartiers différents. Sur l'histoire de Sparte, cf. Lévy, *Sparte* (sur ces deux dynasties en particulier, cf. p. 162-164), et P. Carlier, « Nouvelles remarques sur la dyarchie spartiate », in N. Birgalias, K. Buraselis et P. Cartledge (éd.), *The Contribution of ancient Sparta to political Thought and Practice (Sparta, 26th august–1st september 2002)*, Athènes, 2007, p. 49-61, ainsi que E. Millender, « The Spartan dyarchy : a comparative perspective », in S. Hodkinson (éd.), *Sparta. Comparative Approaches*, Wales, 2009, p. 1-68 (avec bibliographie).

55. *Ekhestratus* : la leçon des manuscrits doit être juste : elle est confirmée par les *Exc. Barbari* (= Sextus Iulius Africanus, Fr. 59a Wal-

lraff), et les *Ecloga Chronographica* du Syncelle (p. 209.7 Mosshammer) qui a Ἐχέστρατος.

56. La proposition de Zohrab et Mai (p. 166) suppose une mauvaise lecture des interprètes arméniens (ἕν pour ε´), et corrige XXXI en XXXV : suivant le tableau chronologique fourni plus bas par Eusèbe (I, p. 223 et 225 Schöne), la durée du règne d'Ekhestratus fut de 35 ans (du moins dans la leçon adoptée par Schöne, celle de N). La correction de Zohrab ferait ainsi concorder le texte et le tableau qui le suit, faisant correspondre le chiffre de la succession des règnes avec le calcul total fourni par Diodore (sur la prudence à conserver toutefois en corrigeant un extrait de la *Chronographia* par les *Canones*, on renvoie à Forrest, cf. n. 62).

57. *ordine* : la traduction d'Aucher donne une précision de traduction absente chez Schöne. Le texte arménien contient en effet la préposition *ist* suivie de l'ablatif, qui implique l'idée d'une succession ordonnée, dans l'ordre chronologique.

58. Doristhos (*Doristhus*) : chez Pausanias (III, 2, 4) Doryssos.

59. Archéalos (*Arkhelaus*) : la correction *Archesilaus* de Zohrab-Mai est probablement erronée. On trouve également la leçon *Arkhelaus* des manuscrits (avec un règne de la même durée) dans les *Exc. Barbari* (= Sextus Iulius Africanus, Fr. 58a Wallraff) et Ἀρχέλαος chez le Syncelle (= p. 217.24 Mosshammer).

60. *Octo cum triginta* : le tableau qui suit (I, p. 225 Schöne) et les *Canons* (II, p. 12 Schöne) donnent un règne de XXXVII ans.

61. L'insertion dans la liste du règne de 51 ans d'Eurypon après Proclès s'explique assez aisément, autant du point de vue historique, en accord avec le reste de la tradition (pourquoi Diodore aurait-il omis le personnage éponyme de la dynastie ?), que du point de vue paléographique (la corruption se corrige facilement par la chute d'un règne ainsi que la confusion entre la durée du règne d'Eurypon avec le règne précédent, celui de Proclès, dont le chiffre 51 dans la leçon des manuscrits était proche : Προκλῆς <μα´ Εὐρυπῶν> να´) : cette addition a été admise par la grande majorité des philologues et historiens depuis von Gutschmid et surtout Jacoby, et a été justifiée encore par Huxley. Elle permet de réduire, sans l'annuler, une difficulté chronologique majeure : comment faire coïncider la chronologie de la liste des Agiades et des Eurypontides avec la date apollodorienne de la chute de Troie, 1184/3 (que Diodore dit suivre), et celle du retour des Héraclides (1104/3) ? Telle qu'il est transmis, le décompte de la durée des règnes indiquerait la date de 1069 pour le retour des Héraclides, ce qui ne correspond pas à la date apollodorienne de 1104/3 : un écart d'environ une génération subsiste, que les historiens et philologues ont essayé de combler de différentes manières : (a) Deux additions supplémentaires – un règne pour chaque dynastie – ont été proposées par Schwartz et Jacoby (*Apollodors Chronik*, p. 88) : d'après les *Excerpta Barbari*, un

règne de 44 ans pour Ménélaos devrait être ajouté chez les Agiades après Agésilaos ; chez les Eurypontides, Cicéron permettrait d'insérer le règne de Soos, de 32 ans (déjà conjecturé par von Gutschmid mais avec une durée de 34 ans). Il s'agit d'additions toutes deux peu probables, comme l'a montré Huxley (p. 187), et encore récemment P. Vannicelli (*Erodoto*, p. 43). (b) L'hypothèse de l'utilisation d'une source intermédiaire ou de deux sources a été émise par Forrest (p. 110), et à sa suite, A.A. Mosshammer (*The Chronicle*, p. 186), qui explique que Diodore aurait ici adapté la liste apollodorienne à la date éphoréenne du retour des Héraclides. Mais cette explication demeure très compliquée et il n'y a pas lieu de penser que Diodore ne se soit pas tenu ici aux dates apollodoriennes, qu'il dit lui-même suivre. (c) En dernier, Huxley (p. 188-189) situe le problème en amont de la chronologie : rien ne dit que les deux premiers règnes, celui des jumeaux Eurysthée et Proclès, aient suivi immédiatement le retour des Héraclides ; c'est ici que se situerait l'écart chronologique d'une génération selon lui. Cette dernière solution est intéressante, et permet d'éviter de corriger le texte en différents points. Pour un tableau récapitulatif des règnes et de leurs durées, voir Forrest (p. 108) ou Huxley (p. 187).

Page 60.

65. Ces données proviennent d'Apollodore d'Athènes, pour le cadre chronologique au moins, cf. n. 50, 52 et 61 : le fragment est ainsi édité par Jacoby (Apollod., Fr. 3 Jacoby). Apollodore datait le retour des Héraclides de 1104 et Kypsélos de 657 : 657 + 447 = 1104. Or les règnes corinthiens se répartissent de la sorte dans les Fr. VII, 7 et 7bis : 1. Alètès (38 ans). 2. Ixion (38). 3. Agélas (37). 4. Prymnès (35). 5. Bacchis (35). 6. Agélas (30). 7. Eudèmos (25). 8. Aristomèdès (35). 9. Agèmon (16). 10. Alexandros (25). 11. Télestès (12). 12. Automénès (1). Le total de ces règnes s'élève à 327 ans, auxquels il faut ajouter 90 ans de prytanie : on obtient ainsi une somme de 417 ans, non de 447 (la difficulté chronologique est expliquée par Huxley, p. 190). Cette différence de trente ans a été résolue de différentes manières par les historiens, dont les interprétations sont résumées par Will (*Korinthiaka*, p. 260) et Huxley (p. 190-193) : (a) selon von Gutschmid (I, p. 222 Schöne), il manquerait à la liste un règne de 30 ans, celui du roi Aristodèmos dont le nom est donné par Pausanias, II, 4, 4 ; (b) pour sa part, Jacoby propose de corriger l'année unique d'Automénès (α´) en un règne de 30 ans (λ´), ce qui est réfuté à juste titre par Forrest (p. 109) et Huxley (p. 190), puisque cette correction va à l'encontre de la leçon unanime des manuscrits ; (c) Will (p. 260) souligne que la date de l'établissement des Doriens à Corinthe était considérée comme postérieure de 30 ans à la date canonique du « retour des Héraclides », donc en 1104 – 30 = 1074 selon la chronologie apollodorienne. Cette dernière hypothèse est la plus probable et évite en outre de corriger une

tradition manuscrite unanime : les Anciens, déjà, n'étaient pas d'accord sur le début de l'époque dorienne de Corinthe, que les uns pensaient contemporain du « retour des Héraclides », et que les autres considéraient comme postérieur d'une génération. C'est également dans ce sens que va l'interprétation d'Huxley, parallèle à ce qu'il proposait pour la généalogie spartiate (cf. n. 61), et que l'on préférera aux autres : « That somè chronographers believed Aletes not to have been coeval with the Return is shown by Didymos, who is reported to have states that Aletes was not the *oikistes* of Corinth but was king there thirty years after the arrival of the Dorians » (p. 191). (d) Selon P. De Fidio (p. 198-199), Diodore aurait mêlé ici deux sources : cette digression sur Corinthe proviendrait essentiellement d'Éphore, mais Diodore l'aurait réinscrite dans le cadre chronologique apollodorien qu'il utilise pour le reste, au moyen d'un calcul qui ne peut s'harmoniser avec le reste du passage – les « 447 ans » séparant le retour des Héraclides du règne de Kypsélos.

Page 61.

68. Ce fragment pose la question de la datation d'Alètès, le premier roi de Corinthe, et de son possible statut d'οἰκιστής (cf. le problème de l'écart chronologique de trente ans, souligné n. 61) : à propos de la conquête dorienne de Corinthe, Diodore ne précise pas si Alètès, premier de la série des βασιλεῖς de Corinthe, en fut également l'οἰκιστής. C'est pourtant le rôle que lui attribuent unanimement Strabon (VIII, 8, 5, 389C), Pausanias (II, 4, 3), et Velleius Paterculus (I, 3, 3). On possède en revanche une attestation de Didyme (*Schol. Pindar.* Ol. XIII, 17c, I, p. 360 Drachmann) qui précise clairement qu'Alètès ne fut pas le fondateur de Corinthe mais régna trente ans après l'arrivée des Doriens : τὸν 'Αλήτην μὴ οἰκιστὴν τῆς Κορίνθου γεγονέναι ἀλλὰ βασιλέα ἔτει τριακοστῷ μετὰ τὴν τῶν Δωριέων ἄφιξιν. Quant à sa datation, le fragment de Diodore concorde avec le calcul générationnel de Velleius (I, 13, 1) et d'un fragment de Satyros (*P. Oxy.* 2465, Fr. 3, col. II = Satyros, Fr. 28 Schorn, avec commentaire dans l'édition de S. Schorn, p. 469-471) en plaçant Alètès six générations après Héraclès, et avec Didyme en le situant 30 ans après le retour des Héraclides. Cf. à cet égard l'analyse précise de Huxley, p. 190-193.

70. La traduction de la proposition μετὰ δὲ τὴν τούτου τελευτὴν **ὁ πρεσβύτατος ἀεὶ τῶν ἐκγόνων** ἐβασίλευσε a été source de controverses et met en jeu la règle de succession des règnes chez les Bacchiades. Cf. à cet égard P. De Fidio (p 169-202) qui résume les termes du débats : (a) la traduction dominante de ὁ πρεσβύτατος ἀεὶ τῶν ἐκγόνων est celle de « fils aîné » (ainsi l'ont entendu, parmi les historiens les plus importants, Beloch, p. 274 ; Will, *Korinthiaka*, p. 259, « par ordre de primogéniture » ; Carlier, *La Royauté*, p. 398, n. 136). (b) Quelques historiens ont considéré en revanche qu'il s'agissait d'un

droit de succession étendu à des liens de parenté plus larges, et fondé sur le principe d'ancienneté : G. Busolt (« Die korinthischen Prytanen », *Hermes* 28, 1893, p. 312-320, ici p. 317 : « βασιλεῖς, welche die ältesten des Geschlechtes waren »), M. Broadbent (*Studies in Greek Genealogies*, Leyde, 1968, p. 40), lisent en effet « le plus ancien de la lignée ». (c) Plus récemment, J.B. Salmon (*Wealthy Corinth*, Oxford, 1984, p. 55, n. 1 ; p. 57, n. 9) a émis une troisième hypothèse, remarquant qu'en suivant la deuxième traduction proposée, les rois auraient été remarquablement âgés au moment de mourir. Il s'agirait dès lors d'une négligence dans l'exposition de Diodore : « le plus ancien du γένος » ne se référerait pas à la période de la monarchie, mais à celle de la prytanie. Les hypothèses b et c posent cependant des problèmes de chronologie et de logique insolubles (dans la liste de la succession des règnes) : il vaut sans doute mieux accepter la traduction dominante, et, en l'absence d'éléments déterminants ou de données historiques suffisantes, s'abstenir de corriger le texte ou de s'en éloigner.

71. E.G. Turner (*P. Oxy.* XXVII, Londres, 1962, p. 128) propose de voir ici une haplographie : 'Ιξίων serait une erreur de la source commune du Syncelle et des interprètes arméniens pour 'Αναξίων [τὴν βασιλείαν 'Ιξίων]. Il ressort en effet du *Papyrus Oxyrhynchos* 2465 (Fr. 3, col. II, 14-16), fragment du traité de Satyros Περὶ τῶν τῆς 'Αλεξανδρείας δήμων (Fr. 28 Schorn), que Bacchis, roi de Corinthe, était fils de Prymnis, fils d'Agélas, fils d'Anaxion, fils d'Alètès, qui s'empara de Corinthe avec les Héraclides : υἱὸ[ς δ'] ἦν Πρύμ[ν]ιδος τοῦ 'Α[γέλα] | τοῦ '**Αναξ[ί]ωνος** τοῦ ['Α]λήτου τοῦ [κατα]|σχόντος Κ[ό]ρινθον μετὰ τῶν 'Ηρα[κλειδῶν.]

72. Rien, dans le fragment de Diodore, ne permet d'interpréter ce changement de nom comme un changement de dynastie : rien n'interrompt la succession, et Bacchis ne diffère pas de son prédécesseur ou de son successeur. *Contra*, certains historiens, cf. G. Vitalis, *Die Entwicklung der Sage von der Rückkehr der Herakliden*, Diss. Greifswald, 1930, p. 16, suivi par Th. Lenschau, « Forschungen zur griechischen Geschichte im VII. und VI. Jahrhundert vor Chr. », *Philologus* 91, 1936, p. 385-411, en particulier p. 388-389.

Page 63.

75. La tyrannie d'Aristodème dit « Malakos » (« mou », « efféminé ») trouve un plus long développement chez Denys (VII, 2-11, sur les conditions de son arrivée au pouvoir jusqu'à la fin de sa tyrannie). Sur l'origine de ce surnom, Denys (VII, 2, 4) rapporte deux traditions : l'une soulignait les mœurs efféminées du tyran, l'autre son caractère doux et incapable de se mettre en colère ; Plutarque quant à lui comprend μαλακός comme ἀντίπαις, « semblable à un enfant » (*Mulierum virtutes*, 261e). — L'instauration de cette tyrannie à Cumes (première colonie de la Grande Grèce, sur la mer Tyrrhénienne, en Campanie

actuelle) est due chez Diodore à la faveur des masses et à la calomnie des plus puissants, deux raisons exposées également par Denys (VII, 4, 4-5) : selon Platon, ce sont de fait les activités qui préludent à l'avènement de la tyrannie, dont le processus est théorisé dans la *République*, 565e ; de même chez Aristote (*Pol.* V, 5, 6, 1305a et 10, 4, 1310b), où le tyran est historiquement défini comme δημαγωγός. Pour l'époque archaïque, pour laquelle on ne dispose que de sources postérieures (hormis pour Pisistrate et Pittacos), la question du « tyran démagogue » est disputée (voir notamment G.L. Cawkwell, « Early Greek tyranny and the people », *Classical Quartely* 45 (1), 1995, p. 73-86, qui s'oppose à la définition aristotélicienne) : elle semble souvent l'application d'un schéma postérieur. En effet, ce fragment (autant que Denys, VII, 4, 5, qui définit Aristodème de δήμου προστάτης) semble bien attribuer à Aristodème les caractéristiques du tyran démagogue, stéréotypées par la pensée politique précisément à partir de Platon. Sur ce point et sur la tyrannie d'Aristodème en général, on renverra à N. Luraghi, *Tirannidi arcaiche in Sicilie e Magna Grecia. Da Panezio di Leontini alla caduta dei Dinomenidi*, Florence, 1994, p. 79-118 (sur la figure du tyran démagogue, voir en particulier p. 86-87), qui fournit du reste toute la bibliographie sur Aristodème antérieure à 1994. N. Luraghi est revenu par la suite sur la question d'Aristodème chez Denys, « Une tradition historique entre mythe et historiographie : Aristodème de Cumes dans les *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse », in M. Broze *et alii* (éd.), *Les moyens d'expression du pouvoir dans les sociétés anciennes*, Louvain, 1996, p. 201-11 (qui s'oppose à certaines perspectives d'A. Mele, « Aristodemo, Cuma e il Lazio » in M. Cristofani (éd.), *Etruria e Lazio arcaico : Atti dell'incontro di studio (10-11 novembre 1986)*, Quaderni del Centro di studio per l'archeologia etrusco-italica 15, Rome, 1987, p. 155-177). En dernier lieu, le colloque de Tarente sur la Grande Grèce a porté en 2008 sur la cité de Cumes : on y trouvera une récente contribution d'A. Mele, qui analyse les différentes traditions sur Aristodème, et auquel on renverra pour la bibliographie postérieure à 1994, « Cuma in Opicia tra Greci e Romani », in *Cuma. Atti del Quarantottesimo Convegno di Studi sulla Magna Grecia (Taranto 27 settembre – 1 ottobre 2008)*, Tarente, 2009, p. 75-16 (sur la tradition diodoréenne en particulier, et un débat sur la question de la source, p. 124-125).

77. En présence d'un extrait d'une telle brièveté, il est impossible de déterminer avec certitude la source de Diodore. L'hypothèse d'une chronique locale, probablement de Cumes, a cependant souvent été retenue : cf. Alföldi, *Early Rome*, p. 56-64, qui, reprenant l'interprétation d'Ed. Meyer (*Geschichte des Altertums*, III, Stuttgart, 1893, rééd. 1937, p. 750 n. 1), fait remonter le récit de Diodore aux Κυμαικά d'Hypèrochos (*FGrHist* 576 F 1-3), historien de tendance oligarchique sans doute postérieur au IV[e] siècle. Les informations de Diodore seraient cependant de seconde main et remonteraient pour les uns à

Timée (B.G. Niebuhr, *Römische Geschichte*, I, Berlin, 1827, p. 579, suivis par F. Reuss, « Timaios bei Plutarch Diodor und Dionys von Halikarnass », *Philologus* 45, 1886, p. 271-277 : Ed. Meyer, *Geschichte*, p. 750 ; Cozzoli, « Aristodemo Malaco », p. 5-6 ; M.W. Frederisken, « Campanian cavalry : a question of origins », *Dialoghi di Archeologia*, II, 1968, p. 29, n. 59), pour les autres à Éphore (le premier, G. De Sanctis, *Storia dei Romani*, I, Turin, 1907, rééd. 1956, 2nde réimpression 1967, p. 438, n. 79). Un argument avancé en faveur de la source éphoréenne (cf. De Sensi Sestito, « La storia italiota », p. 144-145) : la description de l'arrivée au pouvoir à Sybaris de Télys, qualifié de δημαγωγός (XII, 9), présente un contexte tout à fait semblable à l'avènement de Malakos : tous les deux sont présentés comme ennemis des citoyens plus riches, responsables de leur mise à mort et de la confiscation de leurs biens. La question de la source, Timée/Éphore, est résumée par N. Luraghi (cité n. 75).

78. Je reporte ici ainsi qu'au fragment de renvoi (cataphorique) suivant la traduction et le texte encore inédits du livre V que M. Casevitz a eu l'amabilité de me transmettre.

79. *Cette île* : il s'agit de colonisation de la Crète, probablement racontée en ce point du livre VII. À partir du VIIe siècle, la Crète vit fleurir nombre de cités doriennes : sur cette période de la colonisation crétoise, voir l'étude de P. Perlman dans Hansen-Nielsen, *An Inventory*, p. 1144-1195 (avec la bibliographie).

80. Sur la leçon retenue, le factitif οἰκίζω (dans D et C[1]) plutôt qu'οἰκέω (leçon de C et V), je renvoie à M. Casevitz, *Le vocabulaire de la colonisation*, p. 75-110, qui montre que le factitif, signifiant d'abord « faire habiter » puis « envoyer habiter, fonder une cité, installer, coloniser un pays ou une cité », devient à partir de l'époque classique le verbe exprimant les différents mouvements coloniaux : c'est donc bien ce dernier qui doit être utilisé ici.

Page 64.

82. Sur l'établissement du texte et sa traduction, cf. n. 78. Pour la colonisation des Cyclades, voir les entrées de chaque πόλις dans l'inventaire des cités grecques de Hansen-Nielsen, *An Inventory*, dans la section sur la mer Égée, p. 723-793 (avec bibliographie).

83. L'idée de « thalassocratie » remonte au Ve siècle : c'est à juste titre que J.L. Myres considère que la liste d'Eusèbe trouve son origine précisément à cette époque (« On the "List of Thalassocracies" in Eusebios », *JHS* 26, 1906, p. 84-130). Le nom d'agent θαλασσοκράτωρ est employé pour la première fois par Hérodote (V, 83, 2) à propos des Éginètes (cf. n. 92). Après lui, le substantif comme le verbe connaîtront une grande fortune (cf. Thuc. VII, 48, 2 ; VIII, 30, 2 ; 41, 1 ; 63, 1). La *Souda* (K469 s.v. Κάστωρ) parle en outre d'un autre historien, fragmentaire, qui s'est occupé de l'histoire des thalassocra-

ties, et qui pourrait avoir été une source de Diodore (*contra*, Schwartz, « Diodoros », col. 665) : Castor de Rhodes ἔγραψε δὲ Ἀναγραφὴν Βαβυλῶνος καὶ τῶν θαλασσοκρατησάντων ἐν βιβλίοις β̄ (*FGrHist* 250 T 1).

84. La liste des thalassocraties extraite des *Chronica* (la première partie de la *Chronographia* d'Eusèbe), qui par ses lacunes pose différents problèmes textuels, peut à plusieurs endroits être confrontée aux *Ecloga* du Syncelle, et surtout à la liste fournie par les *Canones* d'Eusèbe (la deuxième partie de sa *Chronographia*, écrite sous forme de tables chronologiques, ce qui permet de comparer en synchronie les règnes des différents empires ou états) : cette deuxième partie est elle-même transmise autant dans sa version arménienne que dans la traduction latine qu'en donna Jérôme, qui, vers 380, a traduit la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée et composé un prolongement de cette chronique pour les années 326-378. On dispose donc de deux interprétations des *Canones*, que Schöne met en parallèle dans son édition (vol. II), alors que R. Helm édite en 1956 la seule traduction de Jérôme, qu'il confronte avec la version arménienne en apparat. Pour Jérôme, on mentionnera en outre la traduction commentée que B. Jeanjean et B. Lançon ont donnée (*Chronique : Continuation de la* Chronique *d'Eusèbe, années 326-378. Suivie de quatre études sur les chroniques et chronographies dans l'Antiquité tardive (IVᵉ-VIᵉ siècles). Actes de la table ronde*, Rennes, 2004), qui s'appuie sur le texte latin de Helm, que nous avons cité à chaque fois à côté de l'édition Schöne, dans les notes complémentaires (mais en suivant Schöne dans notre apparat). Pour une explication précise de la transmission compliquée des *Canones*, je renvoie en outre au site Tertullian de Roger Pearse (qui donne une traduction anglaise de Jérôme), ainsi qu'aux remarques d'A.A. Mosshammer, qui fournit une comparaison très précise entre traduction latine (Jérôme) et version arménienne d'Eusèbe (*The Chronicle*, p. 67-83). En apparat, l'interprétation arménienne des *Canones* est spécifiée par la mention *versio armena*, et ainsi distinguée de la traduction de Jérôme, *Hieronymus*. C'est sur la base de ces différentes traditions que plusieurs additions ont été proposées par les savants, et les plus importantes sont indiquées en apparat critique et expliquées dans les notes suivantes. Pour un tableau-résumé de la liste de ces règnes suivant les traditions, cf. J.L. Myres, « On the "List of Thalassocracies" in Eusebios », *JHS* 26, 1906, p. 84-130, ici p. 88.

86. C'est aussi la durée qu'indique Jérôme (p. 82b Helm = II, p. 73 Schöne) pour la maîtrise de la mer par les Phéniciens, dans le *cod. Leidensis Scaliger* 14. Il fait débuter ce règne en l'an 1174.

87. La traduction de Jérôme (p. 85b Helm = II, p. 77 Schöne) ne fournit pas non plus d'indication sur la durée de la thalassocratie des Égyptiens, qu'elle fait cependant débuter en 1232.

88. C'est l'addition (XVIII) que proposent à juste titre Zohrab et Mai

(p. 168) à partir du texte de Jérôme (p. 88b Helm = II, p. 81 Schöne), qui précise en outre *Mare obtinuerunt Milesii annis XVIII construxeruntque urbem in Aegypto Naucratim* (« Les Milésiens obtinrent la mer pendant 18 ans et construisirent la ville de Naucratis en Égypte »).

89. La lacune porte sur toute la ligne, y compris sur la datation : *lacuna est in codice hoc loco, nec quicquam superfuit praeter uocabulum annis. Supplementa sumpsimus e posteriore libro ad annum MCCLXXXVI*, indiquent Zohrab et Mai (p. 168, qui proposent l'addition donnée à la note suivante). – La position des Cariens dans la liste est des plus problématiques : au dixième rang, la lacune avait été complétée par *Cares* dans l'édition Zohrab-Mai (p. 168), grâce aux *Canones* (II, p. 82 Schöne). Cette addition semble toutefois peu probante : Forrest (p. 95-106) propose de lire *Corinthii*, A.R. Burn (« Greek Sea-Power, 776-554 B. C., and the "Carian" entry in the Eusebian Talassocracy-List », *JHS* 47, 1927, p. 165-177, ici p. 167) *Megarii*, lecture plus satisfaisante d'un point de vue chronologique, car la période 721-670 inclut la fondation d'Astacos et de Calchédon, deux colonies de Mégare. Quoi qu'il en soit, W.W. Godwin le premier (*De potentiae veterum gentium maritimarum epochis apud Eusebium*, Göttingen, 1855, p. 50-51), suivi notamment par Huxley (p. 193-194), a démontré que les Cariens devaient trouver leur place plus haut dans la liste : le schéma qui ressort du livre V de la *Bibliothèque* permet en effet de situer cette thalassocratie entre la chute de Troie et l'arrivée des Grecs dans les Cyclades (V, 84, 4). Ce tableau fourni au Fr. VII, 9 (cf. aussi V, 84, 4) établit en outre que les premiers des Grecs qui régnèrent sur les mers furent les Rhodiens : ce seraient donc ces derniers qui auraient mis un terme à la thalassocratie carienne, à situer dès lors – en suivant Godwin, puis Forrest, et Huxley – au rang IV du tableau. Huxley (p. 194) montre en outre que le texte du Syncelle (où les Rhodiens sont au rang V et les Phrygiens au rang VI) et celui de Jérôme apportent la confirmation qu'une thalassocratie, précédant celle des Rhodiens, manque à la liste d'Eusèbe : il lui attribue une durée de 60 ans.

90. C'est la durée qu'indique Jérôme pour la thalassocratie des Lesbiens (p. 94b Helm = II, p. 87 Schöne) à l'an 1344, d'où l'addition proposée par Zohrab et Mai dans leur édition (p. 168).

91. La thalassocratie des Samiens se situe en revanche au rang XVI de la liste dans les *Canons* (indication que l'on trouve dans la seule version arménienne, II, p. 98 Schöne), sauf dans un manuscrit qui indique bien comme les *Chronica* le nombre XIII. Cette thalassocratie est mentionnée par Hérodote (III, 122, 2), qui rapporte la tradition patriotique samienne. Sur la puissance maritime de Samos qui se poursuit à l'âge archaïque, cf. Fr. X, 33, à l'époque du tyran Polycrate, et Notes Compl. du livre X, n. 63 (en particulier Galvagno, « L'economia del tiranno », p. 9-10, pour le lien entre ces différents témoignages).

Page 65.

93. Karst (p. 107) interprète cette confusion récurrente entre Alexandre et Xerxès comme une « Copistenvederbnis ».

95. À côté de quelques allusions au livre VIII, ces fragments (Fr. VII, 10 15) sur Lycurgue sont les seuls qui nous restent sur la Sparte archaïque (pour une longue bibliographie thématique sur la Sparte archaïque, voir J. Ducat, « Sparte archaïque et classique. Structures économiques, sociales, politiques », *REG* 96, 1983, p. 194-225, ainsi que M. Nafissi, « Sparta », in *Archaic Greece*, p. 117-137, et la bibliographie citée n. 112) : ils rapportent quatre grands épisodes de la consultation de la Pythie (correspondant à six questions posées à l'oracle) par le législateur lacédémonien. Ils s'inscrivent dans le cadre des éloges faits par Diodore aux grands hommes, qu'il a théorisés au Fr. X, 27, cf. Notes Compl. du livre X, n. 52-53. Ces principes moraux qui parcourent toute la *Bibliothèque* accompagnent une croyance religieuse diffuse, qui reflète la foi dans la valeur des prophéties et des oracles, une foi qui, à la fin de l'époque hellénistique et au début de l'Empire, n'était nullement ébranlée dans la majeure partie du public (sur ce dernier point, cf. F. Chamoux, *La civilisation hellénistique*, Paris, 1981, p. 414-423).

96. Sur la place réservée aux oracles au sein de la *Bibliothèque*, cf. la vue d'ensemble donnée par Parke-Wormell, II, p. VIII-IX (qui, après ces prolégomènes sur la transmission des oracles par les principaux auteurs de la tradition, les recensent et les classent par période). Le thème mériterait cependant une étude plus approfondie, car le rapport de Diodore aux oracles, très souvent favorable, n'est pas complètement univoque : voir à cet égard le scepticisme exprimé contre les « subterfuges » des législateurs en I, 94. Les passages traitant des oracles sont particulièrement bien représentés à l'intérieur des livres fragmentaires : il semble que ce thème ait constitué l'un des fils conducteurs des *Excerpta de Sententiis* (pour les extraits fournissant des fragments de la seconde pentade, cf. les *Excerpta* 1-6 ; 15 ; 19 ; 20 ; 24-26 ; 32 ; 38 ; 42 ; 51 ; 64 ; 69-70 de cette section de l'Encyclopédie).

97. Eusèbe de Césarée a utilisé un très grand nombre d'oracles d'Apollon pour discréditer les rites païens et décrier les pratiques religieuses de ses adversaires : la *Préparation évangélique* cite plus de quatre-vingt textes oraculaires apolloniens. Sur une étude précise de la méthode pamphlétaire utilisée par Eusèbe, cf. A. Busine, *Paroles d'Apollon. Pratiques et traditions oraculaires dans l'Antiquité tardive (IIe-VIe siècles)*, Leyde-Boston, 2005, p. 322-360.

98. Sur le texte de cet oracle, cf. Hdt. I, 65, 2 ; Théodoret, *Gr. Aff. Cur.* 140, 48 ; Plutarque, *Lyc.* V, 4 ; Dexippos, *FGrHist* 100 F 1 (7) ; Cyriaque d'Ancone (restitution de P. Foucart, « Sur des vers de la Pythie cités par Hérodote (I, 65) », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 5, 1881, p. 434-435), etc : cf. Parke-Wormell, II, p. 14, n° 29 et

p. 89, n° 216. Cette consultation de la Pythie, qui appartient au cycle des réponses mythiques associées à la constitution de Sparte, est étudiée également par Fontenrose, p. 115-116 et 270-272, qui met en œuvre une classification complexe, au sein de laquelle il distingue les oracles historiques, quasi-historiques et légendaires et par Defradas, *Les thèmes de la propagande*, p. 264-267. Deux points ressortent de la réponse oraculaire telle qu'elle est rapportée par Diodore : la question du caractère divin que l'on attribuait à Lycurgue, qui donne aux lois l'autorité la plus vénérable, et celle de l'origine des lois de Lycurgue, qui a suscité deux interprétations (Hdt. I, 65, 4-5) – lui ont-elles été dictées par l'oracle, ou les a-t-il empruntées aux Crétois ? Sur ce dernier point, cf. l'analyse de K.M.T. Chrimes, *Ancient Sparta, a reexamination of the évidence*.(Publ. of the Univers. of Manchester n° 304), Manchester, 1949, p. 476, ainsi que la notice de l'édition de Polybe de R. Weil, *Histoires. Livre VI*, Paris, 1977, p. 41-48. Sur les lois de Lycurgue en général, cf. récemment S. Hodkinson, « The imaginary Spartan *politeia* », in M.H. Hansen (éd.), *The Imaginary Polis* (Acts of Copenhagen Polis Center 7), Copenhague, 2005, p. 9-24.

99. Chez Diodore, cet oracle vient en réponse à la sollicitation de Lycurgue, alors que chez Hérodote (I, 65, 2), il s'agit d'une adrèsse spontanée de la Pythie (modèle n° 17 des questions oraculaires établies par Fontenrose, p. 38) : les deux derniers vers de l'oracle, avec l'occurrence du verbe δίζημαι chez Eusèbe et d'αἰτέω au moyen dans les *Exc.*, attestent en effet qu'il s'agit de la démarche du législateur.

Page 66.

100. Ce paragraphe constitue le premier temps d'un seul et même épisode où le législateur interroge l'oracle – sur ces réponses légendaires doubles, cf. la catégorie Q13 délimitée par Fontenrose, p. 37 : cette première réponse de la Pythie est rapportée au style indirect, comme c'est le cas pour cinq oracles transmis par la *Bibliothèque*. Le second temps en revanche est rapporté en vers (Fr. VII, 11, 2), comme vingt-trois autres oracles dans la *Bibliothèque*. Diodore est l'unique témoin de cette version de l'oracle (Parke-Wormell, II, p. 90, n° 217).

101: Il existe une version différente de la première question posée par Lycurgue à la Pythie (cf. Fontenrose, p. 271, Q8 ; cette seconde version se trouve chez Parke-Wormell, II, p. 90, n° 219) : selon le Ps.-Xénophon (*Const. des Lacédém.* VIII, 5) et Plutarque (*Lyc.* 29, 5) – deux attestations longuement commentées dans l'édition de M. Lipka (*Xenophon's* Spartan Constitution, Berlin-New York, 2002, p. 173-174) –, Lycurgue prépara des lois qu'il soumit ensuite au jugement du dieu (εἰ λῷον καὶ ἄμεινον εἴη, Ps.-Xén, *loc. cit.*). Dans le fragment de Diodore, le législateur interroge en revanche la Pythie sur la nature des lois à établir pour servir le mieux aux Spartiates.

102. Diodore a déjà envisagé à plusieurs reprises le thème des « meilleures lois », notamment au sujet des Égyptiens, en I, 69, 5-6, puis en I, 93, 4, où l'historien livre ses conclusions sur la question : Κρατίστους δ', οἶμαι, τῶν νόμων ἡγητέον οὐκ'ἐξ ὧν εὐπορωτάτους, ἀλλ' ἐξ ὧν ἐπιεικεστάτους τοῖς ἤθεσι καὶ πολιτικωτάτους συμβήσεται γενέσθαι τοὺς ἀνθρώπους (« Et à mon sens, il faut considérer que les meilleures lois ne sont pas celles qui donnent aux hommes la plus grande prospérité, mais celles qui leur inspirent la plus grande modération dans leur comportement et les rendent les plus propres à la vie en société »).

103. Sur le rôle d'Eusèbe dans la transmission des oracles apolliniens, cf. n. 97.

104. Εἰσὶν ὁδοὶ δύο (ou le singulier ἔστι τις) : formule initiale traditionnelle pour un oracle, cf. l'étude de sa structure par Fontenrose, p. 173.

105. Dans la version d'Eusèbe, il s'agit en revanche de la « sainte » concorde (ἱερῆς θ' ὁμονοίας).

106. στυγερός : l'épithète est homérique (*Il.* IX, 454 ; *Od.* II, 135, etc) et qualifie d'ordinaire Ἐρινύς/ἐρινύς (personnifiée, s'agissant de la déesse de la vengeance, ou le substantif). Il qualifie ici le substantif ἔρις, dont on ignore la racine : voir *Etymological Dictionary of Greek*, I, s.v. ἔρις, pour qui le lien avec ἐρινύς n'est pas établi.

107. Cet oracle, qui nous est parvenu uniquement par les *Exc. de Sent.* ainsi que le témoignage d'Oinomaos (*apud* Eusèbe, *P.E.* V, 28 : cf. Parke-Wormell, II, p. 90, n° 218), formule un ordre clairement exprimé (catégorie A1 « clear command », délimitée par Fontenrose, p. 23), associé à une interdiction qui, elle aussi, est sans ambiguïté (catégorie C1, « clear prohibitions »). Sur la source de cet oracle : le style nettement antithétique de sa formulation ainsi que le sujet qu'il traite ont fait supposer à Parke-Wormell une source sophistique.

108. Un rapprochement du Fr. VII, 11, 3 avec Éphore (*FGrHist* 70 F 149 = Strab. X, 4, 16, 480C) où, dans la description crétoise, le législateur établit que la liberté constitue le plus grand bien de la cité, μέγιστον ... ἀγαθὸν τὴν ἐλευθερίαν, et que celui qui possède la liberté doit aussi la préserver, τοῖς δ'ἔχουσι ταύτην φυλακῆς δεῖν, a permis à Schwartz (« Diodoros », col. 678) d'établir Éphore comme source de Diodore pour cet extrait. On le rapprochera en outre du fragment éphoréen transmis par Polybe (*FGrHist* 70 F 148 (7) = Polyb., Fr. VI, 46, 7 Büttner-Wobst), qui évoque deux causes, le courage face à l'ennemi, et la concorde, τῆς πρὸς τοὺς πολεμίους ἀνδρείας καὶ ... ὁμονοίας, les deux éléments cités par Diodore en tête de paragraphe. Il est cependant difficile, comme le fait Schwartz, d'élargir la démonstration à tous les oracles rendus à Lycurgue. Pour un commentaire de ces passages sur la Crète tirés d'Éphore, cf. H. van Effenterre, *La Crète et le monde grec de Platon à Polybe*, Paris, 1948, p. 75-104.

109. Au-delà de l'influence qui ressort des préfaces (étudiée par L. Canfora, « Le but de l'historiographie », p. 313-322, qui démontre notamment l'inspiration posidonienne du proème général, au livre I), les effets précis du stoïcisme sur la pensée de Diodore, qu'ils soient délibérés ou non, mériteraient une étude à part entière : dans ce fragment, la référence à l'idéal d'ὁμονοία développé par Diodore est d'empreinte nettement stoïcisante (sur l'histoire du mot, voir J. de Romilly, « Vocabulaire et propagande ou les premiers emplois du mot ὁμόνοια », in *Mélanges de linguistique et de philologie grecques offerts à Pierre Chantraine*, Études et Commentaires 79, Paris, 1972, p. 199-209). Que ces références constituent un choix délibéré, un signe d'allégeance, ou seulement les traces d'une influence diffuse de la pensée stoïcienne sur la culture du Ier siècle avant J.-C., la question a divisé les spécialistes : Ambaglio résume les termes du débat (« Introduzione », p. 17-19). Son opinion, convaincante, consiste à penser que Diodore n'est pas un philosophe, mais qu'il a recours aux instruments philosophiques à des fins didactiques, qui sous-tendent précisément la morale de la *Bibliothèque* : « la sua infarinatura stoica, che rappresenta un'adesione non approfondita teoricamente ma sincera [...]. Ora, qualsiasi banale moralismo per sopravvivere è tentato di indossare vesti filosofiche » (p. 17-18). Sur cet aspect stoïcisant qui parcourt toute la *Bibliothèque*, voir Busolt, p. 297-315, Spoerri, et Wirth, ainsi que les Notes compl. du livre VIII, n. 66 (où l'on renvoie à l'ouvrage essentiel de G. Wirth sur le sujet).

Page 67.

110. Cet oracle d'un vers, formulé sous la forme d'un aphorisme, est rapporté par plusieurs auteurs de la tradition (cf. Parke-Wormell, II, p. 91-92, n° 222 ; Fontenrose, p. 84-85 ; 272), en particulier Aristote, Fr. 550, 2 Gigon = Fr. 544 Rose (= Zenob. II, 24 *Paroem.* L.-S. – les *Zenobii Athoi Proverbia* ont été en partie réédités par W. Bühler depuis 1982 chez Vandenhock et Ruprecht, mais il manque le volume contenant cet extrait ; pour une traduction commentée des fragments historiques d'Aristote, voir M. Hose, qui analyse p. 199-200 ce fragment de la *Constitution des Lacédémoniens*) et Plutarque, *Apopht. laconiens*, 239e : il est adressé en réponse soit à Lycurgue (comme chez Diodore), soit aux rois Alkaménès et Théopompos (dans la variante de Plutarque), sans que l'objet précis de l'interrogation soit déterminé. Th. Bergk dans ses *Poetae lyrici graeci* attribua cet hexamètre à l'*Eunomia* de Tyrtée (Fr. 3 Bergk), mais depuis U. von Wilamowitz (*Textgeschichte der griechischen Lyriker*, Berlin, 1900, p. 108), cette attribution fut remise en cause, ce qui fit l'unanimité des savants (sauf pour W. Klinger, « Une source inexploitée pour servir à l'histoire des éphores à Sparte », *Bull. de l'Acad. Polon.*, 1934, p. 173-175). Le fragment ne figure donc pas dans l'édition Prato de Tyrtée. Le contexte de cet oracle n'est pas

clair : il serait date soit du début du VIe siècle, après l'invention de la monnaie (cf. K.M.T. Chrimes, *Ancient Sparta, a reexamination of the evidence*, Manchester, 1949, p. 307), soit du IVe siècle, à l'époque du roi Pausanias, reprochant à la politique de Lysandre d'avoir introduit à Sparte la richesse, cause de décadence morale (cf. H.W. Parke, *A History of the Delphic Oracle*, Oxford, 1939, p. 104 ; voir encore Hose, p. 200 : « doch liegt es nahe, die Entstehung der Legende über dieses Orakel in emer Zeit zu suchen, als das Verhalten spartanischer Befehlshaber wie Lysander, Pausanias oder Agesilaos die Geldgier unter Beweis zu stellen schien »). Sur cet aphorisme en particulier, cf. Tigerstedt, p. 64 ; p. 356 n. 385. — Ed. Meyer a montré, par un parallèle avec Strabon, VIII, 5, 4-5, 364-365C que cet extrait remonte à Éphore, qu'il a ici abrégé : « er [hat] sich in der Darstellung der lykurgischen Verfassung bis ins kleinste genau an seine Vorlage [Ephoros'] angeschlossen, wenn auch natürlich bedeutend gekürzt hat » (*Forschungen zur alten Geschichte*, I, Halle, 1892, p. 221 , 226-227) ; cf. en outre, Schwartz, « Diodoros », col. 678 (cf. déjà n. 108), et *Quaestiones ex historia Graeca saeculi quarti desumptae*, Rostock, 1893.

112. Cette première ligne est insérée en marge de M, entre la réponse de la Pythie et les vers oraculaires de Tyrtée. Il s'agit peut-être d'une note diodoréenne : Diodore devait de fait, au vu de leur contenu, considérer les vers qui suivent comme la prophétie de la Pythie, cf. Andrewes (p. 99), H.T. Wade-Gery (« The Spartan Rhetra in Plutarch *Lycurgos* VI. B. The *Eunomia* of Tyrtaios, C. What is the Rhetra », *CQ* 38, 1944, rééd. in *Essays in Greek History*, Oxford, 1958, p. 57, n. 4), et la grande majorité des savants (C. Prato n'édite pas le premier vers dans son édition), jusqu'à M. Meier (*Aristokraten*, p. 244).

113. Ces vers sont extraits de l'*Eunomia* de Tyrtée : Diod., Fr. VII, 13 = Tyrt., Fr. 3a Diehl = Fr. 14 Prato = Fr. 4 West. On dispose d'un autre extrait du même oracle chez Plutarque, *Lyc.* VI, 10 = Tyrt., Fr. 3b Diehl = Fr. 1b Prato = Fr. 4 West : la question du lien entre ces deux fragments a fait l'objet de longues discussions. Deux points en particulier les séparent : les deux vers introducteurs, où Diodore ne mentionne pas ceux qui rendirent visite à cet oracle (chez Plutarque, il s'agit des deux rois Polydore et Théopompe), et les quatre vers finaux, sans équivalent dans la variante de Plutarque, où Diodore loue avec emphase le pouvoir du peuple. L'état de la question, interrogeant l'authenticité de ces fragments tyrtéens, peut être résumé de la sorte (pour un exposé récent et détaillé, voir Meier, *Aristokraten*, p. 244-247) : plusieurs historiens ont considéré Diod., Fr. VII, 13 comme une adaptation tardive de la version transmise par Plutarque (cf. A. Andrewes, p. 98, pour qui les vers auraient été assemblés par l'excerpteur ; cf. C. Prato, p. 68, qui nie l'authenticité du texte de Diodore, « una tarda invenzione, piuttosto maldestra » , cf. P. Vannicelli, *Erodoto*, p. 47), d'autres considèrent le

texte de Diodore comme complet et la version transmise par Plutarque n'en aurait donné qu'un extrait (cf. P. Friedländer, « Retractationes », *Hermes* 64, 1929, p. 376-384, ici p. 380-381, etc. ; Pavese, p. 355, qui montre que les vers 5-6, qui restent en suspens chez Plutarque, ne peuvent se comprendre qu'avec les quatre vers finaux de Diodore). Enfin, certains ont tenté d'harmoniser les deux versions, voulant reconstituer le poème original (cf. A.G. Tsopanakis, *La rhètre de Lycurgue, l'annexe-Tyrtée*, Thessalonique, 1954, p. 68-69 ; P. Steinmetz pense à une contamination des deux textes, *Politeia und Res publica, Beiträge zum Verständnis von Politik, Recht und Staat in der Antike* (Palingenesia 4), Wiesbaden, 1969, p. 63). — Sur cette *rhètra*, texte archaïque que Plutarque présente comme un oracle de la Pythie, la tradition est très pauvre (on ne dispose d'aucun témoignage antérieur à Hérodote) : pour une étude historique et une bibliographie détaillée des différents témoignages et du lien complexe que la *rhètra* entretient avec la constitution de Sparte, voir notamment Defradas, *Les thèmes de la propagande*, p. 258-264 ; Ed. Lévy, « La Grande Rhètra », *Ktèma* 2, 1977, p. 85-103 ; P. Cartledge, *Agesilaos and the crisis of Sparta*, Londres, 1987, p. 102-105 ; 124-125 ; Nafissi, p. 51-70 (avec un commentaire détaillé des deux témoins Plutarque et Diodore) ; D. Musti, « Regole politiche a Sparta : Tirteo e la Grande Rhetra », *RFIC* 124 (3), 1996, p. 257-281 ; M. Meier, qui consacre un long chapitre à la question, avec tous les renvois bibliographiques nécessaires (*Aristokraten*, p. 186-207, et qui offre un commentaire détaillé des textes de Plutarque et Diodore, p. 243-253) ; très récemment, M.-J. Werlings (p. 196-204), qui donne une interprétation du fragment tyrtéen dans le cadre d'une analyse du rôle politique du *dèmos* à Sparte.

114. Sur l'établissement du texte, nous renvoyons au commentaire donné par C. Prato dans son édition (p. 63-74 ; 150-153), qui explique point par point les textes de Diodore et de Plutarque, ainsi qu'à M. Meier, qui commente en outre toutes les conjectures postérieures à l'édition de Prato (*Aristokraten*, p. 243-253). Parmi les leçons les plus problématiques du Fr. VII, 13 figure précisément la variante βουλῆ : proposée par Boissevain (βουλη dans M), elle est défendue par A.G. Tsopanakis, qui la considère leçon *difficilior*, « le sens du datif βουλῆ est [...] plus approprié à une idée poétique avec ἄρχειν (commencer, guider, gouverner par leurs projets, leurs pensées, leurs décisions), qui implique l'action politique qui en résulte » (*La rhètre de Lycurgue, l'annexe-Tyrtée*, Thessalonique, 1954, p. 74). En réalité, la plupart des éditeurs ainsi qu'A. Andrewes (p. 97) trouvent à juste titre plus satisfaisante la leçon de Plutarque (génitif), que l'on a également adoptée ici : « que commencent à délibérer, que prennent l'initiative de la délibération ». Cette leçon (qui implique de donner à ἄρχειν sont sens de « commencer », plutôt que « commander ») est confirmée par l'interprétation de M.-J. Werlings (p. 197-198), qui sou-

ligne le parallélisme syntaxique entre trois groupes, cités dans l'ordre : dans le processus de décision, interviennent d'abord les rois, honorés des dieux, puis les Anciens du Conseil, et dans un troisième temps les hommes du peuple. Les rois semblent donc *commencer* dans l'acte de délibérer.

115. πρεσβυγενεῖς τε γέροντας (τε est la variante de Plutarque); c'est-à-dire le Conseil des Anciens, plutôt que δὲ (la leçon du manuscrit), voir l'édition Prato (p. 72). Cette correction est acceptée par la quasi-intégralité des historiens (voir Meier, *Aristokraten*, p. 249-250 et Werlings, p. 197). Toutefois, C. Prato considère γέροντες comme un terme technique désignant les membres de la *gérousia*, alors que le terme πρεσβυγενεῖς ferait simplement référence à leur âge vénérable (p. 73). M. Meier souligne toutefois la résonnance homérique de ce dernier : dans le terme πρεσβυγενεῖς, placé en tête de vers, se manifeste « ihr hohes Ansehen im spartanischen Damos. aufgrund der Anknüpfung an altüberkommene homerische Tradition » (*Aristokraten*, p. 249-250).

116. Sur la traduction de δημότας ἄνδρας par « hommes du peuple », on renverra à Werlings (p. 197-200) : elle envisage les différentes interprétations découlant de chacune des traductions possibles, et conclut qu'il s'agit ici de « simples citoyens » (sans nuance négative), un groupe précis au sein du *dèmos*, ayant sans doute l'exclusivité de la participation à l'assemblée. Cette interprétation est liée à celle de l'expression très singulière δήμου τε πλήθει (v. 9), dont la traduction est également difficile, cf. encore Werlings, p. 200-204 : littéralement, on pourrait entendre ici « l'assemblée », « le peuple en nombre », ou bien « la majorité du peuple ». L'analyse des parallèles fournis par les textes et les inscriptions archaïques permet à M.-J. Werlings de montrer que le texte exprime l'idée de majorité, « le législateur insiste sur le fait que les présents constituent la majorité des citoyens » (p. 202), ce qui fournit sans doute un indice sur les prérogatives supposées de l'assemblée spartiate à l'époque archaïque.

117. εὐθείαις ῥήτραις : ici encore, la variante de Plutarque (le datif) a été suivie par la majorité des éditeurs. En effet, le verbe est un hapax, avec double préverbe, mais le fait que les verbes ἀνταμείβεσθαι et ἀπαμείβεσθαι se construisent à l'époque archaïque avec un accusatif de la personne à qui on répond et un instrumental (datif) pour la réponse, invite à préférer le texte de Plutarque. Dès lors, il faut traduire : les hommes du peuple « répondant par des lois justes », que l'on peut comprendre soit par « pourvu qu'elles soient justes » (Prato, p. 73), soit par « répondant par oui ou non aux propositions de la *gérousia* » (Pavese, p. 356), ce qui insiste sur le peu de part que prennent les hommes du peuple (qui constitue le troisième et dernier groupe souligné par M.-J. Werlings, cf. n. 114) dans l'acte de la décision. Il semble plus difficile de comprendre le datif comme un complé-

ment d'attribution : « répondant, à leur tour, *aux* justes propositions [de la *gérousia*] », ce qui impliquerait peut-être que les hommes du peuple fournissent leurs propres propositions en réponse à celles de la *gérousia*. Pour une interprétation détaillée de cette construction et de cette leçon, cf. Tigerstedt, p. 356-357, n. 388 ; Prato, p. 73 ; Ed. Lévy, « La Grande Rhètra », *Ktèma* 2, 1977, p. 85-103, p. 87, n. 6 ; Meier, *Aristokraten*, p. 250-251.

118. Le glissement de μηδέτι ἐπιϐουλεύειν à μηδέ τι βουλεύειν est aisé d'un point de vue paléographique : proposé par N. Bach (*Callini Ephesii Tyrtaei Aphidnaei Asii Samii carminum quae supersunt*, Leipzig, 1831, p. 83), il a été suivi ensuite par la grande majorité des éditeurs, jusqu'à M.L. West (*Iambi et Elegi Graeci ante Alexandrum cantati*, II, Oxford, 1972, rééd. 1992, p. 171). Cette lecture est toutefois difficile : elle pourrait poser certaines difficultés historiques, si elle implique l'attribution au *damos* de l'acte de « décider ». Elle est ainsi problématique selon C. Prato (p. 152), qui préfère suivre la correction de Dindorf (ἐπιϐουλεύειν) : aux yeux de Tyrtée, les menaces pour la cité ne pouvaient provenir que de la *gérousia* – c'est aussi ce qui semble ressortir du Fr. 542, 1 Gigon = 536 Rose d'Aristote, extrait de la *Constitution des Lacédémoniens*, et selon leauel il n'est pas donné à l'assemblée la possibilité de délibérer.

Page 68.

121. Jusqu'à la bataille de Leuctres (371/370 avant J.-C.), qui marque le terme de l'hégémonie de Sparte et le début de la période thébaine. Ici (cf. aussi n. 122) comme dans la préface du livre XV (où il introduit le récit sur la bataille en question, qu'il développe en XV, 53-56), Diodore rappelle que ce revers de situation découle directement des fautes des Spartiates : « Cela s'explique : les générations précédentes avaient acquis une gloire sans pareille par d'innombrables et périlleux combats et en traitant les peuples soumis avec modération et humanité ; leurs descendants, au contraire, avec leurs actes de violence, leur hauteur à l'égard des alliés, avec leurs guerres injustes, arrogantes contre les Grecs, ont mené une politique inconsidérée qui explique la perte de leur empire. En effet, leurs revers fournirent à la haine de leurs victimes l'occasion de se venger de leur oppression et ce peuple, invaincu depuis les temps les plus reculés, fut accablé du profond mépris qu'inspire quiconque détruit l'œuvre glorieuse de ses ancêtres » (XV, 1, 3-4).

122. Ici comme chez Éphore, le point de vue moralisant est constant : l'histoire chez Diodore est décrite en termes d'éthique et non de politique. Dans la préface du livre XV de la *Bibliothèque*, il revendique à la suite d'Éphore le droit des historiens de manifester librement louange et blâme, ἔπαινος et ψόγος. Dans ce cadre, non seulement les hommes (cf. Fr. X, 27 et Notes Compl. du livre X, n. 52), mais aussi

les cités et les peuples apparaissent comme des figures morales : sur le portrait psychologique de Sparte, dont on a un aperçu dans ce fragment, je renvoie à l'étude précise de Cl. Vial (éd. du livre XV, p. XVI-XVII, qui étudie également les cas de Thèbes et Athènes). Diodore reproche ici à Sparte sa mollesse, de même qu'au livre XV il lui reprochera sa politique arrogante (1, 3), son mépris des traités (19, 1 ; 45, 2) et son goût pour la guerre (5, 1 ; 19, 4). Le thème de la τρυφή (une des caractéristiques d'ὕϐρις) comme clef d'interprétation historique est courant chez Timée (cf. De Sensi Sestito, « La storia italiota », p. 127-130) : on trouvera une étude et une bibliographie sur la question dans les Notes Compl. du livre VIII, n. 75 et Notes Compl. du livre X, n. 10.

123. L'afflux d'or et d'argent à Sparte après la guerre du Péloponnèse, dans le premier quart du IV[e] siècle, aurait développé la cupidité et ruiné les valeurs morales traditionnelles (cf. aussi Plut., *Agis*, 3, 1 ; 5, 1 ; *Lyc.* 30, 1 ; *Lys.* 2, 60) : Sparte disposa de ressources dépassant tout ce qu'elle avait connu jusque là (E. David, « The influx of money into Sparta at the end of the fifth century », *Scripta classica Israelica* 5, 1979-80, p. 30-45). Se pose en effet le problème de la monnaie d'or et d'argent (ἔτι δὲ διαφθαρέντες νομίσματι χρῆσθαι), car les sommes colossales envoyées par Lysandre ont soumis certains à la tentation : cf. Diod. XIII, 106, 8-9 (Plut., *Agis*, 5, 2-5, y ajoute une deuxième cause d'inégalité, la *rhètra* d'Épitadeus). Le lien entre cet enrichissement et la défaite spartiate relève sans doute d'un *topos* moralisateur (S. Hodkinson, « Spartan Society in the fourth century : Crisis and continuity », in P. Carlier (éd.), *Le IV[e] siècle avant J.-C. Approches historiographiques*, Paris, 1996, p. 85-101) déjà présent chez Hérodote : en réalité, ce lien explique peut-être pourquoi Sparte n'a pas pu se réformer en luttant contre l'inégalité qui, selon Aristote (*Pol.* II, 9, 1270a, 18-22), la minait de l'intérieur.

124. Tèménos est l'Héraclide qui reçut Argos en partage lors de la tripartition du Péloponnèse (Messène, Argos et Sparte), lors du retour des Héraclides : il fonda la dynastie des « Tèménides » (appelée également « Argéades » dans les sources tardives) qui régna sur Argos, dont il fut le premier membre (voir la liste donnée au Fr. VII, 18). À propos d'Argos, on s'est demandé si le règne héraclide se limitait strictement aux temps mythiques ou si la royauté historique assez « pâle » qui nous fut transmise d'Argos, dérivait également d'Héraclès : cf. Huttner, p. 235.

125. Les traditions sur les rois d'Argos peuvent être classés en deux catégories : certaines résument brièvement l'histoire de la dynastie, en insistant sur ses débuts et sur sa fin, comme le fait Diodore ; d'autres concernent uniquement Pheidon. A. Andrewes explique ce fait par le plan du livre I d'Éphore, qui traitait d'abord du déclin des Tèménides et de la défaite messénienne, puis développait dans un second temps l'histoire de Sparte (« Ephoros Book I and the Kings of Argos »,

CQ 45, 1951, p. 39-45). Pour le Fr. VII, 16, un strict parallèle peut être effectué entre le récit de Diodore et celui de Pausanias (II, 19, 1-2) au sujet du conflit entre Tèménos et ses fils ; le récit de ces deux auteurs appartient à la première catégorie énoncée, mais Pausanias recherche quant à lui les traces de l'ancienneté de la démocratie argienne. Tèménos confiait les commandements militaires à son gendre Deiphontès plutôt qu'à ses fils, qui montèrent un complot contre lui. Grièvement blessé, Tèménos doit s'enfuir. Le récit de Pausanias, chez qui le fils aîné Kissos obtint par la suite la royauté, se poursuit au-delà de celui de Diodore, mais Diodore suit manifestement ici la même source que Pausanias (et Nicolas de Damas, *FGrHist* 90 F 30), très probablement Éphore : cf. Andrewes, p. 39-40. Carlier souligne qu'il n'y a qu'une divergence entre les deux récits, Meltas étant *condamné* chez Pausanias alors que le dernier roi chez Diodore fuit devant l'émeute (*La Royauté*, p. 385, n. 63). Diodore aurait pu utiliser deux sources, Éphore, dont il suit la démarche générale, et un autre auteur plus favorable aux Tèménides, ou exposer deux variantes différentes.

126. De l'histoire de la dynastie des Tèménides, on ne dispose ici que de deux moments : le début (Fr. VII, 16) et la fin (Fr. VII, 17). Il est légitime de penser que Diodore, comme Pausanias, retraçait à l'origine dans un même récit toute l'histoire des Tèménides, cf. Carlier, *La Royauté*, p. 385. En réalité, les deux extraits dont nous disposons sont ceux qui intéressaient l'excerpteur pour son chapitre *De Insidiis* : le Fr. VII, 17 est centré en effet sur un complot, dont on ne possède pas le dénouement, c'est-à-dire la mort de Tèménos, présente quant à elle chez Pausanias, et Nicolas de Damas (voir note précédente). Cette omission pourrait être due au fait que ce récit avait déjà été rapporté dans son ensemble dans la partie des *Excerpta de Insidiis* consacrée à Nicolas de Damas, mais on sait bien qu'un tel raisonnement ne se vérifie pas toujours : cf. Notice Introductive, p. XXXIII-XXXIV.

Page 69.

128. Le deuxième extrait (Fr. VII, 17) pose des problèmes insolubles : il nous dit qu'après une guerre très dure contre Sparte, le roi des Argiens rétablit les Arcadiens dans leur patrie, que les Argiens reprochèrent à leur roi de ne pas leur avoir redistribué en lots les terres – et non de leur avoir provoqué les souffrances de la guerre –, qu'ils se révoltèrent contre ce roi (Meltas, dit Pausanias), qui dut s'enfuir à Tégée. C'est ce dernier point, la place de l'Arcadie au sein de cette guerre, qui a soulevé un débat entre les historiens : selon la plupart, Argos et Tégée étaient alliées dans la guerre contre Sparte. R. Drews (*Basileus. The Evidence for Kingship in Geometric Greece*, New Haven-Londres, 1983, p. 66, n. 60) situe cette guerre en 450 avant J.-C., bien que le récit de Diodore s'intègre à cette section sur le VI[e] siècle. Il renvoie pour cela à la paix de trente ans qui fut négociée en 451 entre

Sparte et Argos, qui mit un terme à une lutte où les Arcadiens combattirent aux côtés des Argiens (cf. Hdt. IX, 35, 2). Cf. aussi G.L. Huxley, *Early Sparta*, Londres, p. 131, n. 394. *Contra*, T. Kelly (*A History of Argos to 500 B.C.*, Minneapolis, 1976, p. 135-136), pour qui la redistribution des terres aux Arcadiens plutôt qu'aux Spartiates implique que l'Arcadie et Sparte coopéraient dans cette guerre, et que l'épisode dut donc avoir lieu après la conquête spartiate de Tégée.

129. Le Fr. VII, 18 est le premier fragment sur les rois de Macédoine, sur lesquels on renverra à l'étude de Ed. Lévy, « La monarchie macédonienne et le mythe d'une royauté démocratique », *Ktèma* 3, 1978, p. 201-225. Les éditions antérieures n'avaient pas pris en considération les doublets extraits du Syncelle, numérotés ici VII, 18bis, 18ter (l'édition Zohrab-Mai signalait déjà en note la parfaite similitude entre Eusèbe et l'un de ces fragments). J'ai rétabli le parallèle entre ces deux sources de la transmission : cf. Notice Introductive, p. LXXII-LXXIII.

131. Sardanapale-Ashurbanipal n'est pas le dernier roi assyrien, contrairement à ce qu'affirme Diodore en plusieurs points (en II, 21, 8 ; 23, 1, suivant alors Ctésias de Cnide, cf. Eck, éd. du livre II, p. X-XXX). Il est en réalité suivi de quatre autres souverains d'importance mineure : Ashur-etel-ilani, avec qui régna l'eunuque Sin-shumu-lishir (626-623) ; Sin-sharra-ishkun (623-612) ; enfin Ashur-uballit II (612-609). R. Drews, « Sargon, Cyrus and Mesopotamian Folk-History », *JNES* 33, 1974, p. 393, explique que ces souverains pâlots d'une époque trouble ne sont pas restés dans les mémoires et que, dans cette mesure, Sardanapale a pu passer, dans la mentalité populaire, pour le dernier roi assyrien, comme le dit Diodore : c'est ce que rappelle B. Eck, p. 147.

132. Ce sont en fait les Mèdes qui succédèrent directement aux Assyriens, comme le rapporte Diodore à plusieurs endroits du livre II (7, 2 ; 21, 8 ; 31, 10 ; 32, 5 : Φησὶν οὖν μετὰ τὴν κατάλυσιν τῆς Ἀσσυρίων ἡγεμονίας Μήδους προστῆναι τῆς Ἀσίας Ἀρβάκου βασιλεύοντος τοῦ Σαρδανάπαλλον καταπολεμήσαντος, καθότι προείρηται, « Voici donc son récit [*scil.* de Ctésias] : après le renversement de la domination assyrienne, les Mèdes eurent la haute main sur l'Asie sous le roi Arbace, le vainqueur de Sardanapale, comme on l'a dit plus haut »). Ce n'est que par la suite que les Macédoniens obtinrent l'hégémonie en Asie : il n'est pas impossible qu'Eusèbe ait ici coupé le texte de Diodore. Arrien résume de fait la succession des hégémonies en Asie : ἐχρῆν γὰρ ἤδη καὶ πρὸς Μακεδόνων ἀφαιρεθῆναι τῆς Ἀσίας τὴν ἀρχήν, καθάπερ οὖν Μῆδοι μὲν πρὸς Περσῶν ἀφηρέθησαν, πρὸς Μήδων δὲ ἔτι ἔμπροσθεν Ἀσσύριοι, « il fallait désormais que les Perses soient privés par les Macédoniens de leur domination sur l'Asie, de même que les Mèdes en avaient été privés par les Perses, et, auparavant, les Assyriens par les Mèdes » (II, 6, 7).

133. Seules trois traditions nous ont été transmises au sujet de la légende de Caranos, toutes très sommaires : Justin (VII, 1, 7), qui se limite à décrire la venue de Caranos en Macédoine ; Pausanias (IX, 40, 8), qui rend compte de sa lutte contre Kissos ; Diodore enfin (Fr. VII, 18A, 1), qui rapporte ici une tradition sur les origines du royaume macédonien assez favorable à Caranos. Cf. à cet égard, A. Momigliano, « La leggenda di Carano, re di Macedonia », in *Quinto Contribuo alla storia degli studi classici e del mondo antico*, I, Rome, 1975, p. 425-433, en particulier p. 429 (et la bibliographie sur cette légende, p. 425, n. 1). Cette dernière donne en outre un rôle aux souverains de l'Orestide : la tradition la plus ancienne rappelle l'entente qui les unissait aux Argéades. Sur l'épisode décrit par Diodore, cf. aussi. Beloch, p. 341. — Sur son statut de premier roi de Macédoine : les auteurs anciens (cf. Hdt. VIII, 39 ; voir n. 151) considèrent Perdiccas comme le fondateur de la dynastie macédonienne, et ignorent Caranos ; Euripide, lui, a sans doute inventé le personnage d'Archélaos comme arrière petit-fils d'Héraclès, et lui consacre une tragédie qui nous est parvenue sous forme de fragments ; Caranos, enfin, dont le nom semble la transformation de la titulature du souverain macédonien κόρανος (cf. Momigliano, p. 430-433), semble une invention du IVe siècle (à partir de Théopompe, *FGrHist* 115 F 393 = Diod., Fr. VII, 19). Ces trois noms sont sans doute apparus dans cet ordre en diachronie. Puis, à partir du IVe siècle, le nom de Caranos comme premier souverain macédonien fit sans doute l'unanimité : pour un résumé du débat et une bibliographie développée sur le sujet, cf. le commentaire d'Asheri et Vannicelli de Hérodote VIII, 139 (Asheri D. et Vannicelli P. (éd.), *Erodoto. Le Storie. VIII*, Milan, 2003, p. 353-355).

134. Diodore introduit ici le motif traditionnel des origines du règne macédonien et de la συγγένεια des rois de Macédoine avec la dynastie des rois Argiens : la généalogie montre clairement le lien, établi par l'intermédiaire de Tèménos (cf aussi Fr. VII, 16 et n. 125), existant entre les deux dynasties, et fait par là même des souverains macédoniens des descendants d'Héraclès. Ce lien entre monarchie macédonienne, Tèménides (souverains d'Argos), et Héraclès, a été étudié très en détail par U. Huttner (p. 65-72 ; 235-239 ; « Denn auf den Temeniden von Argos führte sich die makedonische Argeadendynastie zurück und mit ihr Alexander », p. 235), qui montre ensuite comment chaque souverain macédonien, un à un, se représentait comme un Héraclide, et, par là même, un Hellène. Hérodote (V, 22, 2 ; VIII, 137-139) et Thucydide (II, 99, 3 ; 100, 2) sont les deux premières sources à mentionner ce lien (cf. entre autres T. Kelly, *A History of Argos to 500 B.C.*, Minneapolis, 1976, p. 105), sans le développer : à cette époque, la connexion entre Pheidon (cf. n. 146) et les fondateurs de la monarchie macédonienne n'avait pas encore été établie. Sur la généalogie proposée par les sources postérieures, à partir de Théopompe, cf. n. 146 et 151.

135. Il s'agit ici, au Fr. VII, 18 A, l. 11 (= I, p. 227.18 Schöne) comme au Fr. VII, 18 C, l. 1 (I, p. 227.21 Schöne), de Perdiccas I (fondateur de la dynastie macédonienne selon Hérodote, cf. note précédente). Les manuscrits arméniens fournissent, pour la durée de son règne, deux leçons différentes : XLII (au Fr. VII, 18 A, l. 15) puis XLVIII (au Fr. VII, 18 C, l. 1). Il convient donc de suivre la correction de Karst qui, en se fondant sur le Fr. 18 C, 1 (I, p. 227.22 Schöne) et sur le tableau de succession des règnes fourni peu après par Eusèbe (I, p. 229.5 Schöne), rétablit une durée de XLVIII ans. Sur le règne de Perdiccas I, cf. N.G.L. Hammond et G.T. Griffith, *A History of Macedonia*, II, Oxford, 1979, p. 115-136, auquel on se reportera pour la description de chaque règne.

Page 70.

136. Cet oracle est de toute évidence celui qui est annoncé au Fr. VII, 18 A, ce qui nous a amené (comme au Fr. VII, 10) à restituer l'unité du fragment et à le considérer comme un ensemble, Fr. 18 A ; 18 B ; 18 C (en conservant toutefois, par l'emploi de la lettre A, B, C, une entrée différente, puisqu'il s'agit de transmissions différentes). Cet oracle a été coupé par Eusèbe dans le fil de sa narration (*et post pauca uerba iisdem addens*) : Eusèbe écrit en effet *Perdikas, annis XLVIII. Hic regnum suum adaugere uolebat, (ac propterea) Delphos misit* (I, p. 227.20 Schöne), ce qui correspond exactement au grec des *Excerpta* du Fr. VII, 18 B, Ὅτι Περδίκκας τὴν ἰδίαν βασιλείαν αὐξῆσαι βουλόμενος ἠρώτησεν εἰς Δελφούς. Les *pauca uerba* omis par Eusèbe étaient ainsi les propos de la Pythie, qui intéressèrent en revanche l'excerpteur byzantin.

137. De cet oracle de fondation d'Égée, en Macédoine, on ne possède que la version de Diodore : selon le recensement de Parke-Wormell (II, p. 93, n° 226), il appartient de fait aux huit oracles dont Diodore est le seul témoin. Voir son étude par P. Goukowsky, *Études de philologie et d'histoire ancienne. Tome I, Macedonica varia*, Nancy, 2009, p. 39-45.

138. L'épithète homérique αἰγίοχος ainsi que, deux vers plus bas, le substantif αἶγας sont deux termes construits sur la même racine que le nom de la ville fondée par Perdiccas, Aigae, Aigée ou Égée, et constituent ainsi une sorte de jeu de mots paronomastique. L'épithète αἰγίοχος, « qui brandit l'égide », ramène en réalité par son étymologie à la chèvre, car αἰγίς, -ἴδος signifie « égide, manteau, bouclier en peau de chèvre », et le sens propre de peau de chèvre se trouve attesté chez Hérodote (IV, 189). Chantraine (s.v. αἰγίς), écartant d'autres hypothèses, précise qu'à moins d'admettre une étymologie populaire, αἰγίς au sens d'égide est ainsi le nom de la peau de chèvre (*idem* chez Beekes, *Etymological Dictionary of Greek*, s.v.). C'est l'interprétation formellement admise par M.P. Nilsson, *Geschichte der griechischen*

Religion, I, Munich, 1974, p. 409-411. Le nom de la cité Αἰγαί tire donc de là son nom. — Chez Hérodote (VIII, 137), Perdiccas est déjà l'ancêtre pâtre mais ce n'est que dans la tradition post-hérodotéenne qu'il devient en outre le fondateur de la capitale royale Égée, à l'endroit indiqué par une ou plusieurs chèvres. Cette ville fut identifiée autrefois avec Édessa, mais la quasi-unanimité des savants s'accorde actuellement à penser qu'elle correspond à Palatitsa-Vergina, où se trouvaient les tombeaux des rois (cf. Beloch, p. 341).

139. Bottiaïs/Bottès : la leçon du manuscrit Βουτηίδα est certainement correcte. Étienne de Byzance, s.v. Πέλλα (qui prit la suite d'Égée comme capitale), rappelle qu'en Syrie Πέλλα fut appelée ἡ Βοῦτις. N.G.L. Hammond en conclut que Βοῦτις fut un nom traditionnel associé à la capitale, et précise que nombre d'éditeurs suivent la correction de Dindorf, Βοττηίδα, qu'ils considèrent comme une forme venant de Βοττία ou Βοττιαία (*A History of Macedonia*, I, Oxford, 1972, p 435).

142. Perdiccas : Perdiccas II, roi de Macédoine durant la guerre du Péloponnèse.

143. Perdiccas : Perdiccas III, qui régna entre 365-369. En XV, 77, 5, Diodore confirme cette succession des règnes et précise la manière dont il arriva au pouvoir après avoir assassiné son frère Ptolémaios l'Alorite : Ἅμα δὲ τούτοις πραττομένοις κατὰ τὴν Μακεδονίαν Πτολεμαῖος μὲν ὁ Ἀλωρίτης ἐδολοφονήθη ὑπὸ τἀδελφοῦ Περδίκκα, βασιλεύσας ἔτη τρία· τὴν δὲ ἀρχὴν διαδεξάμενος ὁ Περδίκκας ἐβασίλευσε τῆς Μακεδονίας ἔτη πέντε (« Pendant ces événements, en Macédoine, Ptolémée d'Alorite fut assassiné par son frère Perdiccas, après un règne de trois ans ; le pouvoir revint à Perdiccas qui régna sur la Macédoine pendant cinq ans »). Cf. en outre XVI, 2, 4.

Page 71.

144. On a choisi de reporter le fragment du Syncelle dans son intégralité, même s'il n'a pas suivi ici Eusèbe de manière continue et ne fournit pas ainsi un doublet exact du texte de sa source principale. Il arrive en effet que le Syncelle cite sa source de façon discontinue, soit qu'il en répartisse les informations en différents points de son œuvre – deux extraits isolés (Fr. VII, 18bis ; 18ter) fournissent ainsi une traduction du Fr. VII, 18 A et C d'Eusèbe –, soit qu'il contamine les données de ce fragment par d'autres données provenant d'une source secondaire. C'est ce qui se produit dans ce fragment : ici Sync. 373, 2-9, p. 234 Mosshammer (Diod., Fr. VII, 18bis, 1, 1-9) = Eus. I, p. 227, 2-14 Schöne (Diod., Fr. VII, 18, 1, 3-9) ; Sync. 373, 13-14, p. 234 Mosshammer (Diod., Fr. VII, 18, 2, 2-4) = Eus. I, p. 227, 37-41 Schöne (Diod., Fr. VII, 18bis, 3, 2-5). En revanche, la classification de Caranos comme Héraclide et Tèménide (Sync. 373, 9-11, p. 234 Mosshammer = Diod., Fr. VII, 18bis, 9-11) fait elle aussi défaut chez Eusèbe, mais

c'est le calcul que l'on peut déduire du Fr. VII, 19, 2-4 de Diodore et de Théopompe *FGrHist* 115 F 393.

145. Le Syncelle fait ici de Caranos le frère de Pheidon, alors qu'il le désigne au Fr. VII, 19 comme son fils. Beloch (p. 192-193), comparant les différentes traditions sur la généalogie des rois d'Argos et de Macédoine (cf. Fr. VII, 19), propose de résoudre la contradiction en rétablissant ἀδελφός dans le texte du Fr. VII, 19 de Diodore/Théopompe (cf. apparat critique). Il considère que, si le Syncelle donne cette indication peu auparavant et à deux reprises dans ses *Ecloga*, c'est qu'il l'avait lue telle quelle dans ses sources : Fr. VII, 19, 2 devait donc avoir Κάρανος <ἀδελφὸς> Φείδωνος. Ainsi, puisque le Syncelle précise que Caranos était le septième après Tèménos, et le onzième après Héraclès, il faut conclure selon Beloch que deux noms ont sauté dans la liste de Diodore/Théopompe : il restitue Μάρων et Ἀκοός en lisant la liste – pour le reste identique – de Satyros (Fr. 28 Schorn, avec un commentaire détaillé des différentes traditions sur cette généalogie p. 442-447).

146. *Pheidon* : Diodore, comme toute une partie de la tradition (cf. Carlier, *La Royauté*, p. 384 ; 386-392, avec bibliographie), ne transmet pas de légende particulière ni de détail sur le personnage de Pheidon dans ces fragments. Il s'agit du βασιλεύς argien le plus connu (« sicher die prominenteste Herrschergestalt », écrit U. Huttner, p. 235, qui discute en outre du statut mythique et historique de cette figure), et sa datation est l'une des plus controversées de toute l'histoire ancienne. On résumera de la façon suivante les trois dates qui furent proposées dans l'Antiquité : (**a**) D'après Diod., Fr. VII, 19 = Théopompe, *FGrHist* 115 F 393, Pheidon serait le sixième descendant de Tèménos, ce qui situerait son règne au début du IXe siècle. Cette datation haute, précise Carlier, s'explique vraisemblablement par « le double désir de rattacher la dynastie argéade au plus illustre des rois argiens [...] et de donner le plus d'ancienneté possible à cette dynastie macédonienne » (*La Royauté*, p. 386, n. 67). De même le *Marmor Parium* (*FGrHist* 239 A 30) situe l'invention de la monnaie par Pheidon en 895. (**b**) D'après Éphore (*FGrHist* 70 F 115 = Strab. VIII, 3, 33, 357C), Pheidon vient neuf générations après Tèménos, c'est-à-dire dans le deuxième tiers du VIIIe siècle. (**c**) Enfin, Hérodote (VI, 127, 3) situe Pheidon à la fin du VIIe siècle ou au début du VIe siècle. La question est traitée de manière très complète par T. Kelly, *A History of Argos to 500 B.C.*, Minneapolis, 1976, p. 94-111. Cf. en outre le commentaire d'Hérodote, VI, 127 procuré par Nenci (p. 306-307).

147. *fut, selon certains, le premier à découvrir les mesures et les poids* : cette partie de la citation ne se trouve pas chez Eusèbe. Hérodote (VI, 127, 3) attribue aussi à Pheidon l'établissement du système des poids et mesures (de même Pline, *Nat. Hist.* VII, 198, et Aristote Fr. 484 Gigon = Fr. 480 Rose = Pollux, 10, 179 Bethe), ainsi qu'Éphore (*FGrHist* 70 F 115 = Strab. VIII, 3, 33, 357C), qui lui attribue en outre

l'invention de la monnaie. Ceci s'inscrit sans doute dans la tradition qui voit dans les tyrans d'époque archaïque des bâtisseurs et rénovateurs de leurs cités : ainsi pour Pisistrate, qui embellit Athènes, fit appliquer des réformes judiciaires, et auquel on attribue la fixation par écrit des épopées homériques, ou bien pour Périandre de Corinthe, qui embellit et enrichit sa cité, notamment par des mesures visant à protéger et développer la production. Parmi les griefs formulés par Aristote contre les tyrans figure précisément la politique de grands travaux, une manière de faire diversion pour le tyran, et qui devient en quelque sorte un moyen de gouvernement (il y voit une façon d'occuper les citoyens pour les détourner de la politique et leur faire perdre leur sens civique) : *Pol.* V, 11, 8-10, 1313b.

Page 72.

151. Diodore rapporte successivement deux variantes de la généalogie de l'*Urkönig* de Macédoine : celle qui suit Théopompe (*FGrHist* 115 F 393), et qu'il adopte, puis la version d'autres historiens qu'il ne nomme pas (ἔνιοι δέ). Sur Caranos et Pheidon, ainsi que sur la question du premier roi macédonien en particulier, je renvoie *supra* aux n. 133, 145 et 146 (Fr. VII, 18 et 18bis). Les deux tableaux généalogiques contenus au Fr. VII, 19, qui donnent une version différente de la position de certains rois au sein de la descendance tèménide et macédonienne (en particulier la place de Caranos, et la présence/absence de Pheidon dans la liste), ont fait l'objet de nombre d'études, cf. en particulier F. Jacoby, dans son commentaire à *FGrHist* 115 F 393 (II B, p. 400-402) ; Beloch, p. 192-193 ; R. Drews, *Basileus. The Evidence for Kingship in Geometric Greece*, New Haven-Londres, 1983, p. 68-71. Ces historiens ont mis ces tableaux en parallèle, non seulement avec les passages extraits d'Hérodote (VIII, 139) et Justin (VII, 2-5) (cf. *supra*, n. 133), mais aussi avec un fragment de Satyros (Fr. 28 Schorn, cf. *supra*, n. 145), en essayant de combler les lacunes ou de corriger les tableaux l'un par l'autre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES DU LIVRE VIII

Page 94.

1. Sur l'emploi du verbe πολιτεύεσθαι dans la *Bibliothèque Historique*, cf. M. Casevitz, « Le vocabulaire politique de Diodore de Sicile : πολιτεία, πολίτευμα et leur famille », *Ktèma* 15, 1990, p. 27-33, qui, par une analyse des différentes occurrences, montre que le verbe, signifiant originellement « se manifester en tant que citoyen, se comporter en citoyen », se trouve la plupart du temps employé chez Diodore accompagné d'un adverbe de manière (trente-trois exemples pour le verbe au moyen) – ici νομίμως –, et signifie alors « se comporter politiquement de telle ou telle manière ». Ici, les Éléens se gouvernèrent conformément aux lois ; le texte nous offre d'autres exemples particuliers, comme en V, 7, 6, où Éole « fit l'union politique de ses gens avec les indigènes » (τοὺς λαοὺς κοινῇ μετὰ τῶν ἐγχωρίων πολιτεύεσθαι ποιήσας). Πολιτεύεσθαι – comme πολίτευμα –, qui faisait partie de la langue de Diodore, n'apparaît pas avant le récit des faits considérés comme historiques, et même, ils concernent surtout l'histoire des temps classiques et hellénistiques.

2. Il manque dans le texte du manuscrit une coordination reliant les deux verbes ὑφορᾶσθαι et συγκατασκευάσαι, pour que la syntaxe de la phrase tienne : le second infinitif ne peut ici évidemment être subordonné au premier. Le texte signifie en effet que les Spartiates regardèrent de manière suspicieuse l'expansion éléenne d'une part, et que d'autre part (et par conséquent) ils aidèrent les Éléens à établir la vie en communauté : il n'est pas difficile d'ajouter la conjonction de coordination pour rétablir l'équilibre et la syntaxe de la proposition. La correction proposée par Reiske, corrigeant l'infinitif en participe ὑφορωμένους, va dans le même sens : le participe prend alors expressément une valeur circonstancielle causale, sans lien grammatical avec l'infinitif συγκατασκευάσαι.

3. Parmi les vingt-et-un fragments du livre VIII consacrés à l'histoire grecque, le Fr. VIII, 1 est consacré au *status* particulier que l'ensemble des Grecs reconnurent aux Éléens en tant que gardiens du sanctuaire de Zeus à Olympie (sur le sanctuaire, voir le volume de J. Taita, *Olimpia e il suo vicinato in epoca arcaica*, Milan, 2007, et S. Minon pour les témoignages fournis par les inscriptions, *Les inscriptions éléennes dialectales (VI-IIe siècle avant J.-C.)*, I-II, Genève, 2007, qui offre notamment, outre le recueil des textes épigraphiques, une étude du vocabulaire des institutions olympiques et des pratiques cultuelles, II, p. 523-548 : ces deux ouvrages contiennent toute la bibliographie antérieure sur le sujet) et organisateurs des jeux qui s'y déroulèrent à partir de 776/5 avant J.-C. Sur ce *status* et la sacralité du lieu,

NOTES COMPLÉMENTAIRES DU LIVRE VIII

Page 94.

1. Sur l'emploi du verbe πολιτεύεσθαι dans la *Bibliothèque Historique*, cf. M. Casevitz, « Le vocabulaire politique de Diodore de Sicile : πολιτεία, πολίτευμα et leur famille », *Ktèma* 15, 1990, p. 27-33, qui, par une analyse des différentes occurrences, montre que le verbe, signifiant originellement « se manifester en tant que citoyen, se comporter en citoyen », se trouve la plupart du temps employé chez Diodore accompagné d'un adverbe de manière (trente-trois exemples pour le verbe au moyen) – ici νομίμως –, et signifie alors « se comporter politiquement de telle ou telle manière ». Ici, les Éléens se gouvernèrent conformément aux lois ; le texte nous offre d'autres exemples particuliers, comme en V, 7, 6, où Éole « fit l'union politique de ses gens avec les indigènes » (τοὺς λαοὺς κοινῇ μετὰ τῶν ἐγχωρίων πολιτεύεσθαι ποιήσας). Πολιτεύεσθαι – comme πολίτευμα –, qui faisait partie de la langue de Diodore, n'apparaît pas avant le récit des faits considérés comme historiques, et même, ils concernent surtout l'histoire des temps classiques et hellénistiques.

2. Il manque dans le texte du manuscrit une coordination reliant les deux verbes ὑφορᾶσθαι et συγκατασκευάσαι, pour que la syntaxe de la phrase tienne : le second infinitif ne peut ici évidemment être subordonné au premier. Le texte signifie en effet que les Spartiates regardèrent de manière suspicieuse l'expansion éléenne d'une part, et que d'autre part (et par conséquent) ils aidèrent les Éléens à établir la vie en communauté : il n'est pas difficile d'ajouter la conjonction de coordination pour rétablir l'équilibre et la syntaxe de la proposition. La correction proposée par Reiske, corrigeant l'infinitif en participe ὑφορωμένους, va dans le même sens : le participe prend alors expressément une valeur circonstancielle causale, sans lien grammatical avec l'infinitif συγκατασκευάσαι.

3. Parmi les vingt-et-un fragments du livre VIII consacrés à l'histoire grecque, le Fr. VIII, 1 est consacré au *status* particulier que l'ensemble des Grecs reconnurent aux Éléens en tant que gardiens du sanctuaire de Zeus à Olympie (sur le sanctuaire, voir le volume de J. Taita, *Olimpia e il suo vicinato in epoca arcaica*, Milan, 2007, et S. Minon pour les témoignages fournis par les inscriptions, *Les inscriptions éléennes dialectales (VI-IIe siècle avant J.-C.)*, I-II, Genève, 2007, qui offre notamment, outre le recueil des textes épigraphiques, une étude du vocabulaire des institutions olympiques et des pratiques cultuelles, II, p. 523-548 : ces deux ouvrages contiennent toute la bibliographie antérieure sur le sujet) et organisateurs des jeux qui s'y déroulèrent à partir de 776/5 avant J.-C. Sur ce *status* et la sacralité du lieu,

cf. M. Nafissi (« La prospettiva di Pausania sulla storia dell'Elide : la questione pisate », in *Éditer*, p. 301-321, ici p. 308), qui traite des rapports entre Pisates et Éléens au sujet du contrôle du sanctuaire d'Olympie : il montre que pour Pausanias, les droits éléens sur le sanctuaire, acquis par Endymion, sont « naturels » et, comme ils ne nécessitent pour ainsi dire pas de confirmation historique, le Périégète ne fait pas référence aux traditions concernant l'origine de la sacralité de la région (V, 7, 6-7), que rapportent en revanche Éphore (*FGrHist* 70 F 115 = Strab. VIII, 3, 33, 357C), Polybe (IV, 73, 9 – 74, 1), Phlégon de Tralles (*FGrHist* 257 F 1 = *Heid. Palat. gr.* 398, f. 234^r ; A. Stramaglia a récemment fourni pour la *teubneriana* une nouvelle édition des fragments de Phlégon, *Phlegon Trallianus. Opuscula de rebus mirabilibus et de longaevis*, Berlin-New York, 2011, mais elle n'inclut pas le Περὶ Ὀλυμπίων dont est extrait *FGrHist* 257 F 1) et Diodore (Fr. VIII, 1). L'installation de la puissance éléenne sur Olympie et sa région est détaillée par Strabon (« le mérite d'avoir su entourer de faste et d'honneur le sanctuaire d'Olympie revient principalement aux Éléens », en VIII, 3, 30, 354C). Un long développement sur la question de la προστασία du sanctuaire, source de querelle entre Pisates et Éléens, est donné par J. Taita, p. 31-40, à laquelle on renverra de nouveau pour une étude du passage de l'administration du sanctuaire d'une cité à l'autre. La mention de la célébration des jeux olympiques (une « olympiade » étant une période de quatre ans qui sépare deux jeux) est l'un des repères chronologiques choisis par Diodore, au même titre que l'archontat à Athènes et le consulat à Rome : elle scande le texte de la *Bibliothèque*.

4. En 480/479 avant J.-C., lors des différentes expéditions qui eurent lieu durant la seconde guerre médique et devaient faire l'objet de la fin du livre X.

5. Entre la date des expéditions de la seconde guerre médique et les expéditions de la guerre du Péloponnèse, où les Éléens sortirent de cet isolement (cf. explication *infra*), les γενεαί ne sont en réalité pas si nombreuses (πολλαῖς γενεαῖς, écrit Diodore). Plutôt que de souligner ici une maladresse de l'historien, (cf. Cordiano-Zorat et J.J. Torres Esbarranch, *Biblioteca Histórica. Libros IV-VIII*, Madrid, 2004, *ad loc.*), on peut penser que Diodore se réfère implicitement en amont à la période mentionnée au début du § 1, à partir de laquelle les Éléens acquirent ce *status* particulier, reconnu par l'ensemble des Grecs, qui inaugura dès le VIIIe siècle une longue période d'hégémonie éléenne sur la région d'Olympie, cf. n. 3. — Les Éléens sortirent de leur neutralité durant la guerre du Péloponnèse : en 421 s'éleva une tension entre Sparte et Élis au sujet de la cité de Lépréon et du fort de Phyrkos, que la *Bibliothèque* ne mentionne pas, mais qui se trouve chez Thucydide, V, 31 : les Spartiates envoyèrent à Lépréon une garnison, quelques mois avant les jeux olympiques de 420 (pour le détail de l'affaire de

Lépréon, cf. A. Paradiso et J. Roy, « Lepreon and Phyrkos in 421-420 », *Klio* 90 (1), 2008, p. 27-35), dont ils furent exclus par les Éléens. Par la suite, l'Élide s'opposa de nouveau à Sparte en concluant en 419/418 un accord défensif avec Athènes : Diodore y fait allusion en XII, 79. Quant à la suite du conflit entre Élide et Sparte, il est rapporté au livre XIV : je renvoie pour cela à l'édition de Bonnet et Bennet, qui expliquent en quoi la version diodoréenne du conflit de 402/401 diffère de celle de Xénophon (*Hell.* III, 2, 24) et renvoient à la bibliographie à ce sujet (éd. du livre XIV, p. XXII-XXIII), ainsi qu'aux deux articles de M. Sordi, « Il santuario di Olimpia e la guerra d'Elide », in *eadem* (éd.), *I santuari e la guerra nel mondo classico* (Contributi dell'Istituto di storia antica 10), Milan, 1984, p. 19-30, et « Il trattato fra Sparta e gli Etoli e la guerra d'Elide », *Aevum* 65 (1), 1995, p. 35-38.

6. Sur la coupe qu'effectua ici l'excerpteur et justifiant la légère différence entre le Fr. X, 1, 2 et le Fr. VIII, 1bis – un peu plus développé que le Fr. VIII, 1, et n'en constituant pas ainsi un doublet littéral –, je renvoie à la Notice Introductive, p. XXXIV-XXXVI. Ces guerres sont dites « κοινῶν » (τῶν κοινῶν πολέμων) : il faut sous-entendre ici le génitif τῶν Ἑλλήνων, facilement identifiable grâce au Fr. VIII, 1, ce qui rend plus ou moins l'idée contenue dans l'adjectif ἐμφυλίος (Fr. VIII, 1, 2).

Page 95.

8. Le sujet sous-entendu est Rhéa Silvia, mère des jumeaux fondateurs Romulus et Rémus, fille de Numitor privé du pouvoir par son frère Amulius, et nièce d'Amulius (cf. Fr. VII, 5bis, 13 et Fr. VIII, 4) : sur les différents aspects de la figure de Rhéa, et le lien qu'elle effectue entre Albe et Rome, je renvoie à l'étude détaillée d'A. Grandazzi (p. 778-783, avec bibliographie, p. 778, n. 224). Sur les hésitations et les trois variantes de son nom, Rhéa, Ilia, Silvia, hésitations qui contribueraient au caractère factice de cette figure albaine, je renvoie à l'étude complète de C. Ampolo (*Plutarco*, p. 280), et à l'édition de V. Fromentin (*Antiquités Romaines. Livre I*, Paris, 1998, p. 270-271). Ce fragment fait référence à l'abstinence que se devaient de respecter les prêtresses appelées Vestales, rappelant ainsi la qualité sacerdotale de la figure, dont A. Schwegler le premier a souligné les caractéristiques (*Römische Geschichte*, I, Tübingen, 1853, 2e éd. 1867, p. 429-431) : la mère des jumeaux fondateurs, quand bien même elle n'est pas nommée, est toujours présentée par la tradition comme une Vestale. La découverte au milieu des années 1990 par P. Chiarucci d'un lieu de culte en usage dès l'époque archaïque, sur les rives du lac albain, témoignerait selon A. Grandazzi (p. 781) des restes d'un sanctuaire qui lui était consacré. — Bien que l'*excerptum* diodoréen soit très court – c'est exclusivement la maxime finale qui intéressait les excerpteurs dans la section thématique (ὑπόθεσις) *De Sententiis* de l'encyclopédie constan-

tinienne –, Diodore semble suivre ici la variante la plus répandue du mythe de Rhéa Silvia (mais ce fragment manque étrangement dans la sélection opérée par L. Argentieri pour *La Leggenda di Roma*, dont A. Fraschetti [« Alcune osservazioni »] a montré le caractère peu rigoureux, notamment en ce qui concerne le recueil et le choix de textes, privés de références précises et d'apparat critique). L'historien devait rapporter le « motif » mythique (sur le vocabulaire de la morphologie du mythe, cf. Notes Compl. du livre VII, n. 22) lié à la Vestale dans sa continuité, car c'est sa figure qui effectue le lien entre l'histoire d'Albe-la-Longue (objet des Fr. VII, 5 et 5 bis), où se déroule l'épisode de la conception des jumeaux fondateurs, et celle de la fondation de Rome, qui intéresse Diodore aux Fr. VIII, 4-6 (sur le lien entre Rhéa Silvia et la récurrence du *cognomen Silvius* dans la dynastie albaine, cf. encore Grandazzi, p. 735 et 778, et sur l'*unicum* que constitue, dans un tel contexte, la succession féminine par Rhéa Silvia, cf. Fraschetti, p. 325). C'est sans doute la variante la plus ancienne (remontant à Fabius Pictor, Fr. 7a Chassignet) et la mieux attestée que suivait ici Diodore : elle rapporte que la vestale, s'étant rendue dans un bois consacré à Mars pour en ramener de l'eau lustrale, y fut possédée par Mars, qui s'y manifesta directement ou sous la forme d'un spectre, et prophétisa la naissance de jumeaux d'une valeur extraordinaire. Dans la seconde variante, la vestale Rhéa Silvia n'est pas violentée par le dieu, mais par un humain ; pour s'en justifier, la jeune femme aurait par la suite accusé de violence le dieu du bois sacré (cf. Tite-Live, I, 4, 2 ; Plut., *Rom.* 4, 2 ; Augustin, *Civit. Dei*, XVIII, 21). La troisième variante, que Plutarque attribue à l'historien Promathion (*Rom.* 2, 4-6), est isolée : elle ne fait pas intervenir la vestale Rhéa Silvia.

10. Sur le changement de numérotation de ce fragment par rapport aux éditions antérieures – fondé sur le fait que l'enfance était décrite avant le complot de Numitor, cf. *infra*, n. 16.

Page 96.

11. Le récit de la jeunesse des jumeaux présente chez Diodore trois motifs mythiques caractériques de la geste héroïque : A. Brelich (*Gli eroi greci. Un probema storico-religioso*, Rome, 1958) a montré combien le thème de leur exposition, celui de leur force et de leur beauté, ainsi que le cadre pastoral et sylvestre dans lequel ils grandissent, illustrent de manière cohérente et selon une logique narrative précise le début de la vie d'une divinité ou d'un héros. L'exposition (résumée dans le génitif absolu τούτων ἐκτεθέντων) est très souvent due à l'illégalité de la naissance du héros, de paternité divine. C'est bien la généalogie qu'expose Diodore : il rapporte au cours d'une brève digression du livre IV (en IV, 21, 1) que Romulus, fondateur de Rome, est fils d'Arès (ἀλλ' αὕτη μὲν πολλαῖς γενεαῖς ὕστερον ὑπὸ Ῥωμύλου τοῦ Ἄρεος ἐκτίσθη, « mais cette cité [*scil.* Rome] fut fon-

dée, bien des générations plus tard, par Romulus, fils d'Arès »). Le second motif mythique expose la vigueur et la beauté des jeunes hommes : Diodore emploie l'expression διέφερον κάλλει καὶ ῥώμῃ qui parcourt toute la *Bibliothèque* quand il s'agit de la description d'un héros ou d'un être présentant une grande particularité (cf. XVII, 77, 1, au sujet de la reine des Amazones, qui a ce point commun avec les héros fondateurs d'être représentée dans un cadre sylvestre). Le troisième et dernier motif mythique, – l'atmosphère pastorale dans laquelle ils évoluent (τοῖς ποιμνίοις, ἅπασι τοῖς πλησίον νομεῦσι) – apparaît dans toutes les variantes de la tradition : il est donc canonique. Il présente la vie de pillage et de brigandage entre bandes de jeunes bergers, qui a permis de reconnaître une institution initiatique : à cet égard, cf. D. Briquel, « Trois études sur Romulus. A) Rémus élu et réprouvé. B) Les trois arbres du fondateur. C) Les guerres de Romulus », in R. Bloch (éd.), *Recherches sur les religions de l'antiquité classique*, Genève-Paris, 1980, p. 267-346, ainsi que Ampolo, *Plutarco*, p. 288-289, avec bibliographie et catalogue des sources (recensées en outre dans *La Leggenda*, section III A1 : sur les réserves quant à la rigueur philologique adoptée dans ce recueil, cf. *supra*, n. 8).

13. Sur le roi albain Numitor, cf. Grandazzi, p. 773-778. Voir en outre Wiseman, *Remus*, p. 1-4, et, pour la variante de Fabius Pictor sur Numitor, le commentaire de H. Beck et U. Walter, *Die Frühen Römischen Historiker, Band I : von Fabius Pictor bis Cn. Gellius*, Darmstadt, 2001, p. 88-91. Ce fragment concorde avec la variante mythique donnée au livre précédent : l'usurpation du trône par Amulius a déjà été décrite par Diodore au livre VII (Fr. VII, 5bis, 13, cf. Notes Compl. du livre VII, n. 40 et en particulier Ampolo, *Plutarco*, p. 278-279). Cette variante, répandue, selon laquelle Numitor fut le premier à régner sur Albe, mais fut par la suite privé du règne par son frère, se retrouve chez plusieurs autres auteurs, en particulier Denys (I, 76, 1). L'autre version, isolée, raconte qu'Amulius tua Numitor afin d'obtenir le pouvoir. La variante du motif mythique suivie par Diodore, centrée sur l'opposition entre les deux frères, est ancienne (cf. J. Poucet, « Fabius Pictor et Denys d'Halicarnasse. "Les enfances de Romulus et Rémus" », *Historia* 25, 1976, p. 201-216, ici p. 208, n. 27 ; sur cette gémellité, cf. Fraschetti, p. 324 et 329, et A. Meurant, *L'idée de gémellité dans la légende des origines de Rome*, Bruxelles, 2000, p. 246-260 sur Numitor et Amulius) : le conflit qui pousse Amulius à détrôner son frère est un des éléments traditionnels les plus communs quand la légitimité du règne est en jeu. Chez Diodore, on retrouve cet élément au sujet de Silvius, qui priva son frère Julius du pouvoir (Fr. VII, 5bis, 9), et de Romulus et Rémus (Fr. VIII, 5-6). Cet épisode met fin à la monarchie héréditaire albaine : Romulus transfère ensuite le pouvoir à Rome.

14. La correction de Feder (υἱωνοὺς) s'impose, et l'erreur υἱοὺς (du manuscrit S) s'explique facilement en paléographie par le saut

d'une syllabe. C'est υἱωνός en effet qui désigne le petit-fils. Sur ce point, la tradition ne fait pas de doute : la généalogie est unanime, Numitor est le père de Rhéa Silvia, et donc le grand-père des jumeaux fondateurs, cf. *supra*, n. 8. — Le moment de l'ἀναγνώρισις des jumeaux fondateurs par leur grand-père est présent chez Diodore : s'y oppose la variante remontant à Valérius Antias (Fr. 2 Chassignet = *OGR* XXI, 1) qui, supprimant l'élément surnaturel, rapporte que les jumeaux, petits, furent cachés par Numitor. Càssola (« Le origini », p. 318-319) a démontré que Diodore remonte une fois de plus ici à la vulgate, transmise par Fabius Pictor et Dioclès (Fab. Pict., Fr. 7a Chassignet = Plut., *Rom.* 3, 1–8, 9) : « Dunque poiché in Diodoro si legge che Romolo e Remo furono riconosciuti dal nonno παρ' ἐλπίδας, è manifesto ch'egli seguiva la versione vulgata e non la razionalistica introdotta da Valerio Anziate e Licinio Macro ».

15. Cet épisode est centré sur la description du complot fomenté contre Amulius – c'est ce qui justifie son insertion au sein de la section thématique *De Insidiis* des *Excerpta*. Dans la variante la plus répandue de ce motif de la légende (sur la terminologie du mythe, cf. Notes Compl. du livre VII, n. 22), avec la prise d'assaut du palais royal et le meurtre d'Amulius, l'assaut est conduit par Romulus. Diodore l'attribue en revanche à Numitor, conduisant ses deux petits-fils : il suit ainsi une tradition qui tente de mettre sur le même plan Romulus et Rémus, au point que tous deux se retrouvent sous les ordres de leur grand-père. Celle-ci remonte à Fabius Pictor (Fab. Pict., Fr. 7b Chassignet = Denys, I, 83, 3) ; elle est suivie en outre par Justin, XLIII, 2, 10 – 3, 1.

16. Càssola (« Le origini », p. 317) a démontré que l'ordre établi entre les Fr. VIII, 3 et 4 (Vogel suivant Dindorf, et étant suivi par Oldfather) ne respectait pas la logique narrative du récit de la fondation : on a donc jugé bon de rétablir l'ordre interne à la narration (respectivement Fr. VIII, 4 et 3 dans notre édition). Cet *excerptum* (Fr. VIII, 4) de peu de lignes condense toute l'histoire des jumeaux, de leur naissance à la vengeance exercée sur Amulius. La narration de Diodore était certainement plus étendue : le Fr. VIII, 3 évoque en effet les détails de l'enfance et de l'adolescence de Romulus et Rémus (exposition, éducation en milieu pastoral, etc.) ; devaient suivre dans un second temps le récit de la rencontre avec Numitor et celui du meurtre d'Amulius – « secondo un'abitudine ben attestata, il compilatore che ci ha tramandato il frammento sull'episodio conclusivo ha premesso poche parole per informare il lettore sui precedenti, cioè in questo caso per ricordare che Numitore era stato spodestato dal fratello ; e così dà l'impressione che il racconto sia ancora al principio » (« Le origini », p. 317). Sur ces rares insertions de l'excerpteur, bien souvent précisément à l'*incipit* de l'*excerptum*, cf. Notice Introductive, p. XXXIV-XXXVI.

17. Sur la fonction précise de cette prise d'auspices, le récit de Denys (I, 86, 2 – 87, 3) fournit un récit détaillé : alors que, dans les

fragments de Diodore, la prise d'auspices n'apparaît qu'à une seule reprise, Denys rapporte quant à lui trois observations successives, dont la première devait permettre de choisir le lieu où fonder la ville ainsi que son fondateur, la seconde d'inaugurer le Palatin, et la troisième d'inaugurer le roi. La consultation des auspices décrite ici par Diodore correspond peut-être à la première des observations, celle qui était destinée à déterminer le lieu de la ville : si l'on suit l'interprétation du mensonge de Romulus (cf. *infra*, n. 21), celle-ci a lieu durant la première prise des auspices – Denys et Plutarque l'attestent tous les deux. A. Magdelain (*Recherches sur l'imperium*, Paris, 1968, p 60) confirme cette conception de l'augure : « On confond souvent le rite de l'*inauguratio* avec ceux de l'*effatio* et de la *liberatio*. Ils sont distincts mais complémentaires. La délimitation est une chose, l'auspication qui la précède une autre. Le signe jupitérien, que l'on commence par solliciter, place sous la protection divine le lieu que l'on délimite ensuite. La procédure est la même pour le *templum* et pour l'*urbs*. Dans les deux cas, l'inauguration s'associe à la délimitation, non simplement pour l'autoriser, mais pour sanctifier le sol qu'elle circonscrit ».

18. L'expression ἐκ τῶν δεξιῶν μερῶν διοσημείαν γενέσθαι signifie littéralement qu'il lui arriva un présage provenant des régions droites du ciel : il s'agit donc d'un présage favorable qui parvint à Romulus. Dans la technique augurale grecque, c'étaient en effet les régions situées à la droite de celui qui prenait les augures qui étaient considérées comme propices ; chez les Romains en revanche, c'étaient les régions provenant de la gauche. Le point le plus remarquable dans la variante proposée par Diodore réside dans ces « signes du ciel » : cette variante est entièrement isolée, tout le reste de la tradition parlant de l'apparition de vautours. On se demandera ici si l'historien grec n'aurait pas délibérément évité de mentionner des vautours, ces animaux (et leur symbolique) étant impurs dans le monde grec (à cet égard, cf. Plut., *Quaest. rom.* 286a-f). — Boissevain propose (voir l'apparat) de transférer le poids de la phrase : διοσημείαν γενέσθαι serait une erreur pour διοσημείας γενομένης, second génitif mis sur le même plan que ὀρνιθευομένων. Si l'on suit cette conjecture, il convient alors, en effet, de déplacer la conjonction de coordination καὶ après φασὶ (voir l'apparat).

19. La traduction pose ici quelques problèmes. Rémus fut surpris et dit à son frère : « Dans cette cité, il arrive souvent qu'à la fortune provenant de la droite suivront des résolutions funestes » (πολλάκις ἐπαριστέροις βουλεύμασιν ἐπιδέξιος ἀκολουθήσει τύχη), ce que l'on peut comprendre, « dans cette cité, des décisions nuisibles seraient souvent suivies par un sort propice ». Selon T.P. Wiseman (*Remus*, p. 8), Rémus prononce dans l'extrait diodoréen un discours qui ressemble tout à fait à la prophétie surprenante contenue dans l'*Origo gentis Romanae* (XXIII, 4), qui apparaît comme un discours de la

renonciation : *Multa, inquit, in hac urbe temere sperata atque praesumpta felicissime prouentura sunt*, « Bien des espérances, bien des présomptions téméraires sont appelées à connaître dans cette ville le plus heureux succès » (dans la traduction *ad loc.* de J.-C. Richard, *Origo gentis romanae*, Paris, 1983, qui commente cette concordance, p. 20).

20. Selon T.P. Wiseman (*Remus*, p. 8), l'adverbe προπετῶς employé pour indiquer l'action précipitée de Romulus, consistant à envoyer aussitôt un messager à son frère, est une allusion aux *aves preaepetes*, révélant des présages favorables. Il semble donc que Diodore ait été particulièrement attentif aux explications étymologiques et à la terminologie des augures. Dès lors, on pourrait se demander en suivant Wiseman si, par hasard, il n'aurait pas utilisé le terme technique voulant signifier les « oiseaux qui préviennent l'action », les *remores aves*.

21. Τὸ καθ' αὑτὸν μέρος ὅλως ἡμαρτηκότος : l'interprétation donnée par les différents traducteurs a divergé, soulignant soit l'erreur (cf. Oldfather, *ad loc.*, « and, on his own part, had been altogether wrong », et L. Argientieri dans *La leggenda*, p. 169, « avendo da parte sua completamente sbagliato »), soit le mensonge de Romulus (cf. Cordiano- Zorat, *ad loc.*, « dicendo completamente il falso su quanto accadeva nella propria porzione del cielo »). La première traduction se réfèrerait à une erreur d'interprétation de la part de Romulus quant à l'issue de cet augure – celui-ci n'aurait pas été désigné par la volonté divine comme le fondateur –, alors que dans la seconde, celle que l'on a suivie, Romulus aurait voulu tromper son frère, en lui annonçant par un mensonge qu'il avait déjà reçu un présage favorable.

Page 97.

22. La fondation de la cité constitue un motif canonique de la légende romuléenne (sur le fait que les sources rapportent la *vulgatior fama* – le fratricide –, ou la variante qui rejette la faute sur Céléros, cf. note suivante), mais les particularités du rite varient selon les traditions. Alors que la plupart des sources rapportent l'édification d'un mur, Diodore est le seul à raconter que Romulus faisait creuser un *fossé*, τάφρος. Par un parallèle entre Ovide (*inde premens stiuam designat moenia sulco* : « ensuite Romulus, serrant les mancherons de la charrue, creuse le sillon pour le tracé des remparts », *Fast.* IV, 825), Plutarque (καὶ τοῦ Ῥωμύλου τάφρον ὀρύττοντος ᾗ τὸ τεῖχος ἔμελλε κυκλοῦσθαι : « Rémus, en voyant Romulus creuser le fossé dont le rempart devait être entouré », *Rom.* 10, 1) et le Fr. VIII, 6, Càssola montre que les auteurs lisaient tous les trois dans leur source le même terme τάφρος (« Le origini », p. 323). Mais, alors qu'Ovide et Plutarque interprétaient ce τάφρος comme un sillon, *sulcus*, Diodore, lui, considérait ce τάφρος comme une œuvre défensive, c'est-à-dire

comme un fossé. Cette interprétation est d'autant plus vraisemblable - précise Càssola –, que Romulus travaillait d'ailleurs dans la plus grande hâte, dans la crainte d'être attaqué par les peuples voisins, et qu'en outre les cités les plus anciennes étaient protégées non par des murs, mais par un terre-plein et un fossé (cf. Varron, *L.L.* V, 143 : le *murus* constituait à l'origine un terre-plein). De fait, Rémus ne prend pas en dérision un mur qui serait trop petit, mais un fossé trop étroit – observation qui n'aurait aucun sens pour un *sulcus*. Ainsi, si la plupart des sources qui remontent de manière directe ou indirecte à Valérius Antias (comme Diodore, cf. note suivante) rapportent que Céléros tua Rémus avec un *rutrum* ou un σκαφεῖον (cf. Diod., Fr. VIII, 6, 3), Diodore semble le seul à avoir respecté la particularité de sa source (le fossé) : celui qui a une pelle en main ne construit pas un mur, il ne trace pas non plus un sillon, mais il creuse, précisément, un fossé.

23. La mort de Rémus, qui figure comme l'antithèse de Romulus, constitue un autre motif canonique de la légende : les variantes concernent le meurtrier et le moment du meurtre. Diodore n'est pas entièrement fidèle à la variante qu'il suit, car il intervertit deux moments de l'épisode : chez lui, Rémus est tué non par son frère, mais par Céléros, l'un des constructeurs du mur (de même dans l'une des variantes exposées par Denys, I, 87, 4 et Plut., *Rom.* 10, 2. La polarité entre rapidité et lenteur a été soulignée par Wiseman, cf. *supra*, n. 20. Sur le contraste entre les deux frères et ces différentes variantes, à interpréter dans une perspective anti-romaine, cf. H. Strasburger, « Zur Sage von Gründung Roms », *Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse* 5, 1968, Heidelberg, p. 7-43, ici p. 35-37). C. Ampolo a montré que le fratricide constitue un élément originaire de la légende (*Plutarco*, p. 297) : les Romains n'auraient jamais accepté une création grecque qui aurait en quelque sorte pu les discréditer - le fait d'être descendants d'un fratricide. L'élément de la légende que constitue la mort de Rémus se justifiait donc parce qu'il était originel, et comme il était impossible de l'éliminer, on chercha à en atténuer la gravité en attribuant le meurtre à un tiers, Céléros. Le point surprenant du texte de Diodore réside cependant en ce que l'ordre de tuer quiconque franchirait le fossé fut donné par Romulus après le premier défi de Rémus, donc contre lui. Ainsi, Diodore n'a pas compris que le nouveau personnage (Céléros), présent dans la variante à laquelle il recourt, avait été introduit précisément dans l'intention de disculper Romulus. — Càssola (« Le origini », p. 322), étudiant le personnage de Céléros à l'intérieur du mythe, montre les raisons qu'il y a de supposer que Diodore suit ici aussi Valérius Antias (Fr. 4 Chassignet = Denys, II, 13, 2).

24. Le VIIIe siècle voit le début de conflits entre les cités grecques en formation : celles-ci cherchent à s'affirmer par la délimitation d'un espace territorial. Sparte n'échappe pas à la règle (sur son territoire,

cf. Hansen-Nielsen, *An Inventory*, p. 587-594, n° 345) : en deux générations, elle conquiert successivement la plaine de Sparte, puis l'ensemble de la vallée (pour un tableau général, cf. Lévy, *Sparte*, p. 16-17). Le Fr. VIII, 7 est le premier d'une série de fragments liés à la conquête de la Messénie (Fr. VIII, 7-9 ; 13-16 ; 37-38), qui fut très difficile, et devait s'intégrer dans un passage plus ample expliquant le *casus belli* de la première guerre (ce que l'on déduit d'un rapprochement avec Pausanias, IV, 4, 5, cf. note suivante) : la Messénie figure en effet parmi les plus riches régions de la Grèce, notamment grâce à la plaine du fleuve Pamisos (sur son territoire, cf. Hansen-Nielsen, *An Inventory*, p. 547-568). La première guerre est datée de la fin du VIIIe siècle (ce qui paraît assuré par la fondation de Tarente à l'issue de la guerre, cf. Fr. VIII, 28-29 et n. 82 du livre VIII) ; à l'issue de la seconde, dont la chronologie reste très discutée (deux générations après la première ? Cf. Tyrtée, Fr. 4 Prato), la Messénie est absorbée dans l'État lacédémonien. La tradition historiographique sur les guerres messéniennes est intimement liée à la renaissance d'une Messénie indépendante : cette tradition s'est efforcée d'ennoblir le passé de la nation, et fut donc naturellement très hostile à Sparte. Sur cette question de la « mémoire » messénienne, je renvoie aux notes de chacun de ces fragments, étudiant les variantes entre Diodore et Pausanias, ainsi qu'à J. Auberger (éd. du livre IV de Pausanias, p. XIV-XIX, ainsi que « D'un héros à l'autre : Pausanias au pied de l'Ithôme », in *Éditer*, p. 261-273, qui analyse le ton pro-messénien qui ressort à tous les niveaux de la narration de Pausanias), et de nouveau à N. Luraghi (*The Ancient Messenians*, qui s'intéresse précisément à la construction de l'identité messénienne : cf. la brève présentation qu'on a donné de son livre, Notice du Livre VIII, n. 33). Pour une bibliographie sur ces deux guerres et le problème de datation en particulier, on renverra à la bibliographie complète fournie par N. Luraghi dont on se limitera ici à rappeler quelques titres importants : L. Pearson, « The Pseudo-History of Messenia and its authors », *Historia* 11, 1962, p. 395-426 ; H.T. Wade-Gery, « The "Rhianos-Hypothesis" », in E. Badian (éd.), *Ancient Society and Institutions : Studies presented to Victor Ehrenberg on his 75th Birthday*, Oxford, 1966, p. 289-302 ; Nafissi, *La nascita* ; J. Auberger, « Pausanias et les Messéniens : une histoire d'amour ! », *REA* 94, 1992, p. 187-198 ; S.E. Alcock, « The peculiar Book IV and the problem of the Messenian past », in S.E. Alcok, J.F. Cherry et J. Elsner (éd.), *Pausanias : Travel and Memory in Roman Greece*, Londres, 2001, p. 142-152, auxquels on ajoutera le chapitre 5 « La conquista spartana della Messenia » de la thèse de doctorat que Damiana Baldassarra « Dai *Messenioi andres* alla *polis ton Messenion*. Il percorso storico dei Messeni tra continuità ed innovazione » (soutenue en mai 2006 à l'Université Ca'Foscari de Venise, sous la direction de C. Antonetti), ainsi que, pour un aperçu général sur la question, N.M. Kennell, *Spartans. A New History*, New York-Oxford-Chichester, 2010, p. 39-53.

25. Pausanias (IV, 4, 5) donne une variante de cet épisode qui devait s'insérer chez Diodore dans le récit du *casus belli* (première guerre de Messénie). Les narrations de Diodore et Pausanias divergent en quelques points (sur ces différences qui ne sont pas aussi mineures qu'elles sont apparues à certains historiens, cf. L. Pareti, *Storia di Sparta arcaica. I : Dalle origini alla conquista spartana della Messenia*, Florence, 1917, p. 217 ; *FGrHist* 106 Anhang F 8, Kommentar, p. 342 ; Nafissi, *La nascita*, p. 47. Et sur Paus. IV, 4, 5 en particulier, cf. encore J. Auberger, « D'un héros à l'autre : Pausanias au pied de l'Ithôme », in *Éditer*, p. 265-268, et Luraghi, *The Ancient Messenians*, p. 81-82 ; 95), mais chez les deux historiens, la présentation est sans nuance, tous deux ne cessant d'insister sur la responsabilité des Lacédémoniens au début de ces guerres : Polycharès le Messénien est un homme de renom (Diod., Fr. VIII, 7, 1, πλούτῳ καὶ γένει διαφέροντα, « se distinguant par sa richesse et sa naissance » ; Paus. IV, 4, 5, οὐκ ἀφανής, « qui n'était pas sans éclat »), alors qu'Évaiphnos est fourbe et déloyal. Pausanias apparaît plus nettement encore philo-messénien, cf. note précédente ; tous deux suivent toutefois le récit de Myron de Priène pour la première guerre (historien du IIIe siècle avant J.-C. ; *FGrHist* 106 Anhang F 8 = Diod., Fr. VIII, 7), mais les divergences ont été expliquées soit par la médiation d'un historien messénien dont Pausanias se serait servi (cf. Jacoby, *FGrHist* 265 F 38-46, Kommentar, p. 120), soit par des adaptations faites par Diodore lui-même. Pausanias, bien qu'il juge Myron peu fiable, semble pourtant l'avoir suivi (comme il le dit d'ailleurs en IV, 6, 3-4), si l'on remarque le caractère très rhétorique de certaines descriptions de la première guerre ; il paraît fortement influencé par le style de l'orateur. Pour les points particuliers de divergence entre le texte de Diodore et celui de Pausanias, voir notes correspondantes. Quoi qu'il en soit, le parallèle entre les deux historiens permet d'établir que tous deux attribuaient aux Spartiates la responsabilité de l'éclatement de la guerre.

26. Le texte de P comporte de toute évidence une erreur, la forme μεθων n'existant pas en grec : on attend ici un complément du nom dépendant de κοινωνίαν. Jacoby (conjecture adoptée par Oldfather, et suivie par Cordiano-Zorat) comprend que le copiste a sauté une syllabe, et propose de lire μεθορίων, c'est-à-dire que Polycharès désirait mettre en commun ses « frontières » avec son voisin laconien. Les μεθόρια sont utilisés comme terrains de pâture dans de nombreuses régions du monde grec et sont objet de conflits (voir *Hellenica Oxyrhynchia*, 21, 3-4, p. 37 Chambers), où sont exposées les origines d'une guerre entre Phocidiens et Locriens : les pâturages du Parnasse. L'accord conclu entre le Messénien et le Spartiate s'inscrit dans ce contexte.

28. L'épisode de la tromperie est résumée chez Diodore (dont le récit est légèrement plus synthétique que celui de Pausanias) par un simple verbe, προσποιηθῆναι, alors que la version de Pausanias

détaille quant à elle les différentes étapes de la supercherie d'Évaiphnos, de la spontanéité de la révélation mensongère, au triomphe du mensonge, dans un premier temps : ἦλθεν αὐτὸς ὡς Πολυχάρην ἄγγελος, ἐλθὼν δὲ ἀποβάντας ἔλεγεν ἐς τὴν χώραν λῃστὰς καὶ βιασαμένους αὐτὸν λείαν βοῦς τε ἄγεσθαι καὶ βουκόλους. Ἕως δὲ οὗτος παρέπειθεν, « il [*scil.* Évaiphnos] vint lui-même annoncer la nouvelle à Polycharès ; là il dit que des pirates débarqués dans le pays l'avaient agressé pour prendre comme butin les vaches et les bouviers. Pendant un temps, il trompa son interlocuteur » (Paus. IV, 4, 6). Sur le rapport entre les deux sources, cf. *supra*, n. 25.

Page 98.

30. La mention du respect des liens de l'hospitalité, ξενία, intervient plus tard dans la narration de Pausanias, après le second épisode (celui du meurtre du fils de Polycharès) – et non après le premier, comme chez Diodore : Polycharès y explique tous les torts qu'il avait subis de la part d'un homme qu'il avait fait son hôte, ὃν αὐτὸς ξένον ἐποιήσατο (IV, 4, 8). Sur ξένος et l'étude du vocabulaire de l'hospitalité, cf. É. Benveniste, *Vocabulaire des Institutions indo-européennes. I. Economie, parenté, société*, Paris, 1969, p. 87-101, qui explique le sémantisme des différentes institutions d'accueil et de réciprocité grâce auxquelles les hommes d'un peuple trouvent l'hospitalité chez un autre et par lesquelles les sociétés pratiquent alliances et échanges. Sur les questions étymologiques, voir *Etymological Dictionary of Greek*, s.v. ξένος.

Page 99.

32. Le parallèle avec Pausanias (IV, 9, 1-3) permet de restituer le fragment dans son contexte précis : Diodore mentionne uniquement le moment de découragement dont furent pris les Messéniens (τῶν Μεσσηνίων ἀνελπιζόντων), c'est-à-dire, durant la première guerre, quand les Messéniens se furent barricadés en masse sur le mont Ithôme (cf. Paus. IV, 9, 1-2). Ce moment fut accompagné de l'aboiement des chiens, présage funeste qui annonçait bien sûr la défaite messénienne et se retrouve à deux reprises chez Pausanias (IV, 13, 1 et 21, 1). Ces prodiges sont vraisemblablement attribuables à la rhétorique de Myron, source de Diodore pour ce fragment (cf. n. 25, et Luraghi, *The Ancient Messenians*, p. 85). J. Auberger, dans son commentaire de Pausanias (éd. du livre IV, p. 154), analyse le cas des statues qui s'animent pendant les guerres (cf. Diod. XVII, 17, 6), ainsi que celui de l'aboiement des chiens (transfuges, en IV, 13, 1) et du gazon présent sur la tombe du défunt, prodiges qui se retrouvent tous deux chez Plutarque (*De la Superstition*, 168f). L'histoire messénienne baigne dans une atmosphère sacrée : oracles, prophéties et rêves abondent tout au long du récit pour prédire les malheurs et le retour futur du peuple messénien, cf. Auberger, p. XXXI-XXXIV.

34. Cet oracle, cité *verbatim* (en trimètres iambiques) chez Pausanias (IV, 9, 4) et Oinomaos (*apud* Eusèbe, *P.E.* V, 27, 3) et transcrit ici en prose par Diodore, est classé par Parke et Wormell (p. 146, n° 361 et 362) parmi les « oracles (fictifs) messéniens », créés ou récupérés par les auteurs hellénistiques. Fontenrose (p. 103-107, Q13-21) les considère parmi les « Quasi-historical Responses » : c'est dire si ces oracles sont là essentiellement pour nourrir le récit et légitimer, après coup, le déroulement des événements. La chute et la refondation de Messène s'en trouvent justifiées, les guerres se voient ainsi parées d'ornements très romanesques et les cultes de la nouvelle Messène acquièrent grâce à ces présages inventés « une dignité archaïque et un passé historique que la réalité aurait beaucoup de peine à retrouver » (cf. Auberger, éd. du livre IV, p. XXXI). Pausanias, lui, semble rendre compte de la totalité des oracles liés à l'histoire messénienne (à l'exception d'un, rapporté par Isocrate, *Archidamos*, VI, 31), tous affichant une allure d'authenticité trompeuse. — En réalité, l'oracle connaît deux versions : la première (cf. Oinomaos, *loc. cit.*), sans doute la plus ancienne, n'envisage aucune alternative, tandis que l'autre, créée sans doute plus tard (cf. Diod. et Paus., *loc. cit.*), imagine de trouver une remplaçante – prise au sein de la famille des Aipytides chez Diodore, ou d'un autre γένος chez Pausanias. En tout cas, le sacrifice d'une fille de bonne famille chez les Messéniens équilibre la tradition lacédémonienne du sacrifice d'Iphigénie par Agamemnon. Cf. aussi Érechthée, roi d'Attique (Lycurgue, *Contre Léocrate*, 98-100 ; Euripide, *Érechthée*).

35. Καὶ ταῦτα πράξαντες ἕξετε νίκην τοῦ πολέμου καὶ κράτος, absent de la version de l'oracle donnée par Pausanias (cf. note précédente), a été rapproché par Jacoby (*FGrHist* 106 Anhang F 9, Kommentar, p. 343) d'un fragment de l'*Eunomia* de Tyrtée (δήμου τε πλήθει νίκην καὶ κάρτος ἕπεσθαι, Fr. 3a Diehl = Fr. 4 West). Sur ce vers, Jacoby conclut : « den Streit um das Opfer hat er [Myron] offenbar ausführlich dargestellt, weil er Gelegenheit zu pathetischer Schilderung bot ».

36. Le texte de M ne présente aucune lacune à ce point du texte à l'inverse de ce qu'indiquait Dindorf² (suivi par toutes les éditions postérieures), sans en délimiter d'ailleurs la longueur : il s'agit en réalité du simple passage d'un *excerptum* à un autre, ici de l'*Exc. de Sent.* 11 à 12, marqué dans le manuscrit de la façon habituelle par un léger espace. Il est vrai que dans la grande majorité des cas, la séparation est plus nettement repérable par la conjonction Ὅτι en tête d'extrait, qui permet de délimiter clairement le début du fragment, cf. Notice Introductive, p. XXXV. Les rares cas où la conjonction initiale est omise semblent correspondre aux extraits où l'excerpteur compile des sentences, assez courtes. Ce saut d'un *excerptum* à l'autre nous permet en outre d'ajouter un argument de plus à l'hypothèse déjà émise par Dindorf² (p. 7) : l'excerpteur a sans doute coupé un épisode au sein de la

narration de Diodore, omettant ici ce qui doit probablement correspondre chez Pausanias (IV, 9, 5-10) au récit des hésitations des Messéniens sur le sacrifice de la jeune fille.

37. Il s'agit d'Archias de Corinthe, dont Diodore traite au fragment suivant (Fr. VIII, 11 ne provient donc sans doute pas de Myron, comme on l'a longtemps pensé : le débat sur la question est résumé par A. Visconti, « Diodoro e la storia spartana », p. 38, n. 38. Sur l'utilisation de Myron et Rhianos, cf. en outre Luraghi, *The Ancient Messenians*, p. 85) : sur le personnage historique, fondateur de Syracuse, cf. n. 39-40. On ne dispose ici que de la sentence morale qui figurait souvent en début ou fin d'épisode chez Diodore : sur les coupes effectuées par l'excerpteur, cf. Notice Introductive, p. XXX. Sur les implications morales de la narration de Diodore, cf. Notes compl. du livre VI, n. 46 (Fr. VI, 7).

Page 100.

39. Le vaste phénomène de la colonisation grecque qui commence au VIII[e] siècle en Méditerranée, dû à la crise politique secouant les cités, était très probablement rapporté par Diodore dans son ensemble (Grande Grèce et Sicile ; sur le phénomène des fondations en général à l'époque archaïque, voir I. Malkin, « Foundations », in *Archaic Greece*, p. 373-394). Il se traduit par des luttes intestines opposant à la fois le peuple et les grandes familles, ainsi que les factions aristocratiques entre elles, à une époque où la communauté cherche des règles institutionnelles. Le contexte (perdu) dans lequel devait s'insérer le Fr. VIII, 11 (et le Fr. VIII, 10) est celui de la fondation de Syracuse, qui eut lieu en 734-733 selon Thucydide : il est très probable en effet que Diodore reprenait à ce point de la *Bibliothèque* les différentes légendes de fondation des cités de Grande Grèce et de Sicile (cf. Fr. VIII, 28-29 et 31-32). Lors des troubles survenus dans certaines cités grecques, les vaincus furent souvent condamnés à l'exil, comme c'est le cas des fondateurs de Syracuse, des Corinthiens guidés par le Bacchiade Archias (sur la dynastie des Bacchiades, cf. Fr. VII, 7 et 7bis). Dans le cas d'Archias, œciste de Syracuse, l'exil est volontaire : il suit la mort du jeune Actéon, dont les *Excerpta Constantiniana* rapportent ici le récit. — La fondation de Syracuse est en général mise en relation avec la fondation de Crotone (sur laquelle cf. Diod., Fr. VIII, 21-22), cf. Strabon, VI, 1, 12, 262C et VI, 2, 1-2, 267C : tantôt les deux fondateurs, Archias et Myscellos, vont ensemble à Delphes, tantôt Archias, en route pour Syracuse, donne son aide à Myscellos. Une étude de cette fondation se trouve dans le commentaire de S. Hornblower de Thucydide (VI, 3, 2), *Commentary on Thucydides. III : Books 5.25-8.109*, Oxford-New York, 2008, p. 281-285. Un répertoire complet des sources littéraires et de leurs variantes concernant la fondation de la cité est donné par Bérard, p. 121-151 ; récemment A. Facella, *BTCGI*, XIX,

s.v. Siracusa I, p. 1-2, auquel on renverra également pour l'étude de la topographie et des *realia* de la cité, ainsi qu'à A. Dimartino, *ibid.*, s.v. Siracusa II, p. 59-128 pour les sources épigraphiques (cf. p. 95 : l'inscription *IG* XII, 5 = *FGrHist* 239 témoigne de la fondation de la ville par l'œciste Archias). Pour chacune des cités de Grande Grèce et de Sicile, on renverra de façon générale à l'instrument de travail essentiel que constitue la *Bibiliografia Topografica della Colonizzazione Greca in Italia e nelle Isole Tirreniche*, où se trouve toute la bibliographie sur le sujet, de même qu'à la récente collection d'articles recueillis par Hansen et Nielsen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, divisé par secteurs géographiques (la partie consacrée à la *Sikelia* est éditée par T. Fischer-Hansen, T.H. Nielsen et C. Ampolo, cf. pour Syrakousai, p. 224-231).

40. La seule autre variante dont nous disposions sur la tentative d'enlèvement d'Actéon et la lutte d'Archias contre Mélissos, est transmise de manière étendue par Plutarque (*Amat. narr.* 773b), qui rapporte notamment qu'Actéon, le plus beau et le plus sage de tous les garçons de son âge, « inspira de l'amour à quantité de gens », non pas seulement à Archias, dont l'aventure est toutefois la plus célèbre. E.A. Freeman (*The History of Sicily from the earliest times*, I, Oxford, 1891, p. 336-337), rapproche cette tentative de rapt de la coutume crétoise rapportée par Strabon (X, 4, 21, 483-484C).

41. Sur l'attention particulière portée par Diodore aux bouleversements dus à la τυχή, cf. Notes compl. du livre VI, n. 50 (Fr. VI, 9). La τυχή ne donne pas lieu à tout type de bouleversement : V. Fromentin a montré que les trois termes principaux qui servent à désigner ces mutations (μεταβολή, καινοτομία, et, comme ici, περιπέτεια), impliquent tous une modification radicale de la situation initiale, un bouleversement profond – en particulier dans les récits de bataille, mais pas seulement : ici, le παράδοξον réside dans le fait que ce sont précisément ses défenseurs qui causent la mort d'Actéon (« La *Tychè* », p. 231-232).

Page 101.

44. La traduction proposée par G. Cordiano et M. Zorat (« affermano chef fu nota a tutti la sua indole », *ad loc.*) fait manifestement contresens : étant donné la conclusion qui suit directement et clôt le paragraphe, le δαιμόνιον ne peut être ici compris dans le sens de « caractère ». C'est en effet la divinité (τὸ δαιμόνιον) qui, à la suite de son geste d'ὕβρις, se manifeste alors au personnage Agathoclès. Dans cette tournure, il faut d'ailleurs accepter la correction de Wesseling (ἐπισημῆναι), qui suit l'usage propre à Diodore et récurrent dans la *Bibliothèque* (cf. XI, 45, 7 ; XIX, 103, 5 et XX, 70, 3). L'apparition d'un dieu, annonçant la foudre qui s'abat sur l'homme impie, est une punition qui trouve plusieurs échos dans l'œuvre. Pour une raison simi-

laire, le luxe manifesté dans la construction d'édifices, qui surpassait le luxe des temples érigés pour les dieux (les témoignages sur le luxe syracusain dans les sources anciennes sont tous recensés par A. Facella, *BTCGI*, XIX, s.v. Siracusa I, p. 44), le tyran de Syracuse Agathocle s'attira le blâme des dieux (il en reçut un signe, ἐπισημασία, souvent négatif chez Diodore) et fut foudroyé (Ἀγαθοκλῆς ὁ δυνάστης, διὰ δὲ τὸ βάρος τῶν ἔργων ὑπεραίρων τοὺς τῶν θεῶν ναοὺς **ἐπισημασίας ἔτυχεν ὑπὸ τοῦ δαιμονίου κεραυνωθείς**, « le souverain Agathocle, dépassant les temples des dieux par la grandeur de ses exécutions, reçut un signe de la divinité : il fut foudroyé », XVI, 83, 2 – le choix lexical est identique, et la tournure presque semblable à celle du Fr. VIII, 12, 1). Au-delà, même sans intervention de la divinité, la mention d'hommes frappés pour leur *hybris* ou impiété, et punis par la foudre, se retrouve en de nombreux points du texte (cf. Salmonée, au Fr. VI, 9 et 9bis ; Arramulius / Romulus Silvius, aux Fr. VII, 5bis, 12 et 5quater).

45. Les géomores (mentionnés également par Hdt. VII, 155, qui reproduit la forme dialectale γαμόροι, ainsi que par les sources littéraires citées par A. Facella, *BTCGI*, XIX, s.v. Siracusa I, p. 39, et les sources épigraphiques analysées par A. Dimartino, *ibid.*, s.v. Siracusa II, p. 95-96 et 116), formaient une classe aristocratique de grands propriétaires fonciers, descendants des colons corinthiens (voir D. Marcotte, « Géomore. Histoire d'un mot », in G. Argoud (éd.), *Science et vie intellectuelle à Alexandrie (Ier-IIIe siècle après J.-C.)* (Mémoires du Centre Jean-Palerne 14), Saint-Étienne, 1994, p. 147-161). Auprès d'eux, leurs esclaves Κυλλύριοι, descendants des anciens propriétaires du sol, avaient un statut comparable à celui des hilotes en Laconie, et des pénestes en Thessalie. Le *Marm. Par.* 36 fait remonter le gouvernement des γεωμόροι à Syracuse à l'archonte Critias, en 595 avant J.-C. (Olymp. 46, 2). Ce fragment de Diodore, obscur, est le seul à les présenter exerçant une fonction judiciaire.

46. Cette phrase initiale est de l'excerpteur : c'est ainsi qu'est introduit l'extrait de Diodore dans ce florilège, le *Vaticanus gr.* 1354. Sur ce manuscrit, cf. Notice Introductive, p. LXI. On ne dispose malheureusement pas encore de sa description dans le catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque Vaticane, car le catalogue de P. Schreiner est interrompu pour les *codices* allant du numéro 933 au numéro 1484 et les travaux de catalogage sont encore en cours (*Codices Vaticani Graeci*, Cité du Vatican, 1988). Seuls quelques éléments sont donnés par A. Borgogno, le confrontant au *Laurentianus gr.* 57, 12 (« Antonio Diogene e le trame dei Romanzi Greci », *Prometheus* 5, 1979, p. 137-156, ici p. 147 et 150).

47. Il s'agit de la bataille du mont Ithôme, où les Messéniens s'étaient retranchés durant la première guerre de Messénie (sur cette bataille, cf. Paus. IV, 10, 1-4). La source de ce fragment ne semble faire

aucun doute : il s'agit de Myron de Priène, dont le récit s'arrêtait à la fin de la première guerre de Messénie. Sur celui-ci, cf. *supra*, n. 25 et 48. Le Fr. VIII, 13 figure en *Anhang* dans le recueil de Jacoby (*FGrHist* 106 F 12), qui précise : « die Ableitung aus Myron erscheint sicher, weil Aristomenes im ersten Krieg auftritt (T 1) und Diodor sich nach seiner Gewohnheit in einer Variante (F 15) der früher benutzten Quelle erinnert » (*FGrHist* 106 F 8-15, Kommentar, p. 342). C'est aussi la conclusion à laquelle parvient Ed. Schwartz, « Tyrtaeos », *Hermes* 34, 1899, p. 428-468, ici p. 455. Le personnage de Cléonnis n'apparaît d'ailleurs pas au-delà, durant la seconde guerre de Messénie, pour autant qu'en dise Pausanias (la dernière mention dont on dispose dans la *Périégèse* se trouve en IV, 13, 5).

48. La κρίσις ἀριστείου décrite dans ce fragment et opposant les Messéniens Cléonnis et Aristomène, a été à de nombreuses reprises mise en parallèle avec un bref paragraphe de Pausanias (IV, 10, 5), qui fait allusion à une ἀμφισβήτησις survenue entre Cléonnis et Damis d'une part, et Aristodème d'autre part. Pausanias y rapporte qu'après la mort du roi Euphaès à la bataille du mont Ithôme, il revint à un élu du peuple d'occuper le pouvoir : « Cléonnis et Damis se portèrent candidats pour le disputer (ἐς ἀμφισβήτησιν) à Aristodème, ils étaient considérés comme supérieurs à lui, tout particulièrement à la guerre » (traduction Auberger). Contrairement aux avis des devins, qui conseillaient de ne pas confier la charge honorifique d'Aipytos à un homme impur, chargé de la souillure du meurtre de sa fille (cf. Paus. IV, 9, 5 ; 9, 9), Aristodème fut néanmoins choisi (ᾑρέθη) et exerça la royauté. Le parallèle avec Diod., Fr. VIII, 12 a été fait par Oldfather (commentaire *ad loc.*) ; dans son édition de Diodore, G. Cordiano tend à assimiler complètement les deux épisodes (commentaire *ad loc.*) ; Musti parle quant à lui de simples assonances : « c'è qualche assonanza tra questa contesa tra Cleonnide e Damide da un lato, e Aristodemo dall'altro, e la κρίσις ἀριστείου, la gara per il riconoscimento del miglior valore » (éd. du livre IV de Pausanias, p. 222). Ce parallèle entre Diodore et Pausanias est intéressant, mais n'en reste pas moins délicat. Certes, certains éléments de la datation et du contenu concordent : il s'agit dans les deux cas d'une « lutte » entre deux personnages, se situant dans le contexte de la première guerre de Messénie. Cette datation est explicite chez Pausanias, déductible du contexte chez Diodore – on notera notamment le rôle joué dans cet extrait par le Messénien Cléonnis, protagoniste de la première guerre (cf. Paus. IV, 8, 11), et la source de Diodore pour ce fragment, Myron de Priène, un historien dont le récit ne couvrait que la première guerre (cf. Paus. IV, 6, 2 ; sur Myron, *FGrHist* 106, cf. notamment n. 25, 37 et 47). En outre, dans les deux cas, le personnage d'Aristomène (chez Diodore) / Aristodème (chez Pausanias) sort vainqueur de l'ἄγων. Les récits divergent cependant sur certains points. En effet, outre leurs noms, les deux

contextes ne semblent pas complètement superposables : alors que l'ἀμφισβήτησις a pour but, chez Pausanias, de trouver un successeur au roi mort sur le champ de bataille (il succombe à ses blessures, quand, chez Diodore, il s'en remet, et organise l'ἄγων), et resté sans enfant (ce roi chez Pausanias est identifié : Euphaès), il ne s'agit chez Diodore que d'un « prix de bravoure », dont la récompense et l'enjeu ne sont pas déterminés. En outre, le récit de l'ἄγων proprement dit ne trouve aucune place chez Pausanias : on ne dispose que de l'épilogue, résumé en une très courte phrase (ᾑρέθη δὲ ὅμως καὶ ἐβασίλευσεν Ἀριστόδημος). On voit combien l'assimilation entre les deux épisodes reste fragile : dans ce contexte, mieux vaut s'en tenir aux « assonances » dont parle Musti. On ne dispose d'aucune autre variante chez les historiens sur l'épisode de ce concours de bravoure.

Page 102.

49. La correction de Bekker (ὁ πότερος) ne s'impose pas. On peut en effet conserver les deux conjonctions de subordination telles qu'elles se présentent dans le texte du manuscrit, sans corriger la seconde, en construisant la proposition introduite par ὡς (« il est évident que ») de la manière suivante : la relative ὁπότερος ἐν ἀριθμῷ τῶν ἀναιρεθέντων προτερεῖ est sujet d'un second verbe προτερεῖ qu'il faut sous-entendre (<προτερεῖ> καὶ τοῖς εἰς τὸ πρωτεῖον δικαίοις). Il faut donc traduire : « il est manifeste que qui des deux prime quant au nombre de soldats tués, prime également dans son droit à gagner la compétition ». Ainsi Rhodoman (dans l'édition bipontine) traduisait : *Manifestum ergo uidetur, uter eodem in casu, et numero caesorum, et iure petendi praemii sit potior.* Cette tournure se trouve à l'identique chez Dion Cassius : ἅπασι δῆλον γενέσθαι ὅτι ὁποτέροις ἂν αὐτῶν προτέροις παρακινῆσαί τι συνενέγκῃ, καὶ τοῦ πολέμου προκατάρξουσιν, « il apparut clairement à tous que la première des deux nations qui trouverait en premier son avantage à se mettre en mouvement, prendrait l'initiative de la guerre » (*Hist. rom.*, Fr. XII, 46 Boissevain).

Page 103.

50. La leçon du *Vaticanus gr.* 1354 est vraisemblablement erronée : dans cette accusation ironique que Cléonnis met dans la bouche de son adversaire Aristomène – il s'agit en rhétorique d'une *occupatio* –, ce dernier ne doit pas accuser les juges d'ἄγνοια, c'est-à-dire d'ignorance, mais les tourner en ridicule, c'est-à-dire considérer qu'ils manquent de raison, ἄνοια (cf. correction de Wesseling). Cette accusation est récurrente chez les orateurs classiques. Sinon, si l'on veut conserver la leçon du texte, il faut envisager que, les taxiarques étant présents sur le champ de bataille, ils sont ici tournés en ridicule : on prétend qu'ils ignorent les faits.

Page 104.

51. La source de ce fragment est de nouveau Myron de Priène : Fr. VIII, 14 = *FGrHist* 106 F 13. Sur celui-ci, cf. n. 25, 32, et 48. L'extrait de Diodore ne donne en lui-même aucun élément de datation (une indication figurait peut-être dans la lacune que présente M à la fin du paragraphe 1), mais un parallèle avec Pausanias (IV, 12, 1) nous apprend les circonstances dans lesquelles les Spartiates reçurent cet oracle : l'épisode se situe après la défaite accablante que les Messéniens firent subir aux Spartiates, sous le règne du Messénien Aristodème (Paus. IV, 11). De manière générale, le récit de Diodore semble plus nuancé et équilibré que celui de Pausanias, plus clairement philomessénien (sur les caractéristiques du récit du Périégète, cf. n. 24 et 25, et en particulier Auberger, éd. du livre IV, p. 150-154, qui souligne le contraste entre les Spartiates d'une part, plus rapidement mis en scène et se montrant en proie aux réactions de leur θυμός [cf. les commentaires moralisateurs de Pausanias sur l'absence de maîtrise de l'être humain devant l'imprévu en IV, 11, 6], et les Messéniens d'autre part, décrits dans de longs paragraphes et usant d'intelligentes tactiques, sans cesse innovantes). Diodore, qu'il ait délibérément voulu se montrer plus mesuré que sa source – sa description telle qu'elle nous est parvenue semble plus équilibrée que celle de Pausanias, et les deux partis sont qualifiés *par une même προθυμία*, au début et à la fin du paragraphe 1 – ou qu'il ait de fait reconnu plus de valeur aux Spartiates, se distingue sur ce point de Pausanias. Pour expliquer l'écart existant entre deux narrations provenant d'une même source, on soulignera en outre la possibilité selon laquelle Pausanias ait eu recours à Myron à travers un historien local de Messénie (une « noch stärke promessenische Zwischenquelle », dit Jacoby, *FGrHist* 265 F 38-46, Kommentar, p. 120).

54. Fr. VIII, 15 = Myron, *FGrHist* 106 F 14. Sur cette source, voir notamment n. 25, 32 et 48.

Page 105.

55. Cet oracle, par lequel la Pythie prophétise aux Spartiates qu'ils seraient victorieux des Messéniens s'ils avaient recours à l'*ἀπάτη*, rappelle la manière dont « un peuple possède [a pris possession de] la terre messénienne » : il s'agit clairement d'une tradition de marque spartiate, relative à la tricherie par laquelle Cresphontès, au moment de la division des territoires conquis par les Doriens (au début de l'histoire messénienne), avait obtenu le trône, en le soustrayant aux fils d'Aristodème. Sparte devait le reconquérir par tricherie également. Sur cette tradition, cf. Paus. IV, 3, 3-5 et 5, 1 ainsi que le commentaire de Musti (éd. du livre IV, p. 209-210 et 212). Sur cet oracle, certainement créé à l'époque hellénistique, cf. Parke-Wormell, II, p. 147, n° 363 et Fontenrose, p. 273, Q 15 (avec son commentaire, p. 184 et 207), ainsi

que Luraghi, *The Ancient Messenians*, p. 56 et 78. — À l'inverse du Fr. VIII, 8, Diodore cite ici l'oracle *verbatim*, rapporté également par Pausanias, IV, 12, 1, à une différence près : à l'indicatif présent ἀνώγει chez Diodore (vers 1) correspond un parfait ἄνωγεν chez Pausanias, qui a le sens d'un présent.

57. Ce fragment, édité par A. Gostoli (T 15), a fait l'objet d'une analyse très détaillée de la part d'A. Visconti, dans un article qui apporte des conclusions majeures, auxquelles on renverra (« Diodoro e la storia spartana », p. 44-51). Terpandre, qui ramena l'harmonie dans une cité en proie à la *stasis*, est selon ce fragment originaire de Méthymna. Sur cette provenance, les sources divergent : la majorité d'entre elles, en effet, indique que le citharède provient d'Antissa (Steph. Byz., s.v. Ἄντισσα ; *Souda*, T354 s.v. Τέρπανδρος ; Timoth. Pers., Fr. 6e, p. 234-243 Diehl ; Phot., *Lex.*, s.v. μετα Λέσβιον ᾠδόν), une autre partie considère qu'il est originaire de Lesbos (cf. Visconti, p. 45, n. 77, et Gostoli, p. 81-82). La méfiance qui sous-tend l'analyse de tout témoignage de Tzetzès, cet érudit byzantin qui citait de manière infidèle (cf. Notice Introductive, p. LXI-LXII et D. Ambaglio, « Tzetze e la tradizione storica frammentaria », *RIL* 115, 1981, p. 65-71), a amené à émettre l'hypothèse selon laquelle cette origine méthymnéenne serait une invention du citateur, non de Diodore. A. Visconti, nuançant sur certains points l'infidélité de Tzetzès à l'égard de ses sources, observe à juste titre que la cité de Méthymna est du reste la patrie d'un autre citharède célèbre, Arion, qu'un passage du *De musica* de Boethius (I, 1, p. 185, 17-20 Friedlein = Terp., T 22 Gostoli) associe précisément à Terpandre.

58. L'authenticité de la tradition relative à Terpandre, rapportée par Diodore dans ce fragment, a souvent été mise en doute : il s'agit pour certains d'une simple légende (peut-être née du fait que l'air de Terpandre était désigné comme l'auteur de chants τῆς ἁρμονίας τῇ ᾠδῇ, à moins qu'il ne s'agisse d'un jeu de mots de Diodore sur le verbe συναρμόζω pour signifier « concilier », cf. Gostoli, p. 82), cf. Gostoli, p. XIII (avec renvois bibliographiques). D'autres, tel Th. Bergk dans son édition des *Poaetae Lyrici Graeci*, III, Leipzig, 1914, p. 12 (= Terp., Fr. 5 Gostoli), lui prêtait foi, au point de vouloir déterminer au sein des quelques chants qui nous sont parvenus celui avec lequel le poète sans doute *Lacedaemoniorum discordiam composuit*. En outre, G.L. Huxley (*Early Sparta*, Londres, 1962, p. 49), et F. Kiechle (*Lakonien und Sparta. Untersuchungen zur ethnischen Struktur und zur politischen Entwicklung Lakoniens und Spartas bis zum Ende der archaischen Zeit*, Munich-Berlin, 1963, p. 201), se prononcèrent également en faveur de l'authenticité de cette tradition. *In fine*, M. Meier (*Aristokraten*, p. 56), par une analyse précise et convaincante des sources à l'origine de cette tradition, a définitivement démontré l'historicité de celle-ci, qui ne semble depuis lors plus faire de doute (cf. entre autres, H. van Wees,

« Tyrtaeus'*Eunomia*. Nothing to do with the Great Rhetra », in S. Hodkinson et A. Powell (éd.), *Sparta : New Perspectives*, Londres, 1999, p. 1-41, en particulier p. 5 et 29, n. 16). Après avoir prouvé son historicité, M. Meier a tâché de dater l'épisode décrit dans cet extrait, et, s'appuyant sur le témoignage d'Hellanicos (*FGrHist* 4 F 85b = Terp., T 2 Gostoli), qui établit un synchronisme entre Midas et Terpandre, le fait remonter à la période qui suivit directement la première guerre de Messénie (*Aristokraten*, p. 57) : par rapport aux éditions antérieures, on a donc cru bon de le déplacer à la fin de la section formée par les fragments traitant de la première guerre de Messénie (Fr. VIII, 7-9 puis 13-15). À ce point de la recherche, ce rôle pacificateur que le citharède joua à Sparte n'est dès lors plus « losgelöst von jeglichem historischen Kontext » (p. 58), à l'inverse de ce qui avait été pensé pendant longtemps : il est en revanche directement relié aux désordres qui s'emparèrent de la cité à la suite de la première guerre.

59. La source de ce fragment semble être Callisthène d'Olynthe, cf. Fr. VIII, 39 : voir à cet égard la démonstration d'A. Visconti (« Diodoro e la storia spartana », p. 49-50), partant d'une lecture d'un fragment d'Aristote (Fr. 551, 1 Gigon = Fr. 545 Rose = Eusthate, *ad Hom.* Il. IX, 129-130, p. 677, 7-8 Van der Valk = Terp., T 60c Gostoli. Pour une traduction commentée des fragments historiques d'Aristote, on renverra à M. Hose), qui connaissait très certainement les *Helléniques* de son neveu Callisthène et utilisait son œuvre, au sein de laquelle les guerres entre Sparte et Messène devaient occuper une place importance (cf. *FGrHist* 124 F 23-24).

60. La tradition selon laquelle Numa Pompilius fut un disciple de Pythagore de Samos est fortement ancrée dans l'historiographie gréco-romaine, cf. Tite-Live, I, 18 ; Denys, II, 59 ; Cicéron, *Rép.* II, 28-29 ; Plutarque, *Numa*, 1, 3-5 ; 8, 5-21 (pour un recensement et une étude complète des sources, cf. M. Humm, « Numa et Pythagore : vie et mort d'un mythe », in P.-A. Deproost et A. Meurant (éd.), *Images d'origine et origines d'une image. Hommages à Jacques Poucet*, Louvain, 2004, p. 125-137, et F. Russo, « Genealogie numaiche e tradizioni pitagoriche », *Rivista di cultura classica e medievale*, 47 (2), 2005, p. 265-290, avec bibliographie) : les liens supposés de ce roi avec le philosophe grec avaient pour fonction de montrer l'origine hellénique d'un certain nombre d'institutions et de principes politiques romains, ainsi que la sagesse de ce roi législateur. Un grand législateur, particulièrement attentif aux aspects religieux et cultuels, qui jouent un rôle déterminant dans la doctrine pythagoricienne, ne pouvait manquer de rentrer par la suite dans le magistère de Pythagore (cf. Musti, « Pitagorismo », p. 19), même au prix d'une incohérence chronologique et géographique majeure, soulignée dès l'Antiquité par les sources qui en parlent, puisque Numa mourut environ cent cinquante ans avant l'arrivée du philosophe à Crotone. Ce mythe, qui se ressent ainsi de l'anachronisme

– voire de l'achronie, selon Musti – propre à la conception pythagorisante de l'histoire, se met en place au IV[e] siècle (qu'il remonte directement au pythagoricien Aristoxène de Tarente, cf. E. Pais, *Storia di Roma*, I, 1, Turin, 1899, p 288 et L. Ferrero, *Storia del pitagorismo nel mondo romano (dalle origini alla fine della Repubblica)*, Turin, 1955, p 143, ou qu'il soit d'origine romaine mais s'inscrive dans le contexte dans lequel écrivit Aristoxène, à un moment où la renommée de Pythagore pénétra dans les milieux les plus hellénisés de la *nobilitas* romaine, cf. Humm, p. 134, auquel on renverra également (p. 127) pour un résumé du débat sur la question, certains le faisant remonter en revanche à l'annalistique romaine), et semble n'être déjà plus admis vers le milieu du II[e] siècle, s'il est vrai que l'épisode des faux livres de Numa en 181 et de leur contenu pythagorisant montre qu'il n'était plus accepté par une partie de l'élite de la République. De fait, il est entièrement remis en cause par nos sources du I[er] siècle, qui attestent de manière certaine que le mythe de ces relations entre Numa et Pythagore était déjà bien mort vers le milieu du I[er] siècle avant J.-C., puisque plus personne n'y croyait (cf. Cicéron, *ibid.*, dénonce avec force l'*inueteratus error* de la chronologie, de même que Denys, *ibid.* ; Tite-Live, *ibid.*, y ajoute l'argument d'ordre géographique ; Plutarque, *ibid.*, se contente d'évoquer les opinions discordantes sur cette tradition). — Le fragment est trop bref pour que l'on puisse établir avec certitude la position de Diodore quant au pythagorisme de Numa : soit le fragment peut être considéré comme « complet » et Diodore adhère à la tradition qu'il rapporte ici, – suivant alors une source du II[e] siècle ou, du moins, antérieure à la remise en question de cette tradition –, soit, comme il me semble plutôt, l'introduction λέγουσι δέ τινες indique que Diodore citait ici l'une des variantes qu'il énumérait – sans y adhérer, donc, pas plus que Cicéron, Tite-Live ou Denys –, et une autre variante/critique devait suivre dans le récit. Les hypothèses les plus variées ont été émises sur sa source : il est d'autant plus délicat de l'établir qu'il faudrait savoir si cette possible réserve, ou critique implicite (λέγουσι δέ τινες), était déjà présente dans la source elle-même ou non (cf. Ferrero, p. 144 ; Martínez-Pinna, « Los Reyes ». L'étude de J. Martinez poursuit celle de Càssola, « Le origini », pour les fragments de la monarchie romaine). Parmi les hypothèses les plus récentes, on citera : (a) Celle de G. De Sensi Sestito (« La storia italiota », p. 142-143) : la correspondance entre le concept de royauté tel qu'il est exposé dans ce fragment, coïncidant avec la « sagesse » (Numa Pompilius est choisi comme roi précisément pour la sagesse dont il fait preuve : δι' ὧν ἐπιφανὴς ἀνὴρ ἐγένετο καὶ βασιλεὺς ᾑρέθη μετάπεμπτος), et le concept analogue exprimé chez Posidonios à propos de Minos, Lycurgue, Zaleucos et Charondas, et les législateurs romains en général (cf. Strab. XVI, 2, 38-39, 761-762C et Athen. VI, 273a-275b, sans doute inspirés de Posidonios, cf. *FGrHist* 87 F 70 et 59 ; Posidonios,

Fr. A321 Vimercati = Fr. 284 Edelstein = Sénèque, *Ep.* 90, 5-13), prouvent selon G. De Sensi que cette perspective religieuse et morale, de matnce pythagoricienne, provient de Posidonios. Certes, la présence de Posidonios dans la *Bibliothèque*, admise pour les fragments des livres XXXIII-XL (cf. F. Càssola, « Diodoro e la storia romana », in *ANRW* II, 30, 1, Berlin-New York, 1982, p. 724-773, ici p. 763), est certainement plus importante qu'on ne l'a pensé – on dispose de traces également dans les livres précédents –, mais on ne saurait filer ce parallèle sans rapprochements textuels plus précis, d'autant plus que ces traditions faisant correspondre sagesse et royauté sont répandues (notamment dans le pythagorisme, où nombre de personnages furent inclus par la tradition dans le magistère de Pythagore, cf. Musti, « Pitagorismo », p. 19). (b) Celle de J. Martínez-Pinna (« Los Reyes », à paraître), pour qui Diodore remonte peut-être ici à Castor de Rhodes (sur le problème très débattu de Castor comme source chronographique de Diodore pour la table chronographique gréco-romaine, et sa remise en cause, je renvoie au résumé qu'en donne Ambaglio, « Introduzione », p. 19), qu'il lirait à travers Varron (d'après un rapprochement avec Castor *FGrHist* 250 F 15 = Plut., *Quaest. Rom.* 266c-e).

Page 106.

61. Ce fragment doit être placé dans le contexte du précédent (cf. déjà Dindorf, II, *Argumenta*, p. XLV : *Sententiae ex narratione de Numa Pompilio rege excerptae*) : cette présentation de la foi et des honneurs que les hommes doivent rendre aux divinités pour obtenir leur bienveillance devait s'insérer initialement au sein de la narration traitant du second roi de Rome, Numa Pompilius (Fr. VIII, 16) – probablement au début de son règne (cf. Perl, p. 29 ; cf. en outre De Sensi Sestito, « La storia italiota », p. 143, qui le rattache à l'activité législative de Numa). *Contra*, l'interprétation d'A. Visconti dans sa présentation générale des fragments du livre VIII (« Diodoro e la storia spartana », p. 35), qui l'intègre à des « non meglio precisabili vicende storiche greche », recensant ainsi vingt-deux fragments relatifs à l'histoire grecque au sein du livre VIII. Il s'agit dans tous les cas d'un extrait qui met particulièrement en relief les convictions religieuses de Diodore et sa foi dans le culte des mystères (cf. Ambaglio, *La Biblioteca Storica*, p. 105-107 ; Cordiano-Zorat, p. 17, n. 31) et dont la source semble Posidonios, ces maximes renvoyant sans nul doute à la théologie stoïcienne : cf. Busolt, p. 304, et De Sensi Sestito, « La storia italiota », p. 143.

63. Le passage est sans aucun doute corrompu en plus d'un point : le lien syntaxique entre μετὰ τὸν θάνατον et la suite n'est pas clair. (a) Si l'on conserve la leçon du manuscrit εἰ δὲ καὶ, la conjonction εἰ suivie de la coordination doit nécessairement constituer le début d'une nouvelle phrase : il conviendrait alors de considérer que le complément μετὰ τὸν θάνατον achève la phrase (« les dieux, qui favorisent les

hommes pieux non seulement durant leur vie, mais aussi après leur mort ? »), à ponctuer dès lors par une ponctuation forte (en l'occurrence, un point d'interrogation répondant au ποίαν σπουδήν). (b) Il est sans doute plus probant de penser que le parallèle existant est plus ample et réside entre d'une part οὐ μόνον ... ἐν τῷ ζῆν εὖ ποιοῦσιν et d'autre part ἀλλὰ καὶ μετὰ τὸν θάνατον ... παρασκευάζουσιν (« les dieux, non seulement sont bienveillants envers les pieux durant leur existence, mais en outre, ils leur préparent après leur mort, etc. »). Dès lors, comme l'ont d'ailleurs présupposé toutes les conjectures qui ont été faites sur le texte (celles de van Herwerden, de Wurm, de Vogel, ainsi que l'une des conjectures de Krebs, toutes signalées en apparat critique), on a considéré qu'il s'agissait d'une seule et unique phrase, et que la conjonction εἰ δὲ καὶ devait être corrigée. Toutes ces conjectures ont accepté la correction préalable de Mai de δεῖ ἀγωγὴν (leçon de M) en διαγωγήν, qui éliminait un verbe qui n'avait plus lieu d'être. Van Herwerden propose ainsi de lire ἀλλὰ καὶ μετὰ τὸν θάνατον **τοῖς γε ἐν ταῖς τελεταῖς διαγωγὴν** μετ' εὐφημίας ἡδείας εἰς ἅπαντα τὸν αἰῶνα παρασκευάζουσιν, « mais également après leur mort, les dieux leur préparent, du moins pour ceux qui sont initiés aux mystères, une existence accompagnée d'une agréable renommée pour tout le reste du temps ». La première conjecture de Krebs ainsi que celle de Wurm suppriment en revanche la référence aux mystères, qui, de fait, se comprend difficilement (comment Diodore, qui vient précisément de montrer que la divinité sera clémente pour tous les hommes pieux dans leur ensemble, pourrait-il restreindre par la suite le champ aux seuls initiés aux mystères ?) : ἀλλὰ καὶ μετὰ τὸν θάνατον **ἡδεῖαν τοῖς τελευτήσασι διαγωγὴν** μετ' εὐφημίας εἰς ἅπαντα τὸν αἰῶνα παρασκευάζουσιν (pour Krebs), « une existence heureuse pour les morts », ou ἀλλὰ καὶ μετὰ τὸν θάνατον **εὐδαίμονα τούτοις διαγωγὴν** etc. (pour Wurm), « une existence heureuse pour ceux-ci ». La proposition de Vogel (qu'il n'a pas insérée dans son texte) μετὰ τὸν θάνατον **ἐοικυῖαν ταῖς τελεταῖς διαγωγὴν** etc., est difficilement compréhensible : en quel sens pourrait-il s'agir d'une vie qui semble bonne ou soit en accord avec les mystères ? (c) La dernière série de conjectures conserve la conjonction εἰ δὲ καὶ et n'intègre pas la correction de Mai : ainsi Krebs a proposé également **εἰ <πιστεύειν> ταῖς τελεταῖς δεῖ**, ἀγωγὴν μετ' εὐφημίας εἰς ἅπαντα τὸν αἰῶνα παρασκευάζουσιν, qui est difficilement justifiable d'un point de vue paléographique, et qui confond en outre le sens précis d' ἀγωγή, l'initiation, l'éducation, avec celui de διαγωγή, l'existence (« s'il faut prêter foi aux mystères, les dieux leur préparent une *existence* (?) accompagnée d'une heureuse renommée »). Dans le même sens, Oldfather a proposé **εἰ <πιστεύομεν> ταῖς τελεταῖς**, ἀγωγὴν μετ' εὐφημίας etc. Toutes ces conjectures (points b. et c.) imposent d'importantes corrections paléographiques au texte, sans qu'aucune paraisse satisfaisante. Le problème

le plus difficile reste sans doute la référence aux mystères au sein de ce fragment : on a donc renoncé à proposer une correction ultérieure et signalé clairement la corruption par deux *cruces*.

64. Ce fragment donne un bon exemple de la conception globale du temps telle qu'elle est représentée dans l'ensemble de la *Bibliothèque*, opposant l'ensemble du temps (des hommes et du monde) dans son éternité, dans sa durée, αἰών, au temps particulier, compté, χρόνος, qui est aussi la base de calculs et de computs : cf. Casevitz, « Le temps chez Diodore », p. 15-19. Le projet historiographique de Diodore veut « insérer le discontinu dans le continu, les χρόνοι dans,l'αἰών » : ainsi le passé rejoint le présent à chaque exposé (cf. les « cross-references », définies par C.I. Rubincam, « Cross-references », qui parcourent toute l'œuvre). Ici, l'opposition sémantique entre le temps limité de la vie et le temps éternel est particulièrement mise en relief (en particulier au paragraphe 3) : l'homme doit, par sa piété, obtenir la bienveillance des dieux non seulement durant sa vie (ἐν τῷ ζῆν, τοῦ μέλλοντος βίου), mais aussi après sa mort (μετὰ τὸν θάνατον), deux temps qui sont réunis dans ἅπαντα τὸν αἰῶνα. C'est en effet grâce aux honneurs rendus aux dieux, source de leur bienveillance, que peut s'opérer cette continuité entre le temps de la vie et le temps de la mort.

Page 107.

65. Sur la vertu que constitue l'εὐσέβεια et ses implications stoïciennes, cf. note suivante.

66. Il manque en effet un sujet au génitif absolu : l'addition proposée par Mai fait peu de doute (bien qu'étrangement, elle n'ait pas été acceptée par tous les éditeurs), car elle se déduit non seulement du Fr. VIII, 19 qui constitue l'*excerptum* précédant dans l'ordre du recueil (Fr. VIII, 19 = *Exc. de Sent.* 17), mais aussi de la conception de la *deisidaimonia* qui ressort de la suite du fragment. Le syllogisme est le suivant : a) L'individu doit manifester sa piété envers les dieux. b) Les États sont par nature plus proches de la divinité que l'individu. c) Ils doivent donc manifester plus encore leur εὐσέβεια envers les dieux. Sans qu'on dispose d'indices textuels précis qui permettent de faire remonter ce fragment à tel ou tel philosophe, ce passage s'inscrit clairement dans la pensée stoïcienne qui ressort en plusieurs points de l'œuvre de Diodore. Depuis les recherches de Busolt en 1888, et au-delà de quelques aspects relativement isolés, il manquait toutefois une étude systématique et approfondie sur l'apport de la philosophie stoïcienne (en particulier Posidonios) dans la pensée de l'historien, manque qui fut en partie comblé par l'ouvrage, essentiel (mais limité aux livres mythologiques, en particulier au premier) de W. Spoerri, *Späthellenistische Berichte über Welt, Kultur und Götter*, dans l'étude fondamentale qu'il donne des cosmologies, et, d'autre part, par le livre de G. Wirth, *Diodor und das Ende des Hellenismus*, qui analyse combien certains

aspects de l'éthique diodoréenne sont liés à la pensée du Ier siècle avant J.-C. À partir de l'*Oikumenevorstellung* qui ressort du Fr. VIII, 20, le rapprochement n'est pas difficile à faire avec la pensée de Posidonios, dont on reconnaît, dans la correspondance établie entre l' ἰδιώτης et la πόλις, l'idée fondamentale d'une humanité considérée comme individu, de la masse du peuple qui agit comme un sujet singulier (cf. Wirth, p. 20 : « Seine Grundidee von einer Menschheit als Ganzem auf der einen und von Kosmos, Ordnung und Wohlfahrt auf der anderen Seite ». Au-delà, l'idée d'un *kosmos-polis* se trouve chez le Stoïcien Chrysippe, cf. D. Obbink, « The Stoic Sage in the Cosmic City », in K. Ierodiakonou (éd.), *Topics in Stoic Philosophy*, Oxford, 1999, p. 178-195). Le monde chez Diodore est d'ailleurs perçu comme μία πόλις (I, 1, 3). En outre, c'est de la nécessité de l'enchaînement des faits historiques (un écho à la *causalité* telle qu'elle est établie chez les Stoïciens, cf. Wirth, p. 13) que ressort la nécessité de piété envers les dieux, l'εὐσέβεια : elle intervient pour rétablir l'équilibre de forces qui régit le *kosmos*, et est donc au fondement de la dimension politique (ce que l'on trouve en réalité déjà chez Isocrate, *Or*. VIII, 63). C'est en cela que la représentation de la politique est liée à la dimension éthique. L'utilisation de Posidonios par Diodore (qui constitue probablement la source de vingt *frammenti attribuibili*, si l'on suit l'édition Vimercati de Posidonios, Milan, 2004), bien que probable, ne peut toutefois être démontrée dans les termes : il est d'ailleurs difficile de distinguer précisément ce qui relèverait de sa philosophie à proprement parler, des éléments de sa représentation qui sont des éléments diffus dans la pensée du Ier siècle avant J.-C., et ainsi, d'établir avec précision le lien entre Diodore et la Stoa. Non pas d'ailleurs que Diodore ait cherché à promouvoir leur *Lebensform*, mais on sait combien la dimension morale sous-tend le projet de toute la *Bibliothèque*.

67. Selon Hérodote (I, 96-103), Déiokès fut le fondateur de l'empire mède au début du VIIe siècle : il aurait libéré son peuple de la domination assyrienne et fondé la cité d'Ecbatane. Diodore donne une version différente de l'origine de l'empire mède : il attribue dans l'ensemble à Cyaxare ce qu'Hérodote attribue à Déiokès (Diod. II, 32, 3 : <Κυαξάρης> τοῖς Μήδοις ἀρχηγὸν γενέσθαι τῆς τῶν ὅλων ἡγεμονίας, « Cyaxare devint pour les Mèdes le fondateur de leur domination universelle »), qui est en revanche le troisième roi mède chez ce Hérodote. Diodore semble donc confondre les deux souverains. Voir Briant, p. 908. Pour un traitement complet de la figure de Déiokès, on renverra au commentaire de M. Meier, B. Patzek, U. Walter et J. Wiesehöfer, *Deiokes, König der Meder. Eine Herodot-Episode in ihren Kontexten*, Stuttgart, 2004. Le Fr. VIII, 20 est annoncé au livre II, dans une effet de renvoi que Diodore a coutume d'employer (sur ces renvois internes, annonces ou reprises, cf. Notice Introductive, p. LXXV-LXXVI) : les descendants de Cyaxare agrandirent le royaume jusqu'à l'époque

d'Astyage, περὶ ὧν νῦν ἡμεῖς τὰ κεφάλαια προειρηκότες τὰ κατὰ μέρος ὕστερον ἀκριβῶς ἀναγράψομεν, ἐπειδὰν ἐπὶ τοὺς οἰκείους χρόνους ἐπιβάλωμεν, « nous venons à présent de mentionner l'essentiel de ces événements, mais nous en recenserons minutieusement les détails par la suite, quand nous aborderons chaque époque en question » (II, 32, 3), l'époque en question étant précisément recouverte par la chronologie du livre VIII.

68. La correction de Bekker concernant l'origine de Myscellos (Ῥύπης plutôt que Κρήτης, leçon de M), éditée par Vogel et Oldfather dans leurs éditions, doit être acceptée (le fragment, en revanche, ne figure pas chez Wesseling, comme d'ailleurs aucun des autres fragments du livre VIII sur les oracles de fondation en Grande Grèce et Sicile) : elle se fonde sur le témoignage des autres sources, en particulier Hippys (*FGrHist* 554 F 1 = Zenob. III, 42 *Paroem.* L.-S.), dont le récit repose sans doute sur la même tradition antiochéenne (cf. note suivante).

69. La tradition relative à la κτίσις de Crotone rapportée au Fr. VIII, 22-23 se limite à l'épisode de la consultation de l'oracle par Myscellos : cette tradition, transmise également par Hippys (*FGrHist* 554 F 1 = Zenob. 3, 42) et Antiochos (*FGrHist* 555 F 10 = Strab. VI, 1, 12, 262C ; l'édition de C. Cuscunà, Alessandria, 2003, ne constitue pas une édition critique), est assez homogène. La version de Diodore, bien qu'elle préserve l'inspiration du récit d'Antiochos, est plus étendue et plus détaillée (cf. Parke-Wormell, p. 19-20, n° 43-45, et Fontenrose, p. 278-279, Q28-30) : elle rapporte en effet trois réponses successives de la Pythie, alors que l'on ne dispose dans les fragments transmis de Hippys-Antiochos que de la première et de la dernière consultation. Les différences essentielles entre Diodore et Hippys-Antiochos résident en ceci : pour le contexte donné par Antiochos, l'oracle est peut-être spontané et rendu aux Achéens (τοῦ θεοῦ φήσαντος Ἀχαιοῖς Κρότωνα κτίζειν), alors que chez Diodore, c'est Myscellos lui-même qui s'adresse à la Pythie περὶ τέκνων γενέσεως (un « personal matter », pour I. Malkin, *Religion and colonization in Ancient Greece*, New York, 1987, p. 43-47, qui ne considère que la seconde consultation comme authentique, et auquel je renvoie pour une étude approfondie des trois oracles). En outre, si le fragment antiochéen pourrait laisser entendre que Myscellos ignore le site de Crotone, cette donnée devient explicite chez Diodore (τοῦ δὲ Κρότωνα ἀγνοοῦντος). Troisième et dernière différence entre ces deux fragments : Diodore explique la raison de la préférence de Myscellos pour Sybaris (τὴν περὶ τὴν Σύβαριν χώραν θαυμάσας ἐβούλετο κτίσαι). Toutes ces divergences sont étudiées en détail par Giangulio, « Deformità eroiche », p. 3-10, et *Ricerche su Crotone*, p. 141-148. Sur les aspects historiques de la fondation de Crotone, cf. T.J. Dunbabin, *The Western Greeks. The History of Sicily and South Italy from the foundation of the greek colonies to*

480 B.C., Oxford, 1948, p. 26-28 ; Bérard, p. 164-176 ; A.J. Graham, « The colonial expansion of Greece », *CAH* 3, 1982, p. 110-112 ; M. Giangiulio et C. Sabbione, *BTCGI*, V, s.v. Crotone, qui donnent l'inventaire des sources et de la bibliographie sur la cité et sa fondation, ainsi que, récemment, Hansen-Nielsen, *An Inventory*, p. 266-270, n° 56 (sur cet instrument d'étude des πόλεις grecques, cf. déjà n. 39). — Ces éléments de tradition antiochéenne (ainsi que le synchronisme entre Crotone et Sybaris établi au §2, sur lequel on renverra à L. Pearson, « The character of Timaeus' history, as it is revealed by Diodorus », in *Mito, Storia, Tradizione*, p. 22), ont permis d'établir la provenance timéenne des Fr. VIII, 22-23 : Diodore aurait eu recours à Antiochos de manière indirecte, cf. De Sensi Sestito (« La fonte diretta di Diodoro non sembra poter essere individuata né in Ippi né in Antioco, bensì nella rielaborazione delle loro versioni fatta da Timeo », dans « La storia italiota », p. 133-134).

70. Il faut accepter la correction de Dindorf : le même vocatif se retrouve en effet au début de la troisième consultation de l'oracle (Fr. VIII, 23), et souligne le défaut physique du futur œciste, qui est bossu (de même Battos, l'œciste de Cyrène, est bègue, cf. Fr. VIII, 40-41).

71. Sur l'ignorance de Myscellos quant à la localisation de Crotone, cf. *supra*, n. 69.

Page 108.

74. La *Souda* (Σ1271 s.v. Συβαριτικαῖς καὶ Συβαρικαῖς) reprend presque mot pour mot les Fr. VIII, 24-25, les quatre leçons différentes étant signalées en apparat critique. Il n'a pas semblé bon de reporter ici dans sa continuité le lemme du lexique en parallèle à l'extrait constantinien, car le lexicographe n'a probablement pas consulté Diodore directement, mais au travers des *Excerpta*. En témoigne notamment le découpage du lemme, qui correspond exactement au découpage et à la succession des *Excerpta de Virt.* 37 et 38, alors que le texte de la *Bibliothèque* tel qu'il était à l'origine devait contenir d'autres épisodes intermédiaires (cf. notamment celui du Fr. VIII, 25 = *Exc. de Sent.* 21). Le fait que les *Excerpta* constituent pour la *Souda* une source intermédiaire privilégiée pour les lemmes contenant des références ou des extraits d'historiens est souvent confirmé par l'usage, cf. la démonstration qu'en a donnée V. Fromentin à propos des extraits de Denys d'Halicarnasse dans « Les fragments de Denys d'Halicarnasse dans la *Souda* : pour une restitution des *Excerpta Constantiniana* perdus », in G. Vanotti (éd.), *Il lessico Suda e gli storici greci in frammenti (Atti dell'incontro internazionale di Vercelli, 6-7 novembre 2008)*, Tivoli, 2010, p. 429-452.

75. La mollesse et le faste sybarites étaient proverbiaux et ont fourni à la littérature moralisatrice un thème privilégié, dès lors qu'ils ont pu

constituer une explication à la ruine foudroyante de la ville : chez Diodore se trouvent l'anecdote du riche Sybarite pris de douleur à la vue des travailleurs, celle du voyage en terre spartiate, et celle de Mindyridès, mais de nombreux autres exemples complètent ce tableau de la τρυφή de ce peuple (dont témoignent même les lexicographes, cf. Hsch. Σ2133 s.v. Συβαρῖται· τρυφηταί). Ainsi Aristote (Fr. 600, 1 Gigon = Fr. 583 Rose = Athen. XII, 520c-d) rapporte qu'ils avaient dressé leurs chevaux de manière à ce qu'ils dansent accompagnés de flûtes dans les occasions de fête ; Plutarque (*Pélop.* I, 6, 2) souligne l'antagonisme de leur mode de vie avec celui des Lacédémoniens ; Élien (*V.H.* I, 19, 3) affirme que cette indolence fut la cause de leur perte, et que Mindyridès avait coutume de dormir sur un lit de pétales de roses (IX, 24, 2). Enfin, ce peuple est devenu le paradigme de la mollesse chez les parémiographes : Zenob. V, 87, *Paroem.* L.-S. (Συβαριτικὴ τράπεζα), et Zenob. IV, 34 Bühler (μέτρῳ ὕδωρ πίνοντες, ἀμετρὶ δὲ μᾶζαν ἔδοντες, « buvant de l'eau modérément, mangeant du pain immodérément » ; l'édition Bühler, qui possède un apparat des manuscrits et des témoins ainsi qu'un appareil de notes très complet, y considère le lien avec le récit de Diod. XII, 10 sur la refondation de Sybaris). Sur cette question, la bibliographie est très vaste, cf. C. Ampolo, « La città dell'eccesso : per la storia di Sibari fino al 510 a. C. », in *Sibari e la Sibaritide, Atti del XXXII Convegno di studi sulla Magna Grecia (7-12 ottobre 1992)*, Tarente, 1994, p. 213-254 (où l'on trouve une étude des attestations et de la bibliographie antérieure ; déjà, sur le problème dans les sociétés archaïques, C. Ampolo, « Il lusso nelle società arcaiche. Note preliminari sulla posizione del problema », *Opus* 3 (2), 1984, p. 469-476), et dernièrement A. Jacquemin, « Un an pour être la plus belle des Sybarites... : Athénée, *Banquet des sophistes*, XII 421 c ; Plutarque, *Banquet des Sept Sages*, 147 E », *REG* 120 (2), 2007, p. 788-795 (qui analyse les signes de la grande permissivité dans cette cité, la critique du luxe des parures des femmes sybarites allant de pair avec la possible présence féminine dans les fêtes publiques et les banquets), ainsi que R. Gorman et V.B. Gorman, « The *tryphê* of the Sybarites : a historiographical problem in Athenaeus », *Journal of Hellenistic Studies* 127, 2007, p. 38-60. Chez Diodore, non seulement le thème est d'origine timéenne, mais le fragment dans son ensemble remonte certainement à Timée (de même que Fr. VIII, 25-26) : l'historien de Tauroménion est la source communément admise depuis Meister (*Die sizilische Geschichte*, p. 39), puis U. Cozzoli (« La τρυφή », p. 143 et n. 49). *Contra*, E. Manni, « Diodoro e la storia italiota », *Kokalos* 17, 1971, p. 138). G. De Sensi Sestito a relevé les éléments précis qui rapprochent le Fr. VIII, 24 de Timée *FGrHist* 566 F 50 (= Athen. XII, 519b-520c), où ressort notamment la séquence εὐδαιμονία–τρυφή–ὕβρις–ἀπώλεια, que l'on retrouve au sujet de la guerre entre Sybaris et Crotone, au Fr. X, 49, lui aussi d'origine timéenne, cf. Notes Compl. du livre X, n. 98), et Fr. VIII, 25,

2 de *FGrHist* 566 F 48 (= Athen. XII, 518d) : « La storia italiota », p. 127-128.

Page 109.

76. La correction de Krebs (ῥήγματα), satisfaisante d'un point de vue paléographique, doit reposer aussi bien sur la lecture du dénouement de l'épisode – la pointe de la dernière phrase du §1, introduite par καὶ γάρ, rapporte en effet la réaction identique du riche Sybarite, pris lui aussi d'une douleur physique à entendre les faits (πεπονηκέναι τὴν πλευράν) –, que sur la comparaison avec le fragment de Timée extrait d'Athénée (*FGrHist* 566 F 48 = Athen. XII, 518d ; Athénée et Diodore ont puisé à la même source. Sur la provenance timéenne de ce fragment, cf. n. 75), tout à fait parallèle au Fr. VIII, 25, 1, mais rapportant le récit du point de vue de l'homme se promenant dans les champs (τινος chez Diodore) : ἱστορεῖ δὲ περὶ αὐτῶν [*scil.* τῶν Συβαριτῶν] Τίμαιος ὅτι ἀνὴρ Συβαρίτης εἰς ἀγρόν ποτε πορευόμενος ἔφη ἰδὼν τοὺς ἐργάτας σκάπτοντας αὐτὸς **ῥῆγμα λαβεῖν** [cf. Diod., Fr. VIII, 25, 1 : εἰληφώς]· πρὸς ὃν ἀποκρίνασθαί τινα τῶν ἀκουσάντων· αὐτὸς δὲ σοῦ διηγουμένου ἀκούων πεπονεκέναι τὴν πλευράν (« à propos des Sybarites, Timée rapporte l'anecdote suivante : un Sybarite racontait qu'un jour, en se promenant dans la campagne, la vue de travailleurs labourant la terre lui fit un effet déchirant ; ce à quoi répondit l'un de ceux qui l'écoutait : "rien qu'à entendre ton récit, j'ai ressenti une douleur au flanc !" »).

78. La succession logique entre l'*Exc. de Virt.* 37, l'*Exc. de Sent.* 21 et l'*Exc. de Virt.* 38, qui donne lieu à l'ordre proposé par les éditeurs entre les Fr. VIII, 24-26, depuis Dindorf[3] (qui considérait toutefois *Exc. de Virt.* 37 et *Exc. de Sent.* 21 comme un même fragment), est garantie par la méthode de l'excerpteur (sur cet aspect de la méthode constantinienne, cf. Notice Introductive, p. XXXIV) : l'*Exc. de Sent.* 21 doit être inséré entre les deux *Exc. de Virt. et Vit.* 37 et 38, car sa dernière phrase sur Mindyridès, le plus luxurieux des Sybarites, constitue le doublet exact de la première phrase de l'*Exc. de Virt. et Vit.* 38. Ceci garantit en outre qu'aucun passage de la *Bibliothèque* originale n'a été perdu en ce point du texte. — Sur le lemme de la *Souda* reprenant presque mot pour mot l'extrait constantinien, et la source directe supposée du lexicographe, cf. n. 74.

Page 110.

79. Sur la provenance timéenne de ce fragment, cf. encore G. De Sensi Sestito qui met ponctuellement le Fr. VIII, 26 en parallèle avec *FGrHist* 566 F 9 = Athen. XII, 541b-c (« La storia italiota », p. 128, suivant Meister, p. 39). Diodore vient de mentionner les pêcheurs et les oiseleurs, les poissons et les oiseaux étant considérés comme des mets particulièrement délicats (voir J. Leclant, A. Vauchez et M. Sartre (éd.),

Pratiques et discours alimentaires en Méditerranée de l'Antiquité à la Renaissance, Paris, 2008). Quant à l'épisode des μνηστῆρες appelés à la cour de Clisthène pour briguer la main de sa fille (Agaristé), il est rapporté très en détail par Hérodote (VI, 126-127), où l'historien fait état de Mindyridès/Smindyridès, « l'homme qui avait porté au plus haut point les raffinements de la délicatesse » (ὅς ἐπὶ πλεῖτον δὴ χλιδῆς εἷς ἀνὴρ ἀπίκετο), et non de la τρυφή. Sur ce passage, on renverra au commentaire détaillé d'Hérodote par WW. How et J. Wells, *A Commentary on Herodotus*, III, Oxford, 2008, p. 116-119.

81. La source de Diodore est une fois de plus Timée : cf. G. De Sensi Sestito (« La storia italiota », p. 128 qui confronte Fr. VIII, 27 au fragment timéen *FGrHist* 566 F 50 = Athen. XII, 519b), qui montre clairement le parallèle effectué par l'historien de Tauroménion entre les cités de Sybaris et de Milet : « alla relazione Sibari-Mileto poggiante sulla comune inclinazione alla τρυφή del F 50 rimanda anche, per la caratterizzazione dei Milesi come τρυφῶντες, l'aneddoto del sibarita reduce da un viaggio in Grecia, che elogia Mileto come città veramente libera ».

82. L'étude des sources de l'épisode des épeunactes et de la fondation de Tarente, présent chez divers auteurs, pose des problèmes délicats, et a donné lieu à un débat important chez les historiens (sur la cité, voir de manière générale Hansen-Nielsen, *An Inventory*, p. 299-302, n° 71, ainsi que les actes du colloque annuel de Tarente sur la Grande Grèce, en particulier la session de 2000, portant sur Tarente et la Méditerranée : pour une bibliographie sur sa fondation, cf. Bérard, p. 176-190, et récemment Moggi, « Taranto », en particulier p. 45-47) : l'identification de la source est compliquée par le fait qu'à l'époque de Diodore et Strabon, le récit est le point d'intersection entre une ligne diachronique, reprenant un ou plusieurs fils de la tradition ancienne (chez Diodore, peut-être Antiochos de Syracuse), et une série de lignes synchroniques, dues aux exigences d'actualisation et d'adaptation au contexte dans lequel fut fait le récit. Au sujet de la fondation de Tarente, on dispose de deux variantes principales, toutes deux transmises par Strabon (VI, 3, 2-3, 278-279C) : celle d'Antiochos (*FGrHist* 555 F 13 ; sur les éditions d'Antiochos, voir n. 69), pour lequel les παρθενίαι, colons envoyés à Tarente, sont les fils d'hilotes qui refusèrent de participer à la première guerre de Messénie, et celle d'Éphore (*FGrHist* 70 F 216), où les παρθενίαι sont en revanche des fils de jeunes Spartiates (mais non d'un statut social dégradé) et de jeunes filles παρθένοι. Nombre de points diffèrent entre ces deux variantes (sur leur rapport, cf. Moggi, « Taranto », p. 48-50) : en particulier, Phalanthos n'a aucune place dans le récit d'Éphore. Sur la particularité de la variante diodoréenne, trois points doivent être soulignés : (a) Le cadre chronologique : Diodore relie deux catégories inférieures de la population spartiate, les ἐπευνακτοί d'une part (hilotes qui, pour compenser les

pertes humaines dues à la première guerre de Messénie, furent autorisés à épouser les veuves des Spartiates tombés à la bataille, et acquirent sans doute le statut de citoyens) et les παρθενίαι d'autre part, à la fondation de Tarente, c'est-à-dire à la première guerre de Messénie. Les premiers participent en effet ici à la révolte orchestrée par Phalanthos, le futur οἰκιστής de Tarente : en cela, Diodore se distingue de toutes les autres traditions sur les ἐπευνακτοί, qui se réfèrent à la seconde guerre de Messénie, et à Tyrtée (cf. Théopompe, *FGrHist* 115 F 171 = Athen. VI, 101c ; Justin, III, 4-5 ; Paus. IV, 16, 6). **(b)** Le choix de l'οἰκιστής : les insurgés chez Diodore sont les ἐπευνακταί, alors que les sources (Antiochos, *loc. cit.* ; Éphore, *loc. cit.*) parlent des parthénies. En réalité, Diodore mentionne lui aussi les παρθενίαι au paragraphe 2, mais il semble les identifier aux épeunactes (confusion anachronique ? signe de l'utilisation simultanée de plusieurs sources non harmonisées ?) : le Fr. VIII, 28, 1 dit συνταξαμένων τῶν ἐπευνακτῶν τῷ Φαλάνθῳ τότε ἥκειν πρὸς τὴν στάσιν κατὰ τὴν ἀγοράν, alors que ce sont les parthénies qui, au Fr. VIII, 28, 2, renoncent à la révolte τοὺς μὲν παρθενίας ἀποστήσασθαι τῆς ἐπιβολῆς. À la tête des insurgés se trouve Phalanthos (l'un des épeunactes chez Diodore, alors que le texte d'Antiochos ne nous informe pas sur ce point) : sur son statut problématique, lié au motif du bonnet, voir n. 85. (c) Diodore est le seul à préciser qu'Agathiadas avait été l'amant de Phalanthos, Ἀγαθιάδας ἐραστὴς αὐτοῦ γεγονώς (un détail que relevait déjà Antiochos, mais absent de l'extrait tel que Strabon nous le rapportait ? On sait en effet que Strabon ne faisait que résumer l'extrait d'Antiochos, de façon relativement discontinue, comme le montre l'absence du premier oracle de colonisation ; à cet égard, cf. Lasserre, éd. de Strabon, livre VI, Paris, 1967, p. 175). La plupart des historiens s'accordent toutefois à penser aujourd'hui que Diodore suit Antiochos *via* Timée (cf. S.G. Pembroke, « Locre et Tarente. Le rôle des femmes dans la fondation de deux colonies grecques », *Annales ESC* 25, 1970, p. 1240-1270, ici p. 1249, et pour une bibliographie complète et récente, cf. Nafissi, *La nascita*, p. 47, n. 61), mais M. Nafissi fait observer qu'on oublie alors la possibilité qu'il s'agisse de Myron de Priène (qui constitue pourtant la source des premiers fragments sur la Messénie, cf. n. 25 et 32), qui aurait bien pu s'intéresser à l'épisode des épeunactes. Outre le fait que Myron avait déplacé à la première guerre de Messénie un événement qui se produisit durant la seconde guerre (*FGrHist* 106 F 12 = Diod., Fr. VIII, 13) – comme le fait ici Diodore –, il avait en outre repris, après Hérodote, l'accusation de cupidité contre Sparte, incriminant leur πλεονεξία (cf. Paus. IV, 5, 3-5). L'état fragmentaire des textes d'Antiochos, d'Éphore et de Diodore ne permet cependant pas de parvenir à une conclusion certaine ; les contradictions entre Strabon et Diodore ont souvent été résolues en établissant une sorte de « complémentarité » entre les deux textes, chacun donnant son propre résumé

d'Antiochos (via Timée). La possibilité d'une utilisation de plusieurs sources dans le même extrait ne peut cependant être exclue (Antiochos et Myron ?), mais reste indémontrable.

83. Μετὰ τῶν ὅπλων constituerait certes un pléonasme s'il se référait à Phalanthos (cf. la correction apportée à Wurm à la leçon du manuscrit : μέχρι τῶν ὀφθαλμῶν), dont le bonnet est déjà largement décrit au sein de la proposition temporelle (ἐπὶ τὸ μέτωπον ἐφελκύσῃ τὴν κυνῆν). Sans intervenir dans le texte, il est plus simple de penser que le complément fait partie de la proposition principale, même s'il en est un peu éloigné, ce qui d'ailleurs s'accorde parfaitement avec la logique de la rébellion prévue par les épeunactes (arriver tout armés sur la place publique).

85. Le signal du bonnet de cuir (κυνῆ) intervient dans toutes les sources (données à la n. 82), avec toutefois une interprétation différente. Diodore suit sur ce point la version antiochéenne d'assez près, sans la corriger : ὅταν ὁ αὐτὸς ἐπὶ τὸ μέτωπον ἐφελκύσῃ τὴν κυνῆν (« au moment précis où Phalanthos aurait tiré sur son front son bonnet de cuir ») correspond à la proposition ἡνίκ' ἂν τὴν κυνῆν περίθεται ὁ Φάλανθος chez Antiochos (« au moment où Phalanthos coifferait son bonnet de cuir », *FGrHist* 555 F 13 = Strab. VI, 3, 2, 278C). Le texte d'Antiochos semble cependant manquer ici de cohérence, cf. G. Maddoli, « Falanto spartiata (*Strabone* VI, 3, 2 = Antioco F 13 Jacoby) », in *Mélanges de l'École Française de Rome* 95, 1983, p. 555-564, ici p. 559-560 : si l'accord entre les conjurés prévoyait que Phalanthos se mît un bonnet pour se distinguer des Spartiates (à la longue chevelure), cela devrait signifier qu'il était donc dans la nécessité de cacher ses cheveux, et qu'il était donc Spartiate. Or Antiochos fait du personnage l'un des parthénies – fils de citoyens déclassés à la condition d'hilotes et eux-mêmes ἄτιμοι – et Diodore en fait un épeunacte : on en conclura que l'on se trouve face à l'interprétation erronée d'un geste que les sources postérieures à Antiochos (Diodore mis à part), en notant l'incohérence, ont interprété d'une autre manière, en faisant intervenir l'élément du bonnet dans un autre contexte. Cet élément permet à M. Moggi de conclure à l'existence d'un état antérieur de la tradition, où Phalanthos avait sans doute le statut d'hilote (« Taranto », p. 49-50).

Page 111.

86. On trouve de cet oracle une seule variante, en prose, chez Denys d'Halicarnasse (Fr. 19B Pittia = Fr. XIX, 1 Jacoby. Cf. Parke-Wormell, p. 20-21, n° 46 puis n° 47, et Fontenrose, p. 140-141) : cette prédiction présente certaines analogies avec celle qui concerne la fondation de Rhégion (Diod., Fr. VIII, 32 ; Denys d'Halicarnasse, Fr. 19C Pittia = Fr. XIX, 2 Jacoby). Dans les deux cas, cette prophétie repose sur un jeu de mots : dans le dialecte messénien, τράγος signifie à la fois « bouc » et « figuier sauvage », cf. *Souda*, T898 s.v. τράγος, voir ici Collin-

Bouffier, « Denys d'Halicarnasse et l'histoire du monde grec », in Pittia, p. 243. La base de cet oracle, comme de celui de Rhégion (les deux sont en effet trop proches pour ne pas avoir fait l'objet d'une élaboration commune) est messénienne : les Messéniens avaient reçu un premier oracle durant la seconde guerre de Messénie, qui indiquait qu'ils perdraient leur liberté lorsqu'un bouc boirait l'eau de Néda ; les devins n'avaient compris que trop tard le double sens du mot τράγος. Vallet déduit de l'existence de l'oracle de Tarente (le seul connu pour une cité chalcidienne) qu'il était destiné à l'élément messénien de la population rhégine (*Rhégion et Zancle. Histoire, commerce et civilisation des cités chalcidiennes du Détroit de Messine*, Paris, 1958, p. 75-76). — Sur Antiochos, probablement la source de la première partie de l'oracle, cf. n. 82. Le fragment de Strabon (VI, 3, 2, 278C) ne nous rapporte cependant que la seconde consultation de la Pythie (de manière presque identique à Diod., Fr. VIII, 29, 11-12) :

Σατύριόν τοι δῶκα, Τάραντά τε πίονα δῆμον
οἰκῆσαι καὶ πῆματ' Ἰαπύγεσσι γενέσθαι.

87. La proposition de correction de Dindorf Ἰαπυγίοισι (qu'il relègue en apparat, dans sa seconde édition) partait du principe que le υ- du thème de Ἰάπυγες, d'ordinaire bref, ne pourrait être scandé au sein de l'hexamètre : elle s'expliquait donc pour des raisons exclusivement métriques. Toutefois, la leçon Ἰαπύγεσσι de Strabon, VI, 3, 2, 278C (seul autre témoin de l'oracle) semble la bonne : ce datif rentre bien dans la forme hexamétrique, si l'on envisage à l'inverse que le υ- est long, comme c'est le cas à plusieurs reprises en poésie. Voir à cet égard l'épigramme de Théodoridas incluse dans *Anth. Pal.* VI, 222, 2 et le commentaire *ad. loc.* de A.S.F. Gow et D.L. Page (*The Greek Anthology : I. Hellenistic Epigrams*, II, Cambridge, 1965, p. 540), qui renvoie à l'exemple de Callimaque, Fr. 613 Pf. : « The υ- in this word is more commonly short, but there are several exceptions, Call. fr. 613, Ἰηπύγων ἔγχος ἀπωσάμενοι, Pfeiffer *ad. loc.* ». Il faut donc conserver la leçon garantie par Strabon, qui est non seulement correcte d'un point de vue métrique, mais aussi meilleure d'un point de vue grammatical – elle fournit un substantif plutôt qu'un adjectif substantivé. L'autre correction, proposée par Mazochius (*Alexii Symmachi Mazochii Commentariorum in Regii Herculanensis Musei Aeneas Tabulas Heracleenses*, Naples, 1754-1755, p. 89), est un hyper-éolisme.

Page 112.

88. L'œuvre de Diodore offre un vaste corpus, intégrant mythologie et histoire, qui traite du rôle de la femme tel qu'il est conçu des origines à l'époque de l'historien. La femme apparaît à bien des égards comme un être faible que l'histoire malmène ; les cas de viols sont la plupart du temps punis, le justicier étant un héros ou un dieu. M. Casevitz souligne les cas où la sanction du viol est en revanche la mort de

la victime déshonorée (« La femme dans Diodore », p. 115-116) : Hippoménès châtie sa fille séduite en la faisant dévorer par un cheval (c'est de cette conduite sacrilège que proviendrait la chute des Médontides à Athènes, cf. Carlier, *La Royauté*, p. 365-366) de même qu'à Rome, en 443, pour préserver sa fille des menées d'Appius Claudius, son père la tue pour la « préserver du déshonneur » (Diod. XII, 24), ou qu'Halia se précipite dans l'Océan car seule la mort la rend apte à être honorée comme déesse à Rhodes (en V, 55). « La mort d'une vierge paraît préférable à sa vie si la force la fait changer d'état » (Casevitz, p. 115). Diodore souligne ailleurs que les barbares eux-mêmes tiennent à la virginité : cf. Fr. XXXIV/XXXV Walton. Sur le châtiment des femmes déshonorées, cf. l'histoire de Lucrèce, Fr. X, 46-48.

89. παραβληθείσης signifie que le corps de la jeune fille fut littéralement *jeté en pâture* à ce cheval, cf. traduction Cordiano-Zorat (« gettata in pasto ») : la traduction de Rhodoman (éd. Wesseling) *infelicem puellam* fait contresens.

90. Pour une analyse complète des traditions littéraires sur la fondation de Géla, cf. Bérard, p. 240-251, et plus récemment C. Raccuia, *Gela Antica. Storia, Economia, Istituzioni*, Messine, 2000, p. 99-130 (qui renvoie à la bibliographie sur la Géla archaïque), et M.G. Canzanella et A.M. Buongiovanni, *in BTCGI*, VIII, p. 5-65, s.v. Gela. Sur l'oracle, cf Parke-Wormell (p. 3, n° 3), et Fontenrose (p. 141 et 282, Q40). Fontenrose en donne les deux variantes. Deux points conduisent à douter de son authenticité : d'abord, il est peu probable qu'un Rhodien et un Crétois (qui n'est pas évoqué dans toutes les traditions : sur une fondation mixte, comme celle qui est rapportée par Diodore, cf. Raccuia, p. 105, ainsi que M. Moggi, « Insularità e assetti politici », in *Seste Giornate*, p. 51-65, ici p. 53, qui montre, au cours d'une analyse de Thuc. VI, 4, 3, que ces deux ethniques ont une valeur géographique et non politique) se soient rendus à Delphes à une date si reculée du VIIe siècle (vers 690 avant J.-C.) pour consulter la Pythie sur l'établissement d'une colonie ; en outre, la précision avec laquelle la Pythie indique le site et l'ordre qu'elle donne de nommer cette cité Géla, du nom du fleuve (sur les deux traditions à l'origine de ce toponyme, dû soit au nom du fleuve, soit au rire d'Antiphémos, cf. Raccuia, p. 117), éveillent les soupçons, car les œcistes nomment en général la cité au moment même de sa fondation.

91. L'indication selon laquelle les Chalcidiens, auteurs de l'ἀποικία à Rhégion, avaient été prélevés sur leur nation à raison d'un sur dix (c'est la famine qui aurait contraint les Chalcidiens à consacrer par voie de décimation une partie de la population à Apollon), se retrouve de manière semblable dans le récit de Strabon (VI, 1, 6, 257C : Χαλκιδέων, οὓς κατὰ χρησμὸν δεκατευθέντας τῷ 'Απόλλωνι δι' ἀφορίαν, « les Chalcidiens, dont on raconte qu'ils avaient été prélevés sur

leur nation à raison d'un sur dix à cause d'une disette »), dont Jacoby (le comparant au fragment de Timée sur l'origine de Rhégion, *FGrHist* 556 F 43 = Strab. VI, 1, 9, 260C) a montré l'origine timéenne (*FGrHist* III B, Kommentar, p. 494). G. De Sensi Sestito conclut de ce parallèle que la source des Fr. VIII, 32-33 est également Timée (« La storia italiota », p. 135). Chaque fois que Diodore entendait offrir au lecteur un récit détaillé de certaines réalités italiotes, comme ici les κτίσεις archaïques, ou certains épisodes liés à l'histoire de Sybaris, de Crotone ou de Locres, il avait systématiquement recours à Timée (p. 151), d'une très grande valeur pour la période pré-agathocléenne : « Cet historien [*scil.* Timée], qui a critiqué d'une manière très acerbe les erreurs des historiens ses prédécesseurs, s'est montré soucieux à l'extrême de la vérité, sauf dans l'*Histoire d'Agathocle*, où il a surtout raconté des mensonges sur ce prince en raison de la haine qu'il lui portait » (Fr. XXI, 30, 1, 1 Goukowsky). Pour les études les plus récentes sur le territoire de Rhégion, je renvoie notamment à C. Michelini, *BTCGI*, XVI, p. 1-77, s.v. Reggio Calabria (recensant notamment les traditions sur sa fondation), à Hansen-Nielsen, *An Inventory*, p. 290-293, n° 68 (avec bibliographie), ainsi qu'aux différents articles édités par B. Gentili et A. Pinzone (éd.), *Messina e Reggio nell'antichità : storia, società, cultura. Atti del convegno della S.I.S.A.C. (Messina-Reggio Calabria 24-26 maggio 1999)*, Messine, 2002.

92. Comme au Fr. VIII, 29, cet oracle est fondé sur un jeu de mots en dialecte messénien, entre mâle/femelle et figuier/vigne : cf. n. 86. Ce type d'oracle linguistique, que l'on a voulu attribuer à l'époque archaïque, est bien connu (voir également les oracles sur Géla et Locres) : cf. Collin-Bouffier, « Denys d'Halicarnasse et l'histoire du monde grec », in Pittia, p. 244. Sur les trois variantes existant de cet oracle, cf. Fontenrose (p. 279-280, Q33) et Parke-Wormell (p. 149-150, n° 371), qui le rapportent parmi les oracles de la seconde période (« To the burning of the temple in 548 B.C. », p. 12).

93. Les légendes concernant la fondation de Rhégion sont nombreuses, mais on relève plusieurs contradictions sur l'origine de ses habitants (cf. Bérard, p. 110-119 ; G. Vallet, *Rhégion et Zancle. Histoire, commerce et civilisation des cités chalcidiennes du Détroit de Messine*, Paris, 1958, p. 66-80). Le contenu de l'oracle est également rapporté, de manière plus synthétique, par Denys d'Halicarnasse (Fr. 19C Pittia = Fr. XIX, 2 Jacoby), et Héraclide Lembos (*De Rebus publicis*, 25), qui tirait ses informations d'Aristote. On observe cependant une discordance entre la variante de Diodore et celle d'Héraclide : ce dernier accorde le premier rôle aux bâtards messéniens. L'interprétation donnée par Vallet (p. 77-78) permet d'expliquer cette confusion par une fondation en deux temps : le choix de l'οἰκιστής mentionné par Diodore suit le premier temps de la fondation, les habitants de Zancle ayant demandé à leur métropole, Chalcis, de les aider à fonder

une colonie. C'est seulement par la suite que les Chalcidiens, incapables de peupler suffisamment Rhégion, durent accepter des éléments étrangers, à commencer par les Messéniens, précisément cités par Héraclide Lembos. L'étude de ce fragment peut ainsi être reliée à l'examen des fragments de Diodore qui traitent de la Messénie. Pour Thucydide en revanche (III, 86, 2 ; VI, 44, 3 ; VI, 79, 3), cette fondation est incontestablement chalcidienne. Sur la part des Chalcidiens dans la colonisation en Calabre, cf. L. Mercuri, *Eubéens en Calabre à l'époque archaïque. Formes de contact et d'implantation* (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome 321), Rome, 2004, p. 205-210, pour les sources historiographiques.

Page 113.

95. Dans la coupe effectuée par l'excerpteur entre les *Exc. de Sent.* 28 et 29, il manque probablement l'épisode de la fondation de Locres, qui n'entrait pas dans le thème du recueil, ce fragment ayant été compilé pour son aspect moral (l'homme doit être puni par les magistrats de Locres). Cette cité italiote intéressait en effet Diodore, comme en témoigne, outre le Fr. VIII, 34, le Fr. VIII, 45 : il donnait très certainement le récit de sa fondation, d'autant que l'on connaît grâce à Justin l'intérêt que revêtait cette cité pour Timée (Just. XX, 4, 18 = *FGrHist* 556 F 131 ; cf. A. Enmann, *Untersuchungen über die Quellen des Pompeius Trogus für die griechische und sizilische Geschichte*, Dorpat, 1880, p. 32), et l'on sait combien Diodore doit à Timée, notamment pour toutes les informations que la *Bibliothèque* contient sur le monde italiote (De Sensi Sestito, « La storia italiota », p. 135-136). Sur la fondation de Locres, son histoire et son territoire, on renverra toujours à Bérard, p. 214-231, et récemment à M.C. Parra et P.E. Arias, *BTCGI*, IX, p. 191-249, s.v. Locri, ainsi qu'à Hansen-Nielsen, *An Inventory*, p. 273-278, n° 59. Sur la justice locrienne, voir dans son ensemble le commentaire de M. Hose, qui analyse p. 202-205 les fragments aristotéliciens extraits de la *Constitution des Locriens*.

96. Cet oracle rapporté par Diodore au style indirect (Parke-Wormell, p. 12, n° 23 ; Fontenrose, p. 292, Q73) annonce l'origine de la tyrannie à Sicyone pour une durée de cent ans (sur Sicyone, voir aussi Fr. VIII, 26) : la suite du fragment laisse entendre qu'Andréas avait accompagné cette ambassade à Delphes, venu comme μάγειρος pour y rendre les sacrifices aux dieux. La variante suivie par Diodore quant à la généalogie des tyrans de Sicyone est difficile à établir, car la fin de l'*excerptum* telle qu'elle nous est parvenue est nécessairement corrompue, peut-être même en plusieurs points : il manque nécessairement, si ce n'est un nouveau sujet grammatical pour la dernière proposition (μισθοῦ...), comme l'a proposé Jacoby (en tâchant à la fois de restituer la chronologie supposée des Orthagorides, qui varie cependant selon les sources, et de faire correspondre le texte de Diodore à celui de *P. Oxy.*

XI, 1365 [classé *P. Oxy.* 2181 par Mertens-Pack 3] = *FGrHist* 105 F 2, cf. Jacoby *FGrHist* 551 F 1a-b, Kommentar, p. 478), du moins une coordination reliant la proposition μισθοῦ à ce qui précède. Mais la question de la corruption textuelle se double de problèmes historiographiques compliqués qui mettent en jeu non seulement la généalogie des Orthagorides telle que pouvait la restituer Diodore, mais aussi – et par conséquent – l'origine de la tyrannie (que la plupart des sources fait remonter à Orthagoras, sans doute fils d'Andréas, précisément absent de l'*excerptum* diodoréen). Pour une comparaison précise entre les sources existantes sur cette généalogie et l'apport du papyrus, on renverra aux débats sur la question, notamment A. Momigliano, « La genealogia degli Ortagoridi », *Atene e Roma* 10, 1929, p. 145-153 (qui met volontairement de côté le témoignage de Diodore, donnant trop peu d'éléments sur la dynastie) ; N.G.L. Hammond, « The family of Orthagoras », *Classical Quartely* 6 (1), 1956, p. 45-53, qui donne les différentes listes généalogiques reconstituées par les historiens modernes ; S.I. Oost, « Two notes on the Orthagorids of Sicyon », *Classical Philology* 69, 1974, p. 118-121, qui s'attache en particulier à l'origine sociale des *mageiroi*, montrant que « such a *mageiros* was no man of the proletariat in archaic Greek times » (cf. *Il.* III, 392-394), et établit son « social rank considerably above that of the common people », proposant même une naissance noble. Pour résoudre la corruption du fragment diodoréen, dont on a souvent considéré (peut-être à raison) que *P. Oxy.* XI, 1365 constituait la suite directe : (a) Soit l'on évite d'intervenir sur le texte, en se limitant à en corriger la syntaxe, rétablissant ainsi une coordination reliant μισθοῦ à ce qui précède (par exemple ὃς ἐκαλεῖτο Ἀνδρέας, μισθοῦ <δὲ> τοῖς ἄρχουσι μαστιγοφορῶν ὑπηρέτει) : Diodore ferait alors d'Andréas le premier tyran de Sicyone (cf. Hdt. VI, 126-127), en omettant la figure d'Orthagoras (cf. généalogies des autres sources, Arist., *Pol.* V, 9, 21, p. 1315b Bekker ; Plut., *De sera numinis uindicta*, 553a ; Nicolas de Damas, *FGrHist* 90 F 61, qui le présentent comme fondateur et éponyme de la dynastie). Pour résoudre la difficulté, certains historiens ont proposé une superposition entre la figure d'Orthagoras et celle d'Andréas, comme s'il s'agissait d'une seule et même personne (cf. K.F. Hermann cité dans B.P. Grenfell (éd.), *The Oxyrhynchus Papyri*, Londres, 1915, p. 106). D'autres ont suggéré qu'Orthagoras serait le surnom qu'Andréas aurait pris quand il devint tyran, de cuisinier qu'il était, (cf. éd. d'Hérodote par Ph.-E. Legrand, *Histoires*, VI, Paris, 1963, *ad loc.*, après E. Abbott, *History of Greece*, I, Londres, 1888, p. 370). (b) Soit l'on pose, comme il est très probable, une lacune plus significative dans le texte du manuscrit, dont il est toutefois difficile d'imaginer l'ampleur : les rapprochements entre Diod., Fr. VIII, 35, et le texte du papyrus ont été nombreux (sur un rapprochement de leur source, Éphore [cf. B.P. Grenfell, D. Litt, A.S. Hunt, *The Oxyrhynchus Papyri*, XI, Londres, 1915,

p. 107], Ménaichmos [cf. Jacoby, *loc. cit.*], ou une autre source [cf. http ://promethee.philo.ulg.ac.be/cedopal/getPackCombi.asp]) et ont permis à Jacoby de supposer qu'il faudrait suppléer Orthagoras (dont l'histoire et les origines sont développées dans le fragment du papyrus) dans la lacune de la fin de l'extrait constantinien (*FGrHist* 551 F 1a-b, Kommentar, p. 478) : « der Schluss von a (*Exc. de Sent.* 29) ist zerstört ; und wenn das Subjekt von ὑπηρέτει nicht mehr Andreas, sondern Orthagoras ist, hat er dessen Laufbahn anders geschildert als Pap. », complétant l'idée de Boissevain qui indiquait déjà dans son apparat *narrationem imperfectam reliquit*. De fait, Andréas ne fut sans doute pas le premier tyran (ce qui explique son omission chez Aristote et Plutarque, *ad loc.*), mais ce fut bien en revanche son fils qui le devint. (c) La difficulté va au-delà si l'on considère que la confusion ne touche pas les seuls personnages d'Orthagoras/Andréas, mais également les autres noms de la liste des tyrans de Sicyone : on mentionnera par exemple l'identification de Myron de Sicyone avec Orthagoras (cf. D. Musti, *Storia greca. Linee di suiluppo dall'età micenea all'età romana*, Rome-Bari, 1995 (5[e] ed.), p. 174-177). Mais sur les descendants de cette dynastie tyrannique, absents du fragment de Diodore, voir la bibliographie citée un peu plus haut dans la note.

Page 114.

98. Ce fragment fait partie des neuf fragments d'histoire romaine du livre VIII : Tullius Hostilius est le troisième roi de Rome, après Romulus (Fr. VIII, 6), Numa Pompilius (Fr. VIII, 20), et avant Ancus Marcius et Lucius Tarquin Priscus (Fr. VIII, 44). Ces extraits ne sont pas classés les uns à la suite des autres. On les range en effet en suivant la méthode historiographique que Diodore avait coutume d'utiliser, qui combine deux facteurs : dans le cadre de la chronologie (dont la scansion devient très rigide au moins à partir du livre XI, avec la composition annalistique, cf. Haillet, édition du livre XI, p. XXIX) vient se couler, à l'occasion, la composition κατὰ γένος (modèle d'Éphore, que Diodore se propose de suivre « dans la mesure du possible », cf. V, 1, 14), ces regroupements thématiques s'effectuant notamment par secteurs géographiques (les trois secteurs essentiels étant la Grèce, Rome et la Sicile, cf. Sacks, p. 118) : cf. Questions d'historiographie, p. LXXXI-XCVII.

100. Sur le thème du δίκαιος πολέμος – *bellum iustum* et sur la correspondance entre les emplois en grec et latin, cf. n. 101. Cicéron énonce dans ses écrits philosophiques sa conception de la guerre juste (*De Rep.* III, 4 ; *De Legibus*, III, 18 ; *De Off.* I, 21, 36) : ses conditions en ont été codifiées dans le droit fétial du peuple Romain. Voir W.V. Harris, *War and Imperialism in Republican Rome, 327-70 B.C.*, Oxford, 1979, p. 166-175 ; S. Albert, *Bellum iustum : Die Theorie des gerechten Krieges und ihre praktische Bedeutung für die auswärtigen*

Auseinandersetzungen Roms in republikanischer Zeit, Kallmünz, 1980, p. 12-36, et L. Loreto, *Il* bellum iustum *e i suoi equivoci. Cicerone ed una componente della rappresentazione romana del Völkerrecht antico. Storia politica costituzionale e militare del mondo antico*, I, Naples, 2001. Chez Diodore, le thème cher aux Romains de la guerre juste se retrouve à plusieurs reprises, avec à chaque fois le même tour : Fr. XXVIII, 3, 1 Walton, οἱ δὲ Ῥωμαῖοι καὶ τότε καὶ μετὰ ταῦτα **δικαίους ἐνιστάμενοι πολέμους** (« mais les Romains, à cette occasion comme après, ne déclarèrent que des guerres justes ») et Fr. XXXII, 5, 1 Walton, ὅτι σφόδρα οἱ Ῥωμαῖοι φιλοτιμοῦνται **δικαίους ἐνίστασθαι τοὺς πολέμους** (« les Romains s'efforçaient particulièrement d'entreprendre des guerres justes »).

101. La guerre qui éclata entre Rome et Albe-la-Longue (dont ce fragment ne rapporte que le *casus belli*, l'épisode qui intéressait l'ὑπόθεσις des *Excerpta* constantiniens portant sur les complots), deux cités liées par un lien d'ἐπιγαμία et de φιλία, appartient à la narration des *primordia Romana*, au même titre que les fragments romuléens Fr. VII, 5-5quater et Fr. VIII, 4-6, et que les autres fragments concernant la monarchie romaine, Fr. VIII, 17-20 ; 36-37 ; 44 et Fr. X, 1-2 ; 46-48 (sur la place supposée des origines de Rome au sein de la *Bibliothèque Historique*, cf. Questions d'historiographie, p. XCVII-CVI). Cet épisode dispose de trois parallèles importants, l'un chez Tite-Live (I, 22,1-23,2, dont la narration est plus ample que celle du fragment de Diodore), un second chez Denys d'Halicarnasse (III, 2-3, plus détaillé encore), le troisième chez Cicéron (*Rep.* II, 17, 31). Pour le récit de Tullus Hostilius, troisième roi de Rome, les différentes études se sont généralement limitées à opposer la variante livienne à la variante dionysienne (cf. en particulier D. Musti, « Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica. Studi su Livio e Dionigi di Alicarnasso », *QUCC* 10, 1970, p. 1-160, qui confronte les traditions auxquelles remontent l'historien romain et l'historien grec, et détermine pour ce dernier, au sujet de Tullus, une « tendenza sabineggiante della sua fonte e, in seconda instanza, sua propria », p. 79. En particulier sur la figure du troisième roi, voir P.M. Martin, *L'idée de royauté à Rome. De la Rome royale au consensus républicain*, Clermont-Ferrand, 1982, p. 248-253, qui situe presque exclusivement son analyse dans la lignée de celle de G. Dumézil sur les fonctions indo-européennes, *Aspects de la fonction guerrière chez les Indo-Européens*, Paris, 1956 ; C. Santini, « "Eroi culturali" e annalistica : il caso di Tullo Ostilio », *Eutopia* 5 (1-2), 1996, p. 85-97), sans prendre en compte les historiens grecs et latins fragmentaires dont on dispose, notamment Diodore. La destruction d'Albe par Tullus Hostilius constitue un « motif classé » de la légende (J. Poucet, *Les Rois de Rome*, p. 323 et 327), à côté d'autres motifs que Diodore devait traiter également mais que la *Bibliothèque* telle qu'elle a été transmise ne présente pas (cf. le motif des fétiaux,

celui de la mort du roi, fulminé). Entre les récits de Tite-Live, de Denys et de Diodore, le récit du *casus belli* présente certaines variantes importantes, au point que l'on peut penser que celles-ci remontent à des traditions différentes : de manière générale, l'image positive et moins belliqueuse que Diodore donne de Tullus (il met en scène une guerre exclusivement défensive, menée dans le seul but de lutter contre les ardeurs guerrières du peuple albain), contraste avec le tableau donné par Tite-Live d'un homme impie et belliqueux (*ferocior etiam quam Romulus fuit ... undique materiam excitandi belli quaerebat*, I, 22, 2, « fut même plus belliqueux que Romulus ... il cherchait partout l'occasion de rallumer la guerre »), mais diffère aussi quelque peu de la narration de Denys, qui certes réhabilite Tullus, mais dont la représentation est bien moins univoque que celle de Diodore (par exemple, la recherche du *bellum iustum* est aussi le fait des Albains, III, 2, 4). Trois points diffèrent essentiellement (le parallèle le plus intéressant, de même qu'au Fr. X, 46, se fait avec la variante de Denys : il est évident que le récit de Tite-Live remonte à une tradition bien différente) : **a)** chez Diodore, ce sont les Albains qui regardent d'un mauvais œil la croissance romaine (ὑφορώμενοι) et sont portés au mensonge (προσεποιήσαντο) ; chez Denys, l'affaire du brigandage n'est pas un stratagème : il est effectif et provient des deux côtés, albain et romain. **b)** Diodore insiste sur l'intelligence et la ruse du personnage (πυθόμενος ὡς ζητοῦσι πρόφασιν πολέμου), sur son hospitalité, et sa recherche à tout prix du *bellum iustum* ; chez Denys, cette recherche d'une guerre juste et nécessaire est en revanche le propre de l'attitude romaine comme albaine (< Ἀλβανοὶ> ἐὰν δὲ ἀγνωμονῶσι Ῥωμαῖοι, τότε τὸν πόλεμον ἐπ'αὐτοὺς ἐκφέρειν). **c)** la description des deux ambassades est semblable dans ses grandes lignes, mais alors que Denys (comme Tite-Live) précise que le camp albain est dirigé par un certain Cluilius, Diodore ne mentionne pas ce personnage, faisant peser la responsabilité de la guerre sur l'ensemble du peuple albain en général. E. Mensching (« Tullus Hostilius, Alba Longa und Cluilius », *Philologus* 110, 1966, p. 102-118), l'un des seuls historiens à avoir pris en compte dans son étude le Fr. VIII, 36, a déjà souligné cette « eindeutige Belastung Alba Longas » (p. 118), sans cependant chercher à identifier le courant de la tradition auquel remonte le récit diodoréen. Celui-ci est certes difficile à déterminer, mais malgré les variantes soulignées, il reste que la datation de l'origine de la coutume du *bellum iustum* rapproche Diodore et Denys : J. Martínez-Pinna (« Los Reyes », à paraître) rappelle que les deux historiens la font remonter à des temps antérieurs à Tullus (ἀρχαϊκῷ τινι προαχθεὶς ἔθει, dit Diodore), probablement Numa, auquel se référerait dès lors le fragment suivant, sur les pratiques originelles de la guerre chez les Romains (*contra*, un rapprochement de Diodore avec Cicéron est proposé par F. Täger, *Die Archäologie des Polybios*, Stuttgart, 1922, p. 90). Il montre en outre

que deux données sur le *ius fetiale* exposées par Denys, sur l'extradition (II, 72, 5) et sur les trente jours séparant la date où les fétiaux présentent la réclamation de la déclaration de guerre (II, 72, 8), trouvent leur application dans ce fragment de Diodore sur Tullus Hostilius.

Page 115.

102. Ce fragment est à relier directement au précédent : il fait référence au *bellum iustum*, la pratique essentiellement romaine (ici, suivie par Tullus Hostilius, mais remontant peut-être pour Diodore comme pour Denys à Numa, comme le souligne J. Martínez-Pinna, cf. note précédente) qui consiste à rechercher une guerre juste et nécessaire, où il s'agit d'avoir pour soi le bon droit et d'être approuvé par les dieux (M. Humbert, *Institutions politiques et sociales de l'Antiquité*, Paris, 1982, 6ème éd., 1997, p. 223). Sur le lien entre πόλεμος ἀκήρυκτος et ἄδικος (du Fr. VIII, 36), leurs emplois et leurs correspondants en latin, cf. G. Stouder, « Πόλεμος ἀκήρυκτος : la guerre sans héraut », in *Guerre et diplomatie*, p. 209-222 (avec bibliographie récente), qui analyse leurs occurrences dans l'historiographie grecque et latine, en particulier dans le contexte des guerres samnites, à propos du désastre des Fourches Caudines, notamment chez Appien (*Sam.* IV, 15-16) et Dion Cassius (*Hist. rom.*, Fr. VIII, 36, 8 Boissevain), où πόλεμος ἀκήρυκτος καὶ ἄσπονδος désigne une guerre menée à outrance et qui n'a pas fait l'objet d'une déclaration formelle. Cf. en outre L. Porciani, « La nascità del concetto di legittimazione della guerra in Grecia e a Roma », *900. Per una storia del tempo presente*, II, 2009, 21-26, en particulier p. 24 sur ce fragment.

104. Diodore rapporte ici la paraphrase de l'oracle reçu par les Spartiates : pour vaincre les Messéniens à la guerre, ceux-ci doivent prendre un ἡγεμών parmi les Athéniens. Cet oracle est transmis au style indirect par trois autres témoins : Isocrate, *Or.* VI, 31 (le dieu conseille de chercher des *appuis*, βοήθεια, et d'effectuer certains sacrifices) ; Justin, III, 5, 4 (les Spartiates doivent rechercher un *ducem belli ab Atheniensibus*) ; Pausanias, IV, 15, 6 (l'oracle les invitait à faire venir « l'Athénien comme *conseiller* », τὸν Ἀθηναίους ... σύμβουλον). Il fait partie des oracles rapportés au style indirect dans la *Bibliothèque* (cf. Parke-Wormell, II, p. VIII-IX, n° 297-299, qui ne cite pas le témoignage de Diodore, et Fontenrose, p. 274, Q18, qui, dans sa typologie, le classe parmi les « clears commands », à côté des sanctions et des ordres ambigus). Le paragraphe suivant éclaircit ce point : le commandant qui fut choisi par la suite est Tyrtée (προτραπέντες ὑπὸ Τυρταίου), ce dont témoignent plusieurs autres sources (cf. Visconti, « Diodoro e la storia spartana », p. 42, n. 60, et Luraghi, *The Ancient Messenians*, p. 73 et 78), en particulier Callisthène (*FGrHist* 124 F 24 = Strab. VIII, 4, 10, 362C). Comme Diodore, ces différentes sources font donc de Tyrtée un Athénien, suivant une tradition attestée déjà

dans les *Lois* de Platon (629a), suivie par Strabon, *loc. cit.*, Justin, *loc. cit.*, Pausanias, *loc. cit.* (cf. Prato, *Tyrtaeus*, p. 5. Pour une liste complète, cf. Meier, *Aristokraten*, p. 237). Ce dernier le mentionne à plusieurs reprises comme celui qui a composé les chants de guerre spartiates. En réalité, Tyrtée n'apparaît guère avant le milieu du IVe siècle, après la restauration de la Messénie. J. Auberger a expliqué de la façon suivante la tradition qui faisait de Tyrtée un Athénien (éd. du livre IV de Pausanias, p. 165) : sachant qu'à cette haute époque, Athènes avait été l'alliée de Sparte, on avait sans doute voulu faire du poète un Athénien de naissance (ce qui peut donc être une manifestation de *Lokalpatriotismus*, ou, plus vraisemblablement, une invention des milieux laconisants à Athènes, selon Visconti, p. 43). Avec le temps, la légende fut par la suite réorientée selon les tensions qui évoluèrent entre les deux cités : Tyrtée est devenu un maître d'école boiteux, incapable d'assumer son rôle de général, et se vengeant avec la force des vers. Les historiens pensent actuellement qu'il était originaire de Sparte et que la propagande a été créée tardivement, sans doute au moment de l'alliance entre Athènes et Sparte, lors de la révolte de 464 (Lévy, *Sparte*, p. 36 et Meier, *Aristokraten*, p. 238, avec bibliographie correspondante). J. Auberger conclut à la fin de son analyse que « l'alliance avec Athènes est ainsi tour à tour revendiquée par les Messéniens (le sanctuaire éleusinien qui inspire celui d'Andanie) et Sparte (le poète ionien contribuant à la soumission de la Messénie) ». Dans tous les cas, la référence à Tyrtée permet de situer ce fragment dans le contexte de la seconde guerre de Messénie – dont les dates font objet de débat entre les historiens, cf. Notice du livre VIII, n. 29, et Visconti, p. 42, n. 59.

105. A. Visconti a légitimement supposé une matrice callisthéenne pour ce fragment, comme pour le Fr. VIII, 16 sur Terpandre : « la tradizione riferita da Diodoro in questo frammento a proposito dell'arrivo del poeta a Sparta [...] ricorreva identica, infatti, nelle *Elleniche* di Callistene » (« Diodoro e la storia spartana », p. 50). Cf. *FGrHist* 124 F 24 = Strab. VIII, 4, 10, 362C : καὶ Καλλισθένει καὶ ἄλλοις πλείοσι τοῖς εἰποῦσιν ἐξ Ἀθηνῶν ἀφικέσθαι δεηθέντων Λακεδαιμονίων κατὰ χρησμόν, ὃς ἐπέταττε παρ' Ἀθηναίων λαβεῖν ἡγεμόνα (« <ou bien il faut refuser toute confiance> à Callisthène et à bien d'autres qui prétendent que Tyrtée vient d'Athènes à la demande des Lacédémoniens : un oracle leur avait commandé de s'adresser aux Athéniens pour se faire donner un chef »). L'oracle rapporté par Callisthène, à l'inverse des autres traditions parle en effet de la recherche d'un ἡγεμών : cf. note précédente. Il est en revanche plus difficile de déterminer si Diodore a utilisé Callisthène de manière directe ou à travers une autre source – Myron ? (p. 50-51). On signalera qu'une nouvelle édition commentée de Callisthène (sur lequel cf. P. Pédech, *Historiens compagnons d'Alexandre : Callisthènes, Onésicrite, Néarque, Ptolémée, Aristobule*, Paris, 1984, et L. Prandi, *Callistene : uno storico*

tra Aristotele e i re macedoni, Milan, 1985) est en cours aux éditions italiennes Tored par les soins de Cinzia Mangia (Université de Bari).

106. Cette phrase introductive est probablement de l'excerpteur, donnant le contexte de l'extrait compilé (sur la méthode adoptée dans le découpage des extraits, cf. Notice Introductive, p. XXXII-XXXVI) : elle présente Battos venant à Delphes dans l'intention précise de fonder Cyrène (κτίσαι βουλόμενος Κυρήνην), ce qui contredit précisément le premier vers de l'oracle ainsi que les autres traditions sur cet oracle, cf. en particulier Hdt. IV, 155 ; Pind., *Pyth.* IV, 61-62 (pour une liste exhaustive, cf. Fontenrose, p. 284, n° 47 et p. 308, n° 120, et Parke-Wormell, p. 18, n° 39 et p. 32, n° 71). Celles-ci le présentent en effet comme un oracle à caractère privé : Aristotélès est bègue (d'où le sumom de Battos, qui a donné lieu à maintes interprétations, recensées par A. Corcella dans son commentaire d'Hérodote, *Le Storie, IV. La Scizia e la Libia*, Milan, 1993, p. 346-347. Cf. en outre le commentaire de G. Ottone dans son édition, *Libyka*, p. 140) et est venu demander à Apollon comment corriger son défaut (ἐπὶ φωνὴν ἦλθες). Sur cet oracle à caractère « privé » de Battos, comme celui de Myscellos (Fr. VIII, 22-23, cf. n. 69), et l'homologie entre les traditions sur la fondation de Cyrène et de Crotone, cf. M. Giangiulio, « Deformità eroiche », en particulier p. 4-10, qui montre que, dans les deux cas, l'oracle à caractère privé est conçu selon le schéma de l'oracle « spontané » (et détermine en outre un modèle d'œciste intégré à une morphologie typiquement héroïque), et de nouveau Giangiulio, « Constructing the Past » (voir note suivante).

Page 116.

107. Hérodote (IV, 150-158) rapporte deux versions de l'oracle de la fondation, l'une théréenne, l'autre cyrénéenne (Defradas, *Les thèmes de la propagande*, p. 246-247 et Fontenrose, p. 120-124. Chamoux, *Cyrène*, p. 93-95 analyse les éléments factices dont est chargée la version cyrénéenne) : c'est à cette dernière que se rapporte la variante donnée par Diodore. Celle-ci, qui contient sept vers de plus que les autres traditions, diffère en outre au second vers de la version hérodotéenne (ἐς Λιβύην πέμπει μηλοτρόφον οἰκιστῆρα, « Apollon t'envoie fonder une colonie dans la Libye nourricière de brebis », IV, 155) : elle fait une mention explicite de Cyrène, la cité qu'il faut fonder, et parle avec emphase de la dynastie royale (vers 2, Λιβύην καλλιστέφανον ; vers 8, Λιβύης καλλιστεφάνου). Ces remarques ont permis à Parke-Wormell (p. 32) et, à leur suite, à M. Giangiulio (« Constructing the Past », p. 126, n. 38, auquel on renverra pour l'étude des deux variantes, p. 125-127, avec bibliographie antérieure), de dater cet oracle des dernières années du VI[e] siècle : il fut probablement inventé comme propagande pour la dynastie battiade, durant les troubles qui agitèrent Cyrène à cette époque (que l'on connaît par

Hdt. IV, 162-164, ἐπὶ δὲ τοῦ τούτου παιδὸς 'Αρκεσίλεω πολλὴ ταραχὴ περὶ τῶν τιμέων ἐγένετο, « sous son fils Arcésilas, de grands troubles se produisirent au sujet des honneurs » en IV, 162 ; sur la monarchie tyrannique d'Arcésilas III, cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 144-159 et A. Laronde, « Cyrène sous les derniers Battiades », in B. Gentili (éd.), *Cirene. Storia, mito, letteratura. Atti del 4° Convegno delle Società italiana per lo studio dell'Antichità classica, (Urbino, 3 luglio 1988)*, Urbino, 1990, p. 36-42, qui examine la nature de la grave crise qui se produisit entre le pouvoir royal et l'aristocratie, durant le règne d'Arcésilas III). Le témoignage d'Hérodote sur la fondation de Cyrène est étudié par P. Vannicelli, *Erodoto*, p. 132-139. Sur Cyrène et la Cyrénaïque, on renverra de manière générale aux études archéologiques et historiques fournies récemment par L. Gasparini et S.M. Marengo (éd.), *Cirene e la Cirenaica nell'Antichità. Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 Dicembre 1996)*, Rome, 2007 : pour l'historiographie en particulier, à G. Ottone (« La Κυρηναίων πολιτεία di Aristotele », p. 461-480) et E. Lanzillotta (« ΠΕΡΙ ΛΙΒΥΗΣ : annotazioni storiografiche », p. 343-353), qui attache une attention particulière à la tradition de Diodore dans ses livres mythographiques.

109. La référence que fait l'*excerptum* suivant à la réforme que fit Dèmônax de Mantinée sous le règne de Battos III, successeur d'Arcésilas II (cf. Hdt. IV, 161) rend impossible l'identification faite par Cordiano-Zorat d' 'Αρκεσίλαος à Arcésilas IV (p. 702), le dernier roi de Cyrène, qui obtint le trône avant 462 avant J.-C. (465 ?) : on renverra à la chronologie établie par Chamoux, donnant le tableau généalogique de la dynastie battiade (*Cyrène*, p. 169-201 et 210). Cette identification invaliderait du reste la place de ce fragment au sein du livre VIII (sur la chronologie recouverte par le livre VIII, cf. Notice du livre VIII, p. 78-82). On connaît les traits tyranniques d'Arcésilas II : Plutarque, dans le récit romancé qu'il donne de ce roi (*De mulierum virtutibus*, 260d-261d), lui attribue un caractère tyrannique, ἀντὶ βασιλεὡς ἐγεγόνει τύραννος (« en fait de roi, il devint tyran », 260e). Il le montre, sous l'influence de son conseiller perfide Laarchos, occupé à persécuter et à faire périr les notables de Cyrène. C'est aussi sous Arcésilas II qu'éclate une lutte pour le pouvoir entre le roi et ses frères : l'aventure apparaît comme « un processus classique de scission dans une communauté sans coercition légitime, déchirée par des rivalités dynastiques et des fragilités sociales », cf. de Oliveira Gomes, p. 81 (et pour le récit hérodotéen, cf. Vannicelli, *Erodoto*, p. 141-144, et Giangiulio, « Constructing the Past », en part. p. 133-137. Que Diodore remonte ici au récit d'Éphore, puisant lui-même chez Hérodote, cf. Breglia, « Eforo », p. 306). Si d'autres Arcésilas postérieurs furent également jugés tyranniques, la logique de la compilation permet ici d'affirmer que c'est à Arcésilas II que s'adressait vraisemblablement cet oracle.

Page 117.

110. Ce dyptique entre le règne heureux de Battos Ier, contrastant avec celui de ses successeurs (cf. Carlier, *La Royauté*, p. 474-476), reflète sans doute quelque peu la tendance moralisatrice propre à Diodore. En outre, Chamoux note qu'on y retrouve les thèmes répandus après la chute de la dynastie battiade par la propagande du parti adverse (*Cyrène*, p. 130). Il ajoute toutefois que la légende doit bien reposer sur quelque fond de vérité : déjà Pindare chantait « de Battos l'antique prospérité » (*Pyth.* V, 55 et 89), rappelait son règne pieux et parlait d'une prospérité confirmée par l'archéologie, les fouilles ayant daté précisément de la fin du VIIe siècle ses sanctuaires les plus vastes, ainsi le temple d'Artémis, et le tombeau du Fondateur, cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 133 (ce dernier fut entièrement rénové au IVe s., si l'on suit S. Stucchi, ou bien à l'époque romaine, si l'on suit la vieille interprétation de la *tholos* de l'agora, ce qu'A. Laronde incline à reconnaître comme le tombeau du Fondateur rénové sur son emplacement primitif. Pour les découvertes récentes, on signalera en particulier celles de Laronde, directeur de la mission archéologique française en Libye, ainsi que celles de M. Luni au Sud du *wadi Bilgadir*). Sur le territoire de Cyrène dans son ensemble, cf. Hansen-Nielsen, *An Inventory*, p. 1243-1247, n° 1028.

111. Dèmonax fut en effet l'instigateur d'une réforme, qui eut lieu sous le règne de Battos III le Boiteux : il établit une constitution dans laquelle les Cyrénéens se trouvaient répartis en trois tribus nouvelles, en fonction de leur origine, d'une part les anciens Théréens avec les périèques, de l'autre les Péloponnésiens et les Crétois, enfin les insulaires. Sur cette réforme, on renverra à de Oliveira Gomes, p. 80-82, ainsi qu'à la bibliographie proposée par G. Ottone, *Libyka*, p. 179-180 (qui analyse en outre la différence de désignation, διαιτητής, utilisée par Diodore, ce qui explique qu'on lui accorde les pleins pouvoirs, et βασιλεῦς, chez Hermippe). Chamoux a largement montré l'importance et les limites des mesures du Mantinéen, soulignant en particulier dans quel sens elles avaient dû favoriser la classe des grands propriétaires terriens, particulièrement puissants dans cette colonie agricole (*Cyrène*, p. 138-142). Defradas s'est attaché à démontrer l'origine dorienne de cette réorganisation sociale de Cyrène (*Les thèmes de la propagande*, p. 251-253) : l'organisation des Doriens reposait sur une répartition de la population en trois tribus, dont la signification n'est pas très claire, mais qui exprimait sans doute à l'origine une discrimination ethnique. « Le contenu même de la réforme de Dèmonax, dans la mesure où nous pouvons nous la représenter, paraît correspondre à un idéal politique dorien », conclut Defradas.

113. Ce témoignage sur l'arrivée des Tarquins (Λεύκιος Ταρκύνιος est Tarquin l'Ancien, le cinquième roi de Rome, cf. P.M. Martin, *L'idée de royauté à Rome. De la Rome royale au consensus républi-*

cain, Clermont-Ferrand, 1982, p. 263-267) se limite à la phase qui précède directement son règne, où il se lie à Ancus Marcius, ce qui justifie dans la chronologie de la *Bibliothèque* son insertion au sein du livre VIII (le règne de Lucius Tarquin est daté de 616 à 579, Perl, p. 18 et 29 ; sur la chronologie du livre VIII, cf. Notice du livre VIII, p. 78-82). Le fragment tel qu'il nous est conservé donne uniquement les traits romains du personnage de Tarquin : le roi figure ici sous son nom latinisé Lucius Tarquin (sans mention de sa forme étrusque originelle, Lucumus), et le fragment semble même indiquer que Diodore puisse lui attribuer une origine romaine, ou du moins que Tarquin se soit transféré jeune à Rome. En tout cas, son transfert à Rome est ici déjà un fait lorsqu'il arrive à l'âge d'ἀνήρ (ἀνδρωθείς : sur les différents âges de la vie en Grèce et à Rome, un examen très complet des sources et des distinctions suivant les périodes se trouve chez E. Eyben, « Die Einteilung des menschlichen Lebens im römischen Altertum », *RhM* 116, 1973, p. 150-190), où il a l'occasion de fréquenter Ancus Marcius. Diodore semble contredire la variante canonique sur les origines de Tarquinius Priscus, selon laquelle son arrivée à Rome est tardive (souvent sous le règne d'Ancus), une variante qui est toutefois ancienne (cf. Polyb. Fr. VI, 11a, 7 Weil ; Ennius, Fr. 146-156 Vahlen) et est d'ailleurs largement répandue à son époque (cf. Denys, IV, 6, 4 = Cn. Gellius, Fr. 18 Chassignet = C. Licinius Macer, Fr. 10 Chassignet) : elle prête à ce roi des origines gréco-étrusques (pour un examen détaillé des origines, cf. en particulier J. Martínez-Pinna, « La tradicion sobre el origen de Tarquinio Prisco », in G. Maetzke (éd.), *Atti del Secondo Congresso internazionale etrusco (Firenze, 26 maggio–2 giugno 1985)*, I, Rome, 1989, p. 129-145, qui analyse ses éléments étrusques, grecs et romains. Sur Tarquin en général, cf. plus récemment son livre, *Tarquinio Prisco. Ensayo historico sobre Roma arcaica*, Madrid, 1996, ainsi que la bibliographie mise à jour sur le site Lupa Capitolina Eletronica, lupacap.fltr.ucl.ac.be). Les autres données du fragment semblent d'ailleurs concorder avec la variante canonique : la présentation générale du personnage est tout à fait élogieuse, Diodore vantant son éducation autant que son caractère, ce qui semble le reflet d'une éducation grecque (cf. Cicéron, *Rép.* II, 19, 34 et Denys, III, 46, 5), comme le soulignent en particulier F. Zevi (« Demarato » e i re "corinzi" di Roma », in A. Storchi Marino (éd.), *L'incidenza dell'antico, studi in memoria di E. Lepore (Anacapri, 24-28 marzo 1991)*, Naples, 1995, p. 291-314, ici p. 311, avec bibliographie), dans son étude des liens entre les aspects grecs de l'histoire de Démaratos, et ses descendants Tarquins, ancrés dans l'histoire romaine, et Martínez-Pinna (« Los Reyes », à paraître). Ce dernier souligne dès lors la contradiction entre cette possible origine romaine et le respect de la variante canonique : il écarte finalement la première en suggérant que le participe ἀνδρωθείς pourrait être une addition de l'excerpteur byzantin. Cette hypothèse

reste indémontrable, mais il est vrai que les rares additions de l'excerpteur ont précisément la fonction d'opérer, de façon minimale – souvent en un seul mot –, un saut chronologique, une coupe qu'il a été contraint d'effectuer pour se limiter à son thème (sur ces coupes et insertions, cf. Notice Introductive, p. XXXIV-XXXVI) : il faudrait alors penser que derrière l'addition ἀνδρωθείς se cache le récit de son éducation de Tarquin et de sa jeunesse, jusqu'à sa rencontre avec Ancus Marcius. Quoi qu'il en soit, le débat sur les origines romaines, grecques ou étrusques du premier des Tarquins (qui donne son nom à la dynastie) s'insère directement au sein de la question d'une « phase étrusque » de la seconde monarchie romaine, sur laquelle je renvoie aux Notes Compl. du livre X, n. 3 (sur Servius Tullius).

115. Un rapprochement avec un fragment de Polybe appartenant à la section des *archaiologia Romana*, qui donne du même passage sur le « bon Tarquin » un récit plus long mais tout à fait parallèle (Tarquin est notamment associé à l'administration des affaires royales, Diod., Fr. VIII, 44, l. 4-5 : ἀνδρωθεὶς γὰρ συνεστάθη τῷ βασιλεῖ τῶν Ῥωμαίων Ἄγκῳ Μαρκίῳ ... καὶ **πολλὰ τῶν κατὰ τὴν βασιλείαν συνδιῴκει τῷ βασιλεῖ**, « quand en effet il devint homme, il fut lié au roi de Rome Ancus Marcius ... et administrait avec le roi un grand nombre de tâches royales », cf. Polybe, Fr. VI, 11a, 7 Büttner-Wobst, εἰς τοῦτ' ἦλθεν παραδοχῆς ὥστε **συνδιοικεῖν** καὶ συγχειρίζειν τῷ **Μαρκίῳ τὰ κατὰ τὴν βασιλείαν**, « il fut si bien apprécié que Marcius l'associa à l'administration et à la direction des affaires »), permet sans doute de penser qu'ils remontent à une source commune, probablement identifiable à Fabius Pictor (Fabius Pictor est sans doute la source de Polybe, cf. l'éd. de Polybe de R. Weil et C. Nicolet (éd.), *Histoires VI*, Paris, 1977, p. 33. Que Fabius soit la source commune de Polybe et Diodore pour d'autres périodes de leurs histoires, cf. S. Crouzet, « Sources et reconstructions de l'épisode de Rhégion. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités Romaines*, 20.B et 20.Q », in Pittia, p. 329-392, ici p. 351-352). — Sur la logique systématique suivant laquelle les excerpteurs constantiniens effectuaient leur compilation, cf. Notice Introductive, p. XXV-XLVII. Les *Excerpta* offrent ici un exemple d'un épisode fourni par deux historiens différents et compilé pour les deux auteurs dans une même section *Excerpta*, selon un découpage probablement quelque peu différent (sur la présence de ces extraits « doubles », constituant des répétitions partielles ou totales au sein de l'encyclopédie constantinienne, cf. B. Flusin, « Logique d'une anti-histoire », p. 543 : « dans le cadre d'un épigramme sur Sardanapale figurant à la fois chez Diodore de Sicile et chez Georges le Moine, reprenant le texte des deux historiens [...] ») : on retrouve ici au sein même de l'ὑπόθεσις *De Virtutibus et Vitiis* l'épisode sur Tarquin l'Ancien, extrait de Polybe puis de Diodore (*Exc. de Virt.* 19 = Polybe, Fr. VI, 11a, 7 Büttner-Wobst ; *Exc. de Virt.* 42 = Diod. Fr. VIII, 44).

116. Le récit que fait Justin (XX, 2, 11-14) des prémices de la bataille de la Sagra, durant lesquelles les Locriens demandèrent leur aide aux Spartiates, présente des correspondances étroites avec le Fr. VIII, 45 : voulant éviter la bataille, les Spartiates répondirent à la requête locrienne en leur enjoignant de s'adresser à Castor et Pollux, ce que firent les ambassadeurs de Locres. L'origine timéenne de cette section de l'*Abrégé des Histoires Philippiques* est probable : G. De Sensi Sestito rappelle qu'elle est assurée par un parallèle avec certains fragments de l'historien de Tauroménion (Just. XX, 4, 18 : cf. *FGrHist* 566 F 131 = Porph. 4), ainsi que par l'intérêt commun qu'ils manifestent pour le pythagorisme – dont l'une des répercussions est l'intérêt porté à Locres et aux cités italiotes (« La storia italiota », p. 135-136, en particulier p. 135, n. 51, avec la bibliographie sur le rapprochement entre Justin et Timée). Il ressort de cela que le Fr. VIII, 45 lui aussi remonte certainement à Timée – comme de nombreux autres extraits de la *Bibliothèque*, en particulier dans la section concernant les cités italiotes (cf. De Sensi Sestito, p. 135-136).

Page 118.

117. Cette disproportion des forces est soulignée également par Justin (XX, 3, 4) et Strabon (VI, 1, 10, 261C), d'où la surprise de la victoire des Locriens, rapportée unanimement par les sources. C'est évidemment cette disproportion qui a dû donner naissance au proverbe ἀληθέστερα τῶν ἐπὶ Σάγρᾳ, « plus vrai que les événements qui se déroulèrent sur les rives de la Sagra », cité par Cicéron (*De nat. Deor.* III, 5, 13) et Strabon (*loc. cit.*), ainsi que par les parémiographes et lexicographes (la liste des sources est donnée par R. Van Compernolle, « Ajax et les Doscures au secours des Locriens », in J. Bibauw (éd.), *Hommages à Marcel Renard*, II, Bruxelles, 1969, p. 733-766, ici p. 734-736, qui examine l'une après l'autre toutes les traditions concernant la bataille de la Sagra, en particulier Diodore, p. 734 ; après lui, M. Giangiulio, « Locri, Sparta, Crotone e le tradizioni leggendarie intorno alla battaglia della Sagra », in *Mélanges de l'École Française de Rome* 95 (1), 1983, p. 475-483, qui analyse cette alliance avec les Dioscures). Pour l'essentiel, il y a donc concordance entre les données fournies par Justin et Diodore (ainsi que Strabon et Cicéron, *loc. cit.*), qui représentent ainsi la même tradition. Les seules différences tiennent dans des détails mineurs, notamment la raison qui poussa les Spartiates à se détacher de l'affaire : soit les Spartiates ne tiennent pas à s'engager dans une expédition lointaine (*illi longinqua militia grauati auxilium a Castore et Polluce petere eos iubent*, « ceux-ci, répugnant à l'idée de mener une expédition loin de leur patrie, leur ordonnèrent de demander de l'aide à Castor et Pollux », selon Just. XX, 2, 12), soit c'est l'importance renommée des forces crotoniates qui les fait reculer (Diod., Fr. VIII, 45). L'interprétation du contexte dans lequel les Spartiates

déclinèrent ou détournèrent cette demande de συμμαχία a donné lieu, selon les traductions, à une interprétation différente du participe ἀφοσιούμενοι. La *Souda* (A1173 s.v. Ἀληθέστερα τῶν ἐπὶ Σάγρα) et Apostolios (II, 12 *Paroem.* L.-S.), ainsi qu'Eustathe (*Comment. ad Homeri* Il. II, 533, I, p. 427.1-2 Van der Valk = 278.5-6 Rom.) ont été les premiers à surinterpréter sans doute le texte de Diodore et à considérer la réponse des Spartiates comme une raillerie, que les Locriens toutefois comprirent comme un présage heureux (Diod., Fr. VIII, 45, 2 : Οἱ δὲ πρέσβεις εἴτε προνοίᾳ θεοῦ εἴτε τὸ ῥηθὲν οἰωνισάμενοι). En réalité, ἀφοσιούμενοι signifie qu'ils lui répondirent *par acquis de conscience*, c'est-à-dire pour s'acquitter du devoir de leur répondre, et par conséquent, se décharger de l'affaire, s'en débarasser, cf. Oldfather, « as if responding in a perfunctory manner », *ad loc.* (plutôt que « per salvare le apparenze », chez Cordiano-Zorat, *ad loc.*). La tournure ὥσπερ ἀφοσιούμενοι avec ce sens du verbe moyen intransitif est bien attestée à l'époque romaine (cf. Plut., *Cimon*, 14, 5 ; Aelius Aristide, *Sur les Quatre*, 190, 11).

NOTES COMPLÉMENTAIRES DU LIVRE IX

Page 134.

1. La figure du Sage et législateur Solon apparaît comme une figure centrale du livre IX (près d'un tiers des fragments parvenus concerne ce personnage, et les références à son œuvre législative parcourent le reste de la *Bibliothèque*, cf. *infra*, n. 5), cf. R. Vattuone (« Momenti di storia ateniese », p. 73) : pour une étude très complète des différents aspects de Solon poète, législateur et Athénien, on renverra au volume de Block-Lardinois (éd.), *Solon of Athens*. Ce fragment, classé comme *testimonium* de la vie de Solon (Fr. IX, 1 = T 24 Gentili-Prato = T 6 Martina), suit la tradition la plus répandue selon laquelle le Sage était fils d'Exèkestidès : cf. notamment Lucien, *Dial. mort.* 20, 4 ; Élien, *Varia Historia*, VIII, 16 ; D.L. I, 45 ; Procl., *in Tim.* 20e-f ; *Souda*, Σ776 s.v. Σόλων, etc. À côté de cette tradition largement majoritaire, Plutarque rapporte la tradition isolée donnée par le grammairien Didyme d'Alexandrie, citant un certain Philoclès, qui fait d'Euphorion le père de Solon (*Sol.* 1, 1 = *FGrHist* 340 F 1). — La patrie de Solon pose plus de problèmes : Diodore, qui en I, 96, 2 qualifie justement Solon ὁ 'Αθηναῖος (comme la majeure partie des Anciens, Hdt. I, 29 ; Esch., *Ctes.* 108 ; Cic., *Div.* I, 49, 3. Pour la liste exhaustive, cf. Manfredini et Piccirilli, *Vita di Solone*, p. 109), dit ici que son γένος proviendrait ἐκ Σαλαμῖνος τῆς 'Αττικῆς (l'origine salaminienne est présente dans certaines sources, entre autres une épigramme rapportée par D.L. I, 62 = *Anth. Pal.* VII, 86 : ἡ Μήδων ἄδικον παύσασ' ὕβριν, ἥδε Σόλωνα / τόνδε τεκνοῖ Σαλαμὶς θεσμοθέτην ἱερόν, « La Salamine qui a mis un terme à l'injuste démesure des Mèdes, / c'est elle qui donne naissance à Solon, le législateur sacré que voici »). Deux interprétations ont été données pour résoudre cette contradiction, qui se retrouve également chez Diogène (I, 43 et 45) : **a)** Selon I.M. Linforth (*Solon the Athenian*, Berkeley, 1919, p. 18), l'origine salaminienne de Solon soulignée par Diodore et Diogène ne constitue pas une véritable erreur : ils auraient eu recours tous deux à l'ethnonyme « salaminien » de la même manière que Scipion, romain, fut surnommé « l'Africain ». Sur la participation de Solon à la victoire d'Athènes contre Salamine, au sein d'un commentaire très détaillé de la *Salamiselegie* de Solon (Fr. 2 Gentili-Prato = Fr. 1-3 West), voir Mülke, p. 74-88. **b)** Il était facile de mettre Solon en relation avec la cité de Salamine : selon une tradition, ses cendres auraient été disséminées sur l'île dont il devint le héros protecteur, et où lui fut érigée une statue au IVe siècle (cf. Dém., *De falsa legatione*, 19, 251 ; Esch., *Tim.* 25).

2. La conjecture proposée par Post (signalée dans l'apparat d'Oldfather, *ad loc.*), qui considère probablement la leçon de P ἀρετὴν ἐπαι-

νουμένην comme pléonastique, corrige le participe en rendant évidente l'opposition traditionnelle entre φύσις et παιδεία : Solon chercherait à ajouter à ses vertus innées celles que peuvent lui apporter une bonne éducation et une bonne formation, dont il est précisément question au paragraphe suivant (κατὰ μὲν γὰρ τὴν τοῦ παιδὸς ἡλικίαν παιδευταῖς ἐχρήσατο τοῖς ἀρίστοις, etc.). Cependant, la correction ne semble pas s'imposer : le sens donné par la leçon du manuscrit convient. On trouve d'ailleurs à plusieurs reprises des formules similaires (par le sens et la structure) dans la *Bibliothèque*, où le participe moyen d' ἐπαινέω est utilisé en fonction adjectivale. Ainsi, avec le même verbe introducteur ζηλόω, Diodore déclare à propos du roi Minos qu'« il rechercha ardemment une juste conduite et une vie qu'on approuve », δικαίαν προαίρεσιν καὶ βίον ἐπαινούμενον ἐζηλωκέναι (V, 76, 4). Le même tour est employé pour désigner l'accomplissement d'actions louables, dignes d'éloges, au Fr. VIII, 13, 3 (ἔργον ἐπαινούμενον ἔπραξεν, « il avait accomplit un acte louable ») et en XI, 46, 2 (πολλὰς ἄλλας ἐπαινουμένας πράξεις ἐπιτελεσάμενος, « auteur de nombreuses autres actions d'éclat »), par exemple.

3. Solon représente la figure du Sage, doté de dons naturels, qui cultive l'excellence dans la vie pratique. Il poursuit cette ἀρετή au nom de l'amour manifesté pour toute forme de connaissance (πᾶσι γὰρ τοῖς μαθήμασι) : les caractéristiques du personnage sur lesquelles insiste l'historien lui donnent ce « taglio socratico » analysé par R. Vattuone (« Momenti di storia ateniese », p. 73), remarquant que Diodore souligne cette jeunesse accompagnée de maîtres sages et illustres. Peu de choses en revanche sont précisées dans ce fragment sur son action de législateur (mais l'intérêt de l'excerpteur de cette ὑπόθεσις se concentrait en effet sur les vices et les vertus), cf. *infra*, n. 5.

4. A. Busine a fourni récemment une importante contribution à l'étude des Sept Sages comme συλλογή, c'est-à-dire à la réunion des sept figures considérées non isolément, mais en tant que groupe homogène : elle s'attache donc, dans une perspective historiographique et diachronique, à l'évolution de la légende de cet ensemble de personnages – les autres ouvrages et articles sur le sujet, qu'on a toutefois utilisés sur certains points singuliers, sont tous datés (remontant pour la plupart au XIXe, cf. la bibliographie donnée par A. Busine, *Sept Sages*, p. 11-12). Elle rappelle que leur légende comprend deux cycles différents : d'une part, l'ἄγων ou « concours » des Sept Sages, qui explique qu'ils furent tour à tour désignés comme les hommes les plus sages de la Grèce, et la modestie par laquelle ils refusèrent le prix de sagesse qui leur était décerné ; de l'autre, le banquet qui les réunit à Delphes autour d'une table commune, où chacun d'entre eux expose sa vision du monde (essentiellement dans le *Banquet des Sept Sages* de Plutarque). Les fragments extraits du livre IX racontent tous le premier cycle évoqué, le « concours » de sagesse. Diodore donne ici en premier le nom

d'un Sage, Solon, qui figure dans toutes les variantes de la liste : sur celles-ci on renverra à A. Busine, *Sept Sages*, qui en donne l'évolution d'Hérodote à Plutarque, ainsi qu'à Bollansée, p. 163-232. Sur les biographies individuelles des différents Sages, en revanche, voir l'ouvrage de C. García Gual, *Los Siete Sabios (y tres más)*, Madrid, 1989, ainsi que les monographies consacrées à un seul Sage.

5. C'est l'unique référence dont on dispose sur sa législation dans ce livre, soit parce que l'intérêt du compilateur était exclusivement moral (porté à montrer ses vertus, cf. n. 3), soit parce que c'était également la perspective de Diodore au livre IX, traitant de la figure des Sages et du cycle de la légende centré sur le concours de sagesse (cf. n. 4). Les références à son œuvre législative, qui fut source de renommée pour le personnage, parcourent cependant le reste de la *Bibliothèque* : en I, 77, 5 (= T 372b Martina), sur une loi égyptienne apportée par Solon à Athènes, cf. Plut., *Sol.* 22, 1-3 ; D.L. I, 55, etc. (L. Piccirilli, « Cronologia relativa e fonti della *Vita Solonis* di Plutarco », *ASNSP* 7, 1977, p. 999-1010, ici p. 1016, montre que leur source commune est Hermippe) ; en I, 79, 4 (= T 69 Gentili-Prato = 286 Martina), sur la sisachthie décrétée par Solon, cf. Plut., *Sol.* 15, 2 ; D.L. I, 45, etc. (voir N.G.L. Hammond, « The *seisachtheia* and the *nomothesia* of Solon », *JHS* 60, 1940, p. 71-83, repris dans N.G.L. Hammond (éd.), *Studies in Greek History. A companion volume to a history of Greece to 322 B.C.*, Oxford, 1973, p. 152-164, et récemment T. Ito, « What is the *seisachtheia* ? », *JCS* 55, 2007, p. 101-113, ainsi que la thèse à paraître de J. Zurbach, « Problèmes de la terre en Grèce ancienne », soutenue à l'université Paris Ouest en juin 2008, sous la direction de P. Carlier) ; en I, 98, 1 (= T 373 Martina), sur les coutumes égyptiennes apportées dans sa législation, cf. Plut., *Sol.* 26, 1, etc ; en XII, 18, 3 (= T 439 Martina), où Diodore rapporte que la loi sur les épiclères existait également dans le code de Solon (pour les dispositions prises à Athènes concernant les épiclères, cf. L. Gernet, « La loi de Solon sur le testament », *REG* 33, 1920, p. 121-168 et p. 249-290, repris dans *Droit et Société dans la Grèce ancienne*, Paris, 1964, p. 121-149). De façon générale, les aspects de sa législation ne cessent de retenir l'attention des historiens, cf. dernièrement J.A. Almeida, *Justice as an aspect of the* Polis *idea in Solon's political poems*, Leyde-Boston, 2003 (qui se présente en grande partie comme un commentaire articulé des fragments soloniens où intervient la notion de δίκη, afin de donner un nouvel éclairage sur la cité archaïque) ; G.E.M. de Ste. Croix, *Athenian Democratic Origins and other essays*, Oxford, 2004, p. 5-128 ; Lewis, *Solon the Thinker* (fournissant de même un commentaire des fragments poétiques de Solon autour des grands thèmes politiques abordés) ; Block-Lardinois (éd.), *Solon of Athens*, p. 175-290 (qui se présente comme un *companion* pour une étude de Solon) ; W.-D. Gudopp von Behm, *Solon von Athen und die Entdeckung des Rechts*, Würzburg,

2009 ; E. Ruschenbusch, *Solon : das Gesetzeswerk. Fragmente. Übersetzung und Kommentar*, Stuttgart, 2010.

Page 135.

6. L'opposition entre les vertus soloniennes et cette τρυφή témoigne d'une perspective du IVe siècle, cf. M. Lombardo, « *Habrosyne* e *habrà* nel mondo greco arcaico », in *Forme di contatto e processi di trasformazione nelle società antiche* (Collection de l'École Française de Rome 67), Pise-Rome, 1983, p. 1077-1103 : ainsi, la critique de la τρυφή apparaît dans l'œuvre d'Éphore. Sur la critique prononcée par Diodore (et Éphore) contre la τρυφή, on renverra à l'étude développée déjà proposée au sujet des Sybarites, Notes Compl. du livre VIII, n. 75.

7. R. Vattuone suggère que le tour métaphorique τῇ τούτου νομοθεσίᾳ καθοπλισθέντες τὰς ψυχὰς appartiendrait à la langue de l'excerpteur plutôt qu'à celle de Diodore (« Momenti di storia ateniese », p. 74) : il est impossible de le démontrer, mais on soulignera en effet, outre que le sens métaphorique du verbe καθοπλίζω est assez tardif (et n'est pas attesté dans le reste de la *Bibliothèque*), que le tour se trouve en fin d'*excerptum*, là précisément où le compilateur pouvait opérer certaines modifications, minimales, cf. Notice Introductive, p. XXXV-XXXVII.

8. Diodore établit ainsi un lien direct (T 675 Martina) entre Solon, sa *politeia* et la révolte contre la tyrannie (sur son opposition à la tyrannie, cf. Almeida, p. 201-204 ; E. Irwin, *Solon and Early Greek Poetry : The Politics of Exhortation*, Cambridge-New York, 2005, p. 272-280 ; E. Stehle, « Solon's self-reflexive political persona and its audience », in *Solon of Athens*, p. 79-113, ici p. 96-102) – sur laquelle on renverra au Fr. IX, 8 et 31-32 : pour R. Vattuone, une telle lecture remonte au VIe siècle, qui opposait le luxe régnant à la cour des tyrans et leur caractère efféminé, à la réaction aristocratique, virile, « che contradisce di per sé la *hybris* del tyrannos e la sua *anomia* » (« Momenti di storia ateniese », p. 74. Sur l'*hybris* du tyran ainsi fustigée par Solon, cf. en particulier E.M. Harris, « Solon and the spirit of the laws in archaic and classical Greece », in *Solon of Athens*, p. 290-318, ici p. 299-301). Diodore anticipe ici en évoquant la conjuration d'Harmodios et d'Aristogiton (Fr. X, 37-38) : les deux Athéniens auraient subi l'empreinte de la législation solonienne, ce qui n'est guère probable, étant donné leur jeunesse à l'époque de Solon ; mais l'influence de Solon se poursuit après sa mort, et le fragment de Diodore témoigne de l'idéalisation dont fait l'objet le législateur.

10. Mai, observant le parallèle dans leurs structures et leurs contextes, rapprochait l'*Exc. de Sent.* 36 d'Hérodote, I, 29-30 (cf. n. 80), qui ne donne du récit des Sages à la Cour de Crésus que la rencontre entre le roi et Solon. En s'appuyant sur la lecture de Diogène (I, 40), selon laquelle « Archétimos de Syracuse (*FHG* IV, 318) a

consigné un échange entre eux chez Cypsélos, où lui-même se trouvait être présent ; Éphore (*FGrHist* 70 F 181) cependant situe cet échange chez Crésus sans Thalès. Certains disent qu'ils se sont rencontrés au Paniônion, à Corinthe et à Delphes », Klüber propose comme source Éphore (p. 5-8), cf. n. 80. Il s'agit en réalité d'une anecdote « flottante », que la tradition a située tour à tour à différents endroits.

11. Fr. IX, 4, 3-4 = T 73, 13-21 Martina. L'épisode du bûcher proprement dit se retrouve chez Hérodote, I, 86, 3-6, cf. commentaire d'Asheri dans son édition des *Storie*, I, p. 320-321 (avec bibliographie), et Radet, qui montre que cet épisode constitue un rituel d'apothéose, la mort sur le bûcher étant l'une des caractéristiques de la civilisation lydienne. Cette mort fut donc sans doute voulue par Crésus lui-même, cherchant à imiter Héraclès-Sandon, plutôt qu'ordonnée par Cyrus, comme le rapporte la tradition (Radet, p. 255-259), voir note suivante.

Page 136.

12. Dindorf rapprochait les Fr. IX, 4 (= Fr. IX, 2, 3-4 Vogel) et 51 (= Fr. IX, 34 Vogel) : *Neque magis ordo excerptorum omni suspicione caret ; veluti se fragmenta IX 4 et IX 20, 4 vel IX, 2 et 34 (cf. etiam p.* XLVII*) inter se comparaverimus, fieri non poterit, quin ea ex una eademque narratione Diodori excerpta esse arbitremur* (ed. Vogel, II, *Praef.*, p. X). Tous deux font en effet référence à l'ἀπόκρισις τοῦ Σόλωνος, la réponse que Solon avait donnée à l'époque à Crésus, lorsqu'il fréquentait sa cour (on ne peut dire un homme heureux avant la fin de sa vie, car la fortune restera-t-elle à ses côtés jusqu'à sa mort ? cf. Fr. IX, 4, 2 et 38, 6). Ce souvenir conduit au même geste de clémence de la part de Cyrus envers Crésus : il met un terme à son mépris pour celui-ci, et le compte parmi ses amis. Toutefois, ce qui distingue les Fr. IX, 4, 3 et 51 tient dans la façon dont le bûcher s'éteint : le premier fournit une variante rationaliste (il ne s'y produit aucun miracle, c'est Cyrus qui change de dessein et fait éteindre le feu, κατασβέσας ; à moins que ce ne soit là le verbe de l'excerpteur, qui aurait abrégé la fin de la version miraculeuse que l'on trouve aussi au Fr. IX, 51) ; au Fr. IX, 51, à l'inverse, une pluie céleste intervient (sans doute la pluie envoyée par Apollon, qui récompense la piété de Crésus). Cette dernière pourrait être d'origine delphique et fut sans doute surajoutée à la version rationaliste dans le récit d'Hérodote (Radet, p. 254-255). Diodore donnerait ainsi deux variantes du même épisode en deux points du livre IX : la première au début du livre, où le récit semble centré sur Solon ; l'autre, en suivant la chronologie, vers la fin du livre, lorsqu'il traite du conflit entre la Lydie et la Perse.

14. Le contexte dans lequel fut rendu cet oracle (Parke-Wormell, p. 100, n° 247 et Fontenrose, p. 293, Q76), qui n'intéressait pas directement l'excerpteur compilant περὶ γνωμῶν, est réduit à une phrase minimale, sans précision (il s'agit d'une ἀμφισβήτησις) : c'est systé-

matiquement le cas dans les nombreux exemples d'extraits rapportant des oracles (cf. en outre Fr. IX, 10 ; 27 ; 42-43 ; 48 ; 54-55).

15. L'histoire du trépied d'or est rapportée par différentes traditions (T 113-119 Martina) et selon des variantes complexes, étudiées par M. Manfredini et L. Piccirelli (*Vite di Solone*, p. 124-125), ainsi que par W. Wiersma (« The Seven Sages and the prize of wisdom », *Mnemosyne* 3 (1), 1934, p. 150-154) : on dispose du récit de Plutarque (*Sol.* 4), de Diogène Laërce (I, 28-33 = T 237 de l'édition Wöhrle des *testimonia* de la vie de Thalès) et de Diodore (Fr. IX, 6, 1-2). Ici, Diodore expose à la suite deux variantes différentes de la controverse du trépied : les deux oracles se retrouvent chez Diogène Laërce, à quelques détails près, Diodore donnant non pas les formes ioniennes mais les formes attiques (ainsi σοφίᾳ pour σοφίῃ). La lecture de Diogène nous en dit plus sur le contexte de ces deux oracles (A. Busine, *Sept Sages*, p. 104), abrégés désormais O_1 et O_2 (sur ce dernier, cf. Parke-Wormell, p. 101, n° 248 et Fontenrose, p. 293, Q76). Chez Diogène, O_1 se retrouve dans deux traditions différentes : selon la première (O_{1a}), l'oracle est rendu aux Milésiens lors d'une querelle qui surgit entre de jeunes Ioniens et ceux-ci, alors que le trépied d'or avait été retrouvé dans les filets de pêche des Milésiens, achetés par les Ioniens (I, 28 : c'est l'ἀμφισβήτησις, qui introduit chez Diodore O_1) ; selon la seconde, le trépied étant la pomme de discorde entre les habitants de Lébédos et ceux de Cos, les Ioniens s'en remirent au jugement des Milésiens, ce qui provoqua une guerre (I, 33 : il s'agit d'un πόλεμος puis d'un νεῖκος dans les vers de l'oracle, d'un πόλεμος chez Diodore) : O_{1b} fut rendu aux Milésiens, O_2 aux habitants de Cos, la Pythie répondant tour à tour à chacun des partis (I, 33). Venons-en à l'issue de ces oracles chez Diogène : pour O_{1a}, le trépied est donné à Thalès, puis passe tour à tour aux différents Sages avant d'arriver à Solon, qui l'offre finalement à Apollon (I, 28, cf. exactement dans cet ordre chez Diod., Fr. IX, 7) ; dans le cas de O_{1b}-O_2, le trépied passe simplement de Thalès à Apollon. Ces correspondances entre Diogène et Diodore font penser que les traditions étaient rapportées de la même manière par ce dernier. Le contenu du Fr. IX, 7, rapportant le choix des Milésiens, ne peut faire suite qu'à O_{1a} (cf. en outre l'occurrence d'ἀμφισβήτησις chez D.L. comme chez Diod.), et O_{1b} n'aurait pas été compilé, sans doute parce qu'il aurait constitué une répétition dans le texte de l'encyclopédie. Pour un récit des origines de ce trépied, voir Plut., *Sol.* 4 : œuvre d'Héphaïstos, il était passé ensuite aux mains de Ménélas, puis d'Hélène, qui l'avait jeté dans la mer de Cos, là précisément où il fut retrouvé par les pêcheurs. — M.L. Paladini (« Influenza della tradizione dei sette savi sulla *Vita di Solone* di Plutarco », *REG* 13, 1956, p. 377-411, ici p. 401-402, suivant en cela Defradas, *Les thèmes de la propagande*, p. 268-283) a bien montré que, selon une conception orientale qui reliait les Sages aux sanctuaires, les Sept

Sages sont nettement rattachés à Delphes et aux enseignements de la Pythie : leur sagesse semble d'obédience apollinienne (sur le sanctuaire de Delphes au cœur de l'histoire du trépied, cf. Busine, *Sept Sages*, p. 58 et 63-64 ; voir en outre le chapitre de W. Burkert consacré au trépied de Delphes, « Der delphische Dreifuß » : il y traite notamment du lien de ce dernier avec Apollon, *Homo necans. Interpretationen altgriechischer Opferriten und Mythen*, Berlin-New York, 1972, p. 133-147).

Page 137.

17. Les suites de l'oracle décrites ici sont celles du premier oracle (Fr. IX, 6, 1) et correspondent à la première tradition décrite par Diogène, le trépied passant de Thalès aux autres Sages, puis à Solon, et enfin à Apollon, cf. n. 16 (Fr. IX, 7 = T 114a Martina = T 83 Wörhle) : c'est en effet le trépied qui est rendu aux Milésiens (cf. ἔκγονε Μιλήτου), après une ἀμφισβήτησις (cf. D.L. I, 28). Pour un tableau synoptique de toutes les traditions sur le trépied, cf. Busine, *Sept Sages*, p. 56-58 et pour un examen complet de cet épisode, cf. *supra*, n. 15.

Page 138.

19. Cette sentence relative à l'homme ἄδικος et παράνομος est caractéristique des maximes à caractère moralisant qui ponctuent le texte Diodore : s'attachant dans ces exemples extraits du livre IX à définir ce qu'est la sagesse (les Sept Sages constituaient-ils le thème principal du livre ou du moins de sa première partie ? Le thème de la sagesse ne pouvait en tout cas qu'intéresser de façon privilégiée les deux sections des *Excerpta* qui sont les principaux témoins de la tradition indirecte pour le livre IX, *De Sententiis* et *De Virtutibus et Vitiis*), Diodore témoigne aussi de l'esprit stoïcisant dont il est imprégné. Voir Fr. VIII, 17 (et Notes Compl. du livre VIII, n. 60 et 66), et en particulier à Busolt, p. 313, qui a montré l'influence de la philosophie stoïcienne dans son œuvre, en particulier celle de Posidonios. Cette sentence introduisait peut-être un exemple ou une suite d'exemples, tel celui de Périandre, tyran de Corinthe, que l'on trouve au Fr. IX, 11, cf. n. 23 et 24.

20. La liste des Sept Sages varie suivant les auteurs (les différentes traditions sur cette liste ont été étudiées de manière approfondie par A. Busine, *Sept Sages*, cf. *supra*, n. 4). La première liste nous est donnée par Platon dans le *Protagoras* (343a ; cf. Busine, p. 29-36, et sur l'époque hellénistique et l'utilisation qu'elle fait de la *syllogè*, p. 51-84) : on y trouve Thalès, Pittacos, Bias, Solon, Cléoboulos et Chilon, le septième étant Myson de Chénée. Les six premiers se retrouvent à peu près dans toutes les listes. La septième place en revanche change de titulaire selon les intentions de l'auteur (cf.

D.L. I, 41) : dans la liste la plus communément admise, qui remonterait à Démétrios de Phalère (Fr. 114 Wehrli = Stob. III, 1, 172, p. 111-125 Wachsmuth-Hense), c'est Périandre de Corinthe qui y occupe la septième place, alors que Plutarque substitue Anarcharsis à Myson (*Banquet des Sept Sages*, 151e ; 154d ; 155c). Diodore semble suivre ici la tradition platonicienne : dans ce fragment, il donne Myson pour plus sage qu'Anacharsis (il suit donc en cela la liste de Platon, cf. n. 23) et l'intègre, au fragment suivant, au nombre des Sept Sages, à la place de Périandre (voir Bollansée, p. 198). — Chez Diodore, Anacharsis est présenté comme un homme orgueilleux. Le personnage est paré d'un caractère différent selon les écoles qui l'adoptaient pour patron : au sujet de sa figure et de sa place au sein de la *syllogè*, voir l'ouvrage essentiel de J.F. Kindstrand, *Anacharsis : The Legend and the Apophthegmata* (Studia Graeca Upsaliensia 16), Uppsala, 1981 (avec bibliographie antérieure), qui traite de la place d'Anacharsis au sein de la liste, p. 33-36 (Éphore est la source la plus ancienne dont on dispose qui en fait l'un des Sept Sages, mais Kindstrand est toutefois « disinclined to regard Ephorus as the source for Anacharsis' place among the Seven Sages », p. 36). Il faut en tout cas distinguer l'Anacharsis historique (Hdt. IV, 76-77) de l'Anacharsis transfiguré par la légende et la philosophie, dont Platon, le premier, fait mention (*Rép.* 600a), et qui deviendra familier des ouvrages cyniques. Sur le rôle qu'il joua dans la philosophie cynique (c'est sous cette figure qu'il apparaît chez Lucien, *Anacharsis*), Defradas (éd. de Plutarque, *Œuvres morales*, II, p. 181) rappelle qu'on lui attribua une série de lettres, dans lesquelles s'exprime cette philosophie (cf. Cic., *Tusc.* V, 32, 98), et qu'Antisthène, considéré comme le précurseur des Cyniques, en aurait fait le personnage principal d'une réunion des Sept Sages. Le mouvement qui a conduit à faire de ce personnage tyrannique un symbole de sagesse est longuement expliqué par C. Ungefehr-Kortus (*Anacharsis, der Typus des edlen, weisen Barbaren. Ein Beitrag zum Verständnis griechischer Fremdheitserfahrung*, Francfort-Berlin, 1996) : les peuples des confins de l'œcoumène firent l'objet de projections, et les Scythes furent perçus d'une part comme des hommes non-civilisés, mais de l'autre ils furent loués pour leur caractère noble, naturel et juste. Le prototype du Scythe als « edler Wilder » est précisément la figure du prince Anacharsis, qui durant ses voyages fut en contact avec la culture grecque. P. von der Mühll (« Das Alter der Anacharsislegende », *Festgabe Hugo Blümmer*, Zurich, 1914, p. 425-433) a montré que la plupart des éléments de sa légende et les apophtegmes qu'on lui attribue remontent au VIe siècle.

21. Cet oracle rendu à Anacharsis (Parke-Wormell, p. 99, n° 245, et Fontenrose, p. 293, Q75), se retrouve à deux reprises chez Diogène, où il est adressé également à Anacharsis (I, 30, ὁ δ' ἐρωτήσας ἦν Ἀνάχαρσις, et I, 106), et ne comporte que quelques différences au premier vers :

Οἰταῖον τινά φημι Μύσωνα ἐν Χηνὶ γενέσθαι
σοῦ μᾶλλον πραπίδεσσιν ἀρηρότα πευκαλίμῃσι. (I, 106 = Hermippe, Fr. 14 Wehrli ; voir le commentaire de Bollansée, p. 225-226).
La question posée à la Pythie diffère, elle aussi, légèrement : selon la tradition suivie par Diogène (*ibid.*), Anarcharsis demande s'il existe un homme plus sage εἴ τις αὐτοῦ σοφώτερος εἴη ; chez Diodore, il veut savoir *lequel des Grecs* est plus sage que lui, τίς ἐστιν αὐτοῦ τῶν Ἑλλήνων σοφώτερος, insistant ainsi sur les origines et le caractère étranger d'Anacharsis, car il était venu de chez les Scythes barbares pour se mettre à l'école de la Grèce (sur le caractère étranger d'Anacharsis, voir note précédente).

23. La croyance en l'existence de ce cercle est donc assurée par Diodore (τοὺς ἑπτὰ σοφούς), ainsi que par Diogène Laërce (I, 22), Plutarque (*Sol.* 1, 23, 1), Valère Maxime (VIII, 7), etc. La septième place sur la liste des Sept Sages varie selon les auteurs (cf. O. Barkowski, *RE* 2 A (2), 1923, col. 2243-2247, s.v. Sieben Weise, qui recense toutes les traditions à leur sujet, et *supra*, n. 20) : Diodore, s'opposant à la tradition rapportée par Plutarque (qui remonte peut-être à Éphore, cf. *FGrHist* 70 F 182 = D.L. I, 41. Sur la liste d'Éphore, cf. Busine, *Sept Sages*, p. 72-73), en exclut implicitement Anacharsis, dont il parle sans préciser une quelconque appartenance au cercle des Sept Sages (sur la place que certains Anciens lui accordaient dans la *syllogè*, cf. n. 20). En outre, l'insertion de Myson de Chénée dans sa liste se fait au détriment de celle de Périandre de Corinthe, qui occupait la septième place dans la *syllogè* la plus communément admise, remontant à Démétrios de Phalère : sur ce point, Diodore suit donc clairement la tradition platonicienne (*Protagoras*, 343a ; sur les quelques auteurs qui suivirent cette même tradition, cf. F.E. Bohren, *De Septem Sapientibus*, Bonn, 1867, p. 25). Les autres noms de la liste, Solon, Bias, Thalès, Pittacos, Chilon, couvrent bien la première moitié des fragments du livre IX ; seul manque celui de Cléoboulos de Lindos, à qui la tradition accordait de fait une place en général moins importante, mais dont la mention a pu disparaître avec une lacune du texte.

24. Le caractère tyrannique de Périandre (F. Schachermeyr, *RE* 19 (1), col. 704-717, s.v. Periander, et surtout A. Busine, *Sept Sages*, p. 21-22, qui explique notamment le glissement de « Périandre le méchant » à « Périandre le sage », et p. 35, sur les raisons possibles du remplacement de Périandre dans la liste) est précisément la raison qui lui valut chez les auteurs de la tradition platonicienne d'être exclu du cercle des Sept Sages : un tyran ne pouvait y figurer. Ceci est confirmé par Clément d'Alexandrie, *Strom.* I, 14, 59 : Πλάτων δὲ ἀντὶ Περιάνδρου ὡς ἀναξίου σοφίας διὰ τὸ τετυραννηκέναι ἀντικατατάττει Μύσωνα τὸν Χηνέα (« Platon met Myson de Chénée à la place de Périandre, qu'il juge indigne de sagesse du fait qu'il exerçait

la tyrannie »). Myson de Chénée n'était cependant pas une figure de premier plan : il fut vite remplacé dans la liste, chez de nombreux auteurs, par celle de sages plus connus, cf. n. 20 et 23. La même méfiance à l'égard de la tyrannie, héritée de Platon et peut-être des milieux delphiques, se retrouve dans le *Banquet des Sept Sages*, où Plutarque exclut Périandre aussi bien que Cléoboulos, qui était un tyran, du cercle des Sages (la liste donnée par Plutarque est étudiée dans un chapitre entier par A. Busine, p. 91-109). Le tyran, bien qu'il ait convié les Sages à sa table, fera d'ailleurs rapidement figure d'accusé dans la conversation, lorsque tous se mettront à vanter les qualités de l'état démocratique.

Page 139.

25. Klüber rapproche trop systématiquement Diodore de Diogène, corrigeant l'un par l'autre (cf. ici p. 15 : « Niemand berichtet uns davon etwas. Da aber Diog., der bezüglich des Orakels ganz genau mit Diod. übereinstimmt, hier statt Solon Anacharsis nennt... ») : il a cherché par sa conjecture ('Ανάχαρσις) à harmoniser les textes de Diogène et Diodore, ce qu'il n'y a pas lieu de faire s'il s'agit bien de traditions différentes. Dans la tradition de Sosicrate rapportée par Diogène (I, 106), c'est Anacharsis qui, venu à Delphes pour demander à l'oracle s'il existait un homme plus sage que lui-même (cf. Fr. IX, 10), se rend ensuite au village et trouve Myson au champ. L'anecdote qui suit (l'entrevue entre les deux hommes) est la même chez Diodore et Diogène. La proposition de Dindorf[2] (qu'il n'intègre pas au texte de son édition, ni aux deux suivantes), Χίλων, plus proche d'un point de vue paléographique, est probablement inspirée par D.L. I, 30 : Chilon pose à la Pythie la même question et celle-ci répond par le même oracle. Cependant, la suite de cette variante ne rapporte pas l'anecdote de Myson aux champs, et aucun autre élément ne permet d'appuyer une telle correction, d'autant que la place faite à Solon au livre IX est, semble-t-il, particulièrement importante. C'est la seule anecdote qui rapproche Solon et Myson (= T 130 Martina).

26. Au sein des extraits où la présence de la figure de l'historien dans son œuvre est indubitable, on a souligné l'intérêt particulier de ce fragment pour la critique que Diodore fait de la société dans laquelle il vit. K.S. Sacks écrit à ce propos : « In contrast to the intellectual and social connections of Caecilius and Clodius, there are passing remarks in the *Bibliotheke* reflecting an author ill at ease in that society. Diodorus criticizes forensic orators, depicting them as sophists (I, 76 ; perhaps implied in IX, 26, 3 Vogel), and several times attacks contemporary philosophers, accusing them of superficiality, moral laziness, and mercenary objectives (II, 29, 5-6 ; IX, 9 ; X, 7, 2-3 Vogel) » (p. 189). L'accusation est ici portée de manière générale contre les philosophes de son époque, qui ne suivent guère leurs propres préceptes. Ce

paradoxe, dont on trouve une application dans un fragment sur Pythagore (Fr. X, 7, 2), témoigne de l'influence stoïcienne sur l'historien (longuement analysée dans les Notes Compl. du livre VIII, n. 60), comme l'a proposé Busolt (p. 313) : le plaisir des sens est présenté comme un bien apparent, mais l'apparence s'oppose à l'ἀφανές, au bien invisible, au bien profond. Ce même grief qui s'applique aux philosophes contemporains est exprimé de manière plus précise et plus développée au livre II, dans lequel les philosophes grecs, bien distincts en cela des barbares, sont décrits comme étant tout absorbés par les nécessités matérielles de la vie, et par l'activité lucrative à laquelle ils s'adonnent (II, 29, 5). De là proviennent la dispersion entre les écoles ainsi que leurs opinions contradictoires sur les questions théoriques les plus importantes : « Mais les Grecs, parce qu'ils ont vu le gain lié à leur activité professionnelle, fondent de nouvelles écoles et, par leurs opinions contradictoires sur les questions théoriques les plus importantes, en arrivent à ce que les élèves aient des avis partagés et que leur être s'égare, ballotté pendant toute la vie et incapable d'avoir la moindre conviction ferme » (II, 29, 6).

27. Conformément à une tradition déjà attestée par Platon sur les maximes des Sept Sages (*Prot.* 343b), Chilon le Lacédémonien, que le *Banquet des Sept Sages* (148a) présente comme une figure originale et indépendante, est laconique. L'emploi de l'adjectif Λακωνικός joue probablement sur les deux sens du termes : de même que λακωνίζειν signifie d'abord et le plus souvent « imiter les Lacédémoniens (les Laconiens) », puis « parler d'une façon laconique » (cf. *Etymological Dictionary of Greek*, s.v. Λάκων), de même Chilon parle dans son dialecte Laconien/Lacédémonien en proférant des préceptes laconiques, c'est-à-dire brefs et concis – peut-être est-ce parce qu'il est d'un laconisme obscur que Diodore doit s'y arrêter plus longuement (μεγάλην ἔχει τὴν ἀναθεώρησιν). Platon (*ibid.*), toujours au sujet des Sept Sages, explicite en quelque sorte le passage d'un sens à l'autre : « Tous ces hommes furent des admirateurs passionnés et des disciples de l'éducation lacédémonienne ; et ce qui prouve bien que leur science était de même sorte, ce sont les mots brefs (ῥήματα βραχέα) et mémorables prononcés par chacun d'eux [...]. Tel était réellement le caractère de l'antique science : une brièveté laconique (βραχυλογία τις Λακωνική) ». Sur l'ironie qui ressort de ce passage dans la comparaison entre les maximes des Sept Sages et la manière lacédémonienne de parler, voir A. Luther, « Chilon von Sparta », in A. Glotz, A. Luther et H. Schlange-Schöningen (éd.), *Gelehrte in der Antike*, Cologne, 2002, p. 1-16, ici p. 10, n. 17, auquel on renverra également pour une étude de la figure de Chilon, sur le personnage historique (p. 4) autant que sa place au sein de la *syllogè*, où il est le seul représentant de Sparte (p. 2). Sur Chilon, voir encore *supra*, n. 25, Busine, *Sept Sages*, p. 22-25, et Schorn, *Satyros*, p. 355-358.

28. La célèbre maxime de la sagesse delphique, Γνῶθι σαυτὸν, est citée à trois reprises dans le corpus des parémiographes grecs (*Paroem.* éd. L.-S.) : Appendix Proverbiorum Bodleiana, Vaticana, Coisliniana, I, 80, qui l'attribue à Solon ou Thalès (ἐπὶ τῶν ὑπὲρ δύναμιν κομπαζόντων. Ἔστι δὲ ἀπόφθεγμα ἑνὸς τῶν ἑπτὰ σοφῶν, ἤτοι Σόλωνος ἢ Θάλου) ; Diogenianus, II, 10, qui l'attribue à Solon (ἀπόφθεγμα ἐστι Σόλωνος) ; Mantissa Proverbiorum, I, 43, qui en fait l'apopthegme de Bias, précisant que, pour la plupart, il serait toutefois de Chilon (τὸ μὲν ἀπόφθεγμα Βίαντος ... οἱ πολλοὶ δὲ Χίλωνος εἶναι τὸ ἀπόφθεγμα. Κλέαρχος δὲ ὑπὸ τοῦ θεοῦ λεχθῆναι Χίλωνι Δαμαγήτου Λακεδαιμονίῳ). Voir R. Tosi, *Dizionario delle Sentenze greche e latine*, Milan, 2007 (16e éd.), n° 347, s.v. Γνῶθι σεαυτὸν. Il ne fait pas de doute que cette maxime provient du cercle des Sept Sages (sur leur recours aux sentences et apophtegmes, cf. Busine, *Sept Sages*, p. 96-98), mais les sources divergent sur son attribution précise : cf. *Scholia in Plat.* Philebum, 48c, 29, p. 92 Cufalo ; cf. Clém., *Strom.* I, 14 ; cf. Stobée, *Flor.* III, 21, p. 556-583 Wachsmuth-Hense, qui consacre un chapitre entier à cette maxime ; D.L. I, 40. Diodore suit la tradition plus répandue qui l'attribue à Chilon : cf. aussi la *Souda* (Γ333 s.v. γνῶθι σαυτόν), ou Antisthène de Rhodes (*FGrHist* 508 F 3 = D.L. I, 40), selon lequel Chilon l'aurait reprise de Phémonoé, fille d'Apollon, ou encore le scholiaste de Platon (*ibid.*), rapportant une variante selon laquelle cette réponse fut donnée par la Pythie à Chilon. Par la suite, c'est précisément en tant que proverbe de Chilon que différentes *Sammlungen* byzantines dédiées aux maximes des Sept Sages ont répertorié le célèbre γνῶθι σαυτόν : à cet égard (et avec une très longue étude de leur tradition manuscrite), voir Tziatzi-Papagianni, p. 111 (avec interpolation dans certains manuscrits), et p. 188-189 pour l'édition de cette maxime elle-même. D'autres traditions moins répandues l'attribuent à Thalès, Bias, Solon, ou Apollon directement : voir les définitions des parémiographes. — Le sens de la maxime est discuté par Cicéron : la signification du précepte d'Apollon réside dans le regard que l'âme porte sur elle-même (*Tusc.* I, 22, 52 ; cf. en outre *Epist. Quint. Fratr.* III, 6).

Page 140.

29. La deuxième maxime attribuée par Diodore à Chilon, Μηδὲν ἄγαν, est citée à deux reprises chez les parémiographes (*Paroem.* éd. L.-S.) : Gregorius Cyprius, II, 79 (ἑνὸς τῶν ἑπτὰ σοφῶν τὸ ἀπόφθεγμα, ὅμοιον τῷ· μηδὲν ὑπὲρ τὸ μέτρον) et Apostolius, IX, 30 (Πιττακὸς, οὐδὲν ἄγαν, ὃς ἔην ἐκ Μιτυλήνης, où la forme οὐδὲν au lieu de μηδὲν a été à l'origine imposée par le mètre). Voir R. Tosi, *Dizionario delle Sentenze greche e latine*, Milan, 2007 (16e éd.), n° 1761, s.v Μηδὲν ἄγαν (*Ne quid nimis*). Comme la précédente, cette maxime posait un problème d'attribution et plus d'un Sage passait pour

en être l'auteur. Parmi ceux qui, comme Diodore, l'attribuent à Chilon, on trouve notamment Aristote (*Rhét.* 1389b), Critias (Fr. 7 Diels-Kranz = Fr. 5 Diehl), Diogène (I, 41) et le scholiaste d'Euripide (*Schol. ad Eur.* Hipp. 264, p. 38 Schwartz), et encore certains recueils de maximes byzantines (cf. Tziatzi-Papagianni, p. 188-189, cf. n. 28), alors que Pindare (Fr. 35b Snell : « des Sages »), Platon (*Prot.* 343b : « les Sept Sages ») et Palladas (*Anth. Pal.* VII, 683, 1 : « le plus sage des Sept Sages ») l'attribuent de manière vague au cercle des Sept Sages, et que Démétrios de Phalère (*FGrHist* 228 F 114 = Fr. 114 Wehrli = Stob. III, 1, 172, p. 114 Wachsmuth-Hense) pense que son inventeur fut Solon. Selon Aristote (*Rhét.* 1389b), la démesure est le propre de la jeunesse : les jeunes gens « pèchent toujours par exagération et trop de véhémence, contrairement au précepte de Chilon, car ils font tout avec excès : ils aiment à l'excès, ils haïssent à l'excès, et ainsi du reste. Ils croient tout savoir et affirment avec obstination : c'est la cause de leur excès en tout. Ils commencent leurs méfaits par démesure, non par méchanceté ».

30. La référence aux Épidamniens qui prêtèrent serment en jetant les blocs de fer dans la mer ne trouve pas d'autre parallèle, semble-t-il. Le conflit dont parle Diodore (πρὸς ἀλλήλους διαφερόμενοι) est peut-être celui dont il s'agit en XII, 30, 2, lors de la guerre dite « de Corinthe », en 439-438 avant J.-C. ; une sédition se produisit chez les Épidamniens : les exilés (aristocrates) reçurent l'aide des Illyriens et marchèrent alors contre leur propre cité. Mais ceci reste une hypothèse : l'histoire intérieure d'Épidamne est très mal connue. — Jeter des blocs de fer dans la mer en signe de serment est un geste symbolique, selon un rite archaïque : Alcée (Fr. 77 Voigt = Fr. 77 Liberman) évoquait déjà l'usage du μύδρος σιδήρεος illustré par le fameux serment, postérieur, des Phocéens. Ce geste affirme fidélité éternelle au serment (cf. Hdt. I, 165 ; il devait durer jusqu'à ce que les blocs de métal reviennent à la surface, c'est-à-dire à jamais. Voir R. Vallois, « APAI », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 38, 1914, p. 268-271). Voir le serment des membre de la ligue de Délos : cf. *Const. des Ath.* XXIII, 5 ; Plut., *Aristide*, 25, 1. Il symbolise donc l'éternité et l'irrévocabilité du serment. Sur cet usage, cf. W. Burkert, *Creation of the Sacred*, Harvard, 1996, p. 175.

31. La troisième et dernière maxime delphique, Ἐγγύα, πάρα δ' ἄτα (Gregorius Cyprius, II, 18 et Appendix Proverbiorum Bodleiana, Vaticana, Coisliniana, II, 5, *Paroem.* éd. L.-S.), que l'on traduit d'ordinaire par « Porte-toi garant, la ruine est là », ou encore « Pas de caution sans malheur », est expliquée à plusieurs reprises par Plutarque (*De vitioso pudore*, 530b ; *Sept. sap. conv.* 164b et *De garrul.* 511b). Comme Diodore, Diogène Laërce (I, 73) et Macarius (*Cent.* III, 47) l'attribuent à Chilon. Il en va de même dans certaines *Sammlungen* byzantines des maximes des Sept Sages, cf. Tziatzi-Papagianni, p. 188-

189 (cf. n. 28). On en trouve l'explication dans une scholie du *Charmide* de Platon (*Scholia in Plat.* Charmidem, 165a, 26, p. 172 Cufalo), qui montre qu'elle s'applique à qui se porte garant trop facilement et que, selon une tradition, la maxime disposait d'une variante synthétique : ἐγγύη ἄτη, « Caution, ruine ». Selon certains (cf. Fr. IX, 14, 4-5), l'interprétation du proverbe mettait en garde contre le mariage : ἐγγυάω signifie, après « donner en gage », « fiancer, donner ou accepter en mariage » ; sur le sens de cet engagement dans cette maxime, cf. Defradas, *Les thèmes de la propagande*, p. 278-280. Sur le cautionnement chez les Grecs : l'étude de T.W. Beasley (*Le cautionnement dans l'ancien droit grec*, Paris, 1902) montre que c'était bel et bien un risque que de prendre caution. Mais cet adage (politique, et non moral comme les deux précédents) n'eut aucune incidence sur le comportement des Grecs, au moins dans l'Athènes classique : les cautionnements civil (emprunts, fermages, etc.), judiciaire et politique y sont largement attestés.

32. La syntaxe de la proposition telle qu'elle est a été transmise dans la leçon de M ne peut tenir : il faut nécessairement suppléer un infinitif ou un participe qui établisse le lien syntaxique entre τὴν ἄτην (dont il serait le prédicat), et les deux compléments au datif ἐγγύαις ταῖς ... et ταῖς διομολογήσεσι. La solution proposée par Wurm semble la meilleure, car le verbe qu'il propose de suppléer reprend précisément la racine du verbe qui figure à l'impératif dans la maxime qui est ici explicitée (πάρα, de πάρειμι). Ainsi traduira-t-on littéralement : « ces derniers interprètent que la ruine est *liée* à ces gages qu'on donne pour faire respecter les engagements et contrats sur d'autres questions ayant trait à l'argent ». Une autre solution aurait consisté à considérer que la corruption tient dans le substantif ἐγγύαις, et d'envisager alors une correction – paléographiquement plus séduisante – par la préposition ἐγγύς (et sous-entendre le verbe être : « ces derniers interprètent que le fléau est proche de... »), mais celle-ci ne régit jamais le datif chez Diodore.

33. Ce fragment d'Euripide transmis par Diodore est classé parmi les fragments de drames non identifiés (Fr. 923 Kannicht = Fr. 923 Jouan-Van Looy). J.A. Hartung (*Euripides restitutus*, II, Hambourg, 1843-1844, p. 105) veut insérer ce fragment dans *Oinomaos*.

Page 141.

34. Référence au « serment de Platées », que les Grecs, réunis en Béotie, auraient prêté contre les Perses en 479 avant J.-C. Hormis chez Diodore (XI, 29, 2-3), le texte du serment nous est transmis par Lycurgue (*Contre Léocrate*, 80-81), ainsi que par une inscription athénienne du IVe siècle, la stèle d'Acharnes (G. Daux, *Charistérion A.K. Orlandos*, Athènes, 1965, p. 84-87), qui pose des problèmes d'authenticité et soulève la question de l'historicité du serment lui-même

(voir B. Holtzmann, *L'Acropole d'Athènes. Monuments, cultes et sanctuaire d'Athéna Polias*, Paris, 2003, p. 91, qui rappelle que « bien que la réalité de ce serment ait été parfois contestée, c'est un fait qu'aucun bâtiment n'allait être construit sur l'Acropole durant la génération suivante »). La majorité des savants modernes la rejette, constatant notamment le silence d'Hérodote à ce sujet : le débat sur la question est résumé par J. Haillet, éd. de Diodore, XI, p. 140-141. Les Athéniens du IV[e] siècle y croient en tout cas fermement, mais il peut s'agir d'une reconstruction « patriotique » du passé : P. Goukowsky me suggère qu'ici comme dans l'évocation de l'origine salaminienne de Solon (voir n. 1), Diodore se rattache à une tradition « athénienne » post-hérodotéenne.

37. Allusion à la volonté de Crésus de se concilier les faveurs du dieu Apollon : Hérodote (I, 50-51) rapportele s grands sacrifices qu'il accomplit en l'honneur du dieu de Delphes et les dons qu'il lui fit. Sur ces dons de Crésus à Delphes, cf. H.W. Parke, « Croesus and Delphi », *Greek, Roman and Byzantine Studies* 25, 1984, p. 209-232. Sur les relations de Crésus avec Delphes, cf. Radet, p. 216-218.

Page 142.

39. Cf. note suivante : pour Alcée, Pittacos semble pourtant un τύραννος – dans les fragments tels qu'ils nous sont parvenus, l'adjectif n'est jamais directement relié au nom de Pittacos, mais cette interprétation ressort du contexte des Fr. 75, 306 et 348 Liberman – (de même Plut., *Sol.* 14, 7), terme qui n'apparaît pas chez Diodore. Le témoignage d'Aristote (*Pol.* III, 1285a, 35) assure que cette tyrannie ne dura que le temps nécessaire au rétablissement de la paix : il l'appelle *aisymnète*. Sans doute faut-il entendre par là qu'il détenait un pouvoir absolu, monarchique, qui lui permit d'imposer ses lois aux Mytiléniens ; ses adversaires politiques ont pu le qualifier de « tyran », étiquette qui lui est restée attachée par la suite. On sait peut de choses sur le sens et la portée de ces lois, mais il serait intéressant de pouvoir définir le caractère de son pouvoir pour comprendre les propos de Diodore, τὴν πατρίδα ἀπέλυσε τυραννίδος (il délivra de fait sa patrie des deux tyrannies qui précédèrent, cf. note suivante). Pittacos est mis au rang des Sept Sages – de la même manière, certaines traditions rapportent que le tyran Périandre de Corinthe fut le septième de la liste des Sages, cf. Diod., Fr. IX, 11. Hormis Alcée, toutes les sources anciennes insistent sur sa modération.

40. Sur le fléau que constitue la tyrannie, à côté de la στάσις et de la guerre, et sur la condamnation de la figure du tyran dans la *Bibliothèque*, cf. Notes Compl. du livre VII, n. 75 (sur Aristodème dit « Malakos », Fr. VII, 8), avec la bibliographie. Voir notamment, pour la période allant de l'époque archaïque à la période hellénistique, Cl. Mossé (*La tyrannie*, p. 14-15), qui consacre une partie de son

ouvrage à la tyrannie de Pittacos, cet homme politique de Lesbos, engagé dans les luttes sociales, qui fut nommé tyran de Mytilène (cf. Aristote, *Pol.* III, 14, 1285a, 35 = Alceus, Fr. T 10 Voigt = T 10 Liberman = Pittacus, T 4 Gentili-Prato), *aisymnète*, et qui, ayant ramené la concorde parmi les citoyens, eut la sagesse d'abandonner le pouvoir, comme Solon l'a fait (D.L. I, 75). Diodore fait allusion à la guerre civile dont il délivra sa cité : Mytilène était en effet dominée par deux clans aristocratiques opposés, les Penthilides et les Cléanactides, ce qui favorisa vers la fin du VIIe siècle la première tyrannie Mytilénienne, celle de Mélanchros, puis celle de Myrsilos, plus détestable encore. Au milieu de troubles sûrement violents, le *dèmos* accorda massivement ses suffrages à Pittacos, qui fut nommé *aisymnète* pour mettre fin à cette lutte (sur la *damos* de Mytilène, voir en particulier Werlings, p. 144-158). Sur ce contexte de lutte des familles aristocratiques rivales, de la tyrannie de Myrsile puis de celle de Pittacos, on dispose du jugement très partial du poète Alcée : à l'inverse de ce que rapporte Diodore, il aurait profité de la guerre civile et aurait dupé ses concitoyens. Sur ce point, voir l'étude de Carlier, *La Royauté*, p. 457-461 (avec la question de sa désignation comme tyran et les caractéristiques de son régime), l'introduction très développée de G. Liberman à l'édition d'Alcée, *Fragments*, I, Paris, 1999, p. XVI-XXIII (avec bibliographie), ainsi que de Oliveira Gomes, p. 167-171 (sur Alcée et la *monarchia*).

42. Sur sa législation, on ne sait que ce qu'en rapporte Aristote (*Pol.* III, 1274b). J. de Romilly montre que les fragments (ceux du livre IX en particulier) où figurent les mots exprimant la douceur, la clémence, l'indulgence, sont inspirés de Posidonios (*La douceur*, p. 250, n. 1 ; p. 254-255. Cf. H. Strasburger, « Posidonios on Problems of the Roman Empire », *JRS* 55, 1965, p. 235 ; K. von Fritz, « Posidonios als Historiker », *Historiographia Antiqua*, Louvain, 1977, p. 163-193). Sur l'influence de Posidonios sur Diodore, voir Note Compl. du livre VIII, n. 60. À propos de tous, Diodore signale les actes de douceur et les heureuses suites qu'ils ont eues (ou bien les exemples inverses, également édifiants), mais la douceur intervient surtout dans certains cas, précise J. de Romilly : pour l'ancienne Égypte, par exemple, où Diodore se fait l'écho des traditions locales (cf. I, 43 ; 65 ; 70, etc) ; pour la Grèce archaïque, en particulier : « Diodore fait même remonter la tradition de l'indulgence et les maximes sur l'indulgence à certains des Sept Sages », comme ici la clémence de Pittacos, mais « le caractère assez contestable de ces assertions ne fait que renforcer le sentiment d'une thèse systématique » (p. 254-255). En effet, il est permis de douter des attributions précises d'actes de clémence à tel ou tel Sage, lorsque l'on constate que Diodore prête la même formule, presque mot pour mot, tantôt à « certains sages d'autrefois », tantôt à Démétrios, tantôt à César, avec de multiples variantes.

43. Cette anecdote du champ offert par les Mytiléniens à Pittacos

implique-t-elle que pour mettre fin aux troubles qui déchiraient la cité et qui avaient peut-être une origine agraire, Pittacos aurait procédé à un partage égal du sol ? Cette interprétation est proposée par Cl. Mossé, (*La tyrannie*, p. 15), qui souligne cependant que « force est d'avouer notre ignorance » sur la tyrannie de Mytilène (sur laquelle voir n. 39).

44. Il s'agit du duel qui opposa Pittacos à l'athénien Phrynon, lors de la guerre de Sigée entre Athéniens et Mytiléniens, cf. D.L. I, 74 et Strabon, XIII, 1, 38-39, 600C, duel où les Anciens notèrent l'ἀπάτη de Pittacos, par l'emploi du filet. Cf. M. Detienne et J.-P. Vernant, *Les ruses de l'intelligence. La mètis des Grecs*, Paris, 1974, p. 51 : « le filet, invisible réseau de liens, est une des armes préférées de la *mètis* : c'est par le filet que Pittacos triomphe de Phrynon (D.L., I, 74 ; Strabon, XIII, 600 ; Plut., *De Herod. Mal.* 15), que Clytemnestre immobilise Agamemnon avant de l'égorger, qu'Héphaïstos emprisonne Aphrodite et Arès (*Od.* VIII, 278-280) », et sur ce duel, P. Vidal-Naquet, « Le chasseur noir et l'origine de l'éphébie athénienne », *Annales ESC* 23, 1968, p. 947-964, ici p. 952 (repris et corrigé dans *Le Chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, 1981). Il n'y a pas de raison de penser que Diodore ait omis cet épisode auquel le Fr. IX, 18 fait allusion (ὑπὲρ ἧς ἐμονομάχησε) et qui l'explique, mais l'excerpteur semble n'avoir compilé que le contexte qui introduisait directement la γνώμη qui l'intéressait : τὸ ἴσον ἐστὶ τοῦ πλείονος πλεῖον (à rapprocher de Hésiode, *Trav.* 40, πλέον ἥμισυ παντός, « la moitié vaut plus que le tout »). — Selon Klüber (p. 28), Éphore aurait certainement dû traiter cet épisode, étant donné son intérêt pour l'histoire des Éoliens (qui fondèrent Mytilène) : Cumes, sa patrie, était une cité éolienne. Cette hypothèse est probable, mais reste indémontrable avec le peu de fragments dont nous disposons et l'impossibilité de faire des rapprochements textuels précis.

Page 143.

46. Il s'agit du second exemple de désintéressement de Pittacos compilé par l'excerpteur : le récit de Diogène (I, 75) est presque entièrement superposable au Fr. IX, 19 (de ce parallèle provient la conjecture de Hertlein, cf. apparat), qui contient uniquement quelques détails supplémentaires, notamment la référence à la surprise de Crésus : ἀλλὰ καὶ Κροίσου διδόντος χρήματα οὐκ ἐδέξατο, εἰπὼν ἔχειν ὧν ἐβούλετο διπλάσια· ἄπαιδος γὰρ τἀδελφοῦ τελευτήσαντος κεκληρονομηκέναι (« de plus, alors que Crésus lui donnait des biens, il les refusa, après avoir dit qu'il avait le double de ce qu'il voulait : comme son frère en effet était mort sans laisser d'enfant, il avait hérité de ses biens »). Diogène et Diodore semblent avoir ici une source commune. — La sagesse de Pittacos (représentant de la Grèce de l'Est dans la *syllogè*, cf. Busine, *Sept Sages*, p. 20-21), dont on trouve ici un autre développement, semble conférer à ce dernier une place de choix au sein

des Sept Sages : sur ce point encore, Diodore nous paraît l'héritier de la tradition platonicienne (*Prot.* 338e-347a ; *Hipp. Maj.* 281c ; *Rép.* 335e), ce qui confirmerait l'hypothèse proposée *supra*, n. 20 et 23.

47. Fr. IX, 17 = Alceus, T 8 Liberman. Sur les rapports entre Alcée et Pittacos, cf. n. 39 et 40, et sur Pittacos lui-même, cf. n. 40-46.

48. Sur les doutes quant à la source qui aurait influencé Diodore pour ces maximes et γνῶμαι qui parcourent la *Bibliothèque*, voir J. de Romilly (*La douceur*, cf. n. 42), et J.M. Camacho Rojo, « Actitudes del hombre frente a la *týche* en la *Biblioteca Histórica* », in J. Lens Tuero (éd.), *Estudios sobre Diodoro de Sicilia*, Grenade, 1994, p. 97-116, ici p. 113. Cette sentence sur le pardon préférable au châtiment se retrouve en effet à l'identique dans la bouche du roi Démétrios (Fr. XXI, 18-18bis Goukowsky = Fr. XXI, 9 Walton), de τινων τῶν πάλαι σοφῶν (Fr. XXXI, 3, 1 Walton), ou de César (Fr. XXXII, 27, 3 Walton). Voir l'analyse de Sacks, p. 104 : « Diodorus's interpretation of the sentiment is consistent with his program of urging clement behavior. As with ἐπιείκεια, forgiveness (συγγνώμη) has a practical benefit : it is repaid with the loyalty of those pardoned », cf. Fr. XXI, 26 Goukowsky (= Fr. XXI, 14, 3 Walton) ; Fr. XXXI, 3 Walton.

Page 144.

49. Bias de Priène était aussi célèbre que Pittacos et figurait comme lui dans les versions les plus anciennes de la légende des Sept Sages : Hérodote et Platon ne les séparent pas l'un de l'autre (sur la tradition platonicienne suivie par Diodore, cf. n. 20 et 23), cf. Busine, *Sept Sages*, p. 20-21. Sur le personnage de Bias, l'étude de I.M. Konstantakos est très utile, et donne toutes les références bibliographiques antérieures (« Amasis »), de même que le commentaire aux fragments de Satyros portant sur Bias dans l'édition de S. Schorn (*Satyros*, p. 348-355). L'histoire des jeunes filles messéniennes dont Bias paya la rançon et qu'il traita comme ses propres filles, se trouve dans un fragment de Phanodicos (*FGrHist* 397 F 4b = D.L. I, 82) et Satyros (Fr. 8 Schorn = D.L. I, 82-83), sous une forme plus courte : « Phanodicos raconte qu'il racheta des jeunes captives de Messène, qu'il les éleva comme ses filles, leur donna des dots et les renvoya à leurs pères à Messène. Quelque temps plus tard, à Athènes, ainsi que nous l'avons déjà dit, quand fut trouvé par les pêcheurs le trépied de bronze portant l'inscription "au Sage", Satyros dit que les jeunes filles – d'autres, dont Phanodicos, disent que ce furent leur père – se présentèrent à l'Assemblée et dirent que c'est Bias qui était le sage, après avoir raconté leurs aventures. Et le trépied lui fut envoyé. Et Bias, en le voyant dit que c'était Apollon qui était le sage et ne l'accepta pas » (D.L. I, 82). Chez Phanodicos, le récit du trépied de bronze (variante par rapport au Fr. IX, 6, cf. n. 50) fait directement suite à celui des jeunes Messéniennes, qui permet de l'expliquer : Bias est jugé le plus sage en souvenir de ce qu'il

a fait pour les jeunes filles, des vertus qu'il a illustrées. Ce lien logique manque entre les Fr. IX, 21 et 22 de Diodore : il a peut-être été coupé par l'excerpteur, qui ne donne du trépied de bronze qu'un récit minimal. La tournure passive employée au Fr. IX, 22 (ἀναχθέντος δὲ τοῦ κατασκευάσματος δοθῆναι τῷ Βίαντι) occulte le problème de l'auteur du choix : était-ce chez Diodore le père des jeunes filles qui fit donner le trépied à Bias (comme chez Phanodicos), ou plutôt les jeunes filles elles-mêmes (comme dans la variante de Satyros – la proposition ὥστε καὶ χωρισθεῖσαι μετὰ τῶν ἰδίων εἰς τὴν πατρίδα τῆς ὑπερορίου χάριτος οὐκ ἐπελάθοντο le suggérerait-elle ?) ? S. Schorn explique la façon dont Satyros et Diodore héritent ici d'une tradition locale (Myron de Priène ?), qui avait combiné l'anecdote des jeunes Messéniennes avec celle du trépied (p. 354) – Satyros étant probablement selon S. Schorn la source de Diodore (sur les différentes sources proposées par les historiens antérieurs, cf. p. 353-354).

50. Fr. IX, 22 = T 114b Martina. Ce récit très succinct du τρίπους χαλκοῦς (lié au Fr. IX, 21, cf. n. 49) ne constitue pas un doublet du Fr. IX, 6, qui présente deux autres versions sur le trépied d'or : il s'agit d'une tradition différente (pour une étude des trois variantes, cf. n. 15 et 17), distincte des deux autres, probablement classées ici selon le critère κατὰ γένος que Diodore a coutume d'employer (cf. Questions d'historiographie, p. XCII-XCVII) – elle s'insère donc logiquement au sein des fragments traitant du Sage Bias. Sur la tradition locale ici suivie par Diodore (chaque cité souhaitait voir le trépied attribué à l'un de ses citoyens), cf. Schorn, p. 354-355 et *supra*, n. 49.

51. Les qualités oratoires de Bias sont connues chez les Anciens et illustrées par différentes anecdotes, en particulier chez Diogène (I, 84-85) : il attribue à Bias la réponse faite à Alyatte que Plutarque attribue à Pittacos (153e), dans une variante qui le montre supérieur à tous les autres Sages. Sur ses plaidoyers, Diogène transmet en outre deux fragments, de Démodocos (Fr. 2 Gentili-Prato = Fr. 6 West = D.L. I, 84) et d'Hipponax (Fr. 123 West = Fr. 12 Degani = D.L. I, 84, cf. Strabon, XIV, 1, 12, 636C), qu'il introduit par des propos semblables à ceux de Diodore sur le bon usage qu'il fait de l'éloquence : λέγεται δὲ καὶ δίκας δεινότατος γεγονέναι εἰπεῖν. Ἐπ' ἀγαθῷ μέντοι τῇ τῶν λόγων ἰσχύϊ προσεχρῆτο (« on dit encore qu'il fut un orateur des plus habiles dans les causes judiciaires ; toutefois il mettait la force de ses discours au service du bien »). Chez Plutarque, il y a dans le *Banquet des Sept Sages* (151c-d) un souvenir de cette prééminence : c'est lui qui résout avec aisance le problème difficile posé au pharaon par le roi d'Éthiopie, l'un de ces προβλήματα qui sont à plusieurs reprises soumis aux Sages et qui leur permette de montrer leur habileté à élucider des énigmes ou devinettes (cf. Busine, *Sept Sages*, p. 96-98). Sur la résolution d'énigmes par Bias, et en particulier sur ce passage de Plutarque concernant la légende d'Amasis, voir l'étude approfondie d'I.M. Konstantakos, « Amasis »,

p. 24-44. Sur la figure de Bias en général, cf. n. 49. Un lien thématique entre ce fragment et les suivants tient sans doute dans le bon usage qu'il faut faire de la force, de quelque nature qu'elle soit.

52. Le fragment fait allusion à la mort du célèbre athlète Milon (sur les athlètes en Grèce, voir la bibliographie donnée par A. Jacquemin dans son édition de Pausanias, VI, p. XXII-XXIV) : c'est ce que confirme le lien thématique qui le relie directement à l'*excerptum* suivant (Fr. IX, 25). Milon, enfermé dans un tronc qu'il avait tenté d'ouvrir, se trouva pris comme dans un piège et fut livré en pâture aux bêtes féroces. Cette mort est connue par de nombreuses sources (Paus. VI, 14, 8 ; Strab. VI, 1, 12, C263 ; Valère-Maxime, IX, 12, *Ext.* 9 ; Aulu-Gelle, XV, 16 ; Ovide, *Ibis*, 609-610 ; *Scholia ad Theocritum*, IV, 6, p. 136 Wendel ; *Souda*, M1066 s.v. Μίλων) et a inspiré le célèbre bronze de Puget. Cette version est celle que connaît Diodore (qui rapporte l'un des exploits du personnage en XII, 9, 5), mais il en existe une seconde qui relie la mort de l'athlète aux troubles qui agitèrent Crotone : D.L. (VIII, 1, 39), Jamblique (XXXV, 249) et la *Souda* (Π3120 s.v. Πυθαγόρας) rapportent qu'il serait mort dans l'incendie de sa maison qui servait de lieu de réunion aux Pythagoriciens (sur cet aspect de Milon pythagoricien et la datation qui en découle, cf. Musti, « Le rivolte », p. 42-44). Pour une étude de ces deux variantes, voir V. Visa-Ondarçuhu, « Milon de Crotone, personnage exemplaire », in A. Billault (éd.), *Héros et voyageurs grecs dans l'Occident romain*, Lyon, 1997, p. 33-62, en part. p. 55-62, qui rapproche les expressions témoignant de son manque de sens, chez Diodore (Fr. IX, 25), Pausanias (ὑπὸ φρονήματος), et Valère-Maxime (*fretus uiribus*) : c'est la même suffisance qui est finalement condamnée par le destin.

53. La mort du Thessalien Polydamas se retrouve au fragment suivant dans les vers de Tzetzès. Polydamas, sûr de sa force (il accomplissait des exploits héracléens en combattant les lions et les taureaux), entra avec des compagnons de fête dans une grotte. La voûte de la grotte commença à s'écrouler : les autres prirent la fuite, mais Polydamas prit la résolution de rester et soutint de ses bras la voûte pour résister à l'effondrement de la grotte. Il fut emporté par la force de la montagne : cf. Paus. VI, 5, 8, ainsi que Valère-Maxime (IX, 12, *Ext.* 10) qui, dans son chapitre sur les morts extraordinaires, la rapproche de celle de Milon de Crotone (cf. Fr. IX, 24) – ce que faisait peut-être aussi Diodore, si l'on en croit la succession des *Exc. de Sent.* 49-50.

Page 145.

55. La localité de Kirrha (sur la question, controversée depuis l'Antiquité, de sa distinction d'avec la cité de Crisa, cf. Manfredini et Piccirilli, *Vita di Solone*, p. 144 [pour les termes du débat depuis le début du XX[e] s.], et surtout F. Càssola, « Note sulla guerra crisea », in *Φιλίας χάριν. Miscellanea in onore di Eugenio Manni*, II, Rome, 1980,

p. 413-439, qui suppose p. 429 que Diodore aurait modernisé et substitué ici Kirrha à Crisa qu'il trouvait dans sa source, ainsi que récemment Hansen-Nielsen, *An Inventory*, p. 419-420, n° 183 ; voir en outre Bollansée, p. 198), commandait à la fois la route de Delphes à la mer et la riche plaine occupant le fond du golfe auquel elle donnait son nom. Longtemps, cette localisation privilégiée ainsi que sa richesse lui avaient assuré la prédominance sur le sanctuaire. Eschine (*Contre Ctés.* 107) atteste comme Diodore que les Kirrhéens commettaient maints sacrilèges contre le temple de Delphes et ses *ex-voto*, ce qui fut la cause de la première guerre sacrée d'après toutes les sources.

56. Selon Diodore, ce siège, que les Kirrhéens subissent πολὺν ἤδη χρόνον, se situe *durant* la première guerre sacrée (dont on fixe la date autour de 600-590 environ, à cause de la mention de Solon, archonte en 594, cf. Plut., *Sol.* 11, 1 ; le débat sur la date à laquelle commença le conflit est résumé par Manfredini et Piccirilli, *Vita di Solone*, p. 143, et les différentes traditions sur la première guerre sacrée étudiées par J. Davies, « The tradition about de First Sacred War », in S. Hornblower (éd.), *Greek Historiography*, Oxford, 1994, p. 193-212. Pour un recensement des sources anciennes sur cette guerre, cf. Vannicelli, *Erodoto*, p. 121), et non avant l'ouverture des hostilités : il semble bel et bien s'agir d'une question posée à l'oracle sur les conditions dont dépend la victoire. Ainsi Diodore concorde avec Pausanias (X, 37, 6 : χρωμένοις δέ σφισιν ὑπὲρ νίκης ἀνεῖπεν ἡ Πυθία) et avec l'une des deux consultations rapportées par Eschine (*Contre Ctés.* 112 ; cf. Parke-Wormell, p. 8, n° 18) mais non avec l'autre, dont le contenu semble faire référence à un oracle rendu avant le début de la guerre (*Contre Ctés.* 108 ; Parke-Wormell, p. 8, n° 17). La Pythie profère sans doute ces vers à un moment où les opérations militaires s'enlisent.

58. Les différents témoignages sur la chronologie de Solon sont rassemblés par Martina (éd.), *Solon*, T 1-18, et Gentili-Prato (éd.), *Poetae elegiaci testimonia et fragmenta*, T 1-19 : Diod., Fr. IX, 28 = T 7 Martina = T 2 Gentili-Prato. Sur les difficultés que celle-ci pose, voir Manfredini et Piccirilli, *Vita di Solone*, p. 112-113 et 282-283 (avec toute la bibliographie antérieure, notamment J.K. Davies, *Athenian propertied families (600-300 B.C.)*, Oxford, 1971, p. 322-324 et 334-335), Mülke, p. 13-16, ainsi que D. Fehling, *Die sieben Weisen und die frühgriechische Chronologie. Eine traditionsgeschichtliche Studie*, Bern, 1985. Le fragment de Diodore indique que Solon vécut quarante-sept ans après Dracon (il doit s'agir là d'une référence à l'année de son archontat, non à sa naissance ou à sa mort), mais cette donnée fait difficulté : Dindorf rappelle à juste titre que les sources les séparent d'ordinaire de trente ans, situant l'archontat de Solon en 594 (Ol. 46, 3) et celui de Dracon vers 624 (cf. avant tout la *Const. des Ath.* IV-V). La chronologie proposée par le Fr. IX, 28 donnerait en revanche l'année

641 pour Dracon. Ce ne peut être la chronologie proposée par Diodore, conclut-il : *Neque tamen ita Diodorum statuisse pro certo contenderim ; Draconem sine dubio posuit a. 633 (17 annis post 650), ideoque Solonem a. 586* (*Argumenta*, II, p. XLVII). L'erreur provient probablement du calcul transmis par Ulpien (qui ne citait sans doute pas Diodore de première main), plutôt que de Diodore lui-même (Klüber, p. 34 interprète cependant que Diodore donnait de Solon une chronologie plus basse que les autres sources).

Page 146.

60. La référence au taureau de Phalaris est rappelée à maintes reprises dans la *Bibliothèque*, aussi bien comme œuvre d'art (cf. Diod., Fr. XXXII, 25 Walton) qui fut par la suite volée à la Sicile par les Carthaginois (sur ce point, cf. C. Michelini, « Il patrimonio artistico di alcune *poleis* siceliote nel *De Signis* ciceroniano », in *Atti delle Terze Giornate Internazionali di Studi sull'Area Elima (Gibellina, 23-26 ottobre 1997)*, Pise-Gibellina, 2000, p. 777-808, ici p. 806), que comme objet de ruse, ainsi au Fr. IX, 30, où le taureau est désigné tour à tour comme μηχάνημα et κακομήχανος (sur l'instrument de ruse, cf. en outre Diod., XIII, 90, 4, τὰ μὲν οὖν πολυτελέστατα τῶν ἔργων, « l'œuvre la plus remarquable », et XIX, 108, 1, ἐν τούτῳ δὲ λέγεται κατεσκευακέναι τὸν τύραννον ταῦρον χαλκοῦν τὸν διαβεβοημένον πρὸς τὰς τῶν βεβασανισμένων τιμωρίας, ὑποκαιομένου τοῦ κατασκευάσματος, « c'est là, dit-on, que le tyran avait installé le fameux taureau d'airain qui servait à torturer les suppliciés grâce au feu qui brûlait sous l'installation »). Sur l'histoire du taureau, cf. G. Schepens, « Polybius on Timaeus' account of Phalaris' bull », *Ancient Society* 9, 1978, p. 117-148, et récemment M.C. Cardete del Olmo, « La construction idéologique du passé agrigentin : Théron et les ossements de Minos », *DHA* 34 (1), 2008, p. 9-26, ici p. 12-14, qui montre la dépravation morale de Phalaris, qui instrumentalisa par la suite la statue afin d'en faire un « marqueur territorial, d'origine mythique ». Au sein du corpus diodoréen, M. Casevitz a proposé un classement lexical des différents types de ruse, qui fait de cette machination un exemple de δόλος, c'est-à-dire d'une ruse certes habile, mais odieuse, employée pour tuer, comme pour le crime odieux commis par Médée (Diod. IV, 50-52). Il n'existe chez Diodore qu'un seul et unique exemple de δόλος louable, qui permet à l'homme de compenser sa faiblesse physique, en III, 25, 3 (« Ruse, secrets et mensonges », p. 188).

Page 147.

61. Le Fr. IX, 31, 1 donne une variante qui fait directement écho au Fr. IX, 8, 1 (de même que la chute, au Fr. IX, 32, fait écho au Fr. IX,

8, 2). P.A. Tuci a montré d'un point de vue historique que, loin d'être incompatibles, les deux variantes s'intègrent dans une lecture plus complète d'un tableau qui semble plutôt centré sur le personnage du vieux législateur que sur celui du tyran (« Pisisitrato in Diodoro », p. 55-62). Dans ce tableau, on distingue deux épisodes (peu avant l'avènement de la tyrannie, aux Fr. IX, 31, 1 [= T 574 Martina], et 8, 1 [= T 573, 1-5 Martina] ; peu après son instauration, aux Fr. IX, 32 [= T 575 Martina] et 8, 2 [= T 573, 6-13 Martina]), interrompus au Fr. IX, 31 par les deux élégies de Solon que Diodore insère dans le récit : l'une met en garde ses concitoyens contre l'avènement de la tyrannie ; l'autre critique ces derniers de ne pas l'avoir écouté.

62. L'issue des Fr. IX, 31, 1 et 8, 1 est identique (Solon se rend tout armé sur l'agora), mais les contextes different légèrement : dans un cas, c'est Pisistrate qui ne prête pas attention à Solon tentant de le détourner de ses desseins tyranniques (οὐ προσέχοντος δὲ αὐτοῦ, Fr. IX, 8) ; dans l'autre, c'est l'indifférence de ses concitoyens qui pousse Solon à se rendre sur l'agora tout armé (παρεκάλει τοὺς Ἀθηναίους καταλύειν τὸν τύραννον ... οὐδενὸς δὲ αὐτῷ προσέχοντος, Fr. IX, 31). P.A. Tuci a montré que, dans ce contexte d'assemblée, il est fort possible que Solon se soit adressé aussi bien à Pisistrate pour le détourner de son projet qu'à ses concitoyens, pour les mettre en garde contre l'ἐπιβολή de celui-ci (« Pisistrato in Diodoro », p. 59). — Les variantes de cet épisode sont données par la *Const. des Ath.* XIV, 2, Plut., *Sol.* 30, 7 et D.L. I, 49-50 et 65.

Page 148.

65. Fr. IX, 31, 3 = Fr. 11 West = Fr. 15 Gentili-Prato. Pour un commentaire partiel ou suivi de cette élégie, voir Mülke, p. 217-227 ; Almeida, p. 195 et 200-201 ; A. Lardinois, « Have we Solon's verses ? », in *Solon of Athens*, p. 15-35, ici p. 20 ; E. Stehle, « Solon's self-reflexive political persona and its audience », in *Solon of Athens*, p. 79-113, ici p. 99-100 ; M. Noussia, « Strategies of persuasion in Solon's elgies », in *Solon of Athens*, p. 134-156, ici p. 148 ; J. Lewis, *Solon the thinker*, p. 14-15 et 110-112 ; M. Noussia-Fantuzzi, p. 327-337 ; Werlings, p. 241-242 et 259-260. R. Vattuone montre que Diodore opère ici un lien entre ces vers et le monde contemporain : les deux élégies ne font pas directement référence à Pisistrate, et il est probable que le jugement sévère porté sur les Athéniens renvoie à une période plus longue et à différentes responsabilités (« Momenti di storia ateniese », p. 78-79). En outre, l'élégie est répétée dans un autre passage (XIX, 1, 4, les Athéniens établissant l'ostracisme et citant comme un oracle la maxime de Solon) appartenant au prologue des livres agathocléens (XIX-XXI), et dont les variantes ont été signalées dans l'apparat critique.

Page 149.

66. Là encore, le second épisode se retrouve dans deux variantes, au Fr. IX, 8, 2 et 32. Il porte sur une période postérieure, alors que la tyrannie est déjà installée (Tuci, « Pisistrato in Diodoro », p. 60-61). Le nœud du récit est le même – la confiance de Solon en sa vieillesse, τῷ γήρᾳ. Selon M.C. Giammarco Razzano (*La vecchiaia di Solone. Età e politica nella città greca*, Rome, 2001, p. 77 et 100), l'allusion à la vieillesse rappellerait l'une des clauses invalidant un testament, sur la base d'une loi solonienne discutée, cf. *Const. des Ath.* XXXV, 2 ; Plut. *Sol.* 21, 3-4 (avec bibliographie dans Manfredini et Piccirilli, *Vita di Solone*, p. 233). — Pour les variantes de cet épisode, cf. Plut., *Sol.* 31, 1. Sur sa source, peut-être Éphore, voir l'étude de L. Breglia, « Eforo e l'ἡσυχία dei Cumani », in A. Mele, M.L. Napolitano et A. Visconti (éd.), *Eoli ed Eolide tra madrepatria e colonie*, Naples, 2005, p. 551-566, ici p. 553.

69. Il s'agit, comme dans tous les fragments suivants, de Cyrus II. Le début du règne de Cyrus II (560/559 avant J.-C.) marque la fin du royaume mède et le début de l'empire perse, ce qui coïncide bien avec ce que dit Diodore au livre II (cf. *supra*, fragments de renvoi cataphoriques). Eusèbe (lisant ici Diodore par l'intermédiaire de Sextus Julius Africanus ; sur la transmission de ce fragment, cf. la Notice Introductive, cf. p. L), appuie ici la chronologie de Diodore par celle que fournissent d'autres historiens – aujourd'hui fragmentaires, et pour lesquels on renverra à l'édition de Jacoby : Thallos, *FGrHist* 256 F 7 ; Castor, *FGrHist* 250 F 6 ; Polybios, *FGrHist* 254 F 3 ; Phlegon de Tralles, *FGrHist* 257 F 8 (pour ce fragment).

Page 150.

70. Cette généalogie concorde avec celle d'Hérodote (I, 107, 2-108, 1), de Xénophon (*Cyropédie*, I, 2, 1) et des inscriptions cunéiformes. C'est sur cette généalogie entre une Mède et un Perse (qui fait de Cyrus un Achéménide par son père Cambyse), et glorieuse, que se fonde l'oracle du « mulet » ci-dessous (Fr. IX, 44, et Hdt. I, 55, 2 et 91, 5-6). D'autres versions cependant nient tout lien de parenté entre Astyage et Cyrus, ainsi chez Ctésias (Fr. 8d* Lenfant = Nicolas de Damas, *FGrHist* 90 F 66 et Fr. 9 Lenfant = Photius, *Bibl.* 72, p. 36a9-37a25), pour qui la mère de Cyrus est une Marde (tribu iranienne nomade qui avait la réputation de vivre de brigandage) appelée Argostè : « C'est ainsi qu'un adolescent nommé Cyrus, marde d'origine, se présente à un serviteur du roi qui dirigeait les décorateurs du palais. Cyrus était fils d'Atradatès, qui vivait de brigandage du fait de sa pauvreté et dont la femme, nommée Argostè, mère de Cyrus, gagnait sa vie comme gardienne de chèvres » (Fr. 8d*, trad. D. Lenfant, qui commente la différence entre ces deux origines, p. LVII-LX).

71. La sagesse (qui, du moins par le filtre des *Excerpta*, semble être

un thème central du livre) et les vertus de Cyrus sont constamment soulignées au cours du livre IX, Diodore en donnant une image idéalisée : Fr. IX, 34 (ἀνδρείᾳ καὶ συνέσει καὶ ταῖς ἄλλαις ἀρεταῖς ἐπρώτευε et διὰ τὸ τὴν ἀρετὴν προφαίνειν ὑπὲρ τὴν ἡλικίαν) ; Fr. IX, 36 (εὐγνώμων καὶ φιλάνθρωπος) ; Fr. IX, 4 et 51. Elles sont du reste une constante dans le tableau dressé par les autres sources, cf. Hdt. I, 123, 1 : Κύρῳ δὲ ἀνδρουμένῳ καὶ ἐόντι τῶν ἡλίκων ἀνδρειοτάτῳ καὶ προσφιλεστάτῳ (« Cyrus devenait un homme ; il était, des jeunes gens de son âge, le plus brave et le plus aimable »).

72. Diodore rapporte ici ce qui suivit la défaite des Mèdes sous Astyage (expliquant sa fin par une mutinerie, mais le fragment ne parle pas du rôle déterminant d'Harpage dans cette affaire), après le combat contre Cyrus : Hérodote ne donne pas de précision sur les conséquences de la défaite (mis à part la fin du règne d'Astyage, en I, 130, 1), mais il rapporte en revanche de manière détaillée les causes et les différents épisodes de la guerre (I, 125-129). Cyrus avait organisé la rébellion des Perses contre les Mèdes sous Astyage, qui fut défait, ce qui mit fin à son règne, voir Briant, p. 42. — Sur la chronologie mède, cf. B. Eck dans son commentaire au livre II, p. 163-164, qui confronte les données d'Hérodote à celles de Ctésias.

74. On ne dispose pas d'*excerptum* sur tous les rois des dynasties mèdes et perses, mais l'exemple d'Astyage a été sélectionné par le compilateur comme modèle de cruauté, de violence, et de honte (φυγὼν αἰσχρῶς). Chez Hérodote, cette cruauté même fit que le peuple mède perdit l'hégémonie (Μῆδοι δὲ ὑπέκυψαν Πέρσῃσι διὰ τὴν τούτου πικρότητα, « les Mèdes, à cause de sa dureté, se courbèrent sous le joug des Perses », I, 130, 1). Celle-ci dut passer aux mains des Perses : c'est à cette défaite que se réfère également le Fr. IX, 35 (ἡττηθεὶς).

75. Cyrus est appelé « père » du peuple perse (mais la titulature officielle ne le confirme pas) : son dévouement est bien connu, et érigé en quelque sorte en modèle (voir Briant, p. 51), lorsque Diodore compare cette appellation à celle qui fut donnée au dieu Iolaos, au livre IV. Il rappelle alors (par anticipation) de quelle manière les Perses s'adressaient à leur roi : « En raison, en effet, de son dévouement pour eux, ils nourrirent pour lui une telle bienveillance qu'ils lui attribuèrent, comme second nom, le titre de géniteur. C'est pourquoi, dans les époques postérieures, ceux qui offraient des sacrifices à ce dieu l'appelaient "Père Iolaos", comme les Perses s'adressent à Cyrus » (IV, 30, 2).

Page 151.

76. Le texte de Diodore, qui cite un apopthegme de l'un des deux Sages (sur leur recours aux sentences, cf. Busine, *Sept Sages*, p. 96-98), est tout à fait parallèle dans sa structure, son contenu et sa chronologie à celui d'Hérodote (I, 27), – que ce dernier soit ici sa source directe ou indirecte. La répétition παρὰ τὰς νήσους, leçon du manuscrit suppri-

mée à juste titre par Dindorf, est d'autant plus surprenante que la rencontre avec Crésus s'est certainement faite à Sardes, à la cour de Crésus lui-même, comme le transmet d'ailleurs Hérodote (I, 27, 2) : οἱ μὲν Βίαντα λέγουσι τὸν Πριηνέα ἀπικόμενον ἐς Σάρδις, οἱ δὲ Πιττακὸν τὸν Μυτιληναῖον, « Bias de Priène, disent les uns, Pittacos de Mytilène disent les autres, vint à Sardes ». L'extrait est si proche d'Hérodote qu'il y a tout lieu de croire que la conjecture proposée ici par Klüber fait sens (ἢ Πίττακον : dans la tradition hérodotéenne, le Sage qui rencontra Crésus est Bias selon certains, mais Pittacos selon d'autres), d'autant plus qu'elle rend le premier paragraphe de ce fragment cohérent avec le suivant : Diodore rapporte en effet plus bas que ce Sage est ὁ δὲ Πιττακὸς ἢ Βίας (Fr. IX, 37, 2) – à défaut, sinon, il faut pour harmoniser les deux paragraphes accepter la suppression de van Herwerden (cf. apparat) et ne restaurer que la mention de l'un des deux Sages.

79. Fr. IX, 38 = T 74 Martina. Les résonances sont évidentes entre Fr. IX, 38, 1 et le Fr. IX, 4, 1, qui fournissent deux variantes très proches du même épisode. Diodore a pu rapporter cet épisode des Sages à la cour de Crésus au début du livre, en traitant longuement du personnage de Solon, et y revenir lorsque, dans la chronologie du livre, il en vint à traiter du roi de Lydie.

Page 152.

80. Le récit des Sages invités à la cour de Crésus se retrouve chez Hérodote, I, 29, sous une forme abrégée (Crésus n'interroge que Solon) et quelque peu différente. La plupart des historiens depuis Klüber (p. 4-8), Jacoby (Diod., Fr. IX, 38, 2-3 = Éphore, *FGrHist* 70 F 58) et Schwartz (« Diodoros », col. 679 : « in 26 tritt wieder eine sichere Spur von Ephoros auf, vgl. fr. 101 », dont les conclusions sont acceptées par G. De Sensi Sestito, « La storia italiota », p. 132) ont proposé ici Éphore comme source de Diodore (cf. Fr. IX, 4, n. 10) : cf. Busine, *Sept Sages*, p. 73 – à moins qu'il ne s'agisse d'Hermippe (cf. Breglia, « Eforo », p. 305). — Pour un commentaire de cet épisode à la cour de Crésus, je renvoie à L. Kurke, *Coins, Bodies, Games and Gold*, Princeton, 1999, p. 146-151 (sur ce que les réponses de Solon à Crésus impliquent pour la culture de la *polis*) ; Busine, *Sept Sages*, p. 73, 94 et 103 ; Konstantakos, « Amasis », p. 20-23 (sur le lien entre les Sept Sages et les « superlative riddles ») ; Noussia-Fantuzzi, p. 13-14 ; et pour la variante hérodotéenne, cf. V. Gray, « Short stories in Herodotus' *Histories* », in E.J. Bakker, I.J.F de Jong et H. van Wees (éd.), *Brill's companion to Herodotus*, Leyde-Boston-Cologne, 2002, p. 291-317, ici p. 293, 299-300. Sur les problèmes chronologiques posés par la rencontre entre Solon et Crésus, cf. Manfredini et Piccirilli, *Vita di Solone*, p. 268-269 (avec bibliographie).

81. Diodore, en louant ici la brièveté des discours cultivée par les

Sages (Sacks, p. 89), soulève un problème historiographique majeur depuis Thucydide (qui fait aux harangues une très grande place dans son œuvre). Pour les termes de ce débat, voir l'article « διήγησις » de M. Casevitz et A. Cohen-Skalli, à paraître dans le prochain fascicule du *Lexicon Historiographicum Graecum et Latinum* (avec bibliographie) : les longs discours brisent la continuité et l'unité de la διήγησις, que l'historien se doit d'observer pour ne pas ennuyer son lecteur. Les deux arguments de l'interruption du récit et de l'ennui procuré au lecteur sont exposés dans le prologue du livre XX (étudié par L. Canfora, « Le but de l'historiographie », p. 173-192) : il ne faut ni τὸ συνεχὲς τῆς διηγήσεως διασπᾶν (« briser la continuité de la narration »), ni τῶν φιλοτίμως ἐχόντων πρὸς τὴν τῶν πράξεων ἐπίγνωσιν <μεσολαβεῖν τὴν ἐπιθυμίαν>, « interrompre l'intérêt de ceux qui sont désireux de connaître les événements » (XX, 1, 1). La διήγησις doit ainsi être comme un corps qui restitue au mieux l'image de la continuité vivante de l'histoire : διήγησις et vérité des faits doivent donc correspondre.

82. La traduction de la proposition ἐν τῷ δευτέρῳ πρὸς χάριν αὐτῷ ποιήσεσθαι τὴν ἀπόκρισιν fait difficulté : πρὸς χάριν porte-t-il sur le complément de temps qui précède ou sur ce qui suit ? La nuance est légère, mais selon toute vraisemblance, il faut comprendre qu'après une première réponse si inattendue d'Anacharsis, qui assurait que les animaux sauvages sont les plus courageux des êtres, Crésus s'attend à ce « qu'Anacharsis lui fasse dans un second temps une réponse agréable à ses oreilles » (ainsi déjà Hoefer, *ad loc.*, « et que dans une seconde réponse il lui serait plus favorable », et Veh, *ad loc.*, « und werde beim zweiten Mal ihm eine angenehme Antwort geben »), plutôt que « pour lui faire plaisir, il lui aurait répondu dans un second temps » (cf. Miccichè, *ad loc.*, « che per fargli una cosa gradita gli avrebbe risposto in un secondo momento »). La traduction d'Oldfather (« that a second time he would give an answer to please him », *ad loc.*), quant à elle, semble fautive, car elle laisse entendre que la première réponse déjà avait pu lui plaire (mais celle-ci était précisément inattendue, et la seconde devait justement s'en distinguer).

Page 153.

83. Chez Zénobios, le dernier à être interrogé par Crésus est Ésope le Phrygien (dont il est question au fragment suivant), qui aurait donné lieu à cette exclamation de la part de Crésus : « μᾶλλον ὁ Φρύξ », cf. Zenob. IV, 5 Bühler (qui présente le Fr. IX, 38 dans les *loci similes*, p. 75-76), mais Ésope n'est pas mentionné chez Diodore. La réponse, faite par Pittacos, le « bois couvert de signes », doit renvoyer aux *axones* et autres tables de bois employées à Athènes à l'époque de Solon, voir par exemple R. Stroud, *The* Axones *and* Kyrbeis *of Drakon and Solon*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1969. Cette allusion fait

donc référence à un usage athénien, alors que d'autres cités préfèrent inscrire les lois sur les murs, ou sur des stèles de marbre ou de bronze.

Page 154.

84. Selon Diodore, Ésope vécut en effet à l'époque des Sept Sages. Diogène Laërce nous apprend que l'*acmè* du fabuliste se situe dans la 52[ème] olympiade, en 572/1-569/8 avant J.-C. (D.L. I, 72 = T 8 B.E. Perry, dans son édition *Aesopica. A series of texts relating to Aesop or ascribed to him or closely connected with the literary tradition that bears his name*, Illinois, 1952. La récente édition de G.A. Karla, *Vita Aesopi. Überlieferung, Sprache une Edition einer frühbyzantinischen Fassung des Äsopromans*, Wiesbaden, 2001, analyse la tradition qui relie Ésope aux Sept Sages, p. 6 ; cf. aussi Hdt. II, 134). De même, Plutarque le fait participer au *Banquet des Sept Sages* : Ésope y fait de nombreuses interventions d'où ressort une attitude différente de celle des autres Sages (cf. Defradas, édition des *Œuvres Morales*, II, p. 185-186). S'il existe un lien avec le fragment précédent, Diodore voulait-il opposer la conduite d'Ésope à celle des autres Sages conviés à la Cour par Crésus ?

85. Le mot se retrouve littéralement au livre XV dans la bouche des φιλόσοφοι s'adressant à Platon, que le tyran Denys avait vendu comme esclave, parce que Platon lui avait parlé avec trop de liberté : φιλικὴν νουθεσίαν ἐπιφθεγξάμενοι διότι δεῖ τὸν σοφὸν τοῖς τυράννοις ἢ ὡς ἥκιστα ἢ ὡς ἥδιστα ὁμιλεῖν, « lui ayant rappelé amicalement que le sage doit avoir commerce avec les tyrans le moins possible ou le plus plaisamment plus possible », XV, 7, 1 (sur cet extrait et la venue de Platon à la cour de Denys, voir A. Cohen-Skalli, « À propos de l'anecdote pythagoricienne », et A. Swift Riginos, *Platonica. The anecdotes concerning the life and writings of Plato*, Leyde, 1976). L'épisode rapporté par Plutarque est semblable, mais précise que la sentence d'Ésope fut adressée à Solon, qu'Ésope avait rencontré à la cour de Sardes : ἠχθέσθη τῷ Σόλωνι μηδεμιᾶς τυχόντι φιλανθρωπίας, καὶ προτρέπων αὐτόν « ὦ Σόλων » ἔφη, « τοῖς βασιλεῦσι δεῖ ὡς ἥκιστα ἢ ὡς ἥδιστα ὁμιλεῖν ». Καὶ ὁ Σόλων « μὰ Δία » εἶπεν, « ἀλλ' ὡς ἥκιστα ἢ ὡς ἄριστα », « fâché de voir que Solon ne s'était acquis aucune faveur, lui dit en forme d'avis : "Solon, il faut avoir commerce avec des rois le moins possible, ou le plus plaisamment possible. — Pas du tout, répliqua Solon : il faut avoir commerce avec eux le moins possible ou le mieux possible" » (*Sol.* 28, 1).

86. L'excerpteur du *De Virtutibus et Vitiis* n'a compilé du passage que ce qui concernait directement la vertu du Phrygien Adraste, c'est-à-dire le geste de son sacrifice après le meurtre d'Atys. Il manque ainsi toute l'introduction et le contexte du long récit que l'on trouve en revanche chez Hérodote (I, 34-45 ; mais le Fr. IX, 40 correspond au seul paragraphe I, 43, 2 d'Hérodote), évoquant le songe de Crésus por-

teur de plusieurs annonces : la mort de son fils par le fer (I, 34), l'arrivée d'Adraste à sa cour et le rite de purification (I, 35), la requête des Mysiens auprès de Crésus pour qu'il tuât le sanglier qui dévastait leurs cultures (I, 36), la réponse d'Atys convaincant son père de le laisser aller à la chasse aux côtés d'Adraste (I, 37-42), la mort d'Atys durant la chasse – accomplissement du songe de Crésus (I, 43) –, la douleur de Crésus (I, 44), et le pardon de Crésus envers Adraste, qui se tua néanmoins sur la tombe d'Atys (I, 45). Sur l'exil d'Adraste à Sardes, voir Radet, p. 221.

Page 155.

89. Cette anecdote sur le vol des colombes observé par Phalaris semble entièrement isolée. La conclusion de l'extrait renvoie à la fin que connut Phalaris : le peuple ne pouvant plus supporter les cruautés et les agissements du tyran d'Agrigente (cf. l'histoire du taureau de Phalaris, Fr. IX, 29-30, n. 59 et 60), il fut renversé par un soulèvement populaire.

90. Diodore conserve ici un premier oracle rendu par la Pythie à Crésus (pour les autres témoignages, cf. Parke-Wormell, p. 24, n° 53 et Fontenrose, p. 304, Q100, pour qui cet oracle constitue clairement « a *post eventum* composition », rédigé une fois le royaume de Crésus détruit, p. 114) : celui-ci, interrogé avant l'expédition contre Cyrus, correspond au second oracle dans le récit d'Hérodote, transmis au style indirect, avec lequel il coïncide (I, 53, 3, μεγάλην ἀρχήν μιν καταλύσειν). Il constitue l'exemple le plus célèbre de l'ambiguïté oraculaire, cf. Lucien, *Iuppiter Tragoedus*, 43, qui le définit ἀμφήκης, διπρόσωπος et ἀμφιδέξιος. Sur le premier oracle transmis par Hérodote (I, 47, 3), on ne peut savoir s'il se trouvait originellement lui aussi dans la *Bibliothèque*.

91. Le second oracle rendu à Crésus (pour toutes ses variantes, cf. Parke-Wormell, p. 24, n° 54 et Fontenrose, p. 304, Q101) correspond exactement au troisième oracle transmis par Hérodote (I, 55, 2). Sur sa datation, voir Asheri (*Storie*, I, p. 296-297) : il fut rédigé sans doute après le retrait de Crésus à Sardes (Hdt. I, 80, 1-6), et inséré dans l'histoire de Crésus quand la Grèce connut la version de l'origine médo-perse de Cyrus (cf. Fr. IX, 34 et n. 70). Fontenrose (p. 114) le fait remonter à la période qui suivit la chute d'Astyage, en 550. La même version ressort d'Abydénos (*FGrHist* 685 F 9) à propos d'une prophétie de Nebuchadnezzar sur un Πέρσης ἡμίονος, cf. R. Crahay, *La littérature oraculaire chez Hérodote*, Paris, 1956, p. 199-201. Toutefois, Asheri souligne la possibilité qu'il ait existé à l'origine une devinette prophétique, éventuellement composée dans d'autres circonstances.

92. Le vocatif Λυδὲ ποδαβρέ rappelle l'ἁβροσύνη lydienne, cf. Hdt. I, 71, 4 ; sur la mollesse lydienne, cf. en outre I, 34, 3 ; I, 55-57.

93. Cyrus était d'origine à la fois mède et perse : cf. Fr. IX, 34 et 43. Voir n. 70.

Page 156.

95. Chez Hérodote, les messagers de Cyrus sont envoyés aux Ioniens, pour les convaincre de faire défection à Crésus (sans succès), et non à Crésus : « Avant d'entreprendre la mise en mouvement de son armée, il avait envoyé des hérauts chez les Ioniens pour les solliciter de se détacher de Crésus » (I, 76, 3). Un premier groupe de manuscrits (DRSV) ainsi que *P. Oxy.* 19 donnent la leçon κήρυκας (pluriel), ce qui impliquerait que Cyrus établit le contact avec chacune des cités ioniennes (notamment avec Milet, cf. D.L. I, 25) ; le singulier κήρυκα en revanche, dans les mss ABCP, indiquerait un contact direct avec la ligue des cités ioniennes (I, 141, 3-4), cf. Asheri, *Storie*, I, p. 317.

96. L'épisode d'Eurybate ne se trouve pas chez Hérodote. Celui-ci rapporte en revanche que Crésus, en vertu d'un oracle qui lui conseillait de faire alliance avec le Grec, envoya des ambassadeurs à Sparte pour le demander (I, 69), voir Radet, p. 245. Un rapprochement précis avec *FGrHist* 70 F 58 (un groupement de trois fragments, F 58a-c, suivi en *Anhang* du témoignage de Diod., Fr. IX, 46 = *FGrHist* 70 F 58d, que Jacoby ne donne donc pas comme une citation *verbatim* d'Éphore) permet de penser qu'Éphore, qui relatait l'envoi d'Eurybate en Grèce, est ici la source de Diodore. Ainsi déjà chez Klüber, qui précise : « Zugleich zeigt auch dieses Fragm. des Diod. wieder, wie sehr Ephor. liebte, von sprichwörtlichen Redensarten in seiner Geschichte den Entstehungsgrund anzugeben » (p. 38). L'analyse de L. Breglia permet d'aller au-delà (« Eforo », p. 310-311) : elle explique dans quelle mesure Éphore a probablement complété le récit hérodotéen avec d'autres sources, en puisant sans doute ici dans l'un des nombreux « detti circolanti », et en choisissant celui qui s'adaptait le mieux à son récit. L'historien de Cumes a sélectionné alors une anecdote qui pouvait constituer en soi une *pistis*, car Eurybate était par définition un méchant : peut-être voulait-il faire ici retomber la faute (l'absence d'aide de la part des Spartiates) sur un ambassadeur traître, exemple de malignité, ce qui était l'occasion pour lui de quelques réflexions morales (voir Fr. IX, 47).

97. La célèbre scélératesse d'Eurybate est en effet devenue proverbiale et se retrouve chez les parémiographes. Selon d'autres, l'origine du proverbe viendrait des méfaits d'un autre Eurybate, natif d'Égine : cf. Aristote, Fr. 7, 1 et 2 Gigon = Fr. 84 Rose, mais la confusion a pu se faire entre les deux personnages, qui sont tous deux associés à l'idée d'infâmité. Il existe en tout cas le verbe εὐρυβατεύεσθαι, ainsi chez Diogenianus : Εὐρυβατεύεσθαι : ἐπὶ τῶν πονηρευομένων· εἷς γὰρ τῶν Κερκώπων Εὐρύβατος, « être fourbe comme Eurybate : se dit des méchants ; Eurybate était en effet un homme infâme » (IV, 76, éd. L.-S.). Voir aussi, Apostol. VIII, 12.

Page 157.

98. Βλασφημία est à comprendre ici au sens de mauvaise réputation, et non de calomnie (qui implique une accusation mensongère, non méritée : pour cette raison, la « maldicenza », traduite par C. Micciché, *ad loc.*, ne peut convenir), ce qui nous ramène à l'étymologie du substantif composé, dont le second terme est précisément issu de φήμη, « réputation, renommée » (et le premier incertain, βλάβος ? μέλεος ?), cf. *Etymological Dictionary of Greek*, I, s. v. βλασφημέω, p. 218 (et déjà, Chantraine, s.v.).

99. Le fragment a été mis depuis Dindorf en relation avec le comportement d'Eurybate, décrit au Fr. IX, 46, ce qui est vraisemblable au vu des fragments qui nous restent (*Argumenta*, II, p. XLVIII). Sur sa source éphoréenne, cf. n. 96, et sur les différentes explications de ce proverbe, cf. Breglia (« Eforo », p. 311). Klüber montre à juste titre que, de même qu'au Fr. IX, 9 (Périandre ?), ce qui intéresse l'excerpteur est la description et la condamnation du vice en soi (p. 38-39) : il omet entièrement de citer le personnage dont il s'agit et auquel le comportement fait référence.

100. Crésus avait deux fils, Atys (tué par Adraste, cf. Fr. IX, 40) ainsi qu'un second fils, muet, dont il est question ici. L'oracle rendu au roi de Lydie se retrouve chez Hérodote, I, 85, 2 (pour les sources, cf. Parke-Wormell, p. 25, n° 55 et Fontenrose, p. 305, Q102), avec des variantes minimes (la seule leçon qui s'oppose à tous les manuscrits d'Hérodote est κατὰ Diod. : ἀνὰ Hdt.). Mais chez l'historien d'Halicarnasse, les vers de la Pythie sont directement reliés au miracle (I, 85, 3-4, lorsqu'un Perse s'élança par erreur contre Crésus et que son fils retrouva la parole : « Homme, ne tue pas Crésus ! ») : l'oracle fut donc composé après la prise de Sardes, quand se diffusèrent des légendes et anecdotes sur le destin de Crésus. Fontenrose montre en effet : « Croesus would have received this fairly plain warning of disaster in the midst of his preparations for invading the Persian dominions » (p. 114). Cf. en outre R. Crahay, *La littérature oraculaire chez Hérodote*, Paris, 1956, p. 186-188 et J. Kirchberg, *Die Funktion der Orakel im Werke Herodots* (Hypomnemata 11), Göttingen, 1965, p. 24-26.

102. Sous forme de sentence, il s'agit de l'un des nombreux commentaires délivrés par Diodore, qui renvoient aux réflexions de Cyrus sur la précarité du bonheur humain : voir son geste de clémence aux Fr. IX 4 et 51. Les renversements de fortune et la nécessité pour l'homme de bien recevoir la τύχη sont des thèmes constants dans la *Bibliothèque Historique*, cf. par exemple Fr. VIII, 5 ; 11, 3 ; 46 ; Fr. IX, 14, 5, etc., cf. Notes Compl. du livre VI, n. 50 (Fr. VI, 9) et Notes Compl. du livre VIII, n. 41.

Page 158.

104. L'anecdote du pillage des biens lydiens par Cyrus (voir Briant, p. 910) donne lieu à une nouvelle démonstration de la sagesse

de Crésus – qui fréquentait à sa cour les Sept Sages et τοὺς ἐπὶ σοφίᾳ πρωτεύοντας (Fr. IX, 4 et 38) : on retrouve cet épisode sous une forme tout à fait similaire chez Hérodote, I, 88, 2-3. Cet épisode se rattache en outre directement aux Fr. IX, 4 et 51, Crésus démontrant une nouvelle fois sa sagesse. Sur la sagesse de ce souverain, cf. Fr. IX, 34 et n. 71.

106. Les Perses ne disposaient pas encore de marine exercée, comme le montre P. Briant : « Après la mort de Mazarès, Cyrus envoya en Asie Mineure un autre Mède, Harpage, celui-là même qui avait trahi Astyage en sa faveur. Diodore lui donne le titre de "commandant des régions littorales" » (*Histoire de l'Empire Perse de Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996, p. 48). Il ne peut donc s'agir d'une « flotte », comme le veulent les traductions *ad loc.* Il s'agit d'une stratégie sur mer, étudiée par K. Klinkott (sous la rubrique « die Satrapen und die Strategie über die Länder am Meer », p. 320-330), qui donne un tableau des *karanoi/stratègoi* de Cyrus à Alexandre, Harpage étant précisément le premier de cette liste (p. 345). Pour K. Klinkott, le Fr. IX, 52 de Diodore montre que ce dernier connaissait « die übliche Übertragung des Karanos-Titel, da er (...) Harpagos als ἐπὶ τῆς θαλάσσης στρατηγός bezeichnet ». Suivant les interprétations de P. Briant et K. Klinkott, et conformément au tour bien connu des épigraphistes τὰ ἐπὶ suivi du génitif (« les régions voisines de... »), P. Goukowsky me propose l'émendation suivante : <τῶν> ἐπὶ τῆς θαλάσσης στρατηγός, Harpage « avait été nommé commandant des régions littorales » par le Perse Cyrus. Pour la construction au génitif, cf. Diod. XIV, 19, 2 : ὁ τῶν ἐπὶ θαλάττης σατραπειῶν ἡγούμενος.

Page 159.

107. Harpage est un personnage clef du *logos* de Cyrus dans les *Histoires* d'Hérodote : il fut stratège, puis conseiller de Cyrus, satrape et conquérant de l'Asie du Sud-Ouest. L'anecdote d'Harpage demandant en mariage une jeune fille grecque ne figure pas dans les *Histoires* et ne semble trouver de parallèle dans aucune autre tradition. Quant à la chute de l'épisode, chez Hérodote (I, 141), c'est Cyrus lui-même, pour reprocher aux Grecs leur comportement, qui intervient (en racontant l'histoire de la flûte et des poissons, dans une parabole célèbre) – c'est Harpage qui intervient, chez Diodore. Klüber montre, par un parallèle entre Diod. Fr. IX, 53 et Hérodote (I, 152), que l'on possède deux versions d'une même ambassade (p. 39), la version de Diodore ajoutant une halte, vraisemblable, auprès des ambassadeurs d'Harpage.

108. Cette ambassade fut précédée d'une délégation des cités grecques d'Asie, envoyée à Sparte pour s'assurer son soutien (Hdt. I, 141, 4) – témoignage du prestige de Sparte dans le monde grec, cf. Vannicelli (*Erodoto*, p. 87) –, en vain. Cet extrait de Diodore ne donne pas de précision sur l'ambassade envoyée ici par les Spartiates à Cyrus,

mais est parallèle à Hérodote, I, 152, 3 (ἀπερέοντα Κύρῳ Λακεδαιμονίων ῥῆσιν, γῆς τῆς Ἑλλάδος μηδεμίαν πόλιν σιναμωρέειν ὡς αὐτῶν οὐ περιοψομένων, « l'ambassadeur devait aussi signifier à Cyrus, de la part des Lacédémoniens, l'interdiction de dévaster aucune ville du pays grec ; car eux ne verraient pas la chose d'un œil indifférent »).

110. L'oracle (pour tous les témoignages, cf. Parke-Wormell, p. 15, n° 31, et Fontenrose, p. 298, Q88) relatif à Tégée (sur les oracles tégéens, cf. en outre R. Crahay, *La littérature oraculaire chez Hérodote*, Paris, 1956, p. 150 ; 153-155) se retrouve mot pour mot chez Hérodote (I, 66, 2) – mais Diodore donne les formes attiques (cf. Ἀρκαδίαν, Τεγέαν). Asheri en donne un commentaire, et précise que les trois premiers vers constituent « un motto indipendente », qui préexistait peut-être à la composition de cette réponse oraculaire (*Storie*, I, p. 309). Le motif d'ouverture – le refus de la Pythie d'offrir la terre demandée, qui en propose une autre – est strictement parallèle à l'oracle rendu à Phalanthos au Fr. VIII, 28. Pour une explication détaillée des rapports conflictuels entre Sparte et l'Arcadie, voir Vannicelli, *Erodoto*, p. 57-67 (avec toute la bibliographie antérieure).

Page 160.

111. Les Spartiates, cherchant en vain le tombeau d'Oreste, interrogèrent l'oracle une seconde fois : cette réponse est transmise également par Hérodote, I, 67, 4 (pour tous les témoignages, cf. Parke-Wormell, p. 16, n° 33, et Fontenrose, p. 298, Q90). Il s'agit du dernier oracle tégéen (cf. Asheri, *Storie*, I, p. 311 et Vannicelli, *Erodoto*, p. 59) : les trois premiers hexamètres constituent une devinette populaire, les deux derniers la réponse proprement dite, et l'ensemble présuppose l'histoire de la découverte des os, qui résoud l'énigme. Les échos aux termes homériques, cf. λευρῷ ἐνὶ χώρῳ, Ἀγαμεμνονίδην, κατέχει φυσίζοος, sont expliqués par Asheri.

113. Les fragments tels qu'ils nous sont transmis ne nous permettent pas d'imaginer à qui se rapportait cette maxime à caractère moral, que l'excerpteur a coupée de son contexte (provenait-elle d'un discours perdu ?).

114. Au récit du baiser donné à la fille de Pisistrate lors de la procession des Panéthénées devait suivre directement, comme chez Polyen, *Stratagèmes*, V, 14 (seul autre témoignage sur ce point, qui provient peut-être de la même source que Diodore, Éphore), la narration des aventures du jeune homme épris (que Polyen permet d'identifier à Thrasymède, fils de Philomèle), qui finit par obtenir la main de la jeune fille. Les excerpteurs ont une fois de plus coupé l'extrait en en conservant seulement ce qui les intéressait, ici comme dans l'*excerptum* suivant (= Fr. IX, 58) : démontrer la clémence de Pisistrate. Sur l'esprit de Pisistrate, cf. également Fr. IX, 58, n. 117.

Page 161.

116. L'addition de Nauck (« Analecta Critica », *Hermes* 24, 1889, p. 447-472, ici p. 457) précise, dans la réponse du paysan, que Pisistrate prélève une dîme, c'est-à-dire un dixième du rendement de ces terres : c'est en effet ce qu'on lit dans la *Const. des Ath.* (dans l'introduction du passage, en XVI, 4, ἐπράττετο γὰρ τῶν γιγνομένων δεκάτην, « car il prélevait la dîme du produit », puis en XVI, 6, dans les propos du paysan, δεῖ λαβεῖν τὴν δεκάτην, « il faut que Pisistrate prélève sa dîme »), ainsi que chez Zénobios (IV, 4 Bühler), qui fournit une explication du proverbe καὶ σφάκελοι ποιοῦσιν ἀτέλειαν. Mais on peut aussi bien conserver le texte tel qu'il a été transmis, et interpréter τὸ [μέρος] comme *suum*, comme le fait Bühler dans son édition (p. 68), en renvoyant à R. Kühner et B. Gerth, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, I, Hanovre, 1831, §593. En réalité, les auteurs divergent sur le montant de la taxe prélevée (cf. Bühler qui confronte les différentes traditions à ce sujet, p. 72) : chez Thucydide, elle s'élève au vingtième des revenus (VI, 54, 5, εἰκοστὴν).

117. Alors que chez Zénobios (IV, 4 Bühler) ne ressort que l'expression de l'indignation du paysan (alors que le rendement de cette terre est très maigre, Pisistrate de surcroît en prélève un dixième), dans la version de Diodore, le paysan trouve, sinon une certaine volupté, du moins une certaine consolation à son labeur dans ce qu'il donne au tyran. C'est là l'interprétation commune du passage (*contra*, R. Kassel, *Kleine Schriften*, Berlin-New York, 1991, p. 347, cité par Bühler, qui le comprend comme « eine Art Galgenhumor », marquant le désespoir du personnage). Sur la variante d'Aristote et une possible réponse maligne, spirituelle du paysan, cf. Bühler, p. 69-70. — P.J. Rhodes (*A Commentary on the Aristotelian* Athenaion Politeia, Oxford, 1981, p. 216) rapproche les textes de Diodore et de la *Const. des Ath.* (cf. θαυμάσας δὲ τὴν φιλεργίαν, « émerveillé par son amour du travail », et γελάσας ἐποίησε τὸ χωρίον ἀτελές, « il sourit et fit exempter cette terre d'impôt » chez le premier, et ἡσθεὶς διὰ τὴν παρρησίαν καὶ τὴν φιλεργίαν ἀτελῆ πάντων ἐποίησεν αὐτόν, « amusé de sa franchise et de son amour du travail, il l'exempta de tout impôt » dans la *Constitution*, XVI, 6) pour poser qu'ils puisent tous deux ici chez Éphore : sur l'hypothèse d'une telle source, voir Breglia, qui montre que l'utilisation du proverbe chez Éphore « segna il momento di massima distanza tra opera scritta per esser anche letta, come in Erodoto, e opera destinata unicamente alla lettura » (« Eforo », p. 309).

NOTES COMPLÉMENTAIRES DU LIVRE X

Page 186.

1. Sur la vie et le règne de Servius Tullius, on rappellera les trois principales monographies : G. Dumézil, *Servius et la Fortune. Essai sur la fonction sociale de louange et de blâme et sur les éléments indo-européens du cens romain*, Paris, 1943, dont la théorie des trois fonctions indo-européennes a été longuement critiquée et révoquée – sur Servius en particulier, on trouve une réfutation détaillée chez C. Ampolo (« Servio Tullio e Dumézil, (osservazioni su Dumézil e le tradizioni e i documenti della storia romana del VII-VI secolo a.C.) », *Opus* 2, 1983, p. 391-400), qui reconnaît, par-delà les éléments légendaires, le souvenir d'une transformation effective de l'*Vrbs* à cette époque ; R. Thomsen, *The King Servius Tullius. A Historical Synthesis*, Copenhague, 1980, qui tend à négliger les aspects mythiques et symboliques de la légende ; il fut jugé trop sévèrement et discrédité pour son excès de « positivisme » par V.E. Vernole, *Servius Tullius*, Rome, 2002 (cf. compte-rendu de J. Martínez-Pinna dans *Gerión* 21 (2), 2003, p. 164-167, qui montre les limites de la perspective exclusivement historico-religieuse adoptée par Vernole). — Sur le sixième roi de Rome, appartenant à l'époque de la « seconde monarchie » (sur cette période de l'histoire archaïque, consulter la bibliographie donnée par Ampolo, « Presenze etrusche », p. 10, n. 2, de S. Mazzarino, *Dalla monarchia allo stato repubblicano. Ricerche di storia romana arcaica*, Catagne, 1945, 2nde éd. Milan, 1992, à K. Raaflaub, *Social Struggles in Archaic Rome*, Oxford, 2005), l'excerpteur de la section *De Sententiis* n'a compilé qu'un épisode, relatif à son assassinat par Lucius Tarquin, et ce, partiellement : ce qui intéresse ici l'excerpteur est l'altercation entre Servius et son successeur, un jeu de réponses construit autour d'une figure étymologique sur la racine de l'audace (τίς ἡ τόλμα, demande Tullius, à qui Tarquin reproche avec véhémence la manière dont, ἐτόλμησας, il avait lui-même osé usurper le trône – sur cette usurpation et un rapprochement avec la figure de Romulus, cf. note suivante), qui ne figure ni chez Tite-Live (I, 48, 1), ni chez Denys (IV, 38, 4). La brièveté du fragment ne permet pas de donner une réponse aux hésitations de Dindorf (*Argumenta*, II, p. XLVIII) quant à son appartenance à la fin du livre IX ou au livre X : les Fr. X, 1-2 pourraient aussi bien former une conclusion à une section de la *Bibliothèque* traitant plus longuement du règne de Servius Tullius (à la fin du livre IX ?), qu'introduire à l'inverse celui de Tarquin le Superbe (dont le règne devait être traité au livre X, cf. Fr. X, 1 et 46-48). Dans l'état fragmentaire du texte tel qu'il nous est parvenu, les repères chronologiques du livre IX sont flous et son terme a été fixé de manière en partie arbitraire : cf. Notice du livre

IX, p. 124-127. Par prudence et faute de critères de choix décisifs, on a donc choisi de laisser les Fr. X, 1-2 à la place que leur ont attribuée les éditeurs depuis Dindorf[3].

2. Le surcomposé δουλέκδουλος, formé par univerbation à date récente du thème élidé de δοῦλος et du composé hypostatique ἔκδουλος (sur le syntagme prépositionnel ἐκ δούλου ou ἐκ δούλης), est une formation curieuse : il constitue un hapax chez Diodore, et n'est utilisé qu'à trois reprises en grec, chez Hésychius (N577 s.v. νικύρτας), Athénée (VI, 93c) et Eustathe (*Commentarii ad Homeri* Il. XV, 431, III, p. 752.22 Van der Valk = 1024.40 Rom.). Ces deux derniers l'attribuent au grammairien Séleucos : le terme sert de glose à σίνδρων, esclave né d'un ou d'une esclave. M. Casevitz (« Δουλέκδουλος. Sur une injure et certains composés nominaux », *Revue de Philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 83 (1), 2009, p. 31-38) montre que la transformation de l'expression en nom composé permet un emploi du mot en contexte intemporel et désindividualisé, et dès lors que la situation référentielle d'origine est effacée, il devient un mot injurieux : il le rapproche du blâme formulé par Pélée à Ménélas chez Euripide (*Andr.* 590), ὦ κάκιστε κἀκ κακῶν, « vil misérable, fils de sang vil ». — L'extraction servile de Servius Tullius est rapportée par de nombreuses sources, tel Tite-Live (I, 47, 10 ; I, 48), qui s'insurge cependant contre cette idée (I, 39, 5-6), et Denys (IV, 38, 4), qui la minimise, affirmant que la mère de Servius, Ocresia, n'aurait connu l'esclavage qu'un court moment. Il est difficile de définir avec précision la tradition suivie par Diodore, mais le fragment montre plus d'affinités avec le récit dionysien. Les différentes traditions sur cette naissance sont classées par V. Fromentin (« Servius Tullius », p. 56-60) : en dehors de l'épisode fabuleux du phallus, à laquelle Diodore ne se réfère pas, nos sources attestent sur les parents de Servius Tullius deux traditions non-fabuleuses, dont aucune ne coïncide parfaitement avec celle que suit Denys, donnant une sorte d'intermédiaire entre la vulgate primitive sur *Servius/servus* (sur ce rapprochement, cf. G. Capdeville, « Le nom de Servius Tullius », in *La Rome des premiers siècles. Légende et Histoire. Actes de la Table Ronde en l'honneur de Massimo Pallottino, Paris 3-4 mai 1990*, Florence, 1992, p. 47-67 ; qu'il s'agisse là de la forme primitive de la tradition, mais ne correspondant pas à l'emploi effectif de ce prénom, et reposerait sur une reconstruction artificielle, cf. Briquel, « Stratifications », p. 200, à la suite de O. Salomies, *Die römischen Vornamen. Studien zur römischen Namengebung*, Helsinki, 1987, p. 47-48) et la tradition de Tite-Live, « une version mixte cherchant à concilier tradition "populaire" et tradition "aristocratique" ». De manière générale, il manque dans le récit de Diodore relatif à l'assassinat de Tullius les motifs permettant d'identifier la tradition suivie, notamment, la place de sa fille Tullia *minor* dans le meurtre, qui dispose d'un rôle bien différent chez Tite-Live et Denys

(mais l'acte du meurtre est chez Diodore simplifié dans une tournure passive ἀπεκτάνθη), ou encore les raisons précises qui poussèrent Tarquin à en venir aux mains, que ce soit – version sans doute plus ancienne – la provocation physique comme chez Denys, ou bien une raison d'ordre psychologique, comme chez Tite-Live (cf. Ogilvie, *A Commentary on Livy Books 1-5*, Oxford, 1965, p. 191). Elles doivent se trouver dans la lacune précédant et suivant le Fr. X, 1. Selon toute vraisemblance, on est loin cependant de la présentation dramatisée, « tragique », donnée par Tite-Live (cf. Fromentin, « Fondements et crises », p. 69-82, qui montre en cela combien les deux perspectives diffèrent, le récit de Tite-Live ménageant une grande place au divin dans la succession des événements historiques). J. Martínez-Pinna (« Los Reyes », à paraître) s'appuie sur ce que l'on sait des préférences politiques de Diodore et sur un autre élément généalogique fourni au Fr. X, 48, faisant de Brutus le neveu de Tarquin le Superbe, pour rapprocher le récit de Diodore de celui de Denys, qui remonte quant à lui à Pison.

3. La violence de la prise du pouvoir (le conflit entre Servius et Tarquin l'Ancien), à laquelle Tarquin fait ici allusion par le rappel du pouvoir usurpé et du respect nécessaire du principe dynastique, est l'un des motifs structurels de la légende. Il a conduit les savants à comparer le mythe de Romulus, dans la version qu'en donnent Promathion (*FGrHist* 817 F 1 = Plut., *Rom.* 2, 4-8) et la peinture de la tombe François (qui remonte au troisième quart du IV[e] s. et orne une tombe étrusque de Vulci), à celui de Servius, qui apparaît comme un nouveau « premier roi », un second Romulus. Voir le premier, S. Mazzarino, *Il pensiero storico classico*, Rome-Bari, 1966, p. 190-199, pour lequel cette forme de la légende du fondateur de l'*Vrbs* (celle de Promathion et de la tombe) transpose les faits de l'histoire romaine du VI[e] s. ; F. Coarelli, *Il Foro Romano, I, Periodo arcaico*, Rome, 1983, p. 198-199 et son interprétation des peintures de la tombe François dans *Revixit ars*, Rome, 1996, p. 173-175 ; récemment, D. Briquel, « Stratifications », p. 199-235 (avec bibliographie complète sur la question), qui s'attache en particulier au récit semblable de la naissance de ces deux « premiers rois ». Outre la prise de pouvoir, d'autres motifs ont déterminé cette comparaison, notamment le récit de la naissance, le motif de leur origine servile (cf. note précédente) et leur rôle dans l'organisation de la cité (construction d'un *pomoerium*, etc.). Au-delà, ce parallèle entre Servius et Romulus s'intègre dans un long débat portant sur la présence ou l'absence d'éléments étrusques dans la Rome archaïque. Le *status quaestionis* est donné par C. Ampolo (« Presenze etrusche », p. 9-11) : pour certains, après R. Bloch (« Le départ des Étrusques de Rome selon l'annalistique et la dédicace du temple de Jupiter Capitolin », *RHR* 149, 1961, p. 141-156), la dynastie des Tarquins et Servius Tullius/Mastarna représente une domination

étrusque proprement dite ou, du moins, une phase étrusque de l'histoire de la Rome archaïque ; à l'opposé, Rome serait restée selon d'autres une cité exclusivement latine, de G. De Sanctis (*Storia dei Romani*, I, Turin, 1907, 2nde éd. 1956, 3e éd. Florence, 1980) à T. Cornell (*The Beginnings*) – ce dernier restant un livre essentiel sur les *initia Romana*. Sur la base de l'analyse de certaines inscriptions étrusques (notamment), C. Ampolo conclut à une conquête temporaire de Rome par les étrusques, à la domination d'une dynastie dont les chefs sont étrusques ou d'origine étrusque (comme les Tarquins), à la présence d'éléments culturels « all'interno di una *koiné* tirrenica » (p. 26-28). La question des éléments étrusques présents dans la Rome des Tarquins a fait l'objet en 1990 d'une exposition à Rome (*La Grande Roma dei Tarquini. Catalogo della mostra (Roma, 12 giugno–30 settembre 1990)*, M. Cristofani (éd.), Rome, 1990, dont le titre reprend une célèbre phrase de G. Pasquali, dans un article de 1936, réédité dans les *Terze pagine stravaganti*, Florence, 1942, p. 1-24) et a été au centre du dernier Colloque d'Orvieto sur l'Étrurie, *XVII Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria : La grande Roma dei Tarquini (Orvieto, 18/20 dicembre 2009)*.

4. Le mot κρηπίς désigne soit le soubassement à degrés d'un édifice public important (par exemple un temple), soit les gradins (d'un théâtre, d'un *bouleuterion*) : voir M.-C. Hellmann, *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque d'après les inscriptions de Délos*, Paris, 1992, s.v. κρηπίς, p. 242-243. La scène se situant à l'intérieur d'un bâtiment (au sénat, chez Denys), il doit s'agir plutôt ici de gradins. C'est un anachronisme. — Comparons la manière dont la tradition voit l'arrivée au pouvoir des deux Tarquins. Dans le cas du Superbe (cf. Fr. X, 1), la tradition romaine reconnaît elle-même l'existence d'un coup d'état violent, sanglant. Cependant, contrairement à ce qui se passe avec Tarquin l'Ancien, les étrangers ne jouent aucun rôle : c'est le gendre qui fait assassiner son beau-père pour prendre sa place sur le trône, alors que pour le premier Tarquin, la tradition annalistique reconnaît nettement l'origine étrangère du personnage. La tradition relative à l'assassinat de Servius Tullius a toutes les chances de contenir un noyau de vérité historique : le contexte troublé pourrait bien refléter, note V. Fromentin (« Servius Tullius », p. 66), les luttes sanglantes entre des chefs de guerre vulciens et les Tarquins de Rome. Ainsi, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Lucius Tarquin se fût débarrassé de l'usurpateur par la force : la scène décrite par Diodore (Fr. X, 1), Denys (IV, 38) et Tite-Live (I, 48) comporte sans doute, dans sa brutalité, des éléments authentiques. Il a été montré qu'avec la seconde partie de la royauté romaine (cf. *supra*, n. 1), la problématique d'une éventuelle historicité du récit change quelque peu : les sources sont plus nombreuses que pour la période des *primordia*. Bref, il devient maintenant possible, comme l'écrit C. Ampolo « di sottoporre a verifica i racconti "tradizionali" », de vérifier par des données indépendantes l'éven-

tuelle historicité de la tradition annalistique (« La città riformata e l'organizzazione centuriata. Lo spazio, il tempo, il sacro nella nuova realtà urbana », in A. Momigliano et A. Schiavone (éd.), *Storia di Roma, I*, Turin, 1988, p. 203).

5. La quasi-intégralité des sources concorde sur cette donnée fixant à quarante-quatre ans la durée du règne de Servius Tullius : Tite-Live, I, 48, 8 ; Denys, I, 75, 1 ; IV, 7, 1 ; cf. à cet égard les calculs et la chronologie établis par Perl, p. 24-30, et surtout R.A. Laroche, « The Alban King-List in Dionysius I, 70-71 : a numerical analysis », *Historia* 31, 1982, p. 112-120.

7. On a ici une trace du système annalistique qui scande la narration de Diodore à partir des livres historiques complets (livre XI), mais que Diodore employait déjà auparavant (la scansion par olympiades commençait au début du livre VIII, la scansion par archontes s'y ajoutant sans doute au cours du livre VIII, et la référence aux consuls sans doute au cours du livre X). Durant la soixante-et-unième olympiade, c'est-à-dire en 533/2, cf. Denys d'Halicarnasse, IV, 41, 1. La chronologie exacte de la vie de Pythagore est incertaine et source de débat : cf. en particulier K. von Fritz, *RE* 24, 1963, col. 179-187, s.v. Pythagoras von Samos ; C.J. de Vogel, *Pythagoras and early Pythagoreanism. An interpretation of neglected evidence on the philosopher Pythagoras*, Assen, 1966, p. 20 ; Burkert, p. 109 ; S. Accame, « Pitagora e la fondazione di Dicearchia », *Miscellana greca e romana* 7, 1980, p. 3-44, ici p. 14. Sur le contexte de sa naissance en particulier, voir Riedweg, *Pythagoras*, p. 18-20.

Page 187.

8. La tradition sur l'origine étrusque de Pythagore, que Diodore conteste, est en effet minoritaire (sur les autres versions minoritaires, cf. Riedweg, *Pythagoras*, p. 19-20). Diogène (VIII, 1) résume les différentes traditions sur l'origine controversée de Pythagore : ὥς φησιν Ἕρμιππος, Σάμιος ἤ, ὡς Ἀριστόξενος (F 11a Wehrli) Τυρρηνός, ἀπὸ μιᾶς τῶν νήσων ἃς ἔσχον Ἀθηναῖοι Τυρρηνοὺς ἐκβαλόντες, « il était, aux dires d'Hermippe, samien, ou bien, selon Aristoxène, tyrrhénien, originaire de l'une de ces îles que tenaient les Athéniens après leur victoire sur les Tyrrhéniens » (la syntaxe de la phrase est cependant sujette à débat, Delatte ayant proposé dans son édition de la *Vie de Pythagore*, p. 147, que la citation d'Hermippe, par sa place et parce que Σάμιος représente plutôt l'opinion commune, se rapporte à ce qui précède et non à la patrie de Pythagore). La plupart des auteurs font ainsi de Pythagore un homme originaire de Samos (cf. Hdt. IV, 96 ; Hippobotos Fr. 12 Gigante = Clém., *Strom.* I, 62 ; Diod., Fr. X, 3 ; Porph. 1 ; Hippolyte, *Adv. haer.* I, 2, 1 ; Jambl. 4, etc.), d'autres, à l'inverse, rapportent son origine étrusque (cf. Clém., *Strom.* I, 62 = Aristoxène, Fr. 11b Wehrli = Aristote Fr. 155 Gigon (= 190 Rose) = Théopompe, *FGrHist* 115 F 72 ; Néanthe, *FGrHist* 84 F 29 = Porph.

2 ; Plut., *Quaest. conv.* 527b-c ; Diod., Fr. X, 3 ; Antoine Diogène *apud* Porph. 10 ; Eusèbe, *P.E.* X, 4, 13 ; Théodoret, *Gr. af. cur.* I, 7). Plusieurs interprétations ont été proposées pour expliquer cette dernière tradition. Selon certains, elle remonterait à Aristoxène de Tarente lui-même, et on y lirait une propagande politique, désireuse de souligner l'alliance tarantino-syracusaine à visée anti-romaine et anti-étrusque. F. Muccioli (« Pitagorici », p. 378-380), en résumant le *status quaestionis*, réfute cette interprétation : l'explication proposée par Wehrli (p. 49-50) est plus convaincante, selon laquelle l'affirmation de l'origine étrusque serait sous-tendue par des raisons essentiellement religieuses, ou celle de M. Sassi (« Tra religione e scienza. Il pensiero pitagorico », in S. Settis (éd.), *Storia della Calabria antica*, Rome-Reggio Calabria, 1988, p. 565-587), pour qui il faudrait lire ici une polémique contre la philosophie athénienne, Aristoxène tâchant d'établir une césure entre la philosophie ionienne et la philosophie italique. Sur le pythagorisme d'Aristoxène, cf. récemment C.A. Huffman, « The *Pythagorean Precepts* of Aristoxenus : crucial evidence for pythagorean moral philosophy », *Classical Quartely* 58 (1), 2008, p. 104-119 (avec bibliographie).

9. Diodore souligne ici l'éloquence de Pythagore, et son prestige d'orateur : l'allusion aux prédications qu'il fit à Crotone n'est pas isolée, puisque Jamblique a conservé, dans sa *Vie de Pythagore* (§37-57), le résumé de quatre discours qu'il aurait prononcés à son arrivée à Crotone. On retrouve également cette mention d'un groupe de quatre sermons chez Justin (XX, 4) et Dicéarque (Fr. 40 Mirhady [éd. Fortenbaugh Schütrumpf] = Fr. 33 Wehrli = Porph. 18, et commentaire Fortenbaugh Schütrumpf, p. 211-212, et Giangiulio, *Ricerche su Crotone*, p. 6-8). Delatte a montré que ces discours constituent en réalité une publication de quelque Pythagoricien du Ve ou IVe siècle, qui avait imaginé cette fiction littéraire pour présenter aux autres membres de la secte des modèles de discours moraux (*Essai sur la politique*, p. 39-41) : sur les différentes attributions qui ont été proposées, Antisthène, ou Dicéarque, cf. Giangiulio, *Ricerche su Crotone*, p. 5. Il ne fait aucun doute que cette fiction est en tout cas le fruit d'une tendance philo-pythagoricienne, idéalisante : sur la double tradition historiographique dont le pythagorisme fait l'objet, un courant philosophique tendant à idéaliser Pythagore et son école, et un courant historiographique rationalisant, voir Muccioli, « Pitagorici », en particulier p. 341-348 (suivant Musti dans son article « Pitagorismo »). Sur l'étude de Pythagore comme figure « charismatique » – dont l'éloquence n'est que l'un des aspects (voir Riedweg, *Pythagoras*, p. 27-28) – on renverra à Ch. Riedweg (*Pythagoras*, p. 84-85), qui analyse son charisme en termes weberiens, dans un contexte sociologique où ses disciples lui attribuent des qualités sortant de l'ordinaire (« Gnadengaben »), alors que, de la part de ses adversaires, il rencontre une forte opposition.

10. Timée traitait de Pythagore et du pythagorisme dans son livre X, comme l'atteste le *FGrHist* 566 F 17 = D.L. VIII, 11, mais la section consacrée à ce sujet devait être bien plus grande que ce qu'en conserve Jacoby (cf. *FGrHist* 566 F 13-17) : en témoignent les versions de Justin (*FGrHist* 566 F 131 = Just. XX, 4, 18, cf. A. Enmann, *Untersuchungen über die Quellen des Pompeius Trogus für die griechische und sizilische Geschichte*, Dorpat, 1880, p. 32 ; Delatte, *Essai sur la politique*, p. 213 ; C.J. de Vogel, *Pythagoras and early Pythagoreanism. An interpretation of neglected evidence on the philosopher Pythagoras*, Assen, 1966, p. 8), et surtout d'Apollonios de Tanias, largement utilisé par Jamblique. À cet égard, G. De Sensi Sestito (« La storia italiota », p. 135-138) montre que le témoignage de Justin sur la *luxuria* combattue par Pythagore à Crotone trouve un strict parallèle ici chez Diodore, Fr. X, 3, 3 (καὶ τοὺς ἐντυγχάνοντας ἀπέτρεπεν ἀπὸ τῆς πολυτελείας καὶ τρυφῆς). — Sur le pythagorisme tel qu'il est traité par Timée, cf. A. Rostagni, « Pitagora e i Pitagorici in Timeo », in A. Rostagni (éd.), *Scritti minori*, II, 1, Turin, 1956, p. 3-50, J.A. Philip, *Pythagoras and Early Pythagoreanism*, Toronto, 1966, p. 143, et Vattuone, *Sapienza d'Occidente*, p. 210-227, qui montre que la signification du pythagorisme dans les *Sikelika* de Timée tient dans des considérations autant historiques que politico-philosophiques (l'opposition de Pythagore à la tyrannie). — La σωφροσύνη est l'une des vertus principales cultivée par Pythagore : Jamblique y consacre un long développement dans son catalogue des vertus (Jambl. 134-240). Ce principe trouve son application dans les différents domaines de la vie (voir à cet égard la longue analyse de Staab, p. 392-409, ainsi que Muccioli, « Pitagorici », p. 388-389) : ainsi, par la mesure qu'elle professe, elle s'oppose radicalement à la τρυφή, qu'il s'agisse des goûts luxueux des femmes (une invitation à modérer leurs excès vestimentaires), ou de l'ἀκολασία des tyrans, dont le luxe est à l'origine de la décadence de la πόλις. Ce dernier thème, dans son application au domaine politique, est cher à Timée et à l'historiographie du IVe siècle (notamment dans la condamnation de la τρυφή de Denys de Syracuse), puis à Diodore : il a fait l'objet de nombreuses études, cf. Cozzoli, « La τρυφή » ; Nenci, « Tryphè e colonizzazione », in *Forme di contatto e processi di trasformazione nelle società antiche* (Collection de l'École Française de Rome 67), Pise-Rome, 1983, p. 1019-1031 ; et, analysé sous le prisme du pythagorisme, cf. Giangiulio, *Ricerche su Crotone*, p. 10-13 et 305-306 (sur le luxe des Crotoniates), et Vattuone, *Sapienza d'Occidente*, p. 218-226.

11. Les deux adjectifs ἀγεννής (correction de Henri de Valois) et ἀγενής (leçon de P) ont la même signification de « sans noblesse, vil », mais la correction semble s'imposer : la seconde forme, composée sur un vocalisme *-e* et sans gémination de la nasale, ne trouve aucune autre occurrence dans la *Bibliothèque*, alors que l'adjectif ἀγεν-

νής (de même que l'adverbe ἀγεννῶς), composé sur γέννα (avec gémination), est bien représenté dans la langue de Diodore, cf. par exemple, XIX, 34, 6 et 51, 6.

12. Fr. X, 4 = Aristoxen. F 14 Wehrli = Dicearch. F 34 Wehrli = Fr. 41A Mirhady [éd. Fortenbaugh Schütrumpf]. — Phérécyde fut le maître de Pythagore (cf. Riedweg, *Pythagoras*, p. 23) : dans cette version de la mort du maître, c'est Pythagore qui vient, de Samos ou d'Italie (cf. n. 8), l'assister dans ses derniers moments et se charger des rites funèbres. Cette variante implique que Pythagore aurait été absent de Crotone au moment de la révolte anti-pythagoricienne, cf. Musti, « Le rivolte », p. 36. Sur la question de Phérécyde comme maître de Pythagore, cf. R. Goulet, « Phérécyde, disciple de Pittacos ou maître de Pythagore ? », in R. Goulet (éd.), *Études sur les vies de philosophes de l'Antiquité tardive. Diogène Laërce, Porphyre de Tyr, Eunape de Sardes*, Paris, 2001, p. 140-141 : son propos est d'examiner le silence des historiens et des philologues sur un témoignage pourtant problématique et isolé de D.L. I, 116, faisant de Phérécyde de Syros, non pas le maître de Pythagore, mais l'auditeur de Pittacos de Mytilène, l'un des Sept Sages (sur Pittacos, cf. Diod., Fr. IX, 16-20) : « Phérécyde fils de Badys, de Syros, comme le dit Alexandre dans ses *Successions*, fut l'auditeur de Pittacos ». Ce témoignage invalide-t-il entièrement la relation Phérécyde-Pythagore en rattachant le premier au cercle des Sept Sages ? Les arguments historiques et textuels mis en avant par R. Goulet, confrontant différents passages de Diogène, montrent qu'il y a de bonnes raisons de penser que le début de la *Vie de Phérécyde* ne devait pas parler du lien de ce dernier avec Pittacos, mais bien de l'enseignement qu'il aurait dispensé à Pythagore.

14. Sur la piété pythagoricienne, εὐσέβεια (manifestée notamment dans le culte funéraire : de cet aspect fondamental témoigne le préambule de « Charondas », cf. Delatte, *Essai sur la politique*, p. 199), dont les Fr. X, 20-21 donnent d'autres exemples, cf. Riedweg, *Pythagoras*, p. 31 et 52-53, ainsi que l'analyse détaillée de G. Staab, p. 353-372 (avec bibliographie) qui en résume les trois fondements (p. 372) : « Diese Anweisungen, nämlich das dringende Tötungsverbot, der Hinweis, daß dem Menschen ein göttliches Gericht bevorstehe und die Ermahnung, den außerordentlichen Wert der Seele zu bedenken, nehmen einen besonderen Rang ein ».

Page 188.

15. Ce fragment sur l'amitié, la φιλία, est celui qui a le mieux permis de mettre en évidence l'inspiration timéenne des Fr. X, 1-26, et a d'ailleurs le plus intéressé les historiens : ce précepte pythagoricien renvoie directement au proverbe κοινὰ τὰ φίλων (Zenob. IV, 93, Bühler), que Diogène Laërce attribue à Timée (*FGrH* 566 F 13b = D.L. VIII, 10), εἶπέ τε πρῶτος, ὥς φησι Τίμαιος, κοινὰ τὰ φίλων εἶναι

καὶ φιλίαν ἰσότητα. Καὶ αὐτοῦ οἱ μαθηταὶ κατετίθεντο τὰς οὐσίας εἰς ἓν ποιούμενοι. Πενταετίαν θ' ἡσύχαζον, μόνον τῶν λόγων κατακούοντες καὶ οὐδέπω Πυθαγόραν ὁρῶντες εἰς ὃ δοκιμασθεῖεν· τοὐντεῦθεν δ' ἐγίνοντο τῆς οἰκίας αὐτοῦ καὶ τῆς ὄψεως μετεῖχον (« Comme le rapporte Timée, il a été le premier à dire que "communs sont les biens entre amis", et que "l'amitié est une égalité". Et ses disciples mettaient leurs biens en commun. Ils gardaient le silence durant une période de cinq ans, ne faisant qu'écouter les discours tenus, sans voir encore Pythagore, jusqu'à ce qu'on les en juge dignes ; de ce moment, ils faisaient partie "de sa maison" et étaient admis à le voir »). Le proverbe (dont les principes sont exprimés de nouveau aux Fr. X, 14-15 et dont on trouve deux applications au Fr. X, 6, avec Clinias et Proros d'une part, Phintias et Damon de l'autre) fut transmis par de nombreux parémiographes, dont Bühler étudie les variantes, en discutant également son attribution à Pythagore (p. 490-493). L'amitié (largement théorisée par la philosophie antique, depuis les sophistes, cf. Staab, p. 426-440, avec bibliographie) s'exprime chez Pythagore par l'égalité : celle-ci implique la communauté des biens, que le cénacle pythagoricien est le premier à expérimenter et qui en constitue un élément essentiel (cf. R. Vattuone, *Sapienza d'Occidente*, p. 213-214, analysant ses répercussions d'un point de vue politique, car le pythagorisme s'affirme ici en opposition à la tyrannie, et A. Mele, « La *Megalè Hellas* Pitagorica : aspetti politici, economici e sociali », in *Nome e immagine. Atti del Ventunesimo Convegno di studi sulla Magna Grecia (Taranto 2-5 ottobre 1981)*, Tarente, 1982, p. 33-78, ici, p. 35-36. Sur le bien de la communauté politique tel que le conçoit cette doctrine, cf. Delatte, *Essai sur la politique*, en particulier p. 116-117). Sur le principe de cette φιλία chez les différents auteurs philo-pythagoriciens, voir Riedweg, *Pythagoras*, p. 58-60. Il s'oppose nettement à l'épicurisme : Épicure ne juge pas bon de mettre en commun les biens avec les amis, car cette pratique implique la méfiance, et sans confiance, l'amitié ne peut exister, cf. Diocles Magnesius *apud* D.L. X, 11.

Page 189.

19. Dans le témoignage des *Loci Communes* (Fr. X, 6bis, cf. n. 18), au point même du fragment où le Pseudo-Maxime offre un découpage plus long que les *Excerpta*, figure une donnée historique supplémentaire : parmi toutes les traditions historiographiques qui transmettent cette anecdote de la φιλία pythagoricienne, Diodore est le seul à venir confirmer la datation fournie par Aristoxène de Tarente (Fr. 31 Wehrli [= Fr. IV.2.50 Kaiser, dans S.I. Kaiser, *Die Fragmente des Aristoxenos aus Tarent. Neu herausgegeben und ergänzt, erläutert und übersetzt* (Spudasmata. Studien zur Klassischen Philologie und ihren Grenzgebieten 128), Hildesheim, 2010, mais on suivra plutôt la numérotation Wehrli] = Jambl. 233-237), jusqu'ici isolée, faisant remonter l'épisode

de Damon et Phintias à l'époque du tyran de Syracuse Denys le Jeune. Hormis Aristoxène et Diodore, l'intégralité des sources rapporte en effet que les deux philosophes pythagoriciens vivaient à Syracuse sous Denys l'Ancien, ou encore « Denys le tyran » (qui, en l'absence de précision, semble se rapporter implicitement à Denys l'Ancien). J'ai étudié ce fragment d'un point de vue historiographique dans l'article « À propos de l'anecdote pythagoricienne » : le mécanisme qui a conduit à une telle indétermination chronologique chez les Anciens, souvent suivis par les commentateurs modernes (ainsi l'erreur d'Oldfather et Miccichè dans leurs commentaires *ad loc.*), n'est pas simple à identifier, mais est loin d'être isolé. Musti (« Pitagorismo », p. 20) a en effet montré l'*achronie* propre à la représentation pythagoricienne de l'histoire : « L'anacronismo, o più precisamente l'indeterminatezza cronologica, e la estrema varietà e labilità delle cronologie, sono una possibilità evocata per personaggi connessi col pitagorismo [...] ; è anzi il caso di introdurre una nozione di "acronia", di suprema indifferenza al tempo e alla sua razionale misurazione ». Le plan temporel, celui de la chronologie, sur lequel le témoignage de Diodore offre matière à une nouvelle investigation, est le premier à subir ces inflexions, mais non le seul : l'anecdote de Phintias et Damon se décline en des variantes légèrement différentes suivant les auteurs. La variante de Diodore remonte certainement à Timée, dont on connaît les positions anti-dionysiennes. L'anecdote du tyran et des deux Pythagoriciens est tout à fait parallèle à celle de Myllias et Timycha, deux Pythagoriciens qui se refusèrent à engager des liens d'amitié avec des gens étrangers à l'école, même avec un souverain (Jambl. 189-194).

Page 191.

20. La phrase telle qu'elle a été transmise dans P pose une difficulté syntaxique majeure et ne peut être conservée telle quelle : outre l'absence de verbe régissant le pronom τοῦτο initial, la difficulté tient avant tout dans la corrélation à établir entre les trois accusatifs ἐπιστήμην, φρόνησιν et ἐμπειρίαν, et dans la façon dont on peut déterminer le substantif dont τῶν πάντων est complément. Il faut donc penser que le texte est corrompu : (a) Considérant le texte lacunaire, Valois propose de suppléer un prédicat et de corriger en outre l'article génitif τοῦ en τὸ : Τοῦτο πρὸς ἐπιστήμην καὶ φρόνησιν ἔτι δὲ τῶν πάντων ἐμπειρίαν <συμβάλλειν οἰόμενοι> τὸ δύνασθαι πολλὰ μνημονεύειν, « estimant en outre que ceci, à savoir pouvoir mémoriser de nombreuses choses, conduit à l'expérience de toute chose en vue de la connaissance et de l'intelligence ». Büttner-Wobst se limite à conjecturer une lacune en fin de phrase, posant probablement l'absence de prédicat, mais ne résolvant pas le problème de la séquence ἔτι δὲ τῶν πάντων ἐμπειρίαν τε. L'addition que me propose Claudio De Stefani est la plus économique, et permet de corriger la syntaxe, en faisant

dépendre les trois accusatifs d'un même verbe ἔπραττον et en suppléant une préposition à sens final ἕνεκα qui régit l'infinitif substantivé (comme souvent chez Diodore) au génitif et résout tout à la fois le problème de la corrélation : Τοῦτο πρὸς ἐπιστήμην καὶ φρόνησιν ἔτι δὲ τῶν πάντων ἐμπειρίαν <ἔπραττον, ἕνεκά> τε τοῦ δύνασθαι πολλὰ μνημονεύειν, « ceci, ils le faisaient pour la connaissance et l'intelligence, mais également en vue de l'expérience de toute chose, et en outre pour pouvoir mémoriser de nombreuses choses ». Cette erreur a pu en outre être favorisée chez le copiste par l'homéoarchton ἐμπ. ἔπρ. ἕν. (b) Sans proposer d'addition, Post donne une conjecture très proche de la leçon du manuscrit d'un point de vue paléographique : au lieu de ἔτι δὲ τῶν de P, il pose un verbe ἐπετήδευον régissant les trois accusatifs. Cette conjecture a l'inconvénient de laisser le génitif complément de nom πάντων seul, ou du moins éloigné du substantif dont il dépend, ce qui nous a semblé peu probable dans la langue de Diodore.

21. La méditation n'a pas pour seule fin chez Pythagore le perfectionnement éthique, elle sert donc aussi à l'exercice mental de la μνήμη. Cet exercice de la mémoire est lui-même nécessaire à double titre : il sert non seulement à la connaissance, à l'expérience, à la prise de conscience, au savoir (ce lien entre savoir et souvenir qui sera essentiel dans la philosophie platonicienne, cf. Ch.H. Kahn, *Pythagoras and the Pythagoreans. A brief history*, Indianapolis-Cambridge, 2001, p. 49-62 – toutefois l'invention de la mnémotechnique remonte sans doute à Hippias, cf. H. Blum, *Die antike Mnemotechnik*, Hildesheim, 1969, p. 40), mais il revêt également une signification eschatologique, car une fois dans le monde d'en-bas, les âmes nécessitent ces forces mentales afin de se rappeler les conseils pythagoriciens sur leur émigration et d'obtenir ainsi, par la réincarnation, le meilleur sort possible. Sur le premier point, cf. en particulier Staab, p. 378-380, commentant Jambl. 164-166 et 256 (mais cette pratique pythagoricienne est attestée également dans Porph. 40 ; D.L. VIII, 22. À ce sujet, voir en outre H. Thesleff, *The Pythagorean Texts of the Hellenistic Period*, Abo, 1965, p. 231 et J.-P. Vernant, « Aspects mythiques de la mémoire », *Journal de Psychologie normale et pathologique* 56, 1959, p. 1-29). Sur le lien entre la mémoire et la réincarnation, je renvoie à Riedweg, *Pythagoras*, p. 51. Plus tard, Cicéron prête à Caton cette même pratique pythagoricienne de l'exercice quotidien de la mémoire : *pythagoreorumque more, exercendae memoriae gratia, quid quoque die dixerim, audierim, egerim, commemoro uesperi*, « à la manière des Pythagoriciens, pour exercer ma mémoire, je me remémore le soir ce que j'ai dit, entendu et fait chaque jour » (*De Senectute*, XI, 38). Dans son commentaire (*Cicero : Cato Maior de Senectute*, Cambridge, 1988, p. 179), J.G.F. Powell n'exclut pas en effet la possibilité d'un lien entre Caton et les Pythagoriciens, ou pour le moins la possibilité qu'il ait connu leur pratique.

23. La métempsycose est au fondement de la doctrine des âmes chez Pythagore : celles-ci continuent à vivre après la mort, en s'incarnant en d'autres âmes. Cette doctrine (sur laquelle on renverra à H. Zander, *Geschichte der Seelenwanderung in Europa*, Darmstadt, 1999) établit ainsi la parenté entre toutes les ψυχαί (Riedweg, *Pythagoras*, p. 54 et 87), puisqu'une âme s'anime successivement dans plusieurs corps. L'une des conséquences de la croyance en la métempsycose est le végétarisme des Pythagoriciens – il ne faut pas consommer une âme réincarnée (cf. J. Haussleiter, *Der Vegetarismus in der Antike*, Berlin, 1935, p. 97-157, et J.-F. Balaudé, « Parenté du vivant et végétarisme radical. Le "défi" d'Empédocle », in B. Cassin et J.-L. Labarrière (éd.), *L'animal dans l'Antiquité*, Paris, 1997, p. 31-53. Porphyre consacrera au végétarisme un traité entier, *De l'abstinence*. Ce principe s'associe en outre à des exigences biologiques, p. 54-58) –, et, sur le plan cultuel, l'interdiction du sacrifice des animaux (Riedweg, p. 55). De manière générale, le pythagorisme établit ainsi le retour des choses (« Wiederkehr der Dinge », Riedweg, p. 87. L'image du cercle et le terme ἀμοιβή sont d'ailleurs souvent employés par les Orphiques et les Pythagoriciens dans l'exposé de cette doctrine, cf. Delatte, *Essai sur la politique*, p. 157). Sur le terme μετεμψύχωσις, cf. W. Stettner (*Die Seelenwanderung bei Griechen und Römern* [Tübingen Beiträge zur Altertumswissenschaft 22], Stuttgart, 1934, p. 5), qui recense de nombreuses occurrences du terme : la plus ancienne attestation semble précisément Diod., Fr. X, 9, à propos de Pythagore. — Dans le monde grec, la doctrine semble faire son apparition avec Phérécyde, pour lequel on admet une influence orientale, cf. H.S. Schibili, *Pherekydes of Syros*, Oxford, 1990, p. 104-112. Sur le fait que Pythagore ait reçu l'influence des sagesses orientales, dans cette capacité surnaturelle à voir les existences antérieures, voir Riedweg, *Pythagoras*, p. 16-17. Pour la question chez les néoplatoniciens, voir H. Dörrie, « Kontroversen um die Seelenwanderung im Kaiserzeitlichen Platonismus », *Hermes* 85, 1957, p. 414-435 (= *Platonica minora*, Munich, 1976, p. 420-440). Chez le néopythagoricien Porphyre, cf. W. Deuse, *Untersuchungen zur mittelplatonischen und neuplatonischen Seelenlehre*, Wiesbaden, 1983, p. 126-166, et A. Smith, « Did Porphyry reject the transmigration of human souls into animals ? », *RhM* 127, 1984, p. 276-284.

24. Ce fragment a certainement pour source Timée, qui semble avoir été l'un des rares auteurs du IVᵉ siècle à ne pas avoir admis que les Pythagoriciens tuaient les animaux, pour les sacrifices comme pour l'alimentation (cf. note précédente) : selon lui, Pythagore rejetait les sacrifices sanglants aussi bien que l'alimentation carnée, cf. Delatte (*Vie de Pyth.*, p. 193), qui rapporte également les autres traditions à ce sujet ; selon une tradition rapportée par Jamblique (§85), les Pythagoriciens sacrifiaient et mangeaient des animaux en qui n'entrait pas l'âme

humaine, au cours de ses transmigrations ; pour Aristoxène (Jambl. 98 ; Porph., *De abst.* II, 28), ils ne touchaient qu'aux chairs des victimes déjà sacrifiées ; enfin, Héraclide Pontique (Porph., *De abst.* I, 26) leur attribuait à l'inverse l'introduction de l'usage de la viande dans les gymnases. « Nous percevons comme un écho des querelles des sectes pythagoriciennes du IVe siècle », conclut Delatte. Sur les particularités de ces interdits alimentaires et des différentes traditions à leur sujet, cf. encore Riedweg, *Pythagoras*, p. 93-98, et sur cet interdit pythagoricien et le lien avec la religion (à l'opposé de l'omophagie dionysiaque), voir très récemment J. Auberger, *Manger en Grèce classique : la nourriture, ses plaisirs et ses contraintes*, Québec, 2010, p. 207-209. — La conjecture παρῃτεῖτο est celle que propose Nauck dans son introduction à son édition de Jamblique, *Iamblichi de vita Pythagorica*, Saint-Pétersbourg, 1884, p. LVIII.

Page 192.

26. Le miracle mnémonique de Pythagore semble trouver sa première allusion dans les vers d'Empédocle (Fr. 129 Diels = Porph. 30 ; Jambl. 67) :

ὁππότε γὰρ πάσῃσιν ὀρέξαιτο πραπίδεσσι,
ῥεῖά γε τῶν ὄντων πάντων λεύσσεσκεν ἕκαστα
καί τε δέκ' ἀνθρώπων καί τ' εἴκοσιν αἰώνεσσι.

« Car lorsqu'il tendait toutes les forces de son esprit, sans peine il voyait toutes les choses en détail, pour dix, pour vingt générations humaines ». Le personnage d'Euphorbe le Phrygien (l'étymologie de son nom εὔφορβος, « celui qui est bien nourri », fait sans doute allusion aux interdictions alimentaires pythagoriciennes, cf. n. 23 et 24), fils de Panthoos et adversaire de Patrocle, aide Apollon à infliger sa mort à Patrocle, en le blessant (*Il.* XVI, 806-808) : c'est l'un des liens de Pythagore avec Apollon (Riedweg, *Pythagoras*, p. 17 et 98). Son assimilation avec le dieu est nette : la tradition fait de lui un adepte du culte délien d'Apollon Génétor (sur son lien avec Délos, cf. en outre Fr. X, 4), qui refusait les sacrifices animaux (à rapprocher des pratiques pythagoriciennes, cf. n. 23 et 24), cf. M. Giangiulio, *Ricerche su Crotone*, p. 89-90, qui émet l'hypothèse que Pythagore ait été l'introducteur, à Crotone, de certains cultes de l'apollinisme égéo-cycladique. Sur l'épisode de la reconnaissance du bouclier d'Euphorbe (expliqué par Burkert, p. 114-117), la quantité et la variété des notices est remarquable : Delatte (*Vie de Pyth.*, p. 154-158) classe les différentes traditions en trois catégories, certains ne mentionnant que le souvenir de l'incarnation de l'âme de Pythagore dans la personne d'Euphorbe, d'autres rapportant une série de métempsycoses que l'on retrouve chez Héraclide (Fr. 89 Wehrli = D.L. VIII, 4), d'autres enfin connaissant des séries différentes de métempsycoses dont Euphorbe forme toujours le noyau. Pour les détails sur chacune des variantes, on renverra à Delatte

(*ibid.*). La version suivie par Diodore doit appartenir à la première catégorie d'auteurs.

27. Il s'agit ici de la seule utilisation de Callimaque par Diodore dans toute la *Bibliothèque* : sur la fortune du poète dans la tradition indirecte en général, et dans la prose grecque en particulier, voir F. Pontani, « Callimachus cited », in L. Lehnus et B. Acosta Hughes (éd.), *The Brill Companion to Callimachus*, Leyde-New York-Cologne, 2009, p. 93-117, qui souligne que les prosateurs grecs le citèrent et l'utilisèrent peu volontiers – parfois même de manière défavorable –, concluant de la sorte : « Callimachus seems to have rarely entered the aesthetic world of *literati* as an artist, a creator of metaphors, stories or images : he was seldom used to back an assumption, to adorn a phrasing, to lend authority or charme to a special passage » (p. 105). Dans la prose grecque, cet extrait du premier *Iambe* se retrouve en effet chez le seul D.L. I, 25 (= Diels-Kranz, I, p. 68, 15-17). Diodore ne l'utilise d'ailleurs pas directement : Klüber (p. 11) propose comme source intermédiaire les *Chroniques* d'Apollodore.

29. Cf. Callimaque, *Iambes*, I, Fr. 191, 59-63 Pfeiffer. Pour le commentaire de ces vers, cf. précisément l'édition R. Pfeiffer, Oxford, 1949, p. 168 et A. Kerkhecker, *Callimachus' Book of* Iambi, Oxford, 1999, p. 40 (avec bibliographie), qui souligne notamment la couleur que revêtent les vers de Callimaque et la figure de Pythagore qui en ressort. Le papyrus *P. Oxy.* 1011, publié en 1910 par A.S. Hunt, *The Oxyrrhynchus Papyri*, VII, Londres, 1910, p. 15-82 (sur lequel on renverra à la bibliographie du répertoire en ligne Mertens-Pack 3, où il est classé n° 211.1), donne à présent le texte original de Callimaque, que Dindorf et les philologues qui firent des conjectures sur le fragment diodoréen (cf. apparat) ne pouvaient avoir à disposition, mais qui permet de restituer certaines leçons du fragment en certains points. On s'est toutefois limité ici à reproduire le texte de M, en mentionnant dans l'apparat les leçons antérieures à la découverte du papyrus de Callimaque mais également les leçons du papyrus luimême, consulté dans l'édition Pfeiffer. Dans la traduction, on a signalé entre crochets ce qui a été suppléé à partir du texte de Callimaque.

Page 193.

30. C'est-à-dire à respecter la vie des animaux, qui possèdent une âme et se réincarnent, comme les hommes : sur la doctrine de la métempsycose, cf. Fr. X, 9-11 et n. 23. Mais Delatte (*Vie de Pyth.*, p. 176) montre qu'au IVe siècle est venue se greffer une seconde interprétation : en interdisant l'usage de la viande, Pythagore voulait aussi habituer simplement les hommes à entretenir la santé du corps et la pénétration de l'esprit. Cette seconde interprétation transparaît également dans le texte de Diodore, puisque Pythagore met en garde contre les maladies provoquées par une mauvaise alimentation. Sur ces abstinences (qui s'inscrivent de manière générale dans la recommandation

d'une existence simple, par opposition au luxe, τρυφή, cf. n. 10, dont la πολυτέλεια mentionnée ici n'est que l'un des aspects particuliers), cf. en outre Jambl. 13 et D.L. VIII, 13.

31. Sur cet extrait, voir le commentaire de Sacks, p. 189 : Diodore « several times attacks contemporary philosophers, accusing them of superficiality, moral laziness, and mercenary objectives ». K.S. Sacks renvoie également à II, 29, 5-6 et au Fr. IX, 13.

32. Cette anecdote est rapportée en outre par Cic., *Tusc.* IV, 36, 78, et Jambl. 197. Sur le contrôle nécessaire de la colère chez les Pythagoriciens et le maintien de la mesure (l'un des aspects de la σωφροσύνη décrite au Fr. X, 3, cf. n. 10, par opposition notamment à l'attitude du tyran), cf. en outre D.L. VIII, 20 (ἐκάλει δὲ τὸ νουθετεῖν πελαργᾶν) et Jamblique (197) qui rapporte : « Aucun Pythagoricien [...] ne réprimanda jamais une personne de condition libre quand il était en colère ; mais il attendait le retour à la raison. Ils donnaient au fait de réprimander le nom de παιδαρτᾶν, car ils pratiquaient l'attente en gardant le silence et le calme », παιδαρτᾶν s'appliquant non à l'action de réprimander, mais à l'effort que le supérieur devait faire sur lui-même pour se mettre en état de corriger son élève. — Sur Archytas de Tarente, figure majeure du pythagorisme du IVe siècle, lié au théoricien de la musique Aristoxène de Tarente et stratège de sa cité au moment du troisième voyage de Platon en Sicile en 362-361, Diogène consacre un chapitre entier, VIII, 79-83. Une bibliographie est proposée par B. Centrone dans le *Dictionnaire des philosophes antiques*, I, R. Goulet (éd.), Paris, 1994, col. 590-593, s.v. Aristoxène de Tarente, auquel je renvoie ici. Sur son rôle entre Platon et la cour syracusaine, cf. en particulier A. Swift Riginos, *Platonica. The anecdotes concerning the life and writings of Plato*, Leyde, 1976, p. 70-85, ainsi que mon article « À propos de l'anecdote pythagoricienne », auquel je me permets de renvoyer pour la bibliographie concernant les mesures prises par Archytas à la tête de la Ligue italiote. Sur son rôle dans la tradition pythagoricienne, cf. en particulier Muccioli, « Pitagorici », p. 353-361 avec en outre une bibliographie complète et récente sur Archytas et sur son activité politique et militaire, entre la Sicile et la Grande-Grèce (p. 405). Sur les œuvres qui lui ont été attribuées, cf. Delatte, *Essai sur la politique*, p. 71-124.

33. Sur la conception de l'amitié chez les Pythagoriciens, cf. Fr. X, 5-6 et 15, et n. 15-17.

Page 194.

34. Ce fragment ne constitue pas un doublet du précédent : il fait directement suite, dans l'ordre des *Excerpta de Sententiis*, au Fr. X, 14, et examine les raisons qui sont au fondement des pratiques bienveillantes des Pythagoriciens, exposées précédemment (sur la conception de l'amitié chez les Pythagoriciens, cf. Fr. X, 5-6 et 14, et n. 15-17).

35. L'affirmation de Diodore selon laquelle les Pythagoriciens n'auraient laissé aucun écrit trouve différents parallèles : Démétrios (Fr. 26 Mejer = D.L. VIII, 85) ; Posidonios (Fr. 419 Theiler = Fr. 151 Edelstein-Kidd = Galien, *De Hipp. et Plat.* V, 6) ; Josèphe, *C. Apion.* I, 22 ; Plut., *De Alex. fort.* 328a ; *Numa*, 22, 3 ; Lucien, *De Salut.* 5 ; Nicomaque (*FGrHist* 1063 F 2 = Jambl. 251-253 et *FGrHist* 1063 F 3 = Porph. 57-61) ; Augustin, *De cons. ev.* I, 7, 12. Diogène, rapportant la polémique contre ceux qui nient que Pythagore ait laissé des écrits, affirme cependant : ἔνιοι μὲν οὖν Πυθαγόραν μηδὲ ἓν καταλιπεῖν σύγγραμμά φασιν διαπεσόντες (VIII, 6), introduisant une série d'auteurs, Héraclite le premier (Fr. 129 Diels), qui rapportent à l'inverse que Pythagore transmit des ouvrages de trois natures, un παιδευτικόν, un πολιτικόν et un φυσικόν. Sur ces œuvres de Pythagore et la question de leur authenticité, cf. Delatte, *Vie de Pyth.*, p. 159-169, et Riedweg, « Pythagoras hinterließ keine einzige Schrift », p. 80 (avec bibiographie). L'usage de la mémoire dans leurs pratiques est lié à ce refus de l'écrit, et relève donc du caractère « intrinsèque » de l'école pythagoricienne, réfractaire à toute transmission écrite du savoir (cf. Muccioli, « Pitagorici », p. 347) – aucun aspect de la doctrine ne doit être livré aux ἐξωτερικοί – autant qu'à des considérations d'ordre eschatologique : cf. n. 21.

36. On lit en effet chez Diogène (VIII, 33) : ὅρκιόν τ' εἶναι τὸ δίκαιον καὶ διὰ τοῦτο Δία ὅρκιον λέγεσθαι (« ce qui est juste a la valeur du serment, et c'est pourquoi Zeus est appelé le "dieu du serment" »), c'est-à-dire que ce qui est juste a valeur de serment. En d'autres termes, il n'est pas nécessaire de prêter serment pour être tenu à l'observation d'une promesse. Cette pratique qui consiste à bannir le serment des conventions parmi les hommes se retrouve chez Jamblique, 47 et Diogène Laërce, VIII, 22. Sur les différents aspects de la fidélité chez les Pythagoriciens, voir Riedweg, *Pythagoras*, p. 30 et 91.

37. Le mot est également rapporté par Plutarque dans la bouche de Lysandre (*Lysandre*, 8, 4) : ἐκέλευε γάρ, ὥς φησι, τοὺς μὲν παῖδας ἀστραγάλοις, τοὺς δὲ ἄνδρας ὅρκοις ἐξαπατᾶν (« il recommandait, d'après cet auteur, de tromper les enfants avec des osselets et les hommes avec des serments »), cf. A.J. Bayliss, « Using few words wisely ? "Laconic swearing" and Spartan duplicity », in S. Hodkinson (éd.), *Sparta. Comparative Approaches*, Wales, 2009, p. 231-260, ici p. 234. Dans le Fr. X, 16, M. Casevitz a montré qu'il s'agit là d'*abuser*, c'est-à-dire de tromper en cachant, en faisant de faux serments, la confiance se trouvant ainsi mise à mal (« Ruse, secrets et mensonges », p. 192).

Page 195.

39. Dans les mêmes termes chez Diogène (VIII, 9) : καὶ περὶ ἀφροδισίων δέ φησιν οὕτως· « 'Αφροδίσια χειμῶνος ποιέεσθαι,

μὴ θέρεος· φθινοπώρου δὲ καὶ ἦρος κουφότερα, βαρέα δὲ πᾶσαν ὥρην καὶ ἐς ὑγιείην οὐκ ἀγαθά » (« Sur l'acte sexuel, Pythagore s'exprime de la façon suivante : "On accomplira l'acte sexuel l'hiver, mais non l'été ; à la fin de l'automne et au printemps, l'acte sexuel est un peu plus léger à supporter, bien qu'en toute saison il soit pesant et sans bienfait pour la santé" »). L'abstinence de tels plaisirs est mise sur le même plan que l'abstinence de la boisson et de l'excès de nourriture : cf. D.L. VIII, 19 (οὐδὲ πώποτε ἐγνώσθη οὔτε διαχωρῶν οὔτε ἀφροδισιάζων οὔτε μεθυσθείς, « et on ne s'est jamais aperçu qu'il allât à la selle, ni qu'il fît l'amour, ni qu'il fût ivre ») ; Clément d'Alexandrie, *Strom.* III, 3, 24 ; Cicéron, *De Senectute*, XII, 39-41. Selon Delatte (*Vie de Pyth.*, p. 190), l'idéal purement pythagoricien des amis d'Aristoxène se distingue ici des coutumes relâchées de certains pythagoriciens cyniques. Cette condamnation se comprend bien dans le cadre du contrôle des impulsions qui constituait l'un des points cardinaux de la morale pythagoricienne. Sur la sexualité chez les Pythagoriciens, cf. K.L. Gaza, « The reproductive technology of the Pythagoreans », *Classical Philology* 95, 2000, p. 113-132.

40. Sur la limitation des rapports sexuels chez les Pythagoriciens, cf. Fr. X, 17 et n. 39. Sur la faiblesse corporelle engendrée par ces rapports, Diogène rapporte d'une manière semblable : ἀλλὰ καί ποτ' ἐρωτηθέντα πότε δεῖ πλησιάζειν εἰπεῖν· « ὅταν βούλῃ γενέσθαι αὐτοῦ ἀσθενέστερος » (« Et aussi lorsqu'une fois on lui avait demandé quand il fallait avoir des relations sexuelles, il répondit "Chaque fois que tu veux te rendre plus faible" », VIII, 9), en précisant qu'il tire cet extrait des trois traités (qu'ils soient de Pythagore ou de ses disciples postérieurs). Étant donné la nature des doctrines exposées, Delatte (*Vie de Pyth.*, p. 166-167) a montré qu'il s'agit ici du παιδευτικόν (cf. n. 35). Toutefois, Diod., Fr. X, 18 et D.L. VIII, 9 rapportent tous deux une anecdote pour illustrer cette doctrine, mais évidemment étrangère au livre de Pythagore : l'auteur à qui Diodore et Diogène ont emprunté ce fragment ne se contentait donc pas de citer le texte du παιδευτικόν, il en rehaussait le sens par « des anecdotes tirées tantôt de la légende de Pythagore, tantôt de celle des Pythagoriciens ». H. Diels et W. Kranz (*Die Fragmente der Vorsokratiker*, I 3, Berlin, 6ème édition 1951-1952, p. 462) identifient cet intermédiaire à Alexandre Polyhistor, dont Diogène tire d'ailleurs des propos semblables en VIII, 26 ; P. Corssen (« Die Schrift des Arztes Androkydes Περὶ Πυθαγορικῶν συμβόλων », *RhM* 67, 1912, p. 240-263, ici p. 251), à Androcyde, écrivain ionien du IVe siècle.

41. Sur la répartition des quatre âges correspondant aux différentes saisons, cf. Ovide, *Mét.* XV, 200-213, Jamblique (202 et 210), et Diogène (VIII, 10), qui rapporte de manière tout à fait semblable : « Pythagore divise ainsi la vie de l'homme : "Enfant vingt ans, tout jeune homme vingt ans, jeune homme vingt ans, vieillard vingt ans. Et les âges sont dans la correspondance suivante avec les saisons : enfant

– printemps, tout jeune homme – été, jeune homme – automne, vieillard – hiver" ». Outre leurs concordances, l'ordre des notices de Diogène (VIII, 9-10) et celui des fragments de Diodore (Fr. X, 17-19) sont ici strictement parallèles : ils remontent sans doute tous deux à une source commune. Sur cette comparaison pythagoricienne entre les âges et les saisons de l'année, cf. F. Bömer, *De symbolis pythagoreis*, Diss. Berlin, 1905, p. 309.

42. Après avoir étudié les offrandes qu'il convient d'offrir aux dieux, Porphyre (*De abstinentia*, II, 19) rapporte de même au sujet des sacrifices : « Il faut donc qu'après avoir purifié nos âmes, nous consacrions aux dieux des victimes qui leur plaisent. Ce ne sont pas celles qui sont d'un grand prix. On ne croit pas qu'il convienne à la sainteté du sacrifice, que le sacrificateur ait un habit propre, tandis que son corps est impur ; et comment osera-t-on sacrifier avec un habit propre et avec un corps pur, si on a l'âme souillée par les vices ? C'est la bonne disposition de ce qui est divin en nous, qui plaît à dieu plus que toute chose, par la ressemblance que nous avons par là avec lui ». Le blanc est en effet la couleur de la pureté, par opposition au noir (cf. Riedweg, *Pythagoras*, p. 26) : il est donc utilisé dans les cultes, cf. en particulier Jamblique (100) et Diogène (VIII, 33) : « Il faut rendre hommage aux dieux et aux héros, mais pas sur un pied d'égalité. Il faut rendre hommage aux dieux tout le temps, en tenant des propos de bon augure, en portant des vêtements blancs et après s'être purifié, tandis qu'il faut rendre hommage aux héros à partir de midi », Diogène définissant par la suite la pureté rituelle, destinée à expliquer le terme ἁγνεύοντας. Les moyens préconisés ici diffèrent peu des règles ordinaires de la religion grecque, et l'on trouve bon nombre d'exemples de concordances entre les prescriptions pythagoriciennes et celles des cultes. Parmi les vertus pythagoriciennes, la piété figure au premier plan, cf. Riedweg, *Pythagoras*, p. 31 et 52-54 (avec bibliographie), ainsi que la croyance à l'existence des dieux exprimée notamment dans le préambule de Zaleucos, cf. Delatte, *Essai sur la politique*, p. 188-195.

Page 196.

45. Il s'agit des vers 1364 et 1375 des *Phéniciennes* d'Euripide. La mention du « fer » se trouve en réalité au vers 1374, ἔγχος καλλίνικον (« le fer victorieux »).

46. Allusion aux frères Étéocle et Polynice, fils d'Œdipe qui se sont entretués pour le pouvoir lors de la guerre des Sept contre Thèbes, et victimes non seulement de la volonté divine infaillible, mais aussi de la faute héréditaire qui pèse sur la lignée des Labdacides.

47. Sur l'exigence de σωφροσύνη dans le pythagorisme, cf. Fr. X, 3 et 12, et n. 10.

48. Sur les liens entre Crotone et le pythagorisme, cf. Élien (*V.H.* II, 26), Dicéarque (Fr. 40 Mirhady [éd. Fortenbaugh Schütrumpf] =

Fr. 33 Wehrli = Porph. 18 ; sur ce témoignage, cf. Giangiulio, *Ricerche su Crotone*, p. 6-8) et Justin, XX, 4, 5-12 (cf. Giangiulio, p. 241-242). L'allusion aux honneurs rendus à Pythagore par les Crotoniates se trouve de nouveau chez Diogène (Hiéronyme de Rhodes, Fr. 42 Wehrli = D.L. VIII, 21), καὶ δὴ καὶ διὰ τοῦτο τιμηθῆναι ὑπὸ τῶν ἐν Κρότωνι (« c'est précisément pour cela que les Crotoniates l'honoraient ») : Pythagore étant descendu aux Enfers, il y vit les tourments infligés aux âmes d'Hésiode et d'Homère, en punition de leurs fables immorales sur les dieux. Il assista également aux châtiments des hommes qui s'étaient durant leur vie dérobés au devoir conjugal : au récit de cette aventure, « le biographe ajoute naïvement que les *femmes* de Crotone [...] comblèrent d'honneurs Pythagore », ajoute Delatte (*Vie de Pyth.*, p. 194), mais il semble en réalité s'agir des Crotoniates dans leur ensemble, car le texte ne comporte aucune marque du féminin.

49. Il s'agit de l'extrait le plus commenté du corpus des fragments pythagoriciens : il met en jeu l'origine (pythagoricienne ? platonicienne ?) du mot « philosophie », source de débats, cf. Ch. Riedweg, « Zum Ursprung des Wortes "Philosophie" oder Pythagoras von Samos als Wortschöpfer », in A. Bierl, A. Schmitt et A. Willi (éd.), *Antike Literatur in neuer Deutung. Festschrift für J. Latacz*, Munich, 2004, p. 147-181 (avec bibliographie exhaustive), qui rappelle que la plupart des témoignages anciens font remonter ce mot à Héraclide Pontique, élève de Platon, mais que d'autres aspects sembleraient en revanche le relier directement à Pythagore. L'invention du mot est débattue par Riedweg, *Pythagoras*, p. 120-128 : il montre que le terme φιλόσοφος ne reflète pas à l'origine en grec une diminution par rapport à σοφός, mais bien une augmentation, une progression : « Philosoph ist der jenige, der einen besonders intensiven Umgang mit der σοφία pflegt, dem diese wirklich und über die Maßen lieb ist » (p. 128). Sosicrate (*FHG* IV, 503 Müller = Fr. 17 Giannattasio Andria = D.L. VIII, 8) rapporte que dans l'entrevue que Pythagore aurait eue avec le tyran Léon de Phlionte, il se serait proclamé de même *philosophe* : il tire précisément l'anecdote d'Héraclide Pontique (Cicéron, *Tusc.* V, 3, et D.L. I, 12). L'authenticité de cette anecdote est source de débat, cf. M.O. Goulet-Cazé *et alii* de *Diogène Laërce. Vies et doctrines des Philosophes*, Paris, 1999, p. 947, n. 5. Delatte (*Vie de Pyth.*, p. 166) commente de la sorte : « Si Pythagore s'appelle modestement *philosophe* (« qui cherche la Sagesse », ou mieux, peut-être, « l'ami du Sage »), c'est parce que, à son avis, Dieu seul est sage. La déclaration de Pythagore apparaît comme une réaction et une protestation contre l'idéal du VI[e] siècle, qui visait à atteindre la sagesse elle-même » (voir en outre, Delatte, *Essai sur la politique*, p. 5). Cette dernière interprétation nous semble précisément confirmée par la suite du Fr. X, 24 de Diodore : καταμεμφόμενος γὰρ τοὺς πρὸ αὐτοῦ κεκλημένους ἑπτὰ σοφοὺς.

Delatte recense par la suite certaines occurrences du substantif φιλόσοφος dans le corpus philosophique, en partant de sa première apparition, dans un fragment d'Héraclide (Fr. 35 Diels).

Page 197.

50. Cet épisode est étudié par Riedweg, *Pythagoras*, p. 135-136. Sur la question des révoltes anti-pythagoriciennes, « un insieme di fatti ostili e di irrequietudine, che nell'esposizione si lasciano poi di volta in volta riassumere sotto un concetto singolare », on renverra à Musti, « Le rivolte », p. 35 (et l'ensemble de son article), ainsi que Cordiano, « La diaspora », p. 321-323 (qui souligne l'empreinte tarentine de la narration de Diodore). Sur la question de l'ἐπιβουλή au sein de la doctrine pythagoricienne, et, de manière plus générale, du rapport du pythagorisme à la tyrannie, je me permets de renvoyer à mon article « À propos de l'anecdote pythagoricienne ». L'histoire de Cylon rapportée ici trouve un parallèle chez Diogène, VIII, 49, où la notice relative à l'hostilité de Cylon provient d'Aristote (d'après D.L. II, 46). À ce sujet, Diogène rapporte aussi le récit d'Héraclide Lembos (*FHG* 6 Müller = D.L. VIII, 40), expliquant qu'au retour de son voyage à Délos où il était allé ensevelir son maître Phérécyde (cf. Diod., Fr. X, 4), Pythagore trouva « le banquet de Cylon » – ce qui signifie probablement que Cylon, le chef des conjurés, était en train de célébrer de grandes réjouissances pour fêter la fuite et le massacre des Pythagoriciens. Dans la perspective biographique consacrée à Pythagore, Diodore y ajoutait peut-être (comme Héraclide) que l'opposition cylonienne eut pour conséquence que Pythagore se rendit à Métaponte, où il serait mort (cf. Jambl. 248-249 ; Porph. 56 ; Justin, XX, 4, 17).

51. Le récit de Lysis est lié au Fr. X, 25 de la façon suivante : lors de l'incendie criminel causé par les Cyloniens dans la maison de Milon de Crotone, où s'étaient réunis certains Pythagoriciens, seuls Lysis et Archippe de Tarente réussirent à s'enfuir (cf. Jambl. 249-250 et D.L. VIII, 39), – à moins qu'il ne s'agisse d'Archytas, cf. Musti, « Le rivolte », en particulier p. 46-48 qui résume les problèmes de transmission textuelle Ἀρχύτας/ Ἀρχίππος. Sur l'histoire de Lysis, cf. Riedweg, *Pythagoras*, p. 138 et Muccioli, « Pitagorici », p. 386-387, et sur les problèmes de chronologie liés à l'épisode de la révolte, cf. ce dernier p. 394-395, et Delatte, *Essai sur la politique*, p. 208. Archippe/Archytas rentra à Tarente, mais Lysis se rendit en Achaïe, puis à Thèbes, où il s'occupa de l'éducation d'Épaminondas, cf. Cornélius Népos, *Vie d'Épaminondas*, 2, 2 et D.L. VIII, 7. La narration de Diodore contenait probablement le récit des persécutions des Pythagoriciens.

Page 198.

52. Ce fragment relatif à l'apport de la biographie dans l'œuvre historique est d'importance majeure pour comprendre la perspective histo-

riographique de Diodore : l'historien interrompt ici le cours de la διή-γησις (cf. aussi *infra*, n. 129) pour théoriser essentiellement les deux points que sont le lien entre histoire et biographie (inclusion de la seconde dans la première ? cf. n. 53), et la fonction éthique de l'histoire, distributrice d'ἔπαινος et de ψόγος, à travers le modèle de certains hommes (cf. Questions d'historiographie, p. LXXXIII-LXXXIV). L. Canfora montre que Diodore dépend ici de manière indiscutable d'Éphore, de même que pour la préface du livre IV, et celles des livres V, XV et XVI (« Le but de l'historiographie », p. 314) : plusieurs des thèmes que Diodore développe dans ses préfaces figuraient, chez Éphore, dans la préface générale. Quoi qu'il en soit, la question développée ici du droit des historiens de manifester librement ἔπαινος et de ψόγος (cf. préface du livre XV) est tout à fait parallèle : L. Canfora l'interprète comme un extrait de la préface du livre X, perdu. L. Piccirilli, dans l'étude qu'il donne de ce fragment, parle quant à lui d'« anomalo proemio », inséré non pas au début du livre, mais après onze chapitres (« Diodoro tra biografia », p. 112). En réalité, étant donné la position du fragment au sein du livre (position assurée par le classement relatif des *Excerpta*), il ne s'agit pas d'une *préface*, mais tout au plus d'une *seconde préface* – il n'y aurait donc aucunement lieu de le déplacer pour en faire un proème, d'autant que le paragraphe 3 fait probablement référence aux *excerpta* qui le précèdent directement (sur le sens à accorder au Fr. X, 27, 3, cf. n. 54). L'historiographie connaît ce genre de césures au sein du récit (cf. encore n. 129).

53. Sur le lien entre biographie et récit historique dans l'Antiquité, la bibliographie est vaste : on se limitera à mentionner Mazzarino, p. 138 ; A. Momigliano, « Problems of Ancient Biography », in *Quarto Contributo alla storia degli studi classici e del mondo antico*, Rome, 1969, p. 77-94 et *The Development of Greek Biography*, Cambridge, 1971 ; B. Gentili et G. Cerri, *Storia e biografia nel pensiero antico*, Rome-Bari, 1983, p. 90 ; P. Stadter, « Biography and History », in J. Marincola (éd.), *A Companion to Greek and Roman Historiography*, II, Oxford, 2007, p. 528-540 ; et dernièrement C. Chandezon, « La biographie en histoire ancienne » in A. Coppolani et F. Rousseau (éd.), *La biographie en histoire : jeux et enjeux d'écriture*, Paris, 2007, p. 30-47 (qui s'attache dans un premier temps à résoudre la contradiction entre la quasi-inexistence du terme βιογραφία et la possiblité de lire les vies écrites par Cornélius Népos ou Plutarque, et distingue à ce propos la biographie, invention récente, de la « vie », genre littéraire propre à l'Antiquité, qui trouve ses origines dans la philosophie, désireuse de classer les hommes en partant des passions et des traits de caractères qui les distinguent). — Chez Diodore, la biographie ne se dissocie pas du récit historique mais semble au contraire s'y fondre, s'y intégrer parfaitement, cf. Ambaglio (*La Biblioteca Storica*, p. 87 : « Diodoro non sembra conoscere, dunque, alcuna differenza fra storia

e biografia e, in altri termini, scioglie la seconda nella prima »), à la différence par exemple de chez Plutarque, *Alexandre*, 1, 2 : « En effet, nous n'écrivons pas des Histoires (ἱστορίας), mais des biographies (βίους), et ce n'est pas surtout dans les actions les plus éclatantes que se manifeste la vertu ou le vice (ἀρετῆς ἢ κακίας). Souvent, au contraire, un petit fait, un mot, une plaisanterie montrent mieux le caractère que des combats qui font des milliers de morts, que les batailles rangées et les sièges les plus importants », où histoire et « vies » sont nettement dissociées. La biographie exalte la mémoire des gens de bien et rabaisse celle des méchants, ce qui s'inscrit pleinement dans cette fonction éthique de l'histoire, primordiale aux yeux de Diodore, et dont il s'est consciencieusement acquitté tout au long de la *Bibliothèque*. Cette fonction est d'ailleurs l'un des principaux points de continuité entre livres mythologiques (I-VI) et livres historiques (VII-XL) : voir sur ce point le modèle moral fourni par les dieux et les héros, au même titre que les grands hommes, cf. Questions d'historiographie, p. LXXXIV, et Ambaglio (*La Biblioteca Storica*, p. 87-90). Sur la fonction éducatrice de l'histoire, Diodore se fait certainement l'héritier de Polybe (Fr. X, 21, 8 Büttner-Wobst), qui affirme que, de même que le genre biographique, de par sa nature laudative, « réclamait une relation sommaire, avec amplification des faits (αὔξησις), de même le genre historique, qui participe de l'éloge et du blâme, recherche une relation véridique [...] », (mais leurs perspectives ne se recoupent pas entièrement, cf. Piccirilli, « Diodoro tra biografia », p. 113-118). Si l'ignorance porte au mal (sur l'ἄγνοια dans l'historiographie, cf. A. Magnetto, in *Lexicon Historiographicum*, s.v. ἄγνοια, p. 14-18), la vie des hommes de bien doit quant à elle constituer un modèle pour les générations futures, si bien que ces vies donnent lieu à plusieurs reprises dans la *Bibliothèque* à des « romans individuels » (comme les appelle J. Haillet dans son éd. du livre XI, p. XXVI) : ainsi au livre XI, pour Pausanias et Thémistocle, ou au livre XVI, dont la figure centrale est Philippe II (cf. F. Lefèvre, « Le livre XVI de Diodore de Sicile : observations sur la composition et sur le traitement des grands personnages », *REG* 115 (2), 2002, p. 525-537). Les personnages sont d'ailleurs souvent confrontés deux à deux : « personaggi accomunati da una medesima sorte felice o sventurata sono messi fra loro a confronto » (Ambaglio, *La Biblioteca Storica*, p. 85-87), ainsi en XI, 23, où l'historien compare l'habileté militaire de Gélon de Syracuse à celle de Thémistocle, ainsi également au Fr. VIII, 13, où Cléonnis et Aristomène comparaissent devant un jury qui doit déterminer lequel fut le plus valeureux à la guerre. L'éloge et le blâme sont utiles car ils ont tous deux la vertu de perdurer dans le souvenir des hommes (ce rôle du temps est celui qui poussa Hérodote à écrire les *Histoires* : sur cette conception du temps, cf. Piccirilli, « Diodoro tra biografia », p. 116-117), cf. de manière semblable en I, 2, 1-4 (qui constitue en quelque sorte un préambule au

raisonnement du Fr. X, 27) ; Fr. XXX, 15 Walton ; Fr. XXXI, 15, 1 Walton (l'éloge des bons et le blâme des mauvais doit pousser le lecteur au bien). La différence entre les gestes dignes de louanges et les actions dignes de blâme avait été élaborée par les Péripatéticiens, cf. F.W. Walbank, *Polybius*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1972, p. 91-92 et Sacks, p. 31-32. Sur les effets du temps sur la louange, qui, par le souvenir, rejoint l'immortalité, à l'inverse des inscriptions gravées sur pierre (τῶν λιθίνων μνημείων), que le temps livre à une ruine rapide, on trouve ici sans doute un écho de la comparaison que Thucydide employait déjà dans l'oraison funèbre de Périclès : « Des hommes illustres ont pour tombeau la terre entière ; ce n'est pas seulement une inscription sur une stèle (καὶ οὐ στηλῶν μόνον ἐν τῇ οἰκείᾳ σημαίνει ἐπιγραφή) qui, dans leur pays, rappelle leur existence : même sur un sol étranger, sans rien d'écrit, chacun est habité par un souvenir, qui s'attache à leurs sentiments plus qu'à leurs actes » (II, 43, 3).

Page 199.

56. L'une des tâches de l'historien dans son œuvre d'édification morale consiste à mettre en évidence les fautes d'ὕβρις, celles qui méritent le ψόγος (cf. n. 52) et sont les plus courantes dans la *Bibliothèque* : ces fautes suscitent nombre de commentaires de la part de Diodore, qui se plaît à répéter que « dans le succès [...], la plupart des gens sont exaltés par la réussite qui les rend méprisants au point d'oublier la commune faiblesse des hommes. On peut voir – même de nos jours – que la plupart des gens sont incapables de supporter la réussite, comme s'il s'agissait là d'un lourd fardeau (διὸ καὶ νῦν τοὺς πλείστους ὁρᾶν ἔστι τὴν εὐτυχίαν ὥσπερ τι βαρὺ φορτίον φέρειν ἀδυνατοῦντας) » (XVII, 38, 6). L'idée que dans la vie d'un personnage, le succès, s'il n'est pas maîtrisé, constitue alors un fardeau difficile à supporter, parcourt toute la *Bibliothèque* : nombreux sont les hommes qui, comme Cyrus, οὐ φέρων εὐτυχίαν, cf. en IV, 74, 2 ; Fr. X, 30, 1 ; XIII, 30, 1 ; Fr. XXVII, 1, 2 et 17, 3 Walton, alors qu'il faudrait à l'inverse faire usage de modération – κατ' ἄνθρωπον, ἀνθρωπίνως, μετρίως sont les adverbes qui accompagnent le plus souvent la tournure φέρειν εὐτυχίαν –, de peur que n'intervienne un brusque revirement de fortune. V. Fromentin (« La *Tychè* », p. 234) a montré que ces fautes d'ὕβρις impliquent de manière presque systématique chez Diodore une réaction de la τύχη : celle-ci, pleine de φθόνος (XVII, 46, 2), « est habile à infliger des échecs inattendus à ces orgueilleux, pour leur enseigner à ne pas concevoir d'espérances excessives » (XV, 33, 3 et 76, 1). Très rares sont les exemples d'hommes qui ont su la supporter selon la mesure, comme Alexandre, en XVII, 39, 1.

57. Ce fragment est lié au précédent par la généalogie autant que par son thème, car il donne un nouvel exemple de l'arrogance d'un personnage (Cambyse), accrue par la puissance. Asheri (*Storie*, III,

p. 211) souligne que chez Hérodote, la figure de Cambyse change en effet après la conquête perse de l'Égypte (Hdt. III, 1-14 ; Diod., Fr. X, 30, 1 ; sur le lien entre les deux, cf. Breglia, « Eforo », p. 306) : « La figura comincia a tingersi di colori foschi per trasformarsi alla fine in quella di un despota crudele e folle », personnage ouvertement critiqué par Hérodote, qui ne manque pas de souligner ses actions hors de sens (cf. par exemple Hdt. III, 16, 3). Le tableau sombre de la personnalité de Cambyse dressé par Hérodote semble par la suite récupéré par toute la tradition littéraire, comme si le roi était victime d'une *damnatio memoriae* irréparable : ce tableau apparaît en effet chez Ctésias (Lenfant, p. LII-LIV et LXVII-LXXV, a cependant réévalué la dette de Ctésias à l'égard d'Hérodote, en montrant qu'il lisait notamment bon nombre d'autres sources, et que Cambyse semble chez lui un personnage moins meurtrier que celui d'Hérodote), Diodore, et Strabon (XVII, 1, 27, 805C) le présente comme un tyran atroce (sur cet aspect, cf. S. Radt (éd.), *Strabons Geographika*, VIII, Göttingen, 2009, p. 453-454, avec bibliographie). Ce n'est qu'avec la critique moderne, avec l'appui des documents orientaux, que la figure de Cambyse se trouve au moins partiellement réhabilitée, cf. J.V. Prášek, « Kambyses », in J.C. Hinrich (éd.), *Der Alte Orient* 14, 2, Leipzig, 1913, p. 1-31.

58. Il existe différentes traditions sur les causes précises de la campagne d'Égypte (Hdt. III, 2-3), rapportée aussi bien par Hérodote (III, 10-13) que par Ctésias (Fr. 13, 10 Lenfant), mais il s'agit dans tous les cas pour les Perses de légitimer la conquête de l'Égypte par le mobile de la vengeance : chez ces deux derniers, comme semble-t-il également chez Diodore – c'est du moins ce qui ressort du geste de Cambyse, profanant la tombe d'Amasis après la victoire –, c'était le pharaon Amasis que visait à l'origine l'expédition de Cambyse, mais Amasis mourut cependant en 526, avant l'arrivée des Perses. Ce fut ainsi son successeur Psammétique III qui subit leur attaque. Au contraire, les historiens modernes situent cette campagne dans la logique de l'impérialisme perse, qui se devait de soumettre « la seule puissance qui comptait encore au Proche-Orient, le royaume égyptien », montre P. Briant, *Histoire de l'Empire perse*, Paris, 1996, p. 59-61 ; 913-914. — Le récit du geste cruel et impie de Cambyse envers la momie d'Amasis est rapporté également par Hdt. III, 16, et fut interprété de différentes manières par les historiens, cf. Asheri (*Storie*, III, p. 231) : certains considérèrent la crémation de la momie comme un moyen d'empêcher la résurrection de « l'usurpateur », d'autres y virent un simple témoignage de la haine personnelle de Cambyse.

Page 200.

60. Cf. Hdt. III, 13, 3-4 (cf. Asheri, *Storie*, III, p. 226-227), mais le récit des deux historiens diffère sur la date à laquelle se rendirent

Libyens et Cyrénéens : en 525, les armées de Cambyse écrasèrent les troupes du Pharaon (G. Posener, *La première domination perse en Égypte*, Paris, 1936, p. 173 ; A.T. Olmstead, *History of the Persian Empire*, Chicago, 1948, p. 88). Chez Hérodote (*ibid.*), les deux peuples frontaliers s'empressèrent alors de venir rendre hommage au vainqueur qui assiégeait Memphis. Chez Diodore en revanche, Libyens et Cyrénéens furent pendant la campagne συνεστρατευκότες τοῖς Αἰγυπτίοις, et auraient donc soutenu les Égyptiens contre Cambyse, cf. l'analyse de Chamoux, *Cyrène*, p. 151.

61. Il s'agit ici de l'un des deux uniques *excerpta* de nos livres tirés du recueil *De Legationibus* (Fr. VIII, 36 et X, 32). E. Caire (« La mémoire des guerres », p. 101) a montré qu'en opérant la sélection, l'excerpteur évitait de choisir pour une même section plusieurs textes qui auraient semblé traiter du même sujet – ou, s'il est amené à le faire, il procède alors d'un point de vue différent, selon un principe de non-répétition, cf. Notice Introductive, p. XXXIII-XXXIV. Or l'*excerptum* suivant (*Exc. de Legat.* 3 = Fr. XXVIII, 13 Walton) est distant de dix-huit livres de cet extrait-ci : cela peut s'expliquer, écrit E. Caire, par le fait que pour la période intermédiaire notre auteur s'intéresse peu aux détails de l'histoire romaine et que « d'autres auteurs, Arrien en particulier, sont utilisés pour l'histoire grecque, les ambassades reçues par Alexandre étant classées parmi les ambassades auprès des Romains ». Mais de manière générale, Diodore ne semble pas avoir constitué pour l'encyclopédie une source intéressante pour le récit des ambassades.

62. Le classement relatif que donne Dindorf des *excerpta* (*Exc. de Virt. et Vit.* 74 – *Exc. de Legat.* 2 – *Exc. de Sent.* 89, les deux premiers portant sur la campagne de Cambyse en Égypte, le dernier sur la tyrannie de Polycrate à Samos), s'explique par un lien thématique autant qu'un synchronisme : Hérodote (III, 39, 1 : cf. note suivante) rapporte en effet que c'est précisément à l'époque où Cambyse marchait contre l'Égypte que les Lacédémoniens firent de leur côté une expédition contre Samos, dont Polycrate s'était emparé. Samos avait en outre conclu auparavant un traité d'hospitalité avec Amasis, roi d'Égypte (cf. Diod., Fr. X, 30), qui s'inquiéta par la suite de la grande prospérité de Polycrate – de là le lien entre l'histoire de Samos et la narration égyptienne.

63. Sur Polycrate, tyran de Samos, cf. déjà Diod. I, 95, 3. L'épisode est rapporté exactement dans les mêmes termes par Hérodote (III, 39, 3-4) : Ἔκτητο δὲ πεντηκοντέρους τε ἑκατὸν καὶ χιλίους τοξότας. Ἔφερε δὲ καὶ ἦγε πάντας διακρίνων οὐδένα· τῷ γὰρ φίλῳ ἔφη χαριεῖσθαι μᾶλλον ἀποδιδοὺς τὰ ἔλαβε ἢ ἀρχὴν μηδὲν λαβών (« Il avait cent pentécontères, mille archers. Il pillait et enlevait tout le monde, sans faire de distinction pour personne ; car, disait-il, on était plus agréable à un ami en lui rendant ce qu'on lui avait pris qu'en ne lui prenant rien du tout »). Polycrate ne fait en réalité que suivre une tradition de piraterie déjà bien instaurée avant lui à Samos et sur laquelle les

sources abondent. Pour l'époque de Polycrate, voir de nouveau Diod. I, 95, 3 ; Polyen, I, 23, 1, et Maxime de Tyr, XXIX, 2 Trapp, ainsi que l'inscription de la dédicace d'Ajax de Samos (*SEG* 30, 1980, n° 1080 = Meiggs-Lewis 16), qui rappelle que le butin constitue une rentrée d'argent ou une taxe régulière, Polycrate ayant sans doute imposé la reddition obligatoire du butin à la cité, en tout ou en partie : cette inscription a fait l'objet de nombreuses discussions (sur le personnage d'Ajax, qui pourrait être le père du tyran Polycrate, ou bien le fils de Syloson, tyran de Samos au début du Ve s., cette identification entraînant des problèmes de datation), débattues dans l'article de Galvagno, « L'economia del tiranno » (sur cette inscription, p. 21-24). Il y étudie l'histoire de Polycrate chez Hérodote (III, 39-60 et 120-125), qu'il confronte avec toutes les autres sources à disposition (notamment Diod., Fr. X, 33, sur lequel cf. entre autres p. 33) : il montre que l'activité du tyran dans le domaine économique visait surtout à développer les deux secteurs qui avaient déjà auparavant été les piliers de la puissance maritime de l'île, le commerce et la piraterie, considérée à l'époque comme une activité économique normale. On renverra à ce dernier pour une bibliographie complète sur la tyrannie de Polycrate à Samos et sur l'activité de la piraterie à Samos et dans le monde antique (pour le monde hellénique, voir J.K. Davies, « Piracy and its ramifications », in F.W. Walbank, A.E. Astin, M.W. Frederiksen, R.M. Ogilvie, A. Drummond (éd.), *Cambridge Ancient History* VII, 2 (1), 1984, p. 285-290). Que l'île ait exercé depuis les temps les plus anciens une domination maritime, cf. Diod., Fr. VII, 9, où les Samiens figurent au treizième rang de la liste des thalassocraties, ainsi que U. Fantasia, « Insularità e talassocrazia nello spazio egeo », in *Seste Giornate*, p. 13-29, cf. p. 22 (l'article offre une étude approfondie du cas de Samos).

64. Sur le rôle de la τύχη qui punit les méfaits des hommes, cf. n. 56. Si l'on en croit l'ordre de la compilation des *Excerpta*, il y a des chances que ce fragment fasse référence à la punition que reçut le tyran Polycrate de Samos (évoqué à l'*excerptum* précédent, Fr. X, 33), dont la mort est rapportée par Hérodote, III, 125 : Oroitès, le gouverneur de Sardes, lui infligea un châtiment odieux en le faisant mourir dans des conditions cruelles, car il fut sans doute écorché vif.

Page 201.

66. L'épisode est rapporté par Diodore pour stigmatiser la tyrannie de Polycrate et ses méfaits (sur la perspective anti-tyrannique qui parcourt la *Bibliothèque*, cf. notamment Fr. IX, 16, n. 39, et Notice du livre IX, p. 130-131). On déduit de ce fragment que Polycrate avait offensé Oroitès en donnant asile à des réfugiés lydiens qui fuyaient sa tyrannie, et que d'ailleurs lui-même ne tarda pas à spolier et à mettre à mort – de là la mort qui est réservée à Polycrate, dont on n'a pas de trace chez Diodore. Chez Hérodote, cet épisode n'apparaît pas : la pers-

pective sur les deux tyrans semble inversée, car l'historien d'Halicarnasse précise au contraire que le meurtre de Polycrate par Oroitès est sans raison et tient tout entier dans l'entreprise impie de ce dernier, οὔτε γάρ τι παθὼν οὔτε ἀκούσας μάταιον ἔπος πρὸς Πολυκράτεος τοῦ Σαμίου οὐδὲ ἰδὼν πρότερον ἐπεθύμησε λάβων αὐτὸν ἀπολέσαι, « sans que Polycrate de Samos lui eût rien fait ni qu'il eût prononcé contre lui une parole insolente, sans même l'avoir vu auparavant, il conçut le dessein de se saisir de lui et de le faire périr » (III, 120, 1, sur lequel on renverra à P. Vargyas, « Darius and Oroites », *The Ancient History Bulletin* 14 (4), 2000, p. 155-161 ; A. Abramenko, « Polykrates' Außenpolitik und Ende : eine Revision », *Klio* 77, 1995, p. 35-54, et Asheri, *Storie*, III, p. 336-337). Voir également Briant, p. 128 et 919.

67. Il doit s'agir d'Harmodios (Thuc. VI, 54, 3). La tradition selon laquelle Hipparque s'éprit du jeune homme est suivie également par Plutarque (*Amatorius*, 760b), mais s'oppose au reste de la tradition, notamment celle de la *Const. des Ath.* (XVIII, 2), selon laquelle ce fut le jeune frère Thetallos qui s'éprit d'Harmodios. Sur cet épisode, voir le récent article d'E.A. Meyer, « Thucydides on Harmodius and Aristogeiton, tyranny, and history », *Classical Quartely* 58 (1), 2008, p. 13-34, qui fournit la bibligraphie sur la question.

68. L'interprétation qui fait du meurtre d'Hipparque l'acte déterminant qui libéra Athènes de la tyrannie et la porta à la démocratie, est celle que la *Constitution des Athéniens* définit comme la tradition « commune » (XVIII, 4 : ὁ λεγόμενος λόγος), la tradition démocratique (XVIII, 5 : ὡς μὲν οἱ δημοτικοί φασιν), et qui est suivie par Diodore (sur ses convictions anti-tyranniques, cf. n. 66), remontant ici vraisemblablement à Éphore (P.J. Rhodes, *A Commentary on the Aristotelian* Athenaion Politeia, Oxford, 1981, p. 189 ; A. Santoni, *Aristotele. La* Costituzione degli Ateniesi, Bologne, 1999, p. 177), mais qui était déjà adoptée par Hellanicos (cf. F. Jacoby, *Atthis : the local chronicles of ancient Athens*, Oxford, 1949, p. 158-159 ; K.J. Dover, *A historical commentary on Thucydides*, VI, in A.W. Gomme, A. Andrewes et K.J. Dover (éd.), Oxford, 1965, p. 320-323), et était suivie au IVe siècle par Platon (*Banquet*, 182c, 5-7). La *Constitution* (*ibid.*) suit à l'inverse la tradition donnée par Hérodote (V, 55-61) et Thucydide (VI, 54-59), cf. Rhodes, p. 218. Sur cet acte libérateur de la tyrannie à Athènes et la bibliographie à ce sujet, cf. note précédente.

70. La description des tortures d'Aristogiton, absente du récit de Thucydide, a dû être négligée par le compilateur du recueil *De Sententiis*, qui n'en a retenu que la sentence relative à sa grandeur d'âme. Le récit devait en revanche figurer chez Éphore puis chez Diodore, de même qu'il figure chez Sénèque (*De Ira*, II, 23, 1), Polyen (I, 22), et Justin (II, 9). Chez Cicéron (*Tusc.* II, 52), Valère Maxime (III, 3,

Ext. 2), Athénée (XIII, 602b), Plutarque (*Garr.* 505d) et D.L. (IX, 26-27), il s'agit en revanche d'autres tyrannicides.

Page 202.

71. Fr. X, 39 = Fr. 29A 6 Diels-Kranz. Diogène Laërce (IX, 25-29) consacre un chapitre au personnage de Zénon d'Élée, disciple de Parménide (cf. aussi Plut., *Périclès*, 4, 5) : sur la philosophie de Zénon, voir dernièrement R. McKirahan, « La dichotomie de Zénon chez Aristote », in A. Laks et C. Longuet (éd.), *Qu'est-ce que la philosophie présocratique ?*, Lille, 2002, p. 465-496, avec bibliographie antérieure. On sait fort peu de choses de la conjuration de Zénon, tentative de la faction oligarchique d'Élée de récupérer l'espace politique perdu durant la première moitié du V[e] siècle. Chez Diodore, l'épisode de l'ἐπιβουλή fomentée par Zénon contre la tyrannie de Néarque (dans une autre variante, Diomédon, cf. D.L. IX, 26), de la torture qu'il subit pour révéler le nom des conjurés, et de la ruse qu'il employa pour punir le tyran (sans pour autant céder à la torture), ne figure pas ici dans le contexte d'une narration italiote (à l'inverse par exemple du fragment relatif à Malakos de Cumes, Fr. VII, 8), ni d'une description des écoles philosophiques italiotes : G. De Sensi Sestito observe que le lien avec l'extrait précédent est d'une autre nature, celui-ci faisant pendant à l'*excerptum* qui prouvait la noblesse d'âme d'Aristogiton (« La storia italiota », p. 145). La torture de ce dernier devait elle aussi être rapportée dans le récit complet de la *Bibliothèque* (cf. note précédente). Le lien direct entre les personnages d'Aristogiton et de Zénon avait déjà été établi par Dindorf (*Argumenta*, II, p. XLIX) : *Propter Aristogeitonem Zenonis mentionem fecisse videtur Diodorus, quem Zenoni comparat etiam Diogenes Laert. IX, 26, vel propter Leaenam meretricem, quae ne socios Harmodii et Aristogeitonis proderet, linguam, sicut Zeno, sibi momordit*, lisant Diogène (IX, 26 : ταὐτὸν Ἀριστογείτονι τῷ τυραννοκτόνῳ παθών, « frappé du même sort qu'Aristogiton le tyrannicide »). G. De Sensi Sestito conclut du parallèle avec Milon au livre IX (cf. Fr. IX, 24) que ce fragment semble dériver d'un écrit rhétorique sur les Sept Sages, remontant lui-même probablement à Éphore.

72. Le parallèle entre Diodore et Diogène a été établi à la note précédente. La leçon du manuscrit παρεκάλεσαν se comprend difficilement (de quelle manière les serviteurs auraient-ils pu *appeler* Zénon, qui était là sous leurs yeux ? Eût-ce été dans tous les cas une manière de le faire lâcher prise ?) : il faut bien entendu accepter la correction παρεκέντησαν de Döhner, suivant Diogène (IX, 26), qui rapporte en effet εἶτα περί τινων εἰπεῖν ἔχειν τινα <ἔφη> αὐτῷ πρὸς τὸ οὖς καὶ δακὼν οὐκ ἀνῆκεν ἕως ἀπεκεντήθη, ταὐτὸν Ἀριστογείτονι τῷ τυραννοκτόνῳ παθών (« ensuite, il lui dit qu'à propos de certains d'entre eux, il pouvait lui dire certaines choses à l'oreille ; alors il la lui

mordit, et ne relâcha pas sa prise avant d'être percé de coups, frappé du même sort qu'Aristogiton le tyrannicide »).

Page 203.

74. Cette maxime sur la μεταβολὴ τῆς τυχῆς (notamment la νέμεσις intervenant pour punir les mauvais comportements) est une constante dans la *Bibliothèque*, en particulier au sein du livre X : cf. *supra*, n. 56. Selon Oldfather (p. 83), cette sentence s'applique à la remarque qu'un Babylonien fit à Darius marchant contre Babylone, selon laquelle les Perses prendraient la ville « quand les mulets mettront bas » (cf. Hdt. III, 151, cet homme ne pensait pas qu'un mulet dût jamais mettre bas) : il relie ainsi directement ce fragment au suivant, considérant qu'il existe une continuité entre les Fr. X, 40-44, que l'on peut en effet rétablir grâce à la lecture d'Hérodote (III, 151-159). Sur cet extrait d'Hérodote, cf. Asheri, *Storie*, III, p. 355-356.

75. Diodore semble avoir contaminé ici deux versions : chez Hérodote (III, 153), Zopyre, artisan de la tromperie, est le fils de Mégabyse. Chez Ctésias (F 13b Lenfant = Photius, p. 37a26-40a5, §26), c'est Mégabyze le responsable de la soi-disant défection. Sur la différence entre ces deux versions, cf. Asheri, *Storie*, III, p. 355, et déjà Photius (*ibid.*) : « Voilà donc la version de Ctésias sur ces événements et elle diffère de celle d'Hérodote. Car ce que ce dernier dit de Zopyre, mis à part le fait qu'il avait une mule qui mit bas, Ctésias l'attribue, quant au reste, à Mégabyze, qui était le gendre de Xerxès du côté de sa fille Amytis ».

76. Littéralement, « cut off the extremities of his face », c'est-à-dire le nez et les oreilles, explicite Oldfather, *ad loc.* : cf. Hdt. III, 154, ἀποταμὼν γὰρ ἑωυτοῦ τὴν ῥῖνα καὶ τὰ ὦτα (« s'étant coupé le nez et les oreilles »), et 157, ῥινός τε καὶ ὤτων ἐστερημένον (« le nez et les oreilles coupées »).

Page 204.

77. L'anecdote concorde avec le récit d'Hérodote (III, 151-159), où le mot de Darius n'est cependant pas rapporté tel quel. Zopyre, pour aider la prise de Babylone par les Perses, joua un tour aux Babyloniens : il décida de se mutiler, et, désertant en apparence le camp perse, feignit auprès des Babyloniens d'avoir été maltraité par Darius. Cette mutilation ne constituait en réalité qu'une manœuvre pour tromper l'ennemi (ce motif de tromperie remonte à l'épopée, cf. Asheri, *Storie*, III, p. 356-357). Le geste de Zopyre provoque de même chez Hérodote une grande douleur et indignation de la part de Darius : « quand il vit mutilé un homme de la plus haute distinction, il fut véhémentement indigné ; se levant précipitamment de son trône, il poussa de grands cris et demanda à Zopyre qui l'avait mutilé, et pour avoir fait quoi »

(III, 155, 1). C'est par ces cris, ce « geste de communication non verbale » (D. Lateiner, « Law, costum and culture in Herodotus », *Arethusa* 20, 1987, p. 83-119) que s'ouvre le dialogue entre Zopyre et Darius.

80. La politique expansionniste de Darius en Europe se fit dans deux directions, contre les Scythes (cf. Hdt. IV, 118-144 ; Ctésias, F 13, 20-21 Lenfant ; et déjà Diodore, en II, 5, 5, εἰ γὰρ τις ἀφεὶς τὴν ἐπὶ Σκύθας Δαρείου στρατείαν μετὰ ὀγδοήκοντα μυριάδων..., « car, si mis à part l'expédition de Darius contre les Scythes avec huit cent mille hommes (...) », qui remonte précisément à Ctésias), puis contre les Grecs, aux débuts de la première guerre médique (cf. Hdt., qui y consacre une grande partie du livre VI ; Ctésias, F 13, 22 Lenfant ; et Diod. XI, 2, 2), toutes deux expliquées en détail par D. Lenfant dans son édition (p. LXXXII-LXXXVI). Darius se disposait à attaquer Athènes quand il mourut (sans doute à l'automne 486) : Xerxès hérita alors des projets de son père. Selon Hérodote, la cause essentielle est l'impérialisme achéménide, dont Diodore donne ici un exemple. Les historiens modernes sont plus prudents, cf. Ed. Will, « le vrai but de l'entreprise nous échappe » (*Le Monde grec et l'Orient, I : Le Vᵉ siècle (510-403)*, 5ème éd., Paris, 1944, p. 104. Voir en outre G. Walser, « Zur Beurteilung der Perserkriege in der neueren Forschung », in *Schweizer Beiträge zur Allgemeinen Geschichte* 17, 1959, p. 217-240 ; J.M. Balcer, *The Persian Conquest of the Greeks 545-450 B.C.*, Constance, 1995, p. 327-331 ; P. Briant, *Histoire de l'Empire perse*, Paris, 1996, p. 531-534.

81. Le dictionnaire *LSJ* spécifie que le sens « limitless » de l'adjectif ἀόριστος ne s'applique pas seulement à la notion de temps, mais peut être attribué également aux ἐπιθυμίαι : il paraît donc inutile de corriger ici la leçon du manuscrit pour préférer l'adjectif par lequel Diodore qualifie les désirs des Macédoniens au livre XVII (οἱ δὲ Μακεδόνες ἐνημερεύσαντες ταῖς ἁρπαγαῖς τὴν ἄπληστον τοῦ πλείονος ἐπιθυμίαν οὐκ ἐδύναντο πληρῶσαι, « les Macédoniens passèrent la journée à piller, sans assouvir leur insatiable avidité » XVII, 70, 4), comme le fait Dindorf.

Page 205.

82. Sur la main-mise de Miltiade sur Lemnos, cf. notamment Hdt. VI, 137 et 140 (et le commentaire de Nenci, *Storie*, VI, p. 315-319) et Corn. Népos, *Milt.* 1-2. E. Lanzillotta (« Milziade nel Chersoneso e la conquista di Lemno », in F. Barbieri *et alii* (éd.), *Quinta Miscellanea Greca et Romana*, Rome, 1977, p. 86-87) a montré combien le récit de Diodore transmis par ce fragment, qui remonte à Éphore (et peut-être, pour l'évocation du nom d'Hermon, à Hécatée), se distingue d'Hérodote : selon la tradition éphoréenne et si l'on suit l'ordre relatif des *excerpta*, l'extrait se situe entre l'expédition scythe (vers 514 avant J.-C.) et la guerre

d'Athènes contre les Béotiens et les Chalcidiens (vers 506) ; mais chez Diodore, ce sont les Tyrrhéniens qui, par peur des Perses, livrent l'île à Miltiade : ce dernier n'apparaît en rien comme le conquérant de Lemnos, comme il l'est en revanche chez Hérodote.

84. La proposition de Vogel n'est pas utile : il propose de corriger l'adjectif εὐπρεπής par ἐκπρεπής (ἐκ- marquant une distinction remarquable entre toutes), qui n'est d'ailleurs pas attesté sous la plume de Diodore. La leçon du manuscrit est bonne, d'autant meilleure que l'idée d'une εὐπρέπεια associée au substantif ὄψις est récurrente chez Diodore : cf. notamment II, 5, 2 au sujet de Sémiramis ; XIII, 68, 5 sur Alcibiade ; XIX, 2, 6 concernant Agathocle ; Fr. XXVII, 7, 1 Walton, relatif à Sophonisba.

85. Il s'agit de Lucius Tarquinius Collatinus : sur les problèmes de généalogie de la famille des Tarquins et la figure de Collatinus lui-même, cf. bibliographie de Schubert, p. 81, n. 7.

86. Tarquin assiégeait en effet avec l'armée romaine la cité d'Ardée, l'une des villes les plus riches et prospères d'Italie, située au Sud de Lavinium : cf. Tite-Live, I, 57, 1-4 ; Denys, IV, 64, 1 ; Ovide, *Fast.* II, 749.

Page 206.

87. Sur l'histoire de Lucrèce, qui devint un thème privilégié de la littérature de l'Antiquité à nos jours, voir la bibliographie proposée par Schubert, p. 80, n. 1. Pour l'Antiquité on se limitera à rappeler ici que les recherches sur le mythe de Lucrèce ont été au centre des travaux d'I. Donaldson (*The rapes of Lucretia. A myth and its transformations*, Oxford, 1982), dans un ouvrage analysant de manière précise les deux compositions différentes que furent données du récit lucrétien, toutes deux à peu de choses près contemporaines : on a d'une part Tite-Live, de l'autre Denys d'Halicarnasse et Diodore. W. Schubert est l'un des rares savants à avoir étudié plus en détail la variante fournie par Diodore, qu'il rapproche, après M. Braun (*Griechischer Roman und hellenistische Geschichtsschreibung*, Francfort, 1934, p. 57-58), de celle de Denys, alors que la variante donnée par Tite-Live possède des caractéristiques narratives propres, avec l'ajout de la séquence initiale du pari portant sur la femme la plus vertueuse. Chacune des deux rédactions reprend de près le récit hérodotéen de Gygès (Hdt. I, 8-12), montre W. Schubert (on laissera de côté l'adaptation que propose Tite-Live du motif hérodotéen de la beauté de la femme, p. 84-89) : chez Diodore/Denys (remontant à Fab. Pict., Fr. 17 Chassignet = Denys, IV, 63, 2-3), l'obligation de Lucrèce de choisir entre la vie et la mort reprend presque littéralement l'alternative proposée par la femme de Candaule à Gygès, qui devra soit tuer son maître et devenir roi des Lydiens, soit périr sur l'heure, cf. Hdt. I, 11.

88. Suivant le thème de la section *De Virtutibus et Vitiis*, l'excerp-

teur se limite ici – sans en rapporter les antécédents – à compiler l'épisode du viol proprement dit, car il explique l'infamie de Sextus Tarquin et le suicide vertueux de Lucrèce : on trouve le récit complet, avec une trame semblable mais quelques variantes, chez Tite-Live (I, 56, 4 – 58, 12), Denys (IV, 64-67), et Ovide (*Fast.* II, 711-852). Les variantes les plus significatives ont trait à la chute de l'épisode : chez Diodore comme chez Tite-Live, le récit fait par Lucrèce aux siens, le matin, a lieu à Collatie (Tite-Live précise qu'ils arrivent à sa requête, I, 58, 5), alors que Denys le situe à Rome, où Lucrèce se serait rendue (IV, 67, 1), et résume ses déclarations en une proposition (λέγει πρὸς αὐτοὺς ἅπαν τὸ πρᾶγμα ἐξ ἀρχῆς ἀναλαβοῦσα, « elle commença par le début et leur raconta tout ce qui s'était passé »). Voir encore la différence entre la présentation dramatisée de Tite-Live et le récit méthodique de Denys, cf. *supra*, n. 2 et 4 (Fr. X, 1).

89. Très nombreux sont les épisodes où la femme apparaît en revanche faible, ou dangereuse, au yeux des Grecs : à cet égard, l'œuvre de Diodore offre un corpus homogène et une vue d'ensemble riche d'enseignements. M. Casevitz (« La femme dans Diodore », p. 120) a montré combien, dans la *Bibliothèque*, certaines femmes sont à l'inverse louées plus clairement : ainsi Zarine, la reine des Saces, aide à la conclusion de la paix (II, 34) ; ainsi encore, la mère du Spartiate Pausanias fait correspondre son geste à l'image que Sparte donne au monde, en plaçant la première pierre pour emmurer son fils (XI, 45). Le suicide de Lucrèce, châtiant elle-même son déshonneur, la place au sein de cette catégorie de femmes méritant un éloge pur. Le thème de la vertu féminine, liée à un bouleversement politique majeur, prend dans la version diodoréenne une importance toute particulière (par rapport aux deux autres récits principaux, cf. *supra*, n. 2 et 4) : « als sie eine ausführliche *Laudatio* enthält, in der zum ersten Mal Lucretia als *exemplum virtutis* betrachtet wird » (Schubert, p. 81).

90. Dans une représentation moderne de l'épisode, on serait tenté de corriger αἱ ... γυναῖκες κἂν φανερῶς τι τῶν τοιούτων πράξωσι en πάθωσι (à sens passif) – correction du reste satisfaisante d'un point de vue paléographique –, mais le strict balancement φανερῶς ... πράξωσι / ἡ δὲ τὸ λάθρᾳ πραχθέν, ainsi que la notion d' ἁμάρτημα qui intervient notamment à la seconde ligne du fragment (cf. *infra*, interprétation de Doblhofer), pourrait aller à l'encontre, et se pose en faveur de la leçon du manuscrit. De façon surprenante pour le lecteur moderne, la notion de faute sous-tend chez Diodore toute la narration de l'épisode du viol de Lucrèce : le terme d' ἁμάρτημα y apparaît de façon répétée, à côté de verbes d'action (τι τῶν τοιούτων πράξωσι – littéralement, les femmes qui ont *commis* un tel acte). Mais la notion transparaît en fait également, sous une forme atténuée, sous la plume de Dion Cassius et celle de Tite-Live, qui utilisent μοιχεύω au passif (II, 11, 18) et le substantif *adulterium* (I, 58, 7). La notion de *faute*

intervient certes chez Tite-Live, mais dans la bouche de Lucrèce, et de façon évidente : elle y explique que la faute n'a souillé que son corps alors que son âme est restée pure, *ego me etsi peccato absoluo, supplicio non libero*, « quant à moi, si je m'absous de la faute, je ne m'affranchis pas du châtiment », I, 58, 10). Ce qui distingue particulièrement le récit de Diodore de celui des deux autres historiens, c'est l'éloge affirmé et répété du modèle de vertu que montre ici le comportement de Lucrèce par son suicide (sur l'acte du suicide lui-même et les aspects stoïciens qui sous-tendent le texte, cf. note suivante). À la notion de faute, qui ne laisse déjà pas de surprendre le lecteur moderne (on envisage le viol aujourd'hui en termes inverses, la femme y étant la victime) s'ajoute cet éloge de l'historien. L'interprétation fournie par G. Doblhofer, qui montre en quoi les catégories modernes ne peuvent ici être superposées à celles des Anciens, permet sans doute d'expliquer ce paradoxe de la faute (p. 4-5) : c'est d'ailleurs le seul historien qui confère un statut particulier au fragment de Diodore. Le fait que l'on considère aujourd'hui le viol comme un acte subi de force, se pose à l'antithèse de la représentation d'*adultère* – induisant le consentement – qui ressort dans nos trois textes : la volonté n'a pas de place ici chez les Anciens, le viol y est regardé (par l'historien, autant que par Lucrèce, puis par son entourage lui-même) d'un point de vue exclusivement social (de fait, c'est *devant* le reste de la société que Lucrèce se donne ensuite la mort). La honte qui ressort de l'épisode malheureux n'est pas seulement le fait de la femme violentée, mais bien aussi celui de son époux, et c'est aussi pour sauver son honneur à lui qu'elle se tue et que l'entourage se doit de punir le criminel. Ainsi, si d'un côté Lucrèce se justifie en affirmant son innocence, elle expose de l'autre son ἁμάρτημα devant la société : son attitude intérieure est moins importante que la souillure dont elle est désormais porteuse. Dès lors, la volonté ne fait plus partie des critères d'analyse : « Dadurch deutet sie an, in welchem Zusammenhang ihr Verhalten einen Sinn bekommt : Im sozialen Kontext. [...] In einem Akt demonstrativen Verantwortungsbewußtseins wechselt sie die Seiten, wird vom Opfer wieder zum Familienmitglied » (Doblhofer, p. 14-15). C'est à la lumière de cette analyse d'histoire sociale qu'il faut interpréter cette notion de faute. Hormis chez Doblhofer, les interprétations de l'histoire de Lucrèce conduisent souvent à prendre en considération essentiellement ses conséquences politiques, la chute de la monarchie (cf. outre la bibliographie *supra*, n. 1, B. Kowalewski *Frauengestalten im Geschichtswerk des T. Livius*, Munich-Leipzig, 2002, p. 107-129. Pour une analyse en termes juridiques, C.F. Amunategui Perello, « Lucretia and the historical System of Noxality », *Revue internationale des droits de l'Antiquité* 55, 2008, p. 67-81). Sur la violence dans l'Antiquité, je renvoie au volume récent M. Zimmermann (éd.), *Extreme Formen von Gewalt in Bild und Text des Altertums*, Munich, 2009 (sur la violence sexuelle en

particulier, cf. M. Hose, « Sadismus in der hellenistischen Dichtung », *ibid.*, p. 257-273).

91. Démontrant l'influence de la philosophie stoïcienne sur Diodore, Busolt (p. 311) explique que ce passage sur le suicide concorde pleinement avec la pensée des Stoïciens, mais est en désaccord aussi bien avec Platon qu'avec la grande majorité des autres cercles philosophiques (cf. R. Hirzel, *Untersuchungen zu Ciceros philosophischen Schriften*, II, Leipzig, 1883, p. 857). Pour les Stoïciens, le suicide est chose permise, voire louable dans certaines circonstances extrêmes, comme celles dans lesquelles se trouve Lucrèce : cf. E. Zeller, *Die Philosophie der Griechen in ihrer geschichtlichen Entwicklung*, III, Leipzig, 1852, p. 308. C'est dans la même perspective que Diodore loue le geste de l'Indien Kalanos (XVII, 107, 1), qui se livra au feu car il ne pouvait échapper aux maladies qui l'accablaient.

92. Le substantif ἐξουσία se construit souvent avec un infinitif direct (avec l'infinitif κατηγορεῖν, cf. de même, I, 92, 4 : τῷ βουλομένῳ κατηγορεῖν ὁ νόμος ἐξουσίαν δίδωσιν, « n'importe qui est autorisé par la loi à porter des accusations contre lui »). Étant donné le sens de la proposition qui suit (ὡς etc.), la προαίρεσις dont il est question fait référence à l'acte du viol (auquel elle aurait pu avoir volontairement cédé, selon ses détracteurs), non au choix du suicide, comme semble le vouloir cependant la traduction italienne : « potesse avere la possibilità di condannare la sua risoluzione, dal momento che essa era frutto di un atto della sua volontà » (Miccichè, *ad loc.*). C'est dans ce sens en effet que Dindorf a ajouté un ὡς, signifiant « en tant que », « dans la pensée que », qui indique le contenu des reproches de ses possibles détracteurs. La traduction de Hoefer (p. 266) rend bien le sens, même s'il s'éloigne du texte : « afin d'ôter à la médisance le prétexte d'avoir cédé volontairement ».

Page 207.

93. La question de l'historicité de Lucrèce et de celle de son viol par Sextus Tarquin demeurent insolubles, mais il semble difficile de nier toute influence grecque dans les conséquences du viol sur le sort du pouvoir en place : J. Poucet (*Les Rois de Rome*, p. 274-278) rapproche en effet les graves conséquences politiques de l'incartade sexuelle du jeune Tarquin (τοὺς συγγενεῖς καὶ πάντας τοὺς πολίτας προετρέψατο λαβεῖν ἀπαραίτητον τιμωρίαν παρὰ τῶν εἰς αὐτὴν παρανομησάντων faisant allusion à la chute du dernier Tarquin, marquant la fin de la royauté romaine) des événements qui, en Grèce, ont marqué la fin des Pisistratides en 514. De la même manière, Thucydide (VI, 56) rapporte que les raisons profondes de l'assassinat d'Hipparque sont plus privées que politiques (il se serait vengé d'Harmodios en offensant sa sœur) : ici, l'intrigue amoureuse aurait conduit « à l'expulsion des tyrans et à l'installation, quelques années plus tard, des pre-

mières formes de la démocratie ; à Rome, elle aurait provoqué l'expulsion des rois et la création de la République ». La correspondance porte ainsi sur plus d'un détail. Sur ce lien avec la chute de la monarchie romaine, cf. en outre n. 90 (Fr. X, 47).

94. Sur la figure de Tarquin le Superbe, outre la la bibliographie détaillée présentée sur le site de la Lupa Capitolina Eletronica, voir récemment A. Delcourt, *Lecture des* Antiquités Romaines *de Denys d'Halicarnasse*, Bruxelles, 2005, p. 337-354. La description que donne Diodore de la figure tyrannique de Tarquin est nettement négative (τυραννικῶς καὶ βιαίως), comme dans toutes les autres sources (Cic., *Rép*. II, 26, 47 ; Denys, IV, 41-44 ; Liv. I, 56-59) : la détestation dont il fait l'objet dans l'Antiquité est unanime, et présente dès les premières manifestations de l'annalistique (ainsi le viol de Lucrèce figure déjà chez Fab. Pict., Fr. 17 Chassignet). L'arrivée au pouvoir du Superbe marque en effet pour Rome le début du déclin inéluctable : le roi revêt d'emblée une image tyrannique, les récits insistant sur les méfaits qu'il commit pour assurer un pouvoir conquis illégalement. Sur le fait que ce caractère tyrannique soit lié au dernier règne, dans un processus de dégradation de la royauté, cf. E. Gabba, *Dionysius and The History of Archaic Rome*, Berkeley-Los Angeles-Oxford, 1991, p. 161, et Delcourt, p. 343-350, qui montrent les résonnances helléniques que revêt sa figure : notamment, la mise en scène du viol et du suicide de Lucrèce rappelle les événements qui mènent à la chute du régime des Pisistratides. Sur les personnages antithétiques des deux derniers rois, Servius incarnant, pour la dernière fois dans l'histoire romaine, une royauté positive, alors que Tarquin représente la forme pervertie et dégradée de ce régime, cf. V. Fromentin (« Fondements et crises », p. 77-81) : Denys quant à lui en donne une *interpretatio graeca*, réélaborant « à la grecque » la figure de Tarquin, et établissant une correspondance étonnante entre les traits typiques du tyran aristotélicien (*Pol.* V, 11, 1313a) et ceux qu'il prête au Superbe. Dans le fragment de Diodore, qui ne donne qu'un court extrait, on retrouve précisément la volonté d'abattre et de décimer les personnes éminentes, de faire disparaître les hommes en vue, et d'intenter des procès à ceux qui possédaient une grande fortune.

95. Par rapport à la conjecture de Boissevain, celle de Mai (σύνθοινος) est certes plus proche de la leçon de M d'un point de vue paléographique, mais ne semble pourtant pas convenir : il n'est pas dit que le neveu du roi n'ait été que son σύνθοινος, c'est-à-dire son « convive », « compagnon de table » (ainsi traduit Miccicchè, « era solito stare con lui a mensa ad ogni occasione », *ad loc.*). En outre, le terme est très rare – on n'en trouve qu'une occurrence, chez Polémon (*Hist.* 78) – et ne permettrait pas une construction avec le datif direct. Le participe présent édité par Boissevain, συνών, va parfaitement quant à lui avec le datif, et procure un sens meilleur : de manière plus géné-

rale, le neveu du roi était souvent à ses côtés, il le fréquentait souvent, dans différentes circonstances qui ne se limitent pas aux banquets du roi.

96. De là provient en effet son surnom, Brutus, à moins que ce ne soit à l'inverse le surnom qui ait donné lieu à la légende : sur ces deux hypothèses, voir les explications et l'étude onomastique détaillée de H. Solin, « Sulla nascità del cognome a Roma », in P. Poccetti (éd.), *L'onomastica dell'Italia antica. Aspetti linguistici, storici, culturali, tipologici e classificatori* (CÉFR 413), Rome, 2009, p. 251-293, ici p. 267-268. L'imbécillité feinte par Lucius Junius Brutus est rapportée par toutes les sources (Liv. I, 56, 7-12 ; Denys, IV, 68-70 ; Cic., *Brut.* 53 ; Ov., *Fast.* II, 717-718 et 837-844 ; Val. Max. VII, 3, 2). Elle remonte probablement à l'annalistique ancienne, cf. Postumius Albinus, Fr. 4 Chassignet (= Macr., *Sat.* III, 20, 5) : *ea causa sese stultum brutumque faciebat grossulos ex melle edebat* (« voilà pourquoi il se faisait passer pour fou et insensé, et mangeait de petites figues vertes enduites de miel »), qui montre que l'origine de cette légende est liée au *cognomen Brutus*, et ajoute l'élément de la figue (manger des figues et en particulier des figues vertes était considéré comme un signe de bizzarerie, cf. Phylarchos, *FGrHist* 81 F 1 et D.L. VII, 1). Selon G. De Sanctis (*Storia dei Romani*, I, Turin, 1907, rééd. 1956, réimp. 1967, p. 394), ce qui se raconte là sur Brutus présente pour l'essentiel les caractéristiques de la légende et de la poésie populaire. Cette interprétation est reprise par A. Borghini, « Tra identità e alterità. Sintassi della successione al potere nella Roma arcaica », *StudUrb (B3)* 60, 1987, p. 44 : « È il motivo folklorico dell'eroe ritenuto (che si fa passare per) incapace – addirittura sciocco, e che manifesterà invece insospettate astuzia e abilità, riuscendo di conseguenza a superare tutti gli altri concorrenti nella "gara" per la conquista del regno (del potere in generale) ». Ce motif du héros feignant la stupidité est une constante de la littérature, cf. M. Bettini, « Bruto lo Sciocco », in *Il protagonismo nella storiografia classica*, Gênes, 1987, p. 71-120. Il devient la figure de l'avènement de la république romaine, cf. A. Mastrocinque, *Lucio Giunio Bruto*, Este, 1988.

97. Diodore donne lui-même la date de l'événement en XI, 90 (avec la discussion de J. Haillet, éd. du livre XI, *ad loc.*) et XII, 10 : la guerre entre Sybaris et Crotone eut lieu durant la 4ème année de la 81ème olympiade, c'est-à-dire en 453/452, durant l'archontat de Lysicratès. Le témoignage du livre XI fait cependant difficulté : la leçon des différents manuscrits (selon qu'on lit ὀλίγα dans PS ou ἓξ dans MF, en XI, 90, 4) amène à des calculs qui diffèrent d'une année, et sont résolus par P. Green dans sa traduction commentée, *Diodorus Siculus. Books 11-12.37.1. Greek History 480-431 BC, the alternative version*, Austin, p. 173, n. 373. Sybaris fut refondée cinquante-huit ans après sa destruction par les Crotoniates, qui eut donc lieu en 511/510. La mention d'une

armée de trois cent mille hommes, que l'on retrouve à l'identique en XII, 9, 5, est une donnée très largement exagérée : il faut la comprendre dans le cadre de la « general tendency to maximize Sybarite excess in every area (cf. some of Herodotos' figures for Xerxes' invading army) », commente Green (p. 191, n. 46).

Page 208.

98. Sur Sybaris, cf. les articles recueillis dans les actes du colloque de Tarente sur la Grande Grèce, *Sibari e la Sibaritide, Atti del XXXII Convegno di studi sulla Magna Grecia (7-12 ottobre 1992)*, Tarente, 1994 : en particulier, dans la partie historique, M. Lombardo, « Da Sibari a Thurii », *ibid.*, p. 256-328 donne toute la bibliographie sur l'histoire de la période depuis la fin du VI[e] siècle, ainsi que C. Ampolo, « La città dell'eccesso : per la storia di Sibari fino al 510 a. C. », *ibid.*, p. 213-254, ici p. 213. Pour la célèbre τρυφή de ses habitants, cf. déjà Fr. VIII, 24-25 et Notes Compl. du livre VIII, n. 75 pour la bibliographie. Il ne fait aucun doute que ce fragment provient de Timée : la séquence εὐδαιμονία – τρυφή – ὕβρις – ἀπώλεια chère à l'historien de Tauroménion ressort nettement du récit, où elle figure en entier dans l'épisode. La guerre est qualifiée explicitement d'injuste, et est donc le fruit de l'ὕβρις des Sybarites, dont l'ἀπωλεία est ainsi méritée, car ceux-ci n'ont pas su administrer de manière convenable leur εὐδαιμονία, qu'ils ont fait dégénérer en τρυφή : c'est là l'analyse proposée par G. De Sensi Sestito (« La storia italiota », p. 128-129).

99. Étant donné la séquence des *Persika* étudiée par Diodore dans cette partie du livre X, ceci est-il la trace d'un témoignage où Diodore confrontait à l'origine la perspective historiographique d'Hérodote à celle de Ctésias de Cnide, comme il le fait au livre II (cf. II, 15, 2 : Κτησίας δ' ὁ Κνίδιος ἀποφαινόμενος τοῦτον [*scil.* Ἡρόδοτον] σχεδιάζειν..., « mais Ctésias de Cnide, soutenant qu'Hérodote affabule (...) »), où la matière est mythique et où il arrive que Diodore affiche son incrédulité ? De manière générale, quand il confronte les différentes traditions, au livre II, il révèle sa reconnaissance du caractère historique de la version de Ctésias, le rejet dans le domaine du fabuleux des traditions orales, et le scepticisme quant à certaines variantes transmises par Hérodote : à ce sujet, cf. Eck, éd. du livre II, p. LIII-LIV. Déjà au livre I, Diodore stigmatisait les « élucubrations » d'Hérodote : « cependant, en ce qui concerne les élucubrations (ἐσχεδιάκασιν) d'Hérodote et de certains historiens de l'Égypte qui ont délibérément préféré à la vérité des contes merveilleux et des fables forgées pour séduire les lecteurs [...] » (I, 69, 7). Sur cette comparaison et la manière dont sont appréhendés les récits historiques en termes de véracité et de fiction depuis Hécatée et les origines du genre, et la perspective employée par Hérodote à l'inverse des autres historiens, cf. Lenfant, p. CXXIII. La distinction entre la recherche de l'ἀλήθεια et les

θαυμάσια (qui vont au-delà du ψεῦδος) semble provenir d'Éphore (qui oppose d'ordinaire l'ἀλήθεια au μῦθος), dont l'attitude critique à l'égard d'Hérodote a été montrée, cf. Breglia, « Eforo », p. 292-294, prenant pour objet d'étude le Fr. X, 50 en particulier : elle rappelle la tendance rationalisante propre à Éphore (cf. par exemple *FGrHist* 70 F 31b). La distinction entre le vrai et le merveilleux est d'ailleurs un débat central de l'historiographie antique, qui a fait l'objet de très nombreuses études : le sujet et la bibliographie sont résumés par J. Marincola, *Lexicon Historiographicum*, II, s.v. ἀλήθεια, p. 7-29, auquel on ajoutera, notamment pour une comparaison entre la perspective aristotélicienne et diodoréenne sur la fonction de l'histoire, Nicolai, p. 236-240.

100. « Maxime que l'on croirait d'Euripide », pour reprendre les mots de M. Casevitz (« La femme dans Diodore », p. 124), auquel je renvoie pour la place des femmes dans l'œuvre de Diodore. Il est difficile de déterminer avec certitude à quel modèle féminin cette sentence fait allusion. Mais étant donné que quelques fragments plus haut Diodore traitait des aventures de Thettalos (Fr. X, 37), et qu'il parle dans l'*excerptum* suivant de la victoire d'Athènes sur Sparte en 506, il est probable, selon L. Breglia (« Eforo », p. 293), que le récit complet ait contenu la narration de Cléomène à Argos (cf. Hdt. VI, 77) : la mention de la vertu féminine de Télésilla pourrait avoir été à l'origine de cette sentence. L'épisode de cette femme poétesse et guerrière, et de son rôle comme général à la tête des Argiennes (sur lequel cf. Plut., *De mul. Virt.*, 245d-e ; Paus. II, 20, 8 ; Polyen, *Strat.* VIII, 33 ; Clém., *Strom.* IV, 9 ; *Souda*, T260 s.v. Τελέσιλλα) est en réalité absent d'Hérodote, mais il avait selon L. Breglia toutes les chances d'être présent en revanche chez Éphore (puis Diodore), qui fournissait parfois un récit plus détaillé, autant que nos fragments permettent d'en juger (cf. Breglia, « Eforo », p. 294). Sur la présence ou l'absence de cet épisode de la vertu féminine selon les différentes traditions historiques, cf. Nenci, *Storie*, VI, p. 242-243 (qui explique pourquoi il manque dans le récit d'Hérodote).

101. Sur les offrandes que les Grecs firent aux dieux avec la dîme du butin, cf. en outre Diod. XI, 32, 2 (en 479-478) et 62, 3 (en 470-469). L'expédition des Athéniens contre les Béotiens et les Chalcidiens est rapportée en détail par Hérodote (V, 77, 1-3), qui relie cette victoire à la première clérouquie athénienne sur l'île d'Eubée, c'est-à-dire en 506 avant J.-C. Les prisonniers thébains, au nombre de 700, ne furent relâchés que contre une rançon de deux mines par tête, grâce à laquelle les vainqueurs firent construire un char de bronze traîné par quatre cavales. Diodore donne du récit une version tout à fait parallèle : il lit très vraisemblablement ici Hérodote, voir en outre l'inscription rapportée ci-après (cf. note suivante), qu'il inclut au même point du récit et dont il fournit le même texte. Pour un commentaire du texte d'Héro-

dote, voir Nenci, *Storie*, V, p. 271 et L. Gallo, « Erodoto e il numero dei cittadini ateniesi », in M. Giangiulio (éd.), *Erodoto e il modello erodoteo. Formazione e trasmissione delle tradizioni storiche in Grecia*, Trente, 2005, p. 247-256, ici p. 251.

102. L'épigramme rapporté par Diodore (suivant Hérodote) pose une série de problèmes (commentés par Nenci, *Storie*, V, p. 272-273), portant sur le rapport entre le texte de l'inscription (Hérodote utilise probablement l'inscription restaurée *I.G.*^{3}, II, 501B, datable approximativement de 455, cf. B. Hemmerdinger, *Les manuscrits d'Hérodote et la critique verbale*, Genève, 1981, p. 182, mais on dispose en outre de l'inscription originale *I.G.*^{3} II, 501A, qui doit remonter à 505 et permute les vers 1 et 3) et le texte transmis par la tradition manuscrite (Diod., Fr. X, 52 ; Hdt. V, 77, 4 ; *Anth. Pal.* VI, 343). La leçon ἀχλυόεντι est celle qui pose le plus de problèmes : les manuscrits A et B d'Hérodote ainsi que l'*Anthologie Palatine* donnent ἀχνυνθέντι ; C d'Hérodote donne ἀχνυθέντι. Ces deux dernières variantes sont inacceptables d'un point de vue morphologique et prosodique. Mais il doit s'agir d'une erreur d'onciale (ΛΥΟ > ΝΥΘ), et le texte original devait comporter ἀχλυόεντι, comme dans la tradition manuscrite des *Excerpta*, cf. G. Jacobacci, « Sul vocabolo ἀχλυόεις », *Bollettino Classico* 11 (s. 3), 1990, p. 160-163. Toutefois ἀχλυόεντι fait difficulté d'un point de vue du sens : la correction de Hecker sur le texte de l'*Anthologie Palatine* fournit un sens meilleur (ἀχνυόεντι, douloureux). Sur cette conjecture, je renvoie à A. Hecker, *Commentatio critica de Anthologia Graeca*, Leyde, 1843, p. 169-170 ; D.L. Page, *Further Greek Epigrams*, Cambridge, 1981, p. 193 ; S. West, « Herodotus Epigraphical Interests », *CQ* 35, 1985, p. 278-305, ici p. 283-284. Sur l'épigramme dans son ensemble, cf. le récent A. Petrovic, *Kommentar zu den simonideischen Versinschriften*, Leyde-Boston, 2007, p. 209-222.

Page 209.

103. Lors de l'expédition de 480, l'incendie perse des sanctuaires athéniens constitue la revanche de l'incendie du temple de Cybèle à Sardes (cf. Hdt. V, 102, 1), qui fut un événement mémorable dans la mémoire des Grecs : il est de nouveau rappelé par Hérodote en VII, 11, 2 comme le motif de l'expédition de Xerxès. Pour Hérodote, ce rapport de provocations constitue la clef de l'explication de tout le conflit entre la Grèce et l'Asie. Sur les incendies des temples grecs de la part des Perses, dont Hérodote nous informe régulièrement, cf. P. Tozzi, « Per la storia religiosa degli Achemenidi : distruzioni persiane di templi greci agli inizi del V secolo », *Rivista Storica Italiana* 89, 1977, p. 18-32.

104. Hérodote rapporte qu'alors que les Cariens délibéraient, les Milésiens survinrent à la rescousse, avec leurs alliés : Κατειληθέντες [δὲ] ὧν οὗτοι ἐνθαῦτα ἐβουλεύοντο περὶ σωτηρίης, ὁκότερα ἢ

παραδόντες σφέας αὐτοὺς Πέρσῃσι ἢ ἐκλιπόντες τὸ παράπαν τὴν Ἀσίην ἄμεινον πρήξουσι. Βουλευομένοισι δέ σφι ταῦτα παραγίνονται βοηθέοντες Μιλήσιοί τε καὶ οἱ τούτων σύμμαχοι, « Entassés là, ils délibéraient sur le moyen de se tirer d'affaire, se demandant s'il vaudrait mieux pour eux se rendre aux Perses ou abandonner complètement l'Asie. Pendant qu'ils délibéraient ainsi, les Milésiens survinrent à la rescousse, avec leurs alliés » (V, 119, 2 – 120, 1), ce qui mena malgré tout à la seconde défaite carienne (la première, à laquelle fait allusion ὑπὸ Περσῶν καταπονούμενοι, dut être éclatante), mais ne rapporte pas l'oracle préliminaire, qui est attesté notamment dans un fragment de l'atthidographe Démon (*FGrHist* 327 F 16 = *Schol. in Aristoph.* Plut. 1002b, p. 253 Holwerda), attribuant le choix de l'alliance à Polycrate de Samos. Cet oracle est commenté par Bühler dans son analyse du proverbe ἀμές ποτ̔θ' ἦ̔μες (n° 92), V, p. 485.

106. Cette ambassade d'Hécatée de Milet (= *FGrHist* 1 T 7 = *Hecataei Milesii Fragmenta* T VII, G. Nenci (éd.), Florence, 1954) auprès d'Artaphernès (sur sa fonction à Sardes, voir Klinkott, p. 120, 124, 147 et 214) ne trouve d'écho dans aucune autre tradition, si bien que Jacoby (*FGrHist* Ia, Kommentar, p. 317), qui fait remonter ce fragment à Éphore, prétend que ce dernier, lisant Hdt. VI, 42-44, aurait supposé l'existence de cette ambassade. Mais le silence d'Hérodote ne suffit pas pour y reconnaître un ajout d'Éphore, et l'ambassade pourrait du reste remonter à Hécatée lui-même. Dans le récit d'Hérodote, l'établissement du régime démocratique (ὁ Ἀρταφέρνης ἀπέδωκε τοὺς νόμους ταῖς πόλεσι, de Diod., Fr. X, 56 pourrait faire allusion au même épisode que Ὀτάνην γνώμην ἀποδέξασθαι ὡς χρεὸν εἴη δημοκρατέεσθαι Πέρσας, « Otanès a exprimé l'avis que le régime qu'il fallait aux Perses était la démocratie », chez Hdt. VI, 43) fut l'œuvre de Mardonios ; chez Diodore, il semble en revanche que ce rétablissement ait fait partie des sages réformes pacificatrices accomplies par Artaphernès sur les conseils d'Hécatée (voir Briant, p. 510 et 956 sur les mesures d'Artaphernès). La variante de Diodore peut paraître plus vraisemblable en ce que, après l'exemple d'Histiée, Artaphernès pourrait avoir reconnu que les tyrans méritaient peu de confiance. Oldfather (p. 95) rapproche le fragment de Hdt. V, 36, où l'on trouve en effet un aperçu du rôle pacifique que put avoir Hécatée dans la révolte de Ionie (οἱ μὲν δὴ ἄλλοι πάντες γνώμην κατὰ τὠυτὸ ἐξεφέροντο, κελεύοντες ἀπίστασθαι, Ἑκαταῖος δ' ὁ λογοποιὸς πρῶτα μὲν οὐκ ἔα πόλεμον βασιλέϊ τῷ Περσέων ἀναιρέεσθαι, « tous opinèrent dans le même sens et poussèrent à la révolte, sauf l'historien Hécatée ; celui-ci déconseilla d'abord d'entreprendre une guerre contre le Roi »), mais aucune référence à une ambassade. Si cette ambassade est historique, elle tombe effectivement entre la soumission de la Ionie et la révolte de celle-ci.

Page 210.

108. Oldfather et à sa suite C. Micciché (*ad. loc.*) lient ce fragment au moment de l'histoire d'Argos qui suivit sa défaite contre Sparte, conduite par le roi Cléomène : selon Hérodote (VI, 78-83), Argos fut assaillie par les Spartiates, qui tuèrent nombre d'Argiens, en 494. « La cité d'Argos fut à tel point vidée d'hommes, que les esclaves s'emparèrent de toute l'administration publique, occupèrent les magistratures et exercèrent le gouvernement, jusqu'au jour où les fils des citoyens tués atteignirent l'âge viril » (VI, 83), cf. commentaire de Nenci, *Storie*, VI, p. 245-246. Toutefois, P. Goukowsky me signale qu'il est impossible d'identifier la cité anonyme évoquée par Diodore : on comprend seulement qu'il s'agit d'une cité possédant une constitution censitaire avec deux composantes, des citoyens aisés qui possèdent le monopole des droits politiques, et des citoyens pauvres qui ne possèdent que les droits civils. En libérant leurs esclaves, les riches se créent une clientèle avec l'aide de laquelle ils espèrent garder leur monopole.

110. Érétrie résista à l'attaque perse durant six jours : le septième, elle fut contrainte de céder aux ennemis, qui envahirent la cité, pillèrent et incendièrent les lieux sacrés, cf. Hdt. VI, 101, προσβολῆς δὲ γινομένης καρτερῆς πρὸς τὸ τεῖχος ἔπιπτον ἐπὶ ἕξ ἡμέρας πολλοὶ μὲν ἀμφοτέρων· τῇ δὲ ἑβδόμῃ Εὔφορβός τε ὁ 'Αλκιμάχου καὶ Φίλαγρος ὁ Κυνέω ἄνδρες τῶν ἀστῶν δόκιμοι προδιδοῦσι τοῖσι Πέρσῃσι. Οἱ δὲ ἐσελθόντες ἐς τὴν πόλιν τοῦτο μὲν τὰ ἱρὰ συλήσαντες ἐνέπρησαν, ἀποτινύμενοι τῶν ἐν Σάρδισι κατακαυθέντων ἱρῶν, τοῦτο δὲ τοὺς ἀνθρώπους ἠνδραποδίσαντο κατὰ τὰς Δαρείου ἐντολάς (« l'assaut fut donné aux murs avec violence ; six jours durant beaucoup d'hommes tombèrent de l'un et l'autre côté ; le septième jour, Euphorbos fils d'Alkimachos et Philagros fils de Kynéas, citoyens de marque, livrèrent la ville aux Perses. Ceux-ci, quand ils y furent entrés, pillèrent les temples et y mirent le feu, en représailles de l'incendie des sanctuaires de Sardes, conformément aux ordres de Darius »).

111. Cf. Hdt. VI, 109-110. Hérodote, VI, 109, 1 permet en outre de corriger avec certitude la leçon du manuscrit, évidemment fautive (il ne s'agit pas de soldats), comme le fait déjà Dindorf : Miltiade s'oppose à l'avis des dix στρατηγοί. Chez Diodore, les stratèges font bloc contre Miltiade, alors qu'Hérodote nous présente les stratèges athéniens divisés en deux camps, les uns ne voulant pas livrer bataille, les autres, comme Miltiade, engageant à le faire. On décida finalement de combattre : c'est la bataille de Marathon de 490 avant J.-C., dont l'issue fut heureuse pour les Athéniens grâce à l'habileté stratégique de Miltiade.

Page 211.

112. Diodore fait allusion ici à la victoire de Géla contre Syracuse sur le fleuve Élôros, en 493/492. Toutefois, Syracuse (et elle seule),

réussit à échapper aux abus de pouvoir d'Hippocratès de Géla, qui devint maître de la Sicile orientale en quelques années : elle fut sauvée de la δουλοσύνη par Corinthe (dont Syracuse était une colonie) et Corcyre (autre colonie de Corinthe), grâce à un arbitrage qui prévoyait la cession de Camarine à Géla. Sur cette intervention déterminante de cités consanguines dans cet épisode guerrier, voir Hérodote (VII, 154, 3), Thucydide (VI, 5, 3) et Philistos (*FGrHist* 556 F 15), cf. L Piccirilli, *Gli arbitrati interstatali greci. Dalle origini a 338 a.C.*, Pise, 1973, p. 58-60. Cette intervention se produisit alors que les troupes d'Hippocratès avaient déjà pénétré dans les faubourgs de leur ville et occupé l'Olympieion, comme en témoigne le Fr. X, 59.

113. Le geste sacrilège des Syracusains est blâmé par Hippocratès, qui montre ici sa grandeur et sa piété. Mais le geste du tyran a surtout une portée politique : il faut faire voir au peuple de Syracuse que leurs chefs agissent dans leur propre intérêt, non dans celui des Syracusains ni selon des principes d'isonomie, cf. R. Vattuone (*Sapienza d'Occidente*, p. 159 et p. 168, n. 28), qui montre que ces propos annoncent une prophétie qui s'accomplira avec le successeur d'Hippocratès (selon lequelle le δῆμος syracusain, trahi et vaincu, trouverait un défenseur et un guide), soulignant le règne δημοτικός de Gélon. Il rapproche ainsi le Fr. X, 59 de XIII, 91 – une confirmation de la provenance timéenne de ce fragment (pour la description de la guerre que le tyran mena contre Syracuse, cf. Timée, *FGrHist* 566 F 18) : sur la source de Diodore ici et le rapprochement avec Diod. XIII, 91, 5, cf. déjà Meister, p. 39.

115. Le jugement positif sur Théron, tyran d'Agrigente de 488 à 472, dont Diodore souligne avant tout la philanthropie, s'accorde parfaitement avec celui de Timée, cf. Diod. XI, 53, 2 (ὁ μὲν οὖν Θήρων τὴν ἀρχὴν ἐπιεικῶς διῳκηκώς, καὶ ζῶν μεγάλης ἀποδοχῆς ἐτύγχανε παρὰ τοῖς πολίταις καὶ τελευτήσας ἡρωικῶν ἔτυχε τιμῶν, « Théron, qui avait exercé le pouvoir avec modération, avait joui de son vivant d'une grande faveur auprès de ses concitoyens, et il reçut à sa mort les honneurs héroïques »), qui est peut-être sa source (cf. Haillet, éd. du livre XI, p. XII). On sait que Diodore signale pour tout homme ses actes de douceur. J. de Romilly (*La douceur*, p. 254-255) a montré cependant que chez Diodore, la notion n'intervient pas pour les autres peuples autant que pour Rome, et que, parmi ces autres peuples, elle n'intervient pas de façon égale pour tous, mais en particulier pour la bienveillance des pharaons (livre I), l'indulgence des Sept Sages (livre IX), et de façon assez insistante à propos de la Sicile : « l'on a même l'impression, à voir la différence entre ces parties et les autres, qu'il a pu suivre en cela quelque historien de la Sicile sensible à ces idées de douceur », probablement Timée. La *Bibliothèque* dispose de beaucoup d'exemples du même ordre, cf. notamment l'exemple de Gélon (XI, 23-26), de Hiéron et de sa πραότης (XI, 67, 3), ou de l'affaire des prisonniers athéniens en Sicile (XIII, 19). — Théron, tyran

d'Agrigente (contemporain de Gélon de Syracuse), est fils d'Ainésidèmos et « fleur d'une illustre lignée » (Pind., *Ol.* II, 18) – plusieurs membres de sa famille s'étaient distingué lors d'ἀγῶνες. Il appartient à l'élite socio-économique et politique de la cité : sur sa position parmi les élites, et, plus largement, le rapport entre les élites et la tyrannie pendant cette période de la tyrannie, cf. Collin-Bouffier, « Les élites », p. 296-297.

Page 212.

116. Fr. X, 61 = Timée, *FGrHist* 566 F 95. Sur ces deux prodiges, rapportés en outre par Élien (*De natura animalium*, XIII, 1), cf. D. Bonanno, *Ierone il Dinomenide : storia e rappresentazione* (Kokalos Suppl. 21), Pise-Rome, 2010, p. 244, et R. Vattuone, *Sapienza d'Occidente*, p. 142-143, qui montre que ce *topos* des Deinoménides devint par la suite un instrument de propagande à Syracuse comme dans le monde grec. Ces deux prodiges confèrent en effet une légimitation divine à Gélon (sur lequel cf. aussi Fr. X, 66) : « La *fabula* dell'infanzia prodigiosa, scossa e protetta dal divino, rappresenterebbe la sanzione di legitttimità di un potere in sé anomalo, cosí come era stato per il Cipselo corinzio in Erodoto » (p. 167). Sur la figure de Gélon dans son ensemble et suivant les traditions (Diodore, Timée, Philistos), cf. dans le même volume p. 160-178, ainsi que S. Cataldi, « Tradizioni e attualità nel dialogo dei messaggeri greci con Gelone (Erodoto VII 157-162) », in M. Giangiulio (éd.), *Erodoto e il modello erodoteo. Formazione e trasmissione delle tradizioni storiche in Grecia*, Trente, 2005, p. 123-171 (avec renvois à la bibliographie récente sur le personnage), et Collin-Bouffier, « Les élites », p. 298-299.

118. Considéré comme le vainqueur de Marathon, Miltiade profita de son prestige pour diriger une expédition contre Paros, que ce soit pour exercer une vengeance personnelle, pour punir Paros d'avoir fourni une trière aux Perses ou, plus vraisemblablement, pour faire du butin ou extorquer un tribut (cf. Hdt. VI, 132-133) : la première explication est préférée par Hérodote (τοῦτο μὲν δὴ πρόσχημα λόγου ἦν, ἀτάρ τινα καὶ ἔγκοτον εἶχε τοῖσι Παρίοισι διὰ Λυσαγόρην τὸν Τεισίεω, ἐόντα γένος Πάριον, διαβαλόντα μιν πρὸς Ὑδάρνεα τὸν Πέρσην, « ce qu'il disait n'était d'ailleurs qu'un prétexte ; mais il en voulait aux Pariens à cause de Lysagoras fils de Teisias, Parien d'origine, qui avait dit du mal de lui au Perse Hydarnès », VI, 133). Le siège échoue cependant, et à son retour à Athènes, Miltiade est frappé d'une lourde amende : Xanthippos le traduisit devant le peuple et lui intenta une accusation capitale pour avoir trompé les Athéniens, mais le peuple se prononça finalement pour lui en l'absolvant de cette accusation mais en lui infligeant toutefois une amende de cinquante talents, cf. Hdt. VI, 136. La tradition voulant qu'il mourût en prison ne se trouve pas chez Hérodote, mais chez Plutarque (*Cim.* 4, 4) et Cornélius Népos (*Miltiade*, VII, 6).

121. Selon la tradition – celle que suit d'ailleurs Diodore dans la suite du récit, puisqu'il indique que Cimon était marié à « sa propre sœur, Elpinice » –, Cimon II était le fils de l'Athénien Miltiade IV, qui avait épousé en secondes noces la Thrace Hégésipylé I, cf. Hdt. VI, 39 ; Plut., *Cim.* 4, 1 ; Marcellin, *Vita Thuc.* II ; voir L. Piccirilli, « La prima moglie di Miltiade », in *Serta Historica Antiqua*, I, Rome, 1986, p. 69-76 et C. Ferretto, « Milziade ed Egesipile. Un matrimonio d'interesse », *ibid.*, p. 77-83. Il est donc, au même titre que Clisthène (Hdt. VI, 130-131) et Thémistocle (Plut., *Thém.* 1, 1-2 ; Corn. Népos, *Thém.* I, 2), un μητρόξενος, le fils d'un citoyen et d'une étrangère. L'autre tradition rapportée par Diodore, selon laquelle Cimon serait fils de Stèsagore, est probablement une contamination (de Tzetzès ?) avec la généalogie de Cimon I, effectivement fils de Stèsagore, car elle n'est pas attestée ailleurs.

Page 213.

123. Thémistocle se distingue pour ses bons mots : celui-ci se retrouve chez Plutarque, mais dans un contexte différent (il cherche un mari pour sa fille), ἔφη ζητεῖν ἄνδρα χρημάτων δεόμενον μᾶλλον ἢ χρήματα ἀνδρός, « il dit qu'il cherchait un homme sans argent plutôt que de l'argent sans homme » (*Thém.* 18, 9) ; cf. en outre *Reg. et imp. Apophtegm.* 185d ; Cicéron, *De Off.* II, 71 ; Valère Maxime, VII, 2, *Ext.* 9. De nombreux proverbes existaient dans l'Antiquité autour de ce dicton, suivant la pensée que l'argent peut mener à la ruine de l'homme ou sur la puissance que peut apporter l'argent, cf. Bühler, V, p. 538 (autour du proverbe n° 97, χρήματ'ἀνήρ, selon lequel, à l'inverse, l'argent fait l'homme).

124. Il faut accepter la conjecture de Dindorf et lire ici l'infinitif du verbe factitif (συν)οἰκίζω, signifiant littéralement « faire se marier », donc pour un père « donner en mariage », plutôt que le verbe (συν) οἰκέω, qui signifie en revanche « se marier », « s'unir à quelqu'un par le mariage ». Leurs formations sont identiques à celles des verbes simples οἰκέω et οἰκίζω, étudiés par M. Casevitz dans *Le vocabulaire de la colonisation*, p. 75-110. La différence sémantique qui sépare les deux verbes simples réside entre le fait d'habiter et celui de faire habiter, entre la fondation et le rappel d'une fondation (cf. Casevitz, p. 80).

125. Cimon fut emprisonné pour n'avoir pu régler la dette de son père Miltiade, selon la tradition rapportée par Cornélius Népos (*Cim.* I, 1) : *Nam cum pater eius litem aestimatam populo soluere non potuisset ob eamque causam in uinclis publicis decessisset, Cimon eadem custodia tenebatur neque legibus Atheniensibus emitti poterat, nisi pecuniam, qua pater multatus erat, soluisset.* Il ne fut libéré que lorsque Callias, prenant pour épouse Elpinice, paya l'amende à sa place. Cette donnée est en contradiction avec le Fr. X, 64, où Callias est le fils qu'il eut d'Isodice, et non le second époux de sa sœur et femme Elpinice –

mais sans doute la contamination est-elle ici imputable à Tzetzès. Callias dut payer une amende parce que son père avait contracté un mariage honteux (entre ὁμομήτριοι, cf. n. 122), non pas parce que son grand-père Miltiade n'avait pas lui-même réglé sa dette.

Page 214.

127. Sur la figure de Gélon, cf. déjà Fr. X, 61 et n. 116. Le regard négatif porté sur Gélon aux Fr. X, 66 et 67 contraste nettement avec la perspective positive qui ressort au début du livre XI (1-26), où la bataille d'Himère – victoire de Gélon (si l'on en croit Diod. XI, 26, 6 où il est acclamé comme « bienfaiteur, sauveur et roi ») – coïncide avec celle de Salamine (cf. Hdt. VII, 166 ; Aristote, *Poet.* 1459a, 24-27 ; Éphore, *FGrHist* 70 F 186 ; voir Ph. Gauthier, « Le parallèle Himère-Salamine au Ve et au IVe s. avant J.-C. », *REA* 68, 1966, p. 5-32), et où Gélon voulut dans un premier temps aider la Grèce (*contra*, Hdt. VII, 163-164). Cette contradiction est étudiée en détail par K.S. Sacks (p. 122-125) : au Fr. X, 66, le désir de gloire de Gélon, φιλοδοξία, est nettement perçu comme un trait d'ὕβρις et reflète la tradition hérodotéenne (sans doute au travers d'Éphore), de même qu'au Fr. X, 67, la πλεονεξία du tyran semble bien être attribuable au même personnage (ce dernier épisode, de même que celui du Fr. X, 75, ne se trouve pas chez Hérodote, mais devait probablement figurer chez Éphore, cf. L. Pearson, *The Greek Historians of the West. Timaeus and his Predecessors*, Atlanta, 1987, p. 132-133). Selon K.S. Sacks, cette contradiction est l'un des exemples où Diodore semble ne pas avoir harmonisé sa source avec son interprétation d'un épisode ou d'un personnage : c'est que l'historien est ici manifestement moins concerné par ses opinions politiques que par la morale – elle, uniforme et homogène – qu'il entend délivrer tout au long de la *Bibliothèque*. Diodore devait être en effet « sympathetic to the latter image [celle qu'il donne au livre XI], for throughout the *Bibliotheke* there is much praise of Gelon [...]. If Diodorus is so proud of his countryman, why does he also retain the tradition of a tyrant wrecking the Panhellenic alliance out of ambition ? Obviously, despite his fierce loyalty to Gelon and Sicily, Diodorus can preserve the sentiments of a source at odds with his own view. This is an important illustrative example, because, despite the fact that the subject matter was personally meaningful to him, Diodorus still does not impose complete control on the material » (p. 124-125).

Page 215.

129. Le début du livre XI (cf. fragment de renvoi anaphorique ci-dessus, XI, 1, 1) nous permet de situer, au moins de façon générale, le contexte dans lequel devaient se trouver les treize maximes des Fr. X, 67-79 : εἰς τὰς γενομένας δημηγορίας ἐν τῇ κοινῇ συνόδῳ

τῶν Ἑλλήνων ἐν Κορίνθῳ περὶ τῆς Γέλωνος συμμαχίας τοῖς Ἕλλησιν. Elles sont probablement extraites des discours des Grecs après le Congrès de Corinthe (et l'échec du projet d'alliance avec Gélon) : le « Congrès de Corinthe » en 481 décida d'envoyer une ambassade demander à Gélon son aide, cf. Hdt. VII, 153 ; 156-163, et Diod., Fr. X, 66. Ces courts fragments ne trouvent pas de correspondants dans la narration d'Hérodote (I, 157-177, dont les différents discours grecs et siciliens ont été longuement commentés, dans leur contenu comme leur structure, par C. Scardino, *Gestaltung und Funktion der Reden bei Herodot und Thukydides*, Berlin-New York, 2007, p. 208-227), cf. aussi Sacks (p. 123). Il est certain en revanche qu'Éphore traitait en détail de ces différentes ambassades (cf. *FGrHist* 70 F 186 = *Schol. in Pind.* Pyth. I, 146b). Ces fragments doivent succéder de peu à la réponse de Gélon, alors que les Grecs hésitaient entre combattre seuls les Perses ou s'en remettre au commandement du Syracusain (d'où les sentences contre le tyran, qui désirait s'emparer du commandement de l'armée grecque). — La question de la place des discours dans l'οἰκονομία des œuvres historiographiques en général, et de l'œuvre de Diodore en particulier, a été longuement étudiée. Elle constitue un sujet de débat depuis l'Antiquité : voir J. Marincola, « Speeches in classical historiography », in J. Marincola (éd.), *A companion to Greek an Roman Historiography*, Oxford, 2007, p. 118-132 (avec bibliographie). À l'origine de cette discussion, la pratique thucydidéenne qui fait aux harangues une place énorme dans son œuvre. Chez Diodore, la question touche au problème de la continuité de la narration historique, que le λόγος vient interrompre, mais aussi à l'attention à ne pas ennuyer le lecteur : voir Casevitz-Cohen-Skalli (« διήγησις », en cours de publication). Le problème est abordé par Diodore dans la préface du livre XX : cf. l'étude de L. Canfora (« Le but de l'historiographie », p. 319-322), qui rapproche les propos de Diodore de ceux de Cratippe formulant la critique de πλεονασμὸς ῥητορειῶν (*apud* Denys, *De Thuc.* 7, 16, 2), car ces morceaux de rhétorique ont le double défaut d'interrompre le cours de l'action et d'être fastidieux pour l'auditeur. L. Canfora étudie la solution de Diodore (remontant à Éphore) sur la place qu'il faut réserver à « ce genre de *pastiches* un peu inquiétants ».

INDEX FONTIVM

INDEX DES NOMS DE LIEUX ET DE PEUPLES

En chiffre romain est indiqué le numéro du livre, suivi de la référence au numéro du fragment, et le cas échéant, au paragraphe du fragment. On a signalé entre crochets les références aux « fragments de renvoi », et le numéro de la page correspondante. On a signalé les ethniques accompagnant les anthroponymes quand ils semblaient constituer un renvoi utile. Un ethnique au singulier n'est mentionné que lorsqu'il s'agit d'un personnage historique important ou d'un personnage à propos de qui une anecdote est rapportée dans le texte.

INDEX DES NOMS PROPRES

TABLE DES MATIÈRES